



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>

UC-NRLF



B 4 573 241

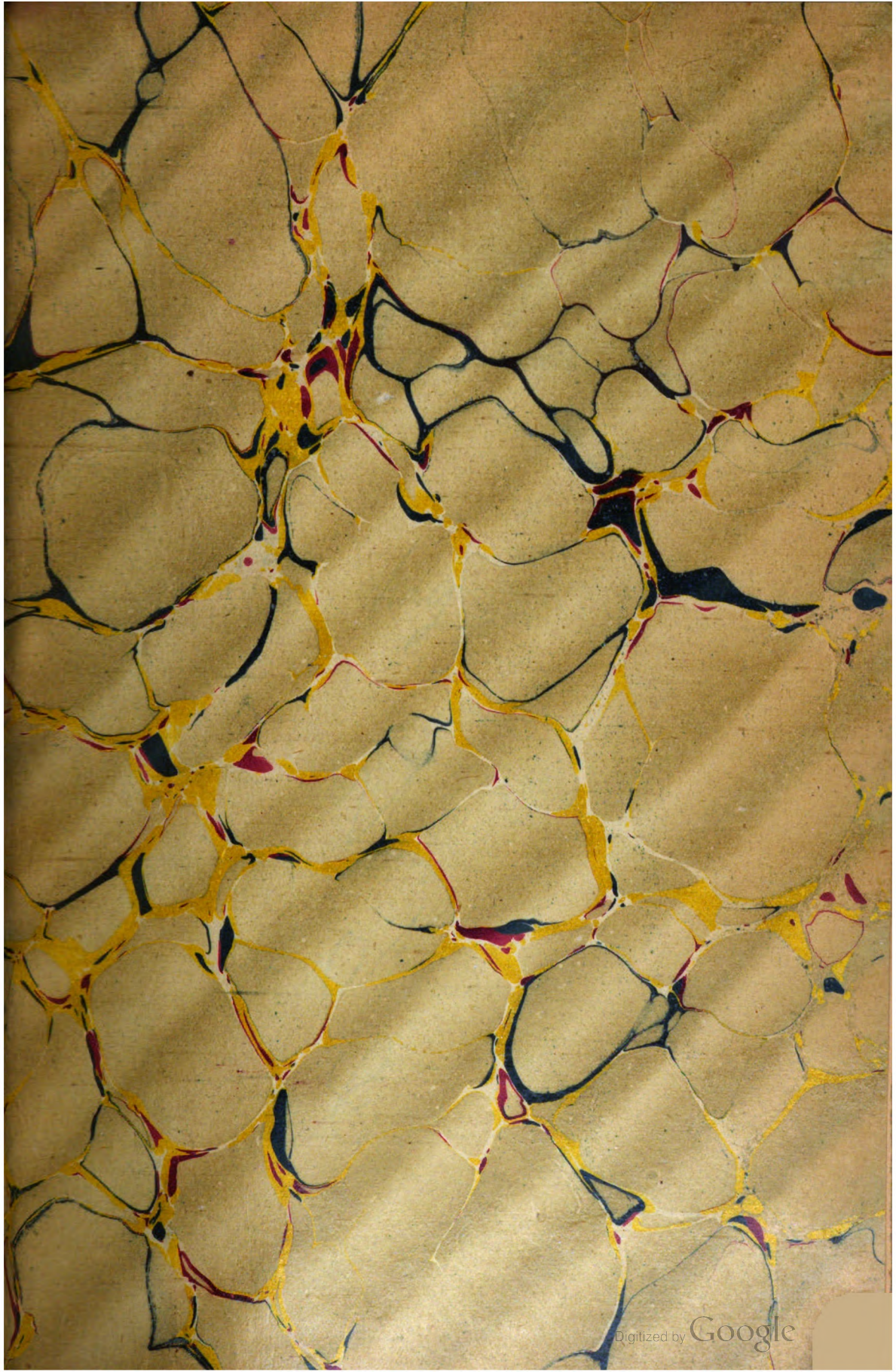
YD 29007

LIBRARY
UNIVERSITY OF CALIFORNIA



JANE K. SUTHER 743
LIBRARY FUND. V838

CLASS



ÉTUDE
SUR LE
GREC DU NOUVEAU TESTAMENT

LE VERBE : Syntaxe des Propositions.

PAR

M. L'ABBÉ JOSEPH VITEAU

ÉLÈVE DIPLOMÉ DE L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES DE LA SORBONNE
ANCIEN ÉLÈVE DE L'ÉCOLE DES CARMES



PARIS
ÉMILE BOUILLON, ÉDITEUR

67, RUE DE RICHELIEU, 67

1893

EN VENTE A LA MÊME LIBRAIRIE

- Antoine (F.).** — Syntaxe de la langue latine. In-8°. 8 fr.
- Arbois de Jubainville (H. d').** — Les noms gaulois chez César et Hirtius de bello gallico. 1^{re} série : Les composés dont *Rix* est le dernier terme. In-18 jésus 4 fr.
- Aristote.** — Constitution d'Athènes. Traduit par P. Haussoullier avec la collaboration de E. Bourguet, J. Bruhnes et L. Eisenmann Gr. in-8° 5 fr.
- Baudat (E.).** — Étude sur Denis d'Halicarnasse et le traité de la disposition des mots. In-8°. Au lieu de 3 fr. 1 fr. 50
- Belin (F.).** — De M. T. Ciceronis orationum deperditarum fragmentis. In-8° 5 fr.
- Benloew (L.).** — Précis d'une théorie des rythmes, 1^{re} partie : Rythmes français et rythmes latins, pour servir d'appendice aux traités de rhétorique. In-8° 3 fr. 50
- Le même ouvrage, 2^e partie : Des rythmes grecs et particulièrement des modifications de la quantité prosodique amenées par le rythme musical. In-8° 4 fr.
- Les sémites à Ilion, ou la vérité sur la guerre de Troie. In-8°. 1 fr. 50
- Bouché-Leclercq (A.).** — Placita Graecorum de origine generis humani collecta, digesta et explanata facultati litterarum. In-8°. 2 fr.
- Les Pontifes de l'ancienne Rome, étude historique sur les institutions religieuses de Rome. Gr. in-8° 8 fr.
- Bougot (A.).** — Rivalité d'Eschine et Démosthène. In-8° 4 fr.
- Brunet de Presle (W.).** — Recherches sur les établissements des Grecs en Sicile jusqu'à la réduction de cette île en province romaine. In-8°, avec une carte. Au lieu de 15 fr. 5 fr.
- Bréal (M.).** — Les Tables Eugubines. Texte, traduction et commentaire, avec une grammaire, une introduction historique et un index, et accompagné d'un album de 13 planches photographées. In-8° 30 fr.
- Caffiaux (H.).** — Recension nouvelle du texte de l'oraison funèbre d'Hypéride et examen de l'édition de M. Comparetti. In-8°. 1 fr. 50
- Chaignet (A. E.).** — Essais sur la métrique grecque. Le vers iambyque, précédé d'une introduction sur les principes de la métrique grecque. In-8° 6 fr.
- La Rhétorique et son histoire. In-8° 10 fr.
- Cicéron.** — Epistolæ ad familiares, notice sur un manuscrit du XII^e siècle, par C. Thurot. Gr. in-8°, br. 2 fr.
- Clairin (P.).** — De haruspicibus apud Romanos. In-8° 2 fr.
- Curtius (G.).** — Grammaire grecque classique. Traduit de l'allemand sur la 15^e édition par P. Clairin. In-8° 7 fr. 50
- Darmesteter (J.).** — De conjugatione latini verbi « dare ». In-8°. Au lieu de 1 fr. 50 0 fr. 75
- De la Berge (C.).** — Essai sur le règne de Trajan. Gr. in-8° 12 fr.
- De rebus Byzantinorum ante Constantinum. In-8° 4 fr.
- Desiderata** du corpus inscriptionum latinarum du Musée de Berlin, par E. Desjardins. 5 fascicules in-fol., ornés de 15 pl. gravées, représentant 664 sujets (balles de fronde). Au lieu de 72 fr. 36 fr.

ÉTUDE
SUR LE
GREC DU NOUVEAU TESTAMENT

LE VERBE : Syntaxe des Propositions.

ÉTUDE
SUR LE
GREC DU NOUVEAU TESTAMENT

LE VERBE : Syntaxe des Propositions.

PAR

M. L'ABBÉ JOSEPH VITEAU

ÉLÈVE DIPLÔMÉ DE L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES DE LA SORBONNE
ANCIEN ÉLÈVE DE L'ÉCOLE DES CARMES



UNIV. OF
CALIFORNIA

PARIS
ÉMILE BOUILLON, ÉDITEUR
67, RUE DE RICHELIEU, 67
1893

Tous droits réservés.

THE
UNIVERSITY OF
MICHIGAN LIBRARY

PA847
V5
1893
MAIN

A

M. LE COMTE DE CHAMBRUN

ANCIEN DÉPUTÉ, ANCIEN SÉNATEUR

ET

A LA MÉMOIRE DE LA COMTESSE

MARIE-JEANNE DE CHAMBRUN

221069

70 1941
AMERICAN

ADDITIONS ET CORRECTIONS

N. B. Le texte du N. T. est cité tantôt d'après C. Tischendorf, tantôt d'après Westcott et Hort. — Le texte varie parfois d'une manière importante entre les deux éditions. — L'orthographe varie beaucoup, non seulement d'une édition à l'autre, mais même d'un livre à l'autre dans la même édition. — La ponctuation, et, dans certains cas, l'accentuation varient de même.

Le texte des LXX est cité d'après C. Tischendorf et Nestle. Mais les citations des LXX qui se trouvent dans le N. T. peuvent ne pas s'accorder avec ce texte.

Nous ne relevons pas ces variations.

Page xv, ligne 21, lire *δισκόραξ*.

— XXI — 16 — *κατακέφαλα*.

— LX — 34 — *Νουus*.

— 5 — 47 — *μή*.

— 14 — 22 — *ωστε*.

— 24 — 31 — *λύσιν*.

— 26 — 6 — nous aimerions à écrire.

— — — 18 — *θεόν*; — Et ajouter : L'exemple des LXX (*καί τις ἐγὼ οἰκοδομῶν αὐτῶ οἶκον*;) nous paraît décisif en faveur de la première interprétation.

Page 30-31, sub lit. c, ajouter : LXX, 1 R., XX, 10 : *εἶπε Δαυιδ πρὸς Ἰωναθάν τις ἀπαγγεῖλη μοι ἐὰν ἀποκριθῆ...*

Page 36, n° 76, cf. LXX, *Tobie*, VIII, 12; *Daniel*, III, 15.

— 37 — 19 — employée avec négation.

— 38 — 35 — *μή*.

— 39 — 15 — *δὲ*.

— 43 — 27 — *οὗτος*.

— 49-50, exemple de *ὅτι* de citation et de déclaration en même temps, *J.*, XX, 18.

Page 50 — 12 : cette assimilation est post-classique.

— — — 38, lire *συμμαρτυρῶ*.

— 59 — 26 — *δεικνυμι*.

— 60, n° 124, la proposition est introduite par *ὅταν* (= *πότε*), *L.*, XXI, 7; par *ἐάν* avec l'indicatif, dans les LXX, *Job*, XXII, 3.

Page 61, ligne 4, lire *ὅποτε*.

— 64 — 8 — *εἰσῆλθεν*.

— 76 — 9 — *τις*.

— 92 — 38 — abstraction.

— 100 — 1 — *ὦ*.

— 125 — 27 — subjonctif.

— 134, cf. encore *L.*, XVIII, 29-30, et *Mar.*, X, 29-30; et LXX, *Es*.

ADDITIONS ET CORRECTIONS.

X, 14 : καὶ οὐκ ἔστιν ὁ διαφεύξεται με ἢ ἀντίπη μοι.

Page 148 — 30 — εἶναι.

— 163, n° 270, sub lit. *d*, cf. LXX, 2 Mac., VII, 9 : ἐκ τοῦ παρόντος
ἡμᾶς ζῆν ἀπολύεις.

Page 182, ligne 19, lire : à l'une.

— 201 — 2 — καὶ.

— 205 — 25 — Κούφισον...;

— 214 — 16 — genre» (KOCH, 130, 3, *b*).

— 218 — 33 — δίκαιος.

ÉTUDE
SUR LE
GREC DU NOUVEAU TESTAMENT

LE VERBE : Syntaxe des Propositions.

INTRODUCTION

I

I. — En présentant comme thèse de doctorat ses *Études sur la langue et la grammaire de Tite-Live*, M. Riemann a donné de ce genre de travail une apologie qui ne nous laisse rien à dire et à laquelle nous sommes heureux de renvoyer.

Nous abordons immédiatement les considérations générales qui doivent précéder l'étude spéciale de la syntaxe des propositions dans le grec du N. T.

Nous examinerons rapidement ce qu'est le grec post-classique, et, en particulier, le grec du N. T., auquel le premier sert pour ainsi dire de cadre. Puis, nous déterminerons les limites de notre travail; nous indiquerons pour quelles raisons nous l'avons entrepris, et de quelle manière nous l'avons exécuté.

II

Formation du Grec post-classique.

II. — « Une langue, dit E. A. Sophocles¹, ne change pas instantanément, mais peu à peu, par degrés insensibles; il est donc impossible de fixer le moment précis où un état de la langue a succédé à un autre. Quoique l'attique soit arrivé à son apogée pendant les guerres avec la Perse, le Péloponnèse et la Macé-

1. Cette citation et les suivantes sont extraites de l'introduction mise par E. Sophocles en tête de son *Greek Lexicon*, etc. On peut comparer F.-W.-A. MULLACH, *Grammatik der griec. Vulgarsprache in historischer Entwicklung*; Introduction, 1-33.

doine, il ne faut pas conclure de là que cette apogée ait commencé le lendemain de l'incendie de Sardes et fini le jour de la mort d'Alexandre.

« L'histoire de la langue grecque se divise commodément en six périodes, savoir :

« IV. — La période alexandrine : de l'avènement au trône de Ptolémée Philadelphe (en 283 avant J.-C.) à la réduction de la Grèce en province romaine (146 avant J.-C.).

« V. — La période romaine : de 146 avant notre ère au transfert du siège de l'empire à Constantinople en 330.

« VI. — La période byzantine : de l'an 330 à la prise de Constantinople par les Turcs en 1453. »

La langue de la quatrième et de la cinquième période est le grec post-classique, qui forme la transition entre le grec classique de la troisième et le grec byzantin de la sixième.

« Arrivé au plus haut point de son développement et à son apogée en tant que langue littéraire, l'attique tenait la tête des dialectes grecs... Dès lors, il commence à les dominer et à les refouler... »

Au III^e siècle, le dialecte attique a déjà pénétré chez les Ioniens d'Asie (*C. I. G.*, 3137, 2852, 3045, 3067, 2855, 3069). Au premier siècle avant J.-C., les Béotiens l'ont adopté, comme le montrent clairement les inscriptions (*C. I. G.*, 1570). L'éolien d'Asie et quelques divisions du dorien résistent à ses empiètements jusqu'au second siècle de notre ère (*C. I. G.*, 2176, 2181, 2187, 2189, 2190, 3524; 2060, 1346, 1317, 1124). En Macédoine, la cour royale et les personnes lettrées sont familières avec la langue et la littérature d'Athènes. « Dans la seconde moitié du second siècle de notre ère, l'attique a réussi à supplanter tous les autres dialectes (ARISTID., I, 295). »

« En Égypte et dans la plus grande partie de l'Asie occidentale, le grec n'était pas la langue indigène. Ptolémée, fils de Lagus, premier roi macédonien de l'Égypte, introduisit le dia-

lecte attique dans ce pays. Les Grecs qui s'y établissent suivent l'exemple du roi, de ses officiers et de ses flatteurs. Dès lors, les inscriptions grecques de l'Égypte sont en attique (*C. I. G.*, III). »

« Séleucus et ses successeurs introduisent l'attique en Syrie; Eumène et ses successeurs dans l'intérieur de l'Asie-Mineure. Les deux grands centres de ces royautes macédonniennes d'Asie étaient Antioche et Pergame. (Cf. *JosEP.*, *Antiq.*, XVII, 14, 4; *Bel. Jud.*, II, 14, 4; III, 9, 1. Pour les inscriptions grecques de la Syrie, de l'Assyrie et de la Mésopotamie, voy. *C. I. G.*, III, p. 211 seqq.) » On parlait et on lisait aussi le grec jusque chez les Parthes.

III. *La Langue commune.* — Avant Alexandre, il n'existe que des dialectes grecs; la langue grecque n'existe pas; ce terme ne pourrait être appliqué qu'à l'ensemble des dialectes généralement parlés et parfois écrits des deux côtés de la mer Égée, dans les îles et les colonies grecques. Quatre ou cinq seulement de ces dialectes avaient été employés, dans une certaine mesure, pour des œuvres littéraires. À l'époque de la diffusion de l'hellénisme, l'attique seul servait en prose et en poésie pour les genres les plus variés. Ce fut donc l'attique, comme il vient d'être dit, qui remplaça les autres dialectes.

« A partir du second siècle avant notre ère, les grammairiens lui donnent le nom de langue commune (ἡ κοινή), parfois celui de langue grecque (ἡ Ἑλληνική), pour le distinguer du dialecte attique qui est proprement la langue des auteurs attiques de l'époque classique. Quand ils appliquent par ailleurs l'épithète de κοινή, au dialecte de Pindare par exemple, ce mot reprend son sens ordinaire, et ils veulent dire simplement que ce poète a écrit dans un dialecte mêlé; on peut dire, à bon droit, la même chose de la langue d'Homère et d'Hésiode. »

Pendant les périodes alexandrine et gréco-romaine, mais surtout pendant la seconde, la *langue commune* était plus ou moins parlée et écrite, non seulement dans les pays grecs, d'un dialecte autre que l'attique, mais même chez des races

non grecques, et « dans des provinces singulièrement éloignées : en Espagne et en Mésopotamie, et depuis l'Éthiopie jusqu'à la Sarmatie. C'était une sorte de langue universelle, un moyen de communication internationale. Toute personne qui avait reçu de l'éducation était réputée la savoir... C'est aussi la raison pour laquelle la plupart des écrivains grecs de ce temps ne sont pas natifs de la Grèce propre : quelques-uns même n'étaient pas d'origine grecque. »

Il était impossible que l'attique se répandît ainsi et subît tant de fortunes diverses sans éprouver lui-même des modifications importantes. Quoi qu'il en soit, c'est toujours lui qui forme le fond, la substance de la langue grecque post-classique, universellement employée dans le monde gréco-oriental et gréco-romain.

A la même époque, on voit apparaître l'atticisme et le style asiatique. Le premier est le grec des écrivains qui prétendent ressusciter l'attique classique avec sa pureté première et son antique splendeur. Le second, composé de mots sonores et de périodes harmonieuses, est représenté (dans la littérature) par les déclamations de Dion Chrysostome, d'Himérius, de Thémistius, etc.

IV. *Le grec hellénistique.* — Les Juifs de la Dispersion adoptèrent généralement la langue du pays où ils étaient allés s'établir. Un Juif dont la nouvelle langue se trouvait être le grec était dit *helléniste* ou *hellénisant*. Le grec qu'il parlait a reçu (de Scaliger, dit Winer) le nom de *grec hellénistique*. Nous trouvons ce terme obscur et peu satisfaisant. Pour désigner la langue d'un Juif parlant grec, il semble qu'on doive dire : *langue judéo-grecque, langue grecque hébraïsante, grec hébraïsant*. Chacune de ces trois appellations définirait son objet, et c'est toujours de l'une d'elles que nous nous servirons pour désigner le grec parlé par les Juifs de naissance et altéré dans leur bouche par l'influence de leur langue maternelle.

« Les Juifs d'Alexandrie employaient la *langue commune* de

cette ville, c'est-à-dire le dialecte attique, plus ou moins modifié par les Macédoniens. Mais, comme à leur tour ils lui imprimèrent par leur manière particulière de penser une couleur hébraïsante, leur langue ne se trouvait pas identique à celle de leurs concitoyens grecs.

« L'hébreu des Écritures n'était plus compris des Juifs d'Alexandrie ; il devint nécessaire de les traduire en grec. Suivant Aristée ou plutôt le pseudo-Aristée, Juif hellénisant, le *Pentateuque* fut traduit par soixante-douze savants juifs (six de chaque tribu) sous le règne de Ptolémée Philadelphe. La version de ces soixante-douze traducteurs légendaires est appelée la *Version des Septante* (LXX), *septante* ayant été adopté comme chiffre rond. (Voy. aussi *Aristob.* apud CLÉM. ALEX., I, 893 A ; et apud EUSEB., III, 1097 A ; PHILON, II, 138, 39 ; JOSÉP., *Antiq. Procem.*, 3 ; *Ibid.*, XII, 2, 1 seq. ; et *Apion*, II, 4, p. 472 ; JUSTIN, *Apol.*, I, 31 ; *Thryphon*, 68 ; et *Cohort.*, 13 ; IRÉNÉE, 947 A ; CLÉM. ALEX., I, 889 C ; TERTUL., I, 378 B seq. ; ANAT. LAOD., 213 A ; ÉPIPH., III, 241 C ; 373 seqq.). Les autres livres ont dû être traduits après le règne de Ptolémée Philadelphe, mais antérieurement au premier siècle de notre ère... »

Outre la traduction grecque de l'Ancien Testament, il existe toute une littérature judéo-grecque ayant pour auteurs les Juifs d'Alexandrie¹.

Des Juifs hellénisants d'Alexandrie nous passons à ceux de Palestine¹.

Depuis Alexandre et malgré l'esprit absolument juif du gouvernement des princes asmonéens, l'élément grec et ensuite gréco-romain s'était répandu et implanté dans la Palestine ; il y formait souvent des cités entières telles que Ptolémaïs, Raphia, Césarée, Anthédon, etc. On y parlait naturellement le grec de la *langue commune*.

L'élément juif, qui formait la très grande majorité de la

1. Voy. l'histoire de cette littérature dans E. SCHÜRER, *Geschichte d. jud. Volkes im Zeitalter Jesu Christi*, 2^e édition. Il existe une traduction anglaise de cet ouvrage.

C'est ce même ouvrage de Schürer que nous suivons généralement dans ce que nous allons dire des Juifs de Palestine, de leur langue et de leur littérature.

population dans la Judée, la majorité dans la Galilée, la Pérée et d'autres districts compris sous la désignation générale de Palestine, parlait non pas l'hébreu, mais l'*araméen*. Ce mot vient de *Aram*, « nom qui, dans son sens géographique désigne ce que nous appelons la Syrie. C'est de toutes les langues sémitiques la plus rude et la plus pauvre. On distingue deux branches principales : l'araméen du Nord-Est, que l'on désigne ordinairement sous le nom de *syriaque*; et l'araméen du Sud-Ouest, dialecte des contrées situées au Nord et au Nord-Est de la Palestine », puis, de la Palestine elle-même. « C'est l'araméen de la Bible qui se rapproche le plus de l'hébreu; aussi s'écrit-il avec les caractères ordinaires de l'hébreu, tandis que le syriaque a une écriture particulière¹. » Quand et comment l'araméen succéda-t-il à l'hébreu, nous ne le savons pas d'une manière certaine. Mais il n'a pas été rapporté de Babylone par les exilés; car la littérature juive postérieure à l'exil est écrite presque tout entière en hébreu. C'est par le Nord que l'araméen proprement dit a dû pénétrer graduellement en Palestine². La période de transition de l'hébreu à l'araméen est marquée par les livres canoniques d'Esdras et de Daniel écrits partie en hébreu, partie en araméen. Au temps de Jésus-Christ, l'araméen était la langue généralement parlée en Palestine comme le prouvent les mots araméens rapportés dans le N. T., ἀββᾶ, ἀκελδαμάχ, γαββαθᾶ, γολγοθᾶ, ἰφφαθαί, κορβανᾶς et κορβίν, μαμμωνᾶς, μαρὸν ἄθᾶ, etc.; les noms de personne comme Κηφᾶς, Μάρθα, et les nombreux noms composés avec βαρ; les paroles de Jésus-Christ sur la croix. L'hébreu n'était plus compris du peuple; on lui traduisait en araméen, verset par verset, les passages de l'A. T. qu'on lisait en hébreu au service religieux de la synagogue. Cependant l'hébreu restait la langue sacrée, en usage dans les fonctions liturgiques, et aussi la langue des savants, par exemple des *Scribes* ou *Docteurs de la Loi*.

1. S. PREISWERK, *Grammaire hébraïque*, introduction, 4. — Cf. G. B. WINER, *Grammaire chaldaïque*, introduction.

2. Le dialecte araméen existe encore en Syrie. « Malula est situé dans l'Anti-Liban, à 25 milles environ au Nord-Est de Damas. Nous y trouvons, non sans étonnement, des restes de l'araméen que Jésus-Christ parlait à moins de 150 milles de là. » *Palestine Exploration Fund*, QUARTERLY STATEMENT, 1890, p. 74.

Malgré la résistance opiniâtre du Pharisaïsme, la civilisation hellénique avait réussi à pénétrer dans l'élément juif lui-même, par ses fêtes religieuses, par ses jeux, par ses gymnases et autres institutions, par les arts, par les monnaies, par le commerce et l'industrie, par les relations fréquentes qui s'établissaient nécessairement entre l'élément juif et l'élément hellénique, juxtaposés sur le même territoire et souvent dans la même ville. Au point de vue de la langue, l'influence grecque s'exerça puissamment. Beaucoup de mots grecs (et de mots latins grécisés) passèrent dans l'araméen des Juifs, comme ἡγεμών, στρατιά, ὀψώνιον, συνέδριον, κατήγορος, διαθήκη, ἐπίτροπος, πανδοχείον, κίθαρς, συμφωνία, μονοπώλης, πίναξ, δηνάριον, ἀσσάριον, σουδάριον, γλωσσόκομον, ἰδιώτης, ληστής, etc.; beaucoup de Juifs, Juifs de sang et de religion, portaient des noms grecs.

Cependant, on ne peut conclure de là que la masse du peuple juif fût familière avec le grec. Les basses classes, en Palestine, ne devaient pas savoir cette langue, ou ne la savoir que très peu. Quand saint Paul s'adresse au peuple de Jérusalem (A., XXI, 40; XXII, 2), il le fait τῆ Ἑβραϊδι διαλέκτῳ, sans doute en araméen. Quand Titus, assiégeant Jérusalem, somme les assiégés de se rendre, il leur fait parler en araméen.

Dans les hautes classes, la connaissance du grec devait être largement répandue. Non seulement les communautés grecques entouraient la Palestine presque de tous les côtés, mais elles se rencontraient encore jusque dans l'intérieur de la province (Samarie, Scythopolis, etc.). Les grandes villes juives renfermaient une minorité de Grecs. Les Juifs se trouvaient en contact perpétuel, dans leur propre pays, avec l'élément grec. Cette situation n'a pu durer sans que beaucoup d'entre eux ne se soient familiarisés avec la *langue commune*.

Pour les grandes fêtes religieuses, les étrangers se pressaient à Jérusalem. On y voyait accourir de toutes les parties du monde des milliers de Juifs, Grecs par leur langue et par leur éducation, autant que l'étaient les prosélytes de race grecque qui venaient chaque année à Jérusalem offrir un sacrifice dans le Temple. En outre, beaucoup de Juifs, qui avaient

vécu dans les pays grecs et parlaient grec, revenaient terminer leurs jours à Jérusalem et y possédaient leurs synagogues particulières; ainsi ceux que le N. T. (A., VI, 9, et cf. IX, 20) appelle *Libertini, Cyrénéens, Alexandrins, Ciliciens, Asiatiques*.

Les différents maîtres étrangers de la Palestine y introduisirent bien des éléments hellénisants. Avant et après les Asmonéens, le pays avait eu des magistrats dont l'éducation était grecque, par exemple sous la domination des Ptolémées et des Séleucides, et sous celle des Hérodes; d'ailleurs quelques Asmonéens même favorisèrent la civilisation hellénique. Hérode s'entourait de lettrés grecs; il avait des mercenaires parlant grec; les jeux donnés par lui à Jérusalem y avaient attiré et des concurrents et surtout des spectateurs étrangers grecs ou hellénisants. Sous la domination romaine, les magistrats se servaient exclusivement du grec comme langue ordinaire.

La présence d'éléments grecs aussi nombreux et aussi considérables en Palestine permet de croire que beaucoup de Juifs, dans les classes élevées, savaient le grec. Aussi existe-t-il toute une littérature, due à des Juifs de Palestine, dont la langue est le grec. Citons les lettres du *Deuxième livre des Macchabées*, et la *Guerre juive* de Josèphe, composée en araméen et traduite en grec par l'auteur pour les Juifs de Palestine principalement. Un grand nombre d'inscriptions grecques de Palestine sont rédigées en *langue commune* (C. I. G., III).

Remarquons ici que l'appellation de *οἱ Ἕλληνας* prend parfois un sens spécial dans la langue judéo-grecque, pendant les périodes alexandrine et gréco-romaine. Dans la bouche des Juifs d'Alexandrie et de Palestine, ce nom signifie : *païens, Gentils, idolâtres*. La diffusion du polythéisme grec suivait celle de la civilisation hellénique; les populations grecques de langue au milieu desquelles vivaient les Juifs d'Alexandrie et de Palestine étaient en même temps grecques de religion, en général. Il est inutile de donner des preuves de ce fait pour Alexandrie. En Palestine, les monnaies de Raphia portent l'image d'Apollon et d'Artémis, tandis que celles d'Anthédon

portent l'image d'Astarté. A Gaza s'élèvent les temples de Hélios, d'Aphrodite, d'Apollon, de Perséphone, d'Hécate, etc., et un Héroon ; il existait déjà un temple d'Apollon quand Alexandre Jannée détruisit la ville. Ascalon adorait Aphrodite οὐρανίη et Asclépios λεοντοῦχος. Hérode avait fait élever des temples en l'honneur d'Auguste et de Rome dans un grand nombre de villes, par exemple à Samarie, Panias et Césarée. Zeus était la divinité principale de Ptolémaïs, etc. — L'appellation de οἱ Ἑλληνας, *les idolâtres*, passe ensuite dans le grec du N. T. et dans celui des Pères de l'Église.

V. *Le grec du Nouveau Testament*. — C'est en Palestine et en Asie-Mineure que s'est formé le grec du Nouveau Testament. « Les auteurs du N. T. étaient des Juifs hellénisants. Ils ont employé la langue commune telle que la parlaient les Juifs qui n'avaient reçu qu'une instruction médiocre. Comme un abîme séparait la doctrine des Apôtres de la religion grecque, les écrivains du N. T. furent souvent obligés de donner de nouveaux sens aux anciens mots et aux anciennes expressions. Leur diction, d'ailleurs, reposait en quelque sorte sur celle des LXX...¹ » Le grec du N. T. n'est qu'une variété de la langue grecque hébraïsante ; voy. plus loin XVI.

VI. « *Le grec ecclésiastique (ou chrétien)*. — Les écrivains chrétiens subissent tous, plus ou moins, l'influence des LXX et du N. T. ; ils emploient la langue commune de leur temps et de leur pays. A quelques exceptions près, leur style est moins soigné que celui de la majorité de leurs contemporains non chrétiens. Le vocabulaire chrétien s'enrichit sans cesse jusqu'à une date assez récente ; cependant la plus grande partie des termes théologiques étaient déjà en usage avant la fin du v^e siècle. »

VII. *Le grec byzantin*. — Quand Constantin transféra le siège de l'Empire à Byzance, cette ville prit le nom de *Nou-*

1. E. SOPHOCLES, *loc. cit.*

velle Rome et de *Constantinople*. Les Grecs commencèrent alors à perdre le sentiment de leur nationalité; on les appelait *Romains*, parfois *Romains de l'Est*, pour les distinguer des *Romains occidentaux* ou véritables Romains.

« Malgré les changements qu'elle subit, la langue grecque conserva son caractère original jusqu'au vi^e siècle; c'était toujours, à proprement parler, l'*ancien grec*; mais elle employait beaucoup de mots et de tours qu'évitaient en général les bons écrivains, comme saint Jean Chrysostome.... »

« Du commencement du vii^e siècle à la fin du xi^e, la langue perdit *beaucoup* de son caractère original, par suite de l'ignorance générale de ceux qui la parlaient et de l'introduction d'éléments étrangers. Les flexions grammaticales restaient pour la plupart celles de l'attique; mais une foule de mots nouveaux, d'expressions nouvelles, de sens nouveaux donnés aux mots anciens, envahissaient chaque jour la langue. La syntaxe, de son côté, subissait des changements importants¹. »

Il faut distinguer soigneusement dans le grec byzantin la langue parlée ou familière de la langue littéraire. Jusqu'au vi^e siècle, les deux langues ne diffèrent pas essentiellement l'une de l'autre. Du vii^e au xi^e siècle, la langue parlée, très corrompue, s'écarte beaucoup de la langue littéraire. C'est la première qui sert de lien entre le grec ancien, qui avait persisté tant bien que mal jusqu'au vi^e siècle, et le grec moderne, seul employé et compris par la masse à partir du xii^e siècle. (Voy. d'ailleurs SOPHOCLES et MULLACH, *opp. citt.*)

VIII. Nous résumons ce qui précède :

1° A partir d'Alexandre, le dialecte attique se répand, en se modifiant, dans tous les pays où pénètre la civilisation hellénique; il devient la *langue commune*, ou *grec post-classique*, employé dans le monde gréco-oriental et gréco-romain, pendant les périodes alexandrine et gréco-romaine, et même au commencement de la période byzantine.

1. E. SOPHOCLES, *loc. cit.*

Nous distinguons la *langue littéraire* et la *langue parlée* ou *familière*.

2° La *langue commune*, influencée par l'araméen, l'hébreu et le grec hébraïsant des LXX, forme la *langue judéo-grecque* ou *grec hébraïsant*, employée par les Juifs hellénistes de la Palestine et de la Dispersion. Elle devient ensuite le *grec judéo-chrétien*.

Nous distinguons de même la *langue littéraire*, et la *langue parlée* ou *familière*.

3° Du grec post-classique parlé, mêlé de grec judéo-chrétien, provient la langue byzantine parlée, à côté de laquelle existe la langue byzantine littéraire. De la première est sorti le *grec moderne*. On voit que celui-ci, par ses origines les plus reculées, plonge jusque dans le grec post-classique des périodes alexandrine et gréco-romaine. (Voy. 285, et la note.)

III

Nature du grec post-classique et du grec hébraïsant¹.

Le grec post-classique.

IX. — La *langue commune* est le grec que nous avons appelé *post-classique*; il succède au dialecte attique classique qui lui sert de base et en forme le fond. C'est au grec post-classique seul que l'on devrait appliquer le nom de *langue grecque*, c'est-à-dire de langue unique parlée par tous les Grecs indistinctement, par opposition aux divers dialectes employés auparavant par les diverses races helléniques.

Pendant les périodes alexandrine et gréco-romaine, le grec post-classique forme une langue internationale et universelle. Internationale : elle est en usage chez des peuples très diffé-

1. Nous empruntons une partie de ce qui suit à Sophocles, Hatch, et Simcox, dont les ouvrages sont cités à la fin de cette introduction.

rents et très éloignés les uns des autres, qui peuvent même n'être pas de race grecque. Universelle : elle s'étend à tout le monde gréco-oriental et gréco-romain ; elle sert à tous, lettrés ou non ; et à tout : littérature, science, arts, politique, commerce, affaires, conversation.

Le grec post-classique se divise en langue *littéraire* et en langue *parlée* ou *familière* ; la première, plus pure, plus châtiée, plus voisine du grec classique ; la seconde, plus négligée, plus mêlée, mais plus originale et mieux caractérisée par ses particularités.

Les caractères généraux du grec post-classique sont : la négligence des nuances et des finesses de la pensée et de l'expression ; une tendance continuelle à la simplicité et à la clarté. Le grec devenant la langue universelle des affaires et de la propagande des idées, la clarté et la simplicité en sont les deux qualités les plus nécessaires. D'un autre côté, le grec post-classique est parlé par des peuples différents dans des pays très éloignés, au lieu d'être cantonné, comme l'attique, dans un coin de la Grèce. L'influence des rhéteurs et de leurs élèves ne peut s'exercer sur lui d'une manière dominante, comme elle l'a fait à Athènes sur le dialecte attique pendant la période classique. Rien n'est donc venu contrarier la tendance de la langue à dépouiller son caractère littéraire, synthétique et périodique, pour devenir familière, analytique et simple.

En devenant la langue universelle, le dialecte attique eut la gloire de refouler les dialectes rivaux dans quelques districts plus retirés, presque inaccessibles à son influence, et enfin la gloire de les supplanter entièrement. Mais il paya chèrement sa victoire. Ce qu'il gagnait en étendue, il le perdait en qualité. En passant par la bouche de tout le monde, il s'altérait et se détériorait, et à mesure qu'il s'éloignait de sa source, sa pureté originelle s'affaiblissait.

De plus, cette langue universelle est en même temps une langue vivante ; une langue vivante subit par là-même un perpétuel changement par suite des influences qui agissent incessamment sur elle, soit du dedans, soit du dehors.

A) Il existe dans toute langue vivante des causes intérieures qui dans le cours du temps produisent chez elle une évolution continue. Leur action sur le grec post-classique se révèle principalement par les phénomènes suivants :

1° La prononciation et l'orthographe de certains mots subissent des changements. Il se forme une foule de dérivés et de composés nouveaux sous l'influence des idées latentes du langage; de nouveaux substantifs se forment des verbes; de nouveaux verbes se forment des substantifs, etc. Les formes des mots tendent à s'assimiler, à s'abrégier, à s'allonger. Certains mots, rares auparavant, deviennent fréquents, tandis que d'autres tendent à disparaître. Les mots et les expressions *poétiques* viennent enrichir la langue de la prose. Les formes *intensives* des mots perdent leur force et ont besoin d'être *intensifiées* de nouveau. Les formes grammaticales, les flexions nominales et verbales tendent à s'assimiler lorsqu'elles présentent quelque chose d'analogue ou de semblable, au moins en apparence; elles tendent à l'unité et à l'uniformité, etc.

— Exemples :

On dit 'Ιούλις = 'Ιούλιος, Φιλημάτιν = Φιλημάτιον, 'Αρτεμῶι = 'Αρτεμῶ — 'Αθάσκαντος, ἀθασκάντως, δίσκοραξ sont des composés et des dérivés nouveaux. — On dit : ἀγάπησις, ἀγάπημα, ἀγαπησμός et ἀγάπη; la première forme est peu classique; les trois autres ne le sont pas du tout. — ἀγαλλιῶ succède à ἀγάλλομαι, et ἀλήθω à ἀλῶ. — δπως cède la place à ἴνα, du moins dans le grec familier. On dit συντηρεῖν pour τηρεῖν, προαιρεῖσθαι pour αἰρεῖσθαι, διακατέχειν pour κατέχειν, προσαναφέρειν pour ἀναφέρειν. — On dit εἶπα, ἦλθα comme ἔλυσα; ἐόρακαν, ἐλήλυθαν, comme ἔδωκαν et ἔλυσαν. — La forme en -τωσαν devient dominante à l'impératif. Etc.

2° Certains termes qui avaient un sens général en prennent un spécial; pour d'autres, l'inverse se produit. Certains composés prennent une signification particulière qui ne correspond plus à leurs éléments composants. D'anciens sens se perdent, et de nouveaux sens s'attachent aux anciens mots. Les mots et les expressions qui avaient un sens métaphorique perdent leur force première, et le sens originel de la métaphore est oublié. Etc. — Exemples :

ἀδασανίστως devrait signifier *sans employer la question*; il prend le sens de *sans peine, facilement*. — ἐπιτιμία ne signifie plus *droit de cité*, mais *pénalité* en général. — ἐπισκιάζειν ne signifie pas toujours *couvrir d'ombre*, comme le fait un nuage, mais aussi simplement *s'étendre sur* (L., I. 35 : καὶ δύναμις Ὑψίστου ἐπισκιάσει σοι). — παρακαλεῖν prend le sens particulier de *consoler*. — προαιρεῖσθαι ne dit pas plus que αἰρεῖσθαι, ni διακατέχειν que κατέχειν. Etc.

3° De nouveaux rapports sont établis entre un mot et son complément et produisent de nouvelles constructions. La force du cas s'affaiblit, et le sens casuel a besoin d'être marqué plus clairement par une préposition. Avec les mots composés, la construction du complément change, parce que, la valeur de chacun des éléments composants étant oubliée, le mot composé est considéré comme un mot simple. Les constructions analogues ou équivalentes influent les unes sur les autres et amènent des changements dans l'emploi des particules qui les introduisent, dans celui des modes, dans les rapports des propositions entre elles. Certaines constructions tendent à disparaître, tandis que d'autres deviennent envahissantes. Etc. — Exemples :

καταδικάζειν, καταβραβεύειν prennent l'accusatif de la personne, sans qu'il soit tenu aucun compte de κατά. — On dit : ἀγανακτεῖν κατά τινος. — L'optatif oblique disparaît de la langue familière. — Les verbes signifiant *croire*, ainsi que φημί, prennent la particule ὅτι comme les verbes signifiant *déclarer*. — La proposition finale avec ἵνα empiète considérablement sur les autres propositions, surtout dans la langue familière. — La particule ἄν devient particule de répétition indéterminée, même pour le passé et le présent, et on pourra la rencontrer jointe aux temps passés et présent de l'indicatif, etc.

B) Les causes extérieures qui agissent sur une langue vivante varient suivant les temps et les lieux. Voici quelques-unes de celles qui ont exercé leur action sur le grec post-classique :

1° De nouvelles idées philosophiques, théologiques, scientifiques, etc., naissent sans cesse au sein d'une race d'aussi

grande activité intellectuelle que l'était la race grecque. Les guerres, les conquêtes, les révolutions, le développement naturel de la civilisation changent les conditions de la vie privée, sociale, politique. Les relations internationales, plus fréquentes, plus faciles et plus variées amènent un échange d'idées de toute espèce, etc.

2° La nature physique et les conditions de la vie varient avec chaque pays et se reflètent dans la langue; de là de nouvelles idées, de nouvelles métaphores, et par suite de nouvelles expressions, qui contribuent à altérer la couleur originelle de l'attique.

3° Les orateurs, les écrivains, tous les hommes lettrés, élevés dans un pays parlant un dialecte grec différent de l'attique, et surtout parlant une langue non grecque, « tenaient naturellement à mélanger leur grec de tours tirés de leur idiôme local; ils évitaient en même temps tout ce qui leur semblait devoir embarrasser un auditeur ou un lecteur peu familier avec les finesses du dialecte attique¹ ». Ce qui contribue à faire disparaître de la *langue commune* les atticismes de la langue littéraire, les atticismes de pensée et d'expression.

4° Déjà, à la fin de la période classique, se manifestait une certaine tendance à modifier l'orthographe, la prononciation, la forme et le sens des mots; et nous avons vu, en étudiant les causes intérieures, quels avaient été les effets de cette tendance; elle s'accroît avec la distance et s'exerce en toute liberté loin de l'Attique.

5° En s'établissant chez des races grecques parlant des dialectes différents, le dialecte attique se charge de termes et d'expressions pris dans ces dialectes qui le marquent de leur empreinte avant de disparaître.

6° Quoique ce fût le même attique qui fut écrit et parlé partout, cet attique pouvait prendre dans chaque pays qui l'adoptait quelques particularités locales. Ce fait se produisit même

1. SOPHOCLES, *loc. cit.*

au sein de communautés purement grecques, comme celle d'Alexandrie. Le grec de cette ville — nous parlons de celui des Hellènes et non de celui des Juifs — possède des formes particulières, qui n'ont été apportées ni de la Grèce ni de la Macédoine par les conquérants ou les colons, et qui sont nées à Alexandrie.

7^o Enfin une des causes extérieures les plus puissantes a été le contact du grec avec les langues étrangères.

Il existait d'ailleurs une raison d'un ordre tout différent, pour que le grec post-classique se modifiât suivant les temps et les lieux sous l'influence des causes extérieures que nous venons d'énumérer : c'est qu'il était parlé par la majorité, nécessairement peu ou point lettrée et insouciante de la pureté de la langue, tandis que les lettrés, capables de la lui conserver, ne formaient qu'une minorité impuissante, noyée au milieu de la masse.

Voici maintenant quelques exemples :

ἀπάθεια et ἀπαθής prennent un sens spécial dans la philosophie stoïcienne. — τὰ φυσικά désigne la science physique de la nature, nos sciences physiques et naturelles. — πατρωνυμικός est un terme technique des grammairiens et des rhéteurs. — ἀκαταστασία désigne l'état d'instabilité politique et de révolution où s'agite le monde grec après Alexandre. — πατριώτης prend la valeur de πολίτης. — συνεθίσις devient la conscience morale. — Les mots σταυρός et ἀκολουθεῖν ont pris dans le grec biblique un sens moral et spirituel absolument nouveau. — πράκτωρ avait primitivement le sens général d'exécuteur d'une œuvre ; à Athènes, il prenait celui de *collecteur d'impôts*, et chez les poètes celui de *vengeur* ; il prend maintenant le sens d'*exécuteur d'une sentence judiciaire*, de *geôlier*. — ὑποζύγιον désignait une bête de somme, en général ; en Palestine ce mot désigne l'âne. — ἐκκλησία s'appliquait à l'assemblée des citoyens dans une cité grecque ; il s'applique maintenant aux comices romains, et enfin à la communauté chrétienne assemblée pour le service religieux. — δόγμα, *maxime de philosophie*, devient un *sénatus-consulte*, un *décret impérial*, une *décision souveraine* de l'autorité ecclésiastique, c'est-à-dire un dogme.

On trouve les formes τεσσεράκοντα, μαχαίρη, τῷ νικούντι, παραδοῖ, qui sont ioniennes; les formes κερέα, ἐξέφνης avec changement d'orthographe et sans doute modification légère de la prononciation. — A Alexandrie, on dit : ἐραυνάω, ἔφαγαν, ἔλαβαν, εἵχσαν, ἐλάβσαν, θώρακαν, νύκταν. — On lit sur les inscriptions : ἄνδραν, γυναῖκαν, θυγατέραν, ἐνίκωσαν; et au subjonctif : ἄγει, νέμει, φέρει, etc. Voy. d'ailleurs SOPHOCLES (ouv. cit.) dans ses *Grammatical observations*, et aussi P. VIERECK, p. 74 de l'ouvrage que nous citerons plus loin.

Les métaphores propres à la langue attique, prises des tribunaux, des assemblées politiques, des gymnases, de la marine et de la navigation, sont plus ou moins abandonnées dans les pays où la vie privée et sociale est tout autre, et la nature toute différente. Par exemple, chez les Juifs hellénisants de Palestine, la vie morale est conçue comme un chemin à suivre et comme un voyage à faire; ἐπορεύθη ἐν ὁδῷ τοῦ πατρὸς αὐτοῦ (disent les LXX). Se convertir, changer de vie morale et religieuse, c'est changer la direction de sa route, ἐπιστρέφεισθαι. Les difficultés de la vie morale sont les difficultés et les dangers du chemin, σκάνδαλα, προσκόμματα, παγίδες, βόθροι. Les peines de la vie sont des fardeaux qu'on porte, φορτία (et cf. N. T., *Matth.*, XXII, 4 : δεσμεύουσιν δὲ φορτία βαρέα καὶ ἐπιτιθέασιν ἐπὶ τοὺς ὤμους κτλ.)

Le contact avec les langues étrangères introduit dans le grec post-classique des éléments étrangers qui se classent ainsi :

Élément perse. — Il est représenté par des mots tels que γάζα, ἀγγαρεύειν¹.

Élément hébreu. — Il comprend les mots hébreux soit invariables, soit légèrement modifiés; et les hébraïsmes : ainsi πάσχα, κορβανᾶς, ποιήσω σε εἰς ἔθνος μέγα.

Élément arabe. — On n'en trouve de traces que dans la langue byzantine.

Il en est de même des éléments teutonique, hunnique et slave.

1. Le mot μάγος (déjà dans Hérodote) que l'on croyait d'origine indo-européenne est plutôt d'origine babylonienne (accadienne); voy. P. SCHANZ, *Commentar über d. Evangelium d. heil. Matthäus*, au supplément.

Élément celtique. — Quelques mots ont pénétré dans le grec par le latin ; ainsi $\rho\acute{\epsilon}\delta\eta$, *Apoc.*, XVIII, 13.

Élément latin. — « Le latin, dit Sophocles (*loc. cit.*), était la langue officielle de l'Empire. On parlait au juge en latin ; la sentence se prononçait en latin, non seulement à Rome, mais encore dans tous les pays conquis. Après sa réduction en province romaine, la Grèce ne fit pas exception à cette règle. Un Grec avait besoin d'un interprète pour parler à un magistrat romain. Un fonctionnaire public qui aurait ignoré le latin se serait exposé à être révoqué et même privé de la liberté. (PLUTARQ., II, 1010 D ; VAL.-MAX., II, 2, 2 ; SUÉT., *Claud.*, 16, et *Tiber.*, 71 ; DION CAS., LX, 8, 3 ; LX, 17, 4 ; LVII, 15, 3 ; J. SYD., 177, 261, 220 ; cf. ARRIEN, *Perip. Eux.*, 43, 52 ; PHILOSTR., 221.) »

« La langue du peuple conquis subit toujours, plus ou moins, l'influence de la langue des conquérants. Durant les époques romaine et byzantine, un certain nombre de mots et de tours se glissèrent du latin dans la langue grecque...

« Les latinismes peuvent se diviser en quatre classes : 1° Les mots latins qui ont pris la flexion et l'accent grecs : $\kappa\epsilon\nu\tau\omicron\upsilon\rho\acute{\iota}\omega\nu$, etc. — 2° Les mots latins légèrement modifiés : $\lambda\acute{\epsilon}\nu\tau\iota\omicron\nu$, etc. — 3° Les mots formés d'un radical grec et d'une terminaison latine transcrite en grec : $\acute{\alpha}\pi\omicron\theta\eta\kappa\acute{\alpha}\rho\iota\omicron\varsigma$. — 4° Les idiotismes, comme $\tau\omicron$ $\acute{\iota}\kappa\alpha\nu\acute{\omicron}\nu$ $\lambda\alpha\beta\acute{\epsilon}\acute{\iota}\nu$ $\omicron\upsilon$ $\pi\omicron\iota\eta\sigma\alpha\iota$, $\delta\omicron\varsigma$ $\acute{\epsilon}\rho\gamma\alpha\sigma\iota\alpha\nu$. »

Telles sont les principales causes qui en agissant du dedans et du dehors ont modifié le dialecte attique devenu le grec post-classique.

X. — Nous avons distingué soigneusement le grec littéraire du grec parlé ou familier. Mais il faut se souvenir qu'à toutes les époques de la langue « le grand maître de grec fut toujours le peuple. La langue de l'orateur qui le conseillait, de l'auteur dramatique qui le divertissait, différait bien de celle du peuple qui les écoutait, au moins de celle de la majorité du peuple ; mais c'était en qualité qu'elle différait et non pas en nature (PLATON, *Alcib.*, I, 110 E)¹. »

Comme exemple de grec négligé et plutôt populaire, et de grec plus soigné, tel que pouvait l'écrire un Athénien qui sa-

1. SOPHOCLES (*loc. cit.*)

vait suffisamment sa langue sans être un lettré et encore moins un littérateur, nous citerons les deux rédactions d'une même inscription trouvées près du cap Sunium et datant du commencement de l'Empire ; nous les tirons du *C. I. A.*, III, pars I, 73 et 74.

N° 73.

Ξάνθος Λύκιος καθειδρούσατο
 ἱερὸν τοῦ Μηνὸς Τυράννου, αἰρετί-
 σαντος τοῦ θεοῦ, ἐπ' ἀγαθῇ τύχῃ·
 καὶ μηθένα ἀκάθαρτον προσάγειν·
 καθαρῖσζέστω δὲ ἀπὸ σκόρδων καὶ
 χοιρέων· καὶ μηθένα θυσιάσζειν
 ἄνεο τοῦ καθειδρουσαμένου· ἔαν δέ
 τις βιάσῃται, ἀπρόσδεκτος ἢ θυσία
 παρὰ τοῦ θεοῦ· παρέχειν δὲ καὶ τῶι
 θεῶι τὸ καθήκον, δεξιὸν σκέλος καὶ
 δόραν καὶ ἔλαιον ἐπὶ βωμὸν καὶ λύ-
 χον καὶ σπονδῆν· καὶ ἀπὸ νεκροῦ
 καθαρῖσζεσται δεκαταίαν, ἀπὸ γυναι-
 κέων ἑβδομαίαν — ἀνδρόφονον μηδὲ
 περὶ τὸν τόπον — ἀπὸ δὲ φθορᾶς
 τετραχκοστίαν, ἀπὸ δὲ γυναικὸς
 λουσαίμενοι κατακέφαλα αὐθήμερί·
 εὐίλατος γένοιτο ὁ θεὸς τοῖς θερα-
 πεύουσιν ἀπλῆ τῆ ψυχῆ· ἔαν δέ
 τινα ἀνθρώπινα πάσχη ἢ ἀσθενήσῃ
 ἢ ἀποδημήσῃ, θεραπευέ[τω τὸν]
 θε[ὸν] ὡς ἂν αὐτὸς παραδοῖ· ὅς ἂν
 δὲ πολυπραγμονήσῃ ἢ περιεργάσῃ-
 ται ἁμαρτίαν, ὀφειλέτω Μηνὶ Τυ-
 ράννω — ἦν οὐκ ἐξειλάσεται —
 διδότη κεφαλῆ[ν] καὶ πόδας [καὶ]
 στηθύνιον.

N° 74.

Ξάνθος Λύκιος Γαίου Ὀρβίου
 καθειδρούσατο ἱερὸν τοῦ Μηνὸς Τυ-
 ράννου, αἰρετίσαντος τοῦ θεοῦ, ἐπ'
 ἀγαθῇ τύχῃ· καὶ [μηθένα] ἀκάθα-
 ρτον προσάγειν· καθαρῖσζέστω δὲ ἀπὸ
 σκόρδων κα[ὶ χοιρέων] καὶ γυναικὸς·
 λουσαίμενος δὲ κατακέφαλα αὐθήμε-
 ρον εἰσ[πορεύ]εσθαι· καὶ ἐκ τῶν
 γυναικέων διὰ ἑπτὰ ἡμερῶν λουσα-
 μένην κ[ατά]κέφαλα εἰσπορεύεσθαι
 αὐθήμερον, καὶ ἀπὸ νεκροῦ διὰ ἡμε-
 ρῶν δέκα καὶ ἀπὸ φθορᾶς ἡμερῶν
 τετταράκοντα· καὶ μηθένα θυσιάζειν
 ἄνε[υ] καθειδρουσαμένου τὸ ἱερὸν·
 ἔαν δέ τις βιάσῃται, ἀπρόσδεκτος
 ἢ θυσία παρὰ τοῦ θεοῦ· παρέχειν δὲ
 καὶ τῶι θεῶι τὸ καθήκον, δεξιὸν
 σκέλος καὶ δόραν καὶ κεφαλῆν καὶ
 πόδας καὶ στηθύνιον καὶ ἔλαιον ἐπὶ
 βωμὸν καὶ λύχον καὶ σχίζας καὶ
 σπονδῆν· καὶ εὐίλατος γένοιτο ὁ θεὸς
 τοῖς θεραπεύουσιν ἀπλῆ τῆ ψυχῆ·
 ἔαν δέ τινα ἀνθρώπινα πάσχη ἢ
 ἀσθενήσῃ ἢ ἀποδημήσῃ που, μηθένα
 ἀνθρώπων ἐξουσίαν ἔχειν ἔαν μὴ ὡς
 ἂν αὐτὸς παραδοῖ· ὅς ἂν δὲ πολυ-
 πραγμονήσῃ τὰ τοῦ θεοῦ ἢ περιερ-
 γάσῃται ἁμαρτίαν, ὀφειλέτω Μηνὶ
 Τυράννω, ἦν οὐ μὴ δύνηται ἐξειλά-
 σασθαι : ὁ δὲ θυσιάζων τῆ ἑβδόμῃ
 τὰ καθήκοντα πάντα ποιείτω τῶι
 θεῶι κτλ.

Voici une partie du commentaire du *Corpus* sur l'inscription du n° 73 :

« ... Quæ negligentia imprimis causa fuisse videtur cur Xanthus, homo rudis et indoctus, cum primum hunc titulum composuisset, sed postea ipse eum et res negligentissime dispositas et sermonem vitiiis scatentem habere intellexisset, postea eadem emendatiora melioremque in ordinem digesta fortasse ab homine Atheniensi transcribenda curaret (nr. 74). Nam complura quæ hic aut corrupta aut certe ab dialecto attica vel maxime abhorrentia habemus illic correctæ sunt (nr. 73 ἀθειμερί, nr. 74 ἀθήμερον — nr. 73 καθειδρούσατο, καθειδρουσαμένου, nr. 74 eadem formæ per υ scriptæ, — nr. 73 καθαρύσειν, θυσιάσειν, nr. 74 eadem simplici ζ). Memorabilis est forma ἄνεο pro ἄνευ distincte scripta in lapide. Quæ diphtongi forma, quum Ionum Asianorum præcipue propria sit (Waddington *ad Lebas. Inscrip. Asiæ*, nr. 186), indicat titulum non ab homine Atheniensi sed peregrino compositum esse¹. Μὴν Τύραννος colebatur fere in omnibus Phrygiæ, Lydiæ, Pisidiæ urbibus, ut nummi demonstrant ætate imperatorum cusi (cf. Waddington *ad Lebasii insc.*, p. 215 ad nr. 668). Extra harum regionum fines Trapezus Ponti, Syllium Pamphyliae, Nysa et Aphrodisias Cariæ a Waddingtone commemorantur quibus in urbibus illa religio obtinuerit. At ex titulis a Xantho positiss haud scio an colligere liceat etiam a Lycia Xanthi patria ea sacra non aliena fuisse. »

Le grec hébraïsant.

XI. — La langue *judéo-grecque* ou *grec hébraïsant* est le grec post-classique, modifié dans sa couleur générale par l'hébreu et l'araméen, et mélangé d'hébraïsmes et d'aramaïsmes. De plus, c'est le grec post-classique parlé, et non le grec post-classique littéraire, qui la constitue essentiellement. Elle n'est donc qu'une branche du grec post-classique.

Les œuvres de la littérature judéo-grecque se divisent en deux catégories :

Les unes sont dues à des Juifs lettrés, tels que Josèphe et Philon. Ces auteurs affectent d'écrire le grec avec pureté ; ils réussissent le plus souvent, particulièrement Josèphe, à éliminer de leurs œuvres l'élément hébraïsant. La langue dont ils se servent est la langue judéo-grecque littéraire, c'est-à-dire le grec post-classique littéraire écrit par des Juifs lettrés.

Les autres sont dues à des Juifs illettrés ou peu lettrés ; ce

1. Le numéro 73 présente aussi la forme ionienne παραδοῖ corrigée (à tort, croyons-nous) par le *Corpus* en παραδῶ; elle se rencontre plusieurs fois dans le N. T.

sont elles qui nous offrent la véritable langue judéo-grecque, la langue judéo-grecque *parlée* ou *familière*, caractérisée par sa couleur hébraïsante et ses hébraïsmes. Elle était la langue ordinaire des Juifs hellénisants de la Palestine et d'Alexandrie, et, plus ou moins, des Juifs hellénisants de toute la Dispersion. C'est la langue des LXX, considérée d'une manière générale.

Les Juifs hellénisants se trouvaient habiter dans des contrées très différentes et très éloignées les unes des autres. On pourrait croire que la langue judéo-grecque fût aussi très différente, suivant le pays où elle était parlée. Mais cette langue, dont l'élément grec était exclusivement la *langue commune*, se forma surtout sous l'influence de la version des LXX, partout en usage chez les Juifs hellénisants. L'influence unique de la langue de ce livre dut produire l'unité dans la langue judéo-grecque.

En même temps, plus les Juifs hellénisants avaient de rapports avec les Grecs, plus la langue judéo-grecque allait s'adoucir, et perdait de l'étrangeté et de la rudesse du grec des LXX; plus aussi les Grecs, de leur côté, pouvaient se familiariser avec la manière de penser hébraïque.

Enfin, les auteurs lettrés de la période post-classique, et les écrivains juifs lettrés dont nous venons de parler, travaillent tous à se rapprocher de la langue classique et littéraire; et, comme ils sont familiers avec elle, elle exerce son influence sur eux, fût-ce à leur insu. Au contraire, les écrivains judéo-grecs, non lettrés ou peu lettrés, écrivent la langue communément employée de leur temps, autour d'eux, sans imitation et sans réminiscence de la langue littéraire. Ce sont donc ces derniers qui reproduiront le mieux dans leurs écrits les particularités du grec post-classique parlé ou familier.

Sur la nature de l'élément hébraïque de la langue judéo-grecque, voy. XVI.

IV

La Langue du Nouveau Testament.

XII. — Nous entendons par *Nouveau Testament* le recueil des livres sacrés du christianisme. Nous acceptons comme livres du N. T. tous ceux que nous offre la tradition manuscrite, tels qu'ils nous sont donnés dans les éditions critiques, au point de vue philologique, par exemple dans celles de Tischendorf, et de Westcott et Hort ; nous suivons constamment et exclusivement dans notre travail le texte de ces deux éditions.

Pour la commodité du langage, nous laissons (provisoirement) à saint Paul la *Lettre aux Hébreux* ; tout ce que nous dirons de la langue et de la grammaire de cet auteur sans y joindre de restriction s'appliquera donc à cette *Lettre*.

Enfin nous admettons que le Nouveau Testament tout entier, même le premier Évangile, a été composé en grec¹.

Caractères généraux de la Langue du Nouveau Testament.

XIII. — La lecture du N. T. suffit pour montrer que le grec de ce livre appartient à la période post-classique de la langue grecque, et qu'il se rattache à ce que nous avons appelé le grec hébraïsant.

1° La langue de ce livre n'est ni le grec littéraire ni le grec populaire ou vulgaire, mais le grec parlé ou familier.

Le grec littéraire apparaît dans les œuvres des lettrés, et surtout des littérateurs de profession, tels que Denys d'Halicarnasse, Dion Chrysostome, Lucien, Plutarque, Josèphe, etc.

1. Il importe peu pour notre travail que le premier Évangile ait été composé en araméen et que nous n'en ayons que la traduction grecque ; cette traduction serait toujours un monument du grec judéo-chrétien, et sa langue serait nécessairement la même que celle des autres livres du N. T. Personnellement, nous croyons que le premier Évangile a été composé en grec et non en araméen.

Ces écrivains ont étudié les bons auteurs grecs ; ils se sont formés à l'art d'écrire par les leçons de leurs maîtres et par des exercices scolaires ; enfin, ils ont l'inquiétude constante de bien écrire.

Les hommes du peuple, sans instruction, sans éducation littéraire, parlent le grec populaire qu'ils ont appris, dans leur enfance, de leurs parents et de leur entourage. Ce grec est nécessairement mauvais, incorrect et corrompu. Ni la lecture des auteurs classiques, ni les enseignements d'un maître, ni le commerce des hommes instruits et lettrés ne sont venus le corriger, l'épurer et l'améliorer.

La langue *parlée* ou *familière* tient le milieu entre ces deux extrêmes ; elle n'est ni la langue littéraire des orateurs, des historiens, des littérateurs de profession, ni la langue corrompue et incorrecte du peuple¹.

« Il ne faut pas confondre avec les constructions *populaires* les constructions propres au langage *familier*. Lorsqu'on écrit, on emprunte, en général, la plupart des constructions grammaticales dont on se sert à la langue qu'on parle soi-même et qu'on entend parler autour de soi ; mais il y a des façons de s'exprimer qu'on emploie en parlant et qu'on n'emploierait peut-être pas dans un ouvrage écrit... Tout écrivain fait donc un choix parmi les constructions comme parmi les mots que lui offre la langue parlée ; ce choix peut être plus ou moins sévère. Or on a remarqué que certains auteurs, Cornélius Népos, Salluste, T. Live, emploient sans scrupule dans leurs ouvrages des tours grammaticaux qui étaient sans doute en usage dans la langue *parlée* de leur temps par la bonne société, mais que Cicéron, plus soigneux de la pureté de son style, semble avoir évités dans ses œuvres littéraires. Ainsi, lorsqu'une construction qui se trouve chez Salluste, T. Live ou Cornélius Népos, ne se rencontre pas chez César et n'a pas été admise non plus par Cicéron, dans ses discours ou ses traités, mais se trouve dans

1. Nous opposons ici (et dans tout notre travail) la langue *parlée* ou *familière* à la langue *littéraire* proprement dite. La langue *parlée* s'écrivait aussi, mais en demeurant ce qu'elle était et sans s'élever au rang de langue *littéraire*.

les *Lettres* de Cicéron (souvent aussi en même temps chez les comiques), il y a apparence que cette construction, sans être précisément incorrecte, appartenait cependant plutôt au langage *familier* qu'à la prose littéraire¹. »

La langue du N. T. est la langue *parlée*, la langue *familière* décrite dans cette citation. Les auteurs du N. T. n'ont pas *choisi* parmi les constructions de la langue parlée; ils ont employé toute cette langue, telle qu'elle se présentait à eux. Par suite, ils ne se sont pas élevés au rang de *littérateurs*, et n'ont pas produit des œuvres *littéraires*, au sens propre du mot, si nous ne considérons que leur langue et leur style.

Mais la langue parlée n'était fermée ni à l'influence de la langue populaire, ni à celle de la langue littéraire.

Le grec populaire était employé par des personnes dont le nombre formait la grande majorité et avec lesquelles les auteurs du N. T. entretenaient le plus de relations. Leur langue devait nécessairement ressentir l'influence du grec populaire. Cette influence augmentait la tendance naturelle de la langue parlée, nous ne dirons pas à l'incorrection, mais à la négligence. En parlant, nous ne pouvons prendre un souci constant de la pureté et de la correction, et nous n'avons pas le loisir de châtier nos expressions, comme nous le faisons en écrivant. Aussi la langue du N. T., qui, par son ton général, est celle de la conversation, offre-t-elle des constructions très négligées, incorrectes même, que l'on peut regarder comme appartenant plutôt à la langue vulgaire, comme des *vulgarismes*.

Il s'en faut cependant qu'elle ne contienne rien de la langue littéraire; ce point appelle, au contraire, les réserves les plus formelles. La *Lettre aux Hébreux* appartient presque à la rhétorique par son style périodique si soigné. La *Lettre* de saint Jacques offre des procédés de style et une couleur poétique qui étonnent à bon droit. Dans les *Actes*, la narration, en général, et certains discours, ne manquent ni d'élégance ni de distinction. Les *Lettres* de saint Paul trahissent par endroits la cul-

1. O. RIEMANN, *Syntaxe latine*, Introduction, 3, b.

ture littéraire de leur auteur. Enfin, dans les différents livres du N. T., se rencontrent çà et là, comme nous le verrons, des constructions qui appartiennent spécialement à la langue littéraire.

Bien plus, quelques-uns des opuscules du N. T. n'auraient-ils pas été rédigés, au moins dans une certaine mesure, par des scribes, des secrétaires ? Nous lisons dans la *Lettre aux Romains*, XVI, 22 : ἀσπάζομαι ὑμᾶς ἐγὼ Τέρτιος ὁ γράψας τὴν ἐπιστολὴν ἐν Κυρίῳ, et *1 Co.*, XVI, 21 : ὁ ἀσπασμὸς τῆ ἐμῆ χειρὶ Παύλου. « Cette salutation et les mots qui la suivent garantissaient l'authenticité de la lettre ; cf. *Col.*, IV, 28 ; *2 Th.*, III, 17. Le reste de la lettre était écrit par un secrétaire ; cf. *Ro.*, XVI, 22¹. » Or, le scribe a-t-il écrit, sous la dictée, non seulement les idées, mais encore les mots ? Ou bien, parfois, n'a-t-il pas rédigé lui-même ce qu'il avait ordre d'écrire ? Et dans ce dernier cas, s'il possédait une certaine culture littéraire, quelle part a-t-il prise dans la facture des phrases, dans la langue et la syntaxe de la lettre ?

Dans les *Actes*, XXIV, 1-2, nous voyons le grand-prêtre juif se présenter au tribunal de Félix, pour accuser Paul, en compagnie du rhéteur Tertullus, qui porte la parole à sa place. Or, saint Jacques, par exemple, évêque de Jérusalem et de communautés chrétiennes, dont les unes parlaient l'araméen et les autres le grec, ne pouvait-il avoir un interprète grec à son service ?

Mais quand même certaines parties ou certains passages du N. T. trahiraient dans leur forme la main d'un secrétaire lettré, ce qui peut en provenir ne change pas le caractère général de la langue du N. T. Ce secrétaire, en effet, parlait et écrivait certainement la langue de son temps et de son pays, quelque couleur littéraire qu'il ait pu lui donner ; nous restons toujours avec lui dans le grec post-classique.

2° La langue du N. T. est une *langue impersonnelle*, malgré la personnalité du *style* de chacun des auteurs de ce livre.

1. ELLICOTT, *in loc.* Voy. *St. Paul's first Epistle to the Corinthians, with a critical and grammatical commentary*, by C. J. ELLICOTT ; Londres, 1887.

Un écrivain lettré choisit ses mots, ses expressions, ses constructions; il se forme lui-même son lexique et sa syntaxe; il peut encore imiter tel ou tel auteur ancien qu'il prend pour modèle. Son livre nous présente sa langue personnelle, plutôt que celle de ses contemporains; la langue qu'il emploie en écrivant, plutôt que celle dont il se sert lui-même lorsqu'il converse. Au contraire, écrits à de certains intervalles, par des auteurs différents, dans des pays souvent fort éloignés les uns des autres, sans préoccupation de la pureté et de la correction propres à la langue littéraire, les divers opuscules du N. T. ne peuvent que refléter fidèlement la langue qui se parlait autour de leurs auteurs. L'impersonnalité de la langue du N. T. augmente l'intérêt et l'importance de son étude, parce que cette langue a dû le mieux conserver les particularités du grec post-classique.

3° Le grec du N. T. présente un autre caractère : il est éminemment *traduisible* en des langues d'un système et d'un génie absolument opposés. Le N. T., c'est la pensée juive dans un vêtement grec. L'élément hébraïsant, qui forme une bonne part du livre, permet de le traduire facilement dans les langues orientales, telles que l'hébreu¹ et les langues analogues à l'hébreu, le syriaque par exemple. D'un autre côté, comme il a été rédigé en grec, dans un grec simple et analytique, il peut se traduire facilement, soit en latin, soit en nos langues vivantes¹.

Éléments constitutifs de la Langue du Nouveau Testament.

XIV. — La langue du N. T. est essentiellement constituée par le grec post-classique parlé, mélangé de grec hébraïsant parlé et d'un élément nouveau qui appartient en propre au

1. Voy., par exemple, la traduction hébraïque du N. T. de F. DELITZCH; 5^e édition, Berlin, 1883. — Voy. aussi les traductions de la *Société biblique britannique et étrangère* et son prospectus : « Le nombre des langues ou des dialectes dans lesquels les saintes Écritures sont traduites s'élève maintenant à deux cent quatre-vingt-six, et des versions nouvelles sont en préparation. »

christianisme. On dit habituellement que le grec du N. T. est le grec hellénistique. Cette appellation est insuffisante, parce qu'elle passe sous silence le troisième élément. Nous lui substituons celle de grec *judéo-chrétien*, qui nous paraît meilleure et surtout plus précise.

L'appellation tout entière nous reporte à la période post-classique de la langue grecque, le contact entre l'hébreu et le grec n'ayant eu lieu qu'après Alexandre.

Le premier terme (grec) indique la nature de la langue. Le fond de cette langue n'est pas le dialecte attique; il se compose des mots, des expressions, des constructions ordinaires de la langue commune ou grec post-classique. Le second terme (judéo) indique que ce grec a été influencé par l'hébreu et mélangé d'hébraïsmes dans la bouche des Juifs qui le parlaient et qui ont écrit les livres du N. T. L'influence des idées chrétiennes sur la langue destinée à les propager est marquée par le troisième terme (chrétien).

Les trois éléments ne se trouvent réunis que dans les livres (et dans les apocryphes) du N. T. Les LXX (et les apocryphes de l'A. T.) n'offrent que les deux premiers.

L'influence *directe* du latin sur le grec du N. T. paraît trop insignifiante pour qu'il faille en tenir spécialement compte.

Les trois éléments *grec*, *hébraïsant* et *chrétien*, ne sont pas répartis dans la même proportion entre les livres et les auteurs du N. T. Quoique l'élément grec et l'élément hébraïsant se retrouvent partout juxtaposés, il existe une singulière différence dans leur mélange entre l'Évangile de saint Marc et celui de saint Luc; entre l'Évangile de saint Luc et ses Actes; entre l'Évangile de saint Jean et l'Apocalypse, etc. L'élément chrétien est dû surtout au développement des idées fondamentales et génératrices de la doctrine chrétienne; il est beaucoup plus considérable dans les Lettres de saint Paul par exemple que dans les trois premiers Évangiles.

On peut essayer de classer les livres du N. T. d'après la quantité d'élément grec qu'ils contiennent. Pour nous, nous les rangerions dans l'ordre suivant :

1° La Lettre aux Hébreux ; les Actes ; la Lettre de saint Jacques.

2° L'Évangile de saint Luc ; les Lettres de saint Paul ; l'Évangile de saint Matthieu.

3° Les Lettres de saint Pierre ; la Lettre de saint Jude ; l'Évangile et les Lettres de saint Jean ; l'Évangile de saint Marc.

4° L'Apocalypse, livre très hébraïsant de pensée et d'expression.

Les deux ouvrages de saint Luc présentent, au point de vue de la langue, le même contraste : d'un côté, une correction recherchée, des tours de phrases littéraires, des atticismes même, principalement dans le cours de la narration et surtout dans les *Actes* ; d'un autre côté, les constructions les plus embarrassées, les hébraïsmes les plus rudes, principalement dans les discours qui ont dû être prononcés par un Juif en araméen ou en grec hébraïsant. On dirait que, par endroits, il a rédigé son œuvre en grec d'après des témoignages oraux ou écrits en araméen, et qu'alors il a subi profondément l'influence de cette dernière langue. Cf. *L.*, I, 1-3.

De plus, la langue de Luc présente, avec celle de Paul, beaucoup de points de ressemblance ; tel mot, telle construction ne se rencontrent que chez ces deux écrivains. On trouvera dans notre travail des exemples de ce fait que nous nous contentons de signaler en passant.

Élément grec de la langue du Nouveau Testament.

XV. — Le lexique du N. T. compte environ 5420 mots qui se divisent en mots classiques et en mots non classiques.

Les premiers s'élèvent à un peu plus de 3000.

Les seconds dépassent 2000 et se décomposent ainsi :

1° Mots et formes de la langue poétique : un certain nombre.

2° Mots et formes des anciens dialectes : un certain nombre.

3° Mots et formes qui paraissent spéciaux à la langue populaire : très peu.

4° Mots et formes propres au grec post-classique : très nombreux.

5° Mots et formes qui paraissent propres au N. T. : assez nombreux.

6° Mots classiques ayant pris un sens nouveau : assez nombreux.

7° Mots étrangers et mots grecs ayant pris une signification étrangère : nombreux.

Les mots et formes dits *poétiques, dialectaux, populaires*, existaient déjà, au moins pour la plupart, dans la *langue commune*, où les auteurs du N. T. les ont puisés. Les mots et formes propres au grec post-classique ou au grec du N. T. sont nés sous l'influence des causes intérieures et extérieures, temporelles et locales, dont nous avons parlé précédemment. Les sens nouveaux donnés à un grand nombre de mots dans le N. T. sont dus à l'influence d'idées nouvelles. Une partie des mots étrangers existait déjà dans la *langue commune*; les auteurs du N. T. en ont augmenté le nombre.

Les mots de la langue classique, c'est-à-dire de l'attique, conservent encore la majorité, mais la majorité seulement dans le lexique du N. T.

La proportion entre l'élément classique et l'élément non classique paraît être sensiblement la même pour la phonétique, la morphologie et la syntaxe.

La phonétique présente une foule de particularités poétiques, dialectales, populaires; et d'autres qui sont propres au grec post-classique ou à celui du N. T. Elle correspond le plus souvent à celle des inscriptions de l'époque gréco-romaine, par exemple à celle des inscriptions de l'Attique, de la Palestine et de l'Arabie, de l'Égypte.

De même la déclinaison et la conjugaison offrent des particularités poétiques, dialectales, populaires; d'autres qui sont propres au grec post-classique ou à celui du N. T. Il existe un assez grand nombre de flexions nominales et verbales irrégulières et non classiques, mais analogiques. Le duel a disparu de la déclinaison et de la conjugaison. (De même en grec moderne.)

Il existe deux systèmes de conjugaison : la conjugaison synthétique et la conjugaison analytique : $\lambda\acute{\upsilon}\omega$ et $\acute{\epsilon}\gamma\acute{\omega}$ εἰμι $\lambda\acute{\upsilon}\omega\omicron\nu$, deux expressions exactement équivalentes. Notons la tendance à régulariser et unifier la conjugaison de tous les verbes, et à abandonner la conjugaison en $\mu\iota$ (complètement inconnue au grec moderne).

Les particules de liaison sont peu nombreuses ; les plus usitées dans le N. T. ne sont pas toujours celles qui l'étaient le plus en grec classique. L'emploi des prépositions subit un certain nombre de changements ; par exemple, celles qui se construisaient classiquement avec trois cas tendent à n'en plus prendre que deux, et le datif est supplanté par l'accusatif.

Cependant considérées dans leur ensemble, et malgré les modifications qu'elles ont subies, la phonétique et la morphologie du grec du N. T. restent encore celles de l'attique¹.

La syntaxe du N. T., considérée en général, se compose des constructions simples et ordinaires du grec classique, communes d'ailleurs au grec post-classique ; et cela, qu'il s'agisse des cas, des temps, des modes ou des propositions. Cependant :

Il existe une tendance à renforcer le sens du cas par l'adjonction d'une préposition. Le rapport entre le verbe et son complément n'est pas toujours conçu comme en grec classique ; de là, l'emploi d'un autre cas pour le complément ou l'emploi d'une préposition, pour marquer le rapport particulier établi par l'écrivain entre le verbe et le complément ;

Un certain nombre de constructions sont propres à la langue post-classique ; particulièrement, un certain nombre de constructions analogiques ;

Des constructions, qui paraissent plutôt littéraires, se retrouvent çà et là dans les différentes parties du N. T. En revanche, un grand nombre de constructions et de tours qui appartiennent certainement à la langue littéraire en sont entièrement absents ;

1. Nous résumons en quelques lignes nos études personnelles sur le lexique, la phonétique et la morphologie du grec du N. T.

A côté des constructions littéraires, nous en trouvons d'autres d'un caractère tout différent, qui paraissent être des constructions populaires, des *vulgarismes*.

Il existe des constructions spéciales au N. T. dans la syntaxe du verbe¹ comme dans celle des cas. Il est facile de remarquer, par exemple, la tendance à exprimer le pronom sujet;

La syntaxe des propositions montre que les particules qui les introduisent s'emploient parfois tout autrement que dans le grec classique;

Il existe une tendance générale très marquée à exprimer directement chaque idée sous une forme affirmative (ou interrogative), dans une proposition indépendante; et, par suite, à ne plus synthétiser, combiner, subordonner les différents éléments de la pensée pour former une période;

Les auteurs du N. T. ne paraissent pas se préoccuper de *choisir* leurs mots, leurs expressions, leurs constructions, ni de les *varier*.

Tel est dans son ensemble l'élément grec du N. T. Ce que nous venons de dire suffirait à montrer le caractère de langue familière ou parlée que nous lui avons attribué, par opposition à la langue littéraire.

Élément latin. — A l'élément grec nous joignons l'élément latin. L'influence du latin sur le grec du N. T. s'est exercée d'une manière très restreinte, et plutôt indirectement, par l'intermédiaire du grec post-classique, que directement. Le N. T. contient quelques mots latins classés dans la section des mots étrangers : *λέντιον*, *λεγεών*, etc., et des expressions latines : *εἰς ἐργασίαν* (da operam), *L.*, XII, 58; *τὸ ἱκανὸν ποιῆσαι* (satisfacere), *Mar.*, XV, 15; etc.

Élément hébraïque de la langue du Nouveau Testament.

XVI. — En lisant le N. T., l'helléniste est frappé de la couleur nouvelle du style et du ton général de la pensée. Il ne retrouve plus le grec classique, ses périodes bien liées, variées avec

1. Notre travail montrera quelles sont ces constructions.

habileté, se balançant dans un équilibre plein d'art et de grâce, et dont les parties se distribuent harmonieusement. La phrase est courte; le style est coupé, souvent même heurté. La phrase est-elle longue? Les parties qui la composent se succèdent sans réussir à se combiner et à se subordonner; elles se relient entre elles souvent mal et maladroitement. L'abondance des particules imprimait à la pensée, dans le grec classique, toutes les nuances qu'elle pouvait revêtir; la langue du N. T. est pauvre en particules; ce sont les mêmes *καί, δέ, γάρ, ὅτι*, qui reviennent sans trêve accroître la monotonie du style.

Des idées non grecques circulent partout dans les livres du N. T., et les mots grecs prennent souvent un sens nouveau pour les rendre. Les métaphores, les comparaisons ne sont plus celles que le Grec emploie habituellement. Toute différence de celle du Grec et tout étrangère est la manière d'envisager les choses de la vie privée, sociale, religieuse. Le développement et l'expression de la pensée, les méthodes de raisonnement ne sont plus de même nature que chez les auteurs grecs et se présentent aussi avec un caractère étranger.

En même temps, le style offre plusieurs traits saillants qui le caractérisent : vivacité de la pensée; mobilité de l'imagination; amour du pittoresque dans les détails; grande uniformité dans l'expression.

Telle est la couleur générale hébraïsante que l'on rencontre, plus ou moins vive et foncée, dans tous les livres du N. T.; elle est très apparente même dans les parties les mieux écrites et qui paraissent le plus grecques.

De plus, l'helléniste est arrêté et choqué par des mots, des locutions, des constructions, des tours de phrase absolument étrangers au grec classique; ce sont les hébraïsmes.

En présence de ces faits, il reconnaît que les auteurs du N. T. ne sont pas des Hellènes; que le *calame* a été tenu par une main étrangère, celle du Juif, et que ce dernier a souvent laissé sa main suivre l'impulsion de sa langue nationale.

Sa langue nationale était l'araméen et non l'hébreu. Mais les

deux langues n'offrent pas de différences importantes, surtout dans la syntaxe. Pour la commodité du langage, nous désignerons sous le nom d'*influence hébraïque* l'influence de l'*araméen* aussi bien que celle de l'*hébreu*, puisque l'influence a été en réalité la même pour les deux ; et sous le nom d'*hébraïsmes*, les *aramaïsmes* aussi bien que les *hébraïsmes proprement dits*.

A. L'influence hébraïque s'est exercée sur le grec du N. T. de deux manières : directement et indirectement.

En premier lieu, directement.

Les auteurs du N. T. sont Juifs ; ils savent l'*araméen*, leur langue maternelle ; la plupart d'entre eux l'ont parlé exclusivement, au moins jusqu'à un âge avancé.

Lorsqu'ils ont su et parlé le grec, ils se sont trouvés souvent en relation (en Palestine et en Syrie par exemple) avec d'autres Juifs qui parlaient l'*araméen*, soit exclusivement, soit concurremment avec le grec. Les auteurs du N. T. n'ont donc pas dû se déshabituer entièrement de l'*araméen*.

Dans leurs écrits, ils rapportent des discours qu'ils ont entendu prononcer en *araméen* ; ils rapportent des discours et des événements qui leur ont été répétés ou racontés en *araméen*.

Au service religieux de la synagogue, ils ont entendu lire l'A. T. en hébreu ; plusieurs d'entre eux, au moins, savaient l'hébreu, comme l'attestent les citations qu'ils ont faites de l'A. T., d'après le texte original, et non d'après la version des LXX.

La langue du N. T. a subi nécessairement l'influence immédiate et combinée de l'*araméen* et de l'hébreu. Des expressions telles que les suivantes : *Mar.*, VII, 25, ἡς εἶχεν τὸ θυγάτριον αὐτῆς πνεῦμα ἀκάθαρτον — εἷς, article indéfini — εἶναι et le participe, comme système de conjugaison — *L.*, XXIV, 21, τρίτην ταύτην ἡμέραν ἄγει ἀφ' οὗ ταῦτα ἐγένετο, *voilà le troisième jour que l'on passe depuis que ces événements ont eu lieu* — le futur de souhait avec ὄφελον, *Gal.*, V, 12 ; ces expressions ont dû passer directement de l'hébreu, ou, pour mieux dire, de l'*araméen*, dans le grec du N. T.

En second lieu, elle s'est exercée indirectement, par l'intermédiaire du grec hébraïsant : parlé, et écrit.

Le grec hébraïsant était parlé, plus ou moins, par tous les Juifs hellénisants de la Dispersion. C'était avec eux, surtout en dehors de la Palestine, que les auteurs du N. T. se trouvaient en contact perpétuel, et c'était dans leur langue, dans ce grec hébraïsant, qu'ils s'entretenaient avec eux. Ils en ont nécessairement subi l'influence.

Celle du grec hébraïsant écrit s'est exercée sur eux par l'intermédiaire des LXX, presque exclusivement¹. La version des LXX était seule employée par les Juifs de la Dispersion qui ne savaient pas l'hébreu. Les auteurs du N. T. l'entendaient lire au service religieux; ils s'en servaient eux-mêmes comme le montrent les citations textuelles qu'ils en ont données.

Quels rapports existe-t-il entre le grec du N. T. et celui des LXX?

Nous entendons par LXX le recueil des livres sacrés des Juifs hellénisants. Nous acceptons ce recueil tel que nous l'offre la tradition manuscrite et tel qu'il nous est donné dans les éditions critiques (au point de vue philologique) qui suivent cette tradition, par exemple dans l'édition de C. Tischendorf et Nestle. Des livres qui composent ce recueil, les uns ont été traduits de l'hébreu, comme le *Pentateuque*, *Josué*, etc.; les autres ont été composés en grec, comme le 2^me livre des *Macchabées*, *Tobie*, etc. Le grec des premiers est beaucoup plus hébraïsant que celui des seconds.

En dehors des mots créés pour exprimer des idées purement chrétiennes, il n'existe guère de mots, dans le N. T., qui ne se retrouvent dans les LXX, soient tels, soit au moins dans le radical dont ils dérivent ou dans les éléments qui les composent.

Les formes non classiques qui se rentrent dans le N. T.

1. Nous ajoutons cette restriction parce que Jude (14-15), par exemple, cite le livre apocryphe de Hénoc, qui a pu être écrit en grec, mais qui a dû l'être en hébreu ou en araméen; dans ce dernier cas, il a été traduit en grec.

existent presque toutes dans les LXX. Exemples : γήρει (datif ionien), *L.*, I, 36, et LXX, *Gen.*, XV, 15 (texte alexandrin), *Ps.*, XCI, 15 — *Apoc.*, II, 3 : κεκοπίακας, et LXX, *Ex.*, V, 22 : ἀπέσταλκας — *J.*, XV, 24 : εἶγασαν, et LXX, *Néh.*, III, 5 : κατέσχοσαν. — *Mat.*, XI, 7 : ἐξήλατε, et LXX, *Amos*, IV, 4 : εἰσήλατε. Etc.

Un grand nombre d'idées spéciales aux Juifs et aux chrétiens se trouvaient exprimées déjà dans les LXX ; il suffisait aux écrivains du N. T. d'emprunter à ces derniers leurs mots et leurs expressions.

Pour les livres traduits de l'hébreu, les LXX devaient mettre en grec ce qui avait été pensé et écrit en hébreu ; pour les livres composés en grec, la tâche de l'auteur consistait le plus souvent à revêtir une pensée juive d'une expression grecque. Comme le génie des deux langues est différent et souvent même contraire, les LXX étaient sans cesse sollicités en deux sens opposés : par l'hébreu dans lequel la pensée s'était incarnée ; par le grec dans lequel il fallait la rendre. Tantôt l'une, tantôt l'autre des deux influences prédominait, mais surtout la première. De leur côté, les écrivains juifs du N. T. devaient souvent, entraînés par l'habitude, penser en araméen ce qu'ils voulaient exprimer en grec ; souvent aussi, ils avaient à rapporter en grec ce qui avait été dit en araméen. Ils étaient donc soumis, comme les LXX, aux mêmes influences contraires de l'hébreu et du grec, et se trouvaient, en écrivant, aux prises avec les mêmes difficultés. Dès lors, les hébraïsmes et les constructions hébraïsantes doivent être identiques ou analogues chez les uns et chez les autres, et ils le sont en réalité.

Enfin, les Juifs hellénisants de la Dispersion devaient parler un grec hébraïsant très voisin de celui de la version des LXX, seule employée par eux, sous l'influence de laquelle il s'était formé. Les écrivains du N. T. ont vécu au milieu d'eux et leur ont emprunté leur langue. Ils ont ainsi ressenti, d'une manière générale, l'influence des LXX, par l'intermédiaire de la langue même de leurs contemporains.

Considéré dans son ensemble, le grec judéo-chrétien du N. T. se rapproche donc très sensiblement de celui des LXX.

Si nous tenons compte de son élément chrétien et de ses particularités, nous dirons qu'il est une variété du grec hébraïsant, qui n'est lui-même qu'une branche du grec post-classique.

B. Les hébraïsmes, surtout, trahissent une main étrangère dans le N. T., et rendent éclatante la couleur hébraïsante de sa langue. Ils se divisent en plusieurs classes :

1° Un grand nombre de mots sont hébraïques.

Les uns demeurent invariables et se transcrivent simplement : ἀβαδδών, ἄββ̄, κορβᾶν, Σαούλ, ταλιθᾶ κοῦμι, etc. Les autres ont été fléchis et grecisés ; ἀραβῶν, γέεννα, κορβανᾶς, Κηφᾶς, etc.

2° Le sens donné à un mot grec est hébraïque ; *Apoc.*, VI, 8 : θάνατος, *perte* ; *Mat.*, VI, 34 : κακία, *peine, travail*.

3° L'expression hébraïque peut se transporter littéralement dans le grec sans blesser la grammaire ni l'oreille : *Mat.*, XI, 11 : ἐν γεννητοῖς γυναικῶν = ἐν ἀνθρώποις. — *Eph.*, II, 2 : οἱ υἱοὶ τῆς ἀπειθείας, = οἱ ἀπειθοῦντες.

4° La construction hébraïque trouve en grec une construction correspondante et de même sens ; mais l'emploi de cette dernière n'en est pas moins hébraïsant. Ainsi la conjugaison analytique ou périphrastique, formée de εἶναι et du participe.

5° L'expression hébraïque trouve en grec une expression correspondante ; mais elle lui imprime une nuance hébraïsante. L'emploi du futur pour exprimer l'ordre existe à la fois en hébreu et en grec. Mais à l'imitation de l'hébreu, le futur dans le N. T. renforce le commandement (*Mat.*, I, 21 : καλέσεις), tandis qu'il l'atténue dans le grec ordinaire.

6° La construction hébraïque peut se traduire littéralement en grec sans violer *matériellement* la grammaire ; mais la construction n'est pas grecque. Ainsi, la phrase de Luc, XXIV, 21 : τρίτην ταύτην ἡμέραν ἄγει ἀφ' οὗ πάντα ἐγένετο.

7° La construction hébraïque transportée dans le grec blesse les règles de la grammaire : *Mar.*, XIV, 19 : ἤρξαντο... λέγειν εἷς κατὰ εἷς, *l'un après l'autre*. — *Ap.*, XXI, 21 : ἀνὰ εἷς ἕκαστος τῶν πυλώνων ἦν ἐξ ἐνὸς μαργαρίτου. — *Mat.*, XV, 32 : σπλαγχνίζομαι ἐπὶ τὸν ὄχλον ὅτι [ἤδη] ἡμέραι τρεῖς προσμένουσίν μοι.

Les constructions hébraïques et hébraïsantes du N. T. peuvent déroger plus ou moins aux règles ordinaires du grec ; mais elles ne cessent pas d'être soumises à des règles ; ces règles sont celles de la langue hébraïque combinées avec celles de la langue grecque. De là la syntaxe particulière de ces constructions, syntaxe parfois étonnante, en partie étrangère, mais précise et déterminée¹.

Lorsque la construction hébraïque trouvait en grec une construction semblable, les auteurs du N. T. lui donnaient naturellement la préférence. Ainsi l'emploi de la conjugaison périphrastique avec εἶναι, du futur de commandement, du tour interrogatif pour affirmer ou nier plus fortement et plus vivement. L'influence hébraïque s'est donc fait sentir même sur les constructions classiques de leur nature et employées avec leur valeur propre.

C. Le grec post-classique, nous l'avons vu, tendait, même dans les œuvres des littérateurs, à devenir plus simple, plus clair et plus facile. Cette tendance est encore plus accentuée dans le grec hébraïsant du N. T., où, si l'on excepte la *Lettre aux Hébreux* et les *Actes*, le style périodique est rare (il n'existe peut-être pas dans les LXX). En effet, l'hébreu est une langue simple, rudimentaire même ; elle aime à énoncer chaque idée directement, séparément, sans liaison avec celle qui précède et avec celle qui suit. Ce caractère fondamental de l'hébreu devait se retrouver dans la langue judéo-grecque du N. T. De plus, les auteurs juifs du N. T. ne pouvaient être toujours entièrement maîtres d'une langue aussi différente de la leur ; ils ne pouvaient en manier tous les modes et toutes les constructions, surtout les idiotismes, avec une parfaite aisance et une pleine intelligence de leur valeur. Ils ont dû préférer les constructions les plus simples, les plus faciles pour eux, les plus employées autour d'eux, en abandonnant les constructions spéciales au grec, plus malaisées à employer ; et, parmi

1. Il existe des ouvrages spéciaux pour l'étude des hébraïsmes du N. T. Voyez à la fin de l'introduction les ouvrages de Schilling et de Guillemard.

les constructions simples, ils ont dû s'approprier d'instinct celles qui se trouvaient analogues ou identiques à celles de leur propre langue.

Ainsi l'influence de l'hébreu s'est unie à celle du grec parlé ou familier pour accroître, dans le N. T., la tendance du grec post-classique à la simplicité, à la facilité, à la clarté¹. En même temps, cette influence s'exerçait puissamment sur l'emploi des constructions grecques, en faisant adopter les unes par les auteurs du N. T., et rejeter les autres.

Avouons cependant que l'on ne peut trouver la langue du N. T. toujours claire et facile, si l'on ne possède au moins quelques éléments d'hébreu, et si l'on ne s'est rendu compte du caractère général et des règles particulières de la langue judéo-grecque, ainsi que des particularités du grec du N. T.

Élément chrétien de la langue du Nouveau Testament.

XVII. — Le N. T., au point de vue de la langue, est plein de l'influence chrétienne. Elle se révèle d'une manière générale par la foule d'idées nouvelles que le grec de ce livre a dû exprimer et qui lui donnent une couleur propre, parfaitement distincte de sa couleur générale hébraïsante. Paul écrit aux Romains, XII, 1-2 : παρακαλῶ οὖν ὑμᾶς, ἀδελφοί, διὰ τῶν οἰκτιρισμῶν τοῦ θεοῦ παραστήσαι τὰ σώματα ὑμῶν θυσίαν ζῶσαν ἁγίαν τῷ θεῷ εὐάρεστον, τὴν λογικὴν λατρείαν ὑμῶν· καὶ μὴ συνσχηματίζεσθε τῷ αἰῶνι τούτῳ, ἀλλὰ μεταμορφοῦσθε τῇ ἀνακαινώσει τοῦ νοός, εἰς τὸ δοκιμάζειν ὑμᾶς τί τὸ θέλημα τοῦ θεοῦ, τὸ ἀγαθὸν καὶ εὐάρεστον καὶ τέλειον. Rien dans ce passage ne choque la grammaire grecque; cependant le ton de la pensée et la couleur générale de la phrase ne sont pas grecs ni même hébraïsants; ils sont chrétiens. Voy. encore *R.*, XIV, 7-9; *Eph.*, I, 3-11.

Les idées chrétiennes n'ont pas exercé seulement une influence générale sur la langue du N. T., mais encore une influence particulière qui affecte le lexique et la syntaxe.

Des mots, d'ailleurs grecs, ont reçu des sens nouveaux;

1. Cf. W. H. SIMcox, *The language of the New Testament*, introduction, p. 16 seqq.

ainsi πίστις, χάρις, εὐαγγέλιον, et beaucoup d'autres, qui fourniraient la matière d'une étude intéressante, très utile pour l'exégèse philologique du N. T.

Des mots nouveaux ont été créés pour rendre des idées nouvelles : αἵματεχυσία, ἀλλοτριεπίσκοπος, βάπτισμα, etc.

Des constructions nouvelles sont dues aux rapports nouveaux établis par les auteurs du N. T. entre un mot et ses compléments. Ainsi *Mat.*, XXVIII, 19 : βαπτίζοντες αὐτοὺς εἰς τὸ ὄνομα τοῦ πατρὸς κτλ., *les baptisant en leur faisant faire un acte de foi à l'existence*, etc. — *Eph.*, VI, 10 : τοῦ λοιποῦ ἐνδυναμοῦσθε ἐν κυρίῳ καὶ ἐν τῷ κράτει τῆς ἰσχύος αὐτοῦ. La préposition ἐν a non seulement le sens hébraïque de *par*, mais encore le sens chrétien de *dans l'union avec*, qui vient se superposer au sens hébraïque de la particule. — *J.*, II, 23 : πολλοὶ ἐπίστευσαν εἰς τὸ ὄνομα αὐτοῦ.

L'idée peut être à la fois juive et chrétienne ; elle se rencontre d'abord dans les LXX et se retrouve ensuite dans le N. T. ; ainsi ἀγάπη, ἀγιωσύνη, μωρός, *impie* (*Mat.*, V, 22 et LXX, *Ps.*, XIII, 1), ἵνα et ὅπως avec le sens de *de sorte que*, dans le style prophétique.

Les termes qui expriment des idées judéo-chrétiennes ou chrétiennes, et bon nombre de constructions propres aux LXX et au N. T. sont passés ensuite des LXX et du N. T. dans le grec ecclésiastique.

L'influence chrétienne s'est exercée sur la langue du N. T. d'une manière profonde, mais peu variée.

Les particularités qui en résultent devraient prendre le nom de *christianismes*, de même que celles qui proviennent de l'influence hébraïque ont pris le nom d'*hébraïsmes* ; mais aucun savant jusqu'ici ne leur a donné leur nom.

Caractère psychologique de la Syntaxe du Nouveau Testament.

XVIII. — L'homme instruit, lettré, connaît les règles de la langue littéraire, pour les avoir apprises par les leçons de ses

maîtres, par la lecture des bons auteurs, ou dans les traités des grammairiens. Cette syntaxe acquise et artificielle règne sur son esprit ; bien loin de choisir les règles de son langage ou de les créer, il les reçoit toutes faites et obligatoires ; il a pris l'habitude de penser, de parler, d'écrire avec correction, en s'y conformant. Il suit la syntaxe littéraire et savante.

Mais l'homme sans instruction, ou d'une instruction médiocre, écrit en suivant, d'un côté, les règles naturelles du langage, et de l'autre, les habitudes de langage acquises par lui de ceux qu'il a fréquentés. Sa pensée revêt-elle une forme incorrecte ou peu ordinaire, rien en lui ne peut l'en avertir et l'inviter à obéir aux lois d'une syntaxe qu'il ignore. En même temps, son esprit reste ouvert, sans défense, à toutes les influences du dedans et du dehors capables d'agir sur la forme de sa pensée. Cette pensée n'est pas soumise, comme celle de l'homme instruit, à des règles apprises et absolues ; chez lui la pensée crée sa forme et par suite sa syntaxe. C'est la syntaxe psychologique, composée d'un élément naturel, d'un élément acquis par l'usage, et, s'il y a lieu, d'un élément accidentel, qui sera l'influence du moment.

Les deux syntaxes ne diffèrent pas essentiellement et sont unies par des rapports très étroits. La syntaxe savante adopte et confirme les règles naturelles et ordinaires du langage. Elle adopte aussi beaucoup de façons de parler que lui impose à la longue le langage familier et qui prennent rang dans la langue littéraire. Par contre, elle agit perpétuellement sur la langue familière par la conversation des hommes instruits et lettrés, et par les livres bien écrits dont la lecture est plus ou moins répandue.

La syntaxe du N. T., considérée en général, est une syntaxe psychologique produite par un ensemble de causes que nous révèle la nature même de la langue de ce livre :

Le fond de cette langue est le langage familier ou parlé, représenté par les constructions ordinaires, simples et faciles, d'ailleurs correctes, de la langue grecque classique ; et par les constructions ordinaires, simples et faciles, qui peuvent être

propres au grec post-classique. Il s'y rencontre, en même temps, des tours et des constructions qui paraissent appartenir spécialement, les uns à la langue littéraire, les autres au langage populaire. La langue porte une couleur hébraïque très marquée, et est chargée d'hébraïsmes. Elle offre une couleur chrétienne très accentuée, avec des particularités dues aux idées nouvelles du christianisme. Ajoutons quelques traces de latinismes. Les auteurs du N. T. ne contraignent pas leur pensée à revêtir une forme de préférence à une autre. Nulle part n'apparaît chez eux la préoccupation de choisir les mots et les tours de leurs phrases. Enfin, certaines constructions leur sont particulières.

La syntaxe du N. T. est donc née des influences les plus diverses : influence du grec parlé soumis aux lois ordinaires de la syntaxe grecque ; influence du grec post-classique ; influence de la langue littéraire ; influence de la langue populaire ; influence de l'hébreu et du grec hébraïsant ; influence du christianisme ; enfin, influence du tempérament intellectuel de chacun des écrivains du N. T., et de leur manière personnelle d'envisager les choses et de concevoir la pensée.

Voici quelques exemples de la syntaxe psychologique du N. T. Le rapport établi entre la proposition principale et la proposition secondaire ne dépend ni du verbe de la première, ni de la manière habituelle dont ce rapport est exprimé dans la syntaxe ordinaire ; il ne dépend que de la manière particulière dont l'écrivain l'imagine. Ainsi, les écrivains du N. T. ont établi, comme on le verra, un rapport de causalité où nous aurions attendu un rapport de finalité ; d'autres fois, un rapport de finalité où nous aurions attendu un rapport de causalité, ou un autre rapport tout différent de celui de finalité. Les verbes *existimandi* ont été assimilés aux verbes *declarandi* et construits de même, etc. L'*Apocalypse* tout entière est un exemple de syntaxe psychologique, avec ses constructions qui flottent autour de la pensée générale dont elles suivent tous les changements, même les plus capricieux. (Voy. la construction du participe au nominatif indépendant.)

Cette syntaxe psychologique produit une autre conséquence. Les auteurs du N. T. ne se préoccupent pas de contraindre leurs pensées aux formes et aux constructions habituelles et traditionnelles de la phrase grecque. Cette indépendance leur permet de conserver, en écrivant, la libre allure de leur pensée, la mobilité de leur imagination, la vivacité de leur impression, par suite, de nous révéler leur originalité individuelle par leur langue et leur style. De là, le caractère personnel si accusé chez chacun d'eux, malgré l'uniformité et la monotonie de la phrase, malgré l'identité ou la similitude des événements et des discours qu'ils nous rapportent. La matière du récit est à peu près la même dans Matthieu et dans Marc ; le lexique et la syntaxe ne présentent pas de différences notables, quoique le grec du premier soit meilleur que celui du second ; mais le ton noble, soutenu, monotone de Matthieu contraste vivement avec le style vif, coloré, pittoresque de Marc¹.

Ce que nous avons dit des causes qui ont produit la syntaxe psychologique du N. T. s'applique, du moins en partie, à la composition du lexique, en comprenant, par ce dernier mot, les mots et les formes des mots.

Au point de vue des mots et de leurs formes, le fond de la langue du N. T. se compose des mots et des formes classiques, communs au langage parlé et au langage littéraire. Dans le nombre, il en existe sans doute qui sont spécialement littéraires. Mais nous y trouvons certainement des mots et surtout des formes du langage populaire. Puis, viennent les mots et formes provenant de dialectes disparus ou achevant de disparaître ; les mots et formes ayant un caractère local, et dits alexandrins ; les mots et formes propres au grec post-classique ; les mots et formes fournis par l'hébreu ou par la langue judéo-grecque ; les mots et formes dus à l'influence du latin ; enfin, les mots et formes propres au N. T. On ne voit pas que les écrivains du N. T. se soient préoccupés de choisir les mots ou les formes des mots.

1. Autant il serait utile et intéressant d'étudier le style toujours original et très personnel de chacun des écrivains du N. T. ; autant une grammaire particulière de chacun d'eux donnerait peu de résultats.

Telles sont les sources si différentes d'où sont sortis les mots et les formes des mots du grec du N. T.; ces éléments hétérogènes se sont fondus de manière à produire l'unité du lexique et de la morphologie dans le grec de ce livre.

Par l'analyse, nous séparons les causes et nous démêlons les influences génératrices de la langue du N. T. En réalité, ces influences se sont exercées toutes à la fois sur les auteurs de ce livre. Quoique très diverses et parfois même contraires, elles ont produit une langue une et uniforme, si on la considère dans son ensemble. Cette langue (écrite) n'est pas apprise, imitée, artificielle, mais plutôt spontanée, née de la pensée elle-même; elle doit être regardée, ainsi que le dit excellemment Winer, comme un *organisme vivant*, et comme portant l'empreinte immédiate de la pensée de l'écrivain.

V

**Objet de la Grammaire du Nouveau Testament ;
objet de notre travail.**

XIX. — Quoique le N. T. ne soit qu'un recueil d'opuscules différents, écrits à de certains intervalles et dans des pays très différents; quoique ses auteurs diffèrent les uns des autres par le talent, le caractère et la culture intellectuelle; quoique les influences les plus différentes aient exercé sur eux leur action; quoique des éléments très différents aient concouru à former la langue de ce livre; cette langue, on l'a vu, n'en est pas moins une et uniforme dans son lexique et dans sa syntaxe. On dit bien la langue de Paul, de Jean, etc.; mais on indique une différence dans le style et dans la manière de penser, et non une différence essentielle ni même notable dans les mots ou dans la syntaxe.

D'un autre côté, le grec du N. T. n'est, il est vrai, qu'une variété du grec hébraïsant, mais cette variété est parfaitement déterminée et enfermée dans des limites précises.

On peut donc écrire une grammaire particulière du N. T., de même que l'on pourrait écrire une grammaire particulière des LXX, indépendamment d'une grammaire générale du grec post-classique.

Quel est l'objet de la grammaire du N. T. ? C'est de rechercher les lois qui régissent les mots, les formes des mots et les constructions du grec de ce livre, et d'exposer les règles suivant lesquelles les auteurs juifs du N. T. ont écrit la langue que l'on parlait à leur époque, principalement parmi les Juifs hellénisants. La connaissance de ces lois et de ces règles montrera d'une manière précise, sous une forme concrète, ce que le grec du N. T. a de commun avec le grec classique et avec le grec post-classique ; quels apports lui ont été faits par l'hébreu et le grec hébraïsant ; enfin ce qui lui est particulier. Dès lors, on pourra connaître avec exactitude quels sont les caractères propres et distinctifs qui lui réservent une place spéciale dans le grec post-classique. Ainsi comprise, la grammaire du N. T. devient une contribution à la grammaire générale du grec hébraïsant, et par là même à la grammaire générale du grec post-classique tout entier.

Tel est le point de vue purement philologique où nous nous sommes placé pour entreprendre notre travail, en écartant rigoureusement toute autre considération. Nous nous sommes même gardé d'instituer aucune discussion de tel ou tel passage, soit avec les grammairiens, soit avec les commentateurs du N. T. Des discussions de cette nature ne trouvaient pas leur place dans notre œuvre. Quand nous différions d'opinion, nous nous sommes contenté de citer le passage ou d'y renvoyer. De là, dans notre travail, une foule d'exemples et de références, qui paraîtront insignifiants ou fastidieux.

Il était impossible de donner ici la grammaire complète du N. T. Nous avons choisi pour sujet de notre travail la syntaxe du verbe, étudiée dans la construction des propositions.

Pour certaines propositions indépendantes, telles que les propositions affirmatives et interrogatives, nous n'avons recueilli qu'une partie seulement des exemples du N. T. Mais, pour d'autres propositions indépen-

dantes, telles que les propositions au mode irréel et au mode potentiel, et pour *toutes* les propositions dépendantes (sauf pour quelques catégories de propositions relatives, d'infinitifs et de participes) nous avons examiné *tous* les passages du N. T.

Motifs de récrire la Grammaire du Nouveau Testament.

XX. — Était-il nécessaire, ou du moins utile, d'écrire une nouvelle grammaire du N. T. ? Nous le croyons.

On a fait récemment une critique générale, sévère à l'excès, des travaux publiés jusqu'ici sur le grec du N. T. « Il existe une différence remarquable entre la somme d'attention consacrée à la langue (hébraïque) de l'A. T. et celle que l'on a consacrée à la langue du N. T. A la première, des savants de talent, de génie même, ont dévoué leur vie; les moyens de l'étudier sont considérables; nous avons des dictionnaires sûrs et des concordances fidèles; il existe des commentaires où la question du sens des mots est traitée séparément de celle de leur valeur théologique; les grammaires sont si nombreuses que le commençant ne sait laquelle choisir. Dans notre Université, etc.

« En revanche, la langue du N. T. n'a pas encore attiré d'une manière spéciale l'attention d'un savant considérable. Il n'existe pour elle ni bon lexique, ni commentaire philologique, ni bonne grammaire. Dans notre Université, etc.

« La raison pour laquelle on néglige une étude qui devrait servir d'introduction et de base à toutes les autres parties de l'enseignement théologique me semble être surtout ce préjugé tenace : que la langue du N. T. est identique à la langue parlée à Athènes au temps de Périclès et de Platon, et conservée dans les grands monuments de la littérature grecque classique. Dans presque tous les lexiques, grammaires et commentaires, les mots et les idiotismes du N. T. sont expliqués, sinon exclusivement, du moins principalement par la comparaison avec les mots et les idiotismes des historiens et des philosophes attiques.....

« On ne peut nier que les ressemblances entre le grec attique

et celui du N. T. ne soient très grandes et très nombreuses ; qu'en réalité ces deux grecs n'en forment qu'un, parlé dans des lieux et des temps différents, par des races différentes. Mais d'un autre côté, nous n'avons pas encore une connaissance complète des points où ils diffèrent, et ces points n'ont pas été, jusqu'ici, étudiés méthodiquement et à fond. Une pareille étude est réservée aux savants de la génération prochaine ; elle exige un ensemble de travaux préparatoires qui n'existe pas encore, et qui ne peut naître que d'efforts combinés ; elle exige que quelques-unes de ses règles d'investigation soient discutées par des personnes qui n'aient pas seulement des connaissances variées, mais encore des habitudes d'esprit différentes ; elle exige enfin, du moins pour l'examen de ses plus difficiles problèmes, une maturité de jugement que le temps seul peut donner¹. »

Nous laissons ses sévérités à l'auteur que nous venons de citer, en n'adoptant que ses excellentes considérations générales, et nous indiquons brièvement nos raisons personnelles.

La dernière édition de la grammaire de Winer date de 1867 ; faite par les soins du Dr Lünemann, elle ne diffère que très légèrement de l'édition de 1855, parue du vivant de l'auteur ; la première édition remonte beaucoup plus haut. La grammaire de A. Buttman a été publiée en 1859, et il n'en existe que cette seule édition. Depuis 1855 et 1859, la philologie et la grammaire générale de la langue grecque ont fait chaque jour des progrès lents, mais incessants, qui aident à mieux connaître et mieux expliquer les écrivains profanes. Les écrivains sacrés ont droit au même avantage. Il est bon que la grammaire de leur langue se renouvelle à de certains intervalles ; qu'elle s'ouvre à l'influence salutaire des études faites d'ailleurs sur les auteurs profanes, et qu'elle profite elle-même des progrès de ces études.

De son côté, l'exégèse philologique et grammaticale du N. T.

1. E. HATCH, p. 1 sqq. de l'ouvrage que nous citerons à la fin de cette introduction. Voyez aussi l'article de B. F. WESTCOTT dans *Smith's Dictionary of Bible*, t. II, p. 731 sq.

accomplit de pareils progrès. Des points douteux ou obscurs finissent par recevoir la lumière ; les difficultés cèdent aux efforts d'habiles commentateurs ; des explications précises et correctes succèdent à des interprétations vagues, hypothétiques, parfois même plus ou moins fantaisistes. Lorsque les progrès de l'exégèse portent sur la langue du N. T., ils servent à la grammaire de ce livre, qui doit en tenir compte et en recueillir le fruit.

Les manuscrits du N. T. sont extrêmement nombreux, quoique d'une valeur fort inégale. Les plus importants, ceux qui fournissent la base inébranlable du texte, sont maintenant tous connus, décrits, collationnés. En outre, le patient et consciencieux labeur des paléographes a exploré des milliers de manuscrits, de moindre ou de nulle importance¹. Les changements opérés dans le texte ordinaire par l'introduction de leçons nouvelles sont très nombreux ; si aucun d'eux n'intéresse l'exégèse théologique, beaucoup, au contraire, sont fort importants pour la grammaire, particulièrement pour la syntaxe. Ni Winer, ni même Buttmann n'ont pu connaître ces changements, du moins le plus grand nombre d'entre eux. La hui-

1. Voyez les Prolégomènes de la huitième édition *major* de Tischendorf : *Prolégomena scripsit R. C. Gregory, pars prior et altera*. Voyez aussi l'édition du N. T. de Westcott et Hort ; le second volume contient l'introduction. On y lit : « Pour la plus grande partie des mots du N. T., il n'existe aucune variante ni aucun motif de doute ; par suite, il n'y a pas place pour la critique verbale ; l'éditeur est alors un simple copiste. Il faut dire la même chose des variantes qui n'ont jamais été admises, et qui, selon toute probabilité, ne seront jamais admises dans un texte imprimé. Les mots acceptés par tout le monde et regardés comme au-dessus de tout soupçon ne doivent pas s'élever, en chiffres ronds, à moins des 7/8 du total. Le huitième restant, qui comprend surtout des transpositions de mots et d'autres banalités de même nature, forme le champ tout entier de la critique. Si les principes suivis par nous dans cette édition sont sains, ce champ peut être considérablement réduit. Laissons de côté les passages où il faut nécessairement suspendre son jugement entre deux ou plusieurs leçons, et les passages où il ne s'agit que de différences orthographiques : les mots qui, suivant nous, peuvent encore prêter à discussion doivent former environ 1/16 du N. T. tout entier. Dans ce seizième, les variantes banales, sans importance, sont encore beaucoup plus nombreuses que dans le huitième dont il a été question plus haut. En conséquence, le nombre des variantes, que l'on peut appeler *substantielles*, ne forme qu'une fraction minime de ce seizième, et ne doivent guère dépasser la *millième* partie du texte tout entier. » Or, le texte entier du N. T., qui ne comprend que 5,420 mots environ, occupe seulement 539 pages dans l'édition de Westcott et Hort.

tième et dernière édition *criticâ major* de Tischendorf a été achevée en 1872; les Prolegomena ont paru longtemps après (1884 et 1890); l'édition de Tregelles a été publiée en 1857-1872; celle de Westcott-Hort en 1881. Comme exemples de changements, nous nous contentons de renvoyer aux passages suivants, dont le nombre pourrait être considérablement augmenté; *Mat.*, V, 39; XIII, 4 (et *Mar.*, IV, 4); XXVI, 50; XXVI, 62 (et *Mar.*, XIV, 60); — *Mar.*, VI, 9; IX, 6; — *L.*, II, 26; IX, 28; XIII, 35; XIX, 15; — *J.*, VIII, 39; XII, 7; XVI, 13; XIX, 11; XXI, 25; — *A.*, II, 12; V, 33; IX, 11; X, 38; XIII, 25; XX, 3; XXVI, 29; XXVII, 39; — *1 Co.*, X, 11; *Gal.*, VI, 10; *1 Tim.*, I, 18; *Tit.*, III, 13; — *2 P.*, III, 10; — *Ap.*, II, 10, 20; XVIII, 3; XX, 7.

La méthode suivie par Winer et par Buttmann, mais surtout par le premier, ne nous paraît pas toujours bonne. Winer, par exemple, mêle à la syntaxe des temps et des modes celle des propositions qui n'occupe pas une place particulière; il en résulte de la confusion, un manque d'ordre et de netteté. La syntaxe des temps et des modes dans le N. T. est relativement simple; celle des propositions exige au contraire des développements considérables, et c'est elle qui fournit les observations les plus importantes et les plus intéressantes. Le point de vue général où nous nous sommes placé n'est pas le même que celui de nos devanciers, et le traitement de la partie de la syntaxe dont nous nous occupons se ressent de cette différence. Certains points nous ont paru devoir être modifiés ou complétés, comme la théorie de la finalité, des propositions finales, de la proposition finale employée comme périphrase de l'infinitif. D'autres n'avaient pas été touchés par nos devanciers, ou ne l'avaient été que légèrement et incidemment; ainsi le remplacement de diverses espèces de propositions par la proposition finale, la tendance à *dissocier* les propositions, etc.

Enfin, il existe pour la France une raison spéciale et décisive pour essayer d'écrire une grammaire du N. T. : nous n'avons rien sur ce sujet.

**Rapports entre la grammaire du grec post-classique
et celle du Nouveau Testament.**

XXI. — On ne peut prétendre actuellement à donner une grammaire complète et définitive du grec du N. T.¹; on ne peut que la préparer.

Le critique que nous citons tout à l'heure disait avec raison qu'une pareille grammaire était impossible, parce qu'elle exigeait un ensemble de travaux préparatoires non encore exécutés, et qui ne le seraient que grâce aux efforts réunis des savants. Le grec du N. T. puise son origine dans le grec classique, et il est lui-même le point de départ du grec chrétien; en même temps, il est une variété du grec hébraïsant, qui n'est qu'une branche du grec post-classique. La grammaire du N. T. ne peut être complète et définitive, que si nous possédons une grammaire complète et définitive du grec classique d'un côté, et, de l'autre côté, du grec post-classique dans ses diverses branches. Ce point mérite quelques développements.

1. — Le grec du N. T. doit être perpétuellement comparé avec le grec classique, pour que nous puissions connaître ses gains et ses pertes. Quelles constructions anciennes, par exemple, a-t-il abandonnées? Quelles constructions nouvelles sont nées de l'évolution constante de la langue, en tant qu'elle était langue vivante?

La comparaison avec la syntaxe classique s'établit assez facilement et avec une sûreté satisfaisante. Il est inutile de la pousser jusqu'aux moindres détails; en le faisant, on augmenterait le nombre total des constructions classiques dont on constate l'absence dans le N. T.; mais on appuierait sur un côté tout négatif de la langue; et une fois tombée dans cet

1. Il faut entendre par là que, si l'on considère le grec du N. T. comme une partie du grec post-classique *pris dans sa totalité*, la grammaire de cette partie ne sera complète et définitive que lorsque la grammaire du *tout* le sera elle-même. Mais le travail exécuté sur un point de la grammaire du N. T. peut être définitif, si on le considère isolément et en lui-même.

excès, la statistique devient sans utilité comme sans intérêt. Ce que nous nous sommes proposé en premier lieu, c'est de comparer l'*usage* dans le grec du N. T. avec l'*usage* dans le grec classique.

Ainsi, parfois, telle ou telle construction fréquente dans le N. T. n'est pas sans exemple chez les écrivains classiques; mais elle ne s'y trouve pas couramment employée. Il existe alors une différence, non pas de syntaxe, mais d'usage¹. — D'autres fois, lorsque nous avons rencontré dans le N. T. certaines constructions extraordinaires, nous nous sommes gardé d'aller chercher chez les auteurs classiques une construction dite *pareille*². Les écrivains du N. T. n'écrivent pas le grec classique; ils n'en subissent pas l'influence même à leur insu, puisqu'ils ne le connaissent pas, au moins pour la plupart. D'ailleurs la construction classique qui semble identique ou analogue est le plus souvent douteuse dans son texte (que les critiques corrigent presque toujours); et l'identité (ou l'analogie) est, la plupart du temps, plus apparente que réelle. Ce n'est pas dans les auteurs classiques qu'il faut chercher des points de comparaison.

Nous n'avons discuté aucun point de grammaire grecque générale. Nous avons accepté les règles telles qu'elles sont données dans des ouvrages aussi autorisés que ceux de Curtius, de Koch, de Madvig, de Seyffert et von Bamberg.

2. — Le grec du N. T. devrait être comparé perpétuellement avec le grec post-classique dans ses diverses branches : avec le grec des écrivains profanes, le grec des inscriptions des périodes alexandrine et gréco-romaine; le grec hébraïsant; enfin le grec chrétien.

La langue et la grammaire des écrivains profanes post-classiques n'ont pas encore été, croyons-nous, l'objet d'une étude d'ensemble. Le *Lexicon* du grec post-classique et byzantin, composé par Sophocles, contient des données excel-

1. Ce point était très délicat et parfois très difficile à traiter; malgré le soin que nous y avons apporté, nous ne nous flatons pas d'avoir évité toute erreur.

2. La nécessité nous l'a fait faire au moins une fois, voy. 152.

lentes; mais il n'est malheureusement pas aussi complet que nous l'aurions désiré. Les écrivains post-classiques qui imitent le moins le grec classique, qui se rapprochent d'autant du langage parlé par leurs contemporains, et dont le grec est le moins bon au point de vue littéraire, sont ceux qui fourniraient les meilleurs points de comparaison pour le grec du N. T.

Une étude générale des inscriptions grecques appartenant aux périodes alexandrine et gréco-romaine n'existe pas non plus. Nous ne connaissons qu'un volume de M. Viereck que nous citerons plus loin et qui ne traite que des actes des magistrats romains traduits du latin en grec ou rédigés en grec par un Latin. La langue des inscriptions se rapproche beaucoup plus de la langue parlée ou même populaire que de la langue littéraire; aussi fournirait-elle des points de comparaison nombreux et intéressants avec celle du N. T. Voici un exemple. Le verbe composé ἐπιδιορθοῦν ne s'est rencontré, jusqu'ici, que dans le N. T. (*Tit.* I, 15) et sur une inscription (*C. I. G.*, 2555, 9). La paternité de ce mot n'appartient donc pas à saint Paul; il existait dans la langue parlée où l'ont pris et saint Paul et le rédacteur de l'inscription, et il est passé ensuite dans le grec chrétien. L'étude des inscriptions profiterait surtout au lexique, à la phonétique et à la morphologie. Leur mauvais état, leur peu d'étendue, la ressemblance ou l'identité des formules, rendent cette étude beaucoup moins fructueuse pour la syntaxe¹.

L'étude des inscriptions demanderait à être complétée par celle des papyrus grecs de l'époque post-classique; les papyrus fourniraient une moisson abondante, si la lecture en était plus facile et plus sûre; malheureusement, là même où le sens est clair et le mot sûr, l'orthographe du mot l'est souvent fort peu, et sa forme reste indécise.

En même temps que l'on étudierait la langue et la grammaire du grec post-classique profane, il serait bon d'examiner quelle

1. On trouvera dans notre travail plusieurs exemples que nous avons tirés des inscriptions de la période post-classique ou des inscriptions étudiées par M. Viereck.

influence le latin a pu exercer sur elles. Dans les pays du monde gréco-romain où la langue habituelle était le grec, les décrets de Rome et les actes de ses magistrats étaient publiés en grec; tantôt le texte grec était seul donné, tantôt il était accompagné du texte latin. Le texte des décrets et des traités était traduit en grec sur le latin, puis envoyé dans les pays de langue grecque; les lettres des magistrats étaient rédigées en grec, mais par un Romain, puis envoyées à leurs destinataires. Rome en usait ainsi avec la Grèce, la Macédoine, l'Asie occidentale, l'Égypte. Mais le grec de ces documents officiels pouvait garder plus ou moins la couleur latine. Des latinismes n'ont-ils pu s'infiltrer par cette voie dans le grec parlé des pays cités plus haut? Puis, le contact perpétuel des Grecs avec les magistrats, les agents et les soldats de Rome n'a-t-il pas favorisé cette infiltration? (Cf. d'ailleurs P. VIERECK, dans son introduction.)

3. — Le grec du N. T. est une variété du grec hébraïsant; nous avons montré quels liens intimes et nombreux unissaient la langue du N. T. à celle des LXX, et nous avons dit que la première reposait sur la seconde.

Les Juifs lettrés, comme Josèphe, affectaient d'écrire le grec classique; aussi la grammaire de leur langue rentrerait-elle dans la grammaire générale du grec post-classique dont nous venons de parler, plutôt que dans celle du grec hébraïsant proprement dit.

Il en va tout autrement pour les LXX, qui écrivent un grec très hébraïsant et non littéraire.

On reproche aux LXX de n'avoir souvent pas compris ou d'avoir peu compris le texte hébreu, et d'être inintelligibles. Le premier reproche regarde les hébraïsants et les exégètes de l'A. T. Pour le second, nous reconnaissons qu'au premier abord la lecture des LXX est très pénible; que leur style est souvent très obscur, et qu'on ne peut les comprendre sans posséder suffisamment les éléments de l'hébreu. Cependant, on retrouve dans le grec appliqué sur l'hébreu la construction hébraïque avec ses idiotismes; on voit que le mot grec et la cons-

truction grecque prennent souvent la valeur du mot hébreu, de la construction hébraïque, qu'ils traduisent littéralement; on se familiarise peu à peu avec ce grec étrange et spécial, qui possède son unité et ses règles, aussi bien que celui du N. T. Alors, l'obscurité du texte se dissipe, presque toujours, pour laisser apparaître un sens qui n'est peut-être qu'un contre-sens, mais qui existe; ce qui suffit pour la grammaire; voy. par exemple *Job.*, XXXIV, 16-26 dans l'hébreu (*la Vulgate latine*) et les LXX.

Rappelons-nous d'ailleurs que les communautés juives (hellénisantes) et chrétiennes se sont servies pendant plusieurs siècles de la version des LXX pour la lecture de l'A. T. Ce souvenir doit rendre le grec de cette version digne de notre examen.

Un essai de grammaire des LXX n'a pas encore été tenté, malgré l'attrait que présenterait ce travail pour un helléniste doublé d'un hébraïsant. Cependant, c'est par le grec des LXX qu'il faudrait expliquer, le plus souvent, le grec du N. T.; c'est avec lui qu'il faudrait comparer, jusque dans les moindres détails, celui du N. T.; c'est dans le grec des LXX qu'il faut chercher, de préférence, des analogies aux constructions insolites du N. T., particulièrement aux hébraïsmes et aux constructions hébraïsantes. Nous avons essayé de le faire dans une certaine mesure; notre travail montrera, nous l'espérons, que nos efforts dans ce sens n'ont pas toujours été ni sans utilité, ni sans succès¹.

Les commentateurs et les grammairiens du N. T. disent parfois d'une construction: c'est un hébraïsme, et ils renvoient aux LXX. Nous croyons que cela ne suffit ni pour la grammaire du N. T. ni pour celle des LXX. Le point important n'est pas

1. Sur l'importance philologique du grec des LXX, voyez le premier essai de E. Hatch dans l'ouvrage que nous citerons plus loin. — Notre travail sur la syntaxe des propositions dans le N. T. contient, en réalité, une syntaxe abrégée des propositions dans les LXX.

Nous saisissons cette occasion pour exprimer notre reconnaissance à M. A. Croiset qui nous avait conseillé, dès le début, de diriger nos recherches de ce côté. L'avis était excellent, comme l'expérience l'a démontré.

de savoir qu'une construction grecque est hébraïque ou hébraïsante, mais de montrer comment elle était comprise par le Juif qui l'employait, quelle est sa raison d'être, quelle en est la valeur. Au chapitre des propositions dépendantes complétives directes, on verra que les verbes signifiant *croire*, comme $\nuομίζω$, $δοκῶ$, prennent la proposition complétive avec $ὅτι$, aussi bien que la proposition infinitive, et que ces verbes sont absolument assimilés aux verbes signifiant *dire*, *déclarer*. Cette construction existe dans le grec post-classique ; mais elle existe aussi dans les LXX, et elle traduit littéralement la construction hébraïque. C'est donc sous l'influence de cette dernière que les LXX et les auteurs du N. T. l'ont adoptée. Et la raison, c'est que pour le Juif la pensée et la parole ne font qu'un ; de là l'identité de la construction. On verra que l'optatif, mode de possibilité, est abandonné dans le N. T. ; que, par exemple, la quatrième forme des propositions conditionnelles avec l'optatif n'est plus employée, et qu'il paraît en être de même dans les LXX. C'est que le Juif répugne à concevoir l'idée comme simplement possible ; il répugne à l'abstraction en général ; il aime à se représenter les choses comme éventuelles, et, mieux encore, comme réelles.

Dans le cours de notre travail, nous renvoyons très souvent aux LXX. Parfois, après avoir rapporté un passage du N. T., nous ajoutons : *cité des LXX, citation des LXX*. Il faut entendre par là que la pensée exprimée dans le N. T., se trouve aussi dans les LXX. Tantôt la citation est faite directement d'après l'hébreu, et non d'après la version des LXX ; tantôt elle est tirée textuellement des LXX ; tantôt elle n'en est tirée que partiellement ; tantôt elle est faite *ad sensum*, soit d'après l'hébreu, soit d'après la version grecque ; tantôt elle est faite *ad sensum* ou *ad verbum*, par la combinaison de plusieurs passages. Il existe donc, parfois, une différence entre le passage du N. T. et celui des LXX auquel nous renvoyons.

4. — La grammaire du grec post-classique serait complète, si elle comprenait la grammaire du grec chrétien des premiers siècles de notre ère.

Le N. T. est la source et le point de départ de la littérature grecque chrétienne, sur laquelle il a exercé une influence profonde et constante, particulièrement au point de vue de la

langue. Familiers comme ils l'étaient avec les LXX et le N. T., les premiers écrivains chrétiens ont subi nécessairement, fût-ce à leur insu, l'influence du grec de ces deux livres. D'un autre côté, la langue habituelle des premiers écrivains chrétiens, surtout s'ils n'étaient pas des lettrés ou des littérateurs, était la langue ordinaire, la langue familière, celle dont on se servait dans les communautés chrétiennes et judéo-chrétiennes, et celle dont les auteurs du N. T. s'étaient eux-même servis. Aussi existe-il dans le N. T. des constructions non classiques qui sont employées couramment par les premiers écrivains chrétiens, soit qu'ils les aient puisées dans la langue familière, comme les écrivains du N. T., soit qu'ils les aient empruntées à ce dernier livre.

Les rapports étroits et nombreux qui unissent la langue du N. T. à celle des premiers écrivains chrétiens demanderaient qu'on les comparât. Malheureusement, il n'existe pas de grammaire du grec chrétien.

Tel est l'ensemble des travaux auxquels peut donner lieu le grec post-classique. Au milieu d'eux, la grammaire du N. T. occupe une place marquée et distincte, et c'est par eux, lorsqu'ils existeront, qu'elle deviendra complète, absolue et définitive.

Principaux ouvrages consultés.

XXII. — Nous indiquons les principaux ouvrages dont nous sommes servi, et auxquels nous renvoyons dans le cours de notre travail :

Novum Testamentum græce ad antiquissimos testes denuo recensuit, apparatus criticum apposuit C. TISCHENDORF; editio octava critica major, Leipzig, 1872 (on peut se servir d'une édition critica minor). Le troisième volume contient les prolégomènes : *Prolegomena* scripsit C. R. GREGORY; pars prior et altera, Leipzig, 1884 et 1890. — Nous désignons ainsi cette édition : *Ti*.

The New Testament in the original Greek; the text revised by BROOKE FOSS WESTCOTT and FENTON JOHN ANTONY HORT;

Cambrige et Londres, 1881. — Nous désignons cette édition par l'abréviation : *WH*.

N. B. *Nous suivons constamment le texte de ces deux éditions.*

Si l'on veut comparer le texte des différentes éditions du N. T., on se servira très commodément de l'ouvrage suivant :

The Resultant Greek Testament, by R. F. WEYMOUTH; Londres, 1886.

Synopsis Evangelica, ex quattuor evangeliis ordine chronologico concinnavit, brevi commentario illustravit, ad antiquos testes denuo recensuit C. TISCHENDORF; Leipzig, 1878.

Grammatik der neutestamentlichen Sprachdioms, von G. B. WINER; Leipzig, 6^{me} édition (1855); ou 7^{me} édition (1867), revue par G. LÜNEMANN.

Il faut se servir de l'édition anglaise, enrichie de notes importantes par le traducteur :

A treatise on the Grammar of New Testament Greek, translated by W. F. MOULTON; 9^{me} édition anglaise, Édimbourg, 1882.

Il existe une autre traduction anglaise du même ouvrage faite sur la 7^{me} édition :

A Grammar of the Idiom of the New Testament... Revised and authorized translation by J. H. THAYER; Andover, 1883.

A. Buttman a publié sa grammaire du N. T. comme appendice à la grammaire grecque de Ph. Buttman, son père, sous le titre de :

Grammatik des neutestamentlichen Sprachgebrauch, Berlin, 1859.

Il faut se servir de la traduction anglaise :

A Grammar of the New Testament Greek, by A. BUTTMANN, authorized translation with numerous additions and corrections by the author; Andover, 1880. Le traducteur de A. Buttman est celui de Winer : J. H. Thayer.

Les deux ouvrages de Winer et de Buttman, dans les traductions anglaises de Moulton et de Thayer, sont indispensables pour l'étude du grec du N. T. Ils nous ont servi de contrôle pour notre travail et de terme de comparaison; c'est assez dire combien nous leur sommes redevable. Cependant, pour

aucune partie de notre travail, ils ne nous ont dispensé de refaire complètement la syntaxe du verbe dans le N. T.

L'ouvrage de Winer, est une sorte de répertoire grammatical du grec du N. T. La grammaire de A. Buttmann nous paraît bien meilleure à tous les points de vue.

Grammatica græcitat̄is novi Testamenti, quam ad Gregor̄ii Wineri ejusdem argumenti librum... composuit J. T. BEELEN; Louvain, 1857. Édition latine, à l'usage des étudiants catholiques, de la grammaire de Winer, qui revêt, dans certains passages, un caractère confessionnel.

Grundzüge der neutestamentlichen Græcität... für Studierende der Theologie und Philologie, von S. Ch. SCHIRLITZ; Giessen, 1861. Édition de Winer simplifiée.

Il existe en outre, surtout dans les pays de langue anglaise, des grammaires élémentaires du grec du N. T. Ainsi les trois suivantes :

Handbook to the Grammar of the Greek Testament, par S. G. GREEN; Londres, 1886. Manuel clair et fort bien fait, à l'usage de ceux qui commencent d'apprendre le grec;

The language of the New Testament, by W. H. SIMCOX; Londres, 1889.

Griechische Formenlehre sammt der Lehre von den Präpositionen zum Neuen Testament, von Th. HAARBECK; Bale, 1886.

Biblisch-theologisches Wörterbuch der neutestamentlichen Græcität, de H. CREMER; Gotha, 1883. L'ouvrage a été traduit en anglais par W. Urwick, avec des additions :

Biblico-theological Lexicon of New Testament Greek; Édimbourg, 1892.

Lexicon græco-latinum in libros N. T., auctore C. L. W. GRIMM, 1879. — On se servira avantagement de la traduction anglaise :

A Greek-english Lexicon of the New Testament, being Grimm's Wilke's *Clavis Novi Testamenti*; translated, revised and enlarged by J. H. THAYER; Édimbourg, 1886. Le traducteur possède une aptitude spéciale à résumer et condenser¹.

1. Cf. WILKE, *Clavis N. T. philologica*, 2^e édition, 1851.

Aucun des lexiques récents ne rend inutile le suivant :

Novum lexicon græco-latinum in Novum Testamentum con-gessit J. F. SCHLEUSNER; 4^e édition, Leipzig, 1819. L'auteur possède une érudition étendue et une connaissance approfondie du grec des LXX et de l'hébreu de l'A. T.

Concordantiæ omnium vocum Novi Testamenti græci, cura C. H. BRUDER; Leipzig, 1888.

Concordantiæ supplementariæ omnium vocum Novi Testa-menti græci, par F. ZIMMER; Gotha, 1882.

Essays in Biblical Greek, by E. HATCH; Oxford, 1889.

Hebraisms in the Greek Testament, par W. H. GUILLEMARD; Cambrige, 1879.

Commentarius exegetico-philologicus in hebraïsmos N. T., par SCHILLING; Malines, 1886.

Testamentum Vetus Græce, édition TISCHENDORF et NESTLE; Leipzig, 1887 (ou l'édition de LOCH, Ratisbonne).

Novus thesaurus philologico-criticus... Veteris Testamenti, par F. SCHLEUSNER; Leipzig, 1820. Cet ouvrage est malheureu-sément très abrégé.

A. TROMMII : *Concordantiæ græcæ versionis vulgo dictæ LXX interpretum*; 2 vol. in-fol.; Amsterdam, 1718.

A Concordance to the Greek version and Apocryphal books of the Old Testament, by E. HATCH; Oxford (en cours de publi-cation).

Grammaire hébraïque, par S. PREISWERK, 4^e édition, 1884.

Grammaire chaldaïque, par G. B. WINER; Genève, 1836. (Voir aussi E. KAUTZSCH, *Grammatik des Biblisch-Aramäi-schen*; Leipzig, 1884; et ZSCHOKKE, *Institutiones fundament. linguæ aramæicæ*, Vienne.)

Ausführliches Lehrbuch der hebräischen Sprache, par H. EWALD. — La syntaxe a été traduite en anglais et enrichie de notes par J. KENNEDY : *Syntax of the hebrew language*; Edimbourg, 1881.

GESENIUS, *Novi Thesaurus philol.-criticus ling. hebraicæ et chaldaicæ Vet. Testam.*, ou le *Lexicon manuale*, abrégé du même ouvrage.

Greek Lexicon of the Roman and byzantine periods (from B. C. 146 to A. D. 1100), by E. A. SOPHOCLES; New-York et Leipzig, 1890.

A Greek-english Lexicon, by H. G. LIDDELL and R. SCOTT, Oxford, 1890.

Sermo græcus quo senatus populusque romanus magistratusque populi romani usque ad Tiberii Cæsaris ætatem in scriptis publicis usi sunt examinatur...; par P. VIERECK; Göttingen, 1888.

Syntax of the moods and tenses of the greek Verb, by W. GOODWIN; Londres, 1889. Excellent ouvrage, clair et bien disposé, de plus de 400 pages, sur la syntaxe du verbe chez les prosateurs et les poètes grecs, jusqu'à la fin de la période classique.

Il est inutile de citer ici les grammaires de Curtius et de Koch; la syntaxe de Madvig; la syntaxe de Seyffert et von Bamberg, que nous désignons toujours ainsi : *Cucuel et Riemann*.

Remarque I. — Nous ne donnons aucun esprit à la lettre ρ, même *initiale*; E. Sophocles a fait de même dans son lexique. Lorsque le ρ est initial, il doit être regardé comme portant l'esprit rude, puisqu'il n'existe pas dans le N. T. (ni dans le grec post-classique proprement dit) de mots commençant par un ρ avec l'esprit doux; où il n'y a rien à distinguer, le signe distinctif est inutile. Cf. d'ailleurs SOPHOCLES, *sup. lit.* ρ¹. Quant au mot *περὸντιμῆνοι* (H. X, 22) il porte tantôt l'esprit rude et tantôt l'esprit doux, suivant le caprice des éditeurs.

Remarque II. — Nous désignons le Nouveau Testament par l'abréviation N. T.; l'Ancien Testament (en hébreu), par l'abréviation A. T.; la Version des Septante, par LXX.

1. « Sur les inscriptions, ajoute-t-il, le ρ n'est jamais accompagné d'aucun esprit. »



Étude sur le Grec du Nouveau Testament.

SYNTAXE DES PROPOSITIONS

PRÉLIMINAIRES

I. — De la Conjugaison.

1. La conjugaison du verbe dans le N. T., comparée avec la conjugaison classique, présente, pour les temps et pour les modes, quelques différences que le tableau suivant rendra sensibles :

Temps.	Modes.	Indicatif.	Impératif.	Subjonctif.	Optatif.	Infinitif.	Participe.
Aoriste.	Employé.	Employé.	Employé.	Employé.	Quelques exemples.	Employé.	Employé.
Futur.	Employé.					Rares exemples.	Quelques exemples.
Présent.	Employé.	Employé.	Employé.	Employé.	Quelques exemples.	Employé.	Employé.
Imparfait.	Employé.						
Parfait.	Employé.	Rares exemples.	Périphras-tique.			Employé.	Employé.
Plus-que-parfait.	Employé.						
Futur antérieur.	Périphrastique.						
Adjectifs verbaux.	En τός, employés ; — en τέος, un seul exemple.						

En résumé : 1° tous les temps de l'indicatif sont employés, sauf le futur antérieur ou futur parfait, dont on ne trouve comme exemples que : *κεκράτομαι*, *L.*, XIX, 40 (LACHMANN et TRIGLLES), et *εἰδήσουσιν*, *H.*, VIII, 11, dans une citation des LXX, *Jér.*, XXXVIII, 34. Les deux formes, d'ailleurs, ont le sens du futur simple; 2° l'impératif parfait tend à disparaître; le subjonctif parfait a disparu; l'optatif *tout entier* tend à disparaître, et il a disparu complètement au futur et au parfait; l'infinitif et le participe du futur tendent à disparaître; l'adjectif verbal en *τέος* a disparu (sauf un exemple); 3° la conjugaison tend à devenir symétrique; les temps se divisent en trois groupes ou couples : *aoïste et futur, présent et imparfait, parfait et plus-que-parfait*; et à chaque groupe ou couple correspond un seul mode, en dehors de l'indicatif.

2. Outre la conjugaison ordinaire ou synthétique (*λύω, λύομαι*), les auteurs du N. T. font un fréquent usage de la conjugaison analytique ou périphrastique, formée du participe du verbe et de *εἶναι*.

La conjugaison périphrastique existe aux temps suivants :

Présent de l'indicatif, *Mat.*, I, 23; *Ap.*, I, 18; — *de l'impératif*, *L.*, XII, 35; *Eph.*, V, 5; — *de l'infinitif*, *L.*, IX, 18; — *Imparfait*, *Mar.*, IX, 4; *J.*, XIII, 23.

Futur et futur parfait ou antérieur, *Mat.*, X, 22; *Mar.*, XIII, 25; *Mat.*, XVI, 19; *L.*, XII, 52.

Parfait de l'indicatif, *Mat.*, X, 26; *J.*, III, 28; — *de l'impératif*, *L.*, XII, 35; — *du subjonctif*, *J.*, III, 27; VI, 65; — *du participe*, *Eph.*, IV, 18; — *Plus-que-parfait*, *J.*, I, 24; *Gal.*, IV, 3.

Elle est seule usitée au subjonctif parfait et au futur parfait.

Elle n'existe pas pour l'aoïste.

Au lieu du verbe simple, on trouve encore, comme équivalents : 1° l'adjectif verbal en *τέος* avec *εἶναι*, *Mat.*, X, 26; — 2° le participe avec *γίνεσθαι*, 2 *Co.*, VI, 14.

II. — Des Temps.

3. a) La notion des temps *passé* et *présent* est claire par elle-même. Il faut entendre par *futur*, dans le N. T., la période de temps qui commence au moment même où l'on parle, au moment présent, pour s'étendre dans l'avenir d'une manière limitée ou illimitée.

b) Le temps est *absolu* ou *relatif*.

Le temps est absolu quand il est considéré par rapport au moment où l'on parle; c'est le temps même où l'acte a eu lieu, a lieu ou aura lieu, *Mar.*, XI, 5; IX, 49. — Il est relatif, quand il est considéré relativement au temps d'un autre acte, *Mar.*, XI, 13 (*εὐρήσει*); VI, 25 (*δῶκε*).

c) Chaque temps garde dans le grec du N. T. son sens fondamental. A l'indicatif et au participe, le temps absolu ou relatif est marqué par la forme verbale même. L'impératif, le subjonctif et l'optatif expriment l'acte comme se rapportant à l'avenir. L'infinitif ne marque pas le temps, sauf l'infinitif futur; mais ce dernier a presque disparu du N. T.

d) Les temps se divisent en temps *principaux* et en temps *secondaires*.

Les premiers sont ceux qui marquent le présent ou le futur : *présent, futur et parfait* de l'indicatif. On y ajoute l'impératif, le subjonctif et l'optatif, l'acte qu'ils expriment se rapportant à l'avenir.

Les seconds sont les temps de l'indicatif qui marquent le passé : *imparfait, aoriste, plus-que-parfait*.

III. — Des Modes.

4. Nous supposons, pour la commodité du langage, que le verbe exprime toujours un acte.

a) Le temps exprime l'acte considéré en lui-même (*objectivement*).

b) Le mode exprime l'acte tel qu'il est conçu et envisagé par la personne qui parle, c'est-à-dire *subjectivement* (cf. KOCH, 104).

5. Subjectivement, dans le N. T., l'acte est considéré : 1^o dans sa réalité; 2^o dans sa réalisation.

I. — Dans sa réalité. L'acte a eu lieu ou a lieu.

a) Quand on énonce l'acte comme réel, le mode est l'indicatif (présent ou passé).

II. — Dans sa réalisation (*future*). L'acte est nécessairement futur et par là même *éventuel*, c'est-à-dire qu'il aura ou n'aura pas lieu.

b) Quand on énonce l'acte futur comme *éventuel* simplement, on emploie régulièrement l'indicatif futur, au mode éventuel, R., XV, 28. L'acte aura ou n'aura pas lieu; mais celui qui parle *juge* qu'il aura lieu.

c) Quand on présente l'acte futur comme commandé, demandé, conseillé, désiré, on emploie régulièrement les modes *impératif* et *subjunctif*. L'acte est encore *éventuel*; mais la personne qui parle le regarde comme probable et *s'attend à ce qu'il ait lieu*.

d) Enfin, quand on présente l'acte futur comme souhaité et que la personne qui parle regarde cet acte comme *possible* simplement dans sa pensée, le mode régulièrement employé est l'*optatif*. L'acte est *éventuel*, mais on ne se préoccupe pas s'il aura lieu ou non.

e) Lorsque l'acte futur et éventuel est commandé, demandé, conseillé, désiré, souhaité, il devient par là même un *but*, une *fin* pour la volonté de celui qui parle. Par suite, les modes impératif, subjunctif et optatif, employés ainsi qu'il vient d'être dit, enferment en eux une idée de finalité.

6. a) Si l'on écarte les notions de temps et de mode dont il a été question jusqu'ici, il reste l'*idée verbale indéfinie*, exprimée par le mode *infinitif*.

b) Si l'acte est considéré comme accessoire, comme relatif par rapport à un autre acte considéré comme principal, il est exprimé par le mode *participe*.

7. On appelle modes *finis* : l'indicatif, l'impératif, le subjunctif et l'optatif; modes *non finis* ou *indéfinis* : l'infinitif et le participe.

8. Le sens du mode peut être modifié par l'adjonction de la particule *ἄν*.

a) *Ἄν potentiel* se joint aux temps secondaires de l'indicatif et à l'optatif pour marquer que l'acte dépend d'une condition exprimée ou non, et qu'il n'est *possible* que si cette condition a lieu elle-même. Ainsi :

Temps secondaire de l'indicatif au mode potentiel, J., V, 46 : εἰ γὰρ ἐπιστεύετε Μωυσεῖ, ἐπιστεύετε ἄν ἔμοι.

Optatif au mode potentiel du présent et du futur, A., VIII, 31 : πῶς γὰρ ἄν δυναίμην εἶν μὴ τις ὀδηγήσει με;

b) **An conditionnel* se joint au subjonctif pour indiquer que l'acte est la condition (probable) dont dépend un autre acte. Dans ce cas, *án* s'unit à *ei* qui devient *éán*, et aux mots relatifs ou temporels qui deviennent *δς án*, *επου án*, *εταν*, etc. Ainsi : *Mat.*, XVIII, 15 : *éán δέ άμαρτήση ό άδελφός σου, ύπαγε έξλεξον αυτόν*.

Dans le N. T., on trouve avec *án* le futur, au lieu du subjonctif, *Mar.*, VIII, 35; *L.*, XIX, 40. On trouve aussi le subjonctif sans *án*, *Jac.*, II, 10; *1 Cor.*, XIV, 5.

c) **An fréquentatif* se joint à l'imparfait et à l'aoriste de l'indicatif, lorsque l'acte, qui a eu lieu *réellement*, s'est *répété d'une manière indéterminée*. Ainsi, *Mar.*, III, 11 : *τά πνεύματα τά άκάθαρτα, εταν αυτόν θειώρουν, προσέπιπτον αυτόν*. — VI, 56 (aoriste).

Dans le N. T., on trouve aussi, dans ce sens, l'indicatif présent, *Mar.*, XI, 25; *Ap.*, XIV, 4.

d) Dans le N. T., la particule *án* ne se joint ni à l'infinitif ni au participe.

e) Une proposition dont le verbe est accompagné de *án* n'exprime pas un désir; ainsi, *A.*, VIII, 31 : *πώς γάρ άν δυναίμην, = ού δύησομαι*.

IV. — Des Modes (suite).

9. L'indicatif énonce l'acte conçu comme réel, certain, irréel et éventuel; il présente toujours la pensée sous la forme d'un *jugement*, sauf au futur, qui peut exprimer une *volition*, un ordre, un désir, etc.

a) L'indicatif est au mode réel quand il exprime un acte réel ou conçu comme tel, au présent et à ses temps passés. Une hypothèse, fût-elle irréalisable, impossible, s'exprime de même, si celui qui parle la considère provisoirement comme réelle. Il en est fréquemment ainsi dans le N. T., parce que le Juif aime à renforcer l'affirmation et à présenter ses hypothèses mêmes sous forme de réalités. De là la disparition du mode potentiel, etc.

b) L'indicatif est au mode irréel :

1° A l'imparfait des verbes comme *εδύνατο*, *εδει*, etc., qui indiquent qu'un acte *aurait pu* ou *dú* avoir lieu, *pourrait* ou *devrait* avoir lieu, tandis qu'il en est tout autrement en réalité, *Marc*, XIV, 5 : *ηδύνατο γάρ τοúτο τó μύρον κραθηναι επάνω δηναρίων διακοσίων*. L'imparfait *ηδύνατο* est au mode irréel; car la proposition enferme celle-ci : *ούκ επράθη τοúτο τó μύρον*. Cf. *Mat.*, XXIII, 23.

2° A l'imparfait et à l'aoriste de tous les verbes, pour le souhait qui se rapporte au passé, *1 Cor.*, IV, 8 : *σφελόν γε εθασιλεύσατε (= εδει ύμάς βασιλεύσαι, = ούκ εθασιλεύσατε)*.

c) L'indicatif est au mode potentiel quand ses temps secondaires sont accompagnés de *án* (8, a). Ainsi, *J.*, V, 46 : *ei επιστεύετε Μωυσει, επιστεύετε άν έμοί*. — Comme le mode irréel, le mode potentiel indique qu'il en est tout autrement en réalité, et ici l'imparfait avec *án* équivaut à *ού πιστεύετε μοί*.

d) Au futur, l'indicatif est au mode éventuel, parce que l'acte, dans la pensée de celui qui parle, aura ou n'aura pas lieu, *R.*, XV, 28.

Mais, à ce même temps, l'indicatif peut être au *mode de certitude dog-*

matique et prophétique, quand, dans la pensée de celui qui parle, l'acte doit avoir lieu, 1 Co., XV, 32; Mat., XIX, 28.

10. Les trois modes *impératif, subjonctif ou optatif* marquent toujours le temps futur, absolu ou relatif; par là même, l'acte qu'ils expriment est futur et éventuel.

Or l'indicatif futur exprime aussi l'acte futur et éventuel. De là le lien très étroit qui unit, dans le grec du N. T., l'indicatif futur aux trois modes dont nous parlons. De là aussi la permutation qui peut avoir lieu entre le premier et les trois autres. En particulier, *cette permutation peut toujours avoir lieu entre l'indicatif futur et le subjonctif aoriste.*

Ce principe est un des plus importants de la syntaxe du N. T.

11. a) L'impératif exprime l'ordre formel : commandement ou défense. Il s'emploie dans le grec du N. T. comme en grec classique. L'impératif parfait (trois exemples) tend à être abandonné.

b) Le subjonctif exprime un acte qui est considéré comme probable et auquel on s'attend. Il s'emploie dans le N. T. comme en grec classique — Le subjonctif parfait tend à être abandonné.

12. a) L'optatif est d'un usage beaucoup moins étendu dans le grec du N. T. que dans le grec classique. Dans ce dernier, l'optatif est très employé pour remplacer le subjonctif dans certaines propositions. Cet emploi de l'optatif n'existe qu'à l'état d'exception rare dans le N. T. De plus; on ne trouve, dans ce livre, ni l'optatif futur ni l'optatif parfait.

b) L'optatif exprime l'acte comme possible simplement dans la pensée de celui qui parle.

c) Dans le N. T., il s'emploie ordinairement et régulièrement pour exprimer le souhait (chez Luc et Paul, et exceptionnellement ailleurs); et le nom d'*optatif* lui convient à bon droit.

d) L'optatif oblique n'existe plus que comme vestige de la langue littéraire chez Luc.

Il en est de même de l'optatif avec $\alpha\upsilon$ au mode potentiel.

L'optatif est donc relativement rare dans le N. T.

13. a) L'infinifit exprime l'idée verbale indéfinie, sans marquer le temps. L'infinifit futur n'existe pas dans le N. T., sauf de très rares exceptions.

L'infinifit s'emploie comme complément immédiat d'un verbe tel que $\delta\upsilon\upsilon\alpha\mu\alpha\iota$, $\mu\acute{\epsilon}\lambda\lambda\omega$, $\zeta\eta\tau\acute{\omega}$, etc.

Le plus souvent, il est employé lorsque la construction cesse d'être personnelle, pour remplacer les modes indicatif, impératif et subjonctif.

b) Le participe exprime l'acte considéré comme accessoire, comme relatif. Il sert, comme l'infinifit, à remplacer l'un des trois modes : indicatif, impératif ou subjonctif, lorsque l'on ne veut pas employer la construction personnelle avec ces modes.

c) L'infinifit et le participe sont employés d'une manière indépendante dans quelques passages du N. T.

Remarque. — L'indicatif est le plus souvent accompagné de la négation $\omicron\upsilon$. L'impératif, le subjonctif, l'optatif et l'infinifit prennent la négation $\mu\grave{\eta}$; le participe la prend aussi presque toujours.

V. — De la Proposition.

14. La proposition est l'énoncé d'un acte de l'intelligence ou de la volonté.

On distingue donc des propositions de deux natures :

1° Les propositions *déclaratives*, qui énoncent un acte de l'intelligence ou *jugement*; l'acte est réel, irréel, certain, éventuel. Le mode ordinaire est l'indicatif.

2° Les propositions *volitives*, qui énoncent un acte de la volonté ou *volition* (délibération, ordre, désir, souhait, etc.). L'acte est éventuel ou possible simplement. La proposition enferme en elle une idée de finalité (5, e). Les modes ordinaires sont : l'impératif, le subjonctif, l'optatif; l'indicatif futur.

L'acte éventuel est exprimé par la proposition déclarative et par la proposition volitive. Dans certains cas, un acte éventuel est exprimé soit par l'une soit par l'autre, suivant la manière dont le conçoit celui qui parle.

15. Lorsque la proposition énonce l'acte proprement dit de l'intelligence ou de la volonté, sa forme naturelle est l'*affirmation*. Lorsqu'elle exprime l'état d'ignorance de l'intelligence qui *s'informe*, ou l'état d'incertitude de l'esprit qui *délibère*, sa forme naturelle est l'*interrogation*.

16. a) La proposition est *indépendante* ou *absolue*, quand elle subsiste par elle-même; *dépendante* quand elle se rattache à une autre proposition.

Dans le dernier cas, la proposition dépendante est dite aussi *secondaire*; et celle à laquelle elle se rattache, *principale*.

La réunion d'une proposition principale et d'une proposition secondaire forme une *période grammaticale*.

La proposition principale est presque toujours une proposition indépendante.

b) La proposition indépendante marque le temps absolu.

La proposition dépendante (qui n'est pas au style indirect) marque le temps relatif, par rapport au temps de l'acte exprimé dans la proposition principale. Il faut donc toujours comparer le temps marqué dans la proposition dépendante avec le temps marqué dans la proposition principale.

17. Voici le tableau des propositions dans le N. T. :

Propositions indépendantes :

Déclaratives	}	affirmatives.
		interrogatives.

	Volitives	{	délibératives. impératives. optatives.
Propositions dépendantes (modes finis) :			
	Complétives directes	{	affirmatives. interrogatives.
	Complétives indirectes :		finale et consécutive.
	Complétives circonstancielles	{	causales. conditionnelles et con- cessives. temporelles. relatives et corrélatives.
Propositions dépendantes (modes indéfinis), remplaçant les précédentes :			
		{	infinitif. participe.

Remarque. — Les modes irréel et potentiel, les modes subjonctif et optatif n'existent pas, à proprement parler, en hébreu.

Les nombreuses formes de propositions indépendantes et dépendantes, qui existent en grec, et leurs constructions si variées et si complexes ne se retrouvent pas en hébreu, ou ne s'y retrouvent qu'à l'état rudimentaire.

CHAPITRE I

Principes généraux.

18. Un des caractères les mieux marqués de la langue du N. T. consiste dans la répugnance ou l'impuissance à combiner, synthétiser, subordonner les divers éléments de la pensée, et, par suite, à construire des périodes telles qu'en offre la langue littéraire des écrivains classiques. A cette répugnance, ou à cette impuissance, correspond une tendance très visible à *dissocier*¹ les éléments de la pensée pour les exprimer séparément.

Cette répugnance et cette tendance ne sont que deux aspects du même phénomène, et elles apparaissent dans toutes les parties de la syntaxe des propositions et dans tous les livres du N. T. (sauf les *Actes* et la *Lettre aux Hébreux*).

19. Il existe chez les écrivains du N. T. une impuissance naturelle et générale à combiner et subordonner les éléments de la pensée, et, par là même, une tendance à les exprimer séparément. Voici des exemples :

Mat., XVIII, 21 : ποσάκις ἀμαρτήσῃ εἰς ἐμέ ὁ ἀδελφός μου καὶ ἀφήσω αὐτόν; Un Grec aurait dit : ποσάκις ἀφήσω τῷ ἀδελφῷ μου τῷ εἰς ἐμέ ἀμαρτόντι. — *J.*, 1, 46 : ἔρχου καὶ ἴδε. Un Grec aurait dit : ἐλθὼν ἴδε. — *J.*, XIV, 2 : πορεύομαι ἐτοιμάσαι τόπον ὑμῖν, et, au verset suivant : ἐν πορευθῶ καὶ ἐτοιμάσω τόπον ὑμῖν. — *L.*, XXIV, 18, c'est un Juif qui parle (en araméen sans doute) : σὺ μόνος παροικεῖς Ἱερουσαλὴμ καὶ οὐκ ἔγνωσ τὰ γενόμενα ἐν αὐτῇ, *tu es le seul des habitants de Jérusalem à ne pas savoir ce qui s'y est passé.* — *Ph.*, III, 21 : θε μετασχηματίζει τὸ σῶμα τῆς ταπεινώσεως ἡμῶν σύμμορφον τῷ σώματι τῆς δόξης αὐτοῦ κατὰ τὴν ἐνέργειαν τοῦ δύνασθαι αὐτὸν καὶ ὑποτάξαι αὐτῷ τὰ πάντα, *en vertu de l'efficacité de sa puissance à se soumettre tout.* — *Jac.*, III, 13 : τίς σοφὸς καὶ ἐπιστήμων ἐν ὑμῖν; δεῖξάτω ἐκ τῆς καλῆς ἀναστροφῆς (= ἐάν τις σοφὸς ᾖ, δεῖξάτω...). — *Ap.*, XI, 3 : καὶ δώσω τοῖς θυσὶν μάρτυσίν μου καὶ προφητεύουσιν ἡμέρας χιλίας. Le sens est : *Je ferai parler sous mon*

1. Nous entendons par là que les écrivains du N. T. expriment séparément des idées qui nous paraissent, à nous, s'unir naturellement.

inspiration mes deux témoins. — *A.*, II, 29; *1 Co.*, VII, 13; *Ap.*, I, 4-6; 10-11; 15, 16, 20, etc.

20. Cette impuissance se manifeste encore par les essais de période, peu couronnés de succès, que l'on retrouve çà et là dans les livres du N. T., et particulièrement dans les parties hébraïques. Ainsi :

L., XI, 5 seqq. : τίς ἐξ ὑμῶν ἔξει φίλον καὶ πορεύσεται πρὸς αὐτὸν μεσουκτιῶν καὶ εἶπη αὐτῷ Φίλε, χρῆσόν μοι τρεῖς ἄρτους, ἐπειδὴ φίλος μου παρεγένετο ἐξ ὁδοῦ πρὸς με καὶ οὐκ ἔχω ὃ παραθήσω αὐτῷ· κάκεινος ἔσθωθεν ἀποκριθεὶς εἶπη Μὴ μοι κόπους παρέχε· ἤδη ἡ θύρα κέκλεισται καὶ τὰ παιδιά μου μετ' ἐμοῦ εἰς τὴν κοίτην εἰσίν· οὐ δύναμαι ἀναστὰς δοῦναί σοι· λέγω ὑμῖν, εἰ καὶ οὐ δώσει αὐτῷ ἀναστὰς διὰ τὸ εἶναι φίλον αὐτοῦ κτλ. — *L.*, XI, 11 : τίνα δὲ ἐξ ὑμῶν τὸν πατέρα αἰτήσῃ ὁ υἱὸς ἰχθύου, μὴ ἀντὶ ἰχθύος ὄφιν αὐτῷ ἐπιδώσει; — *Eph.*, III, 14 seqq. : τοῦτου χάριν κάμπτω τὰ γόνατά μου πρὸς τὸν πατέρα, ἐξ οὗ πᾶσα πατριὰ ἐν οὐρανοῖς καὶ ἐπὶ γῆς ὀνομάζεται, ἵνα δῶ ὑμῖν κατὰ τὸ πλοῦτος τῆς δόξης αὐτοῦ δυνάμει κραταιωθῆναι διὰ τοῦ πνεύματος αὐτοῦ εἰς τὸν ἔσω ἄνθρωπον, κατοικῆσαι τὸν Χριστὸν διὰ τῆς πίστεως ἐν ταῖς καρδίαις ὑμῶν ἐν ἀγάπῃ· ἐρριζωμένοι καὶ τεθελιωμένοι, ἵνα ἐξισχύσητε καταλαβέσθαι σὺν πᾶσιν τοῖς ἁγίοις τίτὸ πλάτος....., γινῶναι τε τὴν ὑπερβάλλουσαν τῆς γνώσεως ἀγάπην τοῦ Χριστοῦ, ἵνα πληρωθῆτε εἰς πᾶν τὸ πλῆρωμα τοῦ Θεοῦ. — *Mar.*, VI, 17-18; VII, 19; *L.*, III, 18-20; *J.*, IV, 1; *1 J.*, I, 1-4.

La loi de la dissociation des éléments de la pensée a produit les conséquences suivantes :

21. (1) Les écrivains du N. T. aiment à présenter les idées en les énumérant par séries. Dans ce cas :

a) Tantôt les propositions se suivent coordonnées par καί : *L.*, IV, 31 : καὶ κατέβηεν εἰς Καφαρναοὺμ πόλιν τῆς Γαλιλαίας· καὶ ἦν διδάσκων αὐτοὺς ἐν τοῖς σάββασι· καὶ ἐξεπλήσσοντο ἐπὶ τῇ διδαχῇ αὐτοῦ, ὅτι ἐν ἐξουσίᾳ ἦν ὁ λόγος αὐτοῦ· καὶ ἐν τῇ συναγωγῇ ἦν ἄνθρωπος..... — *Mar.*, VI, 29 : καὶ ἀκούσαντες οἱ μαθηταὶ αὐτοῦ ἦλθαν καὶ ἦραν τὸ πτῶμα αὐτοῦ καὶ ἔθηκαν ἐν μνημεῖῳ. — Cf. *Mat.*, VII, 1 et *L.*, VI, 37; *Mat.*, V, 25 et *L.*, XII, 58; *L.*, V, 35 et *Mar.*, II, 20; *Mat.*, XII, 39 et *J.*, I, 49.

Kaί devient ainsi, dans le N. T., une particule finale, consécutive, relative, temporelle, causale, etc., et tend à remplacer toute autre particule de coordination ou de subordination (cf. 29).

b) Tantôt les propositions se suivent par asyndète :

Mar., VI, 38 : ὑπάγετε ἴδετε, tandis qu'on lit au verset 37 : ἀπελθόντες ἀγοράσωμεν, et *J.*, I, 46 : ἔρχου καὶ ἴδε. — *L.*, III, 19 : προσέθηκεν καὶ τοῦτο ἐπὶ πᾶσιν, κατέκλεισεν τὸν Ἰωάννην ἐν φυλακῇ. —

2 Co., IX, 9 : ἐσχόρπισεν, ἔδωκεν τοῖς πένησιν (cité des LXX, Ps., CXI, 9), *il a libéralement donné aux indigents*; et cf. L., VI, 48 : ἔσκαψεν καὶ ἐβάθυνεν, *il a creusé profondément* (cf. 28, h).

c) Il faut surtout étudier R., XII, 3-21. Dans ce passage, les propositions et les constructions les plus différentes s'accumulent par asyndète, la plupart du temps, sans autre lien que l'enchaînement logique des pensées. On y trouve : des propositions déclaratives indépendantes; des propositions infinitives dépendantes et indépendantes; des propositions participes dépendantes et indépendantes; beaucoup de propositions indépendantes impératives, ayant leur verbe les unes au singulier et les autres au pluriel, les unes à la 2^e personne et les autres à la 3^e, les unes au futur de commandement et les autres à l'impératif. Rien de plus capricieux que le passage tout entier. Voy. d'ailleurs, 342, note 1.

22. (2) Les écrivains du N. T. préfèrent le style direct au style indirect; et quand ils emploient ce dernier, ils préfèrent la construction qui se rapproche le plus du premier.

La lecture de quelques pages du N. T. suffit pour montrer combien les auteurs de ce livre aiment le style direct.

Le style indirect demande : soit une proposition infinitive, soit une proposition dépendante affirmative avec ὅτι, soit une proposition finale avec ἵνα. Dans le N. T., la proposition infinitive est beaucoup moins employée que la proposition finale avec ἵνα, et que la proposition dépendante affirmative avec ὅτι (23). Ces deux dernières sont déjà beaucoup moins synthétiques et dépendantes que la proposition infinitive, et tendent à se rapprocher de la forme du style direct.

Maintenant, si l'on supprime ἵνα, la proposition finale sera remplacée par la proposition indépendante du style direct ayant son verbe à l'impératif ou au subjonctif. Si l'on supprime ὅτι, il reste la proposition indépendante déclarative du style direct. Dans les deux cas, la synthèse des idées est détruite, et les propositions se suivent sans que la seconde se subordonne à la première.

De là le style direct, presque constamment employé dans les récits du N. T., particulièrement dans les Évangiles, et l'abandon presque complet de l'optatif oblique.

Lorsque Luc emploie la proposition infinitive du style indirect, à l'imitation de la langue littéraire, et que le discours se prolonge, il passe brusquement au style direct, L., XLX, 13; XXIV, 47-48; A., I, 4-5. — Voy., dans les LXX, Dan., III, 10-11. — Le passage de L., IX, 3 ne détruit pas notre affirmation, parce que la construction εἶπεν-ἔχουσιν est simple et ordinaire.

23. (3) Les modes de dépendance sont beaucoup moins employés dans le N. T. que dans le grec classique, ou ne le sont pas de la même manière.

a) Pour l'infinitif : il existe une tendance générale très marquée à remplacer la proposition infinitive, soit par la proposition complétive avec $\delta\tau\iota$, soit par la proposition finale avec $\text{\textit{\nu}\alpha}$. Il existe aussi une tendance à employer l'infinitif final isolément, sans même le relier par une préposition ($\epsilon\iota\varsigma$, $\pi\rho\acute{o}\varsigma$) avec ce qui précède.

b) Pour le participe : il y a tendance à remplacer par la proposition complétive avec $\delta\tau\iota$ la proposition participe attribut des verbes de *perception*; à remplacer la proposition participe, exprimant une idée accessoire, par une proposition coordonnée avec $\kappa\alpha\iota$, et parfois par une proposition relative ou temporelle; à employer la proposition participe (exprimant une idée accessoire) *absolument*, sans que le participe se relie grammaticalement au reste de la phrase (A., XXII, 17).

Aussi, « dans les Évangiles qui trahissent le plus les particularités de la langue maternelle de leurs auteurs, l'emploi de propositions à verbe fini, reliées entre elles par des conjonctions (surtout par $\kappa\alpha\iota$), est-il beaucoup plus fréquent que l'emploi de la proposition participe, là même où un Grec aurait employé d'instinct cette dernière, *Mat.*, VII, 27; VIII, 14-16; *Mar.*, I, 12-13; *L.*, XVIII, 32-34; *J.*, IV, 47, 50. » (BUTTMANN, 144, 1). Dans les *Actes*, dont la langue est plus littéraire, le participe est souvent employé; il l'est encore assez souvent dans les *Lettres*, particulièrement dans la *Lettre aux Hébreux*.

c) Le subjonctif est très employé dans le N. T., parce qu'il l'est très souvent avec $\text{\textit{\nu}\alpha}$, pour remplacer la proposition infinitive (22). Par contre, la proposition finale avec le subjonctif, au style indirect, cède souvent la place au style direct (22). D'ailleurs, dans toutes les espèces de propositions, le subjonctif cède aussi la place à l'indicatif et au futur indicatif, suivant les cas. On ne le trouve pas où on l'attendait; mais on le trouve où on ne l'attendait pas.

Nota. — Il n'y a pas lieu de parler de l'optatif comme mode de dépendance dans le N. T., tellement il y est rare et douteux.

24. (4) Par suite, les particules de subordination sont moins nombreuses dans le N. T. que dans le grec classique, et moins fréquemment employées (sauf $\text{\textit{\nu}\alpha}$); $\pi\rho\acute{\iota}\nu$ est rare; $\epsilon\pi\epsilon\iota\delta\eta$ et $\epsilon\pi\epsilon\iota\delta\eta\kappa\epsilon\rho$ aussi; $\delta\pi\omega\varsigma$ tend à disparaître; $\text{\textit{\xi}\sigma\tau\epsilon}$ ne se rencontre pas, etc.

25. (5) Les idées se suivant dans le N. T. sans se lier ni se subordonner, sans que l'écrivain établisse un rapport entre les propositions qui les expriment, il en résulte une foule d'accidents de syntaxe : asyndètes, anacoluthes, changements de nombre, changements de personnes, constructions *ad sensum*, constructions prégnantes, prolepses, zeugmas, accords bizarres, absences d'accords, appositions qui ne se rapportent à rien grammaticalement, répétitions et suppressions de quelques mots ou d'une partie de la phrase, etc. La vivacité d'impression et la mobilité d'imagination des écrivains du N. T. augmentent encore la tendance à dissocier les éléments de la phrase, et, par suite, le nombre des accidents de syntaxe, *J.*, I, 32; *A.*, X, 36-38; XV, 22; XIX, 34; XX, 3; *R.*, XII, 6-21; XIV, 25, 27; *1 Co.*, XII, 28; *Col.*, III, 16; *Ap.*, I, 2, 4-7, 8, 13-14, 15, 16, etc.

26. L'impuissance à combiner, synthétiser, et subordonner les idées et les éléments d'une période, ainsi que la tendance à les dissocier, tiennent au tempérament intellectuel du Juif. En effet :

27. (A) Pour le Juif, les idées sont pareilles et égales, et se rangent sur la même ligne : telle est la loi psychologique qui préside à la liaison des idées et à la syntaxe des propositions en hébreu ; cette loi a exercé une influence profonde sur la langue du N. T.

a) L'hébreu ne possède rien qui corresponde aux modes subjonctif et optatif, employés comme modes de subordination.

b) La proposition infinitive se retrouve en hébreu, par exemple dans des constructions telles que celles-ci, littéralement rendues par les LXX, *Deut.*, II, 31 : ἰδοὺ ἤρμαι παραδοῦναι — *Ex.*, II, 3 : οὐκ ἠδύναντο αὐτὸ εἶναι κρύπτειν. — Mais la plupart des emplois de la proposition infinitive grecque n'ont pas d'analogues en hébreu. Il en faut dire tout autant de la proposition participe (voy. PRISISWBRK, 501-509, 510-515, en comparant avec la syntaxe de l'infinitif et du participe en grec).

c) Les conjonctions de subordination sont peu nombreuses et peu employées ; elles servent plutôt à établir une relation entre deux idées qu'à les subordonner, au sens propre de ce mot dans la syntaxe grecque, et chacune peut exprimer les relations les plus différentes. L'une d'elles (*asher*) introduit : une proposition complétive ¹ (*Est.*, III, 4) ; une proposition finale (*Gen.*, XXIV, 3) ; une proposition temporelle, et, par affinité, une proposition conditionnelle (*Ps.*, CXXXIX, 15; *2 R.*, XXII, 1; *Deut.*,

1. Quand nous appelons ces propositions *complétives*, *finale*s, etc., c'est à cause de la nature de l'idée qu'elles expriment, et par comparaison avec la syntaxe grecque. En réalité, elles n'existent pas en hébreu, pour la plupart, à proprement parler.

XI, 27); une proposition causale (*Eccl.*, IV, 9); une proposition consécutive (*Gen.*, XIII, 6; 2 *R.*, IX, 37); une proposition corrélatrice (*Jér.*, XXXIII, 23). (Cf. PREISWERK, 603, 2.) On voit qu'en hébreu la vraie subordination des idées et des propositions n'a pu s'établir.

28. (B) En conséquence, « la langue hébraïque peut *coordonner* deux propositions, *même sans conjonction*, dans les cas où nous les *subordonnons* l'une à l'autre, au moyen d'une conjonction. » (PREISWERK, 608; cf. 521.) Il en est ainsi :

a) Pour exprimer une condition, *Ruth.*, II, 9 : καὶ ὅτε διψήσεις καὶ πορευθήσῃ εἰς τὰ σκέυῃ καὶ πίεσαι. Les LXX ont ajouté ὅτε sans réussir à *gréciser* la construction (cf. PREISWERK, 608, a). — b) Pour exprimer une comparaison, *Es.*, LV, 9; *Jér.*, III, 20; *Ps.*, XIV, 4. *Jér.*, III, 20 : ὡς ἀθετεῖ γυνὴ εἰς τὸν συνόντα αὐτῆ, οὕτως ἠθέτησεν κτλ. Les LXX ont *ajouté* les particules de comparaison ὡς et οὕτως (cf. PREISWERK, 608, b). — c) Au lieu d'une proposition complétive au style indirect, on trouve la proposition du style direct simplement apposée, ou plutôt juxtaposée, *Gen.*, XII, 13; *Zach.*, VIII, 23. Tantôt les LXX emploient le style direct; tantôt ils *ajoutent* εἰ pour obtenir une proposition complétive; ainsi *Gen.*, XII, 13 : εἰπὼν οὖν ὅτι ἀδελφὴ αὐτοῦ εἰμί (cf. PREISWERK, 608, c). — d) Pour exprimer la finalité et la conséquence, *Ruth.*, II, 2 : πορευθῶ δὲ εἰς ἄγρον καὶ συνίξω ἐν τοῖς στάχυσι, *veux-tu que j'aille dans les champs glaner?* *Es.*, XLVI, 2 : οἱ οὐ δυνήσονται σωθῆναι ἀπὸ πολέμου, αὐτοὶ δὲ αἰχμάλωτοι ἤχθησαν (= ὥστε αὐτοὺς αἰχμαλώτους ἀχθῆναι). — Cf. PREISWERK, 478, 485, B, 1; 491, 492). — e) Pour exprimer la simultanéité, 2 *R.*, XV, 37 : καὶ εἰσῆλθε Χουσι ὁ ἑταῖρος Δαυὶδ εἰς τὴν πόλιν καὶ Ἀβεσσαλὼμ ἄρτι εἰσεπορεύετο εἰς Ἱερουσαλὴμ (cf. PREISWERK, 484, a). — f) Pour exprimer un acte antérieur ou postérieur, *Gen.*, XXVIII, 11-12 : καὶ ἀπήντησε τόπω καὶ ἐκοιμήθη ἐκεῖ· ἔδω γὰρ ὁ ἥλιος· καὶ ἔλαθεν ἀπὸ τῶν λίθων τοῦ τόπου καὶ ἔθηκε πρὸς κεφαλῆς αὐτοῦ καὶ ἐκοιμήθη ἐν τῷ τόπῳ ἐκεῖνω καὶ ἐνυπνιάσθη. De même, 1 *R.*, III, 2-4; IV, 18; 2 *R.*, XVII, 18-19 (cf. PREISWERK, 472). — g) Pour exprimer la causalité, 1 *R.*, XIII, 8 : καὶ διέλιπεν ἐπὶ τὰς ἡμέρας τῷ μαρτυρίῳ ὡς εἶπε Σαμουὴλ, καὶ οὐ παρεγένετο Σαμουὴλ εἰς Γάλγαλα, καὶ διεσπάρη ὁ λαὸς αὐτοῦ ἀπ' αὐτοῦ, *parce que Samuel n'arrivait pas à Galgala* (et cf. PREISWERK, 606, I, b, γ). — h) Bien plus, « en hébreu, deux verbes qui paraissent former deux propositions et exprimer deux idées distinctes peuvent être liés si intimement par le sens, que seule la combinaison des deux verbes rend l'idée;... ce que nous exprimons au moyen d'une tournure adverbiale, ou en intercalant une conjonction, *Zach.*, V, 1; *Ps.*, CV, 13; 1 *R.*, XXIII, 16. » (PREISWERK, 521.) La construction hébraïque se retrouve parfois littéralement dans les LXX, *Zach.*, V, 1 : καὶ ἐπέστρεψα καὶ ἤρα τοὺς ὀφθαλμούς μου, *je levai de nouveau les yeux*. — *Ps.*, CV, 13 : ἐτάχυναν, ἐπελάθοντο τῶν ἔργων αὐτοῦ, *ils eurent bientôt oublié*. — 1 *R.*, XXIII, 16 : ἀνέστη Ἰωνάθαν υἱὸς Σαοὺλ καὶ ἐπορεύθη πρὸς Δαυὶδ, *Jonathas partit*. Ces exemples offrent une dissociation, presque violente, d'idées qui nous paraissent inséparables par nature (cf. 21, b).

29. (C) Ces exemples montrent comment l'hébreu aime à énumérer les idées, à les *enfiler*, au moyen de propositions in-

dépendantes, en général assez courtes, qui tantôt se suivent par asyndète, tantôt au contraire sont coordonnées par une particule appelée *waw consécutif*. « Ce *waw consécutif* a le sens et l'effet, non seulement d'enfiler les verbes en les attachant l'un à l'autre, mais encore d'établir entre eux une *consécution*, c'est-à-dire un rapport logique d'antécédent et de conséquent. » (PREISWERK, 477.) Car, au lieu de subordonner et de grouper les idées, le Juif préfère les *enfiler* par séries au moyen du *waw consécutif*, représenté par *καί* en grec. (PREISWERK, 489.) Il en résulte que le *waw consécutif* en hébreu et la particule *καί* en grec judéo-chrétien peuvent unir deux propositions, quelle que soit la relation qui existe entre elles (21, a).

30. Mais la tendance à dissocier les éléments de la pensée et à les exprimer par des propositions indépendantes est-elle due, dans le N. T., exclusivement à l'influence hébraïque? Nous ne le croyons pas; nous pensons que, sur ce point, l'influence de l'hébreu s'est unie à l'influence de la langue grecque familière, parlée et écrite par les auteurs du N. T.

Le style périodique appartient à la langue littéraire. La formation d'une période exige l'examen des idées, un choix dans ces idées, leur comparaison et leur subordination, le groupement des propositions secondaires autour de la proposition principale, en un mot la synthèse méthodique et l'harmonie des différentes parties qui doivent la composer. Une pareille élaboration de la pensée et de la phrase convient à la langue des livres; elle est étrangère, en règle générale, à la langue familière.

En parlant, nous sommes portés à énoncer nos idées à mesure qu'elles naissent, à les énumérer; nous n'avons pas le loisir ou nous nous épargnons la peine de les combiner et de les subordonner d'une manière réfléchie, de les exprimer en phrases périodiques. Aussi les caractères généraux de la syntaxe du N. T., qui sont dus à la loi de la dissociation des idées et que nous venons d'étudier (18-25), appartiennent-ils à la langue familière, tout aussi bien qu'à la langue hébraïque (26-29.)

31. a) Les auteurs du N. T. ont donc été soumis à une influence identique provenant à la fois de leur langue maternelle et de leur langue adoptive. Dans le N. T., les idées tendent à être énumérées, et les propositions indépendantes à s'accumuler, suivant le développement logique et naturel de la

pensée et à mesure qu'elles naissent dans l'esprit de celui qui parle, mais sans se lier étroitement, sans se combiner ni s'agencer, ou en ne le faisant, souvent, que d'une manière très peu heureuse.

b) Nous avons cru devoir insister sur ce point.

La répugnance ou l'impuissance à combiner les idées et la tendance à les dissocier contribuent principalement à donner au grec du N. T. sa couleur hébraïsante d'un côté, et, de l'autre, sa couleur générale de grec parlé ou familier. Elles rendent compte de la structure générale de la pensée et du style des écrivains du N. T. Elles ont exercé leur influence sur toute la syntaxe des propositions. On leur doit, en particulier, le nombre si considérable des propositions indépendantes (coordonnées ou non) du N. T., et l'abus, si choquant au premier abord, qui en a été fait.

32. Enfin, les écrivains du N. T. aiment à *renforcer* l'affirmation; ce caractère de leur style tient au tempérament intellectuel du Juif, et on le retrouve sans cesse dans les LXX. Il a causé, dans le grec du N. T. la disparition presque complète des formes adoucies de l'affirmation dans les propositions indépendantes et dépendantes, par exemple la disparition du mode potentiel (9, a; 12, d; 42.)

33. Les écrivains du N. T. font un fréquent usage de l'*épexégèse* et de la proposition *épexégétique*. On appelle ainsi la proposition ajoutée pour expliquer ce qui vient d'être dit. Elle est, soit indépendante, coordonnée par *καί* en règle générale; soit dépendante, introduite par les mêmes particules de subordination que les autres propositions dépendantes.

34. Les propositions se divisent d'elles-mêmes en propositions indépendantes et en propositions dépendantes. Nous traiterons successivement des unes et des autres.

PREMIÈRE PARTIE

SYNTAXE DES PROPOSITIONS INDÉPENDANTES

35. La proposition indépendante subsiste par elle-même, tantôt isolée, tantôt coordonnée à une autre proposition indépendante par une particule, comme *καί, γάρ, οὖν*, etc.

Les propositions indépendantes se divisent en propositions : *déclaratives*, qui énoncent un jugement ; *volitives*, qui énoncent une volition (14).

Quand la proposition indépendante devient principale, sa syntaxe reste la même.

36. Les propositions indépendantes *déclaratives* se subdivisent en propositions *affirmatives* et *interrogatives*.

Les unes et les autres sont *positives* quand elles énoncent l'existence d'une chose ; *negatives*, quand elles la nient.

CHAPITRE II

Propositions indépendantes déclaratives affirmatives.

37. La proposition indépendante *affirmative* déclare que l'acte a lieu ou n'a pas lieu. — La négation est *οὐ*.

Classiquement, on trouve dans cette proposition, l'indicatif aux modes réel, éventuel, et irréel ; et le mode potentiel.

Il en est de même dans le N. T., à l'exception du dernier qui est abandonné.

38. L'indicatif au mode réel et au mode éventuel s'emploie dans le N. T. comme en grec classique et comme dans les LXX :

Mar., II, 6 : τέκνον, ἀφένται σου αἱ ἀμαρτίαι. — *J.*, XVI, 16 : μικρὸν καὶ οὐκέτι θεωρεῖτέ με. — *J.*, XI, 8 : νῦν ἐζήτουν σε λιθάσαι οἱ Ἰουδαῖοι. — *Eph.*, VI, 21 : πάντα γνωρῖσει ὑμῖν Τύχιος. — *Mat.*, IV, 7 : οὐκ ἐκπειράσεις. — *1 Co.*, IV, 18 : ἐφυσιώθησάν τινες. — *Mat.*, IX, 24 : οὐ γὰρ ἀπέθανεν. — *H.*, XI, 28 : πίστει πεποίηκεν τὸ πάσχα. — *J.*, VI, 17 : σκοτία ἤδη ἐγεγόνει. — *A.*, VIII, 16 : οὐδέπω γὰρ ἦν ἐπ' οὐδενὶ αὐτῶν ἐπιπεπτωκός.

Au lieu du futur avec la négation οὐ, on peut trouver la négation double οὐ μή avec le subjonctif aoriste ou le futur; l'idée négative est renforcée :

Mat., XXIV, 35 : οἱ δὲ λόγοι μου οὐ μὴ παρέλθωσιν, et cf. *L.*, XXI, 33 : οἱ δὲ λόγοι μου οὐ μὴ παρελεύσονται. — Dans les LXX, *Job*, XXXIX, 22 et 24.

Il en est de même en grec classique (GOODWIN, 9).

39. Pour le sens du mode irréel de l'indicatif, voy. 9, b et c.

Quand le verbe qui suit l'imparfait au mode irréel est à l'infinitif présent, l'acte qu'il exprime se rapporte au présent ou au passé; quand ce verbe est à l'infinitif aoriste, l'acte se rapporte au passé.

On trouve employés au mode irréel, sans ἄν :

1° L'imparfait des verbes qui expriment par eux-mêmes la possibilité ou la nécessité (nécessité, devoir, convenance) :

ἐδύναμην. *Mat.*, XXVI, 9 : ἐδύνατο γὰρ τοῦτοπραθῆναι πολλοῦ. — *Mar.*, XIV, 5; *J.*, XI, 37; *A.*, XXVI, 32.

ἔδει. *Mat.*, XXIII, 23 : ταῦτα δὲ ἔδει ποιῆσαι κάκεινα μὴ ἀφείναι. — *Mat.*, XVIII, 33; *L.*, XI, 42, etc. — *2 Co.*, II, 3 : ἔγραψα τοῦτο αὐτὸ ἵνα μὴ ἐλθῶν λύπην σχῶ ἀφ' ὧν ἔδει με χαίρειν. L'écrivain se transporte par la pensée au temps de son arrivée et emploie ἔδει comme il le ferait au style direct : ἔχω λύπην ἀφ' ὧν ἔδει με χαίρειν.

ᾧφειλον. *2 Co.*, XII, 11 : ὑμεῖς με ἠναγκάσατε· ἐγὼ γὰρ ᾧφειλον ὑφ' ὑμῶν συνίστασθαι. — *1 Co.*, V, 10.

καθῆκεν. *A.*, XXII, 22 : αἶρε ἀπὸ τῆς γῆς τὸν τοιοῦτον· οὐ γὰρ καθῆκεν αὐτὸν ζῆν (et cf. XXI, 31), *il conviendrait*, ou *il convenait qu'il ne vécut pas*.

ἀνῆκεν. *Col.*, III, 18 : αἱ γυναῖκες, ὑποτάσσεσθε τοῖς ἀνδράσιν ὡς ἀνῆκεν ἐν Κυρίῳ, *comme il aurait convenu*, ou *comme il convenait que vous le fussiez*. — *Eph.*, V, 3-4.

2° Les locutions impersonnelles avec ἦν, comme : καλὸν ἦν αὐτῷ, *Mat.*, XXVI, 24. — κρεῖττον γὰρ ἦν αὐτοῖς μὴ ἐπεγνωκέναι, *2 P.*, II, 21.

3° Les temps *passés* de l'indicatif pour exprimer un souhait, un désir, regardés comme irréalisables.

Classiquement, ces temps « sont introduits par εἰ γὰρ et εἴθε.

Souvent ce mode est suppléé par la périphrase ὄφελον, ὄφελος, ὄφελε avec l'infinitif... Un souhait irréalisable se rapportant au présent est ordinairement exprimé par l'imparfait (ou par l'infinitif présent avec ὄφελον); un souhait se rapportant au passé, au contraire, par l'indicatif aoriste (ou par l'infinitif aoriste avec ὄφελον). » (KOCH, 105, 8.)

Dans le N. T., on ne trouve ni εἶθε ni εἰ γάρ. Si le verbe exprime le souhait par lui-même comme ἐβουλόμην, l'imparfait n'est précédé d'aucune particule (cf. GOODWIN, 425); dans le cas contraire, il est précédé de ὄφελον, particule optative invariable¹. Les temps s'emploient comme en grec classique. La proposition est toujours positive :

A., XXV, 22 : Ἀγρίππας δὲ πρὸς τὸν Φῆστον Ἐβουλόμην καὶ αὐτὸς τοῦ ἀνθρώπου ἀκοῦσαι. — R., IX, 3 : ἠύχόμην γὰρ ἀνάθεμα εἶναι αὐτὸς ἐγώ. — Gal., IV, 20 : ἤθελον δὲ παρῆναι πρὸς ὑμᾶς ἄρτι, *je voudrais bien être en ce moment auprès de vous.* — Philem., 13.

2 Co., XI, 1 : ὄφελον ἀνείχεσθέ μου μικρὸν τι ἀφροσύνης. — APOC., III, 15 : ὄφελον ψυχρὸς ἦς ἢ ζεστός, *plût à Dieu que tu fusses...* — 1 Co., IV, 8 : ὄφελόν γε ἐβασιλεύσατε ἵνα καὶ ἡμεῖς ὑμῖν συνβασιλεύσωμεν, *plût à Dieu que vous eussiez régné! vous auriez bien dû régner.*

40. a) L'imparfait au mode irréel se rend en français par l'imparfait, le conditionnel présent ou le conditionnel passé, suivant le contexte. — L'aoriste se rend par notre conditionnel passé.

b) Le grec classique employait encore d'autres verbes au mode irréel, comme : εἶχεν (avec un adverbe), ἐξῆν, etc.; d'autres locutions avec ἦν, comme καιρὸς ἦν, εἰκὸς ἦν; et tous les adjectifs verbaux en τέος. La plupart de ces expressions sont absentes du N. T.; en particulier, on n'y trouve pas un seul exemple d'adjectif verbal en τέος employé avec ἦν.

c) L'imparfait des verbes dont il a été question plus haut (39) peut s'employer au mode *réel* aussi bien qu'au mode irréel, L., XIII, 16 (ἔδει) J., VI, 21 (ἤθελον); A., XXVIII, 18 (ἐβούλοντο). — Dans les LXX, Sag., XVI, 4.

d) Classiquement, « l'indicatif aoriste, accompagné de ὀλίγου (μικροῦ) δεῖν, ou bien ἐδέησα suivi de l'infinitif aoriste marquent que quelque chose est presque arrivé, ou, comme nous disons, *serait presque arrivé.* » (CUCUPL et RIEMANN, 89). Ces expressions n'existent plus dans le N. T.

e) Le mode irréel de l'indicatif est une manière de penser étrangère au Juif; aussi paraît-il très rare dans les LXX. Le Juif conçoit la pensée autrement, et l'exprime par un tour différent, rendu de diverses manières dans les LXX (Deut., XXVIII, 67; Gen., XXXIV, 7; Job, XVI, 13, etc.).

1. L'emploi de ὄφελον, invariable, comme particule de souhait, appartient à la langue familière de l'époque post-classique; voy. SOPHOCLES, *sub verb.* ὀφείλω.

Dans les LXX, outre ὄφελον, on trouve aussi εἶθε (Job, IX, 33), etc.

Cependant, on y trouve ὄφελον et un temps passé de l'indicatif, *Ex.*, XVI, 3 : ὄφελον ἀπεθάναμεν πληγέντες ὑπὸ Κυρίου ἐν γῆ Αἰγύπτῳ. — 4 *R.*, V, 3; *Job*, XIV, 13; XXX, 24.

41. Classiquement, on emploie dans la proposition affirmative le mode potentiel¹.

« L'optatif avec ἄν, dans une proposition indépendante exprimant un jugement, présente l'action comme simplement possible... Les Attiques emploient volontiers le mode potentiel; au lieu de dire nettement : *cela est* ou *cela sera*, ils préfèrent se servir de l'affirmation atténuée : *cela peut être...* » (KOCH, 105, 5.)

Lorsqu'il s'agit du passé, l'indicatif imparfait ou aoriste avec ἄν sert de mode potentiel, comme dans ἐνθα δὴ ἔγνω τις ἄν, *on aurait connu...* (KOCH, 105, 5 et Rem. I; CURTIUS, 516; CUCUEL et RIEMANN, 90, 91 et Rem. II.)

Pour le sens du mode potentiel, voy. 8, *a* et *b*, et 9, *c*; et cf. 12, *d*.

Dans le N. T., le mode potentiel du passé est très employé dans la proposition principale d'une période conditionnelle au mode irréel.

Mais il n'existe qu'un seul exemple du mode potentiel dans la proposition indépendante affirmative, *A.*, XXVI, 29 : εὐξάμην ἄν τῷ Θεῷ... οὐ μόνον σὲ ἀλλὰ καὶ πάντας τοὺς ἀκούοντάς μου σήμερον γενέσθαι..., *je remerciais Dieu que vous fussiez devenus.....* (texte de WH). D'autres (Tis.) lisent εὐξάμην ἄν, au mode potentiel du passé : *j'aurais remercié Dieu que...*

C'est un vestige de la langue littéraire, dans Luc.

42. La manière de penser, qui correspond au mode potentiel¹, est abandonnée dans le N. T. Le Juif pense tout autrement que l'Athénien, et l'affirmation adoucie, réservée, lui est étrangère (32); il tend toujours, au contraire, à renforcer l'affirmation, et rien dans l'emploi du verbe en hébreu ne correspond à la nuance de pensée exprimée par le mode potentiel. Ce mode est très rare dans les LXX, s'il s'y rencontre. On lit JÉR., *Lament.*, IV, 12 : οὐκ ἐπίστευσαν βασιλεῖς γῆς... ὅτι εἰσελεύσεται ἐχθρός, *les rois du pays n'auraient pas cru que l'ennemi entrerait* (cf. PREISWBERG, 475; voy. plus haut, 9, *a*).

D'un autre côté, présenter la pensée avec réserve, en l'adouissant et en la nuançant, n'est pas le fait de la langue familière, en règle générale, mais plutôt de la langue littéraire. L'influence de l'hébreu et celle du grec familier ont dû contribuer toutes deux à la disparition du mode

1. Ce qui est dit ici de l'emploi du mode potentiel dans la proposition indépendante affirmative s'applique à son emploi dans les autres espèces de propositions (indépendantes interrogatives; dépendantes interrogatives, etc.).

potentiel, disparition qui forme une des caractéristiques de la langue du N. T.

43. Le mode potentiel est remplacé dans la proposition affirmative par différents tours.

a) *L.*, XVI, 17 : εὐκοπώτερον δὲ ἐστὶν τὸν οὐρανὸν καὶ τὴν γῆν παρελθεῖν ἢ τοῦ νόμου μίαν κερεάν πεσεῖν, = *il serait plus facile...* — *J.*, VI, 7 : διακοσίων δηναρίων ἄρτοι οὐκ ἀρκούσιν αὐτοῖς ἵνα ἕκαστος βραχὺ λάβῃ, = *deux cents deniers de pain ne suffiraient pas...* — *Mat.*, XII, 38 : διδάσκαλε, θέλομεν ἀπὸ σοῦ σημεῖον ἰδεῖν, = *nous voudrions voir...*

b) *R.*, V, 7 : μόλις γὰρ ὑπὲρ δικαίου τις ἀποθανεῖται, *à peine mourrait-on...* — *H.*, XI, 32 : ἐπιλείψει με γὰρ διηγούμενον ὁ χρόνος. — *Mat.*, XVI, 26; XXVI, 53; *J.*, VI, 68; XIII, 37-38; *R.*, III, 6.

c) *Mat.*, XV, 5 : δῶρον ὃ ἐὰν ἐξ ἐμοῦ ὠφελῆθῃς, *je donne (au Temple) tout ce dont je pourrais (ou devrais) vous aider.*

d) L'idée accessoire de *pouvoir*, souvent inhérente au verbe dans des exemples de ce genre, peut être exprimée (par δύναμαι, etc.).

44. Classiquement, « ὅρα μή (ou simplement μή) avec l'indicatif est une forme d'affirmation adoucie. » (CURTIUS, 533, 2 *Rem.*, et 518 *bis*, 2). On lit dans le N. T., *L.*, XI, 35 : σκόπει οὖν μή τὸ φῶς τὸ ἐν σοὶ σκότος ἐστίν, *peut-être ta lumière est-elle ténèbres (= vois donc si ta lumière ne serait pas ténèbres).*

Cet exemple de Luc paraît offrir une trace de l'usage classique.

45. L'affirmation positive ou négative est très souvent présentée dans le N. T. sous forme d'interrogation (53).

On trouve, sous forme de serment, l'affirmation positive et négative (197, et cf. 111, *d*).

46. La syntaxe des propositions indépendantes affirmatives offre les particularités suivantes :

1° Particularités de la langue familière du N. T.¹ : abandon de εἴθε, εἰ γάρ, ὄφελον, pour exprimer le souhait au mode irréel, 39, 3° — et emploi, dans le même cas, de ὄφελον invariable, 39, 3° — abandon de certaines expressions classiques pour le mode irréel, 40, *b*, *d* — abandon du mode potentiel, 41, 42 — remplacement du mode potentiel par les modes réel et éventuel, 43.

2° Particularités de la langue littéraire¹ : exemple du mode potentiel, 41 — emploi de σκόπει μή..., affirmation adoucie, 44.

3° Particularités dues à l'influence de l'hébreu : le mode irréel est étranger au Juif, 40, *e* — il en est de même du mode potentiel, 41.

1. Nous entendons par là certaines expressions qui sont peu ou ne sont point usitées par les écrivains classiques, et d'un usage courant dans la langue du N. T. De plus, elles ne sont pas choisies et ne présentent pas un caractère littéraire. Les particularités de la langue littéraire s'opposent aux précédentes.

CHAPITRE III

**Propositions indépendantes déclaratives
interrogatives.**

47. La proposition interrogative exprime l'ignorance, feinte ou réelle, de celui qui parle et qui interroge autrui (15). — Pour la négation, voy. 53.

Elle est très fréquemment employée dans le N. T. et dans les LXX. Le Juif aime à donner à sa pensée le tour plus vif de l'interrogation, et à rapporter au style direct les questions faites par autrui.

Tantôt elle est introduite par des pronoms ou adverbess interrogatifs et par des particules interrogatives; tantôt elle ne contient aucun signe d'interrogation.

48. Les pronoms et adverbess interrogatifs sont : τίς, τί, διατί, ἵνατι, τί ὄτι, ὄτι — ποῖος, πόσος, ποταπός, πότε, ποῦ, πῶς, πῶθεν, ποσάκις.

Les particules sont : εἰ, ἄρα, οὐ, οὐ μή, μή, μή οὐ.

Les pronoms et adverbess interrogatifs sont classiques, sauf τί ὄτι, ὄτι, et la forme post-classique ποταπός (= ποδαπός). — Les particules sont classiques, sauf εἰ.

A la langue post-classique appartiennent : τί ὄτι, *L.*, II, 49; LXX, *Gen.*, XXVI, 9 — ὄτι, *Mar.*, IX, 28; LXX, 1 *Paral.*, XVII, 6 — εἰ, *Mat.*, XII, 40.

L'emploi de εἰ est un hébraïsme que les LXX ont souvent adopté, 5 *R.*, I, 27 : εἰ διὰ τοῦ κυρίου μου γέγονε τὸ ρῆμα τοῦτο...; — *Job*, XXXI, 5, etc.¹.

La particule ἄρα se rencontre comme vestige de la langue classique dans *L.*, XVIII, 8, et *A.*, VIII, 30; peut-être aussi *Gal.*, II, 17. Elle est très rare dans les LXX, *Gen.*, XXVI, 9; *Ps.*, LXXXII, 13.

La particule ἤ ne se trouve ni dans le N. T. ni dans les LXX.

49. L'interrogation à double membre est introduite classiquement par πότερον... ἤ; mais souvent πότερον est supprimé (KOCH, 107).

Dans le N. T., l'interrogation double ne prend jamais πότερον devant le premier membre; on trouve seulement ἤ devant le second, *Mat.*, XI, 3 :

1. En conséquence, si à un verbe comme ἐρωτῶ on attache une proposition indépendante interrogative commençant par εἰ, on obtient *sans changement*, dans le N. T., une proposition dépendante interrogative; comp. *Mat.*, XIX, 3 : προσῆλθαν αὐτῷ Φαρισαῖοι πειράζοντες αὐτὸν καὶ λέγοντες· Εἰ ἔξεστιν ἀπολύσαι...; avec *Mar.*; X, 2 : καὶ [προσελθόντες Φαρισαῖοι] ἐπηρώτων αὐτὸν εἰ ἔξεστιν ἀνδρὶ γυναῖκα ἀπολύσαι, πειράζοντες αὐτόν. Il en est de même avec μή, *si... ne... pas* (124, a).

οὐ εἰ ὁ ἐρχόμενος ἢ ἕτερον προσδοκῶμεν; — *Mar.*, XII, 14; *L.*, XIV, 3; *1 Co.*, IX, 8¹.

Dans les LXX, *πότερον...* ἢ est extrêmement rare, *Job*, VII, 1-2. L'usage est d'employer seulement ἢ devant le second membre de l'interrogation, comme dans le N. T., *Jos.*, V, 13 : ἡμέτερος εἰ ἢ τῶν ὑπεναντιῶν;

50. L'interrogation n'est indiquée, très souvent, par aucune particule; *Mat.*, VIII, 29 : ἤλθεις ὥδε πρὸ καιροῦ βασανίσαι ἡμᾶς;

Le défaut de signe interrogatif présente des inconvénients; on ne sait parfois ni si la proposition est interrogative (*J.*, XVI, 31; *1 Co.*, I, 13, etc.), ni où commence l'interrogation (*R.*, IV, 1, etc.)

51. Dans le N. T., les particules qui ne sont par elles-mêmes que des signes d'interrogation, comme ἄρα et ἦ, sont abandonnées, et l'interrogation peut n'être indiquée par rien. Nous reconnaissons là un caractère de la langue familière; dans la conversation, le ton indique l'interrogation et rend inutile la particule.

52. a) La proposition interrogative prend les mêmes temps et modes que la proposition affirmative, aux modes de réalité et de certitude, et d'éventualité (38).

b) La proposition interrogative exprime l'interrogation proprement dite; *Mat.*, VIII, 29 : ἤλθεις ὥδε πρὸ καιροῦ βασανίσαι ἡμᾶς;

Mais elle sert aussi, fort souvent, à donner un tour plus vif à la pensée.

53. a) Avec la particule οὐ, seule ou combinée (οὐ μή, etc.), l'interrogation n'est qu'une forme plus vive de l'affirmation; ou bien elle indique que l'on attend une réponse affirmative, *Mat.*, VI, 25 : οὐχὶ ἡ ψυχὴ πλείον ἐστὶ τῆς τροφῆς καὶ τὸ σῶμα τοῦ ἐνδύματος; et cf. *L.*, XII, 23 : ἡ γὰρ ψυχὴ πλείον ἐστὶν τῆς τροφῆς καὶ τὸ σῶμα τοῦ ἐνδύματος. — *Mat.*, XVII, 24 : ὁ διδάσκαλος ὑμῶν οὐ τελεῖ τὰ διδραχμα; *Λέγει Ναί.*

b) Avec la particule μή, seule ou combinée (μή οὐ, μήτι, etc.), l'interrogation n'est qu'une forme plus vive de la négation; ou bien elle indique que l'on attend une réponse négative, *Mat.*, VII, 16 : μήτι συλλέγουσιν ἀπὸ ἀκανθῶν σταφυλὰς ἢ ἀπὸ τριβόλων σῦκα; et cf. *L.*, VI, 44 : οὐ γὰρ ἐξ ἀκανθῶν συλλέγουσιν σῦκα. — *J.*, XXI, 5 : παιδία, μή τι προσφάγιον ἔχετε; Ἀπεκρίθησαν αὐτῷ Οὐ. — *Mat.*, XXVI, 22.

c) L'interrogation sans particule n'est qu'une forme plus vive :

1. De cet emploi de ἦ, il faut distinguer un autre emploi, qui consiste à introduire la seconde partie d'un raisonnement parallèle à la première, *Mat.*, XII, 29; XX, 15; XXVI, 53; *1 Co.*, XIV, 36, etc. La particule ἦ peut aussi se trouver devant les deux parties du raisonnement, lorsque ce raisonnement est un dilemme, *Mat.*, XII, 33.

De l'affirmation, *Mar.*, XIII, 2 : ὁ Ἰησοῦς εἶπεν αὐτῷ Βλέπεις ταύτας τὰς μεγάλας οἰκοδομίας; *tu vois toutes ces constructions grandioses?* et cf. *Mat.*, XXIV, 2 : οὐ βλέπετε ταῦτα πάντα; *vous voyez tout cela, n'est-ce pas?*

De la négation, *Mat.*, VI, 27 : τίς δὲ ἐξ ὑμῶν μεριμνῶν δύναται προσθεῖναι ἐπὶ τὴν ἡλικίαν αὐτοῦ πῆχυν ἓνα; — *R.*, X, 6 : τίς ἀναθήσεται εἰς τὸν οὐρανόν; — *Mar.*, IV, 13.

54. a) L'interrogation exprime l'étonnement, la surprise, *J.*, VI, 61 : τοῦτο ὑμᾶς σκανδαλίζει; — *J.*, XIII, 6 : λέγει αὐτῷ Κύριε, σὺ μου νίπτεις τοὺς πόδας; — *J.*, XVI, 31 : ἀπεκρίθη αὐτοῖς Ἰησοῦς Ἄρτι πιστεύετε; *croyez-vous maintenant? vous croyez donc maintenant?*

b) Elle exprime le reproche, l'indignation, *Mar.*, X, 18 : τί με λέγεις ἀγαθόν; οὐδεὶς ἀγαθός. — *Mar.*, VII, 18 : οὕτως καὶ ὑμεῖς ἀσύνετοί ἐστε; — *Mat.*, XVII, 17 : ὦ γενεὰ ἄπιστος... ἕως πότε μεθ' ὑμῶν ἔσομαι; ἕως πότε ἀνέξομαι ὑμῶν;

c) Elle exprime l'ordre, *Mar.*, V, 35 : τί ἔτι σκύλλεις τὸν διδάσκαλον; et cf. *L.*, VIII, 49 : μηκέτι σκύλλε τὸν διδάσκαλον. — *Mar.*, V, 39 : τί θορυβεῖσθε καὶ κλαίετε; et cf. *L.*, VIII, 52 : μὴ κλαίετε. — Cf. *L.*, XII, 51, et *Mat.*, X, 34. — *1 Co.*, VI, 7 : διὰ τί οὐχὶ μᾶλλον ἀδικεῖσθε;

d) Elle exprime le souhait, *L.*, XII, 39-42 : τίς ἄρα ἐστὶν ὁ πιστὸς οἰκονόμος, ὁ φρόνιμος, ὃν καταστήσει ὁ κύριος...; μακάριος ὁ δοῦλος ἐκεῖνος... — *2 Co.*, II, 16 : καὶ πρὸς ταῦτα τίς ἱκανός; — *R.*, VII, 24.

L'hébreu emploie habituellement l'interrogation pour exprimer le souhait, le désir. Cf. les I.XX, *2 R.*, XV, 4 : καὶ εἶπεν Ἀβεσσαλώμ Τίς με καταστήσει κριτὴν ἐν τῇ γῆ; = *que je voudrais être magistrat du pays!* (Cf. PREISWERK, 488.) — Cf. 84.

Nota. — L'interrogation employée pour donner un tour plus vif à la pensée est fréquente dans la proposition dépendante d'une période conditionnelle, comme en grec classique. *1 Co.*, VII, 27 : δέδεσαι γυναικί; μὴ ζῆτει λύσιν (= εἰ δέδεσαι...)

55. La proposition purement exclamative, d'ailleurs rare dans le N. T., suit la syntaxe de la proposition interrogative; *Mat.*, VI, 23 : εἰ οὖν τὸ φῶς τὸ ἐν σοὶ σκότος ἐστίν, τὸ σκότος πόσον.

56. La proposition interrogative est très fréquente dans le N. T. comme dans les LXX; c'est un des caractères de la langue de ce livre. Mais l'interrogation s'y présente toujours sous sa forme la plus simple, et c'est un autre caractère de cette langue.

Ces deux caractères proviennent de l'influence de l'hébreu, où l'usage est le même (*Gen.*, XXIX, 4, 5, 6, 25, etc.), et de

l'influence de la langue familière. Dans la conversation, la pensée aime le tour plus vif de l'interrogation, mais elle repousse en même temps l'interrogation compliquée et synthétique, si fréquente dans la langue littéraire.

Nota. — On trouve dans Luc des interrogations d'une forme très embarrassée pour exprimer des idées très simples, *L.*, XI, 5-8 et 11-12. (Voyez pour ces passages, 20.)

57. La simplicité de la forme interrogative dans le N. T. a fait disparaître plusieurs tours de la langue littéraire :

a) « En grec plusieurs interrogations différentes peuvent être fondues en une seule. » (CURTIUS, 506). Cette construction ne se rencontre pas dans le N. T. Ainsi *Ap.*, VII, 13 : οὗτοι οἱ περιβεβλημένοι... τίνες εἰσὶν καὶ πόθεν ἦλθον;

Étrangère à l'hébreu, la construction classique doit être très rare dans les LXX, si même elle s'y rencontre.

Nous citerons en passant *Jac.*, III, 5 : ἰδοὺ ἤλκον πῦρ ἤλκην ὕλην ἀνάπτει.

b) « Un pronom interrogatif peut être uni à un pronom démonstratif, *τίνα ταύτην;* » (CURTIUS, 606, Rem. 1). Luc offre quelques traces de cette construction, XVI, 2 : τί τοῦτο ἀκούω περὶ σοῦ; — *A.*, XIV, 15 : τί ταῦτα ποιεῖτε; *que faites-vous là?* — Dans les LXX, *Gen.*, XXVI, 10 : τί τοῦτο ἐποίησας ἡμῖν;

c) « L'interrogation peut, en grec, se rencontrer aussi dans une proposition dépendante quelconque et avec un participe. » (CURTIUS, 606, Rem. 2.)

Nous ne croyons pas que le N. T. offre d'exemples du premier cas.

Avec un participe, l'interrogation est très rare dans le N. T., et, croyons-nous, dans les LXX. On lit, *L.*, X, 25 : Διδάσκαλε, τί ποιήσας ζωὴν αἰώνιον κληρονομήσω; et cf. *Mar.*, X, 17 : τί ποιήσω ἵνα ζωὴν αἰώνιον κληρονομήσω; — *L.*, XVIII, 18. (Cf. 343, b.)

58. Comme en grec classique, le mot interrogatif ou exclamatif peut n'être pas le premier; l'écrivain veut alors mettre en relief un autre mot, placé le premier, *L.*, XXIII, 31 : εἰ ἐν ὕγρῳ ξύλω ταῦτα ποιοῦσιν, ἐν τῷ ξηρῷ τί γένηται; — *Mat.*, VI, 23 : τὸ σκότος πόσον.

59. Quelques passages méritent une mention particulière :

Mat., VII, 14. Ὅτι n'est pas exclamatif, mais causal. Voy. 179, a.

Mat., XXVI, 50. Tis. lit : Ἐταῖρε, ἐφ' ὃ πάρει; Mais WH. suppriment l'interrogation; avec raison, croyons-nous. Voy. 132, c.

Mat., XXVI, 62 (et cf. *Mar.*, XIV, 60). Le texte de WH. porte : οὐδὲν ἀποκρίνη; τί οὗτοί σου καταμαρτυροῦσιν; tandis que Tis. lit : οὐδὲν ἀποκρίνη τί οὗτοί σου καταμαρτυροῦσιν; Dans la dernière leçon, la construction de τί est fort embarrassante, comme le

remarque Buttman (139, 58), quoiqu'elle soit possible d'après ce qui sera dit plus loin (129).

Mat., XXVII, 41-43 : ἄλλους ἔσωσεν· ἑαυτὸν οὐ δύναται σῶσαι· βασιλεὺς Ἰσραὴλ ἐστίν, καταβάτω νῦν ἀπὸ τοῦ σταυροῦ καὶ πιστεύσομεν ἐπ' αὐτόν· πέποιθεν ἐπὶ τὸν Θεόν, ρυσάσθω νῦν εἰ θέλει αὐτόν.

Nous aimerions écrire : ἑαυτὸν οὐ δύναται σῶσαι; *il ne peut se sauver lui-même!* = *qu'il se sauve donc lui-même!* En devenant exclamative, la proposition forme un parallèle parfait avec les impératifs suivants : καταβάτω... et ρυσάσθω... D'ailleurs, si la proposition ἑαυτὸν — σῶσαι n'était qu'une simple antithèse à ἄλλους ἔσωσεν, on devrait avoir ἀλλ' ἑαυτόν, ou bien ἑαυτὸν δέ, ou bien καὶ ἑαυτόν.

J., 11, 4. On peut mettre le signe de l'interrogation après οὐπω ἦκει ἡ ὥρα μου¹.

J., VIII, 25. La leçon de WH. est : τὴν ἀρχὴν ὅτι καὶ λαλῶ ὑμῖν; entendez : οὐκ εἰμὶ ὃ τι καὶ λαλῶ ὑμῖν τὴν ἀρχὴν; Tis. supprime l'interrogation; entendez : εἰμὶ ὃ τι καὶ λαλῶ ὑμῖν τὴν ἀρχὴν.

A., XI, 17. Ἐγὼ τίς ἤμην δυνατὸς κωλύσαι τὸν Θεόν, *et moi, qui étais-je pour pouvoir...*? (Cf. LXX, 2 *Par.*, II, 6). Mais on pourrait lire aussi : ἐγὼ τίς ἤμην δυνατὸς κωλύσαι τὸν Θεόν; le pronom τις prendrait le même sens que dans *A.*, V, 36; VIII, 39, etc. La phrase ressemblerait à celles-ci : PLAT., *Rép.*, II, 358, A : ἀλλ' ἐγὼ τις, ὡς ἔοικε, δυσμαθής; — THÉOCRITE (au *Thesaur. sub verb.* τις) : ἐγὼ δέ τις ἦν ἀνέραστος, et VII, 28 : ἐγὼ δέ τις οὐ ταχυπειθής. D'ailleurs, le passage des *Actes* contient en réalité une négation et équivaut à : ἐγὼ τις οὐκ ἤμην δυνατός.

A., XIII, 25. La leçon de Tis. porte : τί ἐμὲ ὑπονοεῖτε εἶναι οὐκ εἰμὶ ἐγώ, et celle de WH. : τί ἐμὲ ὑπονοεῖτε εἶναι; οὐκ εἰμὶ ἐγώ. Ce passage donne lieu à la même observation que le passage de *Mat.*, XXVI, 62, cité plus haut. Dans les deux cas, la leçon de WH. nous paraît plus conforme au génie de la langue du N. T., et par suite préférable.

60. La proposition *déclarative* interrogative et la proposition *voltive* interrogative (ou *proposition délibérative*) se distinguent de la manière suivante :

La première exprime l'ignorance réelle ou feinte de celui qui parle et qui *s'informe auprès d'autrui*. L'interrogation est alors soit une interrogation véritable, soit une manière plus vive d'exprimer l'affirmation (47, 52-54).

La seconde exprime l'incertitude de celui qui parle et qui

1. Pour ce passage, voy. BERGER DE XIVREY, *Étude sur le texte et le style du N. T.*, Paris, 1856.

délibère avec lui-même, c'est-à-dire qui *se demande à lui-même* ce que lui ou d'autres doivent dire, croire, faire, etc.

La première a le verbe à l'indicatif, et au futur, si l'acte est futur. — La seconde veut le subjonctif, parce que l'acte qu'elle exprime est éventuel; elle peut prendre aussi le futur.

Mais les limites entre la première et la seconde sont loin d'être infranchissables. L'orateur peut tantôt feindre d'interroger ses auditeurs, et tantôt feindre de délibérer avec lui-même, de s'interroger lui-même. Dans le N. T., le futur et le subjonctif sont traités comme des équivalents. On trouve donc dans l'une des deux le futur quand on attendait le subjonctif, et réciproquement; on trouve même les deux temps mélangés (*L.*, XI, 5). Le contexte, plus que la forme, indiquera la nature de la proposition.

61. 1° La syntaxe des propositions interrogatives suit dans le N. T. les règles ordinaires de la syntaxe grecque.

2° Elle présente les particularités suivantes :

Particularités de la langue familière : pronoms, adverbess et particules d'interrogation post-classiques, 48. — Abandon de *πότερον... ἤ, ἄρα et ἦ*, 48 et 51. — Fréquence de l'interrogation et simplicité de sa construction, 56. — Abandon de certains tours littéraires, 57.

Particularités relevant de l'influence hébraïque : fréquence de la proposition interrogative et simplicité de sa construction, 56.

CHAPITRE IV

Propositions indépendantes volitives¹.

62. Ces propositions expriment l'acte de la volonté, sous forme de délibération et de résolution, d'ordre et de souhait. L'acte étant attendu, voulu ou désiré, il est le but que l'on se propose, et les propositions volitives enferment en elles une idée de finalité (5).

L'acte est de sa nature même éventuel et futur; les modes seront donc : l'indicatif futur, l'impératif, le subjonctif; et, pour l'acte possible (subjectivement), l'optatif. — La négation est *οὐ* avec l'indicatif futur, et *μη* avec les autres modes (5, 9-12).

1. CUCUËL et RIEMANN, 93 seq.; CURTIUS, 511-519; MADVIË, 119-142; KOCH, 105, 4.

Les propositions volitives se divisent en propositions *délibératives, impératives* ou *jussives, optatives*.

CHAPITRE V

Propositions indépendantes volitives délibératives.

63. La proposition indépendante délibérative exprime la résolution prise par celui qui parle de faire quelque chose, soit seul, soit avec d'autres. Elle prend la forme affirmative (15).

Le verbe est au mode éventuel : futur ou subjonctif (appelé subjonctif délibératif et subjonctif d'exhortation).

Classiquement, le verbe est à la première personne du singulier ou du pluriel ; « le pluriel est introduit *souvent*, le singulier régulièrement, par les particules ἄγε (δή), φέρε (δή). » (Koch, 103, 4, b.)

Dans le N. T. on ne trouve pas les particules ἄγε (δή), φέρε (δή) ; on ne trouve pas non plus la première personne du singulier du subjonctif.

64. a) Le singulier est très rarement employé dans le N. T., et le verbe est alors au futur.

L., XX, 13 : εἶπεν δὲ ὁ κύριος τοῦ ἀμπελώνος τί ποιήσω ; πέμψω τὸν υἱόν μου τὸν ἀγαπητόν. — *L.*, XV, 17-18 : εἰς ἑαυτὸν δὲ ἐλθὼν ἔφη... Ἀναστὰς πορεύσομαι...

Dans les LXX, la première personne du singulier est au subjonctif ou au futur, sans particule, *Sag. Sir.*, XI, 19 : εὖρον ἀνάπαυσιν, καὶ νῦν φάγωμαι ἐκ τῶν ἀγαθῶν μου. — *Ps.* LVI, 9 : ἐξεγερθήσομαι ὄρθρου, je veux m'éveiller ; allons, que je m'éveille ! — *Gen.*, XLVI, 30 ; *Job*, VII, 11. (Cf. PRIBIS-WBRE, 485 a.) — *2 R.*, XVIII, 19, 22 (1^{re} pers. subj.).

b) A la première personne du pluriel, on trouve régulièrement le subjonctif :

R., XIV, 19 : ἄρα οὖν τὰ τῆς εἰρήνης διώκωμεν. — *L.*, II, 15 : οἱ ποιμένες ἐλάλουν πρὸς ἀλλήλους Διέλθωμεν δὴ ἕως Βηθλεέμ καὶ ἴδωμεν τὸ βῆμα. — *J.*, XIX, 24 : εἶπον οὖν πρὸς ἀλλήλους Μὴ σχίσωμεν αὐτόν, ἀλλὰ λάχωμεν περὶ αὐτοῦ. — *Mat.*, XXVI, 46 ; *Gal.*, VI, 9.

c) Le subjonctif ainsi employé enferme en lui l'idée de *devoir, falloir* ; comme *J.*, XIX, 24, *il ne faut pas la partager* ;

il faut la tirer au sort. Cette idée peut être exprimée par un verbe auxiliaire, quand celui qui parle insiste sur elle, A., XVII, 29 : γένος οὖν ὑπάρχοντες τοῦ θεοῦ οὐκ ὀφειλομεν νομίζειν χρυσῶ... (= μή νομίζωμεν).

a) Le subjonctif de la proposition délibérative prend la valeur d'un impératif quand il est employé à la première personne (au lieu de la seconde), par politesse, ou pour adoucir l'ordre donné, comme dans *Gal.*, VI, 9; ou bien quand celui qui parle commande aux autres de faire ce qu'il fait lui-même, *Mat.*, XXVI, 46 (voy. 72).

65. Au lieu d'exprimer la résolution, la proposition délibérative peut exprimer l'incertitude de l'esprit qui délibère¹, qui s'interroge lui-même. La proposition prend la forme interrogative (15; 60).

a) Classiquement, le verbe est au subjonctif et quelquefois au futur; « quand on ne veut pas précisément faire ressortir l'idée de *devoir*, *falloir*, on renonce à l'emploi du subjonctif, et l'interrogation, soit directe, soit indirecte, se met à l'indicatif futur (comme si l'on demandait ce qui arrivera) » (MADVIG, 121, *Rem.* 1). Le verbe est à la première personne, rarement à la troisième (cf. KOCH, 105, 4, b, et *Rem.*; CUCUEL et RIEMANN, 93).

b) Dans le grec du N. T. :

1° Tantôt la proposition interrogative exprime l'incertitude réelle de l'esprit qui délibère avec lui-même; tantôt elle n'est qu'un tour particulier pour remplacer une proposition affirmative (cf. 53).

La délibération porte soit sur ce que l'on doit faire soi-même, soit sur ce que doit faire une autre personne à qui l'on parle ou dont on parle. En conséquence :

2° Le verbe peut se trouver aux trois personnes;

3° Il est régulièrement aux modes d'éventualité : subjonctif ou indicatif futur. — On trouve exceptionnellement le mode réel et le mode potentiel.

4° L'acte est exprimé avec une des idées accessoires suivantes : *devoir*, *falloir*, *pouvoir*; *voulez-vous* ou *permettez-vous que je ...?*

c) *Première personne* : J., VI, 28 : τί ποιῶμεν ἵνα ἐργαζώμεθα τὰ ἔργα τοῦ θεοῦ; *que faut-il que nous fassions, que veux-tu que nous fassions...?* — 2 Co., XII, 15 : εἰ περισσοτέρως ὑμῶς ἀγαπῶ, ἤσσαν ἀγαπῶμαι; *dois-je en être moins aimé?* — J., XII, 27 : ἡ

1. Soit seul avec lui-même, soit avec lui-même et avec d'autres en même temps.

ψυχὴ μου τετάρακται, καὶ τί εἶπω; *que faut-il dire, que dois-je dire, que puis-je dire, que dirai-je, que dire?* — 1 Co., XI, 22 : τί εἶπω ὑμῖν; ἐπαινέσω ὑμᾶς; — J., VI, 5 : πόθεν ἀγοράσωμεν ἄρτους ἵνα φάγωσιν οὗτοι; οὐδὲν *pourrons-nous acheter...?* (= *je me demande où nous pourrons acheter*). — L., III, 10; R., VI, 15.

L., XXII, 49 : Κύριε, εἰ πατάξομεν ἐν μαχαίρῃ; *faut-il frapper? veux-tu que nous frappions?* — R., VI, 1 : τί οὖν ἐροῦμεν; ἐπιμένωμεν τῇ ἁμαρτίᾳ ἵνα ἡ χάρις πλεονάσῃ; (et cf. plus haut, 1 Co., XI, 22). — R., III, 5.

Les deux alternatives, entre lesquelles on hésite, peuvent être exprimées, Mar., XII, 14 : ἔξεστιν δοῦναι κῆνσον Καίσαρι ἢ οὐ; δῶμεν ἢ μὴ δῶμεν;

Dans les LXX, l'usage est le même, Jug., XIV, 16 : εἰ τῷ πατρὶ μου καὶ τῇ μητρὶ μου οὐκ ἀπήγγελλα, σοὶ ἀπαγγέλω; — 1 R., VI, 2 : τί ποιήσωμεν τῇ κιβωτῇ Κυρίου, et au v. 4 : καὶ λέγουσι Τί τὸ τῆς βασάνου ἀποδώσομεν αὐτῇ; — Gen., XLIV, 16 : εἶπε δὲ Ἰούδας Τί ἀντεροῦμεν τῷ κυρίῳ ἢ τί λαλήσομεν ἢ τί δικαιοθῶμεν; *que répondre à ton maître, que lui dire, comment (pourrons-nous) nous justifier?* — Jonas, I, 11 : εἶπαν πρὸς αὐτόν Τί ποιήσομέν σοι καὶ κοπάσει ἡ θάλασσα; *que faut-il te faire pour que la mer s'apaise?* — 1 R., XXIII, 2 : ἐπηρώτησε Δαυὶδ λέγων Εἰ πορευθῶ καὶ πατάξω τοὺς ἀλλοφύλους τούτους; *faut-il aller tuer...?*

d) *Deuxième personne* : Mat., XXIII, 33 : γεννήματα ἐγιδνῶν, πῶς φύγητε ἀπὸ τῆς κρίσεως τῆς γεννήτης; *comment pourrez-vous échapper?* (= *je me demande comment vous pourrez échapper*). La pensée est en réalité une négation que l'orateur exprime sous forme de délibération avec lui-même. — Cet exemple du subjonctif à la deuxième personne doit être le seul du N. T.

Mar., IV, 13 : οὐκ οἶδατε τὴν παραβολὴν ταύτην, καὶ πῶς πάσας τὰς παραβολὰς γνῶσεσθε; *comment pourrez-vous comprendre?* (= *je me demande comment vous pourrez comprendre*). La proposition exprime en réalité une négation (*vous ne pourrez comprendre...*) sous forme de délibération. — J., V, 47.

Dans les LXX, 2 R., XXIII, 3 : εἶπον ἐν ἀνθρώπῳ Ἠὼς κραταιώσητε φόβον χριστοῦ; *j'ai dit au milieu des hommes : comment dominerez-vous la crainte?*

e) *Troisième personne* : L., XXIII, 31 : εἰ ἐν ὑγρῷ ξύλῳ ταῦτα ποιοῦσιν, ἐν τῷ ξηρῷ τί γίνηται; (= *je me demande ce qu'il ne pourra pas arriver au bois sec*). — Mat., XXVI, 54 : πῶς οὖν πληρωθῶσιν αἱ γραφαί; (= *et alors je me demande comment les Écritures pourront s'accomplir*). — Mar., VIII, 37 : τί γὰρ δοῖ ἄνθρωπος ἀντάλλαγμα; et cf. Mat., XVI, 26 : ἢ τί δώσει ἄνθρωπος ἀντάλλαγμα; — R., X, 14 : πῶς οὖν ἐπικαλέσωνται εἰς ὃν οὐκ ἐπίστευσαν; πῶς δὲ πισ-

στεύσωσιν οὐδὲ οὐκ ἤκουσαν; πῶς δὲ ἀκούσωσιν...; La pensée est une négation sous forme de délibération.

L., XX, 15 : τί οὖν ποιήσει αὐτοῖς ὁ κύριος; (= *je me demande ce que leur maître pourra ou devra leur faire*, et cf. plus haut, *Mat.*, XVI, 26).

La troisième personne du subjonctif et surtout du futur est assez fréquemment employée dans le N. T. avec le sens délibératif.

f) *L.*, XI, 5 seqq., offre un exemple de l'interrogation déclarative suivie de l'interrogation délibérative (60) : καὶ εἶπεν πρὸς αὐτούς Τίς ἐξ ὑμῶν ἔξει φίλον καὶ πορεύεται πρὸς αὐτὸν μεσονυκτίου καὶ εἶπη αὐτῷ Φίλε, χρῆσόν μοι τρεῖς ἄρτους... κακείνος ἔσωθεν ἀποκριθεὶς εἶπη κτλ. (littéralement : *je vous demande si l'un de vous ira trouver son ami au milieu de la nuit, et je me demande s'il lui dira*).

66. Il existe, dans le N. T., une certaine indifférence à employer le futur ou le subjonctif dans la proposition délibérative, particulièrement quand elle est interrogative. Cette indifférence tient, croyons-nous, à trois causes. En premier lieu, le futur et le subjonctif permutent facilement dans le N. T. En second lieu, la nuance d'idée exprimée par le subjonctif (qui marque aussi l'éventualité de l'acte) est souvent sans importance et facile à abstraire; dans bien des cas, l'idée pouvait s'exprimer par le subjonctif et par le futur; le choix du futur était favorisé par la tendance du Juif à renforcer l'affirmation au lieu de l'atténuer, et par suite à employer plutôt le temps et le mode de l'affirmation (*Mar.*, IV, 14 = οὐ γνώσεσθε). En troisième lieu, l'hébreu, n'ayant pas de subjonctif, se sert du temps qui correspond au futur éventuel du grec, et qui est traduit dans les LXX, tantôt par le subjonctif et tantôt par le futur.

Par suite, dans beaucoup de passages, le subjonctif et le futur doivent être regardés comme équivalents, et ils se rendent généralement bien par notre futur, *R.*, VI, 1; *Mat.*, XXIII, 33; *L.*, XXII, 49; *Mar.*, IV, 13; VIII, 37 et *Mat.*, XVI, 26; *R.*, X, 14; *L.*, XI, 5, seqq. etc. (Cf. 10.)

67. Les idées accessoires de l'interrogation délibérative peuvent être exprimées :

a) Classiquement, le subjonctif peut être précédé de βούλει, βούλεσθε en prose; de θέλεις, θέλετε, plutôt en poésie. (Cf. *Koch*, 105, 4, b.)

Dans le N. T., on trouve ces deux verbes également employés;

ce qui indique que θέλεις (θέλετε) faisait partie de la langue familière.

J., XVIII, 39 : βούλεσθε οὖν ἀπολύσω ὑμῖν τὸν βασιλέα τῶν Ἰουδαίων; — Mat., XIII, 28 : οἱ δὲ αὐτῶ λέγουσιν Θέλεις οὖν ἀπελθόντες συλλέξωμεν αὐτά; — (Mat., XVII, 4 : εἰ θέλεις, ποιήσω ὡδε τρεῖς σκηνάς, et cf. L., IX, 33 : καλὸν ἐστὶν ἡμᾶς ὡδε εἶναι καὶ ποιήσωμεν σκηνάς τρεῖς.)

Dans ces locutions, βούλει et θέλεις ne sont *jamais* suivis de ἵνα, quoique βούλομαι et θέλω, dans une proposition principale ordinaire, puissent prendre ἵνα après eux en grec post-classique (Mat., VII, 12; cf. Lucien (RBITZ), I, 26); ces locutions étaient *stéréotypées*. — Pour L., XVIII, 41, τί σοι θέλεις ποιήσω; Κύριε, ἵνα ἀναβλέψω, nous croyons qu'il faut suppléer ποίει devant ἵνα, ou mieux, laisser la phrase indépendante. (Voy. plus loin 75, et cf. LXX, Gen., XLIV, 34; cf. au contraire, GOODWIN, 288.)

Dans le N. T., le subjonctif peut encore être prédédé de ἄρες, Mat., XXVII, 49 : ἄρες ἴδωμεν εἰ ἔρχεται Ἰησῆς (= *laisse, que nous voyions si...*)

L'emploi de ἄρες appartient à la langue familière (EPICT., Dissert., II, 18).

Dans les LXX, les deux parties de la phrase sont séparées à la manière de l'hébreu, Es., XXII, 4 : ἄφετέ με, πικρῶς κλαύσομαι, *laissez-moi pleurer amèrement*.

b) Les idées de *falloir, devoir, pouvoir*, peuvent être exprimées :

A., XVI, 30 : τί με δεῖ ποιεῖν ἵνα σωθῶ; et cf. Mar., X, 17 : Διδάσκαλε ἀγαθέ, τί ποιήσω ἵνα ζωῆν αἰώνιον κληρονομήσω; — Mat., XII, 34 : γεννήματα ἐχιδνῶν, πῶς δύνασθε ἀγαθὰ λαλεῖν πονηροὶ ὄντες; et cf. Mat., XXIII, 33 (cité 65, d) : γεννήματα ἐχιδνῶν, πῶς φύγητε...;

68. L'indicatif au mode réel s'emploie exceptionnellement dans l'interrogation délibérative pour le présent et le passé.

a) Classiquement, « quand quelqu'un délibère en lui-même ou avec d'autres sur ce qu'il y a à faire (dire ou croire) au moment même, l'interrogation s'énonce quelquefois à la première personne du présent de l'indicatif. » (ΜΑΡΝΙΣ, 121, Rem. II). Cet emploi du présent, qui traduit la vivacité de la pensée, se rencontre dans le N. T.

J., XI, 47 : ἔλεγον τί ποιοῦμεν ὅτι οὗτος ὁ ἄνθρωπος πολλὰ ποιεῖ σημεῖα; — Cf. 1 J., III, 17 : ὅς δ' ἂν ἔχη τὸν βίον τοῦ κόσμου καὶ θεωρῆ..., πῶς ἢ ἀγάπη τοῦ θεοῦ μένει ἐν αὐτῶ; Le présent μένει est proleptique, pour le futur μενεῖ (= *je me demande comment l'amour de Dieu...*)

J., XIV, 4-5 : καὶ ὅπου ἐγὼ ὑπάγω οἴδατε τὴν ὁδόν. Λέγει αὐτῶ

Θωμᾶς Κύριε, οὐκ οἶδαμεν ποῦ ὑπάγεις· πῶς οἶδαμεν τὴν ὁδόν; *comment savons-nous le chemin?* (= *comment veux-tu que nous sachions le chemin?*)

Le présent de l'indicatif s'emploie de même en français.

b) Pour le passé, on a : *J.*, IV, 33 : μή τις ἤνεγκεν αὐτῷ φαγεῖν; *lui a-t-on apporté à manger?* (= *lui aurait-on apporté à manger?* = *je me demande si on lui aurait apporté à manger*). — *J.*, VII, 26 : μή ποτε ἀληθῶς ἔγνωσαν οἱ ἄρχοντες...;

Le passé de l'indicatif s'emploie de même en français.

69. Classiquement, le mode potentiel est employé dans la proposition délibérative (MADVIG, 121, Rem. 3, et 136). On le retrouve dans deux passages du N. T. :

A., VIII, 31 : πῶς γὰρ ἂν δυναίμην, ἔὰν μή τις ὁδηγήσει με; — *A.*, XVII, 18 : τί ἂν θέλοι ὁ σπερμολόγος οὕτος λέγειν; *que peut bien vouloir dire...?*

Ce sont des restes de la langue littéraire, dans Luc. Le même écrivain a conservé le mode potentiel de l'interrogation indépendante dans l'interrogation dépendante, *L.*, I, 62 : ἐνένευον δὲ τῷ πατρὶ αὐτοῦ τὸ τί ἂν θέλοι καλεῖσθαι αὐτό. Voy. 131.

Le mode potentiel est remplacé dans le N. T. par les modes éventuel et réel (41, 42, 43), *Mar.*, VIII, 37 : τί γὰρ δοῖ ἄνθρωπος ἀντάλλαγμα; et cf. *Mat.*, XVI, 26 : ἢ τί δώσει κτλ. (= *je me demande quelle compensation l'homme pourrait offrir en échange...*) et cf. ce qui précède, 68. Voy. dans les LXX, *Ruth*, I, 13; *Gen.*, XLIV, 34; XLIII, 6 (et cf. PREISWERK, 482). — Le mode potentiel est aussi remplacé par un verbe auxiliaire du sens de *pouvoir* avec l'infinitif, *Mat.*, XII, 34 : γεννήματα ἐχιδνῶν, πῶς δύνασθε ἀγαθὰ λαλεῖν; (= *je me demande comment vous diriez ou vous pourriez dire...*)

70. 1° D'une manière générale, la syntaxe de la proposition délibérative est la même dans la langue du N. T. que dans la langue classique.

Cependant elle offre un certain nombre de particularités :

2° Particularités de la langue familière : Abandon des particules φέρε δὴ, ἄγε δὴ, 63. — Abandon de la première personne du subjonctif au singulier, et exemples très rares du futur à cette même personne, 64, a. — Emploi de la proposition délibérative interrogative aux trois personnes, 65. — Indifférence à employer le subjonctif ou le futur, 66. — Emploi de l'auxiliaire ἄρες, 67 a. — Emploi du mode réel au passé, 68, b. — Abandon du mode potentiel remplacé par un autre tour, 69;

3^e Particularités dues à l'influence de l'hébreu : Abandon du mode potentiel et remplacement de ce mode par les modes d'éventualité et de réalité, ou par un autre tour, 69.

CHAPITRE VI

Propositions indépendantes volitives, impératives ou jussives.

71. La proposition impérative ou jussive exprime l'ordre de faire ou de ne pas faire une chose, sous forme de commandement, de défense, de conseil, de prière, d'exhortation, etc.

L'acte est futur et éventuel. Les modes employés sont : l'impératif, le subjonctif, et l'indicatif futur. Ces trois modes s'emploient régulièrement dans le N. T. pour commander ou défendre. L'optatif se rencontre exceptionnellement.

L'impératif et le subjonctif prennent la négation μή; le futur prend ού.

L'impératif et le futur s'emploient pour commander et défendre; le subjonctif (avec μή) pour défendre seulement.

L'impératif et le futur expriment l'ordre formel. Le subjonctif (avec μή) répond à notre locution : *il ne faut pas que*.

L'emploi *régulier et ordinaire* du futur pour exprimer l'ordre n'est pas classique.

72. Première personne. A la première personne il ne peut exister de commandement proprement dit.

Cependant la première personne du *pluriel* du subjonctif s'emploie avec une idée très voisine de celle de commandement, quand celui qui parle commande à d'autres de faire ce qu'il fait lui-même, *Mat.*, XXVI, 46 : ἐγείρεσθε, ἄγωμεν. — *J.*, XI, 7 : λέγει τοῖς μαθηταῖς Ἄγωμεν εἰς τὴν...

Elle s'emploie souvent au lieu de la *deuxième* personne de l'impératif ou du subjonctif, pour commander avec politesse ou ménagement (cf. CURTIUS, 511, 1). Ainsi, *1 Co.*, X, 7-9 : μηδὲ εἰδωλολάτραι γίνεσθε καθὼς τινες αὐτῶν... μηδὲ πορνεύωμεν καθὼς τινες αὐτῶν ἐπόρνευσαν... μηδὲ ἐκπειράζωμεν τὸν Κύριον καθὼς τινες ἐπείρασαν... μηδὲ γογγύζετε καθάπερ τινὲς αὐτῶν ἐγόγγυσαν.

73. Deuxième personne. a) Pour commander, on emploie la deuxième personne de l'impératif, comme en grec classique :

Mar., V, 19 : ὕπαγε εἰς τὸν οἶκόν σου πρὸς τοὺς σοὺς, καὶ ἀπάγγειλον αὐτοῖς ὅσα ὁ Κύριός σοι πεποιήκεν. — *Mat.*, IX, 6 ; X, 8-9.

b) Pour défendre, on emploie l'impératif présent ou le subjonctif aoriste avec μή, comme en grec classique :

Mar., V, 36 : μὴ φοβοῦ. — *Mat.*, V, 42 : τῷ αἰτοῦντί σε δός, καὶ τὸν θέλοντα ἀπὸ σοῦ δανίσασθαι μὴ ἀποστραφῆς, et cf. *L.*, VI, 30 : παντὶ αἰτοῦντί σε δίδου καὶ ἀπὸ τοῦ αἵροντος τὰ σὰ μὴ ἀπαίτει. — *H.*, III, 8 : μὴ σκληρύνητε (au subjonctif aoriste).

c) Les maximes générales demandent l'impératif présent (CUCUEL et RIEMANN, 94) ; c'est aussi l'usage dans le N. T., *Mat.*, V, 44 ; VI, 1, 9, 16, etc.

d) On trouve l'impératif parfait : *A.*, XVI, 29 ; *Mar.*, IV, 39. (Voy. 74.)

e) « Chez les poètes dramatiques, le futur indicatif et occasionnellement le subjonctif aoriste avec οὐ μή, à la deuxième personne, marquent une défense forte. » (GODWIN, 297). Il en est de même dans le passage suivant du N. T., *J.*, XIII, 8 : λέγει αὐτῷ Πέτρος Οὐ μὴ νίψης μου τοὺς πόδας εἰς τὸν αἰῶνα. (Pour cet emploi de οὐ μή avec la deuxième personne, voy. 38 et 75).

74. Troisième personne. On emploie l'impératif présent et aoriste pour commander et défendre.

Mat., XVI, 24 : εἴ τις θέλει ὀπίσω μου ἔλθειν, ἀπαρνησάσθω ἑαυτὸν καὶ ἀράτω τὸν σταυρὸν αὐτοῦ καὶ ἀκολουθεῖτω μοι. — *Mat.*, XXIV, 17 : ὁ ἐπὶ τοῦ δώματος μὴ καταβάτω. — *L.*, XXI, 21.

Les écrivains classiques emploient aussi le *subjonctif aoriste* à la troisième personne pour défendre (CUCUEL et RIEMANN, 94.) Cet emploi a été abandonné, semble-t-il, dans le N. T., où l'on n'en trouve que trois exemples, dans *Paul* :

2 *Co.*, XI, 16 : μὴ τίς με δόξη ἄφρονα εἶναι. — 2 *Th.*, II, 3 : μὴ τίς ὑμᾶς ἐξαπατήσῃ (et cf. *Eph.*, V, 6 : μηδεὶς ὑμᾶς ἀπατάτω). — 1 *Co.*, XVI, 11.

Ces exemples sont un reste de l'usage de la langue littéraire.

On trouve un exemple de l'impératif parfait, *L.*, XII, 35.

L'impératif parfait commande avec plus de force que l'impératif présent ou aoriste ; celui qui parle demande non seulement l'acte, mais l'état durable résultant de l'acte. — L'impératif parfait est très rare ; cf. 73, d.

75. Le futur s'emploie régulièrement dans le N. T. pour exprimer l'ordre positif ou négatif.

Mat., XXI, 3 : καὶ ἐάν τις ὑμῖν εἴπῃ τι, ἐρεῖτε ὅτι..., et cf. *Mar.*, XI, 3 : καὶ ἐάν τις ὑμῖν εἴπῃ τί ποιεῖτε τοῦτο; εἶπατε. — Cf. *L.*, X, 6 et *Mat.*, X, 13.

Mat., V, 27 : οὐ μοιχεύσεις, et cf. *Mar.*, X, 19 : μὴ μοιχεύσῃς. —

Mat., XVI, 22 : Ἠλεώς σοι, Κύριε· οὐ μὴ ἔσται σοι τοῦτο (cf. 73, e). —

Mat., VI, 5 : οὐκ ἔσεσθε ὡς οἱ ὑποκριταί, et cf. VI, 16 : μὴ γίνεσθε ὡς οἱ ὑποκριταί.

Classiquement, « un ordre peut être exprimé par le futur, une défense par οὐ et le futur, parce que l'idée d'exécution accompagne tout naturellement l'ordre ou la défense ». (CURTIUS, 499, Rem. I.) Le futur s'emploie ainsi à la deuxième personne (KOCH, 102, 1, Rem. I). Cependant le futur n'est pas le temps *ordinaire* pour exprimer l'ordre, dans la langue classique.

Dans le N. T., le futur s'emploie aussi bien que l'impératif et le subjonctif; il s'emploie aux deuxième et troisième personnes; et il *renforce* l'idée de commandement. L'emploi ordinaire du futur, *avec cette nuance de sens*, est dû à l'influence de l'hébreu, dont les LXX réfléchissent l'usage :

Lév., XIX, 18 : ἀγαπήσεις τὸν πλησίον σου ὡς σεαυτόν. — XVI, 29 : καὶ ἔσται τοῦτο ὑμῖν νόμιμον αἰώνιον. — *1 R.*, IV, 9 : κραταιοῦσθε καὶ γίνεσθε εἰς ἄνδρας, ἀλλόφυλοι..., καὶ ἔσεσθε εἰς ἄνδρας καὶ πολεμήσατε αὐτούς. (Pour ce mélange du futur et de l'impératif, cf. *Mat.*, V, 44-48.) — *Ex.*, XX, 3, 13-16. — (Cf. PREISWERK, 479, 481, 486, 494.)

Pour des exemples de l'impératif dans les LXX, voy. *1 R.*, II, 3; *Jér.*, IV, 6 et 8; *Prov.*, IV, 23, 27.

76. L'ordre peut être exprimé dans le N. T. par une proposition finale avec ἵνα, *indépendante*.

Eph., V, 33 : ὑμεῖς οἱ καθ' ἓνα ἕκαστος τὴν ἑαυτοῦ γυναῖκα οὕτως ἀγαπάτω ὡς ἑαυτόν· ἡ δὲ γυνή, ἵνα φοβῆται τὸν ἄνδρα, *quant à la femme, qu'elle craigne son mari.* — *2 Co.*, VIII, 7 : ἀλλ' ὥσπερ ἐν παντὶ περισσεύετε, πίστει καὶ λόγῳ καὶ γνώσει καὶ πάσῃ σπουδῇ καὶ τῇ ἐξ ἡμῶν ἐν ὑμῖν ἀγάπῃ, ἵνα καὶ ἐν ταύτῃ τῇ χάριτι περισσεύητε. — *Ap.*, XIV, 13 : καί, λέγει τὸ πνεῦμα, ἵνα ἀναπαήσονται ἐκ τῶν κόπων αὐτῶν. (Pour le futur, cf. 150, 1^o; 153.)

Cet emploi indépendant de la proposition finale doit avoir deux causes. En premier lieu, les verbes qui expriment le désir, la volonté, sont régulièrement suivis de ἵνα en grec post-classique (146). En second lieu, la proposition principale se supprime facilement, et la proposition finale demeure seule (105; 161, c). Dès lors, la proposition finale a pu être considérée et employée comme une véritable proposition indépendante.

L'usage de la proposition finale indépendante, pour exprimer l'ordre, appartient à langue familière. Il existe dans les LXX; *2 Mac.*, I, 9, à la fin d'une lettre : καὶ νῦν ἵνα ἄγητε τὰς ἡμέρας τῆς

σκηνοπηγας, *et maintenant célébrez la fête...* — Cf. *Gen.*, XXXIII, 8; XLIV, 34 : ἵνα μὴ ἴδω, *que je ne voie point.* — Voy. SOPHOCLES, *sub verb.* ἵνα, 8, où il renvoie à *EPICT.*, IV, 1, 142; IV, 1, 4; III, 4, 9, etc.

77. L'ordre est exprimé dans le N. T. par l'infinitif absolu et le participe absolu, *R.*, III, 3-21 (cf. 13, c; 21, c). Mais un pareil emploi de ces modes est un hébraïsme; voy. 247, 248; 341, 342.

2. Différents tours sont encore employés pour exprimer l'ordre :

a) L'ordre peut prendre la forme du souhait et s'exprimer par l'optatif, *Mar.*, XI, 14; voy. 82, b.

b) On trouve une fois la locution classique ὄρα μὴ (*garde-t'en bien*), *Ap.*, XXII, 8-9 : ἔπεσα προσκυνῆσαι ἔμπροσθεν τῶν ποδῶν τοῦ ἀγγέλου..., καὶ λέγει μοι Ὅρα μὴ σύνδουλός σου εἶμι...

c) L'ordre est exprimé parfois par la périphrase de θέλω avec l'infinitif, *R.*, XI, 25 : οὐ γὰρ θέλω ὑμᾶς ἀγνοεῖν, *sachez en effet.* — *Mar.*, VI, 25 : θέλω ἵνα ἑξαυτῆς δῶς μοι ἐπὶ πίνακι..., *donne-moi à l'instant*, et cf. *Mat.*, XIV, 8 : δός μοι, φησίν, ὧδε ἐπὶ πίνακι...

d) La proposition déclarative interrogative est souvent employée pour exhorter avec impatience à faire ou à cesser telle ou telle chose (*CURTIVS*, 518), *J.*, VIII, 45-46 : ὅτι τὴν ἀλήθειαν λέγω, οὐ πιστεῦτέ μοι..., εἰ ἀλήθειαν λέγω, διὰ τί ὑμεῖς οὐ πιστεῦτέ μοι; *croyez-moi donc, puisque je dis la vérité.* — *A.*, XIII, 10 : ὧ πλήρης παντὸς δόλου..., οὐ παύσῃ διαστρέφων τὰς ὁδοὺς τοῦ Κυρίου; *mais cesse donc de traverser les desseins de Dieu.* — Dans les LXX; *Job*, XVIII, 2; et voy. plus haut, 54, c.

e) L'ordre est exprimé par la périphrase formée d'un verbe circonstanciel, comme δεῖ, etc., et de l'infinitif, 2 *Tim.*, II, 24, etc.

La conclusion d'un raisonnement, indiquant ce qu'il faut faire, prend, soit la forme du commandement avec l'impératif, soit la forme de la proposition affirmative avec δεῖ, etc.; 2 *Tim.*, I, 8 : μὴ οὖν ἐπαισχυθῆς τὸ μαρτύριον τοῦ Κυρίου ἡμῶν. — *A.*, XIX, 36 : ἀναντιρῆτων οὖν ὄντων τούτων, δεῖον ἐστὶν ὑμᾶς κατεσταλμένους ὑπάρχειν καὶ μὴδὲν προπετὲς πράσσειν.

78. On ne trouve pas dans le N. T. les tours suivants, employés dans la langue classique : 1° le mode potentiel, qui sert à commander avec ménagement; 2° οὐκ ἂν φθάνοις avec le participe; 3° ὅπως, ὅπως μὴ avec l'indicatif futur. (*CURTIVS*, 518.)

79. La proposition impérative peut exprimer, dans la langue

classique, la concession. Cet emploi paraît très rare dans le N. T., 2 Co., XII, 16 : ἔστω δέ· ἐγὼ οὐ κατεβάρησα ὑμᾶς.

80. 1° D'une manière générale, la syntaxe de la proposition impérative suit les règles ordinaires de la syntaxe classique.

2° Elle présente un certain nombre de particularités :

Particularités de la langue familière du N. T. : emploi de οὐ μή avec la deuxième personne du subjonctif aoriste, 73, e; — tendance à abandonner le subjonctif aoriste à la troisième personne pour défendre, 74; — emploi de la proposition finale avec ἵνα d'une manière indépendante, 76.

Particularités dues à l'influence de l'hébreu : emploi régulier et ordinaire du futur pour commander et défendre, 73; — emploi de l'infinitif et du participe dans une proposition indépendante, 77.

Particularités de la langue littéraire : restes de l'emploi de la troisième personne du subjonctif aoriste pour défendre, 74. — Disparition de plusieurs tours de la langue littéraire : mode potentiel; οὐκ ἂν φθάνοις avec le participe; ἔπωσ et ἔπως μή avec le futur indicatif, 78.

CHAPITRE VII

Propositions indépendantes volitives optatives.

81. La proposition volitive optative exprime le souhait, *réalisable*, quand il se rapporte à l'avenir; *irréalisable*, quand il se rapporte au passé.

Quand le souhait se rapporte à l'avenir, on trouve les modes d'éventualité : optatif, impératif, indicatif futur; la négation est μή pour les deux premiers; οὐ pour le troisième.

Quand le souhait est irréalisable, on trouve un temps passé de l'indicatif au mode irréel.

82. a) L'optatif exprime simplement le souhait, considéré en lui-même.

On ne trouve qu'un seul optatif présent, celui de εἶναι, qui n'en a pas d'autre, A., VIII, 20 : τὸ ἀργύριόν σου σὺν σοὶ εἶη εἰς ἀπόλειαν.

L'optatif aoriste est employé partout ailleurs, 1 Th., V, 23 : αὐτὸς δὲ ὁ θεὸς τῆς εἰρήνης ἀγιάσαι ὑμᾶς ὁλοτελεῖς, ... καὶ ἡ ψυχὴ καὶ τὸ σῶμα ἀμεμπτῶς ἐν τῇ παρουσίᾳ τοῦ κυρίου ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ τηρηθεῖη. — 2 Tim., IV, 16 : μή αὐτοῖς λογισθεῖη. — L., XX, 16 : μή γένοιτο, *puisse-t-il n'en pas être ainsi!*

b) A la troisième personne, l'ordre peut être exprimé, d'une manière atténuée, sous forme de souhait :

Mar., XI, 14 : μηκέτι εἰς τὸν αἰῶνα ἐκ σοῦ μηδεὶς καρπὸν φάγοι, *puisse-t-on ne plus jamais manger de fruit de toi!* et cf. *Mat.*, XXI, 19 : οὐ μηκέτι ἐκ σοῦ καρπὸς γένηται εἰς τὸν αἰῶνα, = *tu ne produiras plus jamais de fruits*, = *ne produis plus jamais de fruits* (voy. 75). — *Jude*, 9 : ἀλλὰ εἶπεν Ἐπιτιμήσαι σοι Κύριος, cité des LXX, *Zach.*, III, 2 : ἐπιτιμήσαι Κύριος ἐν σοὶ ὁ ἐκλεξάμενος.

c) La locution μὴ γένοιτο est familière à Paul, avec le sens de : à Dieu ne plaise, certes non; c'est une négation forte pour le passé, le présent et le futur, *R.*, III, 3, 6, 31; VI, 1, 15; VII, 13; *1 Co.*, VI, 15; *Gal.*, III, 21, etc.

Nota. — Pour *A.*, I, 20, le texte est maintenant λαβέτω, quoiqu'il y ait λάβοι dans le texte des LXX, *Ps.*, CVIII, 8.

L'optatif est fréquent dans les LXX, où il se mélange avec l'impératif et le futur, *Jug.*, IX, 19-20 : εὐφρανθεῖτε ἐν Ἀδιμέλεχ καὶ εὐφρανθεῖτε καὶ γε αὐτὸς ἐπ' ὑμῖν· εἰ δὲ οὐ, ἐξέλθοι πῦρ ἀπὸ Ἀδιμέλεχ καὶ καταφάγοι τοὺς ἄνδρας. — *Gen.*, XLIV, 17 : Μὴ μοι γένοιτο ποιῆσαι τὸ ῥῆμα τοῦτο (= certes non, je n'agirai pas ainsi).

83. L'impératif exprime le souhait comme un acte éventuel, voulu et attendu :

Mat., VI, 9-10 : ἀγιασθήτω τὸ ὄνομά σου, ἐλθάτω ἡ βασιλεία σου. — *Philem.*, 20 : ναί, ἀδελφέ, ἐγὼ σου ὀναίμην ἐν Κυρίῳ· ἀνάπαυσόν μου τὰ σπλάγγνα ἐν Χριστῷ (= *puissé-je obtenir cette faveur de toi, et puisses-tu rendre ainsi la paix à mon cœur!*).

Dans les LXX, *Ps.*, CVIII, 8 : γενηθήτωσαν αἱ ἡμέραι αὐτοῦ ὀλίγαι καὶ τὴν ἐπισκοπὴν αὐτοῦ λάβοι ἕτερος. — *Ps.*, CVIII, 14-15 : ἡ ἁμαρτία τῆς μητρὸς αὐτοῦ μὴ ἐξαλειφθεῖ· γενηθήτωσαν ἐναντίον Κυρίου διαπαντός, καὶ ἐξολοθρευθεῖ ἐκ γῆς τὸ μνημόσυον αὐτῶν.

84. Le futur s'emploie pour exprimer le souhait :

- 1° Dans une proposition interrogative; voy. plus haut, 54, d;
- 2° Dans une proposition affirmative avec ὄφελον, *Gal.*, V, 12 : ὄφελον καὶ ἀποκόψονται οἱ ἀναστατοῦντες ὑμᾶς.

Cet emploi du futur, avec ou sans interrogation, est un hébraïsme, qui se retrouve dans les LXX, *Ps.*, XII, 6 : ἀγαλλιάσεται ἡ καρδία μου ἐν τῷ σωτηρίῳ σου. — *Jér.*, IX, 1-2 : τίς δώσει κεφαλὴ μου ὕδωρ καὶ ὄφθαλμοῖς μου πηγὴν δακρύων, καὶ κλαύσομαι... τοὺς τετραυματισμένους θυγατρὸς λαοῦ μου; τίς δὴ μοι ἐν τῇ ἐρήμῳ σταθμὸν ἕσχατον, ... qui donnera de l'eau...? *puisse-t-on me donner dans le désert...!* (Voy. PREISWERK, 486; WINER, *Gramm. chal.*, 44, II, 12; et plus haut, 54, d).

Cf. maintenant *C. I. A.*, III, 1423 (inscription funéraire de l'Empire) : εἰ τις ἀποκοσμήσει τοῦτο τὸ ἥρῳον..., μὴ γῆ βατὴ μὴ θάλασσα πλωτῆ. Ἄλλὰ ἐκρίζωθήσεται παγγενεὶ· πᾶσι τοῖς κακοῖς πείραν δώσει· καὶ φρίκη καὶ... ὅσα κακὰ καὶ θηρία καὶ ἀνθρώποις γίγνεται, ταῦτα γιγνέσθω τῷ τολμήσαντι ἐκ τοῦτου τοῦ ἥρῳου μετακινήσαι τι. — Cf. n° 1424.

85. L'emploi du mode potentiel avec une idée implicite de souhait ne se rencontre que dans un seul passage, *A.*, XXVI, 29; voy. plus haut, 42.

86. Le souhait qui se rapporte au passé indique par là même que l'acte souhaité n'a pas eu lieu; cet acte ne peut donc s'exprimer que par un temps passé de l'indicatif au mode irréel, avec une particule de souhait (*ᾄφελον*).

Pour cet emploi du mode irréel, voy. plus haut, 39, 3°.

87. Classiquement, la proposition optative est souvent introduite par *εἴθε*, *εἰ γάρ*; ces particules ne sont pas employées dans le N. T., où l'on ne rencontre que *ᾄφελον*, particule invariable (39, 3°).

88. a) Nous croyons qu'il faut suppléer *ἔστω* et non *εἴη* (comme le veulent WINER, 64, 2, *B*, et BUTTMANN, 129, 22) dans les passages suivants: *R.*, I, 7: *χάρις ὑμῖν καὶ εἰρήνη ἀπὸ θεοῦ πατρὸς ἡμῶν.* — *Mat.*, XXI, 9; XXVII, 25; *J.*, XX, 19, 21, 26; *R.*, XV, 33; *Tu.*, III, 15, etc.

L'optatif *εἴη* ne se rencontre que dans Luc et il n'exprime qu'une fois le souhait, *A.*, VIII, 20 (82). Au contraire, *ἔστω* est assez fréquent dans le N. T., et il exprime le souhait dans *Gal.*, I, 8, 9; *I Co.*, XVI, 22; il exprime aussi le souhait (concurrentement avec *εἴη*, *Job.*, III, 6) dans les LXX, *Ps.*, CXVIII, 31; *Dan.*, V, 17, etc. Enfin, les inscriptions funéraires de l'Empire portent *γιγνέσθω*, n° 1423, cité plus haut (84), et sur le n° 1424, qui donne la même formule, on lit *ταῦτα ἔ[σ]τω τῷ τολμήσαντι...*

b) Pour *Luc*, I, 28: *χαῖρε, κεχαριτωμένη, ὁ Κύριος μετὰ σοῦ*, il faut suppléer *ἔστιν* après *ὁ Κύριος*, et non *εἴη* (comme le veut WINER, 64, 2, *B*), qui formerait un contre-sens avec le participe *κεχαριτωμένη*, et avec le verset 30: *εὗρες γὰρ χάριν παρὰ τῷ θεῷ.*

89. 1° D'une manière générale, la syntaxe de la proposition optative suit, dans le N. T., les lois ordinaires de la syntaxe classique.

2° Elle présente cependant quelques particularités:

Particularités de la langue familière du N. T.: abandon de l'optatif présent, 82, *a*; — emploi de *μὴ γένοιτο* comme négation forte, 82, *c*; — abandon du mode potentiel, 85; — abandon des particules de souhait et de *ᾄφελον*, particule invariable, 87.

Particularité due à l'influence de l'hébreu: emploi du futur de souhait, avec ou sans interrogation, 84.

Particularités de la langue littéraire: Un exemple de l'optatif présent pour exprimer le souhait, 82, *a*.

SECONDE PARTIE

SYNTAXE DES PROPOSITIONS DÉPENDANTES

CHAPITRE VIII

Notions préliminaires.

I. — *Théorie des propositions dépendantes dans le N. T.*

90. La proposition dépendante ne subsiste pas par elle-même ; elle est *attachée* à une autre proposition dite *principale*, et, par opposition à celle-ci, elle est dite elle-même *secondaire*.

Elle se joint à la proposition principale pour compléter la pensée et former avec elle une *période grammaticale*.

Entre elle et la proposition principale, il existe le même rapport qu'entre un substantif complément et son verbe. Ainsi en français :

Pour le complément direct : *j'apprends que vous êtes arrivé, et j'apprends votre arrivée.*

Pour le complément indirect : *je veillerai à ce que mes ordres soient exécutés, et je veillerai à l'exécution de mes ordres.*

Pour le complément circonstanciel : *nous n'avons rien dit quand il était présent, et nous n'avons rien dit en sa présence.*

— *Nous n'avons rien dit parce qu'il était présent, et nous n'avons rien dit à cause de sa présence.*

Les propositions dépendantes se divisent donc en propositions : *complétives directes ; complétives indirectes ; complétives circonstancielles.*

91. Les *premières* se forment de la manière suivante :

a) Si à un verbe signifiant *déclarer, croire* ou *percevoir*, on attache au moyen de *ὅτι* une proposition *indépendante affirmative*, on obtient une proposition *dépendante (complétive directe) affirmative*.

b) Si à un verbe signifiant *demander, ne pas dire* ou *ne pas savoir*, on attache une proposition *indépendante interrogative (déclarative ou délibérative)* au moyen de *εἰ* (ou *μή*) ou au moyen de pronoms et d'adverbes *interrogatifs*, on obtient une proposition *dépendante (complétive directe) interrogative*.

Ainsi : *Mat.*, XII, 24 : οἱ δὲ Φαρισαῖοι ἀκούσαντες εἶπον Οὗτος οὐκ ἐκβάλλει τὰ δαιμόνια εἰ μὴ ἐν τῷ Βεεζεβούλ ἄρχοντι τῶν δαιμονίων, et cf. *Mar.*, III, 22 : οἱ γραμματεῖς... ἔλεγον ὅτι Βεεζεβούλ ἔχει καὶ ὅτι ἐν τῷ ἄρχοντι τῶν δαιμονίων ἐκβάλλει τὰ δαιμόνια. — *Mat.*, XIX, 3 : προσῆλθαν αὐτῷ Φαρισαῖοι πειράζοντες αὐτὸν καὶ λέγοντες Εἰ ἔξεστιν ἀπολῦσαι.; et cf. *Marc.*, X, 2 : καὶ [προσελθόντες Φαρισαῖοι] ἐπηρώτων αὐτὸν εἰ ἔξεστιν ἀνδρὶ γυναῖκα ἀπολῦσαι, πειράζοντες αὐτόν.

92. *Propositions complétives indirectes.*

La proposition indépendante volitive enferme toujours en elle une idée de finalité (5; 62); elle est une sorte de proposition indépendante finale.

a) Si à un verbe signifiant *vouloir, détruire, demander, etc.*, on attache au moyen de *ὅπως* ou de *ἵνα* une proposition indépendante *volitive* ou *finale*, on obtient la proposition dépendante finale; dans ce cas l'impératif (mode d'indépendance) est remplacé par le subjonctif (mode de dépendance). Cette théorie s'appuie, pour le N. T., sur les exemples suivants :

Mat., XIV, 8 : δός μοι, φησὶν, ὧδε ἐπὶ πίνακι τὴν κεφαλὴν Ἰωάνου, et cf. *Mar.*, VI, 25 : θέλω ἵνα ἐξαυτῆς δῶς μοι ἐπὶ πίνακι τὴν κεφαλὴν Ἰωάνου. — *Mat.*, VIII, 31 : παρεκάλουν αὐτὸν λέγοντες Εἰ ἐκβάλλεις ἡμᾶς, ἀπόστειλον ἡμᾶς εἰς τὴν ἀγέλην τῶν χοίρων, et cf. *L.*, VIII, 32 : καὶ παρεκάλεσαν αὐτὸν ἵνα ἐπιτρέψῃ αὐτοῖς εἰς ἐκεῖνους εἰσελθεῖν. — *Mat.*, XVII, 9 : ἐνετείλατο αὐτοῖς ὁ Ἰησοῦς λέγων Μηδενὶ εἶπῃτε τὸ ὄραμα, et cf. *Mar.*, IX, 9 : διετείλατο αὐτοῖς ἵνα μηδενὶ ἂ εἶδον διηγῆσονται. — *Mat.*, X, 19, et cf. *L.*, IX, 3, et *Mar.*, VI, 8. — *Mat.*, XIII, 14, et *Mar.*, IV, 12.

b) Bien plus, on trouve, dans le N. T., la proposition finale employée d'une manière indépendante pour commander (76).

Si à un verbe signifiant *vouloir, commander, etc.*, on attache cette proposition *indépendante finale*, on obtient *sans changement* une proposition *dépendante finale*. Ainsi :

Ap., XIV, 13 : ναί, λέγει τὸ πνεῦμα, ἵνα ἀναπαύσονται ἐκ τῶν κόπων

αὐτῶν, et cf. *Apoc.*, VI, 11 : καὶ ἐρρέθη αὐτοῖς ἵνα ἀναπαύσονται ἔτι χρόνον μικρόν.

93. Propositions complétives circonstancielles.

Quand une proposition indépendante énonce un acte considéré comme principal, une seconde proposition, coordonnée ou non, peut compléter l'idée de la première en exprimant une circonstance accessoire, comme la cause, la condition, le temps, etc. Si la seconde est mise en relation avec la première au moyen d'une particule (εἰ, ὅτι, etc.) ou d'un relatif (ὅς, ὅτι, ὅπου, etc.), elle devient une proposition dépendante complétive circonstancielle.

Ainsi :

L., VI, 23 : Χάρητε ἐν ἐκείνῃ τῇ ἡμέρᾳ καὶ σκιρτήσατε· ἰδοὺ γὰρ ὁ μισθὸς ὑμῶν πολὺς ἐν τῷ οὐρανῷ, et cf. *Mat.*, V, 12 : χαίrete καὶ ἀγαλλιᾶσθε ὅτι ὁ μισθὸς ὑμῶν πολὺς. — *Mar.*, VI, 37 : ὁ δὲ ἀποκριθεὶς εἶπεν αὐτοῖς Δότε αὐτοῖς ὑμεῖς φαγεῖν. Καὶ λέγουσιν αὐτῷ Ἀπελθόντες ἀγοράσωμεν δηναρίων διακοσίων ἄρτους καὶ δώσωμεν αὐτοῖς φαγεῖν ; et cf. *L.*, IX, 13 : εἶπεν δὲ πρὸς αὐτούς Δότε αὐτοῖς φαγεῖν ὑμεῖς. Οἱ δὲ εἶπαν Οὐκ εἰσὶν ἡμῖν πλεῖον ἢ ἄρτοι πέντε καὶ ἰχθύες δύο, εἰ μήτι πορευθέντες ἡμεῖς ἀγοράσωμεν εἰς πάντα τὸν λαὸν τοῦτον βρώματα, *nous n'avons que cinq pains et deux poissons (et nous ne pouvons leur donner à manger avec cela) à moins qu'il ne nous faille aller acheter...* — *Mat.*, VI, 26 : ἐμβλέψατε εἰς τὰ πετεινὰ τοῦ οὐρανοῦ ὅτι οὐ σπεύρουσιν οὐδὲ θερίζουσιν οὐδὲ συνάγουσιν εἰς ἀποθήκας, et cf. *L.*, XII, 24 : κατανοήσατε τοὺς κόρακας ὅτι οὐ σπεύρουσιν οὐδὲ θερίζουσιν, οἱς οὐκ ἔστιν ταμεῖον οὐδὲ ἀποθήκη. — *Mar.*, II, 7 : τί οὗτος οὕτω λαλεῖ ; βλασφημεῖ, et cf. *L.*, V, 21 : τίς ἐστὶν οὗτος ὃς λαλεῖ βλασφημίας ; — *L.*, VI, 13-14 : προσεφώνησεν τοὺς μαθητὰς αὐτοῦ καὶ ἐκλεξάμενος ἀπ' αὐτῶν δώδεκα οὓς καὶ ἀποστόλους ὠνόμασεν, Σίμωνα δὲ καὶ ὠνόμασεν Πέτρον..., et cf. *Mar.*, III, 14-16 : καὶ ἐποίησεν δώδεκα ἵνα ᾧσιν μετ' αὐτοῦ... καὶ ἐποίησεν τοὺς δώδεκα καὶ ἐπέθηκεν ὄνομα τῷ Σίμωνι Πέτρον. — *L.*, XIII, 19 : ἠῤῥησεν καὶ ἐγένετο εἰς δένδρον, et cf. *Mat.*, XIII, 32 : ὅταν δὲ αὐξηθῇ μεῖζον τῶν λαχάνων ἐστίν. — *J.*, XIX, 23 et *Mar.*, XV, 24.

94. Avec les propositions dépendantes complétives directes et indirectes, il existe une véritable subordination de l'idée et de la phrase ; avec les propositions dépendantes complétives circonstancielles, il existe plutôt une relation entre une idée considérée comme principale et une autre idée considérée comme accessoire.

95. Les propositions infinitive et participe ne diffèrent pas, au point de vue du sens, des propositions complétives précé-

dentes. Leur rôle, en effet, est de remplacer ces dernières, dont le verbe est à un mode fini, quand la construction choisie par l'auteur demande le verbe à un mode indéfini. Ainsi *Mar.*, XI, 32 : ἐφοβοῦντο τὸν ὄχλον· ἅπαντες γὰρ εἶχον τὸν Ἰωάννην ὄντως ὅτι προφήτης ἦν, et cf. *L.*, XX, 6 : ὁ λαὸς ἅπας καταλιθάσει ἡμᾶς· πεπεισμένος γὰρ ἐστὶν Ἰωάννην προφήτην εἶναι, et *R.*, VIII, 38 : πίπτεσθαι γὰρ ὅτι οὔτε θάνατος οὔτε... δυνήσεται ἡμᾶς χωρίσαι. — *Mat.*, XXI, 46 : καὶ ζητοῦντες αὐτὸν κρατῆσαι ἐφοβήθησαν τοὺς ὄχλους, et cf. *Mar.*, XII, 12 : καὶ ἐζήτουν αὐτὸν κρατῆσαι καὶ ἐφοβήθησαν τὸν ὄχλον. — *Mat.*, XXI, 34, et cf. *Mar.*, XII, 2.

Les propositions infinitive et participe sont *dépendantes* par nature ; elles sont rarement indépendantes dans le N. T.

96. Nous dressons maintenant le tableau des propositions dépendantes :

Complétives directes déclaratives.....	} 1 ^o Affirmatives. 2 ^o Interrogatives.
Complétives indirectes.....	
Complétives circonstancielles.....	4 ^o Causales.
	5 ^o Conditionnelles et concessives.
	6 ^o Temporelles.
Propositions équivalentes des précédentes....	7 ^o Relatives et corrélatives.
	8 ^o Infinitif. 9 ^o Participe.

II. — Principes généraux de syntaxe pour les propositions dépendantes.

La syntaxe des propositions dépendantes dans le N. T. repose sur les principes suivants :

97. L'acte est réel (ou certain) ou éventuel :

Si l'acte est réel (ou certain) ou considéré comme tel, le verbe est : 1^o à l'indicatif, mode de réalité et de certitude ; 2^o au temps de la narration, c'est-à-dire au temps qui serait employé si la proposition était indépendante. En d'autres termes : le verbe prend le mode et le temps qui seraient employés si l'acte était exprimé dans une proposition indépendante. *Il en est ainsi, quelles que soient la forme et l'espèce de la proposition dépendante employée.*

Ce principe explique des constructions telles que les suivantes, *Mar.*, III, 11 : καὶ τὰ πνεύματα τὰ ἀκάθαρτα, ὅταν αὐτὸν ἐθεώρουν προσέπιπτον αὐτῷ, = καὶ τὰ πνεύματα ἐθεώρουν αὐτὸν καὶ τότε

προσέπιπτον αὐτῷ. — 1 J., V, 20 : δέδωκεν ἡμῖν διάνοιαν ἵνα γινώσκομεν τὸν ἀληθινόν..., = καὶ διὰ τοῦτο γινώσκομεν. — 1 J., V, 15 : ἐν οἴδαμεν ὅτι ἀκούει ἡμῶν ὃ ἐν αἰτώμεθα, οἴδαμεν ὅτι ἔχομεν..., = καὶ οἴδαμεν ὅτι ἀκούει ἡμῶν..., καί...

98. L'acte est éventuel ou considéré comme tel; le verbe est à un mode d'éventualité, c'est-à-dire au subjonctif ou à l'indicatif futur. *Il en est ainsi, quelles que soient la forme et l'espèce de la proposition dépendante employée.*

Ce second principe explique des constructions telles que celles-ci : L., XX, 10 : ἀπέστειλεν πρὸς τοὺς γεωργούς δοῦλον, ἵνα ἀπὸ τοῦ καρποῦ τοῦ ἀμπελώνος δώσουσιν αὐτῷ, tandis qu'on lit Mar., XII, 2 : καὶ ἀπέστειλεν... δοῦλον ἵνα παρὰ τῶν γεωργῶν λάβῃ ἀπὸ τῶν καρπῶν τοῦ ἀμπελώνος. — 1 Th., V, 9-10 : ... ἵνα εἴτε γρηγορῶμεν εἴτε καθεύδωμεν ἅμα σὺν αὐτῷ ζήσωμεν.

99. Les deux principes précédents se résument dans celui-ci :

Dans le N. T., que la proposition soit dépendante ou indépendante, le temps et le mode dépendent de la nature de l'idée à exprimer, et non de la forme convenue et traditionnelle de la proposition employée. Le temps et le mode tendent donc à rester les mêmes, pour la même idée, dans la proposition indépendante et dans la proposition dépendante. De là, une certaine tendance à *unifier* la syntaxe de toutes les propositions identiques ou analogues, indépendantes ou dépendantes.

100. Lorsque le subjonctif doit être employé :

a) Si le verbe de la proposition principale est à un temps principal, le verbe de la proposition dépendante est à l'un des trois subjonctifs, suivant la manière dont celui qui parle conçoit l'idée :

L., XVI, 26 : χάσμα μέγχι ἐστήρικται ὅπως οἱ θέλοντες διαβῆναι ἔνθεν πρὸς ὑμᾶς μὴ δύνωνται. — Mat., VI, 16 : ἀφανίζουσιν γὰρ τὰ πρόσωπα αὐτῶν ὅπως φανῶσιν τοῖς ἀνθρώποις νηστεύοντες. — L., XIV, 8-9 : μὴ κατακλιθῆς εἰς τὴν πρωτοκλισίαν μήποτε ἐντιμότερός σου ἢ κεκλημένος ὑπ' αὐτοῦ.

L'aoriste proleptique peut équivaloir au présent, 2 Co., IX, 3 : ἐπεμψα δὲ τοὺς ἀδελφούς... ἵνα καθὼς ἔλεγον παρεσκευασμένοι ἦτε (ἐπεμψα = πέμπω).

b) Si le verbe de la proposition principale est à un temps secondaire, le verbe de la proposition dépendante est au subjonctif aoriste :

J., XVIII, 36 : οἱ ὑπηρέται οἱ ἐμοὶ ἡγωνίζοντο ἄν, ἵνα μὴ παραδοθῶ τοῖς Ἰουδαίοις.

Le subjonctif présent (ou parfait) appartiendrait au style

direct; *Mar.*, VIII, 30 : ἐπετίμησεν αὐτοῖς ἵνα μηδενὶ λέγωσιν περὶ αὐτοῦ. Style direct : ἐπιτιμῶ ὑμῖν ἵνα μηδενὶ λέγητε... — *Mar.*, III, 9.

101. Le style direct et le style indirect méritent quelques observations particulières :

1° Le style direct consiste à reproduire textuellement les paroles qui ont été ou auraient été prononcées par autrui. Le style indirect consiste à reproduire le sens seulement des paroles ou des pensées d'autrui, ou même le sens de ce que l'on a dit ou pensé soi-même autrefois ;

2° Les écrivains du N. T. aiment à rapporter aussi textuellement que possible la pensée ou la parole d'autrui. De là :

3° L'usage du style direct est très fréquent dans le N. T. (22) ;

4° Le style indirect passe quelquefois brusquement au style direct (22) ;

5° La proposition complétive avec *ὅτι* ou *ἵνα* est préférée à l'infinitif, comme plus voisine du style direct (22) ;

6° La proposition au style direct est parfois *simplement apposée* à la proposition principale au moyen de *ὅτι*, au lieu d'être subordonnée ;

7° Dans la proposition dépendante au style indirect, on trouve le temps et le mode du style direct, c'est-à-dire le temps et le mode dont s'est servi ou se serait servi celui dont on rapporte la parole ou la pensée.

8° Le temps employé marque alors le temps *absolu*, si le lecteur se reporte par l'imagination au moment où a parlé (ou pensé) celui dont on rapporte la pensée (cf. 3, b).

9° Après une proposition principale dont le verbe est à un temps secondaire, on trouve assez souvent le subjonctif présent dans la proposition dépendante ; c'est le subjonctif présent du style direct (100, b).

Il en est de même du subjonctif parfait, si ce temps est employé ainsi dans le N. T.

10° Comme le subjonctif aoriste s'emploie après un temps principal et après un temps secondaire (100, a), ce subjonctif peut être, dans certains cas, celui du style direct. *Mar.*, IX, 6 : οὐ γὰρ ἤδει τί ἀποκριθῆ. Style direct : τί ἀποκριθῶ ; et οὐκ οἶδα τί ἀποκριθῶ. — *Mat.*, XVI, 20 : ἐπετίμησεν τοῖς μαθηταῖς ἵνα μηδενὶ εἰπωσιν ὅτι αὐτός ἐστιν ὁ Χριστός. Style direct : μηδενὶ εἶπητε ὅτι...

11° L'optatif oblique a été abandonné ; il n'en reste que quelques traces dans Luc.

102. L'emploi du style direct et du style indirect, tel que nous venons de l'exposer, est dû, pour le N. T., à l'influence

de l'hébreu et à celle de la langue grecque familière. Le style indirect n'existe pas, à proprement parler, en hébreu ; on y rapporte directement, textuellement, les paroles ou la pensée d'autrui. D'un autre côté, dans la conversation, quand nous rapportons les paroles ou les pensées d'autrui, quand nous exposons les pensées que nous lui prêtons, nous aimons à le faire parler lui-même. L'influence identique de l'hébreu et de la langue familière engageait donc les auteurs du N. T. à préférer le style direct, et, quand ils employaient le style indirect, à préférer les constructions les plus voisines de celles du style direct.

L'optatif oblique, dans la langue littéraire, avertissait le lecteur ou l'auditeur qu'on rapportait la pensée d'autrui ; ce procédé était inutile dans la langue de la conversation, et il contrariait la tendance naturelle de celui qui converse à rapporter textuellement les paroles d'autrui. L'hébreu n'offrait rien qui fût analogue à l'optatif oblique. Cet emploi de l'optatif est tombé sous l'influence de l'hébreu et de la langue familière.

103. Nous avons montré pourquoi les propositions dépendantes étaient beaucoup moins fréquentes dans le N. T. que chez les écrivains classiques. (Voy. 18 sqq.)

104. La relation entre la proposition principale et la proposition secondaire dépend *uniquement de la manière dont elle est conçue par celui qui parle*, et non de la nature du verbe employé dans la proposition principale, ni de la *forme traditionnelle* de la période grammaticale. On trouvera une proposition finale, par exemple, là où l'on aurait attendu une proposition causale ou une proposition infinitive (non finale) ; une proposition causale, là où l'on aurait attendu une proposition finale (*J.*, VIII, 56 ; XI, 14-15, etc., et voy. 370), etc.

Ce principe est un des plus importants de la syntaxe des propositions dépendantes dans le N. T.

105. a) Il existe une tendance, dans le N. T., à supprimer la proposition principale, et à ne conserver que la proposition dépendante. Nous donnerons des exemples en traitant de chaque espèce de propositions dépendantes (*Mat.*, XXVI, 39, 50 ; *Mar.*, XIV, 36 ; *J.*, I, 8 ; XI, 56, etc.).

b) Parfois, au contraire, il ne reste de la proposition dépendante que la particule qui l'introduit et un ou deux mots, autres que le verbe.

106. Souvent, comme en grec classique, la proposition principale contient, par anticipation ou prolepse, sous forme de complément direct, le sujet ou le complément logiques du verbe de la proposition dépendante complétive, *Col.*, IV, 17 ; *Ap.*, XXI, 23, etc.

Pour la proposition dépendante épexégétique, voy. 33.

CHAPITRE IX

Propositions dépendantes complétives directes¹.

107. a) Entre la proposition complétive directe et sa proposition principale, il existe le même rapport qu'entre le substantif complément direct et son verbe (90), *Mat.*, XXIV, 42 : γρηγορείτε οὖν ὅτι οὐκ οἴδατε ποίᾳ ἡμέρᾳ ὁ κύριος ὑμῶν ἔρχεται, et cf. XXV, 13 : γρηγορείτε οὖν ὅτι οὐκ οἴδατε τὴν ἡμέραν οὐδὲ τὴν ὥραν. La proposition dépendante contient le complément direct du verbe de la proposition principale (cf. CUCUEL et RIEMANN, 96, et la note de O. R.).

b) Parfois, elle contient au contraire le sujet logique de la proposition principale, *1 Co.*, VI, 7 : ἤδη μὲν οὖν ὅλως ἤττημα ὑμῶν ἐστὶν ὅτι κρίματα ἔχετε μεθ' ἑαυτῶν. — *J.*, XI, 56 : τί δοκεῖ ὑμῖν ; ὅτι οὐ μὴ ἔλθῃ εἰς τὴν ἑορτήν ; (= δοκεῖ ὑμῖν ὅτι... ἑορτήν ;) — Cf. CUCUEL et RIEMANN, *loc. cit.*

c) Les propositions complétives directes sont (91 et 96) *affirmatives* et *interrogatives*. Les dernières comprennent non seulement les propositions interrogatives *déclaratives* (cf. 47), mais encore les propositions interrogatives *délibératives* (cf. 65).

Les propositions complétives directes sont simplement les propositions indépendantes de même nom, qui deviennent dépendantes en s'attachant à une proposition principale (91). Aussi demeurent-elles les mêmes. De là cette règle unique :

d) Les propositions complétives, affirmatives et interrogatives gardent, dans le N. T., le temps et le mode qu'elles auraient, si elles étaient indépendantes.

1. Ces propositions sont dites aussi objectives (CUCUEL et RIEMANN, 96).

Il n'en est pas de même dans le grec classique, qui emploie souvent l'optatif oblique.

CHAPITRE X

Propositions dépendantes (complétives directes) affirmatives¹.

108. La proposition dépendante affirmative énonce un jugement sous forme d'affirmation (positive ou négative), comme la proposition indépendante de même nom (37). — La négation est οὐ.

Dans la langue classique, elle est introduite par $\delta\tau\iota$ et $\acute{\omega}\varsigma$, avec le même sens. Dans le grec du N. T., elle l'est par $\delta\tau\iota$ seulement.

Dans le N. T., comme dans les LXX, la particule $\acute{\omega}\varsigma$ garde toujours son sens propre et explicite de *comment* (cf. KOCH, 109; voy. plus loin, 128, b). On ne trouve donc pas dans le N. T., comme en grec classique, la proposition complétive directe employée avec $\acute{\omega}\varsigma$: pour exprimer un simple prétexte, une affirmation sans fondement; ou après un verbe déclaratif accompagné d'une négation. (KOCH, 109, Rem. III; CUCUEL et RIEMANN, 96, a, Rem. I, note de O. R.)

Paul emploie la locution $\acute{\omega}\varsigma \delta\tau\iota$ pour indiquer *expressément* une pure supposition, 2 Co., XI, 21; 2 Th., II, 2 (où $\acute{\omega}\varsigma \delta\tau\iota$ indique le contenu supposé de la lettre, δι' ἐπιστολῆς). — Cette locution, extrêmement rare chez les classiques, se rencontre assez souvent chez les écrivains post-classiques (voy. SOPHOCLES, *sub verb.* $\acute{\omega}\varsigma$.)

La langue classique emploie la proposition dépendante affirmative après les verbes signifiant *déclarer* et *percevoir*, mais non après les verbes signifiant *croire*. La langue du N. T. l'emploie après ces trois classes de verbes.

109. Souvent, la forme de la proposition indépendante affirmative est si exactement conservée, quand elle devient dépendante, que la personne du verbe ne change pas (CURTIUS, 526, Rem.). On appelle alors la particule : $\delta\tau\iota$ *recitativum*, $\delta\tau\iota$ *de citation*; elle n'est employée ainsi qu'après un verbe signifiant *déclarer*.

Cette construction est très usitée dans le N. T., parce qu'elle appartient au style direct (101). *Mat.*, VII, 23 : ὁμολογήσω αὐτοῖς

1. CURTIUS, 525 seqq.; KOCH, 109; MADVIG, 159, 178, et *passim*; CUCUEL et RIEMANN, 96.

ὅτι Οὐδέποτε ἔγνω ὑμᾶς. — *Mat.*, XXVII, 43 : εἶπεν γὰρ ὅτι Θεοῦ εἶμι υἱός. — 2 *Th.*, III, 10 ; *Mar.*, VI, 23 et cf. *Mat.*, XIV, 7. —
Devant une citation de l'A. T., *Mat.*, XXI, 16 : οὐδέποτε ἀνέγνωτε ὅτι Ἐκ στόματος... (*LXX*, *Ps.*, VIII, 3.)

Ότι *recitativum*, d'autres fois λέγων ὅτι, prend la valeur d'un signe de ponctuation. Les écrivains du N. T. l'emploient ou l'admettent indifféremment, *Mat.*, XIX, 8, et cf. *Mar.*, X, 5.

Dans bien des passages, il est indifférent de prendre ὅτι pour une particule de citation, ou une particule de subordination, *Mar.*, VI, 4, etc.

Après λαλεῖν, on trouve et ὅτι de citation, *H.*, XI, 18, et la citation immédiate, sans ὅτι ni λέγων, *Mar.*, XIV, 31 ; *H.*, V, 5. Ce verbe est assimilé absolument, dans le N. T., à λέγειν et εἰπεῖν, contrairement à l'usage de la langue classique.

Dans les *LXX*, on trouve ὅτι *recitativum* (*Gen.*, XXVIII, 16), mais très rarement ; la formule hébraïque, qui annonce la citation directe, exigeait le participe λέγων, perpétuellement employé.

110. Mais si la personne du verbe change et devient celle que demande l'ensemble de la narration, on obtient la proposition dépendante *affirmative*, proprement dite. On lit avec ὅτι *recitativum*, *Mat.*, XVI, 7 : οἱ δὲ διελογίζοντο ἐν ἑαυτοῖς λέγοντες ὅτι Ἄρτους οὐκ ἐλάβομεν, et avec la proposition affirmative, *Mat.*, XVI, 9 : ὁ Ἰησοῦς εἶπεν Τί διαλογίζεσθε ἐν ἑαυτοῖς, ὀλιγόπιστοι, ὅτι ἄρτους οὐκ ἐλάβετε ;

111. a) La proposition affirmative est admise après tous les verbes signifiant *déclarer, dire* :

ἀναγγέλλω, *J.*, V, 15. — ἀπαγγέλλω, *L.*, XVIII, 37. — ἀποδείκνυμι, 2 *Th.*, II, 4. — ἀποκαλύπτω, 1 *P.*, I, 12. — ἀποκρίνομαι, *A.*, XXV, 16. — ἀρνοῦμαι, 1 *J.*, II, 22. — βοῶ, *A.*, XVII, 6. — γνωρίζω, 1 *Co.*, XII, 3. — γράφω, *Mat.*, IV, 6. — δεικνύω, *Mat.*, XVI, 21. — δηλώ, 1 *Co.*, I, 11. — διαμαρτύρομαι, *A.*, X, 42. — διανοίγω, *A.*, XVII, 3. — διδάσκω, *Mar.*, VIII, 31. — διηγούμαι, *A.*, IX, 27. — ἐμφανίζω, *H.*, XI, 14. — ἐξομολογοῦμαι, *Ph.*, II, 11. — εὐαγγελίζομαι, *A.*, XIII, 32. — κατηγῶ, *A.*, XXI, 21. — κηρύσσω, *A.*, IX, 20. — κρῖνω, 2 *Co.*, V, 15. — λαλῶ, *H.*, XI, 18. — λέγω, *Mat.*, III, 9. — μαρτύρομαι, *A.*, XX, 26. — μαρτυρῶ, *Mat.*, XXIII, 31. — μνησῶ, *L.*, XX, 37. — ὁμολογῶ, *Mat.*, VII, 23. — παραγγέλλω, 2 *Th.*, III, 10. — παραδίδωμι, 1 *Co.*, XV, 3. — παρατίθεμαι, *A.*, XVII, 3. — πείθω, 1 *J.*, III, 20, et πέπεισμαι, je me suis laissé dire ou persuader que, *R.*, VIII, 38. — προλέγω, 2 *Co.*, XIII, 2. — προφητεύω, *J.*, XI, 51. — συμβουλεύω, *J.*, XVIII, 14. — συμματυρῶ, *R.*, VIII, 16. — συνθεβάζω, *A.*, IX, 22. — σφραγίζω, *J.*, III, 33. — φημί, 1 *Co.*, X, 19 ; XV, 50.

b) Le verbe φάμαι est exclusivement suivi de la proposition infinitive en grec classique (Koch, 109). Dans le N. T., il est assimilé aux autres verbes déclaratifs et suivi de ὅτι, excepté *R.*, III, 8 : φασίν τινες ἡμᾶς λέγειν.

c) Les formules de serment sont suivies de la proposition affirmative, qui dépend de l'idée implicite de déclaration contenue dans le serment :

ὁμνῶ δτι, *Ap.*, X, 6. — ἔστιν ἀλήθεια δτι, *2 Co.*, XI, 10. — ἰδοὺ ἐνώπιον τοῦ θεοῦ δτι, *Gal.*, I, 20. — πιστὸς δὲ ὁ θεὸς δτι, *2 Co.*, I, 18. — μάρτυς δτι, *2 Co.*, I, 23.

R., XIV, 11 : ζῶ ἐγώ, λέγει Κύριος, δτι ἐμοὶ κάμψει πᾶν γόνυ. Citation modifiée des LXX, *Es.*, XLV, 23-24, κατ' ἑμαυτοῦ ὁμνῶ...δτι κτλ. Paul a remplacé la formule κατ' ἑμαυτοῦ ὁμνῶ par l'autre formule hébraïque tout aussi fréquente, ζῶ ἐγώ, je jure par ma vie ; cf. *Nom.*, XIV, 21-23 : ζῶ ἐγώ... δτι...

d) Les expressions enfermant une idée de déclaration sont suivies de la proposition affirmative :

ἡ κρίσις δτι, *J.*, III, 19. — ὁ λόγος δτι, *J.*, XV, 25. — φάσις δτι, *A.*, XXI, 31. — φωνὴ δτι, *A.*, XXII, 14. — ἡ ἀγγελία δτι, *1 J.*, I, 5. — ἡ μαρτυρία δτι, *1 J.*, V, 11. — δῆλον δτι, *1 Co.*, XV, 27. — πρόδηλον δτι, *II.*, VII, 14. — ἐν ὀνόματι δτι, pour ce motif que, *Mar.*, IX, 41.

112. Classiquement, les verbes *déclaratifs* sont suivis, soit de la proposition affirmative, soit de la proposition infinitive. Dans le N. T., l'usage est en faveur de la première ; la seconde tend à disparaître ; on la rencontre dans Luc et Paul, comme vestige de la langue littéraire, et çà et là chez les autres écrivains du N. T. Elle se trouve après :

αἰτοῦμαι, *A.*, III, 14. — ἀπαγγέλλω, *A.*, XII, 14. — ἀπαρνοῦμαι, *L.*, XXII, 34. — ἀποκρίνομαι, *A.*, XXV, 4. — σοῶ, *A.*, XXV, 24. — γράφω, *L.*, XXIV, 46. — διισχυρίζομαι, *A.*, XII, 15. — εἶπον, *L.*, IX, 54 ; XIX, 15. — κρίνω, *A.*, XVI, 15 ; XXI, 25. — λέγω, *L.*, IX, 18 et 20 ; XI, 18 (et cf. *Mat.*, XII, 24 et *Mar.*, III, 23) ; XX, 27 ; XXIV, 23 ; *A.*, IV, 32 ; XXVIII, 6 ; *R.*, XV, 8. — λέγω et μαρτύρομαι, *Eph.*, IV, 17. — μαρτυρῶ, *A.*, X, 43. — παραγγέλλω, *A.*, XXIII, 30 (Ti.) ; *2 Th.*, III, 6 ; *1 Tim.*, VI, 13. — προαιτιῶμαι, *R.*, III, 9. — προκαταγγέλλω, *A.*, III, 18. — σημαίνω, *A.*, XI, 28. — συνίστημι, *2 Co.*, VII, 11.

En dehors de Luc et de Paul : λέγω, *Mat.*, XVI, 13 ; et cf. la même phrase, *Mat.*, XVI, 15, et *Mar.*, VIII, 27 et 29 ; *J.*, XII, 29, etc. — κατακρίνω, *Mar.*, XIV, 64. — παρακαλῶ et ἐπιμαρτυρῶ, *1 P.*, V, 12. — λέγω et ἀντιλέγω, dans la même phrase, *Mat.*, XXII, 23, *Mar.*, XII, 18, et *L.*, XX, 27.

113. Classiquement, les verbes signifiant *croire*, *verba existimandi*, sont exclusivement suivis de la proposition infinitive (Koch, 109, et 120, 1).

a) Sur ce point, la langue du N. T. se sépare de la langue classique. Ces verbes sont suivis, en règle générale, de la proposition affirmative, comme les verbes déclaratifs. Il en est ainsi après :

δοκεῖν, *Mat.*, VI, 7; *Mar.*, VI, 49; *L.*, XII, 51; *J.*, V, 45; 2 *Co.*, XII, 19, etc. — ἐλπίζειν, *L.*, XXIV, 21; *A.*, XXIV, 26; 2 *Co.*, I, 13, etc. — ἔχειν (*tenir pour, croire, ressentir*), *Mar.*, XI, 32; *Ap.*, II, 4 et 20. — λογίζεσθαι, *J.*, XI, 50; *R.*, II, 3, VIII, 18; 2 *Co.*, X, 11; *H.*, XI, 19, etc. — νομίζειν, *Mat.*, V, 17; *A.*, XXI, 29, etc.¹. — οἶσθαι, *Jac.*, I, 7. — πείθειν, 1 *J.*, III, 20², et πεποιθέναι, *L.*, XVIII, 9; *Gal.*, V, 10, etc. — πιστεύειν, *Mat.*, IX, 28; *Mar.*, XI, 23; *L.*, I, 45; *J.*, IV, 21; *R.*, VI, 8, etc. — ὑπολαμβάνειν, *L.*, VII, 43.

δ) La proposition infinitive se rencontre après :

δοκεῖν, 1 *Co.*, XII, 23; 2 *Co.*, XI, 16. — ἐλπίζειν, *L.*, VI, 34 (cf. LXX, *Job*, XXIV, 23). — ἡγεῖσθαι, *Ph.*, III, 8. — κρίνειν, *A.*, XVI, 15; XXI, 25; 1 *Co.*, II, 2. — λογίζεσθαι, *R.*, III, 28; XIV, 14; 2 *Co.*, XI, 5; *Phil.*, III, 13; cf. LXX, *Néh.*, VI, 2, 6. — νοεῖν, *H.*, XI, 3. — νομίζειν, *L.*, II, 44; *A.*, VII, 25; VIII, 20; XIV, 19; XVI, 27; XVII, 29; 1 *Co.*, VII, 26, 36; 1 *Tim.*, VI, 5 (cf. LXX, 2 *Mac.*, IV, 32, et VII, 49). — πεποιθέναι³, *R.*, II, 19; 2 *Co.*, X, 7; πείθομαι, *A.*, XXVI, 26; et πέπεισμαι, *L.*, XX, 6. — πιστεύειν, *A.*, XV, 11. — προσδοκᾶν, *A.*, XXVIII, 6 (et cf. III, 5). — οἶσθαι, *Ph.* I, 17 (et cf. LXX, 1 *Mac.*, V, 61); *J.*, XXI, 25 (mais ce verset n'appartient peut-être pas à l'évangéliste). — ὑποκρίνεσθαι, *L.*, XX, 20. — ὑπονοεῖν, *A.*, XIII, 25; XXVII, 27.

La proposition infinitive ne se trouve que dans Luc et Paul, comme vestige de la langue littéraire (cf. 112).

114. Classiquement, les verbes qui expriment une perception des sens ou de l'esprit sont suivis, soit de la proposition participe, soit de la proposition affirmative introduite par *δτι* et *ὡς* (KOCK, 109, et 126, 1).

Il en est de même dans le N. T. :

a) La proposition affirmative s'emploie après les verbes suivants :

ἀγνοῶ, *R.*, I, 13; II, 4; 1 *Co.*, X, 1, etc. — ἀκούω, *Mat.*, V, 21, 27; *Mar.*, XVI, 11, *J.*, IV, 47; IX, 32; *Gal.*, I, 13, et souvent. — γινώσκω, *Mat.*, XXI, 45; *J.*, VIII, 27, et souvent. — ἐπιγινώσκω, *L.*, VII, 37; XXIII, 7; *A.*, XIX, 34, etc. — εἶδον, *Mat.*, XXVII, 3, 24; *Mar.*, II, 16; *J.*, VI, 22, 24; *A.*, XII, 3; *Gal.*, II, 7, et souvent. — ἐπίσταμαι, *A.*, XV, 7; XIX, 25, etc. — εὐρίσκω, *R.*, VII, 21. — καταλαμβάνομαι, *A.*, IV, 13; X, 34. — μανθάνω, *A.*, XXIII, 27. — μιμνήσκομαι et μέμνημαι, *Mat.*, V, 23; *L.*, XVI, 25; *J.*, II, 17, etc. — μνημονεύω, *A.*, XX, 31. — οἶδα, *A.*, XVI, 3; 1 *Co.*, XVI, 15; *Jude*, 5, et souvent. — ὀρώ, *Jac.*, II, 24. — πυνθάνομαι, *A.*, XXIII, 35. — συνίημι, *Mat.*, XVI, 12; *A.*, VII, 25, etc.

b) La proposition participe s'emploie après ces verbes comme en grec classique. Voy. 317.

115. a) Mais, dans le N. T. du moins, la proposition participe

1. Il existe chez les écrivains classiques des exemples très rares de νομίζειν *δτι*.
2. Mais *persuader de* (= *exhorter à*) *A.*, XIII, 43.
3. Rarement avec l'accusatif et l'infinitif en grec classique.

et la proposition affirmative ne s'emploient pas indifféremment. En règle générale, le choix de la proposition repose sur le principe suivant :

Quand celui qui parle surprend quelqu'un faisant telle ou telle chose, ou étant dans tel ou tel état, et que la proposition dépendante exprime une perception *réelle* (de l'esprit ou des sens), cette proposition prend le verbe au participe. Mais

Quand le verbe signifiant *percevoir* (par l'esprit, ou bien par l'esprit et les sens en même temps) se ramène au sens de *se rendre compte, savoir une chose pour s'en être aperçu, comprendre, penser*, et que la proposition exprime une pensée, *un jugement*, plutôt qu'une perception *réelle*, c'est la proposition affirmative qui est employée¹. Ainsi :

Avec ὁρῶ, *Mar.*, VIII, 24 : βλέπω τοὺς ἀνθρώπους ὅτι ὡς δένδρα ὁρῶ περιπατοῦντας. — *A.*, VIII, 23 : εἰς... σύνδεσμον ἀδικίας ὁρῶ σε ὄντα. Ces deux exemples expriment une perception réelle. Au contraire, dans *Jac.*, II, 24, le raisonnement se termine par cette conclusion : ὁρᾶτε ὅτι ἐξ ἔργων δικαιοῦται ἄνθρωπος καὶ οὐκ ἐκ πίστεως μόνον.

Avec εἶδον, *Mat.*, III, 7 : ἰδὼν δὲ πολλοὺς τῶν Φαρισαίων καὶ Σαδδουκαίων ἐρχομένους ἐπὶ τὸ βάπτισμα. Le verbe exprime une perception réelle. Il exprime une pensée, *Mat.*, II, 16 : τότε Ἡρώδης ἰδὼν ὅτι ἐνεπαίχθη ὑπὸ τῶν μάγων.....

Avec οἶδα, *2 Co.*, XII, 2 : οἶδα ἄνθρωπον ἐν Χριστῷ πρὸ ἐτῶν δεκαεσσάρων... ἀρπαγέντα τὸν τοιοῦτον ἕως τρίτου οὐρανοῦ. Le verbe exprime une perception réelle, dont le sentiment se conserve et se renouvelle. Le verset suivant énonce l'acte pur et simple sous forme de jugement : καὶ οἶδα τὸν τοιοῦτον ἄνθρωπον... ὅτι ἠρπάγη εἰς τὸν παράδεισον καὶ ἤκουσεν ἄρρητα ῥήματα, *je sais que cet homme, une fois ravi au ciel, y a entendu.....*

Avec γινώσκω, *L.*, VIII, 46 : ἐγὼ γὰρ ἔγνω δύναιμι ἐξεληλυθειάν ἀπ' ἐμοῦ, et cf. *Mar.*, V, 30 : ὁ Ἰησοῦς ἐπιγνοὺς ἐν ἑαυτῷ τὴν ἐξ αὐτοῦ δύναιμι ἐξελθοῦσαν. Le participe exprime dans les deux passages une perception réelle, comme dans *2 Co.*, XII, 2. C'est au contraire une réflexion, un jugement, qui est exprimé *Mar.*, V,

1. CUCUPL et RIEMANN, 148 : « Au lieu du participe, on peut employer, dans le même sens, une proposition subordonnée avec ὅτι (ou ὡς) ; mais l'*infinitif* (ou l'accusatif avec l'*infinitif*) ne présenterait pas l'objet de la perception, etc., comme étant un *fait* ; aussi la construction de ὁρᾶν, εἰδέναι, etc., avec une proposition infinitive n'est absolument pas grecque. » La distinction classique est parfaitement observée dans le N. T. Seulement la proposition affirmative avec ὅτι γ' équivaut, non plus à la proposition participe, mais à la proposition infinitive qui a cessé d'être couramment employée (115, c.)

29 : ἔγνω τῷ σώματι ὅτι ἴσται ἀπὸ τῆς μίστιγος. Non seulement la femme guérie le sentit, *mais elle se le dit*, comme l'indique le parfait du style direct.

Nota. — Pour les remarques de détail et les exceptions concernant l'emploi de la proposition participe, voy. 317-318.

b) En conséquence (114, a; 115) les verbes *percipiendi* dont le sens peut se réduire à celui de *penser*, de porter un jugement mental, tendent à prendre la proposition affirmative avec ὅτι.

c) Au lieu de la proposition affirmative, on trouve, mais rarement, son équivalent : la proposition infinitive. Il en est ainsi après :

ἀκούω, je sais pour l'avoir entendu dire, J., XII, 18; 1 Co., XI, 18. — γινώσκω, savoir, se dire à soi-même, H., X, 34. — καταλάβω, je sais pour m'en être assuré que, A., XXV, 25. — οἶδα, L., IV, 41; 1 P., V, 9. — ἤρημαι, Ph., III, 7-8. — Voyez 318, b.

Dans tous ces exemples, le verbe exprime un acte de l'intelligence et non une perception réelle.

Cet emploi de la proposition infinitive est classique (CUCUEL et RIEMANN, 149); mais les exemples se trouvent la plupart dans Luc et Paul, et ils sont très peu nombreux (112; 113, b).

d) Les verbes δείκνυμι, δηλώω et φανερώω (= φαίνω) prennent toujours après eux les propositions affirmative ou infinitive (Luc et Paul), et non la proposition participe, qu'ils peuvent prendre classiquement (KOCH, 126, 2); ainsi A., XVIII, 28; XX, 35; 2 Co., III, 3; H., IX, 8. — Ce sont des verbes *causatifs*, ayant le sens de *faire percevoir*.

116. Les trois classes de verbes dont il vient d'être question, verbes *declarandi*, *existimandi* et *percipiendi*, suivent donc une seule et même règle dans le N. T. Cette règle peut s'énoncer ainsi :

Tous les verbes qui expriment un acte de l'intelligence, un jugement, comme *déclarer*, *dire*, *penser*, *croire*, *soupçonner*, *se rendre compte*, *réfléchir*, *espérer*, *savoir*, *savoir une chose pour s'en être aperçu* ou *l'avoir perçue*, sont suivis régulièrement de la proposition affirmative.

La proposition infinitive tend à être abandonnée; elle se rencontre principalement dans Paul et Luc.

Il existe dans le N. T. une tendance très marquée à *unifier* la construction des trois classes de verbes dont il a été question.

Cette tendance est due à l'influence de la langue grecque familière et de la langue hébraïque.

117. La langue grecque post-classique préfère très visiblement la proposition affirmative. Sophocles (*sub verb.* δτι) dit en effet : « δτι, *que*, introduit la proposition objective après les verbes qui signifient *dire, penser, croire, savoir, entendre dire, voir, montrer*, et leurs synonymes. »

Tel était l'usage du grec post-classique pendant la période gréco-romaine, et aussi pendant la période alexandrine, comme l'indiquent les exemples des LXX que nous citerons plus bas. Cet usage se rencontrait avec celui de l'hébreu et de l'araméen, langue maternelle des écrivains du N. T. De plus, il convenait au tempérament intellectuel du Juif, qui aime à se rapprocher le plus qu'il le peut du style direct, et qui répugne à l'emploi d'une construction synthétique, telle que la proposition infinitive (22, 23, 101).

118. En hébreu :

a) Les verbes *declarandi* sont suivis d'une proposition dépendante affirmative, introduite par une particule qui équivaut à δτι et qui est traduite par δτι dans les LXX, *Gen.*, XLIV, 28 : εἶπατε δτι θηριόβρωτος γέγονεν. — *Job*, XXXVI, 9 et 10¹.

b) Les verbes *existimandi* sont suivis, de même, de la proposition affirmative, introduite par la même particule. Les LXX semblent avoir réagi contre l'influence de l'hébreu; cependant, on lit πιστεύω δτι, *Job*, IX, 16; XV, 31; *Ex.*, IV, 5. — λογίζομαι δτι, *1 Mac.*, VI, 9. — ὑπολαμβάνω δτι, *Job*, XXV, 3, etc.

c) Les verbes *percipiendi*, exprimant un acte de l'intelligence, sont suivis de la même proposition affirmative, introduite par la même particule. Les LXX suivent souvent cette construction, *Gen.*, XXII, 12 : νῦν γὰρ ἔγνω δτι φοβῆ σὺ τὸν θεόν, *je sais maintenant...* — *Gen.*, XXXVIII, 16 : οὐ γὰρ ἔγνω δτι νόμφη αὐτοῦ ἐστίν, *il ne savait pas (pour ne s'en être pas aperçu) que c'était sa fille...* — *Job*, X, 7 : οἶδας γὰρ δτι οὐκ ἤσέθησα. — VII, 7 : μνήσθητι οὖν δτι πνεῦμά μου ἡ ζωή. — *Gen.*, XLII, 2 : ἰδοὺ ἀκήκοα δτι ἐστί σίτος ἐν Αἰγύπτῳ, et cf. *A.*, VII, 12, où Luc emploie la construction littérale en citant ce passage : ἀκούσας δὲ Ἰακώβ ὄντα σιτία εἰς Αἰγύπτου.

d) Mais il faut aller au fond de la question.

Le Juif ne distingue pas la pensée de la parole, quelle que soit d'ailleurs la forme de la pensée : *affirmation, réflexion, espérance, foi, supposition, perception, souvenir, connaissance*, etc. Pour lui, la pensée est la parole intérieure, comme la parole est la pensée exprimée. On le voit par les exemples suivants des LXX, *Deut.*, VIII, 17 : μὴ εἴπης ἐν καρδίᾳ σου, *ne va pas penser que...* — *Ps.*, IX, 27 : εἶπε γὰρ ἐν καρδίᾳ αὐτοῦ... — *Esther*, VI, 6 : εἶπε δὲ ἐν ἑαυτῷ Ἀμάν, *Aman pensa...* — *Esther*, IV, 13 : Ἐσθήρ, μὴ εἴπης σεαυτῇ δτι σωθήσῃ μόνη, *ne crois pas que...* — *Gen.*, XVIII, 17,

1. Les LXX renferment relativement peu de propositions dépendantes affirmatives, à cause de la fréquence du style direct.

Dieu se parle à lui-même : ὁ δὲ Κύριος εἶπεν Οὐ μὴ κρύψω ἐγὼ... — *Ex.*, V, 19 : ἐώρων δὲ οἱ γραμματεῖς τῶν υἱῶν Ἰσραὴλ ἑαυτοὺς ἐν κακοῖς λέγοντες. Le verbe hébraïque, traduit par λέγοντες, signifie littéralement *dire*; mais son sens, dans ce passage, est réellement celui de *penser* (EWALD, 280, d).

Les locutions du N. T. correspondent à celles des LXX; *Mat.*, III, 9 : μὴ δόξητε λέγειν ἐν ἑαυτοῖς. — *L.*, VII, 39 : εἶπεν ἐν ἑαυτῷ λέγων. — *Ap.*, XVIII, 7 : ἐν τῇ καρδίᾳ αὐτῆς λέγει. — *Mar.*, VI, 49 : οἱ δὲ ἰδόντες αὐτὸν ἐπὶ τῆς θαλάσσης περιπατοῦντα ἔδοξαν ὅτι φάντασμα ἔστιν, καὶ ἀνέκραξαν. Il faut entendre par ἔδοξαν, non seulement qu'ils ont pensé cela, mais qu'ils l'ont dit en même temps, et cf. *Mat.*, XIV, 26 : ἐπαράχθησαν λέγοντες ὅτι Φάντασμα ἔστιν καὶ...

119. La pensée, pour le Juif, se confond avec la parole. Il devait donc assimiler aux verbes *declarandi* les verbes *existimandi* et les verbes *percipiendi* (quand ces derniers exprimaient un acte de l'intelligence (115), plutôt qu'une perception), et, par là même, adopter l'usage de la langue familière qui avait déjà opéré cette assimilation.

L'assimilation des trois classes de verbes a eu lieu, et pour la *forme* de la construction dépendante, comme on l'a vu (116), et pour la syntaxe de son verbe, c'est-à-dire le choix du temps et du mode. En effet :

120. a) Pour le mode : la proposition dépendante affirmative prend toujours celui du style direct, que le verbe de la proposition principale soit à un temps principal ou à un temps secondaire. Par suite :

Les modes réel et irréel sont employés, ainsi que l'indicatif futur (aux modes de certitude et d'éventualité) (37, 38). — Le mode potentiel n'est pas employé (42). — L'optatif oblique ne se rencontre pas (101, 11°).

b) Classiquement : 1° le temps employé dans la proposition affirmative est celui du discours direct; 2° seulement, « après un verbe signifiant *apercevoir*, à un temps *secondaire*, on n'emploie pas, comme après un verbe signifiant *dire*, le temps du discours direct, mais le temps de la narration historique. La raison de cette différence est qu'ici l'auteur exprime une simple constatation et parle en son propre nom. » (KOCH, 109, Rem. II; et 126, Rem. I; cf. CUCUEL et RIEMANN, 96, a, note 1 de O. R.)

Sur le premier point, la syntaxe du N. T. s'accorde avec la syntaxe classique. Sur le second, elle en diffère; car, après un verbe signifiant *percevoir*, à un temps secondaire, on trouve dans le N. T., soit le temps du style direct, soit le temps de la narration.

120^{bis}. De là cette règle générale, pour le grec du N. T. :

La proposition dépendante affirmative prend le temps et le mode qu'elle aurait, si elle était indépendante, au style direct (99; 107, *d*). Exemples :

a) Le verbe de la proposition principale est à un temps principal; *L.*, XIII, 2 : δοκεῖτε ὅτι οἱ Γαλιλαῖοι οὗτοι ἁμαρτωλοὶ παρὰ πάντας τοὺς Γαλιλαίους ἐγένοντο; — *J.*, I, 34 : μεμαρτύρηκα ὅτι οὗτός ἐστιν ὁ υἱὸς τοῦ θεοῦ. — *Mat.*, XVI, 20; XXIV, 43 (mode irréel), etc.

b) Le verbe de la proposition principale est à un temps secondaire, et

1° Celui de la proposition affirmative est au temps du discours direct :

Après un verbe signifiant *dire* et *croire*; *Mar.*, VI, 14 : ἔλεγον ὅτι Ἰωάννης ὁ βαπτίζων ἐγήγερται ἐκ νεκρῶν, καὶ διὰ τοῦτο ἐνεργοῦσιν αἱ δυνάμεις ἐν αὐτῷ, et cf. *L.*, IX, 7, et *Mat.*, XIV, 2. — *Mat.*, XX, 10 : ἐλθόντες οἱ πρῶτοι ἐνόμισαν ὅτι πλεῖον λήψονται. — *L.*, XXIV, 21 : ἠλπίζομεν ὅτι αὐτός ἐστιν ὁ μέλλων λυτροῦσθαι...

Après un verbe signifiant *percevoir*, *Mat.*, XXI, 45 : ἔγνωσαν ὅτι περὶ αὐτῶν λέγει. — *J.*, VI, 24 : εἶδεν ὁ ὄχλος ὅτι Ἰησοῦς οὐκ ἔστιν ἐκεῖ. — *Mat.*, XXVII, 18 : ἤδει γὰρ ὅτι διὰ φθόνον παρέδωκαν αὐτόν. — *Mar.*, VI, 55 : ὅπου ἤκουον ὅτι ἔστιν. — *L.*, I, 22 : ἐπέγνωσαν ὅτι ὀπτασίαν εἶωρακεν. — *J.*, II, 17 : ἐμνήσθησαν οἱ μαθηταὶ αὐτοῦ ὅτι γεγραμμένον ἐστίν.

2° Celui de la proposition affirmative est au temps de la narration

Après un verbe signifiant *percevoir* : *J.*, IX, 8 : οἱ θεωροῦντες αὐτὸν τὸ πρότερον ὅτι προσαίτης ἦν, *qui savaient, pour l'avoir vu auparavant, qu'il était mendiant*. — *J.*, XVI, 19 : ἔγνω Ἰησοῦς ὅτι ἤθελον αὐτὸν ἐρωτᾶν. — *A.*, XXII, 2 : ἀκούσαντες δὲ ὅτι τῆ Ἐβραϊδὶ διαλέκτῳ προσεφώνει αὐτοῖς μᾶλλον παρέσχον ἡσυχίαν, et cf. IX, 38 : οἱ μαθηταὶ ἀκούσαντες ὅτι Πέτρος ἐστίν ἐν αὐτῇ. — *Mar.*, XV, 10 : ἐγίνωσκεν γὰρ ὅτι διὰ φθόνον παραδεδώκεισαν αὐτόν, et cf. *Mat.*, XXVII, 18, cité plus haut (1°). — *A.*, XVI, 3; *Mar.*, XI, 32.

c) Le temps du discours direct et celui de la narration sont mélangés dans *J.*, VI, 22-24 : ὁ ὄχλος... εἶδεν ὅτι πλοιαρίου ἄλλο οὐκ ἦν ἐκεῖ εἰ μὴ ἓν, καὶ ὅτι οὐ συνεισηλθεν τοῖς μαθηταῖς αὐτοῦ ὁ Ἰησοῦς... Ὅτε οὖν εἶδεν ὁ ὄχλος ὅτι Ἰησοῦς οὐκ ἔστιν ἐκεῖ.... L'imparfait appartient au style de la narration; le présent au style direct; l'aoriste peut appartenir aux deux.

d) Dans un passage, après un verbe signifiant *dire*, on trouve le temps de la narration, *1 P.*, I, 12 : οἷς ἀπεκαλύφθη ὅτι οὐχ ἑαυτοῖς ὑμῖν δὲ διηκόνου αὐτά, ἃ νῦν ἀνηγγέλη ὑμῖν διὰ τῶν... Cette cons-

truction se rencontre aussi chez les classiques « quand l'écrivain énonce la proposition dépendante non seulement comme une affirmation de la personne qui parle, mais comme un fait. » (CURTIUS, 529, 3.)

e) La syntaxe est la même dans les LXX et dans le N. T.; *Job*, XXXVI, 10 : εἶπεν ὅτι ἀποστραφήσονται ἐξ ἀδικίας. — *1 Mac.*, VI, 9 : ἐλογίσατο ὅτι ἀποθνήσκει. — *Gen.*, XIV, 14 : ἀκούσας δὲ Ἄβραμ ὅτι ἠχμαλώτεται Λώτ. — *Gen.*, XVI, 4 : καὶ εἶδεν ὅτι ἐν γαστρὶ ἔχει. — XXXVIII, 16 : οὐ γὰρ ἔγνω ὅτι νόμφη αὐτοῦ ἐστίν. — *1 R.*, III, 8 : καὶ ἐσοφίσατο Ἥλι ὅτι Κύριος κέκληκε τὸ παιδάριον. — Et

Avec le temps de la narration, *Jonas*, I, 10 : ἔγνωσαν οἱ ἄνδρες ὅτι ἐκ προσώπου Κυρίου ἦν φεύγων.

121. L'emploi régulier et constant de la proposition affirmative après les verbes signifiant *dire*, *croire*, et *percevoir*; l'emploi du temps du style direct après un verbe signifiant *percevoir* à un temps secondaire; et la tendance à abandonner la proposition infinitive, usitée surtout par Luc et Paul, forment trois particularités caractéristiques de la langue du N. T.

Remarques particulières.

122. a) Après un verbe qui renferme en lui une idée accessoire et implicite de *déclarer*, *croire*, etc., on peut trouver une proposition affirmative dépendant de cette idée *accessoire* et coordonnée avec une proposition différente qui dépend de l'idée *principale*, *A.*, XIV, 22 : παρακαλοῦντες ἐμμένειν τῇ πίστει καὶ ὅτι διὰ πολλῶν θλίψεων δεῖ ἡμᾶς εἰσελθεῖν εἰς τὴν βασιλείαν τοῦ θεοῦ. Le verbe παρακαλεῖν exprime l'idée principale d'*exhorter*, et enferme l'idée accessoire de *déclarer*.

b) La proposition affirmative a pour équivalent la proposition infinitive; parfois l'écrivain commence par l'une et finit par l'autre, *A.*, XXVII, 10 : θεωρῶ ὅτι μετὰ ὕβρεως καὶ πολλῆς ζημίας οὐ μόνον τοῦ φορτίου καὶ τοῦ πλοίου ἀλλὰ καὶ τῶν ψυχῶν ἡμῶν μέλλειν ἔσεσθαι. — Cette anacoluthie se rencontre aussi chez les écrivains classiques.

c) Après des verbes tels que : ἀντιλέγειν (*contester*), ἀμφισβητεῖν, ἀρνεῖσθαι, etc., la proposition affirmative prend classiquement la négation οὐ (*Koch*, 130, 12). De même, par exception, *1 J.*, II, 22 : ὁ ἀρνούμενος ὅτι Ἰησοῦς οὐκ ἔστιν ὁ Χριστός. — Voy. 351, a.

d) Parfois la proposition affirmative doit être complétée

d'après le contexte, *J.*, IV, 52-53 : ... ἔγνω οὖν ὁ πατήρ ὅτι ἐκεῖνη τῇ ᾠρᾷ ἐν ἧ εἶπεν αὐτῷ ὁ Ἰησοῦς Ὁ υἱός σου ζῆ, καὶ ἐπίστευσεν αὐτός. Supplétez : ὅτι (κοιμώτερον ἔσχεν) ἐκεῖνη τῇ ᾠρᾷ κτλ.

D'autres fois, la proposition principale est à suppléer tout entière, *J.*, XI, 56 : τί δοκεῖ ὑμῖν ; ὅτι οὐ μὴ ἔλθῃ εἰς τὴν ἑορτήν ; Supplétez : (δοκεῖ ὑμῖν) ὅτι οὐ μὴ... ;

e) Quelques passages méritent d'être relevés :

Mar., VIII, 24 : ἀναβλέψας ἔλεγεν βλέπω τοὺς ἀνθρώπους ὅτι ὡς δένδρα ὄρω περιπατοῦντας. On attendrait ὅτι ὡς δένδρα περιπατοῦσιν. La présence de ὄρω dans la phrase a amené le participe ; mais voy. 179, *d.*

R., III, 8 : τί ἔτι καγὼ ὡς ἀμαρτωλὸς κρίνομαι, καὶ μὴ καθὼς βλασφημοῦμεθα [καὶ] καθὼς φασίν τινες ἡμᾶς λέγειν ὅτι Ποιήσωμεν τὰ κακὰ ἵνα ἔλθῃ τὰ ἀγαθὰ ; On devrait avoir : καὶ (τί) μὴ, καθὼς βλασφημοῦμεθα καὶ καθὼς φασίν τινες ἡμᾶς λέγειν, ποιήσωμεν τὰ κακὰ ἵνα ἔλθῃ τὰ ἀγαθὰ ; mais λέγειν a amené ὅτι *recitativum* et la citation directe qui suit : Ποιήσωμεν κτλ. La proposition indépendante interrogative s'est changée en proposition dépendante affirmative.

N. B. Pour les observations communes aux propositions dépendantes affirmatives et interrogatives, voy., plus loin 133 seqq.

123. 1° La syntaxe de la proposition affirmative, dans le N. T., suit, en partie seulement, les règles de la syntaxe classique. Elle s'en écarte sur plusieurs points importants :

2° Particularités de la langue familière du N. T. : Abandon de ὡς, 108. — Emploi exclusif de ὅτι et exceptionnellement de ὡς ὅτι, 108. — Assimilation de λαλεῖν à λέγω, 109. — Les verbes δείκνυμι, δηλῶ et φανερώ (= φαίνω) prennent ὅτι, et non le participe, 115, *d.* — Le verbe φάναί prend ὅτι, 111, *b.* — Verbes signifiant croire, suivis de la proposition affirmative, 113. — Verbes signifiant percevoir, suivis de la proposition affirmative, 115. — Le participe exprime la perception réelle ; et la proposition affirmative, un acte de l'intelligence, 115, *a.* — Règle unique pour les trois classes de verbes signifiant déclarer, croire et percevoir, et tendance à unifier leur syntaxe, 116, 119, 120. — Tendance à abandonner après ces trois classes de verbes la proposition infinitive, 112, 113 ; cf. 115 *c* ; 116. — Le mode potentiel et l'optatif oblique sont abandonnés, 120. — Après un verbe signifiant percevoir à un temps secondaire, le temps du style direct est employé, 120, *b.* — La proposition affirmative garde toujours le temps et le mode du style direct, 120 *bis.*

Particularités dues à l'influence de l'hébreu : *Locutions hébraïques* exprimant le serment suivies de ὅτι, 111, *c.* — Les trois classes de verbes signifiant dire, croire et percevoir prennent après eux une même particule équivalant à ὅτι, 118. — Abandon de la proposition infinitive, et adoption de la proposition affirmative, la seule dont se serve l'hébreu, 118, 119 :

Particularités de la langue littéraire : Conservation de la proposition infinitive, surtout dans Luc et Paul, 112 ; 113, *b* ; du participe, 114. — Emploi du temps de la narration après un verbe signifiant percevoir à

un temps secondaire, 120 bis, 2°. — Emploi du temps de la narration après un verbe signifiant *dire* à un temps secondaire, 120 bis, d. — Emploi de la négation dans la proposition affirmative après un verbe du sens de *nier*, 122, c.

CHAPITRE XI

Propositions dépendantes (complétives directes) interrogatives¹.

124. La proposition *dépendante interrogative*, appelée aussi *interrogation indirecte*, *proposition interrogative indirecte*, exprime, soit l'ignorance de celui qui interroge autrui (47), soit l'incertitude de l'esprit qui délibère, qui s'interroge lui-même (65). — Elle est introduite par une particule ou par un relatif. — La négation est *οὐ*, quand la proposition est déclarative, et introduite par un relatif.

a) Classiquement, la particule est *εἰ* pour l'interrogation simple; et « après les verbes exprimant l'incertitude ou le doute : *demander, s'informer, se demander, ne pas savoir*, le Grec emploie toujours *εἰ*. » (KOCH, 110). Pour l'interrogation double, on emploie : *πότερον — ἤ, εἰ — ἤ, εἴτε — εἴτε*.

Dans le N. T., la particule est *εἰ*, quand la proposition interrogative est positive; et *μή, εἰ... νε... pas*, quand elle est négative. — L'interrogation double ne se rencontre que deux fois : avec *πότερον — ἤ, J., VII, 17*; avec *εἴτε — εἴτε, 2 Co., XII, 2 et 3*.

b) Classiquement, « dans l'interrogation directe, on emploie *τίς* ainsi que les pronoms et adverbess corrélatifs commençant par *τις*; dans l'interrogation indirecte (ou subordonnée), *ὅστις*, ainsi que les pronoms et adverbess corrélatifs commençant par *ὅτις*; toutefois, les premiers, *τίς*, etc., peuvent s'employer aussi dans l'interrogation indirecte. » (KOCH, 79.)

Dans le N. T., la proposition dépendante interrogative est introduite par *τίς*, et par les adverbess et pronoms corrélatifs qui commencent par *τις*. Il en est de même dans les LXX, en général. — En hébreu, les mêmes formes servent pour l'interrogation dépendante et indépendante.

c) En un mot, dans le N. T., la proposition dépendante interrogative est la proposition indépendante interrogative attachée à une proposition principale, sans changement, et au moyen des mêmes mots interrogatifs, *εἰ, μή, τίς, πῶς, ποῦ*, etc. (47-49; 91, b; 107, c).

d) On trouve quelques exemples des formes commençant par *ὅτις*. Ainsi : *ὁποῖος, 1 Co., III, 13; Gal., II, 8; 1 Th., I, 9; Jac., I, 24; — ὅπως, L., XXIV,*

¹ 1. CURTIUS, 525-529, 610; KOCH, 110; CUCUEL et RIEMANN, 97; MADVIG, 121, 130, 134, 137.

20. Ce sont des vestiges de la langue classique. — Cf. les LXX, 2 *Mac.*, VII, 22 (ὅπως).

Mais : ὅτι, *A.*, IX, 6; ἔπου, *Mar.*, XIV, 14, et *L.*, XXII, 41, sont des relatifs indéfinis. Dans *L.*, VI, 3, ὅποτε (*Tis.*) = ὅτε.

e) Dans plusieurs passages, la proposition dépendante est exclamative, *A.*, XXI, 20, etc. Il en est de même de la proposition indépendante (55).

125. D'une manière générale, on trouve la proposition interrogative : 1° après tous les verbes et toutes les expressions qui signifient *demander* et *se demander*; 2° après les verbes signifant *dire* et *faire savoir*, *percevoir* et *savoir* : quand ces verbes sont employés à un temps quelconque avec négation; quand ils sont employés sous la forme d'une interrogation, qui est en réalité une négation; quand ils sont employés au mode d'irréalité; quand ils sont employés à un mode d'éventualité (futur de l'indicatif, impératif, subjonctif, infinitif final, participe final, *J.*, XXI, 19). Dans ces quatre cas, le verbe exprime l'ignorance ou l'incertitude de l'esprit, et, par là même, il enferme en lui une idée accessoire et implicite de *demande* ou de *délibération*.

Il faut remarquer aussi que la négation de la proposition principale attire après elle la proposition interrogative.

Nous donnons maintenant le tableau détaillé des différentes classes de verbes qui prennent après eux la proposition interrogative.

126. Les particules εἰ et μή introduisent l'interrogation :

a) Après les verbes signifant *demander* ou *se demander* (125, 1°) :

βουλεύομαι, *je délibère*, *L.*, XIV, 31. — διαλογίζομαι (ἐν τῇ καρδίᾳ), *L.*, III, 15. — δοκιμάζω, 1 *J.*, IV, 1. — ἐπερωτῶ, *L.*, XXIII, 6. — λέγω, *je demande*, *A.*, XXV, 20. — παρατηρῶ, *Mar.*, III, 2. — πειράζω, 2 *Co.*, XIII, 5. — πυνθάνομαι, *A.*, XI, 18. — σκοπῶ, *L.*, XI, 35. — ψηφίζω, *je calcule (si)*, *L.*, XIV, 28.

b) Après les verbes signifant *dire*, *percevoir* et *savoir*, employés avec négation ou aux modes d'éventualité (125, 2°) :

οὐκ οἶδα, *J.*, IX, 25. — τί οἶδα, 1 *Co.*, VII, 16. — οὐκ ἤκουσα, *A.*, XIX, 2. — κρίνατε εἰ, *A.*, IV, 19. — ἴδωμεν εἰ, *Mat.*, XXVII, 49. — ἵνα εἴπῃς εἰ, *Mat.*, XXVI, 63. — ἵνα γνῶ εἰ, 2 *Co.*, II, 9.

c) Après la première partie de la phrase, quand elle enferme une idée latente d'incertitude et de délibération, et que le sujet

agit *pour savoir si, pour essayer si* (KOCH, 110, 3, et Rem. I; CUCUEL et RIEMANN, 97, Rem. II). Cf. 136 et 158.

Classiquement, la proposition interrogative est introduite, dans ce cas particulier, par *ἐάν* avec le subjonctif ou *εἰ* avec l'optatif. Dans le N. T., elle est assimilée complètement à la proposition interrogative ordinaire, et introduite par *εἰ* et *μή*; le verbe est au mode réel, et éventuel : futur ou subjonctif aoriste de délibération. Elle se trouve : *Mar.*, XI, 13; *Gal.*, II, 2; *Ph.*, III, 12; *1 Th.*, III, 5. — Cf. Goodwin, 680.

L'usage est le même dans les LXX, *Nom.*, XXII, 11 : καὶ νῦν δεῦρο ἄρασαι μοι αὐτόν, εἰ ἄρα δυνήσομαι πατάξαι αὐτόν. — *1 Mac.*, IV, 10 : βοήσωμεν εἰς τὸν οὐρανόν, εἰ πως ἐλεήσει ἡμᾶς.

d) La *forme* de toutes les propositions interrogatives a été *unifiée* dans le N. T. On verra qu'il en est de même de leur syntaxe (130).

e) La proposition interrogative introduite par *εἰ* était originairement une proposition conditionnelle. L'une peut se convertir en l'autre, dans certains cas; ainsi *L.*, XXII, 67 : εἰ σὺ εἰ ὁ Χριστός, εἶπον ἡμῖν, et, en changeant de place, la proposition conditionnelle devient interrogative, *Mat.*, XXVI, 63 : ἐροῦντι σε... ἵνα ἡμῖν εἴπῃς εἰ σὺ εἰ ὁ Χριστός.

f) Lorsque la proposition interrogative prend son verbe à un mode éventuel, elle contient par là même une idée de finalité, et elle est très voisine, dans certains cas, d'une proposition finale (5 et 62). Ainsi, *Ph.*, III, 12 : διώκω δὲ εἰ καὶ καταλάβω. — *A.*, VIII, 22, Pierre dit à Simon : δεήθητι τοῦ Κυρίου εἰ ἄρα ἀφεθήσεται σοι ἡ ἑπίνοια τῆς καρδίας σου, et Simon répond (v. 24) : δεήθητε ὑμεῖς ὑπὲρ ἐμοῦ πρὸς τὸν Κύριον ὅπως μηδὲν ἐπέλθῃ ἐπ' ἐμὲ ὧν εἰρήκατε. — *Mat.*, XV, 32 et cf. *L.*, XI, 6.

Ce rapport entre les deux espèces de propositions existe aussi dans les LXX. Schleusner (*sub ver. εἰ πως*) dit en effet : « Aquila εἴπως ἐτραπῶσιν, *ut confundantur...*; εἴπως alias etiam significat *ut*. Vid. *1 Mac.*, IV, 10; *Ph.*, III, 12. Sic et *houlaï* (particula hebraica = *εἰ*), quod alias significat *si forte*, significat aliquando *ut*, et *ἵνα redditur*, *Ex.*, XXXII, 30, » où on lit : ἀναθήσομαι πρὸς τὸν θεὸν ἵνα ἐξιλάσωμαι περὶ τῆς ἀμαρτίας ὑμῶν.

127. Les pronoms et adverbess relatifs introduisent l'interrogation :

a) Après les verbes qui signifient *demander* et *se demander*, ou qui contiennent cette idée (125, 1°) : βάλλω κληῖρον, *Mar.*, XV, 24. — λάγωμεν, *tirons au sort*, *J.*, XIX, 24. — ἐπερωτῶ, *A.*, XXIII, 34. — ἐρωτῶ, *J.*, XVIII, 21. — πυθάνομαι, *Mat.*, II, 4. — ἐννεύω, *L.*, I, 62. — εἰπέ, *demande*, *J.*, XIII, 24. — διαλέγομαι, *Mar.*, IX, 34. — διαλαῶ, *L.*, VI, 11. — διαπορῶ, *A.*, V, 24. — συλλαῶ, *L.*, XXII, 4. — τάραχος ἔστι, *A.*, XII, 18. — γίνεται φιλονεικία, *L.*, XXII, 24. — ζητῶ, *Mar.*, XI, 18. — συνζητῶ, *Mar.*, IX, 10. — ἐξετάζω,

Mat., X, 11. — ἐραυνῶ, *1 P.*, I, 11. — δοκιμάζω, *R.*, XII, 2. — οὐδέν μοι διαφέρει, *Gal.*, II, 6 (= *je ne m'inquiète pas*). — οὐχ εὐρίσκω (= *je ne sais, je me demande*), *L.*, V, 19. — οὐχ ἔχω (= *je n'ai pas, je ne sais, je me demande*), *Mat.*, XV, 32, etc.

b) Après les verbes signifiant *donner, fournir, avoir*, et les verbes signifiant *dire, faire savoir, percevoir et savoir*; quand ces verbes sont employés avec négation, interrogation, au mode irréel, ou au mode éventuel (125, 2°) : ἐτοίμασον (*prépare, ou donne*), *L.*, XVII, 8. — ἴππος σχῶ, *A.*, XXV, 26. — ἔχειν (infinitif final, mode éventuel), *H.*, VIII, 3. — δοθήσεται, *Mat.*, X, 19. — οὐ γνωρίζω, *Ph.*, I, 22 (WH). — οὐ φανερώ, *1 J.*, III, 2. — γινώσκετε, *savez-vous, comprenez-vous?* *J.*, XIII, 12. — εἰ δὲ ἐγνώκατε (τί ἐστιν...), mode irréel, *Mat.*, XII, 7, et cf. *L.*, VII, 39; *J.*, IV, 10, etc. — οὐ μὴ γινῶς, *Ap.*, III, 3. — βουλόμενος γινῶναι, *A.*, XXII, 30. — σημαίνων, *en voulant indiquer, pour indiquer*, *J.*, XXI, 19. — φωτίσαι, infinitif final, *Eph.*, III, 9. — ἵνα ἐξισχύσητε καταλαβέσθαι, *Eph.*, III, 18. — ἐπιλανθάνομαι, *j'oublie* (= *je ne sais pas*), *Jac.*, I, 24. — οὐ λέγω, ἐρῶ, ὑποδείξω, εἰπέ (*dits*), γνωρίσαι (infinitif final), οὐκ ἀναγινώσκω, οὐκ οἶδα, οὐκ ἐπίσταμαι, οὐ νοῶ, οὐκ ἀκούω, μάθετε, βλέπετε, ἀκούσατε, ἵνα γνοῖ, ἵνα εἶδητε, (ἧλθον) ἰδεῖν, εἰς τὸ εἰδέναι, etc.

c) Ils introduisent l'exclamation dans *A.*, XXI, 20; *H.*, VII, 4; *Mar.*, XV, 4 (et cf. *Mat.*, XXVII, 13).

128. a) Après les verbes qui signifient *déclarer, faire connaître, percevoir et savoir* et, d'une manière générale, après tous les verbes qui n'expriment pas directement et par eux-mêmes l'interrogation, on rencontre tantôt la proposition relative et tantôt la proposition interrogative, suivant la manière dont celui qui parle conçoit et présente la pensée. Ainsi : *Mat.*, XV, 32 : οὐκ ἔχουσι τί φάγωσιν (= *ils ne savent que manger*), et cf. *L.*, XI, 6 : οὐκ ἔχω ὃ παραθήσω αὐτῷ (= *je n'ai rien à lui servir*). — *Mat.*, XII, 3 : οὐκ ἀνέγνωτε τί ἐποίησεν Δαυεὶδ...; et cf. *L.*, VI, 3 : οὐδὲ τοῦτο ἀνέγνωτε ὃ ἐποίησεν Δαυεὶδ...; — *Mat.*, X, 19 : δοθήσεται γὰρ ὑμῖν ἐν ἐκείνῃ τῇ ὥρᾳ τί λαλήσητε, et cf. *L.*, XII, 12 : τὸ γὰρ ἅγιον πνεῦμα διδάξει ὑμᾶς ἐν αὐτῇ τῇ ὥρᾳ ἃ δεῖ εἰπεῖν (et cf. *A.*, IX, 6.) — *A.*, XXII, 24, et cf. XXIII, 28; *L.*, XXIV, 35, et cf. *A.*, XII, 17. — *L.*, XVI, 4; *Mar.*, I, 24. — Etc.

Le tour interrogatif est plus vif.

b) Après les mêmes verbes, on rencontre tantôt la proposition interrogative et tantôt la proposition relative introduite par les relatifs indéfinis ὡς, οἷος, ὅσος, ἥλικος, ὅπου, et une fois ὅτι, *tout*

ce que (A., IX, 6). Ces relatifs signifient : *ὡς, comment et la manière dont* ; *οἷος, quel, et celui que* ; *ὅσος, combien de, quel grand, et les nombreux... que, le grand... que* ; *ἤλικος quel grand, et le grand que* ; *ὅπου, où, et l'endroit où*. Ainsi *Mat.*, X, 19 : *δοθήσεται γὰρ ὑμῖν ἐν ἐκείνῃ τῇ ὥρᾳ τί λαλήσητε*, et cf. A., IX, 6 : *λαληθήσεται σοι ὅτι σε δεῖ ποιεῖν*. — *Mar.*, XV, 47 : *ἔθεώρουν ποῦ τέθειται*, et cf. L., XXIII, 55 : *ἰθεάσαντο τὸ μνημεῖον καὶ ὡς ἐτέθη τὸ σῶμα αὐτοῦ*. — *Mar.*, II, 25-26 : *οὐδέποτε ἀνέγνωτε τί ἐποίησεν Δαυεῖδ...*, *πῶς εἰσῆλθεν*, et cf. L., VI, 3-4 : *οὐδὲ τοῦτο ἀνέγνωτε ὃ ἐποίησεν Δαυεῖδ...*, *ὡς εἰσῆλθεν*, — L., VIII, 36 : *ἀπήγγειλαν δὲ αὐτοῖς οἱ ἰδόντες πῶς ἐσώθη ὁ δαίμονισθεῖς*, et cf. VIII, 47 : *δι' ἣν αἰτίαν ἤψατο αὐτοῦ ἀπήγγειλεν ἐνώπιον παντὸς τοῦ λαοῦ καὶ ὡς ἰάθη παραχρῆμα*. — *H.*, VIII, 3, et cf. *Col.*, II, 1¹.

129. Nous avons dit que la négation de la proposition principale attirait après elle la *forme* interrogative (125), et nous en avons donné des exemples. La forme interrogative est surtout fréquente après les verbes du sens de *je ne dis pas, je ne sais pas, je n'ai pas*, expressions qui enferment en elles une idée d'ignorance, d'incertitude, de doute.

Il en est de même dans les LXX, où l'on trouve des constructions telles que les suivantes, *Ps.*, XXXIX, 6 : *καὶ τοῖς διαλογισμοῖς σου οὐκ ἔστι τίς ὁμοιωθήσεται σοι*. — *Ps.*, LV, 12 : *ἐπὶ τῷ θεῷ ἤλπισα, οὐ φοβηθήσομαι τί ποιήσει μοι ἄνθρωπος*.

130. Classiquement (Koch, 110; Curtius, 525, etc.) :

a) Après un temps principal, le mode de l'interrogation directe doit être maintenu dans la proposition interrogative. Il en est de même dans le N. T.

Après un temps secondaire, « l'indicatif au mode réel et le subjonctif délibératif de l'interrogation directe peuvent être remplacés par l'optatif oblique. Très souvent, cependant, l'indicatif est maintenu, aussi bien que le subjonctif délibératif, au lieu duquel on trouve aussi l'indicatif futur. Le mode potentiel et le mode irréel restent invariables. » Le temps aussi reste invariable.

Dans le N. T., après un temps secondaire, la proposition

1. Après les verbes signifiant *dire* et *faire connaître*, etc., Luc et Paul emploient *ὡς* de préférence à *πῶς*.

Comp. entre eux les exemples suivants : *Mar.*, VI, 30 : *ἀπήγγειλαν αὐτῷ πάντα ὅσα ἐποίησαν*. — L., IX, 10 : *διηγήσαντο αὐτῷ ὅσα ἐποίησαν*. — L., XVIII, 37 : *ἀπήγγειλαν δὲ αὐτῷ ὅτι Ἰησοῦς ὁ Ναζωραῖος παρέρχεται*. — L., VIII, 47 : *ἡ γυνή... προσπεσοῦσα αὐτῷ δι' ἣν αἰτίαν ἤψατο αὐτοῦ ἀπήγγειλεν ἐνώπιον παντὸς τοῦ λαοῦ καὶ ὡς ἰάθη παραχρῆμα*. — L., VIII, 36 : *ἀπήγγειλαν δὲ αὐτοῖς οἱ ἰδόντες πῶς ἐσώθη ὁ δαίμονισθεῖς*.

interrogative garde le temps et le mode de l'interrogation directe. De là, cette règle unique (cf. 99 ; 107, *d* ; cf. 120 *bis*) :

b) La proposition dépendante interrogative prend le temps et le mode qu'elle aurait si elle était indépendante.

La syntaxe de la proposition interrogative a été unifiée dans le N. T.

c) Le verbe de la proposition interrogative est au mode réel (et irréal) ; au mode éventuel ; et, exceptionnellement, au mode potentiel.

d) Il existe aussi des exemples de l'optatif oblique, mais dans Luc seul.

Exemples :

1° Le verbe de la proposition principale est à un temps principal.

Mat., XXVII, 49 : ἴδωμεν εἰ ἔρχεται Ἡλείας. — *L.*, XIV, 31 : βουλεύεται εἰ δυνατός ἐστίν... — *L.*, XI, 35 : σκοπεῖ οὖν μὴ τὸ φῶς τὸ ἐν σοὶ σκότος ἐστίν. — *J.*, VIII, 14 : οἶδα πόθεν ἦλθον καὶ ποῦ ὑπάγω. — *Ap.*, III, 3 : οὐ μὴ γνῶς ποίαν ὥραν ἦξω ἐπὶ σέ. — *Mat.*, VI, 25 : μὴ μεριμνᾶτε τῇ ψυχῇ ὑμῶν τί φάγητε, et cf. v. 31. — *Ph.*, III, 12 : διώκω δὲ εἰ καὶ καταλάβω. — *L.*, XII, 36 : ... ὁμοιοὶ ἀνθρώποις προσδεχομένοι τὸν κύριον πότε ἀναλύσῃ ἐκ τῶν γάμων (subj. délibératif). — *R.*, I, 10 (et cf. *A.*, VIII, 22) : δεόμενος εἰ πως ἤδη ποτὲ εὐοδωθήσομαι ἐν τῷ θελήματι...

Avec mélange du mode réel et du mode éventuel (subj. délibératif), *1 Th.*, III, 5 : ἐπεμψα (= πέμπω) εἰς τὸ γνῶναι τὴν πίστιν ὑμῶν, μήπως ἐπειράσεν ὑμᾶς ὁ πειράζων καὶ εἰς κενὸν γένηται ὁ κόπος ἡμῶν, pour voir si le Tentateur ne vous a pas mis (ou ne vous aurait mis) à l'épreuve, et si notre peine ne sera pas (ou ne serait pas) perdue. (Sur le sens des temps, voy. 68, *b* ; 69).

Dans les LXX, *1 R.*, XXI, 8 : ἴδε εἰ ἐστὶν ἐνταῦθα ὑπὸ τὴν χειρὰ σου δόρυ. — *Gen.*, XLII, 16 : ὑμεῖς δὲ ἀπάχθητε ἕως τοῦ φανερὰ γενέσθαι τὰ ῥήματα ὑμῶν, εἰ ἀληθεύετε ἢ οὐ. — *1 Mac.*, IV, 10 : καὶ νῦν βοήσωμεν εἰς τὸν οὐρανόν, εἰ πως ἐλεήσει ἡμᾶς. — *Jér. Lam.*, III, 29 (v. l.) : θήσει ἐν κονιορτῷ τὸ στόμα αὐτοῦ, εἴποτε ἢ ἐλπὶς. — *Jon.*, I, 8 ; *Job*, II, 9 ; *Susan.*, 54.

2° Le verbe de la proposition principale est à un temps secondaire.

Mar., XV, 44 : ἐπερώτησεν αὐτὸν εἰ ἤδη ἀπέθανεν. — *A.*, X, 18 : ἐπίθοντο εἰ Σίμων... ἐνθάδε ξενίζεται. — *Mat.*, II, 4 : ἐπυνθάνετο παρ' αὐτῶν ποῦ ὁ Χριστὸς γεννᾶται (= *devait naître*). — *Mar.*, XV, 47 : θεώρουν ποῦ τίθεται. — *Mar.*, XI, 13 : ἦλθεν εἰ ἄρα τι εὕρησει ἐν αὐτῇ, pour voir s'il y trouverait.

Avec mélange du mode réel et du mode éventuel (subj. déli-

bératif), *Gal.*, II, 2 : ἀνεθέμην αὐτοῖς τὸ εὐαγγέλιον ὃ κηρῶσσω ἐν τοῖς ἔθνεσιν, κατ' ἰδίαν δὲ τοῖς δοκοῦσιν, μή πως εἰς κενὸν τρέχω ἢ ἔδραμον, *pour voir si mes fatigues seraient perdues ou l'étaient (déjà)*, et cf. plus haut 1 *Th.*, III, 5, ainsi que les renvois.

Dans les LXX, *Esther*, IV, 14 : καὶ τίς εἶδεν εἰ εἰς τὸν καιρὸν τοῦτον ἐβασίλευσας ; — *Jug.*, XIII, 6 : οὐκ ἠρώτησα αὐτὸν πόθεν ἐστί.

131. a) Le mode potentiel du style direct se rencontre dans les passages suivants, chez Luc, après un temps secondaire, comme en grec classique.

L., I, 62 : ἐνένευον δὲ τῷ πατρὶ αὐτοῦ τὸ τί ἂν θέλοι καλεῖσθαι αὐτό. Discours direct : τί ἂν θέλοις, ὁ πατήρ, καλεῖσθαι αὐτό ; — *A.*, V, 24 : διηπόρουσιν περὶ αὐτῶν τί ἂν γένοιτο τοῦτο. — *L.*, VI, 11 ; IX, 46 ; XV, 26 ; *A.*, X, 17.

L'interrogation avec le mode potentiel est beaucoup plus réservée dans la forme que l'interrogation avec l'indicatif ; cf. *A.*, XVII, 18 ; *L.*, IX, 46 ; et XXII, 24. — Cf. 41 et 69.

b) On lit, 2 *Tim.*, II, 24-26 : δοῦλον δὲ Κυρίου οὐ δεῖ μάχεσθαι, ἀλλὰ ἧπιον εἶναι πρὸς πάντας, διδακτικόν, ἀνεξίκακον, ἐν πραύτητι παιδεύοντα τοὺς ἀντιδιαθεμένους, μήποτε δῶν αὐτοῖς ὁ θεὸς μετάνοιαν εἰς ἐπίγνωσιν ἀληθείας, καὶ ἀνανήψωσιν ἐκ τῆς τοῦ διαβόλου παγίδος.

Au lieu de l'optatif δῶν, les manuscrits offrent les variantes autorisées δῶη et δῶ. La forme δῶ est classique. La forme δῶη (subjunctif) est ionienne. Mais, puisque l'on admet dans le N. T. la forme δοῖ (*Mar.*, XIV, 10), également ionienne, on peut aussi admettre δῶη. Cf. *C. F. A.*, 73, où l'on a la forme asiatique παραδοῖ transcrite en attique (n° 74) par παραδῶι (voy. *Introd.*, X). Enfin, la forme originale a pu être δωι, devenue par itacisme δωη, transformée tantôt en δῶη et tantôt en δῶ. Le subjunctif ἀνανήψωσιν favorise aussi l'adoption de δῶ ou de δῶη. Au point de vue de la syntaxe, l'emploi de l'optatif après un temps principal et irrégulier.

c) Cependant nous croyons que la leçon δῶη, optatif de forme post-classique, doit être conservée.

D'abord, l'emploi de l'optatif après un verbe à un temps principal se rencontre chez les auteurs post-classiques (MADVIG, 130, a, Rem., note 1 ; il renvoie à STRABON, VI, 2, 8 ; PLUTARQUE, LUCIEN, PAUSANIAS), et, dans certains cas, chez les auteurs classiques (GOODWIN, 676, 700). Puis, dans le passage de Paul, l'optatif est employé dans son sens propre, pour exprimer une supposition considérée dans sa possibilité (subjective) pure et simple ; il est fait abstraction de toute idée de condition et par suite la particule ἂν est supprimée. Le sens est celui-ci : *pour voir si Dieu ne leur donnerait pas un sentiment de repentir, et si dans ce cas (καὶ) ils ne reviendraient pas à la raison.*

Cet emploi de l'optatif se retrouve dans les LXX, avec le même sens, et après un temps principal, 1 *R.*, XIV, 6 : καὶ εἶπεν Ἰωνάθαν πρὸς τὸ παιδάριον... Δεῦρο διαθῶμεν εἰς Μεσσάβ τῶν ἀπεριτμήτων τούτων, εἴ τι ποιήσαι Κύριος ἡμῖν, *pour voir si par hasard Dieu nous favoriserait.* — 2 *R.*, XVI, 11-

12 : καὶ εἶπε Δαυὶδ πρὸς Ἀθυσσὰ καὶ πρὸς πάντας τοὺς παῖδας αὐτοῦ... "Ἀφετε αὐτὸν καταρᾶσθαι, ὅτι εἶπεν αὐτῷ Κύριος· εἴπως ἴδοι Κύριος ἐν τῇ ταπεινώσει μου, καὶ ἐπιστρέψει μοι ἀγαθὰ, pour voir si par hasard Dieu considérerait mon humiliation, et dans ce cas (καὶ) il me rendra le bien en échange...

Pour l'exemple de Paul, si l'on suppose que les contradicteurs se repentent, on peut s'attendre qu'ils reviendront à la raison; d'où le subjonctif (éventuel) ἀνανήψωσιν pour exprimer cet acte éventuel. Cet emploi du mode éventuel après l'optatif est légèrement hébraïsant. En hébreu, lorsque l'on a fait une supposition, la conséquence probable de l'acte supposé s'exprime par le temps correspondant à notre futur; d'où le futur ἐπιστρέψει dans 2 R., XVI, 11-12. — Voy. 10, et 154, b.

131 bis. Classiquement, après un verbe à un temps secondaire, l'indicatif au mode réel peut être remplacé par l'optatif oblique correspondant; le subjonctif aoriste et le futur délibératifs peuvent être remplacés par l'optatif aoriste oblique. Il en est de même dans le N. T. :

L., I, 29 : διελογίζετο ποταπὸς εἶη ὁ ἀσπασμὸς οὗτος. — L., III, 15; VIII, 9; XVIII, 36; XXII, 23; A., XVII, 11; XX, 16; XXI, 33; XXV, 16, 20; XXVII, 12, 39.

A., XVII, 26-27 : ἐποίησέν τε ἐξ ἑνὸς πᾶν ἔθνος ἀνθρώπων κατοικεῖν ἐπὶ παντὸς προσώπου τῆς γῆς..., ζητεῖν τὸν θεὸν εἰ ἄρα γε ψηλαφήσειαν αὐτὸν καὶ εὐροῖεν. L'optatif oblique remplace le futur ou le subjonctif de délibération.

L'optatif oblique et l'indicatif du style direct sont mélangés, comme chez les classiques, dans l'exemple suivant, A., XXI, 33 : ἐπυθάνετο τίς εἶη καὶ τί ἐστιν πεποιηκώς.

Les exemples de l'optatif au mode potentiel et de l'optatif oblique se rencontrent tous dans Luc. Ce sont deux restes de la langue littéraire (cf. 101, 11°).

L'optatif, dans la proposition interrogative, ne se trouve que dans Luc, et Paul (?)

Remarques particulières.

132. a) Il est parfois difficile de décider si l'interrogation est dépendante ou indépendante, L., VI, 9 : ἐπερωτῶ ὑμᾶς εἰ ἔξεστιν τῷ σαββάτῳ ἀγαθοποιῆσαι, οὐ εἰ ἔξεστιν...; — A., V, 8; XIII, 25, etc.

La vivacité du style dans le N. T. ferait préférer l'interrogation indépendante.

b) La proposition interrogative est souvent précédée, dans Luc et dans Paul, de l'article neutre τό, L., XXII, 2 : καὶ ἐζήτου

οἱ ἀρχιερεῖς καὶ οἱ γραμματεῖς τὸ πῶς ἀνέλωσιν αὐτόν. — *L.*, I, 62; IX, 46, etc.; *A.*, IV, 21; XXII, 30; *R.*, VIII, 26; *1 Th.*, IV, 1. — Cet usage est classique; l'article fait de la proposition un substantif composé exprimant une seule idée.

c) La proposition principale peut être supprimée, et à suppléer d'après le contexte (59, 105, 122, *d*):

Mat., XXVI, 50 : ὁ δὲ Ἰησοῦς εἶπεν αὐτῷ Ἐταῖρε, ἐφ' ὃ πάρει. Suppléez οἶδα, et entendez : (*ton baiser ne me trompe pas; je sais pourquoi tu es ici.* — *Mar.*, XIV, 36 : παρένεγκε τὸ ποτήριον τοῦτο ἀπ' ἐμοῦ· ἀλλ' οὐ τί ἐγὼ θέλω, ἀλλὰ τί σύ. On pourrait suppléer γενήσεται ou ποιήσεις, en donnant au futur le sens de l'impératif (75), et la négation expliquerait la forme interrogative (129). Il vaut mieux suppléer αἰτοῦμαι, dont l'idée est contenue dans le verbe précédent προσήχετο, et qui explique mieux la forme interrogative de la proposition dépendante. Mais pour *Mat.*, XXVI, 39, suppléez γενήσεται (= l'impératif) devant ὡς.

d) On trouve dans le N. T. un exemple sûr de deux interrogations fondues ensemble. Deux passages seulement sont à considérer (cf. 57, *a*) :

Mar., XV, 24 : διαμερίζονται τὰ ἱμάτια αὐτοῦ βάλλοντες κλῆρον ἐπ' αὐτὰ τίς τί ἄρη, *ce que chacun prendrait.* Sur cette expression et ce sens de τίς, voy. le *Thesaurus*, *sub ver.* τίς, col. 2227, B-C; EUSTAT., *ad Odys.*, III, 224; PHILOSTR., *Vit. Apoll.*, III, 24, 1 : ἀναμανθάνοντες τίς τί ἄγοι, *explorantes quid quisque veheret*; et cf. *J.*, XIX, 23 — *L.*, XIX, 15 : ... ἵνα γνοῖ τίς τί διεπραγματεύσατο (Ti.). Mais WH. lisent : ἵνα γνοῖ τί διεπραγματεύσαντο.

Observations communes aux propositions affirmatives et interrogatives.

133. Des rapports étroits unissent entre elles la proposition affirmative, la proposition interrogative, et la proposition relative, après les verbes signifiant *percevoir, savoir, faire connaître* (cf. 128, *b*, et la note; et KOCH, 110, Rem. II.)

A., IX, 27 : διηγῆσατο αὐτοῖς πῶς ἐν τῇ ὁδῷ εἶδεν τὸν Κύριον καὶ ὅτι ἐλάλησεν αὐτῷ καὶ πῶς ἐν Δαμασκῷ ἐπαρρησίασατο. — *2 Th.*, III, 7 : οἴδατε πῶς δεῖ μιμεῖσθαι ἡμᾶς, ὅτι οὐκ ἤτακτήσαμεν ἐν ὑμῖν. — *A.*, XX, 18-20 : ὑμεῖς ἐπίστασθε... πῶς μεθ' ὑμῶν τὸν πάντα χρόνον ἐγενόμην... ὡς οὐδὲν ὑπεστειλάμην τῶν συμφερόντων. — *L.*, IX, 33 : μὴ εἰδῶς ὃ λέγει, et cf. *Mar.*, IX, 6 : οὐ γὰρ ᾔδει τί ἀποκριθῆ. — *L.*, XXII, 60 : οὐκ οἶδα ὃ λέγεις, et cf. XXIII, 34 : οὐ γὰρ οἶδασιν τί ποιοῦσιν.

Par suite, les propositions interrogative et relative peuvent être mélangées (conf. Lobeck *ad Phrynich.*, p. 57), *1 Tim.*, I, 7 : μὴ νοοῦντες μήτε ἄ λέγουσιν μήτε περὶ τίνων διαβεβαιοῦνται.

Ces exemples montrent qu'après les verbes dont il est question, la forme de la proposition suit la mobilité d'imagination de l'écrivain.

134. a) Classiquement, après les verbes signifiant *percevoir* à un temps secondaire, la proposition affirmative prend le temps de la narration, imparfait ou plus-que-parfait. Dans le N. T., le temps du style direct est plus fréquent que le temps de la narration (cf. 120, 1^o et 2^o).

b) Il en est de même pour la proposition interrogative, *Mar.*, XV, 47; *L.*, IX, 33, etc.

c) Cependant on trouve aussi le temps de la narration (cf. 120, 2^o) :

L., XIV, 7 : ἔλεγεν δὲ πρὸς τοὺς κεκλημένους παραβολήν, ἐπέχων πῶς τὰς πρωτοκλισίας ἐξελέγοντο (ἐπέχων = καὶ ἐπέειχεν), et cf. au contraire *Mar.*, XII, 41 : ἐθεώρει πῶς ὁ ὄχλος βάλλει... — *J.*, VI, 6 : αὐτὸς γὰρ ᾗδει τί ἔμελλεν ποιεῖν. — *A.*, XIX, 32 : καὶ οἱ πλείους οὐκ ᾗδεισαν τίνος ἔνεκα συνεληλύθεισαν. — *J.*, II, 25; X, 6; XII, 33; *Jac.*, I, 24; *I P.*, I, 11.

d) Le temps du style direct est passé de la proposition interrogative dans la proposition relative (133) :

Mar., V, 33 : ἡ δὲ γυνὴ φοβηθεῖσα..., εἶδῦσα ὃ γέγονεν αὐτῇ, ἦλθεν. — *L.*, IX, 33 : μὴ εἰδῶς ὃ λέγει. Et souvent.

Voy. d'ailleurs, pour la variation de la forme de la proposition dépendante et celle des temps, KOCH, 110, Rem. II; MADVIG, 24, d, note 1; et surtout GOODWIN, 691.

135. Après un verbe principal à un temps secondaire :

a) L'indicatif présent du grec se rend par notre imparfait, *L.*, XXIIV, 21 : ἡλπίζομεν ὅτι αὐτός ἐστιν ὁ μέλλων..., *nous espérons que c'était lui...* — *Mat.*, II, 4 : ἐπυθίνετο παρ' αὐτῶν ποῦ ὁ Χριστὸς γενῶνται, *il demanda où le Messie devait naître.*

b) L'aoriste et le parfait correspondent à notre plus-que-parfait, *Mar.*, VI, 14 : ἔλεγον ὅτι Ἰωάννης ὁ βαπτίζων ἐγήγερται, *on disait que Jean le Baptiseur était ressuscité.* — *L.*, VIII, 47 : δι' ἣν αἰτίαν ᾗψατο αὐτοῦ ἀπήγγειλεν ἐνώπιον παντὸς τοῦ λαοῦ καὶ ὡς ἰάθη παραρρημα..., *pourquoi elle l'avait touché...*

c) Le futur et le subjonctif aoriste (délibératifs et éventuels) correspondent à notre conditionnel présent, *Mat.*, XX, 10 : ἐλθόντες οἱ πρῶτοι ἐνόμισαν ὅτι πλεῖον λήμψονται, *ils crurent qu'ils recevraient davantage.* — *Mar.*, IX, 6 : οὐ γὰρ ᾗδει τί ἀποκριθῆ, *il ne savait pas (en commençant de parler) ce qu'il dirait.*

136. La proposition dépendante, affirmative ou interrogative, est souvent épexégétique (33) :

L., VII, 39 : ... ἐγίνωσκεν ἂν τις καὶ ποταπὴ ἢ γυνὴ ἥτις ἄπτεται αὐτοῦ, ὅτι ἁμαρτωλὸς ἐστίν. — *Jac.*, V, 11 : τὸ τέλος Κυρίου εἶδετε ὅτι πολὺσπλαγγνός ἐστιν ὁ Κύριος. Les mots ὅτι — Κύριος sont une épexégèse de τὸ τέλος. — *2 Co.*, II, 9 : ... ἵνα γινῶ τὴν δοκιμὴν ὑμῶν, εἰ εἰς πάντα ὑπῆκοοί ἐστε. — *Mar.*, XIV, 72; *A.*, XI, 16; XXVI, 22-23; *R.*, XI, 2; *1 Co.*, VII, 26; *Ph.*, I, 27; *1 J.*, III, 16; *Jude*, 17-18. — Dans les LXX, *Gen.*, XLII, 16.

Les propositions introduites par εἰ ou μή, pour savoir si, pour essayer si (126, b), sont des propositions épexégétiques.

137. Par anticipation ou prolepse, la proposition principale contient souvent, comme complément, un nom ou un pronom qui aurait dû être le sujet ou le complément du verbe de la proposition dépendante affirmative ou interrogative, comme en grec classique :

Sujet. — *J.*, IX, 8 : οἱ θεωροῦντες αὐτὸν τὸ πρότερον ὅτι προσαίτης ἦν. — *1 J.*, IV, 3 : καὶ ταῦτό ἐστιν τὸ τοῦ ἀντιχρίστου ὃ ἀκηκόατε ὅτι ἔρχεται. — *2 Co.*, XIII, 5 : ἑαυτοὺς πειράζετε εἰ ἐστὶ ἐν τῇ πίστει. — *Mar.*, I, 24; *L.*, III, 15; XII, 36; *J.*, XIX, 24; *A.*, X, 37 (τὸ ρῆμα... ὡς κτλ.); *Apoc.*, XVII, 8.

Complément. — *J.*, XVI, 4 : ταῦτα λελάληκα ὑμῖν ἵνα, ὅταν ἔλθῃ ἡ ὥρα αὐτῶν, μνημονεύητε αὐτῶν ὅτι ἐγὼ εἶπον ὑμῖν. — *L.*, XXIV, 7; *2 Co.*, XIII, 5.

138. La proposition dépendante complétive, affirmative ou interrogative, équivaut à un substantif complément direct (90), avec lequel elle peut se trouver coordonnée :

1 Th., III, 6 : ... εὐαγγελισσαμένου ἡμῖν τὴν πίστιν καὶ τὴν ἀγάπην ὑμῶν καὶ ὅτι ἔχετε μνησάν ἡμῶν. — *J.*, IV, 10 : εἰ ἤδεις τὴν δωρεὰν τοῦ Θεοῦ καὶ τίς ἐστίν ὁ λέγων σοι. — *L.*, XXIV, 18-20.

139. Dans le N. T. il y a eu unification complète de la syntaxe des propositions dépendantes affirmatives et interrogatives, au point de vue de l'emploi des temps et des modes.

140. 1° La syntaxe de la proposition dépendante interrogative, dans le N. T., suit partiellement les règles de la syntaxe classique.

2° Elle présente un assez grand nombre de particularités :

Particularités de la langue familière du N. T. : La particule μή introduit l'interrogation négative, 124, a. — Les particules qui servent pour l'interrogation double sont presque complètement abandonnées, 124, a. — Les formes pronominales commençant par ὅπ sont abandonnées presque complètement, et les formes de l'interrogation directe commençant par π presque seules employées, 124, b. — Abandon de εἰν avec le subjonctif et de εἰ avec l'optatif, pour introduire l'interrogation épexégé-

tique ; adoption de $\epsilon\iota$ et de $\mu\acute{\eta}$ comme pour la proposition interrogative ordinaire, 126, c. — Unification de la forme de toutes les propositions interrogatives, 126, d. — La négation dans la proposition principale attire après elle la forme interrogative, 129. — La proposition interrogative *garde toujours* le temps et le mode du style direct, 130, a. — Emploi de l'optatif sans $\acute{\epsilon}\nu$ comme mode de possibilité et mélange de ce mode avec le mode d'éventualité, 131, b et c. — Abandon de l'optatif oblique et du mode potentiel, 131 bis. — Suppression de la proposition principale, 132, c. — Les écrivains du N. T., évitent de fondre ensemble plusieurs interrogations, 132, d. — Rapports entre les propositions affirmatives, interrogatives, et relatives, 133, 134. — Emploi du style direct dans la proposition interrogative après les verbes signifiant *percevoir* à un temps secondaire, 134, b. — Unification de la syntaxe des temps et des modes pour les propositions dépendantes affirmatives et interrogatives, 139 ;

Particularités dues à l'influence de l'hébreu : En grec comme en hébreu, les mêmes formes pronominales servent pour l'interrogation dépendante et l'interrogation indépendante, 124, b. — Influence de l'hébreu sur le mélange des modes de possibilité pure et d'éventualité, 131, c ;

Particularités de la langue littéraire : Quelques exemples des particules de l'interrogation double, 124, a. — Quelques exemples de formes pronominales commençant par $\acute{\epsilon}\pi$, 124, d. — Exemples très rares du mode potentiel, 131, a. — Quelques exemples de l'optatif oblique dans Luc, 131 bis. — L'optatif n'existe que dans Luc et Paul, 131 bis. — Emploi de l'article neutre devant la proposition interrogative dans Luc et Paul, 132, b. — Exemples très rares de deux interrogations fondues ensemble, 132, d.

CHAPITRE XII

Propositions (complétives indirectes) finales et consécutives¹.

141. Nous avons montré déjà : 1° qu'il existait entre la proposition complétive indirecte et sa proposition principale le même rapport qu'entre le substantif complément indirect et son verbe (90) ; 2° que, dans la langue du N. T., la proposition complétive indirecte était une proposition indépendante volitive ou finale, attachée à une proposition principale (92).

142. a) Les propositions complétives indirectes marquent, dans le N. T., la *fin* de l'acte exprimé dans la proposition principale, et cette fin comprend le but et la conséquence.

1. CURTIUS, 530 seqq ; KOCH, 111-113 ; CUCUEL et RIEMANN, 99 seqq ; MADVIG, 122 seqq.

Elles se divisent donc en *propositions finales*, qui marquent spécialement la *fin voulue* ou *but* ; et en propositions *consécutives*, qui marquent spécialement la *conséquence*, le *résultat* pur et simple. Mais il existe souvent un rapport intime entre le but et la conséquence ; souvent, d'ailleurs, il est indifférent d'exprimer l'idée de but, ou d'abstraire cette idée pour n'exprimer que celle de conséquence ; il en est ainsi quand le résultat seul importe. Aussi les deux espèces de propositions servent-elles l'une et l'autre à exprimer tantôt le but et tantôt la conséquence.

b) Dans le N. T., toutes les fois que ce qui est exprimé dans la proposition principale peut être conçu comme *tendant* ou *aboutissant* à ce qui est exprimé dans la proposition dépendante, il y a *finalité*, et la proposition dépendante *peut toujours être* une proposition *finale*, par sa forme, qu'elle exprime le but ou le simple résultat. De plus, il existe parfois, entre la proposition principale et certaines propositions dépendantes, un rapport de *tendance*, de *finalité*, absolument étranger au grec classique (Cf. 104.)

143. La *finalité*, dans le N. T., comprend : 1° l'acte considéré comme *voulu* ; 2° l'acte considéré comme *prévu* ; 3° l'acte considéré comme *résultat pur et simple*.

1° Lorsque l'acte est considéré comme *voulu*, la proposition qui l'exprime est la proposition finale ordinaire proprement dite ; elle marque l'intention. *Mat.*, II, 8 : ἀπαγγεῖλατέ μοι, ὅπως κἀγὼ ἔλθῶν προσκυνήσω αὐτῷ. — Dans les LXX, *Nom.*, XI, 13.

2° Lorsque l'acte a été *prévu*, il l'a été par Dieu, suivant l'opinion des écrivains du N. T., et non par le sujet qui fait l'acte. Alors :

a) Tantôt l'acte a été prévu par Dieu, et Dieu a disposé les événements *pour que* cet acte s'ensuivît, *Mat.*, II, 23 : καὶ ἔλθῶν κατώκησεν εἰς πόλιν λεγομένην Ναζαρέτ, ὅπως πληρωθῆ τὸ ρηθὲν διὰ τῶν προφητῶν ὅτι..., *pour que s'accomplît*...

Dans l'opinion de l'écrivain, l'acte est non seulement prévu, mais voulu par Dieu, en vue d'un but déterminé, qu'ignorait le sujet de κατώκησεν. C'est la finalité théologique ; cf. *Mat.*, I, 22 ; *J.*, IX, 2-3 ; XI, 4.

Elle existe aussi chez les LXX : *Gen.*, XVIII, 19, le Seigneur se parle ainsi à lui-même : ἤδειν γὰρ ὅτι συντάξει τοῖς υἱοῖς αὐτοῦ καὶ τῷ οἴκῳ αὐτοῦ μετ' αὐτόν· καὶ φυλάξουσι τὰς ὁδοὺς Κυρίου, ποιεῖν δικαιοσύνην καὶ κρίσιν, ὅπως ἂν ἐπαγάγη Κύριος ἐπὶ Ἀβραάμ πάντα ὅσα ἐλάλησε πρὸς αὐτόν. On lit dans JOSEPHÉ, *Ant. Jud.*, VIII, 8, 2 : ... τοῦ Θεοῦ ποιήσαντος. οἶμαι, κατακριθῆναι τὸ σύμπερον ὑπ' αὐτοῦ..., et plus loin : οὔτε ὁ Θεὸς ἤφριε νοεῖν τὰ κρείττω.

L'historien conclut en ces termes : ταῦτα δ' ἐπράττετο κατὰ τὴν τοῦ Θεοῦ βούλησιν, ἵνα λάβῃ τέλος ἡ προσηφίτευσεν Ἀχίας.

b) Tantôt l'acte a été prévu par Dieu, mais sans que Dieu, dans l'opinion de l'écrivain, ait disposé les événements en vue de cet acte, *Mat.*, XXIII, 34-35 : ἰδοὺ ἐγὼ ἀποστέλλω πρὸς ὑμᾶς προφήτας καὶ σοφοὺς καὶ γραμματεῖς· ἐξ αὐτῶν ἀποκτενεῖτε καὶ σταυρώσετε..., καὶ διώξετε ἀπὸ πόλεως εἰς πόλιν· ὅπως ἔλθῃ ἐφ' ὑμᾶς πᾶν αἷμα δίκαιον..., *de manière que retombera sur vous tout le sang innocent...*

Il en est de même dans les LXX, *Osée*, VIII, 4 : καὶ τὸ χρυσίον αὐτῶν ἐποίησαν ἑαυτοῖς εἰδωλα, ὅπως ἐξολοθρευθῶσιν, *de manière qu'ils périront.* — *Es.*, XXVIII, 3 ; cf. SCHLUSNER, *sub ver.* ὅπως.

C'est un autre aspect de la finalité théologique.

Dans les deux cas, le rapport de finalité établi par l'écrivain et la proposition finale proviennent de l'influence des croyances judéo-chrétiennes.

3° L'acte est considéré comme un résultat, une conséquence ; c'est la proposition consécutive ordinaire, *J.*, VI, 7 : διακοσίων δηναρίων ἄρτοι οὐκ ἀρκοῦσιν αὐτοῖς ἵνα ἕκαστος βραγὺ λάβῃ. — *Αποκ.*, XIII, 13 : ποιεῖ σημεῖα μεγάλα, ἵνα καὶ πῦρ ποιῆ ἐκ τοῦ οὐρανοῦ καταβαίνειν εἰς τὴν γῆν.

Dans les LXX, *Gen.*, XXII, 14 : ἐκέλεσεν Ἀβραὰμ τὸ ὄνομα τοῦ τόπου ἐκεῖνου Κύριος εἶδεν, ἵνα εἴπωσι σήμερον ἐν τῷ ὄρει Κύριος ὤφθη, *de telle sorte qu'on dit aujourd'hui...* — *Amos*, II, 7.

144. Les propositions qui expriment la finalité dans le N. T. sont les suivantes :

1° Les propositions finales introduites par une particule comme ὅπως, ἵνα, ὥστε, etc.

2° Les propositions relatives finales.

3° Les propositions ayant leur verbe à l'infinitif, soit seul, soit précédé de εἰς, πρὸς, τοῦ, et très rarement ὡς.

4° Les propositions ayant leur verbe au participe futur ou présent.

Nous n'avons à nous occuper ici que des premières.

145. Les propositions finales, dans le N. T., sont introduites par les particules : ὅπως, ὅπως ἄν, ἵνα, quand elles sont positives ; ὅπως μή, ἵνα μή, μή, quand elles sont négatives ; ὥστε avec un mode fini ou indéfini ; ὡς avec le subjonctif ou l'infinitif.

L'emploi de ὅπως ἄν est classique ; mais il ne se trouve que dans Luc, et dans Paul (citations des LXX). L'emploi de ὅπως seul est homérique, poétique et post-classique ; il appartient à la langue familière.

La particule *ἵνα* est beaucoup plus employée dans le grec du N. T. que dans le grec classique, et cet emploi appartient à la langue familière¹. En premier lieu, elle tend à remplacer la particule *ὅπως*. En effet, *ὅπως* et *ὅπως μή* ne se trouvent que soixante fois, au plus, dans le N. T. et une seule fois dans les écrits de Jean (XI, 57). Au contraire, *ἵνα* et *ἵνα μή* se rencontrent dans 700 passages au moins, et 200 fois environ dans les écrits de Jean. En second lieu, il existe dans le N. T. une tendance très marquée à remplacer la proposition infinitive par la proposition finale avec *ἵνα*.

Les *Actes* essaient de réagir contre ces deux tendances. La particule *ἵνα* ne s'y trouve que douze fois, tandis qu'on trouve *ὅπως* partout ailleurs (quinze fois). Le subjonctif employé avec *ἵνα* comme périphrase de l'infinitif y est rare; cf. A., XIII, 25 : *ἄτιος... λύσαι*, et J., I, 27 : *ἄτιος ἵνα λύσω*².

La particule *μή*, employée seule, ne se trouve qu'après les verbes du sens de *prendre garde*, *βλέπειν*, *σκοπεῖν*, *εὐλαβεῖσθαι*, et après un verbe ou une idée de crainte.

La particule *ὥστε* s'emploie moins souvent dans le N. T. que chez les écrivains classiques, et rarement devant un verbe à un mode fini.

La particule *ὡς* avec le subjonctif se trouve une fois, A., XX, 24 (WH). Elle se trouve avec l'infinitif, A., XX, 24 (Tis.), et L., IX, 52 (WH); cet emploi est un vestige de l'usage classique (170, a).

1. Les particules *ἵνα* et *ὅπως* sont-elles employées dans le N. T. pour exprimer le résultat pur et simple aussi bien que le but? Peuvent-elles avoir le sens *ecbatique*, aussi bien que le sens *télique*? L'examen de cette question appartient à la syntaxe des particules. La discussion est très vive pour *ἵνα*. Winer lui refuse le sens *ecbatique*. Moulton dit à ce sujet (WINER, 53, 6, p. 573, note 3): « Ce point est encore controversé, mais le nombre des passages en discussion est maintenant très restreint... Avec Winer s'accordent : Grimm (CLAVIS, *sub ver.*); Beelen (GRAM. N. T., p. 479 seq.); Schirlitz (GRUNDZÜGE, p. 351 seq.) — et aussi Ellicott, Alford (1 Co., XIV, 13; 1 Th., V, 4), et Eadie... Le sens *ecbatique* sourit assez à Lightfoot (GAL., I, 17), A. Bultmann (p. 235), Green (GRAM., p. 172), et Jowett (1 Th., V, 4). » — Grimm et Thayer se rangent en principe à l'opinion de Winer; mais Thayer (*sub ver.*, 11, 2) reconnaît que parfois *ἵνα* a perdu à peu près sa force, et (*sub litt. d*) qu'il l'a entièrement perdue dans certains passages. Schleusner se déclare expressément pour le sens *ecbatique* de *ἵνα* et de *ὅπως*, et son opinion nous paraît d'un très grand poids. H.-A.-W. Meyer s'accorde avec Winer; mais Huther (1 J., I, 9) se sépare de lui. Ellicott échappe de plus en plus à l'autorité de Winer (1 Co., XIV, 13; Eph., I, 17; Ph., I, 9; 1 Th., V, 4). Pour nous, après avoir constaté que l'hébreu ne distingue pas, du moins ne distingue pas toujours, bien au contraire, entre l'idée de but et celle de conséquence; après avoir constaté que la même confusion existe dans les LXX; après avoir examiné toutes les propositions du N. T. commençant par *ὅπως* et *ἵνα*, nous avons conclu que ces deux particules pouvaient prendre le sens purement *ecbatique*, surtout *ἵνα*. — Il en est de même dans la langue grecque post-classique pour *ἵνα* (et même *ὅπως*), comme le reconnaît expressément Sophocles (*sub ver.* *ἵνα*). Il ajoute même que « les anciens grammairiens ne paraissent pas distinguer entre le sens *ecbatique* et le sens *télique*. »

2. P. VIREECK (p. 67, 10) : « Particularum finalium inveniuntur plerumque *ὅπως*, rarius *ἵνα*, cum Polybius rarissime utatur *ὅπως* et *ὡς*, plerumque *ἵνα*. » L'usage des écrivains du N. T. s'accorde avec celui de Polybe.

146. Employée après beaucoup de propositions principales pour marquer un rapport de finalité étranger à la langue classique ou rare (142); employée pour remplacer l'infinitif et la proposition infinitive (145), la proposition finale occupe dans la syntaxe du N. T. une place beaucoup plus large et plus importante que dans la syntaxe classique. Voici l'énumération sommaire des différentes classes de propositions finales avec ἵνα dans le N. T. :

1° Après les verbes de volonté (mais non *κελεύειν*) et de désir, il y a tendance à employer la proposition finale avec ἵνα, rarement avec *ὅπως*. L'idée de désir est alors expressément indiquée, *Mat.*, IV, 3; *L.*, XVI, 27; cf. *L.*, VII, 3. — Cf. 284, 3°.

Classiquement, on trouve les verbes exprimant une idée de prière ou d'exhortation suivis de la proposition finale; mais elle est introduite par *ὅπως*.

Après les verbes qui signifient *déclarer* et qui contiennent en même temps une idée de commandement, on trouve tantôt la proposition affirmative avec *ὅτι* (ou son équivalent la proposition infinitive), tantôt la proposition finale avec ἵνα, suivant que prédomine l'idée de *déclaration* ou celle de *commandement* (Cf. *Mar.*, XII, 18-19.)

2° Après un verbe impersonnel ou une locution impersonnelle, la proposition infinitive peut être remplacée par la proposition finale avec ἵνα; *Mat.*, V, 29 : *συμφέρει γάρ σοι ἵνα ἀποληττι...* — Cf. 284, 1°.

Au lieu d'une proposition finale, on peut trouver une proposition conditionnelle, *L.*, XVII, 2. — Cf. 200.

3° Après un verbe de sentiment, au lieu d'une proposition infinitive ou d'une proposition causale, on peut trouver une proposition finale; la cause du sentiment est conçue comme le but que l'on désire atteindre, *J.*, VIII, 56 : *Ἀβραὰμ ὁ πατὴρ ὑμῶν ἠγαλλιάσατο ἵνα ἴδῃ τὴν ἡμέραν τὴν ἐμήν, καὶ εἶδεν καὶ ἐχάρη*, *Abraham s'est réjoui de ce qu'il verrait.* — Cf. 284, 7°.

4° Les noms et les adjectifs de même sens que les verbes des classes précédentes peuvent être suivis de la proposition finale, *J.*, II, 25 : *οὐ χρεῖαν εἶχεν ἵνα τις μαρτυρήσῃ περὶ τοῦ ἀνθρώπου.* — Cf. 284, 8°.

Les noms sont souvent accompagnés de l'adjectif démonstratif, qui annonce une explication donnée sous forme de proposition finale; cf. 6°.

5° Après les noms qui seraient expliqués par une proposition infinitive (servant de sujet), on trouve, au lieu de l'infinitif, la

proposition finale avec ἵνα, *J.*, XVIII, 39 : ἔστιν δὲ συνήθεια ὑμῖν ἵνα ἕνα ἀπολύσω.

Particulièrement, après un nom de temps, *J.*, XVI, 32 : ἔρχεται ὥρα καὶ ἐλήλυθεν ἵνα σκορπίσθητε, et cf. V, 25 : ἔρχεται ὥρα ὅτε... — Cf. 284, 9°.

6° Après le pronom-adjectif démonstratif οὗτος et l'adverbe correspondant οὕτως, employés pour annoncer une explication :

J., XVII, 3 : αὕτη δὲ ἐστὶν ἡ αἰώνιος ζωὴ ἵνα γινώσκωσι. — *J.*, XV, 13 : μείζονα ταύτης ἀγάπην οὐδεὶς ἔχει ἵνα τίς τὴν ψυχὴν αὐτοῦ θῆ. — *L.*, I, 43 : πόθεν μοι τοῦτο ἵνα ἔλθῃ ἡ μήτηρ; — *Mat.*, XVIII, 14 : οὕτως οὐκ ἔστιν θέλημα ἔμπροσθεν τοῦ πατρὸς μου... ἵνα ἀπόληται ἐν... — Cf. 284, 10°.

7° Au lieu d'une proposition consécutive introduite par ὥστε, quand l'idée est celle de *assez... pour, trop... pour, si... que, au point de* ou *que, plus... que de*, on peut trouver une proposition finale avec ἵνα :

† *J.*, I, 9 : πιστός ἐστιν καὶ δίκαιος ἵνα ἀφῆ ἡμῖν τὰς ἀμαρτίας. — *J.*, VI, 7 : διακοσίων δηναρίων ἄρτοι οὐκ ἀρκοῦσιν αὐτοῖς ἵνα ἕκαστος βραχὺ λάβῃ, et cf. *Mat.*, XV, 33 : ἄρτοι τοσοῦτοι ὥστε χορτάσαι. — Voy. plus loin, 169, d.

8° Au lieu d'une proposition relative finale ou consécutive, on peut trouver la proposition finale avec ἵνα, *Mar.*, IV, 22 : οὐ γὰρ ἔστιν κρυπτόν ἐν μὴ ἵνα φανερωθῆ, οὐδὲ ἐγένετο ἀπόκρυφον ἀλλ' ἵνα ἔλθῃ εἰς φανερόν, et cf. *L.*, VIII, 17 : οὐ γὰρ ἔστιν κρυπτόν ὃ οὐ φανερόν γενήσεται, οὐδὲ ἀπόκρυφον ὃ οὐ μὴ γνωσθῆ.

9° Au lieu du participe futur final, rarement employé dans le N. T., ou de la proposition infinitive souvent employée, au contraire, après un verbe du sens de *aller, venir, envoyer*, on peut trouver la proposition finale avec ἵνα, *J.*, XI, 11 : πορεύομαι ἵνα ἐξυπνίσω αὐτόν, et v. 16 : ἄγωμεν καὶ ἡμεῖς ἵνα ἀποθάνωμεν μετ' αὐτοῦ. — *Ap.*, VI, 2.

L'idée de but est expressément indiquée par la proposition finale (cf. 1°).

147. Nous tirons de ce qui précède ces trois conclusions :

1° La langue du N. T. aime à employer la proposition finale avec ἵνα, toutes les fois que la pensée peut être conçue avec une idée de *finalité*, c'est-à-dire une idée de *tendance* ou d'*aboutissement* à quelque chose (142, b).

2° Elle aime à remplacer par la proposition finale avec ἵνα la proposition infinitive et d'autres espèces de propositions (causales, affirmatives, relatives, temporelles, conditionnelles.)

3° La particule ἵνα est employée de préférence à toute autre particule de finalité.

Ce sont là trois particularités caractéristiques de la langue du N. T. ; elles proviennent toutes trois de la langue familière et peut-être même populaire ¹.

148. Quand la proposition finale avec ἵνα ou (ὅπως) remplace la proposition infinitive ou une autre espèce de proposition, l'acte qu'elle exprime peut toujours, relativement à l'acte de la proposition principale, être rapporté à l'avenir (3, a et b), et le subjonctif garde ainsi sa valeur de mode d'éventualité. La proposition finale est alors employée soit au style direct, soit au style indirect.

Style direct. *Mat.*, X, 25 : ἀρκετὸν τῷ μαθητῇ ἵνα γένηται ὡς ὁ διδάσκαλος αὐτοῦ. — *J.*, XI, 15 : χαίρω δι' ὑμᾶς, ἵνα πιστεύσητε, ὅτι οὐκ ἤμην ἔκει. La proposition finale exprime le motif futur conçu comme but ; ὅτι indique le motif réel.

Style indirect. *J.*, XIII, 1 : εἰδὼς ὁ Ἰησοῦς ὅτι ἦλθεν αὐτοῦ ἡ ὥρα ἵνα μεταβῆ ἐκ τοῦ κόσμου τούτου. Jésus a dit ou aurait dit : ἦλθεν ἡ ὥρα ἵνα μεταβῶ ἐκ τοῦ κόσμου τούτου.

149. a) La proposition finale qui exprime un acte éventuel (*attendu, voulu, désiré, commandé*) prend les deux modes d'éventualité : subjonctif et indicatif futur, les deux modes que nous

1. a) P. Viereck dit (p. 67, 10) : « Particularum finalium inveniuntur plerumque ὅπως, rarius ἵνα, cum Polybius rarissime utatur ὅπως et ὡς, plerumque ἵνα. Polybii consuetudinem secuti interpretes etiam verba *censendi, dicendi, judicandi*, quae a classicis qui dicuntur auctoribus cum infinitivo solent conjungi, cum particulis ὅπως vel ἵνα jungunt. » Il cite ψηφίζειν ἵνα ; ἔδοξεν ἵνα, ὅπως, ou l'infinitif ; κρῖνω ὅπως, διαλέγεσθαι et λόγους ποιῆσθαι ὅπως, ἐντολὰς διδόναι ἵνα. Il constate que l'usage de la proposition finale est le même après les verbes *consulendi* et *providendi*, et (p. 68, 12) après les verbes *censendi* et *jubendi*.

b) Un passage de W. W. Goodwin mérite d'être cité. Après avoir dit (355) que les verbes signifiant *prier, demander, etc.*, sont suivis parfois de ὅπως et du subjonctif, au lieu de l'infinitif, il ajoute (357) : « On trouve *λίσσομαι* avec ἵνα dans *Odys.*, III, 327... On peut comparer *Démotr.*, XVI, 28 : δῆλοι ἔσονται οὐχ ἵνα Θεσπιαὶ κατοικισθῶσι μόνον ποιούμενοι τὴν σπουδὴν (it will be evident that they take an interest not merely in having Thespiæ established). Dans ces deux exemples, la proposition objective est devenue une proposition finale pure. Ce fait est très rare en grec classique ; mais il apparaît de nouveau dans la langue post-classique, par exemple dans le N. T. ; ainsi : ἐντολὴν καινὴν δίδωμι ὑμῖν ἵνα ἀγαπᾶτε ἀλλήλους, *J.*, XIII, 34 ; ἐδεήθη ἵνα ἐκβάλωσιν, *L.*, IX, 40. Cf. le latin *rogat ut liceat.* »

c) Sur l'emploi presque illimité de la proposition finale avec ἵνα dans le grec post-classique, voy. SOPHOCLES, *sub ver.* ἵνα.

d) Les écrivains du N. T. considèrent si bien la proposition finale avec ἵνα et la proposition infinitive comme équivalentes qu'on peut trouver ces deux propositions coordonnées, *Ap.*, VI, 4 : καὶ τῷ καθήμενῷ ἐπ' αὐτὸν ἐδόθη [αὐτῷ] λαβεῖν τὴν εἰρήνην [ἐκ] τῆς γῆς καὶ ἵνα ἀλλήλους σπάξουσιν (Cf. B. WEISS, *Die Johannes-Apocalypse*, Leipzig, 1891.)

e) Le latin *ut* aurait-il favorisé l'emploi de la proposition finale avec ἵνα ?

avons vus employés avec le même sens dans les propositions volitives indépendantes. — Lorsqu'elle exprime, au contraire, une conséquence ou une *fin* considérées comme *réelles*, le verbe est au mode de réalité : l'indicatif. Les particules ἵνα et ὥστε ne font que marquer la relation logique qui existe entre la proposition principale et la proposition dépendante, et elles équivalent presque à des particules de *coordination* ; la proposition dépendante pourrait être remplacée par une proposition indépendante coordonnée au moyen d'une particule signifiant : *c'est pourquoi, en conséquence*.

L'infinitif après ὥστε remplace les modes finis : subjonctif et indicatif.

b) Enfin, dans le N. T., les propositions dépendant de verbes qui signifient *prendre garde, craindre, s'efforcer de, travailler à ce que, prendre soin que*, etc., sont assimilées complètement aux propositions finales ordinaires, s'introduisent par les mêmes particules, et suivent la même syntaxe.

En un mot, toutes les propositions finales ont été unifiées dans la langue du N. T., comme l'ont été les propositions dépendantes affirmatives et interrogatives.

c) Nous traiterons en premier lieu des propositions finales et consécutives introduites par ὅπως, ἵνα, et μή ; en second lieu, des propositions finales et consécutives introduites par ὥστε.

**Propositions finales et consécutives introduites
par ὅπως, ἵνα, μή.**

150. Classiquement, « après un temps principal, le subjonctif est de rigueur dans la proposition finale : c'est le subjonctif employé dans une proposition exprimant un désir... Après un temps secondaire, l'optatif est le mode ordinairement employé dans la proposition finale ; c'est l'optatif oblique... » — La négation est μή.

Après un temps secondaire, on trouve souvent aussi le subjonctif ; « c'est qu'alors l'écrivain veut faire ressortir l'idée de désir exprimée par ce mode. Le contexte seul indique que ce désir n'est pas chez l'écrivain, mais chez la personne dont il parle. » (KOCH, 111, 1-3 ; cf. CURTIUS, 530-532.)

Dans le N. T., les règles suivent les principes posés plus haut (97-101) :

1° L'acte est considéré comme éventuel :

Le verbe de la proposition finale est à l'un des deux modes d'éventualité; au subjonctif, le plus souvent; moins souvent à l'indicatif futur; exceptionnellement et rarement à l'indicatif présent, semble-t-il.

Nota. — L'emploi du futur est une des particularités caractéristiques de la langue du N. T.

Si le verbe de la proposition principale est à un temps principal, le subjonctif est à l'un des trois temps: présent, aoriste, parfait.

S'il est à un temps secondaire, le subjonctif est à l'aoriste, et il correspond ainsi à l'optatif oblique de la langue classique, qui est abandonné¹.

Si, après un temps secondaire, on trouve le subjonctif présent, c'est le subjonctif présent du style direct. Ainsi, *Mar.*, III, 9: καὶ εἶπεν τοῖς μαθηταῖς αὐτοῦ ἵνα πλοῦσιον προσκαρτερῇ αὐτῶ, et cf. les LXX, *Daniel*, VI, 1-2: κατέστησεν (Δαρείος) ἐπὶ τῆς βασιλείας σατραπάς ἑκατὸν εἴκοσι... καὶ ἐπάνω αὐτῶν τακτικούς τρεῖς, ὅς ἦν Δανιήλ εἰς ἐξ αὐτῶν, τοῦ ἀποδιδόναι αὐτοῖς τοὺς σατραπάς λόγον, ὅπως ὁ βασιλεὺς μὴ ἐνοχλήται². — On ne trouve pas le subjonctif parfait.

Nota. — L'optatif se rencontre dans un seul passage.

2° L'acte est considéré comme réel par celui qui parle; il est exprimé par le verbe au mode réel (indicatif présent).

Nota. — Le mode irréel n'est pas employé.

151. Exemples pour le subjonctif :

a) Le subjonctif présent se trouve : après ὅπως, très rarement, *Mat.*, VI, 3 : μὴ γνώτω ἡ ἀριστερά σου τί ποιῆ ἢ δεξιὰ σου, ὅπως ἡ σου ἐλεημοσύνη ἐν τῷ κρυπτῷ. — *L.*, XVI, 26. — Après μή et ses composés, très rarement, *H.*, IV, 1; XII, 15.

Le subjonctif présent après ὅπως et μή ne se rencontre que chez Luc et Paul (l'exemple de Matthieu ne compte pas, l'écrivain n'ayant pas le choix entre le présent et l'aoriste).

Après ἵνα et ἵνα μή, le subjonctif présent est souvent employé, *Mar.*, III, 9, 14; *L.*, VIII, 10; XVIII, 5; *J.*, IV, 15; VI, 28; *A.*, XXIV, 4; *R.*, XI, 25, etc.

1. « Semper conjunctivus exstat in his enuntiativis (finalibus), et etiam a Polybio optativus rarissime positus est. » (P. Виллєкк, p. 67, 10).

2. Cf. *C. I. G.*, 4957 (Égypte; période gréco-romaine): τὸ ἀντίγραφον ὑμεῖν ὑπέταξα ἵνα εἰδότες ἀπολαύητε τῶν εὐεργεσιῶν.

b) Le subjonctif parfait ne se trouve qu'après un temps principal, avec ἵνα, ἵνα μή, μή, *L.*, XIV, 8-9 : μή κατακλιθῆς εἰς τὴν πρωτοκλισίαν, μήποτε ἐντιμότερός σου ἢ κεκλημένος ὑπ' αὐτοῦ. — *J.*, XVII, 19, 22-23; *1 Co.*, I, 10; *2 Co.*, I, 9.

c) Le subjonctif aoriste est extrêmement fréquent dans la proposition finale, quelle que soit la particule qui l'introduise, et quel que soit le temps du verbe de la proposition principale :

Mat., VI, 16 : ἀφανίζουσιν γὰρ τὰ πρόσωπα αὐτῶν ὅπως φανῶσιν. — *Mar.*, III, 2 : παρετήρουν αὐτὸν εἰ τοῖς σάββασιν θεραπεύσει αὐτόν, ἵνα κατηγορήσωσιν αὐτοῦ. — *L.*, XI, 50 : ἐξ αὐτῶν ἀποκτενοῦσιν καὶ διώξουσιν ἵνα ἐκζητηθῇ τὸ αἷμα. — *A.*, IX, 17 : ἀπέσταλκέν με Ἰησοῦς... ὅπως ἀναβλέψῃς. — *A.*, IX, 21 : εἰς τοῦτο ἐληλύθει ἵνα δεδεμένους αὐτοὺς ἀγάγῃ. — *Mat.*, XIII, 35; *Mar.*, I, 38; IX, 22; *L.*, XVI, 27; *J.*, XI, 57; *2 Co.*, XI, 12, etc.

Toutes les constructions précédentes se rencontrent dans les LXX, *Gen.*, XXII, 14; *Ex.*, VIII, 1; IX, 16; XI, 9; XX, 12; XXXII, 30; *Deut.*, XXI, 19; *Jos.*, III, 4; *2 R.*, XIII, 5; *Amos*, II, 7; IX, 12; *Osée*, VIII, 4; *Es.*, VI, 10; XIV, 21; *Eccl.*, III, 14; *Sag.*, XIII, 9.

C'est aussi le subjonctif aoriste qui est employé après ὅπως ἄν, *L.*, II, 34-35; *A.*, III, 19; XV, 16-17 (citation des LXX, *Amos*, IX, 12; mais ἄν manque); *R.*, III, 4 (citation des LXX, *Ps.*, L, 6, avec ἄν). — Avec ὅπως ἄν, « l'accomplissement de l'intention est présenté comme dépendant de certaines conditions. » (CURTIUS, 531, Remarque). Dans le N. T., ὅπως ἄν marque la conséquence plutôt que le but, et équivaut à : *de telle manière que, dans ce cas supposé* (ἄν). Pour *L.*, II, 34-35, et *A.*, XV, 16-17, c'est la conséquence prévue (143, 2^o, a).

152. L'optatif se rencontre une seule fois, quand on aurait attendu le subjonctif, dans *Eph.*, I, 15-17 : ἀκούσας τὴν καθ' ὑμᾶς πίστιν ἐν τῷ κυρίῳ Ἰησοῦ καὶ τὴν εἰς πάντας τοὺς ἁγίους, οὐ πάνομαι εὐχαριστῶν ὑπὲρ ὑμῶν μνηστὴν ποιούμενος ἐπὶ τῶν προσευχῶν μου, ἵνα ὁ θεὸς τοῦ κυρίου ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ, ὁ πατὴρ τῆς δόξης, δῶῃ ὑμῖν πνεῦμα σοφίας κτλ. — La même pensée est exprimée ainsi un peu plus loin (III, 14-16) : τούτου χάριν κάμπω τὰ γόνατά μου... ἵνα δῶ ὑμῖν κατὰ τὸ πλοῦτος.

Les manuscrits donnent les leçons autorisées δῶῃ et δῶ, et l'on pourrait appliquer à ce passage, pour rejeter la leçon δῶῃ, tout ce qui a été dit plus haut sur un passage semblable (131, b).

Cependant nous croyons qu'ici, comme là, on peut expliquer et conserver la leçon δῶῃ.

W. W. Goodwin remarque (322) qu'il existe dans les propositions finales un emploi anormal de l'optatif après un temps principal. En outre, il dit (328) : « Parfois l'optatif est correctement employé après un verbe à un temps principal quand l'acte exprimé par ce verbe se rapporte au

passé aussi bien qu'au présent;» et il renvoie à DÉMOST., XXII, 41; XXIV, 143, 147, et à ARISTOP., *Gren.*, 23.

Tel est précisément le cas pour le passage de Paul : *depuis le moment que j'ai connu quelle était votre foi jusqu'au moment présent, je n'ai pas cessé de prier, j'ai toujours prié pour que Dieu vous donne...*

Cette idée est bien exprimée par le subjonctif un peu plus loin, III, 16; mais alors elle n'est rapportée qu'au *présent* : τούτου χάριν κίμπτω τὰ γόνάτά μου... ἵνα εἰπῶ...

153. Exemples pour le futur :

Après μή, *Mat.*, VII, 6 : μηδὲ βάλητε τοὺς μαργαρίτας ὑμῶν ἔμπροσθεν τῶν χοίρων, μήποτε καταπατήσουσιν αὐτοὺς ἐν τοῖς ποσίν αὐτῶν καὶ στραφέντες ρήξουσιν ὑμᾶς. — *Mar.*, XIV, 2 : ἔλεγον γὰρ Μὴ ἐν τῇ ἑορτῇ, μήποτε ἔσται θόρυβος τοῦ λαοῦ.

Après ἵνα, *L.*, XX, 10 : καὶ καιρῷ ἀπέστειλεν πρὸς τοὺς γεωργοὺς δοῦλον, ἵνα ἀπὸ τοῦ καρποῦ τοῦ ἀμπελώνος δώσουσιν αὐτῷ. — *1 Co.*, IX, 18 : τίς οὖν μου ἐστὶν ὁ μισθός; ἵνα εὐαγγελιζόμενος ἀδάπανον θήσω τὸ εὐαγγέλιον. — *1 P.*, III, 1 : ὁμοίως γυναῖκες ὑποτασσόμεναι τοῖς ἰδίοις ἀνδράσιν ἵνα, εἴ τινες ἀπειθοῦσιν τῷ λόγῳ, διὰ τῆς τῶν γυναικῶν ἀναστροφῆς ἄνευ λόγου κερδηθῶσιν. — *Mar.*, XV, 20 (Tis.); *L.*, XIV, 10; *J.*, VII, 3; XV, 8 (Tis.); XVII, 2 (WH.); *A.*, V, 15 (WH.); XXI, 24; *1 Co.*, XIII, 3 (Tis.); *Gal.*, II, 4; *Phil.*, II, 9-11 (Tis.); *Apoc.*, VI, 4; VIII, 3; IX, 4, 20; XIII, 12 (cf. XIV, 13), etc. — Cf. les LXX, *Levit.*, X, 6 et XX, 7.

154. a) Les deux modes d'éventualité, futur et subjonctif, peuvent se mélanger, *Mat.*, VII, 6, cité plus haut; *L.*, XXII, 30 (Tis.); *Eph.*, VI, 3 (et cf. LXX, *Ex.*, XX, 12; *Deutér.*, V, 16, et XX, 7); *Ph.*, II, 10-11 (Tis.); *Apoc.*, III, 9; IX, 5; XXII, 14. — Dans les LXX, *Levit.*, X, 6 : ... ἵνα μὴ ἀποθάνητε καὶ ἐπὶ πᾶσαν τὴν συναγωγὴν ἔσται θυμός.

Mais, quand le futur suit le subjonctif et qu'il exprime un acte considéré comme la conséquence du précédent, le futur doit être détaché de la proposition finale et regardé comme indépendant, en vertu du principe de la dissociation des éléments de la pensée. Ainsi :

L., XII, 58 : ὡς γὰρ ὑπάγεις μετὰ τοῦ ἀντιδίκου σου ἐπ' ἄρχοντα, ἐν τῇ ὁδῷ ὁδὸς ἐργασίαν ἀπηλλάχθαι [ἀπ'] αὐτοῦ, μήποτε κατασύρη σε πρὸς τὸν κριτὴν, καὶ ὁ κριτὴς σε παραδώσει τῷ πράκτορι καὶ ὁ πράκτωρ σε βαλεῖ εἰς φυλακὴν. Les deux futurs παραδώσει et βαλεῖ ne dépendent pas de μήποτε et appartiennent à des propositions indépendantes. — *A.*, XXI, 24 : τούτους παραλαβὼν ἀγνίσθητι σὺν αὐτοῖς καὶ δαπάνησον ἐπ' αὐτοῖς ἵνα ξυρήσονται τὴν κεφαλὴν, καὶ γνώσονται πάντες ὅτι κτλ. Le futur γνώσονται ne dépend pas de ἵνα et appartient à une proposition indépendante.

Cette construction de la phrase est un hébraïsme, très fréquent dans les LXX. Ainsi *Es.*, VI, 10, cité textuellement dans *Mat.*, XIII, 15 : ἐπαχύνθη γὰρ ἡ καρδία τοῦ λαοῦ τούτου... μήποτε ἴδωσι τοῖς ὀφθαλμοῖς καὶ τοῖς ὠσὶν ἀκούσωσι καὶ τῇ καρδίᾳ συνῶσιν καὶ ἐπιστρέψωσι, καὶ ἰάσωμαι αὐτούς. — *Ps.*, L, 6, cité dans *R.*, III, 4 : γινέσθω δὲ ὁ θεὸς ἀληθῆς... ὅπως ἂν δικαιωθῆς ἐν τοῖς λόγοις σου, καὶ νικήσεις (LXX, νικήσης) ἐν τῷ κρίνεσθαί σε. — *Voy.* 18 seqq., 21, a; 28, d; 29; cf. PREISWERK, 447; 606, 1, et passim.

c) La construction de l'optatif et du subjonctif signalée plus haut (131, b, et c) pour *Tim.*, II, 24-26, est analogue à celle du subjonctif et du futur. Dans ce passage le subjonctif ἀνανήψωσιν dépend de μήποτε comme l'optatif; mais il ne continue pas l'optatif, et correspond au futur hébraïsant des exemples précédents; il exprime l'acte éventuel, conséquence de l'acte énoncé par l'optatif. La construction est en partie grecque et en partie hébraïsante.

155. a) L'emploi du futur dans la proposition finale appartient à la langue familière. *Voy.* SOPHOCLES, *sub ver.* ἴνα, 17. Chez les auteurs profanes¹, il est très rare en prose, assez ordinaire en poésie; on le trouve avec ὅπως, rarement avec ὄφρα, ὡς et μή; jamais avec ἴνα (cf. GOODWIN, 324).

b) Classiquement, la proposition finale avec ὅπως ou ἴνα peut être remplacée par la proposition relative finale dont le verbe est au futur.

Dans le N. T. on trouve des propositions relatives finales dont le verbe est au futur; mais leur verbe peut être également au subjonctif (228-229).

156. Classiquement, « après les verbes signifiant *prendre soin, s'efforcer, tâcher*, la proposition complément (proposition finale improprement dite) est introduite par ὅπως, et, quel que soit le temps du verbe principal, elle a le plus souvent le verbe à l'indicatif futur... La construction de ὅπως avec le subjonctif et l'optatif du présent ou de l'aoriste, c'est-à-dire la construction de la proposition finale proprement dite, est tolérée. » Négativement, ces propositions prennent ὅπως μή. De plus, les verbes signifiant *se garder de, et prendre garde que*, peuvent être suivis de μή aussi bien que de ὅπως μή, ou bien encore de μή et de l'infinitif (KOCH, 111, 5; CURTIUS, 500, 1; 533; 553; CUCUEL et RIEMANN, 104, a et b; MADVIG, 123.)

Dans le N. T., les verbes de ce sens prennent après eux, non pas ὅπως et ὅπως μή, mais ἴνα, ἴνα μή, μή. Le verbe de la proposition dépendante est au subjonctif, et presque toujours au subjonctif aoriste. Ces verbes sont : βλέπειν, ἐπισκοπεῖν et σκοπεῖν, ζητεῖν, ποιεῖν, προσέχειν, φυλάσσεσθαι, etc. Exemples :

1. Antérieurs à Alexandre.

1 Co., XIV, 12 : ζητείτε ἵνα περισσεύητε. — 2 P., III, 17 : ὑμεῖς οὖν... φυλάσσεσθε ἵνα μὴ τῆ τῶν ἀθέσμων πλάνῃ συναπαχθέντες ἐκπέσητε τοῦ... — Col., IV, 16 : ποιήσατε ἵνα καὶ ἐν τῇ λαοδικίῳ ἐκκλησίᾳ ἀναγνωσθῆ. — Mat., VIII, 4; XXIV, 4; Mar., I, 44; XIII, 5; L., XXI, 8, 34; A., XIII, 40; 1 Co., VIII, 9; XVI, 10; Gal., V, 15; VI, 1; 2 J., 8. Etc.

Dans les LXX, Gen., XXXI, 24 : φύλαξαι σεαυτὸν μήποτε λαλήσης. — Gen., XXIV, 6 : πρόσχε σεαυτῷ μήποτε ἀποστρέψης. — 2 Paral., XXV, 16.

a) On trouve deux fois le futur après βλέπειν, Col., II, 8 : βλέπετε μὴ τις ὑμᾶς ἔσται ὁ συλαγωγῶν διὰ τῆς φιλοσοφίας. — H., III, 12 : βλέπετε, ἀδελφοί, μήποτε ἔσται ἐν τινι ὑμῶν καρδία πονηρά.

Dans ces deux passages, le verbe est εἶναι, et l'écrivain n'avait pas à choisir entre le futur et le subjonctif aoriste. Mais comme les deux exemples appartiennent à Paul, le futur est peut-être un vestige de la langue littéraire.

b) Après quelques-uns des verbes cités plus haut, on trouve l'infinitif : après ζητεῖν, R., X, 3, etc. ; προσέχειν μὴ, Mat., VI, 1; etc.

c) Parfois la subordination de la proposition n'a pas été faite (18; 28). Mat., VIII, 4 : ὄρα μὴδὲν εἶπης, mais IX, 30 : ὄρατε, μηδεὶς γινωσκέτω, et XXIV, 6 : ὄρατε, μὴ θροεῖσθε. Cette dissociation des éléments de la phrase est un hébraïsme ; cf. LXX, Ex., XXV, 40 : ὄρα, ποιήσεις κατὰ τὸν τύπον...

d) On lit, Apoc., XIX, 10 et XXII, 9 : ὄρα μὴ. Supplétez : (μὴ) ποιήσης τοῦτο. — Voy. 77, b.

e) Classiquement, « ὅπως, et, quand il y a une négation, ὅπως μὴ, avec l'indicatif futur, se construit quelquefois sans proposition principale. » Ce tour équivaut à un impératif (Koch, 111, 5, Rem. II). La langue du N. T. n'offre rien de semblable.

157. Classiquement, après les verbes signifiant *craindre*, la proposition dépendante est introduite par μὴ, *que... ne*, et μὴ οὐ, *que... ne... pas*, avec le subjonctif et l'optatif; elle suit la syntaxe des propositions finales ordinaires (Koch, 112, 1; CURTIUS, 533; CUCUEL et RIEMANN, 104, c.)

Il en est de même dans le N. T., A., XXIII, 10; XXVII, 17; 2 Co., XI, 3; XII, 20. — Mais cette construction n'existe que chez Luc et Paul, comme vestige de la langue littéraire. Les autres écrivains du N. T. emploient un tour différent.

L'optatif ne se rencontre pas dans le N. T. — Le subjonctif présent se rencontre, H., IV, 1.

a) Quand le sens de *craindre* équivaut à celui de *ne pas oser*, *hésiter*, la proposition dépendante prend le verbe à l'infinitif, comme en grec classique; Mat., I, 20; Mar., IX, 32, et très souvent.

b) La locution *κίνδυνός ἐστι* est étrangère à la langue du N. T.

c) Classiquement, « on trouve également *μή* et *μή οὐ* avec le subjonctif, sans proposition principale exprimée, » avec le sens de *peut-être* (CUGUEL et RIEMANN, 104, Rem. I). — Ce tour doit appartenir à la langue littéraire; nous ne croyons pas qu'il en existe un seul exemple dans le N. T.

158. Classiquement, après les verbes signifiant *craindre*, on trouve *μή* et l'indicatif, avec le sens de *se demander avec crainte si... ne... pas* (Cf. KOCH, 112, 2, Rem.; CURTIUS, 533, 2; CUGUEL et RIEMANN, 104, c, 2°, et la note de O. R.)

Dans le N. T., on trouve *μή* et l'indicatif dans la proposition dépendante après un verbe de crainte, et après une proposition contenant une idée implicite de crainte, *Gal.*, IV, 11 : *φόβομαι ὑμᾶς μήπως εἰκῆ κεκοπίακα εἰς ὑμᾶς*. — *Gal.*, II, 2; *1 Th.*, III, 5 : *ἐπεμψα εἰς τὸ γνῶναι τὴν πίστιν ὑμῶν, μή πως ἐπέiraσεν ὑμᾶς ὁ πειράζων καὶ εἰς κενὸν γένηται ὁ κόπος ἡμῶν*.

Mais les propositions de cette nature sont traitées complètement comme des propositions dépendantes interrogatives (124; 126, c; 130).

159. Le mode réel, c'est-à-dire l'indicatif présent, se rencontre plusieurs fois dans une proposition finale avec *ἵνα*. Les exemples se classent ainsi :

a) L'acte est éventuel et se rapporte à l'avenir :

J., V, 20 : *μερίζονα τούτων δείξει αὐτῶ ἔργα ἵνα ὑμεῖς θαυμάζετε* (Tis. ; mais *θαυμάζετε*, WH.). — *Tit.*, II, 1-4 : *σὺ δὲ λάλει ἃ πρέπει... ἵνα σωφρονίζουσιν* (Tis. ; mais *σωφρονίζωσι*, WH.).

b) L'acte pourrait être considéré comme réel, et alors *ἵνα* = *de manière que* :

Gal., VI, 12 : *οὗτοι ἀναγκάζουσιν ὑμᾶς περιτέμενεσθαι μόνον ἵνα τῶ σταυρῶ τοῦ Χριστοῦ μή διώκονται* (Tis. ; mais WH. *διώκονται*). — *Αποκ.*, XII, 6 : *ἡ γυνὴ ἔφυγεν εἰς τὴν ἔρημον ὅπου ἔχει ἐκεῖ τόπον ἡτοιμασμένον ἀπὸ τοῦ θεοῦ ἵνα ἐκεῖ τρέφουσιν αὐτήν* (Tis. ; mais *τρέφουσιν*, WH.). L'indicatif pourrait venir de ce que l'auteur de l'*Apocalypse* se représente les événements comme ayant lieu actuellement.

c) L'acte est éventuel, mais le temps est incertain dans :

1 Co., IV, 6 : *ταῦτα δέ, ἀδελφοί, μετεσχημάτισα εἰς ἑμαυτὸν καὶ Ἀπολλῶν δι' ὑμᾶς, ἵνα ἐν ἡμῖν μάθητε τὸ Μὴ ὑπὲρ ἃ γέγραπται, ἵνα μή εἴς ὑπὲρ τοῦ ἐνός φυσιοῦσθε*. — *Gal.*, IV, 17 : *ἐκκλείσαι ὑμᾶς θέλουσιν ἵνα αὐτοὺς ζηλοῦτε*.

Il n'est pas sûr que les formes contractes *φυσιοῦσθε* et *ζηλοῦτε* ne puissent pas appartenir, comme formes dialectales, au subjonctif aussi bien

qu'à l'indicatif; la discussion de ce point n'appartient pas à la syntaxe¹.

d) L'acte est réel ou peut être considéré comme réel (ἵνα = *de sorte que*) :

1 J., V, 20 : οἶδαμεν δὲ ὅτι ὁ υἱὸς τοῦ θεοῦ ἦκει καὶ δέδωκεν ἡμῖν διάνοιαν ἵνα γινώσκωμεν τὸν ἀληθινόν, καὶ ἐσμεν ἐν τῷ ἀληθινῷ..., *de telle sorte que nous connaissons...* L'indicatif énonce le fait réel, comme le montre la proposition indépendante : καὶ ἐσμεν ἐν τῷ ἀληθινῷ. — J., XVII, 3 : αὕτη δὲ ἐστὶν ἡ αἰώνιος ζωὴ ἵνα γινώσκουσιν σε τὸν μόνον ἀληθινὸν θεόν (Tis; mais WH. lisent γινώσκωσι). L'acte peut être considéré comme réel, actuel, à cause du contexte, et l'indicatif pourrait être accepté.

e) Les exemples sûrs de l'emploi de l'indicatif sont très peu nombreux. Cet emploi paraît être un vulgarisme. Il existe aussi dans le grec ecclésiastique et byzantin. Voy. SOPHOCLES, *sub ver.* ἵνα.

160. L'indicatif au mode irréel est employé par les écrivains classiques dans la proposition finale (KOCH, 111, 4; CURTIUS, 332 bis, 3). Le N. T. n'en offre pas d'exemples.

161. a) La proposition principale contient souvent, par anticipation et comme complément, l'un des mots (sujet ou complément) de la proposition finale (cf. 137) :

Col., IV, 17 : βλέπε τὴν διακονίαν ἣν παρέλαβες ἐν Κυρίῳ, ἵνα αὐτὴν πληροῖς. — APOC., XXI, 23 : ἡ πόλις οὐ χρεῖαν ἔχει τοῦ ἡλίου οὐδὲ τῆς σελήνης, ἵνα φαίνωσιν αὐτῇ. — 1 Co., XVI, 12; Col., IV, 16; Ap., XIII, 12, 16, etc.

b) La proposition finale peut être épexégétique, R., XV, 4 : ὅσα γὰρ προεγράφη [πάντα] εἰς τὴν ἡμετέραν διδασκαλίαν ἐγράφη, ἵνα διὰ τῆς ὑπομονῆς... — A., V, 26.

La proposition finale peut être restrictive, et servir à corriger ce qui vient d'être dit, 2 Co., II, 5.

c) La proposition principale est souvent supprimée, et à suppléer d'après le contexte (105, a) :

Mar., XIV, 49 : καθ' ἡμέραν ἤμην πρὸς ὑμᾶς ἐν τῷ ἱερῷ διδάσκων καὶ οὐκ ἐκρατήσατέ με· ἀλλ' ἵνα πληρωθῶσιν αἱ γραφαί, et cf. Mat., XXVI, 56 : καθ' ἡμέραν ἐν τῷ ἱερῷ ἐκαθεζόμενον διδάσκων καὶ οὐκ ἐκρατήσατέ με· τοῦτο δὲ ὅλον γέγονεν ἵνα πληρωθῶσιν αἱ γραφαί τῶν προφητῶν. — Mar., IV, 22; V, 23; J., I, 7-8; XII, 7 (αὕτη οὐκ ἀπέδοτο τὸ μύρον, ἵνα); 1 J., II, 19; 2 Co., VIII, 13; Gal., II, 10; Eph., V,

1. Voy. WH., vol. II, append. p. 167.

27, etc. — Mais *L.*, XVII, 2, rien n'est à suppléer devant ἵνα σκανδαλισθῆ, parce que ces deux mots ne sont qu'une périphrase de l'infinitif. — Pour *Mat.*, XXV, 9, voy. 361, b, note 1.

Le verbe de la proposition finale peut être supprimé :

R., IV, 16 : διὰ τοῦτο ἐκ πίστεως, ἵνα κατὰ χάριν, ils sont héritiers par la foi afin de l'être aussi par la grâce. — *2 Co.*, VIII, 13, suppléez γίνηται. — *Gal.*, II, 9 : suppléez ἀπέλωμεν οὐ εὐαγγελισώμεθα. — *1 Co.*, I, 31, ἵνα reste seul et la citation remplace la proposition finale. — *Ap.*, XXII, 9.

d) La particule est le premier mot de la proposition finale; parfois, on trouve placé avant elle un mot important, qui est détaché et mis en relief.

A., XIX, 4 : Ἰωάννης ἐβάπτισεν βάπτισμα μετανοίας, τῷ λαῷ λέγων εἰς τὸν ἐρχόμενον μετ' αὐτὸν ἵνα πιστεύσωσιν. — *R.*, VII, 4; *1 Co.*, VII, 29; *2 Co.*, II, 4; *Gal.*, II, 10, etc.

La proposition finale, placée la première, contrairement à l'ordre des idées, est répétée à la fin de la phrase, à sa place logique, dans *2 Co.*, XII, 7 : ἵνα μὴ ὑπεραίρωμαι, ἐδόθη μοι σκόλοψ τῆ σαρκί, ἄγγελος Σατανᾶ, ἵνα με κολαφίζῃ, ἵνα μὴ ὑπεραίρωμαι.

e) Plusieurs propositions finales peuvent être coordonnées ou subordonnées : coordonnées, *J.*, XV, 16; subordonnées, *J.*, I, 7; XI, 57; *2 Co.*, IX, 3-4, etc.

Les écrivains du N. T. n'établissant aucune différence entre ὅπως et ἵνα, les deux particules sont mélangées, *2 Th.*, I, 11-12 : προσευχόμεθα πάντοτε περὶ ὑμῶν ἵνα ὑμᾶς ἀξιώσῃ τῆς κλήσεως ἡ Θεὸς ἡμῶν..., ὅπως ἐνδοξασθῆ τὸ ὄνομα... — Dans les LXX, *Ex.*, IX, 16 : ἐνεκεν τούτου διετηρήθης ἵνα ἐνδείξωμαι ἐν σοὶ τὴν ἰσχύον μου καὶ ὅπως διαγγελῆ τὸ ὄνομά μου.

162. Pour la proposition finale employée d'une manière indépendante au sens de l'impératif, voy. 76.

Propositions finales et consécutives introduites par ὥστε.

163. La particule ὥστε est suivie soit du mode fini, soit du mode indéfini (infinitif). — La négation est οὐ avec l'indicatif, μὴ avec le subjonctif et l'infinitif.

Lorsqu'elle est suivie d'un mode fini, la proposition dépendante exprime : soit la conséquence *réelle*, soit la conséquence logique (ou conclusion d'un raisonnement). Dans les deux cas, ὥστε est une particule de coordination plutôt que de subordination; la proposition qu'elle introduit équivaut à une propo-

sition indépendante et en suit la syntaxe. Il en est de même en grec classique (KOCH, 113, 1).

164. a) La proposition introduite par ὥστε exprime la conséquence réelle : *J.*, III, 16 : οὕτως γὰρ ἠγάπησεν ὁ Θεὸς τὸν κόσμον ὥστε τὸν υἱὸν τὸν μονογενῆ ἔδωκεν. — *Gal.*, II, 13. — Il n'existe que ces deux exemples.

b) Elle exprime la conséquence logique (réelle ou éventuelle), et ὥστε prend le sens de *c'est pourquoi, en conséquence* :

Mat., XII, 10-12 : ... ὥστε ἔξεστιν... καλῶς ποιεῖν. — *1 Co.*, XI, 27 : ὥστε ὅς ἂν ἐσθίῃ τὸν ἄρτον..., ἔνοχος ἔσται τοῦ σώματος.

Cet emploi de ὥστε est très fréquent dans *Paul*, rare dans *Matthieu* et *Marc*, et n'existe pas ailleurs.

c) Elle exprime la conséquence logique éventuelle, présentée sous la forme d'un ordre :

1 Co., III, 18-21 : . . ὥστε μηδεὶς καυχάσθω ἐν ἀνθρώποις. — *1 Co.*, V, 6-8 : ὥστε ἰορτάζωμεν μὴ ἐν ζύμῃ παλαιᾷ. — Dans les *LXX*, *Sag.*, VI, 27 : ... ὥστε παιδεύεσθε τοῖς ῥήμασί μου, καὶ ὠφελήθησθε.

Cette construction est particulière à *Paul*, *1 Co.*, III, 18-21 ; IV, 1-5 ; X, 12 ; XI, 33 ; XIV, 39 ; XV, 58 ; *Ph.*, II, 12 ; IV, 1 ; *1 Th.*, IV, 18. — Il n'en existe qu'un seul exemple ailleurs, *1 P.*, IV, 19.

165. a) Dans le passage suivant, la proposition consécutive, *négative*, a pris la forme interrogative qui renforce la négation (53, *d*), *Gal.*, IV, 16 : ὥστε ἐχθρὸς ὑμῶν γέγονα ἀληθεύων ὑμῖν ;

b) On lit, *H.*, III, 11 (et cf. IV, 3) : ὡς ὤμοσα ἐν τῇ ὀργῇ μου εἰ εἰσελεύσονται εἰς τὴν κατάπαυσίν μου. C'est une citation textuelle des *LXX*, *Ps.*, XCIV, 11. Si l'on attribue à ὡς la valeur de la particule hébraïque correspondante, il faut dire que la particule grecque sert à établir une relation logique entre ce qui vient d'être exposé et la conclusion, et qu'elle équivaut à ὥστε, *en conséquence, c'est pourquoi*. Cf. SCHLEUSNER, *sub ver.* ὡς.

c) La proposition introduite par ὥστε avec un verbe à un mode fini n'est *en usage* que chez *Paul* ; elle est rare ailleurs.

d) On ne trouve pas, dans le N. T., ὥστε avec le mode potentiel et le mode irréel.

166. a) Lorsque la particule ὥστε est suivie de l'infinitif, « l'infinitif (négation μὴ) subordonne comme un complément la proposition consécutive à la proposition principale précédente. » (CURTIUS, 553 *bis*, *b*). Avec un mode fini, la proposi-

tion consécutive équivaut à une proposition coordonnée; avec l'infinif, elle est *subordonnée*.

b) Elle exprime : soit le but (fin voulue), *Mat.*, XXVII, 1 : συμβούλιον ἔλαβον πάντες οἱ ἀρχιερεῖς καὶ οἱ πρεσβύτεροι τοῦ λαοῦ κατὰ τοῦ Ἰησοῦ ὥστε θανατῶσαι αὐτόν. — soit le résultat, *Mat.*, VIII, 24 : σεισμὸς μέγας ἐγένετο ἐν τῇ θαλάσῃ ὥστε τὸ πλοῖον καλύπτεσθαι ὑπὸ τῶν κυμάτων.

c) Mais l'infinif ne fait que remplacer le mode fini de la construction personnelle (95). L'acte est donc réel (ou certain), quand l'infinif remplace l'indicatif au mode de réalité (ou de certitude)¹; éventuel, quand l'infinif remplace l'indicatif futur ou le subjonctif.

167. a) L'infinif présent remplace l'indicatif présent et l'imparfait; l'acte est réel ou considéré comme tel :

1 Co., V, 1 : ἀκούεται ἐν ὑμῖν πορνεία καὶ τοιαύτη πορνεία ἧτις οὐδὲ ἐν τοῖς ἔθνεσιν, ὥστε γυναῖκά τινα τοῦ πατρὸς ἔχει (= ὥστε γυναῖκά τις τοῦ πατρὸς ἔχει). — *1 Co.*, I, 7; *1 P.*, I, 21, etc. — *Mat.*, VIII, 24 : σεισμὸς μέγας ἐγένετο ἐν τῇ θαλάσῃ, ὥστε τὸ πλοῖον καλύπτεσθαι ὑπὸ τῶν κυμάτων. Cf. *Mar.*, IV, 37; *L.*, VIII, 23 : κατέβη λαίλαψ ἀνέμου εἰς τὴν λίμνην καὶ συνεπληροῦντο. — *Mat.*, XIII, 54 : ἰδίδασκεν αὐτοὺς ἐν τῇ συναγωγῇ αὐτῶν ὥστε ἐκπλήσσεσθαι αὐτοὺς, et cf. *Mar.*, VI, 2 : ἤρξατο διδάσκειν ἐν τῇ συναγωγῇ καὶ οἱ πολλοὶ ἀκούοντες ἐξεπλήσσοντο. — *Mat.*, XXVII, 14 et *Mar.*, XV, 5; *Mar.*, I, 27, et cf. *L.*, IV, 36; *Mar.*, II, 12, et cf. *L.*, V, 26 et *Mat.*, IX, 8; *Mar.*, III, 10 et *L.*, VI, 19, etc. — *H.*, XIII, 6 : ὥστε θαρροῦντας ἡμᾶς λέγειν, *de sorte que nous pouvons dire avec confiance*; cf. *Mat.*, XIII, 32 et *Mar.*, IV, 32.

Nota. — Dans *Marc*, l'infinif ne remplace que l'imparfait de description ou de narration.

L'infinif présent remplace le subjonctif présent; l'acte est éventuel; *Mat.*, X, 1 : ἔδωκεν αὐτοῖς ἐξουσίαν πνευμάτων ἀκαθάρτων ὥστε ἐκβάλλειν αὐτά, et cf. *Mar.*, XI, 28 : τίς σοι ἔδωκεν τὴν ἐξουσίαν ταύτην ἵνα ταῦτα ποιῆς;

Dans les *LXX*, *Nom.*, VIII, 11 : ἀφοριεῖ Ἀαρὼν τοὺς Λευίτας... καὶ ἔσονται ὥστε ἐργάζεσθαι τὰ ἔργα Κυρίου.

1. Suivant Koch (113, 2) et Curtius (553 *bis*, *b*), l'infinif n'indique pas « la réalisation ou la non-réalisation » de l'action. Mais Madvig et Goodwin soutiennent le contraire; avec raison, croyons-nous. Voy. MADVIG, 166 a; GOODWIN, 582-587, et particulièrement, 583, 584 note 1, et 587. — L'infinif ne correspond pas à une *modalité*, proprement dite, de la pensée, il n'est qu'une *forme* de la proposition dépendante, quand la construction cesse d'être personnelle; il exprime donc l'acte tel que le mode personnel et fini, qu'il remplace, l'aurait exprimé.

b) L'infinitif aoriste remplace l'indicatif aoriste au mode réel : *A.*, XV, 39 : ἐγένετο δὲ παροξυσμὸς ὥστε ἀποχωρισθῆναι αὐτοὺς ἀπ' ἀλλήλων τὸν τε Βαρνάβαν παραλαβόντα τὸν Μάρκον ἐκπλεῦσαι (= ὥστε ἀπεχωρίσθησαν). — *Mat.*, XV, 31 : ... ὥστε τὸν ὄχλον θαυμάσαι βλέποντας κωφοὺς λαλοῦντας κτλ., et cf. *Mar.*, VII, 37 : ... καὶ ὑπερπερισσῶς ἐξεπλήσσαντο λέγοντες κτλ. — *A.*, I, 19; XIV, 1, etc.

Il remplace le futur indicatif ou l'aoriste subjonctif; l'acte est éventuel; *Mat.*, XV, 33 : πόθεν ἡμῖν ἐν ἐρημίᾳ ἄρτοι τοσοῦτοι ὥστε χορτάσαι ὄχλον τοσοῦτον; et cf. *J.*, VI, 7 : διακοσίων δηναρίων ἄρτοι οὐκ ἀρκούσιν αὐτοῖς ἵνα ἕκαστος βραχὺ λάβῃ. — *Mat.*, XXVII, 1 : συμβούλιον ἔλαβον πάντες οἱ ἀρχιερεῖς... ὥστε θανατῶσαι αὐτόν, et cf. XII, 14 : συμβούλιον ἔλαβον κατ' αὐτοῦ ὅπως αὐτὸν ἀπολέσωσιν. — Dans les LXX, *Jos.*, X, 14.

c) L'infinitif parfait remplace l'indicatif parfait; l'acte est réel : *R.*, XV, 18-19 : ... ὥστε με ἀπὸ Ἱερουσαλήμ καὶ κύκλῳ μέχρι τοῦ Ἰλλυρικῆ πεπληρωμέναι τὸ εὐαγγέλιον κτλ., = ὥστε πεπλήρωκα. — Seul exemple.

168. a) Classiquement, quand la proposition principale est suppositive ou négative, la proposition consécutive doit avoir le verbe à l'infinitif (CURTIUS, 553 bis; KOCH, 112, 2). La règle est observée dans le N. T., *Mat.*, XV, 33; *1 Co.*, XIII, 2, etc.

b) Classiquement, « quand la proposition avec ὥστε dépend d'une proposition infinitive, régie elle-même par un verbe signifiant *dire* ou *croire*, » elle prend toujours son verbe à l'infinitif (CUCUEL et RIEMANN, 100, 4°). Dans le N. T., les verbes signifiant *dire* ou *croire* prennent régulièrement après eux la proposition affirmative avec ὅτι (116); mais la proposition consécutive qui en dépend suit la règle, et prend l'infinitif, *Ph.*, I, 13; *2 Co.*, I, 8.

169. Quand la proposition principale marque le degré dans la quantité ou la qualité, la proposition consécutive qui en dépend présente, dans le N. T., plusieurs particularités :

a) Classiquement, après les adjectifs τοσοῦτος et τοιοῦτος et l'adverbe οὕτως, on trouve la proposition consécutive avec ὥστε. Il existe dans le N. T. quelques rares exemples de cette construction :

Mat., XV, 33 : ἄρτοι τοσοῦτοι ὥστε χορτάσαι. — *A.*, XIV, 1 : ... λαλῆσαι οὕτως ὥστε πιστεῦσαι Ἰουδαίων τε καὶ Ἑλλήνων πολὺ πλῆθος. — *1 Co.*, V, 1 : τοιαύτη πορνεία... ὥστε γυναῖκά τινα τοῦ πατρὸς ἔχειν.

On trouve encore la proposition consécutive avec ὥστε dans quelques passages où la proposition principale contient un adjectif, un adverbe, un mot quelconque marquant le degré dans la qualité :

Mat., VIII, 28 : χαλεποὶ λίαν ὥστε μὴ ἰσχύειν τινὰ παρελθεῖν. —
1 Co., XIII, 2 : κἄν ἔχω πᾶσαν τὴν πίστιν ὥστε ἄρτι μεθιστάνειν, =
quand même j'aurais une foi tellement parfaite que... — *2 Co.*,
 I, 8 : καθ' ὑπερβολὴν ὑπὲρ δύναμιν ἐβαρῆθημεν ὥστε ἐξαπορηθῆναι... —
2 Co., II, 6 : ἰκανὸν τῷ τοιοῦτῳ ἢ ἐπιτιμία αὐτῆ ἢ ὑπὸ τῶν πλειόνων
 ὥστε τούναντίον ὑμᾶς χαρίσασθαι. — *L.*, XII, 1. — Cf. 243.

b) Classiquement, on trouve le comparatif suivi de ἤ ὥστε, *trop pour*. Cette construction n'existe pas dans le N. T.

La locution classique τοσοῦτου δέω ποιεῖν τοῦτο... ὥστε ne s'y rencontre pas non plus.

Classiquement, après τοιοῦτος et τοσοῦτος, au lieu de ὥστε, on peut trouver les corrélatifs οἷος et ὅσος avec l'infinif. « Souvent les démonstratifs τοσοῦτος et τοιοῦτος manquent; ὅσος signifie alors *suffisant pour*, et τοιοῦτος, *capable de, propre à.* » (KOCH, 113, 3). Le N. T. ne contient aucune de ces constructions; on n'y rencontre même pas οἷός τε avec l'infinif.

c) Il existe dans le N. T. une tendance très marquée à abandonner la proposition consécutive avec ὥστε après une proposition principale qui indique le degré dans la quantité ou la qualité : *trop... pour; assez... pour; plus... que... pour = trop... pour; si ou tellement... que.*

Cette tendance est due à l'influence de l'hébreu, où rien ne correspond aux constructions du grec. L'hébreu ne peut lier une proposition consécutive avec un mot marquant un degré de comparaison; il laisse le mot, qui indique le degré, au positif, et il dissocie les deux éléments de la pensée et de la phrase (18 seqq. : 28, b). Les LXX réfléchissent la construction hébraïque, et la proposition consécutive avec ὥστε, après un mot qui marque un degré de comparaison, semble y être rare.

De là, la tendance à abandonner les constructions grecques classiques; de là, des constructions maladroites comme χαλεποὶ λίαν ὥστε, etc.; de là, la tendance à exprimer séparément les deux idées unies dans les constructions grecques, comme *Apoc.*, XVI, 18-19 : καὶ σεισμὸς ἐγένετο μέγας... καὶ ἐγένετο ἡ πόλις ἢ μεγάλη εἰς τρία μέρη καὶ αἱ πόλεις τῶν ἔθνων ἔπεσαν, = *le tremblement de terre fut si fort... que la grande ville fut divisée en trois parties et que les villes des païens s'écroulèrent.* — Voy. 240, c.

d) D'un autre côté, l'équivalence de la proposition finale avec ἵνα et de la proposition consécutive avec ὥστε, et la tendance que nous avons constatée précédemment (146, 7°) à remplacer toute espèce de propositions par la proposition finale avec ἵνα, ont amené l'emploi de cette dernière après une proposition principale exprimant un degré de comparaison :

Ap., XIII, 13 : καὶ ποιεῖ σημεῖα μεγάλα ἵνα καὶ πῦρ ποιῇ ἐκ τοῦ οὐρανοῦ καταβαίνειν, *il accomplit des prodiges tellement grands qu'il fait descendre...*, et cf. *Mat.*, XXIV, 24 : δώσουσιν σημεῖα μεγάλα

καὶ τέρατα ὥστε πλανᾶσθαι... — 3 J., 4 : μειζοτέραν τούτων οὐκ ἔχω χάριν ἵνα ἀκούω τὰ ἐμὰ τέκνα..., *je n'ai pas de plus grande joie que d'apprendre.* — J., VI, 7 : διακοσίων δηναρίων ἄρτοι οὐκ ἄρκοσιν αὐτοῖς ἵνα ἕκαστος βραχὺ λάβῃ, et cf. *Mat.*, XV, 33 : ἄρτοι τοσοῦτοι ὥστε χορτάσαι. — 1 J., I, 9 : πιστός ἐστιν καὶ δίκαιος ἵνα ἀφῆ ἡμῖν τὰς ἁμαρτίας, *il est assez fidèle et assez juste pour nous pardonner,* (et cf. 1 Th., V, 24 : πιστός ὁ καλῶν ὑμᾶς ὅς καὶ ποιήσει, = *celui qui vous a appelés est assez fidèle pour le faire,* avec une proposition relative consécutive). — J., XV, 13; 1 J., III, 1:

Dans les LXX, *Sag.*, XIII, 9 : εἰ γὰρ τοσοῦτον ἰσχυσαν εἰδέναι ἵνα δύνωνται στοχάσασθαι τὸν αἰῶνα...

L'emploi de la proposition finale avec ἵνα, au lieu de la proposition consécutive, après une idée de comparaison, appartient à la langue familière post-classique (Voy. SOPHOCLES, *sub ver.* ἵνα, 19.)

170. α) Au lieu de ὥστε on peut rencontrer ὡς; cette dernière particule se rencontre « dans Hérodote et les poètes attiques, quelquefois aussi dans Xénophon et les auteurs plus récents. » (MADVIG, 166, Rem. II; KOCH, 113, 2, note du trad.; GOODWINN, 608 et 609). Dans le N. T., on a :

L., IX, 52.: εἰσῆλθον εἰς κώμην Σαμαρειτῶν ὡς ἐτοιμάσαι αὐτῶ (WH.; ὡστε dans Tis.). — A., XX, 24 : οὐδενὸς λόγου ποιῶμαι τὴν ψυχὴν τιμίζν ἑμαυτῶ ὡς τελειῶσαι (Tis.; mais WH. : ὡς τελειώσω).

L'emploi de ὡς avec l'infinitif appartient à la langue familière. Dans les LXX, 3 *Mac.*, I, 2 : ...ὡς μόνος κτεῖναι αὐτόν. — 4 *Mac.*, XIV, 1.

L'emploi de ὡς avec le subjonctif (Luc seul) appartient à la langue littéraire.

β) Devant l'infinitif, le sujet est exprimé, s'il est nécessaire, et peut l'être dans les autres cas, 2 *Co.*, I, 8; VII, 7; cf. *Mat.*, XV, 33, XXVII, 1-2; L., IX, 52.

γ) Il n'existe pas dans le N. T. de proposition consécutive avec ἄν.

δ) La particule ὥστε avec l'infinitif se rencontre dans Mathieu, Marc, Luc (Évangile et Actes), et Paul; une fois dans Pierre (1 *P.*, I, 21); jamais ailleurs.

ε) Classiquement après les verbes signifiant *obtenir de* ou *que, faire en sorte de* ou *que*, on peut avoir ὥστε et l'infinitif (CURTIUS, 333 bis, 2, b. 1). Cette construction est absente du N. T.

On ne trouve pas non plus dans le N. T. la locution ἐπὶ τούτῳ ἐφ' ᾧ,

ou ἐφ' ᾧ seul avec l'infinitif, dans le sens de *à condition de* (KOCH, 113, 3, Rem. II.)

171. Il existe dans le grec du N. T. une tendance marquée à ne plus *subordonner* la proposition au moyen de ὥστε. La proposition consécutive peut être remplacée par une proposition finale avec ἵνα. Mais elle peut l'être aussi par une proposition indépendante coordonnée au moyen de καί. Ainsi *Mat.*, V, 15 : οὐδὲ κείουσιν λύχνον καὶ τιθέασιν αὐτὸν ὑπὸ τὸν μόδιον, ἀλλ' ἐπὶ τὴν λυχνίαν, καὶ λάμπει πᾶσιν ἐν τῇ οἰκίᾳ, *on ne met pas la lampe sous le boisseau ; on la met sur le chandelier pour qu'elle éclaire toute la maison.* Les idées sont *dissociées*, et καὶ prend la valeur d'une particule de subordination et de finalité (18 seqq. ; 21, a). Cette manière d'exprimer la pensée est hébraïsante (28, d ; cf. PREISWERK, 489-492, et passim). Elle se retrouve dans les LXX, *Es.*, XLVI, 2 ; *Ruth*, II, 2 ; *Es.*, XL, 14 : πρὸς τίνα συνεβουλεύσατο, καὶ συνεβίβασεν αὐτόν ; *auprès de qui s'est-il consulté pour que celui-là l'instruisit?*

Nota. — Il existe dans le N. T. des propositions consécutives qui ont pris la forme de la proposition causale ; voy. 179, b.

Remarques particulières.

172. a) Il faut indiquer deux emplois de la proposition finale :

1° La proposition principale n'est complète ni grammaticalement ni logiquement, et la proposition finale est un complément nécessaire :

L., XVI, 27 : ἐρωτῶ σε οὖν, πάτερ, ἵνα πέμψῃς αὐτόν...

2° La proposition principale est complète grammaticalement et logiquement ; la proposition finale continue le développement :

Mat., XXIII, 34-35 : ἐξ αὐτῶν ἀποκτενεῖτε καὶ σταυρώσετε καὶ... διώξετε ἀπὸ πόλεως εἰς πόλιν· ὅπως ἔλθῃ ἐφ' ὑμᾶς πᾶν αἷμα δίκαιον...

A ces deux emplois de la proposition finale correspondent deux emplois de la proposition infinitive (255, c).

b) Les deux idées de but et de résultat peuvent être exprimées dans le N. T. par l'infinitif seul, *H.*, XI, 8 ; *Aroc.*, V, 5 ; XVI, 9 ; voy. 255 et 267.

173. a) Le même acte peut être exprimé tantôt comme un but, et tantôt comme un résultat, abstraction faite de l'idée de but (142, a) :

Mat., XXIV, 24 : δώσουσιν σημεῖα μεγάλα καὶ τέρατα ὥστε πλανηθῆναι, εἰ δυνατόν, καὶ τοὺς ἐκλεκτούς, et cf. *Mar.*, XIII, 22 : δώσουσιν σημεῖα καὶ τέρατα πρὸς τὸ ἀποπλανᾶν, εἰ δυνατόν, τοὺς ἐκλεκτούς. *Matthieu* exprime le résultat seulement; *Marc*, le but.

b) Comparons maintenant les constructions suivantes :

1° *1 Tim.*, II, 1 : παρακαλῶ οὖν πρῶτον πάντων ποιῆσθαι δεήσεις. — *Mar.*, V, 17 : ἤρξαντο παρακαλεῖν αὐτὸν ἀπελθεῖν. — *A.*, XXI, 12 : παρεκαλοῦμεν ἡμεῖς τε καὶ οἱ ἐντόπιοι τοῦ μὴ ἀναβαίνειν αὐτὸν εἰς Ἱερουσαλήμ. — *2 Co.*, I, 4 : ὁ παρακαλῶν ἡμᾶς ἐπὶ πάσῃ τῇ θλίψει ἡμῶν, εἰς τὸ δύνασθαι ἡμᾶς παρακαλεῖν τοὺς ἐν πάσῃ θλίψει. — *1 Th.*, III, 2-3 : ἐπέμψαμεν Τιμόθεον... εἰς τὸ στηριξάμεν ὑμᾶς καὶ παρακαλέσαι ὑπὲρ τῆς πίστεως ὑμῶν τὸ μηδένα σαίνεσθαι ἐν ταῖς θλίψεσιν ταύταις. — *1 Co.*, I, 10 : παρακαλῶ δὲ ὑμᾶς... ἵνα τὸ αὐτὸ λέγητε. — *Mat.*, VIII, 34 : ἰδόντες αὐτὸν παρεκάλεσαν ὅπως μεταβῆ ἀπὸ τῶν ὄριων.

2° Le verbe de la proposition principale exprime une idée de mouvement :

Mat., XIV, 23 : ἀνέβη εἰς τὸ ὄρος κατ' ἰδίαν προσεύξασθαι. — *1 Co.*, XI, 33 : συνεργόμενοι εἰς τὸ φαγεῖν. — *Mat.*, XI, 1 : μετέβη ἐκεῖθεν τοῦ διδάσκειν. — *L.*, IX, 52 : εἰσῆλθον εἰς κώμην Σαμαρειτῶν ὡς (οὐ ὥστε) ἐτοιμάσαι. — *J.*, XI, 11 : πορεύομαι ἵνα ἐξυπνίσω. — *Mar.*, I, 2 : ἀποστέλλω τὸν ἄγγελόν μου... ὃς κατασκευάσει τὴν ὁδόν σου. — *Mat.*, XXVII, 49 : ἴδωμεν εἰ ἔρχεται Ἰησὺς σώσων αὐτόν. — *L.*, XVI, 28 : ἐρωτῶ σε οὖν, πάτερ, ἵνα πέμψῃς αὐτὸν εἰς τὸν οἶκον τοῦ πατρὸς μου, ἔγω γὰρ πέντε ἀδελφούς, ὅπως διαμαρτύρηται αὐτοῖς.

Ces exemples (*a* et *b*) montrent que, dans le N. T., l'idée de finalité peut revêtir les formes les plus variées; l'idée de but et celle de conséquence, de résultat, ne sont pas attachées à l'une ou à l'autre de ces formes, à l'exclusion des autres; tantôt l'idée de but est seule exprimée (*J.*, XI, 11); tantôt l'idée de conséquence est seule exprimée (*Ap.*, V, 5; *Mar.*, I, 1); souvent il est indifférent d'exprimer l'idée de but ou seulement celle de conséquence, quand l'acte seul importe; chacune des deux idées peut être suppléée avec l'autre, si le contexte le demande ou le permet (*Mat.*, XXIV, 24; *Mar.*, I, 1; *2 Co.*, I, 4). — Cf. 370.

Il en est de même dans les LXX, *Gen.*, XI, 5; XV, 7; *Nom.*, XI, 21; *Jug.*, XX, 10; *Ex.*, II, 15; IX, 34; X, 27; *Cant.*, V, 5; *Joël*, II, 17, 26; *Es.*, V, 4; X, 2, 32; XXX, 2; LXI, 1. — *Jér.*, I, 12; VII, 9-10; LI, 7-8.

174. 1° La proposition finale et consécutive, dans le N. T., suit, en partie, les règles générales et ordinaires de la syntaxe classique.

2° Elle présente cependant des différences importantes et de nombreuses particularités :

a) Particularités de la langue familière du N. T. : Définition de l'idée

de finalité pour la langue du N. T., et extension prise par cette idée; le but et le résultat ne se distinguent pas toujours l'un de l'autre, 142. — Emploi de ὅπως sans ἔν, 145. — Extension donnée à l'emploi de la proposition finale qui tend à remplacer beaucoup d'autres espèces de propositions, 146, 147. — Tendance à employer la proposition finale avec ἵνα comme périphrase de l'infinitif, 147, 2°. — Extension de l'emploi de ἵνα, 147, 3°. — Maintien du subjonctif au style indirect, 150, 1°. — Emploi du futur, 153, et 155, a. — Les verbes signifiant *prendre soin, s'efforcer, tâcher*, sont suivis de la proposition finale ordinaire, 156. — Après les verbes et locutions qui contiennent une idée de crainte pour le passé, la proposition dépendante est interrogative, 158. — Emploi du mode réel, l'indicatif présent, 159. — Unification de toutes les propositions finales dans le N. T. et pour la forme et pour la syntaxe, 149, b; 155, b; 156. — Emploi de la proposition finale avec ἵνα après une idée de comparaison, 169, d. — ὡς et l'infinitif (= ὥστε), 170, a. — L'emploi de ὥστε avec l'infinitif est particulier à quelques écrivains du N. T., 170, d. — Indifférence fréquente et dans le choix de l'idée de finalité et dans le choix de la forme de la proposition dépendante, 173.

Tendance à abandonner ὅπως, 145, et 147. — Abandon de l'optatif oblique, 150. — Abandon de ὅπως et ὅπως μή avec le futur, au sens de l'impératif, 156, c. — Tendance à abandonner la construction des verbes signifiant *craindre* avec une proposition dépendante, 157. — Abandon de la construction κίνδυνός ἐστι, 157, b. — Absence de μή et μή οὐ avec le subjonctif, sans proposition principale, avec le sens de *peut-être*, 157, c. — Abandon du mode irréel, 160. — Tendance à abandonner ὥστε avec un verbe fini pour exprimer la conséquence réelle, 164, a, et 165, c. — ὥστε ne se trouve ni avec le mode irréel, ni avec le mode potentiel, 165, d. — Abandon du comparatif suivi de ἢ ὥστε, et de quelques autres locutions classiques, 169, b. — Tendance à abandonner la proposition consécutive avec ὥστε après une idée de comparaison, 169, c. — Absence de toute proposition consécutive avec ἔν, 170, c. — Abandon de la proposition consécutive avec ὥστε, après les verbes signifiant *obtenir de ou que, faire en sorte de ou que*, et abandon d'une autre locution classique, 170, e. — Tendance à ne plus employer la proposition consécutive avec ὥστε, du moins aussi fréquemment que chez les écrivains profanes, 171.

b) Particularités dues à l'influence de l'hébreu et des croyances judéo-chrétiennes : Finalité théologique; acte prévu et voulu; acte prévu, mais non voulu, 143, 2°. — Conséquence exprimée par le futur dans une proposition indépendante *dissociée* de la proposition finale qui précède, 154, b. — Après un verbe du sens de *prendre garde*, la proposition qui suit est *dissociée* et devient indépendante, 156, c. — ὡς, employé pour ὥστε, marque la relation logique, 165, b. — L'hébreu ne peut subordonner une proposition consécutive à une idée de comparaison; la seconde idée (qui devrait être exprimée dans la proposition subordonnée) est *dissociée* et exprimée de différentes manières; l'influence de l'hébreu fait *dissocier* de même les idées dans le N. T., fait abandonner la proposition consécutive avec ὥστε, ou la fait employer d'une manière anormale, 169, c. — Tendance à *dissocier* les idées et à les exprimer par des propositions indépendantes, 171. — Remplacement de la proposition consécutive par la proposition causale, 171, *notu*.

c) Particularités de la langue littéraire : Emploi de ὅπως et μή, 145 et 151. — De ὅπως ἔν, 145; 151. — De l'optatif, 152. — Du futur après les

verbes signifiant *prendre garde, prendre soin*, 156, *a*. — Quelques exemples des verbes signifiant *craindre* construits avec une proposition dépendante, 157. — Emploi de ὡστε pour exprimer la conséquence logique, 164, *b* et *c*. — Quelques exemples de ὡστε après une idée de comparaison, 169. — Emploi de ὡς avec le subjonctif, 170, *a*.

CHAPITRE XIII

Propositions dépendantes circonstancielles.

175. a) Ces propositions (93 ; 96) se divisent en : *causales ; conditionnelles et concessives ; temporelles ; relatives et corrélatives*.

Les propositions relatives ne servent pas seulement de propositions circonstancielles ; elles peuvent servir aussi de propositions dépendantes complétives, au point de vue de la *forme* de la proposition (*propositions dépendantes interrogatives et finales*).

b) Ce sont des propositions indépendantes par nature ; elles expriment une idée accessoire, relative à un acte exprimé dans une autre proposition indépendante qui contient l'idée principale ; quand elles sont mises en relation avec cette dernière au moyen d'une particule ou d'un mot relatif, elles deviennent dépendantes.

c) Elles présentent quelques caractères communs :

1° Toutes sont introduites ou peuvent être introduites par un mot *relatif*, qui indique bien leur nature. Ainsi :

Les propositions causales sont introduites par ὅτι, διότι, καθότι, καθώς, ἀνθ' ὧν, ἐφ' ᾧ, tandis que ἐπεί, ἐπειδή, ἐπειδήπερ sont abandonnés, ou tendent à être abandonnés, dans le N. T.

Si les propositions conditionnelles peuvent être introduites par εἰ et εἰάν, elles le sont aussi très souvent par ὅστις, ὅς, ὅς ἄν, ὅστις ἄν, ὅπου ἄν, et, avec une idée accessoire de temps, par ὅταν, etc.

Les propositions temporelles sont introduites par ὅτε, ὅταν, ἐν οἷς, ἐν ᾧ, ἐφ' ὅσον, ὡς, ἕως, ἕως οὗ, ἕως ὅτου. Les particules μέχρι et ἄχρι aiment à prendre un relatif après elle : ἄχρις οὗ, μέχρις οὗ. Les particules ἐπειδή, ἐπάν, ἡνίκα, πρίν, tendent à être abandonnées dans le N. T., tandis que ἐπεί et ἔστε le sont complètement.

Il va de soi que les propositions relatives et corrélatives sont introduites par un relatif.

2° Il existe donc dans le N. T. une tendance à introduire la proposition circonstancielle, qui contient une idée de *relation*, par un mot *relatif*. Cette tendance a été produite ou favorisée par l'hébreu. L'hébreu, dans toutes les espèces de propositions énumérées plus haut, aime à employer le mot invariable qui lui sert et de particule de relation et de pronom relatif, et dont la fonction précise est de mettre deux idées en relation (27, *c*; 179, *c* et *d*).

3° Puisque la proposition circonstancielle est en réalité une proposition indépendante, les deux propositions qui composent la période grammaticale se construiront indépendamment l'une de l'autre, quoiqu'il existe entre elles une correspondance régulière et ordinaire, résultant de la nature même des choses, c'est-à-dire de la relation qui existe entre les deux idées exprimées.

4° Lorsque des propositions circonstanciennes sont équivalentes, par exemple les propositions introduites par ἐάν, ὅς ἴν' et ὅταν, par exemple les propositions introduites par ὅτι (*puisque*) et εἰ (*si = puisque*), ces propositions suivent toutes la même syntaxe. En d'autres termes, la syntaxe de toutes les propositions circonstanciennes *de même nature*, c'est-à-dire exprimant la même idée, a été unifiée dans le N. T.

5° La nature de l'idée détermine seule l'emploi du temps et du mode; cet emploi est indépendant et de la forme de la proposition et de la particule ou du relatif qui l'introduit (99).

CHAPITRE XIV

Propositions dépendantes (circonstanciennes) causales¹.

176. La proposition causale est une proposition indépendante, mise en relation avec une autre proposition indépendante au moyen d'une particule, et devenue ainsi dépendante; cf. *Mat.*, V, 12, avec *L.*, VI, 23; voy. 93, 175.

1. CURTIUS, 519, 6; KOCH, 115; CUCUCEL et RIEMANN, 98.

Elle est introduite dans le N. T par les particules suivantes :

ὅτι, de ce que, parce que, et aussi puisque. — διότι, parce que, à cause que. — καθότι, parce que. — ὡς ὅτι, pour indiquer le motif subjectif. — καθώς, puisque. — ἀνθ' ὧν (οὗ), en échange de ce que, pour. — ἐφ' ᾧ, pour ce motif que.

ἐπεί, comme, puisque. — ἐπειδή et ἐπειδήπερ, vu que, puisque.

Καθότι ne se rencontre que dans Luc, comme particule de causalité (dans les LXX, Tobie, I, 12), et n'est pas classique dans ce sens; — ὡς ὅτι et ἐφ' ᾧ ne se rencontrent que dans Paul; le premier est post-classique, et, pour le second, les auteurs classiques disent ordinairement ἐφ' οἷς, plutôt que ἐφ' ᾧ; — ἀνθ' ὧν ne se trouve que dans Luc et Paul, et toujours avec négation; c'est un reste de la langue classique, comme ἐπειδή, qui se trouve dans Luc et Paul; et ἐπειδήπερ, qui ne se trouve que dans Luc; — καθώς est post-classique.

Dans les LXX, ὅτι, *Es.*, IV, 4. — διότι, *Sag.*, II, 12. — καθότι, *Tobie*, I, 12. — ἀνθ' ὧν, *Mal.*, II, 9. — ἐπεί, *2 Mac.*, XIV, 29. — ἐπειδή, *Dan.*, III, 22. — ὡς ὅτι, *Esth.*, IV, 14. Mais on ne trouve ni καθώς (causal), ni ἐπειδήπερ.

On ne trouve pas dans le N. T. les particules ὡς, ὅτε, ὁπότε employées avec une idée de causalité.

177. Classiquement, « la proposition causale énonce un jugement, et, par conséquent, peut, suivant le contexte, avoir le verbe au mode réel (indicatif), ou au mode potentiel (optatif avec ἄν), ou au mode irréel (indicatif d'un temps secondaire avec ἄν)... La négation est toujours οὐ. » (KOCH, 115, 1.)

Dans le N. T., la proposition causale garde le temps et le mode qu'elle aurait, si elle était indépendante; c'est-à-dire le temps et le mode de la narration, ou ceux du style direct, quand on veut rapporter expressément la pensée d'autrui (97-99; 101).

Le verbe est au mode réel ou éventuel (futur indicatif); rarement au mode irréel; jamais au mode potentiel. — La négation est οὐ, sauf dans deux passages.

Exemples :

L., I, 7 : οὐκ ἦν αὐτοῖς τέκνον καθότι ἦν [ἡ] 'Ελεισάβητ στείρα. — *L.*, XXI, 28 : ἐπάρατε τὰς κεφαλὰς ὑμῶν, διότι ἐγγίξει ἡ ἀπολύτρωσις ὑμῶν. — *Mat.*, XVIII, 32 : πᾶσαν τὴν ὀφειλὴν ἐκεῖνην ἀφήκα σοι, ἐπεὶ παρεκάλεισάς με. — *J.*, XVII, 2 : δόξασόν σου τὸν υἱὸν ἵνα ὁ υἱὸς δοξάσῃ σε, καθώς ἔδωκας αὐτῷ ἐξουσίαν. — *Mat.*, V, 4 : μακάριοι οἱ πενθοῦντες ὅτι αὐτοὶ παρακληθήσονται. — *Mat.*, XI, 21 : οὐαὶ σοι, Βηθσαιδάν, ὅτι εἰ ἐν Τύρῳ καὶ Σιδῶνι ἐγένοντο αἱ δυνάμεις αἱ γενόμεναι ἐν ὑμῖν πάλαι ἂν ἐν σάκκῳ καὶ σποδῷ μετενόησαν. — *Mat.*, XI, 29 (ὅτι est causal); *L.*, I, 1, 20; *A.*, XIV, 12; *2 Co.*, V, 4.

178. a) Le motif réel est exprimé, comme chez les classiques, par la proposition causale, avec le temps et le mode de la narration.

Classiquement, il s'exprime aussi par le participe précédé des particules ἄτε, οἶον ou οἷα. Cette construction n'existe pas dans le N. T.

b) Pour indiquer qu'ils rapportent l'opinion d'autrui en donnant le motif d'un acte, les écrivains classiques se servent soit de l'optatif oblique, soit du participe précédé de ὡς (KOCH, 115, 1, Rem.)

L'optatif oblique ne se rencontre pas dans le N. T.

Les écrivains du N. T. indiquent de différentes manières qu'ils rapportent l'opinion d'autrui :

Le contexte l'indique, *Mat.*, IX, 36 : ἰδὼν δὲ τοὺς ὄχλους ἐσπλαγγίσθη περὶ αὐτῶν, ὅτι ἦσαν ἐσκυλμένοι καὶ ἐριμμένοι ὡσεὶ πρόβατα.

Le temps du style direct l'indique, *L.*, IX, 49 : εἶδαμέν τινα ἐν τῷ ὄνοματί σου ἐκβάλλοντα δαιμόνια, καὶ ἐκωλύομεν αὐτὸν ὅτι οὐκ ἀκολουθεῖ μεθ' ἡμῶν, et cf. *Mar.*, IX, 38 (WH.) : ... ὅτι οὐκ ἠκολούθει ἡμῖν, et *Mar.*, IX, 38 (Tis.) : εἶδομέν τινα ἐν τῷ ὄνοματί σου ἐκβάλλοντα δαιμόνια ὅς οὐκ ἀκολουθεῖ ἡμῖν· καὶ ἐκωλύομεν αὐτὸν ὅτι οὐκ ἠκολούθει ἡμῖν.

On trouve ὡς avec le participe, comme chez les classiques, *Mat.*, VII, 28-29 : ἐξεπλήσσοντο οἱ ὄχλοι ἐπὶ τῇ διδαχῇ αὐτοῦ· ἦν γὰρ διδάσκων αὐτοὺς ὡς ἐξουσίαν ἔχων καὶ οὐχ ὡς οἱ γραμματεῖς αὐτῶν. — *L.*, XXIII, 14 : προσηγέγκατέ μοι τὸν ἄνθρωπον τοῦτον ὡς ἀποστρέφοντα τὸν λαόν, et cf. les vv. 2 et 5.

c) Lorsque celui qui parle présente le motif, non comme le motif réel (objectif), mais comme une idée qui lui est personnelle (motif subjectif), il emploie ὡς et le participe, *A.*, XXVIII, 19 : ἀντιλεγόντων δὲ τῶν Ἰουδαίων ἠναγκάσθη ἐπικαλέσασθαι Καίσαρα οὐχ ὡς τοῦ ἔθνους μου ἔχων τι κατηγορεῖν.

Paul emploie une fois dans ce sens ὡς ὅτι, *2 Co.*, V, 18-19 : τὰ δὲ πάντα ἐκ τοῦ θεοῦ τοῦ καταλλάξαντος ἡμᾶς ἑαυτῷ διὰ Χριστοῦ καὶ δόντος ἡμῖν τὴν διακονίαν τῆς καταλλαγῆς, ὡς ὅτι θεὸς ἦν ἐν Χριστῷ κόσμον καταλλάσσων ἑαυτῷ, *puisque c'est Dieu qui réconciliait avec lui-même, etc.*

L'emploi de ὡς ὅτι, causal, est post-classique, comme celui de ὡς ὅτι dans la proposition affirmative (108). Dans les LXX, on lit, *Esther*, IV, 13-14 : Ἐσθήρ, μὴ εἴπης σεαυτῇ ὅτι σωθήσῃ μόνη ἐν τῇ βασιλείᾳ παρὰ πάντας τοὺς Ἰουδαίους· ὡς ὅτι, ἐὰν παρακούσης ἐν τούτῳ τῷ καιρῷ, ἄλλοθεν βοήθεια καὶ σκέπη ἔσται.

179. Ὅτι est souvent employé, dans le N. T., pour établir et indiquer, à la manière de l'hébreu, la relation logique qui existe entre deux idées ou deux actes :

a) Ὅτι équivaut à notre particule *car* :

Mat., VII, 13-14 : εἰσέλθατε διὰ τῆς στενῆς πύλης, ὅτι πλατεῖα καὶ εὐρύχωρος ἡ ὁδὸς ἢ ἀπάγουσα εἰς τὴν ἀπώλειαν καὶ πολλοὶ εἰσιν οἱ εἰσερχόμενοι δι' αὐτῆς· ὅτι στενὴ ἡ πύλη καὶ τεθλιμμένη ἡ ὁδὸς ἢ ἀπάγουσα

εις τὴν ζωὴν. Les deux propositions causales sont coordonnées, et reliées à la proposition principale par *ὅτι* : *Entrez par la porte étroite ; car le chemin de la perdition est large..., tandis que le chemin du salut...* — *J.*, IX, 16-17 : λέγουσιν οὖν τῷ τυφλῷ πάλιν τί σὺ λέγεις περὶ αὐτοῦ, ὅτι ἠνέωξέν σου τοὺς ὀφθαλμούς; *car il t'a ouvert les yeux*. La proposition causale indique le motif de la question. Il en est de même dans *L.*, XI, 18 : εἰ δὲ καὶ ὁ Σατανᾶς ἐφ' ἑαυτὸν διεμερίσθη, πῶς σταθήσεται ἡ βασιλεία αὐτοῦ; ὅτι λέγετε ἐν Βεεζεβοὺλ ἐκβάλλειν με τὰ δαιμόνια. — *J.*, VIII, 22; *1 Co.*, I, 4-5; *1 J.*, IV, 7.

b) Ὅτι établit une relation de causalité quand nous attendrions une relation de finalité :

Mat., VIII, 27 : ποταπὸς ἐστὶν οὗτος ὅτι καὶ οἱ ἄνεμοι καὶ ἡ θάλασσα αὐτῷ ὑπακούουσιν ; On se rend compte de cette construction en retournant la phrase : *puisque les vents et la mer obéissent à cet homme, que peut-il être ?* Nous dirions : *qu'est donc cet homme pour que les vents et la mer lui obéissent ?* — *L.*, IV, 36 ; VIII, 25 ; *J.*, II, 18 ; VII, 35 ; XIV, 22 ; *H.*, II, 6 (cité des LXX *Ps.*, VIII, 5). *Mat.*, XIII, 13 : διὰ τοῦτο ἐν παραβολαῖς αὐτοῖς λαλῶ, ὅτι βλέποντες οὐ βλέπουσιν καὶ ἀκούοντες οὐκ ἀκούουσιν οὐδὲ συνίουσιν. La conséquence est exprimée comme un fait réel (cf. 159; 164, a) et comme le motif de ce qui précède. Au contraire elle est donnée comme éventuelle et sans idée de causalité, dans *L.*, VIII, 10 : ... τοῖς δὲ λοιποῖς ἐν παραβολαῖς, ἵνα βλέποντες μὴ βλέπωσιν καὶ ἀκούοντες μὴ συνίωσιν (et cf. *Mar.*, IV, 11-12). — *J.*, II, 18 : τί σημεῖον δεικνύεις ἡμῖν, ὅτι ταῦτα ποιεῖς ; *puisque tu agis ainsi, quel garant nous donnes-tu ?* ou bien : *quel garant nous donnes-tu pour agir ainsi ?* ou bien : *tu agis ainsi, mais quel garant donnes-tu ?*

c) L'emploi de *ὅτι*, pour établir une relation logique entre deux idées ou deux actes, est hébraïsant (PREISWBERG, 606, 2 et 3). Les LXX réfléchissent l'usage de l'hébreu en se servant de *ὅτι* comme équivalent de la particule hébraïque qui exprime la relation (27, c ; 173, 2°), *1 R.*, I, 8 : τί ἐστὶ σοι ὅτι κλαίεις ; — *1 R.*, II, 25 : οὐκ ἤκουον τῆς φωνῆς τοῦ πατρὸς αὐτῶν, ὅτι βουλόμενος ἐβούλετο Κύριος διαφθεῖραι αὐτούς, à cause de quoi le Seigneur résolut... — *Ps.*, XVI, 6 : ἐγὼ ἐπέκραξα, ὅτι ἐπήκουσάς μου, de manière que tu m'as écouté, aussi m'as-tu écouté. — *Ps.*, VIII, 5 (cité dans le N. T., *H.*, II, 6) : τί ἐστὶν ἄνθρωπος ὅτι μνησθήσεται αὐτοῦ, ἢ υἱὸς ἀνθρώπου ὅτι ἐπισκέπτη αὐτόν ; *puisque tu penses à l'homme, qu'est-il donc ?* Ou bien : *qu'est-ce donc que l'homme, pour que tu penses à lui ?* — *Ex.*, III, 11 : τίς εἰμι ἐγὼ ὅτι πορεύσομαι πρὸς Φαραῶ ; *quis ego ut Pharaonem adirem ?* (GEBSENIUS). — *Es.*, XXXVI, 5 : καὶ νῦν ἐπὶ τίνα πέποιθας ὅτι ἀπειθεῖς μοι, *cuinam confidisti ita ut deficeres ?* (GEBSENIUS). — *Jug.*, VIII, 15 ; IX, 28 ; XV, 3 ; *Job.*, VI, 11 ; X, 5-6 ; *Ps.*, CXLIII, 3 ; *Jonas*, I, 11.

Cette construction de la proposition causale a des analogues en grec post-classique ; voy. SOPHOCLES, *sub ver. ὅτι* 7. Cf. LUCIEN, *D. D.*, XIII, 1 :

ἐπιλέησαι γὰρ καὶ σὺ, ὦ Ἡρακλῆς, ἐν τῇ Οἴτῃ καταπλεγείς, ὅτι μοι ὄνειδίζεις τὸ πῦρ; — En français familier : (1 R., I, 8) *qu'as-tu donc que tu pleures?* (Ps., VIII, 5) *qu'est-ce donc que l'homme, que tu penses à lui?*

d) L'emploi hébraïsant de ὅτι pour établir une relation logique entre deux idées ou deux actes nous paraît se retrouver dans les exemples suivants :

Mar., VI, 17-18 : αὐτὸς γὰρ ὁ Ἡρώδης ἀποστείλας ἐκράτησεν τὸν Ἰωάννην καὶ ἔδωκεν αὐτὸν ἐν φυλακῇ διὰ Ἡρωδιάδα τὴν γυναῖκα Φιλίππου τοῦ ἀδελφοῦ αὐτοῦ, ὅτι αὐτὴν ἐγάμησεν. — *Mar.*, VIII, 24 : βλέπω τοὺς ἀνθρώπους ὅτι ὡς δένδρα ὁρῶ περιπατοῦντας, *je vois les hommes; je les vois marchant semblables à des arbres* (proposition dépendante affirmative, voy. 122, e).

Dans ces exemples, on aurait attendu une proposition relative, et non une proposition causale ou affirmative. C'est aussi une proposition relative qu'on aurait pu avoir dans *J.*, IX, 17 : Τί σὺ λέγεις περὶ αὐτοῦ, ὅτι ἠνέφξεν σου τοὺς ὀφθαλμούς; *que penses-tu de lui, toi dont il a ouvert les yeux?* Ces propositions, causales dans leur forme et très voisines de la proposition relative, sont très hébraïsantes (PREISWERK, 585, 586)¹.

180. a) Souvent un pronom démonstratif ou interrogatif annonce la proposition causale, *J.*, X, 17 : διὰ τοῦτό με ὁ πατὴρ ἀγαπᾷ, ὅτι ἐγὼ τίθημι τὴν ψυχὴν μου. — 1 *J.*, III, 12 : καὶ χάριν τίνος ἔσφαξεν αὐτόν; ὅτι κτλ. — *Ap.*, III, 16 : οὕτως, ὅτι γλιτάρῃς εἰ κτλ. — *R.*, IX, 31-32; 2 *Co.*, XII, 13.

b) D'autres fois, la proposition causale, placée la première et séparée de la proposition principale, est rappelée par un pronom démonstratif, *J.*, XV, 19.

c) Il existe des passages où l'on hésite entre ὅτι causal et ὅτι déclaratif, 2 *Th.*, III, 7-8; c'est à l'exégète de décider pour chaque passage.

Dans 1 *J.*, III, 19-20, le premier ὅτι est déclaratif; le second est considéré par les uns comme causal (et alors *πέισομεν* prend le sens de *rassurer*), par les autres comme déclaratif (*πέισομεν* signifiera *convaincre, persuader*); le troisième ὅτι reprend le second.

d) On trouve deux fois la négation μή dans la proposition causale, *J.*, III, 18; *H.*, IX, 17. Cet emploi de μή est post-classique; voy. 352.

1. Pour *Mar.*, VI, 17-18, ὅτι αὐτὴν = ἦν. — Pour *Mar.*, VIII, 24 : ὅτι = οὕς. — Pour *J.*, IX, 17, ὅτι σου = οὕς. — Dans les LXX, *Dan.*, II, 20 : εἴη τὸ ὄνομα τοῦ θεοῦ εὐλογημένον ἀπὸ τοῦ αἰῶνος καὶ ἕως τοῦ αἰῶνος, ὅτι ἡ σοφία καὶ ἡ σύνεσις αὐτοῦ ἐστὶ (= οὕς ἐστὶ ἡ σοφία καὶ ἡ σύνεσις).

e) On lit *J.*, XIV, 22 : Κύριε, τί γέγονεν ὅτι ἡμῖν μέλλεις ἐμφανίζειν... ; Mais le verbe qui unit τί et ὅτι peut tomber, et l'on a, *A.*, V, 4 : τί ὅτι ἔθου ἐν τῇ καρδίᾳ σου τὸ πρᾶγμα τοῦτο; οὐ τί ὅτι = *pourquoi*. Enfin τί tombe à son tour et il reste ὅτι, *pourquoi*, introduisant une proposition indépendante interrogative (48).

f) Classiquement les verbes qui expriment une émotion, un sentiment peuvent être suivis d'une proposition causale; il en est de même dans le N. T. avec : ἀγανακτεῖν, *L.*, XIII, 14; εὐχαριστεῖν, *L.*, XVIII, 11; ἐξομολογεῖσθαι, *Mat.*, XI, 25; θαυμάζειν, *L.*, XI, 38; μέλει, *Mar.*, IV, 38; χαίρειν, *L.*, X, 20; χολᾶν, *J.*, VII, 23. Etc.

Après les verbes de cette classe on peut trouver : 1° une proposition causale; 2° une proposition finale (146, 3°); 3° une proposition infinitive (*H.*, II, 11; *Tyt.*, III, 8, etc.); 4° une proposition participiale (315).

On trouve aussi classiquement ἐπι τῷ avec l'infinitif; cette construction n'existe pas dans le N. T.

g) Comme chez les classiques, on trouve dans le N. T., au lieu de la proposition causale, διὰ τό avec l'infinitif, *Mat.*, XXIV, 12; et cf. les LXX, 2 *Mac.*, VIII, 36 (cf. 273, b).

181. 1° La syntaxe de la proposition causale dans le N. T. suit généralement les règles de la syntaxe classique;

2° Elle n'offre qu'un petit nombre de particularités à relever :

Particularités de la langue familière du N. T. : Particules de la langue post-classique, 176. — Emploi du style direct pour rapporter l'opinion d'autrui, 178, b. — Emploi de ὡς ὅτι pour indiquer le motif subjectif, 178, c. — Emploi de ὅτι pour indiquer la relation logique entre deux actes ou deux idées, 179. — Emploi de la négation μή, 180, d. — Genèse de τί ὅτι et ὅτι devenus particules d'interrogation indépendante, 180, e;

Tendance à abandonner certaines particules de la langue littéraire, 176. — Abandon du participe avec ἄτε, οἶον, οἷα pour exprimer le motif réel, 178, a. — Abandon de l'optatif oblique, 178, b. — Abandon de ἐπι τῷ avec l'infinitif après les verbes de sentiment, 180, f.

Particularités dues à l'influence de l'hébreu : Emploi de ὅτι pour établir une relation logique entre deux actes ou deux idées, 179, c et d.

Particularités de la langue littéraire : Quelques exemples de ἐπειδή, ἐπειδήπερ, ἀνο' ὦν, 176.



CHAPITRE XV

Propositions dépendantes (circonstanciellles)
conditionnelles et concessives¹.

182. *a*) On a vu (93) que la proposition conditionnelle était une proposition indépendante exprimant la condition d'un acte exprimé dans une autre proposition indépendante. Mise en relation avec cette dernière par une particule ou un relatif, la première devient dépendante.

b) La période conditionnelle se compose de deux propositions : l'une, introduite par une particule et exprimant la condition ; on l'appelle *antécédent, protase, proposition secondaire*, ou simplement *proposition conditionnelle* ; l'autre, exprimant l'acte qui dépend de la condition ; on l'appelle *conséquent, apodose*, ou simplement *proposition principale*.

c) La proposition principale peut prendre toutes les formes de la proposition indépendante exprimant un jugement ou un désir.

d) Les deux propositions sont indépendantes l'une de l'autre pour l'emploi du temps et du mode qui ne dépendent que de la nature de l'idée (99 ; 173, 5°) ; ce qui explique le mélange des formes de la proposition conditionnelle. Cependant :

e) Il existe entre les deux propositions un rapport ordinaire et régulier, résultant de la nature même des idées, et amenant une correspondance ordinaire entre les deux propositions, au point de vue de leur construction.

183. *a*) La forme de la proposition conditionnelle dépend de la manière dont celui qui parle conçoit l'idée. Il peut la considérer : comme réelle, comme irréalte, comme éventuelle, comme possible simplement. — De là les quatre formes de la période conditionnelle dont traite la grammaire classique (CURTIUS, 534, 535.)

b) Dans le N. T., l'acte n'est plus considéré comme simplement possible ; aussi ne reste-t-il que de rares exemples de la quatrième forme, remplacée par la première ou la troisième (9).

1. CURTIUS, 534-550 ; KOCH, 114, et 114, B ; CUCUEL et RIEMANN, 109-114 ; MADVIG, 108 ; 117-118.

c) Lorsque la condition est conçue : comme réelle, le verbe est au mode de réalité (indicatif); comme irréelle, le verbe est au mode d'irréalité (indicatif des temps secondaires); comme éventuelle, le verbe est à l'un des deux modes d'éventualité (subjonctif ou indicatif futur); comme possible simplement, le verbe est au mode de possibilité pure (optatif).

d) Classiquement, la proposition conditionnelle est introduite par *εἰ*, *ἐάν*, *ἄν*, *ἤν*. Elle est introduite dans le N. T. par *εἰ* et *ἐάν*; rarement par *ἄν* (*Jean* seul, XII, 32 (WH); XIII, 20; XVI, 23; XX, 23); jamais par *ἤν*.

e) Classiquement, *εἰ* est lié au mode indicatif et *ἐάν* au mode subjonctif. Dans le N. T., l'emploi du mode étant indépendant de la forme traditionnelle de la proposition et de la particule qui l'introduit, on trouvera *εἰ* avec le futur et le subjonctif, pour une condition éventuelle, et *ἐάν* avec l'indicatif pour une condition réelle.

**Proposition conditionnelle de la première forme : indicatif
au mode réel.**

184. La proposition conditionnelle de la première forme présente la condition comme réelle.

Tantôt la condition existe réellement (*Mat.*, XIV, 28), et alors la particule, *εἰ* ou *ἐάν*, équivaut à *puisque*, et même *parce que* (CUCUEL et RIEMANN, 108, Rem. I). Tantôt la condition n'existe pas (*Mat.*, XII, 26); celui qui parle la regarde provisoirement comme réelle, afin de pouvoir établir son raisonnement (KOCH, 114, I, et note 1.)

Les deux propositions de la période gardent le temps et le mode qu'elles auraient, si elles étaient indépendantes. Par suite, on trouvera: dans la proposition conditionnelle, les temps de l'indicatif au mode réel : *présent*, *auriste*, *parfait* (97); dans la proposition principale, les temps de l'indicatif aux modes réel ou éventuel, *présent*, *futur*, *auriste*, *parfait*.

La négation est régulièrement *μή*, en grec classique, dans la proposition conditionnelle. Dans le N. T., la proposition conditionnelle n'est qu'une proposition indépendante affirmative devenue dépendante; elle garde la négation *οὐ*, attachée au mode indicatif (12).

Exemples :

1° Avec *εἰ*, *Mat.*, XIX, 10 : *εἰ οὕτως ἐστὶν ἡ αἰτία τοῦ ἀνθρώπου μετὰ τῆς γυναικός, οὐ συμφέρει γαμῆσαι.* — *Mar.*, IV, 23 : *εἴ τις ἔχει*

ὅσα ἀκούειν, ἀκούετω, et cf. *Mat.*, V, 29. — *A.*, V, 39 : εἰ δὲ ἐκ θεοῦ ἐστίν, οὐ δυνήσεσθε καταλῦσαι αὐτούς. — *1 Co.*, XV, 16 : εἰ γὰρ νεκροὶ οὐκ ἐγείρονται, οὐδὲ Χριστὸς ἐγήγερται.

L., XIX, 8 : εἰ τινός τι ἐσυκοφάντησα; ἀποδίδωμι τετραπλοῦν. — *L.*, XVI, 11 : εἰ οὖν ἐν τῷ ἀδίκῳ μαμωνᾷ πιστοὶ οὐκ ἐγένεσθε, τὸ ἀληθινὸν τίς ὑμῖν πιστεύσει; — *Αποκ.*, XX, 15 : εἰ τις οὐχ εὐρέθη ἐν τῇ βέλῳ τῆς ζωῆς γεγραμμένος ἐβλήθη εἰς τὴν λίμνην.

J., XI, 12 : εἰ κεκοίμηται, σωθήσεται. — *A.*, XVI, 15 : εἰ κεκρίκατέ με πιστὴν τῷ Κυρίῳ εἶναι..., εἰς τὸν οἶκόν μου μένετε. — *2 Co.*, II, 5; VII, 14.

2^o Avec εἰ, *1 J.*, V, 14-15 : αὕτη ἐστὶν ἡ παρρησία ἣν ἔχομεν πρὸς αὐτόν, ὅτι εἰάν τι αἰτώμεθα κατὰ τὸ θέλημα αὐτοῦ ἀκούει ἡμῶν. καὶ εἰάν οἶδαμεν ὅτι ἀκούει ἡμῶν ὃ εἰάν αἰτώμεθα κτλ., *puisque nous savons qu'il nous exauce*, etc. — Avec une idée accessoire de temps, *1 Th.*, III, 8 : νῦν ζῶμεν εἰάν ὑμεῖς στήκετε ἐν Κυρίῳ, *nous vivons du moment que vous persévèrez...*

Dans les LXX : avec εἰ, *Gen.*, XLVIII, 11; *Ex.*, XXXII, 33; *Job*, XXII, 20; *1 Mac.*, XV, 21. — Avec εἰάν, *Lév.*, I, 14 : εἰάν δὲ ἀπὸ τῶν πετεινῶν κάρπωμα προσφέρει δῶρον αὐτοῦ τῷ Κυρίῳ. — *Job*, XXII, 3 : τί γὰρ μέλει τῷ Κυρίῳ, εἰάν σὺ ἦσθα τοῖς ἔργοις ἀμειπτος; *est-ce que Dieu s'inquiète si tu as été irréprochable...?* L'imparfait de narration est au mode réel. — Cf. *1 R.*, II, 14 : πᾶν ὃ εἰάν ἀνέβη... au mode réel.

Pour les périodes conditionnelles qui ont le verbe au présent dans la proposition conditionnelle, et à l'imparfait dans la proposition principale, voy. 189.

185. a) La proposition conditionnelle au mode réel est assimilée absolument à la proposition indépendante affirmative dont elle garde le temps, le mode, et la négation οὐ.

b) La négation se trouve : *L.*, XI, 8; XIV, 26; XVI, 11, 31; *J.*, I, 25; III, 12; V, 47; X, 37; *R.*, VIII, 9; XI, 21; *1 Co.*, VII, 9; IX, 2; XI, 6; XV, 13, 14-17; XVI, 22, etc. Voy. 353, a. — Les *Actes* n'en offrent pas d'exemple, sauf XXV, 11 : εἰ δὲ οὐδὲν ἔστιν ὧν οὗτοι κατηγοροῦσιν... Cet emploi de οὐ est correct et classique; voy. 313, a (cf. GOODWIN, 384-387). — Μή se trouve dans *1 Tim.*, VI, 3; mais la particule nie le participe, et non la proposition qui est affirmative.

c) Les temps imparfait et plus-que-parfait sont réservés aux propositions conditionnelles de la deuxième forme, au mode irréel. — L'aoriste sert de mode réel dans celles de la première, et de mode irréel dans celles de la seconde.

186. a) On lit, *L.*, XII, 49 : πῦρ ἦλθον βαλεῖν ἐπὶ τὴν γῆν· καὶ τί θέλω, εἰ ἤδη

ἀνήφθη; L'acte est passé; θέλω ayant son complément direct τί, les mots εἰ ἦδη ἀνήφθη ne peuvent être une proposition dépendante interrogative; enfin, l'interrogation τί θέλω équivaut à οὐδὲν θέλω (33, c). Le sens est donc : *qu'ai-je à désirer, s'il est déjà allumé?* = *je n'ai rien à désirer, s'il est déjà allumé*; et, comme nous dirions en français : *tout ce que je désire, c'est qu'il soit déjà allumé*. Cf. LXX, *Sag. Sir.*, XXIII, 14 : καὶ θελήσεις, εἰ μὴ ἐγεννήθης, *tu serais content, si tu n'étais pas né, = tout ce que tu désirerais, ce serait que tu ne fusses pas né.*

b) Nous avons montré comment la proposition conditionnelle devenait une proposition dépendante interrogative, en changeant de place, après les verbes déclaratifs (126, e). Il en est de même après les verbes qui expriment un sentiment : « Le verbe θαυμάζειν, *je me demande avec étonnement*, se construit avec une proposition dépendante interrogative. » (KOCH, 116, 2, Rem. II). *Mar.*, XV, 44 : ὁ δὲ Πειλαῶτος ἐθαύμασεν εἰ ἦδη τέθνηκεν. — *J.*, III, 13.

c) Il en est de même dans l'exemple suivant, où la proposition conditionnelle équivaut à une proposition complétive directe, en passant après le verbe, *Mar.*, XI, 25 : ἀφίετε εἰ τί ἔχετε κατὰ τινος.

**Proposition conditionnelle de la deuxième forme :
mode irréel.**

187. La proposition conditionnelle de la deuxième forme exprime une condition qui n'existe pas ou qui n'a pas existé; la proposition principale exprime un acte qui dépendait de cette condition et qui n'a pas lieu ou n'a pas eu lieu. Les deux propositions expriment l'irréalité, et, par suite, *niént* l'acte; la proposition principale prend *ž*, *dans ce cas* (13, a).

a) Le verbe de la proposition conditionnelle peut être : 1° à l'imparfait, mode irréel du présent; 2° à l'imparfait et à l'aoriste, mode irréel du passé; 3° au plus-que-parfait, mode irréel du parfait. A chaque temps qui, dans la proposition conditionnelle de la première forme, exprime la réalité, correspond, dans celle de la deuxième forme, un temps qui exprime l'irréalité. On peut donc opposer, membre à membre, une proposition de la première forme à une proposition de la deuxième. Dans ce cas, la proposition de la première forme sera négative, si celle de la seconde est positive; et positive, si celle de la seconde est négative. On s'assure ainsi du sens d'un temps dans la proposition de la deuxième forme, et l'on voit, par exemple, si l'imparfait est au mode irréel du présent ou du passé.

b) Les deux propositions de la période se construisent indépendamment l'une de l'autre. Le verbe de la proposition principale est à un *temps quelconque du passé*; le verbe de la pro-

position conditionnelle, à l'un des trois temps dont il vient d'être question (GOODWIN, 410; cf. CUCUEL et RIEMANN, 111, Rem., note 2 de O. R.)

c) L'imparfait au mode irréel du présent correspond à notre conditionnel présent; l'imparfait au mode irréel du passé, l'aoriste et le plus-que-parfait correspondent à notre conditionnel passé.

Comme il s'agit d'une supposition, la négation est μή.

Les exemples se classent ainsi :

1° Le verbe de la proposition conditionnelle est à l'imparfait, mode irréel du présent :

J., VIII, 19 : οὔτε ἐμὲ οἶδατε οὔτε τὸν πατέρα μου· εἰ ἐμὲ ᾔδειτε, καὶ τὸν πατέρα μου ἂν ᾔδειτε. Dans cet exemple, le mode réel et le mode irréel s'opposent l'un à l'autre. — L., VII, 39 : οὗτος, εἰ ἦν [ὁ] προφήτης, ἐγίνωσκεν ἂν τίς καὶ ποταπὴ ἡ γυνή. Mode réel : οὗτος οὐκ ἔστιν προφήτης, οὐ γὰρ γινώσκει. — J., V, 46; VIII, 19, 42; IX, 33, 41; XVIII, 36; R., VII, 7; 1 Co., XI, 31; XII, 19; Gal., I, 10; H., VIII, 4. — J., IV, 10 : εἰ ᾔδεις τὴν δωρεὰν τοῦ θεοῦ καὶ τίς ἐστιν ὁ λέγων σοι..., σὺ ἂν ᾔτησας αὐτόν. Mode réel : οὐκ οἶδας τὴν δωρεὰν τοῦ θεοῦ, καὶ οὐκ ᾔτησας αὐτόν. — J., XIV, 28 : εἰ ἠγαπήσῃ με, ἐχάρητε ἂν. Mode réel : οὐκ ἀγαπήσῃ με, καὶ οὐκ ἐχάρητε. — Mat., XXIV, 43; L., XII, 39; J., XVIII, 30; A., XVIII, 14; H., VII, 11.

Dans les LXX, Gen., XXXI, 42 : εἰ μή ὁ θεὸς τοῦ πατρὸς μου Ἀβραὰμ καὶ ὁ φόβος Ἰσαὰκ ἦν μοι, νῦν ἂν κενόν με ἐξαπέστειλας. — Jug., XIII, 23; 2 Mac., IV, 47.

2° Le verbe de la proposition conditionnelle est à l'imparfait de narration (exprimant l'acte avec l'idée accessoire de durée) et à l'aoriste, au mode irréel du passé :

H., VIII, 7 : εἰ γὰρ ἡ πρώτη ἐκεῖνη ἦν ἄμεμπτος, οὐκ ἂν δευτέρας ἐζητεῖτο τόπος, *si le premier avait été irréprochable, il n'y aurait pas eu lieu d'en chercher un second*. Mode réel : ἡ πρώτη οὐκ ἦν ἄμεμπτος, καὶ δευτέρας ἐζητεῖτο τόπος. — J., XI, 32 : εἰ ἦς ὧδε, οὐκ ἂν μου ἀπέθανεν ὁ ἀδελφός. Mode réel : οὐκ ἦς ὧδε, καὶ ἀπέθανεν ὁ ἀδελφός. — 1 J., II, 19 : εἰ γὰρ ἐξ ἡμῶν ἦσαν, μεμενήκεισαν ἂν μεθ' ἡμῶν, *s'ils avaient été des nôtres, ils seraient restés avec nous*. Mode réel : οὐκ ἦσαν ἐξ ἡμῶν καὶ οὐ μεμενήκασιν. — J., XI, 21; Gal., IV, 15.

Mat., XXIII, 30 : εἰ ἤμεθα ἐν ταῖς ἡμέραις τῶν πατέρων ἡμῶν, οὐκ ἂν ἤμεθα αὐτῶν κοινωνοὶ ἐν τῷ αἵματι τῶν προφητῶν. On peut entendre : *si nous avions vécu du temps de nos ancêtres, nous*

n'aurions pas été leurs complices, et le mode réel sera : οὐκ ἤμεθα ἐν ταῖς ἡμέραις τῶν πατέρων ἡμῶν, καὶ οὐκ ἤμεθα αὐτῶν κοινωνοί. Mais le mouvement oratoire du passage exige que la supposition soit rapportée au présent. Le sens est : *si nous vivions du temps de nos ancêtres, nous ne serions pas leurs complices* ; et le mode réel est : οὐκ ἐσμὲν ἐν ταῖς ἡμέραις..., καὶ οὐκ ἐσμὲν κοινωνοί... Le passage rentre ainsi dans la première catégorie d'exemples.

Dans quelques passages, d'ailleurs, il est indifférent de rapporter l'acte au présent ou au passé. Cf. encore *R.*, VII, 7 : ... τὴν τε γὰρ ἐπιθυμίαν οὐκ ᾔδειν, εἰ μὴ ὁ νόμος ἔλεγεν, *je ne connaissais pas la convoitise si la Loi ne disait pas*, ou bien *je n'aurais pas connu la convoitise si la Loi n'avait pas dit*.

Mat., XI, 21 : εἰ ἐν Τύρῳ καὶ Σιδῶνι ἐγένοντο αἱ δυνάμεις αἱ γενόμεναι ἐν ὑμῖν, πάλαι ἂν ἐν σάκκῳ καὶ σποδῶ μετενόησαν. Mode réel : αἱ δυνάμεις αἱ γενόμεναι ἐν ὑμῖν οὐκ ἐγένοντο ἐν Τύρῳ οὐδὲ ἐν Σιδῶνι, καὶ οὐ μετενόησαν. — *J.*, XV, 22 : εἰ μὴ ἦλθον καὶ ἐλάλησα αὐτοῖς, ἁμαρτίαν οὐκ εἶχσαν. Mode réel : ἦλθον καὶ ἐλάλησα αὐτοῖς, καὶ ἁμαρτίαν ἔχουσιν. — *Mat.*, XI, 23 ; XXVI, 24 ; *Mar.*, XIV, 21 ; *J.*, XV, 24 ; *1 Co.*, II, 8 ; *Gal.*, III, 21 ; *H.*, IV, 8.

Dans les *LXX*, *Gen.*, XLIII, 9 : εἰ μὴ γὰρ ἐβραδύναμεν, ἤδη ἂν ὑπεστρέψαμεν δίς. — *Baruch*, III, 13 : τῆ ὁδῶ τοῦ Θεοῦ εἰ ἐπορεύθης, κατ'ὧκεις ἂν ἐν εἰρήνῃ τὸν αἰῶνα. — *Sag.*, XI, 26.

3^o Le verbe de la proposition conditionnelle est au plus-que-parfait, mode irréel du parfait :

Mat., XII, 7 : εἰ δὲ ἐγνώκειτε τί ἐστὶν Ἔλεος θέλω καὶ οὐ θυδιάειν, οὐκ ἂν κατεδικάζατε τοὺς ἀναιτίους. Mode réel : οὐκ ἐγνώκατε τί ἐστὶν..., καὶ κατεδικάζατε τοὺς ἀναιτίους. — *J.*, XIX, 11 : οὐκ εἶχες ἐξουσίαν κατ' ἐμοῦ οὐδεμίαν, εἰ μὴ ἦν δεδομένον σοι ἄνωθεν. Mode réel : δεδομένον ἐστὶν σοι ἄνωθεν, καὶ ἔχεις ἐξουσίαν. — *J.*, XIV, 7.

Dans les *LXX*, *Jug.*, VIII, 19 : εἰ ἐξωγονήκειτε αὐτούς, οὐκ ἂν ἀπέκτεινα ὑμᾶς. — *Job*, IV, 12.

188. a) Classiquement « il est rare que, pour mieux faire ressortir la proposition principale, ἔν soit omis (1^{re} forme de périodes suppositives). » (CURTIUS, 542). Le N. T. offre un assez grand nombre d'exemples de cette suppression, qui donne à la pensée un caractère affirmatif, *J.*, XV, 22 : εἰ μὴ ἦλθον καὶ ἐλάλησα αὐτοῖς, ἁμαρτίαν οὐκ εἶχσαν. — *J.*, XV, 24 ; XIX, 11 ; *R.*, VII, 7 ; *Gal.*, IV, 15 : εἰ δυνατόν, τοὺς ὀφθαλμοὺς ὑμῶν ἐξορύξαντες ἐδώκατέ μοι.

b) Régulièrement, ἄν se supprime avec les verbes et les locutions qui expriment la nécessité ou la possibilité de l'acte en même temps que son irréalité (5, c ; 39, b). Il en est de même dans le N. T., J., IX, 33 : εἰ μὴ ἦν οὗτος παρὰ θεοῦ, οὐκ ἠδύνατο ποιεῖν οὐδέν. — *Mar.*, XIV, 21 ; *A.*, XXVI, 32.

c) Dans un passage on trouve οὐ et non μή, *Mat.*, XXVI, 24 (*Mar.*, XIV, 21) : καλὸν ἦν αὐτῷ εἰ οὐκ ἐγεννήθη. Mode réel : ἐγεννήθη καὶ οὐ καλὸν ἔστιν αὐτῷ. La négation est correcte, parce qu'elle ne forme avec le verbe qu'une « seule expression négative » (GOODWIN, 384.)

189. La période conditionnelle peut se composer de la proposition conditionnelle de la première forme et de la proposition principale de la deuxième. Les deux parties de la période sont *pensées* et exprimées indépendamment l'une de l'autre.

L., XVII, 6 : εἶπεν δὲ ὁ Κύριος Εἰ ἔχετε πίστιν ὡς κόκκον σινάπεως, ἐλέγετε ἄν τῇ συκαμίνῳ Ἐκριζώθητι..., καὶ ὑπήκουσεν ἄν ὑμῖν. — La proposition conditionnelle de la première forme demandait une proposition principale ayant son verbe au futur ou à l'impératif, le mode éventuel, et non le mode irréel. Mais les deux parties de la période sont absolument indépendantes.

Entendez : *vous avez, je suppose, de la foi gros comme un grain de senevé ; dans ce cas (ἄν) vous auriez pu dire au syncamore : Déracine-toi..., et il vous aurait obéi.*

Il faut expliquer de même : *J.*, VIII, 39, leçon de TIS., TREGELLES et LACHMANN (mais non de WH, qui lisent ποιεῖτε). — *2 Co.*, XI, 4, leçon de TIS. et TREGELLES (mais non de WH et LACHMANN, qui lisent ἀνέχεσθε). — *H.*, XI, 15, leçon de TIS. et TREGELLES, qui lisent μνημονεύουσιν, présent historique faisant suite à ceux du v. 14 (mais non de WH et LACHMANN, qui lisent ἐμνημόνευον).

Le mélange des deux formes dans la même période conditionnelle est d'ailleurs classique. Ce mélange n'existe que dans Luc et Paul¹.

Proposition conditionnelle de la troisième forme : mode éventuel (futur et subjonctif).

190. a) La proposition conditionnelle de la troisième forme

1. « Un temps passé ou présent dans la protase et l'optatif potentiel ou l'indicatif avec ἄν dans l'apodose forment une combinaison parfaitement légitime, chaque proposition gardant la valeur qui lui est propre. » (GOODWIN, 503 ; cf. 508 ; il renvoie à DEMOST., XVIII, 223 ; XXVII, 37 ; EURIP., *Orest.* 566.)

exprime la condition comme éventuelle. Tantôt la condition est vraiment éventuelle; tantôt, au contraire, elle est impossible, et celui qui parle la considère provisoirement comme éventuelle, pour rendre l'idée plus vive et le raisonnement plus frappant (*Mat.*, XVI, 26).

b) La proposition est introduite par *ἐάν* avec le subjonctif, et, moins souvent, l'indicatif futur; ou par *εἰ* avec l'indicatif futur, et, moins souvent, le subjonctif (183, c; cf. 98).

La négation est *μή* avec le subjonctif, et *οὐ* avec l'indicatif futur.

De là le tableau suivant :

PROPOSITION CONDITIONNELLE.	PROPOSITION PRINCIPALE.
<i>ἐάν</i> (<i>μὴ</i>) } avec le subjonctif.	Indicatif futur (ou présent) ou temps équivalent.
<i>εἰ</i> }	
<i>εἰ</i> (<i>οὐ</i>) } avec le futur indi-	
<i>ἐάν</i> } catif.	

c) Le subjonctif présent exprime souvent l'acte avec l'idée accessoire de durée, et par suite la simultanéité de la condition avec l'acte qui en dépend. — Le subjonctif aoriste exprime l'idée pure et simple; il correspond tantôt au futur simple comme le subjonctif présent, tantôt au futur antérieur. — Le subjonctif parfait correspond au futur antérieur.

191. Exemples :

1° *Ἐάν* avec le subjonctif présent; *Mat.*, VI, 22 : *ἐάν οὖν ᾗ ὁ ὀφθαλμός σου ἀπλοῦς, ὄλον τὸ σῶμά σου φωτινὸν ἔσται* (cf. *L.*, XI, 34). — *Mat.*, VIII, 2 : *ἐάν θέλῃς, δύνασαί με καθαρῖσαι*. — *Mat.*, X, 13 et *L.*, X, 6; *Mat.*, XV, 14; *J.*, VII, 17; XII, 26; XXI, 25; *A.*, V, 38-39; XIII, 41 (cité des LXX, *Habac.*, I, 5); *1 J.*, II, 3.

Avec le subjonctif aoriste; *Mat.*, IV, 9 : *ταῦτά σοι πάντα δώσω, ἐάν πεσῶν προσκυνήσῃς*. — *Mat.*, XVIII, 12-13 : *ἐάν γένηται τι ἀνθρώπῳ ἑκατὸν πρόβατα καὶ πλανηθῇ ἓν ἐξ αὐτῶν, οὐχὶ ἀφήσει τὰ ἑνεήκοντα ἑννέα ἐπὶ τὰ ὄρη καὶ πορευθεὶς ζητεῖ τὸ πλανώμενον; καὶ ἐάν γένηται εὐρεῖν αὐτό, ἀμὴν λέγω ὑμῖν ὅτι χαίρει... Les présents *ζητεῖ* et *χαίρει*, coordonnés à *ἀφήσει*, sont proleptiques et oratoires. — *Mat.*, V, 47 : *ἐάν ἀσπάσῃσθε τοὺς ἀδελφοὺς ὑμῶν μόνον, τί περισσὸν ποιεῖτε;* — *J.*, XX, 23 : *ἄν τινων ἀφῆτε τὰς ἁμαρτίας, ἀφέωνται αὐτοῖς; ἄν τινων κρατῆτε, κεκράτηνται*. Le parfait est proleptique. — *1 Co.*, VII, 28 : *ἐάν δὲ καὶ γαμήσῃς οὐχ ἥμαρτες, καὶ ἐάν γήμη[ῇ] παρθένος οὐχ ἥμαρτεν*. Les aoristes sont proleptiques. — *Mat.*, V, 13; XVI, 26; *Mar.*, IX, 50; *J.*, VIII, 14, 16; *R.*, VII, 2 (et *1 Co.*, XI, 26). Etc.*

Nota. — Lorsque ἐάν signifie *toutes les fois que, quand*, et que la proposition conditionnelle est *fréquentative*, la proposition principale prend le verbe au présent, en grec classique. Il en est de même dans le N. T., *Mat.*, V, 47; *2 Tim.*, II, 5, etc. — Quand la répétition de la condition se rapporte au passé, on emploie classiquement εἰ avec l'optatif. Cette construction n'est pas usitée dans le N. T.; les auteurs de ce livre *pensent* autrement, et, par suite, emploient un autre tour et une autre construction (*Mat.*, V, 47), ou une autre espèce de proposition¹.

Avec le subjonctif parfait, très rarement, *J.*, III, 27 : οὐ δύναται ἄνθρωπος λαμβάνειν οὐδὲν ἐάν μὴ ᾗ δεδομένον αὐτῷ ἐκ τοῦ οὐρανοῦ. — *Jac.*, V, 15.

Dans les LXX, *Gen.*, XVIII, 24 : ἐάν ὡσι πεντήκοντα δίκαιοι ἐν τῇ πόλει, ἀπολείς αὐτούς; — *Gen.*, XXVIII, 20 : ἐάν ᾗ Κύριος ὁ θεὸς μετ' ἐμοῦ καὶ διαφυλάξῃ με ἐν τῇ ὁδῷ ταύτῃ... καὶ δῶ μοι ἄρτον φαγεῖν..., ἔσται Κύριός μοι εἰς θεόν. *Ps.*, LVIII, 16 : ἐάν δὲ μὴ χορτασθῶσι, καὶ γογγύζουσιν. — *Gen.*, XLIV, 22, 23, 29, 30, 32. — *C. I. A.*, III, 2 (Empire) : πάτριόν ἐστιν τῇ βουλῇ τοῦ ἀπὸ τῆς Ἑλλάδος ἀγαθοῦς ἀνδρα... τειμαῖν καὶ ζῶντας κἂν τοῦ βίου μεταστῶσιν, εἰ π^ο 38 : ἐάν δὲ πωλήσῃ τὸν καρπὸν ὁ δισπότης τοῦ χωρίου, ἀπογραφέσθω.

2^ο Eī avec le subjonctif présent ou aoriste : *L.*, IX, 13 : οὐκ εἰσὶν ἡμῖν πλεῖον ἢ ἄρτοι πέντε καὶ ἰχθύες δύο, εἰ μῆτι πορευθέντες ἡμεῖς ἀγοράσωμεν εἰς πάντα τὸν λαόν (cf. *Mar.*, VI, 37 et *J.*, VI, 5). — *1 Co.*, XIV, 5 : μεῖζων δὲ ὁ προφητεύων ἢ ὁ λαλῶν γλώσσαις, ἐκτὸς εἰ μὴ διερμηνεύῃ. — *1 Th.*, V, 9-10 : οὐκ ἔθετο ἡμᾶς ὁ θεὸς εἰς ὄργην ἀλλὰ εἰς περιποίησιν σωτηρίας... ἵνα, εἴτε γρηγορῶμεν εἴτε καθεύδωμεν, ἅμα σὺν αὐτῷ ζήσωμεν, *et quand nous veillerons et quand nous dormirons* (et cf. *R.*, XIV, 8 : ἐάντε γὰρ ζῶμεν κτλ.). — *Ap.*, XI, 5 : καὶ εἰ τις θελήσῃ αὐτοὺς ἀδικῆσαι, οὕτως δεῖ αὐτὸν ἀποκτανθῆναι.

L'emploi de εἰ avec le subjonctif se rencontre chez Homère, chez les poètes classiques et chez les auteurs post-classiques (CURTIUS, 546 *dis*, Rem. I; LIDDELL and SCOTT, *sub ver.* εἰ, A. II; voy. surtout GOODWIN, 468-471). Il appartient à la langue familière.

Dans les LXX, *Gen.*, XXXI, 30 : εἰ ταπεινώσεις τὰς θυγατέρας μου, εἰ λάθῃς γυναῖκας πρὸς ταῖς θυγατέρας μου, ὅρα, οὐθεὶς μετ' ἡμῶν ἐστὶν ὄρῶν. — *Gen.*, XLIII, 3-4 : εἰ μὲν οὖν ἀποστέλλῃς τὸν ἀδελφὸν ἡμῶν μετ' ἡμῶν, καταθήσόμεθα... Εἰ δὲ μὴ ἀποστέλλῃς τὸν ἀδελφὸν ἡμῶν μετ' ἡμῶν, οὐ πορευσόμεθα. — *Jér.*, XLIX, 5 : ἔστω Κύριος ἐν ἡμῖν εἰς μάρτυρα δίκαιον καὶ πιστόν, εἰ μὴ κατὰ πάντα τὸν λόγον... οὕτως ποιήσωμεν. — *C. I. A.*, III, 1424 (Empire) : εἰ τις ἀποκοσμήσει τοῦτο τὸ ἔργον ἢ ἀποσκουλώσῃ κτλ. — P. VIERBECK (p. 67) : « XVII, 22 falso eī-

1. Lorsque la condition qui se répète est rapportée au passé par celui qui parle, elle s'exprime, dans le N. T., par la proposition temporelle (211) ou la proposition relative conditionnelle (233, b, c), qui marquent la fréquence indéterminée dans le passé.

ὄφελωσιν scriptum est pro ἐάν-ὄφελωσιν, quam negligentiam scribendi etiam in libris N. T., etc. »

Remarque. — Les subjonctifs présent et aoriste se mélangent : *Mat.*, V, 23 : ἐάν οὖν προσφέρῃς τὸ δῶρόν σου ἐπὶ τὸ θυσιαστήριον καὶ κεῖ μνησθῆς. — 2 *Tim.*, II, 5; 1 *Co.*, XIV, 23, 24; *Mat.*, XXI, 21. Chaque subjonctif garde son sens propre. — Ils permutent : *L.*, XIX, 31 : ἐάν τις ὑμᾶς ἐρωτᾷ, et *Mat.*, XXI, 3 : ἐάν τις ὑμῖν εἴπῃ τι. — *L.*, VI, 33 et 34; *Mar.*, IX, 43-45, etc.

192. Au lieu du subjonctif avec ἐάν ou εἰ, on peut trouver, comme en grec classique, le futur (avec εἰ). Entre les deux constructions il existe une différence d'usage; « on emploie beaucoup plus souvent le subjonctif aoriste avec ἐάν que εἰ avec le futur. » (CUCUEL et RIEMANN, 111, note 1). Dans le N. T. on trouve un certain nombre de fois le futur après εἰ et ἐάν.

Après εἰ; 1 *Co.*, IX, 11 : εἰ ἡμεῖς ὑμῖν τὰ πνευματικὰ ἐσπειράμεν, μέγα εἰ ἡμεῖς ὑμῶν τὰ σαρκικὰ θερίσομεν; — 1 *Co.*, III, 14-15 : εἰ τις τὸ ἔργον μενεῖ ἢ ἐποικοδόμησεν, μισθὸν λήμψεται; εἰ τις τὸ ἔργον κατακαήσεται, ζημιωθήσεται. — *Mat.*, XXVI, 33; *Mar.*, XIV, 29; *L.*, XI, 8; 1 *P.*, II, 20 (*bis*); *Apoc.*, XI, 5 (Variante); XIII, 10.

Après ἐάν; *L.*, XIX, 40 : ἐάν οὗτοι σιωπήσουσιν, οἱ λίθοι κράξουσιν. — *Mat.*, XVIII, 19 (Tis.); *A.*, VIII, 31; *Apoc.*, II, 22 : ἐάν μὴ μετανοήσουσιν ἐκ τῶν ἔργων αὐτῆς, et cf. II, 5 : ἐάν μὴ μετανοήσῃς.

Dans les LXX, *Gen.*, XXXI, 50 : εἰ ταπεινώσεις τὰς θυγατέρας μου, εἰ λάθῃς γυναίκα... — *C. I. A.*, III, 1418 (Empire) : εἰ δέ τις οὕτω ποιήσει, ἢ αὐτὴ καὶ ἐπὶ τούτοις ἀρά.

L'emploi du futur après ἐάν est post-classique : LXX, *Lévit.*, XXII, 9 : φυλάσσονται τὰ φυλάγματα μου, ἵνα μὴ... ἀποθάνωσι δι' αὐτά, ἐάν βεβηλώσουσιν αὐτά. — P. VIERECK (p. 67, 9) : « XXI, 40, ἐάν θελήσει ut in titulo corruptissimo correxi¹. »

193. Le subjonctif du style direct demeure là où l'on aurait eu en grec classique l'optatif oblique :

J., IX, 22 : ἤδη γὰρ συνετέθειντο οἱ Ἰουδαῖοι ἵνα, ἐάν τις αὐτὸν ὁμολογήσῃ Χριστόν, ἀποσυνάγωγος γένηται. — *J.*, XI, 57; *A.*, IX, 2.

Il existe cependant un exemple de l'optatif oblique, *A.*, XXIV, 19 : τινὲς δὲ ἀπὸ τῆς Ἰουδαίας, οὓς ἔδει ἐπὶ σοῦ παρῆναι καὶ κατηγορεῖν, εἰ τι ἔχοιεν πρὸς ἐμέ.

C'est un vestige de la langue littéraire, de même que l'emploi du mode potentiel dans *A.*, VIII, 31 : πῶς γὰρ ἂν δυναίμην ἐάν... (Cf. 69; KOCH, 114, 2, a, et 106, 5, b.)

1. Aussi croyons-nous inutile de corriger le passage.

Proposition conditionnelle de la quatrième forme : mode de possibilité (optatif).

194. La proposition conditionnelle de la quatrième forme présente la condition comme une simple possibilité, une pure supposition.

Classiquement, le verbe de la proposition conditionnelle est à l'optatif avec *ei*; celui de la proposition principale est en général au mode potentiel (optatif et *ἔν*), mais peut être aussi à l'indicatif (CURTIUS, 567; CUCUEL et RIEMANN, 110.)

La proposition conditionnelle de la quatrième forme se rencontre dans deux passages du N. T. :

1 P., III, 13-14 : καὶ τίς ὁ κακῶσων ὑμᾶς, ἐὰν τοῦ ἀγαθοῦ ζηλωταὶ γένησθε; ἀλλ' εἰ καὶ πάσχοιτε διὰ δικαιοσύνην, μακάριοι. — *1 P.*, III, 17 : κρεῖττον γὰρ ἀγαθοποιῶντας, εἰ θέλοι τὸ θέλημα τοῦ θεοῦ, πάσχειν, ἢ κακοποιῶντας.

C'est un reste de la langue littéraire. Les deux passages appartiennent au même auteur et au même développement. — Le verbe n'étant pas exprimé dans la proposition principale, le mode potentiel a été écarté.

« Cette période conditionnelle est d'un emploi très fréquent chez les Attiques : par politesse, ils expriment volontiers, comme des idées purement personnelles et n'ayant de valeur que pour la personne qui parle, soit des maximes générales..., soit des suppositions dont la réalisation peut être considérée comme possible. » (KOCH, 114, 3). Ce tour délicat et réservé est abandonné dans le N. T. ; il ne devait pas être fréquent dans la langue familière, et il ne convenait pas au Juif, qui tend toujours à renforcer l'affirmation (34).

Nous croyons que l'auteur a choisi à dessein cette forme pour sa pensée. Dans les deux passages, il parle d'épreuves et de souffrances; n'a-t-il pas voulu ménager son lecteur, en présentant cette idée d'épreuves comme une simple possibilité, au lieu de la présenter comme une éventualité ou une certitude ?

L'abandon, dans le N. T., de la quatrième forme de la période conditionnelle est une des particularités caractéristiques de la langue de ce livre. Elle est remplacée : soit par la période de la première, soit par celle de la troisième.

Dans les LXX, cette quatrième forme doit être rare; l'hébreu ne possède rien d'analogue, et le Juif pense autrement que le Grec.

Notons enfin la locution εἰ τόχοι, devenue dans le grec post-classique une locution adverbiale qui signifie : *je suppose, pourrait-on dire, par exemple*. Elle se trouve : 1 Co., XIV, 10, et XV, 37, c'est-à-dire dans Paul seul; cf. LUCIEN, *Icaromén.*, 6; EPICTÈT., III, 1, 3. Cette locution corrige ce qui paraîtrait trop absolu dans l'affirmation.

Observations complémentaires.

195. a) Les écrivains du N. T. saisissent très nettement la différence qui existe entre l'indicatif et le subjonctif, *J.*, XIII, 17 : εἰ ταῦτα οἴδατε, μὲν αἰσθητοὶ ἐστε ἐν ποιῆτε αὐτά, *puisque vous savez cela, vous serez bienheureux si vous le pratiquez*. — *Mar.*, III, 24 et 26; *J.*, III, 12; X, 38; 1 Co., VII, 36.

Ce qui justifie ce principe (182, *d*; 183, *e*) : que le temps et le mode suivent toujours rigoureusement la nature de l'idée.

b) Lorsque la condition est éventuelle, elle peut être exprimée indifféremment, dans bien des cas, par la première ou par la troisième forme, suivant la manière dont l'envisage celui qui parle :

Mat., XVIII, 8-9 : εἰ δὲ ἡ χεὶρ σου ἢ ὁ πούς σου σκανδαλίζει σε, ἔκκοψον αὐτόν καὶ βάλε.... καὶ εἰ ὁ ὀφθαλμός σου σκανδαλίζει σε, ἔξελε αὐτόν. Cf. *Mar.*, IX, 45-47 : ἐν ὁ πούς σου σκανδαλίζει σε, ἀπόκοψον αὐτόν..., καὶ ἐν ὁ ὀφθαλμός σου σκανδαλίζει σε, ἔκβαλε αὐτόν. — *A.*, V, 38-39; *Gal.*, I, 8-9. — Dans les LXX, *Gen.*, XLIV, 23 et 26.

c) Classiquement, « il n'est pas rare de rencontrer la quatrième forme au lieu de la seconde... La personne qui parle pour ne pas affaiblir sa pensée en faisant ressortir qu'elle n'est pas conforme à la réalité admet comme possible un fait qui en réalité n'existe pas. » (CURTIUS, 548, 3.)

La langue du N. T. ne substitue pas la quatrième forme à la seconde; elle renchérit encore en lui substituant la première ou la troisième, et en présentant comme réelle ou éventuelle une condition qui n'a pas existé ou même ne peut exister. Il en est ainsi quand la condition aurait pu être ou devrait être rapportée au passé (1 Co., XII, 15, etc.).

Au contraire, quand la condition est irréelle et que celui qui parle *veut en déclarer l'irréalité*, il se sert toujours de la seconde forme, et non de la quatrième, qui *affaiblirait* l'idée d'*irréalité*.

Dans les deux cas, on reconnaît la tendance à renforcer l'affirmation.

196. a) Classiquement, à la place de la proposition conditionnelle, « les orateurs et les poètes emploient quelquefois une proposition indépendante à l'impératif ou à l'indicatif. » (CURTIUS, 519, Rem. 1). Ce tour, très vif et très naturel, est fréquent dans le N. T., *J.*, II, 19 : λύσατε τὸν ναὸν τοῦτον, καὶ ἐν τρισὶν ἡμέραις ἐγερῶ αὐτόν. — *1 Co.*, VII, 21 : δοῦλος ἐκλήθης; μὴ σοι μελέτω. — *R.*, XIII, 3; *1 Co.*, VII, 27, etc.

b) La proposition principale prend, comme chez les classiques, toutes les formes des propositions indépendantes déclaratives et volitives.

c) Dans la proposition principale, le verbe peut être supprimé ainsi que la particule ἄν, *1 Co.*, XII, 19; *1 P.*, III, 14.

d) La proposition principale peut être supprimée, et à suppléer d'après le contexte :

J., VI, 61-62 : εἶπεν αὐτοῖς Τοῦτο ὑμᾶς σκανδαλίζει; Ἐὰν οὖν θεωρῆτε τὸν υἱὸν τοῦ ἀνθρώπου ἀναβαίνοντα ὅπου ἦν τὸ πρότερον; Supplétez : τί γενήσεται, οὐ τί ἐρεῖτε, ἐὰν θεωρῆτε...; — *L.*, IX, 13 : εἶπεν δὲ πρὸς αὐτούς Δότε αὐτοῖς φαγεῖν ὑμεῖς. Οἱ δὲ εἶπαν Οὐκ εἰσὶν ἡμῖν πλεῖον ἢ ἄρτοι πέντε καὶ ἰχθύες δύο, εἰ μὴ τι πορευθέντες ἡμεῖς ἀγοράσωμεν κτλ., nous n'avons que cinq pains et deux poissons, (et avec cela nous ne pouvons leur donner à manger) à moins que tu ne veuilles que nous allions acheter, etc. La proposition conditionnelle contient le subjonctif délibératif du style direct, πορευθέντες ἀγοράσωμεν...; faut-il que nous allions acheter...?

197. La proposition principale est encore supprimée dans deux cas :

1° Par aposiopèse, pour produire un effet oratoire, comme chez les classiques, *L.*, XIX, 42 : εἰ ἔγνωσ ἐν τῇ ἡμέρᾳ ταύτῃ καὶ σὺ τὰ πρὸς εἰρήνην — νῦν δὲ ἐκρύβῃ ἀπὸ ὀφθαλμῶν σου. — *L.*, XIII, 9; *A.*, XXIII, 9. — Cette figure de grammaire ne se rencontre que dans Luc.

L., XXII, 42, Tis. lit : εἰ βούλει παρενέγκαι, avec aposiopèse; mais WH. lisent : εἰ βούλει, παρένεγκε. — *Eph.*, III, 2, la proposition principale se supplée du verset 1.

2° Quand la proposition conditionnelle équivaut à un serment

Négatif, *Mar.*, VIII, 12 : ἀμὴν λέγω Εἰ δοθήσεται τῇ γενεᾷ ταύτῃ σημεῖον, et cf. *Mat.*, XVI, 4 : σημεῖον οὐ δοθήσεται αὐτῇ. — Ce tour est un hébraïsme littéral; cf. *H.*, III, 11 (et IV, 3), citation textuelle des LXX, *Ps.*, XCIV, 11 : ὡς ὠμοσα ἐν τῇ ὀργῇ μου Εἰ εἰσελεύσονται εἰς τὴν κατάπαυσίν μου.

Positif : εἰ est alors combiné avec μὴν, *H.*, VI, 14 : ὠμοσεν

καθ' ἑαυτοῦ λέγων Εἰ μὴν εὐλογῶν εὐλογήσω. — Ce tour est aussi un hébraïsme littéral; cf. les LXX, *Ezéch.*, XXXVI, 5 : εἰ μὴν ἐν πυρὶ θυμοῦ μου ἐλάλησα, et *Job*, XXVII, 3.

198. On trouve souvent un pronom démonstratif annonçant une proposition conditionnelle épexégétique, *1 J.*, II, 3 : καὶ ἐν τούτῳ γινώσκωμεν ὅτι ἐγνώκαμεν αὐτόν, ἐάν τὰς ἐντολάς αὐτοῦ τηρῶμεν.

199. Nous avons noté l'abandon de l'optatif : dans la quatrième forme de la proposition conditionnelle (194); pour indiquer la répétition de l'acte dans le passé (191, nota); employé comme optatif oblique (193).

De plus, on ne trouve dans le N. T. : ni la construction de la première forme dont parle Curtius (348, 1), si fréquente chez les Attiques (PHÉDON, ch. XIII et XIV); ni l'emploi de l'expression ironique εἰ μὴ ἄρα (CURTIUS, 348, 2); ni l'emploi de ὥσπερ ἂν εἰ, ou ὥσει, avec une proposition conditionnelle et comparative en même temps; ni l'emploi de l'aoriste dont parle Curtius (343, Rem. 2); ni celui dont parlent Cucuel et Riemann (111, Rem., note 2, b, de O. R.).

Classiquement, deux propositions conditionnelles, entre lesquelles la personne qui parle donne à choisir, sont introduites par εἴτε... εἴτε, et, lorsqu'elles se rapportent à l'avenir, par ἐάν τε... ἐάν τε (KOGH, 114, b, 2). Cette construction, abandonnée dans le N. T., se retrouve cependant deux fois dans Paul, *R.*, XIV, 8; *1 Th.*, V, 9-10.

200. Au lieu d'une proposition conditionnelle introduite par εἰ ou ἐάν, on rencontre très souvent une proposition relative (conditionnelle); une proposition temporelle; ou une proposition participe (cf. *L.*, IX, 25 avec *Mat.*, XVI, 26; et LXX, *Gen.*, XLIV, 34).

Lorsque la proposition relative et la proposition temporelle expriment une idée de condition, elles suivent la syntaxe de la proposition conditionnelle.

Comme en grec classique, εἰ et ἐάν peuvent indiquer à la fois la condition et le temps, tandis que ὅταν, par exemple, indiquera à la fois le temps et la condition.

Après une locution impersonnelle, la proposition conditionnelle peut remplacer la proposition infinitive, *1 Co.*, IX, 11; cf. les LXX, *Job*, X, 3; et cf. 257, b.

201. Il existe dans le N. T., une tendance à assimiler εἰ et ἐάν; cette tendance existait dans la langue familière de l'époque gréco-romaine, comme le montrent les exemples que nous avons cités des LXX, et du *C. I. A.*; et cf. SOPHOCLES, *sub ver.* εἰ et ἐάν. Cette tendance a dû être favorisée par l'influence de

l'hébreu, qui ne possède qu'une seule particule employée aussi bien pour le mode réel que pour le mode éventuel. — Y a-t-il eu une influence du latin, qui ne possède aussi qu'une particule conditionnelle ?

202. *Ei* et *ἐάν* peuvent se trouver combinés avec d'autres particules.

a) *Εἴ γε*, *Eph.*, IV, 21. — *εἴ γε καί*, *2 Co.*, V, 3. — *εἰ καί*, *εἰ δὲ καί*, *si aussi*, *L.*, XI, 18, etc. — *εἰ καί*, *quoique*, introduit une proposition concessive.

εἰ μήν, voy. 197, 2^o.

εἰ οὖν, avec l'indicatif au mode réel, *Mat.*, VI, 23, etc. ; une fois avec l'indicatif au mode irréel, *H.*, VII, 11.

εἴ περ, *puisque*, ne s'emploie qu'avec l'indicatif au mode irréel, *R.*, III, 30, etc. ; mais non *1 P.*, II, 3, où on lit maintenant *εἰ*.

εἴτε, *εἴτε...εἴτε*, avec l'indicatif au mode réel, *1 Co.*, XIV, 27, etc. ; avec le subjonctif éventuel, *1 Th.*, V, 10.

εἰ μή, avec l'indicatif au mode irréel, *J.*, XV, 22 ; XVIII, 30 ; *A.*, XXVI, 32 ; LXX, *Deutér.*, XXII, 30 ; une fois avec l'indicatif au mode réel, *Gal.*, I, 7 ; une fois avec le subjonctif éventuel, *1 Co.*, XIV, 5. — *εἰ δὲ μή*, *J.*, XIV, 11 ; *εἰ δὲ μή γε*, *L.*, V, 36. Avec ces locutions, le verbe est toujours supprimé dans le N. T., et l'est souvent chez les classiques. Dans *Ap.*, II, 5, *εἰ δὲ μή* initial est repris à la fin par la proposition complète *ἐάν μή μετανοήσης*. — *εἰ μήτι*, avec l'indicatif, *2 Co.*, XIII, 5 ; avec le subjonctif délibératif, *L.*, IX, 13.

εἰ οὐ, *puisque... ne... pas*, *si... ne... pas*, *J.*, V, 47, etc.

εἴ πως, toujours interrogatif indirect, *A.*, XXVII, 12.

b) *Ἐάν*, combiné avec une autre particule, est toujours suivi du subjonctif :

ἐάν μή, *Mat.*, VI, 15 ; X, 13, etc. — *ἐάν καί*, *Gal.*, VI, 1. — *ἐάν δὲ καί*, *1 Co.*, VII, 11 ; *2 Tim.*, II, 5. — *ἐάνπερ*, *H.*, III, 14 ; VI, 3 ; — *ἐάν τε... ἐάν τε*, *R.*, XIV, 8. — *κἄν* introduit une proposition concessive, *Mat.*, XXVI, 35, etc.

Les locutions *εἰ μή*, *εἰ οὖν*, *ἐάν μή*, *κἄν*, se rencontrent à peu près chez tous les écrivains du N. T. Mais les autres ne sont couramment employées que par Luc, et surtout par Paul ; leur fréquence chez ce dernier doit tenir non seulement à sa culture littéraire, mais encore et surtout au ton oratoire de ses *Lettres*.

Il est probable que les combinaisons de *εἰ* avec d'autres particules, employées pour exprimer les nuances de l'idée ou suivre le mouvement du raisonnement, n'étaient pas très usitées dans la langue familière.

*Propositions concessives*¹.

203. La proposition concessive est une variété de la proposition conditionnelle ; elle suppose la condition *conçédée*. La proposition principale exprime un acte qui a eu lieu, a lieu ou aura lieu, *malgré la condition*, et qui est tout autre, par conséquent, que celui que ferait attendre la proposition concessive. En un mot, la proposition dépendante concessive et la proposition principale expriment deux actes en opposition l'un à l'autre.

La particule qui introduit la proposition concessive équivaut au français *malgré que*, et se traduit par *quoique ; bien que ; quand même ; lors même que*.

Les propositions concessives du N. T. se divisent en deux classes, qui correspondent à la première forme (mode réel) et à la troisième forme (mode éventuel) de la proposition conditionnelle (184 ; 190).

204. a) Les propositions concessives de la première forme sont introduites par *εἰ καί*, *quoique, bien que*.

Le verbe est à l'indicatif au mode réel. — La négation est *οὐ*.

Exemples :

2 Co., IV, 16 : *εἰ καὶ ὁ ἕξω ἡμῶν ἄνθρωπος διαφθείρεται, ἀλλ' ὁ ἕξω ἡμῶν ἀνακαινοῦται*. — 2 Co., V, 16 : *εἰ καὶ ἐγνώκαμεν κατὰ σάρκα χριστόν, ἀλλὰ νῦν οὐκέτι γινώσκομεν*. — L., XVIII, 4 ; 1 Co., VII, 21 ; XI, 6 ; 2 Co., VII, 8 ; VII, 12 (en suppléant *ἔγραψα* dans la proposition principale) ; XII, 11 ; Ph., II, 17 ; Col., II, 5 ; H., VI, 9.

2 Co., VII, 8 : *εἰ καὶ μετεμελόμην — νῦν χαίρω*. C'est l'imparfait de narration, marquant l'acte récent qui a duré dans le passé, *je m'en repençais, soit ; mais je m'en réjouis maintenant*.

b) Au lieu de *εἰ καί* avec le verbe fini, on trouve aussi, comme chez les classiques, *καίπερ* et *καίτοι* avec le participe, au mode réel :

Phil., III, 4 : *ἡμεῖς γὰρ ἐσμεν... οὐκ ἐν σαρκὶ πεποιθότες, καίπερ ἐγὼ ἔχων πεποιθήσιν καὶ ἐν σαρκί* (= *εἰ καὶ ἔχω πεποιθήσιν καὶ ἐν σαρκί, ἡμεῖς ἐσμεν οὐκ ἐν σαρκὶ πεποιθότες*). — H., IV, 3 : *καίτοι τῶν ἔργων ἀπὸ καταβολῆς κόσμου γενηθέντων, quoique ses œuvres fussent achevées depuis la création du monde*, (= *εἰ καὶ τὰ ἔργα... ἐγενήθησαν*). — H., V, 8 ; VII, 5 ; XII, 17 ; 2 P., I, 12.

1. KOCH, 116 ; CURTIUS, 550 ; 587, 5 ; 640 ; CUCUEL et RIEMANN, 113.

Dans un passage, *A.*, XIV, 17, *καίτοι* mis en tête de la phrase est suivi d'un verbe à un mode fini, et équivalent à : *cependant, quoique*.

Les propositions concessives de la première forme, introduites soit par *εἰ καί*, soit par *καίπερ* ou *καίτοι* avec le participe, ne se trouvent que dans Luc et Paul (sauf *2 P.*, I, 12) et sont un reste de la langue littéraire.

205. Les propositions concessives de la troisième forme prennent le verbe au subjonctif avec *κἄν*, ou au futur avec *εἰ καί*. La particule signifie : *quand même, lors même que, même si* :

Mat., XXVI, 35 : λέγει αὐτῷ ὁ Πέτρος Κἄν δέη με σὺν σοὶ ἀποθανεῖν, οὐ μὴ σε ἀπαρνήσομαι. — *Mat.*, XXI, 21; *J.*, VIII, 13-14; X, 38; XI, 25. — *L.*, XI, 8 : εἰ καὶ οὐ δώσει αὐτῷ ἀναστῆς διὰ τὸ εἶναι φίλον αὐτοῦ, διὰ γε τὴν ἀναίδειαν αὐτοῦ ἔγερθεὶς δώσει αὐτῷ.

Dans les LXX, *Ps.*, XXII 4 : ἐὰν γὰρ καὶ πορευθῶ ἐν μέσῳ σκιάς θανάτου, οὐ φοβηθήσομαι κακὰ. — *Job*, XIV, 5.

206. Il existe un exemple d'une proposition concessive avec l'optatif, correspondant à la quatrième forme de la période conditionnelle, *1 P.*, III, 14; voy. 194.

207. a) La proposition conditionnelle et la proposition concessive ne sont parfois séparées que par une nuance de sens très légère, *Mat.*, XVI, 18 : κἄν θανάσιμόν τι πῶσιν οὐ μὴ αὐτοὺς βλάψῃ, *s'ils boivent du poison*, ou bien : *quand même ils boiraient du poison*. — *1 Co.* XIII, 1-3 (où la proposition concessive suit la proposition conditionnelle).

b) Il ne reste parfois de la proposition concessive que la particule *κἄν*, qui signifie : *du moins, seulement* :

Mar., V., 28 : ἐὰν ἅψωμαι κἄν τῶν ἱματίων αὐτοῦ σωθήσομαι. La proposition complète serait : ἐὰν ἅψωμαι τῶν ἱματίων αὐτοῦ, κἄν ἅψωμαι αὐτῶν, σωθήσομαι, *si je puis toucher ses vêtements, quand même je ne ferais que les toucher*, etc. Les deux propositions se fondent en une seule : *si seulement je puis toucher*, etc. — *Mar.*, VI, 56; *A.*, V, 15; *2 Co.*, XI, 16.

Dans les LXX, *Sag.*, XIV, 4 : δεικνύς ὅτι δύνασαι ἐκ παντὸς σώζειν, ἵνα κἄν ἄνευ τέχνης τις ἐπιβῆ.

c) *Εἰ καί* et *κἄν* sont concessifs, quand ils équivalent au français *malgré que*, et alors les particules sont inséparables. D'autres fois, chacune d'elles garde son sens, et la proposition est une proposition conditionnelle ordinaire, *J.*, VIII, 55 : οὐκ

ἐγνώκατε αὐτόν, ἐγὼ δὲ οἶδα αὐτόν, ἄν εἶπω ὅτι οὐκ οἶδα αὐτόν, ἔσομαι ὁμοίος ὑμῖν ψεύστης. — *L.*, XII, 38 (ἄν — ἄν, = *soit que — soit que*); *H.*, III, 20; cf. *LXX, Ex.*, XIX, 13.

d) Ἐπεὶ ne s'emploie pas dans le N. T., comme en grec classique, avec le sens concessif.

208. 1° La syntaxe des propositions conditionnelles et concessives, dans le N. T., comprend les règles ordinaires les plus importantes de la syntaxe classique. 2° Cependant elle présente un assez grand nombre de particularités :

Particularités de la langue familière du N. T. : Tendances à ne plus considérer la condition comme possible simplement, 183, b. — La nature de l'idée règle seule l'emploi du temps et du mode dans la proposition conditionnelle, 182, d; 183, e. — La négation dans la proposition conditionnelle de la première forme est οὐ, et non pas μή, 184. — Suppression assez fréquente de ἄν dans la proposition principale, 188, a. — Emploi de ἐάν avec l'indicatif au mode réel, 184, 2°. — Emploi de εἰ avec le subjonctif et de ἐάν avec le futur dans la proposition conditionnelle de la troisième forme, 190, 191, 192. — La répétition de la condition dans le passé est une manière de penser étrangère aux auteurs du N. T., 191, nota. — La locution εἰ τυχόν employée adverbiallement, 194. — Remplacement de la période conditionnelle de la quatrième forme par celle de la première et de la troisième, 194. — Suppression de la proposition principale, 196, d. — Tendance à assimiler εἰ et ἐάν, 201. — Emploi de ἄν comme particule adverbiale dans la proposition concessive, 207, b;

Abandon de ἤν et de ἄν, 183, d. — Abandon de l'optatif employé pour marquer la répétition de l'acte dans le passé, 191, nota. — Abandon de l'optatif oblique et du mode potentiel, 193. — Abandon de la période conditionnelle de la quatrième forme, 194. — Abandon de différentes constructions de la langue classique, 199. — Tendance à abandonner la plupart des combinaisons de εἰ et de ἐάν avec d'autres particules, 202. — Tendance à abandonner la proposition concessive de la première forme, 204. — Abandon de ἐπεὶ comme particule concessive, 207, d.

Particularités dues à l'influence de l'hébreu : Aposiopèse dans une période conditionnelle équivalant à un serment, 197. — Tendance à employer les formes de la période conditionnelle qui renforcent l'affirmation, 195, c. — Tendance à assimiler εἰ et ἐάν, 201.

Particularités de la langue littéraire : Exemple de la négation μή dans une proposition conditionnelle de la première forme, 185, b. — Mélange des propositions de la première et de la deuxième forme, 189. — Exemples de l'optatif oblique et du mode potentiel (dans la proposition principale), 193. — Exemples de l'optatif dans la quatrième forme de la période conditionnelle, 194. — Emploi des combinaisons de εἰ et de ἐάν avec d'autres particules, 202. — Emploi de la proposition concessive de la première forme ayant son verbe à l'indicatif ou au participe, 204. — Exemple de la proposition concessive ayant son verbe à l'optatif, 206.

CHAPITRE XVI

Propositions dépendantes (circonstanciellles)
temporelles¹.

209. La proposition temporelle est une proposition indépendante marquant le temps d'un acte exprimé dans une autre proposition indépendante ; elle devient dépendante lorsqu'elle est mise en relation avec la dernière par une des particules suivantes (93 ; 175 ; cf. *J.*, XIX, 23, et *Mar.*, XV, 24) :

ὅτε, quand, (temps) où, tant que, après que. — *ὅποτε* (*L.*, VI, 3, Tis.). — *ὅταν*, quand, tant que, pendant le temps que, après que, toutes les fois que. — *ἐν οἷς*, *ἐν ᾧ*, pendant que, comme, lorsque. — *ἐφ' ὅσον*, tant que, pendant le temps que. — *ἀφ' οὗ*, *ἀφ' οὗ ἄν*, depuis que. — *ὅσάκις ἐάν*, toutes les fois que.

ὥς, comme, lorsque, depuis que, que, après que, en même temps que, pendant que, tant que ; *ὥς ἄν*, quand, aussitôt que (= après que).

ἕως, *ἕως ἄν*, *ἕως οὗ*, *ἕως οὗτου* signifient, quand la proposition principale est affirmative : jusqu'à ce que, en attendant que ; quand elle est négative : avant de ou que, tant que... ne... pas... ; si d'abord, si préalablement, que d'abord ; et parfois, pendant que.

ἄν et *ἐάν*, quand, toutes les fois que (cf. 200).

ἡνίχ' ἄν, toutes les fois que, à chaque fois que.

ἐπὶ ἄν, après que. — *ἐπειδή*, après que (*Luc*, VII, 1).

πρὶν et *πρὶν ἢ*, avant de ou que.

ἄχρι(ς) ; *ἄχρις ἄν*, *ἄχρις οὗ* ; *ἄχρις οὗ ἄν*, jusqu'à ce que.

μέχρι, *μέχρις οὗ*, jusqu'à ce que².

Les particules *ὅποτε*, *ἐπειδή*, *ἐν οἷς* se rencontrent une fois chacune dans *Luc* ; ce sont des vestiges de la langue classique.

Les particules *ἐπεὶ* et *ἐπειδήπερ* sont causales et non temporelles, dans le *N. T.* (176).

Les particules *ὥς τάχιστα*, *ἐπεὶ τάχιστα*, *ἐπειδὴ τάχιστα*, *ἐπειδὴ πρῶτον*, *ἐξ οὗ*, *ἔστε*, ne se rencontrent pas dans le *N. T.* — *Ἔστε* ne se trouve ni (dans Homère ni) dans les *LXX*, ni dans le *N. T.*, quoique fréquent chez les poètes classiques et les écrivains post-classiques.

210. Classiquement, « dans toute proposition temporelle qui exprime un fait réel isolé, on emploie le mode réel, l'indicatif. »

1. KOCH, 118 ; CURTIUS, 556-558 ; CUCUEL et RIEMANN, 120-122 ; MADVIG, *passim*.

2. *ἄχρι*, seul, est analogue à *ἕως* (classique) ; *ἕως οὗ*, *ἕως οὗτου* sont des formes analogues aux formes classiques *ἄχρις οὗ*, *μέχρις οὗ* ; *πρὶν ἢ* est poétique et post-classique.

(KOCH, 118, 1). Il en est de même dans le N. T. (97). La négation est οὐ :

La proposition garde le temps et le mode qu'elle aurait, si elle était indépendante, c'est-à-dire : le présent, l'imparfait, l'aoriste. Le parfait est rare; le plus-que-parfait n'est peut-être pas employé. — « Si le verbe de la proposition principale est à un temps secondaire, on emploie dans la proposition temporelle : l'imparfait, pour marquer la simultanéité, parce qu'une chose qui se fait en même temps qu'une autre se conçoit toujours avec l'idée de durée; et l'indicatif aoriste, le plus souvent, pour marquer l'idée d'antériorité. » (KOCH, 118, 1, Rem). Il en est de même dans le N. T.

Quel que soit le temps du verbe de la proposition principale, on peut avoir dans la proposition temporelle, dans le N. T., le temps du style direct quand l'écrivain rapporte la pensée d'autrui.

Exemples :

L., XIII, 7 : ἰδοὺ τρία ἔτη ἀφ' οὗ ἔρχομαι ζητῶν καρπὸν ἐν τῇ συκῇ ταύτῃ. — J., IX, 4 : ἔρχεται νῦν ὅτε οὐδεὶς δύναται ἐργάζεσθαι. — H., III, 13 : παρακαλεῖτε ἑαυτοὺς καθ' ἑκάστην ἡμέραν ἄχρις οὗ τὸ Σήμερον καλεῖται. — Mat., V, 25; IX, 15; Mar., II, 19; XI, 1; J., IX, 4; 1 Tim., IV, 13.

A., XXVII, 33 : ἄχρι δὲ οὐ ἡμέρα ἤμελλεν γίνεσθαι, παρεκάλει ὁ Παῦλος. — L., XXIV, 32 : οὐχὶ ἡ καρδία ἡμῶν καιομένη ἦν ὡς ἐλάλει ἡμῖν ἐν τῇ ὁδοῦ, ὡς διήνοιγεν ἡμῖν τὰς γραφάς; — Mar., XIV, 12; J., VIII, 7; XX, 11; A., I, 10; VII, 23; XII, 6; R., VI, 20.

Mat., IX, 25 : ὅτε δὲ ἐξεβλήθη ὁ δαίμων, εἰσελθὼν ἐκράτησεν τῆς χειρὸς αὐτῆς. — J., IX, 18 : οὐκ ἐπίστευσαν οὖν οἱ Ἰουδαῖοι περὶ αὐτοῦ ὅτι ἦν τυφλὸς καὶ ἀνέβλεψεν ἕως ὅτου ἐφώνησαν τοὺς γονεῖς αὐτοῦ. — Mat., I, 25; II, 9; XIII, 33; Mar., IV, 10; VI, 21; VIII, 19; L., I, 23, 41; II, 42; IV, 25; VII, 1, 12, 45; J., II, 9; A., I, 2; VII, 18; R., XIII, 11; 1 P., III, 19; Ap., XVI, 18.

L'aoriste correspond à notre parfait défini, indéfini, et antérieur, et à notre plus-que-parfait.

Mar., IX, 21 : πόσος χρόνος ἐστὶν ὡς τοῦτο γέγονεν αὐτῷ; — 1 Co., XIII, 11 : ὅτε ἤμην νηπίος, ἐλάλουν ὡς νηπίος... ὅτε γέγονα ἀνὴρ, κατήργηκα τὰ τοῦ νηπίου, *quand j'étais un enfant..., depuis que je suis un homme...*

Il n'existe, croyons-nous, que ces deux exemples du parfait.

Avec le temps du style direct, Mar., VI, 45 : εὐθύς ἠνάγκασεν

τοὺς μαθητὰς αὐτοῦ ἐμβῆναι εἰς τὸ πλοῖον καὶ προᾶγειν..., ἕως αὐτὸς ἀπολύει τὸν ὄχλον.

a) Les particules, qui signifient ordinairement *jusqu'à ce que*, gardent ce sens pour le passé et le futur; mais prennent le sens de *aussi longtemps que*, *pendant que*, *tant que*, *tandis que*, lorsqu'elles sont employées avec le *présent* de l'indicatif :

Mar., VI, 45 :... ἕως αὐτὸς ἀπολύει τὸν ὄχλον, *pendant qu'il va renvoyer la foule*, et cf. *Mat.*, XIV, 22 :... ἕως οὐ ἀπολύσῃ τοὺς ὄχλους, *jusqu'à ce qu'il ait renvoyé la foule*.— *J.*, IX, 18 :... ἕως ὅτου ἐφώνησαν τοὺς γονεῖς αὐτοῦ, *jusqu'à ce qu'ils eussent appelé ses parents*, et cf. *Mat.*, V, 25 : ἴσθι εὐνοῶν τῷ ἀντιδίκῳ σου ταχὺ ἕως ὅτου εἶ μετ' αὐτοῦ ἐν τῇ ὁδῷ, *tant que tu es...*

A., XXVII, 33 : ἄχρι δὲ οὐ ἡμέρα ἡμελλεν γίνεσθαι, παρεκάλει ὁ Παῦλος, *Paul les encouragea jusqu'au moment où le jour allait paraître*, et cf. *H.*, III, 12-13 : παρακαλεῖτε ἑαυτοὺς καθ' ἐκίστην ἡμέραν ἄχρις οὐ τὸ **Σήμερον** καλεῖται, *aussi longtemps qu'on peut dire, tant qu'on peut dire*.

b) Le mode réel s'emploie même après une particule temporelle combinée avec ἄν :

Ap., VIII, 1 : καὶ ὅταν ἤνοιξεν τὴν σφραγίδα τὴν ἑβδόμην, ἐγένετο σιγή. — On trouve *δτε* partout ailleurs (même phrase), VI, 1, 3, 5, 7, 9, 12. — *Mar.*, XI, 19 : καὶ ὅταν ὀψὲ ἐγένετο, ἐξεπορεύοντο ἕξω τῆς πόλεως. Quelques commentateurs donnent le sens fréquentatif à la proposition temporelle.

c) Dans les LXX, *Gen.*, XXVI, 13 : προβαίων μεζῶν ἐγένετο ἕως οὐ μέγας ἐγένετο σφόδρα. — *Nom.*, XXXIII, 10 : οὗτος κατόκει ἐν γῆ Χαναάν, ὅτε εἰσεπορεύοντο οἱ υἱοὶ Ἰσραήλ. — *1 R.*, XXX, 4 : καὶ ἔκλαυσαν ἕως ὅτου οὐκ ἦν ἐν αὐτοῖς ἰσχὺς ἔτι τοῦ κλαίειν. — *Dan.*, IV, 4-5 : τὴν σύγκρισιν αὐτοῦ οὐκ ἐγνώρισάν μοι, ἕως ἦλθε Δανιήλ. — *2 Mac.*, XIV, 10 : ἄχρι γὰρ Ἰούδας περίεστιν, ἀδύνατον εἰρήνης τυχεῖν τὰ πράγματα.

Ex., XVI, 3 : ὄφελον ἀπεθάνομεν... ὅταν ἐκαθίσασμεν ἐπὶ τῶν λεθῆτων τῶν κρεῶν καὶ ἠσθίομεν ἄρτους.

L'emploi de l'indicatif au mode réel avec ὅταν appartient à la langue familière post-classique, comme l'emploi de ἐάν dans la proposition conditionnelle de la première forme (184, 2^o); voy. d'ailleurs SOPHOCLES, *sub verb.* ὅταν; et cf. ce qui suit.

211. Classiquement, « dans une proposition temporelle à sens fréquentatif indéterminé, on emploie... l'optatif sans ἄν, quand le verbe de la proposition principale est à un temps secondaire, » c'est-à-dire quand l'acte se rapporte au passé (KOCH, 118, 3). « Au lieu de l'optatif, on trouve quelquefois l'imparfait. » (KOCH, 118, 3, Rem. II.)

L'emploi de l'optatif pour marquer la répétition dans le passé n'existe pas dans le N. T. La règle est la suivante :

L'acte qui s'est répété dans le passé ou qui se répète dans le présent, ou qui est considéré comme tel, est regardé comme un acte réel, et exprimé par l'indicatif : imparfait, pour le passé ; présent, pour le présent. La particule temporelle est combinée avec ἄν qui perd son sens de conditionnalité éventuelle, pour prendre celui de *fréquence indéterminée* (8, c).

Mar., III, 11 : τὰ πνεύματα τὰ ἀκίθαρτα, ὅταν αὐτὸν ἐθεώρουν, προσέπιπτον αὐτῷ. — *1 Co.*, XII, 2 : οἶδατε ὅτι ὅτε ἔθνη ἦτε πρὸς τὰ εἰδῶλα τὰ ἄφωνα ὡς ἄν ἤγεσθε ἀπαγόμενοι, *toutes les fois que vous étiez conduits*. — *Mar.*, XI, 25 : καὶ ὅταν στήκετε προσευχόμενοι, ἀψίετε εἴ τι ἔχετε κατὰ τινος, *toutes les fois que vous vous tenez debout pour prier*.

Mais *L.* XXII, 35, ὅτε ἀπέστειλα est une allusion à deux actes passés déterminés : IX, 2, et X, 1.

L'emploi de ὅταν pour indiquer la répétition de l'acte passé appartient à la langue post-classique. Il est fréquent dans les LXX :

Avec l'imparfait, *1 R.*, XVII, 34 : ὅταν ἤρχετο ὁ λέων καὶ ἡ ἄρκος καὶ ἐλάμβανε πρόβατον ἐκ τῆς ἀγέλης, καὶ ἐξεπορευόμεν ὀπίσω αὐτοῦ. — *Ps.*, CXIX, 7 : ὅταν ἐλλάβουν αὐτοῖς, ἐπολέμουν με δωρεάν. — Avec l'aoriste, *Nom.*, XI, 9 ; *P.*, CVIII, 32 ; cf. *Daniel*, III, 7. — Avec le présent, *Ex.*, I, 16 : ὅταν μαιοῦσθε¹ τὰς Ἑβραίας καὶ ὡσι πρὸς τῷ τίκτειν. — *Ps.*, CI, 3 : ἐν ἡ ἄν ἡμέρα θλίβομαι, κλίνον πρὸς με τὸ οὖς σου. — *Prou.*, I, 22 : ὅσον ἄν χρόνον ἄκακοί ἔχονται τῆς δικαιοσύνης, οὐκ αἰσχυνθήσονται. — Cf. 184 ; voy. SOPHOCLES, *sub ver.* ὅταν ; STRABON, I, 1, 7 ; JOSÈP., *Antiq.*, XII, 2, 3.

212. Classiquement, « dans une proposition temporelle qui exprime, non pas un fait réel, mais un fait éventuel, on emploie le subjonctif avec ἄν ; ἄν se place immédiatement après la conjonction, et, s'il est possible, se fond avec elle en un seul mot... La négation est μή. » (KOCH, 118, 2.)

Dans le N. T., 1° la particule temporelle est accompagnée ou non de ἄν ; 2° on trouve l'un des deux modes d'éventualité : futur indicatif, ou subjonctif ; 3° la négation est μή avec le subjonctif, οὐ avec le futur.

Le subjonctif présent correspond à notre futur ou à notre subjonctif présent ; le subjonctif aoriste correspond tantôt à notre futur ou à notre subjonctif présent, tantôt à notre futur

1. Voy. cependant, 159, c.

passé ou à notre subjonctif passé, *Mat.*, IX, 15; X, 19; *1 Co.*, XI, 26, etc. — Souvent, en français, nous pouvons employer indifféremment le futur simple ou le futur passé, le subjonctif présent ou parfait, *1 Co.*, XI, 34; *Eph.*, IV, 11-13, etc. Cf. d'ailleurs 190, c.

213. (A) Emploi du subjonctif :

a) *Mar.*, XIV, 25 : οὐ μὴ πῖω ἐκ τοῦ γενήματος τῆς ἀμπέλου ἕως τῆς ἡμέρας ἐκείνης ὅταν αὐτὸ πίνω καινόν. (— *L.*, XXI, 7 : καὶ τί τὸ σημεῖον ὅταν μέλλῃ ταῦτα γίνεσθαι;) — *R.*, XV, 24 : ὡς ἂν πορεύωμαι εἰς τὴν Σπανίαν, ἐλπίζω γὰρ διαπορευόμενος θεάσασθαι ὑμᾶς. — *Gal.*, VI, 10 : ἄρα οὖν, ὡς καιρὸν ἔχωμεν, ἐργαζώμεθα τὸ ἀγαθόν, *tant que nous en aurons le temps.* — *Ap.*, XVIII, 9 : κόφονται ἐπ' αὐτὴν οἱ βασιλεῖς τῆς γῆς..., ὅταν βλέπωσιν. — *Mat.*, XXVI, 29; *L.*, XI, 36; *J.*, VII, 27; IX, 5; *Ap.*, X, 7.

Mat., IX, 15 : ἐλεύσονται δὲ ἡμέραι ὅταν ἀπαρθῆ... ὁ νομφίος. — *L.*, XIII, 24 : ζητήσουσιν εἰσελθεῖν καὶ οὐκ ἰσχύσουσιν, ἀφ' οὗ ἂν ἐγερθῆ ὁ οἰκοδεσπότης. — *1 Co.*, XI, 34 : τὰ δὲ λοιπὰ, ὡς ἂν ἔλω, διατάξομαι. — *L.*, I, 20 : ἔση σιωπῶν καὶ μὴ δυνάμενος λαλήσαι, ἄχρι ἧς ἡμέρας γένηται ταῦτα. — *L.*, XIII, 35 : οὐ μὴ ἴδητέ με ἕως ἧξει ὅτε εἴπητε (*Tis.*, mais *WH.* lisent ἕως εἴπητε). — *Mar.*, XIII, 30 : οὐ μὴ παρέλθῃ ἡ γενεὴ αὕτη μέχρις οὗ ταῦτα πάντα γένηται. — *L.*, II, 26 : ἦν αὐτῷ κεχρηματισμένον... μὴ ἰδεῖν θάνατον πρὶν [ἧ] ἂν ἴδῃ τὸν Χριστόν. — *Mat.*, II, 13; XVI, 28; XXIII, 15; *Mar.*, II, 20; VIII, 38; *L.*, XI, 22; XXI, 24; *R.*, XI, 25; *1 Co.*, XI, 26; XV, 25; *Gal.*, III, 19; *Ph.*, II, 23; *Ap.*, VII, 3; XV, 8; XX, 3, 5. — *L.*, XIII, 35, après ὅτε (*Tis.*), voy. 214 et la note 1.

b) Dans le N. T., comme chez les classiques, la construction est la même, quand la proposition temporelle exprime la fréquence indéterminée dans l'avenir (*Koch*, 118, 3) :

Mat., VI, 2 : ὅταν οὖν ποιῆς τὴν ἐλεημοσύνην, μὴ σαλπίζης. — *Mat.*, V, 11 : μακάριοί ἐστε ὅταν ὀνειδίσωσιν ὑμᾶς καὶ διώξωσιν. — *Mat.*, X, 11, 23; XII, 43, XIII, 32; *Mar.*, XIII, 11, 28; *L.*, XI, 34; *J.*, XVI, 21; *1 Co.*, XI, 25-26; *2 Co.*, III, 15-16; *Ap.*, XI, 6, etc.

c) L'optatif oblique n'étant pas usité dans le N. T., on trouve toujours le subjonctif du style direct, *Mat.*, XIV, 22 : ἠνάγκασεν τοὺς μαθητὰς ἐμβῆναι εἰς πλοῖον..., ἕως οὗ ἀπολύσῃ τοὺς δούλους. — *Mat.*, XVIII, 30, 34; *Mar.*, IX, 9; *L.*, II, 26; *A.*, XXIII, 12, 14, 21; *Ap.*, VI, 11.

Il existe cependant un exemple de l'optatif oblique, *A.*, XXV, 16 : πρὸς οὓς ἀπεκρίθη ὅτι οὐκ ἔστιν ἔθος Ῥωμαίοις χαρίζεσθαι τινα ἄνθρωπον πρὶν ἢ ὁ κατηγορούμενος κατὰ πρόσωπον ἔχοι τοὺς κατηγοροῦς τόπον τε ἀπολογίας λάβοι περὶ τοῦ ἐγκλήματος. C'est un vestige de la langue littéraire; et cf. au contraire, *L.*, II, 26.

d) Comme dans les propositions conditionnelles (191), il est souvent indifférent d'employer le subjonctif présent ou le subjonctif aoriste; cf. *Mat.*, X, 19; *Mar.*, XIII, 11, et *L.*, XII, 11.

e) Les exemples cités montrent que les particules temporelles, ayant le sens de *jusqu'à ce que*, peuvent être accompagnées ou non de *ἄν*, au gré de l'écrivain, *Mat.*, XIV, 22; XVIII, 30; *L.*, I, 20; *1 Co.*, XI, 26; *Gal.*, VI, 10; *Eph.*, IV, 13. Et très souvent.

214. (B) Emploi du futur :

L., XVII, 22 : Ἐλεύσονται ἡμέραι ὅτε ἐπιθυμήσετε μίαν τῶν ἡμερῶν κτλ. — *J.*, IV, 21 : πίστευέ μοι, γύναι, ὅτι ἔρχεται ὥρα ὅτε οὔτε ἐν τῷ ὄρει τούτῳ οὔτε ἐν Ἱεροσολύμοις προσκυνήσετε τῷ πατρὶ. — *L.*, XIII, 32 (Tis.); *J.*, IV, 23; V, 25; XVI, 25; *R.*, II, 16 (Tis.); *2 Tim.*, IV, 3.

Le futur se rencontre après *ὅτε*, quand cette particule se rapporte à un nom de temps exprimé ou à suppléer. — Chez les classiques, *ὅτε* suivi du futur est une exception rare.

Mat., V, 11 : μακάριοί ἐστε ὅταν ὀνειδίσωσιν ὑμᾶς καὶ διώξουσιν καὶ εἴπωσιν (Tis.; WH. διώξουσιν). — *L.*, XIII, 28 : ὅταν δψεσθε (Tis.; WH. δψησθε, forme possible). — *L.*, XIII, 35 : οὐ μὴ ἴδῃτέ με ἕως ἤξει ὅτε εἶπητε¹ (Tis.; mais WH. ἕως εἶπητε). — *Ap.*, IV, 9 : ὅταν δώσουσιν τὰ ζῶα. — *L.*, XXI, 24 : Ἱερουσαλήμ ἔσται πατουμένη ὑπὸ ἐθνῶν ἄχρι οὐ πληρωθῶσιν [καὶ ἔσονται] καιροὶ ἐθνῶν (WH.; mais Tis. supprime καὶ ἔσονται). — *Ap.*, II, 25 : ὁ ἔχετε κρατήσατε ἄχρι οὐ ἂν ἴξω². — *Ap.*, XVII, 17 : ὁ γὰρ θεὸς ἔδωκεν εἰς τὰς καρδίας αὐτῶν ποιῆσαι τὴν γνώμην αὐτοῦ... ἄχρι τελεσθήσονται οἱ λόγοι (cf. XX, 3 et 5).

215. a) L'emploi du subjonctif éventuel, sans *ἄν*, après les particules temporelles signifiant *jusqu'à ce que*, appartient à la langue familière et post-classique; voy. LIDDELL et SCOTT, aux différentes particules; POLYBE, V, 56, 2; PLUTARQ., *Cat. min.*, 59; *César*, 7.

Dans les LXX, l'usage est le même que dans le N. T. Ainsi, *Gen.*, XII, 12 : ὡς ἂν ἴδωσί σε οἱ Αἰγύπτιοι, ἐροῦσιν ὅτι... — *Gen.*, XLIX, 10 : οὐκ ἐκλείψει ἄρχων ἐξ Ἰούδα..., ἕως ἐὰν ἔλθῃ. — *Ex.*, I, 10. — *Ex.*, XV, 16 : μεγέθει βραχίονός σου ἀπολιθώθησαν, ἕως παρέλθῃ ὁ λαός σου, Κύριε, ἕως ἂν παρέλθῃ

1. Ὅτε avec le subjonctif se trouve quelquefois en poésie; souvent chez les écrivains byzantins; mais non chez les prosateurs grecs.

2. Nous croyons que ἴξω est au futur, et non au subjonctif aoriste, quoique la forme ἴξα se rencontre dans les LXX. La forme ἴξα ne se rencontre pas dans le N. T.; au contraire, le futur ἴξω est employé plusieurs fois (*Mat.*, XXIII, 36; *J.*, VI, 37, etc.). Le futur après *ἄν* ne peut étonner dans le N. T., en présence des exemples que nous donnons ici, et avec lesquels on peut comparer, *A.*, VII, 7; *Ap.*, II, 22.

ὁ λαός σου. — *Job*, XXXII, 11 : ἐρῶ γὰρ ὑμῶν ἀκουόντων ἄχρις οὗ ἐτάσθη λόγους. — *Ps.*, LXXI, 7 : ἀνατελεῖ ἐν ταῖς ἡμέραις αὐτοῦ δικαιοσύνη..., ἕως οὗ ἀναναιρεθῆ ἡ σελήνη. — *Prov.*, I, 26, 27, 28; VI, 22; *Es.*, XXII, 14; XXVIII, 19; XLII, 4; *Jér.*, XXIII, 20.

Cette construction se rencontre sur les inscriptions de l'époque gréco-romaine. P. VIBRECK (p. 67, 9) dit : « Inauditum vero genus dicendi invenimus in fœderibus : XXI, 27 cf. 32, XXIII, 23 cf. 18 legimus pro ἔάντε ὡς τε cum conj. ; quod unde natum sit vix explicari potest. Nam in exemplari latino utrum *ut* an *cum* fuerit dubium est. Certe ad ὡς ἄν addendum erat ne plane a sermone græco abhorreret (cf. N. T. † *Co.*, XI, 34; *Ph.*, II, 23; BUTTMANN, p. 199 seq.).

On lit, † *Co.*, XI, 34 : ὡς ἄν ἔλθω, et *Ph.*, II, 23 : ὡς ἄν ἀπίθω. Au passage allégué de Buttmann, ce dernier dit que pour *Gal.*, VI, 10, des manuscrits donnent ἔχωμεν pour ἔχομεν, qui est seul correct, ajoute-t-il. Mais WH. et Ti. adoptent ἔχωμεν, seule leçon autorisée, très admissible dans le grec du N. T. et très claire; voy. 213, a.

L'exemple qui a étonné P. Viereck est : XXI, 27 : ὡς τε τῷ δήμῳ τῷ Ῥωμαίων καὶ τοῖς ὑπὸ Ῥωμαίους τασσομένοις πόλεμον ἐπιφέρωσι, μήτε τοῖς πο[λιτικοῖς] μήτε ὄπλοις] μήτε χρήμασιν μήτε ναῦσιν βοηθεῖτω ὁ δῆμος καὶ βουλὴ δό[λω] πονηρῶ]. Le sens est : *Et quand on déclarera la guerre aux Romains ou à leurs tributaires, les Astypaliens ne devront aider d'aucune manière ceux qui déclareront la guerre.* — La formule est la même dans les autres références. La suppression de ἄν dans ces passages s'explique, comme pour ceux du N. T., par l'usage de la langue familière post-classique.

b) L'emploi du futur après ἄν se rencontre chez les poètes grecs, très rarement chez les prosateurs, souvent chez les écrivains post-classiques et byzantins. Il appartient à la langue familière, et il est fréquent dans les LXX, *Deut.*, V, 27 : ἄκουσον πάντα ὅσα ἄν εἶπῃ κύριος ὁ Θεὸς ἡμῶν καὶ σὺ λαλήσεις πρὸς ἡμᾶς πάντα ὅσα ἄν λαλήσει Κύριος. — *Lév.*, XXV, 16 : καθότι ἄν πλεῖον τῶν ἐτῶν πληθυνεῖ τὴν ἔγκτησιν αὐτοῦ καὶ καθότι ἄν ἔλαττον τῶν ἐτῶν ἐλαττωνώσει κτλ. — *Jug.*, X, 18; XI, 24.

c) L'emploi du subjonctif après une particule temporelle sans ἄν correspond à l'emploi du même mode après εἰ (191, 2°); l'emploi du futur après ἄν correspond à l'emploi du même temps après ἐάν (192); l'emploi du futur après ὅτε correspond à l'emploi du même temps après εἰ (192). Nous constatons ici la tendance qui existe dans le N. T. à unifier la syntaxe des propositions identiques ou analogues (175, 4°); nous verrons plus loin que cette tendance s'étend aux propositions relatives¹.

1. Remarquons encore que les propositions temporelles introduites par une particule signifiant *jusqu'à ce que* et se rapportant à l'avenir, présentent une grande analogie, au point de vue de l'idée (acte éventuel attendu), avec les propositions finales; les unes et les autres prennent les mêmes modes d'éventualité, c'est-à-dire la même construction (150, 1°, et cf. 212).

216. Quand le verbe de la proposition temporelle exprime un acte éventuel et se rapporte à l'avenir, le verbe de la proposition principale est généralement au futur. On trouve cependant :

Le *présent*, quand l'acte est actuel aussi bien que futur (idées de durée, de fréquence indéterminée) :

J., IX, 5 : όταν ἐν τῷ κόσμῳ ὦ, φῶς εἶμι τοῦ κόσμου, *tant que je serai* (ou *je suis*) *dans le monde, je serai* (ou *je suis*) *la lumière du monde.* — *Mat.*, XXIII, 15 : περιάγετε τὴν θάλασσαν καὶ τὴν ξηρὰν ποιῆσαι ἓνα προσήλυτον, καὶ όταν γένηται ποιεῖτε αὐτὸν υἱὸν γεέννης. — *Mat.*, XIII, 32; *Mar.*, XIV, 7; *L.*, XI, 22, 34.

La règle est la même pour la proposition temporelle et pour la proposition conditionnelle (191, nota).

Le *présent proleptique*, *1 Co.*, XI, 26 : ὁσάκις γὰρ ἐν ἐσθήτε τὸν ἄρτον τοῦτον καὶ τὸ ποτήριον πίνετε, τὸν θάνατον τοῦ κυρίου ἀπαγγέλλετε. — *J.*, VII, 27 : ὁ δὲ χριστός, όταν ἔρχεται, οὐδεὶς γινώσκει πόθεν ἐστίν.

Le *passé*, *Eph.*, IV, 11-13 : αὐτὸς ἔδωκεν τοὺς μὲν ἀποστόλους, τοὺς δὲ προφῆτας... εἰς οἰκοδομὴν τοῦ σώματος τοῦ Χριστοῦ μέχρι καταστήσωμεν οἱ πάντες εἰς τὴν ἐνότητα τῆς πίστεως. Subjonctif aoriste du style direct. — *Ap.*, XVII, 17; XX, 3, 5, les aoristes sont proleptiques, et équivalent à des futurs dans la pensée de l'écrivain, comme on le voit en comparant XVII, 17 avec le v. 16.

217. Les propositions conditionnelles peuvent exprimer l'idée de temps et équivaloir à des propositions temporelles, εἰ = *δτε*, et εἰάν = *δταν*. (cf. 200). Dans ce cas :

Quand l'acte se rapporte au passé ou au présent, la proposition conditionnelle est fréquentative ; quand il se rapporte à l'avenir, la proposition conditionnelle exprime soit l'acte isolé et déterminé, soit l'acte qui se répète (CURTIUS, 557, et 557 bis.)

L., VI, 32 : καὶ εἰ ἀγαπᾶτε τοὺς ἀγαπῶντας ὑμᾶς, ποία ὑμῖν χάρις ἐστίν; (= *δτε ἀγαπᾶτε*). — *J.*, XII, 32 : καγὼ ἂν ὑψωθῶ ἐκ τῆς γῆς, πάντα ἐλκυσώ (= *δταν ὑψωθῶ*). — *1 J.*, II, 28 : μένετε ἐν αὐτῷ ἵνα, ἐν φανερωθῇ, σχῶμεν παρρησίαν. — *Mat.*, V, 46 ; XVIII, 19. — *L.*, XI, 34 : όταν ὁ ὀφθαλμός σου ἀπλοῦς ᾖ, ... ἐπὶν δὲ πονηρὸς ᾖ, et cf. *Mat.*, VI, 22-23 : εἰάν οὖν ᾖ ὁ ὀφθαλμός σου ἀπλοῦς..., ἐν δὲ ὁ ὀφθαλμός σου πονηρὸς ᾖ. — *J.*, XIV, 3 ; *1 J.*, III, 2 ; *1 Th.*, II, 7 ; III, 8 ; *H.*, III, 7 (cité des LXX, Ps., XCIV, 8).

Dans les LXX, *Tob.*, IV, 3 : εἰάν ἀποθάνω, θάψον με. — *Prov.*, III, 24 ; *Amos*, VII, 2.

218. Ὡς, particule temporelle, est fréquent dans Luc (Évangile et Actes), et Jean (Évangile) ; il est rare ailleurs.

Ὡς ἂν n'est jamais particule de temps en grec classique, et l'est toujours dans le N. T. Son emploi est spécial à Paul (*R.*, XV, 24; *1 Co.*,

XI, 34; XII, 2), et appartient, dans ce sens, au grec post-classique, JOSÈP., *Antiq.*, XI, 8, 3; LXX, *Gen.*, VI, 4; XII, 12.

219. Les propositions temporelles, introduites par une particule signifiant *jusqu'à ce que* ou *avant que*, donnent lieu à quelques remarques communes :

a) Lorsque la proposition principale est affirmative, la particule temporelle signifie : *jusqu'à ce que*; *tant que... ne... pas*. — Lorsqu'elle est négative, la particule signifie : *avant de ou que*; *tant que... ne... pas*; *que... d'abord*; *si préalablement*.

Mat., II, 13 : ἴσθι ἐκεῖ ἕως ἄν εἶπω σοι, *restes-y jusqu'à ce que je te parle, tant que je ne te dirai rien*. — *L.*, I, 20 : ἔσθι σιωπῶν καὶ μὴ δυνάμενος λαλῆσαι ἄχρι ἧς ἡμέρας γένηται ταῦτα, *jusqu'à ce que ces événements aient eu lieu, tant que ces événements n'auront pas eu lieu*. — *Mat.*, XXIV, 39 : καὶ οὐκ ἔγνωσαν ἕως ἤλθεν ὁ κατακλυσμός. — *A.*, VII, 18 : ἠὔξησεν ὁ λαὸς καὶ ἐπληθύνθη ἐν Αἰγύπτῳ ἄχρι οὗ ἀνέστη βασιλεὺς ἕτερος.

Mat., V, 26 : οὐ μὴ ἐξέλθῃς ἐκεῖθεν ἕως ἄν ἀποδώσῃς τὸν ἔσχατον κοδράντην, *tu n'en sortiras pas avant d'avoir payé, tant que tu n'auras payé, que tu n'aies payé, si tu ne payes d'abord*. — *Mat.*, XXIII, 39 : οὐ μὴ με ἴδῃτε ἀπ' ἄρτι ἕως ἄν εἶπητε, *vous ne me verrez plus avant que vous ne disiez, si vous ne dites d'abord, à moins que vous ne disiez d'abord*. — *Ap.*, VII, 3 : μὴ ἀδικήσητε τὴν γῆν..., ἄχρι σφραγίσωμεν τοὺς δούλους τοῦ Θεοῦ, *avant que nous n'ayons marqué, tant que nous n'aurons pas marqué...*

b) L'acte exprimé dans la proposition principale *dure jusqu'au moment où a lieu l'acte exprimé dans la proposition temporelle*; mais dure-t-il encore *après*, ou bien cesse-t-il? La proposition temporelle ne l'indique pas, et il en est de même avec la proposition temporelle introduite par *πρίν*, *avant de* ou *que*. — Cependant :

S'il n'existe qu'une *relation temporelle* entre l'acte de la proposition principale, *durable par nature*, et l'acte de la proposition temporelle, on doit supposer que le premier continue après que le second a eu lieu, parce que l'existence du premier est indépendante de celle du second :

Mat., XXII, 44 : κάθου ἐκ δεξιῶν μου, ἕως ἄν θῶ τοὺς ἄχθρους σου ὑποκάτω τῶν ποδῶν σου. — *Ap.*, VI, 11 : ἐρρέθη αὐτοῖς ἵνα ἀναπαύσονται ἔτι χρόνον μικρὸν, ἕως πληρωθῶσιν καὶ οἱ σύνδουλοι αὐτῶν. — *Mat.*, I, 25; XXIV, 38; *A.*, XXV, 21, etc.

S'il existe entre l'acte de la proposition principale et l'acte de la proposition temporelle une relation de temps et une

relation de condition en même temps, le premier cessera aussitôt que se produira le second, parce que l'existence du premier dépend de la non-existence du second :

Mat., V, 26 : οὐ μὴ ἐξέλθῃς ἐκεῖθεν ἕως ἂν ἀποδῶς τὸν ἔσχατον κοδράντην (= ὅταν ἀποδῶς τὸν ἔσχατον κοδράντην, ἐκεῖθεν ἐξελεύσῃ). — *Mat.*, II, 9; XII, 20; XIII, 33; XVI, 28; XVIII, 30 et 34; *L.*, I, 20; XV, 8, etc.

Parfois, le contexte indique clairement si l'acte de la proposition principale cesse ou continue, *Mar.*, XIII, 30 : οὐ μὴ παρέλθῃ ἡ γενεὰ αὕτη μέχρις οὗ ταῦτα πάντα γένηται. — *A.*, VII, 18 : ἠὔξησεν ὁ λαὸς καὶ ἐπληθύνθη ἐν Αἰγύπτῳ, ἄχρι οὗ ἀνέστη βασιλεὺς ἕτερος, ὃς οὐκ ᾔδει τὸν Ἰωσήφ.

D'autres fois, l'écrivain indique simplement qu'un acte a duré jusqu'au moment où s'est produit un autre acte, abstraction faite de toute idée de continuation ou de cessation pour le premier, *Mat.*, V, 25; XXVI, 36, etc.

Nota. — Ce qui vient d'être dit de la continuation et de la cessation de l'acte s'applique aussi à la proposition temporelle introduite par une particule du sens de *pendant que, tant que, tandis que*.

c) Toutes les particules signifiant : *jusqu'à ce que*, s'emploient avec ou sans ἂν et le subjonctif éventuel, tandis qu'elles prennent régulièrement ἄν en grec classique.

220. a) Les écrivains du N. T., savent fort bien distinguer les différents sens et les différentes constructions de ἕως :

Mar., VI, 45 : ἠνάγκασεν τοὺς μαθητὰς αὐτοῦ ἐμβῆναι εἰς τὸ πλοῖον καὶ προάγειν... ἕως αὐτὸς ἀπολύει τὸν ὄχλον, *pendant qu'il va renvoyer la foule*. Cf. *Mat.*, XIV, 22 : ...ἕως οὗ ἀπολύσῃ τοὺς ὄχλους, *jusqu'à ce qu'il ait renvoyé la foule*.

b) Quand ἕως est construit avec l'indicatif, soit avec le sens de *jusqu'à ce que*, soit avec celui de *tant que, tandis que*, le verbe (à l'indicatif) exprime toujours un acte réel passé ou présent, ou au moins imminent et sûr, au point de pouvoir être considéré comme présent (Cf. Koch, 118, 4). — L'acte est toujours éventuel, quand ἕως est suivi du subjonctif, et celui-ci est toujours le subjonctif aoriste dans le N. T., comme d'ailleurs après ἄχρι et μέχρι.

221. Nous croyons que l'on doit appliquer ces principes à *J.*, XXI, 22 et à *1 Tim.*, IV, 14, où l'on trouve ἕως ἔρχομαι, et que ἕως ne doit pas être traduit par *jusqu'à ce que*, comme si l'on avait ἔρχομαι.

Ἐρχεσθαι, dans le N. T., signifie proprement : *se transporter d'un endroit dans un autre*; dès lors il prend également le sens de *aller* et celui de

venir, suivant que l'on considère le mouvement du point de départ ou du point d'arrivée. *J.*, XXI, 3 : Pierre dit aux autres Apôtres : ὑπάγω ἀλλεῦθεν. λέγουσιν αὐτῷ Ἐρχόμεθα καὶ ἡμεῖς, nous y allons aussi. — *L.*, XIX, 12-13 : ἄνθρωπός τις εὐγενῆς ἐπορεύθη εἰς χώραν μακρὰν... Καλέσας δὲ δέκα δούλους ἑαυτοῦ ἔδωκεν αὐτοῖς δέκα μνᾶς καὶ εἶπεν πρὸς αὐτοὺς πραγματεῦσασθαι ἐν ᾧ ἔρχομαι, pendant que je m'en vais, que je m'absente. L'acte est imminent et sûr; d'où le présent ἔρχομαι. Les manuscrits donnent la variante ἕως ἔρχομαι. — *L.*, II, 44; XV, 20; *1 Tim.*, III, 14. Etc.

Jean emploie correctement ἕως, IX, 4 : ἡμᾶς δεῖ ἐργάζεσθαι τὰ ἔργα τοῦ πέμψαντός με ἕως ἡμέρα ἐστίν· ἔρχεται νῦν ὅτε οὐδεὶς δύναται ἐργάζεσθαι. — IX, 18 : οὐκ ἐπίστευσαν οὖν οἱ Ἰουδαῖοι περὶ αὐτοῦ ὅτι ἦν τυφλὸς καὶ ἀνέβλεψεν, ἕως ὅτου ἐφώνησαν τοὺς γονεῖς αὐτοῦ. — XIII, 38 : οὐ μὴ ἀλέκτωρ φωνῆσῃ ἕως οὐ ἀρνήσῃ με τρίς. — *Apos.*, VI, 11. — D'un autre côté, chez cet écrivain, ἔρχεσθαι signifie aussi bien s'en aller, partir (XXI, 3) que venir, arriver.

Examinons maintenant *J.*, XXI, 19-23. Jésus s'éloigne de ses Apôtres et se fait accompagner de Pierre seul, auquel il dit : ἀκολούθει μοι. Mais Jean se met aussi à les suivre; car ἐπιστραφεὶς ὁ Πέτρος βλέπει τὸν μαθητὴν ὃν ἠγάπα ὁ Ἰησοῦς ἀκολουθοῦντα (participe imparfait = δὲς ἠκολούθει, qui avait commencé de les suivre). Or Jésus ne voulait que Pierre, comme l'indiquent les paroles qu'il lui adresse : σὺ μοι ἀκολούθει; il fait donc rester Jean. Pierre dit alors à Jésus en parlant de Jean : Κύριε, οὗτος ἐστὶ; et Jésus lui répond, sans vouloir lui dire pourquoi il a fait rester Jean : Ἐὰν αὐτὸν θέλω μένειν ἕως ἔρχομαι, τί πρὸς σέ; σὺ μοι ἀκολούθει. Jésus est au moment de partir; d'où le présent ἔρχομαι. Le sens de la phrase grecque est donc : Si je veux qu'il reste (là, auprès des autres Apôtres) pendant que je m'en vais (= pendant mon absence), que t'importe? Mais cette phrase, mal comprise, avait été entendue au sens figuré (μένειν, continuer de vivre sur la terre, ne pas mourir; ἔρχομαι, apparaître à la fin du monde). Il en était résulté une erreur, que l'auteur détruit au v. 23 en disant : οὐκ εἶπεν δὲ αὐτῷ ὁ Ἰησοῦς ὅτι οὐκ ἀποβήσκει, ἀλλ' Ἐὰν αὐτὸν θέλω μένειν ἕως ἔρχομαι, τί πρὸς σέ;

Nous lisons, *1 Tim.*, III, 14 : ταῦτά σοι γράφω ἐλπίζων εἰσεῖν [πρὸς σέ] ἐν τάχει, et IV, 13 : ἕως ἔρχομαι, πρόσθε τῆ ἀναγνώσει κτλ. Dans les deux passages ἔρχεσθαι signifie se rendre, aller; l'acte étant imminent et sûr est exprimé par le présent ἔρχομαι. Le sens est donc : pendant que je me rends vers toi (= en attendant mon arrivée).

222. a) Classiquement, quand la proposition principale est affirmative, πρὶν se construit avec l'infinitif : « le sens de la phrase est que l'action exprimée par la proposition principale a lieu avant qu'une autre action puisse s'accomplir; que d'ailleurs cette dernière s'accomplisse réellement ou non, on ne s'en occupe pas. » (KOCH, 118, 5; cf. 279, b, *sub fin.*). Il en est de même dans le N. T. :

Mat., XXVI, 34 : πρὶν ἀλέκτορα φωνῆσαι τρίς ἀπαρνήσῃ με. — *Mat.*, I, 18; XXVI, 75; *Mar.*, XIV, 30, 72; *L.*, XXII, 61; *J.*, IV, 49; VIII, 58; XIV, 29; *A.*, II, 20; VII, 2. — Ce sont tous les exemples.

Πρὶν ne se trouve ainsi employé que dans les livres histo-

riques du N. T. — L'infinitif est toujours à l'aoriste (cf. 280, *b*), tandis qu'il peut être au présent en grec classique.

L'usage paraît être le même dans les LXX que dans le N. T., *Esé.*, XXXIII, 22; *Tobie*, XIV, 13; *Es.*, XLVI, 10.

b) Classiquement, « quand la proposition principale est négative, *πρίν* se construit en général avec le verbe fini. » (KOCH, 118, 5). Il en est de même dans les deux passages suivants du N. T.

L., II, 26 : ἦν αὐτῶ κεκρηματισμένον... μὴ ἰδεῖν θάνατον πρίν[ῆ] ἂν ἴδῃ τὸν Χριστόν. — *A.*, XXV, 16.

C'est un reste de la langue littéraire dans Luc. Les autres écrivains du N. T. emploient le verbe fini, mais avec *ἕως*, ἄχρι, μέχρι.

c) Dans le N. T., comme chez les classiques, après une proposition principale négative, *πρίν* et *ἕως* ont le même sens : *L.*, XXII, 34 : οὐ φωνήσει σήμερον ἀλέκτωρ ἕως τρίς με ἀπαρνήσῃ εἰδέναι, et cf. *A.*, XXV, 16.

223. Au lieu d'une proposition temporelle à verbe fini, on peut avoir :

1° Avec le sens de *pendant que, comme*, ἐν τῷ et l'infinitif. Cf. 281, *b*.

2° Avec le sens de *avant de* ou *que*, πρό et le génitif de l'infinitif aoriste (280, *b*) qui correspond à l'indicatif et au subjonctif aoriste. — On trouve une fois l'infinitif présent εἶναι, *J.*, XVII, 5.

3° Avec le sens de *après que*, μετά et l'infinitif aoriste, *Mat.*, XXVI, 32; *Mar.*, I, 14; *L.*, XII, 5, etc. — Cf. 273, *c*.

224. On ne trouve pas dans le N. T. l'optatif marquant la fréquence indéterminée (KOCH, 118, 3); par suite on ne trouve pas la construction de l'optatif dans la proposition temporelle et celle de ἄν fréquentatif dans la proposition principale (KOCH, 118, 3, Rem. I). — On ne trouve pas *ὁσάκις* ou *ὅσαςάκις* avec l'indicatif aoriste, pour marquer que l'acte de la proposition principale s'est répété exactement autant de fois que l'acte de la proposition temporelle (KOCH, 118, 3, note 1). — On ne trouve pas *οὐ πρότερον πρίν*, *οὐ πρόσθεν πρίν*, avec le sens de *pas avant que* (KOCH, 118, 5, *b*). — Les écrivains du N. T. ne pensent pas ainsi.

225. 1° Les règles de la syntaxe des propositions temporelles dans le N. T. sont les règles ordinaires de la syntaxe classique, au moins en partie.

2° On peut relever un assez grand nombre de particularités :

Particularités de la langue familière du N.T. : Emploi du mode réel après une particule combinée avec ἔν, 210, *b*. — Emploi d'une particule temporelle combinée avec ἄν pour marquer la répétition dans le passé et dans le présent, 211. — Emploi du futur aussi bien que du subjonctif,

pour exprimer l'acte éventuel, 212, 213. — La particule *ἄν* se supprime ou s'exprime, indifféremment, quand la conjonction doit être suivie du subjonctif, 212. — Le subjonctif du style direct est toujours maintenu, 213, c. — Emploi ordinaire du futur après *ὅτε*, 214. — Emploi du futur après une particule temporelle combinée avec *ἄν*, 214. — Emploi du subjonctif éventuel après *ὅτε*, 214, et note 1. — Emploi des temps proleptiques dans la proposition principale, 216. — Unification de la syntaxe des propositions temporelles et conditionnelles, 215, c. — Équivalence des propositions temporelles et conditionnelles, 217. — Emploi de *ὥς ἄν* comme particule temporelle seulement, 218. — Formes (classiques et) post-classiques de particules signifiant *jusqu'à ce que*, et *avant que*, 219, c;

Abandon de certaines particules temporelles employées dans la langue classique, 209. — Abandon de l'optatif de répétition pour le passé, 211. — Abandon de l'optatif oblique, 213, c. — Abandon de la construction de *πρίν* avec un mode fini, 222, b. — Abandon de différentes constructions de la langue classique, 224.

Particularités de la langue littéraire : Emploi rare de certaines particules de la langue littéraire, 209. — Exemple de l'optatif oblique, 213, c. — Formes classiques des particules signifiant : *jusqu'à ce que* et *avant que*, 219, c. — Construction de *πρίν* avec le verbe fini, 222, b.

L'hébreu ne paraît pas avoir exercé une influence sensible sur la syntaxe des propositions temporelles dans le N. T.

CHAPITRE XVII

Propositions dépendantes (circonstancielle) relatives et corrélatives¹.

226. « Les propositions relatives sont celles qui se relient à une proposition principale par des pronoms relatifs ou des adverbes relatifs. » (CURTIUS, 551.)

Elles sont introduites par les relatifs : *ὅς*, *ὅστις*; *ὅς ἄν*, *ὅστις ἄν*, *ὅστις* (= *ὅς ἄν* et *ὅστις ἄν*); *ὅσος*, *ὅσος ἄν*; *ὅθεν*, *ὅπου*, *οὗ*.

La forme *ὅστις* s'emploie, dans le N. T., aussi bien pour un acte particulier et déterminé que pour une pensée générale et indéterminée; *ἄν* s'ajoute souvent à *ὅστις* pour revivifier le sens indéfini que cette forme tend à perdre. Il en résulte que *ὅς* et *ὅστις* sont souvent équivalents.

La proposition relative exprime l'acte comme accessoire ou dépendant, par rapport à un autre acte considéré comme principal. L'acte exprimé par elle aurait pu l'être : soit par une proposition indépendante, soit par une proposition dépendante,

1. CURTIUS, 551-555; KOCH, 117; CUCUET et RIEMANN, 115-119.

suivant le cas. La proposition relative ne fait donc que remplacer l'une des propositions indépendantes ou dépendantes dont il a été question jusqu'ici.

Les propositions relatives se divisent en propositions : *explicatives, finales et consécutives, conditionnelles, causales, temporelles.*

La syntaxe de la proposition relative suit rigoureusement, dans le N. T., la syntaxe de la proposition indépendante ou dépendante qu'elle remplace.

Proposition relative explicative.

227. La proposition relative explicative remplace une proposition indépendante qui aurait été coordonnée par une particule avec la proposition principale. — Classiquement « le verbe peut y être non seulement à l'un des trois modes de la proposition exprimant un jugement (modes réel, potentiel, et irréel), mais aussi à tous les modes de la proposition exprimant un désir (impératif, subjonctif d'exhortation, optatif sans ἄν; mode irréel sans ἄν). » (KOCH, 117, 1.)

Dans le N. T. la proposition relative explicative n'offre pas d'exemples du mode potentiel. Le mode irréel y existe, mais semble rare. Les modes de la proposition exprimant un désir, c'est-à-dire les modes de la proposition volitive indépendante, sont très rares; leur emploi dans la proposition relative produisait une construction d'un caractère trop synthétique et trop contraire à la loi de la dissociation des idées dans le N. T. Le mode réel est donc le mode ordinairement employé dans la proposition relative explicative. — La négation est οὐ.

L., IX, 30 : ἄνδρες δύο συνελάλουν αὐτῶ, οἵτινες ἦσαν Μωυσῆς καὶ Ἡλείας, οἱ ὀφθέντες ἐν δόξῃ ἔλεγον τὴν ἕξοδον. — *Mar.*, XV, 7 : ἦν δὲ ὁ λεγόμενος Βαραββᾶς μετὰ τῶν στασιαστῶν δεδεμένος οἵτινες ἐν τῇ στάσει φόνον πεποιήκεισαν. — *1 J.*, IV, 3 : καὶ τοῦτό ἐστιν τὸ τοῦ ἀντιχρίστου ὃ ἀκηκόατε ὅτι ἔρχεται. — *A.*, XXIV, 19 : τινὲς δὲ ἀπὸ τῆς Ἀσίας Ἰουδαῖοι, οὓς ἔδει ἐπὶ σοῦ παρῆναι... — *2 Tim.*, IV, 14-15 : Ἀλέξανδρος ὁ χαλκεὺς πολλὰ μοι κακὰ ἐνεδείξατο..., ὃν καὶ σὺ φυλάσσω. — *1 P.*, III, 3.

Propositions relatives finale et consécutive.

228. Classiquement, « la proposition relative consécutive exprime un jugement; elle a presque toujours le verbe à l'in-

dicatif... Cependant le mode potentiel est également usité avec ces locutions (είσιν οἱ, οὐκ ἔστιν ὅστις, οὐδεὶς ἔστιν ὅστις οὐ). Quand la proposition relative consécutive exprime un fait comme conséquence éventuelle de ce qui est dit dans la proposition principale, elle a le verbe de l'indicatif futur au sens du mode éventuel.» (KOCH, 117, 3). — «La proposition relative finale (dont l'antécédent, nom de personne ou de chose, doit toujours être indéterminé) a le verbe à l'indicatif futur, même si le verbe de la proposition principale est à un temps historique.» (KOCH, 117, 4, et cf. CURTIUS, 553.)

Dans le N. T. la syntaxe des propositions relatives finales et consécutives est exactement la même que celle des propositions finales et consécutives. C'est-à-dire :

L'acte réel est exprimé par le verbe au mode de réalité (indicatif présent ou passé; cf. 163). Si l'acte est éventuel, le verbe est à l'un des deux modes d'éventualité : futur ou subjonctif (150, 1°) :

Mar., X, 29 : οὐδεὶς ἔστιν ὃς ἀφῆκεν τὴν οἰκίαν... — *L.*, VII, 49 : τίς οὗτός ἐστιν ὃς καὶ ἀμαρτίας ἀφήσιν; — *H.*, VII, 26; *A.*, XVII, 11.

L., VIII, 17 : οὐ γὰρ ἔστιν κρυπτόν θ' οὐ φανερόν γενήσεται οὐδὲ ἀπόκρυφον θ' οὐ μὴ γνωσθῆ καὶ εἰς φανερόν ἔλθῃ. — 2 *Th.*, III, 3 : πιστός δέ ἐστιν ὁ Κύριος ὃς στηρξεί ὑμᾶς, *le Seigneur est assez fidèle pour* (146, 7°; cf. LXX, 3 *R.*, III, 8), et cf. 1 *J.*, I, 9 : πιστός ἐστιν καὶ δίκαιος ἵνα ἀφῆ ἡμῖν. — *L.*, VII, 4 : ἄξιός ἐστιν ὧ παρέξῃ τοῦτο, et cf. *J.*, I, 27 : οὐ οὐκ εἰμὶ ἄξιος ἵνα λύσω. — *Mar.*, I, 2 : ἰδοὺ ἀποστέλλω τὸν ἄγγελόν μου... ὃς κατασκευάσει τὴν ὁδὸν σου (citée des LXX, *Mal.*, III, 1 : ἐξαποστέλλω τὸν ἄγγελόν μου, καὶ ἐπιβλέψεται ὁδόν). — *Mat.*, XI, 10; XXI, 41; *Mar.*, IX, 39; XIII, 2, et cf. *Mat.*, XXIV, 2, et *Luc*, XXI, 6; *A.*, VII, 40 (citée des LXX, *Ex.*, XXXII, 1); 1 *Co.*, II, 16 (citée des LXX, *Es.*, XL, 13); X, 13. — *L.*, V, 21; VII, 27; XI, 6, etc.

On peut rencontrer le présent proleptique, *J.*, XXI, 18; 2 *P.*, III, 1.

Classiquement, « au lieu de l'indicatif futur, on trouve aussi μέλλω dans une proposition relative, soit consécutive, soit finale.» (KOCH, 117, 4). On lit, *Aroc.*, XII, 5 : καὶ ἔτεκεν υἰόν, ἄρσεν, ὃς μέλλει ποιμαίνειν...

Le subjonctif se rencontre dans les exemples suivants :

Mar., XIV, 14 : ποῦ ἐστὶν τὸ κατάλυμά μου ὅπου τὸ πάσχα μετὰ τῶν μαθητῶν μου φάγω; et de même *L.*, XXII, 11. — *A.*, XXI, 16 : ἄγοντες (ἡμᾶς) παρ' ὧ ξενισθῶμεν Μνάσωνί τινι (= ἄγοντες ἡμᾶς παρὰ Μνάσωνά τινά παρ' ὧ ξενισθῶμεν). — *H.*, VIII, 3 : ὅθεν ἀναγκαῖον ἔχειν τι καὶ τοῦτον θ' προσενέγκῃ.

Cf. *L.*, VIII, 17, cité plus haut, avec *Mat.*, X, 26 : οὐδὲν γὰρ ἔστιν κεκαλυμμένον ὃ οὐκ ἀποκαλυφθήσεται, καὶ κρυπτόν δ' οὐ γνωσθήσεται, et avec *Mar.*, IV, 22 : οὐ γὰρ ἔστιν κρυπτόν ἐάν μὴ ἴνα φανερωθῇ, οὐδὲ ἐγένετο ἀπόκρυφον ἀλλ' ἴνα ἔλθῃ εἰς φανερόν.

229. a) Les propositions relatives consécutives et finales tendent à être remplacées, dans le N. T., par une autre construction, surtout par ἴνα et la proposition finale ordinaire; nous avons déjà cité : 1 *J.*, I, 9, et cf. 2 *Th.*, III, 3; *J.*, I, 27, et cf. *L.*, VII, 4; *J.*, V, 7 : ἄνθρωπον οὐκ ἔχω ἴνα... βάλῃ με εἰς τὴν κολυμβήθραν. — *J.*, IX, 36; 2 *Co.*, XII, 7; *Gal.*, IV, 5; *Ap.*, XIX, 15, etc.

b) Avec ἴνα et la proposition finale, le but est expressément indiqué, tandis que la proposition relative avec le futur indique, dans le N. T., la conséquence éventuelle, et non le but. Il est très rare que la proposition relative exprime le but, et il existe une tendance très marquée à ne plus l'employer avec ce sens.

c) Classiquement, on ne trouve dans la proposition relative finale que le subjonctif délibératif du style direct (GOODWIN, 572). L'emploi du subjonctif d'éventualité appartient à la langue familière. Il existe dans Homère (GOODWIN, 568). Dans les LXX, on lit, *Es.*, X, 14 : καὶ οὐκ ἔστιν ὃς διαφεύξεται με ἢ ἀντίπαρ μοι. — Sur une inscription de l'époque gréco-romaine, on lit : Θεσβεῖς λόγους ἐποίησαντο περὶ τῶν καθ' αὐτοὺς γραμμάτων... ὅπως αὐτοῖς δοθῶσιν οἷς τὰ καθ' αὐτοὺς πράγματα ἐξηγήσονται (P. VIREECK, p. 13, et p. 68, 11; l'auteur remarque simplement : « rectius indicativus futuri poneretur. »)

d) Il y a eu, dans le N. T., unification de la syntaxe de toutes les propositions finales et consécutives (155, b; 162; 228).

e) Pour le rapport qui existe entre une proposition relative finale, comme *L.*, XI, 6, et une proposition interrogative indirecte, voy. 128, a.

f) Pour des exemples de la proposition relative consécutive et finale dans les LXX, voy. *Ex.*, XVIII, 20; *Ps.*, LXXXIII, 4; *Jér.*, V, 15; XI, 11, 12; *Dan.*, II, 26.

Nota. — Le mode potentiel n'existe pas dans cette proposition, quoiqu'il s'y rencontre en grec classique.

230. Classiquement, au lieu des propositions relatives, consécutives et finales, on trouve : pour la première, le participe futur précédé de l'article générique; pour la seconde, le participe futur avec ou sans article (KOCH, 117, 3, b; 117, 4). Il en est de même dans le N. T., par exception. — Cf. 298, 299.

Proposition relative causale.

231. La proposition relative causale donne la raison de l'acte exprimé dans la proposition principale; elle remplace une proposition causale indépendante (avec γάρ) ou dépendante (177) :

R., VIII, 32 : ὅς γε τοῦ ἰδίου υἱοῦ οὐκ ἐφείσατο ἀλλὰ ὑπὲρ ἡμῶν πάντων παρέδωκεν αὐτόν, πῶς οὐχὶ καὶ σὺν αὐτῷ τὰ πάντα ἡμῖν χαρίζεται; — *Ap.*, III, 2 : γίνου γρηγορῶν καὶ στήρισον τὰ λοιπὰ ἃ ἐμελλον ἀποθανεῖν. — *L.*, I, 20 : ἰδοὺ ἔσθη σιωπῶν... ἀνθ' ὧν οὐκ ἐπίστευσας τοῖς λόγοις μου. — *A.*, X, 47; *R.*, I, 25, 31; *Col.*, III, 6; *H.*, XII, 6 (cité des LXX, *Prov.*, III, 12); *1 P.*, II, 11, etc.

Dans les LXX, *Ps.*, LXXXIII, 6 : μακάριος ἀνὴρ οὗ ἔστιν ἡ ἀντιληψὶς αὐτοῦ παρὰ σοῦ, Κύριε. — *Gen.*, XXX, 18 : δέδωκέ μοι ὁ θεὸς τὸν μισθόν μου ἀνθ' οὗ ἔδωκα... — *Gen.*, XXXIV, 14; XXXIX, 24; *Eccl.*, IV, 9.

La syntaxe de toutes les propositions causales, quelle que soit leur forme, est toujours la même dans le N. T.

Proposition relative conditionnelle.

232. Classiquement, « la proposition relative conditionnelle peut se convertir en une proposition conditionnelle introduite par εἰ et ἐάν. » (KOCH, 117, 5). — La négation est toujours μή. — « Quand le verbe de la proposition principale est à un temps présent ou passé et que la proposition relative équivaut à εἰ avec l'indicatif (mode réel), ou a l'indicatif dans la proposition relative, et le sens conditionnel ne s'y reconnaît qu'à la négation μή. » (KOCH, 117, 5, a.)

Dans le N. T., la syntaxe des propositions relatives conditionnelles suit exactement, et toujours, la syntaxe des propositions conditionnelles; et, s'il y a répétition de l'acte, la syntaxe des propositions temporelles à sens fréquentatif. En conséquence :

233. a) Quand la proposition relative conditionnelle exprime un acte réel, passé ou présent, ou considéré comme tel, le verbe est au mode indicatif (présent ou passé); la négation est οὐ et non μή. C'est la proposition conditionnelle de la première forme (184).

Mat., XIX, 29 : καὶ πᾶς ὅστις ἀφῆκεν οἰκίαν ἢ ἀδελφούς... ἔνεκεν τοῦ

ἔμου ὀνόματος, πολλαπλασίονα λήμψεται. — *Mat.*, X, 38 : καὶ ὃς οὐ λαμβάνει τὸν σταυρὸν αὐτοῦ καὶ ἀκολουθεῖ ὀπίσω μου, οὐκ ἔστιν μου ἄξιος.

b) Classiquement, quand la proposition relative peut se convertir en une proposition conditionnelle avec *si* = *toutes les fois que*, elle prend le subjonctif avec ἄν, quand le verbe de la proposition principale est au présent ou au futur ; l'optatif sans ἄν, quand le verbe de la proposition principale est à un temps secondaire. « Au lieu de l'optatif on rencontre quelquefois l'imparfait. » (Koch, 117, 5, c, et la *Remarque* ; CURTIUS, 555). — Dans le N. T., quand l'acte qui se répète peut être rapporté à l'avenir, le verbe est au subjonctif (235 ; 236, 1). Quand il peut être rapporté au présent ou au passé, le verbe est au présent ou au passé, et l'on applique la règle des propositions temporelles (211) ; mais l'optatif ne s'emploie pas.

Mar., IV, 25 : ὃς γὰρ ἔχει δοθήσεται αὐτῷ, καὶ ὃς οὐκ ἔχει καὶ δ' ἔχει ἀρθήσεται ἀπ' αὐτοῦ. — *H.*, XII, 6 (cité des LXX, *Prov.*, III, 12) : ὃν γὰρ ἀγαπᾷ Κύριος παιδεύει, *toutes les fois que le Seigneur aime quelqu'un, il le châtie.* — *1 Co.*, VII, 37 : ὃς δὲ... τοῦτο κέκριεν ἐν τῇ ἰδίᾳ καρδίᾳ τηρεῖν τὴν ἑαυτοῦ παρθένον, καλῶς ποιήσει.

Ph., III, 7 : ἀλλὰ ἅτινα ἦν μοι κέρδη ταῦτα ἤγημαι διὰ τὸν Χριστὸν ζημίαν. — *J.*, XXI, 18 : ὅτε ἦς νεώτερος, ἐζώννυες σεαυτὸν καὶ περιεπάτεις ὅπου ἤθελες. — *Mat.*, XXV, 40 : ἐφ' ὅσον ἐποιήσατε ἐνὶ τούτων τῶν ἀδελφῶν μου τῶν ἐλαχίστων, ἐμοὶ ἐποιήσατε.

c) La particule temporelle est combinée avec ἄν (211) ; la proposition relative peut être aussi accompagnée de ἄν qui marque la fréquence indéterminée (8, c) :

Ap., XIV, 4 : οὗτοι οἱ ἀκολουθοῦντες τῷ ἀρνίῳ ὅπου ἄν ὑπάγει. — *Mar.*, VI, 56 : καὶ ὅπου ἄν εἰσπορευέτο εἰς κώμας..., ἐτίθεισαν τοὺς ἀσθενοῦντας καὶ παρεκάλουν αὐτὸν..., καὶ ὅσοι ἄν ἤψαντο αὐτοῦ ἐσώζοντο, *tous ceux qui le touchaient, guérissaient* (et cf. *Mat.*, XIV, 36 : καὶ ὅσοι ἤψαντο διεσώθησαν, *tous ceux qui le touchèrent guérèrent.*)

d) Nous avons dit que la négation était οὐ. La négation classique μή se rencontre dans trois passages : *Tit.*, I, 11 ; *2 P.*, I, 9 ; *1 J.*, IV, 3 ; voy. 354, c.

e) Dans les LXX, *Deut.*, XIV, 10 : πάντα ὅσα οὐκ ἔστιν αὐτοῖς περὶ γὰ καὶ λεπίδες οὐ ράγεσθε. — *Deut.*, XI, 2 : γνώσεσθε σήμερον ὅτι οὐχὶ τὰ παιδία ὑμῶν, ὅσοι οὐκ οἶδασιν οὐδὲ ἴδωσαν τὴν παιδείαν Κυρίου. — *Ex.*, XXI, 15 : ὃς τύπτει πατέρα αὐτοῦ ἢ μητέρα αὐτοῦ, θανάτῳ θανατούσθω. — *Daniel*, V, 19 : οὐς ἠθούλετο αὐτὸς ἀνῆρει καὶ οὐς ἠθούλετο αὐτὸς ἐτύπτεν.

Avec ἄν fréquentatif : *Prov.*, I, 22 : ὅσον ἄν χρόνον ἄκακοι ἔχονται τῆς δικαιοσύνης, οὐκ αἰσχυνήσονται. — *Ps.*, CI, 3 : ἐν ᾗ ἄν ἡμέρα θλίβομαι, κλίνω πρὸς μετὸ οὐς σου. — *Es.*, I, 20 : οὐ ἄν ἦν ἡ νεφέλη, ἐκεῖ τὸ πνεῦμα τοῦ πορευέσθαι. — *Es.*, LV, 11 : ...ἕως ἄν τελεσθῇ ὅσα ἄν ἠθέλησα. — *Gen.*, VI, 4 ;

1 R., XXIII, 13; 2 Mac., IV, 47; LUCIEN, D. M., IX, 2 : καὶ μακάριος ἦν αὐτῶν ὄντινα ἂν καὶ μόνον προσέβλεψα.

7) Les propositions relatives conditionnelles de la première forme suivent la syntaxe des propositions conditionnelles proprement dites ; leur syntaxe a été complètement unifiée.

Quand elles expriment la fréquence indéterminée et par suite quand à l'idée de condition se joint l'idée de temps (présent ou passé), elles suivent la syntaxe des propositions temporelles qui expriment aussi la fréquence indéterminée ; la syntaxe des unes et des autres a été complètement unifiée.

234. Classiquement, « la particule ἂν est construite quelquefois avec l'indicatif de l'imparfait et de l'aoriste pour indiquer une action qui pouvait arriver quelquefois dans le passé, mais seulement d'une manière éventuelle si telle ou telle circonstance se rencontrait. » (CURTIUS, 507, Rem. 3). Dans la langue post-classique et particulièrement dans celle du N. T., ἂν s'emploie régulièrement pour marquer la fréquence indéterminée de l'acte dans le passé, le présent et l'avenir ; cette particule se rencontre avec le présent et le passé de l'indicatif, pour le présent et le passé ; avec le subjonctif éventuel et le futur de l'indicatif, pour l'avenir, ainsi qu'on le voit dans la syntaxe des propositions temporelles (211 ; 212 ; 217) et relatives (233 ; 235).

235. Classiquement, lorsque l'acte exprimé dans la proposition relative est éventuel ou considéré comme tel, le verbe se met au subjonctif, et le relatif est suivi immédiatement de ἂν. La négation est toujours μή. La construction reste la même quand la proposition relative marque la répétition (KOCH, 117, 5, b.)

Dans le N. T., la proposition relative suit rigoureusement la syntaxe de la proposition conditionnelle de la troisième forme, et de la proposition temporelle de même nature et de même forme (190 ; 191 ; 212) ; c'est-à-dire :

Le verbe est à l'un des deux modes d'éventualité : futur indicatif, ou subjonctif. La négation est οὐ avec le premier, μή avec le second. Le pronom peut être accompagné ou non de ἂν :

Mat., X, 32 : πᾶς οὖν ὅστις ὁμολογήσει ἐν ἐμοὶ ἔμπροσθεν τῶν ἀνθρώπων, ὁμολογήσω καὶ ἐγώ. — *Mat.*, XVIII, 4 : ὅστις οὖν ταπεινώσει ἑαυτόν. — *L.*, XII, 8 : πᾶς ὃς ἂν ὁμολογήσει ἐν ἐμοὶ (WH.; mais Tis. ὁμολογήσει), et cf. *Mat.*, X, 32. — *A.*, VII, 7 : καὶ τὸ ἔθνος ᾧ ἂν δουλεύουσιν κρινῶ ἐγώ (cité des LXX, *Gen.*, XV, 14 : ᾧ ἐὰν δουλεύωσι).

Gal., V, 10 : ὁ δὲ ταράσσων ὑμᾶς βλαστᾷ τὸ κρίμα, ὅστις ἐστὶν ἦ. —

J., II, 5 : ὅτι ἂν λέγῃ ὑμῖν ποιήσατε. — *J.*, I, 33; *1 Co.*, XVI, 6. — *Mat.*, X, 33 : ὅστις δὲ ἀρνήσῃται με ἔμπροσθεν κτλ. (WH.; mais Tis. : ὅστις δ' ἂν). — *Jac.*, II, 10 : ὅστις γὰρ ὄλον' τὸν νόμον τηρήσῃ, πταίσῃ δὲ ἐν ἐνί, γέγονεν πάντων ἔνοχος, *celui qui observera la loi entière, sauf sur un point...* — *LXX, Deut.*, XIX, 17; *Ex.*, XXXIII, 19; *Dan.*, V, 7.

Mar., VIII, 35 : ὅς γὰρ ἐὰν θέλῃ τὴν ἑαυτοῦ ψυχὴν σώσαι ἀπολέσει αὐτήν· ὅς δ' ἂν ἀπολέσει τὴν ψυχὴν αὐτοῦ... — *L.*, XVII, 33 : ὅς ἐὰν ζητήσῃ τὴν ψυχὴν αὐτοῦ περιποιήσασθαι, ἀπολέσει αὐτήν· ὅς δ' ἂν ἀπολέσει ζωογονήσει αὐτήν.

236. 1. Le verbe de la proposition principale est régulièrement au futur; mais quand la proposition relative exprime la fréquence indéterminée, il peut être au présent (*Mat.*, XVIII, 4), ou à un temps proleptique (*Jac.*, II, 10), comme pour les propositions conditionnelles et temporelles de même nature (191, *nota*; 216).

2. Les subjonctifs présent (= le futur) et aoriste (= le futur et le futur passé) ont le même sens que dans les propositions conditionnelles et temporelles (190, *c*; 212).

3. L'emploi du futur après le pronom relatif et ἂν est post-classique, comme après toute particule accompagnée de ἂν (192; 214); voy. SOPHOCLES, *sub ver.* ἂν; et cf. P. VIERECK (p. 67, 8, et p. 38) : ἄς ἂν μετὰ ταῦτα ὑπὲρ τῆς νίκης καὶ τῆς ἡγεμονίας τοῦ δήμου τῶν Ῥωμαίων συντελέσουσιν.

4. La particule ἂν ne tombe pas après ὅς; elle est nécessaire pour donner à cette forme du pronom le sens indéterminé. Au contraire elle peut tomber après ὅστις, qui a par lui-même le sens indéterminé. « Chez les poètes il n'est pas rare de trouver ὅς, sans ἂν ou κε, avec le subjonctif. » (CURTIUS, 555, Rem. I; cf. GOODWIN, 538-541.)

5. Un acte éventuel par nature peut être exprimé soit par le mode réel, soit par le mode éventuel, suivant la manière dont l'imaginé celui qui parle, *L.*, VIII, 18 : ὅς ἂν γὰρ ἔχῃ, δοθήσεται αὐτῷ, et cf. *Mar.*, IV, 25 : ὅς γὰρ ἔχει δοθήσεται αὐτῷ. — De même dans les propositions conditionnelles (195, *a*).

6. L'optatif oblique n'existe pas dans le N. T. pour les propositions relatives conditionnelles. On trouve toujours le temps du style direct, *Mat.*, XIV, 7 : ὡμολόγησεν αὐτῇ δοῦναι ὃ ἐν αἰτήσῃται. Cet optatif ne se rencontre pas dans les propositions conditionnelles et temporelles (193; 213, *c*).

7. On se rend compte du rapport qui existe entre une proposition conditionnelle ordinaire et une proposition relative

conditionnelle en comparant *L.*, XVIII, 29-30 : οὐδείς ἔστιν δεσ ἀφῆκεν οἰκίαν..., δεσ οὐχὶ μὴ λάβῃ πολλαπλασίονα, avec *Mar.*, X, 29-30 : οὐδείς ἔστιν δεσ ἀφῆκεν οἰκίαν..., ἐὰν μὴ λάβῃ ἑκατονταπλασίονα.

237. Il résulte de tout ce qui précède que la syntaxe des propositions : conditionnelles, temporelles et relatives conditionnelles, a été complètement unifiée dans le grec du N. T., toutes les fois que ces propositions étaient de même nature, c'est-à-dire exprimaient la même idée.

Propositions relatives temporelles et locales.

238. Ces propositions indiquent le temps et le lieu de l'acte exprimé dans la proposition principale dont elles dépendent. Ces propositions rentrent dans les propositions temporelles (209 seqq.) et causales qu'elles servent à remplacer; et dans les propositions relatives : explicatives (227), finales et consécutives (228 seqq.), causales (231), conditionnelles (232 seqq.), auxquelles elles correspondent.

Remarques particulières.

239. 1. Lorsque le pronom relatif est à un cas oblique, il peut être complément du participe, et non du verbe fini (341, *b*) :

L., XII, 1 : ἐν οἷς ἐπισυναχθεῖσῶν τῶν μυριάδων τοῦ ὄγλου..., ἤρξατο λέγειν. — *A.*, XXII, 5 : παρ' ὧν καὶ ἐπιστολὰς δεξάμενος... ἐπορευόμεν. — *LXX*, *Lév.*, XVIII, 5 : ἃ ποιήσας αὐτὰ ἄνθρωπος ζήσεται ἐν αὐτοῖς.

2. Les propositions relatives peuvent se coordonner et se subordonner entre elles, *A.*, XIV, 15; XXVII, 23. — *A.*, XXV, 15; *R.*, I, 1-6; *1 P.*, III, 19-22.

3. Le verbe de la proposition principale peut être supprimé, *1 Co.*, IV, 6 : Μὴ ὑπὲρ ἃ γέγραπται (= *ne quid ntmis*).

4. Au lieu d'une proposition relative énonçant l'attribut déterminatif, caractéristique d'une personne ou d'une chose, on peut avoir, dans le N. T., l'article et le participe; bien plus, l'article et le participe peuvent être au nominatif absolu, c'est-à-dire au cas du pronom remplacé, *Ap.*, II, 20 : ἐγὼ κατὰ σοῦ ὅτι ἀφείς τὴν γυναῖκα Ἰεζάβελ, ἣ λέγουσα ἑαυτὴν προφήτιν, καὶ διδάσκει... — Dans les *LXX*, *Amos*, II, 6-7. — Voy. 293; 337 seqq.

5. Les particularités de la proposition relative signalées dans Koch (118, *b*) et dans Cucuel et Riemann (119, *c*, Remarque, et *d*) ne se rencontrent pas dans le N. T.

6. Les écrivains du N. T. ont dû saisir sans peine les différents emplois de la proposition relative grecque, parce que, en hébreu, les particules de relation se prêtent à des usages encore plus nombreux et plus variés (27, *a*).

Mais ils en ont abandonné les constructions trop synthétiques, conformément à la loi de la dissociation des idées ; ils n'emploient d'une manière courante que les constructions les plus simples.

Proposition corrélatve.

240. *a*) La proposition corrélatve est une variété de la proposition relative ; elle exprime l'acte avec une idée accessoire de comparaison.

La proposition principale contient le terme comparé ; la proposition dépendante contient le terme de comparaison.

Les deux membres de la période sont mis en corrélation par des locutions telles que *ὡς... οὕτως* ; *ὅτις... τοιοῦτος*, etc. Mais le terme de corrélation peut manquer dans la proposition principale.

b) La proposition corrélatve est introduite par les adverbess corrélatifs suivants :

καθί, *Mat.*, XXVII, 40. — *καθάπερ*, dans Paul. — *καθί*, Paul et *1 P.*, IV, 13. — *καθί*, dans Luc. — *καθίς*. — *καθίςπερ*, *H.*, V, 4. — *ὅν τρόπον*, dans Luc et Paul, et une fois *Mat.*, XXIII, 37. — *ὡς*. — *ὅσπερ*. — Avec ces adverbess, le terme de corrélation dans la proposition principale, *quand il est exprimé*, est *οὕτως*.

Les adverbess *καθίς*, *ὡς* et *ὅσπερ*, sont les seuls qui soient assez souvent employés dans le N. T. ; les autres ne le sont que rarement, ou seulement par Luc et Paul, comme vestiges de la langue littéraire.

La proposition corrélatve est encore introduite par :

<i>τοιοῦτος... ὅτις</i> (<i>ὁποῖος</i> , <i>A.</i> , XXVI, 29)	<i>τοσοῦτος... ὅσος</i>
<i>τοιοῦτος... ὡς</i>	<i>τοσοῦτω... ὅσῳ</i>
<i>τοιοῦτος... ὅστις</i>	<i>ἴσος... ὡς</i>

c) Ces constructions se trouvent dans *Mar.*, XIII, 19 ; *A.*, XXVI, 29 ; *1 Co.*, V, 1 ; *1 Co.*, XV, 48 (*bis*) ; *H.*, I, 4 ; X, 25 ; *Ap.*, XVIII, 7 ; *A.*, XI, 17 ; *Ph.*, 9. Elles tendent donc à disparaître, et cette tendance est une des caractéristiques de la langue du N. T. L'hébreu ne présente pas de constructions analogues, tandis qu'il en présentait pour des locutions telles que *οὕτως... καθίς* ; *οὕτως... ὡς*. Nous avons vu que la proposition consécutive après un terme de comparaison tendait aussi à disparaître du N. T. (169).

241. La proposition corrélatrice suit exactement la syntaxe de la proposition relative.

1) Quand l'acte est réel (présent ou passé), ou considéré comme tel, le verbe de la proposition corrélatrice est à l'indicatif, au temps convenable :

1 *Co.*, XII, 12 : καθάπερ γὰρ τὸ σῶμα ἐν ἔστιν καὶ μέλη πολλὰ ἔχει..., οὕτως καὶ ὁ Χριστός. — *A.*, XXVI, 29 : ... τοιοῦτους ὁποῖος καὶ ἐγὼ εἰμι. — *A.*, XI, 17 : εἰ οὖν τὴν ἴσθη δωρεὰν ἔδωκεν αὐτοῖς ὁ θεὸς ὡς καὶ ἡμῖν. — *Mar.*, XIII, 19 : ἔσονται γὰρ αἱ ἡμέραι ἐκεῖναι θλίψεις οἷα οὐ γέγονεν τοιαύτη ἀπ' ἀρχῆς κτίσεως. Entendez : αἱ γὰρ ἡμέραι ἐκεῖναι ἔσονται θλίψεις τοιαύτη οἷα οὐ γέγονεν, et cf. LXX, *Ex.*, IX, 18. — *Ap.*, XXI, 16. — 1 *Co.*, V, 1 : ἀκούεται ἐν ὑμῖν πορνεία καὶ τοιαύτη πορνεία ἧτις οὐδὲ ἐν τοῖς ἔθνεσιν, ὥστε γυναῖκά τινα τοῦ πατρὸς ἔχειν, *on dit qu'il existe au milieu de vous une impudicité telle qu'il n'en existe pas même parmi les païens, au point que...*

2) Quand la proposition corrélatrice exprime la fréquence indéterminée dans le passé, le verbe peut être à l'indicatif imparfait avec ἄν fréquentatif, comme pour les propositions temporelles (211) et relatives conditionnelles (233, c) :

A., II, 45 : διεμέριζον αὐτὰ πᾶσιν, καθότι ἄν τις χρεῖαν εἶχεν. — De même, IV, 35. — Ce sont les deux seuls exemples¹.

242. Quand l'acte est éventuel, la proposition corrélatrice prend le verbe au subjonctif avec ἄν; mais ἄν peut être supprimé, comme pour les propositions temporelles (212) et relatives conditionnelles (235) :

2 *Co.*, VIII, 12 : εἰ γὰρ ἡ προθυμία πρόκειται, καθὸ ἐὰν ἔχη εὐπρόσδεκτος, οὐ καθὸ οὐκ ἔχει. — *Mar.*, IV, 26 : οὕτως ἐστὶν ἡ βασιλεία τοῦ θεοῦ ὡς ἄνθρωπος βάλῃ τὸν σπόρον ἐπὶ τῆς γῆς καὶ καθεύδῃ καὶ ἐγειρήται νύκτα καὶ ἡμέραν καὶ ὁ σπόρος βλαστᾷ καὶ μηκύνηται, ὡς οὐκ οἶδεν αὐτός, *le royaume de Dieu est de la même manière qu'il arrive qu'un homme répand...*

L'emploi du subjonctif sans ἄν existe chez Homère (GOODWIN, 545), et doit appartenir à la langue familière.

242^{bis}. Les LXX offrent des constructions telles que : *Jér.*, XXXIII, 22 : ὡσπερ οὐκ ἀριθμηθήσεται ἡ στρατιὰ τοῦ οὐρανοῦ..., οὕτως πληθύνω τό... — 5 *R.*, XXII, 4 : καθὼς ἐγὼ, καὶ σὺ οὕτως. — Mais des constructions telles que τοιοῦτος οἶος, τοσοῦτος ὅσος, sont rares. On lit, *Sag. Sir.*, XLIX, 14 : οὐδὲ εἰς ἐκτίσθη οἶος Ἐνώχ τοιοῦτος ἐπὶ τῆς γῆς, et cf. v. 13 : οὐδὲ ὡς Ἰωσήφ ἐγεννήθη ἀνὴρ. — *Ex.*, IX, 18 : ὡ... αὔριον χάλαζαν πολλὴν σφόδρα ἧτις τοιαύτη οὐ γέγονεν ἐν Αἰγύπτῳ κτλ.

1. P. VISBECK (p. 40 et p. 67, 8) : οὕτως καθὼς ἄν αὐτοῖς ἐκ τῶν δημοσίων πραγμάτων πιστεύω τε τῆς ἰδίας ἐφαινετο, ἔδοξεν...

243. Nous avons vu (169) qu'après un adjectif ou un adverbe marquant le degré dans la quantité ou la qualité, on pouvait avoir une proposition consécutive; on peut avoir aussi une proposition corrélatrice; *Mat.*, XXIV, 21 : ἔσται γὰρ τότε θλίψις μεγάλη οἷα οὐ γέγονεν ἀπ' ἀρχῆς κόσμου ἕως τοῦ νῦν (= *il y aura alors une détresse si grande qu'il n'y en a point eu...*)

244. a) La proposition principale peut être supprimée :

Mar., XIII, 32-34 : ἀγρυπνεῖτε, οὐκ οἴδατε γὰρ πότε ὁ καιρὸς[ἔστιν] ὡς ἄνθρωπος ἀπόδημος ἀφείς τὴν οἰκίαν αὐτοῦ... τῷ θυρωρῶ ἐνετελιατο ἵνα γρηγορή. Supplétez, d'après le contexte : οὕτως ἔσται ἡ ἡμέρα ἐκεῖνη ὡς ἄνθρωπος, et cf. *Mar.*, IV, 26, cité plus haut (242). — *Mat.*, XXVI, 39 : πλὴν οὐχ ὡς ἐγὼ θέλω ἀλλ' ὡς σύ. Supplétez : οὕτως γενήσεται (οὐ ποιήσεις, οὐ ποίει).

b) Classiquement, « ὥσπερ ἂν εἰ sert à introduire une période conditionnelle qui se rattache sous forme de comparaison au verbe principal de la phrase. » (KOCH, 114 B; CURTIUS, 549, 2). Cette construction, qui aurait pu être employée, *Mar.*, IV, 26, ne se rencontre pas dans le N. T.

245. 1° La syntaxe des propositions relatives, dans le N. T., suit les règles générales les plus importantes de la syntaxe classique.

2° Mais elle offre un grand nombre de particularités, identiques ou analogues à celles que nous avons déjà relevées pour la syntaxe des propositions conditionnelles et temporelles :

Particularités de la langue familière du N. T. : Équivalence de ὅς et de ὅστις, 226. — Les modes de la proposition volitive indépendante sont très rares dans la proposition explicative, 227. — Présent proleptique dans la proposition relative consécutive, au lieu du futur, 228. — Emploi du subjonctif dans la proposition relative finale, 228. — Tendence à remplacer la proposition relative finale par la proposition dépendante finale ordinaire, 229, a. — Unification de la syntaxe de la proposition relative finale et de la proposition dépendante finale, 229, d. — (Rareté du participe futur final et emploi du participe présent final, 230). — Unification de la syntaxe des propositions relatives causales et de toutes les propositions causales, 231. — Emploi de la négation οὐ dans les propositions relatives conditionnelles, 233, a. — Emploi de ἂν fréquentatif dans la proposition relative conditionnelle, 233, c; 234. — Le futur s'emploie aussi bien que le subjonctif éventuel dans la proposition relative conditionnelle, 235. — La particule ἂν peut être supprimée après le pronom, 235. — Après la particule ἂν, on peut trouver le futur, 235; 236, 3. — Emploi d'un temps proleptique dans la proposition principale, 236, 1. — Maintien du temps du style direct, 236, 6. — Unification de la syntaxe des propositions relatives conditionnelles et de la syntaxe des propositions dépendantes conditionnelles et temporelles, 237. — Suppression du verbe de la proposition principale, 239, 3. — La proposition relative peut être remplacée par l'article et le participe, 239, 4. — Emploi de ἂν fréquentatif dans la proposition corrélatrice, 241, 2. — Le subjonctif est employé sans ἂν dans la proposition corrélatrice, 242. — Après un adjectif marquant le degré, on trouve une proposition corrélatrice au lieu d'une proposition consécutive, 243. — Suppression de la

proposition principale, 244, a. — Unification de la syntaxe des propositions corrélatives et de la syntaxe des propositions relatives conditionnelles et temporelles de même nature, 241, 1 et 2 ; 242 ;

Abandon du mode potentiel dans la proposition relative explicative, 227. — Tendence à abandonner la proposition relative finale, 229. — Abandon du mode potentiel dans la proposition relative consécutive, 229. — Abandon de la négation $\mu\eta$ dans la proposition relative conditionnelle de la première forme, 233, a. — Abandon de l'optatif de répétition pour le passé, 233, b. — Abandon de l'optatif oblique, 239, 6. — Abandon de certaines constructions de la langue littéraire, pour la proposition relative conditionnelle, 239, 5. — Abandon des constructions de la proposition relative présentant un caractère synthétique, 236, 6. — Tendence à abandonner certaines particules de corrélation et la proposition corrélatrice, 240. — Abandon d'un tour de la langue littéraire, pour la proposition corrélatrice, 244, 2.

Particularités dues à l'influence de l'hébreu : Tendence à abandonner la proposition corrélatrice grecque, 240, c.

Particularités de la langue littéraire : Emploi de $\mu\epsilon\lambda\lambda\omega$ et de l'infinitif dans une proposition relative consécutive, au lieu du futur, 228. — (Exemples du participe futur consécutif et final, 230). — Exemples de la négation $\mu\eta$ dans la proposition relative conditionnelle de la première forme, 233, d. — Emploi de certaines particules de corrélation, et de certaines constructions de la proposition corrélatrice, 240.

CHAPITRE XVIII

Les deux modes indéfinis.

246. Les deux modes indéfinis sont l'infinitif et le participe.

1. La proposition infinitive s'emploie rarement et exceptionnellement comme proposition indépendante.

Elle s'emploie régulièrement et presque toujours comme proposition dépendante, pour *compléter* le sens de la proposition principale. Aussi est-elle équivalente aux propositions complétives directes et indirectes, et sert-elle à les remplacer.

Par suite, par rapport au verbe de la proposition principale, l'infinitif, avec ou sans article, joue : 1° le rôle de complément direct, et alors la proposition infinitive remplace la proposition dépendante affirmative ; 2° le rôle de complément indirect, et alors la proposition infinitive remplace la proposition dépendante finale et consécutive.

La proposition infinitive remplace les propositions circonstancielles dans le cas seulement où l'infinitif est employé

comme nom et précédé d'une préposition (*ἐν, μετά, ἀντί, etc.*).

2. La proposition participe s'emploie rarement et exceptionnellement dans le N. T. comme proposition indépendante.

Elle s'emploie régulièrement et presque toujours comme proposition dépendante. Son rôle est d'exprimer l'acte comme une circonstance accessoire, relative à l'acte exprimé dans la proposition principale.

En conséquence, toute proposition indépendante, exprimant une circonstance considérée comme relative à un acte considéré comme principal, peut être remplacée par une proposition participe. A plus forte raison, les propositions dépendantes circonstancielles pourront toujours être remplacées par la proposition participe.

CHAPITRE XIX

Infinitif¹.

Nous traiterons en premier lieu de la proposition infinitive indépendante, et en second lieu, de la proposition infinitive dépendante.

Pour la proposition infinitive dépendante, nous aurons à considérer le rapport du sujet et de l'attribut avec l'infinitif; l'emploi de l'infinitif sans article; l'emploi de l'infinitif avec l'article; l'emploi de la proposition finale avec *ἵνα* comme périphrase de l'infinitif; nous ajouterons quelques observations complémentaires.

Proposition infinitive indépendante.

247. Employé d'une manière indépendante, l'infinitif prend la valeur de l'impératif.

Plusieurs passages sont à relever dans le N. T. :

1) *Tit.*, II, 1-10 : *σὺ δὲ λάλει ᾧ πρέπει τῇ ὑγιαίνουσῃ διδασκαλίᾳ.*

1. CURTIUS, 559-577; KOCH, 119-123; CUCUEL et RIEMANN, 123-133; MADVIG, 143-173.

πρεσβύτας νηφαλίους εἶναι... πρεσβυτίδας ὡσχύτως ἐν καταστήματι ἱεροπρεπεῖς... τοὺς νεωτέρους ὡσχύτως παρακάλει σωφροεῖν, περὶ πάντα σεαυτὸν παρεχόμενος τύπον καλῶν ἔργων..., δούλους ἰδίοις δεσπόταις ὑποτάσσεσθαι ἐν πᾶσιν, εὐαρέστους εἶναι κτλ. On peut dire que les infinitifs dépendent de λάλει et παρακάλει.

2) L'emploi de χαιρεῖν, au commencement d'une lettre, est ordinaire, A., XV, 23; XXIII, 26, etc.

3) L., IX, 3 : εἶπεν πρὸς αὐτοὺς Μηδὲν αἴρετε εἰς τὴν ὁδὸν μήτε ράβδον μήτε πήραν μήτε ἄρτον μήτε ἀργύριον, μήτε δύο χιτῶνας ἔχειν. — Εἶπεν peut être suivi de l'infinitif dans le N. T.; il y a eu passage du style direct au style indirect.

248. 1) R., XII, 3-16 : λέγω γὰρ διὰ τῆς χάριτος τῆς δοθείσης μοι παντὶ τῶ ὄντι ἐν ὑμῖν μὴ ὑπερφρονεῖν παρ' ὃ δεῖ φρονεῖν, ἀλλὰ φρονεῖν εἰς τὸ σωφρονεῖν, ἐκάστῳ ὡς ὁ Θεὸς ἐμέρισεν μέτρον πίστεως. Καθάπερ κτλ. Puis, la construction change constamment. Après quelques considérations énoncées dans des propositions qui ont leur verbe à l'indicatif, viennent des impératifs, des participes, des infinitifs, puis de nouveau des participes et des impératifs : ἡ ἀγάπη ἀνυπόκριτος· ἀποστυγοῦντες τὸ πονηρὸν, κολλώμενοι τῶ ἀγαθῷ... εὐλογεῖτε τοὺς διώκοντας, εὐλογεῖτε καὶ μὴ καταρᾶσθε. χαιρεῖν μετὰ χαϊρόντων, κλαίειν μετὰ κλαιόντων. τὸ αὐτὸ εἰς ἀλλήλους φρονοῦντες, μὴ τὰ ὑψηλὰ φρονοῦντες, ἀλλὰ τοῖς ταπεινοῖς συναπαγόμενοι. μὴ γίνεσθε φρόνιμοι παρ' ἑαυτοῖς κτλ.

Les infinitifs se trouvant intercalés au milieu de participes et d'impératifs ne peuvent dépendre de λέγω (v. 3). — Pour les participes, cf. 342.

La construction est hébraïsante. En hébreu, « dans le discours animé, il (l'infinitif absolu) s'emploie au lieu des autres temps ou modes, pour mieux mettre en relief l'idée du verbe. S'il est employé à la suite d'une autre forme verbale, c'est le temps ou le mode de cette dernière qu'il exprime... Sinon, c'est le discours en général qui fait voir quel temps l'infinitif absolu est censé représenter. Il s'emploie principalement pour les descriptions vives ou poétiques..... pour un commandement ou une exhortation, *Deut.*, V, 12; *Es.*, XXII, 13. » (PREISWERK, 500; cf. EWALD, 328 et 350.)

Les LXX rendent l'infinitif absolu de l'hébreu par un verbe au mode et au temps convenables. Ainsi : *Es.*, XXII, 13 : φέγωμεν καὶ πίωμεν.

Il existe cependant des traces de la construction hébraïque :

1) R., VIII, 11-13 : τοῦτο ἔσται τὸ δικαίωμα τοῦ βασιλέως ὃς βασιλεύσει ἐφ' ὑμᾶς· τοὺς υἰοὺς ὑμῶν λήψεται καὶ θήσεται αὐτοὺς ἐν ἀρμασιν αὐτοῦ καὶ ἐν ἵππεσιν αὐτοῦ καὶ προτρέχοντας τῶν ἀρμάτων αὐτοῦ, καὶ θέσθαι αὐτοὺς ἐαυτῶ ἐκατοντάρχους καὶ χιλιάρχους, καὶ θερίζειν θερισμόν αὐτοῦ καὶ τρυγᾶν τρυγῆτόν

αὐτοῦ καὶ ποιεῖν σκευή πολεμικὰ αὐτοῦ καὶ σκευή ἀρμάτων αὐτοῦ καὶ τὰς θυγατέρας ὑμῶν λήψεται... — *Jos.*, IX, 20 : τοῦτο ποιήσομεν, ζωγρῆσαι αὐτούς. L'infinifitif hébreu traduit par ζωγρῆσαι continue le futur ποιήσομεν (= l'imperatif).

2) Avec le passage des *Romains* qui vient d'être cité, il faut comparer :

Ph., III, 15 : ὅσοι οὖν τέλειοι, τοῦτο φρονῶμεν· καὶ εἴ τι ἐτέρως φρονεῖτε, καὶ τοῦτο ὁ θεὸς ὑμῖν ἀποκαλύψει· πλὴν εἰς ὃ ἐφθάσαμεν τῷ αὐτῷ στοιχεῖν. Συνμίμηται μου γίνεσθε, ἀδελφοί, καὶ σκοπεῖτε...

Dans ce passage στοιχεῖν = στοιχεῖτε, ou plutôt στοιχῶμεν, de même que l'on a la première personne ἐφθάσαμεν.

Nota. — Seuls, Luc et Paul offrent des infinitifs absolus ayant la valeur d'imperatifs.

3) L'emploi de l'infinifitif comme équivalent de l'imperatif n'est pas inconnu à la langue grecque (MADVIG, 168). « L'emploi de l'infinifitif, comme équivalent de l'imperatif, à la seconde personne et plus rarement à la troisième, appartient presque exclusivement à la langue de la poésie. » (CURTIUS, 577; GOODWIN, 784-787). L'infinifitif se rencontre ainsi employé sur les inscriptions attiques funéraires de l'époque impériale (*C. I. A.*, 1418, 1419, 1420, etc.), qui donnent la formule suivante : ὅστις εἴ ὁ ἔχων τὸν χώρον, μήποτε μετακινήσῃς τούτων τι· καὶ τὰς τῶν ἀγαλμάτων εἰκόνας καὶ τιμὰς ὅστις ἢ καθέλοι ἢ μετακινήσῃ, τούτῳ μήτε γῆν καρπὸν φέρειν μήτε θαλασσαν πλωτῆν εἶναι κακῶς τε ἀπολέσθαι αὐτούς καὶ γένος· ὅστις δὲ κατὰ χώραν φυλάττει, πολλὰ καὶ ἀγαθὰ εἶναι τούτῳ, καὶ αὐτῷ καὶ ἐκγόνοις... εἰ δὲ τις οὕτω ποιήσει ἢ αὐτῇ καὶ ἐπὶ τούτοις ἀρά. — Avec cette formule comp. celle du n° 1423 : ὅσα κακὰ καὶ θηρίοις καὶ ἀνθρώποις γίγνεται, ταῦτα γιγνέσθω τῷ τολμήσαντι ἐκ τούτου τοῦ ἥρωος μετακινήσαι τι, et celle du n° 1424 : ... ταῦτα ἔστω τῷ τολμήσαντι...¹.

Proposition infinitive dépendante.

Rapport du Sujet et de l'Attribut avec l'Infinitif.

Il faut distinguer deux cas : 1° le sujet de l'infinifitif (proposition dépendante) est le même que celui de la proposition principale ; 2° il est différent.

A. Le sujet est le même dans les deux propositions : principale et dépendante.

249. 1. Classiquement, « le sujet de l'infinifitif ne s'exprime point quand il est le même que celui de la proposition principale ».

1. « L'infinifitif avec le sens de l'imperatif est employé indépendamment de tout verbe déclaratif. » K. MEISTERHANS, *Gramm. der att. Inschriften*, 88, a.

pale.» (KOCH, 119). Il en est de même dans le N. T., *R.*, I, 22 : φάσκοντες εἶναι σοφοί. — *L.*, XXIV, 23; *Jac.*, II, 14; *1 J.*, II, 6, 9; *Tit.*, I, 16: — Dans les LXX, *Job*, XI, 2 : ὁ εὐλαλος οἶεται εἶναι δίκαιος;

2. Dans ce cas, « l'attribut qui peut accompagner l'infinifitif doit se mettre au même cas que le sujet de la proposition principale; » c'est l'attraction de l'attribut avec l'infinifitif (KOCH, 119). Il en est de même dans le N. T., *2 Co.*, X, 2 : δέομαι δὲ τὸ μὴ παρῶν θαρρῆσαι τῇ πεποιθήσει. — *J.*, VII, 4; *Phil.*, IV, 11; *R.*, IX, 3. — LXX, *Job*, XI, 2.

Cette dernière construction paraît être très rare dans le N. T. Dans Paul, c'est une trace de l'usage de la langue littéraire; l'exemple de Jean s'explique de lui-même et n'entre pas en ligne de compte.

250. Classiquement, « quand le sujet de l'infinifitif est identique au sujet de la proposition principale, et qu'on veut le mettre en relief, ce qui a lieu surtout dans une antithèse entre le sujet et d'autres personnes, on emploie, pour la première et la deuxième personne, le pronom personnel accentué, soit à l'accusatif, soit au nominatif; et pour la troisième personne, le pronom αὐτός au nominatif. » (KOCH, 119, 2, Rem. II.)

Voici ce que l'on trouve dans le N. T. :

Première personne. Ph., III, 13 : ἐγὼ ἑμαυτὸν οὐπω λογιζομαι κατελιθῆναι. — *R.*, IX, 3 : ἡγόμην γὰρ ἀνίθεμα εἶναι αὐτὸς ἐγὼ ἀπὸ τοῦ Χριστοῦ κτλ.

Deuxième personne. 2 Co., VII, 11 : ἐν παντὶ συνεστήσατε ἑαυτοὺς ἄγνους εἶναι τῷ πράγματι. — *R.*, VI, 11; *H.*, X, 34; *R.*, II, 19 : πέποιθός τε σεαυτὸν ὁδηγὸν εἶναι τυφλῶν. — *Eph.*, IV, 22 : ὑμᾶς rappelle le sujet après l'interruption de la phrase.

Troisième personne. J., VII, 4 : οὐδεὶς γάρ τι ἐν κρυπτῷ ποιεῖ καὶ ζητεῖ αὐτὸς ἐν παρησιᾷ εἶναι, et cf. *1 J.*, II, 6.

L., XX, 20 : ἀπέστειλαν ἐγκαθέτους ὑποκρινομένους ἑαυτοὺς δικαίους εἶναι. — XXIII, 2 : τοῦτον εὗραμεν... λέγοντα ἑαυτὸν χριστὸν βασιλέα εἶναι. — De même, *A.*, V, 36; XXV, 4; *Ap.*, II, 2 : ἐπείρασας τοὺς λέγοντας ἑαυτοὺς ἀποστόλους. — II, 9, et III, 9 : τῶν λεγόντων Ἰουδαίους εἶναι ἑαυτούς.

a) La construction classique se retrouve, *R.*, IX, 3, et *J.*, VII, 4, où l'emploi de αὐτός, demandé par l'idée, n'est pas une reminiscence littéraire. Partout ailleurs, on trouve le pronom réfléchi, particulièrement à la troisième personne, quoique, classiquement, « dans la construction de l'accusatif avec l'infinifitif (*proposition infinitive*), on emploie, comme sujet, le pro-

nom personnel, et non les pronoms réfléchis. » (KOCH, 75, 1, Rem.)

b) L'emploi du pronom réfléchi est-il dû à l'influence du latin ? P. Viebeck (p. 68, 12) dit à ce sujet : « Bis etiam ex sermone latino pron. refl. irrepit in constructionem quæ vocatur accusativi cum infinit. : XVII, 8 : τούτους ἑαυτὸν ἀπολύσαι βούλεσθαι, XVIII, 64 seq. : ἀπήγγειλαν... ἑαυτούς ἐπεργωκέναι, quam consuetudinem etiam in Polybii libros ex sermone latino irrepisse Kaelker, p. 280 dicit. »

c) La construction du pronom réfléchi sujet avec l'accusatif ne se rencontre que dans Luc, Paul et Jean ; et d'une manière courante, que dans Luc et Paul ; car les exemples de Jean, tous dans l'Apocalypse, sont identiques.

d) L'attraction de l'attribut avec l'infinitif « peut avoir lieu même dans une proposition infinitive dont le sujet est lui-même un infinitif accompagné d'un adjectif ou d'un nom attributif, et l'attribut l'un des deux infinitifs δεῖν ou χρῆναι : *Cyrus*, V, 2, 17. » (KOCH, 119, Rem.). Cette construction n'existe pas dans le N. T. D'ailleurs, on ne trouve δεῖν ainsi employé que très rarement (*L.*, XVIII, 1 ; *A.*, XXV, 24 ; XXVI, 9), dans Luc seul, à titre de vestige de la langue littéraire ; χρῆναι ne se rencontre pas.

B. Le sujet des deux propositions est différent.

251. Classiquement, « le sujet de l'infinitif se met à l'accusatif, quand il est différent du sujet de la proposition principale. — L'attribut qui peut accompagner l'infinitif se met naturellement aussi à l'accusatif. » (KOCH, 119, 2). Il en est de même dans le N. T. :

Mar., XIV, 64 : κατέκριναν αὐτὸν ἔνοχον εἶναι θανάτου. — Et souvent.

252. Le sujet de l'infinitif est souvent supprimé dans les cas suivants :

1° Lorsqu'il se supplée de lui-même, d'après le contexte, *A.*, XII, 15 : ἡ δὲ δισχυρίζετο οὕτως ἔχειν, et cf. *A.*, XXIV, 9 : συνεπέθεντο δὲ καὶ οἱ Ἰουδαῖοι φάσκοντες ταῦτα οὕτως ἔχειν. — *A.*, XXVI, 3.

De même, comme chez les auteurs classiques, après *ἀνάγκη* et l'impersonnel *δεῖ*, *Mat.*, XXIII, 23 : ταῦτα δὲ ἔδει ποιῆσαι κάκεινα μὴ ἀρεῖναι (supplétez *ὑμῶς*). — *R.*, XIII, 5 : διὸ ἀνάγκη ὑποτάσσεσθαι. — *R.*, I, 27 (supplétez αὐτούς ἀπολαβεῖν) ; *A.*, XXVII, 21 ; *2 P.*, III, 11 (la leçon *ὑμᾶς* n'est pas sûre) ; *2 Co.*, XII, 1 ; *2 Th.*, III, 7 ; *1 Tim.*, III, 7, 15.

2° Lorsqu'il se supplée, comme chez les auteurs classiques, de la proposition principale où il figure à titre de complément, *H.*, III, 18 : τίσιν δὲ ὤμοσεν μὴ εἰσελεύσεσθαι εἰς τὴν κατάπαυσιν αὐτοῦ εἰ μὴ τοῖς ἀπειθήσασιν ; — *L.*, II, 26 : καὶ ἦν αὐτῷ κεχρηματισμένον ὑπὸ τοῦ πνεύματος τοῦ ἁγίου μὴ ἰδεῖν θάνατον.

3^o Lorsqu'il se supplée, comme chez les auteurs classiques, d'après l'attribut qui suit et d'après le contexte, *1 P.*, II, 11 : ἀγαπητοί, παρακαλῶ ὡς παροίκους καὶ παρεπιδήμους ἀπέχεσθαι τῶν σαρκικῶν ἐπιθυμιῶν, et cf. v. 15.

253. 1. Quand le sujet n'est pas exprimé devant l'infinif et ne se trouve pas employé comme complément dans la proposition principale (252, 3^o), l'attribut se met à l'accusatif, *1 P.*, II, 11; *A.*, XXVII, 21, etc. — Cette construction est classique.

2. Quand le sujet est employé comme complément dans la proposition principale, mais n'est pas exprimé devant l'infinif (252, 2^o) : tantôt l'attribut qui accompagne l'infinif se met à l'accusatif d'après la règle qui précède, et c'est le cas le plus ordinaire dans le N. T.; tantôt, au contraire, l'attribut s'accorde par attraction avec son sujet employé comme complément dans la proposition principale (cf. KOCH, 119, 2, Rem. II) :

L'attribut est à l'accusatif, *L.*, I, 73-74 : ... τοῦ δοῦναι ἡμῖν ἀφόβως ἐκ χειρὸς ἐχθρῶν ρυσθέντας λατρεύειν αὐτοῖς. — *Mat.*, XVIII, 8, 9; *A.*, XV, 22; XXV, 27; *H.*, II, 10.

L'attribut s'accorde par attraction, *L.*, I, 3 : ἔδοξε κάμολι παρακολουθηκῶτι ἄνωθεν πᾶσιν ἀκριβῶς καθεξῆς σοι γράψαι. — *A.*, XV, 25 (avec la variante ἐκλεξαμένους); XVI, 21; XXVII, 3; *2 P.*, II, 21. — Le cas est toujours le datif.

Ces constructions synthétiques (253, 2) sont un reste de la langue littéraire et se rencontrent surtout dans Luc (cf. 249, 2).

3. Classiquement, souvent l'attribut qui accompagne l'infinif est à l'accusatif, sans se rapporter à aucun sujet déterminé; il faut suppléer τινός ou ἀνθρώπου (KOCH, 119, 2, Rem. III). Cette construction doit être très rare dans le N. T.; son caractère abstrait répugne au caractère concret que prend régulièrement la pensée chez les écrivains bibliques; cf. *Mar.*, XII, 33.

253^{bis}. Parmi les constructions dont il vient d'être question, celles qui présentent un caractère synthétique sont moins souvent employées, ou même tendent à être abandonnées, sous l'influence de la loi de la dissociation des éléments de la pensée (249, 2; 250, d; 253, 2 et 3).

Infinif sans article.

254. L'infinif employé sans article donne la proposition infinitive qui se présente sous deux formes :

a) L'infinitif est seul, sans sujet exprimé ou à suppléer, *A.*, XX, 16 : κερκίρει γάρ ὁ Παῦλος παραπλευσαί τήν Ἐφεσον.

b) L'infinitif est accompagné d'un sujet exprimé ou à suppléer, *A.*, XXV, 4 : ἀπεκρίθη τηρεῖσθαι τὸν Παῦλον. — *A.*, XXVII, 21 : ἴδει μὲν, ὧ ἄνδρες, πειθαρχήσαντάς μοι μὴ ἀνάγεσθαι.

255. La proposition infinitive joue un triple rôle :

a) Elle sert de sujet logique à un verbe impersonnel ou à une locution impersonnelle, *H.*, IX, 27 : ἀπόκειται τοῖς ἀνθρώποις ἅπαξ ἀποθανεῖν. — Cf. 256-258.

b) Elle sert de complément direct à la proposition principale, et équivaut à une proposition complétive directe, *Mar.*, XIV, 64 : κατέκριναν αὐτὸν ἔνοχον εἶναι θανάτου. — *Ph.*, I, 12 : γινώσκειν δὲ ὑμᾶς βούλομαι. — La proposition infinitive est une partie intégrante de la pensée. — Cf. 259-262.

c) Elle sert de complément indirect à la proposition principale, et équivaut à la proposition finale. Dans ce cas :

Tantôt elle dépend immédiatement de la proposition principale, et elle est une partie intégrante de la pensée, *Mat.*, XII, 46 : ἰσθήκισαν ἕξω ζητοῦντες αὐτῶ λαλῆσαι (cf. 172, 1^o). — Tantôt elle est en rapport logique seulement avec la proposition principale, complète par elle-même, et lui sert d'épexégèse, *R.*, I, 28 : παρέδωκεν αὐτοὺς ὁ θεὸς εἰς ἀδόκιμον νοῦν, ποιεῖν τὰ μὴ καθήκοντα. — 2 *Co.*, IX, 5, etc. (cf. 172, 2^o). — Cf. 263-268.

Proposition infinitive, sujet d'un verbe impersonnel.

256. La proposition infinitive sert de sujet logique aux verbes impersonnels et aux locutions impersonnelles :

A., VII, 23 : ἀνέβη ἐπὶ τὴν καρδίαν αὐτοῦ ἐπισκέψασθαι (hébraïsme ; cf. les LXX, *Jér.*, III, 16 ; *LI*, 21). — *Mar.*, II, 23 : καὶ ἐγένετο αὐτὸν ἐν τοῖς σάββασιν διαπορεύεσθαι. — *A.*, XXV, 27 : ἄλογον γάρ μοι δοκεῖ πέμποντα δέσμιον μὴ καὶ τὰς κατ' αὐτοῦ αἰτίας σημεῖναι.

Elle se rencontre : Après les verbes impersonnels suivants :

ἀνέβη, *A.*, VII, 23. — ἀπόκειται, *H.*, IX, 27. — ἀπολείπεται, *H.*, IV, 6. — γίνεται, *Mar.*, II, 23 ; *Mat.*, XVIII, 13, etc. — δεῖ et δεόν ἐστίν, *Mat.*, XVI, 21, etc. — δέδοται, *Mat.*, XIII, 11. — δοκεῖ, *L.*, I, 3 ; *A.*, XXV, 27, etc. (et cf. la construction personnelle, *A.*, XXVI, 9). — (οὐκ) ἐστίν, *H.*, IX, 5 ; construction très classique qui ne se rencontre que dans Paul (cf. LXX, *Sag.*, XIX, 17 ; *Sag. Sir.*, XXVII, 22-23). — ἐνδέχεται, *L.*, XIII, 33. — ἔξεστι et ἐξόν ἐστι, *Mat.*, XII, 2 ; *L.*, VI, 4, etc. — ἐπιτρέπεται, *A.*, XXVI, 1 ; XXVIII, 16 ; 1 *Co.*, XIV, 34 (Luc et Paul seuls). — καθήκει, *A.*, XXII, 22. — πρέπει et πρέπειν ἐστίν, 1 *Co.*, XI, 13 ; *H.*, II, 10, et un exemple, en dehors de Paul,

Mat., III, 15. — συνέδη, *A.*, XXI, 35. — συμφέρει, *Mat.*, XIX, 10; *J.*, XVIII, 14; 2 *Co.*, XII, 1, etc. — συνεφωνήθη, *A.*, V, 9. — τέτακται, *A.*, XXII, 10. — χρή, *Jac.*, III, 10.

Après les locutions impersonnelles suivantes :

ἀδύνατόν ἐστι, *H.*, VI, 4, 18; *X.*, 4, XI, 6; seuls exemples. — ἀθέμιτόν ἐστι, *A.*, X, 28. — αἰσχρόν ἐστι, 1 *Co.*, XIV, 35; *Eph.*, V, 12 (Paul seul). — ἀναγκαῖόν ἐστι, *A.*, XIII, 46; *H.*, VIII, 3 (Luc et Paul seuls). — ἀνάγκη ἐστὶ, *Mat.*, XVIII, 7; *H.*, IX, 23. — ἀρεστόν ἐστι, *A.*, VI, 2. — ἀσφαλές ἐστι, *Ph.*, III, 1. — δίκαιόν ἐστι, *A.*, IV, 19; *Ph.*, I, 7. — δύνατόν ἐστι, *A.*, II, 24. — δύσκολόν ἐστι, *Mar.*, X, 24. — εὐκοπώτερόν ἐστι, *Mat.*, XIX, 24; *Mar.*, X, 25; *L.*, XVI, 17, etc. — ἔθος ἐστὶ, *J.*, XIX, 40; *A.*, XXV, 16; *H.*, X, 25. — καλόν ἐστι, *Mat.*, XVIII, 8; *Mar.*, VII, 27; *L.*, IX, 33; 1 *Co.*, VII, 1; *H.*, XIII, 9, etc. — ὀκνηρόν ἐστι, *Ph.*, III, 1. — ὦρα ἐστὶ, *R.*, XIII, 14.

257. a) Quelques verbes et locutions, comme δεῖ, καλόν ἐστιν, d'un usage fréquent dans le langage familier, se rencontrent chez tous les écrivains du N. T. Les autres, comme ἐνδέχεται, ἀπολείπεται, ἐπιτρέπεται, etc., et surtout les locutions impersonnelles, comme ἀδύνατόν ἐστι, ἀθέμιτόν ἐστι, αἰσχρόν ἐστι, etc., se rencontrent le plus souvent, et pour beaucoup d'entre elles exclusivement, dans Luc et Paul. — Il semble que ce soit là un reste de la langue littéraire.

b) Au lieu de la proposition infinitive après une locution impersonnelle, on peut avoir, dans le N. T. :

Une proposition conditionnelle, 1 *Co.*, VII, 8 : καλὸν αὐτοῖς ἐὰν μείνωσιν ὡς καὶ γώ (200). — Une proposition dépendante affirmative avec ὅτι (111). — Une proposition finale avec ἵνα, *Mat.*, X, 25 : ἀρεστόν τῷ μαθητῇ ἵνα γένηται ὡς ὁ διδάσκαλος (146, 2^o). — Ou bien :

Le génitif de l'infinitif, ou génitif final, *L.*, XVII, 1 : ἀνένδεκτόν ἐστιν τοῦ τὰ σκάνδαλα μὴ ἔλθεῖν. — Voy. d'ailleurs 287.

258. a) Classiquement, au lieu de la construction impersonnelle, on emploie fréquemment la construction personnelle, comme δίκαιός εἰμι, *je mérite de = il est juste que je*, etc. — On emploie toujours personnellement : ἔοικα, *il semble que je*; δοκῶ, *il semble que je*; ἐπίδοξός εἰμι, *il est à présumer que je*; πολλοῦ, μικροῦ, τοσοῦτου δέω, et παρὰ μικρὸν ἔρχομαι (KOCH, 120, 7, Rem. II).

Ces constructions et ces locutions sont absentes du N. T. où l'on ne trouve plus que, *A.*, XXVI, 9 : ἐγὼ μὲν οὖν ἔδοξα ἑμαυτῷ κτλ. — 2 *Co.*, X, 9 : ἵνα μὴ δόξω ὡς ἂν ἐκφοβεῖν ὑμᾶς. — Ce sont des vestiges de la langue littéraire, dans Luc et Paul.

b) Classiquement, α δῆλόν ἐστι, *il est certain*, et φανερόν ἐστι, *il est évident*, ne se construisent pas avec l'infinitif, mais avec

ὅτι; on trouve aussi la construction personnelle δῆλος et φανερός εἰμι: ὅτι, » et la construction avec le participe (Κοχ., 120, 7, Rem. III).

Il reste dans le N. T.: δῆλον ὅτι, *Gal.*, III, 11, et *1 Co.*, XV, 27; πρόδηλον ὅτι, *H.*, VII, 14.

La construction personnelle avec les locutions précédentes exige la synthèse des deux propositions principale et dépendante; elle était contraire à la loi de la dissociation des éléments de la pensée et elle a disparu (253, nota).

Dans les LXX, les livres plus anciens offrent peu d'exemples du verbe impersonnel suivis de la proposition infinitive, *Gen.*, XLII, 38; *2 Esd.*, IV, 14; *Es.*, XXX, 29; *Dan.*, II, 27, 28; *Esther*, III, 8, etc.; et encore moins d'exemples du neutre de l'adjectif suivi de la proposition infinitive, *Ex.*, VIII, 26; *Jér.*, XL, 4; *Prov.*, XXIV, 23; XXXI, 18, etc. Les exemples paraissent plus fréquents dans les autres livres, *Prol. Sir.*; *Sag. Sir.*, XXII, 15; XLI, 20; *1 Mac.*, III, 18; XII, 11; XIII, 5; XV, 20; *2 Mac.*, IV, 6; IX, 21; XIV, 10. — Cf. avec un nom, *Gen.*, XXIX, 7: οὐπω ὥρα συναχθῆναι τὰ κτήνη.

L'influence de l'hébreu et des LXX n'a pas favorisé l'emploi des verbes impersonnels et des locutions impersonnelles, quoique la même construction existe en hébreu avec des mots correspondants à καλόν ἐστιν, *Gen.*, II, 18; βέλτιον ἐστιν, *Gen.*, XXIX, 19.

Proposition infinitive (complétive directe) déclarative.

259. La proposition infinitive sert de complément direct à la proposition principale, et équivaut à une proposition dépendante affirmative. C'est une proposition infinitive complétive directe, employée au style indirect (261, a).

En exposant la syntaxe des propositions *dépendantes affirmatives*, nous avons montré que, dans le N. T., les trois classes de verbes signifiant *déclarer*, *croire*, et *percevoir*, prenaient après elles la proposition dépendante affirmative introduite par ὅτι (116).

Après les verbes signifiant *déclarer*, la proposition infinitive tend à disparaître; on la rencontre dans Luc et Paul, et çà et là dans les autres écrivains du N. T. Voy. la liste des verbes après lesquels on la trouve, 112.

Après les verbes signifiant *croire*, on trouve habituellement la proposition dépendante affirmative. La proposition infinitive

se trouve un certain nombre de fois dans Luc et Paul, après les verbes énumérés plus haut, 113, b.

Après les verbes signifiant *percevoir*, on trouve habituellement la proposition dépendante affirmative ou la proposition participe ; il existe un très petit nombre d'exemples de la proposition infinitive (115, c), et la plupart sont dans Luc et Paul.

Pour ces trois classes de verbes, la plupart des exemples de la proposition infinitive se rencontrent dans Luc et Paul, comme vestige de l'usage de la langue littéraire. La proposition infinitive *tendait* à être abandonnée ; nous en avons indiqué la raison (117-118).

Les formes de la proposition infinitive employées après ces trois classes de verbes sont les suivantes, *R.*, I, 22 : φάσκοντες εἶναι σοφοί. — *R.*, VI, 11 : ὑμεῖς λογίσεσθε ἑαυτοὺς εἶναι νεκρούς. — *Mar.*, XIV, 64 : κατέκριναν αὐτὸν ἔνοχον εἶναι θανάτου.

La proposition infinitive complétive exprime un jugement après les verbes de ces trois classes.

260. a) Classiquement, « après les verbes signifiant *promettre, menacer, espérer*, ainsi qu'après les verbes signifiant *affirmer par serment*, quand le serment se rapporte à l'avenir, on emploie l'infinitif futur. » Cependant les verbes signifiant *espérer*, peuvent se construire avec l'infinitif aoriste sans ἄν (KOCH, 120, I, Rem. II, et note 1 ; CURTIUS, 560, I, Rem. 2 ; CUCUEL et RIEMANN, 128, Rem. I.)

Il ne reste qu'un seul exemple de la construction classique dans le N. T., *H.*, III, 18 : τῖσιν δὲ ὤμοσεν μὴ εἰσελεύσεσθαι εἰς τὴν κατάκλιψιν αὐτοῦ ; (LXX, *Ps.*, XCV, 11). — L'infinitif futur se trouve encore une fois, comme variante, après ἐλπίζει, *A.*, XXVI, 7.

La construction de ces verbes a été unifiée dans le N. T. ; ils sont régulièrement suivis de l'infinitif aoriste, qui, dans le N. T., remplace l'infinitif futur, *A.*, II, 30 : ὤμοσεν αὐτῷ ὁ Θεὸς ἐκ καρποῦ τῆς ὀσφύος αὐτοῦ κηθῆσαι ἐπὶ τὸν θρόνον αὐτοῦ. — *A.* XXVI, 7 : ἐλπίζει καταντῆσαι. — *L.*, VI, 34 ; XXIII, 8 ; *R.*, XV, 24 ; 2 *J.*, 12, etc. — *Mat.*, XIV, 7 : μετὰ ὄρκου ὠμολόγησεν αὐτῇ δοῦναι ὃ ἐν αἰτήσῃται. — 2 *Co.*, V, 11, l'infinitif parfait se rapporte au passé.

b) Classiquement, « après πείθειν signifiant *persuader de, engager à*, on emploie l'infinitif ; mais après le même verbe, signifiant *convaincre que, faire croire que*, on emploie ὡς, plus rarement l'accusatif avec l'infinitif. » (KOCH, 102, 2, Rem.)

Dans le N. T., πείθειν est suivi de la proposition infinitive ou

de la proposition dépendante affirmative avec *ὅτι*, mais jamais de *ὡς*, qui ne s'emploie pas ainsi dans le N. T. (cf. 108).

c) Classiquement, le passif des verbes signifiant *dire* et *annoncer* s'emploie à la troisième personne, soit personnellement, soit impersonnellement; le passif des verbes signifiant *croire* ne s'emploie que personnellement. » (Κοχρ, 120, I, Rem. III.)

Pour la première catégorie de ces verbes, il en est de même dans le N. T., *1 Co.*, I, 11 : ἰδηλώθη γάρ μοι περὶ ὑμῶν... ὅτι ἔριδες ἐν ὑμῖν εἰσίν. — *H.*, XI, 4 : ἐμαρτυρήθη εἶναι δίκαιος. — *Mar.*, II, 1; *J.*, IX, 32; *A.*, V, 9; *1 Co.*, XV, 12, etc.

Le passif des verbes de la deuxième catégorie est très peu employé dans le N. T., et peut-être ne l'est-il ni personnellement ni impersonnellement, à la troisième personne, avec la proposition infinitive.

d) Les écrivains du N. T. ne rapportent jamais le discours d'autrui par une série de propositions infinitives, comme le font les écrivains profanes. Si le discours est long, et même s'il ne comprend que quelques propositions, la proposition infinitive cède brusquement la place au style direct, *L.*, XXIV, 46-49; *A.*, I, 4; cf. cependant *Tit.*, II, 10, et 247, 1. — Dans les *LXX*, *1 R.*, XX, 28-29; *Esth.*, IV, 8-9.

Proposition infinitive (complétive directe) volitive.

261. a) Après un verbe annonçant une déclaration de la volonté, la proposition volitive prend, classiquement, son verbe à l'infinitif au style indirect, et correspond ainsi à la proposition infinitive (complétive directe) exprimant un jugement; cf. plus haut, 259. Cette règle classique est observée surtout par Luc et Paul.

b) Mais, dans le N. T., au lieu de l'infinitif du style indirect, on peut trouver la proposition finale ordinaire qui se rapproche davantage du style direct. Ainsi : *L.*, XIX, 15 : εἶπεν φωνηθῆναι αὐτῷ τοὺς δούλους. — *Mat.*, IV, 3 : εἶπὼν ἵνα οἱ λίθοι οὗτοι ἄρτοι γένωνται. — *Mar.*, V, 43 : εἶπεν δοθῆναι αὐτῇ φαγεῖν. — *Mar.*, III, 9 : εἶπεν τοῖς μαθηταῖς αὐτοῦ ἵνα πλοῦσιον προσκαρτερῇ αὐτῷ.

c) Après les verbes qui signifient tantôt *déclarer* et tantôt *commander*, la proposition infinitive équivaut, dans le premier cas à la proposition dépendante affirmative (*Mat.*, III, 9 et *L.*, XXIII, 2); et, dans le second, à la proposition indépen-

dante volitive (*L.*, XIX, 15 et *A.*, XIX, 4), ou à la proposition dépendante finale (*Mar.*, III, 9), pour ce qui concerne le grec du N. T. (261, *b*).

d) La proposition infinitive volitive prend la forme de la proposition infinitive avec l'accusatif sujet exprimé ou à suppléer.

Un même verbe peut, d'ailleurs, être suivi des deux formes de la proposition infinitive (infinitif avec l'accusatif sujet ; infinitif seul), suivant la nature de l'idée ou la manière dont elle est conçue, *L.*, XII, 13 et XIX, 15; *A.*, XIII, 28 et *Eph.*, III, 13; *Mat.*, XVIII, 25 et *A.*, XVI, 22. — Cf. 262 et 263.

262. La proposition infinitive volitive se rencontre, comme en grec classique, après les catégories de verbes qui suivent :

1° Ceux qui signifient *ordonner, décider, déterminer (que)* :

ἀποκρίνεσθαι, *A.*, XXV, 4. — διατάσσειν, *L.*, VIII, 55; *A.*, XVIII, 2; XXIV, 23. — εἰπεῖν, *Mar.*, V, 43; *L.*, XIX, 15. — ἐπικρίνειν, *L.*, XXIII, 24. — κατακρίνειν, *Mar.*, XIV, 61. — κελεύειν, *Mat.*, XIV, 19, 28; XVIII, 25; XXVII, 64; *L.*, XVIII, 40; *A.*, IV, 15; V, 34; XXI, 34; XXII, 24; XXIII, 3 (*Matthieu et Luc seuls*). — παραγγέλλειν, *A.*, XXIII, 30 (*Tis.*). — προτάσσειν, *A.*, X, 48. — προχειρίζεσθαι, *A.*, XXII, 14. — προορίζειν, *A.*, IV, 28. — τάσσειν, *A.*, XV, 2.

2° Ceux qui signifient *vouloir (que)* :

βούλεσθαι, *Ph.*, I, 12; *1 Tim.*, V, 14; *Tit.*, III, 8; *Phil.*, 13; *2 P.*, III, 9. — θέλειν, *Mar.*, VII, 24; *L.*, I, 62; *J.*, XXI, 22; *1 Co.*, X, 1, 20, et souvent dans Paul.

3° Ceux qui signifient *permettre (laisser) et ne pas permettre (que)* :

ἀφιέναι, οὐκ ἀφιέναι, *Mat.*, VIII, 22; *Mar.*, I, 34; X, 14, etc. — (οὐκ) ἔχειν, *Mat.*, XXIV, 43; *L.*, IV, 41; *A.*, XIV, 16; XVI, 7; XIX, 30; XXIII, 32; XXVII, 32; XXVIII, 4; *1 Co.*, X, 13. — κωλύειν, *Mat.*, XIX, 14 (et cf. *Mar.*, IX, 38; X, 14); *A.*, XXIV, 23; *1 Th.*, II, 16, etc.

4° Ceux qui signifient *faire (faire), laisser (faire), faire (que)* :

διδόναι, οὐκ δίδόναι, *A.*, X, 40 : ἔδωκεν αὐτὸν ἐμπανῆ γενέσθαι, et cf. *A.*, II, 27 : οὐδὲ δώσεις τὸν δαίμόνα σου ἰδεῖν διαφθοράν (cité des LXX, *Ps.*, XV, 10). Cet emploi de δίδόναι est un hébraïsme. — παραδίδόναι, *A.*, VII, 42 : παρέδωκεν αὐτοὺς λατρεύειν τῇ στρατιᾷ τοῦ οὐρανοῦ, il les laissa adorer. — ποιεῖν, *Mar.*, I, 17; *L.*, V, 34; *J.*, VI, 10; *A.*, XVII, 26. — σπουδάζειν, *2 P.*, I, 15 : σπουδάσω δὲ καὶ ἐκίστοτε ἔχειν ὑμᾶς (= je prendrai soin que vous ayez toujours).

5° Ceux qui signifient *désirer et demander (que)* :

αἰτεῖσθαι, *L.*, XXIII, 23; *A.*, III, 14; XIII, 28. — ἐνορκίζειν, *1 Th.*, V, 27. — ἐπιθυμεῖν, *H.*, VI, 11. — ἐπικαλεῖσθαι, *A.*, XXV, 21. — εὐχεσθαι, *A.*, XXVI, 29; XXVII, 29; *R.*, IX, 3; *2 Co.*, XIII, 7; *3 J.*, 2. — παραῖτεσθαι, *H.*, XII, 19. — παρακαλεῖσθαι, *A.*, XIII, 42; XXIV, 4.

a) A. Buttman a remarqué (141, 3) que κελεύειν est suivi parfois, dans le N. T., d'une proposition infinitive ayant son verbe au passif, comme *Mat.*, XVIII, 23, etc., tandis que l'on aurait dû avoir l'infinitif seul à l'actif, comme *Mat.*, VIII, 18; *A.*, XVI, 22, etc., et il voit là une influence de la construction de *jubere* avec l'infinitif passif en latin. Quoi qu'il en soit de cette assertion, il faut remarquer que, dans le N. T., les verbes qui signifient *commander* prennent volontiers après eux l'infinitif passif, comme εἶπον, *Mar.*, V, 43; ἐπέταξα, *Mar.*, VI, 39; ἀπέστειλα, *A.*, V, 21; ἐπικαλεῖσθαι, *A.*, XXV, 21; ἐνορκίζειν, *1 Th.*, V, 27; ἀποκρίνεσθαι, *A.*, XXV, 4, etc. La construction de κελεύειν a été assimilée à celle des verbes que nous venons de citer, et la syntaxe de tous ces verbes de même sens a été unifiée.

b) Quelques verbes très usités comme εἰπεῖν, θέλειν, ἀφιέναι, ποιεῖν, εὐχεσθαι, sont suivis de la proposition infinitive chez tous les écrivains du N. T. Mais la plupart des verbes cités précédemment ne prennent cette construction, au moins d'une manière assez fréquente, que dans Luc et Paul; nous avons déjà fait la même remarque (259).

Proposition infinitive (complétive indirecte) finale.

263. Il y a finalité, dans le N. T., toutes les fois que ce qui est exprimé dans la proposition principale est conçu comme *tendant* ou *aboutissant* à l'acte exprimé dans la proposition dépendante (142, b), et cette idée de finalité est très souvent exprimée par l'infinitif (144, 3°).

L'infinitif seul s'emploie, comme en grec classique, après les verbes qui suivent, et qui contiennent tous une idée de finalité :

1° Ceux qui expriment une idée de *volonté* ou de *désir* :

αἰτεῖν, *demander de* ou *à*, *J.*, IV, 9; *A.*, VII, 46, etc. — αἰσχύνεσθαι, *rougir de*, *L.*, XVI, 3. — ἀναμνησκειν, *avertir de*, *2 Tim.*, I, 6. — ἀξιοῦν, *juger bon, juger digne de*, *L.*, VII, 7; *A.*, XV, 38; XXVIII, 22. — ἀπειλεῖν, *défendre avec menaces de*, *A.*, IV, 17. — ἀρνεῖσθαι, *refuser de*, *II.*, XI, 24.

βούλεσθαι, *résoudre de*, *Mat.*, I, 19, etc. — γράφειν, *écrire de*, *A.*, XVIII, 27; *1 Co.*, V, 9, 11. — διατάσσειν, *ordonner de*, *1 Co.*, IX, 14. — διδόναι, *accorder de*, *J.*, V, 26; *A.*, IV, 29, etc. — δοκεῖν, *s'imaginer de, avoir la prétention de*, *Mat.*, III, 9; *J.*, V, 39, etc. — οὐ δοκιμάζειν, *dédaigner de, ne pas s'inquiéter de*, *R.*, I, 23. — δεῖσθαι, *demander de* ou *à*, *L.*, VIII, 38, etc.

εἰπεῖν, *dire de*, *Mat.*, XVI, 12; *L.*, XII, 13, etc. — ἐντέλλεσθαι, *commander de*, *Mat.*, XIX, 7; *J.*, VIII, 5. — ἐνκόπτειν, *empêcher de*, *Gal.*, V, 7. —

ἐπαισχύνεσθαι, avoir honte de, *H.*, II, 11, etc. — ἐπαγγέλλεσθαι, promettre de, *Mar.*, XIV, 11, etc. — ἐπερωτᾶν, demander de, *Mat.*, XVI, 1. — ἐπιθυμεῖν, désirer de (avec l'infinitif aoriste), *Mat.*, XIII, 17; *L.*, XV, 16, etc. — ἐπιποθεῖν, désirer de (avec l'infinitif aoriste), *R.*, I, 11; 2 *Co.*, V, 2, etc. — ἐπιτάσσειν, commander de, *Mar.*, VI, 39 (Var.); *A.*, XXIII, 2, etc. — ἐπιτρέπειν, permettre de, *Mat.*, VIII, 21, etc. — ἐρωτᾶν, demander de ou à, prier de, *L.*, V, 3; *J.*, IV, 40. — εὐδοκεῖν, consentir à, *L.*, XII, 32; *R.*, XV, 26, etc. (Luc et Paul seuls).

θέλειν, décider de, prétendre à, etc., *Mat.*, V, 40; XI, 14; XVIII, 22, etc. et οὐ θέλω, je refuse de, *Mat.*, I, 19; II, 18, etc. — καταξιόυν, juger digne de, *A.*, V, 41. — κελεύειν, commander de, *Mat.*, VIII, 13, etc. — κηρύσσειν, commander de (en prêchant), *R.*, II, 21. — κρίνειν, décider de, *A.*, XX, 16; 1 *Co.*, V, 3-4, etc. — λέγειν, dire de, *Mat.*, V, 34; *A.*, XXI, 21; *Ap.*, X, 9. — μέλλειν, être sur le point de, = avoir l'intention de, *A.*, XII, 6; XVI, 27, etc. — νεύειν, faire signe de, *A.*, XXIV, 10.

ὀφείλειν, décider de, *A.*, XI, 29. — ὀφείλειν, devoir, être tenu de ou à, *J.*, XIII, 14, etc. — παραγγέλλειν, dire de, *Mat.*, XV, 35, etc. — πείθειν, persuader de, décider à, *A.*, XIII, 43, etc. — πιστεύειν, présumer de, *R.*, XIV, 2. — προτίθεσθαι, se proposer de, *R.*, I, 13. — συμβουλεύειν, délibérer de, conseiller de, *A.*, IX, 23; *Ap.*, III, 18. — συνευδοκεῖν, consentir à, 1 *Co.*, VII, 12, 13. — συντίθεσθαι, convenir de, *L.*, XXII, 5.

τιθέναι (ἐν ταῖς καρδίαις, ἐν τῷ πνεύματι), se proposer de, résoudre de, *L.*, XXI, 14; *A.*, XIX, 21. Hébraïsme; cf. les LXX, 2 *R.*, XIII, 20, etc. — ὑπακούειν, consentir à, *H.*, XI, 8. — φείθεσθαι, s'abstenir de, 2 *Co.*, XII, 6 (en suppléant l'infinitif). — φροντίζειν, avoir soin de, *Tit.*, III, 8. — χρηματισθῆναι, être averti de, *Mat.*, II, 12; *A.*, X, 22.

2° Ceux qui expriment la destination, le but, l'effort, le résultat, la conséquence :

ἀγωνίζεσθαι, s'efforcer de, *L.*, XIII, 24. — ἀρχεσθαι, commencer de, *Mat.*, XXIV, 49, etc. — ἀσκειν, s'exercer à, *A.*, XXIV, 16. — δίδδναι, donner à, *Mat.*, XIV, 16; XXVII, 34, etc. — δοξάζειν, (se) louer de, *H.*, V, 5.

εἰωθεῖναι, avoir coutume de, *Mat.*, XXVII, 15. — ἐκλέγεσθαι, choisir pour, *A.*, I, 24-25. — ἐπιθεῖν, veiller à, *L.*, I, 25. — ἐπιζητεῖν, chercher à, *A.*, XIII, 7. — ἐπιλανθάνεσθαι, oublier de, *Mat.*, XVI, 5; *Mar.*, VIII, 14. — ἐπισκέπτεσθαι, avoir l'idée de, avoir en vue de, *A.*, XV, 14. — ἐτοιμάζειν, préparer à, *Mat.*, XXVI, 17. — εὐχαιρεῖν, avoir le loisir de, *Mar.*, VI, 31; *A.*, XVII, 21. — ἐπιχειρεῖν, tenter de, *L.*, I, 1; *A.*, IX, 29; XIX, 13 (Luc seul).

ζητεῖν, chercher à, *Mat.*, XII, 46; *Mar.*, XII, 12. — κινδυνεύειν, être en danger de, *A.*, XIX, 27, 40. — μέλλειν, être sur le point de, aller, *J.*, IV, 47, etc¹. — μετανοεῖν, se convertir de manière à, *Ap.*, XVI, 9. — ὀκνεῖν, hésiter à, *A.*, IX, 38.

παραδίδδναι, donner à, *A.*, XII, 4, etc. — παραινεῖν, exhorter à, *A.*, XXVII,

1. Μέλλω est suivi, classiquement, de l'infinitif présent et futur, et plus rarement de l'infinitif aoriste. Dans le N. T., ce verbe est suivi : 1° de l'infinitif présent (toujours dans les Évangiles), *Mat.*, II, 13; *R.*, IV, 24, etc.; 2° de l'infinitif aoriste, qui remplace l'infinitif futur (260), *R.*, VIII, 18; *Gal.*, III, 23; *Apoc.*, III, 16, etc.; 3° de l'infinitif futur ἔσσεσθαι dans les Actes seulement, comme vestige de la construction classique, *A.*, XI, 28; XXIV, 15; XXVII, 10.

22. — παρακαλεῖν, *appeler à ou pour*, A., XXVIII, 20; *exhorter à*, Mar., V, 17; *Jude*, 3; † P., II, 11, etc. — πειράζειν, *essayer de*, A., IX, 26, etc. (*Actes* seulement). — πειρᾶσθαι, *même sens*, *Actes* seulement, XXVI, 21. — παρησιαζέσθαι, *avoir assez d'assurance pour*, Eph., VI, 20. — περιβλέπεσθαι, *examiner des yeux pour, chercher des yeux à*, Mar., V, 32. — προλαμβάνειν, *entreprendre d'avance de*, Mar., XIV, 8. — προμελετῆν, *s'inquiéter de, songer d'avance à*, L., XXI, 14. — προσεύχεσθαι, *prier pour* (= *demande en priant de*), L., XXII, 40. — προσέχειν, *faire attention de ou à*, Mat., VI, 1. — προσκαλεῖσθαι, *appeler à ou pour*, A., XVI, 10. — προστίθεσθαι, *continuer de, recommencer de*, L., XX, 11; A., XII, 3 (cf. L., XIX, 11). C'est un hébraïsme, LXX, Gen., IV, 2 et souvent. — προσποιεῖσθαι, *feindre de*, L., XXIV, 28.

σπουδάζεσθαι, *avoir soin de*, Gal., II, 10; † P., I, 10, etc. — τολμᾶν, et presque toujours οὐ τολμῶ, (ἢ) *avoir (pas) la hardiesse, le courage de*, Mat., XXII, 46; R., V, 7; Ph., I, 14. — φιλοτιμείσθαι, *mettre son honneur à, se faire honneur de*, R., XV, 20; † Co., V, 9; † Th., IV, 11. — φοβείσθαι, *craindre de, hésiter à*, Mat., I, 20; II, 22; *Mur.*, IX, 32; L., IX, 45 (Évangiles seulement). — χρίειν, *oindre* (= *élire pour*), L., IV, 18 (cité des LXX, Es., LXI, 1). — χρονίζειν, *tarder à*, L., XII, 45.

3° Ceux qui expriment le *mouvement* et enferment en eux une idée de *destination* et de *but* :

Mat., IV, 1 : ἀνήχθη... πειρασθῆναι. — XI, 8 : τί ἐξηλάθε ἰδεῖν; — XIV, 23 : ἀνέβη... προσεῖξασθαι. — L., IV, 16 : ἀνέστη ἀναγνῶναι, et cf. † Co., X, 7; et les LXX, Ex., XXXII, 6; Es., XI, 10. — A., XVII, 14 : Παῦλον ἐξαπέστειλαν οἱ ἀδελφοὶ πορεύεσθαι ἕως... — H., VI, 18 : οἱ καταφυγόντες κρατήσαι. — Ap., XXII, 8 : ἔπεσα προσκυνήσαι. — Mat., XXVIII, 8 (ἔδραμον). — L., XVII, 18 (ὑποστρέψαντες). — XVII, 31 (καταβάτω). — XXIII, 32 (ἦγοντο). — J., IV, 33 (ἦνεγκεν). — A., XII, 1 : ἐπέβαλεν Ἰηρώδης... τὰς χεῖρας κακῶσαι τινος. — † Co., XVI, 3 (πέμψω). — Et très souvent.

4° Ceux qui expriment une idée d'*aptitude* et de *capacité*, comme *savoir faire une chose, pouvoir la faire; enseigner ou apprendre à la faire* :

γινώσκειν, *savoir*, Mat., XVI, 3. — διαβλέπειν, *voir à* (= *savoir*), Mat., VII, 5. — δοκιμάζεσθαι, *être trouvé propre à ou bon pour*, † Th., II, 4. — εἶδέναι, *savoir*, Mat., VII, 11, etc. — φιλεῖν, *aimer à*, Mat., VI, 5; XXIII, 6.

δεικνύειν, *montrer à*, A., X, 28. — διδάσκειν, *enseigner à*, L., XI, 1. — εὐαγγελλίζεσθαι, *instruire à*, A., XIV, 15. — ὑποδεικνύειν, *montrer à*, Mat., III, 7. — μαθηθῆναι, *apprendre à*, † Tim., V, 4, etc. — παιδεύεσθαι, *être formé à*, † Tim., I, 20. — προλαμβάνειν, *apprendre (de la tradition) à*, Mar., VII, 4.

δύνασθαι, Mat., VI, 27, etc. — δυνατεῖν, R., XIV, 4, etc. — ἔχειν, *avoir à, être obligé de, pouvoir*, Mat., XVIII, 25; L., VII, 42, etc. Pour Mar., XIV, 8, suppléez ποιῆσαι après ἔσχεν. — ἐπισχύειν, Eph., III, 18. — ἰσχύειν, Mat., VIII, 28; J., XXI, 6, etc. — κατισχύειν, L., XXI, 36. — νικᾶν, *obtenir le pouvoir de* (= *pouvoir*), Ap., V, 5.

264. Après les noms et les adjectifs exprimant une idée identique ou analogue à celle des verbes des catégories précé-

dentes (262; 263), on peut trouver la proposition infinitive, comme après les verbes ; et d'une manière générale, on trouve l'infinitif après tout nom et tout adjectif enfermant en lui une idée de finalité :

L., II, 1 : ἐξῆλθεν δόγμα... ἀπογράφεσθαι πᾶσαν τὴν οἰκουμένην. — *A.*, XIV, 5 : ἐγένετο ὁρμή... ὑβρίσαι καὶ λιθοβολῆσαι αὐτούς. — *H.*, VII, 5 : ἐντολὴν ἔχουσιν ἀποδεκατοῖν τὸν λαόν.

Il en est de même après *ἀνάγκη*, *Jude*, 3. — *διακονία*. *A.*, XX, 24. — *δύναμις*, *L.*, IX, 1, etc. — *ἐξουσία*, *J.*, X, 18. — *ἐπαγγελία*, *H.*, IV, 1. — *ἐργασία*, *L.*, XII, 58. — *θέλημα*, *† P.*, II, 15. — *καιρός*, *H.*, XI, 15. — *οφειλέτης*, *τεπι ἁ*, *Gal.*, V, 3. — τὸ κατ' ἐμὲ πρόθυμον (εὐαγγελίσασθαι), *ma bonne volonté à*, *R.*, I, 15. — (ὁ ἔχων) ὄτα (ἀκούειν), *Mar.*, IV, 9. — Etc.

ἄδικος, *H.*, VI, 10. — *ἄτιος*, *L.*, XV, 19, etc. — *ἀρκετός*, *† P.*, IV, 3. — *ἐλευθερός*, *† Co.*, VII, 39. — *ἐτοιμος*, *L.*, XXII, 33 ; ἐν ἐτοιμῶ et ἐτοιμῶς (ἔχειν), *2 Co.*, X, 6 ; *A.*, XXI, 13, etc. — *ικανός*, *Mat.*, III, 11, etc. — Et d'autres.

265. Nous avons dit que l'emploi de la proposition infinitive après les verbes des catégories précédentes (263-264) était classique ; mais il est plus étendu dans le N. T. qu'en grec classique et se rencontre après beaucoup plus de verbes. Le principe, dans le N. T., est que tout verbe (et tout mot) peut être suivi de l'infinitif, lorsque ce qu'il exprime tend ou aboutit à ce qui est exprimé par l'infinitif, et nous avons dit qu'il en était de même, en vertu du même principe, pour l'emploi de la proposition finale (146-147). De là, dans le N. T., des constructions inusitées dans la langue littéraire grecque, comme :

Mat., VII, 5 : καὶ τότε διαβλέψεις ἰκβαλεῖν τὸ κάρφος. — *Mat.*, XVI, 1 : ἐπηρώτησαν αὐτὸν σημεῖον ἐκ τοῦ οὐρανοῦ ἐπιδειξάμενοι αὐτοῖς. — *Mar.*, V, 32 : καὶ περιεβλέπετο ἰδεῖν τὴν τοῦτο ποιήσασαν. — *J.*, IV, 40 : ἠρώτων αὐτὸν μείναι παρ' αὐτοῖς. — *A.*, XI, 29 : ὤρισαν ἕκαστος κῆρυκων εἰς διακονίαν πέμψαι (de même chez les poètes grecs). — *Αποκ.*, V, 5 : ἐνίκησεν ὁ λέων ὁ ἐκ τῆς φυλῆς Ἰουδα... ἀνοίξει τὸ βιβλίον. — *Ap.*, XVI, 9 : καὶ οὐ μετενόησαν δοῦναι αὐτῷ δόξαν. — Etc.

De là, particulièrement, l'emploi si fréquent de l'infinitif final après les verbes de mouvement, *J.*, XIV, 2 : πορεύομαι ἐτοιμάσαι τόπον ὑμῖν. — *L.*, IV, 16 : ἀνέστη ἀναγνώων (tandis que l'on a la construction ordinaire et classique dans *Mat.*, II, 8 : πορευθέντες ἐξετάσατε, et IX, 9 : ἀναστὰς ἠκολούθησεν). — Et très souvent.

266. Deux causes ont dû contribuer à étendre, dans le N. T., l'emploi de la proposition infinitive.

La première est l'influence de l'hébreu qui aime à employer l'infinitif après toute espèce de verbes, pour exprimer la finalité (cf. PREISWERK, 501 seq.). L'usage de l'hébreu se reflète

dans les LXX, *Gen.*, XI, 5 : κατέβη Κύριος ἰδεῖν τὴν πόλιν. — *Ex.*, II, 15 : ἐζήτει ἀνελεῖν Μωυσῆν. — 1 *R.*, XV, 23 : ἐξουδενώσει σε Κύριος μὴ εἶναι βασιλέα. — *Gen.*, II, 15 : ἔθετο αὐτὸν ἐν τῷ παραδείσῳ τῆς τρυφῆς ἐργάζεσθαι αὐτὸν καὶ φυλάσσειν. — 2 *Paral.*, XXXII, 17 : βιβλίον ἔγραψεν ὀνειδιῶν τὸν κύριον θεόν. — *Ex.*, XXXV, 34; *Es.*, LXI, 1-3.

La seconde cause est l'analogie, c'est-à-dire la force du principe posé plus haut (265; 261); ἐρωτᾶν et ἐπερωτᾶν ont été construits comme αἰτεῖν; διαβλέπειν a été employé et construit comme γινώσκειν et εἰδέναι, etc. En d'autres termes, la syntaxe de tous les verbes exprimant une idée de même nature est unifiée ou tend à l'être. On peut supposer d'ailleurs que cette unification et cette tendance existaient dans la langue familière. L'emploi de l'infinitif final se rencontre en poésie, comme dans la langue du N. T. (GOODWIN, 748, et 770 seqq.); plus rarement en prose (cf. cependant GOODWIN, 772, c).

267. Après les verbes énumérés dans les catégories précédentes, la proposition infinitive est construite de manière à dépendre immédiatement du verbe de la proposition principale et à faire partie intégrante de la pensée (255, c). Mais, comme nous l'avons dit (*ibid.*), la proposition infinitive, indépendante grammaticalement de la proposition principale, peut n'avoir avec elle qu'un rapport logique et lui servir seulement d'épexégèse. Cet emploi de la proposition infinitive est très fréquent dans le N. T., surtout dans les discours et les *Lettres*. Nous avons vu qu'il en était de même de la proposition dépendante finale (172, 2^o) :

R., I, 28 : παρέδωκεν αὐτοὺς ὁ θεὸς εἰς ἀδόκιμον νοῦν, ποιεῖν τὰ μὴ καθήκοντα, *de manière qu'ils faisaient...* — *L.*, I, 54 : ἀντελάβετο Ἰσραὴλ παιδὸς αὐτοῦ, μνησθῆναι ἐλέους, *de manière à se souvenir*. — De même *L.*, I, 69-72 : ἡγειρεν κέρασ σωτηρίας ἡμῖν ἐν οἴκῳ Δαυεὶδ παιδὸς αὐτοῦ, καθὼς ἐλάλησεν..., ποιῆσαι ἔλεος μετὰ τῶν πατέρων ἡμῶν καὶ μνησθῆναι διαθήκης ἀγίας αὐτοῦ. — De même *L.*, I, 78-79. — *A.*, XVII, 26-27 : ἐποίησέν τε ἐξ ἐνὸς πᾶν ἔθνος ἀνθρώπων κατοικεῖν ἐπὶ παντὸς προσώπου τῆς γῆς, ὀρίσας προστεταγμένους καιροὺς καὶ τὰς ὁροθεσίας τῆς κατοικίας αὐτῶν, ζητεῖν τὸν θεόν κτλ. — 2 *Co.*, IX, 5 : ἀναγκαῖον οὖν ἡγησάμην παρακαλέσαι τοὺς ἀδελφοὺς ἵνα προέλθωσιν εἰς ὑμᾶς καὶ προσκαταρτίσωσι τὴν προεπηγγελμένην εὐλογίαν ὑμῶν, ταύτην ἐτοιμὴν εἶναι οὕτως ὡς..., *de manière qu'elle soit prête*. — *Eph.*, I, 16-18 : πεφωτισμένους (εἶναι). — *Eph.*, III, 16-17; *Col.*, I, 10 (περιπατῆσαι); *IV*, 2-4 (λαλῆσαι); *IV*, 6 (εἰδέναι); 2 *P.*, III, 1-2 (μνησθῆναι).

Cet usage de l'infinitif est une extension du précédent.

Il est surtout hébraïsant, comme on le voit par ces exemples des LXX, 1 R., II, 8 : ἀπὸ κοπρίας ἐγείρει πτωχόν, καθίσει μετὰ δυναστῶν λαοῦ. — 1 R., II, 28 : ἐξελεξίμην τὸν οἶκον τοῦ πατρὸς σου ἐκ πάντων τῶν στήπρων Ἰσραήλ, ἐμοὶ ἱερατεύειν, τοῦ ἀναβαίνειν ἐπὶ θυσιαστήριόν μου. — Deut., XXVIII, 1 : καὶ ἔσται, ἐὰν ἀκοῇ ἀκούσης τῆς φωνῆς Κυρίου τοῦ θεοῦ σου, φυλάσσειν καὶ ποιεῖν πάσας τὰς ἐντολάς ταύτας. — Es., XIII, 9 : ἰδοὺ γὰρ ἡμέρα Κυρίου ἔρχεται ἀνάτος θυμοῦ καὶ ὀργῆς, θεῖναι τὴν οἰκουμένην ἔρημον καὶ τοὺς ἀμαρτωλοὺς ἀπολέσει ἐξ αὐτῆς. — Πρου., I, 1-4 : παροιμῖαι Σαλομῶντος υἱοῦ Δαυὶδ, ὃς ἐβασίλευσεν ἐν Ἰσραήλ, γνῶναι σοφίαν καὶ παιδείαν, νοῆσαι τε λόγους φρονήσεως, δεῖξασθαι τε στρωφὰς λόγων, νοῆσαι τε δικαιοσύνην ἀληθῆ, καὶ κρίμα κατευθύνειν, ἵνα δῶ ἀκάχοις... — Ex., XXXV, 31-33.

268. a) Parfois le sens de finalité est affaibli; l'infinitif signifie plutôt *en ce que, par rapport à ce que*, et correspond à notre participe présent (gérondif) :

A., XV, 10 : τί πειράζετε τὸν θεόν, ἐπιθεῖναι ζυγὸν ἐπὶ τὸν τράχηλον τῶν μωθητῶν, ... *en imposant un joug*...

Cet emploi de l'infinitif est hébraïsant; cf. PREISWERT, 508, 1, γ; et les LXX, Ps., LXXVII, 18 : ἐξεπείρασαν τὸν θεόν ἐν ταῖς καρδίαις αὐτῶν, τοῦ αἰτῆσαι βρώματα, *en demandant de la nourriture*.

b) On trouve quelquefois ὡς devant l'infinitif final.

H., VII, 9 : ὡς ἔπος εἰπεῖν. C'est une locution de la langue littéraire (KOCH, 122, 2; CURTIUS, 564). Cf. 170, a.

Infinitif accompagné de l'article.

269. Classiquement, l'infinitif peut prendre l'article et se décliner comme un nom neutre; bien plus, une proposition infinitive tout entière peut être précédée de l'article et employée comme un nom. L'infinitif accompagné de l'article peut se mettre à tous les cas, avec ou sans préposition. — Il peut être accompagné d'un sujet et de compléments; pour le cas auquel ils se rencontrent, voy. plus haut (249 seqq.). — Il en est de même dans le N. T.

a) Le sujet est exprimé, s'il est nécessaire, A., XXVII, 1 : ὡς δὲ ἐκρίθη τοῦ ἀποπλεῖν ἡμᾶς εἰς τὴν Ἰταλίαν. — Il se supprime souvent (249; 252), comme le montrent les exemples ci-dessous.

b) Tantôt l'infinitif avec l'article est un nom verbal pur, A., XXV, 11 : οὐ παραιτοῦμαι τὸ ἀποθανεῖν (= τὸν θάνατον). Tantôt il remplace une proposition dépendante à verbe fini, A., VIII, 40 : ἕως τοῦ ἐλθεῖν αὐτὸν εἰς Καισαρίαν (= ἕως ἦλθεν).

c) L'infinitif sans article et l'infinitif avec l'article ne se dis-

tinguent que par une nuance très légère. Sans article, l'infinitif exprime l'idée verbale concrète (l'acte); avec l'article, il exprime l'idée nominale abstraite, *1 Co.*, XIV, 35 : αἰσχρὸν γὰρ ἐστὶν γυναικὶ λαλεῖν ἐν ἐκκλησίᾳ, et *1 Co.*, XI, 6 : αἰσχρὸν γυναικὶ τὸ χειρᾶσθαι ἢ ξυρᾶσθαι.

a) L'infinitif avec l'article est modifié, non par l'adjectif, mais par l'adverbe. Il faut signaler comme une singularité (de la langue familière ou populaire, sans doute), *H.*, II, 15 : δοσι φόβῳ θανάτου διὰ παντὸς τοῦ ζῆν ἔνοχοι ἦσαν δουλείας, construction passée ensuite dans le grec chrétien et byzantin. — Classiquement, on ne trouve avec l'infinitif que le pronom-adjectif, comme, *2 Co.*, VII, 11 : αὐτὸ τοῦτο τὸ κατὰ θεὸν λυπηθῆναι.

270. a) La proposition infinitive avec l'article prend les mêmes formes que sans article (254). L'infinitif est seul, *Mar.*, IX, 10. — Il est accompagné d'un sujet exprimé ou à suppléer, *A.*, XXVII, 1; *Mar.*, XII, 33.

b) La proposition infinitive avec l'article remplit les fonctions suivantes :

Elle sert de sujet et de complément direct aux verbes, comme un nom ordinaire ; l'infinitif est alors au nominatif, ou à l'accusatif sans préposition.

Elle équivaut à une proposition finale : très rarement quand elle est à l'accusatif sans préposition ; très souvent quand elle est au génitif sans préposition, ou à l'accusatif avec les prépositions εἰς et πρὸς.

Elle équivaut à une proposition circonstancielle : Causale, quand elle est au datif, ou quand elle est précédée des prépositions διὰ, ἕνεκεν, ἐκ, parfois ἐν. — Temporelle, quand elle est précédée des prépositions ἐν, μετὰ, ἕως, διὰ, πρὸ (et πρὶν, 222).

Nominatif de l'infinitif.

271. a) Le nominatif de l'infinitif est le sujet de la proposition, *Mat.*, XV, 20 : τὸ δὲ ἀνίπτοις χερσὶν φαγεῖν οὐ κοινὸν τὸν ἄνθρωπον. — *Mar.*, IX, 10; XII, 33 (*bis*). — Tous les autres exemples sont dans Paul, *R.*, VII, 18 (*bis*); XIV, 21; *1 Co.*, VII, 26; XI, 6; *2 Co.*, VII, 11; VIII, 11; IX, 1; *Ph.*, I, 21, 22, 24, 29 (*bis*); *H.*, X, 31.

b) Comme en grec classique, dans une locution impersonnelle formée de ἐστίν et d'un nom, l'infinitif ne prend pas l'article (Κοχ, 121, Rem. II), *J.*, XIX, 40 : καθὼς ἔθος ἐστὶν τοῖς Ἰου-

δαίσις ἐνταρξίζειν. — *Jac.*, I, 27. — L'infinifif avec l'article est le sujet, *Ph.*, I, 21 : ἐμοὶ γὰρ τὸ ζῆν Χριστὸς καὶ τὸ ἀποθανεῖν κέρδος.

Accusatif de l'infinifif sans préposition.

272. a) L'accusatif de l'infinifif sans préposition sert régulièrement de complément direct, *Mat.*, XX, 23 : τὸ δὲ καθίσει ἐκ δεξιῶν μου καὶ ἐξ εὐνύμων οὐκ ἔστιν ἐμὸν δοῦναι. — *Mar.*, X, 40; *A.*, XXV, 11. — Tous les autres exemples sont dans Paul, *R.*, IV, 13; XIII, 8; XIV, 13; *1 Co.*, XIV, 39 (*bis*); *2 Co.*, II, 1; VIII, 10, 11; X, 2; *Ph.*, II, 6, 13 (*bis*); IV, 10.

Classiquement, « l'accusatif de l'infinifif s'emploie quelquefois d'une manière indépendante dans le sens de *pour ce qui concerne, quant à.* » (Koch, 121, Rem. IV). La proposition infinitive a ce sens dans *Mat.*, XX, 23; mais l'infinifif n'est pas proprement indépendant.

b) L'accusatif de l'infinifif marque la finalité dans les deux passages suivants (cf. 255, c), où il est employé avec négation :

1 Th., III, 2-3 : ἐπέμψαμεν Τιμόθεον... εἰς τὸ στηρίξει ὑμᾶς καὶ παρακαλέσει ὑπὲρ τῆς πίστεως ὑμῶν, τὸ μηδένα σαίνεσθαι ἐν ταῖς θλίψεσιν ταύταις. — *1 Th.*, IV, 3-6 : τοῦτο γάρ ἐστιν θέλημα τοῦ θεοῦ, ὁ ἁγιασμός ὑμῶν, ἀπέχεσθαι ὑμᾶς ἀπὸ τῆς πορνείας, εἶδέναι ἕκαστον ὑμῶν τὸ ἑαυτοῦ σκεῦος κτᾶσθαι ἐν ἁγιασμῶ καὶ τιμῇ... τὸ μὴ ὑπερβαίνειν καὶ πλεονεκτεῖν ἐν τῷ πράγματι τὸν ἀδελφὸν αὐτοῦ. (Cf. *2 Co.*, X, 2.)

Il faut reconnaître dans ces exemples la locution classique τὸ μὴ, employée avec le sens de *pour empêcher que, de manière que... ne... pas*, quand ce qui précède contient une idée au moins implicite d'empêchement (GOODWIN, 814 seq.). Il en est de même dans les LXX, *2 Esdras*, VI, 8 : ἐπιμελῶς δαπάνη ἔστω δεδομένη ταῖς ἀνδράσιν ἐκεῖνοις τὸ μὴ καταργηθῆναι, *pour empêcher l'interruption des travaux.*

c) Le nominatif et l'accusatif de l'infinifif avec l'article ne sont en usage que chez Paul; ils sont abandonnés, ou tendent à l'être, chez tous les autres écrivains du N. T., quoique l'usage de l'hébreu favorisât celui du grec sur ce point. Faut-il supposer que dans la langue grecque familière ou populaire l'emploi de l'infinifif avec l'article à ces deux cas n'était pas ordinaire? Dans les LXX, cet emploi existe, *Ps.*, XXII, 6 : τὸ κατοικεῖν με ἐν οἴκῳ Κυρίου εἰς μακρότητα ἡμερῶν. — *Jér.*, II, 17; mais bien moins souvent que l'usage et l'influence de l'hébreu ne le feraient supposer.

Accusatif de l'infinitif avec des prépositions.

273. a) Précédé de εἰς et de πρὸς, l'infinitif équivaut à une proposition finale :

1 *Th.*, III, 10 : ὑπερεκπερισσοῦ δεόμενοι εἰς τὸ ἰδεῖν ὑμῶν τὸ πρόσωπον.
— 2 *Th.*, II, 11 : διὰ τοῦτο πέμπει αὐτοῖς ὁ θεὸς ἐνέργειαν πλάνης εἰς τὸ πιστεῦσαι αὐτοὺς τῷ ψεύδει. — *L.*, V, 17 : δύναμις Κυρίου ἦν εἰς τὸ ἴσθαι αὐτόν.

On trouve εἰς et l'infinitif dans : *Mat.*, XX, 19; XXVI, 2; XXVII, 31. — *Mar.*, XIV, 55. — *L.*, V, 17; *A.*, VII, 19. — *Jac.*, I, 18; 19 (bis); III, 3. — 1 *P.*, III, 7; IV, 2. — Très souvent dans Paul, cinquante fois environ, *R.*, I, 11, 20, etc. — Jamais dans Jean ni dans Jude.

Πρὸς avec l'infinitif marque le but, l'intention, *Mat.*, VI, 1 : προσέχετε[δὲ] τὴν δικαιοσύνην ὑμῶν μὴ ποιεῖν ἔμπροσθεν τῶν ἀνθρώπων πρὸς τὸ θαυθῆναι αὐτοῖς.

On trouve πρὸς et l'infinitif dans : *Mat.*, V, 28; XIII, 30; XXIII, 5; XXVI, 12; *Mar.*, XIII, 22; *L.*, XVIII, 1; *A.*, III, 19; 2 *Co.*, III, 13; *Eph.*, VI, 11; 1 *Th.*, II, 9; 2 *Th.*, III, 8.

L'infinitif précédé de εἰς est couramment employé par Paul; précédé de πρὸς, par Matthieu et Luc.

δ) Διὰ et l'infinitif remplacent une proposition causale, *J.*, II, 24 : Ἰησοῦς οὐκ ἐπίστευεν αὐτὸν αὐτοῖς διὰ τὸ αὐτὸν γινώσκειν πάντας. — *Mat.*, XIII, 5, 6; XXIV, 12. — *Mar.*, IV, 5, 6; V, 4. — *L.*, II, 4; VIII, 6, etc.; *A.*, IV, 2; VIII, 11, etc. — Dans Paul, *Ph.*, I, 7; *H.*, VII, 23, 24; X, 2. — *J.*, II, 24. — *Jac.*, IV, 2. — Ce sont tous les exemples.

Διὰ, causal, avec l'infinitif n'est fréquent que dans Luc; il se rencontre plusieurs fois dans Paul; il se trouve exceptionnellement chez les autres écrivains du N. T.

c) Μετὰ et l'infinitif équivalent à une proposition temporelle, *Mat.*, XXVI, 32 : μετὰ δὲ τὸ ἐγερθῆναι με, προάξω ὑμᾶς εἰς τὴν Γαλιλαίαν. — *Mar.*, I, 14; XIV, 28; XVI, 19. — *L.*, XII, 5; XXII, 20; *A.*, I, 3; VII, 4, etc. — Dans Paul, 1 *Co.*, XI, 25; *H.*, X, 15, 26. — Rien chez les autres écrivains du N. T.

Μετὰ avec l'infinitif est fréquent dans Luc, et se trouve quelquefois seulement dans Matthieu, Marc et Paul.

d) Des constructions analogues aux précédentes existent en hébreu. Dans les LXX, *Baruch*, I, 9 : μετὰ τὸ ἀποικίσαι Ναβουχοδονόσορ βασιλέα Βα-

βυλῶνος τὸν Ἰεργονίαν. — II, 5 : ἡμάρτομεν Κυρίῳ θεῷ ἡμῶν πρὸς τὸ μὴ ἀκοῦεν τῆς φωνῆς αὐτοῦ. — *Deutér.*, I, 27 : Διὰ τὸ μισεῖν Κύριον ἡμεῖς ἐξήγαγεν ἡμεῖς... — 2 *Mac.*, II, 3.

Malgré l'influence de l'hébreu, l'infinitif précédé de prépositions est peu usité dans le N. T., sauf dans Luc et Paul, qui l'emploient avec quelques-unes d'entre elles.

Génitif de l'infinitif sans préposition.

274. Dans le N. T., le génitif de l'infinitif s'emploie régulièrement pour exprimer la *finalité*, au sens que nous avons donné à ce mot précédemment (142, *b*; 261); il équivaut donc à la proposition dépendante finale et à la proposition infinitive finale; en principe, ces trois formes de propositions finales peuvent toujours être remplacées l'une par l'autre. En conséquence :

1° Le génitif de l'infinitif s'emploie après un verbe impersonnel et une locution impersonnelle, au lieu d'une proposition finale avec ἵνα (146, 2°), ou d'une proposition infinitive (256) :

A., X, 25 : ὡς δὲ ἐγένετο τοῦ εἰσελθεῖν τὸν Πέτρον. — *A.*, XXVII, 1 : ὡς δὲ ἐκρίθη τοῦ ἀποπλεῖν ἡμεῖς εἰς τὴν Ἰταλίαν. — *L.*, XVII, 1 : ἀνένδεκτόν ἐστιν τοῦ τὰ σκάνδαλα μὴ ἐλθεῖν. — 1 *Co.*, XVI, 4 : ἐν δὲ ἄξιον ἧ τοῦ καμῆ πορεύεσθαι...

Cet emploi du génitif de l'infinitif ne se trouve que dans Luc et Paul.

Il existe dans les *LXX*, *Ps.*, XCI, 2-3 : ἀγαθὸν τὸ ἐξομολογεῖσθαι τῷ Κυρίῳ καὶ ψάλλειν τῷ ὀνόματι σου, Ὑψιστε τοῦ ἀναγγέλλειν τὸ πρῶτὸ τὸ θεός σου. L'infinitif τοῦ ἀναγγέλλειν est coordonné (en hébreu) à τὸ ἐξομολογεῖσθαι. — *Es.*, XLIX, 6 : μέγα σοὶ ἐστὶ τοῦ κληθῆναι σε παῖδά μου, τοῦ στήσαι τὰς φυλάς Ἰακώβ.

Classiquement, « après les verbes qui signifient *être cause de*, et *avoir lieu*..., souvent l'idée de conséquence est encore mise particulièrement en relief au moyen de la conjonction ὥστε : πολλάκις γέγονεν ὥστε... » (CURTIUS, 567, *c*, et Rem. 1). Dans des exemples tels que *A.*, X, 25, τοῦ et l'infinitif correspondent à ὥστε et l'infinitif de la langue classique.

2° Le génitif de l'infinitif s'emploie après les verbes de volonté et de désir, à la place de la proposition finale avec ἵνα (146, 1°) ou de la proposition infinitive finale (263) :

L., IV, 10 : τοῖς ἀγγέλοις αὐτοῦ ἐντελεῖται περὶ σοῦ τοῦ διαφυλάξαι σε (citée des *LXX*, *Ps.*, XC, 11). — *A.*, XV, 19-20 : ἐγὼ κρίνω... ἐπι-

στείλαι αὐτοῖς τοῦ ἀπέχεσθαι τῶν ἀλισγημάτων. — *A.*, XXI, 12 : παρεκαλοῦμεν ἡμεῖς τε καὶ οἱ ἐντόπιοι τοῦ μὴ ἀναβαίνειν αὐτόν. — *Jac.*, V, 17 : προσήξατο τοῦ μὴ βρέξαι.

Il en est ainsi après : ἐντέλλεσθαι, *L.*, IV, 10. — ἐπιστέλλειν, *A.*, XV, 20. — κατανεύειν, *L.*, V, 7. — παρακαλεῖν, *A.*, XXI, 12. — προσεύχεσθαι, *Jac.*, V, 17. — τὸ πρόσωπον στηρίζειν, *décider*, *L.*, IX, 51. — συντίθεσθαι, *convenir de*, *A.*, XXIII, 20.

3° Le génitif de l'infinitif s'emploie après les verbes qui marquent la destination, l'effort, le but, le résultat, à la place de la proposition finale (146) ou de la proposition infinitive finale (263, 2°) :

Mat., II, 13 : μέλλει γὰρ Ἡρώδης ζητεῖν τὸ παιδίον τοῦ ἀπολέσαι αὐτό. — *Mat.*, XXI, 32 : οὐδὲ μετεμελήθητε ὕστερον τοῦ πιστεῦσαι αὐτῷ, *vous ne vous êtes pas repentis de manière à*. — *Mat.*, XXIV, 45 (cf. *L.*, XII, 42) : ὃν κατέστησεν ὁ κύριος ἐπὶ τῆς οἰκετείας αὐτοῦ τοῦ δοῦναι αὐτοῖς.

Ce génitif se trouve après :

a) δianoίγειν, *donner (l'intelligence) pour*, *L.*, XXIV, 45. — ἐξαιτεῖσθαι, *L.*, XXII, 31. — ἐμμένειν, *être attaché de manière à*, *Gal.*, III, 10. — ζητεῖν, *Mat.*, II, 13. — κακοῦν, *forcer par de mauvais traitements à*, *A.*, VII, 19. — λαλεῖν, *parler pour*, *A.*, XX, 30. — μεταμέλεσθαι, *Mat.*, XXI, 32. — ποιεῖν, *faire (marcher)*, *hébraïsme*, *A.*, III, 12. — τιθέναι, *placer pour*, *A.*, III, 2. — τίθεναι εἰς κατατιθέναι, *destiner à*, *Mat.*, XXIV, 45; *L.*, XII, 42; *A.*, XIII, 47 (cité des *LXX*, *Es.*, XLIX, 6).

b) ἐγκόπτεσθαι, *être empêché de*, *R.*, XV, 22 — κατέχειν, *empêcher de*, *L.*, IV, 42. — καταπαύειν, *empêcher de*, *A.*, XIV, 18. — κρατεῖσθαι, *être empêché de*, *L.*, XXIV, 15. — παύειν, *faire cesser, empêcher de*, *1 P.*, III, 10. — σκοτίζεσθαι, *être empêché (par l'aveuglement) de*, *R.*, XI, 10 (cité des *LXX*, *Ps.*, LXVIII, 24). — ὑποστέλλεσθαι, *dissimuler*, *A.*, XX, 27.

4° Le génitif de l'infinitif s'emploie après les verbes de mouvement qui contiennent une idée d'intention, de direction, de destination, à la place de la proposition finale avec ἵνα (146, 9°) ou de la proposition infinitive finale (263, 3°) :

Mat., XI, 1 : μετέβη ἐκεῖθεν τοῦ διδάσκειν καὶ κηρύσσειν. — *Mat.*, XII, 3 : ἐξῆλθεν ὁ σπείρων τοῦ σπείρειν. — On trouve l'infinitif seul et le génitif de l'infinitif coordonnés, *L.*, II, 22-24 : ἀνήγαγον αὐτὸν εἰς Ἱερουσόλυμα παραστήσαι τῷ Κυρίῳ καθὼς γέγραπται ἐν νόμῳ... καὶ τοῦ δοῦναι θυσίαν.

On trouve ce génitif après : ἀνάγειν, *L.*, II, 22-24. — εἰσάγειν, *L.*, II, 27. — ἐξέρχεσθαι, *Mat.*, XIII, 3 (et cf. *L.*, VIII, 5). — εἰσέρχεσθαι, *L.*, XXIV, 29. — ἐπιτίθεσθαι, *se jeter sur*, *A.*, XVIII, 10. — ἤκειν, *H.*, X, 7. — μεταβαίνειν, *Mat.*, XI, 1. — μετατιθεσθαι, *H.*, XI, 5. — παραγίνεσθαι, *arriver pour*, *Mat.*, III, 13.

5° Le génitif de l'infinitif s'emploie pour exprimer la disposition, l'aptitude, à la place de la proposition finale (146) ou de la proposition infinitive finale (263, 4°) dans le passage suivant :

Apoc., XII, 7 : και ἐγένετο πόλεμος ἐν τῷ οὐρανῷ, ὁ Μιχαὴλ καὶ οἱ ἄγγελοι αὐτοῦ τοῦ πολεμῆσαι μετὰ τοῦ δράκοντος· καὶ ὁ δράκων ἐπολέμησεν καὶ οἱ ἄγγελοι αὐτοῦ. Supplétez ἦσαν οὐ ἐγένοντο devant τοῦ πολεμῆσαι. *La guerre éclata dans le ciel; Michel et ses anges se tenaient prêts à combattre.*

Cette construction est un hébraïsme qui se retrouve dans les LXX, 2 *R.*, X, 11 : εἰς κραταιωθῶσιν υἱοὶ Ἀμμὼν ὑπὲρ σέ, καὶ ἐσόμεθα τοῦ σώσαι σε. — *Es.*, XIV, 31 : ἀπὸ βορρᾶ καπνὸς ἔρχεται καὶ οὐκ ἔστι τοῦ εἶναι. — Avec le verbe à suppléer, 2 *Esdras*, III, 12 : καὶ ὁ ὄχλος ἐν σημασίᾳ μετ' εὐφροσύνης τοῦ ὑψῶσαι ᾠδὴν. (Cf. *PREISWBERG*, 503, 2, δ: *B. WEISS*, *Die Johannes-Apocalypse*, in loc.)

275. a) Après les noms qui expriment une idée analogue à celle des verbes des catégories précédentes (274), on trouve le génitif de l'infinitif, au lieu de la proposition finale avec ἵνα (146) ou de la proposition infinitive finale (264); et, d'une manière générale, on le trouve après tout nom enfermant en lui une idée de finalité, au sens que nous donnons à ce mot dans la syntaxe du N. T.

L., I, 73 : ... ὄρκον ὃν ᾤμοσεν πρὸς Ἀβραάμ τὸν πατέρα ἡμῶν, τοῦ δοῦναι ἡμῖν ἀρόθως κτλ. — *A.*, IX, 15 : σκευὸς ἐκλογῆς ἐστίν μοι οὗτος τοῦ βαστάσαι τὸ ὄνομά μου, *il est un instrument choisi pour porter*, — *A.*, XIV, 9 : ἰδὼν ὅτι ἔχει πίστιν τοῦ σωθῆναι, *une foi à être guéri*. — *A.*, XX, 3 : ποιήσας τε μῆνας τρεῖς... ἐγένετο γνώμης τοῦ ὑποστρέφειν διὰ Μακεδονίας. — *R.*, VIII, 12 : ὀφειλέται ἐσμέν, οὐ τῇ σαρκὶ τοῦ κατὰ σάρκα ζῆν, *nous ne sommes pas les débiteurs de la chair de manière qu'il nous faille vivre en prenant la chair pour guide*. — *R.*, XI, 8 : ἔδωκεν αὐτοῖς ὁ θεὸς πνεῦμα κατανώξεως, ὀφθαλμοὺς τοῦ μὴ βλέπειν καὶ ὠτα τοῦ μὴ ἀκούειν (et cf. les LXX, *Deutér.*, XXIX, 4, où l'infinitif seul est employé).

δ) Aux exemples qui précèdent, on peut ajouter les suivants qui sont classiques par la forme de leur construction :

L., I, 57 : ἐπλήσθη ὁ χρόνος τοῦ τεκεῖν αὐτήν, et *L.*, II, 6, 21. — *L.*, XXII, 6 : ἐξήτει εὐκαιρίαν τοῦ παραδοῦναι αὐτόν. — 1 *P.*, IV, 17 : ὁ καιρὸς τοῦ ἄρξασθαι τὸ κρίμα ἀπὸ τοῦ οἴκου τοῦ θεοῦ. — *L.*, X, 19 : τῆν ἐξουσίαν τοῦ πατεῖν. — *A.*, XXVII, 20 : ἐλπὶς πᾶσα τοῦ σώζεσθαι ἡμᾶς, et 1 *Co.*, IX, 10; *R.*, XV, 23 : ἐπιπόθειαν δὲ ἔχων τοῦ ἐλθεῖν. — *H.*, V, 12 : χρεῖαν ἔχετε τοῦ διδάσκειν ὑμᾶς τινὰ τὰ στοιχεῖα. — 2 *Co.*, VIII, 11 : ἡ προθυμία τοῦ θέλειν, *votre empressement à vouloir*, et cf. *R.*, I, 15 : τὸ καθ' ἐμὲ πρόθυμον, .. εὐαγγελισασθαι.

Pour l'emploi de la proposition finale après des noms de cette nature, particulièrement après les noms de temps, voy. 146, 5°; et pour l'emploi de la proposition infinitive finale, 264.

c) On trouve aussi le génitif de l'infinitif employé après des adjectifs qui marquent la disposition ou l'aptitude, au lieu de la proposition finale avec ἵνα (146), ou de la proposition infinitive finale (264) :

L., XXIV, 25 : βραδεῖς τῇ καρδίᾳ τοῦ πιστεύειν. — *A.*, XXIII, 15 : ἡμεῖς δὲ... ἑτοιμοὶ ἔσμεν τοῦ ἀνελεῖν αὐτόν.

Les exemples du génitif de l'infinitif après un nom ou un adjectif ne se rencontrent que dans Luc et Paul, sauf 1 *P.*, IV, 17 (b).

276. Le génitif de l'infinitif s'emploie pour donner le développement épexégétique de ce qui précède, à la place de la proposition finale avec ἵνα (172, 2°), ou de la proposition infinitive finale (267) :

L., XXI, 22 : ὅτι ἡμέραι ἐκδικήσεως αὐταὶ εἰσιν τοῦ πλησθῆναι πάντα τὰ γεγραμμένα, *de manière que s'accomplira tout ce qui a été prédit par l'Écriture.* — 1 *Co.*, X, 13 : ποιήσει σὺν τῷ πειρασμῷ καὶ τὴν ἔκβασιν τοῦ δύνασθαι ὑπενεγκεῖν, *avec la tentation il vous donnera le moyen d'en sortir, de manière que vous puissiez y résister jusqu'au bout.* — *R.*, I, 24 : παρέδωκεν αὐτοὺς ὁ Θεὸς ἐν ταῖς ἐπιθυμίαις τῶν καρδιῶν αὐτῶν εἰς ἀκαθαρσίαν τοῦ ἀτιμάζεσθαι τὰ σώματα αὐτῶν. — *L.*, I, 76-77; 78-79; *A.*, XX, 20; XXVI, 17-18; *R.*, VI, 6; VII, 3; *Ph.*, III, 8-10.

Cet emploi du génitif de l'infinitif ne se rencontre que dans Luc et Paul; c'est une extension de l'emploi précédent (274-275) de l'infinitif.

277. Le génitif de l'infinitif se rencontre chez les auteurs grecs classiques, même sans préposition, pour marquer le but. « Cet emploi final de τοῦ apparaît pour la première fois dans Thucydide, et se rencontre surtout chez lui. » (GOODWIN, 798, *sub fin.*). La construction grecque est passée en usage dans le N. T., et surtout dans les LXX, sous l'influence de l'hébreu.

Il existe en hébreu une particule qui exprime une idée de direction, de tendance, et que l'on préfixe à l'infinitif pour le mettre en relation avec le verbe ou le mot dont cet infinitif est le complément; la particule prend alors le sens de *pour, à, de* (cf. PREISWERT, 505, 2; 603, 3, c. δ). L'idée première de finalité exprimée par la particule est parfois très affaiblie et devient alors plus ou moins négligeable. Dans les LXX, cette particule est régulièrement traduite par τοῦ et l'infinitif; souvent aussi, elle est négligée, parce que son sens de finalité est trop faible ou qu'il n'a pas besoin d'être exprimé. En conséquence, dans le N. T.,

comme dans les LXX, le génitif de l'infinitif peut ne marquer qu'une idée très faible de finalité, et équivaloir à l'infinitif seul; ainsi *L.*, XVII, 1; *A.*, X, 25; *1 Co.*, XVI, 4, etc. Dans ce cas, le génitif τοῦ marque plutôt, comme la particule hébraïque, la relation de l'infinitif avec le mot dont il est le complément que la finalité proprement dite. Voici des exemples des LXX :

L., IV, 10, est cité des LXX, *Ps.*, XC, 11. — *A.*, XIII, 47, des LXX, *Es.*, XLIX, 6. — *R.*, XI, 10, des LXX, *Ps.*, LXVIII, 24. — *Gen.*, XVI, 2 : Ἰδοὺ συνέλεισε με Κύριος τοῦ μὴ τίξαιν. — *Gen.*, XXV, 24 : ἐπληρώθησαν αἱ ἡμέραι τοῦ τεκεῖν αὐτήν, et cf. *Gen.*, XLVII, 29 : ἤγγισαν δὲ αἱ ἡμέραι Ἰσραὴλ τοῦ ἀποθανεῖν. Dans ces deux passages, l'infinitif est précédé en hébreu de la particule de finalité dont nous avons parlé plus haut, et qui est traduite par τοῦ; on ne peut donc y voir l'emploi classique du génitif de l'infinitif après un nom. — *Ruth*, II, 10 : τί ὅτι εὖρον χάριν ἐν ὀφθαλμοῖς σου τοῦ ἐπιγνώναί με; — *3 R.*, I, 35 : βασιλεύσει ἀντ' ἐμοῦ καὶ ἐγὼ ἐνεταίλιμην τοῦ εἶναι εἰς ἡγούμενον ἐπὶ Ἰσραὴλ. — *3 R.*, XVII, 20 : σὺ κεκίχικας τοῦ θανατῶσαι τὸν υἱὸν αὐτοῦ, *tu as fait du mal de manière à tuer.* — *Judith*, IX, 14 : καὶ ποιήσων ἐπὶ πᾶν τὸ ἔθνος σου καὶ πάσης φυλῆς ἐπιγνώσων, τοῦ εἰδῆσαι ὅτι σὺ εἶ ὁ θεός... — *Ps.*, XXXIX, 8-9 : ἰδοὺ ἤκω, ἐν κεφαλίδι βιβλίου γέγραπται περὶ ἐμοῦ, τοῦ ποιῆσαι τὸ θέλημά σου. — *Ps.*, XCI, 15-16 : εὐπαθούντες ἔσονται τοῦ ἀναγγεῖλαι ὅτι εὐθὺς Κύριος ὁ θεός μου. — *Néhém.*, X, 29 : εἰσῆλθοσαν ἐν ἀρχῇ καὶ ἐν ὄρκῳ τοῦ πορεύεσθαι ἐν νόμῳ τοῦ θεοῦ. — *Joël*, II, 21 : θάρσει, γῆ..., ὅτι ἐμεγάλυνε Κύριος τοῦ ποιῆσαι, *il s'est grandi pour agir = il a agi grandement, il a fait de grandes choses.* — *Eséch.*, XXI, 11 : ἔδωκεν αὐτὴν ἐτοίμην τοῦ κρατεῖν χεῖρα αὐτοῦ. — *1 Mac.*, III, 15 : καὶ προσέθετο τοῦ ἀναβῆναι, *il recommença de monter (= il monta une seconde fois).* — *1 Mac.*, VI, 59 : καὶ στήσωμεν αὐτοῖς τοῦ πορεύεσθαι τοῖς νομίμοις αὐτῶν ὡς τὸ πρότερον. — *1 Mac.*, V, 39 : ἐτοιμοὶ τοῦ ἐλθεῖν ἐπὶ σὲ εἰς πόλεμον.

278. Dans un certain nombre de passages que nous avons cités précédemment (274-276), la construction du génitif de l'infinitif pourrait être regardée comme classique. Ainsi :

1° *L.*, I, 9 : ἔλαχε τοῦ θυμιᾶσαι. — *2 Co.*, I, 8 : ὥστε ἐξαπορηθῆναι ἡμᾶς καὶ τοῦ ζῆν. — On lit dans les LXX, *1 R.*, XIV, 47 : καὶ Σαοὺλ ἔλαχε τοῦ βασιλεύειν.

2° On peut aussi admettre la construction classique pour des exemples cités plus haut (275, b), tels que : *L.*, I, 57 : ὁ χρόνος τοῦ τεκεῖν αὐτήν. — *L.*, X, 19; XXII, 6; *1 P.*, IV, 17, etc. — De même pour *Ph.*, III, 21 : κατὰ τὴν ἐνέργειαν τοῦ δύνασθαι αὐτὸν καὶ ὑποτάξαι αὐτῷ τὰ πάντα.

Mais nous croyons que, dans tous ces exemples, le génitif de l'infinitif exprime une idée, plus ou moins faible, de finalité, sous l'influence combinée du principe général (274) et de l'hébreu (277). D'un côté, en effet, en hébreu, les substantifs correspondants à *καιρός*, *χρόνος*, *ἡμέραι*, etc., peuvent être suivis de l'infinitif auquel est préfixée la particule de finalité dont nous avons parlé plus haut, et nous avons signalé le fait dans *Gen.*, XXV, 24 et XLVII, 29 (277). D'un autre côté, dans le

N. T., les noms dont il s'agit peuvent être suivis d'une proposition finale. Ainsi : *J.*, XII, 23 : ἐλήλυθεν ἡ ὥρα ἵνα δοξασθῇ ὁ υἱός. — *Ap.*, II, 21 : ἔδωκα αὐτῇ χρόνον ἵνα μετανοήσῃ. — *Mat.*, XXVI, 16 : ... εὐκαιρίαν ἵνα αὐτὸν παραδῶ. — *Mat.*, X, 1 : ... ἐξουσίαν ἵνα ταῦτα ποιῆς. — *J.*, XVIII, 39 : ἔστιν δὲ συνθήθεια ὑμῖν ἵνα ἓνα ἀπολύσω. — *J.*, II, 25 : οὐ χρεῖαν εἶχεν ἵνα τις μαρτυρήσῃ. Voy. 284; voy. aussi SOPHOCLES, *sub verb.* ἵνα, 3 et 4; il indique que cet emploi de la proposition finale avec ἵνα existe chez les auteurs profanes post-classiques.

Nous croyons donc que le génitif de l'infinitif, dans les exemples dont il s'agit, est l'équivalent de la proposition finale avec ἵνα, souvent employée de même dans le N. T., et de la construction hébraïque signalée précédemment (277), et qu'il enferme toujours en lui une idée, affaiblie dans certains cas, de finalité. Il est naturel que les LXX et les auteurs du N. T. aient adopté une construction grecque correspondant à celle de leur propre langue, et que la première ait pris, pour eux, la valeur de la seconde. Voy. *Introd.*, XVI, B et C.

3^o Classiquement, les verbes qui signifient *empêcher de* (ou *délivrer de*) prennent après eux soit l'infinitif seul, soit le génitif de l'infinitif; de plus, l'idée négative contenue dans la proposition principale est souvent renforcée par la négation μή, jointe à l'infinitif, ou au génitif de l'infinitif (GOODWIN, 807).

La forme classique de ces constructions existe dans le N. T. :

Avec le génitif de l'infinitif sans μή, *R.*, XV, 22 : ἐνεκοπτόμην τὰ πολλὰ τοῦ ἐλθεῖν πρὸς ὑμᾶς.

Avec le génitif de l'infinitif et μή partout ailleurs, *L.*, IV, 42 : κατεῖχον αὐτὸν τοῦ μή πορεύεσθαι. — *L.*, XVII, 1; XXIV, 15; *A.*, XIV, 18; XX, 20, 27. — *R.*, XI, 10; *1 P.*, III, 10.

Il est probable que, dans ces exemples, τοῦ garde aussi son sens de particule de finalité, et que la négation est nécessaire pour le sens. Après ces verbes, comme partout ailleurs, τοῦ μή doit signifier *pour que... ne... pas, de manière que... ne... pas*. *L.*, IV, 42 : *ils le retenaient pour qu'il ne partît pas*. Cf. *A.*, X, 47, où ce sens est seul admissible, μήτι τὸ ὕδωρ δύναται κωλύσαι τις τοῦ μή βαπτισθῆναι τούτους; *peut-on prétexter l'eau, pour qu'ils ne soient pas baptisés?* D'ailleurs, dans le grec post-classique les verbes signifiant *empêcher* se construisent bien avec ἵνα et une proposition finale; voy. SOPHOCLES, *sub ver.* ἵνα, 1. Cet usage se retrouve dans le N. T. On lit *L.*, XXIV, 16 : οἱ δὲ ὀφθαλμοὶ αὐτῶν ἐκρατοῦντο τοῦ μή ἐπιγῶνα αὐτόν, et *Apo.*, VII, 1 : εἶδον τέσσαρας ἀγγέλους... κρατοῦντας τοὺς τέσσαρας ἀνέμους τῆς γῆς ἵνα μὴ πνέῃ ἄνεμος. — D'un autre côté

En hébreu, les verbes signifiant *empêcher* sont suivis de l'infinitif auquel est préfixée une particule (autre que celle dont il a été question plus haut, 277) dont le sens est *ita ut non*; elle répond au grec ἵνα μή avec le subjonctif, ou τοῦ μή avec l'infinitif. Dans les LXX, cette particule est traduite généralement par τοῦ μή. Ainsi : Gen., XX, 6 : ἐπεισάμην σου τοῦ μή ἀμαρτεῖν, *je t'ai empêché de pécher*. — Ps., XXXVIII, 2 : φυλάξω τὰς ὁδοὺς μου τοῦ μή ἀμαρτάνειν, et cf. Gen., XXXI, 29 : φύλαξαι σεαυτὸν μήποτε λαλήσης μετὰ Ἰακώβ πονηρά, = *abstiens-toi de chercher querelle à Jacob*. — Es., XXIV, 10 : κλείσει οἰκίαν τοῦ μή εἰσελθεῖν. — Ps., LXVIII, 24 : σκοτισθήτωσαν οἱ ὀφθαλμοὶ αὐτῶν τοῦ μή βλέπειν. — Gen., XVI, 2 : συνέκλεισέ με Κύριος τοῦ μή τίκτειν, = *le Seigneur m'a empêché d'avoir des enfants*. — 1 R., VIII, 7 : ἐμὲ ἐξουθενήχασι τοῦ μή βασιλεύειν ἐπ' αὐτῶν (= *ils m'ont rejeté de régner sur eux*, d'après l'hébreu). — Jér., VII, 10 : ἀπεσχήμεθα τοῦ μή ποιεῖν πάντα τὰ βδελύγματα.

Les LXX et les écrivains du N. T. ont dû adopter la construction grecque τοῦ μή avec l'infinitif, comme équivalent de la construction hébraïque, et donner à la première le sens de finalité négative qu'exprimait la seconde en hébreu.

279. Voici comment se distribuent, dans le N. T., les exemples du génitif de l'infinitif employé sans préposition :

Mat., II, 13; III, 13; XI, 1; XIII, 3, XXI, 32; XXIV, 45, toujours avec une idée explicite de finalité. — L., I, 9, 57, 74, 77, 79, etc.; A., III, 2, 12, etc. Au total, quarante-cinq fois environ. — Dans Paul, R., I, 24; VI, 6; VIII, 12, etc. Au total, vingt fois environ. — Jac., V, 17. — 1 P., III, 10 (citation des LXX); IV, 17. — Jean, Apoc., XII, 7. — Rien dans Marc ni Jude.

L'emploi du génitif de l'infinitif n'est donc familier qu'à Luc et Paul, sous l'influence, croyons-nous, du grec littéraire et des LXX.

Génitif de l'infinitif avec des prépositions.

280. Le génitif de l'infinitif, précédé d'une préposition, s'emploie

a) Comme équivalent d'une proposition causale avec :

ἐκ. — 2 Co., VIII, 11 : οὕτως καὶ τὸ ἐπιτελεῖσαι ἐκ τοῦ ἔχειν.

ἐνεκεν. — 2 Co., VII, 12 : ἐνεκεν τοῦ φανερωθῆναι τὴν σπουδὴν ὑμῶν.

b) Comme équivalent d'une proposition temporelle, avec :

ἀντί. — Jac., IV, 14 : ἀντὶ τοῦ λέγειν ὑμᾶς, *tandis que vous devriez dire*.

διά. — H., II, 15 : διὰ παντός τοῦ ζῆν.

ἕως. — A., VIII, 40 : εὐηγγελίζετο τὰς πόλεις... ἕως τοῦ ἔλθειν αὐτόν.

— Cette construction du génitif avec ἕως est peu classique, mais bien post-classique, LXX, *Gen.*, XXIV, 33.

πρό. — *Mat.*, VI, 8 : πρὸ τοῦ ὕμῃς αἰτήσασθαι αὐτόν. — *L.*, II, 21 ; XXII, 15 ; *A.*, XXIII, 15. — *J.*, I, 48 ; XIII, 19 ; XVII, 5. — *Gal.*, II, 12 ; III, 23. — Ce sont tous les exemples. — Dans les LXX, *Prov.*, VIII, 25 : πρὸ τοῦ ὄρη ἐδρασθῆναι, et *Ps.*, LXXXIX, 2.

Πρό se rencontre un certain nombre de fois dans les livres historiques du N. T., l'Évangile de Jean par exemple. Les autres prépositions ne se rencontrent pas dans les Évangiles ; elles se trouvent à titre de vestiges de la langue littéraire dans Luc (*Actes*), Paul, et Jacques. — Cf. 222-223 (πρὶν).

Datif de l'infinitif.

281. a) Le datif de l'infinitif, sans préposition, se trouve une fois dans le N. T., comme équivalent d'une proposition causale :

2 Co., II, 12 : οὐκ ἔσχηκα ἄνεσιν τῷ πνεύματι μου τῷ μὴ εὐρεῖν με τίτον. — C'est un vestige de la langue littéraire.

b) Avec la préposition ἐν, le datif de l'infinitif équivaut à une proposition temporelle :

Mat., XIII, 4 : ἐν τῷ σπεῖρειν αὐτόν. — *Mat.*, XIII, 25 ; XXVII, 12. — *Mar.*, IV, 4 ; VI, 48. — *L.*, I, 8, 21, etc. ; *A.*, II, 1, etc. Au total, 38 fois environ. Dans Paul, *R.*, III, 4 (cité des LXX, *Ps.*, L, 6) ; XV, 13 ; *Gal.*, IV, 18 ; *H.*, II, 8 ; VIII, 13. — Rien ailleurs. — L'infinitif aoriste se rencontre dans Luc, et une fois, *H.*, III, 12.

Cette construction est donc familière à Luc, se trouve quelquefois chez Paul, exceptionnellement chez Matthieu et Marc.

c) Le datif de l'infinitif précédé de ἐν peut être, en même temps, temporel et causal, *L.*, I, 21.

Il existe en hébreu une construction équivalente à celle de ἐν et de l'infinitif, au sens temporel. Dans les LXX, *Ps.*, L, 2 ; *Cl.*, 23, etc.

282. L'infinitif avec l'article n'est employé d'une manière courante et familière que par Luc et Paul, et aussi par Jacques si l'on tient compte de la brièveté de sa lettre. Pour ces trois écrivains, l'influence de la langue littéraire en est la cause. Matthieu, Marc et Jean emploient l'infinitif avec l'article un certain nombre de fois ; Pierre très rarement ; Jude ne l'emploie jamais.

Le plus grand nombre des exemples de l'infinitif avec l'article sont ceux de τοῦ avec le sens final. Nous avons montré quelle avait été l'influence de l'hébreu et des LXX sur l'emploi de cette construction.

Si l'on fait une exception pour Luc et Paul, on peut dire qu'il existe, dans le N. T., une tendance à abandonner l'emploi de l'infinitif avec l'article.

283. a) Entre l'article et l'infinitif, on ne trouve pas dans le grec du N. T., comme dans celui des auteurs classiques, une longue série de mots, parfois une proposition incidente tout entière. Cette construction trop synthétique et trop compliquée, a été écartée. Les écrivains du N. T. n'intercalent régulièrement entre l'article et l'infinitif que le sujet ou l'attribut, parfois le complément; la construction demeure toujours simple et facile (cf. 30).

b) Lorsque l'infinitif avec l'article est précédé d'une préposition, le sujet, s'il est exprimé, et l'attribut sont toujours à l'accusatif.

Proposition finale employée comme périphrase de l'infinitif.

284. En exposant la syntaxe des propositions finales, nous avons dit (147, 2^o) qu'il existait dans le N. T. une tendance à remplacer la proposition infinitive par une proposition finale avec ἵνα; nous venons de constater d'ailleurs (282) qu'il existait aussi une tendance à abandonner la proposition infinitive avec l'article.

Aussi trouve-t-on très souvent une proposition finale avec ἵνα là où l'on aurait attendu l'infinitif. Cette proposition finale sert de périphrase de l'infinitif, et son emploi très étendu est une des particularités les plus caractéristiques de la langue du N. T.

La proposition finale, périphrase de l'infinitif, se trouve :

1^o Après les verbes impersonnels et les locutions impersonnelles (256) :

ἀρχετὸν ἵνα, *Mat.*, X, 25. — εἰς ἐλάχιστόν ἐστιν ἵνα, *1 Co.*, IV, 2-3. — ζητεῖται ἵνα, *1 Co.*, IV, 2-3. — λυσιτελεῖ ἵνα, *L.*, XVII, 2. — συμφέρει ἵνα, *Mat.*, V, 29; XVIII, 6; *J.*, XI, 50, etc. — Etc.

2^o Après les verbes qui signifient *dire, déclarer*, quand ils ferment l'idée de *commander, défendre* (261-263) :

Mat., IV, 3 : εἰπὸν ἵνα οἱ λίθοι οὗτοι ἄρτοι γένωνται.

Il en est ainsi après : ἀπαγγέλλειν, *porter l'ordre de*, *Mat.*, XXVIII, 10. — γράφειν, *donner par écrit l'ordre de*, *Mar.*, XII, 19; *L.*, XX, 28. — διαμαρτύρησθαι, *1 Tim.*, V, 21. — εἰπεῖν, *Mat.*, IV, 3; *Mar.*, III, 9; *L.*, IV, 3; X, 40; *Ap.*, VI, 11; IX, 4. — κηρύσσειν, *Mar.*, VI, 12. — λέγειν, *A.*, XIX, 4. — παραγγέλλειν, *Mar.*, VI, 8. — Etc.

3° Après les verbes de volonté et de désir (262; 263) :

αἰτεῖσθαι, *Col.*, I, 9. — βουλεύεσθαι, *J.*, XI, 33. — διαστέλλεσθαι, *Mar.*, VII, 36. — διατιθεσθαι, *L.*, XXII, 30. — δεῖσθαι, *L.*, IX, 40. — ἐντέλλεσθαι, *Mar.*, XIII, 34. — ἐξορκίζειν, *Mat.*, XXVI, 63. — ἐπιτιμᾶν, *Mat.*, XX, 31. — ἐρωτᾶν, *Mar.*, VII, 26. — θέλειν, *Mar.*, IX, 30. — παρακαλεῖν, *Mat.*, XIV, 36. — προσεύχεσθαι, *1 Co.*, XIV, 13; *Col.*, I, 9. — συμβουλεύεσθαι, *Mat.*, XXVI, 4. — συντιθεσθαι, *J.*, IX, 22. — Etc.

Θελεῖν ne se trouve employé que dans les Évangiles avec une proposition finale.

4° Après les verbes signifiant *laisser*, *accorder* (262; 264) :

οὐκ ἀφιέναι, *Mar.*, XI, 16. — διδόναι, *accorder de*, *Mar.*, X, 37; *Ap.*, IX, 5; XIX, 8.

5° Après les verbes qui marquent la destination, le but, l'effort, le résultat, l'aptitude, la disposition (263) :

ἀγαγεῖν, *forcer à*, *Mat.*, XXVII, 32; *Mar.*, XV, 21. — βάλλειν, *inspirer de*, *J.*, XIII, 2. — βλέπειν, *veiller à*, *1 Co.*, XVI, 10. — ἐτοιμάζειν, *Mar.*, XIV, 12; *Ap.*, VIII, 6. — ζητεῖν, *1 Co.*, XIV, 12. — παιδεύειν, *enseigner à*, *Tit.*, II, 12. — παραδίδόναι, *donner à*, *livrer pour*, *Mat.*, XXVII, 26. — πειθεῖν, *persuader de*, *Mat.*, XXVII, 20. — ποιεῖν (= *faire que*), *Col.*, IV, 16. — φυλάσσεσθαι ἵνα μή, *2 P.*, III, 17. — Etc.

6° Après les verbes de mouvement qui marquent la direction, le but (263) :

ἀποστέλλειν, *Mar.*, XII, 2; *L.*, XX, 10. — ἐξέρχεται, *Mar.*, XV, 20. — ἔρχεσθαι, *J.*, XII, 9. — πορεύεσθαι, *J.*, XI, 11. — Etc.

7° Après un verbe de sentiment (146, 3°) :

ἀγαλλιᾶσθαι, *J.*, VIII, 56. — χαίρειν, *J.*, XI, 15.

8° Après les noms et les adjectifs d'une signification analogue ou identique à celle des verbes de toutes les catégories précédentes (264) :

ἀγγελία ἵνα, *1 J.*, III, 11. — ἄξιος ἵνα, *J.*, I, 27. — ἐντολή ἵνα, *1 J.*, IV, 21. — ἐξουσία ἵνα, *Mar.*, XI, 28. — εὐκαιρία ἵνα, *Mat.*, XXVI, 16. — θέλημα ἵνα, *Mat.*, XVIII, 14; *J.*, VI, 40. — χρεία ἵνα, *J.*, II, 23¹. — ἱκανός ἵνα, *Mat.*, VIII, 8.

1. Sur ce passage, voy. B. WEISS, *Die Johannes-Apocalypse*, XIII, 17 : « ἵνα et sa proposition forment ici une simple périphrase de l'infinitif. »

9° Après tout nom qui demande à être expliqué et défini (cf. 256; 264; 271, *b*, exemples) :

ἄρωμα ἵνα, *J.*, IV, 34. — διάνοια ἵνα (et l'indicatif), *1 J.*, V, 20. — μισθός ἵνα, *1 Co.*, IX, 18. — συνήθεια ἵνα, *J.*, XVIII, 39. — χρόνος ἵνα, *Ap.*, II, 21. — ὄρα ἵνα, *J.*, XVI, 32.

Ailleurs, après un nom de temps, on trouve la proposition infinitive (256); la proposition temporelle avec ὅτε; le génitif de l'infinitif (275).

10° Particulièrement après le pronom-adjectif démonstratif, et son correspondant, l'adverbe οὕτως (cf. 286, *f*) :

J., XVII, 3 : αὕτη δέ ἐστιν ἡ αἰώνιος ζωή, ἵνα γινώσκωσι. — *Mat.*, XVIII, 14 : οὕτως οὐκ ἔστιν θέλημα ἔμπροσθεν τοῦ πατρὸς μου... ἵνα ἀπόληται, et cf. *1 P.*, II, 15, où οὕτως est suivi de la proposition infinitive. — *L.*, I, 43. — *J.*, VI, 29, 39; XV, 8, 12, 13; XVII, 3; *1 J.*, III, 11, 23; IV, 17; V, 3; *3 J.*, 4. — Dans les LXX, *Ex.*, IX, 16 : καὶ ἔνεκεν τούτου διετηρήθης... ἵνα ἐνδείξωμαι ἐν σοὶ τὴν ἰσχὺν μου.

Ailleurs, on trouve la proposition dépendante affirmative avec ὅτι (*1 J.*, I, 5; V, 11, 14), ou la proposition infinitive.

285. a) Dans les *Actes*, dont le grec est relativement pur, surtout celui de la narration, on ne trouve qu'une seule fois la proposition finale employée comme périphrase de l'infinitif, XIX, 4 : λέγων... ἵνα πιστεῦσωσιν.

b) La proposition finale, périphrase de l'infinitif, exprime un acte éventuel et futur relativement à l'acte de la proposition principale (148).

Tantôt la proposition finale avec ἵνα exprime l'acte voulu, ou la conséquence; elle marque alors la finalité proprement dite;

Tantôt l'idée de finalité est très faible; ce qui est exprimé dans la proposition principale tend ou aboutit d'une manière vague à ce qui est exprimé dans la proposition finale; la particule ἵνα marque plutôt la relation entre la proposition principale et la proposition dépendante que la finalité proprement dite. C'est alors que la proposition finale est une *périphrase pure et simple* de l'infinitif. Nous avons déjà fait la même remarque pour le génitif de l'infinitif (277; 142, *b*; 146-148).

L'invasion de la proposition finale avec ἵνα sur le terrain de l'infinitif n'est pas due aux écrivains du N. T., mais à la langue familière et peut-être populaire.

SOPHOCLES (*sub verb.* ἵνα) dit que ἵνα est très souvent employé après les verbes du sens de *commander*, *prier*, *décider*, *per-*

mettre, enseigner, faire (faire) et, d'une manière générale, après les verbes de *volonté* et de *désir*. Il ajoute : « Cet emploi de *ἵνα* est rare chez les classiques, mais très fréquent chez les écrivains récents et byzantins. » Il note aussi l'emploi de la proposition finale à la place d'une autre proposition et, particulièrement, de la proposition infinitive, par exemple : après les verbes impersonnels, *Epict.*, I., 10, 8 : *πρωτόν ἐστιν ἵνα κοιμηθῶ*; après les noms et les adjectifs, tels que *δέησις, αἵτησις, κίνδυνος, νόμος*, etc.; après le pronom-adjectif démonstratif; et à la place d'une proposition causale (comme après *ἀγαλλιᾶσθαι*, dans le N. T.)¹.

Cette tendance est déjà visible dans les LXX, *Gen.*, XXIV, 3 : *ἐξορκιῶ σε... ἵνα μὴ λάβῃς γυναῖκα*. — *Nom.*, XI, 13 : *πόθεν μοι κρέα δοῦναι παντὶ τῷ λαῷ τούτῳ ; ὅτι κλαίουσιν ἐπ' ἔμοι λέγοντες Δὸς ἡμῖν κρέα ἵνα φάγωμεν*. — *Ex.*, XXXII, 30 : *ἀναθήσομαι... ἵνα ἐπιλάσσωμαι*. — *1 Esdras*, IV, 46 seqq. : *δέομαι οὖν ἵνα ποιήσῃς τὴν εὐχὴν... Ἐγραψεν αὐτῷ τὰς ἐπιστολάς πρὸς πάντας τοὺς οἰκονόμους... καὶ σατράπας ἵνα προπέμψωσιν αὐτὸν καὶ τοὺς μετ' αὐτοῦ πάντας ἀναβαίνοντας οἰκοδομήσαι τὴν Ἱερουσαλήμ, καὶ πᾶσι τοῖς τοπάρχαις... ἔγραψεν ἐπιστολάς μεταφέρειν ξύλα κέδρινα ἀπὸ τοῦ Λιθάνου εἰς Ἱερουσαλήμ, καὶ ὅπως οἰκοδηήσωσι μετ' αὐτοῦ τὴν πόλιν καὶ ἔγραψε πᾶσι τοῖς Ἰουδαίοις... πάντα δυνατὸν καὶ τοπάρχην καὶ σατράπην καὶ οἰκονόμον μὴ ἐπελεύσεσθαι ἐπὶ τὰς θύρας αὐτῶν, καὶ πᾶσαν τὴν χώραν ἣν κρατοῦσιν ἀφορολόγητον αὐτοῖς ὑπάρχειν' καὶ ἵνα οἱ Ἰουδαῖοι ἀφιῶσι τὰς κώμας ἅς διακρατοῦσι τῶν Ἰουδαίων' καὶ εἰς τὴν οἰκοδομὴν τοῦ ἱεροῦ δοθῆναι κατ' ἐνιαυτὸν τέλαντα εἴκοσι κτλ.*

Ce dernier passage montre bien l'équivalence de la proposition infinitive et de la proposition finale avec *ἵνα* et même *ὅπως*, ainsi que l'indifférence de l'écrivain à employer l'une ou l'autre. On peut comparer, dans le N. T., *Apoc.*, VI, 4 : *ἔδότη [αὐτῷ] λαβεῖν τὴν εἰρήνην[ἐκ] τῆς γῆς καὶ ἵνα ἀλλήλους σφάζουσιν*.

Remarques particulières.

286. a) Chez les écrivains classiques, on trouve parfois un nom au génitif et un infinitif, tous deux compléments du même substantif. Cette construction *parait* exister, *Ap.*, XI, 18 : *ἦλθεν ἡ ὀργή σου, καὶ ὁ καιρὸς τῶν νεκρῶν κριθῆναι καὶ δοῦναι τὸν μισθὸν τοῖς δούλοις σου*. Mais les deux infinitifs expriment dans ce passage la finalité : *pour qu'ils soient jugés et que tu donnes...* —

1. L'infinitif a complètement disparu du grec moderne, remplacé par la particule *ἵνα* (= *ἵνα*) et le subjonctif. Il existe d'ailleurs d'autres points de contact entre le grec moderne et celui du N. T. L'édition anglaise de Winer renferme beaucoup de notes curieuses sur ce sujet. Cf. *Introd.* VIII.

Il en est de même, *R.*, IX, 21 : οὐκ ἔχει ἐξουσίαν ὁ κεραμεὺς τοῦ πηλοῦ ἐκ τοῦ αὐτοῦ φερέματος ποιῆσαι ὁ μὲν εἰς τιμὴν σκευῶν, ὁ δὲ εἰς ἀτιμίαν ; *le potier n'est-il pas le maître de son argile, de manière à faire... ?*

b) Comme l'infinitif peut équivaloir à un substantif, on trouve parfois des constructions telles que celle-ci, *L.*, IX, 1 : ἔδωκεν αὐτοῖς δύναμιν καὶ ἐξουσίαν ἐπὶ πάντα τὰ δαιμόνια καὶ νόσους θεραπεύειν. — *Mat.*, XXIII, 7.

c) La suppression de l'infinitif (ou du participe) transforme la proposition complétive directe en simple attribut, *Mar.*, I, 17 : ποιήσω ὑμᾶς γενέσθαι ἄλλεις ἀνθρώπων, et cf. *Mat.*, IV, 19 : καὶ ποιήσω ὑμᾶς ἄλλεις ἀνθρώπων. — *Mar.*, VI, 20.

d) La particule ἄν ne se rencontre pas dans le N. T. avec l'infinitif. Tandis que, dans le grec classique, l'aoriste infinitif avec ἄν s'emploie pour un acte futur comme équivalent de l'infinitif futur, dans le N. T., l'aoriste infinitif sans ἄν sert pour le passé et pour le futur également, au mode réel et au mode irréel.

e) La négation employée avec l'infinitif est toujours μή, sauf dans un passage, *H.*, VII, 11 ; voy. 355, c.

f) La proposition infinitive est souvent épexégétique (255, c ; 267 ; 276). Ainsi *Eph.*, III, 3-6 : ἐγνωρίσθη μοι τὸ μυστήριον, καθὼς προέγραψα ἐν ὀλίγῳ..... εἶναι τὰ ἔθνη συνακληρονομα καὶ σύνσωμα..... La proposition εἶναι τὰ ἔθνη κτλ. est une épexégèse de τὸ μυστήριον.

L'infinitif épexégétique est très fréquent dans le N. T., comme chez les classiques, après le pronom-adjectif démonstratif (et l'adverbe correspondant) qui l'annonce (MADVIG, 157 et 165 B), *A.*, XXIV, 16 ; *1 P.*, II, 15 ; *H.*, IX, 8. — Dans les LXX, *1 R.*, II, 10 ; *Jér.*, IX, 24.

287. Après les verbes impersonnels et les locutions impersonnelles (*A.*, VII, 23 : ἀνέβη ἐπὶ τὴν καρδίαν αὐτοῦ ἐπισκέψασθαι. — *Mar.*, II, 23 : ἐγένετο αὐτὸν ἐν τοῖς σάββασιν διαπορεύεσθαι κτλ. — *A.*, XXV, 27 : ἄλογον γάρ μοι δοκεῖ πέμποντα δέσμιον μή καὶ τὰς κατ' αὐτοῦ αἰτίας σημεῖναι), la proposition dépendante est considérée comme jouant le rôle de la proposition complétive (infinitive) dont elle prend la forme, et comme étant le sujet de la proposition principale (CUCUEL et RIEMANN, 127 ; voy. plus haut, 107, b).

Dans le N. T., la proposition dépendante prend encore les formes suivantes :

Mat., V, 29 : συμφέρει γάρ σοι ἵνα ἀπόληται ἐν... — *Mat.*, X, 25 : ἀρκετὸν τῷ μαθητῇ ἵνα γένηται ὡς ὁ διδάσκαλος. — *1 Co.*, IV, 2 : ζητεῖται ἐν τοῖς οἰκονόμοις ἵνα πιστός τις εὔρεθῇ. — *Mar.*, IX, 42 : κελὸν ἔστιν

αὐτῷ μᾶλλον εἰ περίκειται μῶλος ὀνικός. — 1 Co., VII, 8 : καλὸν αὐτοῖς ἐν μείνωσιν ὡς κήγῳ. — L., XVII, 1 : ἀνένδεκτόν ἐστιν τοῦ τὰ σκάνδαλα μὴ ἔλθεῖν. — A., XXVII, 1 : ὡς δὲ ἐκρίθη τοῦ ἀποπλεῖν ἡμᾶς εἰς τὴν Ἰταλίαν. — J., IX, 32 : οὐκ ἠκούσθη ὅτι ἠνέφξεν τις ὀφθαλμοὺς τυφλοῦ.

Ces exemples montrent que les écrivains du N. T. ne considéraient plus la proposition dépendante comme le sujet de la proposition principale, mais comme une proposition *vraiment dépendante*, identique aux autres, et susceptible d'en subir toutes les transformations. Il faut reconnaître dans ce fait l'usage de la langue familière.

288. L'étude de l'infinitif, dans la langue du N. T., montre qu'il existe, au point de vue du sens comme au point de vue de l'emploi, une équivalence presque absolue entre la proposition finale avec ἵνα et la proposition infinitive (sauf quand l'infinitif est précédé de prépositions qui lui donnent le sens causal ou temporel). Le seul point où les deux espèces de propositions se distinguent nettement est l'emploi de la proposition infinitive (= une proposition dépendante affirmative avec ὅτι) après un verbe signifiant *dire* ou *déclarer* (259 seqq.). Mais lorsque ces mêmes verbes signifient aussi *commander*, ils peuvent être suivis de la proposition finale (284, 2^o), aussi bien que de la proposition infinitive complétive directe. De plus, nous avons vu que la proposition infinitive complétive directe s'employait surtout dans Luc et Paul, comme vestige de la langue littéraire (259; 262, *b*) et qu'elle tendait à être remplacée par la proposition dépendante affirmative avec ὅτι; nous avons remarqué aussi qu'il existait dans le N. T. une tendance à abandonner l'emploi de l'infinitif avec l'article (282), et qu'en un très grand nombre d'exemples l'infinitif avec l'article exprimait la finalité (272, *b*; 273, *a*; 274; 275-279).

En conséquence, dans le N. T., la proposition infinitive, complétive directe, tend à être remplacée par la proposition dépendante affirmative avec ὅτι. D'un autre côté, la proposition infinitive tend à n'être employée dans le N. T. qu'avec le sens de finalité (sa syntaxe se rapprochant ainsi très sensiblement de la syntaxe de l'infinitif en hébreu : WINER, 46, 3), et, alors, elle tend aussi à être remplacée par son équivalent, la proposition finale avec ἵνα.

289. 1^o Quoique la syntaxe de l'infinitif dans le N. T. s'accorde dans ses points essentiels avec la syntaxe classique,

2^o Elle présente cependant un grand nombre de particularités importantes :

3° Particularités de la langue familière du N. T. : Emploi du pronom personnel réfléchi avec l'infinitif, au lieu du pronom personnel accentué, 250. — Emploi de l'infinitif aoriste après les verbes signifiant *promettre, espérer, menacer, affirmer par serment*, et unification de la syntaxe de ces verbes, 260, a. — Emploi de l'infinitif passif après les verbes signifiant *commander*, 262, a. — Extension de l'emploi de l'infinitif final, partie intégrante de la phrase, 263. — Influence de l'analogie et de la langue familière sur cette extension, 266. — Emploi de l'infinitif final, partie non intégrante de la phrase, 267. — Adjectif modifiant un infinitif, 269, d. — Emploi régulier et ordinaire du génitif de l'infinitif pour marquer la finalité, comme équivalent de la proposition finale avec *ἵνα* et de l'infinitif final, 274-278. — Emploi de la proposition finale avec *ἵνα* comme périphrase de l'infinitif, 284. — Cet emploi appartient à la langue familière, 285, b. — La négation de l'infinitif est toujours *μή*, sauf une exception, 286, e. — Emploi de l'infinitif épexégétique, 286, f. — Manière dont les écrivains du N. T. considèrent et traitent la proposition dépendante après une locution impersonnelle, 287. — Tendance générale, dans le N. T., à considérer l'infinitif comme un mode de finalité, 288. — Équivalents de la proposition dépendante après une locution impersonnelle, 257 b, et 287;

Abandon de certaines constructions synthétiques de la langue littéraire, pour la construction du sujet et de l'attribut de l'infinitif, 250, d; 253, 3; 253 bis. — La construction impersonnelle n'est pas aussi fréquente dans le N. T. qu'en grec classique, 257. — Tendance à abandonner la construction personnelle (= la construction impersonnelle) pour certaines expressions, et abandon de certaines constructions impersonnelles de la langue littéraire, 258. — Tendance à abandonner la proposition infinitive (= la proposition dépendante affirmative avec *ὅτι*), 259. — Abandon de l'infinitif futur après les verbes du sens de *promettre, espérer, menacer, affirmer par serment*, 260, a. — Abandon de la particule *ὡς* après *καί*, 260, b. — Abandon du passif des verbes signifiant *croire*, à la 3^e personne, 260, c. — Les discours d'autrui ne sont pas rapportés dans le N. T. par la proposition infinitive, 260, d. — Tendance à abandonner la proposition infinitive du style indirect après les verbes de volonté et de désir, 262, b. — Abandon de l'accusatif de l'infinitif avec *ὅτι*, avec le sens de *quant à*, 272, a. — Tendance à abandonner le nominatif et l'accusatif de l'infinitif, 272, c. — Tendance à abandonner l'emploi de l'accusatif de l'infinitif avec des prépositions, 273. — Tendance à abandonner l'emploi classique du génitif de l'infinitif, 278. — Tendance à abandonner l'emploi du génitif de l'infinitif avec des prépositions, 280. — Tendance à abandonner l'emploi du datif de l'infinitif, 281. — Il existe dans le N. T. une tendance générale à abandonner l'emploi de l'infinitif avec l'article, 282. — Les écrivains du N. T. s'abstiennent d'intercaler un grand nombre de mots ou une proposition incidente tout entière entre l'article et l'infinitif, 283. — On ne trouve pas dans le N. T. un nom et un infinitif compléments du même mot, 286, a. — La particule *ἄν* ne s'emploie pas avec l'infinitif, 286, d.

4° Particularités dues à l'influence de l'hébreu : Emploi de l'infinitif indépendant, 248. — L'hébreu et les LXX ne favorisaient pas l'emploi de la construction impersonnelle, 258. — Influence de l'hébreu sur l'extension de l'emploi de l'infinitif final, 266. — Influence de l'hébreu sur l'emploi de l'infinitif final, partie non intégrante de la phrase,

267. — Emploi de l'infinitif final au sens de notre gérondif, 268, *a*. — Influence de l'hébreu sur l'emploi du génitif de l'infinitif pour marquer la finalité, 277; 278. — Influence de l'hébreu sur la tendance générale à considérer l'infinitif comme un mode de finalité, 288.

5° Particularités de la langue littéraire : Emploi indépendant de *χαίρειν* au commencement d'une lettre, 247. — Attraction de l'attribut de l'infinitif, et constructions synthétiques du sujet et de l'attribut de l'infinitif, 249, 2; 253, 2. — Emploi du pronom personnel accentué avec l'infinitif, 250. — Le sujet de l'infinitif accompagné d'un attribut est indéterminé, 253, 3. — Emploi de la proposition infinitive après une construction impersonnelle, 257, *a*. — Exemples de la construction personnelle remplaçant la construction impersonnelle, 258, *a*. — Exemples de *ἄλλον* avec *ἔτι*, 258, *b*. — Emploi de la proposition infinitive = la proposition dépendante affirmative avec *ἔτι*, 259. — Exemple de l'infinitif futur après un verbe signifiant *affirmer par serment*, 260, *a*. — Exemples de la proposition infinitive du style indirect après les verbes du sens de *commander*, *vouloir*, 262, *b*. — Emploi de *ὡς* devant un infinitif final, 268, *b*. — Emploi de l'accusatif de l'infinitif avec *τὸ μὴ*, pour marquer la finalité, 272, *b*. — Emploi du nominatif et de l'accusatif de l'infinitif, 272, *c*. — Emploi de l'accusatif de l'infinitif avec des prépositions, 273. — Emploi du génitif de l'infinitif final, 278. — Emploi du génitif de l'infinitif avec des prépositions, 280. — Emploi du datif de l'infinitif, 281. — Usage de l'infinitif avec l'article, 282. — Dans les *Actes* on ne trouve pas la proposition finale avec *ἵνα* comme périphrase de l'infinitif, 285, *a*.

CHAPITRE XX

Participe¹.

290. *a*) Le participe est un mode indéfini, et un mode de dépendance (au moins logique). Le rôle de la proposition participative est d'exprimer l'acte comme une circonstance accessoire relative à l'acte exprimé dans la proposition principale, ou comme un détail complémentaire de ce dernier (246, 2).

b) Classiquement, le participe peut se construire de deux manières : d'une manière dépendante et d'une manière indépendante ou absolue.

La construction est dépendante quand le participe se rapporte : soit au sujet, soit à un complément de la proposition. La construction est indépendante ou absolue quand le participe ne se rapporte ni au sujet ni à un complément de la pro-

1. CURTIUS, 578-596; KOCH, 123-128; CUCUËL et RIEMANN, 134-152; MADVIG, 174-181.

position (KOCH, *Théorie du participe*; observ. prélim.). — Il en est de même dans le N. T.

Construction dépendante du participe.

Le participe, construit d'une manière dépendante, peut être : 1^o complément distinctif; 2^o complément attributif, et il remplace alors une proposition secondaire; 3^o attribut ou partie intégrante de l'attribut.

Participe complément distinctif.

291. « Le participe peut, comme tout adjectif, se joindre à un nom à titre de complément distinctif, quand il sert à distinguer un individu ou une classe d'individus d'un autre individu ou d'une autre classe. Dans ce cas, le participe se construit comme tout complément distinctif, c'est-à-dire entre l'article et le nom; ou, s'il doit être mis en relief, après le nom avec l'article répété. » Le participe ainsi employé indique une qualité qui caractérise spécialement une personne ou une chose, au point de vue de celui qui parle (KOCH, 123, 1; cf. CURTIUS, 578). — D'une manière générale, le participe avec l'article équivaut à une des propositions relatives dont il a été question, 226 seqq., et cf. 239, 4.

Il en est de même dans le N. T., *Mat.*, XXV, 34 : κληρονομήσατε τὴν ἡτοιμασμένην ὑμῶν βασιλείαν. — *Mar.*, III, 22 : οἱ γραμματεῖς οἱ ἀπὸ Ἱερουσολύμων καταβάντες.

a) Comme en grec classique, le participe avec l'article répond dans certains cas à la locution française *lui qui...* (KOCH, 123, 1, Rem. I), *Mar.* XII, 38-40 : βλέπετε ἀπὸ τῶν γραμματέων τῶν θελόντων ἐν στολαῖς περιπατεῖν..., οἱ κατέσθοντες τὰς οἰκίας τῶν χηρῶν. Cf. *L.*, XX, 46-47 : οἱ κατέσθουσιν τὰς οἰκίας τῶν χηρῶν (comme en français : *eux qui dévorent...*).

b) Les participes καλούμενος, λεγόμενος, répondent au français *appelé, qu'on appelle* (KOCH, 123, 1, Rem. II), *Ap.*, XII, 9 : ὁ δράκων... ὁ καλούμενος διέβολος. — *Mat.*, I, 16.

On ne trouve pas dans le N. T. ὀνομαζόμενος. — Chez Luc seul, on trouve : ὁ ἐπικαλούμενος (*A.*, X, 18), et ὁ ἐπικαλεῖται (*A.*, X, 5); ὁ ἐπικληθεὶς (*A.*, XII, 23), et ὁ ἐπεκλήθη (*A.*, I, 23). — Le participe est toujours entre l'article et le nom.

292. « Tout participe employé comme complément distinctif

peut avec l'article acquérir la valeur d'un nom. — Le participe masculin avec l'article désigne soit un individu déterminé, pris dans un cas particulier, soit toute une classe d'individus. Dans ce dernier cas le participe est précédé quelquefois de πᾶς (Koch, 123, 2, a). Le participe neutre prend souvent la valeur d'un substantif abstrait.

Il en est de même dans le N. T. : *Mat.*, IV, 3 : καὶ προσελθῶν ὁ πειράζων. — *Mat.*, XI, 3 : σὺ εἶ ὁ ἐρχόμενος; — *Mat.*, XXIV, 15 : ὁ ἀναγιώσκων νοεῖτω. — Dans les LXX, *1 R.*, XVI, 4 : ὁ βλέπων, *le Prophète*. — *Sag. Sir.*, XXVIII, 1 : ὁ ἐκδικῶν.

Mat., XIX, 21 : τὰ ὑπάρχοντα, et XVIII, 30 : τὸ ὀφειλόμενον.

a) Dans le N. T., l'emploi de πᾶς devant le participe est beaucoup plus fréquent que dans le grec classique; ainsi *Mat.*, V, 22, 28; VII, 8, 21, etc.; c'est une des particularités caractéristiques de la langue de ce livre : elle est due à l'influence de l'hébreu où la même construction est en usage.

b) « Devant un adjectif ou un participe accompagné de l'article générique, πᾶς renforce l'idée de *chaque, quelconque*, déjà renfermée dans ces expressions. L'article ne saurait être supprimé. » (Koch, 72, 10, c, et Rem. III.)

L'article manque dans le N. T., mais très rarement, *Mat.*, XIII, 19 : παντὸς ἀκούοντος. — *L.*, XI, 4 : παντὶ ὀφείλουσι. — VI, 40 : κατηρτισμένος δὲ πᾶς. — *2 Th.*, II, 4 : ἐπὶ πάντα λεγόμενον θεόν. — *Apoc.*, XXII, 15.

L'article peut manquer aussi en hébreu, comme dans ces exemples, littéralement rendus par les LXX, *1 R.*, III, 11 : παντὸς ἀκούοντος αὐτά. — *Job*, XXXI, 32 : ἡ δὲ θύρα μου παντὶ ἐλθόντι ἀνεψίχο.

c) L'article manque devant le participe (non accompagné de πᾶς) dans le passage suivant, *Mar.*, I, 3 (*Mat.*, III, 3; *L.*, III, 4) : φωνὴ βοῶντος ἐν τῇ ἐρήμῳ. C'est une citation des LXX, *Es.*, XL, 3. L'hébreu n'a pas l'article, et les LXX ne l'ont pas employé non plus, sans doute sous l'influence de l'hébreu. Cf. encore pour la suppression de l'article, LXX, *Prov.*, XII, 1 : ὁ ἀγαπῶν παιδείαν ἀγαπᾷ ἀσθῆσιν, et *Eccl.*, V, 9 : ἀγαπῶν ἀργύριον οὐ πλησθήσεται ἀργυρίου, et *Eccl.*, XI, 4 : τῆρων ἄνεμον οὐ σπείρει, καὶ βλέπων ἐν ταῖς νεφέλαις οὐ θερίσει. — Cf. 299.

293. On trouve l'article devant un participe qui se rapporte à un antécédent indéterminé, dans les passages suivants : *Gal.*, I, 7 : εἰ μὴ τινὲς εἰσὶν οἱ ταράσσοντες ὑμᾶς. — *Col.*, II, 8 : βλέπετε μὴ τις ὑμᾶς ἔσται ὁ συλαγωγῶν. — *A.*, IV, 12 : οὐδὲ γὰρ ὀνομά ἐστιν ἕτερον ὑπὸ τὸν οὐρανὸν τὸ δεδομένον ἐν ἀνθρώποις ἐν ᾧ δεῖ σωθῆναι ἡμᾶς. — *L.* XVIII, 9 : εἶπεν δὲ καὶ πρὸς τινὰς τοὺς πεποιθότας ἐφ' ἑαυτοῖς ὅτι εἰσὶν δίκαιοι. — *Jude*, 4 : παρεσεδύησαν ἴγάρ τινες ἄνθρωποι, οἱ πάλαι

προγεγραμμένοι εἰς τοῦτο τὸ κρίμα. — 2 J., 7 : πολλοὶ πλάνοι ἐξήλθαν εἰς τὸν κόσμον, οἱ μὴ ὁμολογοῦντες Ἰησοῦν Χριστὸν ἐρχόμενον ἐν σαρκί.
— Ph. III, 18-19.

Dans ces passages, le participe avec l'article exprime ce que l'écrivain considère comme l'attribut spécial et caractéristique de la personne ou de la chose dont il parle (cf. 291 ; 338 ; voy. ELLICOTT, *in Gal.*, I, 7). Cette construction du participe se rencontre quelquefois chez les auteurs classiques (GOODWIN, 826, renvoyant à ISOCR., VIII, 139), et assez souvent chez les auteurs post-classiques (LUCIEN, *Abdic.*, 3 ; DION CHRYSOST., XXXVIII, 482).

Pour *Gal.*, I, 7 et *Col.*, II, 8, l'article avec le participe équivaut à une proposition relative consécutive (cf. 228 ; 230 ; 299), et, dans tous les autres passages, à une proposition relative (239, 4 ; cf. 299). Le passage des *Actes*, IV, 12, équivaut à τοῦτο γὰρ τὸ ὄνομα, τὸ δεδομένον ἐν ἀνθρώποις, μόνον ἐστὶν ἐν ᾧ δεῖ...

294. Classiquement, le participe employé comme substantif, même s'il est attribut, conserve l'article (KOCH, 72, Rem. III ; 123, 2, nota). Il en est de même dans le N. T., J., VIII, 18.

295. Le participe futur s'emploie avec l'article, quand il doit désigner une classe de personnes ou de choses (KOCH, 72, 4 ; Rem. I). Il en est de même dans le N. T., H., III, 5 : θεράπων εἰς μαρτύριον τῶν λαληθησομένων. — L., XXII, 49 : 1 Co., XV, 37 ; 1 P., III, 13.

Nota. — Le participe, complément distinctif, est toujours accompagné de l'article, comme en grec classique, sauf dans quelques passages cités plus haut (282).

Participe complément attributif.

296. Classiquement, « le participe peut se joindre, sans article, à un nom à titre de complément attributif, pour exprimer un rapport de temps, de condition, de cause, de concession, de but » ou de manière d'être. « Il remplit, en ce cas, la fonction d'une proposition secondaire... dont le sujet serait le nom en question. » Le participe exprime alors une qualité, ou une manière d'être ou d'agir transitoire (KOCH, 124, 1 ; cf. CURTIUS, 579).

En règle générale, le participe s'accorde avec le nom auquel il se rapporte en genre, en nombre et en cas.

Le participe, complément attributif, s'emploie de même dans le N. T.¹.

1. — *Participe explicatif.*

297. Ce participe remplace une proposition relative explicative (227), et indique la manière d'être ou d'agir (GOODWIN, 836) :

L., VI, 48 : *δμοίος ἐστὶν ἀνθρώπων οἰκοδομοῦντι οἰκίαν*, et cf. *Mat.*, VII, 24 : *ὁμοιωθήσεται ἀνδρὶ φρονίμῳ ὅστις ὠκοδόμησεν αὐτοῦ τὴν οἰκίαν*. — *Mar.*, V, 26 : *καὶ γυνή... πολλὰ παθοῦσα ὑπὸ πολλῶν ἰατρῶν καὶ δαπανήσασα τὰ παρ' αὐτῆς πάντα καὶ μηδὲν ὠφελῆθεῖσα κτλ.*, et cf. *L.*, VIII, 43 : *ἤτις οὐκ ἴσχυσεν ἀπ' οὐδενὸς θεραπευθῆναι*. — *1 Tim.*, I, 13 : *ἀγνωῶν ἐποίησα*.

2. — *Participe final (but et conséquence).*

Classiquement, on emploie le participe futur pour marquer le but et la conséquence (KOCH, 117, 3, b; 117, 4; CURTIUS, 380 et 500; 581; CUCUEL et RIEMANN, 136; GOODWIN, 826; 840).

298. Quand il marque le but, il n'est pas accompagné de l'article (sauf quand il remplace une proposition relative finale).

A., XXIV, 17 : *ἐλεημοσύνας ποιήσων εἰς τὸ ἔθνος μου παραγενόμενῃν*. — *Mat.*, XXVII, 49; *A.*, VIII, 27; XXII, 5; XXIV, 17; *H.*, XIII, 17. — C'est un reste de la langue classique.

Dans le N. T., on trouve tout aussi bien le participe présent : *L.*, VII, 6 : *ἐπεψεν φίλους ὁ ἑκατοντάρχης λέγων αὐτῷ*. — *L.*, II, 45 : *ὑπέστρεψαν εἰς Ἱερουσαλήμ ἀναζητοῦντες αὐτόν*. — *Mar.*, XIII, 11 : *καὶ ὅταν ἄγωσιν ὑμᾶς παραδίδόντες*. — *1 Co.*, IV, 14 : *οὐκ ἐντρέπων ὑμᾶς γράφω ταῦτα*.

Classiquement, le participe futur est fréquent après les verbes du sens de *aller, venir, envoyer, convoquer*; cependant, après *πέμπειν*, on trouve le participe présent aussi bien que le participe futur (KOCH, 124, 1, 2; CUCUEL et RIEMANN, 137, Rem.). Dans le N. T., on rencontre rarement le participe futur, et plus souvent le participe présent, comme le montrent les exemples précédents. Mais

1. Dans le N. T., l'antécédent du participe peut être supprimé, quand il est indéfini, et que l'écrivain appelle l'attention sur l'acte exprimé par le participe, *Apos.*, XIV, 14 : *καὶ εἶδον, καὶ ἰδοὺ νεφέλη λευκή, καὶ ἐπὶ τὴν νεφέλην καθήμενον ὁμοιον υἱὸν ἀνθρώπου*. — II, 14 : *ἔχεις ἐκεῖ κρατοῦντας τὴν διδαχὴν Βαλαάμ*. Cf. 292.

En général, les auteurs du N. T. évitent la construction avec le participe et choisissent un autre tour : *Mat.*, XI, 2 : πέμφας διὰ τῶν μαθητῶν αὐτοῦ εἶπεν αὐτῶ. — *1 Co.*, IV, 17 : ἐπεμψα ὑμῖν Τιμόθεον... ὃς ὑμᾶς ἀναμνήσει. — *1 Co.*, XVI, 3 : τούτους πέμφω ἀπνευχεῖν τὴν χάριν ὑμῶν εἰς Ἱερουσαλήμ. — *A.*, X, 5 : πέμφον ἄνδρας εἰς Ἰόππην καὶ μετὰπεμψαι Σίμωνα. — *Mat.*, II, 8, 16; *L.*, VII, 19. Etc. — Dans les LXX, *1 R.*, XVI, 2, 11; *4 R.*, XIV, 8-9; etc.

299. Quand le participe marque la conséquence, il est accompagné de l'article générique, et, dans certains cas, il remplace une proposition relative consécutive.

1 P., III, 13 : καὶ τίς ὁ κακῶσων ὑμᾶς ἐάν...; (= οὐδεὶς ἔσται ὃς κακῶσει ὑμᾶς ἐάν...). — Cet exemple unique est un reste de la langue littéraire.

Au lieu du participe futur, on trouve le participe présent, *Col.*, II, 8 : βλέπετε μὴ τις ὑμᾶς ἔσται ὁ συλαγωγῶν... — *A.*, I, 20 : μὴ ἔστω ὁ κατοικῶν ἐν αὐτῇ (cité des LXX, *Ps.*, LXVIII, 26; l'hébreu n'a pas l'article).

Il remplace une proposition relative consécutive (comme dans l'expression classique εἰσὶν οἱ οἰόμενοι), *Gal.*, I, 7 : εἰ μὴ τινὲς εἰσὶν οἱ ταρασσόντες ὑμᾶς (293).

Il est sans article, *R.*, III, 11-12 : οὐκ ἔστιν συνῶν, οὐκ ἔστιν ἐκζητῶν τὸν θεόν..., οὐκ ἔστιν ποιῶν χρηστότητα (WH.; Ti. admet l'article). Le passage est tiré des LXX, *Ps.*, XIII, 2; les LXX n'ont pas l'article, qui manque aussi en hébreu. Cf. encore LXX, *Eccl.*, XI, 5 : οὐκ ἔστι γινώσκων τίς ἡ ὁδός. — Sur la suppression de l'article, voy. 292, b et c.

L'abandon du participe futur final et la tendance à employer le participe présent ou une autre construction sont deux particularités caractéristiques de la langue du N. T.

En hébreu, le participe n'exprime pas le temps par lui-même; on le trouve traduit dans les LXX par l'indicatif futur (*Jér.*, VII, 16; *Es.*, III, 1), et par l'indicatif présent (*1 R.*, III, 11), pour un acte futur. L'hébreu a influé sur le choix du temps.

3. — *Participe causal.*

300. Ce participe exprime la cause, le moyen, le motif :

L., XX, 36 : υἱοὶ εἰσὶν θεοῦ τῆς ἀναστάσεως υἱοὶ ὄντες. — *Mat.*, XXVII, 3 : ἡμέρην παραδούς αἷμα... — *Mat.*, VI, 27 : τίς δὲ ἐξ ὑμῶν μεριμνῶν δύναται προσθεῖναι ἐπὶ τὴν ἡλικίαν αὐτοῦ πηχυν ἓνα; — I, 19.

4. — *Participe conditionnel et concessif.*

301. *L.*, IX, 25 : τί γὰρ ὠφελείται ἄνθρωπος κερδήσας τὸν κόσμον ὄλον; et cf. *Mat.*, XVI, 26 : ἐὰν τὸν κόσμον ὄλον κερδήσῃ. — *Mat.*, VII, 11 : εἰ οὖν ὑμεῖς πονηροὶ ὄντες οἴδατε δόματα ἀγαθὰ δίδόναι, *quoi que vous soyez mauvais.* — *Mat.*, XXVI, 59-60.

5. — *Participe temporel.*

302. *Mar.*, I, 7 : οὐ οὐκ εἰμι ἱκανὸς κύψας λῦσαι τὸν ἱμάντα, *après m'être baissé.* — *Mar.*, I, 5 : ἐβαπτίζοντο ὑπ' αὐτοῦ... ἔξομολογούμενοι τὰς ἁμαρτίας αὐτῶν.

Ce participe enferme le sens de : *après que, pendant que, comme.*

6. — *Participe attributif accompagné de particules.*

303. Classiquement, le participe employé comme complément attributif d'un nom peut être accompagné de particules qui permettent de reconnaître sur-le-champ la nature de la proposition secondaire qu'il remplace (cf. KOCH, 124, 3).

Le participe temporel peut être accompagné des particules ἄμα, μεταξύ, αὐτίκα, εὐθύς... Dans la proposition principale, lorsqu'elle suit le participe, on trouve souvent comme corrélatif un des adverbes εἶτα, ἔπειτα, τότε (KOCH, 124, 3, a).

Dans le N. T., on ne trouve ni μεταξύ, ni αὐτίκα, ni εὐθύς avec le participe. Il existe trois exemples de ἄμα, *A.*, XXIV, 25-26 : ἄμα καὶ ἐλπίζων ὅτι γρήματα δοθήσεται. — *A.*, XXVII, 40; *Col.*, IV, 3. — Comme exemple d'adverbe corrélatif, nous pouvons citer *H.*, X, 8-9.

Ces exemples sont des vestiges de la langue littéraire dans Luc et Paul. — Dans les LXX, on ne trouve pas ces particules temporelles employées avec les participes.

304. a) Classiquement, « le participe causal accompagné des particules ἅτε, οἷον et οἷα, ou ἅτε δὴ, οἷον δὴ, οἷα δὴ, exprime le motif objectif ou réel. » (KOCH, 124, 3, b.)

Cet usage de la langue classique n'existe pas dans le N. T., ni, croyons-nous, dans les LXX.

b) Classiquement, « le participe causal accompagné des par-

ticules *ὡς* ou *ὡσπερ* exprime non le motif réel mais le motif subjectif que l'écrivain ou l'orateur prête à la personne dont il est question. — Les particules *ὡς* ou *ὡσπερ* peuvent aussi exprimer un simple prétexte. » (KOCH, 124, 2, C, et Rem. I.)

Dans le N. T., le participe causal est précédé de *ὡς*, *ὡσεὶ* (R., VI, 13), et *ὡσπερ*. Le participe exprime : 1° au style direct, le motif imaginé par celui qui parle ; 2° au style indirect, le motif prêté par lui à la personne dont il parle, ou prétexté par cette personne. Les particules *ὡς*, *ὡσεὶ*, *ὡσπερ* contiennent toujours une idée implicite de comparaison qui s'évanouit plus ou moins dans l'idée de motif.

c) Le participe avec *ὡς* ou *ὡσεὶ* exprime le motif imaginé par celui qui parle et allégué par lui.

A., XXVIII, 19 : ἀντιλεγόντων δὲ τῶν Ἰουδαίων ἠναγκάσθην ἐπικαλέσασθαι Καίσαρα, οὐχ ὡς τοῦ ἔθνους μου ἔχων τι κατηγορεῖν. — R., VI, 13 : παραστήσατε ἑαυτοὺς τῷ θεῷ ὡσεὶ ἐκ νεκρῶν ζῶντας. — 1 Co., VII, 25 ; 2 Co., V, 20 ; H., XII, 27 ; 1 P., II, 5 ; 2 J., 5, etc.

Cet emploi du participe avec *ὡς* ne paraît pas se rencontrer dans les Évangiles.

Ὠσεὶ avec le participe se rencontre dans Homère (GOODWIN, 869, et cf. 873) et contient une idée implicite de condition. De même, R., VI, 13 (= *de la même manière que si vous viviez maintenant après être ressuscités d'entre les morts*).

d) Le participe avec *ὡς*, *ὡσπερ*, exprime une hypothèse faite par celui qui parle. C'est une comparaison hypothétique pure et simple, A., II, 2 : ἐγένετο... ἦχος ὡσπερ φερομένης πνοῆς βιαίας. — Ap., I, 15 : οἱ πόδες αὐτοῦ ὅμοιοι χαλκολιθάνῳ, ὡς ἐν καμίνῳ πεπυρωμένης, *comme quand il est embrasé dans la fournaise*. — Ap., I, 10 ; IV, 1 (*ὡς = comme si*).

e) Le participe avec *ὡς* exprime la pensée que l'on prête à celui dont on parle, et ce sens du participe est indiqué par le contexte :

Mat., VII, 29 : ἐξεπλήσσαντο οἱ ὄχλοι ἐπὶ τῇ διδαχῇ αὐτοῦ· ἦν γὰρ διδάσκων αὐτοὺς ὡς ἐξουσίαν ἔχων, καὶ οὐχ ὡς οἱ γραμματεῖς αὐτῶν. — Mar., I, 22 ; R., IV, 17 ; 1 Co., IV, 7 ; 1 P., IV, 12 ; H., XIII, 17 ; etc.

Le contexte peut indiquer que la supposition est contraire à la réalité, A., III, 12 : ἡμῖν τί ἀτενίζετε ὡς ἰδίᾳ δυνάμει ἢ εὐσεβείᾳ πεποιηκόσιν τοῦ περιπατεῖν αὐτόν ; *comme si c'était nous qui l'eussions fait marcher*.

f) Le participe avec *ὡς* exprime le prétexte allégué par au-

trui, *L.*, XXIII, 14 : προσηγάκατέ μοι τὸν ἄνθρωπον τοῦτον ὡς ἀποστρέφοντα τὸν λαόν, et cf. XXIII, 2 et 5. — *L.* XVI, 1 ; *A.*, XXIII, 15, 20 ; XXVII, 30.

Cet emploi de ὡς et du participe ne paraît pas exister ailleurs que chez Luc ; c'est un reste de la langue littéraire.

Classiquement, on emploie avec le participe ὡς et ὡσπερ. Dans le N. T., ὡσπερ tend à être abandonné ; on ne le trouve avec le participe que dans *A.*, II, 2, comme vestige de la langue classique ; il signifie *comme si*. La particule ὡς garde son sens ordinaire de *comme, parce que* ; de plus, elle prend celui de ὡσπερ, *comme si, comme quand*, et marque alors que la supposition est contraire à la réalité¹.

g) Le participe avec ὡς répond parfois à la locution française *en homme qui, comme un homme qui*, 1 *Th.*, II, 4 : οὕτως λαλοῦμεν, οὐχ ὡς ἄνθρωποις ἀρίσκοντες, ἀλλὰ θεῶ. — *R.*, VI, 13 ; XV, 15, etc. — *H.*, XIII, 17 : αὐτοὶ γὰρ ἀγρυπνοῦσιν ὑπὲρ τῶν ψυχῶν ὑμῶν ὡς λόγον ἀποδώσοντας. — Ως est causal dans ces exemples.

H., XIII, 17 est le seul exemple du participe futur avec ὡς dans le N. T., et c'est un reste de la langue littéraire. « Quand le verbe principal n'est pas un verbe de mouvement, le participe futur qui marque le but doit être en règle générale accompagné de ὡς. » (CUCUËL et RIEMANN, 139, C, note 2). — Dans les LXX, *Sag. Sir.*, VIII, 13.

305. Comme en grec classique, il faut parfois suppléer le participe après ὡς, et particulièrement le participe ὦν, 2 *Th.*, II, 2 : μήτε δι' ἐπιστολῆς ὡς δι' ἡμῶν (γεγραμμένης). — *J.*, VII, 10 ; *R.*, XIII, 13 ; *Eph.*, VI, 7 ; *Col.*, III, 23 ; 1 *P.*, II, 2 ; IV, 11.

306. a) « Le participe concessif peut être accompagné de la particule καίπερ. » (ΚΟΧ, *loc. cit.*). Il en est de même dans le N. T., *Ph.*, III, 4 : ἡμεῖς γὰρ ἐσμεν... οὐκ ἐν σαρκὶ πεποιθότες, καίπερ ἐγὼ ἔχων πεποιθήσιν καὶ ἐν σαρκί. — *H.*, V, 8 ; VII, 5 ; XII, 17 ; 2 *P.*, I, 12. — Ce sont tous les exemples du N. T., et c'est un reste de la langue littéraire, qui se retrouve surtout dans Paul (203, b).

b) On trouve parfois, dans le même sens, καὶ ταῦτα (CURTIUS, 587, 5). Il en existe un exemple dans le N. T., *H.*, XI, 12 : διὰ καὶ ἀφ' ἐνὸς ἐγεννήθησαν, καὶ ταῦτα νεκρωμένου.

1. La particule ὡς s'emploie-t-elle classiquement pour marquer que le motif subjectif est contraire à la réalité ? Pour cette question, voy. CUCUËL et RIEMANN, 139, b, Remarque, et note finale de O. R. ; CURTIUS, 588, 7 ; GOODWIN, 864 (les exemples).

c) « Dans la proposition principale, lorsqu'elle suit le participe, on trouve souvent ὅμως. — Dans la prose attique, ὅμως précède ordinairement le participe concessif et indique ainsi à l'avance le rapport de ce participe à la proposition principale. » (KOCH, 124, 3, d, et Rem. I). Dans le N. T., on trouve une fois ὅμως ainsi employé, 1 Co., XIV, 7 : ὅμως τὰ ἄψυχα φωνὴν δίδοντα εἴτε αὐλὸς εἴτε κιθάρα, ἐὰν διαστολὴν τοῖς φθόγγοις μὴ δῶ, πῶς γνωσθήσεται τὸ αὐλούμενον ;

d) Καί, = καίπερ, devant un participe, se rencontre en grec classique (KOCH, 124, 3, d, Rem. I), mais non dans le N. T.

307. « Il n'est pas rare, après un participe, et de même après une proposition secondaire temporelle ou conditionnelle, de trouver dans la proposition principale la particule démonstrative οὕτως. » (KOCH, 124, 3, d, Rem. II). Il reste deux exemples de l'usage classique dans le N. T., A., XX, 11 ; XXVII, 17 (mais non 1 Th., IV, 14 ; ni Ap., XI, 5).

308. Les écrivains du N. T. ont abandonné la plupart des particules qui accompagnent le participe chez les écrivains classiques, et ils n'emploient les autres qu'avec beaucoup de réserve ; ces dernières ne se trouvent souvent que dans tel ou tel écrivain dont la langue est meilleure, comme Luc (surtout les *Actes*) et Paul.

Ce caractère de la langue du N. T. est dû à l'influence de la langue familière et de l'hébreu. L'emploi des particules dont il vient d'être question exige la synthèse des différents éléments de la phrase, et révèle chez l'écrivain le souci de marquer les nuances de sa pensée ; il en est ainsi dans la langue littéraire, mais non dans la langue familière. D'un autre côté, ces particules n'ont rien qui leur corresponde en hébreu ; l'hébreu ne marque pas les nuances de la pensée, et ne construit pas ses propositions participes comme le fait le grec littéraire. Ces mêmes particules sont rarement employées avec le participe dans les LXX, qui, par exemple, ne paraissent employer ainsi ni καίπερ ni ὅμως (303, a ; 304, a).

309. a) Les écrivains classiques emploient les participes ἄγων, ἔγων, λαβών, φέρων, χρώμενος dans le sens de la préposition française *avec* (KOCH, 124, 1, Rem. II).

Dans le N. T., on ne trouve ni ἄγων ni χρώμενος ainsi employés.

Pour les autres participes, voici les exemples les plus voisins de l'usage classique :

ἔγων. — *Mat.*, XV, 30 : προσήθον αὐτῷ ὄχλοι πολλοὶ ἔγοντες μεθ' ἐκυστῶν χλωύς.

λαβών. — *J.*, XVIII, 3 : ὁ οὖν Ἰούδας λαβὼν τὴν σπεῖραν καὶ ἐκ τῶν ἀρχιερέων καὶ [ἐκ] τῶν Φαρισαίων ὑπηρέτας ἔρχεται (cf. *Mat.*, XXVI, 47 ; *L.*, XXII, 47). — *J.*, XII, 3 ; *H.*, IX, 19 ; 2 *Tim.*, IV, 11 (avec ἀναλαβών).

Le participe λαβών est souvent employé d'une manière pléonastique pour rendre le style plus descriptif, *Mat.*, XIII, 31, 33; *Mar.*, IX, 36; *L.*, XIII, 19, 21; *J.*, XII, 3; *A.*, IX, 25; XVI, 3; etc.; voy. plus bas.

φέρων. — *J.*, XIX, 39 : ἦλθεν δὲ καὶ Νικόδημος... φέρων εἰλιγμα σμύρνης. — *A.*, V, 16.

b) Les écrivains classiques emploient encore ἀρχόμενος, *au début*; τελευτῶν, *à la fin*; ἀρξάμενος, *à commencer par*; τί παθών (ou ἔχων), *pourquoi*.

Dans le N. T., on trouve ἀρξάμενος, *J.*, VIII, 9 : οἱ δὲ ἀκούσαντες ἐτήρχοντο εἰς καθ' εἰς ἀρξάμενοι ἀπὸ τῶν πρεσβυτέρων.

c) Il existe dans le N. T. une tendance très marquée à ne plus employer les participes dont il vient d'être question (*a* et *b*), sauf λαβών.

d) Par contre, on trouve dans le N. T. des participes qui ne sont employés que pour peindre plus vivement une scène. Ainsi : *Mat.*, XIII, 31 : Ὁμοία ἐστὶν ἡ βασιλεία τῶν οὐρανῶν κοκκῷ σινάπεως ὃν λαβὼν ἄνθρωπος ἐσπειρεν ἐν τῷ ἀγρῷ αὐτοῦ. — XIII, 33 : ὁμοία ἐστὶν ἡ βασιλεία τῶν οὐρανῶν ζύμῃ ἣν λαβοῦσα γυνὴ ἐνέκρυψεν. — XIII, 46 (ἀπελθών); XIII, 47 seq. : ὁμοία ἐστὶν ἡ βασιλεία τῶν οὐρανῶν σαγήνῃ βληθείσῃ εἰς τὴν θάλασσαν... ἦν ὅτε ἐπληρώθη ἀναβιδάσαντες ἐπὶ τὸν αἰγιαλὸν καὶ καθίσαντες συνέλεξαν τὰ καλὰ εἰς ἄγγη. Le participe καθίσαντες est purement descriptif. — *L.*, XXIII, 19, βληθείς (si toutefois ce participe n'est pas une glose).

Participe attribut ou partie intégrante de l'attribut.

310. « Le participe peut, comme un adjectif ordinaire, être attribut d'une proposition et se joindre au sujet par l'un des verbes de liaison εἶναι, ὑπάρχειν et γίνεσθαι. » On le trouve aussi avec εἶναι pour faire ressortir plus nettement l'idée marquée par le verbe (Koch, 124, III; cf. Cucuel et Riemann, 141, 1^o).

Il en est de même dans le N. T. Cependant :

a) En premier lieu, ὑπάρχειν ne se trouve employé avec le participe que trois fois, *A.*, VIII, 16; XIX, 36; *Jac.*, II, 15. On trouve deux fois προϋπάρχειν, *L.*, XXIII, 12, et *A.*, VIII, 9.

C'est un reste de la langue littéraire, qui se retrouve surtout dans Luc.

b) En second lieu, εἶναι (et même γίνεσθαι) et le participe s'emploient, non pas toujours pour faire ressortir l'idée exprimée par le verbe, mais simplement comme périphrase du verbe,

le plus souvent. C'est une particularité caractéristique de la langue du N. T. (2).

c) Le participe attribut est précédé de l'article, s'il est identique au sujet; sans article, si d'autres que le sujet peuvent faire aussi le même acte, *J.*, VIII, 18 : ἐγὼ εἰμι ὁ μαρτυρῶν περὶ ἔμμουτοῦ. — *Ap.*, III, 2 : γίνου γρηγορῶν. — Classique.

d) Classiquement, « ἔχειν construit avec le participe parfait exprime la possession assurée... Cependant comme la possession est déjà suffisamment exprimée par le verbe ἔχειν, le Grec emploie souvent le participe aoriste au lieu du participe parfait. » (KOCH, 103, 3, Rem.)

Ce tour de la langue littéraire ne se rencontre pas dans le N. T.

311. Au lieu d'être, comme un adjectif ordinaire, attribut d'une proposition, le participe attribut peut n'être qu'une partie, mais une partie intégrante, de l'attribut incomplètement rendu par le verbe principal. Il peut alors se rapporter soit au sujet, soit au complément direct de la proposition (KOCH, 124, III : *Observ. prélim.*).

Participe, partie intégrante de l'attribut, se rapportant au sujet.

312. Les verbes qui expriment une manière d'être déterminée, comme τυγγάνω, διατελῶ, λανθάνω, φαίνομαι, φανερός εἰμι, δηλός εἰμι, etc., se construisent avec un participe attribut (KOCH, 125, A, 1).

Voici ce que l'on trouve dans le N. T. :

a) τυγγάνω (et ses composés) n'est pas employé ainsi dans le N. T., quoiqu'il le soit dans les LXX (2 *Mac.*, III, 9; IV, 32, etc.). Il est remplacé, dans la langue post-classique, par εὐρίσκομαι, *Mat.*, I, 18 : εὐρέθη ἐν γαστρὶ ἔχουσα, *elle se trouva.* — *L.*, XVII, 18. — Dans les LXX, *Néh.*, XIII, 1.

b) Les écrivains classiques emploient avec le participe les verbes qui signifient : *je suis sans cesse à, je continue de*, διατελῶ, διαγίνομαι, διαμένω, διάγω. On lit, *A.*, XXVII, 33 : τεσσαρiskaidekátēn σήμερον ἡμέραν προσδοκῶντες ἄσιτοι διατελεῖτε, μηθὲν προσλαβόμενοι. — *A.*, XII, 16 : ὁ δὲ Πέτρος ἐπέμενον κρούων. — *J.*, VIII, 7 : ἐπέμενον ἐρωτῶντες [αὐτόν]. — Dans les LXX, *Jér.*, XX, 7 : πᾶσαν ἡμέραν διετέλεσα μυχτηριζόμενος.

On trouve aussi avec le participe, dans le N. T., ποιεῖν, *être à faire une chose*, *A.*, XXI, 13 : τί ποιεῖτε κλαίοντες; — *Mar.*, XI, 5, et cf. *L.*, XIX, 33.

c) *Λαθάνειν* est construit avec le participe dans *H.*, XIII, 2 : ἔλαθόν τινες ξενίσαντες ἀγγέλους.

d) *Φαίνεσθαι*, *être vu dans tel ou tel état*, se trouve avec le participe dans *Mat.*, VI, 18 : ὅπως μὴ φανῆς τοῖς ἀνθρώποις νηστεύων.

e) La construction de *φαίνομαι*, *φανερὸς εἰμι*, *δῆλός εἰμι* avec le participe, pour signifier *il est évident que...*, est étrangère au N. T. Au lieu de la proposition participe, on trouve la proposition dépendante affirmative avec *ὅτι*, comme après les verbes qui signifient *dire* et *croire*, 2 *Co.*, III, 3 : φανερούμενοι ὅτι ἐστὲ ἐπιστολὴ Χριστοῦ. — 1 *J.*, II, 19 : ἵνα φανερωθῶσιν ὅτι οὐκ εἰσὶν πάντες ἐξ ἡμῶν. — Cf. 115, d.; 258.

Nota. — Dans la langue du N. T., *φανερούμαι* remplace *φαίνομαι* et *φανερὸς εἰμι*, au sens de *il est évident que je...* Cf. 258.

f) Classiquement, *φαίνομαι*, signifiant *il semble que je...*, se construit avec l'infinitif et non le participe. Ce verbe ne s'emploie pas dans le N. T. avec ce sens.

g) Pour 2 *P.*, II, 10 : δόξας οὐ τρέμουσιν βλασφημοῦντες, on peut faire de δόξας le complément de τρέμουσιν, et séparer ce verbe de βλασφημοῦντες.

Pour 1 *Tim.*, V, 13, le verbe *μανθάνειν* est pris absolument, et *περιερχόμεναι* ne lui sert pas de participe attribut.

Il existe donc dans le N. T. une tendance très marquée à abandonner l'emploi du participe après la catégorie de verbes dont il vient d'être question, sauf après *εὐρσκομαι* (= *τυγχάνω*).

313. Classiquement, on construit avec un participe attribut des verbes intransitifs tels que les suivants : *παύεσθαι* et *λήγειν* — *φθάνειν* — *καρτερεῖν* et *ἀνέχεσθαι* — *κάνειν* et *ἀπαγορεύειν* — *ἄρχεσθαι*, *commencer* (Koch, 125, A, 2). — Dans le N. T. :

a) *Παύεσθαι* avec le participe ne se trouve que dans Luc et Paul, sans doute comme vestige de l'usage littéraire, *L.*, V, 4; XI, 1 (en suppléant *προσευχόμενος*); *A.*, V, 42, etc.; *Eph.*, I, 16; *Col.*, I, 9; *H.*, X, 2. — On trouve encore avec le participe : *ἐνκαθεῖν*, *Gal.*, VI, 9; 2 *Th.*, III, 13; (οὐ) *διαλείπειν*, *L.*, VII, 45. — *Λήγειν* n'est pas employé dans le N. T.; par contre on a *τελεῖν*, *achever*, avec le participe dans *Mat.*, XI, 1; ὅτε ἐτέλεσεν ὁ Ἰησοῦς διατάσσω τοῖς δώδεκα...

b) *Φθάνειν* ne se rencontre pas avec le participe; mais on lit, *Mat.*, XVII, 25 : προέφθασεν αὐτὸν... λέγων.

c) On ne trouve avec le participe : ni *ἀνέχεσθαι* et *καρτερεῖν* (ou *προσκαρτερεῖν*) — ni *κάνειν* et *ἀπαγορεύειν*, deux verbes étrangers à la langue du N. T. — ni *ἄρχομαι*, *je commence*, qui prend toujours l'infinitif après lui — ni *προστίθεσθαι*, *recommencer de*, qui prend aussi l'infinitif, *L.*, XX, 11, 12;

A., XII, 3 — *ni ὑπάρχω et κατέρχω, je commence ce que d'autres continueront — ni ἀνέχεσθαι et περιορᾶν, laisser faire tranquillement une chose — ni παύειν et ses composes, dans le sens de faire cesser — ni οἶχομαι, ni ὑπάγειν qui remplace οἶχομαι dans la langue familière post-classique. — Pour ces verbes, voy. KOCH, 123, A, 2, remarques.*

La langue du N. T. tend à abandonner l'emploi du participe attribut après les verbes du sens de ceux que nous avons cités. Les exemples qui en restent sont des vestiges de la langue littéraire, et ne se trouvent que dans Luc et Paul, sauf deux dans Matthieu.

314. Classiquement, « les verbes signifiant *bien* ou *mal faire, l'emporter sur* ou *vaincre, le céder à* ou *être inférieur à* » se construisent avec le participe qui indique en quoi l'on fait bien ou mal, on l'emporte, on est inférieur... Le participe aoriste employé dans cette construction n'a point le sens du passé, mais exprime l'idée verbale pure et simple. » (KOCH, 123, A, 3). — Dans le N. T. :

a) Il existe quelques exemples de cette construction avec εὖ πράσσειν et surtout καλῶς πράσσειν, qui remplace εὖ πράσσειν dans la langue familière du N. T., A., XV, 29 : ἐξ ὧν διατηροῦντες ἑαυτοὺς εὖ πράξετε. — A., X, 33 : καλῶς ἐποίησας παραγεγόμενος. — Ph., IV, 14 ; 2 P., I, 19 ; 3 J., 6.

b) Mais il n'en existe pas avec les verbes signifiant *l'emporter sur, le céder à*. Ainsi : R., XII, 21 : ἀλλὰ νίκα ἐν τῷ ἀγαθῷ τὸ κακόν. — Ap., V, 5 : ἐνίκησεν ὁ λέων... ἀνοίξει τὸ βιβλίον.

L'emploi du participe après les verbes dont il vient d'être question tend à être abandonné.

315. Classiquement, on construit avec un participe attribut les verbes qui expriment un sentiment, comme ἀγαπῶ, χαίρω, ἀγανακτῶ, ἄχθομαι, αἰσχύνομαι, ἤδομαι et d'autres (KOCH, 123, A, 4). Le sens de ces verbes est : *je me contente de, je suis heureux de, je suis fâché de, etc.*

a) Cette construction est très rare dans le N. T., A., XVI, 34 : ἡγαλλιάσατο πανοικίε πεπιστευκῶς τῷ θεῷ, *il se réjouit d'avoir cru en Dieu.*

b) Le plus souvent le participe employé après les verbes de sentiment ne l'est pas comme attribut du sujet du verbe, mais pour exprimer une circonstance accessoire et remplacer une proposition temporelle et causale en même temps, comme Mat., II, 10 : ἰδόντες δὲ τὸν ἄστὲρα ἐχάρησαν χαρὰν μεγάλην σφόδρα. — J., XX, 20 ; Ph., II, 28.

Nota. — Pour la syntaxe des verbes de sentiment dans le N. T., voy. 180, f.

Après cette classe de verbes, le participe attribut tend à être abandonné.

316. Tout ce qui précède montre qu'il existe une tendance générale très marquée, dans le N. T., à abandonner l'emploi du participe de l'attribut se rapportant au sujet.

Participe de l'attribut se rapportant au complément direct.

317. Classiquement, les verbes qui expriment une perception des sens ou de l'esprit comme ὀρῶ, ἀκούω, αἰσθάνομαι, γινώσκω, μαθάνω, συνίημι, οἶδα, ἄγνοῶ, etc., se construisent avec le participe de l'attribut, et le participe s'accorde avec le complément direct de ces verbes.

Le N. T. a conservé cette construction, dans une certaine mesure, après :

ἀκούειν. Lorsque ce verbe signifie *apprendre, connaître, savoir par oui-dire* une chose qui existe réellement, un fait, il prend après lui la proposition participe, au style indirect (GOODWIN, 884), *L.*, IV, 23 : ἔσα ἠκούσαμεν γενόμενα. — *3 J.*, 4 : ἀκούω τὰ ἐμὰ τέκνα ἐν τῇ ἀληθείᾳ περιπατοῦντα. — *A.*, VII, 12; *2 Th.*, III, 11. — Dans les *LXX*, *2 Mac.*, XI, 24 : ἀκηκοότες τοὺς Ἰουδαίους μὴ συνευδοκοῦντας....

ἀκούειν peut prendre après lui un complément direct au génitif ou à l'accusatif, auquel peut être apposé un participe complément attributif sans article. Le sens est alors : *avoir l'oreille frappée par telle ou telle chose*, et le verbe exprime la perception réelle, immédiate :

Le génitif indique la personne qui est la source, l'origine de ce que l'on entend, *L.*, XVIII, 36 : ἀκούσας δὲ ὄχλου διαπορευομένου. — *J.*, I, 37, etc. — On trouve φωνή remplaçant la personne, *A.*, XI, 7.

L'accusatif exprime l'objet de la perception et ne se trouve qu'avec un nom abstrait, comme φωνή, λόγος, *A.*, IX, 4 : ἤκουσεν φωνὴν λέγουσαν αὐτῷ. Il faut expliquer de même, *Mar.*, V, 36 : ὁ δὲ Ἰησοῦς παρακούσας τὸν λόγον λαλούμενον λέγει τῷ ἀρχισυναγῶγῳ, *comme Jésus avait entendu par hasard cette nouvelle pendant qu'on l'annonçait.*

γινώσκειν, *L.*, VIII, 46; *A.*, XIX, 35; *H.*, XIII, 23; et ἐπιγινώσκειν, *Mar.*, V, 30, etc. — δοκιμάζειν, *2 Co.*, VIII, 22. — ἰδεῖν et εἰδέναι, *Mar.*, IX, 38; *L.*, IX, 49; *2 Co.*, XII, 2. — ἐπίστασθαι, *A.*, XXIV, 10. — εὐρίσκειν, *Mat.*, XII, 44; XX, 6; *Mar.*, XI, 2; *L.*, II, 12; *J.*, II, 14; *A.*, V, 23, etc. Le sens est *trouver, surprendre dans tel ou tel état*. — ἔχειν, *regarder comme, tenir pour*, *L.*, XIV, 18. — ἡγεῖσθαι, *Ph.*, II, 3; *A.*, XXVI, 2 (en supplant ἡγημένος, de ἡγημαί qui précède, après μάλιστα, devant γνώστην).

— θεωρεῖσθαι, *Mar.*, XVI, 14; *J.*, I, 32, 38; *A.*, I, 11, etc. — θεωρεῖν, *Mar.*, V, 15; *L.*, X, 18; XXIV, 39; *J.*, VI, 19; X, 12; XX, 12, 14; *A.*, X, 11; *1 J.*, III, 17. — λογίζεσθαι, *2 Co.*, X, 2. — ὁμολογεῖν, *1 J.*, IV, 2; *2 J.*, 7. — ὁρᾶν, *percevoir par les yeux*, *Mat.*, XXIV, 30; *Mar.*, XIII, 26; XIV, 62; *L.*, XXI, 27; *J.*, I, 51; et *percevoir par l'esprit*, *A.*, VIII, 23; *H.*, II, 8.

318. a) Il faut regarder comme des réminiscences de la langue littéraire des constructions telles que les suivantes, *H.*, XIII, 53; γινώσκετε τὸν ἀδελφὸν ἡμῶν Τιμόθεον ἀπολελυμένον. — *A.*, XIX, 35. — *A.*, VII, 12: ἀκούσας δὲ Ἰακώβ ὄντα σιτία εἰς Αἴγυπτον, tandis qu'on lit dans les LXX, *Gen.*, XLII, 2: ἀκήκοα ὅτι ἐστὶ σίτος ἐν Αἰγύπτῳ. — *A.*, XXIV, 10: ἐκ πολλῶν ἐτῶν ὄντα σε κριτὴν τῷ ἔθνει τούτῳ ἐπιστάμενος. — Ces constructions se trouvent surtout dans Luc et Paul.

Ces deux écrivains sont ceux qui emploient le plus grand nombre de verbes avec la proposition participe, et pour les verbes qui leur sont communs avec les autres écrivains du N. T., ce sont eux qui l'emploient le plus souvent. — C'est un reste de la langue littéraire.

Nota. — Il n'y a pas lieu de s'occuper, pour le N. T., de la construction de μένημα: avec le participe.

b) Après la catégorie de verbes dont il est question, on emploie classiquement: soit la proposition participe, soit la proposition dépendante affirmative avec ὅτι. Celle-ci ne peut être remplacée par la proposition infinitive (CUCUEL et RIEMANN, 148) quand il s'agit du « *fait* » de la perception, et il en est de même dans le N. T.

En traitant des *Propositions dépendantes affirmatives*, nous avons montré que dans le N. T. les verbes signifiant *percevoir* tendaient à prendre après eux la proposition affirmative avec ὅτι (114, *a*; 115, *b*); que la proposition dépendante affirmative et la proposition participe ne s'employaient pas comme équivalent l'une de l'autre, et que les écrivains du N. T. établissaient entre elles une différence de sens (115, *a*); enfin, qu'au lieu de la proposition affirmative on pouvait trouver son équivalent, la proposition infinitive (115, *c*); que, par suite, la syntaxe des verbes du sens de *percevoir*, lorsqu'il s'agissait d'un acte de l'intelligence, d'une opération de l'esprit, tendait à être unifiée avec celle des verbes signifiant *déclarer* et *croire* (116).

c) Comme en grec classique, le participe et l'infinitif peuvent être supprimés, et il ne reste que le nom ou l'adjectif attribut (286, *c*), *2 Co.*, IX, 5: ἀναγκαῖον οὖν ἡγησάμενην παρακαλέσαι. — *Ph.*, III,

7-8 : ταῦτα ἤγγημαι διὰ τὸν Χριστὸν ζημίαν. ἀλλὰ μὲν οὖν γε καὶ ἠγοῦμαι πάντα ζημίαν εἶναι διὰ τό... — *A.*, XXIV, 5; *1 Tim.*, VI, 1, etc. — Dans les LXX, *2 Mac.*, I, 18 : δέον ἠγγισμέθα διασαφῆσαι ὑμῖν.

d) Comme en grec classique, quand les verbes dont il est question ne signifient plus *percevoir par les sens* ou *l'esprit*, par exemple *μανθάνειν*, *apprendre (à faire quelque chose)*, la construction change avec le sens (CUCUEL et RIEMANN, 149, 3°).

319. Classiquement, les verbes *δείκνυμι*, *δηλώ*, *ἐλέγχω*, *ἐξελέγχω*, qui marquent la perception des sens ou de l'esprit, en étant *causatifs (= faire percevoir)*, se construisent soit avec la proposition participiale, soit avec *ὅτι* ou *ὡς* (KOCH, 126, 2 et Rem., II). Pour l'emploi de ces verbes dans le N. T., voy. 115, d.

320. Au passif, les verbes des deux classes précédentes (verbes de perception; verbes de perception causatifs) se construisent personnellement, et le participe attribut passe au nominatif (KOCH, 127, 3).

Cette construction est très rare dans le N. T.; on trouve, *L.*, XVI, 1 : διεβλήθη αὐτῷ ὡς διασκορπίζων.

Dans le N. T., le passif de ces verbes est assimilé, pour la troisième personne au moins, à celui des verbes signifiant *déclarer*, et suit la même syntaxe; voy. 260, c.

321. Classiquement, après les verbes signifiant *percevoir*, quand le complément direct est identique au sujet, le pronom complément se supprime et le participe s'accorde avec le sujet; ainsi, *Hell.*, VII, 1, 12 : οὐκ αἰσθάνεσθε ἐξαπατάμενοι, vous ne vous apercevez pas que vous êtes trompés (KOCH, 127, 2, b).

Cette construction, trop synthétique, n'existe pas dans le N. T.; elle est remplacée par un autre tour, presque toujours par la proposition dépendante affirmative avec *ὅτι*, *Mar.*, V, 29 : ἔγνω τῷ σώματι ὅτι ἴαται. — *1 J.*, III, 19 : ἐν τοῦτω γνωσόμεθα ὅτι ἐκ τῆς ἀληθείας ἐσμέν.

322. Que le participe de l'attribut se rapporte au complément direct ou au sujet (316), la conclusion est la même : il existe dans le N. T. une tendance générale à abandonner cet emploi du participe. Le caractère synthétique de ces constructions ne convenait pas à la tendance analytique de la langue du N. T. (Cf. 18-23).

Construction indépendante du participe.

323. Classiquement, le participe prend la construction indépendante, quand il est employé au genitif absolu ou à l'ac-

cusatif absolu. Dans le N. T., le génitif absolu du participe est très fréquent; l'accusatif absolu est abandonné; par contre, le participe se trouve souvent au *nominatif indépendant*, à la manière du participe en hébreu.

Génitif absolu.

324. Au lieu d'employer une proposition secondaire (temporelle, conditionnelle, etc.) dont le sujet ne se trouve dans la proposition principale ni comme complément ni comme sujet, on peut employer, classiquement, la proposition participe au génitif absolu.

Il en est de même dans le N. T., *Mar.*, IV, 17 : εἶτα γενομένης θλίψεως ἢ διωγμοῦ διὰ τὸν λόγον εὐθὺς σκανδαλίζονται.

325. Le participe ὦν ne se sous-entend pas (*Koch*, 128, *B*, Rem. I). De même, *Mar.*, VIII, 1 : ἐν ἐκείναις ταῖς ἡμέραις πάλιν πολλοῦ ὄγλου ὄντος...

Pour *J.*, I, 14, voy. 303; ce n'est pas, à proprement parler, un génitif absolu, à cause de αὐτοῦ qui précède.

326. « Le sujet du participe est quelquefois omis, quand il est facile à suppléer par le contexte. » (*Koch*, 128, *B*, Rem. III). De même *L.*, XII, 36 : ὑμεῖς ὅμοιοι ἀνθρώποις προσδεχομένοις τὸν κύριον αὐτῶν, ... ἵνα ἑλθόντος καὶ χρούσαντος εὐθὺς ἀνοίξωσιν αὐτῶ. — *Mat.*, XVII, 14, 26; *A.*, XXI, 10; *R.*, IX, 11, etc.

Nota. — On ne trouve pas dans le N. T. ἐκῶν ou ἄκων au génitif absolu.

327. Classiquement, « les participes passifs des verbes signifiant annoncer, se trouvent quelquefois au génitif absolu sans autre sujet que la proposition secondaire déclarative qui en dépend. » (*Koch*, 128, *B*, Rem. III). Dans *A.*, XXIII, 30, on devrait lire : μηνυθέντος δέ μοι ἐπιβουλῆν εἰς τὸν ἄνδρα ἔσεισθαι. Mais la fusion de deux constructions différentes a donné : μηνυθείσης δέ μοι ἐπιβουλῆς εἰς τὸν ἄνδρα ἔσεισθαι.

328. Classiquement, « on trouve quelquefois le participe au génitif absolu, lors même que son sujet est employé dans la proposition principale. Cette anomalie se présente surtout quand la proposition participe commence la phrase. » En voici la raison : lorsque la proposition participe commence la phrase, l'écrivain la pense et l'écrit sans considérer comment sera construite la proposition principale qui suivra; il met donc la proposition participe au génitif absolu, puisqu'il n'a pas en-

core établi, dans sa pensée, de rapport entre cette proposition participe et la proposition principale (Koch, 128, B, Rem. V; cf. A. BUTTMANN, 145, 1). Le génitif absolu de cette nature est fréquent dans le N. T. (329-333) :

329. La proposition participe aurait dû s'accorder avec le sujet de la proposition principale, *Mat.*, I, 18 : *μνηστευθείσης τῆς μητρὸς αὐτοῦ Μαρίας τῷ Ἰωσήφ, πρὶν ἢ συνελθεῖν αὐτοὺς εὐρέθη ἐν γαστρὶ ἔχουσα.* — *Mat.*, V, 1-2 : *καὶ καθίσαντος αὐτοῦ προσήλθαν [αὐτῷ] οἱ μαθηταὶ αὐτοῦ, καὶ ἀνοίξας τὸ στόμα αὐτοῦ ἐδίδασκεν αὐτούς.*

330. La proposition participe aurait dû s'accorder avec un mot employé comme complément dans la proposition principale :

Mat., XIII, 19 : *παντὸς ἀκούοντος τὸν λόγον τῆς βασιλείας καὶ μὴ συνιέντος, ἔρχεται ὁ πονηρὸς καὶ ἀρπάζει τὸ ἐσπαρμένον ἐν τῇ καρδίᾳ αὐτοῦ.* — *Mar.*, V, 18 : *καὶ ἐμβαίνοντος αὐτοῦ εἰς τὸ πλοῖον παρεκάλει αὐτὸν ὁ δαίμονισθεὶς.* — *Mar.*, V, 2 : *ἐξελθόντος αὐτοῦ ἐκ τοῦ πλοίου εὐθὺς ὑπήντησεν αὐτῷ, et cf. L., VIII, 27 : ἐξελθόντι δὲ αὐτῷ ἐπὶ τὴν γῆν ὑπήντησεν.*

331. Le génitif absolu peut être placé après le mot de la proposition principale, avec lequel le participe devrait s'accorder :

A., XXII, 17 : *ἐγένετο δὲ μοι ὑποστρέψαντι εἰς Ἱερουσαλήμ καὶ προσευχομένῳ μου ἐν τῷ ἱερῷ γενέσθαι με...* — *2 Co.*, IV, 17-18 : *τὸ γὰρ παραυτίκα ἐλαφρὸν τῆς θλίψεως καθ' ὑπερβολὴν εἰς ὑπερβολὴν αἰώνιον βάρους δόξης κατεργάζεται ἡμῖν, μὴ σκοπούντων ἡμῶν τὰ βλεπόμενα.* — *Apoc.*, I, 15 : *καὶ οἱ πόδες αὐτοῦ ὅμοιοι γαλκωλιθίνῳ, ὡς ἐν καμίνῳ πεπυρωμένης, comme quand l'airain est embrasé dans la fournaise.*

Nota. — Pour *Mat.*, II, 18, *Ραχὴλ κλειούσα* est apposé à *ζωνή* comme participe explicatif; c'est une citation des LXX, *Jér.*, XXXVIII, 15.

332. Classiquement, le participe au génitif absolu peut être accompagné des mêmes particules que le participe dépendant. Dans le N. T., on trouve seulement *ὡς*, *A.*, XXVII, 30; *1 Co.*, IV, 18; *2 Co.*, V, 20; *1 P.*, IV, 12; *Ap.*, I, 15; etc. (303 seqq.).

333. L'emploi au génitif absolu du participe qui devait s'accorder avec un mot de la proposition principale est, en grec classique, une exception, et, dans le N. T., une habitude. Cette habitude est due à la loi de la dissociation des éléments de la pensée; elle existe en hébreu.

Les LXX fournissent de nombreux exemples du même fait, *Gen.*, XVIII, 1 : *ᾤφθη δὲ αὐτῷ ὁ θεὸς πρὸς τῆ δρυὸς τῆ Μαμβρῆ, καθήμενου αὐτοῦ ἐπὶ τῆς θύρας.* — *Ex.*, V, 20 : *συνήντησαν δὲ Μωυσῆ καὶ Ἄαρὼν ἐρχομένοις εἰς συνάντησιν αὐτοῖς,*

ἐκπορευομένων αὐτῶν ἀπὸ Φαραώ. — 1 R., III, 11 : παντὸς ἀκούοντος αὐτά, ἤχησεται ἀμρότερα τὰ ὦτα αὐτοῦ. — 3 R., XII, 9 : τί ἀποκριθῶ τῷ λαῷ τούτῳ τοῖς λέγουσι πρὸς μέ, λεγόντων Κούρῳσον...

Accusatif absolu.

334. Classiquement, on emploie ὡς ou ὡσπερ avec un participe à l'accusatif pour exprimer le motif subjectif, celui que l'historien ou l'orateur prête à la personne dont il est question (KOCH, 128, B, II, 1). Cette construction de la langue littéraire est étrangère à celle du N. T., et, semble-t-il, à celle des LXX.

335. Classiquement, on emploie impersonnellement, à l'accusatif neutre absolu, un certain nombre de participes, comme δέον, *puisqu'il faut, quoiqu'il faille*; ἐξόν, προσήκον, δυνατόν ὄν, δοκοῦν, etc. (KOCH, 128, B, III, 2). Cet emploi n'existe pas dans le N. T., ni, croyons-nous, dans les LXX.

On trouve seulement le participe neutre τυχόν employé, comme chez les classiques (mais non chez les LXX), avec le sens de *peut-être, sans doute*, 1 Co., XVI, 6. C'est une trace de la langue littéraire.

Avec ἐξόν il faut suppléer ἐστίν dans : A., II, 29; 2 Co., XII, 4.

336. L'emploi du participe à l'accusatif absolu a été abandonné dans le N. T.

Nominatif indépendant.

337. Le participe est au nominatif indépendant, quand il se relie logiquement, mais non grammaticalement, avec le reste de la phrase, et qu'il est mis au nominatif, au lieu de s'accorder avec le mot auquel il se rapporte ou d'être au génitif absolu. Cette construction est hébraïsante.

L'hébreu aime à énumérer les idées et à les exprimer d'une manière indépendante au lieu de les synthétiser (26 seqq.; cf. 18 seqq.). Il le fait au moyen de propositions indépendantes, coordonnées ou non, ayant leur verbe à un mode personnel ou au participe. Dans le dernier cas, la proposition participe est plus ou moins détachée du reste de la phrase; elle peut même l'être complètement et subsister par elle-même. L'écrivain juif suit la mobilité et la vivacité de son imagination, en même temps que sa répugnance naturelle à combiner et subordonner les divers éléments de la pensée et à former une période.

Les LXX ont subi çà et là l'influence de l'hébreu, comme le montrent les exemples suivants, *réguliers du moins en apparence* :

Nom., XXII, 23 : καὶ ἰδοῦσα ἡ ὄνος τὸν ἄγγελον τοῦ θεοῦ ἀνθεστηχότα ἐν τῇ ὁδοῦ καὶ τὴν ρομφαίαν ἐσπασμένην ἐν τῇ χειρὶ αὐτοῦ, καὶ ἐξέκλινεν ἡ ὄνος. — *Es.*, XLVI, 10-11 : πᾶσα ἡ βουλή μου στήσεται καὶ πάντα ὅσα βεβούλευμαι ποιήσω. Καλῶν ἀπὸ ἀνατολῶν πετεινὸν καὶ ἀπὸ γῆς πόρρωθεν περὶ ὧν βεβούλευμαι. Ἐλάλησα κτλ. Entendez : *J'appelle de l'Orient*. — *1 R.*, II, 8-9 : ἀνιστᾶ ἀπὸ γῆς πένητα καὶ ἀπὸ κοπρίας ἐγείρει πτωχόν, καθίσαι μετὰ δυναστῶν λαοῦ καὶ θρόνον δόξης κατακληρονομῶν αὐτοῖς διδοὺς εὐχὴν τῷ εὐχομένῳ καὶ εὐλόγησεν ἔτη δικαίου.

Dans les énumérations et les descriptions étendues, les participes se rencontrent sans cesse, mêlés à d'autres propositions indépendantes avec lesquelles ils n'ont souvent aucun rapport grammatical :

Ps., XVII, 31-36 : ὁ θεός μου, ἄμωμος ἡ ὁδὸς αὐτοῦ· τὰ λόγια Κυρίου πεπυρωμένα· ὑπερασπιστής ἐστι πάντων τῶν ἐλπίζόντων ἐπ' αὐτόν. Ὅτι τίς θεὸς πλὴν τοῦ Κυρίου, καὶ τίς θεὸς πλὴν τοῦ θεοῦ ἡμῶν; Ὁ θεὸς ὁ περιζωννύων με δύναμιν καὶ ἔθετο ἄμωμον τὴν ὁδόν μου· ὁ καταρτιζόμενος τοὺς πόδας μου ὡσεὶ ἐλάφου καὶ ἐπὶ τὰ ὑψηλὰ ἰστῶν με. Διδάσκων χειρᾶς μου εἰς πόλεμον, καὶ ἔθου τόξον χαλκοῦν τοὺς βραχίονάς μου, καὶ ἔδωκας...

Ps., CIII, 1-15 : Κύριε ὁ θεός μου, ἐμεγαλύνθης σφόδρα. Ἐξομολόγησιν καὶ εὐπρέπειαν ἐνεδύσω, ἀναβαλλόμενος φῶς ὡς ἱμάτιον, ἐκτεινῶν τὸν οὐρανὸν ὡσεὶ δέρριν. Ὁ στεγάζων ἐν ὕδασι τὰ ὑπερῶα αὐτοῦ, ὁ τιθεὶς νέφη τὴν ἐπίθασιν αὐτοῦ· ὁ περιπατῶν ἐπὶ πτερύγων ἀνέμων· ὁ ποιῶν τοὺς ἀγγέλους αὐτοῦ πνεύματα καὶ τοὺς λειτουργοὺς αὐτοῦ πῦρ φλέγον· ὁ θεμελιῶν τὴν γῆν ἐπὶ τὴν ἀσφάλειαν αὐτῆς· οὐ κλιθῆσεται εἰς τὸν αἰῶνα τοῦ αἰῶνος... Ἄναβαίνουσιν ὄρη καὶ καταβαίνουσι πεδία εἰς τόπον ὃν ἐθεμελίωσας αὐτοῖς· Ὅριον ἔθου ὃ οὐ παρελεύσονται οὐδὲ ἐπιστρέψουσι καλύψαι τὴν γῆν. Ὁ ἐξαποστέλλων πηγὰς ἐν φάραγγιν· ἀνὰ μέσον τῶν ὀρέων διελεύσονται ὕδατα... Ἐπ' αὐτὰ τὰ πετεινὰ τοῦ οὐρανοῦ κατασκηνώσει, ἐκ μέσου τῶν πετρῶν δώσουσι φωνήν. Ποτίζων ὄρη ἐκ τῶν ὑπερῶων αὐτοῦ· ἀπὸ καρποῦ τῶν ἔργων σου χορτασθήσεται ἡ γῆ. Ὁ ἐξανατέλλων χόρτον τοῖς κτήνεσι καὶ χλόην τῇ δουλείᾳ τῶν ἀνθρώπων κτλ.

Les mots κύριος ὁ θεός expriment l'idée dominante du psaume, l'idée qui règne sur la pensée de l'écrivain, et autour de laquelle flottent, pour ainsi dire, tous les participes au nominatif (cf. EWALD, 335, c). — Cf. *Amos.*, V, 6-9.

Dans les énumérations d'idées et les descriptions, le participe précédé de l'article équivaut à notre locution : *c'est moi qui, toi qui, lui qui*....

Avec le participe sans article, il faut suppléer εἰμί, εἶ, ἐστί, etc. ; ce participe descriptif équivaut à notre indicatif présent de description.

338. a) Après un sujet à un autre cas que le nominatif, on

rencontre dans le N. T. un participe accompagné de l'article au nominatif. La proposition participe *caractérise* la personne ou la chose dont on parle, et, ainsi détachée, met en relief la caractéristique de cette personne ou de cette chose; elle équivaut à une proposition relative (239, 4; 293).

Mar., XII, 38-40 : βλέπετε ἀπὸ τῶν γραμματέων τῶν θελόντων ἐν στολαῖς περιπατεῖν καὶ ἀσπασμούς ἐν ταῖς ἀγοραῖς... καὶ πρωτοκλισίας ἐν τοῖς δεῖπνοις· οἱ κατέσθοντες τὰς οἰκίας τῶν γηρῶν καὶ προφάσει μακρὰ προσευχόμενοι, et cf. *L.*, XX, 46... οἱ κατεσθίουσιν τὰς οἰκίας. — *L.*, VI, 25 : οὐαὶ ὑμῖν, οἱ ἐμπεπλησμένοι νῦν, ὅτι πεινᾶσθε. — *Ph.*, III, 18-19 : πολλοὶ γὰρ περιπατοῦσιν οὐς πολλὰκις ἔλεγον ὑμῖν... τοὺς ἐχθροὺς τοῦ σταυροῦ τοῦ Χριστοῦ, ὧν τὸ τέλος ἀπώλεια, ὧν ὁ θεὸς ἡ κοιλία καὶ ἡ δόξα ἐν τῇ αἰσχύνῃ αὐτῶν, οἱ τὰ ἐπίγεια φρονοῦντες· ἡμῶν γὰρ τὸ πολίτευμα ἐν οὐρανοῖς ὑπάρχει. Le participe au nominatif détache l'idée et la met en antithèse avec ce qui suit. — *Apoc.*, II, 20 : ἀλλὰ ἔγω κατὰ σοῦ ὅτι ἀρεῖς τὴν γυναῖκα Ἰεζάβελ, ἡ λέγουσα ἑαυτὴν προφῆτιν, καὶ διδάσκει καὶ πλανᾷ. — *Apoc.*, III, 12; IX, 13-14; XIV, 12; cf. I, 4-5; XIV, 3; XX, 2.

Dans les LXX, *Ps.*, CIII, 13-14 : ... ποτίζων ὄρη ἐκ τῶν ὑπερῶν αὐτοῦ· ἀπὸ καρποῦ τῶν ἔργων σου χορτασθήσεται ἡ γῆ· ὁ ἐξανατέλλων χόρτον τοῖς κτήνεσι. — *Amos*, II, 6-7 : ἀπέδοντο ἀργυρίου δίκαιον, καὶ πένητα ἕνεκεν ὑποδημάτων, τὰ πατοῦντα ἐπὶ τὸν χοῦν τῆς γῆς. — *Amos*, V, 6-9 : ἐκζητήσατε τὸν Κύριον καὶ ζήσατε ὅπως μὴ ἀναλάβῃ ὡς πῦρ ὁ οἶκος Ἰωσήφ καὶ καταράγῃ αὐτόν, καὶ οὐκ ἔσται ὁ σβέσων τῷ οἴκῳ Ἰσραὴλ· ὁ ποιῶν εἰς ὕψος κρῖμα καὶ δικαιοσύνην εἰς γῆν ἔθηκεν. ὁ ποιῶν πάντα... Ὁ προσκαλούμενος τὸ ὕδωρ τῆς θαλάσσης καὶ ἐκχέων αὐτὸ ἐπὶ πρόσωπον τῆς γῆς· Κύριος ὄνομα αὐτῷ· ὁ διαιρῶν σύντριμμον ἐπὶ ἰσχύϊ κτλ. — *Ps.*, CIII, 31-32; 3 R., V, 14; *Sag. Sir.*, LI, 7.

b) Le participe au nominatif peut précéder son sujet à un autre cas :

J., VII, 38 : ὁ πιστεύων εἰς ἐμέ, καθὼς εἶπεν ἡ γραφή, ποταμοὶ ἐκ τῆς κοιλίας αὐτοῦ ρεύσουσιν ὕδατος ζωῆς. — *Apoc.*, II, 26 : καὶ ὁ νικῶν καὶ ὁ τηρῶν ἄχρι τέλους τὰ ἔργα μου, δώσω αὐτῷ ἐξουσίαν, et cf. II, 17 : τῷ νικῶντι δώσω αὐτῷ... — *Apoc.*, III, 12, 21.

Cette construction est un hébraïsme littéral. « Pour faire ressortir encore davantage un mot, on le place souvent en tête, à la manière de ce que nous appelons en grammaire latine *nominatif absolu*, *accusatif absolu*, pour le répéter dans la suite de la phrase sous la forme d'un pronom. » (PREISWBERG, 464; cf. WINER, *Gram. chald.*, 61). Les LXX ont assez souvent conservé cette construction, *Gen.*, XXVIII, 13 : ἡ γῆ, ἐφ' ἧς σὺ καθεύδεις ἐπ' αὐτῆς, σοὶ δώσω αὐτήν. — *Nom.*, XIV, 24 : ὁ δὲ παῖς μου Χάλεβ..., εἰσάξω αὐτόν εἰς τὴν γῆν.

339. a) Dans les descriptions, spécialement dans l'Apocalypse après ἤκουσα et εἶδον, il arrive souvent que les détails se

suivent sans se lier grammaticalement. Plus le nom de l'objet décrit s'éloigne, plus le participe tend à devenir indépendant et à passer au nominatif, surtout si la construction grammaticale de la phrase a déjà été interrompue par l'intercalation d'une proposition incidente à verbe fini. C'est une application de la loi de la dissociation des éléments de la pensée et de ce principe (27 ; 29) : que le Juif aime à enfler les idées par séries en les accumulant sans les lier.

ΑΡΟC., I, 12-16 : εἶδον ἐπὶ λυχνίας χρυσᾶς, καὶ ἐν μέσῳ τῶν λυχνιῶν ὄμιον υἷον ἀνθρώπου, ἐνδεδυμένον ποδήρη καὶ περιεζωσμένον πρὸς τοῖς μαστοῖς ζώνην χρυσᾶν· ἡ δὲ κεφαλὴ αὐτοῦ καὶ αἱ τρίχες λευκαὶ ὡς ἔριον λευκόν..., καὶ ἡ φωνὴ αὐτοῦ ὡς φωνὴ ὑδάτων πολλῶν· καὶ ἔχων ἐν τῇ δεξιᾷ χειρὶ αὐτοῦ ἀστέρας ἑπτὰ, καὶ ἐκ τοῦ στόματος αὐτοῦ ρομφαία δίστομος ὄξεῖα ἐκπορευομένη κτλ. — *ΑΡΟC.*, X, 1-2 : εἶδον ἄλλον ἄγγελον ἰσχυρὸν καταβαίνοντα ἐκ τοῦ οὐρανοῦ, περιβεβλημένον νεφέλην, καὶ ἡ ἴρις ἐπὶ τὴν κεφαλὴν αὐτοῦ καὶ τὸ πρόσωπον αὐτοῦ ὡς ὁ ἥλιος καὶ οἱ πόδες αὐτοῦ ὡς στύλοι πυρός, καὶ ἔχων ἐν τῇ χειρὶ αὐτοῦ βιβλαρίδιον ἠνεωγμένον. — *ΑΡΟC.*, XVII, 3 : εἶδον γυναῖκα καθήμενὴν ἐπὶ θηρίον κόκκινον, γέμοντα ὀνόματα βλασφημίας, ἔχων κεφαλὰς ἑπτὰ. — *ΑΡΟC.*, V, 6 ; VII, 4 ; XIV, 14 ; XIX, 11-12 ; XXI, 10-12 ; XIV, 6 (où le participe est très éloigné du nom sujet).

On peut suppléer ἦν avec le participe de description au nominatif.

b) Les constructions dépendante et indépendante du participe peuvent se mélanger dans les descriptions et les énumérations, au gré de l'imagination de l'écrivain :

ΑΡΟC., VII, 9 : μετὰ ταῦτα εἶδον, καὶ ἰδοὺ ὄχλος πολὺς, ὃν ἀριθμῆσαι αὐτὸν οὐδεὶς ἐδύνατο, ἐκ παντὸς ἔθνους καὶ φυλῶν καὶ λαῶν καὶ γλωσσῶν, ἑστώτες ἐνώπιον τοῦ θρόνου καὶ ἐνώπιον τοῦ ἄρνιου, περιβεβλημένους στολὰς λευκὰς, καὶ φοίνικες ἐν ταῖς χερσίν αὐτῶν. — *ΑΡΟC.*, XIV, 14 : καὶ εἶδον, καὶ ἰδοὺ νεφέλη λευκὴ, καὶ ἐπὶ τὴν νεφέλην καθήμενον ὅμιον υἷον ἀνθρώπου, ἔχων ἐπὶ τῆς κτλ. — *ΑΡΟC.*, IV, 1-5 ; XIII, 1-3. Cf. XII, 1-2, où la construction indépendante du participe γυνὴ περιβεβλημένη est interrompue par la proposition καὶ ἡ σελήνη — δώδεκα, et reprise par καὶ ἐν γαστρὶ ἔχουσα.

A., X, 36-38 : τὸν λόγον ἀπέστειλεν (ὁ Θεὸς) τοῖς υἱοῖς Ἰσραὴλ εὐαγγελιζόμενος εἰρήνην διὰ Ἰησοῦ Χριστοῦ· οὗτός ἐστιν πάντων κύριος· ὑμεῖς οἴδατε τὸ γινόμενον ρῆμα καθ' ὅλης τῆς Ἰουδαίας, ἀρξάμενος ἀπὸ τῆς Γαλιλαίας μετὰ τὸ βάπτισμα ὃ ἐκήρυξεν Ἰωάννης, Ἰησοῦν τὸν ἀπὸ Ναζαρέθ, ὡς ἔχρισεν αὐτὸν ὁ θεὸς πνεύματι ἁγίῳ καὶ δυνάμει, ὃς διῆλθεν εὐεργετῶν κτλ. Les mots τὸ γινόμενον ρῆμα désignent la prédication de Jésus-Christ, qui vient d'être nommé au nominatif (οὗτός ἐστιν

πάντων Κύριος), et qui domine toute la phrase et toute la pensée de l'orateur; de là le retour du nominatif ἀρξάμενος, se rapportant à Κύριος et équivalant à ἐπει ἤρξατο. Ce passage appartient à un discours de Pierre; l'ensemble du passage est très aramaisant.

c) Avec les exemples précédents, on peut comparer les suivants, tirés des LXX :

Amos, V, 12 : ἔγων πολλάς ἀσεβείας ὑμῶν, καὶ ἰσχυραὶ αἱ ἀμαρτίαι ὑμῶν καταπατοῦντες δίκαιον, λαμβάνοντες ἀλλάγματα καὶ πένητας ἐν πύλαις ἐκκλίνοντες. — *Zach.*, XIV, 9-10 : ἔσται Κύριος εἰς βασιλεῖα ἐπὶ πᾶσαν τὴν γῆν ἐν τῇ ἡμέρᾳ ἐκείνῃ ἔσται Κύριος εἰς, καὶ τὸ ὄνομα αὐτοῦ ἐν κυκλῶν πᾶσαν τὴν γῆν καὶ τὴν ἔρημον. — *Ezechiel*, XXIII, 5-7 : ἐπέθετο ἐπὶ τοὺς ἐραστὰς αὐτῆς, ἐπὶ τοὺς Ἀσσυρίους τοὺς ἐγγίζοντας αὐτῇ, ἐνδεδουκῶτας ὑακίνθινα, ἡγουμένους καὶ στρατηγούς· νεανίσκοι καὶ ἐπιλεκτοὶ, πάντες ἵππεις ἵππαζόμενοι ἐφ' ἵππων· καὶ ἔδωκε τὴν πορνεῖαν αὐτῆς ἐπ' αὐτοὺς· ἐπιλεκτοὶ υἱοὶ Ἀσσυρίων πάντες κτλ., εἰ αὐ v. 12 : ἐπὶ τοὺς υἱοὺς τῶν Ἀσσυρίων ἐπέθετο, ἡγουμένους καὶ στρατηγούς τοὺς ἐγγύς αὐτῆς ἐνδεδουκῶτας εὐπάρυφα, ἵππεις ἵππαζόμενοι ἐφ' ἵππων, νεανίσκοι ἐπιλεκτοὶ πάντες, et cf. vv. 22-23, où la même phrase est répétée et l'accord gardé jusqu'à la fin. — *Ex.*, V, 14; 3 *R.*, XII, 10; *Es.*, XLVI, 9-10¹.

Exemples de constructions mélangées :

Ps., CII, 2-3 : εὐλόγει, ἡ ψυχὴ μου, τὸν Κύριον, καὶ μὴ ἐπιλανθάνου πάσας τὰς ἀνέσεις αὐτοῦ· τὸν εὐλατεῦνonta πάσαις ταῖς ἀνομίαις σου. — *Judith*, X, 7 : ὡς δὲ εἶδον αὐτήν, καὶ ἦν ἡλλοιωμένος τὸ πρόσωπον αὐτῆς, καὶ τὴν στολὴν μεταβεληκυῖαν αὐτῆς, καὶ ἐθαύμασαν ἐπὶ τῷ κάλλει αὐτῆς. — *Daniel*, II, 31 : Σὺ, βασιλεῦ, ἐθεώρεις, καὶ ἰδοὺ εἰκὼν μία, μεγάλη ἢ εἰκὼν ἐκείνη καὶ ἡ πρόσσωψις αὐτῆς ὑπερφερέης, ἐστῶσα πρὸ προσώπου σου, καὶ ἡ ὄρασις αὐτῆς φοβερά. Le participe ἐστῶσα s'accorde avec εἰκὼν. — Cf. *Daniel*, VIII, 15 : καὶ ἐγένετο ἐν τῷ ἰδεῖν με, ἐγὼ Δανιήλ, τὴν ὄρασιν, καὶ ἐξήτουν σύνεσιν.

340. a) Dans un passage de l'Apocalypse, le participe ne se rapporte à aucun mot de la phrase, pas même logiquement, XI, 1 : ἐδόθη μοι κάλαμος ὁμοῖος ῥάβδῳ λέγων Ἔγειρε καὶ μέτρησον. Le participe est au nominatif comme si l'on avait ἄγγελός τις ἰδωκέν μοι κάλαμον λέγων, et l'auteur en écrivant λέγων avait dans l'esprit l'idée de celui qui avait donné le roseau.

Dans les LXX, *Gen.*, XXII, 20 : ἐγένετο δὲ μετὰ τὰ ῥήματα ταῦτα, καὶ ἀνηγγέλη τῷ Ἀβραὰμ λέγοντες (comme si l'on avait ἀνήγγειλαν). — *Gen.*, XLVIII, 2 : ἀπηγγέλη δὲ τῷ Ἰακώβ λέγοντες.

b) L'emploi si capricieux du participe λέγων dans l'Apocalypse et dans les LXX s'explique de la manière suivante : En hébreu, le mot correspondant à λέγων s'emploie pour indiquer

1. LE BAS et WADDINGTON, *Inscriptions grecques et latines*, etc., 2261 : ἐκ... σπουδῆς Γεωργίου καὶ Τίτου ἐπιμελητῶν, ὁμνύοντες κατὰ τὴν Τριάδα ὅτι οὐδὲν ἐγρέψαν... (Inscription d'Arabie, 6^e siècle.)

qu'on va rapporter directement les paroles de quelqu'un, et il équivaut le plus souvent à ceux de nos signes de ponctuation qui ont la même valeur ; de plus, il est invariable ; il s'emploie donc en hébreu sans que l'écrivain ait à se préoccuper de la construction qui précède. En grec, le participe λέγων varie ; tantôt les LXX et l'auteur de l'Apocalypse le font accorder rigoureusement ; tantôt ils le font accorder en genre et en nombre avec son sujet *logique*, ou, par attraction, avec un mot plus rapproché, tandis qu'ils lui donnent, pour l'accord en cas, une construction plus ou moins indépendante (comme en hébreu). De là :

Ap., X, 4 : ἤκουσα φωνὴν ἐκ τοῦ οὐρανοῦ λέγουσαν. — *Apoc.*, IV, 8 : καὶ τὰ τέσσαρα ζῶα... ἀνάπαυσιν οὐκ ἔχουσιν ἡμέρας καὶ νυκτὸς λέγοντες. — I, 10-11 : ἤκουσα ὀπίσω μου φωνὴν μεγάλην ὡς σάλπιγγος λεγούσης. — IV, 1 : ἡ φωνὴ ἡ πρώτη, ἣν ἤκουσα ὡς σάλπιγγος λαλοῦσης μετ' ἐμοῦ, λέγων. — X, 8 : καὶ ἡ φωνὴ ἣν ἤκουσα ἐκ τοῦ οὐρανοῦ πάλιν λαλοῦσαν μετ' ἐμοῦ καὶ λέγουσαν. — XIV, 6 : καὶ εἶδον ἄλλον ἄγγελον πετόμενον ἐν μεσουρανήματι, ἔχοντα εὐαγγέλιον αἰώνιον εὐαγγελίσαι..., λέγων. — XI, 1 : ἐδόθη μοι κάλαμος ὅμοιος ῥάβδῳ, λέγων.

Dans les LXX, *Ex.*, V, 14 : ἐμαστιγώθησαν οἱ γραμματεῖς τοῦ γένους τῶν υἰῶν Ἰσραὴλ, οἱ κατασταθέντες ἐπ' αὐτοὺς ὑπὸ τῶν ἐπιστατῶν τῶν Φαραῶ, λέγοντες Διατί οὐ συντελέσατε τὰς συντάξεις ὑμῶν κτλ. Le participe λέγοντες se rapporte à τῶν ἐπιστατῶν. — *3 R.*, XII, 10 : τάδε λαλήσεις τῷ λαῷ τούτῳ τοῖς λαλήσασι πρὸς σέ, λέγοντες. — *Gen.*, XLVIII, 2 : ἀπηγγέλη δὲ τῷ Ἰακώβ, λέγοντες. — *3 R.*, XII, 9 : τί ἀποκριθῶ τῷ λαῷ τούτῳ τοῖς λέγουσιν πρὸς μέ, λεγόντων Κούρισον. — *Gen.*, XV, 1 : ἐγενήθη ῥῆμα Κυρίου πρὸς Ἀβραμ ἐν ὄραματι, λέγων.

341. Les *Lettres* de Paul et de Pierre offrent un certain nombre d'exemples du participe au nominatif indépendant. Ces exemples se classent ainsi :

a) *2 Co.*, I, 6-8 : εἶτε δὲ θλιβόμεθα, ὑπὲρ τῆς ὑμῶν παρακλήσεως καὶ σωτηρίας· εἶτε παρακαλούμεθα, ὑπὲρ τῆς ὑμῶν παρακλήσεως τῆς ἐνεργουμένης ἐν ὑπομονῇ τῶν αὐτῶν παθημάτων ὧν καὶ ἡμεῖς πάσχομεν, καὶ ἡ ἐλπίς ἡμῶν βεβαία ὑπὲρ ὑμῶν· εἰδότες ὅτι ὡς κοινωνοὶ ἐστε κτλ. Le participe εἰδότες (= οἶδαμεν γάρ) revient au nominatif qui domine l'ensemble de la phrase. Il en était de même dans des exemples de l'Apocalypse cités précédemment. La construction du participe est hébraïsante.

b) Après un verbe de désir (*recommandation, exhortation, souhait, prière*), on trouve une proposition infinitive (avec l'accusatif sujet) exprimant l'objet du désir d'une manière générale ; cet objet est souvent déterminé et décrit, dans le

détail, par des participes au nominatif indépendant ; on peut suppléer ἔστε ou ἔσεσθε, pour se rendre compte de leur valeur.

Eph., IV, 1-4 : παρακαλῶ οὖν ὑμᾶς ἐγὼ ὁ δέσμιος ἐν Κυρίῳ ἀξίως περιπατήσαι τῆς κλήσεως ἧς ἐκλήθητε, μετὰ πάσης ταπεινοφροσύνης καὶ πραύτητος, μετὰ μακροθυμίας, ἀνεχόμενοι ἀλλήλων ἐν ἀγάπῃ, σπουδάζοντες τηρεῖν τὴν ἐνότητά τοῦ πνεύματος ἐν τῷ συνδέσμῳ τῆς εἰρήνης· ἐν σῶμα καὶ ἐν πνεύματι. La partie de la phrase allant de μετὰ πάσης à τῆς εἰρήνης est l'explication particulière de l'idée générale exprimée par ἀξίως περιπατήσαι. — 2 *P.*, III, 1-3 : ταύτην ἦδη, ἀγαπητοί, δευτέραν ὑμῖν γράφω ἐπιστολήν, ἐν αἷς διεγείρω ὑμῶν ἐν ὑπομνήσει τὴν εὐλαβητικὴν διάνοιαν, μνησθῆναι τῶν προειρημένων ρημάτων ὑπὸ τῶν ἁγίων προφητῶν καὶ τῆς τῶν ἀποστόλων ὑμῶν ἐντολῆς τοῦ κυρίου καὶ σωτήρος, τοῦτο πρῶτον γινώσκοντες ὅτι ἐλεύσονται ἐπ' ἐσχάτων τῶν ἡμερῶν ἐν ἐμπαιγμονῇ ἐμπίκται. La proposition participe exprime un point particulier de l'idée générale : μνησθῆναι τῶν προειρημένων ρημάτων. — 1 *P.*, II, 11-12 ; *Eph.*, III, 14-18 ; *Col.*, I, 9-11 ; 2 *Co.*, IX, 8-13 ; VI, 1-10.

Dans tous ces passages, les participes au nominatif indépendant se relient logiquement à l'idée dominante de la phrase, et servent à décrire, par le détail, cette idée générale. Le procédé de construction de la phrase est hébraïsant, et il est le même que dans les passages descriptifs de l'Apocalypse cités plus haut. Les participes au nominatif indépendant sont destinés à *décrire* soit un objet réel, soit une idée.

c) De même nature est : 2 *Co.*, VI, 1-10 ; συνεργοῦντες δὲ καὶ παρακαλοῦμεν μὴ εἰς κενὸν τὴν χάριν τοῦ θεοῦ δεξιῶσθαι ὑμᾶς· λέγει γὰρ Καίριον δεκτῶ ἐπήκουσά σου καὶ ἐν ἡμέρᾳ σωτηρίας ἐβοήθησά σοι· ἰδοὺ νῦν καιρὸς εὐπρόσδεκτος, ἰδοὺ νῦν ἡμέρα σωτηρίας· μηδεμίαν ἐν μηδενὶ διδόντες προσκοπήν, ἵνα μὴ μωμηθῇ ἡ διακονία, ἀλλ' ἐν παντὶ συνιστάνοντες ἑαυτοὺς κτλ.

Ici, les participes sont tellement détachés et éloignés de leur sujet ὑμᾶς par la parenthèse λέγει γὰρ — ἡμέρα σωτηρίας qu'ils équivalent en réalité à des impératifs, comme dans les exemples suivants :

342. *R.*, XII, 3-19 : ... ἡ ἀγάπη ἀνυπόκριτος. ἀποστυγοῦντες τὸ πονηρὸν, κολλώμενοι τῷ ἀγαθῷ, τῇ φιλαδελφίᾳ εἰς ἀλλήλους φιλόστοργοι, τῇ τιμῇ ἀλλήλους προηγούμενοι, τῇ σπουδῇ μὴ ὀκνηροί, τῷ πνεύματι ζέοντες., τὴν φιλοξενίαν διώκοντες. εὐλογεῖτε τοὺς διώκοντας, εὐλογεῖτε καὶ μὴ καταρᾶσθε. χεῖρην μετὰ χειρόντων, κλαίειν μετὰ κλαιόντων. τὸ αὐτὸ εἰς ἀλλήλους φρονούντες, μὴ τὰ ὑψηλὰ φρονούντες ἀλλὰ τοῖς ταπεινοῖς συναπαγόμενοι. μὴ γίνεσθε φρόνιμοι παρ' ἑαυτοῖς. μηδενὶ κακὸν ἀντὶ κακοῦ ἀποδιδόντες., μὴ ἑαυτοὺς ἐκδικοῦντες. ἀγαπητοί, ἀλλὰ δότε τόπον

τῆ, ὀργῆ κτλ. Dans cet exemple, les participes, comme les infinitifs, sont encadrés par des impératifs et prennent la valeur de ces derniers; suppléez ἔστε οὐ γίνεσθε, et voy. d'ailleurs 248, 1¹.

— 1 P., II, 13-III, 9 : ὑποτάγητε πάση ἀνθρωπίνῃ κτίσει διὰ τὸν κύριον... πάντας τιμήσατε, τὴν ἀδελφότητα ἀγαπήτε, τὸν θεὸν φοβεῖσθε, τὸν βασιλέα τιμᾶτε. Οἱ οἰκέται ὑποτασσόμενοι ἐν παντὶ φόβῳ τοῖς δεσπόταις... Ὅμοίως γυναῖκες ὑποτασσόμεναι τοῖς ἰδίοις ἀνδράσιν ἵνα εἴ τις ἀπειθούσιν... Ὡν ἔστω οὐχ ὁ ἕξωθεν ἐμπλοκῆς τριγῶν καὶ περιθέσεως χρυσίων ἢ ἐνδύσεως ἱματίων κόσμος... Οἱ ἄνδρες ὁμοίως συνοικοῦντες κατὰ γυνῶσιν... Τὸ δὲ τέλος πάντες ὁμόφρονες, συμπαθεῖς, φιλάδελφοι, εὐσπλαγγνοὶ, ταπεινόφρονες, μὴ ἀποδιδόντες κακὸν ἀντὶ κακοῦ ἢ λοιδορίαν ἀντὶ λοιδορίας, τούναντίον δὲ εὐλογοῦντες, ὅτι εἰς τοῦτο ἐκλήθητε κτλ. Suppléez : ἔστωσαν avec les participes. — Col., III, 15-17.

Cet emploi du participe avec la valeur de l'impératif est hébraïsant (PREISWBERG, 510; WINER, *Gram. chald.*, 47, 1). Dans les LXX, on trouve : Gen., III, 14 : ὅτι ἐποίησας τοῦτο. ἐπικατάρατος σὺ ἀπὸ πάντων τῶν κτηνῶν (en hébreu, le participe est seul). — Ps., XXVII, 6 : εὐλογητὸς κύριος ὅτι εἰσήκουσε τῆς φωνῆς κτλ. (en hébreu, le participe est seul).

Observations complémentaires.

343. a) « Les Grecs n'éprouvaient aucun scrupule à employer l'un à la suite de l'autre, pour marquer des actions successives, plusieurs participes aoristes, au lieu que les Latins cherchent à varier la construction. » (CUCUEL et RIEMANN, 138, Rem. I). Il en est de même dans le N. T., mais bien moins souvent que dans les écrivains grecs profanes,

1. Au point de vue de la construction, le passage de R., XII, 3-19 est un des plus capricieux du N. T. Il commence par une exhortation λέγω... μὴ ὑπερφρονεῖν παρ' ὃ δεῖ φρονεῖν ἀλλὰ φρονεῖν εἰς τὸ σωφρονεῖν, ἐκἄστω ὡς ὁ θεὸς ἐμέρισεν μέτρον πίστεως. Telle est l'idée générale : φρονεῖν εἰς τὸ σωφρονεῖν. Les versets 4 et 5 expliquent ce qui précède immédiatement : ἐκἄστω ὡς ὁ θεὸς ἐμέρισεν μέτρον πίστεως. Puis, les versets 6-21 développent l'idée générale φρονεῖν κτλ., et le développement commence par le participe indépendant ἔχοντες. Pour les versets 6-8, on devrait avoir ἔχοντες δὲ χάρισματα... μεταδίδοτε ἐν ἀπλότῃτι, προϊστάσθε ἐν σπουδῇ, ἐλεᾶτε ἐν ἰλαρότῃτι. Mais cette construction a été interrompue après ἐν τῇ παρακλήσει, et remplacée par ὁ μεταδιδούς ἐν ἀπλότῃτι, ὁ προϊστάμενος ἐν σπουδῇ, ὁ ἐλεῶν ἐν ἰλαρότῃτι. Entendez : ὁ μεταδιδούς μεταδίδτω ἐν ἀπλότῃτι, etc. A partir du verset 9 : ἡ ἀγάπη ἀνυπόκριτος (ἔστω), le développement se fait par une accumulation de propositions indépendantes impératives; les unes ont leur verbe à l'impératif; les autres au participe; d'autres à l'infinitif; mais les participes et les infinitifs prennent la valeur des impératifs qui précèdent et suivent, comme en hébreu. Voy. aussi 21, b.

Mat., XIV, 19 : καὶ κελεύσας τοὺς ὄχλους ἀνακλιθῆναι ἐπὶ τοῦ χόρτου λαβῶν τοὺς πέντε ἄρτους καὶ τοὺς δύο ἰχθύας ἀναβλέψας εἰς τὸν οὐρανὸν εὐλόγησεν.

Quand les participes expriment des actes simultanés ou inséparables, ils se coordonnent, comme en grec classique, par καὶ et τε, *Mat.*, XXVII, 48 : καὶ εὐθέως δραμῶν εἰς ἐξ αὐτῶν καὶ λαβῶν σπόγγον πλήσας τε ὕδρου καὶ περιθεῖς καλὰ μωρ ἐπότιζεν αὐτόν.

b) « Un participe qui indique la manière d'être, le motif, etc., peut gouverner ou avoir avec lui un pronom relatif ou interrogatif. » (MADVIG, 176, a). Ces constructions sont rares dans le N. T., et tendent à être abandonnées; elles sont trop synthétiques et trop contraires à la loi de la dissociation des éléments de la pensée. Pour l'emploi du pronom relatif avec un participe, voy. 239, 1; pour l'emploi du pronom interrogatif avec un participe, voy. 57, c.

c) La proposition participe et la proposition relative sont très souvent équivalentes; cf. *Mat.*, VII, 24 avec *L.*, VI, 47. Aussi peut-on les trouver coordonnées, *L.*, VII, 37 : καὶ ἰδοὺ γυνὴ ἣτις ἦν ἐν τῇ πόλει ἀμαρτωλός, καὶ ἐπιγνοῦσα ὅτι κατὰκειται ἐν τῇ οἰκίᾳ τοῦ Φαρισαίου, κομίσασα ἀλάβαστρον...

d) La proposition participe prend régulièrement, dans le N. T., la négation μή, et exceptionnellement la négation οὐ. Voy. 357 seqq.

e) Le participe, à l'exception du participe aoriste, sert, avec εἶναι, à former une conjugaison périphrastique très employée dans le N. T.; voy. 2.

344. a) Dans le N. T., la proposition participe est bien moins fréquente que chez les auteurs profanes. Le Juif, en effet, tend sans cesse à énoncer les idées au moyen de propositions indépendantes (27 seqq.). Dans les LXX, la proposition participe paraît rare, en comparaison de l'usage qu'en font les écrivains classiques. D'un autre côté, la langue familière, la langue de la conversation, ne pouvait employer de phrases chargées de propositions participes (30).

b) Quand deux actes se suivent, les Grecs énoncent habituellement l'un des deux par le participe et l'autre par le verbe à un mode personnel. L'usage est très flottant dans le N. T., *L.*, IV, 16 : ἀνέστη ἀναγνῶναι. — *L.*, XV, 18 : ἀναστὰς πορεύσομαι. — *A.*, VIII, 26 : ἀνάστηθι καὶ πορεύου.

De plus, l'acte exprimé par le participe chez un écrivain peut l'être par le verbe à un mode personnel chez un autre, *Mat.*, III, 16 : βαπτισθεὶς δὲ ὁ Ἰησοῦς εὐθὺς ἀνέβη ἀπὸ τοῦ ὕδατος καὶ ἰδοὺ ἀνεώχθησαν, et cf. *Mar.*, I, 9-10 : ἐβαπτίσθη εἰς τὸν Ἰορδάνην

ὕπὸ Ἰωάννου, καὶ εὐθὺς ἀναβαίνων ἐκ τοῦ ὕδατος εἶδεν... — Cf. *Mat.*, III, 11 et *Mar.*, I, 7, et très souvent.

345. a) Dans un certain nombre de passages, le verbe au participe, ou bien à un mode personnel, quand il devrait être au participe (344, b), exprime une idée accessoire, une circonstance, que nous rendons d'une manière toute différente, par exemple par un adverbe.

H., XIII, 2 : ἔλαθόν τινες ξενίσαντες, *des personnes ont reçu chez elles sans le savoir*; cf. LXX, *Tobie*, XII, 13 : οὐκ ἔλαθές με ἀγαθοποιῶν, *tu n'as pas fait le bien à mon insu*. — *A.*, XII, 16 : ἐπέμενεν κρούων, *il frappait sans cesser, avec insistance*. — *Mar.*, XIV, 8 : προέλαβεν μυρίσαι, *elle a oint d'avance*.

L., XX, 11 (cf. *A.*, XII, 3) : προσέθετο πέμψαι, *il envoya en second lieu* (= *Mar.*, XII, 4 : καὶ πάλιν ἀπέστειλεν). — *L.*, XIX, 11 : προσθεὶς εἶπεν παραβολήν, *il dit en second lieu*. — Cet emploi de προστίθημι est un hébraïsme particulier à Luc; cf. les LXX, *Gen.*, IV, 2 : καὶ προσέθηκε τεκεῖν τὸν ἀδελφὸν αὐτοῦ, et *Gen.*, XXV, 1 : προσθέμενος δὲ Ἀβραὰμ ἔλαβε γυναῖκα.

R., X, 20 : Ἡσαίας δὲ ἀποτολμᾷ καὶ λέγει, *Esaïe dit hardiment*; cf. *Mar.*, XV, 43 : τολμήσας εἰσῆλθεν πρὸς τὸν Πειλᾶτον.

L., VI, 48 : ἔσκαψεν καὶ ἰθάθυεν, *il creusa profondément*. — *Col.*, II, 5 : χαίρων καὶ βλέπων ὑμῶν τὴν τάξιν, *voyant avec joie* (ou *heureux de voir*).

Les trois derniers exemples (*R.*, X, 20; *L.*, VI, 48; *Col.*, II, 5) renferment un hébraïsme fréquent dans les LXX, *Jug.*, XIII, 10 : ἐτάχυνεν ἡ γυνὴ καὶ ἔδραμε καὶ ἀνήγγειλε τῷ ἀνδρὶ αὐτῆς, *cette femme courut en toute hâte annoncer à son mari*.

b) Les citations des LXX dans le N. T. contiennent assez souvent le participe du verbe exprimé devant le verbe lui-même :

H., VI, 14 : εὐλογῶν εὐλογήσω σε καὶ πληθύνων πληθυνῶ σε, cité de *Gen.*, XXII, 17. — *A.*, VII, 34 : ἰδὼν εἶδον τὴν κάκωσιν τοῦ λαοῦ, cité de *Ex.*, III, 17. — *Mt.*, XIII, 14 : βλέποντες βλέψετε, cité de *Es.*, VI, 9¹.

Au lieu du participe, on peut trouver au datif un nom de même radical que le verbe, *Mat.*, XIII, 14 : ἀκοῆ ἀκούσετε καὶ οὐ μὴ συνῆτε καὶ βλέποντες βλέψετε, cité de *Es.*, VI, 9.

En hébreu, c'est l'*infinitif* du verbe qui est employé devant le verbe au mode personnel (PREISWERT, 498, a). La valeur de cet infinitif n'a pas encore été déterminée d'une manière satisfaisante.

1. Cf. LUCIEN, *Dial. Dieux*; *Mar.*, IV, 3 : ἰδὼν εἶδον.

c) On lit, II., VIII, 9 : ἐν ἡμέρᾳ ἐπιλαβομένου μου τῆς χειρὸς αὐτῶν ἐξαγαγεῖν αὐτοὺς ἐκ γῆς Αἰγύπτου, cité de *Jér.*, XXXVIII, 32. En hébreu, le mot qui correspond à ἐπιλαβομένου μου est l'infinitif avec le pronom personnel suffixé; le sens est, littéralement : *au jour de mon prendre la main d'eux*, = *quand je les ai pris par la main*. — Cf. *Baruch*, II, 28.

346. L'accord du participe en genre, en nombre et en cas avec son antécédent, rentre dans la syntaxe de l'accord du verbe avec son sujet.

347. La syntaxe du participe, dans le N. T., suit les règles ordinaires, les plus simples, de la syntaxe classique.

Elle présente un grand nombre de particularités importantes :

1° Particularités de la langue familière du N. T. : Emploi de l'article avec le participe complément distinctif après un antécédent indéterminé, 293. — Emploi du participe présent comme participe final, 298. — Emploi de ὡσεὶ avec le participe causal exprimant le motif subjectif, 304, c. — Le verbe τυγχάνω est remplacé par εὐρίσκωμαι avec le participe attribut, 312, a. — Emploi de ποιεῖν avec un participe attribut, 312, b. — Maintien de la proposition dépendante affirmative avec ὅτι après les verbes signifiant *percevoir*, 318, b. — Emploi, après ces verbes, de la proposition infinitive, et unification de la construction de ces verbes, 318, b. — Emploi de la proposition affirmative avec ὅτι après les verbes causatifs du sens de *faire percevoir*, 319. — Unification de la syntaxe des verbes signifiant *percevoir* et *faire percevoir*, 318-320. — Unification de la construction, dans les cas où le participe complément direct s'accorde avec le sujet auquel il est identique, 321. — Emploi très étendu du participe au génitif absolu, 333. — Emploi du participe et de εἶναι pour former la conjugaison périphrastique, 343, e;

Tendance à abandonner le participe final et particulièrement le participe futur final, 298. — Après les verbes du sens de *aller*, *venir*, *envoyer*, *convoyer*, le participe final tend à être remplacé par une autre construction, 298. — Abandon de l'emploi des particules avec le participe temporel, 303, a. — Abandon des particules avec le participe causal exprimant le motif objectif, 304. — Abandon de ὡσπερ avec le participe causal exprimant le motif subjectif, 304, f. — Abandon de diverses constructions classiques du participe attributif, 306, a, b, c, d; 307. — Tendance générale à abandonner l'emploi des particules avec le participe complément attributif, tendance due à l'influence de l'hébreu et de la langue familière, 308. — Tendance à abandonner l'emploi des participes descriptifs ayant le sens de *avec*, 309. — Abandon de ἔχω avec le participe parfait et aoriste, 310, d. — Abandon de τυγχάνω avec le participe attribut, 312, a. — Abandon de φαίνομαι, φανερός εἰμι, ὄφθαλμός εἰμι, avec un participe attribut, 312, e. — Abandon de φαίνομαι avec l'infinitif, 312, f. — Tendance générale à abandonner l'emploi du participe attribut après les verbes exprimant une manière d'être déterminée, 312. — Tendance à abandonner l'emploi du participe attribut après les verbes signifiant *cesser*, *continuer*, *commencer*, *finir*, etc., 313. — Tendance à abandonner l'emploi du participe attribut après les verbes signifiant *bien* ou

mal faire, l'emporter sur ou être inférieur à, 314. — Tendance à abandonner le participe attribut après les verbes de sentiment, 315. — Tendance à abandonner le participe attribut après les verbes signifiant *percevoir*, 318. — Abandon du participe attribut après les verbes causatifs ayant le sens de *faire percevoir*, 319. — Abandon du passif personnel et du participe attribut, avec les verbes signifiant *percevoir et faire percevoir*, 320. — Abandon de la construction où le participe attribut passe au nominatif, parce qu'il est identique au sujet, 321. — Tendance générale à abandonner le participe attribut se rapportant soit au sujet, soit au complément direct, 322. — Abandon de l'accusatif absolu du participe, 336. — Tendance à abandonner la construction du participe avec un pronom relatif ou interrogatif complément, 343, *b*. — La proposition participe est moins fréquemment employée dans le N. T. que chez les auteurs grecs profanes, et surtout chez les auteurs classiques, 344, *a*.

2° Particularités dues à l'influence de l'hébreu : Emploi fréquent de $\pi\acute{\alpha}$; devant le participe, 292, *a*. — Suppression de l'article entre $\pi\acute{\alpha}$; et le participe, 292, *b*. — Suppression de l'article devant le participe complément distinctif, 292, *c*. — Suppression du sujet indéfini du participe attributif, sans doute sous l'influence de l'hébreu, 296, note 1. — Emploi du participe au nominatif indépendant, 337 seqq. — Verbe au participe ou à un mode personnel exprimant une idée adverbiale, 345, *a*. — Emploi du participe ou du nom de même radical que le verbe devant le verbe, 345, *b*.

3° Particularités de la langue littéraire : Exemples du participe futur final, 298. — Participe temporel avec des particules qui en déterminent le sens, 303, *a*. — Exemples de $\acute{\omega}\sigma\pi\epsilon\rho$ avec le participe causal exprimant le motif subjectif, 303, *f*. — Exemple de $\acute{\omega}\varsigma$ avec le participe futur causal exprimant le motif subjectif, 303, *g*. — Emploi de $\kappa\alpha\iota\pi\epsilon\rho$ et de $\kappa\alpha\iota\tau\alpha\acute{\upsilon}\tau\alpha$ avec le participe concessif, 306, *a* et *b*. — Emploi de $\delta\mu\omega\varsigma$ en corrélation avec le participe concessif, 306, *c*. — Exemples de $\omicron\upsilon\tau\omega\varsigma$ dans la proposition principale en corrélation avec un participe attributif, 307. — Exemples de certains participes descriptifs employés classiquement avec le sens de *avec*, 309. — Exemples du participe attribut avec $\acute{\upsilon}\pi\acute{\alpha}\rho\chi\epsilon\iota\nu$, 310, *a*. — Exemple de $\lambda\alpha\nu\theta\acute{\alpha}\nu\omega$ avec un participe attribut, 312, *c*. — Emploi des verbes signifiant *cesser, continuer, finir, commencer*, etc., avec un participe attribut, 313, *a*. — Exemples du participe attribut après les verbes signifiant *bien ou mal faire*, 314, *a*. — Exemples du participe attribut après un verbe de sentiment, 315. — Emploi du participe attribut après les verbes signifiant *percevoir*, 317-318. — Emploi du passif personnel avec un participe attribut, pour un verbe causatif (*faire percevoir*), 319. — Exemples d'un participe ayant pour complément un pronom relatif ou interrogatif, 343, *b*.

CHAPITRE XXI

Emploi des négations dans les propositions¹.

348. « Le grec a deux particules négatives différentes : οὐ et μή, qui ont donné chacune de nombreux composés et dérivés... La différence principale entre οὐ et μή est la suivante : οὐ nie la réalité d'un fait; μή, au contraire, nie la réalisation d'une pensée. Par suite οὐ est la négation de toutes les propositions qui servent à énoncer un fait; μή la négation des propositions qui expriment une idée générale ou un commandement. » (CURTIUS, 612). Dans le N. T., la négation οὐ est attachée au mode indicatif, sauf quelques exceptions; la négation μή est attachée aux autres modes, sauf quelques exceptions avec le participe et une seule avec l'infinitif. L'emploi des deux négations tend donc à être unifié dans le grec de ce livre; mais elles gardent toujours leur sens fondamental : la négation objective οὐ nie la réalité et la certitude; μή nie la réalisation, l'éventualité, la pensée pure considérée en elle-même : c'est la négation subjective.

L'hébreu possède deux négations qui correspondent à celles du grec; « l'une qui correspond au grec μή, est la négation subjective; elle nie la pensée et le sentiment de celui qui parle; l'autre correspond au grec οὐ; c'est la négation objective. » (EWALD, 320).

Propositions indépendantes.

349. a) Οὐ s'emploie dans toutes les propositions indépendantes affirmatives et interrogatives (36), et dans les propositions consécutives introduites par ὡστε = *c'est pourquoi* (163), *Mat.*, II, 18, *L.*, XIII, 16; *Mar.*, X, 8, etc.

b) Μή s'emploie dans toutes les propositions indépendantes volitives, excepté avec le futur qui prend οὐ (62), *Mat.*, I, 20; VI, 16; *Mar.*, XII, 14; *L.*, XX, 16; *J.*, XIX, 24; *Mat.*, IV, 7.

1. CURTIUS, 612 seqq.; KOCH, 130; CUCCEL et RIEMANN, 155 seqq.; MADVIG, 200 seq.

L'usage est le même dans les LXX, *Nom.*, XVI, 28, 29; 2 *Paral.*, XIV, 11; *Sag. Sir.*, VII, VIII, IX.

c) Il faut suppléer le verbe avec μή dans *J.*, XIII, 9; XVIII, 40; *R.*, XIII, 13, etc.

d) La négation suit le verbe dans *J.*, VI, 27 : ἐργάζεσθε μὴ τὴν βρωσιν τὴν ἀπολλυμένην ἀλλὰ τὴν βρωσιν τὴν μένουσαν. La raison en est évidente; voy. CURTIUS, 617 bis.

e) Dans les propositions principales, les négations s'emploient comme dans les propositions indépendantes.

Propositions dépendantes.

Propositions dépendantes ayant leur verbe à un mode fini.

350. a) Οὐ s'emploie dans toutes les propositions dépendantes exprimant un jugement : propositions affirmatives, interrogatives, consécutives, causales, conditionnelles, temporelles, relatives.

b) Μὴ s'emploie dans toutes les propositions dépendantes exprimant un acte éventuel et n'ayant pas leur verbe au futur : finales, conditionnelles, temporelles, relatives.

351. a) Dans les propositions affirmatives la négation est οὐ (108).

Classiquement, « après les verbes négatifs ἀντιλέγειν, *contester*; ἀμφισβητεῖν, *mettre en doute*; ἀρνεῖσθαι, *nier*, la proposition complétement avec ὡς prend la négation οὐ. » (Koch, 130, 12). On trouve une trace de cette construction dans 1 *J.*, II, 22 : Τίς ἐστὶν ὁ ψεύστης εἰ μὴ ὁ ἀρνούμενος ὅτι Ἰησοῦς οὐκ ἔστιν ὁ Χριστός;

b) Dans les propositions interrogatives, la négation est οὐ, quand la proposition est déclarative (124); la négation est μή, qui introduit la proposition, quand elle est délibérative, avec le sens de *st... ne... pas*; *Gal.*, II, 2 (126, c).

c) Dans les propositions finales qui expriment un acte éventuel, la négation est μή (150). Elle est οὐ dans les propositions consécutives introduites par ὥστε, et équivalant à une proposition indépendante déclarative coordonnée (163; 349, a; 350, a).

352. Dans les propositions causales, la négation est régulièrement οὐ; le mode indicatif est seul employé (177).

On trouve, par exception, μή dans les deux passages suivants : *J.*, III, 18 : ὁ μὴ πιστεύων ἤδη κέχρηται, ὅτι μὴ πεπίστευκεν εἰς τὸ ὄνομα... Le second μή a dû être attiré par le premier, la pro-

position causale ne faisant que répéter la proposition participiale. — *H.*, IX, 17 : διαθήκη γὰρ ἐπὶ νεκροῖς βεβαία, ἐπεὶ μήποτε ἰσχύει ὅτε ζῆ ὁ διαθέμενος (*Tis.*; *WH.* : μή τότε). C'est une négation de la pensée en elle-même.

« Les écrivains plus récents (par ex. *PLUT.*, *LUC.*, *ARR.*) emploient souvent la négation μή dans quelques espèces de propositions accessoires où les écrivains anciens se servent de οὐ, comme... dans les propositions causales avec ὅτι, *parce que*, et ἐπεὶ. » (*MADVIG*, 207, 2; cf. *SOPHOCLES*, et *LIDDELL and SCOTT*, *sub ver.* μή; *CUCUEL* et *RIEMANN*, 98, note 1 de O. R.; *JOSÉP.*, *Apion*, I, 23 : διήμαρτον ὅτι μή ταῖς ἱεραῖς ἡμῶν βίβλοις ἐνέτυχον.)

L'emploi de μή dans ces deux passages est contraire à la tendance générale de la langue du N. T. signalée plus haut (348).

353. Classiquement, μή s'emploie « dans la proposition antécédente d'une période conditionnelle et dans toute proposition assimilée à une proposition de ce genre, » c'est-à-dire : dans une proposition concessive avec καὶ εἰ et εἰ καὶ; dans une proposition relative conditionnelle; et dans une proposition temporelle à sens fréquentatif indéterminé.

Dans le N. T. :

a) La proposition conditionnelle de la première forme prend la négation οὐ; le verbe est à l'indicatif au mode réel (184) :

Les exemples se classent ainsi :

1^o La particule fait corps avec le verbe, 2 *Th.*, III, 10 : εἴ τις οὐ θέλει ἐργάζεσθαι, μὴ δὲ ἐσθιέτω, *si quelqu'un refuse de travailler...* — *L.*, XIV, 26; 1 *Co.*, VII, 9; XVI, 22; 2 *Th.*, III, 14; 1 *Tim.*, V, 8; *Apoc.*, XX, 15, etc.

2^o Εἰ signifie *puisque*. La forme conditionnelle de la proposition n'est qu'un tour oratoire, et la proposition conditionnelle pourrait être convertie en proposition indépendante affirmative, *J.*, I, 25 : τί οὖν βαπτίζεις, εἰ σὺ οὐκ εἶ ὁ Χριστός οὐδὲ Ἡλείας οὐδὲ ὁ προφήτης; — *Mat.*, XXVI, 42; *L.*, XVI, 31; *J.*, III, 12; V, 47; X, 35; *R.*, XI, 21; *H.*, XII, 25; 2 *P.*, II, 4, etc.

3^o La particule tombe sur une partie ou sur un mot seulement de la proposition conditionnelle, partie ou mot qu'il faut le plus souvent mettre en relief ou en antithèse, *Jac.*, II, 11 : εἰ δὲ οὐ μοιχεύεις φονεύεις δέ, γεγονός παραβάτης νόμου. — *L.*, XI, 8 : εἰ καὶ οὐ δώσει αὐτῷ ἀναστάς διὰ τὸ εἶναι φίλον αὐτοῦ, διὰ γε τὴν ἀναίδιαν αὐτοῦ ἐγερθεὶς δώσει αὐτῷ. — *L.*, XII, 26; XVIII, 4; *J.*, X, 37; *A.*, XXV, 11; *R.*, VIII, 9; 1 *Co.*, IX, 2; XI, 6; XV, 13, 15-17; 2 *Co.*, XII, 11; 1 *Tim.*, III, 5; 2 *J.*, 9-10; *Jac.*, III, 2. Etc.

Ces divers emplois de οὐ se retrouvent chez tous les écrivains classiques (CURTIUS, 617 *bis*, 2; MADVIG, 202, Remarque; GOODWIN, 384-387).

La négation μή se lit dans le passage suivant, 1 *Tim.*, VI, 3 : εἴ τις ἐτεροδιδασκαλεῖ καὶ μὴ προσέρχεται ὑγιαίνουσιν λόγοις. Mais dans cet exemple la négation μή tombe réellement sur le participe, et non sur la proposition.

Dans les LXX, on lit, *Job*, XXXI, 19 seq. : εἰ δὲ καὶ ὑπερίδων γυμνὸν ἀπολλύμενον καὶ οὐκ ἠμφίασα αὐτόν· ἀδύνατοι δὲ εἰ μὴ εὐλόγησάν με..., et cf. v. 17.

b) Dans la proposition conditionnelle de la deuxième forme (mode irréel), la négation est toujours μή comme en grec classique; la négation nie la pensée pure. Il existe un exemple de οὐ (187; 188, c).

La négation μή se trouve, *Mat.*, XXIV, 22; *Mar.*, XIII, 20; *J.*, IX, 33; XV, 22, 24; XVIII, 30; XIX, 11; *A.*, XXVI, 32; *R.*, VII, 7. Etc. — La négation οὐ se trouve, *Mat.*, XXVI, 24; cf. *Mar.*, XIV, 21.

c) Dans la proposition conditionnelle de la troisième forme (mode éventuel), la négation est toujours μή avec le subjonctif, οὐ avec le futur (190, b). — Dans les LXX, *Ps.*, VII, 13.

354. a) Les propositions temporelles suivent la règle générale : οὐ se joint à l'indicatif, et μή au subjonctif (210; 212).

b) Les propositions relatives suivent la règle générale : οὐ avec l'indicatif; μή avec le subjonctif.

Quand la proposition relative exprime non pas un fait, mais une pensée générale, une hypothèse, une condition, la syntaxe classique demande la négation μή, comme dans la proposition conditionnelle de la première forme, qui est équivalente à la proposition relative (CURTIUS, 616, Rem. II; KOCH, 117, 5; 130, 3, b). Dans le N. T., la proposition relative prend οὐ, comme la proposition conditionnelle (353, a; 232; 233) :

R., XIV, 23 : πᾶν δὲ ὃ οὐκ ἐκ πίστεως ἀμαρτία ἐστίν. — *R.*, IV, 15 : οὐ δὲ οὐκ ἔστιν νόμος, οὐδὲ παράθεσις. — *Ap.*, II, 24 : ὅσοι οὐκ ἔχουσιν τὴν διδαχὴν ταύτην, οἵτινες οὐκ ἔγνωσαν τὰ βαθέα... — *L.*, XIV, 26-27 : εἴ τις ἔρχεται πρὸς με καὶ οὐ μισεῖ τὸν πατέρα αὐτοῦ... Ὅστις οὐ βαστάζει τὸν σταυρὸν αὐτοῦ... — *Jude*, 10; *Mat.*, X, 38. Etc.

c) On trouve trois exemples de μή : 2 *P.*, I, 9 : ὃ γὰρ μὴ πάρεστιν ταῦτα, τυφλὸς ἐστίν. — 1 *J.*, IV, 3 : πᾶν πνεῦμα ὃ μὴ ὁμολογεῖ τὸν Ἰησοῦν ἐκ τοῦ θεοῦ οὐκ ἐστίν. — *Til.*, I, 11 : διδάσκοντες ἃ μὴ δεῖ.

Dans les LXX, *Prov.*, IX, 13 : γυνὴ ἄφρων καὶ θρασεῖα ἐνδεὲς ψωμοῦ γίνεται, ἣ οὐκ ἐπίσταται αἰσχύνῃ, et XI, 14 : οἷς μὴ ὑπάρχει ἰκχυθέρνησις, πίπτουσιν ὡστερ

φύλλα. — *Deut.*, XIV, 10 : πάντα ὅσα οὐκ ἔστιν αὐτοῖς πτερύγια καὶ λεπίδες οὐ φάγεσθε. (Cf. MADVIG, 203, et la note 1.)

Propositions dépendantes ayant leur verbe à un mode indéfini.

355. a) L'infinitif, dans le N. T., est toujours accompagné de la négation μή, quelle que soit la nature de la proposition, *Mat.*, VIII, 28; XIII, 5; XXII, 23; XXIII, 23; *A.*, VII, 19; *2 Co.*, III, 13; X, 2. Etc. — *H.*, XI, 3, μή nie la proposition infinitive.

b) Classiquement, la négation οὐ se rencontre dans certains cas avec l'infinitif; par exemple, « la négation οὐ s'emploie généralement dans une proposition infinitive, complément d'un verbe signifiant *dire* ou *penser*, parce qu'elle s'emploierait dans la construction de *ὅτι* ou *ὡς*. » (KOCH, 130, 4, Rem. I). Dans le N. T., la proposition infinitive prend, même dans ce cas, la négation μή, *Mat.*, XXII, 23 : λέγοντες μή εἶναι ἀνάστασιν (= ὅτι οὐκ ἔστιν ἀνάστασις).

c) Dans un seul passage, on trouve la négation οὐ, *H.*, VII, 11 : εἰ μὲν οὖν τελείωσις διὰ τῆς Λευειτικῆς ἱερωσύνης ἦν, ὁ λαὸς γὰρ ἐπ' αὐτῆς νομοθετήσεται, τίς ἔτι χρεία κατὰ τὴν τάξιν Μελχισεδέκ ἕτερον ἀνίστασθαι ἱερέα καὶ οὐ κατὰ τὴν τάξιν Ἁαρῶν λέγεσθαι;

C'est un fait qui est nié, et la proposition infinitive pourrait être remplacée par une autre proposition avec la négation οὐ, comme *ὅς οὐ κατὰ τὴν τάξιν Ἁαρῶν λέγεται*, ou bien *οὐ κατὰ τὴν τάξιν Ἁαρῶν λεγόμενον*. L'auteur explique lui-même cette idée aux vv. 14-17 : ἀνίσταται ἱερεὺς ἕτερος, ὅς οὐ κατὰ νόμον ἐντολῆς σαρκίνης γέγονεν, ἀλλὰ κατὰ δύναμιν ζωῆς κτλ. D'ailleurs, quand la négation accompagne l'infinitif après d'autres verbes que ceux qui signifient *dire* et *croire*, « cette irrégularité provient la plupart du temps de ce qu'on veut faire ressortir la négation comme portant sur telle ou telle idée en particulier. » (MADVIG, 205, Rem. 4). Dans notre passage, la négation tombe précisément sur les mots *κατὰ τὴν τάξιν Ἁαρῶν*, que l'écrivain veut faire ressortir, et qu'il met en antithèse avec *κατὰ τὴν τάξιν Μελχισεδέκ*.

356. a) Classiquement, après les verbes négatifs par eux-mêmes, c'est-à-dire les verbes signifiant *nier* et *empêcher*, comme ἀντιλέγειν, ἀπιστεῖν, ἀρνεῖσθαι, ἀντεπιεῖν, ἀπέχεσθαι, *s'abstenir de*; ἀπολύειν, *acquitter* ou *absoudre*; ἀντέχειν, *s'opposer à*; εὐλαβεῖσθαι, *se garder de*; la proposition infinitive complément prend la négation μή qui est de rigueur (KOCH, 130, 13).

Il reste dans Luc et Paul quelques traces de l'usage clas-

sique, *L.*, XX, 27 : οἱ ἀντιλέγοντες ἀνάστασιν μὴ εἶναι (Tis.; mais WH. : οἱ λέγοντες). — *L.*, XXII, 34 : ἕως τρις ἀπαρνήσῃ μὴ εἰδέναι με (Tis., mais WH. : τρις με ἀπαρνήσῃ εἰδέναι). — *Gal.*, V, 7 : τις ὑμᾶς ἐνέκοψεν ἀληθείᾳ μὴ πεῖθεσθαι; — *H.*, XII, 19 : παρητήσαντο μὴ προστεθῆναι αὐτοῖς λόγον (Tis., mais WH. rejettent μὴ en marge). — Cf. *H.*, XI, 24 : ἤρνήσατο λέγεσθαι, ... *il refusa de se laisser appeler.*

Dans le N. T., les verbes de cette catégorie ne sont pas suivis de la proposition infinitive, en règle générale; c'est un autre tour qui est employé.

b) Ces mêmes verbes peuvent être suivis du génitif de l'infinitif. Sur cette construction et l'emploi de la négation, voy. 278, 3°.

c) Classiquement, on assimile aux verbes de la catégorie précédente les verbes et locutions signifiant : *ne pas pouvoir, n'être pas capable de, n'oser pas*, comme οὐ δύναμαι, ἀδύνατον, οὐ δίκαιον, αἰσχρόν, δεινόν ἐστί; αἰσχύνη ἐστί; αἰσχύνομαι. Si l'infinitif doit être nié, il prend ordinairement μὴ οὐ. (KOCH, 130, 14; cf. CURTIUS, 621, d.)

Cette construction n'est pas usitée dans le N. T. Les verbes et locutions dont il s'agit sont assimilés, pour leur syntaxe, aux autres verbes et locutions analogues : l'infinitif est seul, et, s'il doit être nié, il prend μὴ. Il y a eu unification de la syntaxe de tous les verbes et locutions de même nature.

Nota. — En hébreu, les modes indéfinis, infinitif et participe, ne s'emploient pas avec négation (sauf dans quelques passages).

Participe.

Le participe est accompagné de οὐ et de μὴ.

357. « Οὐ se construit avec tous les participes que l'on peut remplacer par une proposition subordonnée construite aux modes des propositions déclaratives. » (CURTIUS, 615, 4; cf. MADVIG, 207, Rem. I). Οὐ nie le fait, nie que ce qui est exprimé par le participe ait eu lieu ou ait lieu.

a) Les exemples de οὐ avec le participe sont peu nombreux dans le N. T. : *Mat.*, XXII, 11 : εἶδεν ἐκεῖ ἄνθρωπον οὐκ ἐνδεδυμένον ἔνδυμα γάμου, = ὅς οὐκ ἦν ἐνδεδυμένος. — *L.*, VI, 42 ; αὐτὸς τὴν ἐν τῷ ὀφθαλμῷ σου δοκὸν οὐ βλέπων, = καὶ σὺ οὐ βλέπεις. — *A.*, VII, 5 : ἐπηγγεῖλατο δοῦναι αὐτῷ... καὶ τῷ σπέρματι αὐτοῦ μετ' αὐτόν, οὐκ ὄντος αὐτῷ τέκνου, = καὶ ταῦτα, ὅτε οὐκ ἦν αὐτῷ τέκνον. — *J.*, X, 12 : ὁ μισθωτὸς καὶ οὐκ ὢν ποιμὴν, οὐ οὐκ ἔστιν τὰ πρόβατα ἴδια. La négation

fait corps avec le verbe et est donnée comme niant le fait. La syntaxe classique aurait demandé μή; l'emploi de οὐ est hébraïsant; car l'hébreu emploie la négation correspondant à οὐ dans ces constructions, ainsi qu'on le voit, *Gal.*, IV, 27, citation des LXX, *Es.*, LIV, 1 : ἡ οὐ τίχτουςα, ... ἡ οὐκ ὠδίνουσα. — *A.*, XIX, 11; XXVIII, 2, 19; *R.*, VIII, 20; IX, 25; *1 Co.*, IX, 26; *2 Co.*, IV, 8; *Gal.*, IV, 27; *Ph.*, III, 3; *Col.*, II, 19; *H.*, XI, 1, 35; *1 P.*, I, 8; II, 10. — Mais, *1 Co.*, IV, 14, la négation porte sur toute la proposition.

Dans les LXX, *2 Mac.*, IX, 18 : οὐδαμῶς δὲ ληγόντων τῶν πόνων, et v. 22 : οὐκ ἀπογινώσκων τὰ κατ' ἑμαυτὸν...

b) La proposition participe, précédée de *καίπερ*, *καὶ ταῦτα*, *ὡς* et *ὡσπερ*, prend la négation οὐ en grec classique (CURTIUS, *loc. cit.*). L'usage classique se retrouve, *A.*, XXVIII, 19; *1 Co.*, IX, 26.

358. — On trouve μή partout ailleurs, et son emploi est plus étendu dans la langue du N. T. que dans la langue classique. Accompagné de μή, le participe exprime une condition, une supposition, une concession, une opinion; une explication propre à celui qui parle, le motif subjectif, en un mot la pensée considérée en elle-même, abstraction faite de la réalité, s'il y a lieu.

Les exemples peuvent se classer ainsi :

1° Le participe exprime une pensée générale, une hypothèse, et pourrait être remplacé par une proposition conditionnelle; il prend alors μή comme en grec classique :

L., III, 11 : ὁ ἔχων δύο χιτῶνας, μεταδότω τῷ μὴ ἔχοντι. — *J.*, V, 23; IX, 39; XII, 48; *R.*, V, 14; *Gal.*, VI, 9, etc.

2° Le participe exprime l'opinion ou le motif de celui qui parle, l'opinion ou le motif prêtés à une autre personne, ou bien l'opinion, le motif réellement exprimés par un autre :

J., VI, 64 : ἤδει γὰρ ἐξ ἀρχῆς ὁ Ἰησοῦς τίνες εἰσὶν οἱ μὴ πιστεύοντες. — *Mat.*, I, 19 : Ἰωσήφ δὲ ὁ ἀνὴρ αὐτῆς, δίκαιος ὢν καὶ μὴ θέλων αὐτὴν δειγματίσαι. — *A.*, XV, 38 : Παῦλος δὲ ἠξίου, τὸν ἀποστάντα ἀπ' αὐτῶν ἀπὸ Παμφυλίας καὶ μὴ συνελθόντα αὐτοῖς εἰς τὸ ἔργον, μὴ συνπαραλαμβάνειν τοῦτον. — *Mat.*, XXII, 29; *Mar.*, II, 4; *L.*, I, 20; II, 45; VII, 30; XIII, 11; *A.*, IX, 26; XVII, 6; XX, 29; *1 Co.*, I, 28; *2 Co.*, IV, 2; *H.*, IV, 2, etc. — Dans les LXX, *Ps.*, VII, 12.

3° Le participe exprime la supposition pure et simple : *1 Co.*, IV, 7 : εἰ δὲ καὶ ἔλαβες, τί καυχᾶσαι ὡς μὴ λαβὼν; — *1 Co.*, IV, 18, etc. — Dans les LXX, *2 Mac.*, XII, 3.

4° Le participe dépend d'un verbe de volonté ou de désir (cf. CURTIUS, 617 bis, 1) :

H., VI, 1 : ἐπὶ τὴν τελειότητα φερώμεθα, μὴ πάλιν θεμέλιον καταβαλλόμενοι μετανοίας ἀπὸ νεκρῶν ἔργων. — 1 Co., VII, 29 ; Ph., III, 9, etc.

5° Le participe équivaut à une proposition consécutive :

H., IV, 15 : οὐ γὰρ ἔχομεν ἀρχιερέα μὴ δυνάμενον συναπαθῆσαι, *tel qu'il ne puisse pas compatir*. — Gal., IV, 8, etc.

6° La négation μὴ équivaut à notre préposition sans, très fréquemment :

Mat., XXII, 11-12 : εἰσελθὼν δὲ ὁ βασιλεὺς... λέγει αὐτῷ Ἐταῖρε, πῶς εἰσῆλθες ὧδε μὴ ἔχων ἕνδυμα γάμου ; *sans avoir la robe nuptiale*. Le participe avec μὴ exprime l'opinion de celui qui parle, et le même participe avec οὐ, au verset précédent, exprimait un fait (357, a). — L., I, 20 ; A., V, 7 ; 1 Co., VII, 37 ; 2 Co., V, 19 ; Eph., II, 12 ; etc.

7° La négation μὴ correspond à *quoique... ne... pas* :

1 P., I, 8 : εἰς ὃν ἄρτι μὴ ὁρῶντες πιστεύοντες δὲ ἀγαλλιᾶτε, *auquel croyant maintenant quoique vous ne le voyiez pas*. — 1 Co., IX, 20 : μὴ ὢν αὐτὸς ὑπὸ νόμον, *quoique je ne fusse pas, moi, soumis à la loi*. — J., VII, 15 ; R., II, 14, etc.

8° Avec le participe accompagné de l'article générique, on trouve toujours μὴ, comme en grec classique :

Mat., VII, 26 : πᾶς ὁ ἀκούων μου τοὺς λόγους καὶ μὴ ποιῶν. — L., XI, 23. — Dans les LXX, Prov., XI, 29.

Quand l'article générique manque après πᾶς, on trouve toujours μὴ, Mat., XIII, 19.

9° Lorsque le participe et εἶναι forment une périphrase du verbe simple, μὴ nie le participe, tandis que οὐ nie la proposition entière, L., I, 20 : ἔση σιωπῶν καὶ μὴ δυνάμενος λαλῆσαι. — L., XII, 6 : ἐν ἐξ αὐτῶν οὐκ ἔστιν ἐπιλελησμένον ἐνώπιον τοῦ θεοῦ.

359. Ce qui précède montre que dans la langue du N. T. le participe tend à ne plus prendre que la négation μὴ. Cette tendance appartient à la langue post-classique. « Les écrivains plus récents (par ex. PLUT., LUC., ARR.) emploient souvent la négation μὴ dans quelques espèces de propositions accessoires où les écrivains anciens se servent de οὐ, comme dans les propositions objectives avec ὅτι ou ὡς, et dans les propositions causales avec ὅτι, *parce que*, et ἐπεὶ. Ils emploient, de même, bien plus fréquemment que les écrivains antérieurs, la négation μὴ avec des participes qui désignent seulement une circonstance, sans qu'il y ait à en chercher d'autres raisons dans

la forme de la proposition¹.» (MADVIG, 207, 2.) Il faut donc s'abstenir de presser le sens (subjectif) de μή dans la proposition participiale.

360. a) Ce qui est dit de οὐ et de μή s'applique à leurs composés, comme en grec classique.

b) Quand le premier membre de la phrase est négatif et que le second l'est aussi, celui-ci commence par οὐδέ, μηδέ. — Quand le premier membre de la phrase est positif, et le second négatif, celui-ci commence par καὶ οὐ, καὶ μή (KOCH, 130, Rem. II). L'usage classique existe dans le N. T. :

Mat., V, 14 : οὐ δύναται πόλις κρυβῆναι ἐπάνω ὄρους κειμένη, οὐδὲ κεύθει λύχρον.... — *Mar.*, VIII, 2 : ἤδη ἡμέραι τρεῖς προσμένουσιν μοι καὶ οὐκ ἔχουσιν τί φάγωσιν.

c) On rencontre assez souvent des négations accumulées, comme en grec classique, *L.*, XXIII, 53; *J.*, III, 27; V, 19; VIII, 15, etc. — Dans les LXX, *Es.*, LIV, 10.

361. a) La négation double οὐ μή s'emploie classiquement avec le subjonctif ou le futur (KOCH, 130, 10, a; cf. CURTIUS, 620; MADVIG, 124, Rem. 3). Dans le N. T., on trouve οὐ μή :

Pour renforcer l'idée de négation, *Mat.*, V, 26 : οὐ μή ἐξέλθῃς ἐκεῖθεν ἕως ἄν ἀποθῶς τὸν ἔσχατον κοδράντην. — *Mat.*, XVI, 22 : οὐ μή ἔσται σοι τοῦτο. — *Mat.*, V, 18, 20, etc. — Dans les LXX, *Deutér.*, VII, 2, 3. — Cf. 38.

Avec la seconde personne du futur dans une interrogation, pour commander avec impatience (KOCH, 130, 10, b). Ce tour de la langue littéraire a disparu du N. T. Cependant on trouve une fois la négation οὐ employée dans ce sens; voy. *A.*, XIII, 10, et cf. 77, d.

b) Après les verbes signifiant *craindre*, on emploie μή οὐ, *que... ne... pas*, dans la langue classique. Cette construction n'est pas en usage dans le N. T. (157); on trouve seulement, *2 Co.*, XII, 20 : φοβοῦμαι γὰρ μή πως ἐλθὼν οὐχ οἶστος θέλω εὖρω ὑμᾶς².

c) Dans de très rares passages, deux négations valent une affirmation, *A.*, IV, 20 : οὐ δυνάμεθα... ἃ εἶδαμεν καὶ ἠκούσαμεν μή

1. En grec moderne, le participe ne prend plus que la négation μή.

2. *Mat.*, XXV, 9, les leçons varient. Tis. donne : μήποτε οὐκ ἀρκέσῃ ἡμῖν καὶ ὑμῖν C'est aussi la leçon marginale de WH. Le sens est : (*nous ne pouvons pas vous en donner*), dans la crainte qu'il n'y en ait pas assez pour nous et pour vous. — WH. lisent : μή ποτε οὐ μή ἀρκέσῃ. Le sens reste le même, parce que οὐ μή ἀρκέσῃ n'est qu'une forme de négation renforcée pour οὐκ ἀρκέσῃ. Dans ce passage, μήποτε équivaut à *peut-être*, et cf. le même usage dans les LXX, *Gen.*, III, 22; XXIV, 5; etc.

λαλεῖν. — 1 Co., XII, 15 : ἐν εἴπῃ ὁ πούς ὅτι Οὐκ εἰμὶ χεῖρ, οὐκ εἰμὶ ἐκ τοῦ σώματος, οὐ παρὰ τοῦτο οὐκ ἔστιν ἐκ τοῦ σώματος, *ce n'est pas pour cela qu'il ne serait pas du corps.*

362. a) La négation οὐ se joint à certains verbes pour leur donner une signification exactement opposée à la signification qu'ils ont par eux-mêmes (CURTIUS, 617 bis, 2). Il en est ainsi, dans le N. T., avec : οὐκ ἀφίω, *je défends, j'empêche.* — οὐκ ἀρνοῦμαι, *je reconnais.* — οὐ βούλομαι, *je refuse.* — οὐκ ἐγκρατεύομαι, *je suis incontinent.* — οὐκ ἔχω, *je suis pauvre.* — οὐχ εὕρισκομαι, *je manque.* — οὐκ ἐῶ, *je défends, j'empêche.* — οὐ θέλω, *je refuse.* — οὐ μισῶ, *je préfère, j'aime autant.* — οὐ προνοῦμαι, *je néglige.* — οὐκ οἶδα, *j'ignore.* — οὐ φιλῶ, *je dédaigne, je hais.*
— Par litote, 2 Co., II, 11 : οὐκ ἀγνοῶ, *je sais fort bien.*

b) Dans les locutions ἐκτός ἐι μή, εἰ μή, εἰ δὲ μή, εἰ δὲ μή γε, μή est employé invariablement.

363. Ce qui vient d'être dit sur l'emploi des négations dans les propositions montre : 1° qu'il existait une tendance très forte à unifier l'emploi de chaque négation, et particulièrement à attacher la négation οὐ au mode indicatif ; 2° que la différence de sens entre les deux négations était encore assez bien connue pendant la période gréco-romaine.

364. Les deux négations οὐ et μή conservent leur sens classique dans la langue du N. T., et leur syntaxe suit les règles ordinaires de la syntaxe classique.

Cependant elle présente un certain nombre de particularités importantes :

1° Particularités de la langue familière du N. T. : Règle générale de l'emploi des négations οὐ et μή dans le N. T. et tendance à unifier leur emploi, 348 ; 363. — Emploi de μή dans la proposition causale, 352. — Emploi de οὐ dans la proposition conditionnelle de la première forme (mode réel), 353, a. — Emploi de οὐ dans la proposition relative équivalant à une proposition conditionnelle de la première forme, et unification de la syntaxe de ces deux propositions de même sens, 354, b. — L'infinitif est toujours accompagné de μή, 355, a. — Emploi très étendu de μή avec le participe, 358 ;

Abandon de la négation οὐ dans la proposition affirmative dépendante après les verbes négatifs par eux-mêmes, 351, a. — Abandon de μή dans la proposition conditionnelle de la première forme, 353, a. — Abandon de μή dans la proposition relative équivalant à une proposition conditionnelle, 354, b. — Tendance à abandonner la négation μή avec l'infinitif après les verbes négatifs par eux-mêmes, 356. — Abandon de μή avec l'infinitif après certains verbes et certaines locutions ayant un sens négatif par eux-mêmes, 356, c. — Tendance à abandonner la négation οὐ avec le participe, 357. — Abandon de οὐ μή avec la deuxième personne du futur dans une interrogation, pour commander avec impatience, 361, a. — Abandon de μή οὐ après les verbes signifiant *craindre*,

361, b. — Tendance à abandonner l'emploi de deux négations pour donner un sens positif, 361, c.

2° Particularités dues à l'influence de l'hébreu : Les deux négations hébraïques correspondant aux deux négations grecques favorisaient l'emploi régulier de ces dernières, 348. — Influence de l'hébreu sur l'emploi de οὐ avec le participe, 357, a.

3° Particularités de la langue littéraire : Exemple de οὐ employé dans la proposition dépendante affirmative après un verbe négatif par lui-même, 351, a. — Exemples de μή dans une proposition relative équivalant à une proposition conditionnelle, 354, c. — Exemple de οὐ dans une proposition infinitive, 355, c. — Exemples de μή avec l'infinitif après un verbe négatif par lui-même, 356, a. — Exemples de οὐ avec le participe, 357; avec le participe concessif et causal, 357, b. — Exemples de deux négations donnant un sens positif, 361, c.

CHAPITRE XXII

Observations complémentaires.

I. — *Le discours direct et le discours indirect*¹.

365. « *Le discours ou style direct* est : 1° l'expression de la pensée actuelle de l'historien ou du narrateur; 2° la reproduction textuelle des paroles d'un autre.

« *Le discours indirect ou style indirect* est la reproduction du sens des paroles ou des pensées d'une personne autre que l'historien ou le narrateur, dans une ou plusieurs propositions subordonnées compléments d'un verbe signifiant *dire*. On peut rapporter sous la forme du discours indirect ses propres paroles ou ses propres pensées. »

Le discours indirect : proposition principale.

366. « On est convenu d'appeler *principale* dans le discours indirect toute proposition qui dans le discours direct serait *principale*.

a) « Une proposition principale qui énonce un jugement est introduite par ὅτι ou ὡς, ou bien a le verbe à l'infinitif. »

1. Les citations qui suivent sont extraites de Koch, 129; cf. Curtius, 558 bis.

Dans le N. T., elle est introduite par $\epsilon\tau$ seulement; elle prend, le plus souvent, la forme de la proposition dépendante affirmative; moins souvent, la forme de la proposition infinitive (108 seqq.). Elle se rapproche le plus possible de la forme du style direct.

b) « Une proposition principale qui exprime un désir a le verbe à l'infinitif. »

Dans le N. T. :

1° La règle classique est assez souvent observée, et le verbe est à l'infinitif, particulièrement chez Luc et Paul (261; 262).

2° Mais la proposition finale est très souvent conservée, *Mar.*, IX, 9; *Mat.*, XVII, 9 et IV, 3.

La proposition finale après un verbe de volonté et de désir peut s'employer au style direct dans le N. T. En la conservant au style indirect, les écrivains du N. T. se rapprochent autant qu'ils le peuvent du style direct, suivant la tendance générale de la langue de ce livre (22; 261-264).

c) « Une proposition principale interrogative exprime soit un jugement, soit un désir, et suit les règles » ordinaires de la proposition dépendante interrogative.

Il en est de même dans le N. T., où la proposition dépendante interrogative garde les temps et modes du style direct (sauf quelques exemples de l'optatif oblique).

d) Il n'y a pas lieu de s'occuper, pour le N. T., de certaines constructions d'un caractère synthétique employées par les auteurs classiques. (Cf. KOCH, 129, Remarques I, II, III.)

Le discours indirect : proposition secondaire.

367. « On est convenu d'appeler *secondaire*, dans le discours indirect, toute proposition qui dans le discours direct serait secondaire » ou dépendante.

a) « Dans toute proposition secondaire, le temps est toujours celui du discours direct. »

Il en est de même dans le N. T.

b) « Si le verbe de la proposition principale est à un temps principal, le mode dans la proposition secondaire doit être aussi celui du discours direct. »

Il en est de même dans le N. T.

c) « Si le verbe de la proposition principale est à un temps secondaire, le mode dans la proposition secondaire peut être

celui du discours direct; mais l'optatif peut aussi être employé et l'est fréquemment, soit pour l'indicatif des trois temps principaux, soit pour le subjonctif avec ou sans *ἄν*. — Mais l'indicatif des temps secondaires, le mode potentiel et le mode irréel doivent être maintenus dans la proposition secondaire. »

Dans le N. T., la règle est la même que précédemment : le mode dans la proposition secondaire est celui du discours direct. Cependant

a) Il existe des exemples de l'optatif oblique.

Le discours indirect : l'optatif oblique.

367^{bis}. Voici ce qui reste dans le N. T. de cette construction littéraire :

Propositions dépendantes affirmatives : aucun exemple.

— — *interrogatives* : L., I, 29; III, 15;
VIII, 9; XVIII, 36; XXII, 23; A.,
XVII, 11, 27; XX, 16; XXI, 33;
XXV, 20; XXVII, 12, 39.

— — *inales* : aucun exemple.

— — *conditionnelles* : A., XXIV, 19.

— — *causales* : aucun exemple.

— — *temporelles* : A., XXV, 16 (*bis*).

— — *relatives* : aucun exemple.

L'optatif oblique existe comme vestige de la langue littéraire dans Luc, et encore cet écrivain ne l'emploie-t-il fréquemment que dans la proposition dépendante interrogative. Des deux autres exemples, le premier est mis dans la bouche de Paul parlant devant le procureur Félix, et le second dans la bouche du procureur Festus parlant au roi Agrippa.

Il semble que l'optatif oblique ne fût pas ou ne fût plus en usage dans la langue familière; voy. 102¹.

368. a) « Le Grec n'aime point à appliquer rigoureusement les règles du discours indirect, et il ne se contente pas d'employer très souvent les modes du discours direct au lieu de l'optatif oblique, mais il passe même quelquefois sans

1. Dans les inscriptions attiques de l'Empire, l'optatif oblique se rencontre aussi bien que les temps et modes du style direct; cf. C. I. A., 2, 5, 38, 1132, etc. Cf. au contraire les inscriptions d'Égypte de l'époque post-classique, C. I. G., III, 4697 et 4957.

transition aucune à la forme du discours direct. » — Dans le N. T. :

1° Ce sont les temps et modes du discours direct qui sont régulièrement employés, et les écrivains du N. T. tendent à conserver le plus possible dans le discours indirect la forme du discours direct.

2° Luc seul emploie l'optatif oblique aussi bien que les modes du style direct.

3° Luc seul mélange l'optatif oblique et le mode du discours direct, *A.*, XXI, 33 : ἐπυνθάνετο τίς εἶη καὶ τί ἐστὶν πεποιηκώς.

4° Luc passe brusquement du style indirect au style direct, *L.*, XXIV, 46 : καὶ εἶπεν αὐτοῖς ὅτι οὕτως γέγραπται παθεῖν τὸν Χριστὸν καὶ ἀναστῆναι ἐκ νεκρῶν τῇ τρίτῃ ἡμέρᾳ καὶ κηρυχθῆναι ἐπὶ τῷ ὀνόματι αὐτοῦ μετάνοιαν εἰς ἄφρονας ἁμαρτιῶν εἰς πάντα τὰ ἔθνη — ἀρχάμενοι ἀπὸ Ἱερουσαλήμ, ὑμεῖς μάρτυρες τούτων. καὶ ἰδοὺ ἐγὼ ἀποστέλλω... — *L.*, XIX, 13; *A.*, I, 4-5; XXV, 4-5. — Pour une construction contraire, voyez *L.*, IX, 3, et 247, 3.

b) Il n'y a pas lieu de s'occuper, pour le N. T., de certaines constructions synthétiques de la langue littéraire employées au style indirect (Koch, 129, 2. Remarque; CURTIUS, 538 bis, a, et b.)

II. — Temps et Modes dans les propositions dépendantes.

369. Dans le N. T., la pensée emporte avec elle le temps et le mode, qui varieront, au moins dans une certaine mesure, suivant la manière particulière dont chaque écrivain conçoit l'idée (97-99).

L'application de ce principe est à remarquer pour les propositions dépendantes. Le temps et le mode dépendent seulement de la manière dont l'écrivain envisage l'acte, et non de la particule qui introduit la proposition, ou de la forme traditionnelle de cette proposition. C'est ce que montrent les exemples suivants :

a) *J.*, I, 34 : μεμαρτύρηκα ὅτι οὗτός ἐστιν ὁ υἱὸς τοῦ θεοῦ.

Mat., XXI, 45 : ἔγνωσαν ὅτι περὶ αὐτῶν λέγει.

J., XVI, 19 : ἔγνω Ἰησοῦς ὅτι ἤθελον αὐτὸν ἐρωτᾶν.

2 *Co.*, XIII, 5 : ἑαυτοὺς πειράζετε εἰ ἐστὲ ἐν τῇ πίστει.

L., IX, 33 : μὴ εἰδὼς ὃ λέγει. Cf. *Mar.*, IX, 6.

Gal., IV, 11 : φοβοῦμαι ὑμᾶς μὴ πως εἰκῆ κεκοπίλακα εἰς ὑμᾶς.

Mat., XX, 10 : οἱ πρῶτοι ἐνόμισαν ὅτι πλεῖον λήμψονται.

L., XVI, 4 : ἔγνων τί ποιήσω.

Mar., XI, 13 : ἦλθεν εἰ ἄρα τι εὐρήσει ἐν αὐτῇ.

Ph., III, 12 : διώκω δὲ εἰ καὶ καταλάβω.

Mat., XV, 32 : οὐκ ἔχουσιν τί φάγωσιν. Cf.

L., XI, 6 : οὐκ ἔγω ὁ παραθήσω αὐτῷ.

Mar., IX, 6 : οὐ γὰρ ᾔδει τί ἀποκριθῆ.

L., I, 62 : ἐνένευον δὲ τῷ πατρὶ αὐτοῦ τὸ τί ἂν θέλοι καλεῖσθαι αὐτό.

1 *Th.*, III, 5 : ἐπεμψα εἰς τὸ γνῶναι τὴν πίστιν ὑμῶν μήπως ἐπείρασεν ὑμᾶς ὁ πειράζων καὶ εἰς κενὸν γένηται ὁ κόπος ἡμῶν.

2 *Tim.*, II, 24-26 : δοῦλον δὲ Κυρίου οὐ δεῖ μάχεσθαι, ἀλλὰ ἤπιον εἶναι... παιδεύοντα τοὺς ἀντιδιατεθεμένους, μήποτε δῶψ αὐτοῖς ὁ θεὸς μετάνοιαν εἰς ἐπίγνωσιν ἀληθείας καὶ ἀνανήψωσιν ἐκ τῆς...

A., XXI, 33 : ἐπυθάνετο τίς εἶη καὶ τί ἐστὶν πεποικηκώς.

b) 1 *J.*, V, 20 : δέδωκεν ἡμῖν διάνοιαν ἵνα γινώσκωμεν τὸν ἀληθινόν.

L., VII, 49 : τίς οὗτός ἐστιν ὃς καὶ ἁμαρτίας ἀφῆσιν;

Ap., VIII, 3 : ἐδόθη αὐτῷ θυμιάματα πολλὰ ἵνα δώσει ταῖς...

Mat., VII, 6 : μήποτε καταπατήσουσιν αὐτοὺς... καὶ στραφέντες ῥήξωσιν ὑμᾶς.

J., XI, 11 : πορεύομαι ἵνα ἐξυπνίσω αὐτόν.

Eph., III, 14-16 : κάμπτω τὰ γόνατά μου... ἵνα δοῦ ὑμῖν...

Eph., I, 15-17 : οὐ παύομαι εὐχαριστῶν ὑπὲρ ὑμῶν μνεῖαν ποιούμενος ἐπὶ τῶν προσευχῶν μου ἵνα ὁ θεὸς... δῶψ ὑμῖν πνεῦμα σοφίας.

Mar., I, 1 : ἀποστέλλω τὸν ἄγγελόν μου... ὃς κατασκευάσει τὴν ὁδόν.

A., XXI, 16 : ἄγοντες παρ' ᾧ ξενισθῶμεν Μνάσωνί τινι.

c) *L.*, IX, 49 : ἐκωλύομεν αὐτόν, ὅτι οὐκ ἀκολουθεῖ μεθ' ἡμῶν.

Mar., IX, 38 : ἐκωλύομεν αὐτόν, ὅτι οὐκ ἠκολούθει ἡμῖν.

d) *Ap.*, XX, 15 : εἰ τις οὐκ εὐρέθη ἐν τῇ βίβλῳ τῆς ζωῆς γεγραμμένος, ἐβλήθη...

L., XVII, 6 : εἰ ἔχετε πίστιν ὡς κόκκον σινάπεως, ἐλέγετε ἄν...

J., XIII, 17 : εἰ ταῦτα οἴδατε, μακάριοί ἐστε ἐὰν ποιῆτε αὐτά.

1 *J.*, V, 14-15 : ἐὰν οἴδαμεν ὅτι ἀκούει ἡμῶν ὁ ἐὰν αἰτώμεθα.

1 *Th.*, III, 8 : νῦν ζῶμεν ἐὰν ὑμεῖς στήκετε.

Mat., XVIII, 9 : εἰ ὁ ὀφθαλμὸς σου σκανδαλίζει σε, ἔξελε αὐτόν.

1 *Co.*, IX, 11 : μέγα εἰ ἡμεῖς ὑμῶν τὰ σαρκικὰ θερῖσομεν;

L., XIX, 40 : ἐὰν οὗτοι σιωπήσουσιν, οἱ λίθοι κρᾶξουσιν.

Mat., X, 32 : ὅστις ὁμολογήσει ἐν ἑμοῖ... ὁμολογήσω καὶ γὰρ...

L., XVII, 33 : ὃς ἐὰν ζητήσῃ,... ὃς δ' ἂν ἀπολέσει ζωογονήσει αὐτήν.

Mar., IX, 47 : ἐὰν ὁ ὀφθαλμὸς σου σκανδαλίξῃ σε, ἔκβαλε αὐτόν.

L., VIII, 18 : ὃς ἂν γὰρ ἔχη δοθήσεται αὐτῷ, καὶ ὃς ἂν μὴ ἔχη κτλ.

— Cf.

Mar., IV, 25 : ὃς γὰρ ἔχει δοθήσεται αὐτῷ, καὶ ὃς οὐκ ἔχει κτλ.

1 *Th.*, V, 9-10 : ... εἴτε γρηγορῶμεν εἴτε καθεύδωμεν. — Cf.

R., XIV, 8 : ἐὰν τε γὰρ ζῶμεν, τῷ κυρίῳ ζῶμεν, ἐὰν τε ἀποθνήσκωμεν κτλ.

- 1 P., III, 14 : εἰ καὶ πάσχοιτε διὰ δικαιοσύνην, μακάριοι.
 A., XXIV, 19 : οὓς ἔδει ἐπὶ σοῦ παρεῖναι καὶ κατηγορεῖν εἴ τι ἔχοιεν πρὸς ἐμέ.
- 1 Co., XIV, 5 : μελῶν δὲ ὁ προφητεύων ἢ ὁ λαλῶν γλώσσαις, ἐκτὸς εἰ μὴ διερμηνεύῃ.
 Jac., II, 10 : ὅστις γὰρ ὄλον τὸν νόμον τηρήσῃ, πταισῃ δὲ ἐν ἐνί, γέγονεν κτλ.
- e) J., XII, 36 : ὡς τὸ φῶς ἔχετε, πιστεύετε εἰς τὸ φῶς.
 A., VII, 18 : ηὔξησεν ὁ λαὸς... ἄχρι οὗ ἀνέστη βασιλεὺς ἕτερος.
 Mar., VI, 45 : ἠνάγκασεν τοὺς μαθητὰς αὐτοῦ ἐμβῆναι... ἕως αὐτὸς ἀπολύει τὸν ὄχλον. — Cf. Mat., XIV, 22.
 H., III, 13 : παρακαλεῖτε ἑαυτοὺς καθ' ἐκάστην ἡμέραν ἄχρι οὗ τὸ Σήμερον καλεῖται.
 1 Tim., IV, 13 : ἕως ἔρχομαι, πρόσθε τῆ ἀναγνώσει.
 L., XVII, 22 : ἐλεύσονται ἡμέραι ὅτε ἐπιθυμήσετε μίαν τῶν ἡμερῶν.
 Ap., XVII, 17 : ὁ γὰρ θεὸς ἔδωκεν..., ἄχρι τελεσθῆσονται οἱ λόγοι τοῦ θεοῦ.
 L., XIII, 35 : οὐ μὴ ἴδητέ με ἕως ἥξει ὅτε εἶπητε (Tis.)
 Mat., XIV, 22 : ἠνάγκασεν τοὺς μαθητὰς ἐμβῆναι... ἕως οὗ ἀπολύσῃ τοὺς ὄχλους.
 Gal., VI, 10 : ὡς καιρὸν ἔχωμεν, ἐργαζώμεθα τὸ ἀγαθόν.
 Ap., VII, 3 : μὴ ἀδικήσητε τὴν γῆν..., ἄχρι σφραγίσωμεν τοὺς δούλους.
 A., XXV, 16 : ... πρὶν ἢ ὁ κατηγορούμενος κατὰ πρόσωπον ἔχῃ τοὺς κατηγοροῦς.
 f) Ap., VIII, 1 : ὅταν ἤνοιξεν τὴν σφραγίδα τὴν ἐβδόμην, ἐγένετο σιγή.
 Mar., XI, 25 : ὅταν στήχετε προσευχόμενοι, ἀφίετε εἴ τι ἔχετε κατὰ τινος.
 Mar., III, 11 : τὰ πνεύματα τὰ ἀκάθαρτα, ὅταν αὐτὸν ἐθεώρουν, προσέπιπτον.
 Ap., XIV, 4 : οὗτοι οἱ ἀκολουθοῦντες τῷ ἀρνίῳ ὅπου ἂν ὑπάγῃ.
 Mar., VI, 56 : ὅσοι ἂν ἤψαντο αὐτοῦ ἐσώζοντο. — Cf.
 Mat., XIV, 36 : καὶ ὅσοι ἤψαντο διεσώθησαν.
 Mar., VI, 56 : ὅπου ἂν εἰσπορεύετο εἰς κώμας..., ἐτίθησαν τοὺς ἀσθενοῦντας.
 Ap., IV, 9 : ὅταν δώσουσιν τὰ ζῆλα δόξαν..., πεσοῦνται οἱ εἰκοσι...
 Ap., II, 25 : ὃ ἔχετε κρατήσατε ἄχρι οὗ ἂν ἤξω.
 R., XV, 24 : ὡς ἂν πορεύωμαι εἰς τὴν Σπανίαν, ἐλπίζω γὰρ...
 Mat., II, 13 : ἴσθι ἐκεῖ ἕως ἂν εἶπω σοι.
 Mat., X, 19 : ὅταν δὲ παρᾶδωσιν ὑμᾶς, μὴ μεριμνήσητε.
 L., II, 26 : ἦν αὐτῷ κεχρηματισμένον... μὴ ἰδεῖν θάνατον πρὶν[τῆ] ἂν ἴδῃ τὸν χριστὸν κυρίου.

III. — *Rattachement de la proposition principale à la proposition dépendante.*

370. La proposition dépendante se rattache à la proposition principale suivant le rapport établi par l'écrivain entre les deux pensées exprimées dans les deux propositions (104).

Il est naturel que la construction de la proposition dépendante change, quand l'idée change dans la proposition principale. Mais, dans le N. T., elle change tout aussi bien quand l'idée reste la même. On trouve les constructions les plus variées, non seulement après des propositions principales de même nature, mais encore après le même nom, le même verbe, répétés dans ces propositions principales. La proposition dépendante se construit donc avec la proposition principale suivant la manière particulière dont l'écrivain conçoit le rapport qui unit la première à la seconde. On se rend compte de ce fait, très important pour la syntaxe et l'exégèse du grec du N. T., en comparant entre eux les exemples suivants cités çà et là dans le corps de notre travail :

a) *L.*, I, 57 : ἐπλήσθη ὁ χρόνος τοῦ τεκεῖν αὐτήν.

L., XXI, 22 : ἡμέραι ἐκδικήσεως αὐταὶ εἰσιν τοῦ πλησθῆναι πάντα τὰ γεγραμμένα.

1 P., IV, 17 : ὁ καιρὸς τοῦ ἄρξασθαι τὸ κρῖμα ἀπὸ τοῦ οἴκου τοῦ θεοῦ.

R., XIII, 11 : ὦρα ἤδη ὑμᾶς ἐξ ὕπνου ἐγερθῆναι.

Ap., XI, 18 : ἦλθεν ἡ ὀργή σου καὶ ὁ καιρὸς τῶν νεκρῶν κριθῆναι καὶ δοῦναι τὸν μισθόν.

J., XVI, 25 : ἔρχεται ὦρα ὅτε οὐκέτι ἐν παροιμίαις λαλήσω ὑμῖν.

1 Co., XI, 23 : ἐν τῇ νυκτὶ ἧ παρεδίδετο.

J., XVI, 2 : ἔρχεται ὦρα ἵνα πᾶς ὁ ἀποκτείνας [ὑμᾶς] δόξῃ λατρεῖαν προσφέρειν.

Mat., XVI, 16 : ἐζήτει εὐκαιρίαν ἵνα αὐτὸν παραδῶ.

L., XXII, 6 : ἐζήτει εὐκαιρίαν τοῦ παραδοῦναι αὐτόν.

b) *Mat.*, III, 14 : ἐγὼ χρεῖαν ἔχω ὑπὸ σοῦ βαπτισθῆναι.

H., V, 12 : χρεῖαν ἔχετε τοῦ διδάσκειν ὑμᾶς τινὰ τὰ στοιχεῖα.

H., VII, 11 : τίς ἐστὶ χρεῖα... ἕτερον ἀνίστασθαι ἱερέα...;

1 Th., V, 1 : περὶ δὲ τῶν χρόνων... οὐ χρεῖαν ἔχετε ὑμῖν γράφεσθαι (*que l'on vous écrive*).

1 Th., IV, 9 : περὶ δὲ τῆς φιλαδελφίας οὐ χρεῖαν ἔχετε γράφειν ὑμῖν (*que je vous écrive*).

1 J., II, 27 : οὐ χρεῖαν ἔχετε ἵνα τις διδάσκῃ ὑμᾶς.

c) *A.*, XIII, 25 : οὐ οὐκ εἰμὶ ἄξιος τὸ ὑπόδημα τῶν ποδῶν λῦσαι.

- 1 Co., XVI, 4 : ἐάν δὲ ἄξιον ἦ τοῦ καμῆ πορεύεσθαι.
 J., I, 27 : οὐ οὐκ εἰμὶ ἐγὼ ἄξιος ἵνα λύσω.
 L., VII, 4 : ἄξιός ἐστιν ὧ παρέξῃ τοῦτο.
 a) 1 Co., I, 11 : ἐδηλώθη γὰρ μοι περὶ ὑμῶν... ὅτι ἔριδες ἐν ὑμῖν εἰσίν.
 A., V, 9 : τί ὅτι συνεφωνήθη ὑμῖν πειράσαι τὸ πνεῦμα Κυρίου;
 H., IX, 27 : ἀπόκειται τοῖς ἀνθρώποις ἄπαξ ἀποθανεῖν.
 H., IV, 6 : ἀπολείπεται τινὰς εἰσελθεῖν εἰς αὐτήν.
 L., XVII, 1 : ἀνένδεκτόν ἐστιν τοῦ τὰ σκάνδαλα μὴ ἐλθεῖν.
 A., X, 23 : ὡς δὲ ἐγένετο τοῦ εἰσελθεῖν τὸν Πέτρον.
 Mat., X, 23 : ἄρκετὸν τῷ μαθητῇ ἵνα γένηται ὡς ὁ διδάσκαλος...
 L., XVII, 2 : λυσίτελεϊ αὐτῷ εἰ λίθος μυλικὸς περικείται περὶ τὸν
 τράχηλον αὐτοῦ... ἢ ἵνα σκανδαλίση τῶν μικρῶν τούτων ἕνα.
 1 Co., VII, 8 : καλὸν αὐτοῖς ἐν μείνωσιν ὡς καγῶ.
 e) 1 Tim., II, 1 : παρακαλῶ σὺν πρῶτον πάντων ποιεῖσθαι δεήσεις.
 A., XXI, 12 : παρεκκαλοῦμεν ἡμεῖς... τοῦ μὴ ἀναθάνειν αὐτόν.
 2 Co., X, 1-2 : παρεκαλῶ ὑμᾶς διὰ τῆς πρᾶυτης καὶ ἐπιεικίας τοῦ
 Χριστοῦ, ὃς κατὰ πρόσωπον μὲν ταπεινὸς ἐν ὑμῖν, ἀπὼν δὲ θαρρῶ εἰς ὑμᾶς·
 δεόμεναι δὲ τὸ μὴ παρῶν θαρρῆσαι τῇ πεποιθήσει...
 1 Th., III, 2-3 : ἐπέμψαμεν Τιμόθεον... εἰς τὸ στηριξάει ὑμᾶς καὶ πα-
 ρακαλέσαι ὑπὲρ τῆς πίστεως ὑμῶν, τὸ μηδένα σαίνεσθαι ἐν ταῖς θλίψεσιν.
 2 Co., I, 4 : ὁ παρακαλῶν ἡμᾶς ἐπὶ πάσῃ τῇ θλίψει ἡμῶν, εἰς τὸ δύνασθαι
 ἡμᾶς παρακαλεῖν τοὺς...
 A., XIII, 42 : παρεκάλουν εἰς τὸ μεταξὺ σίββατον λαληθῆναι αὐτοῖς
 τὰ ῥήματα ταῦτα, *ils demandèrent qu'on leur expliquât ces choses.*
 1 Th., III, 10 : ὑπερεκπερισσοῦ δεόμενοι εἰς τὸ ἰδεῖν ὑμῶν τὸ πρόσωπον.
 2 Th., II, 1 : ἐρωτῶμεν δὲ ὑμᾶς... εἰς τὸ μὴ ταχέως σαλευθῆναι ὑμᾶς.
 Eph., VI, 11 : ἐνδύσασθε τὴν πανοπλίαν τοῦ θεοῦ πρὸς τὸ δύνασθαι
 ὑμᾶς.
 Mar., V, 18 : παρεκάλει αὐτὸν ὁ δαίμονισθεις ἵνα μετ' αὐτοῦ ᾤ...
 Mat., VIII, 34 : ἰδόντες αὐτὸν παρεκάλεσαν ὅπως μεταβῆ ἀπὸ τῶν
 ὄριων αὐτῶν.
 J., XI, 11 : πορεύομαι ἵνα ἐξυπνίσω αὐτόν.
 Mat., XV, 33 : πόθεν ἡμῖν... ἄρτοι τοσοῦτοι ὥστε χορτάσαι ὄχλον
 τοσοῦτον;
 J., VI, 7 : διακοσίων ὀνηαρίων ἄρτοι οὐκ ἀρκοῦσιν αὐτοῖς ἵνα ἕκαστος
 βραχὺ λάβῃ.
 2 Th., III, 3 : πιστὸς δὲ ἐστιν ὁ Κύριος ὃς στηριξάει ὑμᾶς.
 1 J., I, 9 : πιστὸς ἐστιν καὶ δίκαιος ἵνα ἀφῆ ἡμῖν.
 J., V, 7 : ἄνθρωπον οὐκ ἔχω ἵνα, ὅταν παραχθῇ τὸ ὕδωρ, βάλῃ με...
 J., IX, 2 : τίς ἤμαρτεν, οὗτος ἢ οἱ γονεῖς αὐτοῦ, ἵνα τυφλὸς γεννηθῇ;
 J., XIV, 22 : τί γέγονεν ὅτι ἡμῖν μέλλεις ἐμφανίζειν σεαυτόν...;

Mat., VIII, 27 : ποταπός ἐστὶν οὗτος ὅτι καὶ οἱ ἄνεμοι καὶ ἡ θάλασσα αὐτῷ ὑπακούουσιν ;

L., XVIII, 29-30 : οὐδεὶς ἔστιν ὃς ἀφῆκεν οἰκίαν ἢ γυναῖκα... ὃς οὐχὶ μὴ λάβῃ πολλαπλασίονα ἐν τῷ καιρῷ τούτῳ. — Cf.

Mar., X, 29-30 : οὐδεὶς ἔστιν ὃς ἀφῆκεν οἰκίαν ἢ ἀδελφούς... ἐὰν μὴ λάβῃ ἑκατονταπλασίονα. — Cf. *Mat.*, XIX, 29.

f) *L.*, XXII, 60 : οὐκ οἶδα ὃ λέγεις.

L., XXIII, 34 : οὐ γὰρ οἶδασιν τί ποιοῦσιν.

Mar., XIV, 36 : ἀλλ' οὐ τί ἐγὼ θέλω ἀλλὰ τί σύ. — Cf.

Mat., XXVI, 39 : πλὴν οὐχ ὡς ἐγὼ θέλω ἀλλ' ὡς σύ. Cf.

L., XXII, 42 : πλὴν μὴ τὸ θέλημά μου ἀλλὰ τὸ σὸν γινέσθω.

Mat., XXVI, 63 : ἐξορκίζω σε... ἵνα ἡμῖν εἴπῃς εἰ σὺ εἶ ὁ χριστός. Cf.

L., XXII, 67 : εἰ σὺ εἶ ὁ χριστός, εἰπὸν ἡμῖν.

g) *J.*, VI, 10 : ποιήσατε τοὺς ἀνθρώπους ἀναπεσεῖν.

A., III, 12 : ἡμῖν τί ἀτενίζετε ὡς ἰδίᾳ δυνάμει ἢ εὐσεβεῖα πεποιτηκόσιν τοῦ περιπατεῖν αὐτόν ;

Mat., XXIII, 5 : πάντα δὲ τὰ ἔργα αὐτῶν ποιοῦσιν πρὸς τὸ θεαθῆναι...

J., XI, 37 : οὐκ ἐδύνατο οὗτος... ποιῆσαι ἵνα καὶ οὗτος μὴ ἀποθάνῃ :

Mat., XIX, 16 : τί ἀγαθὸν ποιήσω ἵνα σχῶ ζωὴν αἰώνιον ;

Ap., XIII, 13 : ποιεῖ σημεῖα μεγάλα ἵνα καὶ πῦρ ποιῇ ἐκ τοῦ οὐρανοῦ...

Ap., XIII, 12 : ποιεῖ τὴν γῆν καὶ τοὺς ἐν αὐτῇ κατοικοῦντας ἵνα προσκυνήσουσιν τὸ θηρίον.

h) *A.*, IV, 29 : ὃς τοῖς δούλοις σου μετὰ παρρησίας πάσης λαλεῖν.

Mat., XIV, 16 : δότε αὐτοῖς ὑμεῖς φαγεῖν.

A., X, 40 : ἔδωκεν αὐτὸν ἐμφανῆ γενέσθαι.

Ap., IX, 5 : ἐδόθη αὐτοῖς ἵνα μὴ ἀποκτείνωσιν αὐτούς.

Mat., XXIV, 24 : δώσουσιν σημεῖα μεγάλα καὶ τέρατα ὥστε πλανηθῆναι.

Mar., XIII, 22 : δώσουσιν σημεῖα καὶ τέρατα πρὸς τὸ ἀποπλανῆναι...

J., V, 36 : τὰ γὰρ ἔργα ἃ δέδωκέν μοι ὁ πατήρ ἵνα τελειώσω αὐτά.

i) *Mat.*, XVI, 26 : τί γὰρ ὠφελήσεται ἄνθρωπος ἐὰν τὸν κόσμον ὅλον κερδήσῃ ;

Mar., VIII, 36 : τί γὰρ ὠφελεῖ ἄνθρωπον κερδήσαι τὸν κόσμον ὅλον ;

L., IX, 25 : τί γὰρ ὠφελεῖται... κερδήσας τὸν κόσμον ὅλον ;

j) *A.*, XVI, 34 : ἡγαλλίσασατο πνικεῖ πεπιστευκῶς τῷ θεῷ.

Mar., IV, 38 : οὐ μέλει σοι ὅτι ἀπολλύμεθα ;

Mar., XV, 44 : ὁ δὲ Πειλάτος ἐθύμασεν εἰ ἤδη τέθνηκεν.

1 *Th.*, III, 8 : νῦν ζῶμεν ἐὰν ὑμεῖς στήκετε ἐν Κυρίῳ.

J., XI, 15 : χαίρω δι' ὑμᾶς, ἵνα πιστεύσητε, ὅτι οὐκ ἤμην ἐκεῖ.

L., XVI, 3 : ἐπαιτεῖν αἰσχύνομαι.

Ap., XVI, 9 : οὐ μετενόησαν δοῦναι αὐτῷ δόξαν.

Mat., XXI, 32 : ὑμεῖς δὲ ἰδόντες οὐδὲ μετεμελήθητε ὑστερον τοῦ πιστεῦσαι αὐτῷ.

A., III, 19 : μετανοήσατε οὖν καὶ ἐπιστρέψατε πρὸς τὸ ἐξαλιφθῆναι ὑμῶν τὰς ἁμαρτίας.

k) Nous citerons un exemple des LXX : celui de τίθεναι γνώμην avec les propositions qui en dépendent, dans le 2^me livre d'*Esdras*.

V, 3 : τίς ἔθηκεν ὑμῖν γνώμην τοῦ οἰκοδομῆσαι τὸν οἶκον τοῦτον;

V, 9 : τίς ἔθηκεν ὑμῖν γνώμην τὸν οἶκον τοῦτον οἰκοδομῆσαι;

V, 13 : ὁ βασιλεὺς ἔθετο γνώμην τὸν οἶκον τοῦ θεοῦ τοῦτον οἰκοδομηθῆναι.

VI, 8 : ἀπ' ἐμοῦ γνώμην ἐτέθη μή ποτέ τι ποιήσητε μετὰ τῶν πρεσβυτέρων τῶν Ἰουδαίων τοῦ οἰκοδομηθῆναι οἶκον τοῦ Θεοῦ.

VI, 11 : ἀπ' ἐμοῦ ἐτέθη γνώμην ὅτι πᾶς ἄνθρωπος ὃς ἀλλάξει τὸ ρῆμα τοῦτο καταιεθήσεται: ἕλκον ἐκ τῆς οἰκίας αὐτοῦ καὶ ὠρθωμένος πληγήσεται. Cf. VI, 3 : Κύρος ὁ βασιλεὺς ἔθηκε γνώμην περὶ οἴκου... τοῦ ἐν Ἱερουσαλήμ Οἴκος οἰκοδομηθήτω.

VI, 1 : Δαρείος ὁ βασιλεὺς ἔθηκε γνώμην καὶ ἐπεσκέψατο ἐν ταῖς βιβλιοθήκαις. La particule καὶ a le sens consécutif, et la phrase équivaut à ἔθηκε γνώμην ἐπισκέψασθαι. Cf., en effet, *1 Esdras*, VI, 22, où la même idée est ainsi exprimée : ὁ βασιλεὺς Δαρείος προσέταξεν ἐπισκέψασθαι.

Cf. encore, *Daniel*, III, 10-11 : σύ, βασιλεῦ, ἔθηκες δόγμα πάντα ἄνθρωπον ὃς ἂν ἀκούσῃ τῆς φωνῆς τῆς σάλπιγγος... καὶ μὴ πεσῶν προσκυνήσῃ τῇ εἰκόνι τῆ χρυσοῦ, ἐμβληθήσεται εἰς τὴν καμίνον. — Cf. la version propre des LXX.

371. Les séries d'exemples que nous venons de citer (II et III) montrent que dans le N. T. :

1^o Des idées différentes sont exprimées par des propositions dépendantes dont les modes sont différents ou les constructions différentes, *J.*, XI, 15. — *J.*, XIII, 17. — *J.*, XII, 36 et *Gal.*, VI, 10. Etc.

2^o Une même idée peut être envisagée et exprimée de différentes manières, *Mat.*, XXIV, 24 et *Mar.*, XIII, 22. — *L.*, IX, 49 et *Mar.*, IX, 38. — *Mar.*, IX, 6 et *L.*, IX, 33. Etc.

3^o Une même idée, envisagée de la même manière, peut admettre des constructions différentes, mais équivalentes, *A.*, XXI, 33. — *Mat.*, VII, 6. — *Eph.*, III, 16 et I, 15-17. — *L.*, XVII, 33. — *Mat.*, II, 13 et XIV, 22. — *1 Th.*, V, 1 et *1 J.*, II, 27. — *A.*, XIII, 25 et *J.*, I, 27. — *L.*, XVIII, 29-30 et *Mar.*, X, 29-30, et cf. *Mat.*, XIX, 29., etc.

CONCLUSIONS

Nous avons dit dans notre *Introduction* : L'étude détaillée des lois qui régissent le grec du N. T. montrera d'une manière précise, sous une forme concrète, ce que le grec du N. T. a de commun avec le grec classique et avec le grec post-classique ; quels apports lui ont été faits par l'hébreu et le grec hébraïsant ; enfin, ce qui lui est particulier. Dès lors, on pourra déterminer les caractères propres et distinctifs qui méritent à la langue du N. T. une place spéciale dans la langue grecque post-classique.

Nous venons d'étudier la partie la plus importante, la plus considérable, et la plus caractéristique de toute la grammaire du N. T. Nous pouvons donc déterminer les caractères propres et distinctifs de la langue de ce livre, en ce qui concerne les propositions. Ces caractères nous paraissent être les suivants :

I. — Le fond de la syntaxe des propositions dans le N. T. consiste dans l'emploi *ordinaire* des temps et des modes, et dans les constructions *ordinaires, simples et faciles*, des propositions. Ce fond est commun à la langue littéraire et à la langue familière ; à la langue classique et à la langue post-classique. Mais

Les anomalies, les constructions extraordinaires, et les constructions particulières du N. T. sont si nombreuses et si importantes qu'elles font de la syntaxe de ce livre une syntaxe spéciale, régie par des lois propres et précises, qui la séparent, du moins en partie, de la syntaxe classique, et même de la syntaxe des écrivains profanes post-classiques.

II. — Les constructions plus simples et plus faciles sont préférées aux constructions d'un caractère plus synthétique et plus littéraire ;

Un grand nombre de constructions sont étrangères à la langue littéraire ou ne s'y rencontrent que rarement, et paraissent appartenir spécialement à la langue familière ;

Par contre, un assez grand nombre de constructions en usage

dans la langue littéraire tendent à être abandonnées, ou même le sont déjà complètement ;

Les constructions de la langue classique qui ne se retrouvent plus dans le N. T. forment les pertes subies par la langue ; ce sont les particularités *négatives* du grec du N. T. (et du grec post-classique). Au contraire, les constructions nouvelles constituent les gains de la langue ; ce sont les particularités *positives* du grec du N. T. (et du grec post-classique) ;

Le grec du N. T., postérieur au grec classique et à celui des LXX, antérieur au grec byzantin, appartient à la période post-classique de la langue grecque et particulièrement à la période gréco-romaine.

La syntaxe des propositions dans le N. T. appartient donc à la langue familière, post-classique, de la période gréco-romaine.

III. — On remarque, dans la langue du N. T., un grand nombre d'expressions et de constructions hébraïques ou purement hébraïques ;

La comparaison que nous avons établie perpétuellement entre la syntaxe des propositions dans le N. T. et la syntaxe des propositions dans les LXX montre que la première est analogue ou identique à la seconde, que souvent elle dépend de celle-ci et repose sur elle ;

Enfin nous avons constaté çà et là l'influence des croyances judéo-chrétiennes.

La syntaxe des propositions dans le N. T. n'appartient donc pas seulement à la langue familière de la période gréco-romaine, mais, d'une manière plus précise, à la langue familière judéo-grecque, parlée par des Judéo-chrétiens.

C'est ce caractère de *langue judéo-grecque chrétienne* qui donne au grec du N. T. sa couleur propre, et qui constitue son unité.

IV. — La syntaxe des propositions dans le N. T. présente un caractère analytique très prononcé : habitude de séparer les idées pour les énoncer en les énumérant dans des propositions indépendantes ; tendance à éviter les constructions synthétiques ; etc.

V. — Elle présente aussi une tendance très marquée à l'unification : unification de l'emploi du futur et du subjonctif,

qui peuvent s'échanger dans toutes les propositions; unification de toutes les propositions finales; unification des propositions conditionnelles de la première forme (mode réel) et des propositions relatives qui y correspondent; unification des propositions conditionnelles de la troisième forme (mode éventuel) et des propositions temporelles et relatives qui y correspondent; etc.

VI. — La pensée est spontanée, sans apprêt; on ne remarque pas le souci de choisir les mots, les tours, les constructions. La pensée crée la forme de la phrase et la construction syntactique de cette phrase, au lieu de se contraindre à une construction artificielle, convenue, imitée. Nous saisissons donc, dans le N. T., la pensée telle qu'elle naît dans l'esprit de l'écrivain; mais la forme qu'elle revêt ainsi spontanément est souvent irrégulière, ou étrangère (hébraïsante);

En même temps qu'elle naît et crée sa forme, la pensée subit diverses influences : influence de l'analogie, visible partout, et cause principale de l'unification dont nous avons parlé plus haut; influence de la langue littéraire, dont les traces se retrouvent çà et là; influence de la langue populaire, qui introduit quelques-unes de ses expressions dans la langue du N. T.; etc. — Cf. *Introd.*, p. XLI seqq.

Puisque la pensée est spontanée, qu'elle crée sa forme en même temps qu'elle subit ces influences, la syntaxe des propositions dans le N. T. est nécessairement vivante et psychologique.

VII. — Les conclusions pratiques, qui concernent l'explication *philologique* du texte, sont les suivantes :

1° Le commentateur ne doit pas corriger les leçons autorisées du texte pour les réduire aux règles traditionnelles et convenues de la syntaxe classique, ou les rendre conformes aux manières de parler usitées dans la langue littéraire ;

2° Le commentateur ne doit pas chercher dans le grec du N. T. les formes convenues et traditionnelles de la syntaxe classique, ni user de subtilités pour les y retrouver ;

3° Le commentateur doit appliquer à chaque passage les lois et règles de la syntaxe du N. T., et accepter le sens que le passage donne ainsi de lui-même ;

4° Quand la même idée, le même fait, se retrouvent chez plusieurs écrivains du N. T., le commentateur doit laisser à

chacun d'eux la manière personnelle dont il exprime cette idée ou rapporte ce fait : en un mot, il doit laisser à chacun d'eux l'individualité de sa pensée. Par suite

5° Dans les passages parallèles du N. T., le commentateur doit s'abstenir de transporter la pensée de l'un des écrivains dans le texte de l'autre ; il doit les comparer pour les comprendre et les expliquer mieux, sans les identifier ni les confondre ;

6° Les mêmes règles (4° et 5°) doivent être appliquées aux passages parallèles d'un même écrivain.

TABLE DES MATIÈRES

Nota. — Les chiffres renvoient à la page pour le titre des chapitres et aux numéros pour leur contenu.

INTRODUCTION	p. III
Formation du grec post-classique, II-VIII. — Nature du grec post-classique et du grec hébraïsant, IX-XI. — La langue du Nouveau Testament : caractères généraux ; éléments constitutifs ; élément grec, hébraïque, et chrétien ; caractère psychologique de la syntaxe, XII-XVIII. — Objet de la grammaire du N. T., et objet de notre travail, XIX. — Motifs de récrire la grammaire du N. T., XX. — Rapports entre la grammaire du grec post-classique et celle du N. T., XXI. — Principaux ouvrages consultés et remarques, XXII.	
SYNTAXE DES PROPOSITIONS : <i>Préliminaires.</i>	p. 1
Conjugaison, 1-2. — Temps, 3. — Modes, 4-13. — Propositions, 14-17.	
CHAPITRE I : <i>Principes généraux</i>	p. 9
Loi de la dissociation des éléments de la pensée, 18-25. — Influence de l'hébreu et de la langue familière, 26-31. — Tendance à renforcer l'affirmation, 32. — Epexégèse, 33.	
PREMIÈRE PARTIE : PROPOSITIONS INDÉPENDANTES.	p. 17
Propositions indépendantes, 35 ; déclaratives, 36.	
CHAPITRE II : <i>Propositions déclaratives affirmatives.</i>	p. 17
Proposition affirmative, 37. — Modes : réel, 38 ; irréel, 39-40 ; potentiel, 41-43. — Affirmation sous forme d'interrogation, 45. — Sommaire, 46.	
CHAPITRE III : <i>Propositions déclaratives interrogatives.</i>	p. 22
Proposition interrogative, 47-51. — Modes, 52. — Emplois divers, 52-55. — Fréquence, 53. — Observations, 57-59. — Propositions interrogatives, déclaratives et volitives, 60. — Sommaire, 61.	
CHAPITRE IV : <i>Propositions indépendantes volitives</i>	p. 27

CHAPITRE V : <i>Propositions volitives délibératives</i> . . .	p. 28
Proposition délibérative : sous forme affirmative; ses modes, 63-64. — Sous forme interrogative, 63-66; ses idées accessoires, 67. — Indicatif et mode potentiel, 68-69. — Sommaire, 70.	
CHAPITRE VI : <i>Propositions volitives impératives ou jussives</i>	p. 34
Proposition impérative; ses modes, 71. — Emploi aux trois personnes, 72-74. — Futur, 73. — Proposition finale, 76. — Autres tours, 77-78. — Sens concessif, 79. — Sommaire, 80.	
CHAPITRE VII : <i>Propositions volitives optatives</i> . . .	p. 38
Proposition optative; ses modes, 81. — Optatif, 82; impératif, 83; futur, 84; mode potentiel, 85; mode irréel, 86. — Observations, 87-88. — Sommaire, 89.	
SECONDE PARTIE : PROPOSITIONS DÉPENDANTES . . .	p. 41
CHAPITRE VIII : <i>Notions préliminaires</i>	p. 41
Théorie des propositions dépendantes; leur division, 90-96. — Principes généraux pour leur syntaxe, 97-106.	
CHAPITRE IX : <i>Propositions dépendantes complétives directes</i>	p. 48
Propositions complétives directes; leur division, 107.	
CHAPITRE X : <i>Propositions (dépendantes) affirmatives</i> . . .	p. 49
Proposition affirmative, et particules, 108-110. — Verbes : du sens de <i>déclarer</i> avec les propositions affirmative et infinitive, 111-112. — Du sens de <i>croire</i> , 113. — Du sens de <i>percevoir</i> avec les propositions affirmative, participe, et infinitive, 114-115. — Unification de leur syntaxe, 116-119. — Modes et temps, 120-121. — Remarques, 122, et cf 133. — Sommaire, 123.	
CHAPITRE XI : <i>Propositions (dépendantes) interrogatives</i>	p. 60
Proposition interrogative, et particules, 124. — Verbes après lesquels on la trouve, 125-130. — Unification, 126, <i>d</i> . — Permutation des propositions interrogative et relative, 128, <i>b</i> . — Temps et modes, 130. — Mode potentiel, et optatif, 131; 131 <i>bis</i> . — Remarques, 132. Observations communes aux propositions affirmatives et interrogatives, 133-139. — Sommaire, 140.	
CHAPITRE XII : <i>Propositions finales et consécutives</i> . . .	p. 71
Finalité, 141-143. — Propositions qui l'expriment, et particules, 144-145. — Extension de l'emploi de la proposition finale, 146. —	

- Conséquences, 147. — Propositions avec *ἴνα*, etc. (style direct et indirect), et *ὥστε*, 148-149;
- Propositions introduites par *ὅπως*, *ἴνα* et *μή*, 150 seqq. — Temps et modes, 150; subjonctif, 151; optatif, 152; futur, 153-155; mélange du subjonctif et du futur, 154. — Propositions finales : Après les verbes du sens de *prendre soin, s'efforcer, tâcher*, 156. — Après les verbes signifiant *craindre*, 157, et cf. 158. — Propositions finales avec l'indicatif présent, 159; avec le mode irréel, 160. — Remarques, 161. — Proposition finale indépendante, 162.
- Propositions introduites par *ὥστε*, 163. — Exprimant la conséquence : Avec le mode fini, 164, et 165. — Avec l'infinitif, 165-168. — Proposition consécutive après un mot qui marque le degré dans la quantité ou la qualité, 169. — Remarques, 170. — Tendance à ne plus employer la proposition consécutive, 171.
- Remarques générales, 172-173. — Sommaire, 174.
- CHAPITRE XIII : *Propositions dépendantes circonstanciées*. p. 95
- Leur nature; leurs caractères communs, 175.
- CHAPITRE XIV : *Propositions causales*. p. 96
- Leur nature; particules, 176. — Temps et modes, 177. — Motif objectif et subjectif, 178. — Emploi de *ὅτι* pour établir une relation logique entre deux idées ou deux actes, 179. — Remarques, 180. — Sommaire, 181.
- CHAPITRE XV : *Propositions conditionnelles et concessives*. p. 102
- Leur nature; quatre formes; particules, 182-183. — Première forme : mode réel, 184-186. — Deuxième forme : mode irréel, 187 et 188. — Mélange des deux formes, 189. — Troisième forme : mode éventuel (subjonctif et futur), 190-193. — Quatrième forme : optatif, 194. — Observations, 195-201. — Combinaisons de *εἰ* et de *ἐάν*, 202. — Propositions concessives, 203-207. — Sommaire, 208.
- CHAPITRE XVI : *Propositions temporelles*. p. 120
- Leur nature; particules, 209. — Mode réel, 210. — Fréquence indéterminée, 211. — Mode éventuel (subjonctif et futur), 212-216. — Équivalence des propositions temporelles et conditionnelles, 217-218. — Propositions temporelles introduites : par une particule du sens de *jusqu'à ce que* ou *avant que*, 219. — Par *ἕως*, 220-221. — Par *πρίν*, 222. — Remarques, 223-224. — Sommaire, 225.
- CHAPITRE XVII : *Propositions relatives et corrélatives*. p. 192
- Leur nature; mots qui les introduisent, 226. — Propositions relatives : explicative, 227. — Finale et consécutive, 228-230. — Causale, 231. — Conditionnelle, 232-237. — Temporelle et locale, 238. — Remarques, 239. — Proposition corrélatrice, 240-244. — Sommaire, 245.

CHAPITRE XVIII : <i>Les deux modes indéfinis</i>	p. 144
CHAPITRE XIX : <i>Infinitif</i>	p. 145
Proposition infinitive indépendante, 247-248.	
Proposition infinitive dépendante. — Rapport du sujet et de l'attribut avec l'infinitif, 249-253 <i>bis</i> . — Infinitif sans article, 254-255. — Proposition infinitive, sujet d'un verbe impersonnel, 256-258. — Proposition infinitive complétive directe : déclarative, 259-260; volitive, 261-262. — Proposition infinitive, complétive indirecte, finale, 263-268. — Infinitif accompagné de l'article, 269-270. — Nominatif de l'infinitif, 271. — Accusatif de l'infinitif : sans préposition, 272; avec des prépositions, 273. — Génitif de l'infinitif : sans préposition, 274-279; avec des prépositions, 280. — Datif de l'infinitif, 281-283. — Proposition finale employée comme périphrase de l'infinitif, 284-285. — Remarques, 286-288. — Sommaire, 289.	
CHAPITRE XX : <i>Participe</i>	p. 181
Sa nature; construction <i>dépendante</i> , 290. — Participe : Complément distinctif, 291-295. — Complément attributif, 296; explicatif, 297; final, 298-299; causal, 300; conditionnel et concessif, 301; temporel, 302. — Participe attributif accompagné de particules, 303-308. — Participes employés avec le sens de <i>avec</i> et participes descriptifs, 309. — Participe <i>attribut</i> ou <i>partie intégrante de l'attribut</i> , 310-311. — Participe de l'attribut se rapportant au sujet, 312-316. — Participe de l'attribut se rapportant au complément direct, 317-322. — Construction <i>indépendante</i> du participe, 323. — Génitif absolu, 324-333. — Accusatif absolu, 334-336. — Nominatif indépendant : Dans les LXX, 337. — Après un sujet à un autre cas que le nominatif, 338. — Dans les descriptions (et mélange des constructions dépendante et indépendante), 339. — Le participe <i>λέγων</i> dans l'Apocalypse, 340. — Le participe au nominatif indépendant dans les <i>Lettres</i> de Paul et de Pierre, 341-342. — Observations, 343-346. — Sommaire, 347.	
CHAPITRE XXI : <i>Négations dans les propositions</i>	p. 212
Les deux négations classiques dans le grec du N. T., 348. — Négations : Dans les propositions indépendantes, 349. — Dans les propositions dépendantes ayant leur verbe : A un mode fini, 350-354. — A l'infinitif, 355-356. — Au participe, 356-359. — Remarques, 360-363. — Sommaire, 364.	
CHAPITRE XXII : <i>Observations complémentaires</i>	p. 222
Le discours direct et indirect, 365. — Le discours indirect, 366-367. — L'optatif oblique, 367 <i>bis</i> . — Remarques, 368. — Temps et modes dans les propositions dépendantes, 369. — Rattachement de la proposition dépendante à la proposition principale, 370. — Conséquences, 371.	
CONCLUSIONS	p. 231
N. B. Consulter aussi les sommaires qui suivent chaque chapitre.	



RENNES, ALPHONSE LE ROY

Imprimeur breveté.

- Ernault (E.).** — Du parfait en grec et en latin. Gr. in-8° 6 fr.
 — La versification homérique. I. In-8° 1 fr.
- Exercices critiques de la conférence grecque de l'École pratique des Hautes Études, recueillis et rédigés par E. Tournier.** Gr. in-8° br. 10 fr.
- Francotte (H.).** — L'organisation de la cité athénienne et la réforme de Clisthènes. In-8° 3 fr.
- Graux (C.).** — Notices bibliographiques et autres articles publiés dans les revues : Critique, Historique, de Philologie et Internationale de l'Enseignement. Édition posthume dirigée par son père et surveillée par C. Émile Ruelle. Gr. in-8° br. 8 fr.
 — Notices sommaires des manuscrits grecs de la grande Bibliothèque royale de Copenhague. Accompagné de 4 planches photographées. Gr. in-8° 5 fr.
 — Textes grecs. Édition posthume dirigée par son père et surveillée par C. E. Ruelle. Gr. in-8° avec 1 pl. br. 12 fr.
- Havet (L.).** — Le Querolus, comédie latine anonyme, texte en vers restitué d'après un principe nouveau, et traduit pour la première fois en français, précédé d'un examen littéraire de la pièce. Gr. in-8° 12 fr.
 — De Saturnio Latinorum versu. Inest quotquot supersunt sylloge. Gr. in-8° 15 fr.
 — La prose métrique de Symmaque et l'origine du Cursus. Gr. in-8° 4 fr.
- Jannettaz (E.).** — Étude sur *Semo Sancus Fidius*, Dieu Sabin représentant le Feu et sur l'étymologie d'Hercule. In-8° 1 fr. 50
- Kiepert (H.).** — Manuel de géographie ancienne. Trad. par E. Ernault. Ouvrage accompagné d'un avant-propos et remanié en ce qui concerne la Gaule, par A. Longnon, membre de l'Institut. In-8° 6 fr.
- Krieg (C.).** — Précis d'antiquités romaines (vie publique et vie privée). Traduit par l'abbé O. Jail. In-8°, avec 2 plans de Rome antique et du Forum et 53 gravures dans le texte. 6 fr.
- Léotard (E.).** — Essai sur la condition des Barbares établis dans l'empire romain au IV^e siècle. In-8° 5 fr.
 — De praefectura urbana quarto post Christum saeculo. In-8° . 3 fr.
- Levasseur (E.).** — De pecuniis publicis quomodo apud Romanos quarto post Christum saeculo ordinarentur. In-8° 2 fr.
- Madvig (J.-N.).** — L'État romain, sa constitution et son administration. Traduit par C. Morel. 5 vol. gr. in-8° 37 fr. 50
- Martin (T.-H.).** — Comment Homère s'orientait. Explications fort simples substituées à des fables trop savantes. In-4° . . 2 fr. 50
 — Mémoire sur la cosmographie grecque à l'époque d'Homère et d'Hésiode. In-4° 2 fr.
 — Mémoire sur la cosmographie populaire des Grecs après l'époque d'Homère et d'Hésiode. In-4° 1 fr. 50
 — Mémoire sur la signification cosmographique du mythe d'Hestia. In-4° 1 fr. 50
 — La Prométhéide. Étude sur la pensée et la structure de cette trilogie d'Eschyle. In-4° 4 fr.
- Maspero (G.).** — De Carchemis oppidi situ et historia antiquissima, accedunt nonnulla de Pedaso homericâ. Gr. in-8°, avec trois cartes. Au lieu de 4 fr. 2 fr.
- Meylan (H.).** — Nonius Marcellus, collation de plusieurs manuscrits de Paris, de Genève et de Berne, suivie d'une notice sur les principaux manuscrits de Nonius pour les livres I, II et III, par L. Havet, professeur au Collège de France. Gr. in-8° 5 fr.
- Mézières (A.).** — Mémoire sur le Pélion et l'Ossa. In-8° 5 fr.

- Mommsen (T.).** — Histoire romaine, traduite par C. A. Alexandre. 8 vol. in-8°, accompagnés d'une carte de l'Italie vers l'an 600 de Rome et d'une table alphabétique. Épuisé.
- Les volumes II à VIII se vendent séparément. *Le volume.* . . . 5 fr.
- Le même ouvrage, tomes IX à XI, traduits par R. Cagnat et J. Toutain. 3 vol. in-8°, accompagnés de cartes et d'une table alphabétique. 20 fr.
- Histoire de la monnaie romaine traduite de l'allemand par le duc de Blacas et publiée par J. de Witte, membre de l'Institut. 4 forts vol. in-8° caval.; ornés de 20 pl. de médailles. Vol. I et II, épuisés; vol. III et IV. Chacun 20 fr.
- Étude sur Pline le jeune, traduit par C. Morel. Gr. in-8° br . . . 4 fr.
- Parmentier (L.).** — Études historiques sur la formation des mots dans la langue grecque I : les substantifs et les adjectifs en ΕΣ dans la langue d'Homère et d'Hésiode. Gr. in-8° 5 fr.
- Euripide et Anaxagore. In-8° 3 fr.
- Portius (S.).** — Grammatica linguae graecae vulgaris. Reproduction de l'édition de 1638, suivie d'un commentaire grammatical et historique, par W. Meyer, avec une introduction de J. Psichari. Gr. in-8°. 12 fr. 50
- Psichari (J.).** — Études de philologie néo-grecque. Recherches sur le développement historique du grec. Gr. in-8°. 22 fr. 50
- Quintilien.** — Institution oratoire, collation d'un ms. du x^e siècle, par E. Chatelain et J. Le Coultre. Gr. in-8°. 2 fr.
- Richter.** — Les Jeux des Grecs et des Romains. Traduit par A. Bréal et M. Schwob. In-18 Jésus orné de gravures sur bois 3 fr.
- Robiou (F.).** — Itinéraire des dix mille, étude topographique. Gr. in-8° avec 3 cartes. 6 fr.
- Questions homériques. I. Fragments de mythologie conservés dans l'Iliade. II. Géographie de l'Asie Mineure au temps de la guerre de Troie. III. Institutions et coutumes de la Grèce aux temps héroïques comparées à celles de divers peuples aryens. Gr. in-8° avec 3 cartes. 6 fr.
- Sortais (G.).** — Ilios et Iliade. In-8° avec une carte 5 fr.
- Talbot (E.).** — De ludicris apud veteres laudationibus. In-8° br. 2 fr. 50
- Teuffel (W. S.).** — Histoire de la littérature romaine. Traduit sur la 3^e édition allemande, par J. Bonnard et P. Pierson. Avec une préface de M. T.-H. Martin, doyen de la Faculté des Lettres de Rennes. 3 vol. gr. in-8° 50 fr.
- Tournier (E.).** — Notes critiques sur Colluthus. Gr. in-8°. 3 fr.
- Weil (H.).** — Discours sur les historiens anciens, prononcé à la rentrée des Facultés et de l'École de Médecine de Besançon. In-8°. 1 fr.
- De l'ordre des mots dans les langues anciennes comparées aux langues modernes. Troisième édit. In-8° 4 fr.
- De tragœdiarum graecarum cum rebus publicis conjunctione. In-8°. 1 fr. 50
- Wescher (C.).** — Étude sur le monument bilingue de Delphes, suivie d'éclaircissements sur la découverte du mur oriental, avec le texte de plusieurs inscriptions inédites relatives à l'histoire des Amphictyons, un plan du temple d'Apollon Pythien et une carte du territoire sacré de Delphes. In-4° 6 fr.

UNIVERSITY OF CALIFORNIA LIBRARY,
BERKELEY

**THIS BOOK IS DUE ON THE LAST DATE
STAMPED BELOW**

Books not returned on time are subject to a fine of
50c per volume after the third day overdue, increasing
to \$1.00 per volume after the sixth day. Books not in
demand may be renewed if application is made before
expiration of loan period.

OCT 26 1925

25m-7, '25

U. C. BERKELEY LIBRARIES



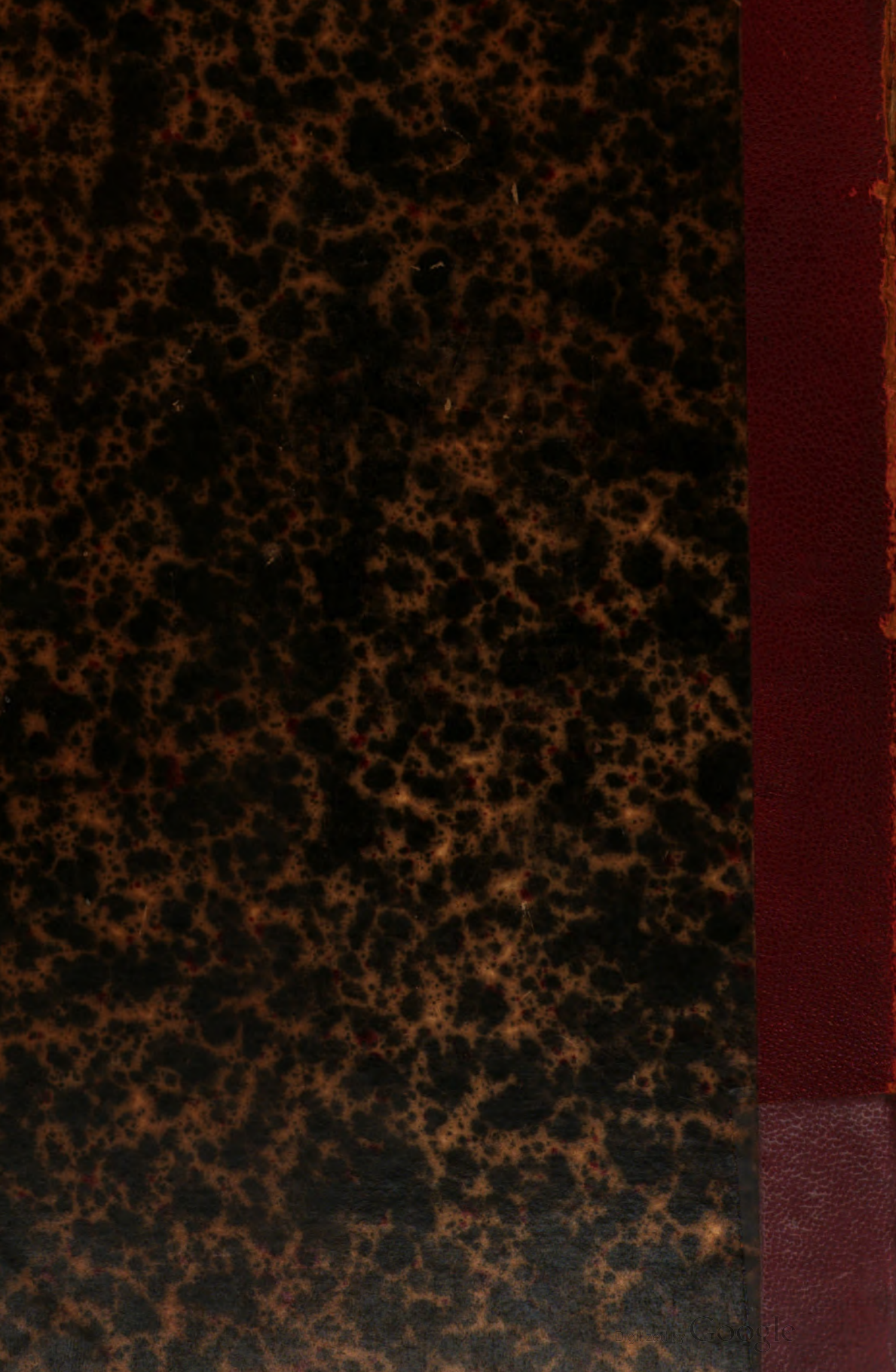
C046275068

YD 29007

743
V838

221069

Viteau



BIBLIOTHÈQUE
DE L'ÉCOLE
DES HAUTES ÉTUDES

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES

DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

SCIENCES PHILOGIQUES ET HISTORIQUES

CENT-QUATORZIÈME FASCICULE

ÉTUDE SUR LE GREC DU NOUVEAU TESTAMENT, COMPARÉ AVEC CELUI DES SEPTANTE :
SUJET, COMPLÉMENT ET ATTRIBUT,

PAR M. L'ABBÉ JOSEPH VITEAU, DOCTEUR ÈS LETTRES,
ÉLÈVE DIPLÔMÉ DE L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES



22064

LIBRAIRIE ÉMILE BOUILLON, ÉDITEUR

67, RUE DE RICHELIEU, AU PREMIER

1896

no 11500

(115)

1. The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions and activities. It emphasizes that this is essential for ensuring transparency and accountability in the organization's operations.

2. The second part of the document outlines the various methods and tools used to collect and analyze data. It highlights the need for consistent data collection practices and the use of advanced analytical techniques to derive meaningful insights from the data.

3. The third part of the document focuses on the role of technology in data management and analysis. It discusses how modern software solutions can streamline data collection, storage, and processing, thereby improving efficiency and accuracy.

4. The fourth part of the document addresses the challenges associated with data management, such as data quality, security, and privacy. It provides strategies to mitigate these risks and ensure that the data remains reliable and secure throughout its lifecycle.

5. The fifth part of the document concludes by summarizing the key findings and recommendations. It stresses the importance of a data-driven approach in decision-making and the need for ongoing monitoring and evaluation to ensure the effectiveness of the data management processes.

ÉTUDE

SUR LE

GREC DU NOUVEAU TESTAMENT

COMPARÉ AVEC CELUI DES SEPTANTE

SUJET, COMPLÉMENT & ATTRIBUT

ÉTUDE

• SUR LE

GREC DU NOUVEAU TESTAMENT

COMPARÉ AVEC CELUI DES SEPTANTE

SUJET, COMPLÉMENT ET ATTRIBUT

PAR

M. L'ABBÉ JOSEPH VITEAU

DOCTEUR ÈS LETTRES

ÉLÈVE DIPLÔMÉ DE L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES



PARIS

LIBRAIRIE ÉMILE BOUILLON, ÉDITEUR

67, RUE DE RICHELIEU, AU PREMIER

1896

Tous droits réservés.

Sur l'avis de M. E. Tournier, directeur de la Conférence de Philologie grecque et de MM. Desrousseaux et Carrière, commissaires responsables, le présent Mémoire a valu à M. l'abbé Joseph Viteau le titre d'Élève diplômé de la *Section d'histoire et de philologie de l'École pratique des Hautes Études*.

Paris, le 26 mars 1893.

Les Commissaires responsables :

A.-M. DESROUSSEAUX,

A. CARRIÈRE.

*Le Directeur de la Conférence de
Philologie grecque :*

ED. TOURNIER.

Le Président de la Section,

G. PARIS.



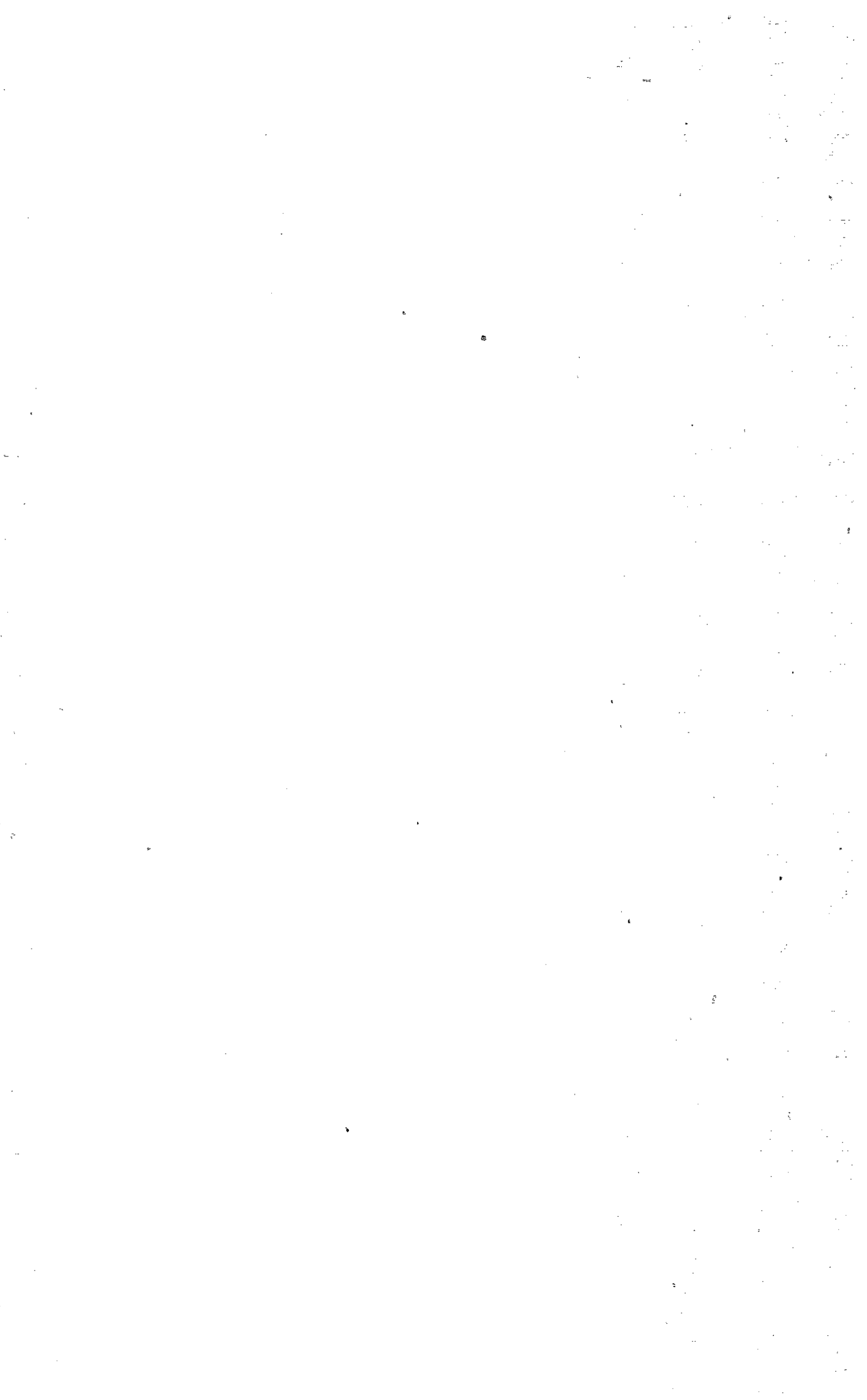
A LA MÉMOIRE

DE

M. L'ABBÉ PIERRE RÉMOND

ARCHIPRÊTRE D'AUXERRE

CHANOINE HONORAIRE DE SENS



INTRODUCTION

Nous renvoyons le lecteur à l'*Introduction* placée en tête de notre *Étude sur le grec du Nouveau Testament, syntaxe des propositions* (voy. plus loin, XXII)¹. Nous faisons ici quelques additions à cette *Introduction*.

IV, p. VIII. — L'araméen est une langue très ancienne, bien antérieure à la captivité de Babylone, dans la Syrie du Nord².

P. VIII-XI. — Au premier siècle de notre ère, par exemple, les Juifs se divisaient, pour la langue, en trois classes : ceux qui ne savaient que l'araméen (et l'hébreu); ceux qui ne savaient que le grec; ceux qui savaient l'araméen (et l'hébreu) et le grec. Le canon des seconds et des troisièmes comprenait non seulement les livres composés en hébreu et traduits en grec, mais aussi les livres composés en grec. Le canon des Juifs qui savaient le grec était donc plus étendu que le canon des Juifs qui ne savaient que l'hébreu, et leur canon était le seul complet.

XVI, p. xxxvi sqq. — L'hébreu et l'araméen sont des langues essentiellement familières et populaires. Le grec des LXX et celui du N. T. présentent le même caractère. L'hébreu et l'araméen n'ont pu que favoriser l'adoption de la langue grecque

1. Ce travail-ci aurait dû précéder celui-là. Mais la publication en a dû être ajournée pour différentes raisons.

2. Voy. sur l'araméen : *Notes sur quelques textes araméens du Corpus*, par M. J. HALÉVY, dans la *Revue des Études juives*, 1890, vol. II, p. 224 seqq.

familière, et, en particulier, l'emploi des constructions grecques populaires correspondant à celles de l'hébreu et de l'araméen.

La langue du N. T. n'est pas dérivée de celle des LXX; elle en est la sœur. C'est la même langue grecque familière qui se trouve employée dans l'un et l'autre recueil.

Mais le grec des LXX a exercé une influence considérable sur celui du N. T.

XVIII, pp. xli-xlv. — J'appelle l'attention sur un caractère curieux que présente le style du N. T. et qui se retrouve principalement dans les livres historiques, Évangiles et Actes, et surtout dans les dialogues et les discours. Le voici :

Les livres historiques du N. T., et surtout leurs dialogues et leurs discours, ne sont pleinement et vraiment intelligibles pour nous qu'en les lisant à haute voix dans le texte grec original, et en suppléant l'intonation, les gestes, les mouvements, etc., c'est-à-dire en reconstituant par l'imagination la scène elle-même¹. En conséquence :

Il faut parfois suppléer l'intonation, le geste, l'attitude, pour saisir le sens d'un passage. Exemples :

Mat., VIII, 29 : ἰδοὺ ἔκραξαν (οἱ δαιμονιζόμενοι) λέγοντες Τί ἡμῖν καὶ σοί, υἱὲ τοῦ θεοῦ; ἦλθες ὧδε πρὸ καιροῦ βασανίσαι ἡμᾶς; et cf. *J.*, II, 4 : καὶ λέγει αὐτῷ ὁ Ἰησοῦς Τί ἐμοὶ καὶ σοί, γύναι; οὐπω ἤκει ἡ ὥρα μου; le ton est certainement différent pour les deux phrases τί ἡμῖν..., et τί ἐμοὶ... — *L.*, III, 12 : διδάσκαλε, τί ποιήσωμεν; et cf. *J.*, XI, 47 : ἔλεγον Τί ποιῶμεν ὅτι οὗτος ὁ ἄνθρωπος πολλὰ ποιεῖ σημεῖα; Le changement de temps dans l'interrogation correspond à la différence du ton. — *J.*, IV, 21 : πίστευέ μοι, γύναι, ὅτι ἔρχεται ὥρα ὅτε οὔτε ἐν τῷ ὄρει τούτῳ οὔτε ἐν Ἱεροσολύμοις προσκυνήσετε τῷ πατρὶ. En disant ἐν τῷ ὄρει τούτῳ, celui qui parle montre de la main le mont Garizim. — *J.*, XI, 38 : Ἰησοῦς οὖν πάλιν ἐμβριμώμενος ἐν ἑαυτῷ, et XIII, 21 : ταῦτα εἰπὼν Ἰησοῦς ἐταράχθη τῷ πνεύματι. Il faut supposer dans les deux cas une agitation corporelle extérieure, qui est exprimée d'ailleurs XI, 33 : Ἰησοῦς οὖν... ἐνεβριμήσατο τῷ πνεύματι καὶ ἐτάραξεν ἑαυτόν. — *J.*, XIII, 32-33 : νῦν ἐδοξάσθη ὁ υἱὸς τοῦ ἀνθρώπου... καὶ ὁ θεὸς δοξάζει αὐτὸν ἐν αὐτῷ καὶ εὐθὺς δοξάζει αὐτόν.

1. Les livres du N. T. sont écrits pour être *dits à haute voix*, plutôt que pour être *lus des yeux* comme nous le faisons. On les lisait d'ailleurs à haute voix dans les assemblées des chrétiens. — Cf. 17-18.

Τεχνία, ἔτι μικρὸν μεθ' ὑμῶν εἰμι... Le discours passe brusquement à τεχνία. L'orateur jette son regard sur ceux qui sont là et leur adresse la parole avec un ton de voix suffisamment indiqué par le choix de τεχνία. — *J.*, XIX, 14 : καὶ λέγει (ὁ Πειλᾶτος) τοῖς Ἰουδαίοις Ἴδε ὁ βασιλεὺς ὑμῶν. Pilate montre Jésus de la main et du regard.

Il faut, dans les discours et les dialogues notamment, suppléer le ton, les gestes, les attitudes, qui varient avec l'interlocuteur, avec l'accroissement de l'émotion ou le mouvement du raisonnement. On détermine ainsi les nuances de sens, les oppositions d'idées, la suite du raisonnement. C'est le seul moyen de le faire, quand toute indication et toute particule de liaison font défaut. Il en est ainsi dans Jean, très pauvre en particules oratoires; il a épuisé sa liste, ou peu s'en faut, quand il a employé καί, δέ, οὖν.

Bien plus, il faut parfois suppléer un acte que rien n'indique dans le texte, mais qui était présent dans la mémoire de l'auteur quand il écrivait. Ainsi *J.*, XX, 14-16 : ταῦτα εἰποῦσα ἐστράφη εἰς τὸ ὀπίσω καὶ θεωρεῖ τὸν Ἰησοῦν ἐστῶτα... Λέγει αὐτῇ Ἰησοῦς Γύναι, τί κλαίεις; τίνα ζητεῖς; Ἐκείνη δοκοῦσα ὅτι ὁ κηπουρὸς ἐστίν λέγει αὐτῷ Κύριε, εἰ σὺ ἐβάστασας αὐτόν, εἰπέ μοι ποῦ ἔθηκας αὐτόν κάγω αὐτόν ἄρω. Λέγει αὐτῇ Ἰησοῦς Μαριάμ. Στραφεῖσα ἐκείνη λέγει αὐτῷ... Remarquez que ἐστράφη et στραφεῖσα indiquent le même mouvement répété. En disant κύριε, εἰ σὺ ἐβάστασας... Marie de Magdala s'est tournée vers le tombeau; d'où στραφεῖσα... — *J.*, XXI, 20 : ἐπιστραφεὶς ὁ Πέτρος βλέπει τὸν μαθητὴν ὃν ἠγάπα ὁ Ἰησοῦς ἀκολουθοῦντα. Ce dernier mot indique que la scène précédente (vv. 15-19) avait lieu en marchant, ou bien que, entre les versets 19 et 20, Jésus et ses disciples se sont mis en marche.

Comment s'explique ce caractère du style du N. T.? C'est que l'auteur trouve très clair ce qu'il écrit, parce que, pendant qu'il tient le *calame*, sa mémoire lui retrace tous les détails de la scène où il assistait comme témoin oculaire ou auriculaire; mais il oublie qu'il écrit pour un lecteur qui n'y assistait pas.

XXI, 3, p. LIV seqq. — Le grec des LXX est si étrange de prime abord que l'on y supposerait facilement des contre-sens, beaucoup de solécismes et d'incorrections, de grandes corruptions de texte, et de nombreuses erreurs de copistes. Il n'en

est rien, ou du moins, si l'on juge ce grec d'après ses règles particulières, on voit que ces quatre classes de fautes sont très réduites. Nous pensons qu'on en trouvera la preuve dans ce travail. Le grec des LXX y occupe une place considérable. Nous y donnons le résultat de nos recherches personnelles, faites méthodiquement et pour la plupart absolument nouvelles. Si nous n'avons pas le mérite d'avoir résolu les difficultés du texte, nous aurons celui d'y avoir contribué en signalant, recueillant, et classant les passages obscurs ou singuliers.

Les recherches de Thiersch (voy. plus loin XXII) ne portent que sur le Pentateuque; elles sont très insuffisantes et très incomplètes, du moins pour la syntaxe.

Le grec des LXX est très difficile et très étrange, mais lorsqu'on est arrivé à le comprendre suffisamment, on trouve que cette version possède une valeur supérieure à celle que lui assigne l'opinion courante.

XXII, p. LVII seqq. Ajoutez :

Clavis librorum V. T. apocryphorum philologica, auctore C. A. WAHL; Lipsiæ, 1853.

Novum Testamentum græce... volumen tertium; Prolegomena scripsit C. R. GREGORY; pars ultima; Leipzig, 1894.

Étude sur le grec du N. T.; Le Verbe; Syntaxe des propositions, par l'abbé J. VITEAU; Paris, 1893.

Essai sur la syntaxe des voix dans le grec du N. T. par l'abbé J. VITEAU; dans la *Revue de Philologie*, janvier 1894.

F. G. STURZII, *de Dialecto macedonica et alexandrina liber*; Lipsiæ, 1808.

De Pentateuchi versione Alexandrina libri tres; H. W. Jos. THIERSCH; Erlangen, 1840.

DRIVER: *A treatise on the use of the tenses in hebrew*; Oxford, 1892.

Syntax of the moods and tenses in New Testament Greek; by DE WITT BURTON; Edinburgh, 1894.

H. ANZ: *Subsidia ad cognoscendum Græcorum sermonem vulgarem a Pentateuchi versione Alexandrina*; Halle, 1894.

The Old Testament in Greek according to the Septuagint, edited by H. B. SWETE; 3 vol. Cambridge, 1887, 1891, 1894.

C'est de cette édition, aujourd'hui complète, que nous nous sommes servi presque toujours.

Nous remplissons maintenant un devoir très doux en exprimant toute notre reconnaissance aux professeurs de l'École pratique des Hautes-Études de la Sorbonne, qui ont été nos maîtres ou nos conseillers, ou les juges de cette thèse : MM. Tournier, Haussoullier, Jacob et Desrousseaux; M. Carrière; MM. Héron de Villefosse et Chatelain; enfin, M. l'abbé Duchesne, qui, pendant quatre années, a été notre initiateur et notre guide dans l'étude de l'antiquité chrétienne.

ÉTUDE

SUR LE

GREC DU NOUVEAU TESTAMENT

PRÉLIMINAIRES

1. Ce travail se divise en quatre parties : *Principes généraux*. — *Verbe et sujet*. — *Verbe et complément*. — *Verbe et attribut*.

Nous y joignons de courts appendices.

2. En établissant les principes généraux qui vont suivre, nous citons seulement quelques exemples pour faire comprendre notre pensée, et nous renvoyons aux diverses parties de l'ouvrage ; on y trouvera d'autres passages très nombreux auxquels ces principes s'appliquent.

PREMIÈRE PARTIE

PRINCIPES GÉNÉRAUX

3. Avant d'exposer la *Syntaxe des Propositions*, nous disions : « Un des caractères les mieux marqués de la langue du N. T. consiste dans la répugnance ou l'impuissance à combiner, synthétiser, subordonner les divers éléments de la pensée, et, par suite, à construire des périodes telles qu'en offre la langue littéraire des écrivains classiques. A cette répugnance ou à cette impuissance correspond une tendance très visible à *dissocier* les éléments de la pensée pour les exprimer séparément. — Cette répugnance et cette tendance ne sont que deux aspects du même phénomène, et elles apparaissent dans toutes les parties de la syntaxe des propositions¹. . . » Nous ajoutions plus loin : « Il en résulte une foule d'accidents de syntaxe : asyndètes, anacoluthes, changements de nombre, changements de personnes, constructions *ad sensum*, constructions prégnantes, prolepses, zeugmas, accords bizarres, absences d'accords, appositions qui ne se rapportent à rien grammati-

1. *Syntaxe des propositions*, 18; 25. — Elles apparaissent aussi dans tous les livres du N. T., sauf dans les *Actes* et la *Lettre aux Hébreux*, en ce sens qu'elles sont beaucoup moins fréquentes dans ces deux livres, dont les auteurs semblent réagir.

calement, répétitions et suppressions de quelques mots ou parties de la phrase, etc. La vivacité d'impression et la mobilité d'imagination des écrivains du N. T. augmentent encore la tendance à dissocier les éléments de la phrase, et, par suite, le nombre des accidents de syntaxe. »

Ce caractère du grec du N. T. se retrouve constamment dans la structure générale de la langue, et en particulier dans les rapports entre le verbe, le sujet, le complément et l'attribut, dont nous nous occupons spécialement dans notre travail. Il se présente tantôt sous la forme d'une dissociation ou d'une séparation effective des idées et des mots qui devraient se réunir et s'accorder, tantôt sous la forme d'une juxtaposition de ces idées et de ces mots¹.

Quelques mots d'explication sont nécessaires.

En général, à mesure qu'une langue se développe et se perfectionne, elle tend à combiner les idées et à les subordonner (ὕποταξις), au lieu de les coordonner en les exprimant les unes à la suite des autres (παράταξις). La langue acquiert ainsi son caractère littéraire et oratoire. Au premier siècle de notre ère, le grec était arrivé depuis très longtemps à ce degré de perfection.

Au contraire, l'hébreu et l'araméen, quoique écrits depuis très longtemps, n'ont pas subi le même développement et sont demeurés complètement étrangers à ce caractère de la langue grecque. On a continué d'écrire dans ces langues en plaçant les idées à la suite les unes des autres sur un seul et même plan. Il y a eu *absence* de synthèse, de combinaison, et de subordination des idées.

Lorsqu'aux derniers siècles avant notre ère, et au premier siècle de notre ère, des Juifs ont employé le grec, comme l'ont fait les LXX et les écrivains du N. T., ils ont été entraînés à modeler leur nouvelle langue sur leur langue maternelle. Il est arrivé alors ce que nous avons appelé la *dissociation* de la langue grecque (et pour les causes voy. mon *Étude*, etc., p. 9-16).

Pour le Juif, c'était une *absence d'association et de subordination*, comme dans sa langue. Pour le Grec, c'était une *dissociation de sa langue*, telle qu'il l'écrivait lui-même.

Voici maintenant les conséquences les plus importantes de cette loi fondamentale pour la structure générale de la phrase, et pour les éléments essentiels de la proposition.

1. Dans sa *Syntaxe hébraïque*, Ewald fait çà et là les mêmes remarques pour l'hébreu. — Cf. aussi DRIVER, *ouv. cit.*, *Appendix V*; n. 265.

CHAPITRE I

Structure générale de la phrase.

Nous nous occupons d'abord des conséquences relatives à la structure générale de la phrase.

4. La pensée règle seule le rapport à établir entre un mot et un autre mot qui dépend du premier. La pensée est donc la seule règle de la construction et de l'accord.

Par suite, quand l'auteur écrit un mot qui se rapporte à un autre grammaticalement, il oublie souvent ce rapport grammatical.

Il établit alors le rapport entre le mot qu'il écrit et celui qui est dans sa pensée au moment où il l'écrit. Le sujet est alors *mental*, comme le rapport lui-même.

C'est la raison de toutes les constructions *ad sensum* (κατὰ σύνεσιν) si fréquentes dans le grec biblique, et qui se retrouvent d'ailleurs, plus rarement, dans le grec classique. C'est aussi la raison de presque toutes les constructions plus ou moins étranges propres au grec biblique. Elles ont été extrêmement favorisées par la mobilité d'esprit et la vivacité d'imagination et d'impression qui caractérisent en général les écrivains bibliques. Cf. 45 ; 46 ; 68-74 ; 75-77 ; 78-87 ; 107 ; 110 ; 118 ; 119 ; 125-136 ; 150-157 ; 167-172 ; 183 ; etc.

5. Toutes les fois qu'une idée est complexe et comprend deux idées élémentaires, comme les idées de cause et d'effet, de contenant et de contenu, de signe et de chose signifiée, de déterminé et de déterminant, etc., celui qui parle peut passer de l'une à l'autre de ces deux idées ou inversement. L'accord se fait en conséquence, avec l'une ou l'autre, ou avec les deux. Mais l'accord grammatical rigoureux est interrompu.

Il en est ainsi avec les idées suivantes (cf. 43) :

- a) L'acte, et l'agent ou l'instrument ; le don et le donataire ;
- b) Le possesseur, et la chose ou la personne possédée ;
- c) Le contenant et le contenu ;

d) Le tout et la partie ; la classe et l'individu qui la représente ;

e) Le cadavre et la personne ;

f) Le nom et la chose ; le signe et la chose signifiée ; l'objet vendu et le prix de vente ; la voix et la personne ;

g) L'abstrait et le concret correspondant ;

h) Et, d'une manière générale, le déterminé et le déterminant.

Exemples :

a) *1 Cor.*, XII, 28-29 : οὓς μὲν ἔθετο ὁ θεὸς ἐν τῇ ἐκκλησίᾳ πρῶτον ἀποστόλους, δεύτερον προφήτας, τρίτον διδασκάλους, ἔπειτα δυνάμεις, ἔπειτα χαρίσματα ἰαμάτων, ἀντιλήψεις, κυβερνήσεις, γένη γλωσσῶν. Μὴ πάντες ἀπόστολοι ; μὴ πάντες προφήται ; μὴ πάντες διδάσκαλοι ; μὴ πάντες δυνάμεις ; μὴ πάντες χαρίσματα ἔχουσιν ἰάματων ; κτλ. Et cf. *R.*, XII, 7-8. — *Col.*, III, 5 : νεκρώσατε οὖν τὰ μέλη τὰ ἐπὶ τῆς γῆς, πορνείαν, ἀκαθαρσίαν, πάθος, ἐπιθυμίαν κακὴν, καὶ τὴν πλεονεξίαν..., δι' ἧς ἔργεται ἡ ὀργὴ τοῦ θεοῦ ἐν οἷς καὶ ὑμεῖς περιεπατήσατέ ποτε...

b) *A.*, VIII, 7 : πολλοὶ γὰρ τῶν ἐχόντων πνεύματα ἀκάθαρτα βοῶντα φωνῇ μεγάλη ἐξήρχοντο, et cf. *Mar.*, V, 10 et 12 ; IX, 20. — *Apoc.*, XXI, 9 : ἦλθεν εἰς ἐκ τῶν ἐπτὰ ἀγγέλων τῶν ἐχόντων τὰς ἐπτὰ φιάλας, τῶν γεμόντων τῶν ἐπτὰ πληγῶν τῶν ἐσχάτων.

c) *L.* XXII, 20 : τοῦτο τὸ ποτήριον ἡ καινὴ διαθήκη ἐν τῷ αἵματί μου, τὸ ὑπὲρ ὑμῶν ἐχυνόμενον. — *Apoc.*, XIV, 19 : εἰς τὴν ληνὸν τοῦ θυμοῦ τοῦ θεοῦ τὸν μέγαν.

d) *L.*, XX, 27 : προσελθόντες δὲ τινες Σαδδουκαίων, οἱ λέγοντες ἀνάστασιν μὴ εἶναι. Le participe οἱ λέγοντες a pour antécédent logique Σαδδουκαίων. — *R.*, X, 14 : πῶς δὲ ἀκούσωσιν χωρὶς κηρύσσοντος ; πῶς δὲ κηρύξωσιν ἐὰν μὴ ἀποσταλῶσιν ; avec le sujet οἱ κηρύσσοντες qui reprend κηρύσσοντος, singulier de la catégorie.

e) *L.*, XXIII, 52-53 : ἤτήσατο τὸ σῶμα τοῦ Ἰησοῦ καὶ καθελῶν ἐνετύλιξεν αὐτὸ σινδόνι καὶ ἔθηκεν αὐτὸν ἐν μνήματι.

f) *A.*, IV, 10 : εἰ ἡμεῖς σήμερον ἀνακρινόμεθα... ἐν τίνι οὗτος σέσωσται, γνωστὸν ἔστω πᾶσιν ὑμῖν καὶ παντὶ τῷ λαῷ Ἰσραὴλ ὅτι ἐν τῷ ὀνόματι Ἰησοῦ Χριστοῦ τοῦ Ναζωραίου, ὃν ὑμεῖς ἐσταυρώσατε, ὃν ὁ θεὸς ἤγειρεν ἐκ νεκρῶν, ἐν τούτῳ οὗτος παρέστηκεν ἐνώπιον ὑμῶν ὑγιής. Les mots ἐν τούτῳ se rapportent à ὁ Ἰησοῦς et ne reprennent pas ἐν τῷ ὀνόματι. — *Apoc.*, III, 4 : ὀλίγα ὀνόματα, des personnes. — *Mat.*, XIII, 19 seqq. : οὗτός ἐστιν ὁ παρὰ τὴν ὁδὸν σπαρεῖς... Ὁ δὲ ἐπὶ τὴν καλὴν γῆν σπαρεῖς, οὗτός ἐστιν..., et cf. *L.*, VIII, 11 seqq. : οἱ δὲ παρὰ τὴν ὁδὸν εἰσιν οἱ ἀκούσαντες... Τὸ δὲ ἐν τῇ καλῇ γῇ, οὗτοί εἰσιν οἵτινες..., et cf. *Apoc.*, XVII, 16. — *J.*, XII, 5 : διὰ τί τοῦτο τὸ μύρον οὐκ ἐπράθη τριακοσίων δηναρίων καὶ ἐδόθη πτωχοῖς ; — *Apoc.*, IX, 13-15 : φωνήν... λέγοντα.

g) *Mat.*, XIX, 4 : ἄρσέν καὶ θῆλυ ἐποίησεν αὐτούς. — *J.*, VII, 51 : μή ὁ νόμος ἡμῶν κρίνει τὸν ἄνθρωπον ἐὰν μὴ ἀκούσῃ πρῶτον παρ' αὐτοῦ... τί ποιεῖ; avec ὁ νόμος = ὁ δικαστής, sujet de ἀκούσῃ. — *1 J.*, I, 1-2 : ὁ ἦν ἀπ' ἀρχῆς, ὁ ἀκηκόαμεν, ὁ ἐωράκαμεν τοῖς ὀφθαλμοῖς ἡμῶν, ὁ ἔθεασάμεθα καὶ αἱ χεῖρες ἡμῶν ἐψηλάφησαν, περὶ τοῦ λόγου τῆς ζωῆς, — καὶ ἡ ζωὴ ἐφανερώθη, καὶ ἐωράκαμεν καὶ μαρτυροῦμεν καὶ ἀπαγγέλλομεν ὑμῖν τὴν ζωὴν τὴν αἰώνιον ἣτις ἦν πρὸς τὸν πατέρα καὶ ἐφανερώθη ἡμῖν, — ὁ ἐωράκαμεν καὶ ἀπαγγέλλομεν καὶ ὑμῖν, ἵνα καὶ ὑμεῖς κοινωνίαν ἔχητε μεθ' ἡμῶν · καὶ ἡ κοινωνία δὲ ἡ ἡμετέρα μετὰ τοῦ πατρὸς καὶ μετὰ τοῦ υἱοῦ αὐτοῦ Ἰησοῦ Χριστοῦ. — *1 Tim.*, I, 9-10 : δικαίω νόμος οὐ κεῖται, ἀνόμοις δὲ καὶ ἀνυποτάκτοις..., ψεύσταις, ἐπιόρκοις, καὶ εἴ τι ἕτερον τῆς ὑγιαίνουσῃ διδασκαλίᾳ ἀντίκειται, = καὶ τοῖς τῆς... διδασκαλίᾳ ἀντικειμένοις.

h) *L.*, XIX, 37 : ἤρξαντο ἅπαν τὸ πλῆθος τῶν μαθητῶν χαίροντες αἰνεῖν... — *Αποκ.*, III, 10 : ἐκ τῆς ὥρας τοῦ πειρασμοῦ τῆς μελλούσης ἔρχεσθαι. — IX, 7 : καὶ τὰ ὁμοιώματα τῶν ἀκρίδων ὅμοια (v. l. ὅμοιοι) ἵπποις... La variante ὅμοιοι, s'accordant en genre et nombre avec τῶν ἀκρίδων et en cas avec ὁμοιώματα, est possible.

Cf. 43 ; 53 ^{note} ; 69 ; 70 ; 71 ; 75 ; 122 seqq ; 125-136 ; etc.

Le même principe s'applique aux LXX, *Gen.*, IX, 12 : τοῦτο τὸ σημεῖον τῆς διαθήκης ὃ ἐγὼ δίδωμι ἀνὰ μέσον ἐμοῦ καὶ ὑμῶν... (et cf. vv. 15-16), avec ὃ quand on attendrait ἦν; cf. IX, 17 : τοῦτο τὸ σημεῖον τῆς διαθήκης ἧς διεθέμην ἀνὰ μέσον ἐμοῦ καὶ ἀνὰ μέσον πάσης σαρκός. — *1 Paral.*, XII, 23 : καὶ ταῦτα τὰ ὀνόματα τῶν ἀρχόντων τῆς στρατιᾶς, οἱ ἐλθόντες πρὸς Δαυὶδ. — *2 Esd.*, IV, 24 : τότε ἤρρησε τὸ ἔργον οἴκου τοῦ θεοῦ τοῦ ἐν Ἱερουσαλὴμ καὶ ἦν ἀργῶν... — *Let. Jérém.*, 22 : ὅθεν γνώσεσθε ὅτι οὐκ εἰσὶ θεοί· μὴ οὖν φοβεῖσθε αὐτά, avec passage de θεοί à εἰδῶλα. Et cf. 38 : τοῖς ἀπὸ τοῦ ὄρους λίθοις ὁμοιωμένοι· εἰσὶ τὰ ξύλινα καὶ τὰ περίχρυσά καὶ τὰ περιάργυρα. — *Dan.*, II, 41 : εἶδες τοὺς πόδας καὶ τοὺς δακτύλους μέρος μὲν τι ὀστράκινον, μέρος δέ τι σιδηροῦν. — Et très souvent dans tous les cas indiqués pour le N. T.

6. Il faut distinguer soigneusement la construction grammaticale et la construction oratoire d'une phrase.

La première demande que tous les mots soient exprimés, qu'ils s'accordent tous entre eux suivant les lois grammaticales, qu'ils soient tous à leur place régulière.

La construction oratoire est souvent différente de la précédente, parfois même contraire. Elle tient à la mobilité d'esprit de celui qui parle, au mouvement du raisonnement, à la vivacité de l'impression. De là l'expression ou la suppression d'une idée accessoire ou intermédiaire, la permutation des constructions, le détachement d'un mot d'une proposition ou d'une partie de la proposition.

Voici des exemples de construction oratoire :

Mat., XII, 36 : πᾶν ῥῆμα ἄργον ὃ λαλήσουσιν οἱ ἄνθρωποι, ἀποδώσουσιν περὶ αὐτοῦ λόγον ἐν ἡμέρᾳ κρίσεως. — *R.*, IV, 13-16 : εἰ γὰρ οἱ ἐκ νόμου κληρονόμοι, κεκένωται ἡ πίστις... Διὰ τοῦτο ἐκ πίστεως, ἵνα κατὰ χάριν, εἰς τὸ εἶναι βεβαίαν τὴν ἐπαγγελίαν. — *2 Cor.*, I, 20 : ἀλλὰ Ναὶ ἐν αὐτῷ γέγονεν ὅσαι γὰρ ἐπαγγελίαι θεοῦ, ἐν αὐτῷ τὸ Ναὶ.

Cf. 45, 46, 47; 168-172; 176; 183, c; etc.

7. Lorsque l'on supprime un ou plusieurs mots que la grammaire demande mais que l'éloquence repousse, il y a concision, ellipse, brachylogie, etc.

Lorsqu'au contraire l'éloquence fait exprimer plus de mots que la grammaire n'en exige, il y a verbosité, répétition, pléonasme, redondance, etc.

Nota. — Les auteurs grecs offrent évidemment des exemples de tous ces accidents.

8. La construction oratoire fait souvent détacher un mot, un groupe de mots, une proposition entière, ou intervertir leur ordre.

Lorsqu'il en est ainsi, tout mot, ou groupe de mots, qui se trouve hors de sa place régulière et ordinaire dans la phrase, est par là même mis en relief. Ainsi :

A., VII, 35 : τοῦτον τὸν Μωυσῆν, ὃν ἤρνησαντο εἰπόντες Τίς σε κατέστησεν ἄρχοντα καὶ δικαστήν; τοῦτον ὁ θεὸς καὶ ἄρχοντα καὶ λυτρωτὴν ἀπέσταλκεν... — Cf. 54, 55, etc.

9. Mais une fois détaché et mis en relief, tout mot, ou groupe de mots, tend à devenir indépendant, et il en est ainsi quand il est détaché au commencement ou à la fin de la phrase.

Dès lors, il est détaché, non plus seulement pour la place, mais aussi pour la construction. Il n'en est que plus fortement mis en relief.

Le mot, ou groupe de mots, détaché, est souvent au nominatif indépendant, ou même sert à former une proposition indépendante.

Comme exemples, voy. plus haut (6) *Mat.*, XII, 36. — Avec *A.*, VII, 35 (8), cf. v. 40 : ὁ γὰρ Μωυσῆς οὗτος, ὃς ἐξήγαγεν ἡμᾶς ἐκ γῆς Αἰγύπτου, οὐκ οἶδαμεν τί ἐγένετο αὐτῷ. — *Αποκ.*, II, 20 : ἀφεῖς τὴν γυναῖκα Ἰεζάβελ, ἣ λέγουσα ἑαυτὴν προφητὴν, καὶ διδάσκει..., *tu laissēs ta femme Jézabel, qui se prétend inspirée, enseigner et égarer...* — II, 26 : καὶ ὁ νικῶν καὶ ὁ τηρῶν ἄχρι τέλους τὰ ἔργα μου, δώσω αὐτῷ ἐξουσίαν... — IV, 1 : μετὰ ταῦτα εἶδον, καὶ ἰδοὺ οὐρα ἠνεωγμένη

ἐν τῷ οὐρανῷ, = εἶδον θύραν ἡγεωγμένην ἐν τῷ οὐρανῷ. Le complément logique de εἶδον devient une proposition détachée indépendante.

De même dans les LXX, *Néh.*, V, 3 : εἰσὶ τινες λέγοντες Ἄγροὶ ἡμῶν καὶ ἀμπελῶνες ἡμῶν καὶ οἰκίαι ἡμῶν, ἡμεῖς διεγγυῶμεν καὶ ληψόμεθα σῖτον καὶ φαγόμεθα, *nos champs... et nos maisons, engageons-les pour nous procurer du blé.* — V, 4 : καὶ εἰσὶ τινες λέγοντες Ἐδανεισάμεθα ἀργύριον εἰς φόρους τοῦ βασιλέως, ἀγροὶ ἡμῶν καὶ ἀμπελῶνες ἡμῶν καὶ οἰκίαι ἡμῶν, *nous avons emprunté de l'argent pour payer les impôts royaux, (sur) nos champs...* — *Ps.*, CII, 15 : ἄνθρωπος, ὡσεὶ γόρτος αἱ ἡμέραι αὐτοῦ.

Cf. 47 ; 95, d ; 114, etc.

La construction tend donc à cesser plus ou moins complètement dans beaucoup de passages.

On s'explique cette tendance quand la phrase est longue. Mais dans bien des cas, la construction est interrompue même dans une phrase courte, ou dès le début de la phrase.

10. Quand la phrase se développe et s'étend, l'accord grammatical tend à s'interrompre et à cesser complètement. Chaque partie de la phrase, à mesure qu'elle s'éloigne du mot dont elle dépend, tend à quitter la construction grammaticale pour passer à une construction indépendante ou différente.

L., XXIV, 46 : εἶπεν αὐτοῖς ὅτι οὕτως γέγραπται παθεῖν τὸν Χριστὸν καὶ ἀναστῆναι ἐκ νεκρῶν τῇ τρίτῃ ἡμέρᾳ καὶ κηρυχθῆναι ἐπὶ τῷ ὀνόματι αὐτοῦ μετάνοιαν εἰς ἄφεςιν ἁμαρτιῶν εἰς πάντα τὰ ἔθνη, — ἀρξάμενοι ἀπὸ Ἱερουσαλήμ, ὑμεῖς μάρτυρες τούτων. — *R.*, II, 6-8 : ἀποδώσει ἐκάστῳ κατὰ τὰ ἔργα αὐτοῦ τοῖς μὲν καθ' ὑπομονὴν ἔργου ἀγαθοῦ, δόξαν καὶ τιμὴν καὶ ἀφθαρσίαν, ζητοῦσιν ζωὴν αἰώνιον τοῖς δὲ ἐξ ἐριθείας καὶ ἀπειθοῦσι τῇ ἀληθείᾳ, πειθομένοις δὲ τῇ ἀδικίᾳ ὀργὴ καὶ θυμὸς, θλίψις καὶ στενοχωρία. — XII, 6-9 : ἔχοντες δὲ χάρισμα κατὰ τὴν χάριν τῆν δοθεῖσαν ἡμῖν διάφορα, εἴτε προφητείαν κατὰ τὴν ἀναλογίαν τῆς πίστεως, εἴτε διακονίαν ἐν τῇ διακονίᾳ, εἴτε ὁ διδάσκων ἐν τῇ διδασκαλίᾳ, εἴτε ὁ παρακαλῶν ἐν τῇ παρακλήσει, ὁ μεταδιδούς ἐν ἀπλότῃ, ὁ προϊστάμενος ἐν σπουδῇ, ὁ ἐλεῶν ἐν ἰλαρότητι. ἡ ἀγάπη ἀνυπόκριτος. — *Eph.*, III, 14-18 : κάμπτω τὰ γόνατά μου πρὸς τὸν πατέρα, ἐξ οὗ πᾶσα πατριὰ ἐν οὐρανοῖς καὶ ἐπὶ γῆς ὀνομάζεται, ἵνα δῶ ὑμῖν κατὰ τὸ πλοῦτος τῆς δόξης αὐτοῦ δυνάμει κραταιωθῆναι διὰ τοῦ πνεύματος αὐτοῦ εἰς τὸν ἔσω ἄνθρωπον, κατοικῆσαι τὸν Χριστὸν διὰ τῆς πίστεως ἐν ταῖς καρδίαις ὑμῶν ἐν ἀγάπῃ ἑρριζωμένοι καὶ τεθειλωμένοι, ἵνα ἐξισχύσητε καταλαβέσθαι σὺν πᾶσιν τοῖς ἁγίοις τί τὸ πλάτος..., ἵνα πληρωθῆτε εἰς πᾶν τὸ πλήρωμα τοῦ θεοῦ. — *Αποκ.*, I, 13-16 ; II, 18 ; V, 6 : εἶδον... ἄρνιον ἐστηκὸς (v. l. ἐστηκῶς) ὡς ἐσφαγμένον, ἔχων κέρατα ἑπτὰ καὶ ὀφθαλμοὺς... — VII, 14 ; IX, 13-14 ;

XIV, 6 : καὶ εἶδον ἄλλον ἄγγελον πετόμενον ἐν μεσουρανήματι, ἔχοντα εὐαγγέλιον αἰώνιον εὐαγγελίσαι ἐπὶ τοὺς καθήμενους ἐπὶ τῆς γῆς καὶ ἐπὶ πᾶν ἔθνος καὶ φυλὴν καὶ γλῶσσαν καὶ λαόν, λέγων ἐν φωνῇ μεγάλη... — XVII, 2.

Cf. 45; 68 seqq. : 3; 108 e; 112 bis; 115; 117; 118; 119; 130-132; 136. 215; 269-280; 300-313; etc.

Il en est souvent de même dans les LXX, 1 Paral. XIII, 2 : ἀποστείλωμεν πρὸς τοὺς ἀδελφοὺς ὑμῶν τοὺς ὑπολειμμένους ἐν πάσῃ γῆ Ἰσραήλ, καὶ μετ' αὐτῶν οἱ ἱερεῖς οἱ λευῖται ἐν πόλεσι κατασχέσεως αὐτῶν, καὶ συναχθήσονται πρὸς ἡμᾶς, = μεθ' ὧν εἰσὶν οἱ ἱερεῖς. Le sens est : *envoyons vers nos frères..., et vers les prêtres Lévitiques...* — Jér., XXXVII, 6.

10^{bis}. Mais assez souvent l'interruption de la construction a lieu immédiatement, et l'idée n'en est que plus fortement mise en relief, comme :

L., VI, 25 : οὐαὶ ὑμῖν, οἱ ἐμπεπλησμένοι νῦν, ὅτι πεινάσετε. οὐαὶ, οἱ γελοῦντες νῦν, ὅτι... — XIX, 2 : καὶ ἰδοὺ ἀνὴρ ὀνόματι καλούμενος Ζακχαῖος, καὶ αὐτὸς ἦν ἀρχιτελώνης καὶ αὐτὸς (v. l. καὶ ἦν) πλούσιος, = ἀρχιτελώνης ὢν καὶ πλούσιος. — J., I, 32 : καὶ ἔμεινεν. — V, 44; VIII, 53; 2 J., 2 : καὶ μεθ' ἡμῶν ἔσται. — 1 Cor., VII, 12-13 : καὶ γυνὴ ἥτις ἔχει ἄνδρα ἄπιστον, καὶ οὗτος συνευδοκεῖ οἰκεῖν μετ' αὐτῆς, μὴ ἀφιέτω τὸν ἄνδρα, = ἄνδρα ἄπιστον, συνευδοκοῦντα οἰκεῖν... — VII, 37; 2 Cor., VI, 9 : ὡς ἀποθνήσκοντες καὶ ἰδοὺ ζῶμεν. — Col., I, 26; Apor., II, 2; 9 : οἶδά σου τὴν θλίψιν καὶ τὴν πτωχείαν, ἀλλὰ πλούσιος εἶ, καὶ τὴν βλασφημίαν ἐκ τῶν λεγόντων Ἰουδαίους εἶναι ἑαυτοὺς, καὶ οὐκ εἰσὶν, ἀλλ' συναγωγὴ τοῦ Σατανᾶ. — II, 18; III, 9; IX, 1, 17; X, 1; XIX, 11, etc.

Cf. 108 e; 113; 114; 117; 118; 119; 130-132; 136; 215; 300-313.

Il en est souvent de même dans les LXX. Judith, X, 7 : ὡς δὲ εἶδον αὐτήν, καὶ ἦν ἠλλοιωμένον τὸ πρόσωπον αὐτῆς. — Zach., V, 9-10; Jér., XXXVIII, 31 seqq. avec ἐπιγράφω = ἐπιγράφων, comme on a διδοῦς. Cité dans le N. T., II., VIII, 10; αὕτη est expliqué par καὶ ἔσομαι αὐτοῖς κτλ. La citation n'est pas absolument littérale. — Cf. 2 Paral., XIX, 7 : φυλάσσετε καὶ ποιήσετε, prenez garde et alors vous agirez, = prenez garde à ce que vous allez faire.

11. a) La typographie nous donne la commodité des notes. Les notes contiennent une indication accessoire que nous rejetons au bas de la page pour ne pas interrompre le raisonnement ou le récit. Les anciens auteurs n'avaient pas cette facilité. Aussi trouve-t-on dans leurs ouvrages des indications accessoires intercalées dans le cours du récit ou dans la suite du rai-

sonnement. Elles prennent souvent chez les écrivains bibliques une forme absolue, complètement détachée du contexte, qui indique leur nature. Voy. *J.*, I, 15; IV, 2; *A.*, IV, 6, etc.

b) En particulier, toute proposition incidente, parenthétique, exprimant un détail accessoire, tend à se construire d'une manière indépendante et à prendre alors son sujet ou son complément, au lieu de se fondre dans le reste de la phrase.

L., II, 36 : καὶ ἦν Ἄννα προφῆτις, θυγάτηρ Φανουήλ, ἐκ φυλῆς Ἀσὴρ, αὕτη προβεβηκυῖα ἐν ἡμέραις πολλαῖς, ζήσασα μετὰ ἀνδρὸς ἕτη ἑπτὰ ἀπὸ τῆς παρθενίας αὐτῆς, καὶ αὕτη γήρα ἕως ἐτῶν ὀγδοήκοντα τεσσάρων, ἣ οὐκ ἀρίστατο τοῦ ἱεροῦ. — VIII, 42 : ὅτι θυγάτηρ μονογενῆς ἦν αὐτῷ ὡς ἐτῶν δώδεκα, καὶ αὕτη ἀπέθνησκεν. — *J.*, III, 1 : ἦν δὲ ἄνθρωπος ἐκ τῶν Φαρισαίων, Νικόδημος ὄνομα αὐτῷ, ἀρχὼν τῶν Ἰουδαίων. — *Αποκ.*, I, 5, 14; II, 9. — Cf. 59.

Il en est souvent de même dans les LXX, *Jug.*, VIII, 11 : καὶ ἐπάταξεν τὴν παρεμβολήν, καὶ ἡ παρεμβολὴ ἦν πεποιθυῖα, καὶ ἔφυγον Ζέβεε καὶ Σελμανά. — 2 *R.*, IV, 2 : δύο ἄνδρες ἡγούμενοι συστρεμμάτων τῷ Μεμφιθόσθε υἱῷ Σαούλ, ὄνομα τῷ ἐνὶ Βραγὰ καὶ ὄνομα τῷ δευτέρῳ Ρηχάβ, υἱοὶ Ρεμμών. — IV, 4; *Judith*, X, 7; *Ps.*, CII, 2-3.

12. Le N. T. renferme beaucoup de citations des LXX¹. En outre, on y rencontre très souvent des lambeaux de phrases empruntés aux LXX² : un mot, un nom et son complément, une courte partie d'une proposition, etc. Ces lambeaux s'unissent parfois dans le N. T. pour y former des propositions ou des phrases entières. Ce ne sont pas des citations, et le sens des mots peut changer en prenant place dans un nouveau contexte. Ce sont des réminiscences qui s'éveillent d'elles-mêmes dans la mémoire de l'écrivain et se glissent dans la phrase.

Parfois, ces fragments, empruntés tels quels, s'accordent mal soit entre eux, soit avec la partie de la phrase déjà écrite quand ils se présentent à l'esprit de l'écrivain. Ils sont alors juxtaposés. Visible dans tous les livres du N. T., ce fait est surtout fréquent et remarquable dans l'Apocalypse. Ainsi s'explique, dans certains passages, le défaut d'accord ou l'absence d'ajustement entre les différentes parties d'une même phrase³.

1. Au sens expliqué par nous, *Syntaxe des propositions*, p. LV seq.

2. Voy. l'édition du N. T. par WESTCOTT et HORT. Les principaux emprunts sont indiqués par un caractère spécial. Aucune des 36 pages de l'*Apocalypse* n'en est exempte.

3. Les ressemblances de ce genre entre le N. T. et les LXX sont extrêmement nombreuses, sans que nous prétendions cependant que tous les exemples qu'on

a) Voici des exemples de l'*Apocalypse* :

Apoc., I, 4 : ἀπὸ ὃ ὦν καὶ ὃ ἦν καὶ ὃ ἐρχόμενος καὶ ἀπὸ τῶν ἑπτὰ πνευμάτων. Les mots ὃ ὦν... ὃ ἐρχόμενος forment un nom propre composé invariable ; ὃ ὦν est pris de *Ex.*, III, 14 : ἐγὼ εἰμι ὃ ὦν, et ὃ ὦν ἀπέσταλκέ με. Ὁ ἐρχόμενος se trouve *Ps.*, CXVII, 26 : εὐλογημένος ὃ ἐρχόμενος ἐν ὀνόματι κυρίου (et, pour l'idée, cf. encore *Ps.*, XXIX, 8 ; *Mal.*, III, 1 ; *Dan.*, IX, 26), sans compter *Mat.*, XI, 3, etc. Ὁ ἦν est formé d'après les deux précédents — I, 5 : ἀπὸ Ἰησοῦ Χριστοῦ, ὁ μάρτυς ὁ πιστὸς κτλ., et cf. LXX, *Ps.*, LXXXVIII, 38 : καὶ ὁ μάρτυς ἐν οὐρανῷ πιστὸς. — I, 7 : καὶ κόψονται ἐπ' αὐτὸν πᾶσαι αἱ... et cf. *Zach.*, XII, 10 : καὶ κόψονται ἐπ' αὐτόν. — I, 19 : ἃ μέλλει κτλ., et cf. *Daniel* (LXX), II, 28, 29. — I, 20 : τὸ μυστήριον, et cf. *Daniel*, II, 27. — II, 7 est formé d'après *Gen.*, II, 9 et 16, 17. — II, 9 : συναγωγή τοῦ Σατανᾶ, en antithèse avec LXX, *Nom.*, XVI, 3 : τὴν συναγωγὴν κυρίου. — II, 23 : καὶ τὰ τέκνα αὐτῆς ἀποκτενοῦ ἐν θανάτῳ, d'après *Jér.*, XIV, 12 : ἐν θανάτῳ ἐγὼ συντελέσω αὐτούς, et *Ez.*, XXXIII, 27 : θανάτῳ ἀποκτενοῦ. — II, 27 est formé d'après *Ps.*, II, 9. — III, 7 : τάδε λέγει ὁ ἅγιος, ὁ ἀληθινός, ὁ ἔχων τὴν κλεῖν Δαυεὶδ, ὁ ἀνοίγων καὶ οὐδεὶς κλείσει, καὶ κλείων καὶ οὐδεὶς ἀνοίγει, est formé avec *Es.*, XXX, 12 : τάδε λέγει ὁ ἅγιος τοῦ Ἰσραήλ, et LXXV, 16 (cf. *Ps.*, LXXXV, 15) : τὸν θεὸν τὸν ἀληθινόν, et XXII, 22 (v. l.) : καὶ δώσω αὐτῷ τὴν κλεῖδα οἴκου Δαυιδ ἐπὶ τῷ ὄμῳ αὐτοῦ καὶ ἀνοίξει καὶ οὐκ ἔσται ὁ ἀποκλείων, καὶ κλείσει καὶ οὐκ ἔσται ὁ ἀνοίγων. — III, 9 : ποιήσω αὐτούς ἵνα ἤξουσιν καὶ προσκυνήσουσιν ἐνώπιον τῶν ποδῶν σου, et, cf. pour les futurs, *Es.*, XXVII, 13 : καὶ ἤξουσιν οἱ ἀπολόμενοι... καὶ προσκυνήσουσιν τῷ κυρίῳ. — III, 17 : πλούσιός εἰμι καὶ πεπλούτηκα, et on a *Ex.*, V, 17 : σχολάζετε, σχολασταί ἐστε. — XI, 4 : οὗτοί εἰσιν αἱ δύο ἐλαῖαι καὶ αἱ δύο λυχνίαί [αἱ] ἐνώπιον τοῦ κυρίου τῆς γῆς ἐστῶτες, d'après *Zach.*, IV, 2, 3, 11 : τί αἱ δύο ἐλαῖαι αἱ ἐκ δεξιῶν... ; et 14 : οὗτοι οἱ δύο υἱοὶ τῆς πίστεως παρεστήκασιν κυρίῳ πάσης τῆς γῆς. — XI, 18 : δοῦναι τὸν μισθὸν τοῖς δούλοις σου τοῖς προφήταις... καὶ τοῖς φοβουμένοις τὸ ὄνομά σου, τοὺς μικροὺς καὶ τοὺς μεγάλους. Ce dernier accusatif est transcrit textuellement de *Ps.*, CXIII, 21 : εὐλόγησε τοὺς φοβουμένους τὸν κύριον, τοὺς μικροὺς μετὰ τῶν μεγάλων, et sur la possibilité de cet accusatif voy. 5. — XII, 5 : καὶ ἔτεκεν υἱόν, ἄρσεν, ὃς μέλλει ποιμαίνειν πάντα τὰ ἔθνη ἐν ράβδῳ σιδηρᾶ, formé de *Ex.*, II, 22 : ἡ γυνὴ ἔτεκεν υἱόν, et II, 2 : καὶ ἔτεκεν ἄρσεν (et cf. *Apoc.*, XII, 13 : ἧτις ἔτεκεν

pourrait en donner soient des réminiscences réelles ou des imitations voulues. Quoi qu'il en soit, ces ressemblances, réminiscences ou imitations, sont trop fréquentes et trop frappantes pour qu'on les attribue, au moins la plupart, au hasard seulement.

τὸν ἄρσενα), et cf. *Es.*, LXVI, 7 : ἐξέφυγε καὶ ἔτεκεν ἄρσεν, puis du *Ps.* II, 9 : ποιμανεῖς αὐτούς ἐν ράβδῳ σιδηρᾷ. — XVI, 13 : βάτραχοι, cf. *Ex.*, VIII, 4. — XXII, 5 : καὶ οὐκ ἔχουσιν χρεῖαν φωτὸς λύχνου καὶ φῶς ἡλίου ὅτι κύριος ὁ θεὸς φωτίζει [ἐπ'] αὐτούς. Les mots φῶς ἡλίου doivent être pris textuellement de *Es.*, XXX, 26 : καὶ ἔσται τὸ φῶς τῆς σελήνης ὡς τὸ φῶς τοῦ ἡλίου, καὶ τὸ φῶς τοῦ ἡλίου ἔσται ἑπταπλάσιον.

On pourrait multiplier indéfiniment les exemples. L'Apocalypse est, dans son ensemble, une mosaïque de mots, de lambeaux de phrases ou de propositions, tirés du grec des LXX, peut-être aussi d'apocryphes, s'accordant généralement suivant les lois de la syntaxe grecque, ou au moins suivant celles de l'hébreu, mais parfois juxtaposés sans changement. Ce système était d'autant plus facile pour l'auteur que la plupart des idées développées dans son livre n'ont rien de spécialement chrétien, et se rapprochent beaucoup plus de celles des LXX (livres apocalyptiques surtout), dont la langue et le vocabulaire lui suffisaient en général.

b) Ce système se retrouve d'ailleurs dans les autres livres du N. T., mais à un degré beaucoup plus faible :

Mat., XIX, 4 : οὐκ ἀνέγνωτε ὅτι ὁ κτίσας ἀπ' ἀρχῆς ἄρσεν καὶ θῆλυ ἐποίησεν αὐτούς, et cf. *Eccl.*, III, 11 : ὃ ἐποίησεν ὁ θεὸς ἀπ' ἀρχῆς, *Sag. Sir.*, XXIV, 9 : ἀπ' ἀρχῆς ἔκτισέ με, *Es.*, XLV, 8 : ἐγὼ εἰμι κύριος ὁ κτίσας σε, *Gen.*, I, 27 : ἄρσεν καὶ θῆλυ ἐποίησεν αὐτούς. — *Mat.*, XXIV, 15 : ὅταν οὖν ἴδῃτε τὸ βδέλυγμα τῆς ἐρημώσεως τὸ ρηθὲν διὰ Δαυιὴλ τοῦ προφήτου ἑστὸς ἐν τόπῳ ἁγίῳ et *Mar.*, XIII, 14 : ὅταν δὲ ἴδῃτε τὸ βδέλυγμα τῆς ἐρημώσεως ἑστηκότα ὅπου οὐ δεῖ..., cf. maintenant *Daniel* (LXX), IX, 27 : ἐπὶ τὸ ἱερὸν βδέλυγμα τῶν ἐρημώσεων ἔσται, XI, 31 : καὶ δώσουσι βδέλυγμα ἐρημώσεως, VIII, 11 : καὶ τὸ ἅγιον ἐρημωθήσεται, *Es.*, LX, 13 : τὸν τόπον τὸν ἅγιόν μου et *Ez.*, XLII, 13 : διότι ὁ τόπος ἅγιος. Le masculin ἑστηκότα vient de ce que τὸ βδέλυγμα τῆς ἐρημώσεως signifie réellement τὸν βδελύσσοντα καὶ ἐρημοῦντα. — *A.*, II, 30 : ὄρκῳ ὤμοσεν αὐτῷ ὁ θεὸς ἐκ καρποῦ τῆς ὀσφύος αὐτοῦ καθίσει ἐπὶ τὸν θρόνον αὐτοῦ. Cf. *Nom.*, XXX, 3 : ὃς ἄν... ὁμόση ὄρκον (et cf. *1 R.*, XIV, 28), *Ps.*, CXXXI, 11 : ὤμοσε κύριος τῷ Δαυιδ ἀλήθειαν... Ἐκ καρποῦ τῆς κοιλίας σου θήσομαι ἐπὶ τὸν θρόνον σου, *2 Paral.*, VI, 9 : ὁ υἱός σου ὃς ἐξελεύσεται ἐκ τῆς ὀσφύος σου. — *A.*, VII, 9-10 : καὶ ἦν ὁ θεὸς μετ' αὐτοῦ καὶ ἐξείλατο αὐτὸν ἐκ πασῶν τῶν θλίψεων αὐτοῦ καὶ ἔδωκεν αὐτῷ χάριν καὶ σοφίαν ἐναντίον Φαραὼ βασιλέως Αἰγύπτου. Cette phrase est correcte, mais elle offre cependant une allure générale hébraïsante; cf. *Gen.*, XXXIX, 3 : κύριος μετ' αὐτοῦ, XXXIX, 21 : ἦν κύριος μετὰ Ἰωσήφ... καὶ ἔδωκεν αὐτῷ χάριν

έναντίον τοῦ ἀρχιδεσμόφυλακος, / *R.*, XXVI, 24 : ἐξελεῖται με ἐκ πάσης θλίψεως. — *R.*, IX, 20-21 est tiré de *Es.*, XXIX, 16; XLV, 9; *Jér.*, XVIII, 6; *Sag. Sir.*, XXXVI, 13, et particulièrement de *Sag. Sal.*, XV, 7¹.

e) Ajoutez encore à ce qui précède l'influence des LXX, telle que nous la constaterons, pour le sujet mental et pour le complément mental (75, 76, 77; 86, 87; 187, 188), et pour le changement de personnes (155, 156, 157).

13. Malgré la tendance du grec biblique à séparer les idées en propositions distinctes, il existe des cas où cette séparation n'est pas indiquée, et se fait d'après le contexte. Ainsi :

Mat., I, 18 : εὐρέθη ἐν γαστρὶ ἔχουσα ἐκ πνεύματος ἁγίου. L'idée indique que ἐκ πνεύματος ἁγίου n'est pas le complément de εὐρέθη, et le sens est : elle se trouva enceinte, et elle l'était réellement, mais du Saint-Esprit, = εὐρέθη ἐν γαστρὶ ἔχουσα (εἶχεν δὲ) ἐκ πνεύματος ἁγίου. — Cf. 53 b et la note pour *J.*, VI, 46.

Cf. dans les LXX, *Jug.*, VI, 24 : καὶ ᾠκοδόμησεν ἐκεῖ Γεδεὼν θυσιαστήριον τῷ κυρίῳ, καὶ ἐπεκάλεσεν αὐτῷ Εἰρήνην κυρίου, ἕως τῆς ἡμέρας ταύτης, ἔτι αὐτοῦ ὄντος ἐν Ἐφραθά, *Gédéon y bâtit un autel au Seigneur et lui donna le nom de Paix du Seigneur, (nom qu'on lui donne) encore aujourd'hui, puisqu'il existe encore à Ephratha, = καὶ ἐπεκάλεσεν αὐτῷ Εἰρήνην κυρίου (ἐπεκάλεσαν δὲ οὕτως) ἕως τῆς ἡμέρας..., ἔτι αὐτοῦ ὄντος...*

14. Quand la phrase ou une partie quelconque de la phrase, se développe et s'étend, chaque idée du développement est mise régulièrement à sa place logique, en se juxtaposant à ce qui précède et à ce qui suit, avec ou sans coordination, subordination, accord, ou liaison grammaticale quelconque avec ce qui précède et ce qui suit. Il suffit qu'il existe un lien, un rapport, un enchaînement logique entre les idées, de manière que l'une appelle l'autre au point de vue du sens, quel que soit d'ailleurs le rapport grammatical établi entre elles. — Ce principe s'applique à un certain nombre d'anomalies du N. T., et, très fréquemment, au grec des LXX. — Ainsi :

L., XI, 11 : τίνα δὲ ἐξ ὑμῶν τὸν πατέρα αἰτήσει ὁ υἱὸς ἰχθύν, μὴ ἀντὶ ἰχθύος ὄφιν αὐτῷ ἐπιδώσει; = τίς δὲ ἐξ ὑμῶν τῷ υἱῷ αὐτοῦ αἰτοῦντι ἰχθύν ἀντὶ ἰχθύος ὄφιν ἐπιδώσει; — *A.*, X, 36-37 : τὸν λόγον ἀπέστειλεν τοῖς υἱοῖς Ἰσραὴλ εὐαγγελιζόμενος εἰρήνην διὰ Ἰησοῦ Χριστοῦ· οὗτός ἐστιν πάντων κύριος. ὑμεῖς οἴδατε τὸ γενόμενον ρῆμα καθ' ὅλης τῆς Ἰουδαίας, ἀρξάμενος ἀπὸ τῆς Γαλιλαίας μετὰ τὸ βάπτισμα ὃ ἐκήρυξεν Ἰωάννης, Ἰησοῦν

1. Ces exemples n'offrent pas tous un défaut d'accord. Ils sont destinés à montrer que les auteurs du N. T. écrivaient tous, plus ou moins, sous l'influence des LXX, même sans y penser.

τὸν ἀπὸ Ναζαρέθ, ὡς ἔχρισεν αὐτὸν ὁ θεὸς πνεύματι ἁγίῳ καὶ δυνάμει, ὃς διήλθεν εὐεργετῶν καὶ ἰώμενος πάντας τοὺς καταδυναστευομένους ὑπὸ τοῦ διαβόλου, ὅτι ὁ θεὸς ἦν μετ' αὐτοῦ· καὶ ἡμεῖς μάρτυρες κτλ. Dans ce passage Ἰησοῦ Χριστοῦ est défini par οὗτός ἐστιν πάντων κύριος, proposition détachée qui met vivement l'idée en relief (ce qui n'aurait pas eu lieu avec l'accord grammatical : πάντων κυρίου). La proposition τὸ γενόμενον... Ἰουδαίας a besoin d'être corrigée par une indication de lieu et de temps qui se trouvent dans ἀρξάμενος—Ἰωάννης; mais ἀρξάμενος se rapporte réellement à οὗτος... κύριος, sujet réel. Alors τὸ γενόμενον ρῆμα κτλ. a besoin d'être précisé par Ἰησοῦν τὸν ἀπὸ Ναζαρέθ, et expliqué par ce qui suit. Etc.

2 Cor., I, 6 : εἴτε δὲ θλιβόμεθα, ὑπὲρ τῆς ὑμῶν παρακλήσεως καὶ σωτηρίας· εἴτε παρακαλούμεθα, ὑπὲρ τῆς ὑμῶν παρακλήσεως τῆς ἐνεργουμένης ἐν ὑπομονῇ τῶν αὐτῶν παθημάτων ὧν καὶ ἡμεῖς πάσχομεν, καὶ ἡ ἐλπίς ἡμῶν βεβαία ὑπὲρ ὑμῶν· εἰδότες ὅτι ὡς κοινωνοί ἐστε τῶν παθημάτων, οὕτως καὶ τῆς παρακλήσεως. — Eph., I, 16 seqq. : οὐ παύομαι εὐχαριστῶν ὑπὲρ ὑμῶν μνησίαν ποιούμενος ἐπὶ τῶν προσευχῶν μου, ἵνα ὁ θεὸς τοῦ κυρίου ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ, ὁ πατήρ τῆς δόξης δώῃ ὑμῖν πνεῦμα σοφίας καὶ ἀποκαλύψεως ἐν ἐπιγνώσει αὐτοῦ, πεφωτισμένους τοὺς ὀφθαλμοὺς τῆς καρδίας ὑμῶν εἰς τὸ εἰδέναι ὑμᾶς τίς ἐστὶν ἡ ἐλπίς τῆς κλήσεως αὐτοῦ κτλ. Dans ce passage εὐχαριστῶν est complété et expliqué par μνησίαν ποιούμενος κτλ. Le but de ces prières est indiqué ensuite par ἵνα δώῃ ὑμῖν—αὐτοῦ. Le résultat de δώῃ ὑμῖν πνεῦμα est exprimé par πεφωτισμένους—ὑμῶν, et la conséquence de πεφωτισμένους est ensuite marquée par εἰς τὸ εἰδέναι, etc. — III, 14-18, développement exactement semblable au précédent. — Cf. Mar., III, 14 seq.; R., II, 17-21; V, 12 seqq., XII, 6-8; 15-16; XVI, 25 seqq.; Eph., I, et II; Gal., IV, 9 seqq.; Col., I; 2 Th., II, 3-4; 1 Tim., I, 3 seqq.; H., III, 15 seqq.; 2 P., II, 4-10; Apoc., I, 12-16; III, 12-21; VII, 4-9; XI, 8; XIV, 12.

Cf. 45; 47; etc.

14^{bis}. Il faut remarquer le développement logique par juxtaposition dans la description d'un objet ou dans l'exposition d'une pensée, quand les détails sont énumérés par l'écrivain. Au lieu de se préoccuper de l'harmonie à établir d'une manière continue d'un bout à l'autre de la description, l'auteur peut juxtaposer des propositions de nature différente; l'expression de la pensée en retire beaucoup de mobilité et de relief, mais parfois aux dépens de l'accord ou de la régularité. Ainsi :

R., XII, 6 seqq. — 1 P., IV, 7-11 : σωφρονήσατε οὖν καὶ νήψατε εἰς προσευχάς· πρὸ πάντων τῆν εἰς ἑαυτοὺς ἀγάπην ἐκτενῆ ἔχοντες, ὅτι ἀγάπη

καλύπτει πλήθος ἁμαρτιῶν· φιλόξενοι εἰς ἀλλήλους ἄνευ γογγυσμοῦ· ἕκαστος καθὼς ἔλαβεν χάρισμα, εἰς ἑαυτοὺς αὐτὸ διακονοῦντες ὡς καλοὶ οἰκονόμοι· ποικίλης χάριτος θεοῦ· εἴ τις λαλεῖ, ὡς λόγια θεοῦ· εἴ τις διακονεῖ, ὡς ἐξ ἰσχύος ἧς χορηγεῖ ὁ θεός· ἵνα ἐν πᾶσιν δοξάζεται ὁ θεὸς διὰ Ἰησοῦ Χριστοῦ, ᾧ ἐστὶν ἡ δόξα καὶ τὸ κράτος εἰς τοὺς αἰῶνας τῶν αἰώνων. L'idée générale σωφρονήσατε... προσευχάς est développée par l'indication de chacune de ses parties : 1° πρὸ πάντων... ἁμαρτιῶν ; 2° φιλόξενοι (ὄντες)... γογγυσμοῦ ; 3° ἕκαστος... θεοῦ ; 4° εἴ τις λαλεῖ, (λαλῶν) ὡς... ὁ θεός ; enfin le but de tout ce qui précède est ἵνα ἐν πᾶσιν... — 1 J., I, 1-3.

Αποκ., XXI, 11-14 : ἔδειξέν μοι τὴν πόλιν τὴν ἁγίαν Ἱερουσαλήμ καταβαίνουσαν ἐκ τοῦ οὐρανοῦ ἀπὸ τοῦ θεοῦ, ἔχουσαν τὴν δόξαν τοῦ θεοῦ· ὁ φωστὴρ αὐτῆς ὅμοιος λίθῳ τιμιωτάτῳ, ὡς λίθῳ ἰάσπιδι κρυσταλλίζοντι· ἔχουσα τεῖχος μέγα καὶ ὑψηλόν, ἔχουσα πυλῶνας δώδεκα καὶ ἐπὶ τοῖς πυλῶσιν ἄγγέλους δώδεκα καὶ ὀνόματα ἐπιγεγραμμένα ἃ ἐστὶν τῶν δώδεκα φυλῶν υἱῶν Ἰσραήλ· ἀπὸ ἀνατολῆς πυλῶνες τρεῖς... καὶ ἀπὸ δυσμῶν πυλῶνες τρεῖς· καὶ τὸ τεῖχος τῆς πόλεως ἔχων θεμελίους δώδεκα, καὶ ἐπ' αὐτῶν δώδεκα ὀνόματα τῶν δώδεκα ἀποστόλων τοῦ ἁρνίου. — XVII, 3 ; εἶδον γυναικα καθημένην ἐπὶ θηρίον κόκκινον, γέμοντα ὀνόματα βλασφημίας, ἔχων (v. l. ἔχοντα) κεφαλὰς ἑπτὰ καὶ κέρατα δέκα, avec γέμοντα ei ἔχων se rapportant à θηρίον.

Dans les LXX, 2 Paral., IV, 2 seqq. : ἐποίησε τὴν θάλασσαν χυτὴν, δέκα πήχεων τὴν διαμέτρησιν, καὶ τὸ κύκλωμα τριάκοντα πήχεων· καὶ ὁμοίωμα μόσχων ὑποκάτω αὐτῆς κύκλω κυκλοῦσιν αὐτήν· δέκα πήχεις περιέχουσι τὸν λουτήρα κυκλόθεν· δύο γένη ἐχώνευσαν τοὺς μόσχους ἐν τῇ χωνεύσει αὐτῶν ἧ ἐποίησαν αὐτούς, δώδεκα μόσχους, οἱ τρεῖς βλέποντες βορρᾶν... καὶ οἱ τρεῖς κατ' ἀνατολᾶς, καὶ ἡ θάλασσα ἐπ' αὐτῶν ἔνω, ἦσαν τὰ ὀπίσθια αὐτῶν ἔσω.

La juxtaposition logique des idées dans un développement est surtout fréquente et remarquable avec l'apposition.

Nous avons longuement exposé comment la construction tend à devenir indépendante dans le grec biblique, surtout quand la phrase se développe.

Mais il existe aussi une tendance contraire : la tendance à revenir à la construction première, régulière, qui a été ou qui aurait pu être employée :

15. a) Il y a retour à la construction régulière, qui a été d'abord employée par l'auteur et qui a cédé la place à une construction indépendante¹ :

J., I, 14 : καὶ ὁ λόγος σὰρξ ἐγένετο καὶ ἐσκήνωσεν ἐν ἡμῖν, καὶ ἐθεασάμεθα τὴν δόξαν αὐτοῦ, δόξαν ὡς μονογενοῦς παρὰ πατρός, πλήρης χάριτος καὶ ἀληθείας. On voit πλήρης revenir au nominatif et s'accorder avec le sujet dominant de la phrase ὁ λόγος. — *A.*, X, 36-38, ἀρξάμενος revient au nominatif et s'accorde avec οὗτος κύριος, tandis que Ἰησοῦν revient à l'accusatif et s'accorde avec τὸ ρῆμα. — *Ph.* III, 18-19 ; *Αποκ.*, XII, 1-2 : καὶ σημεῖον μέγα ὤφθη ἐν τῷ οὐρανῷ, γυνὴ περιβεβλημένη τὸν ἥλιον, καὶ ἡ σελήνη ὑποκάτω τῶν πόδων αὐτῆς καὶ ἐπὶ τῆς κεφαλῆς αὐτῆς στέφανος ἀστέρων δώδεκα, καὶ ἐν γαστρὶ ἔχουσα. La construction revient au nominatif du participe avec ἔχουσα qui s'accorde avec γυνή. — XIII, 1-3. Cf. XIX, 11-13 ; XXI, 1-2, avec répétition du verbe.

Il en est de même dans les LXX, *Josué*, XIII, 15-17 et cf. avec 8-10, et d'ailleurs 8-32. — *Judith*, X, 7 : ὡς δὲ εἶδον αὐτήν, καὶ ἦν ἡλλοιωμένον τὸ πρόσωπον αὐτῆς, καὶ τὴν στολὴν μεταβεβληκυῖαν αὐτῆς, οὐ μεταβεβληκυῖαν revient à l'accusatif et s'accorde avec αὐτήν.

Cf. d'ailleurs 216 et 217, pour le complément.

b) Il y a retour à la construction grammaticale qui aurait pu être employée au début du développement dans les deux cas suivants.

1° L'auteur a commencé d'exprimer l'idée par une périphrase, au lieu de l'exprimer directement par elle-même. Dès lors, les parties éloignées du développement reviennent à la construction directe et simple qui aurait pu être employée au début². Il en est ainsi avec les verbes d'exhortation comme παρακαλῶ :

1 P., II, 11-12 : ἀγαπητοί, παρακαλῶ ὡς παροίκους καὶ παρεπιδήμους ἀπέχεσθαι τῶν σαρκικῶν ἐπιθυμιῶν, αἵτινες στρατεύονται κατὰ τῆς ψυχῆς· τὴν ἀναστροφὴν ὑμῶν ἐν τοῖς ἔθνεσιν ἔχοντες καλήν, ἵνα, ἐν ᾧ καταλαλοῦσιν ὑμῶν ὡς κακοποιῶν, ἐκ τῶν καλῶν ἔργων ἐποπτεύοντες δοξάσωσι... L'expression directe de l'idée aurait été : ἀγαπητοί, ὡς πάριοικοι

1. Voy. la note 1 de 17, a.

2. C'est en même temps une application du principe établi au n. 14, en vertu duquel une partie de phrase, en s'éloignant du mot auquel elle se rapporte grammaticalement, tend à se construire d'une manière indépendante. Mais ici cette construction est celle qui aurait été naturellement employée si l'écrivain avait exprimé simplement et directement sa pensée, comme on aurait eu *Jude*, 16 : καὶ λαλοῦσιν ὑπέρογκα θαυμάζοντες.

καὶ παρεπίδημοι ἀπέχεσθε τῶν σαρκικῶν ἐπιθυμιῶν... ἔχοντες. Et cf. pour l'expression directe, 1 P., IV, 11 : σωφρονήσατε οὖν... ἔχοντες... — 2 P., III, 1-3. — De même nature est *Jude*, 16 : καὶ τὸ στόμα αὐτῶν λαλεῖ ὑπέρογκα, θαυμάζοντες πρόσωπα ὠφελίας χάριν. — *Eph.*, IV, 1 : παρακαλῶ οὖν ὑμᾶς ὁ δέσμιος ἐν κυρίῳ ἀξίως περιπατῆσαι τῆς κλήσεως ἧς ἐκλήθητε, μετὰ πίστεως ταπεινοφροσύνης καὶ πραύτητος, μετὰ μακροθυμίας, ἀνέχομενοι ἀλλήλων ἐν ἀγάπῃ, σπουδάζοντες τηρεῖν τὴν ἐνότητα... — παρακαλῶ οὖν ὑμᾶς ἐγὼ δέσμιος ἐν κυρίῳ ἀξίως περιπατήσατε τῆς κλήσεως... σπουδάζοντες... — *Apoc.*, XI, 3 (voy. 20).

Cf. 113 *bis*, *e* et *f*.

2° Au lieu de donner au verbe son complément direct à l'accusatif, l'auteur construit ce complément d'une manière indépendante ; puis il revient à l'accusatif, comme :

Apoc., IV, 1-4 : μετὰ ταῦτα εἶδον,, καὶ ἰδοὺ θύρα ἠνεωγμένη ἐν τῷ οὐρανῷ... θρόνοι (v. l. θρόνους) εἴκοσι τέσσαρες, καὶ ἐπὶ τοὺς θρόνους εἴκοσι τέσσαρας πρεσβυτέρους... On aurait pu avoir μετὰ ταῦτα εἶδον θύραν ἠνεωγμένην ἐν τῷ οὐρανῷ, et une suite d'accusatifs jusqu'à εἴκοσι τέσσαρας πρεσβυτέρους.

Cf. d'ailleurs pour le complément, 216-217.

Remarque. — Lorsque l'auteur passe du style indirect au style direct, il y a dissociation et passage à la construction indépendante, comme nous l'avons vu plus haut, 10 (*L.*, XXIV, 46).

L'inverse est au contraire une *synthèse* des éléments de la phrase ; mais il est extrêmement rare qu'il en soit ainsi dans le N. T. et sans doute aussi dans les LXX. Pour ces exemples, cf. *A.*, XIX, 27.

Voy. ma *Syntaxe des propositions*, 368, *a*, 4°.

CHAPITRE II

Apposition et juxtaposition.

Nous venons de considérer la structure générale de la phrase dans le grec biblique, en raisonnant comme un Grec et en nous plaçant au point de vue de la grammaire grecque.

Il faut pénétrer maintenant plus profondément dans le sujet en parlant comme le Juif et en nous plaçant au point de vue

de la grammaire hébraïque et de son influence sur le grec biblique.

16. L'absence de combinaison et d'accord grammatical, la dissociation des éléments de la phrase se révèle dans le grec biblique d'une manière qui mérite d'être exposée en détail¹.

a) Toutes les fois que deux mots, deux groupes de mots, deux propositions, ont entre eux un lien logique, ils peuvent être *juxtaposés*, avec ou sans accord grammatical, et sans se fondre en une seule phrase ou une seule proposition. Ce principe est de la plus haute importance pour l'intelligence du grec biblique, et en particulier de celui des LXX.

Il est évident que dans cette juxtaposition, l'un des deux éléments, et régulièrement le second, est celui qui est juxtaposé au premier pour le définir, le qualifier ou l'expliquer.

Ces constructions doivent être regardées comme hébraïsantes et comme primitives dans les langues sémitiques, et comme importées de l'hébreu et de l'araméen dans le grec biblique; elles en forment un des caractères les mieux marqués.

Elles offrent plusieurs avantages pour une langue pauvre, comme est l'hébreu, en particules de coordination et de subordination, pauvre aussi en temps et en modes. Chacun des éléments juxtaposés est vivement détaché et mis en relief; l'accent oratoire et la pause se font facilement sentir pour chacun d'eux; le mouvement oratoire est renforcé; la phrase, coupée et courte, est dégagée et allégée; l'auteur ne peine pas à coordonner et subordonner les propositions.

Elles consistent dans l'apposition et la juxtaposition, et dans le *casus pendens*, c'est-à-dire dans la construction absolue d'un mot ou d'un groupe de mots.

b) Au sens large, l'apposition, et mieux la juxtaposition, consiste à unir dans une seule idée complexe les deux idées élémentaires d'un jugement simple. On a Ἰωάννης ἦν ὁ βαπτίζων, et par juxtaposition Ἰωάννης ὁ βαπτίζων.

Les langues sémitiques tendent à obtenir une seule idée complexe en juxtaposant deux termes qui les expriment, quand nous établirions la relation entre ces deux termes au moyen d'une préposition, du pronom relatif et de εἶναι, ou d'une autre manière.

Les deux principes fondamentaux de la juxtaposition dans les langues sémitiques sont les suivants: 1° on juxtapose le nom de l'objet et le nom de la matière dont il est fait; 2° on juxtapose les deux termes, les deux idées, entre lesquels la relation serait exprimée dans nos langues par des locutions telles que *se composer de*, *consister en*, *s'étendre à*, *peser (tant)*, *mesurer (tant)*, *durer (tant)*, etc., et dans le dernier cas on établit une sorte d'identité entre les deux éléments.

L'apposition est classique dans *Lév.*, XXI, 6: τὰς γὰρ θυσίας Κυρίου δῶρα τοῦ θεοῦ αὐτῶν αὐτοὶ προσφέρουσιν. Nous avons une juxtaposition, non classique, dans *Gen.*, VI, 17: ἰδοὺ ἐπάγω τὸν κατακλυσμὸν ὕδωρ ἐπὶ τὴν γῆν, et cf. VII, 7: διὰ τὸ ὕδωρ τοῦ κατακλυσμοῦ.

1. Voy. DRIVER, *ouvr. cit. Appendix IV, V.*

Comme on peut le supposer, l'apposition et la juxtaposition ont été étendues a beaucoup d'autres idées analogues. Ainsi la juxtaposition du sujet et de l'attribut sans verbe copule; la juxtaposition d'attributs complémentaires au sujet ou aux compléments; la juxtaposition d'une explication à la phrase précédente ou à l'un des mots de cette phrase, etc. Les exemples donnés plus loin montreront jusqu'où s'est étendue cette construction.

c) Lorsque le sujet ou un complément, exprimés en tête, restent seuls, c'est un *casus pendens*, comme *Gen.*, XXVIII, 13 : ἡ γῆ ἐπ' ἧς σὺ καθεύδεις ἐπ' αὐτῆς, σοὶ δώσω αὐτήν καὶ τῷ σπέρματι. Le nominatif ἡ γῆ reste suspendu, repris ensuite par son apposition αὐτήν. De plus, ἐπ' αὐτῆς est apposé à ἐπ' ἧς et les deux ne forment qu'une seule locution pronominale.

C'est surtout le *casus pendens* qui allège la phrase en la fragmentant et qui débarrasse l'auteur du souci d'en combiner et d'en faire accorder les éléments. L'emploi de cette construction n'est pas une exception ou une singularité, mais une habitude et une règle, en hébreu; de là les nombreux exemples de cette construction dans les LXX.

d) Voici maintenant des séries d'exemples des LXX pour éclairer et appuyer ce qui vient d'être dit¹ :

1^o *Gen.*, VI, 17 : ἐπάγω τὸν κατακλυσμὸν ὕδωρ ἐπὶ τὴν γῆν (et cf. VII, 7), *le déluge (qui est de) l'eau, = un déluge d'eau.* — *Deut.* XXXII, 14 : καὶ αἶμα σταφυλῆς ἐπιεν οἶνον.

Gen., VII, 2 : ἀπὸ δὲ τῶν κτηνῶν τῶν καθαρῶν προσάγαγε ἑπτὰ ἑπτὰ ἄρσεν καὶ θῆλυ, = *par couples.*

Nom., XXI, 14 : διὰ τοῦτο λέγεται ἐν βιβλίῳ Ἠόλεμος τοῦ Κυρίου, avec le titre du livre invariable. — 1 *R.*, VII, 12 : ἐκάλεσεν τὸ ὄνομα αὐτοῦ Ἀβενέζερ, Λίθος τοῦ βοηθοῦ, (*ce qui signifie*) *Pierre de l'auxiliaire,*

2 *R.*, X, 7 : ἀπέστειλεν τὸν Ἰωάβ καὶ πᾶσαν τὴν δύναμιν, τοὺς δυνατούς, *toutes ses forces, (qui ne comprenaient que) des vaillants.*

5 *R.*, VII, 16 : καὶ ὑποκάτωθεν τῶν λεόντων καὶ τῶν βοῶν χῶραι, ἔργον καταθέσεως, *des festons, ouvrage qui pendait.* — *Ps.*, XLI, 5 : ἐν φωνῇ ἀγαλλιάσεως καὶ ἐξομολογήσεως, ἤχου ἑορταζόντων, *au milieu des cris de joie et de reconnaissance, bruit des gens en fête.* — Mais *Ps.*, LXXXVI, 3, ἡ πόλις est correctement apposé au vocatif. — *Hosée*, VI, 10 ; *Es.*, LI, 9-10 : οὐ σὺ εἶ ἡ ἐρημοῦσα θάλασσαν, ὕδωρ ἀβύσσου πλήθος; *la mer, (qui est) l'eau de l'abîme (eau qui est) une multitude, (= eau qui est) immense.* — *Jér.*, XXV, 10.

Es., XVI, 27 : παραδώσω εἰς ψυχὰς μισούντων σε, θυγατέρας ἀλλοφύλων, *je le livrerai aux personnes qui te haïssent, les filles des Philistins.*

2^o Apposition des parties au tout au moyen de καί, *Ex.*, XXXVIII, 23 : οὗτος ἐποίησεν πάντα τὰ σκεύη τοῦ θυσιαστηρίου, καὶ τὸ πυρεῖον αὐτοῦ καὶ τὴν βάσιν καὶ τὰς φίλας καὶ τὰς κρεάγρας χαλκᾶς (avec χαλκᾶς attribut de tout ce qui précède). — *Daniel*, VIII, 13 : ἕως τίνος τὸ ὄραμα στήσεται καὶ ἡ θυσία ἡ ἀρθεῖσα καὶ ἡ ἀμαρτία; avec ὄραμα expliqué par l'apposition καὶ ἡ θυσία κτλ.

3^o Reprise du sujet par le même mot ou un synonyme, *Ex.*, XXXVII, 15 : καὶ οἱ στύλοι περιτηγυρωμένοι ἀργυρίῳ, πάντες οἱ στύλοι τῆς αὐλῆς. — *Ps.*, XXXVIII, 6 : πλὴν τὰ σύμπαντα ματαιότης, πᾶς ἄνθρωπος ζῶν, avec πᾶς κτλ. apposé a τὰ σύμπαντα. — Il peut y avoir reprise du complément, *Es.*, XXVIII, 16 ; *Es.*, V, 6.

1. Voyez aussi les nombreux exemples cités à la syntaxe de l'Apposition.

Gen., XVII, 14 : καὶ ἀπερίτμητος ἄρσην ὅς οὐ περιτμηθήσεται... τῇ ἡμέρᾳ τῇ ὀγδόῃ, ἐξολοθρευθήσεται ἡ ψυχὴ ἐκείνη ἐκ τοῦ γένους αὐτῆς, οὐ ἀπερίτμητος ἄρσην a pour apposition ἡ ψυχὴ, *cette personne*. — *Lév.*, IV, 11-12.

4^o Apposition de mot sans accord, 4 *R.*, X, 29 : οὐκ ἀπέστη Εἰλὸς ἔμπροσθεν αὐτῶν, αἱ δαμάλεις αἱ χρυσαὶ ἐν Βαιθήλ, avec αἱ δαμάλεις apposé à αὐτῶν. — *Ps.*, XLVIII, 6-7 : ἡ ἀνομία τῆς πτέρνης μου κυκλώσει με, οἱ πεποιθότες ἐπὶ τῇ δυνάμει αὐτῶν. On a le collectif τῆς πτέρνης = τῶν πτερνιζόντων, auquel est apposé οἱ πεποιθότες... — *Es.*, XXIX, 10 ; XXX, 21 : τὰ ὠτά σου ἀκούσονται τοὺς λόγους τῶν ὀπίσω σε πλανησάντων, οἱ λέγοντες..., avec οἱ λέγοντες apposé à τῶν πλανησάντων.

Jér., XXV, 16 : ἐπάξω ἐπὶ Αἰλάμ τέσσαρας ἀνέμους... καὶ διασπερῶ αὐτοὺς ἐν πᾶσιν τοῖς ἀνέμοις τούτοις, καὶ οὐκ ἔσται ἔθνος ὃ οὐχ ἦξει ἐκεῖ, οἱ ἐξωσμένοι Αἰλάμ. Le collectif Αἰλάμ est remplacé par αὐτούς; puis, il est sujet de ἦξει, et comme tel il a pour apposition οἱ ἐξωσμένοι Αἰλάμ, *j'amènerai les quatre vents sur Elam, je disperserai les Elamites, et il n'y aura pas de peuple où ne s'enfuiet Elam, (c'est-à-dire) les fugitifs d'Elam*.

5^o *Casus pendens*, avec accord, *Gen.*, II, 17 : ἀπὸ δὲ τοῦ ξύλου τοῦ γινώσκειν καλὸν καὶ πονηρόν, οὐ φάγεσθε ἀπ' αὐτοῦ. — *Josué*, XVII, 3 : καὶ τῷ Σαλπαὰδ υἱῷ "Οφερ, οὐκ ἦσαν αὐτῷ υἱοί. — 1 *R.*, III, 11 ; *Ps.*, CXLIV, 6 ; *Es.*, I, 7 ; *Jér.*, XLIII, 14.

Nom., XXXII, 4 : τὴν γῆν ἣν παρέδωκεν κύριος..., γῆ κτηνοτρόφος ἐστίν.

Sans accord, *Gen.*, XVII, 4 : καὶ ἐγώ, ἰδοὺ ἡ διαθήκη μου μετὰ σοῦ. — XVII, 15 ; XXVI, 15 (neutre au nominatif) ; XXVIII, 13 ; *Nom.*, XVII, 5 ; *Deut.*, XXXII, 4 ; *Josué*, IX, 18 (ou 12) ; 4 *R.*, I, 4 ; 1 *Paral.*, XXIII, 14 ; 2 *Paral.*, XV, 1, et cf. XX, 14 ; *Ps.*, X, 4 ; XVII, 31 ; *Prov.*, XI, 26 ; *Hosée*, IX, 12 ; *Es.*, XIX, 11.

Nom., XIX, 15 : καὶ πᾶν σκεῦος ἀνεωγμένον, ὅσα οὐχὶ δεσμὸν καταδέδεται ἐν αὐτῷ ἀκάθαρτά ἐστιν. Le collectif indéfini πᾶν σκεῦος est repris par l'apposition ὅσα οὐχὶ κτλ. ; ἐν αὐτῷ se rapporte à πᾶν σκεῦος et signifie : *parmi eux : tous les vases ouverts, tous ceux qui parmi eux n'auront pas été fermés d'un couvercle seront impurs*.

6^o Apposition de la mesure à l'objet mesuré, *Ex.*, XXIX, 40 : καὶ (ποιήσεις) δέκατον σεμιδάλειος πεφυραμένης ἐν ἐλαίῳ κεκομμένῳ, τῷ τετάρτῳ τοῦ εἶν, καὶ σπονδὴν τὸ τέταρτον τοῦ εἶν οἴνου τῷ ἀμνῷ τῷ ἐνί, *de l'huile (qui sera en quantité) le quart du hin, une libation (qui sera) le quart du hin de vin*. — XXX, 23-24 ; XXXIX, 4-5 : ἐγενήθη τὰ ἑκατὸν τάλαντα τοῦ ἀργυρίου... εἰς τὰς ἑκατὸν κεφαλίδας τοῦ καταπετάσματος, ἑκατὸν κεφαλίδες εἰς τὰ ἑκατὸν τάλαντα, τάλαντον τῇ κεφαλίδι. — *Lév.*, XXIV, 5-6 : λήμψεσθε σεμιδάλιν καὶ ποιήσετε αὐτὴν δώδεκα ἄρτους, δύο δεκάτων ἔσται ὁ ἄρτος ὁ εἷς, καὶ ἐπιθήσετε αὐτοὺς δύο θέματα, ἕξ ἄρτους τὸ ἐν θέμα. — *Nom.*, V, 15 ; VII, 13 : προσήνεγκεν τὸ δῶρον αὐτοῦ τρυβλίον ἀργυροῦν ἕν, τριάκοντα καὶ ἑκατὸν ὀλκὴ αὐτοῦ, φιάλην μίαν ἀργυρᾶν, ἑβδομήκοντα σίκλων κατὰ τὸν σίκλον τὸν ἅγιον, ἀμφοτέρα πλήρη σεμιδάλειος, *il offrit son présent : un plat d'argent, (dont) le poids était de cent trente sicles, un vase d'argent de 70 sicles au poids du siclé sacré, tous deux pleins...* — XV, 4 : προσοίσει ὁ προσφέρων τὸ δῶρον αὐτοῦ Κυρίῳ, θυσίαν σεμιδάλειος, δέκατον τοῦ οἴζι, ἀναπεποιημένης ἐν ἐλαίῳ, ἐν τετάρτῳ τοῦ εἶν, avec δέκατον apposé à θυσίαν σεμιδάλειος, ἀναπεποιημένης apposé à σεμιδάλειος, et ἐν τετάρτῳ apposé à ἐν ἐλαίῳ. — 2 *R.*, XXI, 1 : ἐγένετο λιμὸς ἐν ταῖς ἡμέραις Δαυεὶδ τρία ἔτη, ἐνιαυτὸς ἐχόμενος ἐνιαυτοῦ, καὶ ἐζήτησεν..., avec ἐνιαυτὸς... apposé au nominatif à l'accusatif τρία ἔτη. — 5 *R.*, VII, 10-14 : ἐποίησεν τὴν θάλασσαν δέκα ἐν πήχει..., *il fit le grand bassin, (qui était de) dix (en) coudées...* —

4 R., V, 17 : δοθήτω δὴ τῷ δούλῳ σου γόμορ, ζεύγη ἡμιόνων, *que l'on en donne donc à ton serviteur un gomer, (la charge d'une) paire de mulets.* — 2 Paral., III, 4; XIII, 3 : παρετάξατο Ἀβιά ἐν δυνάμει πολεμισταῖς δυνάμειως τετρακοσίαις χιλιάσιν ἀνδρῶν δυνατῶν· καὶ Ἱεροβοὰμ παρετάξατο πρὸς αὐτὸν πόλεμον ἐν ὀκτακοσίαις χιλιάσιν, δυνατοὶ πολεμισταὶ δυνάμειως. *Abia se présente au combat avec ses forces (qui étaient) des guerriers d'élite (au nombre de) 400 000 hommes puissants; Jéroboam engagea la guerre contre lui avec 800 000 hommes, (qui étaient de) puissants guerriers d'élite.* — Es., V, 5; XL, 5; Dan., VIII, 13-14 : ἕως τίνος τὸ ὄραμα στήσεται;... ἕως ἑσπέρας καὶ πρωί, ἡμέραι διτχιλία τριακόσαι, καὶ καθαρισθήσεται τὸ ἅγιον.

7^o Apposition comparative, Es., XI, 9 : ἐνεπλήσθη ἡ σύμπασα τοῦ γνῶναι τὸν κύριον, ὡς ὕδωρ πολὺ κατακαλύψαι θαλάσσας, *comme l'eau immense (est) à recouvrir les mers.* — XXXVI, 17 : ἕως ἄν... λάθω ὑμᾶς εἰς γῆν ὡς ἡ γῆ ὑμῶν, γῆ σίτου καὶ οἴνου, *dans un pays tel que votre pays, un pays de blé et de vin, avec γῆ apposé à γῆν.* — II, 9; Jér., XXIV, 5 : ὡς τὰ σῦκα τὰ χρηστὰ ταῦτα, οὕτως ἐπιγνώσομαι τοὺς ἀποικισθέντας, *de même que (tu as reconnu) ces bonnes figues, de même, et cf. v. 8.* — Cf. Lam., II, 3 : ἀνῆψεν ἐν Ἰαζὼβ ὡς πῦρ φλόγα, *il a allumé comme un feu flamboyant.* — Es., I, 22, 26.

8^o Apposition à une phrase, Nom., XXV, 18 : ἐχθραίνουσιν αὐτοὶ ὑμῖν ἐν δολιότητι, ὅσα δολιοῦσιν ὑμᾶς διὰ Φογώρ, *avec ὅσα δολιοῦσιν apposé à ἐχθραίνουσιν ἐν δολιότητι.* — Es., VII, 17 : ἐπάξει ὁ θεὸς ἐπὶ σέ... ἡμέρας αἰ οὐπω ἤκασιν ἀφ' ἧς ἡμέρας ἀφείλεν Ἐφράιμ ἀπὸ Ἰούδα, τὸν βασιλέα τῶν Ἀσσυρίων, *avec τὸν βασιλέα apposition explicative de ἡμέρας αἰ...* — XIX, 2.

Néh., V, 4 : ἐδανισάμεθα ἀργύριον εἰς φόρους τοῦ βασιλέως, ἀγροὶ ἡμῶν καὶ ἀμπέλωνες ἡμῶν, *nous avons emprunté sur hypothèques de l'argent pour (payer) le tribut du roi, (ce sont) nos champs et nos vignes (que nous avons hypothéqués).*

Ps., XXVI, 4 : ταύτην ἐκζητήσω· τοῦ κατοικεῖν με ἐν οἴκῳ κυρίου, *je ne rechercherai que cette chose : habiter dans la maison...*, et pour ταύτην voir Appendice III.

Es., XXX, 33 : μὴ καὶ σοὶ βασιλεύειν ἠτοιμάσθη, φάραγγα βαθεῖαν, ξύλα κείμενα, πῦρ καὶ ξύλα πολλὰ; *est-ce qu'il ne t'a pas été préparé de quoi régner (son royaume), (c'est-à-dire) une vallée profonde, des bois de bûcher tout prêts, du feu et beaucoup de bois pour le bûcher?* Le passif équivaut à l'actif ὁ θεὸς ἠτοίμασεν (cf. 98), d'où les accusatifs apposés.

9^o Gen., XXXVIII, 13 : καὶ ἀπηγγέλη Θαμάρ τῇ νύμφῃ αὐτοῦ λέγοντες, = ἀπήγγειλάν τινες... λέγοντες.

10^o Juxtaposition de l'attribut, Gen., XIV, 10 : ἡ δὲ κοιλάς ἡ ἄλυκῆ φρέατα ἀσφάλτου, *la Vallée Salée (était, ne se composait que de) sources de bitume.* — XLIX, 10; Nom., XVI, 13 : μὴ μικρὸν τοῦτο ὅτι ἀνήγαγες ἡμᾶς... ὅτι κατάρχεις ἡμῶν ἄρχων; — Deut., XXXIII, 17 : πρωτότοκος ταύρου τὸ κάλλος αὐτοῦ, κέρατα μονοκέρωτος τὰ κέρατα αὐτοῦ, *sa beauté est (celle de) le premier-né du taureau.* — Eccl., II, 23 : πᾶσαι αἱ ἡμέραι αὐτοῦ ἀλγημάτων καὶ θυμοῦ περισπασμὸς αὐτοῦ, *ses jours (ne sont) tous (que) l'inquiétude de ses douleurs et de son âme.*

Gen., XXVIII, 18 : ἔλαβεν τὸν λίθον καὶ ἔστησεν αὐτὸν στῆλην. — Ex., XII, 39 : ἐπέψαν τὸ σταῖς ὃ ἐξήνεγκαν ἐξ Αἰγύπτου ἐνκρυφίας ἀζύμους. — XXIII, 27 : τὸν πρόβον ἀποστειλῶ ἡγούμενόν σου... καὶ δώσω πάντας τοὺς ὑπεναντίους σου φυγάδας, *j'enverrai la terreur comme ton avant-garde... et je ferai de les adversaires des fugitifs.* — XXVI, 1; 7 : ποιήσεις δέρρεις τριχίνας σκέπην ἐπὶ τῆς σκηνῆς. ἔνδεκα δέρρεις ποιήσεις αὐτάς, *tu feras des couvertures en poil (pour mettre*

comme) *abri sur la tente; tu (les) feras (au nombre de) onze couvertures.* — XXVI, 14; 31 : ποιήσεις καταπέτασμα ἐξ ὑακίνθου... ἔργον ὑφαντὸν ποιήσεις αὐτὸ χερουβείμ, *cet ouvrage tissé, tu le feras (représenter des) chérubins.* — XXX, 25 : ποιήσεις αὐτὸ ἔλαιον χρίσμα ἅγιον, μύρον μυρεψικὸν τέχνη μυρεψοῦ. — *Lév.*, VII, 22; *Deut.*, XXVII, 6 : λίθους ὄλοκλήρους οἰκοδομήσεις θυσιαστήριον κυρίῳ. — *Ps.*, XX, 13; XC, 9; *Es.*, XXVI, 1; *Ez.*, IV, 12; XXVI, 21 : ἀπώλειάν σε δώσω, *je ferai de toi une ruine.* — *Prou.*, XII, 18 : εἰσὶν οἱ λέγοντες τιτρώσκουσιν μάχαιραι (= τιτρώσκουσιν ὡς μάχαιραι).

11° Juxtaposition de propositions, *Gen.*, XLIV, 14 : εἰσῆλθεν δὲ Ἰούδας καὶ οἱ ἀδελφοὶ αὐτοῦ πρὸς Ἰωσήφ, ἔτι αὐτοῦ ὄντος ἐκεῖ, *avec αὐτοῦ (= τοῦ Ἰωσήφ) ὄντος juxtaposé.*

Gen., XIV, 22-24 : εἶπεν δὲ Ἀβράμ... Ἐκτενῶ τὴν χεῖρά μου πρὸς τὸν θεόν... εἰ λήμψομαι ἀπὸ πάντων τῶν σῶν, ἵνα μὴ εἴπῃς ὅτι Ἐγὼ ἐπλούτισα τὸν Ἀβράμ, πλὴν ὧν ἔφαγον οἱ νεανίσκοι καὶ τῆς μερίδος τῶν ἀνδρῶν τῶν συμπορευθέντων μετ' ἐμοῦ, Ἐσχὼλ, Αὐνάν, Μαμβρή. οὗτοι λήμψονται μερίδα, *je jure que je n'accepterai rien de ce qui est à toi... (je ne prendrai) rien en dehors de ce qu'ont mangé les jeunes gens et de la part de mes compagnons, Eschol, Aunan, et Mambré; eux prendront leur part.* — *Lév.*, VII, 8; *Nom.*, XXXIV, 2; 1 *R.*, XIX, 20 : εἶδαν τὴν ἐκκλησίαν τῶν προφητῶν, καὶ Σαμουὴλ εἰστήκει καθεστηκῶς ἐπ' αὐτῶν. — 2 *R.*, XV, 20; 2 *Paral.*, V, 11-12 : καὶ οἱ Λευεῖται οἱ ψαλτωδοὶ πάντες τοῖς υἱοῖς Ἀσάφ, τῷ Αἰμάν, τῷ Ἰδειθούμ καὶ τοῖς υἱοῖς αὐτοῦ καὶ τοῖς ἀδελφοῖς αὐτοῦ, τῶν ἐνδεδυμένων στολὰς βυσσίνας ἐν κυμβάλοις καὶ ἐν νάβλαις καὶ ἐν κινύραις, ἐστηκότες κατέναντι τοῦ θυσιαστηρίου, καὶ μετ' αὐτῶν ἱερεῖς ἕκατὸν εἰκόσι σαλπίζοντες ταῖς σάλπιγγιν, *et tous les Lévités, chantres, (en tant que c'étaient) les fils d'Asaph, Héman et Idithoun ainsi que leurs enfants et leurs frères, (étant) vêtus de robes de lin avec des cymbales, des luths et des harpes, (étaient) debout devant l'autel et (il y avait) avec eux cent vingt prêtres sonnante de la trompette.* — XIX, 10; *Ps.*, CIII; *Amos*, V, 6-9; *Jér.*, V, 22; VI, 28 : πάντες ἀνήκοι, πορευόμενοι σχολιῶς· χαλκὸς καὶ σίδηρος· πάντες διεφθαρμένοι εἰσὶν, *tous sont désobéissants, se conduisant mal, (c'est) de l'airain et du fer (que ces gens-là), ils sont tous pervertis.* — *Lam.*, I, 7; *Ez.*, III, 18-20 : ἐν τῷ λέγειν με τῷ ἀνόμῳ Θανατῷ θανατωθήσῃ, καὶ οὐ διαστείλω αὐτῷ οὐδὲ ἐλάλησας τοῦ διαστείλασθαι τῷ ἀνόμῳ ἀποστρέψαι ἀπὸ τῶν ὁδῶν αὐτοῦ τοῦ ζῆσαι αὐτόν, ὁ ἄνομος ἐκεῖνος τῇ ἀδικίᾳ αὐτοῦ ἀποθανεῖται, καὶ τὸ αἷμα αὐτοῦ ἐκ χειρός σου ἐκζητήσω· καὶ σὺ ἐὰν διαστείλῃ τῷ ἀνόμῳ καὶ μὴ ἀποστρέψῃ ἀπὸ τῆς ἀνομίας αὐτοῦ καὶ τῆς ὁδοῦ, ὁ ἄνομος ἐκεῖνος ἐν τῇ ἀδικίᾳ αὐτοῦ ἀποθανεῖται..., *puisque j'ai dit au méchant : Tu mourras, et (en supposant que) tu ne lui as pas intimé mes ordres ni parlé de manière à ordonner à ce méchant de changer sa conduite pour qu'il soit sauvé, ce méchant périra à cause de son iniquité et je vengerai sa perte sur toi; au contraire, si tu communique mes ordres au méchant sans qu'il cesse ses iniquités...*

Nom., XIX, 14 : ἄνθρωπος ἐὰν ἀποθάνῃ ἐν τῇ οἰκίᾳ, πᾶς ὁ εἰσπορευόμενος εἰς τὴν οἰκίαν καὶ ὅσα ἐστὶν ἐν τῇ οἰκίᾳ ἀκάθαρτα ἔσται. — *Es.*, XIX, 17 : καὶ ἔσται ἡ γῶρα τῶν Ἰουδαίων τοῖς Αἰγυπτίοις εἰς φόβηθρον· πᾶς ὃς ἐὰν ὀνομάσῃ αὐτὴν αὐτοῖς, φοβηθήσονται διὰ τὴν βουλὴν ἣν βεβούλευται Κύριος ἐπ' αὐτήν, = ἐὰν τις ὀνομάσῃ... οἱ Αἰγύπτιοι φοβηθήσονται.

Avec une proposition parenthétique, Es., IX, 15 : ἀφείλεν Κύριος ἀπὸ Ἰσραὴλ κεφαλὴν καὶ οὐράν, μέγαν καὶ μικρὸν ἐν μιᾷ ἡμέρᾳ, πρεσβύτην καὶ τοὺς τὰ πρόσωπα θαυμάζοντας, αὐτὴ ἡ ἀρχή, καὶ προφήτην διδάσκοντα ἄνομα, οὗτος ἡ οὐρά.

12° Les constructions précédentes se rencontrent sans cesse dans les LXX. Elles s'y mélangent perpétuellement comme on a pu le remarquer

par les exemples cités. Voyez encore *Gen.*, XLVIII, 7; XLVIII, 14 : ἐκτείνας δὲ Ἰσραὴλ τὴν χεῖρα τὴν δεξιάν ἐπέβαλεν ἐπὶ τὴν κεφαλὴν Ἐφράιμ, οὗτος δὲ ἦν ὁ νεώτερος, καὶ τὴν ἀριστερὰν ἐπὶ τὴν κεφαλὴν Μανασσή, ἐναλλάξ τὰς χεῖρας. — *Ex.*, XXVIII, 23 : καὶ λήμψεται Ἀαρὼν τὰ ὀνόματα τῶν υἱῶν Ἰσραὴλ... ἐπὶ τοῦ στήθους, εἰσιόντι εἰς τὸ ἅγιον, μνημόσυνον ἔναντι τοῦ θεοῦ. A Ἀαρὼν se rapporte logiquement εἰσιόντι, lorsqu'il entrera dans le sanctuaire. On a μνημόσυνον apposé à la phrase λήμψεται-στήθους. — XXX, 23-25; *Lév.*, IV, 8; *Nom.*, XV, 4-7; *Deut.*, III, 4-5; XV, 18; *Josué*, XIII, 2-6; 2 *R.*, VII, 23-24, où l'on a : καὶ τίς ὡς λαὸς σου Ἰσραὴλ ἔθνος ἄλλο ἐν τῇ γῆ; ὡς ὠδήγησεν αὐτὸν ὁ θεός... quel peuple, (en tant qu'il s'agisse d') un autre peuple sur la terre, est comme ton peuple d'Israël? par rapport à ceci que Dieu l'a conduit... — 2 *Paral.*, XIV, 8; XIX, 10; *Es.*, IX, 14.

17. Peut-être existe-t-il, dans certains cas, une raison particulière de la juxtaposition et du désaccord des éléments juxtaposés. Dans notre Introduction (p. II-III), nous avons déjà remarqué que les livres du N. T. étaient destinés, dans beaucoup de leurs parties, et quelques-uns tout entiers, à être dits plutôt qu'à être lus des yeux. Mais alors, dans la diction, intervient un élément particulier qui est l'accent oratoire et la pause¹. Si, de deux éléments juxtaposés, l'un porte l'accent oratoire et est séparé de l'autre par une pause, on comprend qu'il y ait alors tendance à l'interruption de l'accord. Cf. par exemple *Gen.*, XVII, 4 : καὶ ἐγώ, ἰδοὺ ἡ διαθήκη μου μετὰ σοῦ. — 4 *R.*, X, 29 : οὐκ ἀπέστη Ἐἴου ἔμπροσθεν αὐτῶν, αἱ δαμάλεις αἱ χρυσαῖ. — *Ps.*, XXVI, 4 : μίαν ἠήτησάμην παρὰ Κυρίου, ταύτην ἐξζητήσω τοῦ κατοικεῖν με ἐν οἴκῳ Κυρίου.

L'élément détaché et sans accord est alors exclamatif, *Moi! voici mon alliance avec toi.* — *Jéhu ne se détourna pas d'elles, les génisses d'or de Béthel!* — *Je n'ai demandé qu'une chose au Seigneur et je la rechercherai : c'est que j'habite...!*

18. Tout ce qui vient d'être dit sur l'apposition et la juxtaposition dans le grec des LXX, sur l'influence de l'accent et de la pause, s'applique exactement au grec du N. T., dans une mesure plus restreinte, et l'on peut s'expliquer plus facilement tout l'ensemble des faits que nous avons analysés dans notre premier chapitre, en traitant de la structure générale de la phrase.

C'est en effet une juxtaposition hébraïsante, avec ou sans accord, des divers éléments de la phrase que l'on retrouve dans des exemples tels que :

Mat., X, 14; XXIII, 16 : ὅς ἂν ὁμολῆσῃ ἐν τῷ ναῶ, οὐδέν ἐστιν. — *Mar.*, VII, 1-5; VIII, 2; 18-20; 27-28; XII, 38-40 : βλέπετε ἀπὸ τῶν γραμματέων τῶν θελόντων ἐν στολαῖς περιπατεῖν..., οἱ κατέσθοντες τὰς οἰκίας τῶν χηρῶν..., avec l'apposition indépendante οἱ κατέσθοντες,

1. Cf. sur ce sujet DRIVER, *ouvr. cité*, p. 100 seqq. : *Accents.*

qui est en réalité une exclamation d'indignation : *ces Docteurs de la loi qui dévorent les maisons des veuves!* — *L.*, VIII, 12-15; XXI, 6 : ταῦτα ἃ θεωρεῖτε, ἐλεύσονται ἡμέραι ἐν αἷς οὐκ ἀφσθήσεται λίθος ἐπὶ λίθῳ ὡς οὐ καταλυθήσεται. — XXIV, 45-48; *J.*, II, 9; VI, 22-23; VII, 38 : ὁ πιστεύων εἰς ἐμέ, καθὼς εἶπεν ἡ γραφή, ποταμοὶ ἐκ τῆς κοιλίας αὐτοῦ ρεύσουσιν ὕδατος ζῶντος, avec accent oratoire sur les deux parties de la phrase, et pause entre elles (après ἐμέ), comme pour Marc, XII, 38-40 où la pause précède οἱ κατεσθόντες qui porte l'accent oratoire. — *A.*, I, 4-5; X, 36-38 : τὸν λόγον ἀπέστειλεν τοῖς υἱοῖς Ἰσραὴλ εὐαγγελιζόμενος εἰρήνην διὰ Ἰησοῦ Χριστοῦ· οὗτός ἐστιν πάντων κύριος· ὑμεῖς οἴδατε τὸ γενόμενον ρῆμα καθ' ὅλης τῆς Ἰουδαίας, ἀρξάμενος ἀπὸ τῆς Γαλιλαίας μετὰ τὸ βάπτισμα ὃ ἐκήρυξεν Ἰωάννης, Ἰησοῦν τὸν ἀπὸ Ναζαρέθ, ὡς ἔχρισεν αὐτὸν ὁ θεὸς πνεύματι ἁγίῳ καὶ δυνάμει, ὃς διῆλθεν εὐεργετῶν καὶ ἰώμενος πάντας... καὶ ἡμεῖς μάρτυρες πάντων... Ce passage si tourmenté et si compliqué s'explique simplement par la loi de la juxtaposition des pensées à leur place logique, et par l'influence de la pause entre elles. — *R.*, XII, 4-20, trop long pour être transcrit ici, est un exemple fameux du développement de l'idée par juxtaposition pure et simple de tous ses éléments, de toutes les constructions et de toutes les formes que les pensées peuvent prendre pour être exprimées avec force et relief. — De même genre est *1 Cor.*, XII, 4-11; XII, 28-30 : οὓς μὲν ἔθετο ὁ θεὸς ἐν τῇ ἐκκλησίᾳ πρῶτον ἀποστόλους, δεύτερον προφήτας, τρίτον διδασκάλους, ἔπειτα δυνάμεις, ἔπειτα χαρίσματα ἰαμάτων, ἀντιλήψεις, κυβερνήσεις, γένη γλωσσῶν. μὴ πάντες ἀπόστολοι; μὴ πάντες προφῆται; μὴ πάντες διδασκαλοὶ; μὴ πάντες δυνάμεις; μὴ πάντες χαρίσματα ἔχουσιν ἰαμάτων; μὴ πάντες γλώσσαις λαλοῦσιν; — *1 P.*, IV, 7-11 : σωφρονήσατε οὖν καὶ νήψατε εἰς προσευχάς· πρὸ πάντων τὴν εἰς ἑαυτοὺς ἀγάπην ἐκτενῆ ἔχοντες, ὅτι ἀγάπη καλύπτει πλῆθος ἁμαρτιῶν· φιλόξενοι εἰς ἀλλήλους ἄνευ γογγυσμοῦ· ἕκαστος καθὼς ἔλαβεν χάρισμα, εἰς ἑαυτοὺς αὐτὸ διακονοῦντες ὡς καλοὶ οἰκονόμοι ποικίλης χάριτος θεοῦ· εἴ τις λαλεῖ, ὡς λόγια θεοῦ· εἴ τις διακονεῖ, ὡς ἐξ ἰσχύος ἧς χορηγεῖ ὁ θεός.

Le style de l'Apocalypse est inintelligible à moins d'avoir présent à l'esprit, en lisant ce livre, tout ce qui est dit dans ces deux premiers chapitres. Les principes exposés dans celui-ci y trouvent leur application à chaque page. Nous citons seulement I, 1-2; I, 4-7 : χάρις ὑμῖν καὶ εἰρήνη ἀπὸ τοῦ ὄντος καὶ τοῦ ἔρχομένου, καὶ ἀπὸ τῶν ἐπτὰ πνευμάτων ἃ ἐνώπιον τοῦ θρόνου αὐτοῦ, καὶ ἀπὸ Ἰησοῦ Χριστοῦ, ὁ μάρτυς ὁ πιστός, ὁ πρωτότοκος τῶν νεκρῶν καὶ ὁ ἄρχων τῶν βασιλείων τῆς γῆς. Τοῦ ἀγαπῶντι ἡμᾶς καὶ λύσαντι ἡμᾶς

ἐκ τῶν ἁμαρτιῶν [ἡμῶν] ἐν τῷ αἵματι αὐτοῦ, καὶ ἐποίησεν ἡμᾶς βασιλείαν, ἱερεῖς τῷ θεῷ καὶ πατρὶ αὐτοῦ, αὐτῷ ἡ δόξα καὶ τὸ κράτος εἰς τοὺς αἰῶνας ἀμήν. Ἴδού ἔργεται μετὰ τῶν νεφελῶν, καὶ ὄψεται αὐτὸν πᾶς ὀφθαλμὸς καὶ οἵτινες αὐτὸν ἐξεκέντησαν, καὶ κόψονται ἐπ' αὐτὸν πᾶσαι αἱ φυλαὶ τῆς γῆς. Ce passage, *écrit avec des mots grecs*, est parfaitement étranger par son allure au grec classique, et parfaitement conforme au génie de l'hébreu tel que nous le saisissons dans le grec des LXX.

CHAPITRE III

Éléments de la proposition.

Le sujet est la personne, ou la chose, qui fait l'acte ou subit l'état exprimé par le verbe, et c'est du sujet que l'attribut est nié ou affirmé.

Le complément est l'objet de l'acte du verbe.

L'attribut est ce qui est affirmé ou nié du sujet.

Ce sont là les trois éléments d'une proposition grammaticalement complète dans sa forme, *Mat.*, XX, 15 : ὁ ὀφθαλμὸς σου πονηρὸς ἐστίν.

Mais la proposition ne se présente pas souvent ainsi. On peut trouver seulement : le sujet et le verbe, *Mat.*, XIV, 27 : ἐγὼ εἰμι. — le verbe et l'attribut, *Mat.*, XXIV, 9 : ἔσεσθε μισούμενοι. — le verbe seul, 2 *Cor.*, XII, 16 : ἔστω δέ, et *A.*, II, 17 : καὶ ἔσται.

Enfin, le sujet, le verbe, et l'attribut, avec un verbe autre que εἶναι, peuvent se réduire à un seul mot, *J.*, XIX, 22 : ὁ γέγραφα γέγραφα, = ἐγὼ εἰμι γεγραφώς ὁ...

Nous allons énumérer maintenant les principales conséquences des principes généraux que nous venons d'exposer, relativement au verbe, au sujet, au complément et à l'attribut.

I

Conséquences relatives au verbe.

19. Les écrivains bibliques aiment à exprimer l'idée par deux mots au lieu d'un; ainsi, par une périphrase du verbe simple, ou d'un mot simple :

a) Par εἶναι ou γίνεσθαι, etc., avec un participe, un adjectif ou un nom de même radical ou de même sens que le verbe simple qui aurait pu être employé, *J.*, V, 6 : ὑγιῆς γενέσθαι, et cf. *Mat.*, VIII, 3 : καθαρισθῆναι. — *A.*, I, 19 : καὶ γνωστὸν ἐγένετο, et II, 14 : τοῦτο ὑμῖν γνωστὸν ἔστω. — XII, 5 : προσευχὴ δὲ ἦν ἐκτενωῶς γινομένη ὑπὸ... — XVIII, 7 : οὐ ἡ οἰκία ἦν συνομοροῦσα τῇ συναγωγῇ, = συνωμορεῖτο. — XXV, 10 : ἐστὼς ἐπὶ τοῦ βήματος Καίσαρός εἰμι, et XXVI, 6 : ἔστηκα κρινόμενος. — *Eph.*, IV, 32 : γίνεσθε... χαριζόμενοι, ἑαυτοῖς, = χαρίζεσθε. Et souvent.

Ces locutions, qui se rencontrent d'ailleurs chez les écrivains grecs, ont été extrêmement favorisées par l'influence de l'hébreu et sont fréquentes dans les LXX, 2 *Esd.*, IV, 12 : γνωστὸν ἔστω. — VI, 8 : ἔστω διδομένη. — VI, 9 : ἔστω διδόμενον. — VI, 10 : ἵνα ᾧσιν προσφέροντες. — *Ezech.*, XXVII, 36 : ἀπώλεια ἐγένου, = ἀπώλου, *tu es perdue.* — *Dan.*, VIII, 7 : καὶ οὐκέτι ἦν ἰσχύς ἐν τῷ κριῶ τοῦ στήναι ἐνώπιον αὐτοῦ, = οὐκ ἴσχυεν ὁ κριός...

b) Par un verbe transitif, comme ποιεῖν, διδόναι, λαμβάνειν, etc., *J.*, V, 11 : ὁ ποιήσας με ὑγιῆ, et ailleurs καθαρίζειν. — V, 18 : ἴσον ἑαυτὸν ποιῶν τῷ θεῷ. — XII, 49 : αὐτός μοι ἐντολὴν δέδωκεν τί εἶπω καὶ τί λαλήσω, = ἐνετείλατο. — XVIII, 29 : τίνα κατηγορίαν φέρετε τοῦ ἀνθρώπου τούτου; = τί κατηγορεῖτε τοῦ ἀνθρώπου; — XIX, 9 : ὁ δὲ Ἰησοῦς ἀπόκρισιν οὐκ ἔδωκεν αὐτῷ, et *Mat.*, XXVII, 14 : καὶ οὐκ ἀπεκρίθη αὐτῷ. — *A.*, VII, 19 : τοῦ ποιεῖν τὰ βρέφη ἔκθετα αὐτῶν, = τοῦ ἐκτιθέναι. — VII, 24 : ἐποίησεν ἐκδίκησιν. — XV, 18 : ποιῶν ταῦτα γνωστά, = γνωρίζων ταῦτα, comme ailleurs. — *H.*, II, 3 : ἀρχὴν λαβοῦσα λαλεῖσθαι. — X, 26; XI, 36 : μαστίγων πείραν ἔλαβον. — *Aroc.*, XI, 7 : τὸ θηρίον... ποιήσει μετ' αὐτῶν πόλεμον, et II, 16 : πολεμήσω μετ' αὐτῶν. — XI, 13 : οἱ λοιποὶ... ἔδωκαν δόξαν τῷ θεῷ.

Cf. en composition, *R.*, XI, 20 : μὴ ὑψηλὰ φρονεῖ, et *1 Tim.*, VI, 17 : μὴ ὑψηλοφρονεῖν (*v. l.* ὑψηλὰ φρονεῖν). — *A.*, VII, 41 : καὶ ἐμοσχοποίησαν, = καὶ μοσχὸν ἐποίησαν.

Cf. *Mar.*, XI, 5 : τί ποιεῖτε λύοντες; plus solennel que τί λύετε;

c) De même genre est, *J.*, IV, 29 : ὅς εἶπέ μοι πάντα ἃ ἐποίησα, = πάντα τὰ ἐμὰ (πράγματα). — *V.*, 32 : ἡ μαρτυρία ἣν μαρτυρεῖ περὶ ἐμοῦ, = ἡ μαρτυρία αὐτοῦ περὶ ἐμοῦ. — *V.*, 36 : τὰ ἔργα ἃ ποιῶ, = τὰ ἔργα τὰ ἐμὰ. — *VI.*, 14 : ἃ ἐποίησεν σημεῖα, = τὰ σημεῖα αὐτοῦ, et cf. *VII.*, 3. — *XII.*, 38 : ἵνα ὁ λόγος Ἰησοῦ τοῦ προφήτου πληρωθῇ ὃν εἶπεν Κύριε κτλ., = ἵνα οὗτος ὁ λόγος κτλ. en supprimant ὃν εἶπεν. — Ces locutions présentent un caractère populaire; cf. *I.XX.*, *Es.*, *XVIII.*, 31; *Dan.*, *III.*, 33, et souvent.

Ces locutions, qui se rencontrent d'ailleurs chez les écrivains grecs, ont été favorisées par l'influence de l'hébreu et sont fréquentes dans les *LXX.*, *Gen.*, *XIV.*, 2 : ἐποίησαν πόλεμον μετὰ Βαλλά. — *XXIV.*, 12 : ποιήσων ἔλεος μετὰ τοῦ κυρίου μου. — *Deut.*, *XXVIII.*, 56 : ἥς οὐχὶ πείραν ἔλαβεν ὁ πούς αὐτῆς βαίνειν. — *5 R.*, *I.*, 48 : ὅς ἔδωκεν σήμερον ἐκ τοῦ σπέρματός μου καθήμενον, et cf. dans le *N. T. A.*, *II.*, 30 : ὅμοσεν αὐτῷ ὁ θεὸς ἐκ καρποῦ τῆς ὀσφύος αὐτοῦ καθίσει ἐπὶ τὸν θρόνον αὐτοῦ. — *Es.*, *XLIII.*, 3 : ἐποίησα ἀλλαγμὰ σου Αἴγυπτον καὶ Αἰθιοπίαν, = ἀντήλλαξάμην σου Αἰγύπτον, comme dans *Prov.*, *VI.*, 35. — *Jér.*, *XXIV.*, 9 : καὶ δώσω αὐτοὺς εἰς διασκορπισμόν, = καὶ διασκορπίσω οὐ δισκοπερῶ αὐτούς.

d) L'habitude d'employer deux mots comme périphrase du verbe simple a multiplié les compléments et les attributs, parfois les sujets.

20. Ce qui précède est à remarquer. On peut expliquer par là certaines constructions anormales qui se rencontrent principalement dans l'Apocalypse.

Ainsi, *Apoc.*, *XI.*, 3 : δώσω τοῖς δυσὶν μάρτυσίν μου, καὶ προφητεῦσουσιν ἡμέρας χιλίας διακοσίας ἐξήκοντα, περιβεβλημένους σάκκους. Mais l'accusatif du participe s'explique facilement, si l'on remarque qu'il y a eu dissociation des deux premières propositions, et qu'on devrait avoir : ποιήσω τοὺς δύο μάρτυράς μου προφητεῦσαι... περιβεβλημένους. — On lit, *1 Cor.*, *VII.*, 31 : οἱ χρώμενοι τὸν κόσμον, et *Apoc.*, *III.*, 17 : πλούσιός εἰμι καὶ πεπλούτηκα καὶ οὐδὲν χρεῖαν ἔχω. Ces mots χρεῖαν ἔχω prennent l'accusatif οὐδὲν comme s'il y avait un verbe simple χρεῖζειν τι οὐ ἐπιποθεῖν τι, = οὐδὲν ἐπιποθεῖν. — De là aussi *XXII.*, 5 : οὐκ ἔχουσιν χρεῖαν φωτὸς λύχνου καὶ φῶς ἡλίου, οὐ les deux constructions du génitif et de l'accusatif sont réunies. — *Apoc.*, *XI.*, 18 : ἦλθεν ἡ ὀργή σου καὶ ὁ καιρὸς τῶν νεκρῶν κριθῆναι καὶ δοῦναι τὸν μισθὸν τοῖς δούλοις σου τοῖς προφήταις... καὶ τοῖς φοβουμένοις τὸ ὄνομά σου, τοὺς μικροὺς καὶ τοὺς μεγάλους. Les mots δοῦναι τὸν μισθὸν équivalent à un verbe simple comme μισθοδοτήσαι, δωρήσασθαι; de là l'accusatif τοὺς μικροὺς καὶ τοὺς μεγάλους (cf. aussi 10, 14, 17).

Le verbe et le nom, dans des exemples tels que *Apoc.*, *XI.*, 18 et *XXII.*, 5, forment une idée simple exprimant un acte qui tombe directement sur l'objet, ou complément, à l'accusatif. Cet accusatif, complément direct après le nom (et le verbe), ne devait pas choquer beaucoup un

auteur aussi hébraïsant que celui de l'*Apocalypse*. Car on lit dans les LXX, *1 Paral.*, VI, 49 : καὶ Ἀαρὼν καὶ οἱ υἱοὶ αὐτοῦ... εἰς πᾶσαν ἐργασίαν ἁγία (v. l. ἁγίαν) τῶν ἁγίων καὶ ἐξιλάσκεσθαι περὶ Ἰσραήλ, *Aaron et ses fils étaient) pour tout le service du (= pour desservir le) Saint des Saints et pour (supplier en faveur d'Israël. — Nahum, I, 11 : ἐκ σοῦ ἐξελεύσεται λογισμὸς κατὰ τοῦ κυρίου πονηρὰ, βουλευόμενος ἐναντία (à moins de corriger, conformément à l'hébreu, en λογιζόμενος). Cf. 214 et 215.*

II

Conséquences relatives au sujet.

21. Les idées étant exprimées dans des propositions séparées, le sujet demande souvent à être indiqué pour la clarté de la pensée ou la commodité du lecteur. De là résulte, au moins en partie, l'expression si fréquente du sujet pronom, ou la répétition du sujet. Cf. 56-64.

L., XX, 28 : ἐάν τις ἀδελφὸς ἀποθάνῃ ἔχων γυναῖκα καὶ οὗτος ἄτεκνος ᾗ, quand on aurait pu avoir ἐάν τις ἀδελφός, ἔχων γυναῖκα, ἄτεκνος ἀποθάνῃ. — *1 Cor.*, VII, 12.

Dans les LXX, *Jug.*, VIII, 11 : ἐπάταξε τὴν παρεμβολήν, καὶ ἡ παρεμβολὴ ᾗν πεποιθυῖα, καὶ ἔφυγον Ζεβεὲ καὶ Σαλμανά.

22. Les idées étant exprimées dans une série de propositions indépendantes, coordonnées ou non, il arrive souvent que le sujet change brusquement de l'une à l'autre, et sans être exprimé. Le contexte seul indique alors quel est le sujet à suppléer. Cf. 68-87.

Mar., I, 31 : καὶ ἀφῆκεν αὐτὴν ὁ πυρετός, καὶ διηκόνει αὐτοῖς. — *1 J.*, V, 16; *Apoc.*, IX, 8-10; XVI, 6.

23. Dans les LXX, sous l'influence de l'hébreu, le sujet réel et qui aurait dû être au nominatif est au datif avec le sens de *quant à...*; par exemple *quant à un tel, il fait, = un tel fait*. Il y a là un exemple de dissociation violente, pour nous, des éléments de la proposition. Cf. 47, *d*, et cf. 47 *c*; 95, *e*; 98.

24. Le sujet peut être complètement détaché et mis en relief, au commencement de la phrase; il est alors repris par un pronom. Cf. 53-55.

25. L'habitude de séparer les propositions amène le brusque passage du passif impersonnel à l'actif impersonnel, préféré en hébreu et dans le grec biblique (97).

Elle amène aussi la construction si curieuse des formules *καὶ ἔσται*, *καὶ ἐγένετο*, 103, 106.

26. Elle exerce une influence considérable sur l'accord du verbe avec le sujet et particulièrement sur l'accord du participe avec son antécédent. Elle a causé une multitude d'anomalies dans cet accord; dans certains cas, elle a même produit l'absence complète d'accord. Cf. 107-109; 111-114; 123; 131; 132; 147. Mais dans tous les cas, l'arrangement grammatical des éléments de la proposition, consistant ici dans l'accord rigoureux du verbe avec le sujet, est détruit. Cf. 107-109.

III

Conséquences relatives au complément.

27. Comme pour le sujet (21), les idées étant exprimées dans des propositions séparées, le complément demande souvent à être indiqué pour la clarté de la pensée ou la commodité du lecteur. De là résulte aussi, du moins en partie, l'expression si fréquente du pronom complément, ou la répétition du complément; cf. 168-181. Ainsi :

J., III, 1 : ἦν δὲ ἄνθρωπος ἐκ τῶν Φαρισαίων, Νικόδημος ὄνομα αὐτῷ, ἀρχῶν τῶν Ἰουδαίων, quand ὄνομα Νικόδημος aurait suffi. — *Mar.*, V, 24 : καὶ ἠκολούθει αὐτῷ ὄχλος πολὺς, καὶ συνέθλιβον αὐτόν. — V, 33; *J.*, V, 36; XIII, 26; *A.*, IV, 36-37.

Dans les LXX, *Josué*, X, 30, 32, etc.

28. Comme pour le sujet (22), les idées étant exprimées dans une série de propositions indépendantes, coordonnées ou non, il arrive souvent que le complément change brusquement de l'une à l'autre. Le contexte seul indique alors quel est le complément; cf. 180 seqq... Ainsi :

Mar., V, 9-10 : ἐπηρώτα αὐτόν τί ὄνομά σοι; καὶ λέγει αὐτῷ Λεγιῶν ὄνομά μοι, ὅτι πολλοί ἔσμεν· καὶ παρεκάλει αὐτόν πολλὰ ἵνα μὴ αὐτὸν ἀποστείλῃ. Le premier αὐτόν (et αὐτῷ) = τὸν δαιμονιζόμενον; le second = τὸν Ἰησοῦν; et αὐτὰ = τὰ δαιμόνια.

29. Comme le sujet (24), le complément peut être complètement détaché et mis en relief, au commencement ou à la fin de la phrase ; il est alors repris par un pronom ; cf. 168-172. Ainsi :

J., VII, 38 : ὁ πιστεύων εἰς ἐμέ, καθὼς εἶπεν ἡ γραφή, ποταμοὶ ἐκ τῆς κοιλίας αὐτοῦ ρεύσουσιν ὕδατος ζῶντος. — Cf. *Apoc.*, II, 20, 26 ; III, 12, 21 ; VI, 8.

30. Le rapport qui unit le complément au verbe tend souvent à se relâcher, et, au lieu du cas seul, on trouve le complément précédé d'une préposition. La construction analytique tend à se substituer à la construction synthétique. Cf. 206-213.

Bien plus, au moins dans l'*Apocalypse*, il peut arriver que le verbe reste seul et que son complément naturel prenne une construction indépendante. Il y a là une dissociation violente, pour nous, de ces deux éléments de la proposition ; cf. 215.

Apoc., XIV, 14 : καὶ εἶδον, καὶ ἰδοὺ νεφέλη λευκή, = εἶδον νεφέλην. Et cf. XIX, 11 : καὶ εἶδον τὸν οὐρανὸν ἠνεωγμένον, καὶ ἰδοὺ ἵππος λευκός.

Dans les LXX, *Zach.*, V. 9 : καὶ ἤρα τοὺς ὀφθαλμούς μου καὶ εἶδον, καὶ ἰδοὺ δύο γυναῖκες ἐκπορευόμεναι.

31. Le rapport entre un même verbe et son complément peut varier dans des passages différents, et la construction varie en conséquence, en vertu du relâchement signalé plus haut (15). Bien plus, cette variation peut se rencontrer dans une même phrase, un même passage, lorsque le verbe a plusieurs compléments ; le plus éloigné pourra prendre une construction différente de celle du plus rapproché. Il y a là une dissociation violente, pour nous, des éléments de la proposition.

J., I, 16 : ἐκ τοῦ πληρώματος αὐτοῦ ἡμεῖς πάντες ἐλάβομεν, καὶ χάριν ἀντὶ χάριτος. — *J.*, III, 24 ; *Apoc.*, XVII, 4 ; XXII, 5. Cf. 10-11 ; 20 ; 214.

IV

Conséquences relatives à l'attribut.

32. a) Certains accords synthétiques entre le sujet et l'attribut ne se font pas : cf. 234. *d* ; 235, 240, *b* ; 241, *c*.

Apoc., XVI, 13 : εἶδον... πνεύματα τρία ἀκάθαρτα ὡς βάρβαροι.

b) Au lieu de s'unir directement au sujet par le verbe de liaison εἶναι, l'attribut ne s'y unit qu'au moyen de εἰς et de ὡς. — Voy. 264-266.

c) Certaines constructions synthétiques de l'attribut complémentaire tendent à disparaître. — Voy. 269-280.

33. L'apposition tend parfois à se juxtaposer d'une manière indépendante ; l'accord peut être rompu entièrement ou partiellement. Le grec biblique emploie beaucoup l'apposition épexégétique juxtaposée (voy. 300-313). Ainsi :

Apoc., I, 5 : ἀπὸ Ἰησοῦ Χριστοῦ, ὁ μαρτύς ὁ πιστός. — XIII, 8.

Dans les LXX, 4 R., XI, 7 : καὶ δύο χεῖρες ἐν ὑμῖν, πᾶς ὁ ἐκπορευόμενος τὸ σάββατον. — *Daniel* (LXX), III, 96.

34. L'adjectif épithète, ou complément distinctif, peut ne s'accorder que partiellement, et l'accord de cet adjectif avec son substantif est parfois partiellement brisé : voy. 314.

V

35. Plusieurs des anomalies de construction qui se rencontrent dans le grec biblique demandent l'application simultanée de plusieurs des principes précédents. Ainsi pour *Apoc.*, IV, 1-4 (17, b), voy. 4, 6, 8, 9, 10, 14, 14 bis, 17 b, 30 ; pour XI, 18, cf. 10, 14, 17, 20.

36. Les constructions irrégulières ou extraordinaires de l'Apocalypse se retrouvent probablement toutes, dans les LXX, et presque toutes dans les autres livres du N. T. Mais dispersées et assez rares dans ces derniers, elles frappent peu l'attention. Au contraire, leur accumulation dans l'Apocalypse donne à la langue de ce petit livre un caractère rude et une couleur étrangère bien marquée.

37. a) Les principes généraux que nous venons d'exposer sont destinés moins à expliquer tel ou tel passage irrégulier du N. T. ou des LXX, qu'à montrer la structure générale du grec biblique et l'allure générale du style. L'application en est constante.

b) Ces caractères généraux nous paraissent être ceux de la langue de la conversation. Ils nous indiquent donc ce qu'étaient

le grec familier et le grec populaire, qui constituent la langue des LXX et du N. T. — Mais il faut aussi tenir compte, dans une certaine mesure, de l'influence hébraïsante, en remarquant que l'hébreu est, lui aussi, une langue essentiellement populaire et familière. — Cf. d'ailleurs ma *Syntaxe des propositions*, 29 et 30.

DEUXIÈME PARTIE

LE VERBE ET LE SUJET¹

38. La deuxième partie traite des matières suivantes : Nature du sujet. — Expression du sujet. — Suppression du sujet. — Accord du verbe avec le sujet, en nombre et en personne ; et du participe, en cas, en nombre et en genre, avec son antécédent, qui doit être regardé comme son sujet.

CHAPITRE IV

Nature du sujet.

Le sujet est simple, complexe, composé. L'accord du verbe varie en conséquence.

Sujet simple.

39. Tout nominal, c'est-à-dire tout nom, et tout ce qui peut être pris comme nom, peut servir de sujet : substantif, adjectif,

1. CURTIUS, 361-367 ; KOCH, 69 seqq. ; MADVIG, 1 seqq. ; CUCUEL et RIEMANN, 20-21.

pronom, infinitif, participe ; mot indéclinable, proposition traitée comme un substantif. — Certaines catégories de sujets méritent d'être mentionnées à cause de l'emploi extrêmement libre qu'en font les auteurs du N. T.

40 a). Le sujet est un indéclinable, une proposition traitée comme un substantif, une citation, *J.*, VI, 45 : ἐστὶν γεγραμμένον ἐν προφήταις Καὶ ἔσονται πάντες διδασκοὶ θεοῦ. — *A.*, XVII, 23 ; *R.*, XIII, 9 : τὸ γὰρ Οὐ μοιγεύσεις... ἐν τῷ λόγῳ τούτῳ ἀνακεφαλαιοῦται. — 2 *Cor.*, I, 17, 19 : ἀλλὰ Ναὶ ἐν αὐτῷ γέγονεν. — *Eph.*, IV, 9 : τὸ δὲ Ἀνέβη τί ἐστίν... ; — *Αρоч.*, III, 14 : τάδε λέγει ὁ Ἀμὴν, et cf. 2 *Cor.*, I, 20 : τὸ Ἀμὴν τῷ θεῷ. — XI, 14 : ἡ οὐαὶ ἡ δευτέρα ἀπῆλθεν ἰδοὺ ἡ οὐαὶ ἡ δευτέρα ἔργεται.

b) Le sujet est un adjectif ou un participe, sans article et sans pronom exprimé, au singulier ou au pluriel, *Mat.*, XI, 11 : οὐκ ἐγγήγερται ἐν γεννητοῖς γυναικῶν μείζων Ἰωάννου τοῦ βαπτιστοῦ. — *L.*, XI, 37 : ἐν δὲ τῷ λαλῆσαι ἐρωτᾷ αὐτὸν Φαρισαῖος ὅπως... — *A.*, XI, 8 ; XII, 12 : οὐ ἦσαν ἱκανοὶ¹ συνηθροισμένοι. — *R.*, III, 12 : οὐκ ἔστιν ποιῶν χρηστότητα, οὐκ ἔστιν ἕως ἐνός, cité des LXX, *Ps.*, XIII, 3, et cf. *R.*, III, 10 où la citation est ainsi répétée : οὐκ ἔστιν δίκαιος οὐδὲ εἷς. — *Αρоч.*, IV, 2 : καὶ ἰδοὺ θρόνος ἔκειτο ἐν τῷ οὐρανῷ καὶ ἐπὶ τὸν θρόνον καθήμενος, καὶ ὁ καθήμενος ὁμοιος... — XXI, 27 : οὐ μὴ εἰσέλθῃ εἰς αὐτὴν πᾶν κοινὸν καὶ [ὁ] ποιῶν βδέλυγμα (= οὐδεὶς ποιῶν).

H., V, 4 : καλούμενος se rapporte à τις ; et X, 28, τις est exprimé.

Dans les LXX, *Job*, XXXV, 15 : καὶ νῦν ὅτι οὐκ ἔστιν ἐπισκεπτόμενος ὀργὴν αὐτοῦ, καὶ οὐκ ἔγνω παράπτωμά τι σφόδρα. — *Πρου.*, XIV, 21 et 22 : ὁ ἀτιμάζων πένητας ἀμαρτάνει, ἐλεῶν δὲ πτωχοὺς μακαριστός. Πλανώμενοι τεκταίνουσι κακά, ἔλεον δὲ καὶ ἀλήθειαν τεκταίνουσιν ἀγαθοί. — *Eccl.*, XI, 4 : τηρῶν ἄνεμον οὐ σπείρει, καὶ βλέπων ἐν ταῖς νεφέλαις οὐ θερίσει. — *Amos*, VII, 7 : οὕτως ἔδειξέ μοι Κύριος, καὶ ἰδοὺ ἐστηκὼς ἐπὶ τείχους ἀδαμαντίνου, καὶ ἐν τῇ χειρὶ αὐτοῦ ἀδάμας. — *Michée*, VII, 2 : ἀπόλωλεν εὐσεβὴς ἀπὸ τῆς γῆς, καὶ κατορθῶν ἐν ἀνθρώποις οὐχ ὑπάρχει.

Cf. 2 *R.*, IX, 1 : εἰ ἔστιν ἔτι ὑπολειμμένος τῷ οἴκῳ Σαούλ, καὶ ποιήσω μετ' αὐτοῦ ἔλεος, avec V. 3 : εἰ ὑπολείπεται ἐκ τοῦ οἴκου Σαούλ ἔτι ἀνὴρ καὶ ποιήσω μετ' αὐτοῦ ἔλεος ;

L'emploi de l'adjectif ou du participe seul comme sujet est, dans le grec biblique, une habitude ; tandis qu'il ne paraît être dans le grec classique, qu'une exception, du moins pour le singulier. Cette habitude est due à l'influence de l'hébreu.

L'absence de l'article et de tout pronom appelle l'attention sur l'adjectif ou le participe.

Pour l'accord du verbe avec ce sujet simple, voy. 110-114.

1. Seulement dans Luc et Paul, *A.*, XII, 12 ; XIX, 19 ; 1 *Cor.*, XI, 30.

41. Le sujet peut être au pluriel neutre. Pour l'accord du verbe avec lui, voy. 115-119.

42. Le sujet peut être un pronominal, comme ἐγώ, αὐτός, τινές, etc. Voy. 50-63; 89.

Sujet complexe.

Le sujet est complexe, au moins dans sa forme :

43 (1). Quand on trouve une périphrase ou un groupe de mots, *A.*, XIII, 13 : οἱ περὶ Παῦλον ἦλθον εἰς Πέργην, οὐ οἱ περὶ Παῦλον = Paul et ses compagnons, idiotisme grec qui n'étonne pas dans les *Actes*. — *2 P.*, III, 10 : ἤξει δὲ ἡμέρα Κυρίου ὡς κλέπτῃς, et cf. *Aroc.*, III, 13 : ἤξω ὡς κλέπτῃς. — *Jude*, I, 16 : καὶ τὸ στόμα αὐτῶν λαλεῖ ὑπέρογκα, θαυμάζοντες... — *Aroc.*, IV, 6 : καὶ ἐνώπιον τοῦ θρόνου ὡς θάλασσα ὑαλίνῃ. — VIII, 8 : καὶ ὡς ὄρος μέγα πυρὶ καίμενον ἐβλήθη. — Cf. 115, e.

Le sujet périphrastique rend le style solennel.

Dans les *LXX*, *Ex.*, IX, 7 : ἰδὼν δὲ Φαραὼ ὅτι οὐκ ἐτελεύτησεν... οὐδέν, ἐβαρύνθη ἡ καρδία Φαραὼ, καὶ οὐκ ἐξαπέστειλε τὸν λαόν. — *1 R.*, V, 9; *Job*, XXIV, 15 : ὄφθαλμὸς μοιχοῦ ἐφύλαξε σκότος, λέγων... = ὁ μοιχὸς ἐφύλαξε... λέγων. — *Es.*, LXVI, 2 : ἡ χεὶρ μου ἐποίησε..., = ἐγὼ ἐποίησα, cité dans le *N. T.*, *A.*, VII, 50.

Gén., XXXVII, 9; *Es.*, XVIII, 3 : ὡς σάλπιγγος φωνὴ ἀκουστὸν ἔσται, *on entendra comme un son...* — *Dan.*, X, 16 : καὶ ἰδοὺ ὡς ὁμοίωσις υἱοῦ ἀνθρώπου ἤψατο τῶν χειλέων μου, et cf. *Daniel* (I.XX) : ὡς ὄρασις ἐπεστράφη.

Pour l'accord du verbe, voy. 120-121.

43^{bis} (2). Quand on trouve deux ou plusieurs mots dont le premier est déterminé par ceux qui suivent, et, d'une manière générale, un mot enfermant en lui deux idées comme celles de contenant et de contenu, etc. Ainsi :

a) Le collectif, *L.*, XIX, 37 : ἤρξαντο ἅπαν τὸ πλῆθος τῶν μαθητῶν. — Et avec suppression du déterminant, *J.*, XII, 12 : ὁ ὄχλος πολὺς ὁ ἐλθὼν..., ἀκούσαντες. — Pour l'accord du verbe, voy. 125-136.

b) Le partitif, *L.*, XX, 27 : προσελθόντες δὲ τινες τῶν Σαδδουκαίων. Mais parfois le pronom indéfini est supprimé, et il reste le génitif partitif qui fait fonction de sujet, *Mat.*, XXVII, 9 : τὴν τιμὴν τοῦ τεμιμημένου ὃν ἐτιμήσαντο ἀπὸ υἱῶν Ἰσραήλ¹, = τινές τῶν Ἰσραηλιτῶν, *qu'ont estimé des Israélites*.

1. Traduction de l'évangéliste; les *LXX* donnent : ἐδοκιμάσθη ὑπὲρ αὐτῶν.

Voy. plus loin, 73; et pour des exemples des LXX, 84; pour l'accord du verbe, 137.

c) Le distributif, *Apoc.*, XXI, 21 : ἀνά εἰς ἕκαστος τῶν πυλώνων ἦν ἐξ ἑνὸς μαργαρίτου. — Pour l'accord du verbe, voy. 138-139.

d) Le déterminé et le déterminant en général. Voy. les exemples et l'accord du verbe, 5, 122-124^{bis}.

e) Classiquement, les estimations approximatives exprimées au moyen des prépositions εἰς, ἐπί, κατά, περί, avec l'accusatif, peuvent aussi jouer le rôle de sujet (CURTIUS, 361, 3, *Rem.*, 2). Aucune de ces expressions ne se rencontre plus dans le N. T.; elles sont remplacées par ὡς, ὡσεὶ, avec le nominatif (*Mat.*, XIV, 21; *Mar.*, VIII, 9, etc.); ce qui est d'ailleurs classique.

On lit, *L.*, IX, 13 : οὐκ εἰσὶν ἡμῖν πλεῖον ἢ πέντε ἄρτοι, = ἄρτοι πλείους ἢ πέντε...), et cf. *A.*, XXIV, 11 : οὐ πλείους εἰσὶν μοι ἡμέραι δώδεκα. — Classique, mais dans Luc seul.

f) Une proposition servant de sujet au moins logique, *2 Cor.*, II, 5 : εἰ δέ τις λελύπηκεν, οὐκ ἐμὲ λελύπηκεν, = ὁ δὲ λυπήσας οὐκ ἐμὲ... — *2 Th.*, III, 10 : εἴ τις οὐ θέλει ἐργάζεσθαι μηδὲ ἐσθιέτω.

R., XIII, 11 : ὥρα ἤδη ὑμᾶς ἐξ ὑπνοῦ ἐγερθῆναι. — Mais on a plutôt une proposition finale comme *J.*, IV, 34 : ἐμὸν βρῶμά ἐστιν ἵνα ποιήσω τὸ θέλημα τοῦ πέμψαντός με.

Sujet composé.

44. a) On peut trouver réunis deux ou plusieurs des sujets qui précèdent, même d'espèce différente :

R., XIII, 9 : τὸ γὰρ Οὐ μοιχεύσεις, Οὐ φονεύσεις..., καὶ εἴ τις ἑτέρα ἐντολή, ἐν τῷ λόγῳ τούτῳ ἀνακεφαλαιοῦται. — *Apoc.*, XIV, 11 : οὐκ ἔχουσιν ἀνάπαυσιν... οἱ προσκυνοῦντες τὸ θηρίον καὶ τὴν εἰκόνα αὐτοῦ, καὶ εἴ τις λαμβάνει τὸ χάραγμα τοῦ ὀνόματος αὐτοῦ.

Dans les LXX, *Gen.*, XLI, 13 : ἐγενήθη δὲ καθὼς συνέκρινεν ἡμῖν, οὕτω καὶ συνέβη, ἐμὲ τε ἀποκχτασταθῆναι ἐπὶ τὴν ἀρχὴν μου, ἐκεῖνον δὲ κρεμάσθηναι. — *Josué*, XIV, 4 : οὐκ ἐδόθη μερὶς ἐν τῇ γῇ τοῖς Λευίταις, ἀλλ' ἢ πόλεις κατοικεῖν καὶ τὰ ἀφωρισμένα αὐτῶν τοῖς κτήνεσι καὶ τὰ κτήνη αὐτῶν. — *2 Paralip.*, XIX, 7 : οὐκ ἔστιν μετὰ κυρίου θεοῦ ἡμῶν ἀδικία οὐδὲ θαυμάσαι πρόσωπον οὐδὲ λαβεῖν δῶρα.

b) Mais parfois le sujet composé est formé de mots synonymes ou presque synonymes qui n'expriment réellement

qu'une seule idée, *Mat.*, XVI, 17 : σὰρξ καὶ αἷμα οὐκ ἀπεκάλυψέν σοι, *ce n'est pas ta nature d'homme, ton humanité, qui te l'a révélé.*

— *A.*, IV, 28 : ὅσα ἡ χεὶρ σου καὶ ἡ βουλή προώρισεν γενέσθαι.

Pour l'accord du verbe avec le sujet composé, voy. 141-148.

c) Dans les LXX, on trouve les sujets séparés, comme 2 *Paral.*, XII, 15 : καὶ λόγοι Ροβοὰμ οἱ πρῶτοι καὶ οἱ ἔσχατοι οὐκ ἰδοὺ γεγραμμένοι ἐν τοῖς λόγοις Σαμμαία τοῦ... ὀρώντος, καὶ αἱ πράξεις αὐτοῦ.

Développement du sujet.

45. Le sujet peut prendre des compléments et recevoir des développements de toute nature. Citons seulement :

Mat., X, 36 : καὶ ἐχθροὶ τοῦ ἀνθρώπου οἱ οἰκιακοὶ αὐτοῦ, tandis qu'on devrait avoir : καὶ οἱ οἰκιακοὶ τοῦ ἀνθρώπου ἐχθροὶ εἰσιν αὐτοῦ. — *J.*, III, 1 ; 2 *Cor.*, III, 3 ; *Phil.*, I, 23-24 : συνέχομαι δὲ ἐκ τῶν δύο, τὴν ἐπιθυμίαν ἔχων εἰς τὸ ἀναλῦσαι καὶ σὺν Χριστῷ εἶναι, πολλῶν γὰρ μᾶλλον κρείσσον· τὸ δὲ ἐπιμένειν τῇ σαρκὶ ἀναγκαιότερον δι' ὑμᾶς. L'incidente a interrompu le développement qui aurait donné τὸ δὲ ἐπιμένειν... ἀναγκαιότερον λογιζόμενος, tandis qu'il faut suppléer ἐστίν devant ἀναγκαιότερον. — I, 29 ; 1 *Tim.*, V, 9-10 : χήρα καταλεγέσθω μὴ ἔλαττον ἐτῶν ἐξήκοντα γεγονυῖα, ἐνὸς ἀνδρὸς γυνή, ἐν ἔργοις καλοῖς μαρτυρουμένη, εἰ ἐτεκνοτρόφησεν, εἰ ἐξενοδόχησεν κτλ. Χήρα est l'attribut, et γεγονυῖα le sujet, développé ensuite par ἐνὸς-μαρτυρουμένη, et par εἰ ἐτεκνοτρόφησεν = τεκνοτροφήσασα. — 1 *P.*, II, 19 (et cf. v. 20) : τοῦτο γὰρ χάρις εἰ διὰ συνείδησιν θεοῦ ὑποφέρει τις λύπας. — *Aproc.*, III, 7 : τάδε λέγει ὁ ἅγιος, ὁ ἀληθινός, ὁ ἔχων τὴν κλεῖν Δαυεῖδ, ὁ ἀνοίγων καὶ οὐδεὶς κλείσει καὶ κλείων καὶ οὐδεὶς ἀνοίγει.

Dans les LXX, *Lév.*, II, 2 : καὶ δραξάμενος ἀπ' αὐτῆς πλήρη τὴν δράκα... καὶ πάντα τὸν λίθον αὐτῆς, καὶ ἐπιθήσει ὁ ἱερεὺς τὸ μνημόσυνον αὐτῆς, οὐ δραξάμενος se rapporte au sujet ὁ ἱερεὺς, καὶ marquant seulement la relation entre les deux. — *Eccl.*, V, 18 : πᾶς ἄνθρωπος ᾧ ἔδωκεν αὐτῷ ὁ θεὸς πλοῦτον καὶ ὑπάρχοντα καὶ ἐξουσίασεν αὐτῶν, φαγεῖν ἀπ' αὐτοῦ καὶ λαβεῖν τὸ μέρος αὐτοῦ καὶ τοῦ εὐφρανθῆναι ἐν μόχθῳ αὐτοῦ, τοῦτο δόμα θεοῦ ἐστίν.

Cf. 4, 10, 14, 14 bis.

CHAPITRE V

Expression du sujet.

46. Le sujet peut être seul :

a) Quand le verbe se supplée ou se répète facilement d'après le contexte, *J.*, XIV, 3; *A.*, XV, 11; *2 Cor.*, IX, 7 : ἕκαστος καθὼς προήρηται τῇ καρδίᾳ, μὴ ἐκ λύπης ἢ ἐξ ἀνάγκης, ἰλαρὸν γὰρ δότιν ἀγαπᾷ ὁ θεός, = ἕκαστος δότω. — *Eph.*, IV, 29 : πᾶς λόγος σαπρὸς ἐκ τοῦ στόματος ὑμῶν μὴ ἐκπορευέσθω, ἀλλὰ εἴ τις ἀγαθὸς πρὸς οἰκοδομήν τῆς χρείας, ἵνα δῶ χάριν, = εἴ τις ἀγαθός, ἐκπορευέσθω. — *V.*, 22 : avec αἱ γυναῖκες suppléez ὑποτασσέσθωσαν du v. 21. — *Ph.*, II, 5 : τοῦτο φρονεῖτε ἐν ὑμῖν ὃ καὶ ἐν Χριστῷ Ἰησοῦ, = ὃ ἐφρονεῖτο οὐ plûtôt ἦν. — Cf. 4, 6.

b) Quand il est supprimé dans le protocole d'une lettre, comme en grec classique. *A.*, XV, 23, suppléez λέγουσιν (χαίρειν). — Cf. LXX, *2 Mac.*, I, 1.

c) Quand il se supplée d'un passage des LXX que l'on est supposé connaître, *2 Cor.*, VIII, 15 : ὁ τὸ πολὺ οὐκ ἐπλεόνασεν καὶ ὁ τὸ ὀλίγον οὐκ ἠλαττόνησεν, en suppléant avec l'article συλλέξας, d'après les LXX, *Es.*, XVI, 17-18.

d) Quand il y a eu anacoluthie, comme *R.*, IX, 10 : ἀλλὰ καὶ Ρεβέκκα ἐξ ἐνὸς κοίτην ἔχουσα, Ἰσαὰκ τοῦ πατρὸς ἡμῶν μήπω γὰρ γεννηθέντων... La proposition qui a pour sujet Ρεβέκκα est interrompue par le génitif absolu, et plus loin, v. 12, αὐτῇ se rapporte à Ρεβέκκα. — *Apoc.*, X, 8 : καὶ ἡ φωνὴ ἦν ἤκουσα ἐκ τοῦ οὐρανοῦ πάλιν λαλοῦσαν μετ' ἐμοῦ.

47. Le sujet se met régulièrement au nominatif.

a) Dans les LXX, la faculté de juxtaposer les idées sans les combiner fait qu'un nominatif sujet peut rester seul, sans verbe et sans anacoluthie, comme *Es.*, XIX, 17 : πᾶς ὃς ἐὰν ὀνομάσῃ αὐτὴν αὐτοῖς, φοβηθήσονται, et ce dernier verbe a pour sujet αὐτοί (de αὐτοῖς). Le nominatif πᾶς est sans verbe, et sa proposition équivaut à ἐὰν τις (ou ὅταν τις) ὀνομάσῃ...

Aussi a-t-on dans le N. T., *Mat.*, XXIII, 16 : ὅς ἂν ὁμολογήῃ ἐν τῷ ναῷ, οὐδέν ἐστίν, ὅς δ' ἂν ὁμολογήῃ ἐν τῷ χρυσῷ τοῦ ναοῦ ὀφείλει, quand on aurait dû avoir : ὅς ἂν... οὐδέν ὀφείλει. — Cf. 6, 9, 14, 14 bis et surtout 305.

b) Le nominatif n'est pas non plus un sujet sans verbe, par anacoluthie, dans un exemple tel que *Mar.*, VIII, 2 : σπλαγχνίζομαι ἐπὶ τὸν ὄχλον ὅτι ἤδη ἡμέραι τρεῖς προσμένουσίν μοι, οὐ προσμένουσιν a pour sujet ὁ ὄχλος, et cf. *L.*, IX, 28.

Le nominatif absolu ἡμέραι τρεῖς est un hébraïsme pur comme dans les LXX, *Josué*, I, 11 : ὅτι ἔτι τρεῖς ἡμέραι καὶ ὑμεῖς διαβαίνετε (avec καὶ ajouté par les LXX), et *Eccl.*, II, 16 : καθότι ἤδη αἱ ἡμέραι ἐρχόμεναι τὰ πάντα ἐπελήσθη, tout est oublié pendant les jours à venir (EWALD, 300, 1, (a)). — Cf. 9, 10, 10 bis.

c) Lorsque le sujet, substantif, est suivi d'une proposition relative qui le détermine, il peut être attiré au cas du relatif, *Mat.*, XXI, 42 (cf. *Mar.*, XII, 10; *1 P.*, II, 7) : λίθον ὃν ἀπεδοκίμασαν οἱ οἰκοδομοῦντες, οὗτος ἐγενήθη..., cité des LXX, *Ps.*, CXVII, 22. — *L.*, I, 73; *A.*, X, 36 (v. l.) : τὸν λόγον ὃν ἀπέστειλεν τοῖς υἱοῖς Ἰσραὴλ..., οὗτός ἐστιν... — *1 Cor.*, X, 16. — Cf. 53.

Cette construction¹, hébraïsante dans le N. T., existe dans les LXX, *Gen.*, XXXI, 16 : πάντα τὸν πλοῦτον καὶ τὴν δόξαν ἣν ἀφείλατο ὁ θεὸς τοῦ πατρὸς ἡμῶν, ἡμῖν ἔσται. — *Nom.*, XXXII, 4 : τὴν γῆν ἣν παρέδωκε κύριος ἐνώπιον τῶν υἱῶν Ἰσραὴλ, γῆ κτηνοτρόφος ἐστίν. — *Jug.*, XIII, 8; *4 R.*, X, 34 (τὰς συνάψεις ἄς συνῆψεν...).

Cf. *Lév.*, XXII, 27 : μόσχον ἢ πρόβατον ἢ αἶγα, ὡς ἂν τεχθῆ, καὶ ἔσται ἐπτὰ ἡμέρας ὑπὸ τὴν μητέρα, = μόσχον ἢ πρόβατον ἢ αἶγα ὃν ἂν τέκη ἡ μήτηρ ἐπτὰ ἡμέρας ὑπ' αὐτὴν ἔσται, et pour l'accusatif avec un passif, voyez plus loin, 214, c.

d) Dans les LXX, sous l'influence de l'hébreu, on peut trouver le sujet réel du verbe au datif, comme 2 *Esd.*, X, 14 : στήτωσαν δὴ ἄρχοντες ἡμῶν, καὶ πᾶσι τοῖς ἐν πόλεσιν ἡμῶν ὃς ἐκάθισε γυναῖκας ἀλλοτρίας ἐλθέτωσαν εἰς καιροὺς ἀπὸ συναγωγῶν. Dans cet exemple, on devrait avoir καὶ πάντες οἱ ἐν πόλεσιν οἱ ἐκάθισαν γ. α. ἐλθέτωσαν..., οἱ πᾶς ὁ ὢν ἐν πόλεσιν ἡμῶν ὃς ἐκάθισεν γ. α. ἐλθέτω. Le datif πᾶσι τοῖς ἐν πόλεσιν, sujet de ἐλθέτωσαν signifie : *et pour ceux des villes qui ont pris des femmes étrangères, qu'ils viennent* (EWALD, p. 209, 331, b, 1, sub finem). Quand l'idée est celle d'un collectif indéfini, on a indifféremment le singulier ou le pluriel, d'où le mélange πᾶσι... ὃς (Cf. EWALD, p. 209, 331, b, 1, sub finem). Cf. v. 17 : καὶ ἐτέλεσαν ἐν πᾶσιν ἀνδράσιν οἱ ἐκάθισαν..., et *1 Esd.*, IX, 12, où la même idée est ainsi rendue : στήτωσαν δὲ οἱ προηγούμενοι τοῦ πλήθους, καὶ πάντες οἱ ἐκ τῶν κατοικιῶν ἡμῶν ὅσοι ἔχουσι γυναῖκας ἀλλογενεῖς παραγεννηθήτωσαν. — Voyez plus loin 95, d, et 98.

1. Rare en grec classique, où elle est dite *assimilation* ou *attraction inverse* (Koch, 78, 5).

Cette construction n'a pas dû être sans influence sur le N. T. pour *Apoc.*, XXI, 8 : τοῖς δὲ δειλοῖς καὶ ἀπίστοις καὶ ἐβδελυγμένοις καὶ φονεῦσι καὶ πόρνοις... καὶ πᾶσι τοῖς ψευδέσιν, τὸ μέρος αὐτῶν ἐν τῇ λίμνῃ... pour les lâches, les incrédules, etc., leur sort est... — Cf. 9.

Le sujet réel est à l'accusatif dans *Es.*, XLVIII, 15 : τὰς δὲ πέντε χιλιάδας τὰς περισσὰς ἐπὶ τῷ πλάτει ἐπὶ ταῖς πέντε καὶ εἴκοσι χιλιάσι, προτείχισμα ἔσται τῇ πόλει, comme si l'on avait τὰς δὲ πέντε χιλιάδας τὰς περισσὰς... ποιήσετε προτείχισμα τῇ πόλει. — Cf. 214, c.

Place du sujet.

48. a) Le sujet qui sert pour plusieurs propositions est régulièrement exprimé dans la première.

Dans les LXX, on peut trouver le sujet exprimé dans l'une des propositions qui suivent, comme *Josué*, XXIV, 26 : καὶ ἔγραψε τὰ ρήματα ταῦτα εἰς βιβλίον, νόμον τοῦ θεοῦ καὶ ἔλαβε λίθον μέγαν καὶ ἔστησεν αὐτὸν Ἰησοῦς ὑπὸ τὴν τερέθινθον ἀπέναντι κυρίου καὶ εἶπεν Ἰησοῦς...

b) Lorsque le sujet de l'infinitif, nom ou pronom, est exprimé, il est placé régulièrement après l'infinitif, quel que soit l'emploi de l'infinitif, *Mat.*, XXVI, 32 ; *L.*, I, 57 ; V, 17 ; XXI, 22 ; *A.*, VIII, 40 ; X, 25, 47 ; XXI, 12 ; XXVII, 1, 20 ; *R.*, I, 24 ; *Ph.*, III, 21 ; *1 Th.*, IV, 3-6 ; *2 Th.*, II, 11 ; *H.*, V, 12. Et très souvent.

La construction contraire est plus rare, *L.*, XVII, 1 ; *J.*, II, 24 ; *1 Cor.*, XVI, 4 ; *1 Th.*, III, 2-3 ; etc.

L'habitude de placer le sujet de l'infinitif après lui est hébraïsante pour le grec biblique (EWALD, *op. cit.*, 307, a). Les exemples en sont nombreux dans les LXX, comme *Gen.*, XXV, 24 : αἱ ἡμέραι τοῦ τεκεῖν αὐτήν. — *Es.*, XLIX, 6 : μέγα σοί ἐστι τοῦ κληθῆναί σε... — Cf. cependant *Sag. Sal.*, XII, 46 (livre écrit en grec). — Cf. PREISWERK, 462, a.

49. Prolepse du sujet. Classiquement, « dans une proposition subordonnée, on met souvent le sujet en tête, afin de le faire mieux ressortir... — Ordinairement, le grec ne se contente pas de donner ainsi la première place au sujet, il le fait entrer dans la proposition principale comme complément du verbe principal (*prolepse* ou *anticipation*). — Cette prolepse, le plus souvent, a lieu après les verbes signifiant *raconter*, *déclarer*, *reconnaître*, *savoir*, après ἐπιμελεῖσθαι, *se préoccuper de*, et après les verbes signifiant *craindre*. — Le sujet de la proposition subordonnée peut même se rattacher comme génitif (complément d'un nom) à un nom de la proposition principale. » (KOCH, 69, 11), — Toutes ces constructions

se rencontrent dans le N. T., par exemple dans Luc et Paul; mais l'usage est très variable, et la construction grammaticale (analytique) est souvent conservée là où un grec lettré aurait sans doute employé la construction proleptique (synthétique). Pour des exemples, voy. ma *Syntaxe des propositions*, 137, 161; *Mat.*, VI, 26, 28; *J.*, V, 42; IX, 8; *2 Cor.*, XII, 2-4; XIII, 5; *Apoc.*, XIII, 12; XXI, 23.

Pronom sujet.

50. a) Classiquement, le pronom personnel sujet s'exprime quand on veut le mettre en relief ou en antithèse (Κοχμ, 73, 1, 2). Il en est de même dans le grec du N. T. :

Mat., III, 11 : ἐγὼ μὲν ὑμᾶς βαπτίζω ἐν ὕδατι εἰς μετάνοιαν· ὁ δὲ ὀπίσω μου ἐρχόμενος. — IX, 14 : Διὰ τί ἡμεῖς καὶ οἱ Φαρισαῖοι... — *Mar.*, XIV, 36; *J.*, V, 39, 43, 44, 45; VI, 57, 70; VII, 8; XVII, 5 : καὶ νῦν δόξασόν με σύ, πάτερ. — *2 Cor.*, III, 2; X, 1 : αὐτὸς δὲ ἐγὼ Παῦλος παρακαλῶ.

Avec αὐτός, ipse, *lui*, *lui-même*, *L.*, V, 37 : ρήξει ὁ οἶνος ὁ νέος τοὺς ἀσχοὺς καὶ αὐτὸς ἐκχυθήσεται καὶ οἱ ἀσκοὶ ἀπολοῦνται. — *J.*, II, 24 : αὐτὸς δὲ Ἰησοῦς οὐκ ἐπίστευεν αὐτὸν αὐτοῖς..., αὐτὸς γὰρ ἐγίνωσκεν τί ἦν ἐν τῷ ἀνθρώπῳ. — V, 20. Cf. *Apoc.*, XIV, 10 : καὶ αὐτός, *lui aussi* (comme la grande Babylone); XXI, 3 (bis).

Dans les LXX, *Tobie*, VII, 11 : σὺ δὲ ἀδελφὸς εἶ αὐτῆς. — *Sag. Sal.*, XV, 17 : ὧν αὐτὸς μὲν ἔζησεν, ἐκεῖνα δὲ οὐδέποτε. — *Baruch.*, III, 3 : σὺ καθήμενος τὸν αἰῶνα καὶ ἡμεῖς ἀπολλύμενοι τὸν αἰῶνα. — IV, 22.

La vivacité naturelle du Juif aime à mettre le sujet en relief et à exprimer le pronom. La langue familière a la même habitude. — Cf. PREISWERK, 575.

b) Dans les passages suivants, αὐτός, non en antithèse, garde son sens de *lui*, *lui-même*; *Mat.*, XII, 50 : ὅστις γὰρ ἂν ποιήσῃ τὸ θέλημα τοῦ πατρὸς μου τοῦ ἐν οὐρανοῖς, αὐτὸς μου ἀδελφός ἐστιν, *est lui-même*, = *celui-là même qui est mon frère*. Une nuance de sens distingue ainsi αὐτός de οὗτος employé dans la même phrase par *Marc*, III, 35 : ὅς ἂν ποιήσῃ τὸ θέλημα τοῦ θεοῦ, οὗτος ἀδελφός μου... ἐστίν, et par *Luc*, VIII, 21. — XXVI, 48 (et cf. *Mar.*, XIV, 41) : ὃν ἂν φιλήσω, αὐτός ἐστιν. — *J.*, VII, 4; XII, 49 : ἐγὼ ἐξ ἐμαυτοῦ οὐκ ἐλάλησα, ἀλλ' ὁ πέμψας με πατὴρ αὐτός μοι ἐντολὴν δέδωκεν τί εἶπω. — *1 P.*, V, 10. — Ce sont tous les exemples. Αὐτός y est le complément du sujet grammatical et non le sujet lui-même. — Cf. dans les LXX, *2 Paral.*, XXXI, 6.

On a αὐτός, *même*, qualifiant le pronom sujet, *R.*, IX, 3 et cf. *2 Cor.* VII, 11.

c) Les pronoms sont toujours exprimés dans le sujet composé, *Mat.*, IX, 14; *L.*, II, 48; *A.*, XI, 14 : ἐν οἷς σωθήσῃ σὺ καὶ πᾶς ὁ οἶκος σου. — De même dans les LXX, *Gen.*, XLI, 11 : εἶδομεν ἐνύπνιον ἐν νυκτὶ μὲν ἐγὼ καὶ αὐτός.

51. a) Le sujet de l'infinitif est identique au sujet de la proposition principale; pour *R.*, IX, 3; *J.*, VII, 4; 1 *J.*, II, 6, l'expression du pronom était réclamée par l'idée; voy. ma *Syntaxe des propositions*, 250; et cf. plus loin, 66.

b) Le sujet de l'infinitif est différent: cf. ma *Syntaxe des propositions*, 251-253 bis; 256; 259-262; 262-283, et cf. plus loin 66 b.

c) Lorsque la proposition infinitive, avec ou sans préposition, équivaut à une proposition finale ou circonstancielle, le sujet peut être exprimé, s'il est utile, même s'il est identique au sujet de la proposition principale, *Mar.*, XIV, 28: μετὰ τὸ ἐγερθῆναί με, προάξω ὑμᾶς. — *J.*, II, 24: Ἰησοῦς οὐκ ἐπίστευεν αὐτὸν αὐτοῖς διὰ τὸ αὐτὸν γινώσκειν πάντας. — *A.*, I, 3. Mais cf. XVIII, 2-3: καὶ εὐρών τινα Ἰουδαῖον... προσῆλθεν αὐτοῖς, καὶ διὰ τὸ δμότεχνον εἶναι ἔμενεν παρ' αὐτοῖς. — Cf. aussi 66.

d) Le caractère oratoire de la pensée a fait exprimer le pronom dans *Job*, XIX, 23: τίς γὰρ ἂν δόξη γραφῆναι τὰ ῥήματά μου, τεθῆναι δὲ αὐτὰ...

e) Notons un passage curieux des LXX, *Josué*, II, 8: καὶ ἐγένετο, ὡς ἐξήλθοσαν οἱ διώκοντες ὀπίσω αὐτῶν, καὶ αὐτοὶ δὲ πρὶν ἢ κοιμηθῆναι αὐτούς, αὕτη δὲ ἀνέβη πρὸς αὐτούς. On aurait dû avoir, conformément à l'hébreu, καὶ αὐτοὶ δὲ πρὶν ἂν κοιμηθῶσιν. Il y a eu anacoluthie et emploi de l'infinitif avec αὐτούς, en laissant αὐτοὶ isolé et en suspens.

Cf. pour l'expression du pronom avec un participe, *Deut.*, IV, 41-42: ἀφώρισεν Μωυσῆς τρεῖς πόλεις..., φεύγειν ἐκεῖ τὸν φονεὺν ὃς ἂν φονεύσῃ τὸν πλησίον οὐκ εἰδώς, καὶ οὗτος οὐ μισῶν αὐτὸν πρὸ τῆς ἐχθῆς οὐδὲ πρὸ τῆς τρίτης, *pour que le meurtrier s'y réfugie, qui aura tué autrui involontairement et ne le haïssant pas d'avance (= et sans le haïr d'avance).*

52. Le pronom démonstratif est exprimé par emphase oratoire, *Mat.*, XI, 10; *A.*, VII, 36, 37, 38; IX, 15; etc. — Cf. *R.*, VII, 10 cité plus loin.

Sujet complexe repris par un pronom.

53. a) Classiquement, le sujet complexe, qui peut comprendre même le substantif sujet réel, et formé d'une proposition conditionnelle, relative, participe, est souvent détaché et repris par un pronom démonstratif. Cette construction existe aussi dans le N. T. (mais cf. 61):

J., I, 18: μονογενῆς θεὸς ὁ ὢν εἰς τὸν κόλπον τοῦ πατρὸς, ἐκεῖνος ἐξηγήσατο. — I, 33; III, 26: ὃς ἦν μετὰ σοῦ πέραν τοῦ Ἰορδάνου, ᾧ σὺ

μεμαρτύρηκας, ἴδε οὗτος βαπτίζει. La particule ἴδε renforce encore le démonstratif. — X, 25 ; XII, 48 ; XIV, 26 ; XV, 5 : ὁ μένων ἐν ἐμοὶ καὶ γὰρ ἐν αὐτῷ, οὗτος φέρει καρπὸν πολύν. — XVII, 24 : πατήρ, ὃ δέδωκάς μοι, θέλω ἵνα ὅπου εἶμι ἐγὼ κάκεινοι ὡσιν μετ' ἐμοῦ, et ὃ = οὗς¹. — *Jac.*, I, 23.

L'emploi du pronom démonstratif pour reprendre un relatif sujet paraît moins fréquent qu'en grec classique. — L'emploi de ce pronom après un sujet complexe comprenant aussi le substantif sujet réel ne se trouve que dans *Jean*, I, 18 ; X, 25 ; XII, 48 ; et dans une citation des LXX, *Ps.*, CXVII, 22, répétée dans *Mat.*, XXI, 42 ; *Mar.*, XII, 10 ; *L.*, XX, 17, et *1 P.*, II, 7. Cf. 47, c.

b) Les autres exemples se classent ainsi :

Avec οὗτος, après une proposition : conditionnelle, *R.*, VIII, 9 ; *1 Cor.*, VIII, 3 ; *Jac.*, I, 23 ; III, 2 ; et cf. τοῦτο, *1 P.*, II, 20 (cf. v. 19). — relative, *Mat.*, V, 19 ; XVIII, 4 ; XXI, 42 (cité des LXX ; voy. plus haut) ; *Mar.*, III, 35 ; VI, 16 ; *L.*, IX, 24 ; *J.*, I, 33 ; III, 26 ; (*A.*, XVII, 6 ;) *R.*, VIII, 14 ; *Gal.*, VI, 12 (ces trois derniers exemples au pluriel). — participe, *Mat.*, X, 22 ; XXIV, 13 ; XXVI, 23 ; *Mar.*, XIII, 13 ; *L.*, IX, 48 ; *J.*, VI, 46² ; VII, 18 ; XV, 5, et 2 *J.*, 9 ; *Jac.*, I, 25. Avec τοῦτο, *Mat.*, XV, 11.

Avec ἐκεῖνος et κάκεινος, après une proposition participe, *J.*, I, 33 ; V, 11 ; VI, 57 ; IX, 37 ; X, 1 ; XIV, 12, 21 ; 2 *Cor.*, X, 18. Avec ἐκεῖνο *Mar.*, VII, 20 et κάκεινα *Mat.*, XV, 18. — Mais cf. *J.*, XVII, 24.

Jean aime ce dernier pronom. — Le féminin ne se rencontre pas, et le neutre est rare.

Avec *J.*, I, 33 cf. *H.*, VII, 13 : ἐφ' ὃν γὰρ λέγεται ταῦτα, φυλῆς ἐτέρας μετέσχηκεν, où la reprise n'a pas lieu.

Dans les LXX, cette construction se rencontre, mais non pas aussi fréquemment qu'il semblerait, *Gen.*, XV, 4 : ἀλλ' ὃς ἐξελεύσεται ἐκ σοῦ, οὗτος κληρονομήσει σε. — Mais non *Sag. Sal.*, XVII, 15, 16, 17, etc.

54. De plus, l'hébreu a l'habitude de détacher et de mettre en tête de la proposition le sujet réel, qu'il reprend ensuite par un pronom. Cette construction, qui paraît identique à celle dont il vient d'être question, est, en réalité, un hébraïsme pur (Cf. PREISWERK, 462, b, et 464, et voy. plus haut 8) :

a) *Lév.* XXII, 11 : καὶ οἱ οἰκογενεῖς αὐτοῦ, καὶ οὗτοι φάγονται τῶν ἄρτων αὐτοῦ. — *Deut.*, IV, 35 : κύριος ὁ θεὸς σου, οὗτος θεὸς ἐστὶ καὶ οὐκ ἔστιν ἕτι πλὴν αὐτοῦ, et cf. v. 39, et *Josué*, XXIV, 17. — *1 Mac.*, II, 66 : καὶ Ἰουδᾶς Μακκαβαῖος, ἰσχυρὸς δυνάμει ἐκ νεότητος αὐτοῦ, οὗτος ὑμῖν ἔσται ἄρχων στρατιᾶς. — Cf. ENOCH, IX, 1 : τότε παρακύψαντες Μιχαήλ καὶ Οὐριήλ καὶ Ραφαήλ καὶ Γαβριήλ, οὗτοι ἐκ τοῦ οὐρανοῦ ἐθέασαντο.

Josué, XXII, 22 : ὁ θεὸς θεὸς κύριός ἐστι, καὶ ὁ θεὸς θεὸς αὐτὸς οἶδε, καὶ Ἰσραὴλ αὐτὸς γινώσεται. — XXIV, 17 : κύριος ὁ θεὸς ἡμῶν αὐτὸς θεὸς ἐστίν.

1. D'après l'habitude des LXX (sous l'influence de l'expression hébraïque), d'employer le neutre pour désigner même des personnes d'une manière abstraite et générale. Cf. 5 g.

2. Οὐχ ὅτι τὸν πατέρα ἐώρακέν τις εἰ μὴ ὃ ὢν παρὰ [τοῦ] θεοῦ, οὗτος ἐώρακεν τὸν πατέρα. Les mots ὃ ὢν — θεοῦ servent de complément (= un correctif) à la première proposition, et d'antécédent (repris par οὗτος) à la seconde.

αὐτὸς ἀνήγαγεν ἡμᾶς. — *Tobie*, IV, 12; *Dan.*, II, 47 : ὁ θεὸς ὑμῶν, αὐτὸς ἐστὶ θεὸς θεῶν καὶ κύριος τῶν βασιλέων, et cf. *Daniel* (LXX) : ἐπ' ἀληθείᾳ ἐστὶν ὁ θεὸς ὑμῶν θεὸς τῶν θεῶν¹.

Lév., XXI, 9 : καὶ θυγάτηρ ἀνθρώπου ἱερέως, ἐὰν βεβηλωθῇ τοῦ ἐκπορνεῦσαι, τὸ ὄνομα τοῦ πατρὸς αὐτῆς αὐτὴ βεβηλοῖ, et XXII, 12; mais au v. 23, la même phrase n'a pas αὐτή. — *Ps.*, XVII, 36 : ἡ παιδεία σου ἀνώρθωσε με εἰς τέλος, καὶ ἡ παιδεία σου αὐτὴ με διδάξει.

b) Dans les exemples suivants, l'expression du pronom indique qu'il faut suppléer le verbe de liaison. *Deut.*, X, 17 : ὁ γὰρ κύριος ὁ θεὸς ὑμῶν οὗτος θεὸς τῶν θεῶν, οὐ ἴσως αὐτὸς = (οὗτος) ἐστὶν. — *1 R.*, XVII, 14 : καὶ Δαυὶδ αὐτὸς ἐστὶν ὁ νεώτερος (en hébreu, le verbe de liaison manque, et le pronom personnel le remplace pour séparer le sujet de l'attribut : les LXX ont traduit le pronom et ajouté le verbe de liaison). — *3 R.*, XIV, 19 : καὶ περισσὸν ρημάτων Ἱεροβοὰμ ὅσα ἐπολέμησεν καὶ ὅσα ἐθασλευσεν, ἰδοὺ αὐτὰ γεγραμμένα ἐπὶ βιβλίου... On a ταῦτα partout ailleurs, comme au v. 29, etc. — *Ecc.*, IX, 4 : ὁ κύων ὁ ζῶν αὐτὸς ἀγαθὸς ὑπὲρ τὸν λέοντα τὸν νεκρὸν. — Cf. 60.

Ce dernier emploi du pronom est un hébraïsme pur (EWALD, 297).

c) Cf. ce curieux passage *3 R.*, XV, 23 : καὶ τὰ λοιπὰ τῶν λόγων Ἀσά, καὶ πᾶσα ἡ δυναστεία αὐτοῦ ἦν ἐποίησε καὶ τὰς πόλεις ἃς ᾠκοδόμησεν, οὐκ ἰδοὺ ταῦτα γεγραμμένα..., et cf. XVI, 20, 27.

55. Cette construction, très fréquente dans les LXX, n'a peut-être pas été sans influence sur le grec du N. T., dans des passages tels que :

Mar., VII, 20 : τὸ ἐκ τοῦ ἀνθρώπου ἐκπορευόμενον, ἐκεῖνο κοινοῖ τὸν ἄνθρωπον. — *J.*, V, 37 : καὶ ὁ πέμψας με πατήρ, ἐκεῖνος μεμαρτύρηκεν περὶ ἐμοῦ. — XII, 48; XIV, 26.

L., IX, 48; *J.*, XV, 5; *A.*, VII, 14 : ἀκηκόαμεν γὰρ αὐτοῦ λέγοντος ὅτι Ἰησοῦς ὁ Ναζωραῖος, οὗτος καταλύσει τὸν τόπον τοῦτον. — *R.*, II, 14; VII, 10 : καὶ εὐρέθη μοι ἡ ἐντολὴ ἡ εἰς ζωὴν αὕτη εἰς θάνατον. — IX, 6-8; *2 Cor.*, X, 18; *Gal.*, III, 7 : γινώσκετε ἄρα ὅτι οἱ ἐκ πίστεως, οὗτοι υἱοὶ εἰσιν Ἀβραάμ. — *Ph.*, I, 22 : εἰ δὲ τὸ ζῆν ἐν σαρκί, τοῦτό μοι καρπὸς ἔργου. — *Aproc.*, XVII, 16 : καὶ τὰ δέκα τέρατα καὶ τὸ θηρίον, οὗτοι μισήσουσι τὴν πόρνην. — Cf. *J.*, VI, 46. — Mais non *2 P.*, I, 17.

L., XIII, 4 : ἐκεῖνοι οἱ δέκα ὀκτὼ ἐφ' οὓς ἔπεσεν ὁ πύργος..., δοχεῖτε ὅτι αὐτοὶ ὀφειλέται ἐγένοντο παρὰ πάντας τοὺς ἀνθρώπους τοὺς κατοικοῦντας Ἱερουσαλήμ; (cf. LXX, *Tobie*, IV, 12).

Pour des exemples où l'on trouve le pronom sans verbe de liaison, *L.*, II, 36-37; XIX, 2; et cf. 54, b, et 58.

1. Remarquer *Prov.*, VI, 12-13 : ἀνὴρ ἄφρων... πορεύεται ὁδοῦς οὐκ ἀγαθᾶς· ὁ δ' αὐτὸς ἐννεύει ὀφθαλμῶ, σημαίνει δὲ ποδί. En hébreu, tous les verbes sont au participe seul, sans pronom ni verbe de liaison.

De plus, cette construction paraît présenter, dans certains cas (comme en hébreu d'ailleurs et dans les LXX) un caractère populaire, par exemple dans quelques-uns des nombreux exemples de Jean (cf. la liste, 52 *b*), et A., XVII, 6.

Emploi du pronom comme simple sujet.

Dans le grec biblique, les pronoms peuvent être employés comme simples sujets.

56. Il suffit de lire quelques pages du N. T., particulièrement des Évangiles, pour être frappé du grand nombre de pronoms sujets que l'on y rencontre. Ces pronoms sont-ils employés simplement comme sujets, ainsi que les pronoms correspondants en français, ou sont-ils oratoires, emphatiques ?

« En aucun cas, dit Winer (22, 6), nous ne trouvons ces pronoms exprimés sans que l'écrivain insiste sur eux, ou bien dans des passages où ils auraient pu être omis. » — « Les pronoms personnels, dit au contraire A. Buttman (129, 12), sont souvent employés sans qu'il faille y attacher d'importance, et dans des endroits où un Grec de naissance se serait contenté du verbe seul. C'est méconnaître le caractère de la langue du N. T. et mal saisir beaucoup de passages que de leur appliquer sur ce point la règle classique, et de voir, dans tous les passages où le pronom est exprimé, un ton oratoire bien étranger au style familier et simple du N. T., particulièrement des Évangiles. » — « L'emploi de *αὐτός*, dit-il ailleurs (127, 9; cf. WINER, 22, 4, *Rem.*), est si excessif qu'il forme une des particularités qui distinguent le grec biblique du grec classique... Winer et d'autres disent que *αὐτός*, au nominatif, ne s'emploie jamais pour le simple *il*, mais qu'il marque soit une antithèse, soit une certaine emphase oratoire. Cela est vrai d'un très grand nombre de passages; mais il en reste assez d'autres auxquels ces règles ne peuvent être appliquées. »

57. De fait, le pronom personnel sujet, particulièrement le pronom *αὐτός*, est exprimé dans un grand nombre de passages où il aurait pu être omis :

a) *Mat.*, XI, 10 : *ἰδοὺ ἐγὼ ἀποστέλλω*, et cf. *Mar.*, I, 2 et *L.*, VII, 27 : *ἰδοὺ ἀποστέλλω* (et cf. LXX, *Mal.*, III. 1 : *ἰδοὺ ἐξαποστέλλω*). — *Mat.*, XII, 28 : *ἐγὼ ἐκβάλλω τὰ δαιμόνια*, et cf. *L.*, XI, 20. — *Mar.*, XIV, 58 : *ἐγὼ καταλύσω τὸν ναὸν τοῦτον*, et cf. *Mat.*, XXVI, 61 : *δύναμαι καταλύσαι...* — *L.*, IX, 13 : *πορευθέντες ἡμεῖς*

ἀγοράσωμεν, et cf. *Mar.*, VI, 37 : ἀπελθόντες ἀγοράσωμεν. — *J.*, VIII, 21 et 22, et cf. XIV, 4; X, 17-18; *Aroc.*, II, 22; V, 4. — *Mar.*, XIV, 68 : οὔτε οἶδα οὔτε ἐπίσταμαι σὺ τί λέγεις, et cf. *Mat.*, XXVI, 70 : οὐκ οἶδα τί λέγεις, et *L.*, XXII, 60 : οὐκ οἶδα ὃ λέγεις. — *Mat.*, V, 48 : ἔσεσθε οὖν ὑμεῖς τέλειοι... et *L.*, VI, 36 : γίνεσθε οἰκτίρμονες καθῶς...

b) *Mat.*, V, 4 seqq. : μακάριοι οἱ πενθοῦντες, ὅτι αὐτοὶ παρακληθήσονται, et cf. *L.*, VI, 21. — VIII, 17 : αὐτὸς τὰς ἀσθενείας ἡμῶν ἔλαβεν, traduit de *Es.*, LIII, 4, où les LXX donnent : οὗτος τὰς ἀμαρτίας ἡμῶν φέρει. — *Mar.*, II, 25 (et cf. *Mat.*, XII, 3); VIII, 27 : καὶ ἐν τῇ ὁδῷ ἐπηρώτα τοὺς μαθητάς... et v. 29 : καὶ αὐτὸς ἐπηρώτα αὐτούς. Cf. *Mat.*, XVI, 13-15 : ἡρώτα τοὺς μαθητάς αὐτοῦ λέγων..., λέγει αὐτοῖς, et de même *L.*, IX, 18-20. — *L.*, IV, 15; V, 1; V, 14 : καὶ αὐτὸς παρήγγειλεν αὐτῷ μηδενὶ εἰπεῖν, et cf. *Mat.*, VIII, 4 : καὶ λέγει αὐτῷ ὁ Ἰησοῦς, et *Mar.*, I, 42 : καὶ ἐμβριμησάμενος αὐτῷ... καὶ λέγει αὐτῷ. — VI, 35 : ἔσεσθε υἱοὶ Ὑψίστου, ὅτι αὐτὸς χρηστός ἐστὶν ἐπὶ τοὺς ἀχαρίστους, et cf. *Mat.*, V, 45 : ὅτι τὸν ἥλιον αὐτοῦ ἀνατέλλει ἐπὶ... — VIII, 41 : ἦλθεν ἀνὴρ ᾧ ὄνομα Ἰάειρος, καὶ οὗτος (v. l. αὐτὸς) ἄρχων... ὑπῆρχεν. — XV, 14; XIX, 2 : ἰδοὺ ἀνὴρ ὀνόματι καλούμενος Ζακχαῖος, καὶ αὐτὸς ἦν ἀρχιτελώνης καὶ αὐτὸς πλούσιος. — XXIV, 14; *Aroc.*, XII, 11; XIX, 15. — Mais non *J.*, VII, 4; XII, 24.

Pour le féminin, on ne peut signaler que *L.*, II, 36 : καὶ αὐτὴ χήρα. — VIII, 42 : θυγάτηρ μονογενῆς ἦν αὐτῷ ὡς ἐτῶν δώδεκα καὶ αὐτὴ ἀπέθνησκεν. — *R.*, XVI, 2 : καὶ γὰρ αὐτὴ προστάτις πολλῶν ἐγενήθη καὶ ἐμοῦ αὐτοῦ.

Nota. — On ne trouve comme sujet ni αὐταί, ni αὐτό ou αὐτά.

c) Il en est de même dans les LXX, très fréquemment, *Gen.*, XII, 12; XIII, 8, 14, 15; XVI, 8, 11; XXIV, 37; *Ex.*, III, 9, 13; IV, 10; IV, 14 : οὐκ ἰδοὺ Ἄαρὼν ὁ ἀδελφός σου ὁ Λευίτης; ἐπίσταμαι ὅτι λαλῶν λαλήσει αὐτός σοι καὶ ἰδοὺ αὐτὸς ἐξελεύσεται εἰς συνάντησίν σοι..., et v. 16 : καὶ αὐτὸς σοι λαλήσει πρὸς τὸν λαόν, καὶ αὐτὸς ἔσται σου στόμα. — XIII, 15; XXXVI, 4; *Lev.*, XVII, 7; XXII, 2; *Nom.*, XXII, 22; *Deut.*, XXX, 6; 2 *R.*, XVII, 8-10 : καὶ ὁ πατήρ σου ἀνὴρ πολεμιστής..., ἰδοὺ γὰρ αὐτὸς νῦν κέκρυπται ἐν ἐνὶ τῶν βουνῶν..., καὶ γε αὐτὸς υἱὸς δυνάμεως. — 4 *R.*, XIV, 21-25; 2 *Esd.*, V, 8, 11; *Sag. Sal.*, VII, 15, 17; *Sag. Sir.*, XLVIII, 11; XLIX, 2-16; *Es.*, XLVI, 2 : οἱ οὐ δύνησονται σωθῆναι ἀπὸ πολέμου, αὐτοὶ δὲ αἰχμάλωτοι ἤχθησαν. — XLVIII, 12 seqq.; *Baruch*, III, 3.

Cf. Thiersch (p. 98) qui dit en parlant du Pentateuque : « Αὐτός in nomin. pro οὗτος, ubi Latini ille vel is non ipse, sæpius legitur; e. g. *Gen.*, XXXVI vid. l. Dignum observatu femin. pro αὐτῇ et neutr. pro τοῦτο pariter non usurpari; sed solum mascul. αὐτός. In femin. αὐτῇ legitur *Gen.*, XXXV, 19, 27; XXXVI, 1; XXXVIII, 15; *Lev.*, XV, 29; at ibid. XXI, 9 : ὄνομα τοῦ πατρὸς αὐτῇ βεθλοῖ, cf. XXII, 12. Eadem res in

N. T. observantur. » — Pour l'emploi de αὐτός = οὗτος, cf. PREISWERK, 401.

Ajoutez : pour le féminin, *Esther*, II, 22 : ἐδηλώθη Μαρδοχαίῳ ὁ λόγος καὶ ἐσήμανεν Ἐσθήρ, καὶ αὐτὴ ἐνεφάνισεν τῷ βασιλεῖ.

Pour le neutre, 3 R., XIV, 19 : καὶ ὅσα ἐβασίλευσεν, ἰδοὺ αὐτὰ γεγραμμένα ἐπὶ βιβλίου, avec αὐτά = αὐτὰ ἐστίν, d'après 54, b. On a, dans les mêmes exemples, ταῦτα, comme au v. 29 : καὶ πάντα ἃ ἐποίησεν, οὐκ ἰδοὺ ταῦτα γεγραμμένα ἐν βιβλίῳ λόγων... ; — *Eccl.*, III, 14 : ἔγνω ὅτι πάντα ὅσα ἐποίησεν ὁ θεός, αὐτὰ ἔσται εἰς τὸν αἰῶνα.

Mais dans un exemple tel que *Jug.*, XIII, 18 : εἰς τί τοῦτο ἐρωτᾷς τὸ ὄνομά μου; καὶ αὐτό ἐστιν θαυμαστόν, le pronom sujet est emphatique : *et certes c'en est un qui est...*

58. Notons 1 P., II, 23-24 : ὃς λοιδορούμενος οὐκ ἀντελοιδόρει..., ὃς τὰς ἀμαρτίας ἡμῶν αὐτὸς ἀνήνεγκεν ἐν τῷ σώματι αὐτοῦ. Quoiqu'on puisse donner à αὐτός son sens classique, la construction n'en est pas moins hébraïsante, par imitation d'*Esaië*, LIII, 4 et 11 (cf. *Mat.*, VIII, 17). Le sujet réel est ὃς... αὐτός réunis = ὃς.

Par suite pour *L.*, XVII, 31 : ὃς ἔσται ἐπὶ τοῦ δώματος καὶ τὰ σκεύη αὐτοῦ ἐν τῇ οἰκίᾳ μὴ καταβάτω, il faut entendre ὃς ἔσται ἐπὶ τοῦ δώματος καὶ (οὐ) τὰ σκεύη αὐτοῦ ἐν τῇ οἰκίᾳ ἔσται (= ἐάν τις ἐπὶ τοῦ δώματος ὄντος τὰ σκεύη ἐν τῇ οἰκίᾳ ἦ, μὴ καταβάτω). De même 1 P., II, 22 : ὃς ἀμαρτίαν οὐκ ἐποίησεν οὐδὲ εὗρέθη δόλος ἐν τῷ στόματι αὐτοῦ (et cf. *Mat.*, III, 12).

Le grec nous offre deux propositions séparées et la seconde semble indépendante¹, tandis qu'aux yeux du Juif, et suivant sa manière de penser, elles devaient être toutes deux relatives et coordonnées.

Cf. dans les LXX, 1 R., X, 19 : ὃς αὐτός ἐστιν ὑμῶν σωτήρ, avec ὃς αὐτός (= ὃς) pour sujet. — 3 R., VIII, 41 : ὃς οὐκ ἔστιν ἀπὸ λαοῦ σου οὗτος, avec ὃς... οὗτος (= ὃς) pour sujet.

Pour la théorie de cet hébraïsme, voy. le *Complément*, 174 et 175.

59. D'un autre côté, les pronoms démonstratifs οὗτος, plus rarement ἐκεῖνος, sont souvent exprimés, sans qu'il y ait nécessité de mettre le sujet en relief, ni même de l'exprimer :

Mat., V, 19 ; XVIII, 4-5 : ὅστις οὖν ταπεινώσει ἑαυτὸν ὡς τὸ παιδίον τοῦτο, οὗτός ἐστιν ὁ μείζων ἐν τῇ βασιλείᾳ τῶν οὐρανῶν· καὶ ὃς ἐὰν δέξηται ἐν παιδίον τοιοῦτο ἐπὶ τῷ ὀνόματί μου, ἐμὲ δέχεται. Exprimé dans le premier verset, sans utilité, le pronom ne l'est pas dans le second. — *L.*, IX, 24 : ὃς γὰρ ἂν θέλῃ τὴν ψυχὴν αὐτοῦ σῶσαι ἀπολέσει

1. Ce qui est d'ailleurs parfaitement correct ; Koch, 78, 7. Mais, suivant nous, les écrivains du N. T. devaient concevoir cette construction à la manière de leur propre langue et donner ainsi une certaine valeur hébraïsante à cette construction, grecque par elle-même. De plus, cette distinction de la valeur purement grecque et de la valeur hébraïsante de la construction est nécessaire pour l'intelligence du grec des LXX.

αὐτήν· ὅς δ' ἂν ἀπολέσῃ τὴν ψυχὴν αὐτοῦ ἕνεκεν ἐμοῦ, οὗτος σώσει αὐτήν. Le pronom ne se trouve pas dans *Mat.*, XVI, 25, et *Mar.*, VIII, 35. — *L.*, VIII, 28 : ἐάν τις ἀδελφὸς ἀποθάνῃ ἔχων γυναῖκα καὶ οὗτος ἄτεκνος ἦ, et cf. *Mar.*, XII, 19 : ἐάν τις ἀδελφὸς ἀποθάνῃ καὶ καταλίπῃ γυναῖκα καὶ μὴ ἄφῃ τέκνον. — Pour ἐκεῖνος, l'usage n'existe guère que dans *Jean*, I, 18, 33 ; V, 11 ; IX, 37 ; X, 1 ; etc. Ce pronom ainsi employé est rare ailleurs, *Mar.*, VII, 20 ; *2 Cor.*, X, 18, et dans ces deux derniers passages, son caractère oratoire est bien marqué¹.

Il faut donc distinguer l'emploi de ces pronoms comme simples sujets de leur emploi oratoire signalé plus haut (53), quoique la construction reste la même. Leur fréquence, comme simples sujets, s'ajoute à la fréquence du pronom personnel, employé aussi comme simple sujet.

Dans les LXX, οὗτος s'emploie comme simple sujet : *Lév.*, XXIV, 9 ; *1 Paralip.*, XI, 12-13 : καὶ μετ' αὐτὸν Ἐλεαζάρ υἱὸς Δωδαὶ ὁ Ἀχωχί, οὗτος ἦν ἐν τοῖς τρισὶ δυνατοῖς· οὗτος ἦν μετὰ Δαυὶδ ἐν Φασοδαμίν, et v. 22-23 : καὶ Βαναία υἱὸς Ἰωδὰε υἱὸς ἀνδρὸς δυνατοῦ, πολλὰ ἔργα αὐτοῦ ὑπὲρ Καρβασαήλ· οὗτος ἐπάταξε τοὺς δύο Ἀριήλ Μωάβ, καὶ οὗτος κατέβη καὶ ἐπάταξε τὸν λέοντα ἐν τῷ λάκκῳ ἐν ἡμέρᾳ χιόνος, καὶ οὗτος ἐπάταξε τὸν ἄνδρα τὸν Αἰγύπτιον. — *Tobie*, XII, 9 : ἐλεημοσύνη γὰρ ἐκ θανάτου ρύεται, καὶ αὕτη ἀποκαθαριεῖ πᾶσαν ἁμαρτίαν. — *Πρου.*, X, 22 ; *1 Mac.*, VII, 46.

60. Le pronom personnel ou démonstratif peut être exprimé et servir de sujet, en remplaçant en même temps le verbe copule, comme, *J.*, I, 23 : ἐγὼ φωνὴ βοῶντος ἐν τῇ ἐρήμῳ, = ἐγὼ εἰμι, cité des LXX, *Es.*, XL, 3. — *L.*, II, 36 : καὶ ἦν Ἄννα προφῆτις, θυγάτηρ Φανουήλ, ἐκ φυλῆς Ἀσήρ, αὕτη προβεβηκυῖα ἐν ἡμέραις πολλαῖς, ζήσασα μετὰ ἀνδρὸς ἔτη ἑπτὰ ἀπὸ τῆς παρθενίας αὐτῆς καὶ αὕτη γήρα ἕως ἐτῶν..., = καὶ αὕτη ἦν γήρα...

C'est une construction hébraïsante, *Gen.*, XXXV, 11 : ἐγὼ ὁ θεὸς σου. — Voy. les exemples cités plus haut, 54, b, pour *Deut.*, X, 17 ; *1 R.*, XVII, 14 ; *5 R.*, XIV, 19 ; et cf. ce qui est dit plus bas, 230, b. — Cf. PREISWERK, 458, a. — Pour cet emploi si particulier du pronom, voyez encore, par exemple, *Tobie*, XIII, 1-4 : εὐλογητὸς ὁ θεός..., ὅτι αὐτὸς μαστιγοῖ..., ὑψοῦτε αὐτὸν ἐνώπιον παντὸς ζῶντος· καθότι αὐτὸς κύριος ἡμῶν, καὶ θεὸς αὐτὸς πατὴρ ἡμῶν εἰς πάντα τοὺς αἰῶνας.

1. Pour *Mar.*, XIV, 8 : ὁ ἔσχεν ἐποίησεν, προέλαβεν μυρίσαι τὸ σῶμά μου εἰς τὸν ἐνταφιασμόν, l'usage classique aurait demandé αὕτη, que l'on trouve dans *Mat.*, XXVI, 12 : βαλοῦσθ γὰρ αὕτη τὸ μύρον τοῦτο ἐπὶ τοῦ σώματός μου πρὸς τὸ ἐνταφιάσαι με ἐποίησεν, et cf. v. 13.

61. Il faut remarquer aussi que le pronom personnel ou démonstratif, seul ou précédé de *καί*, avec ou sans *ἐστίν*, prend la valeur de *ὅς* (*ἐστί*, *ἦν*), *ὅστις* (*ἐστί*, *ἦν*), ou d'une proposition participe, dans une proposition incidente détachée (11). Ainsi :

a) *L.*, XIX, 2 : *ἰδοὺ ἀνὴρ ὀνόματι καλούμενος Ζακχαῖος, καὶ αὐτὸς ἦν ἀρχιτελώνης καὶ αὐτὸς πλούσιος*, avec *καὶ αὐτὸς ἦν* = *ὅς ἦν ἀρχιτελώνης*, et avec *καὶ αὐτὸς* (*v. l.* *καὶ ἦν*) *πλούσιος* = *καὶ ὅς ἦν πλούσιος*. — *I J.*, II, 2 : *ἔχομεν πρὸς τὸν πατέρα Ἰησοῦν Χριστὸν δίκαιον, καὶ αὐτὸς ἰλασμός ἐστιν περὶ τῶν ἁμαρτιῶν*, = *ὅς ἰλασμός ἐστιν, οὐ ἰλασμός ὢν...*

L., II, 36 cité plus haut (60), *αὕτη* = *ἡ ἦν*. — VII, 12 : *ἐξεκομίζετο τεθνηκῶς μονογενῆς υἱὸς τῆς μητρὸς αὐτοῦ, καὶ αὕτη ἦν γήρα, καὶ ὄγλος τῆς πόλεως ἰκανὸς ἦν*, = *ἡ ἦν γήρα οὐ γήρα οὔση*. — VIII, 41, *καὶ οὗτος* (*v. l.* *αὐτός*) = *ὅς*. — XXIII, 51 (et cf. *A.*, VIII, 26). — *I Cor.*, VII, 12-13 : *εἴ τις ἀδελφὸς γυναῖκα ἔχει ἄπιστον, καὶ αὕτη συνευδοκεῖ οἰκεῖν μετ' αὐτοῦ, μὴ ἀφιέτω αὐτήν· καὶ γυνὴ ἣτις ἔχει ἄνδρα ἄπιστον, καὶ οὗτος συνευδοκεῖ οἰκεῖν μετ' αὐτῆς, μὴ ἀφιέτω τὸν ἄνδρα*, avec *καὶ αὕτη* = *ἡ συνευδοκεῖ οὐ συνευδοκοῦσαν*, et *καὶ οὗτος συνευδοκεῖ* = *ὅς συνευδοκεῖ οὐ συνευδοκοῦντα*.

Il ne paraît y avoir que ces exemples dans le N. T. ; les exemples avec *οὗτος* ne se rencontrent que dans Luc et Paul.

b) Pour quelques-uns de ces passages, la construction doit être hébraïsante, et elle se retrouve dans les LXX, *Gen.*, XIV, 7 : *ἦλθον ἐπὶ τὴν πηγὴν τῆς κρίσεως, αὕτη ἐστὶ Κάρδης, καὶ κατέκοψαν πάντας τοὺς ἄρχοντας*. — XIV, 8 ; *Jug.*, VII, 1 : *καὶ ὄρθρισεν Ἱεροβόαλ, αὐτὸς ἐστὶ Γεδεών, καὶ πᾶς ὁ λαὸς μετ' αὐτοῦ*. — *4 R.*, XIV, 21 : *καὶ ἔλαθε πᾶς ὁ λαὸς Ἰούδα τὸν Ἀζαρίαν, καὶ αὐτὸς υἱὸς ἐκκαίδεκα ἐτῶν, καὶ ἐβασίλευσαν αὐτὸς, οὐ ἴσθη αὐτὸς = ὅς ἦν οὐ υἱὸν ὄντα ἐκκαίδεκα ἐτῶν...* — *I Paral.*, XI, 4 : *ἐπορεύθη ὁ βασιλεὺς καὶ οἱ ἄνδρες αὐτοῦ εἰς Ἱερουσαλήμ, αὕτη Ἰεθούς, καὶ ἐκεῖ οἱ Ἱεθουσαῖοι...*, οὐ ἴσθη αὐτὸς = *ἡ ἐστὶ Ἰεθούς*. — XI, 5 ; XI, 12, 20 ; *Hab.*, II, 5.

Nota. — Ces constructions ne paraissent jamais se rencontrer avec le neutre.

62. Tout ce qui précède sert à expliquer la multiplicité et l'accumulation des pronoms sujets ou se rapportant au sujet dans le grec biblique, et particulièrement dans celui des LXX. Ces pronoms paraissent toujours mettre le sujet en relief ou en antithèse, comme en grec classique. Mais les explications précédentes montrent qu'il est loin d'en être toujours ainsi, et que, dans bien des cas, il ne faut pas presser le sens du pronom. — Cf. 261, c.

63. La tendance à exprimer le pronom sujet tient à plusieurs causes. Elle est hébraïsante. Le Juif aime à mentionner expressément

les personnes et les choses; ce qui donne au style du relief et de la vivacité. Dans le grec biblique, l'expression du pronom met le sujet en relief, mais, souvent, par imitation de l'hébreu seulement, et non parce que la pensée l'exigeait. Car le Grec, qui ne pense pas comme le Juif, ne l'aurait pas fait dans certains passages; et, pour la même idée, l'un des écrivains du N. T. supprime le pronom sujet, que l'autre exprime.

Puis, le Juif aime à détacher les idées et à les exprimer séparément. De là la tendance à donner un sujet à chacune d'elles, et à employer le pronom personnel ou démonstratif comme simple sujet. Voyez 21-26.

D'ailleurs, lorsque les idées se suivent ainsi détachées, le sujet peut changer brusquement d'une proposition à l'autre, et la clarté peut exiger, dans certains cas, l'expression du sujet pronom. Voyez 21-26.

A l'influence de l'hébreu, il faut ajouter, sans aucun doute, l'influence de la langue familière. La langue de la conversation, plus vive, aime à bien désigner le sujet, et comme souvent, elle passe brusquement d'un sujet à un autre, elle sent alors la nécessité d'exprimer le sujet. D'ailleurs, même en hébreu, l'expression fréquente du sujet, et, par exemple, du sujet pronom, doit être regardée comme un caractère de la langue familière, populaire.

Cf. THIERSCH (p. 98) : « Personalia sæpe superflua verbo proposita et hebraïsmum produnt et sunt loquelæ parum accuratæ indicio. »

Répétition du sujet.

64. Le sujet peut être répété :

a) Pour la clarté, *Mat.*, XIX, 28 (ὕμεις.. καὶ ὑμεῖς); *L.*, III, 19 : ὁ δὲ Ἡρώδης ὁ τετραάρχης, ἐλεγγόμενος ὑπ' αὐτοῦ περὶ Ἡρωδιάδος τῆς γυναικὸς τοῦ ἀδελφοῦ αὐτοῦ καὶ περὶ πάντων ὧν ἐποίησεν πονηρῶν ὁ Ἡρώδης, προσέθηκεν καὶ τοῦτο ἐπὶ πᾶσιν. — Au style indirect, *J.*, IV, 1 : ὡς οὖν ἔγνω ὁ Κύριος ὅτι ἤκουσαν οἱ Φαρισαῖοι ὅτι Ἰησοῦς πλείονας μαθητὰς ποιεῖ (*on a dit aux Pharisiens* : Ἰησοῦς... ποιεῖ).

b) Par emphase oratoire, dans des propositions coordonnées, etc., *J.*, I, 1 : ἐν ἀρχῇ ἦν ὁ λόγος καὶ ὁ λόγος ἦν πρὸς τὸν Θεόν, καὶ Θεὸς ἦν ὁ λόγος, et v. 10 : ἐν τῷ κόσμῳ ἦν, καὶ ὁ κόσμος δι' αὐτοῦ ἐγένετο, καὶ ὁ κόσμος αὐτὸν οὐκ ἔγνω. — V, 36 : τὰ γὰρ ἔργα ἃ δέδωκέν μοι ὁ πατήρ ἵνα τελειώσω αὐτά, αὐτὰ τὰ ἔργα ἃ ποιῶ μαρτυρεῖ περὶ ἐμοῦ.

c) Par négligence, semble-t-il, comme dans le langage familier, *J.*, XII, 1 : ὁ οὖν Ἰησοῦς πρὸ ἑξ ἡμερῶν τοῦ πάσχα ἦλθεν εἰς Βηθανίαν ὅπου ἦν Λάζαρος, ὃν ἤγειρεν ἐκ νεκρῶν Ἰησοῦς.

d) Cf. dans les LXX, *Gen.*, XXXVI, 6-8; *Josué*, V, 12 : ἐν ταύτῃ τῇ ἡμέρᾳ ἐξέλιπε τὸ μάννα μετὰ τὸ βεβρωκέναι αὐτοὺς ἐκ τοῦ σίτου τῆς γῆς, καὶ οὐκέτι ὑπῆρχε τοῖς υἱοῖς Ἰσραὴλ μάννα. — XXII, 22; 2 *R.*, XVII, 14; *Michée*, VII, 11 : ἡμέρας ἀλοιφῆς πλίνθου, ἐξάλειψίς σου ἡ ἡμέρα ἐκείνη, καὶ ἀποτρίψεται νόμιμά σου ἡ

ἡμέρα ἐκείνη. — *Daniel* (LXX), III, 2 (cf. avec *Luc*, III, 19) : καὶ Ναβουχοδο- νόσορ βασιλεὺς βασιλέων καὶ κυριέων τῆς οἰκουμένης ὅλης ἀπέστειλεν συναγαγεῖν πᾶντα τὰ ἔθνη, φυλάς καὶ γλώσσας..., ἐλθεῖν εἰς τὸν ἐγκαινισμὸν τῆς εἰκόνας τῆς χρυσοῦς, ἧς ἔστησε Ναβουχοδοδόσορ ὁ βασιλεὺς.

Ailleurs, le substantif du sujet complexe peut être répété sous une forme différente, comme *Gen.*, XVII, 14; *Lév.*, XXII, 3 : πᾶς ἄνθρωπος ὃς ἂν προσέλθῃ ἀπὸ παντὸς σπέρματος ὑμῶν πρὸς τὰ ἅγια..., καὶ ἡ ἀκκαθαρσία αὐτοῦ ἐπ' αὐτῷ ἦ, ἐξολοθρευθήσεται ἡ ψυχὴ ἐκείνη. — *Deut.*, XXIV, 7 : ἐάν δὲ ἄλλῳ ἄνθρωπος κλέπτων ψυχὴν ἐκ τῶν ἀδελφῶν αὐτοῦ... καὶ καταδυναστεύσας αὐτὸν ἀποδῶται, ἀποθανεῖται ὁ κλέπτης ἐκεῖνος. — De même, *Lév.*, XX, 2 : ἐάν τις ἀπὸ τῶν υἱῶν Ἰσραὴλ ἢ ἀπὸ τῶν γεγεννημένων προσηλύτων ἐν Ἰσραὴλ ὃς ἂν δῶ τοῦ σπέρματος αὐτοῦ ἄρχοντι, θανάτῳ θανατούσθω.

e) Cf. *Ex.*, XXXIV, 29 : καταβαίνοντος δὲ αὐτοῦ ἐκ τοῦ ὄρους, Μωυσῆς οὐκ ᾔδει ὅτι δεδόξασται, αὐτοῦ et Μωυσῆς sont le même. — *Es.*, XVII, 13 : ὡς ὕδωρ πολὺ ἔθνη πολλά, ὡς ὕδατος πολλοῦ βιᾶ φερομένου, *des peuples nombreux sont comme la vaste mer, comme quand la vaste mer est violemment agitée.* — Cf. dans le N. T., *A.*, XXII, 17 ; *2 Cor.*, IV, 17-18 ; et ma *Syntaxe des propositions*, 329-333.

CHAPITRE VI

Suppression du sujet (avec un verbe ordinaire).

Suppression du pronom personnel sujet.

65. Classiquement, le pronom personnel sujet se supprime, en règle générale, et il en est de même dans le grec du N. T., mais bien moins souvent, comme il a été dit, 56-61 et cf. 50-55.

66. La proposition principale et la proposition dépendante ayant le même sujet, le pronom sujet de l'infinitif se supprime en grec classique. De même dans le N. T., *L.*, XXII, 34; *Ph.*, II, 6; *2 Th.*, III, 14 : τοῦτον σημειοῦσθε, μὴ συναναμίγνυσθαι αὐτῷ (= μὴ συναναμίγνυσθαι ὑμᾶς). Et très souvent. — Avec une préposition, *1 Th.*, III, 10 : δεόμενοι εἰς τὸ ἰδεῖν ὑμῶν τὸ πρόσωπον (= εἰς τὸ ἰδεῖν με), et cf. *Mat.*, VI, 1. — Avec un attribut, *A.*, XVIII, 2-3 : προσῆλθεν αὐτοῖς καὶ διὰ τὸ ὁμοτέχνον εἶναι ἔμενε... — Remarquer *Apoc.*, XI, 19 : καὶ Βαβυλῶν ἡ μεγάλη ἐμνήσθη ἐνώπιον τοῦ θεοῦ δοῦναι αὐτῇ τὸ ποτήριον (= ὥστε δοῦναι τὸν θεόν); d'ailleurs, le passif est hébraïsant, = ὁ θεὸς ἐμνήσθη Βαβυλῶνος τῆς μεγάλης δοῦναι αὐτῇ.

— Cf. plus haut, 51, *a*, et ma *Syntaxe des propositions*, 250, 269-283. — Mais *A.*, I, 3 : παρέστησεν ἑαυτὸν ζῶντα μετὰ τὸ παθεῖν αὐτόν, non classique; cf. 48 *b* et 51 *c*.

Dans les *LXX*, 5 *R.*, VIII, 25; 28; 31; *Sag. Sal.*, XII, 16 : ἡ γὰρ ἰσχὺς σου δικαιοσύνης ἀρχή, καὶ τὸ πάντων σε δεσπόζειν πάντων φείδεσθαι ποιεῖ. Le sujet *σε* de *δεσπόζειν* sert aussi pour *φείδεσθαι*. — *Jér.*, XLII, 8, 9, 11; *Es.*, VIII, 6. — Cf. EWALD, 303, *b*, (1).

67. Lorsque le sujet des deux propositions est différent, il est exprimé, s'il est utile; voy. plus haut 51.

Il est supprimé comme en grec classique (et cf. ma *Syntaxe des propositions*, 252) :

a) Lorsqu'il se supplée facilement de la proposition principale où il figure comme complément, *L.*, II, 26; *A.*, XI, 26; *R.*, I, 28 : παρέδωκεν αὐτοὺς ὁ θεὸς εἰς ἀδόκιμον νοῦν, ποιεῖν τὰ μὴ καθήκοντα (= ὥστε ποιεῖν αὐτούς...) — Avec une préposition, *Mat.*, XX, 19.

b) Surtout lorsque l'infinitif est accompagné d'un attribut qui indique le sujet, *L.*, I, 73-75; *H.*, II, 10, où ἀγαγόντα suggère αὐτόν, sujet de *τελειῶσαι*, la même personne que αὐτῷ. — *1 P.*, II, 11; IV, 3. Cf. *2 P.*, III, 11 : τούτων οὕτως πάντων λυομένων ποταποὺς δεῖ ὑπάρχειν [ὑμᾶς] ἐν ἀγίαις ἀναστροφαῖς.

c) Dans les *LXX*, la suppression du sujet est très fréquente; elle se fait avec la plus grande liberté, et souvent le contexte seul indique que est le sujet, 5 *R.*, VIII, 18; 36 : δηλώσεις αὐτοῖς τὴν ὁδὸν τὴν ἀγαθὴν πορεύεσθαι ἐν αὐτῇ (= ὥστε πορεύεσθαι αὐτούς). — VIII, 52; 57-58 : μηδὲ ἀποστρέψοιτο ἡμᾶς, ἐπικλῖναι καρδίας ἡμῶν ἐπ' αὐτὸν τοῦ πορεύεσθαι ἐν πάσαις ὁδοῖς αὐτοῦ (= ὥστε ἐπικλῖναι αὐτὸν καρδίας ἡμῶν, et ὥστε πορεύεσθαι ἡμᾶς). — VIII, 59, 64. — *Esther*, VI, 1 : εἶπε τῷ διδασκάλῳ αὐτοῦ εἰσφέρειν γράμματα μνημόσυνα τῶν ἡμερῶν ἀναγινώσκειν αὐτῷ. — *Ps.*, CIII, 27 : πάντα πρὸς σὲ προσδοκῶσι, δοῦναι τὴν τροφήν αὐτοῖς εὐκαιρον (= πρὸς τὸ δοῦναι σε...) — *Es.*, V, 2 : ἐφύτευσα ἄμπελον Σωρῆκ, καὶ ὠκοδόμησα πύργον ἐν μέσῳ αὐτοῦ..., καὶ ἔμεινα τοῦ ποιῆσαι σταφυλὴν, le sujet de *ποιῆσαι* est τὸν ἀμπελῶνα. — Cf. 51.

Cet emploi, très libre et très varié de l'infinitif sans sujet exprimé et dans toute espèce de constructions, est une des caractéristiques du grec biblique; elle doit être due surtout à l'influence de l'hébreu, et aussi, en partie, à celle de la langue populaire.

Changement brusque de sujet et suppression du sujet.

68. Il arrive très souvent, dans le N. T., que le sujet change brusquement d'une proposition à l'autre, sans que rien l'indique. Il en est ainsi, particulièrement, lorsque les écrivains

du N. T. expriment les idées dans une série de propositions indépendantes coordonnées ou non (10 et 22). Le sujet est à suppléer de ce qui précède immédiatement. Ainsi :

(1). a) *Mat.*, XII, 3-4, Δαυεῖδ est le sujet de εἰσῆλθεν; Δαυεῖδ καὶ οἱ μετ' αὐτοῦ, celui de ἔφαγον. — XIV, 19-20 : ἔδωκεν τοῖς μαθηταῖς τοὺς ἄρτους, οἱ δὲ μαθηταὶ τοῖς ὄχλοις. Καὶ ἔφαγον πάντες καὶ ἐχορτάσθησαν, καὶ ἦσαν τὸ περισσεῦον τῶν κλασμάτων. Le sujet de ἦσαν est οἱ μαθηταί, et cf. XV, 36-37. — XXV, 29 : περισσευθήσεται¹ pourrait avoir pour sujet ὁ ἔχων. — *Mar.*, I, 42 : καὶ εὐθύς ἀπῆλθεν ἀπ' αὐτοῦ ἡ λέπρα, καὶ ἐκαθερίσθη (ὁ λεπρός). — V, 8-10, Ἰησοῦς est le sujet de ἔλεγεν et de ἐπηρώτα, et ὁ δαίμονιζόμενος celui de παρεκάλει. — VI, 31-32, ἡὐκαίρουν et ἀπῆλθον ont pour sujet οἱ ἀπόστολοι. — VI, 43, ἦσαν a pour sujet οἱ ἀπόστολοι. — VIII, 6-8 : καὶ ἐδίδου τοῖς μαθηταῖς αὐτοῦ ἵνα παρατιθῶσιν καὶ παρέθηκον τῷ ὄχλῳ. καὶ εἶχαν ἰχθύδια ὀλίγα· καὶ εὐλογήσας αὐτὰ εἶπεν καὶ ταῦτα παρατιθέναι. καὶ ἔφαγον καὶ ἐχορτάσθησαν, καὶ ἦσαν περισσεύματα κλασμάτων ἑπτὰ σφυρίδας. ἦσαν δὲ ὡς τετρακισχίλιοι. καὶ ἀπέλυσεν αὐτούς... Οἱ μαθηταὶ est le sujet de παρέθηκον, εἶχαν et ἦσαν ; οἱ ὄχλοι le sujet de ἔφαγον, ἐχορτάσθησαν et ἦσαν. — XVI, 6-7, αὐτός (Ἰησοῦς) est le sujet de προάγει. — XVI, 18, ἐπιθήσουσιν a pour sujet οἱ πιστεύσαντες, et οἱ ἄρρωστοὶ est le sujet de ἔξουσιν². — *L.*, IV, 39 : καὶ ἐπιστὰς ἐπάνω αὐτῆς ἐπετίμησεν τῷ πυρετῷ, καὶ ἀφῆκεν αὐτήν· παραχρῆμα δὲ ἀναστᾶσα διηκόνει αὐτοῖς. Le sujet de ἀφῆκεν est ὁ πυρετός. — VIII, 29, ὁ Ἰησοῦς est le sujet de παρήγγελλεν, τὸ δαιμόνιον de συνηρπάκει, et ὁ δαίμονιζόμενος de ἐδεσμεύετο et ἠλαύνετο. — XI, 51, τὸ αἶμα du v. 50 est le sujet de ἐκζητηθήσεται. — XIII, 19; XV, 15, ἐπεμψεν a pour sujet οὗτος ὁ πολίτης. — XVII, 2, καὶ (οὗτος ὁ ἄνθρωπος) ἔρριπται. — XXIV, 9-11, (αὐτοὶ) ἠπίστουν. — *J.*, I, 32 et cf. v. 33. — XVII, 2, δώσει a pour sujet αὐτός (le même que αὐτῷ). — XIX, 31 : ἵνα κατεαγῶσιν τὰ σκέλη, καὶ ἀρθῶσιν (τὰ σώματα). — *A.*, III, 24 : πάντες οἱ προφηταὶ κτλ. (et non ὅσοι) est le sujet de κατήγγειλαν, et καί = aussi. — V, 14, προσετίθεντο a pour sujet πιστεύοντες³. — VI, 5-6 : ἤρρεσεν ὁ λόγος ἐνώπιον πάντων τοῦ πλήθους, καὶ ἐξέλεξαντο Στέφανον... καὶ Νικόλαον προσήλυτον Ἀντιοχέα, οὓς ἕστησαν ἐνώπιον τῶν ἀποστόλων, καὶ προσευξάμενοι ἐπέθηκαν αὐτοῖς τὰς χεῖρας. Le sujet de ἐξέλεξαντο est τὸ πλῆθος ; οἱ ἀπόστολοι est celui de ἐπέθηκαν. — IX, 27 : Βαρνάβας δὲ ἐπιλαθόμενος αὐτὸν ἤγαγεν πρὸς τοὺς ἀποστόλους καὶ διηγήσατο αὐτοῖς πῶς ἐν τῇ ὁδῷ εἶδεν τὸν κύριον καὶ ὅτι ἐλάλησεν αὐτῷ καὶ πῶς ἐν Δαμασκῷ ἐπαρρησιάσατο ἐν τῷ ὀνόματι Ἰησοῦ. καὶ ἦν μετ' αὐτῶν εἰσπορευόμενος..., Βαρνάβας est le sujet de διηγήσατο ; Παῦλος (αὐτόν) de εἶδεν, ἐπαρρησιάσατο et ἦν ; Κύριος de ἐλάλησεν. — XVI, 10, ἐζητήσαμεν, la première personne apparaît brusquement pour la première fois, sans doute parce que l'auteur a été dès lors acteur dans les événements qu'il raconte. — XVI, 37-39, οἱ στρατηγοὶ est le sujet de ἔβαλαν, ἐκβάλλουσιν, ἐφοβήθησαν. — XVII, 8, οἱ πόλιταρχαι

1. Cf. mon *Essai sur la syntaxe des voix*, 49, d, dans la *Revue de Philologie*, Janvier 1894.

2. Le morceau ajouté pour remplacer la fin de saint Marc, aujourd'hui perdue, serait de la main d'Aristion, disciple de Jésus-Christ, suivant l'indication donnée dans une traduction arménienne de l'Évangile. Voy. CONYBEARE dans l'*Expositor*, Octobre 1893.

3. Exégèse ordinaire ; il serait plus régulier de regarder προσετίθεντο comme impersonnel avec sujet indéfini τινές, et πιστεύοντες comme attribut de ce sujet, comme *Mar.*, II, 3 (95, a) ; comme *Mat.*, V, 11 (111, a) ; etc. ; πλῆθη est apposé au sujet.

devient le sujet de λαβόντες... απέλυσαν. — XVIII, 3, ἠργάζοντο a pour sujet Ἀκύλας, Πρίσκιλλα et Παῦλος, ἐργάζετο (v. l.) aurait pour sujet Παῦλος; le sujet de ἦσαν est Ἀκύλας et Πρίσκιλλα. — R., IX, 14-19, ὁ θεός est le sujet de λέγει, des verbes du v. 18, et de μέμφεται du v. 19. — 1 Cor., II, 9, ἡ ἀπόκρυφον συμπλήρωμα de εἶδεν et ἤκουσεν devient le sujet de ἀνέσθη (38). — VII, 17: εἰ μὴ ἐκάστῳ ὡς μεμέρικεν ὁ κύριος, ἕκαστον ὡς κέκληκεν ὁ θεός, οὕτως περιπατεῖτω (ἕκαστος). — 2 Cor., III, 15-16: κάλυμμα ἐπὶ τὴν καρδίαν αὐτῶν κεῖται ἡνίκα δὲ ἐὰν ἐπιστρέψῃ πρὸς Κύριον, περιαιρεῖται τὸ κάλυμμα, le sujet de ἐπιστρέψῃ est ἡ καρδία αὐτῶν (43). — VI, 1-2, ὁ θεός est le sujet de λέγει. — VIII, 6, le sujet de προενηρέχτο et ἐπιτελέσῃ est Τίτος. — Col., I, 19, εὐδόκησεν a pour sujet ὁ Χριστός suivant les uns, τὸ πλήρωμα suivant d'autres; moins probablement ὁ θεός, suivant d'autres. — H., X, 38, ὑποστείληται a pour sujet ὁ δίκαιος ἐκ πίστεως. — 1 Tim., III, 16, si nous avons six κῶλα d'un hymne, le sujet δς doit signifier: c'est lui qui, et servir pour tous les verbes qui suivent. — VI, 2, ἀδελφοί εἰσιν a pour sujet οἱ δεσπότες, comme πιστοί εἰσιν a pour sujet οἱ δεσπότες οἱ τῆς... — 1 J., V, 14-16: αὕτη ἐστὶν ἡ παρρησία ἣν ἔχομεν πρὸς αὐτόν, ὅτι ἐάν τι αἰτώμεθα κατὰ τὸ θέλημα αὐτοῦ ἀκούει ἡμῶν... Ἐάν τις ἴδῃ τὸν ἀδελφὸν αὐτοῦ ἀμαρτάνοντα ἀμαρτίαν μὴ πρὸς θάνατον, αἰτήσῃ, καὶ δώσει αὐτῷ ζωὴν. Si l'on fait du v. 16 le parallèle du v. 14, il faut entendre αἰτήσῃ τὸν θεόν, καὶ ὁ θεὸς δώσει. Sinon, le sujet de αἰτήσῃ sera aussi le sujet de δώσει qui prendra le sens, peu probable, de *procurer*. — Apoc., IX, 5: καὶ ἐδόθη αὐταῖς ἵνα μὴ ἀποκτείνωσιν αὐτούς, ἀλλ' ἵνα βασανισθῶσονται μῆνας πέντε. Le sujet (logique) de ἐδόθη est ἵνα — αὐτούς, celui de ἀποκτείνωσιν est αὐταί (les mêmes que αὐταῖς), et αὐτοί (les mêmes que αὐτούς) est le sujet de βασανισθῶσονται. — IX, 11, αὐτός (le même que αὐτῷ) est le sujet de ἔχει.

b) Avec l'infinitif, A., XXIV, 23: αὐτόν (τὸν Παῦλον) est le sujet de τηρεῖσθαι et ἔχειν; τὸν ἑκατοντάρχην, celui de κωλύειν. — Apoc., XI, 18: καὶ τὰ ἔθνη ὠργίσθησαν, καὶ ἦλθεν ἡ ὀργή σου καὶ ὁ καιρὸς τῶν νεκρῶν κριθῆναι καὶ δοῦναι τὸν μισθὸν τοῖς δούλοις σου, τοὺς νεκρούς est le sujet de κριθῆναι et τὸν θεόν celui de δοῦναι.

c) A remarquer: les constructions où le pronom et le participe, = le sujet, sont au génitif absolu, comme Mat., I, 18; Mar., VI, 22: εἰσελθούσης τῆς θυγατρὸς αὐτοῦ Ἡρωδιάδος καὶ ὀργησαμένης, ἤρρεσεν τῷ Ἡρώδῃ. — Remarquer l'exemple si dur, A., XVII, 2, κατὰ δὲ τὸ εἰωθὸς τῷ Παύλῳ, εἰσῆλθεν πρὸς αὐτούς, où ὁ Παῦλος est le sujet de εἰσῆλθεν.

d) Le sujet du participe au génitif absolu est souvent supprimé quand il est facile à suppléer du contexte, Mat., XVII, 14, ἐλθόντων a pour sujet Ἰησοῦ καὶ τῶν μαθητῶν. — XVII, 26, εἰπόντος a pour sujet τοῦ Πέτρου. — L., XII, 36, ἐλθόντος et κρούσαντος ont pour sujet τοῦ κυρίου. — A., XXI, 10; XXV, 17 et cf. au contraire X, 10 et XXVIII, 17.

e) Le brusque changement de sujet peut d'ailleurs être amené: par le style indirect, comme A., IX, 27; XXIV, 23, cités plus haut (a et b) — par le mouvement oratoire et la vivacité de l'émotion, comme Mat., IX, 4-7 à comparer avec Mar., II, 8-12; Mat., XXIII, 14-39, à comp. avec L., XI, 39-52.

69 (2). Le sujet peut être à suppléer d'un mot qui précède, par exemple d'un collectif, d'un terme général ou abstrait, etc., comme :

Mat., IV, 23-24 : καὶ περιῆγεν ἐν ὅλῃ τῇ Γαλιλαίᾳ... καὶ ἀπῆλθεν ἡ ἀκοὴ αὐτοῦ εἰς ὅλην τὴν Συρίαν· καὶ προσήνεγκαν αὐτῷ... Le sujet réel de προσήνεγκαν est οἱ τῆς Γαλιλαίας καὶ τῆς Συρίας. — IX, 1-2 : καὶ ἦλθεν εἰς τὴν ἰδίαν πόλιν. καὶ ἰδοὺ προσέφερον αὐτῷ..., sujet πολιταὶ τινες. — *Mar.*, I, 21-22 : καὶ εὐθὺς τοῖς σάββασιν εἰσελθὼν εἰς τὴν συναγωγὴν ἐδίδασκεν. καὶ ἐξεπλήσσοντο ἐπὶ τῇ διδαχῇ αὐτοῦ, le sujet est οἱ ἐν τῇ συναγωγῇ ἀκούοντες. — *L.*, X, 8 : καὶ εἰς ἣν ἂν πόλιν εἰσέρχησθε καὶ δέχωνται ὑμᾶς (et v. 10), le sujet de δέχωνται est οἱ πολῖται. — *J.*, VII, 51 : μὴ ὁ νόμος ἡμῶν κρίνει τὸν ἄνθρωπον ἐὰν μὴ ἀκούσῃ τί ποιεῖ¹. Supplétez de ὁ νόμος le sujet ὁ κριτής de ἀκούσῃ. — XII, 5 : διὰ τί... τὸ μύρον οὐκ ἐπράθη τριακοσίων δηναρίων καὶ ἐδόθη πτωχοῖς; (= καὶ τοῦτο τὸ ἀργύριον ἐδόθη...). Cf. *Mat.*, XXVI, 9; *Mar.*, XIV, 5; et *A.*, V, 3-4 : διὰ τί ἐπλήρωσεν ὁ Σατανᾶς τὴν καρδίαν σου... νοσφίσασθαι ἀπὸ τῆς τιμῆς τοῦ χωρίου; οὐχὶ μένον σοὶ ἔμενον καὶ πρᾶθὲν ἐν τῇ σῆ ἐξουσίᾳ ὑπῆρχεν; Le sujet de μένον ἔμενον est τὸ χωρίον, et le sujet réel (exprimé par πρᾶθὲν) de ὑπῆρχεν est τὸ τοῦ πρᾶθέντος χωρίου ἀργύριον, et IV, 35, de τὰς τιμὰς supplétez τὸ ἀργύριον devant διεδίκετο². — *J.*, XII, 5 et *A.*, V, 3-4 et IV, 35, voy. 5, f. — *R.*, X, 14, le sujet de κηρύξουσιν (et ἀποσταλώσιν) est οἱ κηρύσσοντες, à tirer du terme général κηρύσσοντος (5 d). — *Gal.*, I, 22-23 : ἤμην δὲ ἀγνοοῦμενος τῷ προσώπῳ τῆς ἐκκλησίας τῆς Ἰουδαίας ταῖς ἐν Χριστῷ, μόνον δὲ ἀκούοντες ἦσαν (οἱ τῶν ἐκκλησιῶν). — *H.*, VII, 8, supplétez ἄνθρωπος, de ἄνθρωποι, avec μαρτυρούμενος et ζῆ. — *Aroc.*, XVI, 10 : ἐγένετο ἡ βασιλεία αὐτοῦ ἐσκοτωμένη, καὶ ἐμασῶντο τὰς γλώσσας αὐτῶν, le sujet de ἐμασῶντο est οἱ τῆς βασιλείας.

70 (3). Le sujet peut être à tirer immédiatement de l'idée même :

Mat., XXII, 29-30 : οὔτε γαμοῦσιν οὔτε γαμίζονται. Le premier se dit des hommes et le second des femmes. — XXIII, 37 : ποσάκις ἠθέλησα ἐπισυναγαγεῖν τὰ τέκνα σου... καὶ οὐκ ἠθελήσατε. Le sujet de ἠθελήσατε, ce sont les Juifs rassemblés à qui le discours s'adresse subitement, et cf. *L.*, XIII, 34. — XXIV, 38, supplétez οἱ ἄνθρωποι avec ἦσαν... — XXV, 28 : ἄρατε οὖν ἀπ' αὐτοῦ. C'est un roi qui parle, et le sujet du verbe est δοῦλοι. — XXVII, 15-16, le sujet de ἤθελον et de εἶχον est οἱ Ἰουδαῖοι. — *Mar.*, VIII, 14, supplétez οἱ μαθηταὶ αὐτοῦ devant ἐπελάθοντο et εἶχον. — *J.*, XIX, 29, προσήνεγκαν a pour sujet οἱ στρατιῶται (cf. v. 25). — XXI, 24, οἴδαμεν, le disciple de Jean, auteur de ce verset et ses condisciples à qui l'ouvrage est adressé (XX, 31). — *A.*, XXVII, 1 : ὡς δὲ ἐκρίθη τοῦ ἀποπλεῖν ἡμᾶς εἰς τὴν Ἰταλίαν, παρεδίδουν τὸν τε Παῦλον καὶ τινὰς ἐτέρους..., παρεδίδουν a pour sujet réel les agents chargés d'exécuter l'ordre. — *1 Cor.*, VII, 36 : εἰ δὲ τις ἀσχημονεῖν ἐπὶ τὴν παρθένον αὐτοῦ νομίζει..., ὃ θέλει ποιεῖτω· οὐκ ἀμαρτάνει· γαμείτωσαν. Ce dernier verbe a pour sujet la jeune fille et son fiancé. — X, 20, il faudrait suppléer τὰ ἔθνη devant θύουσιν, si on le rejetait du texte. — *Gal.*, IV, 17, avec ζηλοῦσιν et θέλουσιν, il faut suppléer οἱ Ἰουδαῖοι διδάσκαλοι, et cf. I, 7 et V, 12. — *1 P.*, I, 4, supplétez devant δεδωρηται le sujet Ἰησοῦς de ἡ θεία δύναμις αὐτοῦ, sujet de δεδωρημένης.

1. Présent d'habitude, du style direct.

2. Forme post-classique populaire, semble-t-il.

71 (4). Quand il s'agit d'une possession démoniaque, le sujet change brusquement, suivant que l'acte est attribué par l'auteur à l'esprit possesseur ou au possédé, et cette attribution de l'acte varie d'un évangéliste à l'autre (5 b) :

Mar., V, 2-12, ὁ δαιμονιζόμενος est le sujet de ἰδών..., λέγει; τὸ δαιμόνιον celui de παρεκάλει; et τὰ δαιμόνια celui de παρεκάλεσαν. Cf. *Mat.*, VIII, 29-32, et *L.*, VIII, 26-33. — IX, 18-27 : καὶ ὅπου ἐὰν αὐτὸν καταλάβῃ ρήσσει αὐτόν, καὶ ἀφρίζει καὶ τρίζει τοὺς ὀδόντας καὶ ξηραίνεται... καὶ ἰδὼν αὐτόν τὸ πνεῦμα εὐθύς συνεσπύραξεν αὐτόν, καὶ πεσὼν ἐπὶ τῆς γῆς ἐκυλίετο ἀφρίζων... τὸ πνεῦμα est le sujet de ρήσσει, et ὁ δαιμονιζόμενος celui de ἀφρίζει... ξηραίνεται, et aussi celui de ἰδὼν et de ἐκυλίετο. Cf. *Mat.*, XVII, 14-21 : *L.*, IX, 37-43. — *A.*, VIII, 7 : πολλοὶ γὰρ τῶν ἐχόντων πνεύματα ἀκάθαρτα βοῶντα φωνῇ μεγάλη ἐξήρχοντο, οὐ πνεύματα devient brusquement le sujet de βοῶντα... ἐξήρχοντο, et cf. *Mar.*, IX, 26 : καὶ κράξας καὶ πολλὰ σπαράξας ἐξῆλθεν. — Cf. encore, *Mar.*, I, 23-26 (et *L.*, IV, 33-35); III, 41; *A.*, XVI, 18-19; XIX, 15-16.

72 (5). Parfois le sujet est à suppléer de ce qui suit immédiatement, *A.*, II, 3 : καὶ ὠφθησαν αὐτοῖς διαμεριζόμεναι γλῶσσαι ὡσεὶ πυρός, καὶ ἐκάθισεν ἐφ' ἓνα ἕκαστον αὐτῶν. Suppléez καὶ μία ἐκάστη ἐκάθισεν. — *R.*, VIII, 24 (W. H.) : ἐλπίς δὲ βλεπομένη οὐκ ἔστιν ἐλπίς· ὁ γὰρ βλέπει, τίς ἐλπίζει; (= τίς ἐλπίζει ὁ βλέπει;), tandis que Tisch. lit : ὁ γὰρ βλέπει τις, τί καὶ ἐλπίζει; — *Aporc.*, XIX, 9, καὶ λέγει μοι (*bis*) a pour sujet la vision qui parle et qui est un ange d'après le v. 10 (à moins que le sujet ne soit ὁ ἄγγελος, de XVIII, 21). — Le sujet est déjà dans l'esprit de l'auteur quand il écrit le verbe (4). — Cf. *L.*, XVI, 4 (75).

73 (6). Avec un mot partitif, le sujet grammatical est à suppléer du contexte, c'est-à-dire de la locution partitive, *Mat.*, XXVII, 9; *J.*, I, 24 : καὶ ἀπεσταλμένοι ἦσαν ἐκ τῶν Φαρισαίων, suppléez τινὲς ἐκ τῶν... (= c'étaient) des Pharisiens (qui) avaient été envoyés. — VII, 40 : ἐκ τοῦ ὄχλου οὖν ἀκούσαντες τῶν λόγων τούτων ἔλεγον, = τινὲς ἐκ τοῦ ὄχλου. — XVI, 17 : εἶπαν οὖν ἐκ τῶν μαθητῶν αὐτοῦ πρὸς αὐτόν, = μαθηταὶ τινες εἶπαν (comme *Mat.*, XXVII, 9). — *A.*, XIX, 33, ἐκ τοῦ ὄχλου est le sujet, et non le complément de συνεβίβασαν. — XXI, 16; *Aporc.*, XI, 9 : βλέπουσιν ἐκ τῶν λαῶν καὶ φυλῶν, des peuples... voient.

Au singulier, *A.*, XIX, 27 : μέλλειν τε καὶ καθαιρεῖσθαι τῆς μεγαλειότητος αὐτῆς, avec le sujet de l'infinitif quelque chose (τι) de sa grandeur.

Voy. 43 bis.

74 (7). Assez fréquemment, le sujet doit être repris d'assez haut. Ainsi :

Mat., III, 15, ἀφήσιν a pour sujet ὁ δὲ du v. 14. — XXVI, 50, προσελθόντες ἐπέβαλον a pour sujet Ἰούδας... καὶ μετ' αὐτοῦ ὁ ὄχλος πολὺς du v. 47. — *Mar.*, I, 29, ἐξεληθόντες ἦλθαν (W. H.) aura pour sujet Ἰησοῦς, Σίμων καὶ Ἀνδρέας, de I, 16-21. — III, 2, παρετήρουν a pour sujet οἱ Φαρισαῖοι, de II, 24. — XI, 15 et 19, ἔρχονται et ἐξεπορεύοντο ont pour sujet ὁ Ἰησοῦς μετὰ τῶν δώδεκα, des vv. 11 et 12. — *L.*, VII, 42, ἐχαρίσατο a pour sujet ὁ δανιστής à suppléer, d'après le contexte, du v. 40. — XXI, 54, συλλαβόντες ἤγαγον

a pour sujet ὁ ὄχλος καὶ ὁ λεγόμενος Ἰουδαῖς, du v. 47. — *J.*, X, 40, ἔχουσιν a pour sujet τὰ πρόβατα, du v. 8. — *A.*, I, 23-26 : ἔστησαν, εἶπαν et ἔδωκαν ont pour sujet οἱ ἀδελφοί du v. 15 (rappelé par τούτων au v. 22). — VII, 4-5, μετώκισεν, ἔδωκεν, et ἐπηγγελάτο ont pour sujet ὁ θεός du v. 2. — XXI, 29-30 : ἦσαν et ἐπιλαβόμενοι εἶλκον ont pour sujet οἱ Ἰουδαῖοι, et la foule, d'après les versets précédents. — *1 Cor.*, XV, 23-27, Χριστός est le sujet de παραδιδῶ, θῆ, ὑπέταξεν et εἶπη. — XV, 42-43, σπείρεται et ἐγείρεται ont pour sujet σῶμα des vv. 36-37, répété au v. 44. — *II.*, I, 5, 6, 7, 13, les verbes εἶπεν, λέγει et εἶρηκεν ont pour sujet ὁ θεός du v. 1. — II, 12, ἐπαισχύνεται a pour sujet ὁ ἀγιάζων du v. 11. — X, 5, λέγει a pour sujet Χριστός, d'après IX, 24 et 28. — *2 Tim.*, IV, 3, ἀνέξονται, etc., a pour sujet οἱ ἄνθρωποι, dont il a été question, III, 2 et 13. — *Jac.*, I, 18, ἀπεκύησεν a pour sujet ὁ θεός du v. 13 (rappelé par τοῦ πατρὸς du v. 17). — IV, 6, λέγει a pour sujet ἡ γραφή du v. 5 (et δίδωσιν a pour sujet τὸ πνεῦμα). — *Aroc.*, XXII, 1, ἔδειξεν a pour sujet ὁ ἄγγελος, à reprendre de XXI, 9 et 15.

Avec l'infinitif : *Mat.*, XVIII, 25, ἀποδοθῆναι a pour sujet μύρια τάλαντα, du v. 24. — *A.*, V, 15, ἐκφέρειν a pour sujet τὸν λαόν, du v. 14. — IX, 43, μείναι a pour sujet τὸν Πέτρον, des vv. 40 et 41. — *1 Tim.*, III, 7 : ἔχειν a pour sujet τὸν ἐπίσκοπον du v. 2. — Avec le participe : *A.*, XXIV, 23, διαταξάμενος se rapporte à ὁ Φῆλιξ.

Sujet mental à suppléer.

75 (8). Dans les exemples précédents (68-74), lorsque l'auteur écrit le verbe, il a présent dans son esprit le sujet, qu'il ne sent pas le besoin d'exprimer. Ce *sujet mental* est encore employé d'une manière particulière dans d'autres cas, lorsqu'étant déterminé par lui-même, il a dû se présenter à l'esprit du lecteur comme à celui de l'auteur¹. Cf. 4. — Ainsi :

a) *Mat.*, V, 11-12 : μακάριοι ἐστε ὅταν ὀνειδίσωσιν ὑμᾶς... χαίrete καὶ ἀγαλλιᾶσθε... Οὕτως γὰρ ἐδίωξαν τοὺς προφήτας τοὺς πρὸ ὑμῶν. Le sujet de ἐδίωξαν se suggère de lui-même à l'esprit de l'auteur, οἱ Ἰουδαῖοι οἱ πάλαι pour ἐδίωξαν, et οἱ νῦν pour ὀνειδίσωσιν. — XIII, 47-48 : ὁμοία ἐστὶν ἡ βασιλεία τῶν οὐρανῶν σαγήνη βληθεῖση εἰς τὴν θάλασσαν καὶ ἐκ παντὸς γένους συναγαγούση ἣν ὅτε ἐπληρώθη ἀναβιβάσαντες ἐπὶ τὸν αἰγιαλὸν καὶ κηθίσαντες συνέλεξαν τὰ καλὰ εἰς ἄγγη. Le v. 47 a suggéré οἱ ἀλιεῖς sujet de ἀναβιβάσαντες... ἔλεξαν. — XVII, 12, le contexte suggère Hérode, sujet réel de ἐποίησαν, et cf. XIV, 1-10. — XXIV, 38 : ἦσαν τρώγοντες a pour sujet οἱ ἄνθρωποι suggeré par le v. 37. — *L.*, V, 4 : ἐπανάγαγε εἰς τὸ βάθος καὶ χαλάσατε τὰ δίκτυα ὑμῶν. Le pluriel χαλάσατε a pour sujet Simon et ses aides. — XVI, 4 : ἔγνω τί ποιήσω ἵνα... δέξωνταί με εἰς τοὺς οἴκους ἑαυτῶν καὶ προσκαλεσάμενος ἓνα ἕκαστόν τῶν χρεοφιλῶν... Celui qui parle, en disant

1. En français aussi, le sujet mental existe, représenté par *on*, *il*, *ils*, quand on ne veut pas le nommer au lecteur ou à l'auditeur qui l'entend de lui-même.

δέξονται, a déjà présent dans l'esprit οἱ χρεοφιλέται de la phrase suivante. — *J.*, I, 9, le sujet de ἦν doit être ὁ λόγος, sujet général qui domine tout le passage I, 1-13, et qui est toujours présent dans l'esprit de l'auteur. — XVII, 13 : ταῦτα λαλῶ ἐν τῷ κόσμῳ ἵνα ἔχωσιν τὴν χαρὰν... "Ἐχωσιν a pour sujet οἱ μαθηταί, dont l'idée est sans cesse rappelée par ce qui est dit aux vv. 6-12. — *A.*, X, 39 : ὃν καὶ ἀνεῖλαν κρεμάσαντες ἐπὶ ξύλου. Le sujet était dans l'esprit de tous les auditeurs, et cf. XIII, 28-29, où il en est de même avec le même sujet. — XIII, 3, les mots ἐπιθέντες χεῖρας indiquent comme sujet οἱ πρεσβύτεροι. — XIII, 25 : τί ἐμὲ ὑπονοεῖτε εἶναι ; οὐκ εἰμὶ ἐγώ· ἀλλ' ἰδοὺ ἔρχεται μετ' ἐμὲ οὗ οὐκ εἰρή ἀξιὸς τὸ ὑπόδημα τῶν ποδῶν λῦσαι. Le sujet de ἔρχεται est ὁ Μεσσίας, dont l'idée est déjà dans ce qui précède. — XIII, 28-29, voy. X, 39. — XXVII, 13, δόξαντες, ἄραντες, παρελέγοντο ont pour sujet οἱ νηῦται, dont l'idée est déjà dans l'esprit d'après ce qui a été dit aux vv. 9-10, et cf. v. 27. — *2 Cor.*, X, 8-11 : οὐκ αἰσχυνθήσομαι, ἵνα μὴ δόξω ὡς ἂν ἐκροθεῖν ὑμᾶς διὰ τῶν ἐπιστολῶν· ὅτι Αἰ ἐπιστολαὶ μὲν, φησὶν, βαρεῖαι καὶ ἰσχυραί... Τοῦτο λογιζέσθω ὁ τοιοῦτος ὅτι οἱοί ἐσμεν... L'auteur, en écrivant φησὶν, a déjà dans l'esprit *l'un d'entre vous*, qu'il désigne ensuite par ὁ τοιοῦτος (exemples de ce genre chez les classiques). — *2 Tim.*, II, 16 : τὰς δὲ βεβήλους κενοφωνίας περίστασο· ἐπὶ πλείον γὰρ προκόψουσιν ἀσεβείας καὶ ὁ λόγος αὐτῶν... Le sujet de προκόψουσιν est bien connu de l'auteur et du lecteur de la lettre (*1 Tim.*, I, 3-7), et suffisamment rappelé par κενοφωνίας. — *Aroc.*, XX, 4 : καὶ εἶδον θρόνους καὶ ἐκάθισαν ἐπ' αὐτούς, καὶ κρίμα ἐδόθη αὐτοῖς. Le sujet de ἐκάθισαν est οἱ κριταί, personnages présents aux yeux du Voyant.

b) Pour *II.*, X, 1, on lit (W. H.) : σκιὰν γὰρ ἔχων ὁ νόμος τῶν μελλόντων ἀγαθῶν, οὐκ αὐτὴν τὴν εἰκόνα τῶν πραγμάτων, κατ' ἐνιαυτὸν ταῖς αὐταῖς θυσίαις ἅς προσφέρουσιν, εἰς τὸ διηγεῖς οὐδέποτε δύνανται τοὺς προσερχομένους τελειῶσαι (TISCH., αἷς, et δύνανται). Ce texte peut être accepté¹. Κατ' ἐνιαυτὸν est le complément de προσφέρουσιν, en antithèse avec εἰς τὸ διηγεῖς, complément de δύνανται τελειῶσαι, et προσφέρουσιν a pour sujet οἱ ἱερεῖς. On devrait avoir régulièrement δύνανται avec νόμος pour sujet. Mais l'idée de οἱ ἱερεῖς a remplacé νόμος, d'après ce qui est dit plus loin (v. 9 : θυσίας... αἵτινες κατὰ νόμον προσφέρονται); en d'autres termes, les prêtres qui offrent les sacrifices de la Loi ont remplacé la Loi elle-même dans l'esprit de l'auteur sous l'influence de προσφέρουσιν, et sont devenus le sujet de δύνανται; cf. l'explication du passage, vv. 8-14 et surtout v. 11; puis cf. vv. 10 et 14, où la sanctification complète est attribuée au sacrifice et au Prêtre sacrificateur. — Pour un accord de ce genre, cf. LXX, *Ésaïe*, VII, 23 : καὶ ἔσται ἐν τῇ ἡμέρᾳ ἐκείνῃ πᾶς τόπος οὗ ἂν ὦσι χίλια ἄμπελοι χιλίων σίκλων, εἰς χέρσον ἔσονται καὶ εἰς ἄκανθαν. "Ἀμπελοι exprimant une idée très voisine de τόπος a pris sa place comme sujet de ἔσονται. — Pour le passage d'une idée à l'autre, cf. *J.*, VII, 51, et voy. plus haut, 5.

c) Dans certains cas, le sujet, substantif, se supplée mentalement de l'adjectif épithète ou attribut, *J.*, IV, 35 : ἔτι τετράμηνός ἐστι (ὁ χρόνος). — *A.*, XIX, 38 : ἀγοραῖοι ἄγονται (αἱ ἡμέραι). — Ce sont des expressions toutes faites du langage courant. Seuls exemples dans le N. T.

1. W. H. croient qu'aucune des leçons adoptées n'est exempte de faute; cf. vol. II, *Appendice*, p. 130 seq.

76. (9). Il existe une espèce de sujet mental particulier au N. T. Lorsqu'il s'agit d'événements de l'A. T., ces événements sont supposés connus du lecteur ou de l'auditeur, invité à suppléer mentalement le sujet du verbe :

A., VII, 10 : καὶ ἦν ὁ θεὸς μετ' αὐτοῦ... καὶ ἔδωκεν αὐτῷ χάριν καὶ σοφίαν ἐναντίον Φαραὼ βασιλέως Αἰγύπτου, καὶ κατέστησεν αὐτὸν ἡγούμενον ἐπ' Αἴγυπτον καὶ ὅλον τὸν οἶκον αὐτοῦ... Φαραὼ devient brusquement le sujet de κατέστησεν, d'après LXX, *Gen.*, XLI, 41 seqq. — R., IX, 11 : μήπω γὰρ γεννηθέντων μηδὲ πραξάντων τι ἀγαθὸν ἢ φαῦλον. Le sujet des participes est *Jacob et Ésaü*, d'après *Gen.*, XXV, 22 seqq. — H., IX, 19 : λαθὼν... ἐράντισεν a pour sujet ὁ Μωυσῆς, d'après *Ex.*, XXIV, 3 seqq. — X, 1 : κατ' ἐνιαυτὸν ταῖς αὐταῖς θυσίαις ἃς προσφέρουσιν εἰς τὸ διηγεῖσθαι οὐδέποτε δύνανται... Le sujet οἱ Λευεῖται et ὁ ἀρχιερεὺς est connu d'avance d'après *Lév.*, XVI (et cf. H., IX, 6-10). — XI, 11-12 : διὸ καὶ ἅφ' ἑνὸς ἐγεννήθησαν, καὶ ταῦτα νενεκρωμένου, καθὼς τὰ ἄστρα τοῦ οὐρανοῦ... Le sujet est οἱ υἱοὶ Ἀβραάμ, d'après *Gen.*, XVII et XVIII. — XI, 29 : πίστευε διέβησαν τὴν Ἐρυθρὰν Θάλασσαν, sujet οἱ Ἰσραηλεῖται, d'après *Ex.*, XIV.

77. (10). Il existe encore une autre espèce de sujet mental, particulier au N. T., et voisin du précédent. Dans les citations que renferme le N. T., le sujet manque souvent, aussi bien pour le verbe qui annonce la citation que pour le verbe de la citation elle-même. Le lecteur est supposé connaître le passage et est invité à suppléer le sujet.

a) Pour les verbes qui annoncent la citation, on a comme sujets : ὁ θεός, A., II, 17; ὁ προφήτης, A., VII, 48; Δαυεῖδ, R., IV, 6; Μωυσῆς, R., X, 19; Ἡσαΐας, R., XV, 12; ἡ γραφή, *Gal.*, IV, 30.

Lorsque le verbe n'a pas de sujet, le lecteur doit le suppléer mentalement :

A., XIII, 34, 35 : οὕτως εἶρηκεν et καὶ ἐν ἑτέρῳ λέγει, sujet ὁ θεός d'après (LXX), *Es.*, LV, 3, et *Ps.*, XV, 10. — R., XV, 10, πάλιν λέγει (ὁ Μωυσῆς), d'après *Deut.*, XXXII, 43. — *Eph.*, IV, 8, λέγει (ὁ θεός οὐ Δαυεῖδ), d'après *Ps.*, LXVII, 19. — V, 14, διὸ λέγει. Ceux qui regardent le passage comme imité ou cité partiellement de l'A. T. donnent Ἡσαΐας comme sujet à λέγει, d'après *Es.*, LX, 1-2. Mais si l'on regarde ce passage comme contenant des κῶλα d'un hymne primitif (imitation d'Ésaïe), il faut suppléer comme sujet τις, on dit, on chante (96, a). — H., VIII, 5, φησὶν (ὁ θεός) d'après *Ex.*, XXV, 40.

Pour H., II, 6, on a : διεμαρτύρατο δὲ πού τις λέγων devant une citation de l'A. T. tirée de *Ps.*, VIII, 3 seqq. — Pour H., X, 5, la citation de l'A. T. est mise dans la bouche du Christ, et le sujet mental ὁ Χριστός est à suppléer d'après tout ce qui précède, tandis que dans l'A. T., *Ps.*, XXXIX, 7, c'est le Psalmiste qui s'adresse à Dieu.

b) Pour les verbes de la citation elle-même, il faut se reporter au passage de l'A. T. et en même temps consulter le contexte

dans le N. T.; car l'écrivain a pu appliquer le passage à un nouveau sujet; ce qui arrive quand il regarde le sujet du verbe dans l'A. T. comme la figure, le type du sujet nouveau du verbe dans le N. T.

Mat., III, 3, le nouveau sujet de *ετοιμάσατε, ποιεῖτε* est οἱ Ἰουδαῖοι οἱ νῦν, tandis que *Es.*, XI, 3, s'adresse à ses contemporains. — XII, 18, *ἡρέτισα* a pour sujet ἐγὼ ὁ θεός, d'après *Es.*, XLII, 1 (et de même XII, 7, d'après *Osée*, VI, 6). — XIII, 14, *ἀκοῆ ἀκούσετε* (ὕμεις οἱ Ἰουδαῖοι), d'après *Es.*, VI, 9. — *J.*, VI, 31 : *καθὼς ἐστὶν γεγραμμένον* Ἄρσεν ἐκ τοῦ οὐρανοῦ ἔδωκεν αὐτοῖς φαγεῖν. Le sujet de ἔδωκεν est ὁ θεός, d'après *Ps.*, LXXVII, 24. — XII, 40, d'après *Es.*, VI, 10. — 2 *Cor.*, IX, 9 : *καθὼς γέγραπται* Ἐσχόρπισεν ἔδωκεν τοῖς πένησιν κτλ. Le sujet est ὁ φοβούμενος κύριον, d'après *Ps.*, CXI, 1 et 9. — *Eph.*, IV, 8, *ἀναθὰς... ἠχμαλώτευσεν* a pour sujet Κύριος ὁ θεός dans *Ps.*, LXVII, 19, et ὁ Ἰησοῦς χριστός dans le N. T. — *H.*, X, 5, *ἠθέλησας* etc., a pour sujet θεός μου dans l'A. T. (*Ps.*, XXXIX, 7) et dans le N. T.

c) De même, dans quelques citations de l'A. T., le participe paraît ne se rapporter à rien, parce que la citation est incomplète. Le sujet est à suppléer des LXX ou de l'A. T. que le lecteur est toujours censé connaître (76). Ainsi, 1 *Cor.*, III, 19 : *γέγραπται γάρ* Ὁ δρασσόμενος τοὺς σοφοὺς ἐν τῇ πανουργίᾳ αὐτῶν. Suppléez le sujet ὁ θεός, d'après LXX, *Job*, V, 13, qui porte ὁ καταλαμβάνων σοφοὺς ἐν τῇ φρονήσει. — De même pour *H.*, I, 7. (ὁ ποιῶν...), d'après *Ps.*, CIII, 4. — Cf. aussi *H.*, VIII, 10 et X, 16 (διδούς...) avec *Jér.*, XXXVIII, 33.

78. Tous ces exemples de changement brusque et de suppression du sujet révèlent une grande mobilité d'esprit, beaucoup de vivacité d'imagination, une certaine insouciance de la construction complète, claire et harmonieuse, des phrases et des propositions. Cette manière de développer l'idée est, en grec classique, une exception (MADVIG, 56), et, dans le grec biblique, une habitude qui le caractérise; car les exemples en sont innombrables. Nous reconnaissons là un caractère de la langue familière et populaire.

Ce caractère existe dans l'hébreu, qui aime à juxtaposer les idées, en passant d'un sujet à l'autre, et qui est une langue essentiellement vive et familière. Le principe est le suivant : Le sujet peut être supprimé : 1° Quand le lecteur peut le suppléer d'un mot qui précède, ou du contexte en général; 2° Quand l'auteur n'aime pas à le nommer, ou que ce qui est dit suffit pour en suggérer l'idée au lecteur ou à l'auditeur (EWALD, 294; 303, b, (1). DRIVER, pp. 171, *Obs.* I; p. 173 (7), *in Is.*, XL, 22). — Cf. 68.

Voici maintenant l'usage des LXX :

79 (cf. 68). Le sujet change brusquement sans être indiqué, *Josué*, III, 1 : *καὶ ὤρθησεν Ἰησοῦς τὸ πρωὶ καὶ ἀπῆρεν ἐκ Σαττίν' καὶ ἦλθοσαν ἕως τοῦ Ἰορδάνου.* Le sujet est οἱ Ἰσραηλιταί, à suppléer du chap. I. — 1 *Paral.*, VII, 22-23 : *ἦλθον οἱ ἀδελφοὶ αὐτοῦ τοῦ παρακαλέσαι αὐτόν. καὶ εἰσῆλθεν πρὸς τὴν γυναῖκα αὐτοῦ, καὶ ἔλαθεν ἐν γαστρὶ καὶ ἔτεκεν υἱόν, καὶ ἐκάλεσε τὸ ὄνομα αὐτοῦ Βεριά, ὅτι Ἐν κακοῖς ἐγένετο ἐν οἴκῳ μου...* Le père est le sujet de εἰσῆλθεν et de ἐκάλεσεν; ἡ γυνή est le sujet de ἔλαθεν et ἔτεκεν; cf. plus loin, 98, pour ἐγένετο. — 2 *Esdr.*, VI, 11 : *πᾶς ἄνθρωπος ὃς ἀλλάξει τὸ ρῆμα τοῦτο, καταيرهθήσεται.*

ξύλον ἐκ τῆς οἰκίας αὐτοῦ, καὶ ὠρθωμένος πληγῆσεται ἐπ' αὐτοῦ. — *Judith*, V, 8, ἐξέβαλον a pour sujet *οἱ* = οἱ γαλδαῖοι. — *Esther*, II, 22 : ἐδηλώθη Μαρδοχαίῳ ὁ λόγος, καὶ ἐσήμανεν Ἐσθήρ, καὶ αὐτὴ ἐνεφάνισε τῷ βασιλεῖ... ὁ Μαρδοχαῖος est le sujet de ἐσήμανεν. — VI, 1-2 : ὁ δὲ κύριος ἀπέστησε τὸν ὕπνον ἀπὸ τοῦ βασιλέως τὴν νύκτα ἐκείνην, καὶ εἶπε τῷ διακόνῳ αὐτοῦ εἰσφέρειν γράμματα μνημόσυνα τῶν ἡμερῶν ἀναγινώσκειν αὐτῷ. εὔρε δὲ τὰ γράμματα τὰ γραφέντα περὶ Μαρδοχαίου ὡς ἀπήγγειλε τῷ βασιλεῖ... Le sujet de εἶπε et de εὔρε est ὁ βασιλεὺς; celui de ἀπήγγειλε est ὁ Μαρδοχαῖος¹. — VI, 8-9, ἐνεγκάτωσαν οἱ παῖδες τοῦ βασιλέως στολὴν βυσσίνην... καὶ δότω ἐνὶ τῶν φίλων, et qu'on (= εἰς τῶν παιδῶν) donne. — *Ps.*, XXI, 9 (cité N. T., *Mat.*, XXVII, 43) : ἤλπισεν ἐπὶ κύριον, ρυσάσθω αὐτόν, σωσάτω αὐτόν, ὅτι θέλει αὐτόν. Le sujet de ρυσάσθω, σωσάτω, θέλει, est ὁ Κύριος. — CXLVIII, tout le psaume. — *Eccl.*, I, 10 : ὃς λαλήσει καὶ ἐρεῖ Ἴδε τοῦτο καινόν ἐστίν, ἤδη γέγονεν ἐν τοῖς αἰῶσι τοῖς γενομένοις. Le sujet de γέγονεν est τοῦτο τὸ καινόν. — *Michée*, V, 1 : νῦν ἐμφραχθήσεται θυγάτηρ ἐμφραγμῶ, συνοχὴν ἔταξεν ἐφ' ὕμῃς, ἐν ῥάβδῳ πατάξουσιν ἐπὶ σιαγόνα τὰς φυλάς τοῦ Ἰσραήλ. Le sujet de ἔταξεν semble bien être ὁ κύριος; πατάξουσιν a pour sujet *οἱ* et d'une manière précise οἱ πολέμοι suggéré par ce qui précède. — *Jér.*, XXI, 2 : ἐπερώτησον περὶ ἡμῶν τὸν κύριον ὅτι βασιλεὺς Βαβυλῶνος ἐφέστηκεν ἐφ' ἡμᾶς, εἰ ποιήσει κύριος κατὰ πάντα τὰ θαυμάσια αὐτοῦ, καὶ ἀπελεύσεται ἀφ' ἡμῶν. Le dernier verbe a pour sujet βασιλεὺς Βαβυλῶνος. — LI, 20 : οὐχὶ τοῦ θυμιάματος οὗ ἐθυμιάσατε... ἐμνήσθη κύριος, καὶ ἀνέβη ἐπὶ τὴν καρδίαν αὐτοῦ²; le sujet de ἀνέβη est τοῦτο τὸ πρᾶγμα. — *Ézéch.*, XLIII, 19, 23, 24, 25, 26. — *Daniel*, V, 29, ἐνέδυσαν a pour sujet *οἱ* (= δοῦλοι); ἐκήρυξε a pour sujet ὁ κῆρυξ. — *1 Mac.*, VII, 44-47 : ὡς δὲ εἶδεν ἡ παρεμβολὴ αὐτοῦ ὅτι ἔπεσε Νικάνωρ, ρίψαντες τὰ ὄπλα αὐτῶν ἔφυγον, καὶ κατεδίωκον αὐτούς ὁδὸν ἡμέρας... καὶ ἐσάλπισαν ὀπίσω αὐτῶν..., καὶ ἐξήλθον ἐκ πασῶν τῶν κωμῶν τῆς Ἰουδαίας κτλ... Le sujet réel de ἔφυγον est οἱ τῆς παρεμβολῆς στρατιῶται; celui de κατεδίωκον et ἐσάλπισαν est οἱ Ἰουδαῖοι; celui de ἐξήλθον est τινές, etc. — XIII, 17 : καὶ ἔγνω Σίμων ὅτι δόλω λαλοῦσι πρὸς αὐτόν, καὶ πέμπει τὸ ἀργύριον καὶ τὰ παιδάκια μήποτε ἔχθραν ἄρη μεγάλην πρὸς τὸν λαὸν λέγων ὅτι οὐκ ἀπέστειλα αὐτῷ τὸ ἀργύριον καὶ τὰ παιδάκια, καὶ ἀπώλετο... καὶ ἀπέστειλε τὰ παιδάκια καὶ τὰ ἑκατὸν τάλαντα καὶ διεψεύσατο καὶ οὐκ ἀφῆκε τὸν Ἰωναθάν. καὶ μετὰ ταῦτα ἦλθε Τρύφων... Σίμων est le sujet de πέμπει et de ἀπέστειλε; les envoyés de Tryphon, celui de λαλοῦσι; Τρύφων, celui de ἄρη, de διεψεύσατο et de ἀφῆκε; Ἰωναθάν celui de ἀπώλετο. Puis Τρύφων est exprimé, et pour une construction de ce genre cf. N. T., *1 Cor.*, XV, 36-44.

80. La suppression du sujet du participe, facile à suppléer, existe aussi dans les LXX, 2 R., XII, 21 : ἔτι ζῶντος ἐνήστευες καὶ ἔκλαιες...

81. (Cf. 69). Le sujet se supplée d'un mot qui précède, comme d'un collectif, d'un nom de pays, d'un terme général, etc.

Judith, V, 11 : ἐπανεστή αὐτοῖς ὁ βασιλεὺς Αἰγύπτου καὶ κατεσοφίσαντο αὐτούς... καὶ ἔθεντο αὐτούς εἰς δούλους. Le sujet réel de κατεσοφίσαντο et ἔθεντο est οἱ Αἰγύπτιοι. — V, 20, ἀμαρτάνουσιν a pour sujet ὁ λαὸς οὗτος. — *Amos*, VI, 10 : καὶ ἐρεῖ τοῖς προεστηκόσι τῆς οἰκίας Εἰ ἔτι ὑπάρχει παρὰ σοί; καὶ ἐρεῖ Οὐκ ἔτι. Le second ἐρεῖ a pour sujet réel εἰς τῶν προεστηκότων (et cf.

1. Pour ἀναγινώσκειν, infinitif final (cf. ma *Syntaxe des propositions*, 263-267), entendez εἰς τὸ ἀναγινώσκειν αὐτόν αὐτῷ.

2. Ἀνέβη κτλ. est un hébraïsme qui signifie que la pensée d'une chose vient à l'esprit de quelqu'un; voy. 89, a (A., VII, 23), et c.

d'ailleurs σοί). — *Hab.*, I, 6-7, de τοῦς Χαλδαίους τὸ ἔθνος suppléez ὁ Χαλδαῖος ou ὁ λαὸς οὗτος sujet de φοβερὸς... ἐστίν.

82 (cf. 70). Le sujet est à suppléer immédiatement de l'idée :

2 *Paral.*, VIII, 11 : οὐ κατοικήσει ἡ γυνή μου ἐν πόλει Δαυὶδ τοῦ βασιλέως Ἰσραήλ, ὅτι ἅγιός ἐστιν οὗ εἰσῆλθεν ἐκεῖ κιβωτὸς κυρίου. Le sujet de ἅγιός ἐστιν est ὁ τόπος. — 1 *Esd.*, III, 13 : καὶ ὅτε ἐξηγέρθη ὁ βασιλεύς, λαβόντες τὸ γράμμα ἔδωκαν αὐτῷ. Entendez οἱ δοῦλοι λαβόντες. — *Néh.*, IV, 11, suppléez εἰς ἕκαστος. — *Amos*, VI, 9-10 : ἐὰν ὑπολειφθῶσι δέκα ἄνδρες ἐν οἰκίᾳ μιᾷ καὶ ἀποθανοῦνται καὶ ὑπολειφθήσονται οἱ κατάλοιποι, καὶ λήψονται οἱ οἰκεῖοι αὐτῶν καὶ παραδιδόνται τοῦ ἐξενέγκαι τὰ ὅσα αὐτῶν ἐκ τοῦ οἴκου· καὶ ἐρεῖ τοῖς προεστηκόσι τῆς οἰκίας Εἰ ἔτι ὑπάρχει πρὸς σοί; Καὶ ἐρεῖ Οὐκ ἔτι καὶ ἐρεῖ... Le sujet de ἀποθανοῦνται est τινὲς τῶν δέκα; celui du premier ἐρεῖ est οὐ = τις; celui de ὑπάρχει et de οὐκ ἔτι est πτώμα τι οὐ τεθνηκώς τις. — *Habacuc*, I, 14-15 : καὶ ποιήσεις τοὺς ἀνθρώπους ὡς τοὺς ἰχθύας τῆς θαλάσσης..., συντέλειαν ἐν ἀγκίστρῳ ἀνέσπασε καὶ εἴλκυσε αὐτὸν ἐν ἀμφιβλήστρῳ. Le sujet est ὁ ἀλιεύς. — *Es.*, XVI, 5 : καὶ διορθωθήσεται μετ' ἐλέους θρόνος, καὶ καθιεῖται ἐπ' αὐτοῦ μετὰ ἀληθείας... La mention de θρόνος suggère celle de ὁ βασιλεὺς καθιεῖται.

83 (cf. 72). Le sujet se supplée de ce qui suit, ou est exprimé plus loin :

Ps. LXXXV, 8 : οὐκ ἔστιν ὅμοιός σοι ἐν θεοῖς, καὶ οὐκ ἔστι κατὰ ἔργα σου. Le sujet réel est οὐκ ἔστιν θεός τις ὅμοιος, εἰ οὐκ ἔστιν ἔργον τι κατὰ...

Ex., XXXIV, 1-4 : καὶ ἐλάξευσε δύο πλάκας λιθίνας καθάπερ καὶ αἱ πρῶται καὶ ὀρθρίσας Μωυσῆς ἀνέβη εἰς τὸ ὄρος τὸ Σινᾶ. — *Eccl.*, V, 15-18; *Sag. Sal.*, X, 1-4; *Habacuc*, II, 1-2; 1 *Mac.*, XI, 4-5; XIII, 19-20 : καὶ ἀπέστειλε τὰ παιδάρια καὶ τὰ ἑκατὸν τάλαντα; καὶ διεψεύσατο καὶ οὐκ ἀρῆκε τὸν Ἰωνᾶθάν, καὶ μετὰ ταῦτα ἦλθε Τρύφων τοῦ ἐμβρατεῦσαι... Σίμων est le sujet de ἀπέστειλε; Τρύφων, celui de διεψεύσατο et de ἀρῆκε.

84 (cf. 73). Le sujet grammatical réel est à suppléer avec le génitif partitif :

Au pluriel, 2 *Esd.*, II, 68 : καὶ ἀπὸ ἀρχόντων πατριῶν... ἠκουσιάσαντο εἰς οἶκον τοῦ θεοῦ. — VII, 7 : καὶ ἀνέβησαν ἀπὸ υἱῶν Ἰσραήλ καὶ ἀπὸ τῶν ἱερέων... καὶ οἱ ἄδοντες καὶ οἱ πυλωροί. — Avec *J.*, I, 24 cf. *Néh.*, V, 5 : καὶ εἰσὶν ἀπὸ θυγατέρων ἡμῶν καταδυναστευόμεναι, *il y a de nos filles qui sont esclaves.* — *Dan.*, XII, 3 : καὶ ἀπὸ τῶν δικαίων τῶν πολλῶν ὡς οἱ ἀστέρες, = καὶ δίκαιοι οὐκ ὀλίγοι ἔσονται οὐ λάμπουσιν ὡς... — 1 *Mac.*, X, 36 : καὶ προγραφῆτῶσαν τῶν Ἰουδαίων εἰς τὰς δυνάμεις, *qu'on enrôle des Juifs...*, et cf. dans le N. T. A., XXI, 16.

Au singulier, *Lév.*, VI, 27; X, 18 : οὐ γὰρ εἰσῆχθη τοῦ αἵματος αὐτοῦ εἰς τὸ ἅγιον, *on n'a pas apporté de son sang.* — *Deut.*, XXIII, 2 : οὐκ εἰσελεύσεται ἐκ πόρνῆς εἰς ἐκκλησίαν κυρίου, = *personne d'issue d'une prostituée.* — 1 *R.*, XIV, 45 : ζῆ κύριος, εἰ πεσεῖται τριχὸς τῆς κεφαλῆς αὐτοῦ ἐπὶ τὴν γῆν, et cf. 2 *R.*, XIV, 11 : ζῆ κύριος, εἰ πεσεῖται ἀπὸ τῆς τριχὸς τοῦ υἱοῦ σου. — 4 *R.*, IX, 33; X, 10 : οὐ πεσεῖται ἀπὸ τοῦ ρήματος κυρίου εἰς τὴν γῆν. — *Es.*, XXXVIII, 12 : ἐξέλιπεν ἐκ τῆς συγγενείας μου.

Cf. *Esther*, VII, 2 : καὶ ἔστω σοι ἕως ἡμίσεος τῆς βασιλείας μου (emploi rare et non classique de ἕως, cf. DÉMOST., *Coron.*, 108, document cité; *Diod. Sic.*, I, 27.)

85 (cf. 74). Le sujet est à reprendre de plus haut, *Ps.*, CXXVI, 1-2 : ἐὰν μὴ κύριος φυλάξῃ πόλιν, εἰς μάτην ἠγρύπνησεν ὁ φυλάσσων. εἰς μάτην ὑμῖν ἐστὶν τὸ ὀρθρῆσαι, ἐγείρεσθαι μετὰ τὸ καθῆσθαι, οἱ ἔσθοντες ἄρτον ὀδύνης, ὅταν δῶ τοῖς ἀγαπητοῖς αὐτοῦ ὕπνον. Suppléez du v. 1. κύριος devant δῶ. — *Habacuc*,

I, 9, συνάξει a pour sujet τὸ ἔθνος οὐ ὁ λαὸς τῶν Χαλδαίων, du v. 6. — *1 Mac.*, XI, 4 : ἐνεπύρισεν a pour sujet Ἰωναθάν qui se trouve X, 84, et au v. suivant, XI, 5. — XIII, 17 : ὅτι... ἄρη a pour sujet Τρύφων qui se trouve au v. 14.

Il faut remarquer en particulier que dans les Psaumes, les prières, etc., les mots ὁ θεός, ὁ Κύριος peuvent être exprimés au commencement, et que le lecteur doit les avoir présents dans l'esprit de manière à suppléer l'un d'eux comme sujet devant chaque verbe qui suit et qui exprime un acte divin; *Ps.*, VIII, XV, XVI, XVII, LXXI; Cf. *Sag. Sal.*, VII, 21-VIII. 1; VIII, 3-8; X, 15-21.

Avec l'infinitif, *Sag. Sal.*, XIX, 2 : ὅτι αὐτοί, ἐπιστρέψαντες τοῦ ἀπεινῆσαι καὶ μετὰ σπουδῆς προπέμψαντες αὐτούς, διώξουσιν, le sujet de ἀπεινῆσαι est τὸν τῶν Ἰσραηλίων λαόν, à reprendre du chap. XVIII, et remplacé ensuite par αὐτούς.

86 (cf. 75). Le sujet peut être mental, quand il est présent dans l'esprit sans être exprimé, *Deut.*, XI, 10 : ἐστὶ γὰρ ἡ γῆ... οὐχ ὡσπερ γῆ Αἰγύπτου ἐστίν, ὅθεν ἐκπεπόρευθε ἐκεῖθεν, ὅταν σπείρωσι τὸν σπόρον καὶ ποτίζωσι τοὺς ποσὶν αὐτῶν ὡσεὶ κῆπον λαχανείας. Les auditeurs, sortant de l'Égypte avaient dans l'esprit οἱ Αἰγύπτιοι sujet de σπείρωσι, ποτίζωσι. — *Job*, XXVIII, 3, 9, 10, 11, le sujet mental réel est ὁ ἄνθρωπος. — *Eccl.*, V, 15-17, ὁ ἄνθρωπος, *l'homme*, est le sujet de παρεγένετο, ἀπελεύσεται, μοχθεῖ, μοχθῆ et les considérations développées par l'auteur ont dû suggérer l'idée au lecteur. Le sujet est exprimé ensuite au v. 18 (πᾶς ἄνθρωπος). — *Sag. Sal.*, XIX, 1 : τοῖς δὲ ἀσεβέσι μέχρι τέλους ἀνελεήμων θυμὸς ἐπέστη προήδει γὰρ αἰτῶν καὶ τὰ μέλλοντα. Comme il s'agit de la colère divine, les mots ἀνελεήμων θυμὸς ἐπέστη suggèrent ὁ θεός comme sujet de προήδει, sujet présent dans l'esprit de l'auteur en écrivant. — *Michée*, V, 2 : καὶ σὺ Βηθλέεμ οἶκος Ἰσραήλ, ὀλιγοστός εἶ τοῦ εἶναι ἐν χιλιᾷσιν Ἰούδα ἐκ σοῦ μοι ἐξελεύσεται τοῦ εἶναι εἰς ἄρχοντα τοῦ Ἰσραήλ, καὶ ἔξοδοι αὐτοῦ ἀπ' ἀρχῆς ἐξ ἡμερῶν αἰῶνος διὰ τοῦτο δώσει αὐτούς... Le sujet de ἐξελεύσεται et de δώσει est dans l'esprit de celui qui parle et qui décrit ensuite ce sujet. Cf. *Daniel*, XI, 7 : ἀνοστήσεται ἐκ τοῦ ἄνθους τῆς ρίζης αὐτῆς τῆς ἐτοιμασίας αὐτοῦ, καὶ ἕξει πρὸς τὴν δύναμιν καὶ εἰσελεύσεται... et cf. *Daniel* (LXX). — *Habacuc*, II, 1 : ἐπὶ τῆς φυλακῆς μου στήσομαι καὶ ἐπιθήσομαι ἐπὶ πέτραν καὶ ἀποσκοπεύσω τί λαλήσει ἐν ἐμοί, καὶ τί ἀποκριθῶ ἐπὶ τὸν ἑλεγχόν μου. Le sujet de λαλήσει est ὁ κύριος, présent dans l'esprit du prophète. — De même ὁ κύριος est le sujet de ὁ κατέχων dans *Es.*, XL, 22 et il en est ainsi plusieurs fois dans les *Psaumes* comme *Ps.*, CIII.

87 (cf. 76). Quand l'écrivain mentionne un fait déjà raconté ailleurs et supposé connu du lecteur, le sujet peut n'être pas exprimé; *Ps.*, LXXVII, 18, 19, suppléez οἱ Ἰσραηλεῖται, et cf. *Ex.*, XVI, XVII. — *Sag. Sal.*, XIX, 3, οἱ Αἰγύπτιοι est le sujet de ἐπεσπάσαντο, ἐξέβαλον, ἐδίωκον. — Etc.

CHAPITRE VII

Suppression du sujet (avec un impersonnel).

88. Le verbe est employé impersonnellement quand son sujet est inconnu ou indéterminé, ou considéré comme tel.

Nous traiterons : 1° des verbes employés impersonnellement avec un sujet logique, ou avec un sujet vague tel que τοῦτο, ταῦτα, exprimé ou à suppléer du contexte; 2° des verbes employés impersonnellement avec un sujet indéterminé (= le français *on*, etc.), exprimé ou non; 3° des verbes employés impersonnellement sans sujet.

Verbe impersonnel avec un sujet logique, ou un sujet vague de choses.

89. a) Le verbe impersonnel peut avoir un sujet logique représenté par une proposition : dépendante affirmative ou interrogative; finale; conditionnelle (ou temporelle); infinitive :

A., IV, 10; XXVIII, 22 : γνωστὸν ἡμῖν ἐστὶν ὅτι πανταχοῦ ἀντιλέγεται. — 1 Cor., VI, 7; 2 P., III, 5; L., XXII, 24; A., XII, 18.

J., IV, 34 : ἐμὸν βρῶμά ἐστιν ἵνα ποιήσω τὸ θέλημα τοῦ πέμψαντός με. — 1 Cor., IV, 2-3 : ὡς δὲ λοιπὸν ζητεῖται ἐν τοῖς οἰκονόμοις ἵνα πιστός τις εὑρεθῆ, ἐμοὶ δὲ εἰς ἐλάχιστόν ἐστιν ἵνα ὑφ' ὑμῶν ἀνακριθῶ. — Αποκ., VI, 4, 11; IX, 4, 5.

1 Cor., VII, 8 : καλὸν αὐτοῖς ἐὰν μείνωσιν ὡς καὶ γώ. — IX, 11; 2 Cor., XI, 15.

R., XIII, 11 : ὦρα ἤδη ὑμᾶς ἐξ ὕπνου ἐγερθῆναι. — 1 Cor., VII, 1 καλὸν ἀνθρώπῳ γυναικὸς μὴ ἀπτεσθαι. — XI, 6 : αἰσχρὸν γυναικὶ τὸ κείρασθαι. — L., XVII, 1 : ἀνένδεκτόν ἐστιν τοῦ τὰ σκάνδαλα μὴ ἐλθεῖν. — A., X, 25 ὡς δὲ ἐγένετο τοῦ εἰσελθεῖν τὸν Πέτρον.

A., VII, 23 : ἀνέβη ἐπὶ τὴν καρδίαν αὐτοῦ ἐπισκέψασθαι τοὺς ἀδελφούς, *il lui vint à l'esprit de...* Cet emploi impersonnel de ἀνέβη est un hébraïsme pur, qui existe aussi dans les LXX, Jér., III, 16 : οὐκ ἀναθήσεται ἐπὶ καρδίαν, et cf. LI, 21. — On dit classiquement : ἐπήλθεν, εἰσῆλθεν τινι οὐ τινα, avec l'infinitif.

Une partie de cet emploi de la proposition dépendante comme sujet logique est une particularité caractéristique de la langue populaire —

Les autres constructions sont classiques, et nous ne faisons que les indiquer ici, pour être complet. Voy. ma *Syntaxe des propositions*, 256-286.

Il en est de même dans les LXX, où l'hébreu favorisait ces constructions, *Gen.*, XLI, 13; *Nom.*, XVI, 3 : ἐχέτω ὑμῖν ὅτι πᾶσα ἡ συναγωγή πάντες ἅγιοι, *qu'il vous suffise que*¹... — *Deut.*, XV, 18; 2 *R.*, XVIII, 3 : καὶ νῦν ἀγαθὸν ὅτι ἔση ἡμῖν ἐν τῇ πόλει βοήθεια. — XXIV, 13 : ἐκλεξαι σεαυτῷ γενέσθαι, εἰ ἔλθῃ σοι τρία ἔτη λιμὸς ἐν τῇ γῆ σου, ἢ τρεῖς μῆνας φεύγειν σε ἔμπροσθεν τῶν ἐχθρῶν σου καὶ ἔσονται διώκοντές σε, ἢ γενέσθαι τρεῖς ἡμέρας θάνατον ἐν τῇ γῆ σου. Les sujets logiques de γενέσθαι sont εἰ... γῆ σου. — *Ecccl.*, VIII, 12 : ἐστὶν ἀγαθὸν τοῖς φοβουμένοις τὸν θεὸν ὅπως φοβῶνται ἀπὸ προσώπου αὐτοῦ. — 1 *R.*, XXVII, 1 : οὐκ ἔστι μοι ἀγαθὸν ἐὰν μὴ σωθῶ εἰς γῆν, et cf. *Job*, X, 3; *Lament.*, III, 27 : ἀγαθὸν ἀνδρὶ ὅταν ἄρη ζυγὸν ἐν νεότητι αὐτοῦ (et cf. *Esther*, V, 13). — *Josué*, XXIV, 15 : εἰ δὲ μὴ ἀρέσκει ὑμῖν λατρεύειν κυρίῳ, et 2 *R.*, XIV, 32 : ἀγαθὸν μοι ἦν εἶναι ἐκεῖ. — *Πρου.*, IX, 10 : τὸ γὰρ γινῶναι νόμον διανοίας ἐστὶν ἀγαθῆς. — *Es.*, XLIX, 6 : μέγὰ σοὶ ἐστὶ τοῦ κληθῆναί σε παῖδά μου, et souvent (*Michée*, III, 1, etc.). — Cf. 2 *Mac.*, III, 16 : ἦν δὲ ὁρῶντα τὴν τοῦ ἀρχιερέως ἰδέαν τιτρώσχεσθαι τὴν διάνοιαν, *il arrivait que celui qui voyait la figure*...

Es., I, 12 : ἐὰν φέρητε σεμίδαλιν, μάτχιον, et cf. dans le N. T. la construction équivalente *Mat.*, XXIII, 16 et 18.

Deut., XV, 18 : οὐ σκληρὸν ἔσται ἐναντίον σου ἐξαποστελλομένων αὐτῶν ἐλευθέρων... Le sujet logique de σκληρὸν ἔσται est ἐξαποστελλομένων κτλ., = *ce ne sera pas mal vu de toi s'ils sont mis en liberté.*

b) Au lieu de la construction impersonnelle, on peut trouver un sujet vague, comme τοῦτο, ταῦτα, exprimé ou à suppléer de ce qui précède. Comparez entre eux les exemples suivants :

Mat., XVIII, 19 : ἐὰν δύο συμφωνήσωσιν ἐξ ὑμῶν ἐπὶ τῆς γῆς περὶ παντὸς πράγματος οὗ ἐὰν αἰτήσωνται, γενήσεται αὐτοῖς, = τοῦτο (τὸ αἰτούμενον) γενήσεται. — XXIV, 6; *L.*, XII, 10 : καὶ πᾶς ὃς ἐρεῖ λόγον εἰς τὸν υἱὸν τοῦ ἀνθρώπου, ἀφεθήσεται αὐτῷ, = τοῦτο (τὸ ρηθὲν) ἀφεθήσεται, et πᾶς ὃς κτλ. est un *casus pendens* repris par αὐτῷ. — *J.*, XIII, 19; XIV, 29; XIX, 19; *A.*, I, 19 : καὶ γνωστὸν ἐγένετο πᾶσι τοῖς κατοικοῦσιν Ἱερουσάλημ, le sujet est τοῦτο, c'est-à-dire τὸ κτήσασθαι αὐτὸν χωρίον; et cf. IX, 42, où le sujet est τοῦτο et rappelle ce qui est dit au v. 40. Mais le sujet est exprimé par la même locution impersonnelle, XIX, 17 : τοῦτο δὲ ἐγένετο γνωστὸν πᾶσιν Ἰουδαίοις. — XII, 15 et cf. XXIV, 9; XVII, 11 : ἀνακρίνοντες τὰς γραφὰς εἰ ἔχοι ταῦτα οὕτως. — *R.*, IV, 3 : ἐπίστευσεν δὲ Ἀβραὰμ τῷ θεῷ καὶ ἐλογίσθη αὐτῷ εἰς δικαιοσύνην, = καὶ τοῦτο (τὸ πιστεῦσαι); cité des LXX, *Gen.*, XV, 6. — 2 *Cor.*, XII, 16; *Ph.*, I, 19 : τοῦτό μοι ἀποθήσεται εἰς σωτηρίαν, et cf. *L.*, XXI, 13, où τοῦτο est à suppléer. — 2 *Tim.*, IV, 16; *Jac.*, IV, 17 : εἰδότες οὖν καλὸν ποιεῖν καὶ μὴ ποιοῦντα, ἀμαρτία αὐτῷ ἐστίν, = τοῦτο (τὸ καλὸν εἰδέναι καὶ μὴ ποιεῖν) ἀμαρτία ἐστίν. — V, 15 : κὰν ἀμαρτίας ἢ πεπονηκώς, ἀφεθήσεται αὐτῷ, = τοῦτο (= αἱ ἀμαρτίαι αὐτοῦ) ἀφεθήσεται.

Le sujet τοῦτο, ταῦτα, est exprimé *Mat.*, XVI, 22; XIX, 26; *L.*, I, 43; *A.*, II, 14; VII, 1; XVII, 11; XIX, 17, 27; XXIV, 9; *Ph.*, I, 19; *Col.*, III,

1. Emploi impersonnel de ἐχέτω absolument propre aux LXX, dans le sens de ἀπεχέτω.

20; 1 *Tim.*, II, 3 (οὐ τοῦτο = τοῦτό ἐστιν); V, 4 : *H.*, XIII, 17; *Jac.*, III, 10; 2 *P.*, I, 9. — Le sujet est exprimé pour la clarté ou pour être mis en relief; mais l'expression de ce sujet n'appartient guère qu'au meilleur grec du N. T.

c) Dans les LXX, on peut avoir τοῦτο, ταῦτα, et aussi τὸ ρῆμα, = τοῦτο par hébraïsme. Comparez entre eux : *Gen.*, XXI, 11-12 : σκληρὸν δὲ ἐφάνη τὸ ρῆμα σφόδρα ἐναντίον Ἀβραὰμ περὶ τοῦ υἱοῦ αὐτοῦ. Εἶπε δὲ ὁ θεὸς τῷ Ἀβραάμ. Μὴ σκληρὸν ἔστω ἐναντίον σου περὶ τοῦ παιδίου. Supplétez : τοῦτο ἔστω. — 1 *R.*, XVI, 16 : καὶ ἔσται ἐν τῷ εἶναι πνεῦμα πονηρὸν ἐπὶ σοὶ καὶ ψάλει ἐν τῇ κινύρῃ αὐτοῦ, καὶ ἀγαθὸν σοὶ ἔσται καὶ ἀναπαύσει σε, = τοῦτο ἀγαθὸν ἔσται καὶ ἀναπαύσει σε¹. — *Esther*, V, 13 : καὶ ταῦτά μοι οὐκ ἀρέσκει. — Cf. *Eccl.*, I, 10; *Jér.*, LI, 21 : οὐχὶ τοῦ θυμιάματος οὗ ἐθυμιάσατε ἐν ταῖς πόλεσιν Ἰουδα..., ἐμνήσθη Κύριος καὶ ἀνέβη ἐπὶ τὴν καρδίαν αὐτοῦ; = καὶ τοῦτο (c'est-à-dire τὸ θυμιάσαι ὑμᾶς) ἀνέβη... — *Dan.* (LXX), II, 11, 30. — On trouverait aussi λόγος = ρῆμα.

Avec τὸ ρῆμα et τὰ ρήματα des LXX, cf. dans le N. T. *M.*, XIII, 42 : παρεκάλουν εἰς τὸ μεταξύ σάββατον λαληθῆναι αὐτοῖς τὰ ρήματα ταῦτα, = ταῦτα, ces choses, les matières en question.

Cf. aussi *Ps.*, XXXII, 9.

Verbe (impersonnel) avec un sujet indéterminé ou inconnu.

90. Le sujet peut être indéterminé ou inconnu de celui qui parle, ou bien celui qui parle ne juge pas utile de le désigner. Dans ce cas :

a) Le verbe peut avoir comme sujet exprimé un mot de sens vague ou indéterminé, comme τῆς;

b) Le verbe peut être à la première personne, ou à la deuxième personne, suivant que celui qui parle se comprend dans le sujet ou y comprend celui auquel il s'adresse;

c) Le verbe peut être à la troisième personne du singulier ou du pluriel; il est employé alors impersonnellement, à l'actif;

d) Le verbe peut être à la troisième personne du singulier du passif.

Nota. — En français, le sujet du verbe est un mot vague comme : *on*, *quelqu'un*, *une personne*, *une chose*, *quelque chose*, *rien*. — Il s'agit dans les quatre cas précédents, de verbes qui s'emploient régulièrement avec un sujet personnel.

1. Remarquer qu'en vertu de 68 et 79, on pourrait aussi entendre τοῦτο ἀγαθὸν σοὶ ἔσται, καὶ αὐτὸς ἀναπαύσει σε.

Verbe actif impersonnel (sujet = on).

91. a) Lorsque le sujet d'un verbe est indéterminé (= *on*), il est souvent exprimé par *τις*, comme en grec classique, *Mar.*, VIII, 4 : *πόθεν τούτους δυνήσεται τις ὄδε χορτάσαι...* ; — *J.*, II, 25 ; XVI, 30 ; *R.*, VIII, 24 (TISCH.) ; *H.*, V, 12 : *γρείαν ἔχετε τοῦ διδάσκειν ὑμᾶς τινὰ τὰ στοιχεῖα* (et cf. au contraire *1 Th.*, IV, 9). — *2 P.*, III, 9.

Mais *τις* s'emploie, comme sujet indéfini, surtout après les particules *εἰ*, *ἐάν*, *μή*, etc. ; par suite, dans les propositions dépendantes, on trouvera presque toujours *εἴ τις*, *ἐάν τις*, etc. ; ou bien, (*ὅς*, *ὅς ἔν*,) *ὅστις*, *ὅστις ἔν*.

De même dans les LXX, *Gen.*, XIII, 16 : *εἰ δύναται τις ἐξαριθμῆσαι*.

b) Au lieu de *τις*, on peut trouver *ἄνθρωπος* : 1° dans les paraboles, comme *Mat.*, XIII, 31 : *...κόκκῳ σινάπεως, ὃν λαβὼν ἄνθρωπος ἔσπειρεν ἐν τῷ ἀγρῷ αὐτοῦ*. — XIII, 44 ; XXI, 28 ; *Mar.*, XII, 1 ; etc. ; et même *ἄνθρωπος τις* dans *Luc*, X, 30 (et cf. *R.*, X, 5). — 2° Dans les affirmations générales, *R.*, III, 28 ; *1 Cor.*, IV, 1 : *οὕτως ἡμᾶς λογιζέσθω ἄνθρωπος ὡς ὑπηρέτας Χριστοῦ*. — *Gal.*, II, 16 (*οὐ... ἄνθρωπος, = οὐδεὶς*) ; VI, 1 et 7.

L'emploi de *ἄνθρωπος* rend l'idée d'une manière moins abstraite ; il ne paraît pas être classique, et, pour le grec biblique, il est certainement hébraïsant et populaire. Dans les LXX, *Lév.*, I, 2 : *ἄνθρωπος ἐξ ὑμῶν ἐὰν προσαγάγῃ δῶρα τῷ κυρίῳ, ἀπὸ τῶν κτηνῶν... προσοίσετε τὰ δῶρα ὑμῶν, = ἐάν τις ἐξ ὑμῶν* (et, pour un exemple de ce genre, cf. dans le N. T., *Jac.*, II, 16). — XX, 9 : *ἄνθρωπος ἄνθρωπος ὃς ἂν κακῶς εἶπῃ τὸν πατέρα αὐτοῦ... θανατούσθω, οὐ ἄνθρωπος ἄνθρωπος = πᾶς ἄνθρωπος, = ὅστις*. — *Es.*, VII, 21 : *θρέψει ἄνθρωπος δάμαλιν, = on ou τις*.

c) Au lieu de *ἄνθρωπος*, on a, dans le même sens, *ψυχὴ*, *Lév.*, II, 1 : *ἐὰν δὲ ψυχὴ προσφέρῃ δῶρον θυσίαν τῷ κυρίῳ σεμίδαλις ἔσται, = ἐὰν δὲ τις*. — VII, 17, cité dans le N. T., *A.*, III, 23 : *πᾶσα ψυχὴ ἥτις ἂν μὴ ἀκούσῃ, = ὅστις ἂν μὴ ἀκούσῃ*. — De là aussi :

R., XIII, 1 : *πᾶσα ψυχὴ ἐξουσίαις ὑπερεχούσαις ὑποτασσέσθω, = πάντες ὑποτασσέσθωσαν*.

d) L'emploi de *ἀνὴρ*¹, dans un sens voisin de celui de *ἄνθρωπος*, est très rare. *R.*, IV, 8 est cité des LXX, *Ps.*, XXXI, 2 ; *Jac.*, I, 12 : *μακάριος ἀνὴρ ὃς...* (et cf. III, 2, et LXX, *Prov.*, III, 13). — Dans les LXX, *Prov.*, VI, 12 ; VIII, 32 ; XI, 12 : *μυκτηρίζει πολίτας ἐνδεῆς φρενῶν, ἀνὴρ δὲ φρόνιμος ἡσυχίαν ἄγει* (adjectif sans *τις* dans le premier membre de la phrase, et avec *ἀνὴρ* (= *τις*) dans le second).

e) Classiquement, le sujet indéfini de personne (mais non de chose) se supprime régulièrement avec l'infinitif. Il en est de même dans le

1. EWALD (p. 125, 294, b, (2) remarque que le mot hébreu correspondant n'a pas le sens affaibli de *man*, ni de *one*, ni de notre *on*.

N. T., *Mat.*, XV, 20; *1 Th.*, IV, 9, etc., tandis que le sujet est exprimé, *1 Th.*, III, 3 : τὸ μηδὲν σαίνεσθαι, et *H.*, V, 12 : χρείαν ἔχετε τοῦ διδάσκειν ὑμᾶς τινὰ τὰ στοιχεῖα τῆς ἀρχῆς.

Le pronom indéfini de choses est supprimé, *Mar.*, V, 43 : καὶ εἶπεν δοθῆναι αὐτῇ φαγεῖν.

Cf. dans les LXX, *Gen.*, II, 17 : ἀπὸ δὲ τοῦ ξύλου τοῦ γινώσκειν καλὸν καὶ πονηρὸν, *l'arbre par lequel on peut connaître...* — XIII, 10 : ἕως ἐλθεῖν εἰς Ζόγορα, *jusqu'à l'endroit où l'on arrive à Zogora.* — *3 R.*, VIII, 64 : τὸ θυσιαστήριον... μικρὸν τοῦ μὴ δύνασθαι τὴν ὀλοκαύτωσιν... ὑπενεγκεῖν, *trop petit pour qu'on pût y apporter*!...

f) Remarquons que les verbes post-classiques ne s'emploient pas régulièrement, avec un pronom indéfini comme sujet vague de personnes et au sens où l'on pourrait avoir une construction impersonnelle (cf. de même 95, c). Voici tout ce que l'on trouve avec les verbes de cette catégorie : *1 Tim.*, VI, 3 : εἴ τις ἑτεροδιδασκαλεῖ. — VI, 10 : ἦς τινὲς ὀρεγόμενοι ἀπεπλανήθησαν ἀπὸ τῆς πίστεως καὶ ἑαυτοὺς περιέπειραν ὀδύνας πολλαῖς. Les deux exemples sont dans Paul. — Ἑτεροδιδασκαλεῖν est propre au N. T. et περιπέειν est déjà dans Diodore.

92. a) Une particularité du grec des LXX, c'est que le sujet indéfini peut être exprimé par le participe du verbe, *Deut.*, XXII, 8 : καὶ οὐ ποιήσεις φόνον ἐν τῇ οἰκίᾳ σου ἐὰν πέσῃ ὁ πεσὼν ἀπ' αὐτοῦ, *pour le cas où l'on, où quelqu'un, en tomberait.*

b) Dans certains cas, ἕκαστος tient lieu de sujet indéfini, *1 R.*, IX, 9 : καὶ ἔμπροσθεν ἐν Ἰσραὴλ τάδε ἔλεγεν ἕκαστος ἐν τῷ πορεύεσθαι ἐπερωτᾶν τὸν θεόν, *et auparavant, en Israël, voici ce que l'on disait en allant consulter* (l'hébreu a le mot correspondant à ἄνθρωπος). — Et négativement, *Lév.*, XIX, 11 : οὐδὲ συκοφαντήσῃς ἕκαστος τὸν πλησίον, *personne... ne, on ne calomnier pas...*; et cf. XXV, 46 : ἕκαστος... οὐ, = *personne...*

Nota. — Cf. aussi ce qui est dit du collectif, 138, et dans le N. T. *1 Cor.*, XI, 28.

c) Lorsque le sujet indéfini est *personne, rien*, le grec des LXX aime à ne pas l'exprimer, *Nom.*, XX, 5 : τόπος οὗ οὐ σπείρεται, οὐδὲ σικαῖ οὐδὲ ἄμπελοι, οὐδὲ ροαί, οὐδὲ ὕδωρ ἐστὶ πιεῖν, *un pays où l'on ne sème rien, (où il n'y a) ni figuiers ni vignes, (où il n'y a) ni courants d'eau ni eau à boire.* — *Ruth.*, IV, 4 : οὐκ ἔστιν πρὸς σοῦ τοῦ ἀγχιστεῦσαι, *il n'y a personne...*, et cf. *3 R.*, III, 18 : οὐκ ἔστιν οὐθεὶς μεθ' ἡμῶν πρὸς..., — *2 R.*, VII, 22 : ὅτι οὐκ ἔστιν ὡς σύ. — *2 Paral.*, V, 40 : οὐκ ἦν ἐν τῇ κιβωτῷ πλην δύο πλάκες, = *il n'y avait rien dans l'arche, sauf les deux tables.* — Cf. *Sag. Sir.*, LI, 7 : (ἐγὼ ἦν)

1. Construction hébraïsante; littéralement : *l'autel était petit de manière qu'on ne pouvait y apporter...* Cf. ma *Syntaxe des propositions*, 169.

ἐμὸλέπων εἰς ἀντίληψιν ἀνθρώπων, καὶ οὐκ ἦν, *et il n'y en avait point*; et Amos, VI, 10 : καὶ ἐρεῖ Οὐκ ἔτι, *il n'y en a plus*.

Cf. encore à R., X, 10 : οὐ πεσεῖται ἀπὸ τοῦ ρήματος κυρίου, *il ne se perdra rien (aucune) des paroles du Seigneur*, et Esther, VI, 10 : καὶ μὴ παραπεσάτω σου λόγος ὧν ἐλάλησας, *avec μὴ... λόγος = μηδέν (avec πεσάτω, forme alexandrine = πεσέτω)*.

93. Le sujet indéterminé et supprimé se supplée facilement, quand il existe un mot qui s'y rapporte, comme un adjectif, un participe, faisant fonction de sujet comme il a été dit plus haut, 40. Ainsi :

Mar., IV, 22 : οὐ γὰρ ἔστιν κρυπτόν ἐὰν μὴ ἵνα φανερωθῇ οὐδὲ ἐγένετο ἀπόκρυφον ἀλλ' ἵνα ἔλθῃ εἰς φανερόν (= κρυπτόν τι, leçon de Tisch.), *il n'y a rien de caché qui n'apparaisse*. — L., XIV, 8 : μήποτε ἐντιμότερός σου ἢ κεκλημένος ὑπ' αὐτοῦ, = ἐντιμότερός τις, *un plus honorable que toi*. — Cf. Apoc., IV, 2 : ἰδὸν θρόνον ἔκειτο ἐν τῷ οὐρανῷ, καὶ ἐπὶ τὸν θρόνον καθήμενος, *il y avait (quelqu'un) d'assis*, et cf. plus haut, 40.

Cette construction paraît peu classique, ou du moins elle est rare en grec classique (cf. en effet, GOODWIN, 827, a ; ISOCRATE, XVII, 11 ; SOPH. Elect. 697 (?)).

Elle est au contraire très fréquente dans les LXX, sous l'influence de l'hébreu ; cf. les exemples cités plus haut (40), Job, XXXV, 15, Amos, VII, 7 ; et ajoutez : Josué, VI, 1, où les LXX ont καὶ οὐδεὶς ἐξεπορεύετο, tandis que l'hébreu correspond exactement à καὶ οὐκ ἦν ἐκπορευόμενος. — VIII, 22 : ἕως τοῦ μὴ καταλειφθῆναι αὐτῶν σεσωσμένον καὶ διαπεφευγόντα. — Lament., II, 22 : καὶ οὐκ ἐγένοντο ἐν ἡμέρᾳ ὀργῆς κυρίου ἀνασωζόμενος καὶ καταλειμμένος, *il n'y a eu personne de sauvé ni d'épargné*.

Avec l'infinitif impersonnel, Mat., XIX, 3 : εἰ ἔξεστιν ἀπολύσαι τὴν γυναῖκα αὐτοῦ κατὰ πᾶσαν αἰτίαν ; le pronom αὐτοῦ indique le sujet indéfini τινά, ἄνθρωπον. — Dans les LXX, Sag. Sir., XVI, 3 : κρείσσων γὰρ εἷς ἢ χίλιοι, καὶ ἀποθανεῖν ἄτεκνον ἢ ἔχειν τέκνα ἀσεβῆ. Suppléiez τινά, ou ἄνδρα, de l'attribut ἄτεκνον.

Verbe actif à la 1^{re} et à la 2^e personne = un impersonnel.

94. a) Lorsque l'orateur ou l'écrivain se comprennent, eux, et leur auditeur ou lecteur, dans le sujet indéfini, ils peuvent employer la première personne du singulier ou du pluriel. De même,

b) Lorsque l'orateur ou l'écrivain comprennent l'auditeur ou le lecteur dans le sujet inconnu et indéterminé, ils peuvent employer la deuxième personne. — Cet emploi, classique,

existe dans le grec du N. T. ; il est très oratoire, et conforme à la vivacité de pensée des écrivains du N. T., qui aiment à se représenter les choses sous une forme concrète. Ainsi :

Mat., VI, 1-2 : προσέχετε δὲ τὴν δικαιοσύνην... μὴ ποιεῖν... Ὅταν οὖν ποιῆς ἐλεημοσύνην, μὴ σκλπίσης... On aurait pu avoir la troisième personne avec τις. — *R.*, II, 1 ; 17 : εἰ δὲ σὺ Ἰουδαῖος ἐπονομάζῃ κτλ., = εἰ δὲ τις Ἰουδαῖος ἐπονομάζεται. — VI, 15-16 : ἀμαρτήσωμεν ὅτι οὐκ ἐσμὲν ὑπὸ νόμον ἀλλὰ ὑπὸ χάριν ; μὴ γένοιτο οὐκ οἴδατε ὅτι ὃ παριστάνετε ἑαυτοὺς δούλους. — VII, 7 : τί οὖν ἐροῦμεν ; ὁ νόμος ἀμαρτία ; μὴ γένοιτο ἀλλὰ τὴν ἀμαρτίαν οὐκ ἔγνων εἰ μὴ διὰ νόμου τὴν τε γὰρ ἐπιθυμίαν οὐκ ἤδεν εἰ μὴ ὁ νόμος ἔλεγεν Οὐκ ἐπιθυμήσεις. — *Jac.*, II, 14 : τί ὄφελος, ἀδελφοί μου, ἐὰν πίστιν λέγῃ τις ἔχειν ἔργα δὲ μὴ ἔχῃ ; ... ἐὰν ἀδελφὸς ἢ ἀδελφὴ γυμνασθῇ ὑπάρχουσιν καὶ λειπόμενοι τῆς ἐφημέρου τροφῆς, εἴπη δὲ τις αὐτοῖς ἐξ ὑμῶν, et v. 18 ἀλλ' ἔρει τις κτλ., et v. 22 βλέπεις, et v. 24 ὁρᾶτε. — Et très souvent à l'une et l'autre personne.

Cf. dans les LXX, *Lév.*, I, 2 seqq. : ἄνθρωπος ἐξ ὑμῶν ἐὰν προσαγάγῃ δῶρα τῷ κυρίῳ..., ἀπὸ τῶν προβάτων προσοίσετε τὰ δῶρα ὑμῶν... Ἄρσεν ἄμωμον προσάξει... καὶ σφάξουσι τὸν μόσχον. — II, 1, 4, 5 et 6, 11 ; *Ezéch.*, XLIII, 19 seqq.

c) On emploie aussi classiquement, dans certains cas, la 2^e personne du singulier avec ἄν, comme εἶρες ἄν, *on aurait trouvé* (MADVIG, 6, c). Ce tour de la langue littéraire n'existe pas dans le N. T.

Nous ne croyons pas non plus qu'il existe dans les LXX. L'emploi de la 2^e personne, au sens indéfini, existe bien en hébreu (PREISWERK, 597, c), mais non dans des exemples correspondants à ceux du grec. Le tour classique aurait pu être employé 2 *Mac.*, III, 16 cité plus haut, 89, a. — Le Juif ne pense pas comme le Grec.

Verbe actif, impersonnel, à la 3^e personne du pluriel.

95. Classiquement, la 3^e personne du pluriel s'emploie couramment, du moins avec les verbes du sens de *dire* et *penser*, quand le sujet est inconnu et indéterminé, ou que l'auteur ne se soucie pas de le nommer. Il en est de même, *avec tous les verbes*, dans le grec du N. T. Mais il faut distinguer deux emplois de cette 3^e personne. Dans l'un, le sujet est en réalité restreint à un groupe de personnes ou de choses que l'auteur ne nomme pas. Dans l'autre, la pensée est entièrement abstraite et générale, et se présente parfois sous forme de maxime. Ainsi :

a) *Mar.*, I, 45 : καὶ ἦρχοντο πρὸς αὐτὸν παντόθεν. — II, 3 : καὶ ἔρχονται φέροντες πρὸς αὐτὸν παραλύτικον αἰρόμενον ὑπὸ τεσσάρων, et cf.

Mat., IX, 2 : προσέφερον αὐτῷ παραλυτικόν... καὶ ἰδὼν ὁ Ἰησοῦς τὴν πίστιν αὐτῶν..., et *L.*, V, 18 : καὶ ἰδοὺ ἄνδρες φέροντες ἐπὶ κλίνης ἄνθρωπον. — X, 13; XVI, 6; *L.*, XII, 20; *J.*, III, 23 : ἦν δὲ καὶ [ὁ] Ἰωάννης βαπτίζων ἐν Αἰνῶν ἐγγὺς τοῦ Σαλείμ... καὶ παρεγίνοντο καὶ ἐβαπτίζοντο. — XX, 2; *A.*, III, 2 : καὶ τις ἀνὴρ γωλὸς ἐκ κοιτίας μητρὸς αὐτοῦ ὑπάρχων ἐβαστάζετο, ὃν ἐτίθουν καθ' ἡμέραν... — VII, 6 : ἔσται τὸ σπέρμα αὐτοῦ πύροικον ἐν γῆ ἄλλοτρία, καὶ δουλώσουσιν αὐτό. — XV, 2 : ἔταξαν ἀναβαίνειν Παῦλον.

Le sujet restreint peut être exprimé par ἄνδρες, *des hommes*, comme *L.*, V, 18; il peut être remplacé ensuite par un pronom comme αὐτῶν dans *Mat.*, IX, 2. — Il pourrait même être suppléé dans certains cas : comme *A.*, III, 2, où l'on peut suppléer οἱ βαστάζοντες; comme *A.*, VII, 6 où l'on peut suppléer οἱ τῆς ἄλλοτρίας; comme *A.*, XV, 2 où l'on peut suppléer οἱ χριστιανοὶ οἱ ἐν Ἀντιοχείᾳ. — De cette façon, d'après les principes donnés plus haut (68-77), on diminuerait de beaucoup le nombre des verbes employés à la 3^e personne du pluriel impersonnel.

b) *Mat.*, IX, 16-17 : οὐδεὶς δὲ ἐπιβάλλει ἐπίβλημα... οὐδὲ βάλλουσιν οἶνον νέον εἰς ἀσκούς παλαίους. — *L.*, XII, 48 : καὶ ᾧ παρέθεντο πολὺ, περισσότερον αἰτήσουσιν αὐτόν. — *J.*, XV, 6 : ἐβλήθη ἔξω ὡς τὸ κλῆμα καὶ ἐξηράνθη, καὶ συνάγουσιν αὐτὰ καὶ εἰς τὸ πῦρ βάλλουσιν καὶ καίεται. — *Αποκ.*, XII, 6 : καὶ ἡ γυνὴ ἔφυγεν εἰς τὴν ἔρημον... ἵνα ἐκεῖ τρέφωσιν αὐτήν. — XVIII, 14; XXI, 26.

Parfois on pourrait suppléer οἱ ἄνθρωποι, et cf. *1 Th.*, V, 3 : ὅταν λέγωσιν Εἰρήνη καὶ ἀσφάλεια, τότε αἰφνίδιος αὐτοῖς ἐπίσταται ὄλεθρος... καὶ οὐ μὴ ἐκφύγωσιν. Le sujet est πάντες οἱ ἄνθρωποι οἱ μὴ πιστεύοντες, remplacé ensuite par αὐτοῖς.

c) Il faut remarquer une singularité du grec du N. T. Cet emploi de la 3^e personne du pluriel ne paraît pas se rencontrer avec les verbes post-classiques. Voici ce qui s'en rapproche le plus, *L.*, XVII, 26-27 : καὶ καθὼς ἐγένετο ἐν ταῖς ἡμέραις Νῶε, οὕτως ἔσται... ἦσθιον, ἔπινον, ἐγάμου, ἐγαμίζοντο (et cf. *Mat.*, XXIV, 38). Le contexte donne le sujet, *les contemporains de Noé*, οἱ τότε. — *2 Tim.*, IV, 3 : ἔσται γὰρ καιρὸς ὅτε... ἑαυτοῖς ἐπισωρεύσουσιν διδασκάλους κνηθόμενοι τὴν ἀκοήν... Le verbe ἐπισωρεύω est post-classique (PLUTARQUE et ATHÉNÉE); de fait, les vv. 1 et 2 indiquent qu'il s'agit de ceux qu'évangélise le destinataire de la lettre. — Cf. plus haut, 91 f.

d) La 3^e personne du pluriel est souvent employée dans le N. T. Cette construction existe en hébreu (PREISWERK, 597, b); elle se retrouve souvent aussi dans les LXX, mais surtout avec le premier sens (95, a), comme :

Gen., XXIX, 2-3 : ἐκ γὰρ τοῦ φρέατος ἐκείνου ἐπότιζον τὰ ποιμνία... καὶ συνήγοντο ἐκεῖ πάντα τὰ ποιμνία, καὶ ἀπεκύλιον τὸν λίθον ἀπὸ τοῦ στόματος τοῦ

φρέατος, καὶ ἐπότιζον τὰ πρόβατα, καὶ ἀπεκαθίστων τὸν λίθον... Il est facile de suppléer οἱ ποιμένες. — *Deut.*, XXV, 2-3 : ἐὰν ἄξιος ᾗ πληγῶν ὁ ἀσεβῶν, καθίσις αὐτὸν ἐναντι τῶν κριτῶν, καὶ μαστιγώσουσιν αὐτὸν ἐναντίον αὐτῶν κατὰ τὴν ἀσέβειαν αὐτοῦ, καὶ ἀριθμῶ τεσσαράκοντα μαστιγώσουσιν αὐτόν, οὐ προσθήσουσιν. Le sujet réel est οἱ ὑπηρέται. — XXXIV, 5-6 : ἐτελεύτησε Μωυσῆς, καὶ ἔθαψαν αὐτὸν ἐν Γαί. Le sujet réel est οἱ Ἰσραηλεῖται. — *1 R.*, XIX, 22 : ἠρώτησε καὶ εἶπε τοῦ Σαμουὴλ καὶ Δαυὶδ; καὶ εἶπαν Ἴδοὺ ἐν Ναυάθ..., et v. 23 : καὶ ἐπροφήτευσεν ἐνώπιον αὐτῶν... διὰ τοῦτο ἔλεγαν Εἰ καὶ Σαοὺλ ἐν προφήταις; Les deux verbes ont pour sujet réel : *les gens du pays*. — *Michée*, V, 1 : ἐμφραχθήσεται θυγάτηρ ἐμφραγμῶ, συνοχὴν ἔταξε ἐφ' ἡμᾶς, ἐν ράβδῳ πατάξουσιν ἐπὶ σιαγόνα τὰς φυλάς, *on frappera* (c'est-à-dire : οἱ πολέμοι οἱ συνέχοντες αὐτὴν πατάξουσιν...). — *Dan.*, II, 13 : καὶ οἱ σοφοὶ ἀπεκτέννυντο καὶ ἐζήτησαν Δαυιὴλ καὶ τοὺς φίλους αὐτοῦ ἀνελεῖν, *on chercha*, c'est-à-dire *les agents chargés d'exécuter l'ordre du roi cherchèrent à...* — VIII, 10 (συνεπάτησαν).

« Le verbe se met à la 3^e personne du pluriel quand on ne peut savoir plus exactement qui a fait l'acte et combien l'ont fait (allemand, *man sagt*; français, *on dit*); construction très souvent employée, surtout parce que l'actif est préféré au passif, dans tous les cas où il peut être employé. » (EWALD, 294, b (1)). Mais l'emploi de cette 3^e personne pour exprimer des pensées générales et abstraites, ou des maximés, paraît rare dans les LXX; voy. par exemple *Proverbes, Ecclésiaste, Sag. Salom., Sag. Sir.*

c) Avec le participe pluriel, *1 Paral.*, v, 9 : πρὸς ἀνατολὰς κατόκησεν ἕως ἐρχομένων τῆς ἐρήμου ἀπὸ τοῦ ποταμοῦ Εὐφράτου, *jusqu'à ce qu'on arrive au désert*, ou *jusqu'à l'entrée du désert*. Le génitif τῆς ἐρήμου doit être expliqué comme *Jér.*, XXXVIII, 32, cité dans le N. T. H., VIII, 9 et voy. ma *Syntaxe des Propositions*, 345, c.

Citons comme une curiosité des LXX, *Jér.*, VIII, 2-3 : οὐ κοπήσονται καὶ οὐ ταφήσονται, καὶ ἔσονται εἰς παράδειγμα ἐπὶ προσώπου τῆς γῆς, ὅτι εἶλοντο τὸν θάνατον ἢ τὴν ζωὴν καὶ πᾶσι τοῖς καταλοίποις τοῖς καταλειφθεῖσιν ἀπὸ τῆς γενεᾶς ἐκείνης, ἐν παντὶ τόπῳ οὗ ἐὰν ἐξώσω αὐτούς ἐκεῖ. En hébreu, pour εἶλοντο, il y a le passif impersonnel, et le sujet réel, celui qui a fait le choix, est au datif avec une préposition. Les LXX ont remplacé le passif impersonnel par l'actif εἶλοντο; mais ils ont laissé au datif le sujet réel : καὶ πᾶσι τοῖς καταλοίποις; aussi la construction = εἶλοντο καὶ πάντες κτλ., = *ils ont préféré et tous ont préféré la mort*. — Cf. plus haut, 47, d, et plus loin, 93.

Mais les LXX peuvent avoir un autre sens que l'hébreu.

Verbe actif, impersonnel, à la troisième personne du singulier.

96. La troisième personne du singulier peut être employée impersonnellement comme celle du pluriel¹. Les exemples, dans le N. T., se classent ainsi :

1. Classiquement, comme nous l'avons dit (91, 93),^ε le pronom sujet indéfini, et parfois défini, se supprime avec l'infinitif. Il peut arriver ensuite un verbe personnel sans sujet exprimé, mais ayant pour sujet réel le sujet de l'infinitif. On a alors

a) 1 Cor., XV, 52 : ... ἐν τῇ σάλπιγγι σαλπίζει γάρ, καὶ οἱ νεκροὶ ἐγερθήσονται. Classique ; suppléez ὁ σαλπιγκτής, et peut-être ici ἡ σάλπιγξ simplement. — 2 Cor., X, 10 : αἱ ἐπιστολαὶ μὲν, φησὶν, βαρεῖται. Voy. plus haut, 75 ; classique. — Éph., V, 14 : Διὸ λέγει Ἐγείρε, ὁ καθεύδων... Si on regarde le passage comme une citation d'une hymne primitive, il faut suppléer ὁ ποιητής, ou simplement τις (= *le poète dit*, ou *l'on dit*) ; l'exemple sera ainsi analogue au précédent, et cf. H., II, 6, avec τις et 1 Th., IV, 9, sans τινά devant l'infinitif. Si, au contraire, on le regarde comme une citation *ad sensum* de l'A. T., suppléez ὁ θεός ou ἡ γραφή.

Cf. Dan., V, 29 : καὶ ἐκήρυξε περὶ αὐτοῦ, = ὁ κήρυξ ἐκήρυξε. Classique.

b) L., XXIV, 21 : ἀλλά γε καὶ σὺν πᾶσιν τούτοις τρίτην ταύτην ἡμέραν ἄγει ἀφ' οὗ ταῦτα ἐγένετο. Le sens paraît bien être : *voilà aujourd'hui trois jours que l'on passe depuis...* Cette parole ayant été prononcée en araméen, la construction n'est pas extraordinaire comme on le verra¹.

L'emploi de la troisième personne du singulier impersonnel (= la troisième personne du pluriel) est un hébraïsme et un aramaïsme. « Le verbe, dit Ewald (p. 124, 294, b, (2)), est beaucoup moins souvent (que la troisième personne du pluriel) employé impersonnellement au singulier, parce qu'il est moins facile de penser à un individu qu'à une multitude, même indéfinie. » De même, « le pronom indéfini *on* s'exprime en chaldéen (c'est-à-dire en araméen) : a). Par la troisième personne du singulier, Gen., XI, 9 ; XLVIII, 1². »

Les LXX ont imité cette construction un certain nombre de fois, Ex., XXXVIII, 12 : καὶ ἐποίησε (Βεσελεήλ) τὰ σκεύη τῆς τραπέζης τὰ τε τρυβλία καὶ... τὰ σπόνδια, ἐν οἷς σπείσει ἐν αὐτοῖς, χρυσᾶ, *avec lesquels on fera des libations.* — Lévit., XIII, 48-49 : καὶ ἱματίῳ ἐὰν γένηται ἀφή ἐν αὐτῷ λέπρας... καὶ γένηται ἡ ἀφή χλωρίζουσα..., ἀφή λέπρας ἐστὶ, καὶ δείξει τῷ ἱερεῖ, *on la montrera au prêtre* (Cf. EWALD, p. 129, 296, (b)). — 2 R., XXI, 6 : δότω ἡμῖν ἐπὶ τὰ ἄνδρας ἐκ τῶν υἱῶν καὶ ἐξηλιάσωμεν αὐτούς, *que l'on nous donne...* — 1 Paral., VI, 65 : καὶ ἔδωκαν ἐν κλήρῳ ἐκ φυλῆς υἱῶν Ἰούδα... καὶ ἐκ φυλῆς υἱῶν Βενιαμὴν τὰς πόλεις ταύτας ἃς ἐκάλεσεν αὐτὰς ἐπ' ὀνόματος, *les Israélites tirèrent au sort... ces villes que l'on avait désignées nominativement.* Et pour

l'apparence d'une troisième personne du singulier impersonnel. Ainsi ARIST., Rhét., II, 2 : ἥδ' οὐ το οἶσθαι τεύξεσθαι ὧν ἐφίεται. Ce n'est pas de cette construction qu'il s'agit pour le grec biblique.

1. J., VIII, 44, ne rentre pas ici. Entendez ὅταν ὁ διάβολος λαλή τὸ ψεῦδος, ἐκ τῶν ἰδίων λαλεῖ ὅτι ὁ τοῦ ψεύστου πκτήρ καὶ ψεύστης ἐστίν.

2. Gesenius, *Gramm. chald.*, 49, 3 ; cf. Preiswerk, 597, 4, où il renvoie à Lévit., XVI, 32. — Les LXX n'ont conservé le tour hébraïque dans aucun des passages cités.

cet emploi impersonnel de ἐκάλεσε, cf. encore 2 R., XVIII, 18 : καὶ ἐκάλεσε, τὴν στήλην Χεὶρ Ἀθεσσαλῶν ἕως τῆς ἡμέρας ταύτης. — *Esther*, VI, 8-9 : ἐνεγκάτωσαν οἱ παῖδες τοῦ βασιλέως στολήν βυσσίνην ἣν ὁ βασιλεὺς περιβάλλεται καὶ ἵππον ἐφ' ὃν ὁ βασιλεὺς ἐπιβάνει καὶ δότῳ ἐνὶ τῶν φίλων τοῦ βασιλέως τῶν ἐνδόξων καὶ στολισάτω τὸν ἄνθρωπον..., *qu'on la donne à l'un des amis du roi, et qu'il en revête cet homme...* — *Job*, XXVIII, 3 : τάξιν ἔθετο σκότει καὶ πᾶν πέρας αὐτὸς ἐξακριβάζεται, *on* (c'est-à-dire *l'homme en réalité*) *a mis une limite aux ténèbres* (EWALD, p. 124, 294, b, (2)). — *Ps.*, CXLVIII, 6 : πρόσταγμα ἔθετο καὶ οὐ παρελεύσεται, *le Seigneur a établi un précepte, et on ne le transgressera pas* (EWALD, p. 125, 294, b, (2)). — *Michée*, V, 1 : ἐμπραχθήσεται θυγάτηρ ἐμπραγμῶ, συνοχὴν ἔταξεν ἐφ' ἡμᾶς, ἐν ράβδῳ πατάξουσιν ἐπὶ σιαγόνα τὰς φυλάς, *on établit un siège contre nous, on frappe à la joue...* Le singulier ἔταξεν et le pluriel πατάξουσιν sont employés impersonnellement l'un et l'autre. — *Amos*, VI, 10, le premier et le troisième ἐρεῖ ont le sens de *on dira*. — *És.*, VIII, 4 : διότι πρὶν ἢ γινῶναι τὸ παιδίον καλεῖν πατέρα ἢ μητέρα, λήμψεται δύναμιν Δαμασκοῦ, *on s'emparera de la puissance de Damas*; XXI, 11; XXIV, 10¹; — *Daniel* (LXX), V, 7 : ὁ βασιλεὺς ἔθηκε πρόσταγμα λέγων Πᾶς ἀνὴρ ὃς ἂν ὑποδείξῃ τὸ σύγκριμα τῆς γραφῆς, στολιεῖ αὐτὸν πορφύραν καὶ μανιάκην χρυσοῦν περιθήσει αὐτῷ καὶ δοθήσεται αὐτῷ ἐξουσία τοῦ τρίτου μέρους τῆς βασιλείας, *on le revêtira de pourpre, on lui passera un collier d'or et on lui donnera...* Cf. V, 29 (*le roi le fit revêtir, etc.*), et *Daniel* (Théodotion), V, 7 et 29. — *1 Mac.*, VII, 16 : ἀπέκτεινε αὐτοὺς ἐν ἡμέρᾳ μιᾷ κατὰ τὸν λόγον ὃν ἔγραψεν Σάρκας ὀσίων σου κτλ., *d'après ce que l'on a écrit...* — XIV, 28 : ἐγνώρισεν ἡμῖν, *on nous a fait savoir*. — XV, 22 : καὶ τὰ αὐτὰ ἔγραψε Δημητρίῳ, *on écrivit la même chose...* — Cf. au contraire la troisième personne du pluriel, XIV, 27 : καὶ κατέγραψαν ἐν δέλτοις χαλκαῖς καὶ ἔθεντο ἐν στήλαις ἐν ὄρει Σιών, et XV, 24 : τὸ δὲ ἀντίγραφον αὐτῶν ἔγραψαν Σίμωνι τῷ ἀρχιερεῖ. Mais le pluriel est une *v. l.*

d) Il faut remarquer que dans la plupart, au moins, de ces exemples, le sujet, quoique inconnu, est restreint à une personne ou à un groupe de personnes que le lecteur peut s'imaginer à son gré (cf. EWALD, *loc. cit.*). Ainsi, pour *Ex.*, XXXVIII, 12, on peut suppléer ὁ ἱερεὺς; pour *Lév.*, XIII, 49, ὁ λέπρος; pour 2 R., XXI, 6, ὁ δοῦλος; *1 Paral.*, VI, 65, les fonctionnaires chargés de cela; pour *Esther*, VI, 8-9, ὁ παῖς; pour *Ps.*, CXLVIII, 6, αὐτὰ du v. 5; pour *Michée*, V, 1, ὁ πολέμιος ὁ ἐμπράσσων; pour *Amos*, VI, 10, l'un de ceux dont il a été question; pour *Daniel*, V, 7, le serviteur chargé d'exécuter l'ordre du roi; pour *1 Mac.*, VII, 6, l'auteur du livre d'où est tirée la citation; pour VIII, 22 et XV, 22, le secrétaire chargé de la correspondance publique.

c) Parfois cependant, le sujet est absolument général et indéterminé, c'est *l'homme*, ou *les hommes*, ou *tout le monde*, etc. Ainsi pour 2 R., XVIII, 18, le sujet est : *tout le monde (du pays)*; pour *Job*, XXVIII, 3, le sujet est : *l'homme* (ailleurs ἀνὴρ ou ἄνθρωπος), remplacé ensuite par le pronom αὐτός. Pour *És.*, VIII, 4, le sujet est absolument inconnu; c'est celui auquel

1. Sans doute aussi *És.*, XXXIII, 19 : ᾧ οὐ συνεβουλεύσατο οὐδὲ ᾗδει βατύφωνον ὥστε μὴ ἀκοῦσαι, λαὸς πεφουλισμένος καὶ οὐκ ἔστι τῷ ἀκούοντι σύνεσις, = *on n'a pas délibéré avec ce peuple et on ne savait pas sa langue inintelligible, de sorte qu'on n'entendait pas (ce qu'il disait); peuple méprisable, et celui qui l'écoute ne le comprend pas.*

pense celui qui parle; pour *1 Mac.*, XIV, 28, le sujet est indéterminé, = *on nous a fait connaître*.

Il en est de même dans le N. T. pour *L.*, XXIV, 21; le sujet est général, *on* = *nous* ou *tout le monde*.

Cet emploi impersonnel de la troisième personne favorisait singulièrement l'emploi de la même personne dans certains exemples cités plus haut (68-87), comme *J.*, VII, 51 : *μη ὁ νόμος ἡμῶν κρίνει τὸν ἄνθρωπον ἐὰν μὴ ἀκούσῃ πρῶτον παρ' αὐτοῦ...*; Celui qui parlait, en araméen, n'avait pas à s'inquiéter réellement du sujet, et la phrase correspondait exactement au français : *La loi condamne-t-elle un homme sans l'entendre, = sans qu'on (= le juge) l'entende*.

Passif impersonnel.

97. Enfin, quand le sujet est indéfini, on emploie encore impersonnellement, dans le grec du N. T. comme dans le grec classique, la troisième personne du singulier du passif. Il en est ainsi très souvent, en grec classique, avec les verbes du sens de *annoncer*. — De même dans le N. T., *ἀπαγγέλλεσθαι*, *L.*, VIII, 20; *ἀποκαλύπτεσθαι*, *1 P.*, I, 12; *γράφεσθαι*, *Mar.*, IX, 12; *δηλοῦσθαι*, *1 Cor.*, I, 11; *εὐαγγελίζεσθαι*, *1 P.*, IV, 6; *λαλεῖσθαι*, *A.*, XXII, 10; *λέγεσθαι*, *L.*, IV, 12; *μαρτυρεῖσθαι*, *5 J.*, 12; *φανερῶσθαι*, *1 J.*, III, 2; *τάσσεσθαι*, *A.*, XXII, 10. — Avec le verbe à l'infinitif, *1 Th.*, V, 1 : *περὶ δὲ τῶν χρόνων... οὐ χρεῖαν ἔχετε ὑμῖν γράφεσθαι*.

Avec d'autres verbes, *L.*, XIV, 14 : *ἀνταποδοθήσεται γὰρ σοι ἐν τῇ ἀναστάσει*. — *Mar.*, IV, 12 : *μη ποτε ἐπιστρέψωσιν καὶ ἀφεθῆ αὐτοῖς*. — *L.*, VI, 38 : *ἐν ᾧ γὰρ μέτρῳ μετρεῖτε ἀντιμετρηθήσεται ὑμῖν*, avec un verbe post-classique (LUCIEN, *Amor.*, 19) dont le passif paraît propre au N. T.

Parfois un sujet restreint peut être suppléé, comme *Mat.*, VII, 7 : *αἰτεῖτε καὶ δοθήσεται ὑμῖν, ζητεῖτε καὶ εὕρησετε, κρούετε καὶ ἀνοιγήσεται ὑμῖν, = καὶ τὸ αἰτούμενον δοθήσεται ὑμῖν, εἰ καὶ ἡ θύρα ἢ κρουομένη ἀνοιγήσεται*. — Pour *Mat.*, XIII, 12, cf. 68 (1), a, note 1. — De même dans les LXX, *Ps.*, XXXII, 9 : *ὅτι αὐτὸς εἶπεν καὶ ἐγενήθησαν, αὐτὸς ἐνετείλατο καὶ ἐκτίσθησαν*, avec le sujet réel πάντα ὅσα ἐνετείλατο ἐγενήθησαν, ἐκτίσθησαν.

Le passif impersonnel existe en hébreu, mais il y est plutôt rare (PREISWERK, 597, c). On a dans les LXX, *Gen.*, XLVIII, 1 :

καὶ ἀπηγγέλη τῷ Ἰωσήφ. — *Tobie*, XII, 4; *Daniel* (LXX), 11, 15 : περὶ τίνος δογματίζεται πικρῶς; — Avec l'infinitif, *Ps.*, XLI, 4 : ἐν τῷ λέγεσθαί μοι καθ' ἐκάστην ἡμέραν Ποῦ ἐστὶν ὁ θεός σου;

a) Les deux constructions impersonnelles, actif pluriel et passif singulier, peuvent se trouver réunies, parce que le Juif préférant l'actif passe facilement du passif à l'actif (EWALD, 291, b, 1), que ces deux voix soient employées impersonnellement ou personnellement. Voy. *Mit.*, XVII, 22; XX, 18; *L.*, XII, 48 : παντὶ δὲ ᾧ ἐδόθη πολὺ, πολὺ ζητηθήσεται παρ' αὐτοῦ, καὶ ᾧ παρέθεντο πολὺ, περισσότερον αἰτήσουσιν αὐτόν.

b) Au lieu du passif impersonnel, on peut avoir, comme en grec classique, le passif personnel des verbes causatifs, *faire savoir, connaître, paraître*, etc. Ainsi *Mar.*, II, 1; *1 Cor.*, XV, 12; *2 Cor.*, III, 3 : φανερούμενοι ὅτι ἐστὲ ἐπιστολὴ Χριστοῦ. — *H.*, XI, 4 : δι' ἧς ἐμαρτυρήθη εἶναι δίκαιος. — *1 J.*, II, 19.

Cf. *A.*, XVI, 1 : ὅς ἐμαρτυρεῖτο ὑπὸ τῶν ἐν Λύστροις avec *3 J.*, 12 : Δημητρίω μεμαρτύρηται ὑπὸ πάντων.

La construction personnelle, synthétique et littéraire, paraît très rare, en dehors de Luc et de Paul; cf. ma *Syntaxe des propositions*, 115, d; 260, c.

Dans les LXX, *Job*, VI, 17 : καθὼς (ἡ χιῶν) τακεῖσα, θέρμης γενομένης, οὐκ ἐπεγνώσθη ὅπερ ἦν. — *És.*, XLVII, 1 : οὐκέτι προστεθήσῃ κληθῆναι ἀπαλή, = *on ne continuera plus de l'appeler*. — *Let. Jér.*, 50 : ὑπάρχοντα γὰρ ξύλινα... γνωσθήσεται μετὰ ταῦτα ὅτι ἐστὶ ψευδῆ. — Cette construction paraît rare dans les LXX.

Nota. — La construction impersonnelle paraît être remplacée par la construction personnelle dans *1 P.*, IV, 3 : ἀρκετὸς γὰρ ὁ παρεληλυθὼς χρόνος τὸ βούλημα τῶν ἐθνῶν κατειργάσθαι, πεπορευμένους κτλ., = ἀρκετὸν γὰρ ἐστὶν ὑμᾶς τὸν παρεληλυθότα χρόνον τὸ βούλημα... κατειργάσθαι.

98. Notons une construction particulière du passif impersonnel. « Généralement, le passif (impersonnel) ne s'emploie que quand l'agent ne doit pas être nommé; autrement, on emploierait l'actif... Cependant, il arrive parfois que l'agent doit être nommé avec le passif; dans ce cas, il est réuni au passif par le moyen d'une préposition, c'est-à-dire par le datif, qui exprime simplement la relation entre les deux mots. » (EWALD, p. 129, 295, c). Cette construction a été imitée par les LXX, dans *Eccl.*, V, 12 : πλοῦτον φυλασσόμενον τῷ παρ' αὐτοῦ. — *Néh.*, VI, 1 : καθὼς ἠκούσθη τῷ Σαναβαλλάτ. — *Dan.*, VIII, 11 : καὶ κατεωδῶθη αὐτῷ, *il y eut quelque réussite pour lui*, = *il réussit*. (Exemples cités par EWALD). — Nous avons vu cette construction plus haut avec l'actif impersonnel 95, e, et cf. 47, d.

De même, *1 Paral.*, VII, 23 : καὶ ἔτεκεν υἱὸν καὶ ἐκάλεσε τὸ ὄνομα αὐτοῦ Βεριά, ἔτι Ἐν κακοῖς ἐγένετο ἐν οἴκῳ μου. Le sens du grec semble être : c'est-à-dire (ὅτι) : *il est né dans ma maison au milieu des maux* (79). Mais si l'on interprète le grec d'après l'hébreu actuel, nous aurions là un hébraïsme littéral où ἐν = la préposition hébraïque ci-dessus mentionnée; le sens littéral serait : *il y a eu par rapport aux maux dans ma maison*, = *il y a eu des maux dans ma maison*. (EWALD, *ibidem*). — Cf. les

locutions suivantes qui sont de même nature, 4 R., XXIV, 3 : ἐπὶ τὸν θυμὸν κυρίου ἦν ἐν τῷ Ἰούδα ἀποστῆσαι αὐτόν, *il y avait à Juda par rapport à la colère du Seigneur, = il se faisait sentir de la colère du Seigneur sur Juda, la colère du Seigneur se faisait sentir sur Juda de manière qu'il s'éloignait.* — XXIV, 20 : ἐπὶ τὸν θυμὸν κυρίου ἦν ἐπὶ Ἱερουσαλήμ καὶ ἐν τῷ Ἰούδα ἕως ἀπέρριψεν αὐτοὺς ἀπὸ προσώπου αὐτοῦ. La construction est la même que plus haut ; les deux compléments ἐπὶ Ἱερουσαλήμ et ἐν τῷ Ἰούδα ont la même valeur ; le sens est : *la colère du Seigneur se fit sentir sur Jérusalem et sur Juda jusqu'à ce qu'il les eût rejetés.* (Pour les deux exemples, cf. EWALD, *ibidem.*)

99. La troisième personne du passif s'emploie encore impersonnellement quand l'acte seul importe et qu'il est fait abstraction du sujet d'ailleurs inconnu. Le passif a un sens complet par lui-même. Ainsi :

Mar., IV, 12 : μήποτε ἐπιστρέψωσιν καὶ ἀφεθῆ ἀυτοῖς. — IV, 24 : ἐν ᾧ μέτρω μετρεῖτε μετρηθήσεται ὑμῖν καὶ προστεθήσεται ὑμῖν. — *1 Cor.*, XIV, 29-30 : ...ἐὰν δὲ ἄλλω ἀποκαλυφθῆ καθημένω, ὁ πρῶτος αἰγάτω, *s'il y a une révélation de faite à un autre.* — *Gal.*, III, 19 : ἄχρις ἂν ἔλθῃ τὸ σπέρμα ᾧ ἐπήγγελται, *la génération pour laquelle il y a eu une promesse de faite* (quoiqu'on puisse suppléer ἡ ἐπαγγελία du v. 18).

Dans les LXX, *Gen.*, X, 21-22 : καὶ τῷ Σῆμ ἐγεννήθη καὶ αὐτῷ... ἀδελφῶ Ἰάφεθ τοῦ μειζόνος· Υἱοὶ Σῆμ..., = *il y eut aussi des enfants pour Sem... voici ces enfants.* — *2 Esdr.*, V, 5 : καὶ τότε ἀπεστάλη τῷ φορολόγῳ ὑπὲρ τούτου, *il y eut un message* (ou *un messenger*) *d'envoyé...* — *Tobie*, XII, 4 : δικαιοῦται αὐτῷ, *c'est agir justement envers lui.* — *Daniel* (LXX), II, 15 : περὶ τίνος δογματίζεται πικρῶς παρὰ τοῦ βασιλέως, *au sujet de qui y a-t-il eu un décret si cruel de porté...*, et cf. *Daniel* (Théodotion) : περὶ τίνος ἐξῆλθεν ἡ γνώμη ἡ ἀναιδῆς ἐκ προσώπου τοῦ βασιλέως ; — *Daniel* (Théod.), VII, 25' : καὶ δοθήσεται ἐν χειρὶ αὐτοῦ, *il y aura un abandon de fait à lui*, et cf. *Daniel* (LXX) : παραδοθήσεται πάντα εἰς τὰς χεῖρας αὐτοῦ.

Verbes impersonnels ordinaires.

Ces verbes sont presque toujours les mêmes que dans le grec classique ; mais leur emploi offre des différences importantes.

100. Le grec classique emploie impersonnellement les verbes qui expriment les phénomènes de la nature. On ne trouve dans le N. T. que βρέχειν, surtout post-classique¹, *Jac.*, V, 17 : οὐκ ἔβρεξεν ἐπὶ τῆς γῆς ἐνιαυτοὺς τρεῖς.

1. Se trouve dans Téléclide, contemporain d'Aristophane ; mais on ignore s'il était employé personnellement ou impersonnellement ; *Comic. attic. frag.* de Kock, vol. I, p. 222, frag. 5.

Βρέχειν est impersonnel chez les écrivains post-classiques, *Philon*, I, 49, 12 ; *Epict.*, I, 6, 26 ; *Apophth.*, 314 A (*Patrol. græc.* LXV).

Le grec biblique emploie ces verbes personnellement, *Mat.*, V, 45 : ὅπως γένησθε υἱοὶ τοῦ πατρὸς ὑμῶν τοῦ ἐν οὐρανοῖς, ὅτι τὸν ἥλιον αὐτοῦ ἀνατέλλει ἐπὶ πονηροῦς καὶ ἀγαθοῦς καὶ βρέχει ἐπὶ δικαίους καὶ ἀδίκους. — Pour *L.*, XVII, 29 : ἡ δὲ ἡμέρα ἐξῆλθεν Λῶτ ἀπὸ Σοδόμων, ἔβρεξεν πῦρ καὶ θεῖον ἀπ' οὐρανοῦ καὶ ἀπώλεσεν πάντας, il faut (d'après 76) suppléer le sujet; c'est une citation de (LXX) *Gen.*, XIX, 24 : καὶ κύριος ἔβρεξεν ἐπὶ Σόδομα καὶ Γόμορρα θεῖον καὶ πῦρ παρὰ κυρίου ἐκ τοῦ οὐρανοῦ.

Ces verbes ont ainsi le sens de : *faire pleuvoir, faire tonner, etc.*

Dans les LXX, *Gen.*, II, 5, οὐ γὰρ ἔβρεξεν ὁ θεὸς ἐπὶ τὴν γῆν. — XIX, 24. — *Ex.*, IX, 18 : ἰδοὺ ἐγὼ ὕω ταύτην τὴν ὥραν αὐριον χαλάζαν πολλὴν σφόδρα. — XVI, 4 : ἰδοὺ ἐγὼ ὕω ὑμῖν ἄρτους ἐκ τοῦ οὐρανοῦ. — *Ps.*, XVII, 14 : καὶ ἐβρόντησεν ἐξ οὐρανοῦ κύριος, et cf. *1 R.*, II, 10; *2 R.*, XXII, 14; *Sag. Sir.*, XLVI, 17. — *Amos*, IV, 7 : ἐγὼ ἀνέσχον ἐξ ὑμῶν τὸν ὑετὸν..., καὶ βρέξω ἐπὶ πόλιν μίαν.

L'emploi de ces verbes avec un sujet personnel est hébraïsant, et tient à l'influence exercée par les voix *hiphil* et *piël* du verbe hébreu sur le sens du verbe grec¹. — Ce n'est pas une réminiscence des locutions grecques primitives : Ζεὺς ὕει, etc.

Cependant, le verbe peut être employé personnellement ou impersonnellement quand le phénomène n'est pas rapporté à une cause première extérieure. On a *Mat.*, V, 45 : τὸν ἥλιον αὐτοῦ ἀνατέλλει, dans un passage où le raisonnement exige que l'acte soit rapporté à la Cause Première. Mais on a, *Mar.*, XVI, 2 : ἀνατείλαντος τοῦ ἡλίου, comme souvent dans les LXX, *Gen.*, XXXII, 31 et *Job*, IX, 7. — Cf. encore *Jug.*, XVI, 2 : ἕως διαφύση ὁ ὄρθρος, et impersonnellement, XIX, 26 : ἕως οὗ διέφασεν. — De là encore, dans le N. T., *Jac.*, V, 17 : προσηύξατο τοῦ μὴ βρέξαι, avec l'infinitif impersonnel, et *Apoc.*, XI, 6 : ἵνα μὴ ὑετὸς βρέχη.

101. Classiquement, les verbes qui expriment la convenance, la possibilité, la suffisance, la possibilité, l'opinion, s'emploient impersonnellement. Il en est de même dans le N. T. avec : ἀνήκει, *Col.*, III, 18 (Paul seul). — ἀπέχει, *il suffit*, *Mar.*, XIV, 41. — ἀρκεῖ, *Mat.*, XXV, 9; *J.*, XIV, 8. — δοκεῖ, *L.*, I, 3; *J.*, XI, 56. — ἐνδέχεται, *il se peut*, *L.*, XIII, 33. — ἔξεστι, *Mat.*, XII, 2 et cf. *Mar.*, II, 24. — καθήκει, *A.*, XXII, 22 et *R.*, I, 28 (Luc et Paul seuls). — πρέπει, *Mat.*, III, 15. — Etc.

Dans les LXX, on a, *1 Mac.*, X, 42 : διὰ τὸ ἀνήκειν αὐτὰ τοῖς ἱερεῦσι. — ἀρκεῖν, *Nom.*, XI, 22. — δοκεῖν, *Esther*, I, 19, etc. — *2 Mac.*, XI, 18 : ἃ δὲ ἦν ἐνδεχόμενα συνεχώρησεν. — ἔξεστιν, *2 Esd.*, IV, 14; *Esther*, IV, 2. — Même ἔχειν, *Nom.*, XVI, 3 (89, a).

1. Voy. mon *Essai sur la syntaxe des voix dans le grec du N. T.*, 21, 22, 60.

102. a) Classiquement, les verbes qui indiquent l'état de l'esprit ou d'une affaire, s'emploient impersonnellement. On a dans le N. T. :

ἔστω δέ, *2 Cor.*, XII, 16. — οὐ μέλει σοι, *Mat.*, XXII, 16. — περιέχει, *il y a de contenu, il se trouve*¹, *1 P.*, II, 6. — συνέβη, *A.*, XXI, 35. — εἰ τύχοι (= *si cela arrive*), *par exemple, si l'on peut ainsi parler*, *1 Cor.*, XIV, 10; XV, 37. L'emploi impersonnel de ce verbe est post-classique; voy. ma *Syntaxe des propositions*, 194.

Dans les LXX, ἔστω, *Gen.*, XXX, 34. — οὐ μέλει μοι, *Tobie*, X, 5. — συνέβαινε, *2 Mac.*, III, 2. — *Es.*, VIII, 1 : πάρεστιν γάρ, *c'est le moment*.

L'emploi des verbes impersonnels de ces deux dernières classes n'est pas très fréquent dans le N. T., et ne paraît pas l'être non plus dans les LXX, sauf pour quelques verbes d'un usage populaire et courant, comme δοκεῖ, ἔξεστιν.

b) Classiquement, on trouve le singulier impersonnel ἔστιν ὅτε, ἔστιν οἷ (à côté de εἰσὶν οἷ). Ces locutions ne se rencontrent pas dans le N. T.

Dans les LXX on trouve : *Let. Jérém.*, VI, 9 : ἔστιν δὲ καὶ ὅτε ὑφαιρούμενοι οἱ ἱερεῖς (morceau rédigé en grec), et cf. *Sag. Sir.*, XXXVIII, 13 : ἔστιν καιρὸς ὅτε... — *Sag. Sir.*, XX, 11 : ἔστιν ὃς ἀπὸ ταπεινώσεως ἤρεν κεφαλὴν, et cf. XLIV, 8 : εἰσὶν αὐτῶν οἱ κατέλιπον ὄνομα. — Les constructions de ce genre semblent rares dans les LXX.

c) Deux verbes de la dernière classe (a) méritent d'être traités séparément et en détail. Ce sont εἶναι et γίνεσθαι dans les locutions impersonnelles hébraïsantes : καὶ ἔσται, ἔσται δέ, et καὶ ἐγένετο, ἐγένετο δέ. Ces locutions subsistent généralement par elles-mêmes, absolument indépendantes, et servent à annoncer ce qui suit.

Formules καὶ ἔσται, ἔσται δέ, et καὶ ἐγένετο, ἐγένετο δέ.

103. La première, καὶ ἔσται, etc., sert pour l'avenir (cf. 106) :

A., II, 17 : καὶ ἔσται, ἐν ταῖς ἐσχάταις ἡμέραις, λέγει ὁ θεός, ἐκχεῶ... — II, 21 ; III, 23 : ἔσται δέ, πᾶσα ψυχὴ ἥτις ἂν μὴ ἀκούσῃ τοῦ προφήτου... ἐξολοθρευθήσεται. — *R.*, IX, 26.

Cette formule est très fréquente dans les LXX, et les passages du N. T. n'en sont que des citations. Avec *A.*, II, 17, cf. *Joël*, II, 28 ; avec

1. L'emploi impersonnel de ce verbe est post-classique; voy. mon *Essai sur la syntaxe des voix dans le grec du N. T.*, 6.

A., III, 23, *Deut.*, XVIII, 19; avec *R.*, IX, 26, *Osée*, II, 10. — Cf. aussi *Gen.*, XII, 12.

Dans ces constructions, le verbe de la proposition qui suit est toujours au futur. Cf. PREISWERK, 478, 2, b.

104. Examinons maintenant la seconde formule et ses quelques variantes : γίνεται, ὡς οὐ ὅτε ἐγένετο.

Elle ne se trouve que dans Matthieu, Marc et Luc. Peu fréquente chez les deux premiers, elle est la formule favorite du troisième.

a) Matthieu l'emploie après de longs discours, comme formule de transition, pour passer à la suite du récit :

Mat., VII, 28, après le *Discours sur la Montagne* : καὶ ἐγένετο, ὅτε ἐτέλεσεν ὁ Ἰησοῦς τοὺς λόγους τούτους, ἐξεπλήσσοντο οἱ ὄχλοι ἐπὶ τῆ διδασχῆ αὐτοῦ. — XI, 1; XIII, 53; XIX, 1; XXVI, 1.

On lit *Mat.*, IX, 10 : καὶ ἐγένετο αὐτοῦ ἀνακειμένου ἐν τῇ οἰκίᾳ, καὶ ἰδοὺ πολλοὶ τελῶναι καὶ ἁμαρτωλοὶ ἐλθόντες συνανέκειντο τῷ Ἰησοῦ. C'est le seul exemple, dans *Matthieu*, où la formule serve de transition entre deux récits et exprime la simultanéité entre καὶ ἐγένετο αὐτοῦ... et καὶ ἰδοὺ πολλοὶ κτλ.

b) Voici les exemples de *Marc* :

Mar., I, 9 : καὶ ἐγένετο ἐν ἐκείναις ταῖς ἡμέραις, ἦλθεν Ἰησοῦς ἀπὸ Ναζαρέτ τῆς Γαλιλαίας καὶ ἐβαπτίσθη εἰς τὸν Ἰορδάνην. — IV, 4 : καὶ ἐγένετο ἐν τῷ σπείρειν, ὃ μὲν ἔπεσεν παρὰ τὴν ὁδὸν καὶ ἦλθεν τὰ πετεινὰ καὶ κατέφαγεν αὐτό.

Dans ces constructions, *a* et *b*, καὶ ἐγένετο signifie : *voici maintenant ce qui s'est passé*. Elle indique progression dans la narration et passage à un nouveau fragment du récit. En même temps, elle marque la simultanéité des deux actes exprimés dans la phrase.

Mar., II, 15 : καὶ γίνεται κατακεῖσθαι αὐτὸν ἐν τῇ οἰκίᾳ αὐτοῦ, καὶ πολλοὶ τελῶναι καὶ ἁμαρτωλοὶ συνανέκειντο τῷ Ἰησοῦ (cf. *Mat.*, IX, 10).

Γίνεται est au présent historique (= ἐγένετο). La formule a la même valeur que précédemment ; mais l'emploi de la proposition infinitive donne à la phrase l'apparence d'une construction classique.

105. Dans *Luc*, la formule sert pour toute espèce de transitions.

La construction est plus variée et plus souple que dans *Matthieu* et *Marc*. On trouve : καὶ ἐγένετο, ἐγένετο δέ, ὡς δὲ ἐγένετο,

ὅτε δὲ ἐγένετο, et la proposition qui suit prend diverses formes.

A) *L.*, V, 1 : ἐγένετο δὲ ἐν τῷ τὸν ὄχλον ἐπικεῖσθαι αὐτῷ καὶ ἀκούειν τὸν λόγον τοῦ θεοῦ, καὶ αὐτὸς ἦν ἐστὼς παρὰ τὴν λίμνην Γεννησαρέτ. — V, 12 : καὶ ἐγένετο ἐν τῷ εἶναι αὐτὸν ἐν μιᾷ τῶν πόλεων, καὶ ἰδοὺ ἀνὴρ πλήρης λέπρας, — IX, 51 ; XIV, 1 ; XVII, 11 ; XIX, 15 ; XXIV, 4, 15 (W. H. [καί]).

L., V, 17 : καὶ ἐγένετο ἐν μιᾷ τῶν ἡμερῶν καὶ αὐτὸς ἦν διδάσκων. — VIII, 1, 22.

Avec la construction précédente et celle-ci, cf. *L.*, VI, 12 ; IX, 28, et *Mat.*, IX, 10.

Le verbe ἐγένετο est employé personnellement, *A.* V, 7 : ἐγένετο δὲ ὡς ὠρῶν τριῶν διάστημα καὶ ἡ γυνὴ αὐτοῦ μὴ εἰδυῖα τὸ γεγονός εἰσῆλθεν.

Dans tous ces exemples, la seconde proposition est reliée à la première par καί, qui équivaut à une particule temporelle.

B) Dans les exemples suivants, la construction est la même ; mais la seconde proposition n'est pas reliée à la première par καί.

L., II, 15 : καὶ ἐγένετο, ὡς ἀπῆλθον ἀπ' αὐτῶν εἰς τὸν οὐρανὸν οἱ ἄγγελοι, οἱ ποιμένες ἐλάλουν πρὸς ἀλλήλους. — I, 23, 41 ; XIX, 29. — Cf. *Mat.*, VII, 28.

L., I, 59 : καὶ ἐγένετο ἐν τῇ ἡμέρᾳ τῇ ὀγδόῃ, ἦλθαν περιτεμεῖν τὸ παιδίον. — II, 1¹ ; II, 46 ; VII, 11. — Cf. *Mar.*, I, 9 ; IV, 4 (avec l'infinitif).

L., IX, 37 : ἐγένετο δὲ τῇ ἐξῆς ἡμέρᾳ, κατελθόντων αὐτῶν ἀπὸ τοῦ ὄρους, συνήντησεν αὐτῷ ὄχλος πολὺς. — XI, 14 ; cf. IX, 28 (W. H.).

1. *L.*, II, 1-3 : ἐγένετο δὲ ἐν ταῖς ἡμέραις ἐκείναις, ἐξῆλθεν δόγμα παρὰ Καίσαρος Λυγούστου ἀπογράφεσθαι πᾶσαν τὴν οἰκουμένην (αὕτη ἀπογραφὴ πρώτη ἐγένετο ἡγεμονεύοντος τῆς Συρίας Κυρηναίου). καὶ ἐπορεύοντο πάντες ἀπογράφεσθαι.

Si l'on supprime la parenthèse, la phrase devient semblable à beaucoup d'autres que l'on trouve dans *S. Luc* (I, 41 ; I, 59 ; II, 15-16 ; VII, 11 ; etc.). Mais, tel qu'il est, ce passage est le seul exemple que l'on ait dans le N. T. de ces constructions avec une proposition parenthétique explicative, intercalée sans particule adversative. Pour *A.*, IV, 5-7, la parenthèse s'explique d'elle-même, et elle est reliée par καί avec le reste de la phrase. La parenthèse de *L.*, II, 1-3 étonne donc à bon droit, et ne paraît pas au-dessus de tout soupçon.

L'exégèse du texte lui-même confirme ce soupçon. En effet : 1° Pourquoi mentionner ici le légat de Syrie, puisque, suivant l'auteur lui-même (I, 5), la Judée devait être encore sous l'autorité de Hérode-le-Grand. — 2° Le recensement ne paraît pas avoir été fait, au moins expressément, par Quirinius ou sur son ordre : et il n'a pas été fait à la mode romaine, puisque l'auteur dit qu'il a été fait par οἶκος καὶ πατριὰ (II, 1-5). — 3° Pourquoi le légat de Syrie est-il nommé ici, quand il ne l'est pas III, 1, dans une énumération où nous trouvons le procurateur de la Judée, le tétrarque de l'Iturée et Trachonite, et celui de l'Abilène ?

Avec la construction de *L.*, I, 59, etc., et IX, 37, etc., cf. *L.*, XI, 14; XX, 1.

L., I, 8 : ἐγένετο δὲ ἐν τῷ ἱερατεῦν αὐτὸν ἐν τῇ τάξει τῆς ἐφημερίας αὐτοῦ ἔναντι τοῦ θεοῦ, κατὰ τὸ ἔθος τῆς ἱερατείας ἔλαχε τοῦ θυμιᾶσαι. — II, 6; IX, 18, 33; XI, 27; XVII, 14; XVIII, 35; XXIV, 30, 51.

Avec la construction de *L.*, II, 15, etc., et *L.*, I, 8, etc., cf. *L.*, XI, 1.

Dans ces exemples (B), la seconde proposition commence régulièrement par le verbe, sauf *L.*, XI, 27; XXIV, 30; XVIII, 35; I, 8, où il en est autrement pour des raisons particulières à chaque passage. — Cf. *Mar.*, IV, 4.

C) La proposition qui suit ἐγένετο est la proposition infinitive ordinaire. La seconde proposition (à verbe fini) est reliée à la première par καί (comme dans les exemples de A).

L., VI, 1 : ἐγένετο δὲ ἐν σαββάτῳ διαπορεύεσθαι αὐτὸν διὰ σπορίμων, καὶ ἔτιλλον οἱ μαθηταὶ αὐτοῦ. — *L.*, VI, 6; *A.*, IV, 5-7. — Cf. *Mar.*, II, 15, 23.

D'autres fois, la construction avec la proposition infinitive s'étend à toute la phrase, *L.*, III, 21 : ἐγένετο δὲ ἐν τῷ βαπτισθῆναι ἅπαντα τὸν λαὸν καὶ Ἰησοῦ βαπτισθέντος καὶ προσευχομένου ἀνεωχθῆναι τὸν οὐρανὸν καὶ καταβῆναι τὸ πνεῦμα τὸ ἅγιον... καὶ φωνὴν ἐξ οὐρανοῦ γενέσθαι... — *L.*, XVI, 22; *A.*, IX, 32, 37, 43; XIV, 1; XVI, 16; XIX, 1; XXVIII, 8, 17. — *A.*, IX, 43, suppléez αὐτὸν μείναι.

Dans certains passages, ἐγένετο prend un complément au datif, *A.*, XI, 26 : ἐγένετο δὲ αὐτοῖς καὶ ἐνιαυτὸν ὅλον συναχθῆναι ἐν τῇ ἐκκλησίᾳ καὶ διδάξαι ὄχλον ἰκανόν, χρηματίσαι τε πρώτως... — XXII, 6. — Ces exemples sont déjà corrects.

D) Les exemples de C se rapprochent de plus en plus de la construction grecque ordinaire. Ceux qui suivent sont absolument corrects dans leur construction (quoique peu fréquents en grec classique) :

A., XXI, 1 : ὡς δὲ ἐγένετο ἀναχθῆναι ἡμᾶς ἀποσπασθέντας ἀπ' αὐτῶν, εὐθυδρομήσαντες ἦλθομεν εἰς τὴν Κῶ. — XXI, 5; XXVII, 44. — IX, 3 : ἐν δὲ τῷ πορεύεσθαι ἐγένετο αὐτὸν ἐγγίξιν τῇ Ἰδαμασκῶ, ἐξέφνης τε αὐτὸν περιήστραψεν φῶς. — Cf. d'ailleurs V, 7¹.

1. Pour *A.*, X, 25 : ὡς δὲ ἐγένετο τοῦ εἰσελθεῖν τὸν Πέτρον, συναντήσας αὐτῷ ὁ Κορνήλιος..., cf. ma *Syntaxe des propositions*, 274-279.

On remarquera que ces derniers exemples sont tous dans les *Actes*.

Remarque. — Entre la formule *καὶ ἐγένετο*, *ἐγένετο δέ* et la proposition suivante à verbe fini, il existe toujours une indication de temps que cette formule introduit. Cette indication se fait : par *ὅτε* dans *Matthieu* ; par *ὡς* dans *Luc* ; par *ἐν* et le datif dans *Marc* et *Luc* ; par une construction absolue (*L.*, IX, 37 ; IX, 28) dans *Luc*.

106. a) La formule *καὶ ἐγένετο*, *ἐγένετο δέ* est, pour le passé, ce qu'est la formule *καὶ ἔσται* pour l'avenir (103).

b) Comme cette dernière, elle est un hébraïsme.

1° Tantôt la construction est un hébraïsme pur, extrêmement fréquent, et rendu littéralement par les LXX, *Gen.*, XXIV, 30 : *καὶ ἐγένετο, ἤνίκα εἶδε τὰ ἐνώτια καὶ τὰ ψέλλια ἐν ταῖς χερσὶ τῆς ἀδελφῆς αὐτοῦ, καὶ ὅτε ἤκουσε...*, καὶ ἦλθε πρὸς τὸν ἄνθρωπον. — XXVI, 32 : *ἐγένετο δὲ ἐν τῇ ἡμέρᾳ ἐκείνῃ, καὶ παραγενόμενοι οἱ παῖδες Ἰσαὰκ ἀπήγγειλαν αὐτῷ.* — XXII, 1 : *καὶ ἐγένετο μετὰ τὰ ρήματα ταῦτα, ὁ θεὸς ἐπέειπεν τὸν Ἀβραάμ.*

Au lieu de *ἐγένετο*, on trouve *ἐγενήθη*, 1 *R.*, IV, 1, etc.

La construction de *ἐγένετο* avec la proposition infinitive est rare dans les LXX, cf. *Gen.*, XLI, 13.

2° Tantôt la construction hébraïsante est plus ou moins pliée aux lois de la langue grecque ; voy. les exemples cités plus haut, 103, C et D.

CHAPITRE VIII

Principes généraux d'accord.

107. a) Classiquement, le verbe s'accorde avec son sujet en nombre et en personne. Si le verbe est au participe, il s'accorde en genre, en nombre et en cas avec le mot auquel il se rapporte, et que nous appellerons le sujet ou l'antécédent du participe.

Cet accord est aussi celui du grec biblique.

b) Les anomalies sont assez nombreuses. Elles s'expliquent ainsi : l'accord du verbe se fait avec le sujet auquel pense l'auteur en écrivant le verbe, et non avec le sujet grammatical.

Dès lors, la combinaison, l'accord grammatical des éléments de la phrase n'existe plus.

Ce caractère appartient surtout à la langue familière.

c) Nous traiterons : de l'accord du verbe en nombre, avec le sujet simple, avec le sujet complexe, et avec le sujet composé ; puis, du changement de nombre ; enfin, de l'accord du verbe en personne et du changement de personne.

Voici d'abord quelques règles générales :

108. a) Le verbe est au singulier : 1° quand l'écrivain considère plusieurs objets comme formant un tout, en considérant d'une manière abstraite la masse des objets ; 2° quand il simplifie le sujet, composé de plusieurs objets, en ne considérant que le premier ou le dernier. Ainsi :

A., X, 12 : ἐν ᾧ ὑπῆρχεν πάντα τὰ τετράποδα καὶ ἕρπετὰ τῆς γῆς καὶ πετεινὰ τοῦ οὐρανοῦ. Sujet totalisé. — *J.*, XII, 22 : ἔρχεται Ἀνδρέας καὶ Φίλιππος. Sujet simplifié. — Pour *J.*, X, 22 : ἐγένετο τότε τὰ ἐγκαίνια ἐν ταῖς Ἱεροσολύμαις, le mot est au pluriel, quoique le sujet soit en réalité au singulier, *la fête des Encœnies*.

b) Le verbe est au pluriel quand l'écrivain, distinguant les objets les uns des autres, les considère d'une manière concrète dans leur pluralité :

J., XXI, 2 : ἦσαν δμοῦ Σίμων Πέτρος καὶ Θωμᾶς. — *Αποκ.*, IX, 18 : ἀπεκτάνθησαν τὸ τρίτον τῶν ἀνθρώπων. — XX, 12 : καὶ βιβλία ἠνοίχθησαν.

c) Quand le verbe peut se mettre au singulier ou au pluriel, il se met plutôt au singulier quand il précède¹, et plutôt au pluriel quand il suit le sujet ; le principe est le même, d'ailleurs, en grec classique. Ainsi :

Mar., IV, 1 : συνάγεται πρὸς αὐτὸν ὄχλος πλείστος... καὶ πᾶς ὁ ὄχλος... ἐπὶ τῆς γῆς ἦσαν. — *L.*, XXIII, 1 : ἀναστάν ἅπαν τὸ πλῆθος αὐτῶν ἤγαγον αὐτόν.

d) Quand le sujet est un sujet pluriel neutre, un sujet complexe, et surtout un collectif ou un sujet composé, le verbe peut être au singulier quand il est dans la même proposition que ce sujet ; mais le verbe de la proposition qui suit, quelle qu'elle soit, est habituellement au pluriel :

Mar., III, 7-8 : καὶ πολὺ πλῆθος ἀπὸ τῆς Γαλιλαίας ἠκολούθησεν (TISCH., ... ἠκολούθησαν) ... πλῆθος πολὺ, ἀκούοντες ὅσα ποιεῖ, ἦλθαν

1. Cf. EWALD, p. 236, 339, ῥ. 1 : « Le verbe placé devant plusieurs sujets se met généralement au masculin singulier, quels que soient leur genre et leur nombre. »

πρὸς αὐτόν. — *J.*, XII, 22 : ἔρχεται Ἀνδρέας καὶ Φίλιππος καὶ λέγουσιν τῷ Ἰησοῦ.

Nota. — Il y a des exemples où le verbe s'accorde avec l'attribut, 153.

e) Les anomalies de l'accord du participe s'expliquent presque toutes par ce principe : Le participe, s'il se détache ou s'éloigne de son sujet, tend à devenir indépendant pour le nombre, le genre et le cas, partiellement ou complètement.

Les exemples qui ne relèvent pas de ce principe sont ceux où le participe s'accorde avec l'attribut.

109. a) Enfin, en étudiant le grec biblique, particulièrement celui de l'*Apocalypse* et des LXX, il faut avoir la remarque suivante présente à l'esprit :

« Puisque les raisons d'une permutation possible de nombres et de genres peuvent se rencontrer dans un seul et même mot et un même sujet, et dans des cas très différents, ces permutations peuvent se produire dans la même phrase, *Es.*, XXX., 31-32 ; *Jér.*, X, 3 seq., etc. » (EWALD, 319, b). Il faut en dire autant de la permutation des personnes, et même de celle des cas.

b) Les principes précédents existent tous en hébreu ; dans cette langue, l'écrivain établit l'accord suivant sa pensée, et presque au gré de son imagination (cf. EWALD, p. 179 seqq. ; 236 ; 316 seqq. ; 339, c, 1 ; PREISWERK, 467, et *Remarques*, 1). — Ils se retrouvent tous dans les LXX, comme en témoignent les exemples cités plus loin, et y reçoivent une application extrêmement libre.

CHAPITRE IX

Accord en nombre avec un sujet simple.

110. a) Le sujet simple exprime l'idée unique, complète par elle-même, d'un objet, ou de plusieurs objets, si le mot est au pluriel.

Le verbe s'accorde en nombre (et en personne). Il est inutile de citer des exemples.

b) En hébreu, « l'attribut (c'est-à-dire *le verbe*) placé au commencement de la proposition se présente souvent sous la formule du masculin singulier, comme étant la forme primaire et la forme la plus usitée, lors même que le sujet qui suit est un pluriel ou un féminin. » (PREISWERK, 466, b ; 467). En araméen, « le singulier du verbe se joint à un nom au pluriel, lorsque le verbe se trouve placé le premier. » (WINER, *Gramm. chald.*, 49, I, 2^o).

Enfin, dans la poésie grecque, on rencontre parfois le verbe au singulier devant un sujet au pluriel ; il en est ainsi avec ἦν (KÜHNER, 367, 1 ; 370, 4 ; LIDDELL and SCOTT, *sub v. εἶμι*, A, V ; CROISSET et PETITJEAN, 379, II). Cette construction poétique devait, par là même, appartenir à la langue familière.

La construction de l'hébreu explique la variante suivante dans *Aroc.*, VIII, 2 : καὶ ἐδόθησαν (v. l. ἐδόθη) ἑπτὰ σάλπιγγες. La variante marginale ἐδόθη, bien autorisée, est admissible dans l'Apocalypse.

Cf. dans les LXX, *Josué*, XIII, 28 : ἐγενήθη κατὰ δημοὺς αὐτῶν αἱ πόλεις αὐτῶν καὶ αἱ ἐπαύλεις αὐτῶν. — *Jug.*, VII, 3 : καὶ ἐπέστρεψεν (v. l. ἀπεστράφησαν) ἀπὸ τοῦ λαοῦ εἴκοσι καὶ δύο χιλιάδες καὶ δέκα χιλιάδες ὑπελείφθησαν (pour le changement de nombre des deux verbes, voy. 108, c). — 1 R., XXI, 6 : οὐκ ἦν ἄρτοι ἀλλ' ἦ ἄρτοι τοῦ προσώπου. — 2 R., XXIV, 15 : καὶ ἀπέθανεν ἐκ τοῦ λαοῦ ἀπὸ Δὴν ἕως Βηρσάβηε ἑβδομήκοντα χιλιάδες ἀνδρῶν. — 3 R., V, 15. — Cf. 118.

Le verbe au singulier suit le sujet simple pluriel dans *Es.*, XVII, 5-6, cité 118, b.

Accord du participe en nombre, genre et cas.

111. a) Si le verbe est au participe, il s'accorde en nombre, en genre et en cas.

Il est inutile de donner des exemples. Notons seulement :

Mar., VII, 18-19, καθαρίζων s'accorde régulièrement avec le sujet de λέγει et la proposition participe exprime l'appréciation de l'écrivain. — *A.*, XI, 17, πιστεύσασιν pourrait se rapporter aussi bien à αὐτοῖς comme mot principal de la phrase qu'à ἡμῖν, et cf. en effet XV, 8-9 où l'idée est expressément rapportée à ceux qui sont désignés ici par αὐτοῖς. — XVIII, 18, κειράμενος se rapporte probablement à Παῦλος pour la même raison ; si Ἀκύλας était le sujet de κειράμενος, il semble que l'on aurait eu ὃς ἐκείρατο ou οὗτος δὲ ἐκείρατο, tandis que κειράμενος semble bien continuer les participes προσμείνας et ἀποταξάμενος.

R., V, 10 : πολλῶ μᾶλλον καταλλαγέντες σωθησόμεθα ἐν τῇ ζωῇ αὐτοῦ· οὐ μόνον δέ, ἀλλὰ καὶ καυχώμενοι ἐν τῷ θεῷ. Entendez : οὐ μόνον δὲ σωθησόμεθα, ἀλλὰ καὶ σωθησόμεθα καυχώμενοι... Et de même dans d'autres passages.

Le participe peut s'accorder avec le sujet mental indéfini d'un verbe impersonnel à la troisième personne, *Mat.*, V, 11 : μακάριοί ἐστε ὅταν ὀνειδίσωσιν ὑμᾶς... καὶ εἴπωσιν πᾶν πονηρὸν καθ' ὑμῶν ψευδόμενοι.

b) Dans un certain nombre de passages, le participe se rapporte au sujet, malgré le développement parenthétique qui les sépare. Ainsi *R.*, XIII, 11, εἰδότες se rapporte au sujet de ὀφείλετε, malgré les vv. 9 et 10 qui forment parenthèse. — *2 Cor.*, I, 7 (W.H.), εἰδότες se rapporte à ἡμεῖς. — VI, 3, διδόντες se rapporte au sujet de παρακαλοῦμεν du v. 1. — VI, 9-10, les participes continuent ceux du v. 3 (et cf. καὶ ἰδοὺ ζῶμεν = ζῶντες, dissociation à la manière hébraïque). — VIII, 18-20, στελλόμενοι se rapporte au sujet de συνεπέψαμεν. — IX, 8-11, 13, les participes πλανιζόμενοι et δοξάζοντες se rapportent au sujet de περισσεύητε du v. 8, malgré les interruptions des vv. 9-10, 12. — *Eph.*, V, 9-10, δοκιμάζοντες se rapporte au sujet de περιπατεῖτε. — *Ph.*, I, 28-30, ἔχοντες fait suite à πτυρόμενοι, après la parenthèse ἥτις... πάσχειν. — III, 10, συμμορφιζόμενος continue ἔχων. — *Col.*, III, 16, διδάσκοντες, νοουθετοῦντες sont indépendants; suppléez γίνεσθε du v. 15. — *1 Th.*, II, 11 : ὑμεῖς μάρτυρες καὶ ὁ θεός, ὡς ὀσίως καὶ δικαίως καὶ ἀμέμπτως ὑμῖν τοῖς πιστεύουσιν ἐγενήθημεν, καθάπερ οἴδατε ὡς ἓνα ἕκαστον ὑμῶν ὡς πατήρ τέκνα ἑαυτοῦ παρακαλοῦντες ὑμᾶς καὶ παραμυθούμενοι. Les exégètes entendent καθάπερ οἴδατε ὡς ἐγενήθημεν... παρακαλοῦντες, ou bien (καθάπερ) οἴδατε ὡς οὕτως ἐποιοῦμεν... παρακαλοῦντες. Ne serait-il pas plus simple de regarder καθάπερ οἴδατε comme une parenthèse, de faire de ὡς une particule explicative et causale introduisant les participes et de regarder ceux-ci comme dépendant directement de ὑμῖν τοῖς πιστεύουσιν ἐγενήθημεν? Et pour ὡς avec le participe causal (fréquent dans *Paul*) cf. ma *Syntaxe des propositions*, 304. — *Tit.*, II, 1-9, παρεχόμενος se rapporte à σὺ δὲ λάλει. — *Apoc.*, XII, 1-2, ἔχουσα se rapporte à γυνή.

Pour *A.*, XVII, 16, θεωροῦντος se rapporte régulièrement à αὐτοῦ, malgré ἐν αὐτῷ (complément redondant; 177).

c) Avec un sujet simple ordinaire, il n'existe pas d'anomalies pour le nombre ni pour le genre.

112. Pour l'accord en cas, il y a plusieurs anomalies. Le participe est à un autre cas que le mot auquel il se rapporte :

a) Par attraction, *A.*, XXVI, 22 : οὐδὲν ἔκτος λέγων ὧν τε οἱ προφηταὶ ἐλάλησαν μελλόντων γίνεσθαι καὶ Μωυσῆς, = τούτων ᾧ...

μέλλοντα... — *Αποκ.*, I, 10 : ἤκουσα ὀπίσω μου φωνὴν μεγάλην ὡς σάλπιγγος λεγούσης, = λέγουσαν. — IV, 1 ; X, 8 ; XVII, 8 (cf. 1 *J.*, II, 25). — Et de même en grec classique.

b) Par anacoluthie, comme en grec classique (CURTIUS, 582, 2, *Rem.*), *Ματ.*, VI, 8 : παρήγγειλεν αὐτοῖς ἵνα μηδὲν αἴρωσιν εἰς ὁδὸν εἰ μὴ ῥάβδον μόνον, μὴ ἄρτον μὴ πήραν μὴ εἰς τὴν ζώνην χαλκόν, ἀλλὰ ὑποδεδεμένους σανδάλια, καὶ μὴ ἐνδύσασθαι δύο χιτῶνας. Les verbes signifiant *commander* prenant dans le N. T. la proposition finale ou la proposition infinitive, on a ici les deux, et il faut entendre : ὑποδεδεμένους εἶναι. — *L.*, XXIV, 46-47 : ἀρξάμενοι, par transition brusque du style indirect au style direct. — *A.*, XV, 22, voy. 113 *bis*, d. — XIX, 34 ; XXIV, 5-6, on aurait dû avoir : αὐτὸν καὶ ἐκρατήσαμεν. — Sans doute aussi *Ἐφθ.*, I, 17-18 : ἵνα ὁ θεὸς... δώῃ ὑμῖν πνεῦμα σοφίας καὶ ἀποκαλύψεως ἐν ἐπιγνώσει αὐτοῦ, πεφωτισμένους τοὺς ὀφθαλμοὺς τῆς καρδίας... (ὑμῖν... πεφωτισμένους). Le participe n'est pas encore entièrement détaché, comme il l'est *Ἐφθ.*, III, 14-18¹.

A., XXIV, 25, l'anacoluthie n'a pas changé l'accord. — *R.*, XII, 6 : ἔχοντες reste seul, parce que la phrase est interrompue. — XII, 9 seqq., les participes sont des propositions indépendantes. — 2 *Cor.*, V, 6-8 : περιπατοῦμεν a changé la construction, et le participe θαρροῦντες, qui commençait la phrase, est repris par θαρροῦμεν. — 2 *P.*, I, 17 : la phrase commençant par λαθῶν est interrompue.

Remarquer *J.*, XXI, 12 : οὐδεὶς ἐτόλμα τῶν μαθητῶν ἐξετάσαι αὐτὸν Σὺ τίς εἶ ; εἰδότες ὅτι ὁ κύριός ἐστιν, comme si l'on avait la construction hébraï-

1. Comparez *Ἐφθ.*, I, 17-18 : οὐ παύομαι εὐχαριστῶν ὑπὲρ ὑμῶν... ἵνα ὁ θεὸς τοῦ κυρίου ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ, ὁ πατήρ τῆς δόξης, δώῃ ὑμῖν πνεῦμα σοφίας καὶ ἀποκαλύψεως ἐν ἐπιγνώσει αὐτοῦ, πεφωτισμένους τοὺς ὀφθαλμοὺς τῆς καρδίας ὑμῶν εἰς τὸ εἰδέναι ὑμᾶς τίς ἐστιν..., avec III, 14-18 : κάμπτω τὰ γόνατά μου πρὸς τὸν πατέρα... ἵνα δώῃ ὑμῖν κατὰ τὸ πλοῦτος τῆς δόξης αὐτοῦ δυνάμει κραταιωθῆναι διὰ τοῦ πνεύματος αὐτοῦ εἰς τὸν ἕσω ἄνθρωπον, κατοικῆσαι τὸν Χριστὸν ἐν ταῖς καρδίαις ὑμῶν ἐν ἀγάπῃ ἑρριζωμένοι καὶ τεθεμελιωμένοι, ἵνα ἐξισχύσητε καταλαβέσθαι σὺν πᾶσιν τοῖς ἁγίοις τί τὸ πλάτος... On a οὐ παύομαι... αὐτοῦ qui répond exactement à κάμπτω... ἐν ἀγάπῃ. Ensuite, le résultat de ce qui précède est indiqué dans les deux passages par le participe parfait : πεφωτισμένους... καρδίας ὑμῶν dans l'un, ἑρριζωμένοι καὶ τεθεμελιωμένοι dans l'autre. Enfin, la conséquence de l'acte exprimé par ces deux parfaits est indiquée par une proposition finale dans les deux passages, εἰς τὸ εἰδέναι ὑμᾶς dans le premier, et ἵνα ἐξισχύσητε καταλαβέσθαι dans le second (on pourrait avoir tout aussi bien ἵνα ὑμεῖς εἴδητε et εἰς τὸ ἐξισχύσαι ὑμᾶς). Dès lors, πεφωτισμένους doit être considéré comme apposé à ce qui précède, comme ἑρριζωμένοι, et comme détaché à moitié seulement, puisqu'il est à l'accusatif au lieu d'être au nominatif. Enfin, la proposition finale a dû exercer son influence. On aurait pu avoir : εἰς τὸ εἰδέναι ὑμᾶς, πεφωτισμένους κτλ., τίς ἐστιν, et de même ἵνα ὑμεῖς, ἑρριζωμένοι κτλ., ἐξισχύσητε καταλαβέσθαι. Dans le premier exemple, l'accusatif prépare la transition à l'accusatif sujet ; dans le second, le nominatif prépare la transition au verbe fini.

sante si fréquente : πάντες οἱ μαθηταὶ οὐκ ἐτόλμαν... εἰδότες, et l'éloignement du participe (112 bis) favorisait le nominatif (et cf. les constructions analogues, 131, d).

c) Par l'emploi du participe au génitif absolu.

Nous avons signalé¹ l'emploi, au génitif absolu, du participe qui se rapporte à un mot de la proposition; cf. d'ailleurs, *Mar.*, V, 2; XI, 27; *A.*, III, 13; dans les LXX, *Gen.*, XLIV, 14; *Ex.*, IV, 21; XIV, 18; *Lév.*, XVI, 23; *Deut.*, XV, 10; *1 Mac.*, I, 6 : διεἶλεν αὐτοῖς τὴν βασιλείαν αὐτοῦ ἐτι ζώντος αὐτοῦ. — Papyrus de Turin (Thiersch, p. 103) : ὁμολογεῖ Ἀπολλώνιος τοῖς πέντε Χολχύταις, κατοικούντων τὴν αὐτὴν πόλιν, συνλελύσθαι αὐτοῖς. — Cette construction paraît courante en grec familier.

La construction est plus dure et plus étrange dans *Apoc.*, I, 15 : καὶ οἱ πόδες αὐτοῦ ὅμοιοι γαλκολιθάνῳ, ὡς ἐν καμίνῳ πεπυρωμένης (*v. l.* πεπυρωμένοι), *comme quand il est embrasé dans la fournaise.*

Cf. dans les LXX, *Es.*, XVII, 13 : ὡς ὕδωρ πολὺ ἔθνη πολλά, ὡς ὕδατος πολλοῦ βιᾷ φερομένου, *les peuples sont comme la vaste mer, comme quand la vaste mer est agitée.* — XXIII, 3 : ὡς ἀμνητοῦ εἰσφερομένου οἱ μεταβόλοι τῶν ἐθνῶν, *comme quand on rentre la moisson.* — Et cf. au contraire XVII, 12 : ὡς θάλασσα κυμαίνουσα οὕτω ταραχθήσεσθε, καὶ νῶτος ἐθνῶν πολλῶν ὡς ὕδωρ ἠχθήσει.

112^{bis}. Enfin, par la séparation complète du participe qui devient indépendant. Nous nous sommes déjà occupé de cette classe de participes (*Syntaxe des propositions*, 337 seqq.), en nous plaçant au seul point de vue de la syntaxe des propositions, qui s'unissent ou se séparent. Ici nous en parlons seulement au point de vue de l'accord.

Tout participe ainsi détaché et séparé est par là même mis en relief.

Il faut distinguer le participe sans article, et le participe accompagné de l'article.

113. Le premier peut s'expliquer en suppléant εἶναι ou γίνεσθαι avec lui, au temps convenable. En réalité : 1^o il remplace une proposition dépendante circonstancielle; ou 2^o il exprime un détail dans une énumération ou une description. Ainsi :

A., X, 37, οὐ ἀρξάμενος = ἐπεὶ ἤρξατο. — Cf. *R.*, XII, 3-19. — *2 Cor.*, VI, 1-10, = ἵστε διδόντες κτλ. — VIII, 18, parenthèse οὐ

1. Dans notre *Syntaxe des propositions*, 328 seqq.

l'on a : οὐ μόνον δέ, ἀλλὰ καὶ χειροτονήθεις ὑπὸ τῶν ἐκκλησιῶν, et où l'on aurait attendu : οὐδ' οὐ μόνον ὁ ἔπαινος ἐστὶν ἐν τῷ εὐαγγελίῳ διὰ πασῶν τῶν ἐκκλησιῶν ἀλλὰ καὶ (ὁς) ἐχειροτονήθη... — *Eph.*, III, 14-18 (avec passage au mode fini). — IV, 1-4, = ἀνεχόμενοι γίνεσθε. — *1 P.*, II, 11-12. — Cf. *1 P.*, II, 13-III, 9. — *2 P.*, II, 1-3; *Aroc.*, I, 12-16 (καὶ ἔχων = καὶ ἦν ἔχων); V, 6 (*bis*); cf. VII, 9; X, 1-2; XIV, 6-7; XIV, 14; XVII, 3-4 (variante); XIX, 12; XXI, 10-12.

Pour *Aroc.*, XI, 1 : ἐδόθη μοι κάλαμος ὅμοιος ῥάβδῳ λέγων, le participe est au nominatif parce que l'écrivain a dans l'esprit ἔδωκέ (τις) μοι κάλαμον λέγων... Cf. 214, c; 304, a.

113^{bis}. Il faut remarquer les exemples où le participe se rapporte au sujet, exprimé ou non, de l'infinitif (cf. 234). On a :

a) *Mat.*, XV, 31 : ὥστε τὸν ὄχλον θαυμάσαι βλέποντας κωφούς. — *A.*, XXVII, 21; *1 P.*, IV, 3 en suppléant le sujet ὑμᾶς devant κατεργάσθαι. — Classique.

b) *A.*, XV, 25 : ἔδοξεν ἡμῖν γενομένοις ὁμοθυμαδὸν ἐκλεξαμένοις (v. l. ἐκλεξαμένους) ἄνδρας πέμψαι πρὸς ὑμᾶς, et cf. XV, 22, cité plus bas. — *A.*, XVI, 21; XXVII, 3; *2 P.*, II, 21. — Classique.

c) *Mat.*, XVIII, 8 : καλὸν σοὶ ἐστὶν εἰσελθεῖν εἰς τὴν ζωὴν κυλλὸν ἢ χωλόν, ἢ δύο χεῖρας... ἔχοντα βληθῆναι εἰς τὸ πῦρ. — *L.*, I, 73-74; *A.*, XV, 22 (ἐκλεξαμένους); XVIII, 3; XXV, 27; XXVI, 20; *H.*, II, 10. — Classique.

d) *A.*, XV, 22 : ἔδοξε τοῖς ἀποστόλοις καὶ τοῖς πρεσβυτέροις σὺν ὄλῃ τῇ ἐκκλησίᾳ ἐκλεξαμένους ἄνδρας ἐξ αὐτῶν πέμψαι εἰς Ἀντιόχειαν..., γράψαντες διὰ χειρὸς αὐτῶν, comme si l'on avait ἔδοξαν οἱ ἀπόστολοι... γράψαντες. Anacoluthie qui s'explique d'elle-même, et classique (112 b).

e) *1 P.*, II, 11 : ἀγαπητοί, παρακαλῶ ὡς παροίκους καὶ παρεπιδήμους ἀπέχεσθαι τῶν σαρκικῶν ἐπιθυμιῶν αἵτινες στρατεύονται κατὰ τῆς ψυχῆς τὴν ἀναστροφὴν ὑμῶν ἐν τοῖς ἔθνεσιν ἔχοντες καλήν, ἵνα... δοξάσωσι... Anacoluthie, et détachement complet du participe, comme si l'on avait ἀγαπητοί, ἀπέχεσθε, ὡς πάροικοι..., τῶν σαρκικῶν ἐπιθυμιῶν, τὴν ἀναστροφὴν ὑμῶν ἔχοντες καλήν. — Il en est de même, *2 P.*, III, 1-3 (= μνήσθητε... γινώσκοντες), ou plutôt encore : ἵνα μνησθῆτε... γινώσκοντες, d'après ce qui suit, f); *Eph.*, IV, 1-3 (= ἀξίως περιπατήσατε... ἀνεχόμενοι). — Cf. 17.

f) *Col.*, I, 9-10 : οὐ παυόμεθα ὑπὲρ ὑμῶν προσευχόμενοι καὶ αἰτούμενοι ἵνα πληρωθῆτε τὴν ἐπίγνωσιν τοῦ θελήματος αὐτοῦ ἐν πάσῃ σοφίᾳ καὶ συνέσει πνευματικῇ, περιπατῆσαι ἀξίως τοῦ κυρίου εἰς πᾶσαν ἀρεστίαν ἐν παντὶ ἔργῳ ἀγαθῷ καρποφοροῦντες καὶ αὐξανόμενοι. Les participes

s'accordent avec le sujet de πληρωθῆτε, et il n'est pas tenu compte de l'infinitif (= εἰς τὸ ὑμᾶς περιπατῆσαι). — Et 2 P., III, 1-3, on aurait pu avoir de même ἵνα μνησθῆτε... γινώσκοντες.

Cf. aussi les exemples des LXX, 234, a, d; et avec Col., I 9-10 (f) cf. Josué, XXII, 12 : συνηθροίσθησαν πάντες οἱ υἱοὶ Ἰσραὴλ εἰς Σηλὼ ὥστε ἀναβάντες ἐκπολεμῆσαι αὐτούς.

g) Aux exemples des LXX cités par nous¹ ajoutez : Michée, III, 2 : ἀκούσατε δὴ ταῦτα..., οἱ κατάλοιποι οἴκου Ἰσραὴλ. Οὐχ ὑμῖν ἐστὶ τοῦ γνῶναι τὸ κρίμα; μισοῦντες τὰ καλὰ καὶ ζητοῦντες τὰ πονηρά, ἀρπάζοντες... — Dan., V, 11-12 : ἔστιν ἀνὴρ ἐν τῇ βασιλείᾳ σου ἐν ᾧ πνεῦμα θεοῦ..., καὶ ὁ βασιλεὺς Ναβουχοδονόσορ ὁ πατήρ σου ἄρχοντα ἐπαοιδῶν... κατέστησεν αὐτὸν ὅτι πνεῦμα περισσὸν ἐν αὐτῷ, καὶ φρόνησις καὶ σύνεσις ἐν αὐτῷ, συγκρίνων ἐνύπνια καὶ ἀναγγέλλων κρατούμενα κτλ. — Dan., VIII, 6 : ἦλθεν ἕως τοῦ κριοῦ τοῦ τὰ κέρατα ἔχοντος οὗ ἴδον ἐστῶς ἐνώπιον τοῦ Οὐβάλ, et cf. Daniel (LXX), ὃν εἶδον ἐστῶτα πρὸς τῇ πύλῃ.

Avec Aroc., XI, 1, cf. LXX, 5 R., XX, 9 : καὶ ἐγέγραπτο ἐν τοῖς βιβλίοις λέγων, comme si l'on avait : ἐγεγράφη ὁ δεῖνα λέγων. — Cf. Josué, II, 2.

114. Le participe avec l'article indique un détail caractéristique du sujet; il peut toujours être remplacé par le pronom relatif au nominatif et le verbe fini. Ainsi :

Mar., XII, 38-40; L., VI, 25; J., VII, 38; Ph., III, 18-19; Aroc., II, 20, 26; III, 12, 21; IX, 13; cf. XIV, 12 : ὧδε ἡ ὑπομονὴ τῶν ἁγίων ἐστίν, οἱ τηροῦντες τὰς ἐντολάς τοῦ θεοῦ, = οἱ ἐτήρουν... Et comme exemple de l'équivalence de l'article et du pronom relatif, cf. Mar., XII, 38-40 avec L., XX, 47, et Aroc., XII, 9 avec XX, 2. — Cf. 302.

a) Aux exemples des LXX cités par nous², ajoutez Es., XVIII, 1 : οὐαὶ γῆς πλοίων πτέρυγες ἐπεκεῖνα ποταμῶν Αἰθιοπίας, ὁ ἀποστέλλων ἐν θαλάσῃ, οὐ ἀποστέλλων se rapporte à γῆς et Αἰθιοπίας, le masculin indiquant le roi du pays.

Et, comme exemple général de la manière dont le participe se détache et cesse de s'accorder dans les LXX, cf. 3 R., XII, 9-10 : τί ἀποκριθῶ τῷ λαῷ τούτῳ τοῖς λέγουσι πρὸς μέ, λεγόντων Κούφισον ἀπὸ τοῦ κλοιοῦ οὗ ἔδωκεν ὁ πατήρ σου ἐφ' ἡμᾶς; καὶ ἐλάλησαν πρὸς αὐτὸν τὰ παιδάρια τὰ ἐκτραφέντα μετ' αὐτοῦ οἱ παρεστηκότες πρὸ προσώπου αὐτοῦ λέγοντες Τάδε λαλήσεις τῷ λαῷ τούτῳ τοῖς λαλήσασιν πρὸς σέ, λέγοντες...

1. Dans notre *Syntaxe des propositions*, loc. cit.

2. Dans notre *Syntaxe des propositions*, loc. cit.

Sujet simple : Pluriel neutre.

115. Le pluriel neutre prend souvent un sens abstrait et se rapproche parfois d'un collectif de sens général et abstrait, l'accord étant le même pour les deux.

a) Classiquement, le verbe est au singulier, et le pluriel est une exception (MADVIG, 1, *Rem.*, 1; CUCUEL et RIEMANN, 20; CROISSET et PETITJEAN, 379, *Rem.*, 1).

b) Dans le N. T., le verbe suit les règles générales (108). Le verbe est au singulier, quand le sujet est considéré comme un tout abstrait (108, a); ce qui arrive surtout avec les objets inanimés. Il est au pluriel quand les individus composant le sujet sont considérés dans leur pluralité concrète (108, b). — Le singulier est plus fréquent que le pluriel (cf. KOCH, § 69, 2, *Remarque*).

c) On trouve le verbe au singulier avec :

τὰ ἀγαθά, *R.*, III, 8. — τὰ ἀδύνατα, *L.*, XVIII, 27. — αἵματα, *Apos.*, XVIII, 24 (TISCH.). — αἰτήματα, *Ph.*, IV, 6. — τὰ ἀόρατα, *R.*, I, 20. — τὰ ἔργαῖα, *2 Cor.*, V, 17. — τὰ ἀσχήμονα, *1 Cor.*, XII, 23. — τὰ ἄψυχα, *1 Cor.*, XIV, 7. — γράμματα (*science*), *A.*, XXVI, 24. — τὰ γεγραμμένα, *L.*, XVIII, 31. — δεσμὰ, *A.*, XVI, 26. — τὰ δίκτυα, *L.*, V, 6. — ἐνκαίνια, *J.*, X, 22. — τὰ ἐκπορευόμενα, *Mat.*, XV, 18. — τὰ ἔσχατα, *Mat.*, XII, 43; *L.*, XI, 26; *2 P.*, II, 20. — τὰ εὐσχήμονα, *1 Cor.*, XII, 24. — ζητήματα, *A.*, XVIII, 15. — ζιζάνια, *Mat.*, XIII, 26 (au v. 38, εἰσὶν s'accorde avec οἱ υἱοί). — θυμιάματα, *Apos.*, VIII, 3. — ἱμάτια, *Mat.*, XVII, 2; *Mar.*, IX, 3; *Jac.*, V, 2. — τὰ κρυπτά, *1 Cor.*, XIV, 24. — κύματα, *Mar.*, IV, 37. — κῶλα, *H.*, III, 17. — τὰ λιπαρὰ καὶ τὰ λαμπρά, *Apos.*, XVIII, 14. — νοήματα, *2 Cor.*, III, 14; XI, 3. — παθήματα, *R.*, VII, 5; *2 Cor.*, I, 5. — πετεινά, *Mat.*, XIII, 4; *Mar.*, IV, 4; *L.*, VIII, 5; XIII, 19. — πλοῖα, *Mar.*, IV, 36; *Jac.*, III, 4. — τὰ σαλευόμενα, *H.*, XII, 27. — σκάνδαλα, *L.*, XVII, 1. — σκεύη, *2 Tim.*, II, 20; *Ap.*, II, 27. — σπλάγχνα, *A.*, I, 18; *2 Cor.*, VII, 15; *Philém.*, 7. — στοιχεῖα, *2 P.*, III, 10 et 12. — στρατεύματα, *Ap.*, XIX, 14. — σχίσματα, *1 Cor.*, I, 10; XII, 25 (TISCH.). — τέλη, *1 Cor.*, X, 11. — τετράποδα, *A.*, X, 12. — ὕδατα, *J.*, III, 23 (*une masse d'eau*); pour *Apos.*, XVI, 4 : ὁ τρίτος ἐξέχεεν τὴν φιάλην αὐτοῦ εἰς... τὰς πηγὰς τῶν ὑδάτων καὶ ἐγένετο (v. l. ἐγένοντο) αἷμα, on peut entendre καὶ ταῦτα ἐγένετο αἷμα, elles devinrent du sang, se changèrent en sang. Cf. plus loin, 219. — τὰ ὑπάρχοντα, *L.*, XI, 21. — φόβηθρα, *L.*, XXI, 11. — χρήματα, *A.*, XXIV, 26. — χωρία, *A.*, XXVIII, 7.

Cf. *Apos.*, VIII, 7 : ἐγένετο γάλαζα καὶ πῦρ μεμιγμένα ἐν αἵματι, καὶ ἐβλήθη εἰς τὴν γῆν, = καὶ ταῦτα, μεμιγμένα, ἐβλήθη.

d) On trouve le verbe au pluriel seulement (sens concret) avec : βιβλία, *Apos.*, XX, 12. — γένη, *1 Cor.*, XIV, 10 : τοσαῦτα εἰ τύχοι γένη γλωσσῶν εἰσὶν ἐν κόσμῳ, καὶ οὐδὲν ἄφρωνον. — δικαιώματα, *Apos.*, XV, 4; mais cf. aussi XIX, 8, où le verbe suit δικαιώματα attribut. — ζῶα (désignant des per-

sonnes distinctes), *Apoc.*, IV, 8, 9; V, 14. — *μνημεῖα* (objets distincts), *Mat.*, XXVII, 52. — ὄρνεα, *Apoc.*, XIX, 21 : πάντα τὰ ὄρνεα ἐχορτάσθησαν. — ὄρη, *Apoc.*, XVI, 20 : ὄρη οὐχ εὐρέθησαν, et XVII, 9 : ἐπτὰ ὄρη εἰσὶν. — τὰ πρῶτα (désignant les différentes choses énumérées au v. 3), *Apoc.*, XXI, 4. — σκέλη, *J.*, XIX, 31. — τείχη, *H.*, XI, 30.

e) Avec certains noms, le verbe est tantôt au singulier et tantôt au pluriel, suivant que le sujet est pris au sens abstrait ou au sens concret par l'écrivain. Ainsi :

δαίμονια : Avec le singulier (sens général et abstrait), *L.*, IV, 41 (v. l. ἐξήρχοντο) ; VIII, 2, 30, 35, 38 ; X, 17. — Avec le pluriel (les démons étant considérés individuellement et dans leur pluralité ; actes distincts), *L.*, VIII, 33 : ἐξεληθόντα δὲ τὰ δαίμονια... εἰσῆλθον εἰς τοὺς χοίρους. — *Jac.*, II, 19 : τὰ δαίμονια πιστεύουσιν καὶ φρίσσουν.

ἔθνη (désignant les diverses nations, ou bien = οἱ ἔθνηκοί) avec le pluriel, *Mat.*, XII, 21, cité des LXX, *Es.*, XLII, 4 ; XXV, 32 ; *L.*, XII, 30 ; *A.*, XI, 1 ; XIII, 48 ; *R.*, II, 14 ; XV, 12, 27 ; *1 Cor.*, X, 20 (?) ; *Gal.*, III, 8, cité de *Gen.*, XII, 3 ; *Apoc.*, XI, 18 ; XVIII, 3, 23 ; XX, 1-24. — Au sens général et abstrait, avec le singulier, *R.*, IX, 30.

ἔργα, employé avec le singulier, *J.*, III, 19, 20, 21 ; VII, 7 ; *Gal.*, V, 19 ; etc., sauf *1 Tim.*, V, 24-25 : τινῶν ἀνθρώπων ἀμαρτίαι πρόδηλοί εἰσιν... καὶ τὰ (ἔργα) ἄλλως ἔχοντα κρυβῆναι οὐ δύναται.

ἔτη, avec le singulier, *Apoc.*, XX, 3 ; XX, 7 ; avec le pluriel, *H.*, I, 12 : τὰ ἔτη σου οὐκ ἐκλείψουσιν, cité des LXX, *Ps.*, CI, 28.

κρίνα, avec le pluriel (personnification des sujets), *Mat.*, VI, 28 : καταμάθετε τὰ κρίνα τοῦ ἀγροῦ πῶς αὐξάνουσιν· οὐ κοπιῶσιν οὐδὲ νήθουσιν. — Avec le singulier (accord ordinaire), *L.*, XII, 27 : κατανοήσατε τὸ κρίνον πῶς αὐξάνει· οὐ κοπιᾷ οὐδὲ νήθει. — De même pour

κυνάρια, *Mat.*, XV, 27 : τὰ κυνάρια ἐσθίει, et *Mar.*, VII, 28 : τὰ κυνάρια... ἐσθίουσιν.

μέλη, (idée de totalité, ou sens abstrait) avec le singulier, *R.*, XII, 4 ; *1 Cor.*, XII, 22, 26 (bis). — Avec le pluriel (idée d'agents distincts), *1 Cor.*, XII, 25 : τὸ αὐτὸ ὑπὲρ ἀλλήλων μεριμνῶσι τὰ μέλη.

ὀνόματα. (sens abstrait ; nom de choses) avec le singulier, *Mat.*, X, 2 ; *L.*, X, 20. — Avec le pluriel, *Apoc.*, XI, 13 : ἀπεκτάνθησαν... ὀνόματα ἀνθρώπων χιλιάδες ἐπτὰ. Sujet périphrastique (hébraïsant) = ἄνθρωποι ; cf. 43, b.

παιδιά, avec le pluriel, *Mat.*, XIX, 13 ; et avec le singulier, *H.*, II, 14.

πνεύματα, avec le singulier, *Mat.*, XII, 45 ; *L.*, XI, 26 ; *1 Cor.*, XIV, 33. — Avec le pluriel, *Mar.*, III, 11 ; V, 13 ; *Apoc.*, XVI, 14.

πρόβατα, avec le singulier, *J.*, X, 3, 4, 12. — Avec le pluriel, *Mat.*, XXVI, 31, et *Mar.*, XIV, 27, cité des LXX, *Zach.*, XIII, 7 ; *J.*, X, 8, 27.

ρήματα, avec le singulier, *L.*, I, 65 ; *J.*, X, 21 ; XV, 7. — Avec le pluriel, *L.*, XXIV, 11 : ἐφάνησαν... ὡσεὶ λῆρος τὰ ρήματα ταῦτα, les différentes choses qui viennent d'être racontées.

σημεῖα avec le singulier, *L.*, XXI, 11 ; *A.*, V, 12 ; *2 Cor.*, XII, 12. — Avec le pluriel, *L.*, XXI, 25 : ἔσονται σημεῖα ἐν ἡλίῳ καὶ σελήνῃ καὶ ἄστροις.

στρουθία, avec le singulier, *Mat.*, X, 29 ; avec le pluriel, *L.*, XII, 6.

σώματα, avec le singulier, *1 Cor.*, VI, 15 ; *H.*, XIII, 11. — Avec le pluriel, *Mat.*, XXVII, 52 : πολλὰ σώματα... ἐγέρθησαν.

τέκνα, avec le singulier, *R.*, IX, 8; *1 Cor.*, VII, 14; *2 Cor.*, XII, 14; *1 J.*, III, 10; *2 J.*, 13. — Avec le pluriel, *Mat.*, X, 21 (*v. l.* ἐπαναστήσεται), et *Mar.*, XIII, 12.

116. a) Les pronominaux, comme ἄ, ἅτινα, ἅλλα, τὰ ἐμέ, ὅσα, πάντα, ταῦτα, etc., ont par eux-mêmes le sens abstrait, et sont régulièrement accompagnés du verbe au singulier :

Mat., V, 18; VI, 33; XI, 27; XIII, 4; XVIII, 18; XXIV, 34; *Mar.*, III, 28; IV, 8, 11; XIII, 4, 30; *L.*, X, 22; XII, 20, 31; XIV, 17 (en suppléant le sujet πάντα); XV, 31; XIX, 42; *J.*, I, 28; X, 6, 25; XII, 16; XV, 6 (suppléez ταῦτα); XVII, 10; XIX, 36; XX, 30, 31; XXI, 25; *A.*, IV, 32; VII, 2; XI, 10; XVII, 20; XIX, 21; *R.*, XV, 4; *1 Cor.*, III, 21; X, 11, 23; XII, 12, 19; XIV, 26; XV, 27; XVI, 14; *Gal.*, IV, 24; V, 17, 20; *Eph.*, V, 13; *Ph.*, I, 12; III, 7; IV, 8; *Col.*, I, 16, 17; *H.*, VII, 13; IX, 22; *2 Tim.*, III, 11; *Tit.*, III, 8; *1 P.*, I, 12; *2 P.*, I, 8; III, 4, 16; *Apoc.*, XVI, 14; XXI, 12. — Et très souvent; particulièrement avec πάντα (cf. *b*, *Ap.*, IV, 11; XXI, 5-6).

b) Les exceptions sont rares, et ne se rencontrent guère que dans Jean :

Mat., XI, 17 : παιδίους... ἃ προσφωνοῦντα τοῖς ἑτέροις λέγουσιν, tandis qu'on lit : ἃ λέγει dans *L.*, VII, 32. Il s'agit de personnes. — *J.*, VI, 13 : ἐγέμισαν δώδεκα κοφίνους κλασμάτων... ἃ ἐπερίσσευσαν τοῖς βεβρωκόσιν. — X, 14 : γινώσκουσί με τὰ ἐμέ, = *mes disciples*. — XVII, 7 : νῦν ἔγνωκαν ὅτι πάντα ὅσα ἔδωκάς μοι παρὰ σοῦ εἰσίν, = πάντες οἱ ἄνθρωποι et cf. appendice B. — *Apoc.*, I, 19 : γράψον οὖν ἃ εἶδες καὶ ἃ εἰσίν¹ καὶ ἃ μέλλει γίνεσθαι μετὰ ταῦτα. Le pluriel vient peut-être de ce que les événements sont considérés comme présents aux yeux de celui qui parle; mais cf. plus bas, 117, c. — III, 2 : στήρισον τὰ λοιπὰ ἃ ἔμελλον ἀποθανεῖν, *le reste de ceux qui allaient périr*. — III, 4 : ἔχεις ὀλίγα ὀνόματα ἐν Σάρδεσιν ἃ οὐκ ἐμόλυναν, ὀνόματα = *des personnes* (§ f) — IV, 5 : καὶ ἑπτὰ λαμπάδες... ἃ εἰσιν τὰ ἑπτὰ πνεύματα τοῦ θεοῦ. — IV, 11 : σὺ ἔκτισας τὰ πάντα, καὶ διὰ τὸ θέλημά σου ἦσαν καὶ ἐκτίσθησαν, cf. XXI, 5-6 et voy. plus bas, 117, e. — IX, 20 : τὰ εἶδωλα... ἃ οὔτε βλέπειν δύνανται...

117. Le tableau des exemples donne lieu aux remarques suivantes :

a) D'une manière générale, le sujet pluriel neutre est accompagné du verbe au singulier, comme en grec classique. — Avec certains substantifs, on trouve tantôt le singulier et tantôt le pluriel, soit parce que l'idée réclamait l'un ou l'autre nombre,

1. B. Weiss (*Die Johannes-Apocalypse, in loc.*) dit : « Remarquez le pluriel employé intentionnellement après le sujet pluriel neutre. »

soit parce que l'écrivain pouvait, à son gré, concevoir l'idée d'une manière abstraite ou concrète.

b) Toujours avec les adjectifs et les participes et presque toujours avec les pronominaux, on trouve le singulier, sauf les rares exceptions signalées plus haut.

c) L'emploi du singulier est habituel chez les écrivains d'une grécité meilleure, comme Luc et Paul. Il souffre des exceptions chez tous, et particulièrement dans l'*Apocalypse* (115, *d, e*; 116 *b*). — La tendance à employer le pluriel existe aussi chez les écrivains profanes post-classiques; il faut y voir une tendance de la langue familière à assimiler le sujet pluriel neutre à un sujet ordinaire et à unifier l'accord (cf. WINER, 58, 3, *b*¹).

d) Il faut aussi tenir compte des variations de nombre dues aux copistes, comme, *Mat.*, X, 21; *Mar.*, IV, 6; *L.*, IV, 41; *J.*, VI, 13; *Apoc.*, XXI, 4, etc².

Nota. — Il est bien entendu que le singulier du verbe ne se rencontre qu'à la 3^e personne, et qu'on a toujours le pluriel à la 2^e, *R.*, XV, 10, 11.

e) Dans la proposition qui suit, le verbe est souvent au pluriel, conformément à la règle générale (108, *d*) : *J.*, X, 4 : τὰ πρόβατα αὐτῷ ἀκολουθεῖ, ὅτι οἶδασιν τὴν φωνὴν αὐτοῦ, et cf. X, 16; *Apoc.*, VIII, 11. — Cf. *L.*, VIII, 27, 29 et 30 avec 31, 32 et 33.

f) Il est impossible de connaître l'usage des LXX. On trouve le singulier et le pluriel. Ainsi :

Avec des nominaux; le verbe est au singulier : avec ἀδικήματα, *Jér.*, XVI, 17; *Ez.*, XXVIII, 15; γράμματα (le décret, la lettre), *Esther*, IV, 3; IX, 1; γενήματα, *Gen.*, XLVII, 24; *Habac.*, III, 17; *Ezéch.*, XLVIII, 18; δίκτυα, *Prov.*, I, 17.

Il est au pluriel avec : δαιμόνια, *Es.*, XIII, 21; XXXIV, 14; ἀρώματα, *Cant.*, IV, 16.

On trouve le singulier et le pluriel : ἀμαρτήματα, avec le singulier, *Sag. Sir.*, XXIII, 3; avec le pluriel, *És.*, LIX, 2 : τὰ ἀμαρτήματα ὑμῶν

1. P. VIERECK (*op. cit.*, p. 62) dit : « Notissimam legem ex qua cum subjecto neutrius generis numeri singularis conjungitur a Græcis numerus singularis verbi interpretes romani interdum neglexerunt, XI, 18 : ἃ αὐτῶν ἐγεγόνεισαν, XVI, 50 : ταῦτα πάντα κύρια ὄσιν, 91 ταῦτα πάντα κύρια ὑπάρχουσιν, 108 ἵνα ταῦτα οὕτως γίνωνται. » Et il renvoie à la grammaire du N. T.; à tort évidemment. Dans tous les exemples qu'il cite, le sujet est un pronominal abstrait, et nous avons vu que dans le N. T. la règle était d'employer alors le singulier du verbe.

2. GREEN (174, *sub fin.*) remarque que l'incertitude de l'usage sur ce point a été une source féconde de variantes, et qu'il est difficile, impossible même de retrouver le texte original. La difficulté provient surtout de ce que, dans plusieurs cas, l'écrivain pouvait employer le singulier ou le pluriel, au gré de son imagination.

διιστῶσιν ἀνά μέσον ὑμῶν... — δικαιώματα, avec le singulier, *Deut.*, IV, 8 ; le pluriel, *Ps.*, XVII, 23 : τὰ δικαιώματα αὐτοῦ οὐκ ἀπέστησαν ἀπ' ἐμοῦ. — ἔθνη, avec le singulier, *Sag. Sal.*, VIII, 14 : ἔθνη ὑποταγήσεται μοι, et le pluriel, *Gen.*, XXV, 23 ; XXVI, 4 ; XXVII, 29 ; *Ex.*, XV, 14 ; *Nom.*, XIV, 15 ; *Deut.*, XII, 30, et très souvent. — εἶδωλα, avec le singulier, *Dan.*, VI, 27 ; *1 Mac.*, XIII, 47 ; le pluriel, *Éz.*, VI, 6 : συντριβήσονται τὰ εἶδωλα ὑμῶν, et cf. *Let. Jér.*, 24 et 45. — ὕδατα, *Job*, XIV, 19, avec le singulier et le pluriel.

Avec un adjectif ou un participe : τὰ ἀγαθὰ, toujours avec le singulier, *Gen.*, XLV, 20 ; *Job*, XX, 21 ; XXI, 16 ; *Prov.*, XIII, 21 ; *Sag. Sal.*, VII, 11 ; *Sag. Sir.*, XII, 3 ; XXXIV, 41 ; XXXIX, 25 ; *Jér.*, VIII, 15 ; XIV, 19. — δεδοξασμένα (ἐλαλήθη), *Ps.*, LXXXVI, 3. — τὰ δεκτά, avec le pluriel, *Deut.*, XXXIII, 16 : καὶ τὰ δεκτὰ τῷ ὀφθέντι ἐν τῷ βάρῳ ἔλθοισαν..., et, pour le singulier, voy. *Éz.*, LX, 7. — τὰ εὐπρεπῆ, *Job*, XVIII, 15 : κατασπαρήσονται τὰ εὐπρεπῆ αὐτοῦ θείῳ. — *Michée*, I, 12 : κατέβη κακὰ.

Mélange et permutation du singulier et du pluriel, *Éz.*, VI, 6 : τὰ ὑψηλὰ ἀφανισθήσεται ὅπως ἐξολοθρευθῆ τὰ θυσιαστήρια ὑμῶν καὶ συντριβήσονται τὰ εἶδωλα ὑμῶν καὶ ἐξαρθῆ τὰ τεμένη ὑμῶν. — *Daniel*, V, 3 : καὶ ἠνέχθησαν τὰ σκεύη, et *Daniel* (LXX), ἠνέχθη.

Le verbe de la proposition suivante peut être au singulier ou au pluriel, *Éz.*, XXXIV, 13 : καὶ ἀναφυήσει εἰς τὰς πόλεις αὐτῶν ἀκάνθινα ξύλα..., καὶ ἔσται ἐπαύλεις σειρήνων, et ces forêts d'épines seront la demeure... — *5 R.*, X, 12 : οὐκ ἐληλύθει τοιαῦτα ξύλα πελεκητὰ ἐπὶ τῆς γῆς, οὐδὲ ὄφθησαν... — *Énoch*, X, 12.

Le pluriel est très fréquent, sans avoir été favorisé par l'hébreu ; les LXX paraissent trahir la tendance générale du grec post-classique à mettre le verbe au pluriel.

Mais, comme dans le N. T., les pronominaux sont généralement accompagnés du verbe au singulier ; ainsi, *Gen.*, VI, 17 ; *Ex.*, XXXIII, 16 ; *Josué*, VII, 15 ; *2 R.*, XXI, 11 ; *5 R.*, XI, 41 ; XV, 23 ; XXII, 39 ; *2 Esd.*, V, 4, 7 ; *Tobie*, IV, 21 ; *Esther*, V, 13 ; *Prov.*, XVI, 33 ; *Eccl.*, X, 3 ; *Sag. Sir.*, XVII, 30 ; XXVIII, 12 ; *Jér.*, XIII, 22 ; *Daniel*, IV, 25-26. Et très souvent. — *Énoch*, X, 12.

On rencontre des exceptions, *2 Paral.*, IX, 11 : οὐκ ὄφθησαν τοιαῦτα. — *Es.*, XXXVIII, 19 : παιδία ποιήσω ἃ ἀναγγελοῦσι τὴν δικαιοσύνην σου, et cf. dans le N. T., *Mat.*, XI, 16 ; *Jér.*, XXIV, 2 : σύκων... ἃ οὐ βρωθήσεται, et v. 8 : τὰ σῦκα... ἃ οὐ βρωθήσονται (v. l.).

Sujet féminin pluriel = un neutre.

118. a) En hébreu, le neutre n'existe pas ; le féminin en tient lieu. Il existe alors pour le verbe et le sujet une construction analogue à celle du grec. « Puisque le féminin est la forme propre pour le nom abstrait qui s'applique à plusieurs individus, tout nom pluriel abstrait de cette nature peut être construit avec un verbe au féminin singulier. Il en est ainsi surtout avec des objets inanimés, les membres du corps, les individus formant un corps, parce que, alors, l'activité propre de chaque individu n'apparaît pas. » (EWALD, p. 178, 317, a ; cf. PREISWBERK,

466, b, 1.) La construction de l'hébreu est exactement reproduite dans les LXX, *Job*, XX, 11 (v. l.); *Ps.*, XXXVI, 31 : οὐχ ὑποσκελισθήσεται τὰ διαβήματα αὐτοῦ.

b) Ce qui précède explique le singulier du verbe dans :

Apoc., IX, 12 : ἡ Οὐαὶ ἡ μία ἀπῆλθεν· ἰδοὺ ἔργεται ἔτι δύο Οὐαὶ μετὰ ταῦτα. — Dans l'esprit de l'écrivain, le féminin pluriel équivalait à un neutre, et le verbe est placé le premier¹. Cf. dans les LXX :

És., XVII, 5-6 : καὶ ἔσται ὁν τρόπον εἴαν τις συναγάγη στάχυν..., ἢ ὡς ῥῶγες ἐλαίας δύο ἢ τρεῖς ἐπ' ἄκρου μετεώρου ἢ τέσσαρες ἢ πέντε ἐπὶ τῶν κλάδων αὐτῶν καταλειφθῆ (sans variante). — Cf. plus haut, 110, b.

Sujet simple neutre : Accord du participe.

119. a) Pour le nombre, le participe qui se rapporte à un sujet pluriel neutre, est toujours au pluriel, même si le verbe fini est au singulier, *Mat.*, XII, 45.

b) Pour le genre, si le nom neutre désigne une personne, le participe peut s'accorder avec la personne.

Mar., XIII, 14 : ὅταν δὲ ἴδητε τὸ βδέλυγμα τῆς ἐρημώσεως ἐστηκότα ὅπου οὐ δεῖ, et cf. *Mat.*, XXIV, 15 : τὸ βδέλυγμα τῆς ἐρημώσεως τὸ ρηθὲν διὰ Δανιὴλ τοῦ προφήτου ἔστος... Le masculin ἐστηκότα indique que l'auteur pensait à un homme ou à des hommes ; cf. 5, f, et 12, b. — *J.*, VI, 37-38 : πᾶν ὃ δίδωσίν μοι ὁ πατήρ πρὸς ἐμὲ ἤξει καὶ τὸν ἐργόμενον πρὸς με οὐ μὴ ἐκβάλω, = πᾶς ὄντινα, d'où τὸν ἐργόμενον. — *Éph.*, IV, 17 : τὰ ἔθνη περιπατεῖ... ἐσκοτωμένοι τῇ διανοίᾳ ὄντες..., = οἱ ἐθνικοί. — *Apoc.*, V, 13 : πᾶν κτίσμα ὃ ἐν τῷ οὐρανῷ καὶ ἐπὶ τῆς γῆς... [ἐστίν] καὶ τὰ ἐν αὐτοῖς πάντα ἤκουσα λέγοντας (v. l. λέγοντα), = πάντας τοὺς κτισθέντας.

Dans les LXX, *1 R.*, XXV, 14 : ἀπήγγειλεν ἐν τῶν παιδαρίων λέγων. — *1 Esd.*, V, 69 : τὰ δὲ ἔθνη τῆς γῆς ἐπικοιμώμενα τοῖς ἐν τῇ Ἰουδαίᾳ καὶ πολιορκοῦντες.

Pour l'accord du participe avec un nom neutre de démon, d'animal représentant une personne, etc., voy. 5, f, et plus loin, 123-124 bis.

1. B. WEISS (*op. cit.*, in loc.) dit : « Le singulier s'explique par ce fait que οὐαὶ se présente réellement comme un neutre à l'esprit de l'écrivain. » D'ailleurs, οὐαὶ est post-classique, LXX, *Nom.*, XXI, 29, etc.

c) Il faut noter dans l'*Apocalypse*, XVII, 4 : ποτήριον γέμον... (v. l. γέμων) — XXI, 14 : καὶ τὸ τεῖχος τῆς πόλεως ἔχων θεμελίους δώδεκα. — XXII, 2 : ξύλον ζωῆς ποιοῦν (v. l. ποιῶν) καρποὺς δώδεκα, κατὰ μῆνα ἕκαστον... ἀποδιδούν (v. l. ἀποδιδούς) τὸν καρπὸν αὐτοῦ. — On ne peut donner une explication satisfaisante du masculin. Mais

D'un côté, en hébreu, « avec un sujet féminin, l'accord (de l'attribut) est facilement négligé... S'il y a plusieurs attributs, il suffit que l'attribut placé le plus près du sujet se trouve au masculin par une espèce de *constructio ad sensum*. » (PREISWERK, 467, 1 ; cf. 566, 2, et 3, b). Il en est de même en araméen (G. WINER, 60). — D'ailleurs, le féminin de l'hébreu correspond au neutre grec, comme nous l'avons vu, 118. — Sous l'influence de l'hébreu et de l'araméen, on pourrait donc avoir un attribut au masculin avec un sujet neutre de chose : τὸ τεῖχος τῆς πόλεως ἦν ἔχων...

Dans les LXX, on trouve souvent des constructions telles que la suivante, *Es.*, XIX, 18 : πέντε πόλεις ἐν γῆ Αἰγύπτῳ λαλοῦσαι τῇ γλώσσῃ τῆς χαναανείτιδι, καὶ ὁμνῶντες. Et cf. l'appendice B.

D'un autre côté, l'auteur de l'*Apocalypse* écrit couramment, IV, 8 : τὰ τέσσαρα ζῶα ἐν καθ' ἐν αὐτῶν ἔχων... — V, 6 : ἀρνίον ἑστηκὸς (v. l. ἑστηκῶς) ὡς ἐσφαγμένον, ἔχων... — XVII, 3 : ...ἐπὶ θηρίον κόκκινον, γέμοντα ὀνόματα βλασφημίας, ἔχων κεφαλὰς ἑπτὰ¹. Etc.

Une construction telle que *Apoc.*, XXI, 14, nous paraît donc possible. Cf. 10 bis.

d) Pour l'accord en cas, les anomalies, s'il en existe, rentrent dans celles qui ont été énumérées 112-114.

CHAPITRE X

Accord en nombre avec le sujet complexe.

120. Nous entendons par sujet complexe : 1° une périphrase remplaçant le sujet simple ; 2° toute expression formée d'un déterminé et d'un déterminant. Cf. 43 et 43 bis.

Sujet complexe : périphrase = un sujet simple.

121. Quand le sujet est périphrastique, le verbe s'accorde avec le sujet grammatical ; mais le participe, détaché, s'accorde

1. B. WEISS (op. cit. *in loc.*) lit : γέμον τὰ..., et ἔχων.

avec le sujet logique et réel, *Jude*, 16 : τὸ στόμα αὐτῶν λαλεῖ ὑπέρογκα, θαυμάζοντες πρόσωπα ὠφελίας χάριν, = αὐτοὶ λαλοῦσιν... — *Col.*, II, 1-2 : ἵνα παρακληθῶσιν αἱ καρδίαι αὐτῶν, συνβιβασθέντες ἐν ἀγάπῃ, = ἵνα οὗτοι παρακληθῶσιν ἐν ταῖς καρδίαις αὐτῶν... — Mais, *2 Cor.*, VII, 5, θλιβόμενοι commence une proposition immédiatement interrompue; autrement, même règle. — Cf. aussi plus loin, 122 seqq.

Dans les LXX, *Gen.*, XV, 1 : ἐγενήθη ρῆμα Κυρίου πρὸς Ἀβραὰμ ἐν ὄραματι λέγων, = ἐλάλησεν Κύριος λέγων. — *Ex.*, IX, 7.

Sujet complexe : un déterminé et un déterminant.

122. Nous rangeons ici toute expression enfermant en elle, implicitement ou explicitement, au moins deux idées, dont la seconde complète ou détermine la première. Le déterminé peut être seul exprimé, comme ὁ ὄχλος = ὁ ὄχλος τῶν ἀνθρώπων, τῶν μαθητῶν, τῶν ἀκουόντων, etc. — Nous avons donné l'énumération complète de toutes ces expressions (5).

Le verbe fini s'accorde régulièrement avec le sujet grammatical, sauf cependant pour le collectif.

123. L'accord du participe présente de nombreuses anomalies. Elles tiennent toutes à ce que le participe peut s'accorder avec l'une ou l'autre des deux idées, ou bien en partie avec l'une et en partie avec l'autre, par exemple en cas avec la première (le déterminé), en genre et en nombre avec la seconde (le déterminant). — Exemples :

a) Le possesseur, et la chose ou la personne possédée, *Mar.*, III, 11 (v. l. λέγοντες); V, 10-12, λέγοντες; IX, 20 : καὶ ἰδὼν αὐτὸν τὸ πνεῦμα εὐθὺς συνεσπάραξεν αὐτόν, καὶ πεσὼν ἐπὶ τῆς γῆς ἐκυλίετο ἀφρίζων, et cf. v. 26; *A.*, VIII, 7.

Apoc., XXI, 9 : εἷς ἐκ τῶν ἐπτὰ ἀγγέλων τῶν ἐχόντων τὰς ἐπτὰ φιάλας, τῶν γεμόντων τῶν ἐπτὰ πληγῶν, tandis qu'on devrait lire : τὰς γεμούσας.

b) Le cadavre et la personne, *Mat.*, XXVII, 52-53 : πολλὰ σώματα τῶν κεκοιμημένων ἁγίων ἠγέρθησαν, καὶ ἐξεληθόντες ἐκ τῶν μνημείων...

c) Le signe et la chose signifiée, et, par exemple, *l'animal et la personne qu'il représente, ou l'animal doué de facultés humaines*, *Mat.*, XIII, 19 : οὗτός ἐστιν ὁ παρὰ τὴν ὁδὸν σπαρεῖς. — *Mar.*, IV, 18 : καὶ ἄλλοι εἰσὶν οἱ εἰς τὰς ἀκάνθας σπειρόμενοι, et cf. *L.*,

VIII, 11 seqq. : τὸ δὲ εἰς τὰς ἀκάνθας πεσόν, οὗτοί εἰσιν οἱ ἀκούσαντες...
Et très souvent dans l'explication des paraboles. — A., XI, 5 et X, 11, καθιεμένην et καθιέμενον.

Αποκ., IV, 7-8 : καὶ τὸ τρίτον ζῶον ἔχων (v. l. ἔχον) τὸ πρόσωπον ὡς ἀνθρώπου... καὶ τὰ τέσσαρα ζῶα, ἓν καθ' ἓν αὐτῶν ἔχων ἀνὰ πτέρυγας ἕξ. — V, 6 (et 8) : ἀρνίον ἐστηκός (v. l. ἐστηκώς) ὡς ἐσφαγμένον, ἔχων κέρατα ἑπτὰ καὶ ὀφθαλμοὺς ἑπτὰ, οἳ εἰσιν τὰ [ἑπτὰ] πνεύματα τοῦ θεοῦ, ἀπεσταλμένοι (v. l. ἀπεσταλμένα) εἰς πᾶσαν τὴν γῆν. — XI, 4; XIII, 11-14; XVII, 3; cf. XIX, 4.

La personne et la voix qui l'indique, *Αποκ.*, IV, 1 : ἡ φωνὴ ἡ πρώτη ἦν ἤκουσα ὡς σάλπιγγος λαλούσης μετ' ἐμοῦ, λέγων. — IX, 13-15; cf. XIX, 1, 6. — Cf. ma *Syntaxe des propositions*, 340, b.

d) Le contenant et le contenu, *L.*, XXII, 20 : τοῦτο τὸ ποτήριον ἡ καινὴ διαθήκη ἐν τῷ αἵματί μου, τὸ ὑπὲρ ὑμῶν ἐκχυννόμενον. Ce dernier participe s'accorde grammaticalement avec τὸ ποτήριον et réellement avec τὸ αἷμα qui en est le contenu. — *Αποκ.*, XIX, 20 : ἐβλήθησαν οἱ δύο εἰς τὴν λίμνην τοῦ πυρὸς τῆς καιομένης ἐν θείῳ, et cf. l'accord inverse, XIV, 19 : τὴν ληνὸν τοῦ θυμοῦ τοῦ θεοῦ τὸν μέγαν, et cf. XXI, 8.

e) Le tout et la partie, *L.*, XX, 27 : προσελθόντες δὲ τινες τῶν Σαδδουκαίων, οἱ λέγοντες ἀνάστασιν μὴ εἶναι (cf. MADVIG, 176, e). — *2 Cor.*, XII, 21 : μὴ πάλιν ἐλθόντος μου ταπεινώσῃ με ὁ θεὸς μου πρὸς ὑμᾶς, καὶ πενθήσω πολλοὺς τῶν προσημαρτηκότων καὶ μὴ μετανοησάντων ἐπὶ τῇ ἀκαθαρσίᾳ. Il faut sans hésiter rapporter μετανοησάντων à πολλοὺς, = πολλοὺς τ. π. μὴ μετανοήσαντας.

f) Le déterminé et le déterminant en général, *Mat.*, VIII, 30 : ἀγέλη χοίρων πολλῶν βοσκομένη, et cf. *L.*, VIII, 32 : ἀγέλη χοίρων ἱκανῶν βοσκομένη (v. l. βοσκομένων). — *Αποκ.*, III, 10 : καγὼ σε τηρήσω ἐκ τῆς ὥρας τοῦ πειρασμοῦ τῆς μελλούσης ἔρχεσθαι. — XIX, 1, 10 : ἤκουσα ὡς φωνὴν ὄχλου πολλοῦ καὶ... ὡς φωνὴν βροντῶν ἰσχυρῶν, λεγόντων (et non λέγουσαν), et v. l. λέγοντες.

Il en est de même pour le participe avec l'article, détaché, signalé plus haut (114), tel que *Αποκ.*, XIV, 12 : ὧδε ἡ ὑπομόνη τῶν ἁγίων ἐστίν, οἱ τηροῦντες τὰς ἐντολὰς τοῦ θεοῦ.

Cf. pour le collectif, *L.*, II, 13 : πλῆθος στρατιᾶς οὐρανόθεν αἰνούμενων — *J.*, XII, 12 : ὁ ὄχλος πολὺς ὁ ἐλθὼν εἰς τὴν ἑορτήν, ἀκούσαντες ὅτι ἔρχεται... ἔλαβον βατὰ. Et cf. plus loin, 131-132.

124. Il est évident que l'on trouverait chez les classiques quelques exemples semblables à ceux qui précèdent (*constructio ad sensum*; KOCH, 69, 7). Mais il est plus intéressant de rechercher l'usage des LXX.

En hébreu, « quand plusieurs noms se suivent subordonnés l'un à l'autre, le verbe est régi régulièrement par le premier qui est le prin-

cipal, et quelquefois par le second, si le premier est moins important que le second et n'en indique qu'une propriété ou une circonstance. » (EWALD, 317, c, 3; cf. PREISWERK, 468, a). On reconnaîtra que beaucoup d'exemples cités du N. T. subissent l'influence de ce principe.

De là, 2 Paral. IV, 3 : καὶ ὁμοίωμα μόσχων ὑποκάτω αὐτῆς κύκλω κυκλοῦσιν αὐτήν, = μόσχοι ὅμοιοι... κυκλοῦσιν. Mais mieux : αὐτῆς. κύλω....

124^{bis}. Avec le participe, nous retrouvons en partie les divers accords signalés plus haut, 123.

Gen., XLVI, 26 : πᾶσαι δὲ ψυχὰι αἱ εἰσελθοῦσαι μετὰ Ἰακώβ εἰς Αἴγυπτον, οἱ ἐξεληθόντες ἐκ τῶν μηρῶν αὐτοῦ..., (= οἱ ἄνθρωποι).

Let. Jér., 38 : τοῖς ἀπὸ τοῦ ὄρους λίθοις ὁμοιωμένοι εἰσὶν τὰ ξύλινα καὶ τὰ περίχρυσα καὶ τὰ περιάργυρα. Le masculin se rapporte à θεοί et le neutre à εἰδῶλα, pris l'un pour l'autre. — Dan., XI, 20 : καὶ ἀναστήσεται ἐκ τῆς ρίζης αὐτοῦ φυτὸν τῆς βασιλείας ἐπὶ τὴν ἐτοιμασίαν αὐτοῦ παραδιβάζων, πράσσων δόξαν βασιλείας, οὐ φυτὸν = ἐπίγονός τις.

Gen., XLV, 16 : καὶ διεδοθήθη ἡ φωνὴ εἰς τὸν οἶκον Φαραὼ λέγοντες, = διεδόθησαν... λέγοντες. — Cf. Enoch, IX, 2 : φωνὴ βοῶν τῶν ἐπὶ τῆς γῆς... νοῖα (d'hommes) qui crie... (?)

1 Paral., II, 55 : πατριαὶ γραμματέων κατοικοῦντες ἐν Ἰάβις, avec le cas du déterminé, le genre et le nombre du déterminant. — XII, 23 : καὶ ταῦτα τὰ ὀνόματα τῶν ἀρχόντων τῆς στρατιᾶς, οἱ ἐλθόντες πρὸς Δαυίδ. — Cf. plus haut, 123, f.

1 Mac., II, 42 : συναγωγὴ Ἰουδαίων ἰσχυροί (v. l.). — VIII, 18; VIII, 27 : ἐὰν ἔθνη Ἰουδαίων συμβῆ πρότεροις πόλεμος. — XI, 33 : τῷ ἔθνει τῶν Ἰουδαίων φίλοις ἡμῶν... — Cf. plus loin, 136, e.

125. L'importance de l'accord du verbe avec le collectif exige qu'il en soit traité spécialement.

Nous distinguons : le collectif général indéfini et abstrait; le collectif général défini; le collectif partitif et le collectif modifié par un distributif.

CHAPITRE XI

Sujet complexe : collectif, partitif, et distributif.

Sujet complexe : collectif indéfini.

126. Il faut regarder comme une sorte de collectif indéfini des expressions telles que εἴ τις, πᾶς ὅστις, etc.; telles que le nom de l'individu pris pour la catégorie comme ὁ ἁμαρτάνων =

οἱ ἁμαρτανόντες, etc. — Ce collectif indéfini peut être remplacé par un pluriel.

Dans le N. T., le verbe s'accorde régulièrement avec lui. Le verbe de la proposition suivante peut être au pluriel d'après la règle générale (108, *d*), *R.*, X, 14-15; *1 Tim.*, 9-10.

Mais on a dans les LXX, *Ex.*, XXX, 14 : πᾶς ὁ παραπορευόμενος εἰς τὴν ἐπίσκεψιν ἀπὸ εἰκοσαστοῦς καὶ ἐπάνω, δώσουσι τὴν εἰσφορὰν κυρίῳ. — *Jug.*, VII, 24 : ἐβόησε πᾶς ἀνὴρ Ἐφραΐμ καὶ προκατελάβοντο τὸ ὕδωρ. — *1 Paral.*, X, 12 : καὶ ἠγέρθησαν ἐκ Γαλαὰδ πᾶς ἀνὴρ δυνατός. — *Ps.*, XIII, 1 : εἶπεν ἄφρων ἐν καρδίᾳ αὐτοῦ Οὐκ ἔστιν θεός· διέφθειραν καὶ ἐβδελύχθησαν, avec ἄφρων = οἱ ἄφρονες qui devient le sujet réel de διέφθειραν. — *Jér.*, XXXVI, 32 : καὶ οὐκ ἔσται αὐτῶν ἄνθρωπος ἐν μέσῳ ὑμῶν τοῦ ἰδεῖν τὰ ἀγαθὰ ἃ ἐγὼ ποιήσω ὑμῖν· οὐκ ὄψονται. — Cf. ENOCH, X, 14 : καὶ ὃς ἂν κατακαυθῆ καὶ ἀφανισθῆ ἀπὸ τοῦ νῦν μετ' αὐτῶν ὁμοῦ δεθήσονται μεχρὶ τελειώσεως γενεᾶς.

Voy. plus loin 149 seqq.

Sujet complexe : collectif défini.

127. Nous distinguons le collectif employé seul du collectif accompagné d'un nom pluriel qui le détermine. Mais, dans les deux cas, le principe de l'accord est le même que pour le sujet pluriel neutre (108, *a* et *b*; 115, *b*); le verbe est au singulier quand l'écrivain ne considère qu'un seul acte attribué à la collection, et que l'idée devient abstraite; au pluriel, quand il considère les actes de tous (particulièrement avec des personnes) et que l'idée devient concrète.

128. Le collectif étant seul, le verbe est régulièrement au singulier, comme en grec classique (MADVIG, 3, *a*) :

Il en est toujours ainsi avec : βασιλεία, *Mat.*, XII, 25. — γενεά, *Mar.*, VIII, 12, etc. — γένος, *Mar.*, IX, 29. — δῆμος, *A.*, XII, 22. — δωδεκάφυλον, *A.*, XXVI, 7. — ἔθνος, *Mat.*, XXIV, 7; *Mar.*, XIII, 8; *L.*, XXI, 10; *J.*, XI, 50. — ἐκκλησία, *A.*, XIX, 32; *1 Cor.*, XIV, 5, 23; *Eph.*, V, 24; *1 Tim.*, V, 16. — Ἰσραήλ, *R.*, IX, 31; X, 19; XI, 7, 26. — κόσμος, *J.*, I, 10; III, 17; VII, 7; XII, 19; et très souvent. — λαός, *Mat.*, IV, 16; XV, 8; XXVII, 25; *Mar.*, VII, 6, cité des LXX, *Es.*, XXIX, 13; *L.*, I, 21; VII, 29; et très souvent. — οἰκία, *Mat.*, X, 13; *Mar.*, III, 25; *1 Cor.*, XVI, 15. — οἶκος, *A.*, II, 36; XVI, 15. — ἡ οἰκουμένη, *A.*, XIX, 27. — πόλις, *Mat.*, VIII, 34; XII, 25; XXI, 10; *Mar.*, I, 33; *A.*, XIII, 44; XIX, 29; XXI, 30. — στρατεύματα, *Αποκ.*, XIX, 14. — σπέρμα, *A.*, VII, 6, cité de *Gen.*, XV, 13; *Gal.*, III, 19. — τόπος, *Mar.*, VI, 11.

129. Le collectif est accompagné d'un nom, ou d'un pronom, au pluriel, qui est le sujet réel.

a) Le verbe est au singulier avec : ἀγέλη, *Mat.*, VIII, 30, 32; *Mar.*, V, 11, 13, *L.*, VIII, 32 et 33. — ἀριθμός, *A.*, V, 36; VI, 7; XI, 21. — πλήρωμα, *R.*, XI, 25.

b) Avec les collectifs suivants, l'accord varie suivant la manière dont l'écrivain considère l'acte :

ὄχλος. Sans nom pluriel, et verbe au singulier, *Mat.*, IX, 25; XIII, 2 : πᾶς ὁ ὄχλος ἐπὶ τὸν αἰγιαλὸν εἰστήκει. — XX, 29, 31; *Mar.*, II, 13; III, 20, 32; IV, 1; V, 24, 24; VIII, 1 (participe); IX, 25; XI, 18; XII, 37, 41; XV, 8; *L.*, V, 29; VIII, 4 (participe), 40; IX, 37; XIII, 17; *J.*, V, 13; VI, 2, 5; 24; VII, 20; XII, 17, 18, 34; *A.*, XI, 24; XVI, 22. — Avec πλήθος, *Mar.*, III, 7; *L.*, I, 10; II, 13; VIII, 37; *A.*, II, 6, V, 16; XIV, 4; XV, 12; XXI, 36; XXIII, 7.

Sans nom pluriel, verbe au pluriel, *Mat.*, XXI, 8 : ὁ δὲ πλεῖστος ὄχλος ἔστρωσαν ἑαυτῶν τὰ ἱμάτια. — *Mar.*, IV, 1 (cf. *Mat.*, XIII, 2) : πᾶς ὁ ὄχλος πρὸς τὴν θάλασσαν ἐπὶ τῆς γῆς ἦσαν. — IX, 15 : πᾶς ὁ ὄχλος ἰδόντες αὐτὸν ἐξεθαμβήθησαν. — *L.*, VI, 19 : καὶ πᾶς ὁ ὄχλος ἐζήτησαν ἀπτεσθαι αὐτοῦ. — *J.*, VI, 22 : ὁ ὄχλος ὁ ἐστηκὼς περὶ τῆς θαλάσσης εἶδον (v. l., ἰδὼν) ὅτι... — XII, 12 : ὁ ὄχλος πολὺς ὁ ἐλθὼν εἰς τὴν ἑορτήν, ἀκούσαντες ὅτι ἔρχεται... ἔλαβον βαίτα. — Pour le participe, *Aroc.*, VII, 9 : ἰδοὺ ὄχλος πολὺς..., ἐστῶτες ἐνώπιον τοῦ θρόνου, et avec στρατιά, *L.*, II, 13 : πλήθος στρατιᾶς οὐρανίου αἰνούντων τὸν θεὸν καὶ λεγόντων*

Nota. — Il faut remarquer que, dans ces exemples, le verbe au pluriel *suit* toujours le collectif. — En grec classique aussi, le collectif peut être accompagné d'un verbe au pluriel (MADVIG, *loc cit.*; KOCH, 69, 7).

Avec un nom pluriel, et le verbe au singulier :

J., XII, 9 : ἔγνω οὖν ὁ ὄχλος πολὺς ἐκ τῶν Ἰουδαίων ὅτι... — *A.*, I, 15 : ἦν τε ὄχλος ὀνομάτων... — Avec πλήθος, *L.*, XXIII, 27; *J.*, V, 3; *A.*, XXV, 24 : (v. l. ἐνέτυχον). — Avec τὸ τρίτον, *Aroc.*, VIII, 7, 9, 11, 12.

Avec un nom pluriel, et le verbe au pluriel, *A.*, VI, 7 : πολὺς τε ὄχλος τῶν ἱερέων ὑπήκουον τῇ πίστει. — Avec πλήθος, *L.*, XIX, 37, XXIII, 1. — Avec τὸ τρίτον, *Aroc.*, VIII, 9; IX, 18. — Classique (MADVIG, 3, a).

130. a) Le verbe se met plus facilement au singulier quand il précède le collectif, et plus facilement au pluriel quand il le suit :

Cf. les exemples où les noms se mélangent, *Mar.*, III, 7 : καὶ πολὺ πλήθος ἀπὸ τῆς Γαλιλαίας ἠκολούθησεν..., πλήθος πολὺ, ἀκούοντες ὅσα ποιεῖ ἦλθαν πρὸς αὐτόν. — IV, 1 : συνάγεται πρὸς αὐτὸν ὄχλος πλεῖστος... καὶ πᾶς ὁ ὄχλος πρὸς τὴν θάλασσαν ἐπὶ τῆς γῆς ἦσαν. — *J.*, VI, 22-24 : ὁ ὄχλος ὁ ἐστηκὼς πέραν τῆς θαλάσσης εἶδον ὅτι πλοίαριον οὐκ ἦν ἐκεῖ..., ὅτε οὖν εἶδεν ὁ ὄχλος ὅτι Ἰησοῦς οὐκ ἔστιν ἐκεῖ οὐδὲ οἱ μαθηταὶ αὐτοῦ, ἐνέβησαν αὐτοῖ... — *Aroc.*, VIII, 9 : ἀπέθανε τὸ τρίτον τῶν κτισμάτων ἐν τῇ θαλάσσει, τὰ ἔχοντα ψυχάς, καὶ τὸ

τρίτον τῶν πλοίων διεφθάρησαν. — Cela est hébraïsant, et à remarquer pour plusieurs autres exemples ; cf. 108, c.

b) Le verbe, au singulier dans la première proposition, peut être au singulier dans la seconde ; mais il est le plus souvent au pluriel (108, d). Cf. *L.*, XX, 6 (132, a) ; *A.*, III, 9 : εἶδεν πᾶς ὁ λαὸς αὐτόν..., ἐπεγίνωσκόν δὲ αὐτόν. — *1 Cor.*, X, 7 : ἐκάθισεν ὁ λαὸς φαγεῖν... καὶ ἀνέστησαν παίζειν, cité des *LXX*, *Ex.*, XXXII, 6. — *1 Cor.*, XVI, 15 : οἴδατε τὴν οἰκίαν Στεφανᾶ ὅτι ἐστὶν ἀπαρχὴ τῆς Ἀχαΐας καὶ εἰς διακονίαν τοῖς ἁγίοις ἔταξαν ἑαυτούς. — Cf. *L.*, VIII, 33 avec *Mat.*, VIII, 32. — Avec le participe, *Mar.*, VIII, 1 : πολλοῦ ὄχλου ὄντος καὶ μὴ ἔχόντων τί φάγωσιν.

131. Le participe qui se rapporte au collectif prend les constructions suivantes que nous réunissons toutes ici :

1^o Le participe est uni au collectif et reste au singulier :

a) Le participe s'accorde avec le collectif quand il y est joint immédiatement, *Mat.*, XXVII, 25 : καὶ ἀποκριθεὶς πᾶς ὁ λαός. — *L.*, I, 21 ; XVIII, 36 ; XXIII, 1.

b) Le participe précédé de l'article, c'est-à-dire employé comme complément distinctif, et joint immédiatement au collectif, est au singulier, même si le verbe est au pluriel, *J.*, VI, 22 : ὁ ὄχλος ὁ ἐστηκὼς πέραν τῆς θαλάσσης εἶδον (*v. l.* ἰδόν). — VII, 49 ; XII, 12 ; *A.*, XI, 21.

2^o Le participe, avec ou sans article, qui se détache ou s'éloigne du collectif, se met au pluriel ; il y a accord avec le sujet réel. Il en est ainsi dans les cas suivants :

c) Le participe sans article, détaché du collectif, passe au pluriel, si le verbe est au pluriel, *Mar.*, III, 8 ; IX, 15 : πᾶς ὁ ὄχλος, ἰδόντες αὐτόν, ἐξεθαμβήθησαν.

d) Le collectif étant seul ou accompagné d'un nom pluriel, le participe, détaché, est au cas du collectif, au nombre et au genre du sujet réel (nom pluriel exprimé ou non). Cf. 5, et 123. Le participe est toujours placé après le collectif, et le verbe fini peut être au singulier. — Ainsi :

Dans la même proposition, *Mat.*, XV, 31 : ὥστε τὸν ὄχλον (*v. l.* τοὺς ὄχλους) θαυμάσαι βλέποντας, = ὥστε τὸν ὄχλον τῶν ἀνθρώπων θαυμάσαι βλέποντας. — *Mar.*, III, 7-8 : πλῆθος πολὺ, ἀκούοντες. — *L.*, II, 13 : στρατιᾶς οὐρανοῦ αἰνούντων, = στρατιᾶς οὐρανοῦ τῶν ἀγγέλων αἰνούντων. — XIX, 37 : ἤρξαντο ἅπαν τὸ πλῆθος τῶν μαθητῶν χαίροντες αἰνεῖν τὸν θεόν... λέγοντες. — *J.*, XII, 12 ; *A.*, V, 16 ; et cf. *v.* 14. — XXI, 36 : ἠκολούθει γὰρ τὸ πλῆθος τοῦ λαοῦ κρίζοντες. — XXV, 24 ; *1 Cor.*, I, 1-2 : τῇ ἐκκλησίᾳ τοῦ θεοῦ τῇ οὔσῃ ἐν Κορίνθῳ, ἡγιασμένοις ἐν Χριστῷ, κλητοῖς ἁγίοις, = τῇ ἐκκλησίᾳ τῶν Κορινθίων ἡγιασμένοις κτλ. — *Αποκ.*, III, 9 : ἰδοὺ διδῶ ἐκ τῆς συναγωγῆς τοῦ Σατανᾶ, τῶν λεγόντων

ἐαυτοὺς Ἰουδαίους εἶναι, = τῆς συναγωγῆς τῶν ἀνθρώπων, τῶν λεγόντων... — V, 11 : ἦν ὁ ἀριθμὸς αὐτῶν μυριάδες μυριάδων καὶ χιλιάδες χιλιάδων, λέγοντες. — VII, 4 : καὶ ἤκουσα τὸν ἀριθμὸν τῶν ἐσφραγισμένων ἑκατὸν τεσσαράκοντα τέσσαρες χιλιάδες, ἐσφραγισμένοι, avec une apposition de nombre indépendante = ἑκατὸν... χιλιάδες αὐτῶν ἦσαν, ἐσφραγισμένοι, et de même VII, 5, 8, 9 (avec mélange de constructions pour le cas, voy. plus haut 15-17); VIII, 9 : τὸ τρίτον τῶν κτισμάτων τῶν ἐν τῇ θαλάσῃ, τὰ ἔχοντα ψυχὰς. — XIII, 4 : ἐθαυμάσθη ὄλη ἡ γῆ ὀπίσω τοῦ θηρίου καὶ προσεκύνησαν... λέγοντες, avec ἡ γῆ = le sujet réel οἱ ἄνθρωποι. — XIV, 3 : αἱ ἑκατὸν τεσσαράκοντα τέσσαρες χιλιάδες, οἱ ἡγορασμένοι ἀπὸ τῆς γῆς. — XIX, 1; 6 (v. l. λέγοντες); 14 : τὰ στρατεύματα τὰ ἐν τῷ οὐρανῷ ἠκολούθει αὐτῷ ἐφ' ἵπποις λεύκοις, ἐνδεδυμένοι (sujet réel οἱ ἵππεις).

Dans la proposition suivante, où le participe passe au pluriel comme le verbe fini :

Mat., III, 5-6 : ἐξεπορεύετο πρὸς αὐτὸν Ἱεροσόλυμα καὶ... πᾶσα ἡ περίχωρος τοῦ Ἰορδάνου, καὶ ἐβαπτίζοντο ἐν τῷ Ἰορδάνῃ ποταμῷ ὑπ' αὐτοῦ ἐξομολογούμενοι τὰς ἀμαρτίας αὐτῶν (sujet réel : οἱ προσερχόμενοι ἐξ Ἱεροσόλυμα κτλ.) — VIII, 34 : πᾶσα ἡ πόλις ἐξῆλθεν εἰς ὑπάντησιν τῷ Ἰησοῦ, καὶ ἰδόντες αὐτὸν παρεκάλεσαν. — *Mar.*, VIII, 1; *L.*, X, 13. — Cf. *Gal.*, I, 22 : ἤμην δὲ ἀγνοούμενος τῷ προσώπῳ ταῖς ἐκκλησίαις τῆς Ἰουδαίας..., μένον δὲ ἀκούοντες ἦσαν. On devrait avoir τοῖς ἀκούουσιν μένον, mais la construction indépendante a amené le nominatif. — Cf. 108, d, et 130, b.

132. a) Il y a quelques rares exceptions où l'accord grammatical est observé, *Mat.*, VIII, 30 : ἦν δὲ μακρὰν ἀπ' αὐτῶν ἀγέλη χοίρων πολλῶν βοσκομένη, et cf. *Mar.*, V, 11; *L.*, VIII, 32 (v. l. βοσκομένων). — *Αποκ.*, XIV, 1 : καὶ μετ' αὐτοῦ ἑκατὸν τεσσαράκοντα τέσσαρες χιλιάδες ἔχουσαι τὸ ὄνομα αὐτοῦ. — *L.*, XX, 6 : ὁ λαὸς ἅπας καταλιθάσει ἡμᾶς, πεπεισμένος γὰρ ἐστίν... — Cf. *L.*, VIII, 33 (ἐπνίγη).

Remarque. — Le participe (et l'adjectif) attribut est nécessairement détaché, et au pluriel. Cf. 232, b.

b) On peut trouver plusieurs constructions dans la même phrase, *J.*, VII, 49 : ὁ ὄχλος οὗτος ὁ μὴ γινώσκων τὸν νόμον ἐπάρατοί εἰσιν (131, b; 232, b). — XII, 12 : ὁ ὄχλος πολὺς ὁ ἐλθὼν εἰς τὴν ἑορτήν, ἀκούσαντες ὅτι ἔρχεται, ἔλαβον βαΐα (131, b et d).

c) L'accord logique entre le participe et son sujet collectif existe aussi en grec classique (MADVIG, 3, a). Mais les constructions du N. T. montrent avec quelle facilité et quelle liberté cet accord a lieu; ce doit être là un caractère de la langue familière.

133. A la 2^{me} personne, le verbe est au singulier ou au pluriel, *Mar.*, XII, 29 : ἄκουε, Ἰσραήλ, cité des LXX, *Deut.*, VI, 4. — *L.*, XII, 32 : μὴ φοβοῦ, τὸ μικρὸν ποιμνίον, ὅτι εὐδόκησεν ὁ πατήρ

ὁμῶν δοῦναι ὑμῖν. — *A.*, VII, 42 : μὴ σφάγια καὶ θυσίας προσηνέγκατέ μοι..., οἶκος Ἰσραήλ; cité de *Amos*, V, 25. — *Apoc.*, XVIII, 4 : ἐξέλθατε, ὁ λαός μου, ἐξ αὐτῆς, ἵνα μὴ συνκοινωνήσητε.

134. D'une manière générale, le verbe rapproché du collectif tend à s'accorder avec lui, et à prendre le singulier; mais la tendance est contraire toutes les fois que le verbe se détache ou s'éloigne du collectif.

135. a) En hébreu (et en araméen), quand le collectif désigne des individus indépendants et agissant réellement, le verbe passe facilement au pluriel, surtout s'il s'éloigne du mot sujet¹, et s'il s'agit d'êtres animés, de personnes. Le participe, éloigné du collectif, s'en détache et passe au pluriel. Il en est de même de l'attribut, surtout s'il est séparé du sujet par d'autres mots. Le genre est celui que demande le sens². Enfin, les deux nombres peuvent être employés dans la même phrase pour la variété (*EWALD*, p. 179, seq. 317, *b*; cf. *PREISWERK*, 55, *b*, 3, *b*; *WINER*, *Gramm. chald.*, 60, 2). Il est facile de voir que tous ces principes sont appliqués dans les exemples du N. T., même le suivant :

b) L'adjectif (et de même le participe) après un singulier collectif se met de préférence au pluriel, même avec un substantif féminin désignant des hommes, tel que serait en grec ἡ συναγωγή ou ἐκκλησία, ἡ πόλις, etc. (*PREISWERK*, 55 *b*, 3, *b*).

136. Voici maintenant des exemples des LXX; beaucoup présentent un accord curieux :

a) Le collectif étant seul ou accompagné d'un nom pluriel, le verbe est au singulier :

Ex., IX, 24 : γεγένηται ἐπ' αὐτῆς ἔθνος. — *1 R.*, XVII, 30 : ἀπεκρίθη αὐτῷ ὁ λαός. — *4 R.*, XI, 5 : τὸ τρίτον ἐξ ὁμῶν εἰσελθέτω τὸ σάββατον. — Cf. *G.I.G.*, III, 4562 (*ALEX. SÉVÈRE*) : τὸ κοινὸν τῆς μητροκωμίας Ζοραουηνῶν ἔκτισεν τὸ βαλανεῖον.

b) Le collectif étant seul ou accompagné d'un nom pluriel, le verbe est au pluriel :

1 R., XIII, 20 : κατέβαινον πᾶς Ἰσραήλ εἰς γῆν ἀλλοφύλων χαλκεύειν ἕκαστος τὸ θέριστρον αὐτοῦ. — XXXI, 12 : ἀνέστησαν πᾶς ἀνὴρ δυνάμειος καὶ ἐπορεύθησαν ὅλην τὴν νύκτα. — *3 R.*, III, 28 ; *4 R.*, III, 21 : καὶ πᾶσα Μωὰβ ἤκουσαν. — *2 Esd.*, IX, 4 : καὶ συνήχθησαν πρὸς μὲ πᾶς ὁ διώκων λόγον θεοῦ Ἰσραήλ. — X, 12 : ἀπεκρίθησαν πᾶσα ἡ ἐκκλησία καὶ εἶπαν. — *Néh.*, IV, 15-16 ; XIII, 3 : καὶ ἐγένετο, ὡς ἤκουσαν τὸν νόμον, ἐχωρίσθησαν πᾶς ἐπίμικτος ἐν Ἰσραήλ. — XIII, 12 : πᾶς Ἰούδας ἤνεγκαν. — *Ez.*, XXVII, 27 : πᾶσα συναγωγή σου ἐν μέσῳ σου πεσοῦνται.

Ex., XVI, 1 : ἤλθοσαν πᾶσα συναγωγή υἱῶν Ἰσραήλ εἰς τὴν ἔρημον. — *1 Mac.*, II, 42 : συνήχθησαν πρὸς αὐτοὺς συναγωγή Ἀσιδαίων κτλ.

c) Exemples du verbe passant du singulier au pluriel ou inversement, et mélange des nombres :

1. Et surtout dans la proposition qui suit celle où se trouve le collectif.

2. Il y a tendance dans le grec biblique à toujours suppléer le genre réel du sujet, avec des mots tels que πόλις, ἔθνος, ζῶον (désignant une personne, comme dans l'*Apocalypse*), etc. On trouvera ces noms régulièrement suivis de masculins au singulier ou au pluriel (adjectifs, pronoms, participes) dans la proposition suivante.

Gen., I, 26 : ποιήσωμεν ἄνθρωπον... καὶ ἀρχέτωσαν τῶν ἰχθύων (le collectif ἄνθρωπος est le sujet de ἀρχέτωσαν), et cf. 27-28. — *Nom.*, XIV, 1-2 : καὶ ἀναλαβοῦσα πᾶσα ἡ συναγωγὴ ἐνέδωκε φωνήν, καὶ ἔκλαιεν ὁ λαὸς ὅλην τὴν νύκτα..., καὶ εἶπαν πρὸς αὐτοὺς πᾶσα ἡ συναγωγὴ. — XVI, 18 : καὶ ἔλαβεν ἕκαστος τὸ πυρεῖον αὐτοῦ καὶ ἐπέθηκάν ἐπ' αὐτὰ πῦρ¹. — *Deut.*, XXVIII, 60 : καὶ ἐπιστρέψει πᾶσαν τὴν ὀδύνην Αἰγύπτου τὴν πονηράν, ἣν διευλαβοῦ ἀπὸ προσώπου αὐτῶν, καὶ κολληθήσονται ἐν σοί (πᾶσαι αἱ ὀδυναὶ est le sujet de κολληθήσονται). — 2 *R.*, XV, 23 : πᾶσα ἡ γῆ ἔκλαιε φωνῇ μεγάλη καὶ πᾶς ὁ λαὸς παρεπορεύοντο. — 5 *R.*, VIII, 41 ; XII, 20 ; 2 *Esd.*, X, 1 : συνήχθησαν πρὸς αὐτὸν ἀπὸ Ἰσραὴλ ἐκκλησία πολλή σφόδρα, ἄνδρες καὶ γυναῖκες καὶ νεανίσκοι, ὅτι ἔκλαυσεν ὁ λαὸς καὶ ὕψωσε κλαίων. — *Sag. Sal.*, XV, 11-13 (v. l.) ; *Jér.*, VI, 22 seq. : ἰδοὺ λαὸς ἔρχεται ἀπὸ βορρᾶ, καὶ ἔθνη ἐγερθήσεται ἀπ' ἐσχάτου τῆς γῆς τόξον καὶ ζιβύνην κρατήσουσιν· ἰταμός ἐστι, καὶ οὐκ ἐλεήσει· φωνὴ αὐτοῦ ὡς θάλασσα κυμαίνουσα· ἐφ' ἵπποις καὶ ἄρμασι παρατάξεται ὡς πῦρ εἰς πόλεμον πρὸς σέ, θύγατερ Σιών· ἤκούσαμεν τὴν ἀκοὴν αὐτῶν (les verbes reviennent au singulier, ἐστι, ἐλεήσει, παρατάξεται ; on a le pronom αὐτοῦ et le pronom αὐτῶν, dont le sens est le même ; cf. EWALD, *loc. cit.*). — XXXVII, 8 : χρόνος στενός ἐστι τῷ Ἰακώβ, καὶ ἀπὸ τούτου σωθήσεται ἐν τῇ ἡμέρᾳ ἐκείνῃ, εἶπε κύριος, συντρίψω τὸν ζυγὸν ἀπὸ τοῦ τραχήλου αὐτῶν καὶ τοὺς δεσμοὺς αὐτῶν διαρρήξω, καὶ οὐκ ἐργῶνται αὐτοὶ ἀλλοτρίοις (Ἰακώβ, sujet de σωθήσεται, est repris ensuite par αὐτῶν et αὐτοὶ ἐργῶνται). — *Ez.*, XIV, 11 : ὅπως μὴ πλανᾶται ἔτι ὁ οἶκος τοῦ Ἰσραὴλ ἀπ' ἐμοῦ καὶ ἵνα μὴ μαιίνωνται. — *Dan.*, VII, 26 : τὸ κριτήριον ἐκάθισε καὶ τὴν ἀρχὴν μεταστήσουσι.

Remarquez les noms collectifs au singulier, comme ἄνθρωπος = les hommes ; ὁ ἀλλότριος (5 *R.*, VIII, 41) = les étrangers.

Exemples avec des participes :

d) Le collectif est seul, *Ex.*, XX, 18 ; XXXIII, 8 : ἰσθήκει πᾶς ὁ λαὸς σκοπεύοντες ἕκαστος. — XXXIII, 10 : καὶ στάντες πᾶς ὁ λαὸς προσέκύνησαν ἕκαστος, et de même *Judith*, VI, 18. — *Nom.* XXXII, 13 : ἕως ἐξανηλώθη πᾶσα ἡ γενεά, οἱ ποιοῦντες τὰ πονηρά. — 1 *R.*, XIII, 15 ; 5 *R.*, I, 40 : ἀνέβη πᾶς ὁ λαὸς ὀπίσω αὐτοῦ καὶ ἐχώρευον ἐν χόροις καὶ εὐφραινόμενοι εὐφροσύνην μεγάλην. — 5 *R.*, V, 14 et 15 : ἀπέστειλεν αὐτοὺς εἰς τὸν Λίβανον, δέκα χιλιάδες ἐν τῷ μηνὶ ἀλλασσόμενοι..., καὶ ἦν τῷ Σαλωμών ἐβδομήκοντα χιλιάδες αἴροντες ἄρσιν, comme dans le N. T., *Aproc.*, VII, 4, 5, 8. — VIII, 65 : ἐποίησε Σαλωμών τὴν ἐορτὴν... καὶ πᾶς Ἰσραὴλ μετ' αὐτοῦ, ἐκκλησία μεγάλη..., ἐσθίων καὶ πίνων... Le participe qui suit au singulier masculin est remarquable. — XII, 9-10 ; 4 *R.*, III, 21 : καὶ πᾶσα Μωᾶβ ἤκουσαν ὅτι ἀνέβησαν οἱ βασιλεῖς πολεμεῖν αὐτούς· καὶ ἀνεβόησαν ἐκ παντὸς περιεζωσμένοι ζώνην (le sujet de ἀνεβόησαν περιεζωσμένοι est πᾶσα Μωᾶβ, ou, si l'on veut, αὐτοὶ à suppléer de αὐτούς). — 1 *Paral.*, II, 55 ; 2 *Paral.*, IV, 4-5 : ἡ θάλασσα ἐπ' αὐτῶν, ἦσαν τὰ ὀπίσθια αὐτῶν ἔσω. καὶ τὸ πάχος αὐτῆς παλαιστῆς, καὶ τὸ χεῖλος αὐτῆς ὡς χεῖλος ποτηρίου, ἰδιαγεγλυμμένα βλαστοὺς κρίνου, χωροῦσαν μετρητὰς τρισχιλίους (χεῖλος doit être regardé comme un collectif, = ses bords). — XXIII, 12 : ἤκουσε Γοθολία τὴν φωνὴν τοῦ λαοῦ τρεχόντων καὶ ἐξομολογούμενων καὶ αἰνούντων. — XXXV, 18 : πᾶς Ἰούδα καὶ Ἰσραὴλ ὁ εὐρεθείς, et cf. 2 *Esd.*, VIII, 25 : καὶ πᾶς Ἰσραὴλ οἱ εὐρισκόμενοι. — *Esther*, I, 10-15 (*add.*) : ἐταράχθη πᾶν ἔθνος δίκαιον φοβούμενοι τὰ ἑαυτῶν κακά, καὶ ἠτοιμάσθησαν. — *Es.*, XIX, 18 : ἔσονται πέντε πόλεις ἐν τῇ Αἰγύπτῳ λαλοῦσαι τῇ γλώσσῃ τῇ χαναναϊτικῇ καὶ

1. Ἐκαστος, = πᾶς ou πάντες employé ailleurs ; αὐτὰ remplace πυρεῖον, avec accord en nombre suivant le sens.

ὀμνύντες. — XXXII, 18 : καὶ οἰκήσει ὁ λαὸς αὐτοῦ ἐν πόλει εἰρήνης καὶ ἐνοικήσει πεπορθώς, καὶ ἀναπαύσονται. — *Jér.*, LI, 2-3 : πόλεις Ἰούδα... πορευθέντες. — LI, 15 : πᾶς ὁ λαὸς οἱ καθήμενοι, et LI, 20. — LI, 27 : καὶ ἐκλείψουσι πᾶς Ἰούδα, οἱ κατοικοῦντες ἐν γῆ Αἰγύπτῳ. — *Daniel*, XI, 32 : καὶ λαὸς γινώσκοντες θεὸν αὐτοῦ κατισχύσουσι, et cf. *Daniel* (LXX) : καὶ ὁ δῆμος ὁ γινώσκων ταῦτα κατισχύσουσι. — *1 Mac.*, V, 2 : ἄραι τὸ γένος Ἰακώβ τοὺς ὄντας ἐν μέσῳ αὐτῶν.

e) Le collectif est accompagné d'un nom (ou pronom) pluriel, *Néh.*, IV, 21 : ἡμῖς αὐτῶν κρατοῦντες. — *1 Mac.*, II, 42 : τότε συνήχθησαν πρὸς αὐτοὺς συναγωγὴ Ἰουδαίων ἰσχυροὶ (v. l.) δυνάμει ἀπὸ Ἰσραήλ, πᾶς ὁ ἐκουσιαζόμενος τῷ νόμῳ. — VIII, 18 : ὅτι ἴδον τὴν βασιλείαν τῶν Ἑλλήνων καταδουλουμένους τὸν Ἰσραήλ δουλείαν, et cf. VIII, 27. — XI, 33 : τῷ ἔθνεϊ τῶν Ἰουδαίων φίλοις ἡμῶν καὶ συγτηροῦσι τὰ πρὸς ἡμᾶς δίκαια ἐκρίναμεν ἀγαθοποιῆσαι. — Dans tous ces exemples, le participe est au cas du collectif, au genre et au nombre du nom pluriel qui suit, c'est-à-dire du sujet réel (cf. plus haut, 124 bis, et 5).

Il y a toujours tendance, comme dans le N. T. à suppléer du collectif le sujet réel, masculin pluriel.

f) Aux observations précédentes (135, a) tirées d'Ewald, il faut ajouter encore ceci : Quand plusieurs noms se suivent, et que par exemple un nom abstrait, = un adjectif, précède un nom, surtout un nom de personne, l'accord se fait généralement avec le nom de personne et non avec le premier nom ; ainsi, *la multitude des hommes*, = *beaucoup d'hommes* (EWALD, 317, c, 3). On voit par là l'influence que le nom pluriel qui suit le collectif, c'est-à-dire le sujet réel, exerce sur la construction en hébreu, et l'influence de la construction hébraïque sur le grec biblique. Il en est de même lorsque le collectif est un indéfini du sens de πᾶς, πᾶν... (EWALD, loc. cit.). Par suite, quand le verbe est au pluriel avec un collectif accompagné d'un nom pluriel ; quand le participe passe au pluriel et prend le genre et le nombre du nom pluriel, etc., ce sont autant d'exemples qui correspondent à l'usage de l'hébreu.

Sujet complexe : partitif, et distributif.

137. Quand le sujet est partitif¹, le verbe s'accorde toujours avec le sujet réel, même s'il n'est pas exprimé, *J.*, XVI, 17 : εἶπαν οὖν ἐκ τῶν μαθητῶν αὐτοῦ πρὸς ἀλλήλους, = εἶπᾶν τινες ἐκ τῶν... — Dans les LXX, *Es.*, XXXVIII, 42 : ἐξέλιπεν ἐκ τῆς συγγενείας μου. — Cf. 42, a ; 84.

Avec le participe, *2 J.*, 4 : εὗρηκα ἐκ τῶν τέκνων σου περιπατοῦντας ἐν ἀληθείᾳ. — Dans les LXX, *Néh.*, V, 5 : καὶ εἰσὶν ἀπὸ θυγατέρων ἡμῶν καταδυναστευόμενοι.

Cf. dans les LXX, *1 Paral.*, IX, 28 : καὶ ἐξ αὐτῶν ἐπὶ τὰ σκεύη τῆς λειτουργίας (supplétez ἦσαν), et v. 29 : καὶ ἐξ αὐτῶν κατεστάμενοι ἐπὶ τὰ σκεύη. — *1 Mac.*, X, 37 : καὶ κατασταθήσεται ἐξ αὐτῶν ἐν τοῖς

1. Le partitif défini comme τὸ ἡμῖς, τὸ τρίτον, est un collectif et le verbe suit les règles d'accord du collectif.

ὀχυρώμασι... καὶ ἐκ τούτων κατασταθήσεται ἐπὶ χρειῶν τῆς βασιλείας. Le singulier est remarquable : suppléez μέρος comme sujet.

138. Lorsque le sujet pluriel est accompagné d'un distributif comme ἕκαστος, εἷς ἕκαστος, εἷς κατὰ εἷς, le verbe est : au pluriel, si le distributif est considéré comme l'attribut du sujet; au singulier, s'il est considéré comme le véritable sujet; ou encore s'il précède (108, c). Ces constructions se rencontrent en grec classique (MADVIG, 5); mais elles s'emploient plus librement et d'une manière plus variée dans le grec biblique :

Mat., XXVI, 22 : ἤρξαντο λέγειν αὐτῶ εἷς ἕκαστος, et cf. *Mar.*, XIV, 19 : ἤρξαντο... εἷς κατὰ εἷς. — *J.*, VII, 53; VIII, 9; *A.*, II, 6; XI, 29 : τῶν δὲ μαθητῶν καθὼς εὐπορεῖτό τις ὥρισαν ἕκαστος αὐτῶν εἷς διακονίαν πέμψαι. — *1 Cor.*, XIV, 31; *Eph.*, V, 33 : ὑμεῖς οἱ καθ' ἕνα ἕκαστος τὴν ἑαυτοῦ γυναῖκα οὕτως ἀγαπάτω. — *Αποκ.*, IV, 8 : καὶ τὰ τέσσερα ζῶα, ἐν καθ' ἕνα αὐτῶν ἔχων ἀνὰ πτέρυγας ἕξ, κυκλόθεν καὶ ἔσωθεν γέμουσιν... — XXI, 13; 21.

Cf. avec ἄνθρωπος = ἕκαστος, *1 Cor.*, XI, 28 : δοκιμαζέτω δὲ ἄνθρωπος ἑαυτόν, *que chacun s'éprouve lui-même...* (Emploi hébraïsant, cf. plus haut, 92 b, et 139, b).

139. Les exemples suivants montrent l'influence des LXX sur les constructions du N. T. :

a) *Gen.*, XIII, 11 : καὶ διεχωρίσθησαν ἕκαστος ἀπὸ τοῦ ἀδελφοῦ αὐτοῦ. — *Ex.*, I, 1 : ἕκαστος πανοικί αὐτῶν εἰσήλθοσαν. — XXVIII, 21 : οἱ λίθοι ἔστρωσαν ἐκ τῶν ὀνομάτων τῶν υἱῶν Ἰσραὴλ δέκα δύο κατὰ τὰ ὀνόματα αὐτῶν · γλυφαὶ σφραγίδων ἕκαστος κατὰ τὸ ὄνομα ἔστρωσαν... — *Lév.*, XXV, 10 : ἀπελεύσεται εἷς ἕκαστος εἰς τὴν κτήσιν αὐτοῦ καὶ ἕκαστος εἰς τὴν πατρίδα αὐτοῦ ἀπελεύσεσθε. — *Josué*, IV, 5-6 : προσαγάγετε ἔμπροσθέν μου..., καὶ ἀνελόμενος ἐκεῖθεν ἕκαστος λίθον ἀράτω ἐπὶ τῶν ὤμων αὐτοῦ... ἵνα ὑπάρχωσιν ὑμῖν οὗτοι εἰς σημεῖον.

Verbe et participe, *Sag. Sal.*, XIX, 17 : ἐπλήγησαν δὲ καὶ ἀορασία, ὡσπερ ἐκεῖνοι ἐπὶ ταῖς τοῦ δικαίου θύραις, ὅτε ἀχανεῖ περιβληθέντες σκότει ἕκαστος τῶν αὐτοῦ θυρῶν τὴν δίοδον ἐζήτει. — *Zach.*, VIII, 15-16; *Jér.*, IX, 4; XXIII, 27; XXXVIII, 34 : οὐ μὴ διδάξωσιν ἕκαστος τὸν πολίτην αὐτοῦ καὶ τὸν ἀδελφὸν αὐτοῦ λέγων, cité dans le N. T., *H.*, VIII, 11; et cf. *Es.*, XLI, 5-6, et au contraire *Es.*, XXXIII, 30.

b) Avec ἀνὴρ et ἄνθρωπος = ἕκαστος, *Néh.*, XIII, 10 : καὶ ἐφύγosan ἀνὴρ εἰς ἀγρὸν αὐτοῦ οἱ Λευῖται καὶ οἱ ἄδοντες, et cf. *Nom.*, I, 52. — *Es.*, III, 6 : ἐπιλήμψεται ἄνθρωπος τοῦ ἀδελφοῦ αὐτοῦ. — XIX, 2; XLVII, 15; *Baruch*, II, 3 : τοῦ φαγεῖν ἡμᾶς ἄνθρωπον σάρκας υἱοῦ αὐτοῦ καὶ ἄνθρωπον σάρκας θυγατρὸς αὐτοῦ, *pour que nous mangions chacun la chair de...* — Pour des locutions comme καθ' εἷς, voy. *1 Esd.*, I, 31; *Es.*, XXVII, 12.

c) Avec mélange des nombres, *5 R.*, VIII, 38 : ἐὰν γένηται παντὶ ἀνθρώπῳ ὡς ἂν γινῶσιν ἕκαστος ἀφὴν καρδίας αὐτοῦ καὶ διαπετάσῃ τὰς χεῖρας αὐτοῦ. — VIII, 66 : ἐξαπέστειλε τὸν λαόν, καὶ εὐλόγησαν (v. l.) τὸν βασιλέα, καὶ ἀπῆλθεν ἕκαστος εἰς τὰ σκηνώματα αὐτοῦ χαίροντες.

CHAPITRE XII

Accord en nombre avec le sujet composé.

140. Classiquement, « si le verbe est placé en tête de la proposition, il se met souvent au singulier, même avec plusieurs sujets désignant des personnes. » Si le verbe suit les sujets, et que ces sujets soient des noms de personnes (faisant ensemble l'action), il se met ordinairement au pluriel (Κοχρ, 69, 6). — Cf. 108, *a, b, c*.

Quand le verbe est au singulier, l'écrivain ne considère que le premier ou le dernier sujet, qui est au singulier, tandis que les autres peuvent être au pluriel. Quand le verbe est au pluriel, l'auteur pense à tous les sujets. Les noms peuvent être des collectifs.

141. Dans le grec du N. T., le verbe est au singulier :

a) Quand il est placé le premier, particulièrement avec des noms de choses, surtout si ces choses n'expriment qu'une seule idée ou sont presque synonymes. Le premier sujet est alors au singulier. Ainsi :

Mat., III, 5 : ἐξεπορεύετο πρὸς αὐτὸν Ἱεροσόλυμα καὶ πᾶσα ἡ Ἰουδαία καὶ... — V, 18; VIII, 12; XXVII, 61; *Mar.*, I, 5; 36 : κατεδίωξεν αὐτὸν Σίμων καὶ οἱ μετ' αὐτοῦ. — III, 25; VIII, 27; XIII, 3; XIV, 4, 43; *L.*, I, 14 : καὶ ἔσται χαρὰ καὶ ἀγαλλίασις (sujets de choses synonymes). — I, 64; VIII, 19; *J.*, I, 35; II, 12; III, 22; IV, 53; XII, 22; XVIII, 15; XIX, 34; XX, 3; *A.*, IV, 32 (à comparer avec *L.*, I, 14); VII, 11, 15; XIII, 11; XVI, 33 : ἐβαπτίσθη αὐτὸς καὶ οἱ αὐτοῦ ἅπαντες. — XIX, 27; XXVI, 30; *R.*, XVI, 21, 23; *1 Cor.*, XIII, 13; *Col.*, IV, 10, 14; *1 Tim.*, VI, 4-5; *2 Tim.*, II, 17; IV, 21; *Tit.*, I, 15; *Phil.*, 23; *Jac.*, III, 10; *1 P.*, V, 13; *2 J.*, 3; *Apoc.*, I, 7; VIII, 7; IX, 17; XX, 11; XXI, 27. — Etc.

Avec un participe, *Mar.*, X, 46 : καὶ ἐκπορευομένου αὐτοῦ ἀπὸ Ἱερειῶν καὶ τῶν μαθητῶν αὐτοῦ καὶ ὄχλου ἱκανοῦ. — *A.*, V, 17, 29; ἀποκριθεὶς Πέτρος καὶ οἱ ἀπόστολοι εἶπαν. — XXV, 23.

b) Quand il est placé après des noms de choses, comme souvent en grec classique (MADVIG, 2, c). Le dernier sujet est au singulier (sauf le pluriel neutre cité). Ainsi :

Mat., VI, 19 : σῆς καὶ βρωῶσις ἀφανίζει. — XXIV, 35 : ὁ οὐρανὸς καὶ ἡ γῆ παρελεύσεται, — *Mar.*, IV, 41; *A.*, III, 6 : ἀργύριον καὶ χρυσίον οὐχ ὑπάρχει μοι (une seule idée : *argent*). — *R.*, V, 15; XIII, 9 : τὸ γὰρ Οὐ μοιχεύσεις... καὶ εἴ τις ἑτέρα ἐντόλη, ἐν τῷ λόγῳ τούτῳ ἀνακεφαλαιοῦται. — *1 Cor.*, XV, 50 : σὰρξ καὶ αἷμα... οὐ δύναται (une seule idée : *l'humanité, la nature humaine*). — *Eph.*, IV, 31; *1 Th.*, V, 23; *H.*, IX, 13; *1 Tim.*, VI, 1; *Jac.*, V, 3; *1 P.*, I, 2; *2 P.*, I, 2; *2 P.*, III, 10, avec un pluriel neutre abstrait : καὶ γῆ καὶ τὰ ἐν αὐτῇ ἔργα εὐρεθήσεται. — *Jude*, 2. — Etc.

Avec un participe, *Aroc.*, IX, 18 : τοῦ πυρὸς καὶ τοῦ καπνοῦ καὶ τοῦ θείου τοῦ ἐκπορευομένου ἐκ τῶν στομάτων αὐτῶν. — Après un nom de personne considéré comme principal, et un nom de chose qui n'est qu'un accessoire, *A.*, XX, 32 : τῷ κυρίῳ καὶ τῷ λόγῳ τῆς χάριτος αὐτοῦ, τῷ δυναμένῳ...

c) Le singulier paraît très rare après des noms de personnes (au singulier), *1 Cor.*, VII, 34 : ἡ γυνὴ ἢ ἄγαμος καὶ ἡ παρθένος μεριμνᾷ τὰ τοῦ κυρίου, ἵνα ἡ ἁγία (WH). — Avec un participe, *J.*, XIX, 26 : Ἰησοῦς οὖν ἰδὼν τὴν μητέρα καὶ τὸν μαθητὴν παρεστῶτα...

142. Le verbe est au pluriel, *quel que soit le nombre de chacun des sujets* :

a) Quand il précède des noms de personnes, construction qui paraît peu fréquente :

Mar., III, 31 : καὶ ἔρχονται ἡ μήτηρ αὐτοῦ καὶ οἱ ἀδελφοὶ αὐτοῦ. — X, 35; *L.*, XXIV, 10; *J.*, XIX, 25; XXI, 2; *A.*, IV, 27; XVII, 14; XVIII, 5 : ὡς δὲ κατήλθον ἀπὸ τῆς Μακεδονίας ὁ τε Σίλας καὶ ὁ Τιμόθεος. — Avec un participe, *A.*, XVIII, 26 : ἀκούσαντες δὲ αὐτοῦ Πρίσκιλλα καὶ Ἀκύλας προσελάβοντο... et cf. XIII, 46.

Mais *L.*, XII, 53 : διαμερισθήσονται πατὴρ ἐπὶ υἱῷ καὶ υἱὸς ἐπὶ πατρί, le sens est : *on se divisera, père contre fils, etc.*

b) Quand il suit des noms de personnes :

A., IV, 19 : ὁ δὲ Πέτρος καὶ Ἰωάννης ἀποκριθέντες εἶπαν. — XII, 25; XIII, 46; XV, 35; XVI, 25; XXV, 13; *2 Tim.*, III, 8; *Aroc.*, XXII, 17.

Il en est de même du participe, *Mat.*, XVII, 3; *L.*, II, 33; *A.*, IV, 19; XV, 12; XXV, 13; *Jac.*, II, 15; *Aroc.*, VIII, 7. — Etc.

c) Quand il suit des noms de choses, rarement en dehors de l'Apocalypse, et les sujets sont au singulier (sauf *2 P.*, III, 7) :

L., XXI, 33 : ὁ οὐρανὸς καὶ ἡ γῆ παρελεύσονται, et cf. le singulier pour la même phrase, *Mat.*, XXIV, 35, cité 141, *b.* — *Aroc.*, VI, 14; XX, 13, 14; XXI, 1. — Pour 2 *P.*, III, 7, voy. plus bas, 147, *e.*

Le participe, qui suit des noms de choses au singulier ou au pluriel, est régulièrement au pluriel, *H.*, IX, 9 : δῶρά τε καὶ θυσίαι... μὴ δυνάμεναι. — 2 *P.*, III, 5, (variante); III, 7; *Aroc.*, VIII, 7; XXII, 19. — Dans les LXX, 2 *Paral.*, XXXV, 26. — Voy. plus loin, 147, 2°.

143. *a)* Dans la proposition suivante (108, *d*), le verbe passe au pluriel, *J.*, XII, 22 : ἔρχεται Ἀνδρέας καὶ Φίλιππος, καὶ λέγουσιν τῷ Ἰησοῦ. — XX, 3; *A.*, XXVI, 30. — Avec un participe, *A.*, XXV, 23 : τῇ οὖν ἐπαυρίῳ ἐλθόντος τοῦ Ἀγρίππα καὶ τῆς Βερνίκης μετὰ πολλῆς φαντασίας καὶ εἰσελθόντων εἰς τὸ ἀκροατήριον.

Pour *Aroc.*, VIII, 7, voy. 115, *c.* — Pour XII, 7-8, voy. 144, *e.*

b) Le verbe peut être intercalé après le premier sujet avec lequel il s'accorde, et il doit être suppléé avec les sujets suivants, *A.*, V, 32 : καὶ ἡμεῖς ἐσμὲν μάρτυρες τῶν ρημάτων τούτων, καὶ τὸ πνεῦμα τὸ ἅγιον δ' ἔδωκεν ὁ θεός. Suppléez μάρτυς ἐστίν avec τὸ πνεῦμα. — *R.*, I, 20, *Aroc.*, XXI, 22, etc.

c) Plusieurs des règles précédentes peuvent être appliquées dans le même passage, *Mat.*, XVII, 3 : καὶ ἰδοὺ ὥφθη αὐτοῖς Μωυσῆς καὶ Ἡλείας συναλοῦντες (141, *a*; 142, *b*). — XXVII, 61; *A.*, V, 17; 29 : ἀποκριθεὶς δὲ Πέτρος καὶ οἱ ἀπόστολοι εἶπαν. — V, 21.

144. En hébreu, « le verbe placé devant plusieurs sujets se met généralement au singulier, quel que soit le nombre du sujet qui suit. » (EWALD, p. 236; 339, *c*, 1; cf. PREISWERK, 468, *b*).

a) Dans les LXX : *Gen.*, XXXIII, 7-8 (avec un sujet pluriel neutre) : προσήγγισε Λεία καὶ τὰ τέκνα αὐτῆς καὶ προσεκύνησαν καὶ μετὰ ταῦτα προσήγγισε Ραχὴλ καὶ Ἰωσήφ καὶ προσεκύνησαν, et cf. 2 *P.*, III, 10 cité plus haut. — *Ex.*, I, 6; *Nom.*, XII, 1; 1 *R.*, XXVII, 8; XXXI, 7; 2 *Paral.*, XXXV, 8; 2 *Esd.*, VIII, 25; *Néh.*, II, 19, 20; *Job*, III, 5; *Zach.*, XIII, 3. — Avec un participe, *Jér.*, XXXVI, 2 : ἐξελθόντος Ἰεχονίου τοῦ βασιλέως καὶ τῆς βασιλείσης καὶ τῶν εὐνούχων...

b) « Il est rarement au pluriel. » (EWALD, *l. cit.*) — Dans les LXX, *Jug.*, VIII, 12; 2 *Paral.*, XI, 12 : καὶ ἦσαν αὐτῷ Ἰούδα καὶ Βενιαμίν. — XXIII, 11; *Dan.*, II, 18, 35; V, 2.

Avec un participe, *Gen.*, IX, 23 : καὶ λαβόντες Σὴμ καὶ Ἰάφεθ τὸ ἱμάτιον ἐπέθηκαν... — *Enoch*, XI, 1.

c) « Quand le verbe suit les sujets, il est habituellement au pluriel. » (EWALD, *loc. cit.*; cf. PREISWERK, 468, *a.*) — Dans les LXX, 2 *R.*, XVII, 17 : καὶ Ἰωνάθαν καὶ Ἀχιμάας εἰστήκεισαν... — *Néh.*, VI, 12; *Es.*, XXVIII, 7; *Let. Jér.*, 27-28. Etc.

Avec le participe, *Gen.*, XVIII, 11 : Ἀβραάμ δὲ καὶ Σάρρα πρεσβύτεροι προβεβηκότες. — 2 *Paral.*, XXXV, 26 : καὶ ἦσαν λόγοι Ἰωσεία καὶ ἡ ἐλπίς αὐτοῦ γεγραμμένα ἐν νόμῳ κυρίου.

d) « Le verbe qui suit les sujets est au singulier :

1° Quand les noms ont un sens neutre ou sont presque synonymes. » (EWALD, *loc. cit.*). On a dans les LXX :

Ex., IX, 19 : πάντες γὰρ οἱ ἄνθρωποι καὶ τὰ κτήνη ὅσα ἐὰν εὗρεθῆ ἐν τῷ πεδίῳ καὶ μὴ εἰσέλθῃ εἰς οἰκίαν, πέσῃ δὲ ἐπ' αὐτὰ ἡ χάλαζα, τελευτήσῃ. Le sujet neutre, le dernier, rappelé par αὐτά, est seul considéré ; d'où τελευτήσῃ. — XXI, 4 : ἡ γυνὴ καὶ τὰ παιδιά ἔσται τῷ κυρίῳ. Cf. 2 *P.*, III, 10, et *Gen.*, XXXIII, 7-8, cités plus haut, 141, b ; 144, b. — XIX, 3 : ὅταν αἱ φωναὶ καὶ αἱ σάλπιγγες καὶ ἡ νεφέλη ἀπέλθῃ ἀπὸ τοῦ ὄρους. — *Nom.*, XIX, 5 ; *Jug.*, XIX, 19 ; 3 *R.*, VI, 12 ; *Esther*, IV, 14 : ἄλλοθεν βοήθεια καὶ σκέπη ἔσται (sujets presque synonymes). — *Job*, XV, 24 ; *Ps.*, LIV, 6 ; *Eccl.*, IX, 6 ; *Prou.*, XXV, 10 (bis) ; *Zach.*, VII, 7 ; *Daniel* (LXX), IV, 33 ; *Dan.*, V, 11 ; VII, 27.

2° Quand l'un des sujets est considéré comme principal et que le verbe s'accorde avec lui seulement (EWALD, *ibid.*). — Dans les LXX, *Jug.*, XIX, 9 : ἀνέστη ὁ ἀνὴρ τοῦ πορευθῆναι, αὐτὸς καὶ ἡ παλλακὴ αὐτοῦ καὶ ὁ νεανίας αὐτοῦ. — *Ezéch.*, XVI, 48 : εἰ πεποίηκε Σόδομα αὐτὴ καὶ αἱ θυγατέρες αὐτῆς ὃν τρόπον ἐποίησας σὺ καὶ αἱ θυγατέρες σου. — De même, *Prou.*, XXV, 10, = ἡ ἔχθρα ἔσται σοι ἴση.

e) Il faut appliquer ce principe, pour le N. T., à *Apoc.*, XII, 7-8 : καὶ ὁ δράκων ἐπολέμησεν καὶ οἱ ἄγγελοι αὐτοῦ, καὶ οὐκ ἴσχυσεν (v. l. ἴσχυσαν), οὐδὲ τόπος εὗρέθη αὐτῶν, le singulier ἴσχυσεν s'accorde avec le sujet principal ὁ δράκων. — Cf. *A.*, XX, 32 (141, b).

f) Dans la proposition suivante (143, a), le verbe est au pluriel, *Néh.*, II, 19 ; *Daniel* (LXX), IV, 5. — Mais non *Prou.*, XXV, 9 : ἡ δὲ μάχη σου καὶ ἡ ἔχθρα σου ἀπέσται, ἀλλὰ ἔσται σοι ἴση θανάτῳ, cf. plus haut, d, 2°.

145. Quand le sujet se compose d'un nom singulier uni par σύν ou μετά (= καί) à un autre nom, le verbe peut être au pluriel en grec classique (MADVIG, 3, c). — Dans le N. T. :

1° L'acte est attribué au premier sujet qui est le principal. *Mat.*, XX, 20 : προσῆλθεν αὐτῷ ἡ μήτηρ τῶν υἱῶν Ζεβεδαίου μετὰ τῶν υἱῶν αὐτῆς. — *Mar.*, III, 7 : ὁ Ἰησοῦς μετὰ τῶν μαθητῶν αὐτοῦ ἀνεχώρησεν. — *L.*, XXIII, 11 ; *A.*, V, 1 ; XX, 36 : θεὸς τὰ γόνατα αὐτοῦ σύν πᾶσιν αὐτοῖς προσηύξατο. — XXIV, 1.

2° Le verbe est placé le premier, *Mar.*, XI, 4 : ὤφθη αὐτοῖς Ἠλείας σύν Μωυσεὶ καὶ ἦσαν συνλαλοῦντες τῷ Ἰησοῦ. — Les sujets sont égaux.

3° Dans les exemples suivants, le participe est au singulier pour être placé devant et ne s'accorder qu'avec le premier ; le verbe qui suit est au singulier, parce que l'acte n'est fait que

par le premier sujet. *A.*, II, 14 : σταθεῖς δὲ ὁ Πέτρος σὺν τοῖς ἑνδεκά ἐπῆρεν τὴν φωνήν (= πάντες ἐστάθησαν καὶ ὁ Πέτρος ἐπῆρεν...) — III, 4 ; V, 26 : ἀπελθὼν ὁ στρατηγὸς σὺν τοῖς ὑπηρέταις ἤγεν αὐτούς, οὐ μετὰ βιάς, ἐφοβοῦντο γὰρ τὸν λαὸν μὴ λιθασθῶσιν · ἀγαγόντες δὲ αὐτούς ἔστησαν ἐν τῷ συνεδρίῳ (ἤγεν suit la règle de 1° ; ἐφοβοῦντο et ἔστησαν ont pour sujet ὁ στρατηγὸς καὶ οἱ ὑπηρέται). — XXIV, 24.

4° L'emploi d'un véritable sujet composé avec σὺν ou μετὰ ne se rencontre guère que dans les *Actes*, dont la grécité est meilleure ; il tend à être abandonné dans les autres livres, où l'on trouve καί.

Dans les LXX, *Ex.*, XV, 19 : εἰσηλθεν ἵππος Φαραὼ σὺν ἄρμασι καὶ ἀναβάταις εἰς θάλασσαν. — C. I. G., 4583 : Αὐρ. Σαβῖνος Οὐετρανὸς ἄμα... υἱοῖς αὐτοῦ τὸ μνημεῖον ἐκτίσεν.

146. Classiquement, « lorsque les sujets sont joints par la particule ἢ, le prédicat s'accorde régulièrement avec le sujet le plus rapproché, et, quelquefois seulement, avec les deux. Avec ἢ—ἢ, οὔτε—οὔτε, le prédicat s'accorde presque toujours avec le sujet le plus rapproché seulement. » (MADVIG, 2, *d*, Rem. 2). Dans le N. T., le verbe ne s'accorde jamais avec les deux sujets : *R.*, VIII, 38-39 : οὔτε θάνατος οὔτε ζωὴ οὔτε ἄγγελοι οὔτε ἄρχαί... οὔτε τις κτίσις ἐτέρα δυνήσεται ἡμᾶς χωρίσαι. — *Eph.*, V, 5 : πᾶς πόρνος ἢ ἀκάθαρτος ἢ πλεονέκτης, ὃ ἐστὶν εἰδωλολάτρης, οὐκ ἔχει κληρονομίαν. — *Mat.*, V, 18 ; XII, 25 ; XVIII, 8 ; *L.*, XIV, 5 ; *A.*, XI, 8 ; *1 Cor.*, VII, 15 ; XIV, 7, 24 ; *Eph.*, V, 3 ; *Jac.*, I, 17 ; II, 15 ; *Apoc.*, XI, 4. Etc.

Il ne paraît pas y avoir d'exception.

Dans les LXX, *Sag. Sal.*, XII, 14 : οὔτε βασιλεὺς ἢ τύραννος ἀντοφθαλμησαι δυνήσεται σοι.

Mais le participe est au pluriel, *Jac.*, II, 15 : εἰς ἀδελφὸς ἢ ἀδελφὴ γυμνοὶ ὑπάρχωσιν καὶ λειπόμενοι.

Cf. les LXX, *Deut.*, XXII, 1 : ἰδὼν τὸν μόσχον τοῦ ἀδελφοῦ σου ἢ τὸ πρόβατον αὐτοῦ πλανώμενα, εἶ v. 4 : οὐκ ὄψη τὸν ὄνον τοῦ ἀδελφοῦ σου ἢ τὸν μόσχον αὐτοῦ πεπτωκότας.

Sujet composé : accord du participe en genre, et en cas.

147. Classiquement, quand les sujets sont de genre différent, le participe s'accorde régulièrement avec le sujet dont le genre l'emporte, s'il s'agit de noms de personnes. Avec des noms de choses, le participe se met régulièrement au neutre,

et, moins souvent, se met au genre du sujet le plus rapproché. Dans le N. T., on trouve les exemples suivants :

1° a) Avec des noms de personnes, construction classique, *L.*, II, 33, 48; *J.*, XIX, 26; *Jac.*, II, 15; *Apoc.*, XIX, 4, et cf. 20.

b) Mais le participe s'accorde avec le dernier sujet dans *Apoc.*, XIX, 19 : τὸ θηρίον καὶ τοὺς βασιλεῖς τῆς γῆς καὶ τὰ στρατεύματα αὐτῶν συνηγμένα (avec accord contraire à XIX, 14 : στρατεύματα... ἐνδεδυμένοι). — Peu classique.

2° c) Avec des noms de choses, *Apoc.*, VIII, 7 : ἐγένετο χάλαζα καὶ πῦρ μεμιγμένα, et cf. XXII, 19. — 2 *P.*, III, 5, pour la variante συνεστῶτα. — Classique.

d) Mais le participe s'accorde avec le dernier sujet (comme plus haut, 1° b) dans *H.*, IX, 9 : δῶρά τε καὶ θυσίαι προσφέρονται μὴ δυνάμεναι. — 2 *P.*, III, 5 : οὐρανοὶ ἦσαν ἑκπαλαι καὶ γῆ ἐξ ὕδατος καὶ δι' ὕδατος συνεστῶσα (v. l. συνεστῶτα). — Moins classique.

e) Il s'accorde avec le premier dans 2 *P.*, III, 7 : οἱ δὲ νῦν οὐρανοὶ καὶ ἡ γῆ τῷ αὐτῷ λόγῳ τεθησαυρισμένοι εἰσὶν πυρὶ τηρούμενοι. — Hébraïsant, d'après ce qui suit.

148. En hébreu, « l'adjectif (ou le participe) qui se rapporte à deux substantifs de genre différent préfère le masculin. » (PREISWERK, 556, 4.)

Dans les LXX, on trouve : *Gen.*, XVIII, 11 : Ἀβραὰμ δὲ καὶ Σάρρα πρεσβύτεροι προβεβηκότες ἡμέρων. — *Zach.*, VIII, 4; *Dan.*, V, 19.

Mais *Daniel* (LXX), VII, 14 : καὶ πάντα τὰ ἔθνη τῆς γῆς κατὰ γένη καὶ πᾶσα δόξα λατρεύουσα, comme plus haut (b), *Apoc.*, XIX, 19.

Puis, 2 *Paral.*, XXVII, 7 : οἱ λοιποὶ λόγοι Ἰωαθὰμ καὶ ὁ πόλεμος καὶ αἱ πράξεις αὐτοῦ ἰδοὺ γεγραμμένοι... (147, e).

Et 2 *Paral.*, XXXV, 26 : ἦσαν οἱ λοιποὶ λόγοι Ἰωσίου καὶ ἡ ἐλπίς αὐτοῦ γεγραμμένα ἐν νόμῳ κυρίου. — *Sag. Sal.*, XVII, 17-18 : εἴ τε πνεῦμα συρίζον, ἦ... ἦχος εὐμελής, ἦ ρυθμὸς ὕδατος..., ἦ... θηρίων φωνή, ἦ ἀντανακλωμένη... ἦχώ, παρέλυσεν αὐτοὺς ἐκφοβοῦντα, = ταῦτα παρέλυσεν ἐκφοβοῦντα, et cf. plus haut, *Apoc.*, VIII, 7, 147, c.

Cf. maintenant *Job*, VI, 16-17 : ὡσπερ χιῶν ἡ κρύσταλλος πεπηγώς· καθὼς τακεῖσα θέρμης γενομένης οὐκ ἐπεγνώσθη ὅπερ ἦν. Le participe πεπηγώς s'accorde avec le dernier sujet, tandis que τακεῖσα s'accorde avec le premier (χιῶν).

Nota. — Les anomalies pour l'accord en cas du participe avec ce sujet composé ont été signalées plus haut, 111-114.

CHAPITRE XIII

Changement de nombre.

149. Un changement brusque de sujet ou d'idée peut amener un changement de nombre.

a) Lorsque l'on parle d'une catégorie d'individus ou qu'on lui parle, on peut penser à tous ceux qui la composent, avec le verbe au pluriel; ou à l'un d'eux seulement, qui la représente, avec le verbe au singulier. La catégorie peut être à déterminer d'après le contexte :

Mat., II, 20 : τεθνήκασιν γὰρ οἱ ζητοῦντες τὴν ψυχὴν τοῦ παιδίου, avec οἱ ζητοῦντες = Hérode et ses fonctionnaires, quand on aurait attendu ὁ ζητῶν d'après le v. 13. Cf. XVII, 12 : ἠθέλησαν, quand on attendait le singulier d'après XIV, 1-2. — *2 J.*, 7 : πολλοὶ πλάνοι ἐξῆλθαν εἰς τὸν κόσμον, οἱ μὴ ὁμολογοῦντες Ἰησοῦν Χριστὸν ἐρχόμενον ἐν σαρκί· οὗτός ἐστιν ὁ πλάνος καὶ ὁ ἀντίχριστος.

L'auteur se détache de sa classe, dans *Ph.*, III, 3 : ἡμεῖς γὰρ ἐσμεν ἡ περιτομή, ... οὐκ ἐν σαρκὶ πεποιθότες, καίπερ ἐγὼ ἔχων πεποιθήσιν καὶ ἐν σαρκί.

b) Lorsque le singulier du nom est employé au sens abstrait et équivaut ainsi à un collectif indéfini (126), le singulier passe facilement au pluriel dans la proposition suivante (108, d) :

R., III, 1-2 : τί οὖν τὸ περισσὸν τοῦ Ἰουδαίου, ἢ τίς ἡ ὠφελία τῆς περιτομῆς ; πολὺ κατὰ πάντα τρόπον· πρῶτον μὲν [γὰρ] ὅτι ἐπιστεύθησαν..., sujet οἱ Ἰουδαῖοι. — *1 Cor.*, VII, 36, cf. 70 ; *1 Tim.*, II, 13-15 : Ἀδὰμ οὐκ ἠπατήθη, ἡ δὲ γυνὴ ἐξαπατηθεῖσα ἐν παραβάσει γέγονεν. σωθήσεται δὲ διὰ τῆς τεκνογονίας, εἰ μὴ μείνωσιν ἐν πίστει καὶ ἀγάπῃ καὶ ἀγιασμῶ μετὰ σωφροσύνης, = ἡ γυνὴ σωθήσεται..., εἰ μὴ αἱ γυναῖκες μείνωσιν. — *Aroc.*, XX, 6 : μακάριος καὶ ἅγιος ὁ ἔχων μέρος ἐν τῇ ἀναστάσει τῇ πρώτῃ· ἐπὶ τούτων ὁ δεῦτερος θάνατος οὐκ ἔχει ἐξουσίαν, ἀλλ' ἔσονται ἱερεῖς... On a τούτων et ἔσονται comme si l'on avait eu auparavant οἱ ἔχοντες. — Cf. 69.

c) Avec le participe, *1 J.*, V, 16 : ἐάν τις ἴδῃ τὸν ἀδελφὸν αὐτοῦ ἀμαρτάνοντα ἀμαρτίαν μὴ πρὸς θάνατον, αἰτήσῃ, καὶ δώσει αὐτῷ ζωὴν, ταῖς ἀμαρτάνουσιν μὴ

πρὸς θάνατον, avec τοῖς ἀμαρτάνουσιν qui reprend αὐτῶ, c'est-à-dire τῶ ἀμαρτάνοντι. — Cf. *A.*, III, 12 et IV, 1.

Nota. — Cf. aussi, pour tout ce qui précède, ce qui a été dit sur l'accord du verbe avec un collectif indéfini, 126.

d) Pour la possession démoniaque, le nombre change suivant que l'acte est attribué au possédé ou aux esprits possesseurs (123, a), *Mar.*, V, 10-12 : καὶ παρεκάλει αὐτὸν πολλὰ ἵνα μὴ αὐτὰ ἀποστείλῃ ἔξω τῆς χώρας..., καὶ παρεκάλεσαν αὐτὸν λέγοντες.

150. a) Parfois, le pluriel se rapporte à une seule personne déterminée; il est oratoire, *A.*, VII, 35 : τοῦτον τὸν Μωυσῆν ὃν ἠρνήσαντο εἰπόντες, et cf. v. 27 : ὁ δὲ ἀδικῶν τὸν πλησίον ἀπώσάτο αὐτὸν εἰπὼν.

b) Il en est de même pour la 1^{re} personne du pluriel = la 1^{re} personne du singulier, comme *J.*, III, 11-12; XX, 1-2¹; *A.*, XI, 11 (v. l. ἡμῶν); *R.*, I, 1-8 : Παῦλος δοῦλος Ἰησοῦ Χριστοῦ... δι' οὗ ἐλάβομεν² χάριν καὶ ἀποστολήν... πρῶτον μὲν εὐχαριστῶ. — *2 Cor.*, I, 8 seqq.; *Gal.*, I, 8-9; *H.*, XIII, 18-19; etc. — Cf. *Col.*, IV, 3-4.

c) En particulier, quand celui qui parle s'associe dans sa pensée son entourage ou ses auditeurs. Il en est de même en grec classique (MADVIG, 1, a, 3, *Rem.*, 3). — Ainsi :

Mar., IV, 30 : καὶ ἔλεγεν Πῶς ὁμοιώσωμεν τὴν βασιλείαν τοῦ θεοῦ ; et *Mat.*, XI, 16 : τίνι δὲ ὁμοιώσω τὴν γενεὰν ταύτην ;

d) Le participe peut être au pluriel, en ne se rapportant qu'à la personne qui parle, et il peut y avoir changement de nombre, *2 Cor.*, XI, 5-6 : λογίζομαι γὰρ μηδὲν ὑστερηκεῖναι τῶν ὑπερλίαν ἀποστόλων· εἰ δὲ καὶ ἰδιώτης τῶ λόγῳ, ἀλλ' οὐ τῇ γνώσει, ἀλλ' ἐν παντὶ φανερώσαντες ἐν πᾶσιν εἰς ὑμᾶς. Le participe φανερώσαντες se rapporte à ἐγώ, sujet de λογίζομαι et de εἰμι ἰδιώτης.

e) A la 2^{me} personne, *Mat.*, V, 21-27 : ἠκούσατε ὅτι ἐρρέθη... Ἐὰν οὖν προσφέρῃς τὸ δῶρόν σου... Ἴσθι εὐνοῶν τῶ ἀντιδίκῳ σου... ἠκούσατε ὅτι ἐρρέθη. — VI, 5-7 : ὅταν προσεύχησθε, οὐκ ἔσεσθε ὡς οἱ ὑπόκριται... Σὺ δὲ ὅταν προσεύχη... προσευχόμενοι δὲ μὴ βατταλογήσητε. — *J.*, III, 11 : ἀμὴν ἀμὴν λέγω σοι ὅτι..., καὶ τὴν μαρτυρίαν ἡμῶν οὐ

1. *J.*, XX, 1-2 : Μαρία ἡ Μαγδαληνή... ἔρχεται πρὸς Σίμωνα Πέτρον καὶ πρὸς τὸν ἄλλον μαθητὴν ὃν ἐφίλει ὁ Ἰησοῦς καὶ λέγει αὐτοῖς Ἦραν τὸν κύριον ἐκ τοῦ μνημείου, καὶ οὐκ οἶδαμεν ποῦ ἔθηκαν αὐτόν. On peut faire οἶδαμεν = οἶδα ; mais ce pluriel semble indiquer plutôt que Marie de Magdala a déjà parlé à d'autres personnes qui ne savaient rien non plus (ou encore qu'elle pense à ses compagnes, *Mar.*, XV, 40), et qu'elle se les associe dans sa pensée : οὐκ οἶδαμεν. — Cf. aussi XX, 13, où l'on a οὐκ οἶδα.

2. On pourrait entendre : moi, et les autres qui prêchent comme moi, aux païens ; mais il est inutile de le faire.

λαμβάνετε, en passant de σοι à ὑμεῖς, οἱ Ἰουδαῖοι, οὐ λαμβάνετε. — *Gal.*, IV, 6-7; VI, 1 : ἐὰν καὶ προλημφθῆ ἄνθρωπος ἐν τινι παραπτώματι, ὑμεῖς οἱ πνευματικοὶ καταρτίζετε τὸν τοιοῦτον ἐν πνεύματι πραύτητος, σκοπῶν σεαυτὸν, μὴ καὶ σὺ πειρασθῆς. — *Jac.*, II, 20, 22, 24.

Mais les mots ἴδε (et ἰδοῦ) et ἄγε sont traités comme des particules invariables dans *Mat.*, XXVI, 66 : ἴδε νῦν, ἠκούσατε... — *Jac.*, IV, 13; V, 1 : ἄγε νῦν οἱ πλούσιοι, κλαύσατε.

151. Le grec classique offre des exemples de ces changements de nombre (MADVIG, 6, Remarque), et particulièrement avec τις, εἴ τις (LIDDEL and SCOTT, *sub verb.* τις A., II, 2); les derniers paraissent moins littéraires, plutôt familiers. Mais la fréquence de tous dans le N. T. et la vivacité qu'ils donnent au style sont à remarquer; ce ne sont pas des accidents de grammaire; ils forment une des particularités de la langue familière.

152. L'hébreu, d'ailleurs, langue essentiellement familière, les favorisait. « On peut ne nommer qu'un individu, au lieu de nommer tous ceux de sa classe, et alors le discours passe au pluriel qui est également correct; et inversement. — Il en est de même quand vous et tu, quand tu et on permutent, en ayant le même sens. » (EWALD, p. 183 seq., 319 a, 3). — Dans les LXX, on a :

a) *Job*, XXIV, 15-16 : ὀφθαλμὸς μοιχοῦ ἐφύλαξε σκότος..., καὶ ἀποκρυβῆν προσώπου ἔθετο. διώρυξεν ἐν σκότει οἰκίας, ἡμέρας ἐσφράγισαν ἑαυτούς, οὐκ ἐπέγνωσαν φῶς, κτλ. — XXVIII, 3-4 (cf. DRIVER, p. 173, 7). — *Amos*, VI, 10 : καὶ ἐρεῖ τοῖς προεστηκόσι τῆς οἰκίας Εἰ ἔτι ὑπάρχει παρὰ σοί; καὶ ἐρεῖ Οὐκ ἔτι. — *Zach.*, XIII, 45 : καταισχυθησονται οἱ προφῆται..., καὶ ἐνδύσονται δέρριν τριχίνην ἀνθ' ὧν ἐψεύσαντο. καὶ ἐρεῖ Οὐκ εἰμι προφήτης ἐγώ, = *chacun d'eux dira*. — *Es.*, V, 29-30 : ὀργιῶσιν ὡς λέοντες, παρέστηκαν ὡς σκύμοι λέοντος· καὶ ἐπιλήμψεται καὶ βοήσει ὡς θηρίον καὶ ἐκθαλεῖ, καὶ οὐκ ἔσται ὁ ρυόμενος αὐτούς· καὶ βοήσει δι' αὐτούς τῇ ἡμέρᾳ ἐκείνῃ ὡς φωνὴ θαλάσσης κυμαινούσης· καὶ ἐμβλέψονται εἰς τὴν γῆν. Le sujet de ὀργιῶσιν et παρέστηκαν est οἱ πολέμοι; ce sujet pluriel est ensuite remplacé par τοῦτο τὸ ἔθνος (sujet mental) qui amène le singulier pour ἐπιλήμψεται, βοήσει, ἐκθαλεῖ et βοήσει, singulier conforme à l'hébreu (et peut-être non sans influence de l'attribut singulier, 153). Le pluriel ἐμβλέψονται a pour sujet αὐτοί, οἱ Ἰουδαῖοι, déjà indiqué par αὐτούς. — XXX, 31-32, cf. Ἀσσύριοι et αὐτός. — *Jér.* IX, 7-8 : ἐγὼ πυρώσω αὐτούς..., δόλια τὰ ρήματα τοῦ στόματος αὐτῶν· τῷ πλησίον αὐτοῦ λαλεῖ εἰρηνικὰ καὶ ἐν ἑαυτῷ ἔχει τὴν ἔχθραν, avec le sujet réel : *chacun d'eux* (αὐτῶν) *dit à son prochain*... — X, 3 seq. : τὰ νόμιμα τῶν ἐθνῶν μάταια. ξύλον ἐστὶν ἐκ τοῦ δρυμοῦ ἐκκεκομμένον, ἔργον τέκτονος καὶ χώννευμα, ἀργυρίω καὶ χρυσίω κεκαλλωπισμένα, ἐν σφύραις (singulier ἔργον κτλ., et pluriel κεκαλλωπισμένα). — *Es.*, XLIV, 25 : ἐπὶ ψυχὴν ἀνθρώπου οὐκ εἰσελεύσονται τοῦ μινθῆναι, ἀλλ' ἢ ἐπὶ πατρὶ... καὶ ἐπὶ ἀδελφῇ αὐτοῦ, ἢ οὐ γέγονεν ἀνδρὶ μινθῆσεται, ce dernier verbe et εἰσελεύσονται ont le même sujet, à un

nombre différent. — *1 Mac.*, I, 29-35, de ἦλθεν à ἡχμαλώτευσεν les verbes sont tous au singulier, et le sujet grammatical est ὁ ἄρχων; ils sont ensuite tous au pluriel, et le sujet est alors ὁ ἄρχων καὶ οἱ στρατιῶται. On a v. 32 : καθεῖλε τοὺς οἴκους αὐτῆς καὶ τὰ τεῖχη αὐτῆς κύκλῳ· καὶ ἡχμαλώτευσεν τὰς γυναῖκας καὶ τὰ τέκνα, καὶ... ἐκληρονόμησαν.

És., LX, 21 : καὶ ὁ λαός σου πᾶς δίκαιος, δι' αἰῶνος κληρονομήσουσιν τὴν γῆν, φυλάσσων τὸ φύτευμα, ἔργα χειρῶν αὐτοῦ εἰς δόξαν, avec λαός sujet de κληρονομήσουσιν et de φυλάσσων, et avec ἔργα apposé à la phrase.

b) Avec un singulier, = un collectif indéfini, *Gen.*, I, 26-28 : ποιήσωμεν ἄνθρωπον... καὶ ἀρχέτωσαν. — *Job*, XII, 6 : μηδεὶς πεποιθέτω, πονηρὸς ὢν, ἀθῶος ἔσεσθαι, ὅσοι παροργίζουσι τὸν Κύριον. — *Jér.*, IX, 5 (avec ἕκαστος); XXII, 7 : ἐπάξω ἐπὶ σὲ ἄνδρα ὀλοθρεύοντα καὶ τὸν πέλεκυν αὐτοῦ καὶ ἐκκόψουσι τὰς ἐκλεκτὰς κέδρους σου, de ἄνδρα tirez οὗτοι οἱ ἄνδρες. — XXXVI, 32. — Cf. aussi 126 et 81.

c) Pour la 1^{re} personne, *Gen.*, I, 26 : εἶπεν ὁ θεός Ποιήσωμεν ἄνθρωπον (pluriel d'un roi parlant au milieu de sa cour), et cf. II, 18. — *Esther*, VI, 3 : εἶπε δὲ ὁ βασιλεύς Τίνα δόξαν ἢ χάριν ἐποιήσαμεν τῷ Μαρδοχαίῳ;

d) Pour la 2^{me} personne, *Ex.*, XXXI, 13-15; *Lév.*, XIX, 9 : οὐ συντελέσετε τὸν θερισμὸν ὑμῶν τοῦ ἀγροῦ σου ἐκθερίσαι, καὶ τὰ ἀποπίπτοντα τοῦ θερισμοῦ σου οὐ συλλέξεις. — *Deut.*, XI, 19 : διδάξετε αὐτὰ τὰ τέκνα ὑμῶν λαλεῖν ἐν αὐτοῖς, καθημένου σου ἐν οἴκῳ. — XVI, 20; XXII, 21-22; *Mal.*, II, 15; *És.*, XXII, 1 : τί ἐγένετό σοι ὅτι νῦν ἀνέβητε εἰς δώματα μάταια; — XXX, 12.

e) De plus, en hébreu et dans les LXX, on trouve employé à toutes les personnes le pluriel appelé *pluralis majestaticus, excellentiæ*, « pour exprimer l'idée de dignité, hauteur, puissance. » (PREISWERK, 526, b). Ainsi, *És.*, XIX, 4 : παραδώσω Αἴγυπτον εἰς χεῖρας ἀνθρώπων κυρίων σκληρῶν, καὶ βασιλεῖς σκληροὶ κυριεύσουσιν αὐτῶν, = un roi dur dominera sur elle.

Cet emploi hébraïsant du pluriel ne paraît pas se rencontrer dans le N. T.

Accord du verbe avec l'attribut.

153. a) Classiquement, lorsque l'attribut précède, le verbe peut s'accorder avec lui (MADVIG, 4). De même, dans le N. T., *J.*, VII, 49 : ὁ ὄχλος οὗτος ὁ μὴ γινώσκων τὸν νόμον ἐπάρατοί εἰσιν. — *Jac.*, II, 15; — Avec des neutres, *J.*, VI, 63; *1 Cor.*, XII, 23; *Αποκ.*, XVII, 12.

Le verbe s'accorde même avec l'attribut qui suit, *Mat.*, XIII, 38 : τὰ δὲ ζιζανία εἰσιν οἱ υἱοὶ τοῦ πονηροῦ.

Le participe s'accorde aussi avec l'attribut : qui précède, *Mat.*, XXVII, 33 : ὃ ἐστὶν Κρανίου Τόπος λεγόμενος, et qui suit, *Mar.*, XV, 22 : εἰς τὸν Γολγοθὰν τόπον, ὃ ἐστὶν μεθερμηνευόμενος (v. l. μεθερμηνευόμενον) Κρανίου Τόπος.

Nota. — Classiquement, « dans la construction participiale, le participe du verbe de liaison s'accorde en genre et en nombre avec le nom attribut comme *Thucyd.* V, 4, 4 : καταλαμβάνουσι Βρικιννίας ὃν ἔρυμα, *Bricinnie qui est un fort.* » (КОСН, 69, 8, Remarque). — Il ne doit pas y avoir de construction de ce genre dans le N. T. Ce qui s'en rapproche le plus est *A.*, V, 17 : ὁ ἀρχιερεὺς καὶ πάντες οἱ σὺν αὐτῷ, ἡ οὐσα αἴρεσις τῶν Σαδδουκαίων. Cf. 240, a.

b) La construction classique existe aussi en hébreu (EWALD, p. 185, 319, c, 4), et dans les LXX, *Es.*, VII, 23 : πᾶς τόπος οὗ ἐὰν ᾧσι χιλιαὶ ἄμπελοι χιλίων σίκλων, εἰς χέρσον ἔσσονται καὶ εἰς ἄκανθαν. — XVIII, 2-3 : οἱ ποταμοὶ τῆς γῆς πάντες ὡς χώρα κατοικουμένη κατοικηθήσεται. — *Jér.*, XXXI, 36 : διὰ τοῦτο καρδία τοῦ Μωὰβ ὡσπερ αὐλοὶ βομβήσουσι. — Avec un participe, *Néh.*, IV, 18 : καὶ οἱ οἰκοδόμοι ἀνὴρ ρομφαίαν αὐτοῦ ἐξωσμένος ἐπὶ τὴν...

Le verbe s'accorde avec l'attribut placé après, mais le plus rapproché, dans *Es.*, XXIX, 4 : καὶ ἔσσονται ὡς οἱ φωνοῦντες ἐκ τῆς γῆς ἡ φωνὴ σου.

c) Mais le verbe ne s'accorde pas avec l'attribut dans un exemple tel que celui du N. T., *R.*, XII, 5 : οἱ πολλοὶ ἐν σώμα ἔσμεν ἐν Χριστῷ.

Le duel.

154. Le duel n'existant ni dans le grec du N. T., ni dans celui des LXX (ni en hébreu, à proprement parler), il n'y a pas lieu de s'occuper de l'accord du verbe avec un sujet au duel. Le verbe est toujours au pluriel (cf. THIBRSCH, p. 90).

Le duel ne devait pas exister dans la langue familière. Pour le verbe, il a disparu depuis 417 avant J.-C. (MEISTERHANS, 161, 9). C'est un atticisme dans le grec post-classique, par exemple dans Lucien.

CHAPITRE XIV

Accord en personne.

Sujet composé de personnes différentes.

155. a) Classiquement, quand les sujets sont de différentes personnes, le verbe s'accorde avec celle qui l'emporte : la première ; sinon, la seconde. De même dans le N. T., *Mat.*, IX, 14 : διὰ τί ἡμεῖς καὶ οἱ Φαρισαῖοι νηστεύομεν. — *L.*, II, 48 ; *J.*, X, 29 ; *A.*, XI, 14 : σωθήσῃ σὺ καὶ πᾶς ὁ οἶκός σου. — XV, 10 ; XVI, 31.

Mais, *J.*, XV, 5 : ὁ μένων ἐν ἐμοὶ καὶ ἐγὼ ἐν αὐτῷ, οὗτος φέρει, = ὁ μένων ἐν ἐμοί, ἐν ᾧ καὶ ἐγὼ μένω.

b) Avec une particule disjonctive, on ne considère que la personne du dernier sujet, *Gal.*, I, 8 : ἐὰν ἡμεῖς ἢ ἄγγελος ἐξ οὐρανοῦ εὐαγγελίσῃται [ὑμῖν] παρ' ὃ εὐηγγελισάμεθα ὑμῖν, ἀνάθεμα ἔστω.

Dans les LXX, 4 R., IV, 7 : καὶ σὺ καὶ οἱ υἱοὶ σου ζήσεσθε. — *Jér.*, III, 25 : ἡμάρτομεν ἡμεῖς καὶ οἱ πατέρες ἡμῶν. — *Ez.*, XVI, 48, 55 ; *Dan.*, V, 23.

Mais *Eccl.*, VII, 26 : ἐκύκλωσα ἐγὼ, καὶ ἡ καρδία μου τοῦ γνῶναι, = ἐστὶν τοῦ γνῶναι.

c) Le pronom relatif prend la personne de son antécédent, *J.*, VIII, 40 : ζητεῖτέ με ἀποκτεῖναι, ἄνθρωπον ὃς τὴν ἀληθείαν ὑμῖν λελάληκα. — *A.*, X, 41 ; XXII, 4 ; *2 Cor.*, X, 1 ; *Gal.*, III, 27 ; V, 4.

Dans les LXX, *Ex.*, XX, 2 : ἐγὼ εἰμι κύριος ὁ θεός σου, ὅστις ἐξήγαγόν σε ἐκ γῆς Αἰγύπτου.

Changement de personne.

156. Le mouvement oratoire amène souvent un changement brusque de personne :

a) Quand il y a passage subit du style indirect au style direct, comme il arrive souvent dans le N. T. (*Syntaxe des Propositions*, 368), *L.*, V, 14 : αὐτὸς παρήγγειλεν αὐτῷ μηδενὶ εἰπεῖν, ἀλλὰ ἀπελθὼν δεῖξον σεαυτόν. — XXIV, 46-47 ; *A.*, I, 4-5 ; XIV, 22 ; XVII, 3.

Cf. *J.*, X, 36 : ὃν ὁ πατήρ ἡγίασεν καὶ ἀπέστειλεν εἰς τὸν κόσμον ὑμεῖς λέγετε ὅτι Βλασφημεῖς, ὅτι εἶπον Υἱὸς τοῦ θεοῦ εἰμί ; On devrait avoir ὅτι οὗτος βλασφημεῖ, mais on a la deuxième personne βλασφημεῖς, au style direct, reprise du v. 33 ; au lieu de ὅτι εἶπεν, on a la première personne εἶπον, parce que celui dont on parle (ὃν ὁ πατήρ κτλ.) est le même que celui qui parle (ὁ Ἰησοῦς).

De même, dans une citation de l'A. T. adaptée au contexte, *J.*, XII, 39-40 : εἶπεν Ἡσαίας Τετύφλωκεν αὐτῶν τοὺς ὀφθαλμοὺς καὶ ἐπώρωσεν αὐτῶν τὴν καρδίαν, ἵνα μὴ ἴδωσιν... καὶ στραφῶσιν, καὶ ἰάσομαι αὐτούς, citation *ad sensum* de *Es.*, VI, 10 ; Κύριος est le sujet de τετύφλωκεν. La citation faite d'abord à la troisième personne τετύφλωκεν revient à la première avec ἰάσομαι, comme dans l'original (sujet : ἐγὼ ὁ Κύριος).

Il est évident que dans les citations de l'A. T. la personne peut être gardée et ne pas correspondre au contexte, comme *1 Cor.*, I, 31, où l'on aurait dû avoir *καυχῆσθε* ; *II.*, III, 7, où l'on aurait dû avoir *ἀκούσωμεν* et non *ἀκούσητε* ; etc.

Dans les LXX, *Deut.*, I, 8 : παραδέδωκεν ἐνώπιον ὑμῶν τὴν γῆν· εἰσπορευθέντες κληρονομήσατε τὴν γῆν ἣν ὠμοσα τοῖς πατράσιν ὑμῶν, τῷ Ἀβραάμ καὶ Ἰσαὰκ καὶ Ἰακώβ, δοῦναι αὐτοῖς, παραδέδωκεν a pour sujet ὁ κύριος dont les paroles sont rapportées à la 1^{re} personne ὠμοσα. — *Esther*, IV, 8 ; *Es.*, XIX, 1-4 : κύριος κἀθήται ἐπὶ νεφέλης κούφης καὶ ἔξει εἰς Αἴγυπτον..., καὶ παραδώσω Αἴγυπτον...

b) Quand les trois personnes ont le même sens indéfini, = *on, un tel, quiconque*, *R.*, III, 17, 29; IV, 1, 5.

c) Quand celui qui parle s'associe à ses auditeurs, *1 Cor.*, X, 7-11 : μηδὲ εἰδωλολάτραι γίνεσθε..., μηδὲ πορνεύωμεν... μηδὲ ἐκπειράζωμεν τὸν κύριον..., μηδὲ γογγύζετε. — *R.*, VI, 13-16; VII, 4; *Gal.*, III, 14; *Eph.*, IV, 25, et très souvent dans Paul.

Dans les LXX, *Jér.*, LI, 21 : οὐχὶ τοῦ θυμιάματος οὗ ἐθυμιάσαμεν ἐν ταῖς πόλεσιν Ἰουδα... ὑμεῖς καὶ οἱ πατέρες ὑμῶν καὶ οἱ βασιλεῖς ὑμῶν, avec ἐθυμιάσαμεν = ἐθυμιάσατε.

d) Quand ce qui est dit de la deuxième, ou de la troisième personne, s'applique tout aussi bien à l'autre. *Mat.*, XXIV, 15 : ὅταν οὖν ἴδῃτε τὸ βλδέλυγμα τῆς ἐρημώσεως... ἐστὸς ἐν τόπῳ ἁγίῳ, ὃ ἀναγινώσκων νοεῖτω, τότε οἱ ἐν τῇ Ἰουδαίᾳ φευγέτωσαν..., le sujet de ἴδῃτε est en réalité οἱ ἐν τῇ Ἰουδαίᾳ. — *J.*, XV, 5 : ὁ μένων ἐν ἐμοὶ κἀγὼ ἐν αὐτῷ, οὗτος φέρει καρπὸν πολύν, ὅτι χωρὶς ἐμοῦ οὐ δύνασθε ποιεῖν οὐδέν, les mots ὁ μένων κτλ., s'adressent aussi au sujet de δόνασθε. — *Jac.*, II, 15-16; IV, 11-12.

157. a) Le changement de personne est très fréquent et se fait avec beaucoup de liberté dans le grec biblique; c'est une particularité de ce grec, et de la langue familière.

b) Il existe en hébreu et dans les LXX. « Vous et tu peuvent permuter dans une proposition générale, où les deux pronoms sont également possibles; il en est de même pour tu et ils = on, quelqu'un, qui permutent avec le même sens. » (EWALD, p. 184, 319, a). — Dans les LXX :

Lév., II, 6-8 : καὶ διαθρύψεις αὐτὰ κλάσματα καὶ ἐπιχειεῖς ἐπ' αὐτὰ ἔλαιον· θυσία ἐστὶ κυρίῳ... καὶ προσοίσει τὴν θυσίαν ἣν ἂν ποιήσῃ ἐκ τούτων. — *Deut.*, XXII, 21 : λιθοβολήσουσιν αὐτὴν ἐν λίθοις καὶ ἀποθανεῖται..., καὶ ἐξαρεῖς τὸν πονηρὸν ἐξ ὑμῶν αὐτῶν. — *Tobie*, XIII, 3 : ἐξομολογεῖσθε αὐτῷ οἱ υἱοὶ Ἰσραὴλ ἐνώπιον τῶν ἐθνῶν ὅτι αὐτὸς διέσπειρεν ἡμᾶς ἐν αὐτοῖς, et v. 5 : συνάξει ἡμᾶς ἐκ πάντων τῶν ἐθνῶν οὗ ἂν σκορπισθῆτε. — *Es.*, VIII, 21 : κακῶς ἐρεῖτε τὸν ἄρχοντα καὶ τὰ πάτρια καὶ ἀναβλέψονται εἰς τὸν οὐρανόν, = *on dira du mal...*, et *on regardera au ciel...* — XIX, 1-4 (156, a); *Jér.*, IV, 5-6.

c) La personne change aussi, quand il y a plusieurs personnages qui parlent comme dans certains *Psaumes*, le *Cantique des cantiques*; quand l'orateur s'adresse à quelqu'un, par exemple à Dieu, *Lam.*, II, 21-22; quand il fait parler celui dont il est question, *Jér.*, IV. — Tous ces changements sont oratoires et se comprennent d'eux-mêmes; comme exemple curieux, voy. *Osée*, XIV, en entier.

TROISIÈME PARTIE

LE VERBE ET LE COMPLÉMENT

158. Cette partie traite des matières suivantes : 1° nature du complément; 2° expression du complément; 3° suppression du complément; 4° établissement du rapport du verbe avec le complément; 5° variation de ces rapports.

CHAPITRE XV

Nature du complément.

159. En principe, tout ce qui peut être sujet (39-44) peut être aussi complément du verbe.

a) Nominiaux. On trouve, outre les noms ordinaires, des mots indéclinables ou invariables, ou des locutions formant substantif, ou une citation :

Mat., XIX, 48 : Ποίας (ἐντολάς);... Τό Οὐ φονεύσεις... — *L.*, XIX, 48 : οὐχ ἠὔρισκον τὸ τί ποιήσωσιν. — *A.*, IV, 21; *R.*, XIII, 8; *1 Cor.*, XII, 3; XIV,

16 : πῶς ἐρεῖ τὸ Ἀμήν; — 2 Cor., IX, 4; Col., II, 21 : τί... δογματίζεσθε Μὴ ἄψῃ μηδὲ γεύσῃ μηδὲ θίγῃς; ρουρῆμοι vous laissez-vous enseigner (ceci) : ne touchez pas...? — H., VIII, 13 : ἐν τῷ λέγειν Καινήν πεπαλαίωκεν... — Jac., II, 11; Αποκ., I, 4 : χάρις ὑμῖν καὶ εἰρήνη ἀπὸ τοῦ ὄντος καὶ τοῦ ἦν καὶ τοῦ ἐρχόμενου καὶ ἀπὸ τῶν ἐπτὰ πνευμάτων. — IX, 11 : καὶ ἐν τῇ ἐλληνικῇ ὄνομα ἔχει Ἀπολλύων. — Cf. 39.

Dans les LXX, Osée, XIV, 4 : οὐκέτι μὴ εἴπωμεν θεοὶ ἡμῶν τοῖς ἔργοις τῶν χειρῶν ἡμῶν.

Un adjectif ou un participe seuls, même sans l'article générique et sans pronom indéfini; au singulier ou au pluriel :

L., XII, 26 : οὐδὲ ἐλάχιστον δύνασθε. — J., VI, 7; A., XIV, 21 : μαθητεύσαντες ἱκανοὺς. — R., VI, 18 : ἀνθρώπινον λέγω. — Αποκ., II, 14 : ἔχεις ἐκεῖ κρατοῦντας τὴν διδαχὴν Βαλαάμ. — Cf. 40: 193.

Il en est de même dans les LXX, Néh., XIII, 15 : εἶδον ἐν Ἰούδα πατοῦντας λιγνοὺς ἐν τῷ σαββάτῳ. — Job, V, 2 : καὶ γὰρ ἄφρονα ἀναιρεῖ ὀργή, πεπλανημένον δὲ θανατοῖ ζῆλος.

b) Pronominaux. Tous les pronoms sont employés, comme en grec classique.

La suppression du pronom indéfini amène le complément partitif, comme on a le sujet partitif, Mat., IX, 16 : αἶρει γὰρ τὸ πλήρωμα αὐτοῦ ἀπὸ τοῦ ἱματίου. — J., VI, 51 : ἐάν τις φάγῃ ἐκ τούτου τοῦ ἄρτου. — Cf. 43 bis; 195.

Il en est de même dans les LXX, Es., XII, 43 : πᾶς ἀλλογενῆς οὐκ ἔδεταί ἀπ' αὐτοῦ. — 1 Paral., XXIX, 4, 4 : ἐκ τῶν σῶν δεδώκαμέν σοι.

Il faut remarquer que l'on peut trouver comme complément l'adverbe qui correspond au pronom (ou même à l'adjectif), dans des exemples tels que :

Mat., VII, 12 : πάντα οὖν ὅσα ἐὰν θέλητε ἵνα ποιῶσιν ὑμῖν οἱ ἄνθρωποι, οὕτως καὶ ὑμεῖς ποιεῖτε αὐτοῖς (οὕτως = ταῦτα), tandis que l'on a V, 46 : οὐχὶ καὶ οἱ ἐθνικοὶ τὸ αὐτὸ ποιοῦσιν; — Mar., II, 12 : οὕτως οὐδέποτε εἶδαμεν, vous n'avez jamais vu pareille chose. — L., XII, 38.

Il en est de même en hébreu et dans les LXX, Gen., XXXII, 4 : οὕτως ἐρεῖτε τῷ κυρίῳ μου Ἡσαΐ· Οὕτως λέγει ὁ παῖς σου Ἰακώβ, = voici ce que vous direz... Voici ce que dit... — 1 R., XXIII, 17 : σὺ βασιλεύσεις... καὶ ἐγὼ ἔσομαι σοι εἰς δεῦτερον, καὶ Σαούλ ὁ πατήρ μου οἶδεν οὕτως, Saül sait cela. — 5 R., I, 36 : καὶ εἶπε Γένοιτο· οὕτως πιστώσαι κύριος ὁ θεός σου, οὕτως = τοῦτο (τὸ ρῆμά σου). — Es., LXVI, 8 : τίς ἤκουσε τοιοῦτο καὶ τίς ἐώρακεν οὕτως;

On peut donc sans scrupule, dans certains cas, donner à l'adverbe le sens du pronom correspondant, comme Mat., XV, 28 : γενηθήτω σοι ὡς θέλεις, = que ce que tu désires le soit fait. — XXVIII, 15 : οἱ δὲ λαβόντες ἀργύρια ἐποίησαν ὡς ἐδιδάχθησαν, ils firent ce qu'on leur avait dit. — Dans les LXX, Es., IX, 11 : πεποίηκα καθὼς ἐνετείλω μοι, j'ai fait ce que tu m'as commandé. — Cf. 263, c, d, e.

Voy. d'ailleurs Appendice A.

160. Le complément peut être exprimé, comme le sujet, par un groupe de mots plus ou moins nombreux; et il peut être, comme lui, complexe et composé (43-44).

161. *Le complément est complexe :*

a) Quand il est exprimé par plusieurs mots ou par une périphrase :

L., XXIV, 35 : ἐξηγοῦντο τὰ ἐν τῇ ὁδοῦ. — R., XIV, 19; 2 Cor., XII, 6 : μή τις εἰς ἐμὲ λογίστηται ὑπὲρ ὃ βλέπει με ἢ ἀκούει ἐξ ἐμοῦ, *qu'on ne m'attribue pas plus que...* — Apoc., VI, 6 : ἤκουσα ὡς φωνὴν... λέγουσαν.

C'est à cette catégorie de compléments que nous voudrions rattacher Apoc., I, 13 εἶδον... ἐν μέσῳ τῶν λυχνιῶν ὅμοιον υἷον ἀνθρώπου, construction répétée XVI, 14.

Les mots ὅμοιον υἷον ἀνθρώπου ont été regardés comme inexplicables par certains commentateurs¹; d'autres² ont regardé υἷον ἀνθρώπου comme apposé à ὅμοιον, et le sens serait : *je vis un (être) semblable (à nous), un homme*. Nous croyons que ὅμοιον signifie *quelque chose comme* et qu'il équivaut ici à ὡς employé ailleurs dans l'*Apocalypse*, II, 18; VI, 14; IX, 7, 8; XXI, 11, etc.

La forme de cette construction vient de ce qu'elle est empruntée à divers passages du livre de Daniel. Dans le texte hébreu, il y a un nom qui par lui-même équivaut à ὁμοίωμα, mais qui en réalité a presque exactement la signification de *comme* (EWALD, p. 181, 317, c, renvoyant à Dan., VIII, 8, où le grec n'a rien qui corresponde au nom hébreu). Dès lors, l'auteur de l'*Apocalypse* n'aurait-il pas, sous l'influence de l'hébreu qui demandait ὁμοίωμα, et du grec qui demandait ὡς, choisi l'expression intermédiaire ὅμοιον, qui répondait d'ailleurs au sens du nom hébreu et de l'adverbe grec, et qui signifierait *un être comme, quelque chose comme*³..?

b) Quand il est exprimé avec une particule distributive. Avec ἀνά, Mat., XX, 9 (et v. 10) : ἔλαβον ἀνά δηνάριον, *ils reçurent par denier (= chacun un denier)*. — J., II, 6; Apoc., IV, 8 :

1. B. WEISS, *Die Johannes-Apokalypse*, in loc.

2. SIMCOX, *The Revelation of S. John*, in loc., au commentaire critique.

3. Cf. PREISWERK, 555, III, 1 : « Il (le nom hébreu) est censé se trouver à l'accusatif adverbial et en même temps à l'état construit, et doit donc se traduire littéralement : *par rapport* à la similitude de », et cf. 603, 2. — Dans les LXX, il est traduit par ὁμοίωμα, ὅμοιος, et ὡς; Dan., III, 92 : ἡ ὄρασις τοῦ τετάρτου ὁμοία υἷῳ θεοῦ, et Daniel (LXX), III, 92 : ἡ ὄρασις τοῦ τετάρτου ὁμοίωμα ἀγγέλου θεοῦ. — VII, 6 : θηρίον ἕτερον ὡσεὶ πάρδαλις et de même Daniel (LXX). — VII, 13 : ἰδοὺ... ὡς υἷος ἀνθρώπου ἐρχόμενος, et de même Daniel (LXX). — X, 16 : ἰδοὺ ὡς ὁμοίωσις υἷοῦ ἀνθρώπου... — Cf. Es., XIII, 4 : φωνὴ ἔθνῶν πολλῶν ἐπὶ τῶν ὀρέων, ὁμοία ἔθνῶν πολλῶν, et cf. XVII, 13 : ὡς ὕδωρ πολὺ ἔθνη πολλά, ὡς ὕδατος πολλοῦ βιᾶ φερομένου.

Classiquement, on a les constructions ὅμοιος, ὅμοιον et ὁμοίως avec ὡς, ὥσπερ, ὡστε.

ἔχων ἀνά πτέρυγας ἕξ. — Avec κατά, A., XXI, 19 : καὶ ἀσπασόμενος αὐτοὺς ἐξήγειτο καθ' ἕνα ἕνα ὧν ἐποίησεν. — Cf. 43 bis.

Dans les LXX, 1 Paral., XV, 26 : καὶ ἔθυσαν ἀν' ἑπτὰ μόσχους καὶ ἀν' ἑπτὰ κριοὺς.

c) Quand il est exprimé par une proposition :

Dépendante affirmative et interrogative, A., IV, 13 : καταλαβόμενοι ὅτι ἄνθρωποι ἀγράμματοί εἰσιν. — V, 35 : προσέχετε ἑαυτοῖς... τί μέλλετε πρίσσειν. — Cf. Ph., II, 11 : ἵνα... πᾶσα γλῶσσα ἐξομολογήσῃται ὅτι Κύριος Ἰησοῦς Χριστός εἰς δόξαν Θεοῦ πατρὸς.

Finale (= une proposition infinitive), Mat., VII, 12 : πάντα οὖν ὅσα ἐὰν θέλητε ἵνα ποιῶσιν ὑμῖν οἱ ἄνθρωποι.

Conditionnelle, Mat., XVIII, 28 : ἀποδοὺς εἴ τι ὀφείλεις. — Mar., XI, 25 ; J., XIII, 20 : ὁ λαμβάνων ἂν τινα πέμψω ἐμὲ λαμβάνει.

Relative, 1 Cor., XVI, 2 : ἕκαστος ὑμῶν παρ' ἑαυτοῦ τιθέτω θησαυρίζων ὅτι ἐὰν εὐδοῶται.

Infinitive, J., XVI, 2 : ἵνα πᾶς ὁ ἀποκτείνας [ὑμᾶς] δόξῃ λατρεῖαν προσφέρειν τῷ Θεῷ. — A., III, 14 : ἠτήσασθε ἄνδρα φονέα χαρισθῆναι ὑμῖν.

d) Dans les LXX, Deut., XX, 20 : ἀλλὰ ξύλον ὃ ἐπίστασαι ὅτι οὐ καρπόβρωτόν ἐστιν. — 3 R., XIX, 4 : ἠτήσατο τὴν ψυχὴν αὐτοῦ ἀποθανεῖν. — Jér., V, 1 : ἐὰν εὗρητε εἰ ἔστιν ποιῶν κρίμα καὶ ζητῶν πίστιν, καὶ ἴλεως ἔσομαι αὐτοῖς (sur ce pluriel, cf. 126, 149). — 1 Esd., III, 22 : οὐ μέμνηται & ἔπραξαν. — Osée, XIV, 3 : εἶπατε αὐτῷ ὅπως μὴ λάβητε ἀδικίαν καὶ λάβητε ἀγαθὰ, καὶ ἀνταποδώσομεν καρπὸν χειλέων ἡμῶν, dites-lui que vous ne commettrez plus le mal, que vous ferez le bien, et « Nous le rendrons... », avec passage du style indirect au style direct.

Remarquer 1 Paralip., XXI, 3 : προσθείη ὁ Κύριος ἐπὶ τὸν λαὸν αὐτοῦ ὡς αὐτοὶ ἑκατονταπλασίως, puisse le Seigneur ajouter à son peuple des hommes comme ceux de maintenant au centuple ! c'est-à-dire : cent fois de citoyens comme il y en a maintenant.

162. Le complément est composé :

a) Quand il comprend deux compléments de même espèce comme Mat., XVII, 1 : παραλαμβάνει ὁ Ἰησοῦς τὸν Πέτρον καὶ Ἰωάννην τὸν ἀδελφὸν αὐτοῦ.

Dans les LXX, 2 Esd., IV, 10 : κατόκισεν αὐτοὺς ἐν πόλεσι τῆς Σομόρων καὶ τὸ κατάλοιπον πέραν τοῦ ποταμοῦ (le reste d'eux ; cf. v. 17).

b) Quand il est formé d'un premier complément auquel s'en ajoute un autre au moyen de σύν ou μετά (= καί), Mat., XXV,

27; *Mar.*, VIII, 34 : προσκαλεσάμενος τὸν ὄχλον σὺν τοῖς μαθήταις αὐτοῦ εἶπεν αὐτοῖς. — *A.*, XV, 22; XV, 25; XVI, 32 : ἐλάλησαν αὐτῷ τὸν λόγον τοῦ θεοῦ σὺν πᾶσι τοῖς ἐν τῇ οἰκίᾳ αὐτοῦ, *à lui et à toute sa maison.* — XXIII, 15; *1 Cor.*, I, 2; *2 Cor.*, I, 1; I, 21 : ὁ δὲ βεβαιῶν ἡμᾶς σὺν ὑμῖν, *vous et moi, moi comme vous.* — *Ph.*, I, 1; *Col.*, IV, 9 : ὃν ἔπεμψα... σὺν Ὀνησίμῳ.

Un véritable complément composé avec μετὰ (= καί) n'existe peut-être pas dans le N. T.; il n'existe guère plus d'exemples avec σὺν que ceux que nous citons. — Cf. 145.

c) Quand il comprend deux ou plusieurs des différents compléments dont il vient d'être question, qui se mélangent ou permutent :

Mat., XVI, 9 : οὐπω νοεῖτε, οὐδὲ μνημονεύετε τοὺς πέντε ἄρτους τῶν πεντακισχιλίων καὶ πόσους κοφίνους ἐλάβετε ; — XXIII, 7; *Mar.*, V, 38 : καὶ θεωρεῖ θόρυβον καὶ κλαίοντας καὶ ἀλαλάζοντας πολλά. — VI, 43; cf. VIII, 17-20 (avec *Mat.*, XVI, 9) : οὐ μνημονεύετε ὅτε τοὺς πέντε ἄρτους ἔκλασα εἰς τοὺς πεντακισχιλίους, πόσους κοφίνους κλασμάτων πλήρεις ἤρατε; λέγουσιν αὐτῷ Δώδεκα. Ὅτε τοὺς ἑπτὰ εἰς τοὺς τετρακισχιλίους, πόσων σφυρίδων πληρώματα κλασμάτων ἤρατε; — XII, 38 : τῶν θελόντων ἐν στολαῖς περιπατεῖν καὶ ἀσπασμούς ἐν ταῖς ἀγοραῖς. — *L.*, IX, 19 : οἱ δὲ... εἶπαν Ἰωάννην τὸν βαπτιστήν, ἄλλοι δὲ Ἡλείαν, ἄλλοι δὲ ὅτι προφήτης τις τῶν ἀρχαίων ἀνέστη, et cf. *Mar.*, VIII, 28, et *Mat.*, XVI, 14. — XXIV, 19, 35; *J.*, I, 16 : ἐκ τοῦ πληρώματος αὐτοῦ ἡμεῖς πάντες ἐλάβομεν καὶ χάριν ἀντὶ χάριτος. — IV, 10; *A.*, XIV, 27 : ἀνήγγελλον ὅσα ἐποίησεν ὁ θεὸς μετ' αὐτῶν καὶ ὅτι ἤνοιξεν τοῖς ἔθνεσιν θύραν πίστεως. — XV, 20 : ἀπέχεσθαι τῶν ἀλισγημάτων τῶν εἰδώλων καὶ τῆς πορνείας καὶ πνικτοῦ καὶ τοῦ αἵματος (rem. πνικτοῦ sans article ni pronom, et la variante τοῦ πνικτοῦ). — XIX, 24 : οὓς συναθροίσας καὶ τοὺς περὶ τὰ τοιαῦτα ἐργάτας. — *1 Cor.*, V, 10-11 : ἔγραψα ὑμῖν ἐν τῇ ἐπιστολῇ μὴ συναναμίγνυσθαι πόρνοις... νῦν δὲ ἔγραψα ὑμῖν μὴ συναναμίγνυσθαι ἐάν τις ἀδελφὸς ὀνομαζόμενος ἢ πόρνος ἢ πλεονέκτης..., τῷ τοιούτῳ μηδὲ συνεσθίειν, avec ἐάν... πόρνος... = παντὶ πόρνῳ. — XII, 28 : καὶ οὓς μὲν ἔθετο ὁ θεὸς ἐν τῇ ἐκκλησίᾳ πρῶτον ἀποστόλους, δεύτερον προφήτας, τρίτον διδασκάλους, ἔπειτα δυνάμεις, ἔπειτα χαρίσματα ἰσχυμάτων, ἀντιλήψεις, ... γένη γλωσσῶν. Cf. XII, 7, 10; et voy. plus haut 5. — *2 Cor.*, XI, 19-20 : ἀνέχεσθε τῶν ἀφρόνων φρόνιμοι ὄντες· ἀνέχεσθε γὰρ εἴ τις ὑμᾶς καταδουλοῖ, εἴ τις κατεσθίει (τῶν ἀφρόνων est repris par εἴ τις...) — *Ph.*, IV, 8 : ὅσα ἐστὶν ἀληθῆ, ὅσα σεμνὰ... ὅσα εὐφημα, εἴ τις ἀρετὴ καὶ εἴ τις ἔπαινος, ταῦτα λογίζεσθε... — *1 Th.*, III, 6; *1 Tim.*, I, 9-10 : δικαίῳ νόμῳ οὐ κείται· ἀνόμοιοι δὲ καὶ ἀνυποτάκτοις... ψεύσταις.

ἐπιόρκοις καὶ εἴ τι ἕτερον τῇ ὑγιαίνουσῃ διδασκαλίᾳ ἀντίκειται, avec εἴ τι ἕτερον... ἀντίκειται = τοῖς... ἀντικειμένοις. — *H.*, XIII, 17 : ἵνα μετὰ χαρᾶς τοῦτο ποιῶσιν καὶ μὴ στενάζοντες, avec μετὰ χαρᾶς = χαίροντες. — *Αποκ.*, II, 2 : οἶδα τὰ ἔργα σου καὶ... τὴν ὑπομονὴν σου καὶ ὅτι οὐ δύνῃ βαστάσαι κάκους.

Il en résulte beaucoup de variété pour le style, et la mise en relief du complément.

163. a) Les compléments peuvent aussi s'accumuler au gré de l'écrivain, *R.*, III, 25-26; XV, 5, 13; XVI, 26; *1 Th.*, III, 7, 9; *2 P.*, II, 18.

b) Le complément composé peut être interrompu et repris, *R.*, XVI, 3-5.

Développement du complément.

164. Le complément peut être développé par des appositions explicatives, des compléments, des propositions de toute espèce :

a) *Mar.*, X, 32-33 : ἤρξατο αὐτοῖς λέγειν τὰ μέλλοντα αὐτῷ συμβαίνειν ὅτι Ἰδοὺ ἀναβαίνομεν... — *J.*, I, 16; *A.*, IV, 9 : ἀνακρινόμεθα ἐπὶ εὐεργεσίᾳ ἀνθρώπου ἀσθενοῦς, ἐν τίνι οὗτος σέσωσται. — IV, 21; XXII, 29; *R.*, XII, 6-8 : ἔχοντες δὲ χαρίσματα κατὰ τὴν χάριν τὴν δοθεῖσαν ἡμῖν διάφορα, εἴτε προφητείαν κατὰ τὴν ἀναλογίαν τῆς πίστεως εἴτε διακονίαν ἐν τῇ διακονίᾳ εἴτε ὁ διδάσκων ἐν τῇ διδασκαλίᾳ, εἴτε ὁ παρακαλῶν ἐν τῇ παρακλήσει ὁ μεταδιδούς ἐν ἀπλότητι, ὁ προιστάμενος ἐν σπουδῇ, ὁ ἐλεῶν ἐν ἰλαρότητι. ἡ ἀγάπη ἀνυπόκριτος κτλ. Le complément χαρίσματα διάφορα est expliqué et développé par ce qui suit, et d'abord par προφητείαν et διακονίαν, correctement apposés à l'accusatif. Mais ἐν τῇ διακονίᾳ signifie : si nous sommes dans le diaconat (ἐν τῇ διακονίᾳ ὄντες); et l'on devait avoir ensuite εἴτε διδασκαλίαν ἐν τῇ διδασκαλίᾳ (soit le don d'enseigner si quelqu'un est dans l'enseignement); mais διδασκαλίαν a été remplacé par le nom de l'agent ὁ διδάσκων (de même que l'on aurait pu avoir auparavant εἴτε ὁ προφητεύων... εἴτε ὁ διακονῶν). A partir de ὁ μεταδιδούς, l'énumération des dons cesse¹, et l'auteur indique comment celui qui les a reçus doit les exercer; d'où ὁ μεταδιδούς ἐν ἀπλότητι (μεταδιδότω)², etc., jusqu'à ἰλαρότητι. Enfin commence la description de chaque vertu à exercer, ἡ ἀγάπη ἀνυπόκριτος, etc. — *Gal.*, V, 14 : ὁ γὰρ πᾶς νόμος ἐν ἐνὶ λόγῳ πεπλήρωται, ἐν τῷ Ἀγαπήσεις κτλ. — *Αποκ.*, XXI, 10-12 : ἔδειξέν μοι τὴν πόλιν, τὴν ἁγίαν Ἱερουσαλήμ καταβαίνουσαν ἐκ τοῦ οὐρανοῦ ἀπὸ τοῦ θεοῦ, ἔχουσαν τὴν δόξαν

1. D'où la nécessité d'une ponctuation forte après παρακλήσει.

2. Pour une construction de ce genre, cf. *Αποκ.*, XXII, 11.

τοῦ θεοῦ· ὁ φωστὴρ αὐτῆς ὁμοίος λίθῳ τιμιωτάτῳ ὡς λίθῳ ἰάσπιδι κρυσταλλίζοντι· ἔχουσα τεῖχος μέγα καὶ ὑψηλόν, ἔχουσα πυλῶνας δώδεκα κτλ.

b) Pour le complément complexe ou composé et le développement du complément dans les LXX, cf. *1 Esd.*, III, 5-6 : δώσει αὐτῷ Δαρεῖος ὁ βασιλεὺς δωρεὰς μεγάλας καὶ ἐπινίκια μεγάλα καὶ πορφύραν περιβαλέσθαι καὶ ἐν χρυσώμασι πίνειν... καὶ ἄρμα χρυσογάλινον. — III, 9 : καὶ ὃν ἂν κρίνη ὁ βασιλεὺς καὶ οἱ τρεῖς μεγιστάνες τῆς Περσίδος ὅτι οὗ ὁ λόγος αὐτοῦ σοφώτερος¹, αὐτῷ δοθήσεται τὸ νίκος. — IV, 5 : ἐν δὲ νικήσωσι, τῷ βασιλεὶ κομίζουσι πάντα καὶ ἐὰν προνομεύσωσι καὶ τὰ ἄλλα πάντα (= καὶ ὅ τι ἂν προνομεύσωσι). — IV, 43-44 ; 49-51 : ἔγραψε... πᾶσαν τὴν χώραν ἣν κρατοῦσιν ἀρορολόγητον αὐτοῖς ὑπάρχειν, καὶ ἵνα οἱ Ἰουδαῖοι ἀφιῶσι τὰς κώμας ἅς διακρατοῦσι τῶν Ἰουδαίων, καὶ εἰς τὴν οἰκοδομὴν τοῦ ἱεροῦ δοθῆναι κατ' ἐνιαυτὸν τάλαντα εἴκοσι. — *Éz.*, XXIII, 30 : ἐποίησε ταῦτά σοι, ἐν τῷ ἐκπορνεῦσαι σε ὀπίσω ἐθνῶν καὶ ἐμιαίνου ἐν τοῖς ἐνθυμήσασιν αὐτῶν (καὶ ἐμιαίνου = καὶ ἐν τῷ μιζήσῃ σε ; on aurait pu avoir : ὅτε ἐξεπόρνευσας καὶ ἐμιαίνου). — *Daniel*, I, 2 : καὶ ἔδωκε κύριος ἐν χειρὶ αὐτοῦ τὸν Ἰωακείμ βασιλέα Ἰούδα καὶ ἀπὸ μέρους τῶν σκευῶν οἴκου τοῦ θεοῦ, et cf. *Daniel* (LXX) : καὶ μέρος τι τῶν σκευῶν. — *Daniel* (LXX), IV, 34 c : ἔδοξε δὲ μοι ἀποδείξαι ὑμῖν καὶ τοῖς σοφισταῖς ὑμῶν ὅτι ἔστι θεός, καὶ τὰ θαυμάσια αὐτοῦ μεγάλα. — *1 Mac.*, X, 20 : νῦν καθεστάρκαμέν σε σήμερον ἀρχιερέα τοῦ ἔθνους σου καὶ φίλον βασιλέως καλεῖσθαι... καὶ φρονεῖν τὰ ἡμῶν. — XI, 27 : ἔστησεν αὐτῷ τὴν ἀρχιερωσύνην καὶ ὅσα ἄλλα εἶχε τίμια. — XI, 57 : ἵστημί σοι τὴν ἀρχιερωσύνην καὶ καθίστημί σε ἐπὶ τῶν τεσσάρων νόμων καὶ εἶνάι σε τῶν φίλων τοῦ βασιλέως.

c) Mais l'habitude de l'hébreu d'énoncer chaque idée par une proposition indépendante empêche généralement l'accumulation des compléments, telle qu'on la trouve dans les *Lettres* de saint Paul, par exemple. On rencontre cependant des accumulations de cette nature, surtout dans les livres écrits en grec.

CHAPITRE XVI

Expression du complément.

Complément sans verbe.

165. Le complément peut se trouver seul :

a) Quand le verbe dont il dépend est à suppléer.

Mar., VIII, 20 : ὅτε τοὺς ἑπτὰ εἰς τοὺς τετραχισλίους..., suppléez οὐ μνημονεύετε ὅτε τοὺς ἑπτὰ ἄρτους ἔκλασα, du v. 19. — *R.*, XIII,

1. Mélange de : καὶ οὗ ἂν κρίνη... ὅτι ὁ λόγος αὐτοῦ σοφώτερος et ὃν ἂν κρίνη... ὅτι ὁ λόγος αὐτοῦ σοφώτερος.

7 : ἀπόδοτε πᾶσι τὰς ὀφειλάς, τῷ τὸν φόρον τὸν φόρον, τῷ τὸ τέλος τὸ τέλος, κτλ., = τῷ τὸν φόρον ἀπαιτοῦντι. — 2 Cor., VIII, 23 : εἴτε ὑπὲρ Τίτου, κοινωνὸς ἐμὸς καὶ εἰς ὑμᾶς συνεργός, = εἴτε ὑπὲρ Τίτου γράφω οὐ λέγω.

R., IX, 16 : ἄρα οὖν οὐ τοῦ θέλοντος οὐδὲ τοῦ τρέχοντος, ἀλλὰ τοῦ ἐλεῶντος, = τοῦτο οὐκ ἔστι τοῦ...

Dans les LXX, Nom., X, 30 : εἶπε πρὸς αὐτόν Οὐ πορεύσομαι, ἀλλὰ εἰς τὴν γῆν μου. — Ps., CIV, 8-9 : ἐμνήσθη... διαθήκης αὐτοῦ, λόγου οὗ ἐνετείλατο εἰς χιλίας γενεάς, ὃν διέθετο τῷ Ἀβραάμ, καὶ τοῦ ὄρκου αὐτοῦ τῷ Ἰσαάκ, = τοῦ ὄρκου ὃν ὤμοσεν τῷ Ἰσαάκ.

Cf. 1 R., I, 26 : καὶ εἶπεν Ἐν ἐμοί, κύριε, = *écoutez-moi, ou je vous en prie.*

Remarque. — Le verbe peut être à suppléer des LXX, dans une citation, Mat., V, 38 : ὀφθαλμὸν ἀντὶ ὀφθαλμοῦ καὶ ὀδόντα ἀντὶ ὀδόντος, et l'on a Ex., XXI, 23-24 : δώσει ψυχὴν ἀντὶ ψυχῆς, ὀφθαλμὸν ἀντὶ ὀφθαλμοῦ κτλ.

b) Par anacoluthie :

R., XVI, 25-27. Si l'on admet ᾧ dans le texte, τῷ δυναμένῳ reste seul. L'anacoluthie provient de la longueur de la parenthèse. L'auteur croyait avoir écrit quelque chose comme τῷ δὲ δυναμένῳ... χάρις ἔστω. Il écrit ensuite μόνῳ σοφῷ θεῷ κτλ. comme apposition au datif initial. — 2 Cor., XII, 17 : μή τινα ὧν ἀπέσταλκα πρὸς ὑμᾶς, δι' αὐτοῦ ἐπλεονέκτησα ὑμᾶς; = μή τινα (ἀπέσταλκα) ὧν ἀπέσταλκα πρὸς ὑμᾶς, δι' οὗ ἐπλεονέκτησα ὑμᾶς; — Gal., II, 4-6 : διὰ δὲ... ψευδαδέλφους οἵτινες κτλ. reste en suspens à cause du développement donné aux idées accessoires, qui deviennent principales; suppléez ἤναγκάσθη περιτμηθῆναι, et plutôt περιετμήθη, *il s'est fait circoncrire*. Puis, au v. 6, ἀπὸ δὲ τῶν δοκούντων εἶναι τι, devient, par interruption et changement de construction, le sujet οἱ δοκοῦντες. — H., III, 15 : ἐν τῷ λέγεσθαι reste seul, parce que la citation est arrêtée après παραπικρασμῶ, dont l'auteur donne le commentaire. Il n'existe qu'un lien logique entre le v. 15 et les vv. 16-18, par juxtaposition de la citation et de son explication.

Cf. dans les LXX, 1 Mac., VIII, 4-9, cité plus loin, 217, b.

Il existe des anacoluthes de ce genre chez les classiques.

Place du complément.

166. a) Le complément du verbe est régulièrement placé près du verbe, avant ou après, Mat., I, 19, 20, 21, 23, 24, 25; A., XVIII, 6, 8, 9, 13.

Pour *A.*, V, 14, nous croyons que τῷ κυρίῳ est le complément de πιστεύοντες et non de προσετίθεντο¹.

Dans les LXX, sous l'influence de l'hébreu, on a régulièrement le verbe, le sujet et le complément; et s'il y a plusieurs compléments, ceux-ci se placent dans l'ordre le plus naturel (EWALD, 307, a); voy. *5 R.*, VII, 34--36; *Ps.*, XXV, 9; *Jér.*, IX, 20, et au contraire XII, 14.

Complément détaché.

167. Toutes les fois qu'il en est autrement, c'est que le complément a été détaché de son verbe pour être mis en relief (8). Ainsi :

a) Le complément peut être détaché et placé le premier par emphase oratoire, *J.*, XIII, 29 : ... ἢ τοῖς πτωχοῖς ἵνα τι δῶ. — *A.*, XIX, 4 : τῷ λαῷ λέγων εἰς τὸν ἐρχόμενον μετ' αὐτὸν ἵνα πιστεύσωσιν. — XIX, 11.

Cf. *1 Cor.*, XVI, 12 : περὶ δὲ Ἀπολλῶ τοῦ ἀδελφοῦ, πολλὰ παρεκάλεσα αὐτὸν...

Il en est de même quand le complément complexe qui suit est annoncé par τοῦτο, ταῦτα, *J.*, XV, 8 : ἐν τούτῳ ἐδοξάσθη ὁ πατήρ μου ἵνα καρπὸν πολὺν φέρητε. — XV, 17 : ταῦτα ἐντέλλομαι ὑμῖν ἵνα ἀγαπᾶτε ἀλλήλους. — Très souvent, surtout dans *Jean*.

c) Il est placé après, *Th.*, II, 11 : ἵνα... πᾶσα γλῶσσα ἐξομολογήσῃται ὅτι Κύριος Ἰησοῦς Χριστός εἰς δόξαν θεοῦ πατρὸς. Les mots εἰς... πατρός forment le complément de ἐξομολογήσῃται.

Il faut remarquer en particulier les constructions qui suivent.

167^{bis}. On trouve souvent un complément complexe ou composé (et simple dans les LXX), placé le premier, en relief, repris ensuite par un pronom.

168. Le complément et le pronom sont au même cas :

1. Ἄλλ' ἐμεγάλυνεν αὐτοὺς ὁ λαός, μᾶλλον δὲ προσετίθεντο πιστεύοντες τῷ κυρίῳ πλήθη ἀνδρῶν τε καὶ γυναικῶν. Construction oratoire, tandis que la construction grammaticale aurait été μᾶλλον δὲ πλήθη ἀνδρῶν τε καὶ γυναικῶν προσετίθεντο πιστεύοντες τῷ κυρίῳ. Dans la construction oratoire, πιστεύοντες est un complément du sujet indéfini de προσετίθεντο, comme souvent, et πλήθη κτλ. est une apposition. Le sens est donc : *bien plus, il s'ajoutait sans cesse des personnes qui croyaient au Seigneur, des multitudes d'hommes et de femmes.*

Matth., IV, 16 (170, a). — V, 40 : καὶ τῷ θέλοντί σοι κριθῆναι καὶ τὸν χιτῶνά σου λαβεῖν, ἄφες αὐτῷ καὶ τὸ ἱμάτιον, et cf., au contraire, V, 42. — VIII, 23 : καὶ ἐμβάντι αὐτῷ εἰς πλοῖον ἠκολούθησαν αὐτῷ ὡς μαθηταὶ αὐτοῦ. — IX, 27, avec la var. αὐτῷ ; XXVI, 71 : ἐξελθόντα δὲ εἰς τὸν πυλῶνα εἶδεν αὐτὸν ἄλλῃ. — *A.*, II, 22 ; IV, 10 (5, f) ; VII, 35, et cf. 40 ; XV, 38 : τὸν ἀποστάντα ἀπ' αὐτῶν... μὴ συναρπάξαμεν τοῦτον. — *R.*, XIV, 14 : εἰ μὴ τῷ λογιζομένῳ τι κοινὸν εἶναι, ἐκείνῳ κοινόν. — *Ph.*, IV, 9 ; *Jac.*, IV, 17 ; *Apoc.*, I, 6, après une incidente : τῷ ἀγαπῶντι ἡμᾶς καὶ λύσαντι ἡμᾶς ἐκ τῶν ἁμαρτιῶν [ἡμῶν] ἐν τῷ αἵματι αὐτοῦ, — καὶ ἐποίησεν ἡμᾶς βασιλείαν..., — αὐτῷ ἡ δόξα καὶ τὸ κράτος. — II, 7 : τῷ νικῶντι δώσω αὐτῷ φαγεῖν, et II, 17, et cf. *Apoc.*, II, 26 (169, a). — VI, 4.

Mais non *1 Cor.*, III, 13, où αὐτό signifie *lui-même*.

Le complément est rejeté à la fin de la phrase :

A., II, 36 : ἀσφαλῶς οὖν γνωσκέτω πᾶς οἶκος Ἰσραὴλ ὅτι καὶ κύριον αὐτὸν καὶ Χριστὸν ἐποίησεν ὁ θεός, τοῦτον τὸν Ἰησοῦν ὃν ὑμεῖς ἐσταυρώσατε.

Dans les LXX, *Eccl.*, X, 8 : ὁ ὀρύσσων βόθρον εἰς αὐτὸν ἐμπεσεῖται, καὶ καθαιρούντα φραγμόν, δήξεται αὐτὸν ὄφις. — *Dan.*, V, 23 : καὶ τὸν θεὸν οὐ ἡ πνοή σου ἐν τῇ χειρὶ αὐτοῦ καὶ πᾶσαι αἱ ὁδοὶ σου, αὐτὸν οὐκ ἐδόξασας.

169. Quel que soit le cas du pronom, le complément, placé le premier, est au *nominatif absolu* dans les passages semblables ou analogues qui suivent :

a) *Mat.*, XII, 36 : πᾶν ῥῆμα ἀργὸν ὃ λαλήσουσιν οἱ ἄνθρωποι, ἀποδώσουσιν περὶ αὐτοῦ λόγον. — Cf. *J.*, VII, 38 : ὁ πιστεύων εἰς ἐμέ, καθὼς εἶπεν ἡ γραφή, ποταμοὶ ἐκ πῆς κοιλίας αὐτοῦ ρεύσουσιν. — *J.*, XV, 2 : πᾶν κληῖμα ἐν ἐμοὶ μὴ φέρον καρπὸν, αἴρει αὐτό, καὶ πᾶν τὸ καρπὸν φέρον, καθαίρει αὐτό, avec πᾶν κληῖμα au nominatif repris par αὐτό à l'accusatif. — *A.*, VII, 40, cité des LXX, *Ex.*, XXXII, 1. — *Apoc.*, II, 26 : καὶ ὁ νικῶν καὶ ὁ τηρῶν ἄγχι τέλους τὰ ἔργα μου, δώσω αὐτῷ ἐξουσίαν. — III, 12, 21.

b) *Mat.*, X, 32 : πᾶς οὖν ὅστις ὁμολογήσει ἐν ἐμοὶ..., ὁμολογήσω κατὰ πρόσω ἐν αὐτῷ. — *J.*, VI, 39 : ἵνα πᾶν ὃ δέδωκέν μοι μὴ ἀπολέσω ἐξ αὐτοῦ ἀλλὰ ἀναστήσω αὐτό. — XVII, 2 : ἵνα πᾶν ὃ δέδωκας αὐτῷ δώσει αὐτοῖς ζωὴν αἰώνιον, avec πᾶν repris par αὐτοῖς (126, 129).

C'est une construction de ce genre que l'on trouve, *L.*, XXI, 6 : ταῦτα ἃ θεωρεῖτε, ἐλεύσονται ἡμέραι ἐν αἷς οὐκ ἀφεθήσεται λίθος ἐπὶ λίθῳ ὧδε ὃς οὐ καταλυθήσεται, avec ὧδε = ἐν τούτοις reprenant ταῦτα. Il n'existe guère qu'un lien logique entre la première proposition et le reste de la phrase.

C'est cette même construction que l'on devrait aussi adopter en écrivant par exemple, *1 Cor.*, XI, 14-15 : ἀνὴρ μὲν, ἐὰν κομᾷ, ἀτιμία αὐτῷ ἐστίν. γυνή δέ, ἐὰν κομᾷ, δόξα αὐτῇ ἐστίν. En faisant de ἀνὴρ et γυνή le sujet

grammatical de *καμᾶ*, on régularise la construction (oratoire) en détruisant le mouvement de la pensée.

c) Des constructions de ce genre devaient exister dans la langue familière grecque; elles sont fréquentes dans les LXX.

170. a) L'emploi au nominatif absolu du complément placé en tête est un hébraïsme pur (PREISWERK, 464; 538; EWALD, 309, b). Il se retrouve fréquemment dans les LXX, *Gen.*, XVII, 4; XXVIII, 13: ἡ γῆ ἐφ' ἧς σὺ καθεύδεις ἐπ' αὐτῆς, σοὶ δώσω αὐτήν. — *Ex.*, XXXII, 1: ὁ γὰρ Μωϋσῆς οὗτος ὁ ἄνθρωπος ὃς ἐξήγαγεν ἡμᾶς ἐκ γῆς Αἰγύπτου, οὐκ οἶδαμεν τί γέγονεν αὐτῷ, cité dans les *Actes*, VII, 40. — *Lév.*, VI, 38; *Nom.*, XIV, 24: ὁ δὲ παῖς μου Χαλέθ, ὅτι ἐγενέθη πνεῦμα ἕτερον ἐν αὐτῷ καὶ ἐπηκολούθησέν μοι, εἰσάξω αὐτόν. — 2 *Paral.*, VII, 21: καὶ ὁ οἶκος οὗτος ὁ ὑψηλός, πᾶς ὁ διαπορευόμενος αὐτόν ἐκστήσεται, et cf. 5 *R.*, IX, 8. — 2 *Esd.*, VII, 28: καὶ πᾶς ὃς ἂν μὴ ἦ ποιῶν νόμον τοῦ θεοῦ... ἐτοίμως, τὸ κρίμα ἔσται γινόμενον ἐξ αὐτοῦ. — *Néh.*, I, 8; (*És.*, IX, 2: οἱ κατοικοῦντες ἐν χώρῃ σκιᾶ θανάτου, φῶς λάμψει ἐφ' ὑμᾶς, est changé et cité *Mat.*, IV, 16). — *Daniel* (LXX), V, 7: πᾶς ἀνὴρ ὃς ἂν ὑποδείξῃ τὸ σύγκριμα τῆς γραφῆς, στολιεῖ αὐτόν (et cf. Théodotion). — VII, 15: καὶ ἀκηδιάσας ἐγὼ Δανιήλ ἐν τούτοις ἐν τῷ ὄραματι τῆς νυκτός, ἐτάρασσόν με οἱ διαλογισμοὶ μου, et cf. (Théodotion): ἔφριξε τὸ πνεῦμά μου ἐν τῇ ἔξει μου, ἔγω Δανιήλ... — Cf. *Dan.*, X, 17; et *Ps.*, X, 4.

Noter 2 *R.*, IV, 4: καὶ τῷ Ἰωνάθαν υἱῷ Σαούλ υἱὸς πεπληγῶς τοὺς πόδας υἱὸς ἐτῶν πέντε, καὶ οὗτος ἐν τῷ ἔλθειν τὴν ἀγγελίαν Σαούλ καὶ Ἰωνάθαν τοῦ υἱοῦ αὐτοῦ ἐξ Ἰσραήλ, καὶ ἤρην αὐτόν ἡ τιθηνός, avec οὗτος au nominatif absolu détaché, repris par αὐτόν.

b) Le complément est au nominatif absolu sans être repris par un pronom; il n'existe entre lui et sa proposition qu'un lien logique: *Lév.*, XXV, 33: καὶ ὃς ἂν λυτρωσάμενος παρὰ τῶν Λευιτῶν, καὶ ἐξελεύσεται ἡ διάπρασις αὐτῶν οἰκίῳ πόλεως κατασχέσεως αὐτῶν ἐν τῇ ἀφίσει. — *Tobie*, VI, 9: ἡ δὲ χολή, ἐνχρῖσαι ἄνθρωπον ὃς ἔχει λευκώματα ἐν τοῖς ὀφθαλμοῖς καὶ ἰαθήσεται. — *Daniel* (LXX), II, 27: τὸ μυστήριον ὃ ἐώρακεν ὁ βασιλεύς, οὐκ ἔστι σοφῶν καὶ φαρμακῶν καὶ ἐπαιδιῶν καὶ γαζαρηνῶν ἢ δῆλωσις, et cf. *Daniel* (Théodotion), où la construction a été régularisée. — Cf. 314.

c) Le complément est au cas du pronom qui le reprend, avec ou sans préposition, dans une proposition indépendante et dans la proposition dépendante (cf. EWALD, 309, a, 1 et 2; 311, a (1)):

Gen., II, 17: ἀπὸ δὲ τοῦ ξύλου τοῦ γινώσκειν καλὸν καὶ πονηρὸν, οὐ φάγεσθε ἀπ' αὐτοῦ. — *Lév.*, XIII, 48: καὶ ἱματίῳ, ἐὰν γένηται ἀφῆ ἐν αὐτῷ λέπρας. — XXV, 46: τῶν ἀδελφῶν ὑμῶν τῶν υἱῶν Ἰσραήλ, ἕκαστος τὸν ἀδελφὸν αὐτοῦ οὐ κατατενεῖ αὐτόν ἐν μόχθοις. — *Ps.*, XV, 3: τοῖς ἀγίοις τοῖς ἐν τῇ γῆ αὐτοῦ, ἐθαυμάστωσε πάντα τὰ θελήματα αὐτοῦ ἐν αὐτοῖς. — Cf. avec le pronom, *Eccl.*, II, 15: καὶ γε ἐμοὶ συναντήσεται μοι (EWALD, 311, a (1)). — *Es.*, VIII, 13: κύριον, αὐτόν ἀγιάσατε.

Le complément est détaché en tête, à l'accusatif absolu, et repris par un génitif partitif, dans *Lév.*, II, 11: πᾶσαν γὰρ ζύμην καὶ πᾶν μέλι, οὐ προσοίσετε ἀπ' αὐτοῦ καρπῶσαι κυρίῳ. Le pronom ἀπ' αὐτοῦ reprend ζύμην et μέλι.

d) Le complément mis en tête et détaché au nominatif absolu peut, au lieu d'être repris par un pronom, être répété au cas demandé par le verbe, *Lév.*, XX, 6: καὶ ψυχὴ ἢ ἐὰν ἐπακολουθήσῃ ἐν γαστριμύθοις..., ἐπιστήσω τὸ πρόσωπόν μου ἐπὶ τὴν ψυχὴν ἐκείνην καὶ ἀπολώ αὐτήν. — XX, 16: καὶ γυνὴ ἧτις προσελεύσεται..., ἀποκτενεῖτε τὴν γυναῖκα. — XXV, 44: καὶ παῖς καὶ παιδίσκη

ὅσοι ἂν γένωνται σοι ἀπὸ τῶν ἐθνῶν ὅσοι κύκλω σου εἰσιν, ἀπ' αὐτῶν κτήσεσθε δοῦλον καὶ δούλην (ces deux derniers noms répètent παῖς et παιδίσκη). — *Nom.*, XXXV, 30 : πᾶς πατάξας ψυχὴν, διὰ μαρτύρων φονεύσεις τὸν φονεύσαντα (ce dernier participe = τὸν πατάξαντα).

e) *Josué*, XIII, 6 : πᾶς ὁ κατοικῶν τὴν ὀρείνην ἀπὸ τοῦ Λιβάνου ἕως Μασερεθ-μεμφωμίμ, πάντας τοὺς Σιδωνίους, ἐγὼ αὐτοὺς ἐξολοθρεύσω ἀπὸ προσώπου Ἰσραήλ. On a en tête le complément détaché au nominatif absolu, repris par un synonyme à l'accusatif τοὺς Σιδωνίους, les Phéniciens, repris lui-même par le pronom αὐτοὺς. C'est une combinaison des constructions précédentes.

Nota. — Pour quelques exemples du N. T. et des LXX, on pourrait dire qu'il y a attraction de l'antécédent au cas du relatif. Dans ce cas, il y a emploi d'une construction grecque répondant au tour hébraïque; cf. *Mat.*, XII, 36; *J.*, XVII, 2; dans les LXX, *Lév.*, XXV, 44; — Cf. 47, c.

e) Le pronom peut être le premier, remplaçant le nom présent dans l'esprit de l'auteur et expliqué par une apposition détachée :

4 *R.*, X, 29 : οὐκ ἀπέστη Ἰοῦ ἔμπροσθεν αὐτῶν, αἱ δαμάλεις αἱ χρυσαῖ ἐν Βαιθὴλ καὶ ἐν Δάν. — *Job*, XXV, 2 : Τί γὰρ προοίμιον ἢ φόβος ὁ παρ' αὐτοῦ, ὁ ποιῶν τὴν σύμπασαν ἐν ὑψίστῳ;

Cf. *Es.*, XIII, 2 : ἐπ' ὄρους πεδινῶ ἄρατε σημεῖον, ὑψώσατε τὴν φωνὴν αὐτοῖς, παρακαλεῖτε τῇ χειρὶ, avec αὐτοῖς se rapportant à ceux qui sont dans l'esprit de celui qui parle et qui ne seront nommés que plus loin.

171. a) Il faut ajouter les exemples où le participe au génitif absolu, détaché, aurait pu servir de complément au verbe :

Mat., VIII, 1 : καταβάντος δὲ αὐτοῦ ἀπὸ τοῦ ὄρους ἠκολούθησαν αὐτῷ ὄγλοι πολλοί, et cf. XXVI, 71; *Mar.*, V, 18 : καὶ ἐμβαίνοντος αὐτοῦ εἰς τὸ πλοῖον παρεχάλει αὐτὸν ὁ δαίμονισθεις. — V, 21; IX, 28; *J.*, IV, 51; *A.*, IV, 1 : λαλούντων δὲ αὐτῶν πρὸς τὸν λαὸν ἐπέστησαν αὐτοῖς σὶ ἀρχιερεῖς. — VII, 21; 2 *Cor.*, XII, 21. Cf. LXX, 1 *R.*, III, 11; etc.

Cf. *A.*, XXV, 25, où le génitif absolu, non repris par un pronom, aurait dû servir de complément.

De même genre est *Mat.*, VI, 3 : σοῦ δὲ ποιῶντος ἐλεημοσύνην, μὴ γνώτω ἡ ἀριστερά σου τί ποιεῖ ἡ δεξιά σου.

b) Il est rare que le génitif absolu soit placé après, 2 *Cor.*, IV, 17-18 : τὸ γὰρ παραπίνακ ἐλαφρὸν τῆς θλίψεως... αἰώνιον βάρος δόξης κατεργάζεται ἡμῖν, μὴ σκοποῦντων ἡμῶν τὰ βλεπόμενα. Cf. VII, 15. — Cf. encore *A.*, III, 12.

Dans les LXX, *Deut.*, VI, 4 : τὰ κρίματα ὅσα ἐνετείλατο κύριος τοῖς υἱοῖς Ἰσραήλ, ἐξελεθόντων αὐτῶν ἐκ γῆς Αἰγύπτου. — Et très souvent, *Gen.*, XVIII, 1; *Ex.*, V, 20; 5 *R.*, XII, 9.

c) Cette construction du participe est une exception rare en grec classique (THUCYD., 114; LYS., XIII, 16), et, dans le grec biblique, une habitude; voyez-en la raison dans ma *Syntaxe des propositions*, 328 seqq.

d) Cet emploi du participe au génitif absolu tient le milieu entre l'hébreu qui détache complètement le complément, et le grec qui le

réunit, au contraire, rigoureusement à son verbe. Il a dû être emprunté par les écrivains bibliques à la langue populaire grecque.

172. Cf. encore, avec ce qui précède, des constructions oratoires telles que :

Ph., IV, 8 : ὅσα ἐστὶν ἀληθῆ, ὅσα σεμνά... ὅσα εὐφημα, εἴ τις ἀρετὴ καὶ εἴ τις ἔπαινος, ταῦτα λογίζεσθε.

Dans les *LXX*, *Ex.*, XXXII, 33 : εἴ τις ἡμάρτηκεν ἐνώπιόν μου, ἐξλείψω αὐτοὺς ἐκ τῆς βίβλου μου, avec reprise de εἴ τις ἡμάρτηκεν par αὐτούς. — *Deut.*, XX, 19; *1 Mac.*, VIII, 1 : καὶ ὅσοι ἂν προσέλθωσιν αὐτοῖς, ἰστώσιν αὐτοῖς φίλιαν (cf. 180). — Mais cf. *Gen.*, XIX, 12 : ἔστιν τίς σοι ὧδε, γαμβροὶ ἢ υἱοὶ ἢ θυγατέρες ἢ εἴ τις σοι ἄλλος ἐστὶν ἐν τῇ πόλει, ἐξάγαγε ἐκ τοῦ τόπου τούτου, = εἴ εἰσὶ σοι ὧδε..., ἐξάγαγε αὐτούς.

Avec ce qui précède (167-172), cf. pour le sujet 53-55.

Multiplicité du complément.

173. Les écrivains du N. T. aiment à exprimer le complément soit nom, soit surtout pronom, et à donner un mot complément à chaque verbe. — Il en est ainsi :

a) Lorsqu'il aurait été facile de suppléer le complément, *Mat.*, XII, 25 : εἰδὼς δὲ τὰς ἐνθυμήσεις αὐτῶν εἶπεν αὐτοῖς, et cf. IX, 4 : καὶ εἰδὼς ὁ Ἰησοῦς τὰς ἐνθυμήσεις αὐτῶν εἶπεν Ἴνα τί... — *Mar.*, III, 2 : παρετήρουν αὐτὸν εἰ τοῖς σάββασιν θεραπεύσει αὐτὸν ἵνα κατηγορήσωσιν αὐτοῦ, et cf. *L.*, VI, 7 : παρετηροῦντο δὲ αὐτὸν... εἰ ἐν τῷ σαββάτῳ θεραπεύει (v. l. θεραπεύσει), ἵνα... — Mais, *L.*, IV, 16 : κατὰ τὸ εἰθὸς αὐτῷ, le complément est nécessaire : *selon sa coutume*, et non *selon la coutume*.

b) Dans une proposition dont le participe et le verbe ont le même complément au même cas :

Mat., XVIII, 2 : προσκαλεσάμενος παιδίον ἔστησεν αὐτὸ ἐν μέσῳ. — *Mar.*, X, 17 : προσδραμὼν εἰς καὶ γονυπετήσας αὐτὸν ἐπήρωτα αὐτόν. — *L.*, VIII, 16 : οὐδεὶς δὲ λύχνον ἄψας καλύπτει αὐτὸν σκεύει. — *2 P.*, III, 15-16 : καθὼς καὶ ὁ ἀγαπητὸς ἡμῶν Παῦλος... ἔγραψεν ὑμῖν ὡς καὶ ἐν πάσαις ἐπιστολαῖς λαλῶν ἐν αὐταῖς περὶ τούτων, = ὡς καὶ ἐν πάσαις ἐπιστολαῖς ἔγραψεν λαλῶν ἐν αὐταῖς...

c) Dans des propositions qui se suivent en ayant le même complément, mais surtout si le complément doit passer à un autre cas :

Mar., I, 40 : καὶ ἔρχεται πρὸς αὐτὸν λέπρος παρακαλῶν αὐτὸν [καὶ γονυπετῶν] λέγων αὐτῷ. — I, 43 : καὶ ἐμβριμησάμενος αὐτῷ εὐθὺς

ἐξέβαλεν αὐτὸν καὶ λέγει αὐτῷ, et cf. *L.*, V, 12 seqq. — V, 23; XIV, 46 : οἱ δὲ ἐπέβαλαν τὰς χεῖρας αὐτῷ καὶ ἐκράτησαν αὐτόν. — XIV, 65 : ἤρξαντό τινες ἐμπτύειν αὐτῷ καὶ περικαλύπτειν αὐτοῦ τὸ πρόσωπον καὶ κολαφίζειν αὐτόν καὶ λέγειν αὐτῷ, et cf. au contraire, *L.*, XXII, 63. — XV, 41 : αἱ... ἠκολούθουν αὐτῷ καὶ διηκόνουν αὐτῷ. — *L.*, XVI, 22 : ἐγένετο δὲ ἀποθανεῖν τὸν πτωχὸν καὶ ἀπενεγθῆναι αὐτὸν ὑπὸ..., et XVI, 2 : φωνήσας αὐτὸν εἶπεν αὐτῷ. — *J.*, XII, 17 : ὅτε τὸν Λάζαρον ἐφώνησεν ἐκ τοῦ μνημείου καὶ ἤγειρεν αὐτὸν ἐκ νεκρῶν. — XIV, 21; *A.*, VII, 21; XXVIII, 8; *Apoc.*, I, 5; XI, 7.

Il en devait être ainsi dans le grec familier et populaire. — Mais, d'un autre côté, cette habitude est aussi hébraïsante.

d) De là la multitude de compléments, noms et pronoms, que l'on rencontre dans les LXX, *Lév.*, VII, 4, 8; VIII, 7; *Nom.*, XVI, 17-18 : λήθετε ἕκαστος τὸ πυρεῖον καὶ ἐπιθήσετε ἐπ' αὐτὰ θυμιάματα, καὶ προσάξετε ἐναντι κυρίου ἕκαστος τὸ πυρεῖον αὐτοῦ, πεντήκοντα καὶ διακόσια πυρεῖα, καὶ σὺ καὶ Ἄαρὼν ἕκαστος τὸ πυρεῖον αὐτοῦ. καὶ ἔλαθεν ἕκαστος τὸ πυρεῖον αὐτοῦ, καὶ ἐπέθηκαν ἐπ' αὐτὰ πῦρ καὶ ἐπέβαλον ἐπ' αὐτὸ θυμίαμα, avec passage perpétuel du pluriel au singulier de la catégorie et inversement. — *Deut.*, XX, 19 : οὐκ ἐξολοθρεύσεις τὰ δένδρα αὐτῆς ἐπιβαλεῖν ἐπ' αὐτὰ σίδηρον, ἀλλ' ἢ ἀπ' αὐτοῦ φαγῆ, αὐτὸ δὲ οὐκ ἐκκόψεις, avec passage du pluriel au singulier de la catégorie, αὐτοῦ, αὐτό. — *Josué*, II, 4, 6; VII, 9; XXIV, 20; *2 R.*, IX, 10. — *Job*, XX, 12-13 : ἐὰν γλυκανθῆ ἐν στόματι αὐτοῦ κακία, κρύψει αὐτὴν ὑπὸ τῆν γλῶσσαν αὐτοῦ, οὐ φείσεται αὐτῆς καὶ οὐκ ἐγκαταλείψει αὐτὴν, καὶ συνάξει αὐτὴν ἐν μέσῳ... — *Es.*, II, 2 : καὶ ἦλθεν ἐπ' ἐμὲ πνεῦμα, καὶ ἀνέλαθέ με καὶ ἐξῆρέ με καὶ ἔστησέ με ἐπὶ τοὺς πόδας μου, καὶ ἤκουον αὐτοῦ λαλοῦντος πρὸς μέ, καὶ εἶπε πρὸς μέ. — *1 Mac.*, VIII, 8 : καὶ λαβόντες αὐτὰς παρ' αὐτοῦ ἔδωκαν αὐτὰς Εὐμένει.

Relatif complément complété par le pronom personnel.

174. Le relatif complément peut être repris et complété par un pronom personnel placé après le verbe; ainsi :

A., XV, 17 : ἐφ' οὓς ἐπικέκληται τὸ ὄνομά μου ἐπ' αὐτούς, cité des LXX, *Amos*, IX, 12. — *Apoc.*, III, 8 : ἦν οὐδεὶς δύναται κλειῖσαι αὐτήν. — VII, 2 : οἷς ἐδόθη αὐτοῖς ἀδικῆσαι τὴν γῆν. — VII, 9 (ὄν... αὐτόν).

Ajoutez *Apoc.*, XII, 14 : ὅπου τρέφεται ἐκεῖ, οὐ ὅπου et ἐκεῖ ne forment qu'un seul adverbe de lieu. — XVII, 9 : αἱ ἑπτὰ κεφαλαὶ ἑπτὰ ὄρη εἰσὶν, ὅπου ἡ γυνὴ κάθηται ἐπ' αὐτῶν, où le pronom relatif se compose de ὅπου et de ἐπ' αὐτῶν.

Les exemples ne se trouvent que dans l'*Apocalypse*, sauf la citation des LXX dans les *Actes*.

Ailleurs on ne trouve que des constructions telles que *Mat.*, III, 12; *Mar.*, I, 7; VII, 25 : εὐθὺς ἀκούσασα γυνή περὶ αὐτοῦ, ἧς εἶχεν τὸ θυγάτριον αὐτῆς πνεῦμα ἀκάθαρτον. — *L.*, III, 16, 17; *Apo.*, XIII, 12; XX, 8.

175. Cette construction est un hébraïsme pur¹. En hébreu, « le mot qui indique la relation a la force d'un substantif; il est placé néanmoins tout à fait séparément des autres mots à la tête de la proposition; par suite, il apparaît comme une conjonction, et il n'a ni genre ni nombre. Placé ainsi à la tête de la proposition d'une manière brusque et incomplète, il doit, comme tout autre mot ainsi placé, être indiqué plus clairement par un pronom personnel... C'est une faiblesse de la langue qui ne peut ainsi combiner une phrase... Le pronom relatif n'est qu'un signe de relation. » (EWALD, 331 (1), 1). Voici des exemples des LXX :

Ex., VI, 4 : ἐν ἧ καὶ παρώκησαν ἐπ' αὐτῆς. — VI, 26 : οὗτος Ἀαρὼν καὶ Μωυσῆς οἷς εἶπεν αὐτοῖς ὁ θεὸς ἐξαγαγεῖν. — *Lév.*, XVII, 7 : οἷς αὐτοὶ ἐκπορευόουσιν ὀπίσω αὐτῶν. — *Deut.*, I, 22 : τὴν ὁδὸν δι' ἧς ἀναβησόμεθα ἐν αὐτῇ καὶ τὰς πόλεις εἰς ἃς εἰσπορευσόμεθα εἰς αὐτάς. — XXVIII, 49 : ἔθνος ὃ (v. l. οὗ) οὐκ ἀκούσῃ τῆς φωνῆς αὐτοῦ, réunissez ὃ et αὐτοῦ. — *Jos.*, II, 10; V, 15 (v. l.); *Jug.*, XVIII, 5; 2 *Esd.*, IV, 10 : οἱ κατάλοιποι ἐθνῶν ὧν ἀπάκτισεν Ἀσσηνναζάρ... ὁ τίμιος καὶ κατώκισεν αὐτοὺς ἐν πόλεσι τῆς Σομόρων. — V, 14 : ἡ Ναβουχοδοносὸρ ἐξήνεγκεν ἀπὸ τοῦ οἴκου τοῦ ἐν Ἱερουσαλήμ καὶ ἀπήνεγκεν αὐτὰ εἰς τὸν ναόν. — 1 *Paral.*, XXIX, 8 : καὶ οἷς εὐρέθη παρ' αὐτοῖς. — Cf. *Sag. Sal.*, V, 10, où αὐτῆς est exprimé dans la seconde partie de la proposition. — *Jér.*, VII, 11 : μὴ σπήλαιον ληστῶν ὁ οἶκός μου οὗ ἐπικέκληται τὸ ὄνομά μου ἐπ' αὐτῷ ἐκεῖ ἐνώπιον ὑμῶν; réunissez οὗ et ἐκεῖ comme dans l'Apocalypse.

Mais dans *Deut.*, VI, 1 : ὅσα ἐνετείλατο κύριος ὁ θεὸς ἡμῶν διδάξαι ὑμᾶς ποιεῖν οὕτως ἐν τῇ γῇ εἰς ἣν ὑμεῖς εἰσπορεύεσθε ἐκεῖ κληρονομησαί αὐτήν, ὅσα est le complément de διδάξαι, et ποιεῖν οὕτως est un infinitif final; εἰς ἣν doit être complété avec ἐκεῖ, et κληρονομησαί αὐτήν est un infinitif final.

a) Le pronom personnel relatif peut être suivi de substantifs, compléments comme lui; ainsi *Deut.*, XI, 6 : οὓς ἀνοίξασα ἡ γῆ τὸ στόμα αὐτῆς κατέπιεν αὐτοὺς καὶ τοὺς οἴκους αὐτῶν καὶ τὰς σκηνὰς αὐτῶν... — De même nature est *Deut.*, III, 24 : ὅστις ποιήσῃ καθὰ ἐποίησας σὺ καὶ καθὰ τὴν ἰσχύν σου, où καθὰ est continué par καὶ καθὰ τὴν ἰσχύν σου.

b) Après le relatif, au lieu du pronom personnel, on peut trouver le nom, si l'antécédent du relatif est trop éloigné (EWALD, p. 211, 331, c (3)). Ainsi : *Gen.*, XLIX, 30 : ἐν τῷ σπηλαίῳ τῷ ἀπέναντι Μαμβρῆ ἐν γῇ Χαναάν, ὃ ἐκτίσατο Ἀβραὰμ τὸ σπήλαιον παρὰ Ἐφρών τοῦ Χετταίου ἐν κτήσει μνημείου, et XLVII, 9. — *Nom.*, XXVI, 64 : ἐν τούτοις οὐκ ἦν ἄνθρωπος τῶν ἐπεσκεμμένων ὑπὸ Μωυσῆ καὶ Ἀαρὼν, οὓς ἐπεσκέψαντο τοὺς υἱοὺς Ἰσραὴλ ἐν τῇ ἐρήμῳ Σινᾶ. — *Ps.*, LXXVII, 11-12 : ἐπέλαθοντο... τῶν θαυμασίων αὐτοῦ ὧν ἔδειξεν αὐτοῖς, ἐναντίον τῶν πατέρων αὐτῶν ἃ ἐποίησε θαυμάσια, ἐν γῇ Αἰγύπτῳ.

c) Lorsque le verbe peut prendre son complément à des cas différents avec ou sans prépositions, le relatif peut prendre une construction et le pronom personnel en prendre une autre, *Ex.*, VI, 4; *Ps.*, LXVII, 17 : τὸ ὄρος ὃ εὐδόκησεν ὁ θεὸς κατοικεῖν ἐν αὐτῷ. — *Jér.*, VII, 11.

1. Dans le grec biblique, et quoiqu'on trouve des exemples analogues chez les poètes grecs, Nonnos, Dionys. I, 187; Callimaque, Epigr. XLIV, 3 (*Anth. Palat.*, XII, 118). Les éditeurs ont corrigé les exemples chez les poètes classiques, Sophocle, Philoct. 315-316; Aristoph. Ois. 1238, etc.

Voy. pour le sujet, 58, et cf. Appendice C.

Parfois, on trouve des constructions comme *Job*, XXX, 4 : οἱ περικυκλοῦντες ἄλιμα ἐπὶ ἠχοῦντι, οἵτινες ἄλιμα ἦν αὐτῶν τὰ σῖτα. Il faut réunir οἵτινες... αὐτῶν, dont la nourriture était les plantes du rivage. — *Jér.*, XXV, 16 : καὶ οὐκ ἔσται ἔθνος ὃ οὐχ ἦξει ἐκεῖ. Réunissez ὃ... ἐκεῖ = εἰς δ, il n' y aura pas de peuple où l'on ne viendra.

Répétition du complément.

176. Le complément est répété avec un ou plusieurs verbes :

a) Par emphase oratoire, *J.*, XII, 47 : οὐ γὰρ ἦλθον ἵνα κρίνω τὸν κόσμον ἀλλ' ἵνα σώσω τὸν κόσμον. — *Eph.*, II, 21-22 : ἐν ᾧ... ἐν ᾧ ; mais ἐν κυρίῳ paraît être le complément de ἅγιον et ne pas répéter ἐν ᾧ. — *Ap.*, XVI, 13 : εἶδον ἐκ τοῦ στόματος τοῦ δράκοντος καὶ ἐκ τοῦ στόματος τοῦ θηρίου καὶ ἐκ τοῦ στόματος τοῦ ψευδοπροφήτου...

b) Par emphase oratoire, ou par hébraïsme :

Dans les *LXX*, 2 *R.*, IX, 10 : εἰσοίσεις τῷ υἱῷ τοῦ κυρίου σου ἄρτους καὶ ἔδεται ἄρτους. — *1 Mac.*, VIII, 1 : ἤκουσεν Ἰούδας τὸ ὄνομα τῶν Ρωμαίων ὅτι εἰσι δυνατοὶ ἰσχύϊ, καὶ αὐτοὶ εὐδοκοῦσιν..., καὶ ὅτι εἰσι δυνατοὶ ἰσχύϊ. — Cf. 2 *R.*, XVII, 5 : καὶ γε αὐτοῦ, lui aussi.

c) Pour l'utilité et la clarté quand il est trop éloigné du verbe, *Eph.*, I, 10-11 : ἦν προέθετο ἐν αὐτῷ εἰς οἰκονομίαν τοῦ πληρώματος τῶν καιρῶν, ἀνακεφαλαιώσασθαι τὰ πάντα ἐν τῷ Χριστῷ, τὰ ἐπὶ τοῖς οὐρανοῖς καὶ τὰ ἐπὶ τῆς γῆς· ἐν αὐτῷ, ἐν ᾧ... — II, 1-5 : καὶ ὑμᾶς ὄντας νεκροὺς est repris au v. 5 par ὄντας ἡμᾶς νεκροὺς. — *Phil.*, I, 7 : ὑμᾶς, et πάντας ὑμᾶς ὄντας. — *Col.*, II, 13 : ὑμᾶς νεκροὺς ὄντας... ὑμᾶς σὺν αὐτῷ.

Mat., XIV, 19 et *Mar.*, VI, 41, τοὺς ἄρτους est répété pour être distingué de τοὺς δύο ἰχθύας.

d) En grec classique, le complément se répète quand le mouvement oratoire ou la clarté l'exigent; mais cette répétition a lieu avec plus de liberté et de négligence dans le grec biblique; c'est un trait de la langue populaire.

Compléments redondants.

177. Les écrivains du N. T. aiment à exprimer des compléments inutiles pour le sens comme pour la clarté; les uns sont descriptifs de l'acte (cf. 6 et 7); les autres paraissent dûs à la négligence de la langue populaire (hébreu et grec). Ainsi :

a) *Mat.*, IX, 4 : ἵνα τί ἐνθυμεῖσθε πονηρὰ ἐν ταῖς καρδίαις ὑμῶν; les mots ἐν-ὑμῶν sont inutiles et ne figurent pas *Mat.*, I, 20; *A.*, X, 19. — XVIII, 12 : ἀφήσει τὰ ἐνενηήκοντα ἐννέα ἐπὶ τὰ ὄρη, ces derniers mots sont descriptifs. — *Mar.*, III, 6 : συμβούλιον ἐδίδουν κατ' αὐτοῦ ὅπως αὐτὸν ἀπολέσωσιν, les mots κατ' αὐτοῦ sont inutiles et cf. *Mat.*, XII, 14; XXVI, 4 et XXVII, 1. — *L.*, V, 35 : ἐλεύσονται δὲ ἡμέραι, καὶ ὅταν ἀπαρθῇ ἀπ' αὐτῶν ὁ νυμφίος, τότε νηστεύσουσιν ἐν ἐκείναις ταῖς ἡμέραις, ces derniers mots ne sont pas dans *Mat.*, IX, 15. — VIII, 5 : ἐξῆλθεν ὁ σπείρων τοῦ σπείραι τὸν σπόρον αὐτοῦ, et *Mat.*, XIII, 3 : ἐξῆλθεν ὁ σπείρων τοῦ σπείρειν. — IX, 45 : οἱ δὲ... ἐφοβοῦντο ἐρωτῆσαι αὐτὸν περὶ τοῦ ῥήματος τούτου, et *Mar.*, IX, 32 : καὶ ἐφοβοῦντο αὐτὸν ἐπερωτῆσαι. — XXI, 4 : οὗτοι ἐκ τοῦ περισσεύοντος αὐτοῖς ἔβαλον εἰς τὰ δῶρα, avec αὐτοῖς inutile. — *J.*, V, 42 : τὴν ἀγάπην τοῦ θεοῦ οὐκ ἔχετε ἐν ἑαυτοῖς. — XIII, 27 : καὶ μετὰ τὸ ψῶμιον τότε εἰσῆλθεν εἰς ἐκεῖνον ὁ Σατανᾶς. — XVIII, 4 : ἐπ' αὐτόν. — *A.*, VII, 54 : διεπρίοντο ταῖς καρδίαις αὐτῶν, et cf. V, 33 : διεπρίοντο seul. — X, 17 : ὡς δὲ ἐν ἑαυτῷ διηπόρει ὁ Πέτρος. — Et passim.

b) Il en est de même dans les LXX, par hébraïsme, *Gen.*, VI, 5 : πᾶς τις διανοεῖται ἐν τῇ καρδίᾳ αὐτοῦ. — *Josué*, XXIV, 22 : μάρτυρες ὑμεῖς καθ' ὑμῶν ὅτι ὑμεῖς ἐξελέξασθε κυρίῳ λατρεῖν αὐτῷ, avec reprise de κυρίῳ par αὐτῷ (170, c). — 2 *R.*, IX, 7 : σὺ φάγη ἄρτον ἐπὶ τῆς τραπέζης μου διὰ παντός, le sens est simplement *manger*, et cf. 1 *R.*, XX, 24 (φαγεῖν seul), et dans le N. T., *Mar.*, III, 20. — 2 *Paral.*, XXIX, 15 : καὶ ἐτελεύτησεν ὢν ἑκατὸν καὶ τριάκοντα ἐτῶν ἐν τῷ τελευτᾶν αὐτόν. — *Dan.*, V, 9 : καὶ ἡ μορφή αὐτοῦ ἠλλοιώθη ἐν αὐτῷ

Les compléments redondants sont une particularité de la langue populaire, et trahissent l'influence de l'hébreu dans le grec du N. T.

c) Le complément redondant de même sens ou de même radical que le verbe se rencontre dans le N. T.; c'est un hébraïsme pur. Ainsi :

Mat., VIII, 8 : ἀλλὰ μόνον εἰπέ λόγῳ. — XIII, 14 : ἀκούη ἀκούσετε, cité des LXX, *És.*, VI, 9. — *A.*, II, 30 : ὄρκῳ ὤμοσεν αὐτῷ ὁ θεός. — Cf. 281.

Les exemples sont innombrables dans les LXX, *És.*, XIX, 22 : καὶ ἰάσεται αὐτοὺς ἰάσει. — *Jér.*, XII, 17 : ἐξαρῶ τὸ ἔθνος ἐκεῖνο ἐξάρσει καὶ ἀπωλεία.

La construction dont il est question ici n'est pas identique à la construction grecque dite *figura etymologica* dont il est parlé plus loin 203, a.

178. L'habitude hébraïque et biblique d'exprimer un sujet ou un complément facile à suppléer, ordinairement supprimé

en grec classique, doit être regardée comme appartenant à la langue familière, aussi bien pour l'hébreu que pour le grec.

Si l'on ajoute à ce qui vient d'être dit (168-177) ce qui est dit ailleurs sur l'emploi du pronom sujet et attribut (50-63 ; 246 seqq.), on s'explique la multitude des pronoms dans le grec biblique. Ici encore nous reconnaissons un trait de la langue familière. Mais

L'hébreu a singulièrement favorisé cette habitude d'employer ainsi le pronom, parce qu'il exprime souvent un pronom sujet là où le grec classique ne l'exprime pas, et parce que l'hébreu possède une étonnante facilité à suffixer à chaque verbe le pronom complément.

Complément proleptique ou anticipé.

179. La proposition principale peut contenir, comme complément, le sujet ou un complément du verbe de la proposition dépendante. Il en est souvent ainsi dans le N. T. :

J., XVI, 4 : ταῦτα λελάληκα ὑμῖν ἵνα ὅταν ἔλθῃ ἡ ὥρα αὐτῶν μνημονεύητε αὐτῶν ὅτι ἐγὼ εἶπον ὑμῖν. — Cf. *A.*, X, 37 ; *Apoc.*, XIII, 16 : καὶ ποιεῖ πάντας, τοὺς μικροὺς καὶ τοὺς μεγάλους... καὶ τοὺς ἐλευθέρους καὶ τοὺς δούλους, ἵνα δῶσιν αὐτοῖς χάραγμα, = ποιεῖ ἵνα πᾶσιν δῶσιν... — Cf. *Col.*, IV, 16 : καὶ ὅταν ἀναγνωσθῇ παρ' ὑμῖν ἡ ἐπιστολή, ποιήσατε ἵνα καὶ ἐν τῇ Λαοδικέων ἐκκλησίᾳ ἀναγνωσθῇ, καὶ τὴν ἐκ Λαοδικίας ἵνα καὶ ὑμεῖς ἀναγνώτε. Les deux constructions se suivent, ποιήσατε ἵνα, et ποιήσατε τὴν ἐκ Λαοδικίας ἵνα... — Mais non *Col.*, IV, 17.

L'emploi, comme complément dans la proposition principale, du sujet ou d'un complément logique de la proposition dépendante est très fréquent en grec classique ; mais il est plus libre dans le grec biblique, et l'on trouverait difficilement en grec classique des constructions telles que *A.*, X, 37 ; *Col.*, IV, 16 ; *Ap.*, XIII, 12, 16 ; XXI, 23.

Dans les LXX, *Job*, XXI, 27 : ὥστε οἶδα ὑμᾶς ὅτι τόλμη ἐπέκεισθέ μοι. — *Ps.*, XXXVIII, 5.

Pour le sujet, voy. 49.

Changement brusque dans le complément.

180. a) Le complément, exprimé, peut changer brusquement, comme : *Mar.*, IX, 20 : καὶ ἰδὼν αὐτὸν τὸ πνεῦμα εὐθύς

συνεσπάραζεν αὐτόν, où le premier αὐτόν se rapporte à τὸν Ἰησοῦν et le second à τὸν δαιμονιζόμενον. — *J.*, I, 40 : ἦν Ἀνδρέας ὁ ἀδελφὸς Σίμωνος Πέτρου εἷς ἐκ τῶν δύο τῶν ἀκουσάντων παρὰ Ἰωάννου καὶ ἀκολουθησάντων αὐτῷ, avec αὐτῷ remplaçant non pas Ἰωάννου, mais Ἰησοῦ, d'après le v. 37. — *A.*, X, 7 : αὐτῷ se rapporte à Cornélius. — *R.*, XI, 35 : ἢ τίς προέδωκεν αὐτῷ, καὶ ἀνταποδοθήσεται αὐτῷ; avec le premier αὐτῷ se rapportant à κυρίῳ et le second à τίς.

Dans les LXX, *1 Mac.*, VIII, 1 : καὶ ὅσοι ἂν προσέλθωσιν αὐτοῖς, ἰστώσιν αὐτοῖς φιλίαν. Le premier αὐτοῖς désigne les Romains sujet de ἰστώσιν, et le second se rapporte à ὅσοι.

b) Il en est de même encore quand le complément exprime une de ces idées complexes dont nous avons parlé (§ ; 122-124 bis ; 161), comme la personne et le cadavre, *L.*, XXIII, 52-53 : ἤτήσατο τὸ σῶμα τοῦ Ἰησοῦ καὶ καθελῶν ἐνετύλιξεν αὐτὸ σινδόνι, καὶ ἔθηκεν αὐτὸν ἐν μνήματι, et cf. *Mar.*, XV, 45-46 : ἐδωρήσατο τὸ πτώμα τῷ Ἰωσήφ. Καὶ ἀγοράσας σινδόνα καθελῶν αὐτὸν ἐπέλιθσεν τῇ σινδόνι καὶ ἔθηκεν αὐτόν... — *J.*, I, 10, avec δι' αὐτοῦ et αὐτόν se rapportent à ὁ λόγος identique à τὸ φῶς.

181. a) Le nombre change brusquement (cf. 126 et 149) :

Quand il s'agit du pluriel et du singulier de la catégorie :

J., XV, 6 : ἐὰν μή τις μένη ἐν ἐμοί, ἐβλήθη ἔξω ὡς τὸ κλῆμα καὶ ἐξηράνθη, καὶ συνάγουσιν αὐτά, αὐτά (= τὰ κλήματα) est au pluriel de la catégorie. — XV, 19 : μισεῖ ὑμᾶς ὁ κόσμος. On a régulièrement le verbe (ayant pour sujet ὁ κόσμος) au pluriel aux vv. 20-22, avec le singulier de la catégorie au v. 23, et enfin le complément ἐν αὐτοῖς au v. 24 : εἰ τὰ ἔργα μὴ ἐποίησα ἐν αὐτοῖς... οὐ ἐν αὐτοῖς = ἐν τῷ κόσμῳ.

Dans les LXX, *Ex.*, XXXII, 33 : εἴ τις ἡμάρτηκεν ἐνώπιον ἐμοῦ, ἐξαλείψω αὐτοὺς ἐκ τῆς βίβλου μου.

b) Il peut y avoir aussi changement de personnes, comme avec le sujet (156-157), et l'on peut trouver la première pour la deuxième, etc. ; cf. *Éph.*, II, 1 et 3 ; *Col.*, II, 13, etc. Il peut y avoir passage de l'une à l'autre.

CHAPITRE XVII

Suppression du complément.

Le complément est déterminé ou indéterminé.

Suppression du complément déterminé.

182. a) Quand le complément est déterminé et facile à suppléer, il est supprimé, comme en grec classique. Signalons :

Mat., XXVII, 65 : ὑπάγετε ἀσφαλίσασθε ὡς οἶδατε. Après ἀσφαλίσασθε suppléez τὸν τάφον du v. 64. — *J.*, X, 10 : ὁ κλέπτης οὐκ ἔρχεται εἰ μὴ ἵνα κλέψῃ καὶ θύσῃ καὶ ἀπολέσῃ, suppléez τὰ πρόβατα du v. 8. — X, 29 ; XII, 27-28 : Καὶ ἐδόξασα καὶ πάλιν δοξάσω (τὸ ὄνομά μου). — *A.*, XXV, 25 : αὐτοῦ δὲ τούτου ἐπικαλεσαμένου τὸν Σεβαστὸν ἔκρινα πέμπειν, suppléez αὐτὸν τοῦτον ; mais régulièrement, une proposition participe à l'accusatif aurait dû servir de complément direct (αὐτὸν δὲ τοῦτον...) — XXVIII, 28 : αὐτοὶ καὶ ἀκούσονται (τοῦτο τὸ σωτήριον). — *R.*, I, 19 : διότι τὸ γνωστὸν τοῦ θεοῦ φανερόν ἐστιν ἐν αὐτοῖς, ὁ θεὸς γὰρ αὐτοῖς ἐφάνέρωσεν, = ἐφάνέρωσεν τὸ γνωστὸν αὐτοῦ. — *Gal.*, III, 18 : εἰ γὰρ ἐκ νόμου ἢ κληρονομία, οὐκέτι ἐξ ἐπαγγελίας · τῷ δὲ Ἀβραὰμ δι' ἐπαγγελίας κεχάριστα ὁ θεός. Entendez κεχάριστα τὴν κληρονομίαν. — *Αποκ.*, V, 7 : καὶ ἦλθεν καὶ εἴληφεν ἐκ τῆς δεξιᾶς τοῦ καθημένου, = εἴληφεν τὸ βιβλίον à suppléer du v. 5.

¹ *J.*, III, 20-21 : ἀγαπητοί, ἐὰν ἡ καρδία μὴ καταγινώσκῃ, suppléez ἡμῶν.

Avec l'actif et le passif équivalents, *J.*, XX, 23 : λάβετε πνεῦμα ἅγιον · ἅν τινων ἀφήτε τὰς ἁμαρτίας ἀφένται αὐτοῖς · ἅν τινων κρατῆτε κεκράτηνται. Les passifs ont pour compléments ὑφ' ἡμῶν, comme il est évident d'après l'actif.

b) Le complément, déterminé, peut être supprimé par suite de la vivacité de l'émotion, comme *Mat.*, VIII, 25 : κύριε, σῶσον,

ἀπολλύμεθα. — *J.*, XIX, 6 : ἐκράυγασαν λέγοντες Σταύρωσον, σταύρωσον, et cf. v. 15 : ἐκράυγασαν οὖν ἐκεῖνοι ἄρον ἄρον, σταύρωσον αὐτόν.

Cf. pour le sujet 65-69.

183. Comme en grec classique, et contrairement à l'usage signalé plus haut (173), le complément exprimé avec le premier verbe peut ne l'être pas avec les verbes qui suivent, même lorsqu'ils demandent un autre cas :

Mar., VI, 5 : ὀλίγοις ἀρρώστοις ἐπιθεῖς τὰς χεῖρας ἐθεράπευσεν. — *L.*, IV, 9 : ἤγαγεν δὲ αὐτόν εἰς Ἱερουσαλήμ καὶ ἔστησεν ἐπὶ τὸ πτερύγιον τοῦ ἱεροῦ, et cf. au contraire IV, 29. — IX, 16 ; XXII, 54 ; *A.*, IX, 25 ; XIII, 3 : καὶ ἐπιθέντες τὰς χεῖρας αὐτοῖς ἀπέλυσαν. — *1 Cor.*, X, 9 ; *Eph.*, V, 11 : μὴ συνκοινωνεῖτε τοῖς ἔργοις... τοῦ σκότους, μᾶλλον δὲ καὶ ἐλέγγετε (τὰ ἔργα...). — *H.*, XI, 19 : ἐγείρειν (σπέρμα) ; *1 Tim.*, VI, 2 : δουλεύετωσαν (πιστοῖς δεσπόταις).

a) Le pronom peut même se trouver après le second verbe, *Mar.*, I, 41 : καὶ σπλαγχνισθεὶς ἐκτείνας τὴν χεῖρα αὐτοῦ ἤψατο καὶ λέγει αὐτῷ.

b) On lit maintenant *A.*, XXVI, 28 : ἐν ὀλίγῳ με πείθεις χριστιανὸν ποιῆσαι, texte difficile à expliquer et difficile à admettre¹. Pourrait-on, en admettant ce texte, ne suppléer aucun pronom sujet ou complément avec ποιῆσαι, et entendre : *encore un peu tu vas me persuader de faire le chrétien, de pratiquer le christianisme*. Ce sens de ποιῆσαι n'est peut-être pas impossible d'après *LXX*, 3 *R.*, XX, 7 : σὺ νῦν οὕτως ποιεῖς βασιλέα ἐπὶ Ἰσραὴλ ; *est-ce ainsi que tu te conduis en roi, que tu te montres roi, que tu exerces la royauté sur Israël ?*

184. Le complément déterminé se supplée du contexte ou de l'idée même du verbe, comme souvent en grec classique :

Mat., II, 16 : καὶ ἀποστείλας ἀνείλεν πάντας τοὺς... ἐν Βηθλεέμ, = ἀποστείλας ἄνδρας οἱ ὑπηρέτας. — *J.*, XXI, 6 : βάλετε εἰς τὰ δεξιὰ μέρη τοῦ πλοίου τὸ δίκτυον καὶ εὐρήσετε, = εὐρήσετε ἰχθύας. — *A.*, IX, 37 : ἐγένετο δὲ... αὐτὴν ἀποθανεῖν ἰλούσαντες δὲ ἔθηκαν ἐν ὑπερώῳ (v. l. ἔθηκαν αὐτήν), suppléez τὸ σῶμα avec les verbes (5, e). Il en est de même pour XIII, 29 : καθελόντες ἀπὸ τοῦ ξύλου ἔθηκαν εἰς μνημεῖον. — XXVIII, 9 : τούτου δὲ γενομένου [καὶ] οἱ λοιποὶ οἱ ἐν τῇ νήσῳ ἔχοντες ἀσθενείας προσήρχοντο καὶ ἐθεραπεύοντο, = προσήρχοντο τῷ Παύλῳ καὶ ἐθεραπεύοντο ὑπ' αὐτοῦ, d'après le v. 8. — *1 Cor.*, XI, 4 : πᾶς ἀνήρ... προφητεύων κατὰ κεφαλῆς ἔχων καταισχύνει τὴν κεφαλὴν αὐτοῦ, avec ἔχων suppléez *une coiffure*. — Cf. pour le sujet, 70.

1. Voy. W. H. vol. II, Append. p. 100, où l'on propose, avec réserve, les corrections πείθη, et mieux πέποιθας. Le sens serait : *encore un peu tu vas être persuadé que tu m'as rendu chrétien*.

185. Le complément est à suppléer de l'attribut et du contexte :

1 P., II, 11 : ἀγαπητοί, παρακαλῶ ὡς παροίκους καὶ περιπεδιήμους ἀπέχεσθαι, = παρακαλῶ ὑμᾶς. — 2 P., I, 8 : ταῦτα γὰρ ὑμῖν ὑπάρχοντα καὶ πλεονάζοντα οὐκ ἄργους οὐδὲ ἀκάρπους καθίστησιν..., = καθίστησιν ὑμᾶς.

186. Parfois le verbe se trouve sans complément exprimé, parce que son complément est détaché de lui et prend une construction indépendante (10; 10 bis; 30), dans l'Apocalypse principalement, comme :

Αποκ., VI, 1 : καὶ εἶδον ὅτε ἤνοιξεν τὸ ἄρνιον μίαν ἐκ τῶν ἑπτὰ σφραγίδων καὶ ἤκουσα ἑνὸς... λέγοντος, = καὶ εἶδον τὸ ἄρνιον ἀνοίγον μίαν... — VI, 8 : καὶ εἶδον καὶ ἰδοὺ ἵππος γλωρός, = καὶ εἶδον ἵππον γλωρόν.

187. Le complément est purement mental (75 seqq.), et à suppléer d'après l'A. T., dans des passages tels que : A., VII, 24, ἀδικούμενον (ὑπὸ Αἰγυπτίου τινός), comme l'indique ce qui suit : πατάξας τὸν Αἰγύπτιον, d'après LXX, Ex., II, 11-12. — H., III, 16 : τίνες γὰρ ἀκούσαντες παρεπίκραναν; suppléez τὸν Κύριον, d'après LXX, Ps., XCIV.

Dans les LXX, le complément, exprimé ou non par un pronom, est purement mental, quand celui qui parle, particulièrement le prophète, l'a présent dans l'esprit, sans le nommer ou en ne le nommant que plus tard; ainsi *Ésaïe*, chap. XIII.

188. Dans les LXX, le complément se supprime comme dans le N. T. D'ailleurs, en hébreu, le complément se supprime, comme le sujet, quand il est facile à suppléer (EWALD, 303, b (2)). Ainsi :

Gen., VI, 19 : καὶ ἀπὸ πάντων τῶν κτηνῶν..., δύο δύο ἀπο πάντων εἰσάξεις εἰς τὴν κιβωτὸν ἵνα τρέφῃς μετὰ σεαυτοῦ, = ἵνα τρέφῃς αὐτά. — 1 Paral., XV, 12 : ἀγνίσθητε ὑμεῖς καὶ οἱ ἀδελφοὶ ὑμῶν, καὶ ἀνοίσετε τὴν κιβωτὸν τοῦ θεοῦ Ἰσραὴλ οὗ ἠτοίμασα αὐτῇ, = ἠτοίμασα τόπον. — 2 Paral., XIV, 9-10 : κηρυξάτωσαν ἐν Ἰουδα καὶ ἐν Ἱερουσαλήμ εἰσενέγκαι κυρίῳ καθὼς εἶπε Μωυσῆς..., καὶ ἔδωκαν πάντες ἄρχοντες καὶ πᾶς ὁ λαός, καὶ εἰσέφερον καὶ ἐνέβαλον... cf. vv. 5 et 6. — Ps., XXXVIII, 7 : θησαυρίζει καὶ οὐ γινώσκει τίνι συνάξει αὐτά, = θησαυρίζει χρήματα, d'où αὐτά qui suit. — Habacuc, I, 3 : ἐξ ἐναντίας μου γέγονε κρίσις καὶ ὁ κριτὴς λαμβάνει, le contexte indique λαμβάνει δῶρα οὐ πρόσωπον. — Baruch, II, 9 : καὶ ἐγγεγόρησε κύριος ἐπὶ τοῖς κακοῖς καὶ ἐπήγαγε κύριος ἐφ' ἡμᾶς, = ἐπήγαγε τὰ κακά.

189. a) Le verbe n'a pas de complément exprimé quand le complément est *intérieur*, contenu dans le verbe même, avec : ἑτεροδιδασκαλεῖν (= ἕτερα διδάσκειν); ἑτεροζυγεῖν (= ἑτέρῳ ζύγῳ ζεύγνυσθαι); μωσχοποιεῖν (= μωσχὸν ποιεῖν); ὄχλοποιεῖν (= ὄχλόν ποιεῖν); προσωπο-

λημπτειν (= πρόσωπον λαμβάνειν); ύψηλοφρονειν (= ύψηλὰ φρονειν). Ces verbes sont propres au N. T., tandis que les suivants sont post-classiques, γονυπετειν (= γόνασι πίπτειν), POLYBE, XV, 29, 9; χαλιναγωγειν (= χαλινῶ ἄγειν), *Rhet. græc.*, WALZ, I, p. 425, 19; LUCIEN, *Tyrann.*, 4. — Ainsi :

A., VII, 41 : καὶ ἐμοσχοποίησαν ἐν ταῖς ἡμέραις ἐκείναις, et cf. LXX, *Ex.*, XXXII, 4 : καὶ ἐποίησαν αὐτὰ μόσχον χωνευτόν. — 1 *Tim.*, I, 3 : ἵνα παραγγείλης τισὶν μὴ ἑτεροδιδασκαλεῖν. — VI, 17 : παράγγελλε μὴ ύψηλοφρονειν (v. l. ύψηλὰ φρονειν), et cf. R., XI, 21 : μὴ ύψηλὰ φρόνει.

Cf. 1 *Th.*, IV, 9 : ὑμεῖς θεοδίδακτοί¹ ἐστε εἰς τὸ ἀγαπᾶν, = θεῶ δεδιδαγμένοι ἐστέ.

Cependant, on trouve quelquefois un complément (extérieur) : *Gal.*, VI, 3 : εἰ γὰρ δοκεῖ τις εἶναί τι μηδὲν ὦν, φρεναπατᾶ ἑαυτόν² (et cf. *Jac.*, I, 26 : ἀπατῶν τὴν καρδίαν ἑαυτοῦ). Il n'est pas tenu compte de φρένα, et le verbe prend ἑαυτόν. Le sens est : *il se nourrit le cœur d'illusion*, et *Jac.*, I, 26 : *il trompe son cœur*.

Dans les LXX, *Daniel* (LXX), V, 2 : εἶπεν... οἰνοχοῆσαι ἐν αὐτοῖς τοῖς ἐταίροις αὐτοῦ, et cf. au contraire *Daniel* (Théodotion). — 2 *Mac.*, VII, 19 : θεομαχεῖν ἐπιχειρήσας.

b) Un complément distinct n'est pas non plus nécessaire avec des verbes passifs tels que : ἀνεμίξεσθαι, (*être venté*) *être agité par le vent* et cf. *Mat.*, XI, 7 : ὑπὸ ἀνέμου σαλευόμενον; ριπίζεσθαι, *Jac.*, I, 6; δαμονίζεσθαι, *être possédé et agité par un esprit mauvais*, *Mat.*, IV, 24, etc. — Le premier verbe est propre au N. T.; le second est poétique, et post-classique (ARIST., *Probl.*, 38, 6); le troisième est employé dans un sens spécial voisin du sens classique.

c) Le complément déterminé est supprimé dans des locutions toutes faites, ou avec des verbes techniques, quand le sens du verbe équivaut à celui du verbe et du complément. Il y a eu, à la longue, usure du complément qui est tombé de la locution, le verbe restant seul. Ainsi : ἐπανάγειν (ναῦν), *revenir*, *Mat.*, XXI, 18; αἶρειν (ἄγκυραν), *partir*, A., XXVII, 13; μεταίρειν (πόδα), *partir de*, *Mat.*, XIII, 53; ἀμφιβάλλειν (δίκτυα), *pêcher*, *Mar.*, I, 16; προβάλλειν (φύλλα), *pousser, bourgeonner*, L., XXI, 30; etc.

Voyez la liste de ces verbes et les exemples des LXX, dans mon *Essai sur la syntaxe des voix*, 1-16.

1. Adjectif propre au N. T.

2. Verbe post-classique (GALIEN), peut-être le premier exemple avec le pronom réfléchi.

190. a) Le complément déterminé, qui aurait pu être le pronom réfléchi, est tombé après certains verbes, particulièrement après les verbes de mouvement, devenus par là intransitifs: Ainsi, ἀπορίπτειν, *se jeter*, A., XXVII, 43, non classique; βάλλειν, A., XXVII, 14; ἐγείρειν (= ἐγείρεσθαι), *se lever*, Mar., V, 41; ἐπιβάλλειν¹, *se précipiter*, Mar., IV, 37; ἐπιδιδόναι, *s'abandonner*, A., XXVII, 15; συμβάλλειν, L., XIV, 31; φανεροῦν, *se manifester*; J., XXI, 1 (mais on peut suppléer le pronom de ἐφανέρωσεν αὐτόν qui précède).

Cf. d'ailleurs mon *Essai sur la syntaxe des voix*, 1-16, 33, 57, et *passim*.

b) Dans les LXX, «*transitiva multa sensum accipere intransitivum*» (THIERSCH, p. 99) : Ex., VII, 13 : καὶ κατέχυσεν ἡ καρδία Φαραώ, *se fortifia, s'endurcit* (verbe post-classique). — XXXI, 17-18 : τῇ ἡμέρᾳ τῇ ἐβδόμῃ κατέπαυσε καὶ ἐπαύσατο, καὶ ἔδωκε Μωυσῆ, ἠνία κατέπαυσε λαλῶν αὐτῷ (emploi poétique; post-classique en prose, LXX). — Deut., XXXI, 20 : καὶ φάγονται καὶ ἐμπλησθέντες κορήσουσι, *ils se rassasieront*, sens de l'actif propre aux LXX. — Ps., LXXVII, 8 : κατηύθυνεν. — 2 Mac., XIII, 3 : συνέμιξεν δὲ αὐτοῖς καὶ Μενέλαος.

Cf. aussi mon *Essai sur la syntaxe des voix*, loc. cit.

Suppression du complément indéterminé.

191. Le complément est indéterminé; il équivaut au français : *un, quelqu'un, des...*; *cela, le, chose; personne, rien; telle ou telle chose, ceci ou cela*. Ou bien encore, il est fait abstraction de tout complément.

192. Le complément indéterminé, = *cela, le, ceci ou cela, ces choses*, se rapportant à ce qui précède ou à ce qui suit, est exprimé dans les cas suivants (cf. pour le sujet, 89) :

a) Par αὐτό, αὐτά, 1 Th., IV, 10; 1 P., I, 12. — Par αὐτά remplaçant ταῦτα qui précède, Mat., XI, 25, et L., X, 21; J., XIII, 17; remplaçant τὰ τοιαῦτα (= ταῦτα), R., I, 32; II, 3. — Par αὐτὸ τοῦτο, R., IX, 17; XIII, 6; 2 Cor., V, 5; Gal., II, 10; Eph., VI, 22 : εἰς αὐτὸ τοῦτο ἵνα γνῶτε... Ph., I, 6; Col., IV, 8; 2 P., I, 5; et par τοῦτο αὐτό, 2 Cor., II, 3 (Paul seul, sauf 2 P., I, 5).

b) Par ἐκεῖνο, Mat., XXIV, 43 : ἐκεῖνο δὲ γινώσκετε ὅτι... — Jac., IV, 15 : ζήσομεν καὶ ποιήσομεν τοῦτο ἢ ἐκεῖνο. — Par κάκεινα, Mat., XXIII, 23, et L., XI, 42.

1. Bos (*Ellip. græc.*, p. 123) entend : *se couvrir*, en comp. ἰ R., VIII, 15; mais ici il faut suppléer τὸν χιτῶνα qui précède, et le passage ne peut être allégué. On a bien ἐπιβάλλειν ἱμάτιον dans Nom., IV, 6; mais le sens est *mettre le manteau sur un autre*, et non sur soi.

c) Par τοῦτο et ταῦτα, très souvent, pour rappeler ce qui précède ou pour annoncer ce qui suit, *Mat.*, XIII, 28 : ἐχθρὸς ἄνθρωπος τοῦτο ἐποίησεν, et Matthieu emploie ταῦτα partout ailleurs (I, 20; VI, 32; XI, 25; XXIII, 23); *Mar.*, I, 38; II, 8; V, 32, 43; XI, 3; XIII, 29; et chez tous les écrivains du N. T. Mais dans l'*Apocalypse*, on trouve une fois τοῦτο, II, 6; et ailleurs, ταῦτα, XVI, 5 (= τοῦτο), etc.

Cf. aussi l'emploi de τοῦτο, ταῦτα, dans des exemples tels que *Mat.*, VIII, 9 : ποιήσον τοῦτο, καὶ ποιεῖ.

d) On trouve τὸ πρᾶγμα τοῦτο, *A.*, V, 4, plus fort que τοῦτο seul. — On trouve aussi τὸ ρῆμα, τὸ ρῆμα τοῦτο, *Mar.*, IX, 32; *L.*, I, 65 (et cf. ταῦτα πάντα, πάντα ταῦτα, *Mat.*, VI, 33, etc.), et cf. II, 15, et IX, 45; *A.*, (V, 32) X, 37 : ὑμεῖς οἴδατε τὸ γενόμενον ρῆμα καθ' ὅλης τῆς Ἰουδαίας..., et au v. 39 on a : ἡμεῖς μάρτυρες πάντων ὧν ἐποίησεν ἐν τε τῇ χώρῃ τῶν Ἰουδαίων καὶ Ἰερουσαλήμ. — Il n'existe guère que ces exemples.

e) Cet emploi de ρῆμα, ρήματα, *la chose, l'affaire, les choses*, est hébraïsant. Le mot hébreu correspondant à ρῆμα a ce sens, même lorsqu'il s'agit de faits, d'actes, et non de paroles. Ainsi dans les LXX, *Gen.*, XV, 1 : μετὰ δὲ τὰ ρήματα ταῦτα ἐγενήθη ρῆμα κυρίου, *après ces événements, le Seigneur adressa la parole*. — Et souvent. — Cf. 89, c.

193. Lorsque le complément est facile à suppléer et que l'écrivain ne veut pas insister sur lui, il est supprimé.

a) Il l'est particulièrement avec les verbes du sens de *percevoir, connaître, et faire connaître* :

Avec ἀκούειν, *Mat.*, II, 3; VIII, 10; IX, 12; XII, 24; XIV, 13; XVII, 6; XIX, 25; XX, 24; XXII, 22, 33; XXVII, 47, etc. — Avec γινώσκειν, *Mar.*, VII, 24² : εἰσελθὼν εἰς οἰκίαν οὐδένα ἤθελεν γινῶναι, tandis que l'on a V, 43 : διεστειλάτο αὐτοῖς πολλὰ ἵνα μηδεὶς γνοῖ τοῦτο. — VIII, 17; IX, 30; XV, 45.

Même emploi dans Marc, dans Jean (sauf un exemple dans l'Évangile), dans Jacques, Pierre et Jude, pour le verbe ἀκούειν.

Avec ce verbe, Luc supprime en général le pronom. Cependant, il l'exprime parfois. IV, 28 : ἀκούοντες ταῦτα; VII, 9 (et cf. au contraire *Mat.*, VIII, 10); XIV, 15; XVI, 14; XVIII, 23 (et cf. au contraire v. 22); XIX, 11. De même, *J.*, IX, 40; *A.*, V, 11 : ἐγένετο φόβος μέγας ἐφ' ὅλην τὴν ἐκκλησίαν καὶ ἐπὶ πάντας τοὺς ἀκούοντας ταῦτα (et cf. V, 5 : καὶ ἐγένετο φόβος μέγας ἐπὶ πάντας τοὺς ἀκούοντας); VII, 34 (et cf. au contraire V, 33); XI, 18; XVII, 8; XXI, 12. — Dans tous ces exemples l'expression du pronom met l'idée en relief.

b) Exemples divers, *Mat.*, XI, 14 : εἰ θέλετε δεῖξασθαι, αὐτός ἐστιν Ἡλείας ὁ μέλλων ἔρχεσθαι, *si vous voulez l'entendre*. — XII, 14-15 : συμβούλιον ἔλαβον κατ' αὐτοῦ ὅπως αὐτὸν ἀπολέσωσιν. Ὁ δὲ Ἰησοῦς γνοὺς ἀνεχώρησεν. — XVI, 17 : μακάριος εἶ, Σίμων Βαριωνᾶ, ὅτι σὰρξ καὶ αἷμα οὐκ ἀπεκάλυψέν σοι, *ce n'est l'humanité qui te l'a révélé*. — *J.*, I, 18 : ἐκεῖνος ἐξηγήσατο, *celui-là l'a révélé (cela, ce qu'était Dieu)*. — *A.*, XII, 12; XXV, 15; *Jac.*, I, 19; 2 *P.*, III, 9, 17. — Mais cf. *A.*, XII, 17 : ἀπαγγεῖλατε Ἰακώβω καὶ τοῖς ἀδελφοῖς ταῦτα.

c) Le complément complexe qui précède peut n'être pas repris par τοῦτο, comme *J.*, XVI, 23 : ἄν τι αἰτήσητε τὸν πατέρα, δώσει ὑμῖν ἐν τῷ ὀνόματί μου.

d) Pour des exemples des LXX, où le complément est supprimé, cf. *Gen.*, IX, 2 ; XVIII, 10 ; XXI, 6 ; XXIII, 10 ; *Lév.*, V, 3, 4, 17 ; *Josué*, XXII, 22 ; etc. La suppression de τοῦτο, ταῦτα, etc., paraît être habituelle ; mais dans quelques exemples le pronom, dont l'emploi est alors oratoire, annonce ce qui suit, *Ex.*, VII, 17 : ἐν τούτῳ γνώση ὅτι κύριος ἰδοὺ ἐγώ...

La suppression du complément indéfini de personne ou de chose est d'ailleurs classique.

194. Le complément devrait être un mot indéfini comme τινά, οὐδένα, τί, οὐδέν, accompagné d'un participe, d'un adjectif, d'un attribut quelconque ; ce mot indéfini est souvent supprimé dans le N. T. :

a) Particulièrement avec un participe, ou un adjectif, qui fait fonction de complément (cf. 40 ; 93 ; 159, a) :

Αποκ., II, 14 : ἔχεις ἐκεῖ κρατοῦντας τὴν διδαχὴν Βαλαάμ. — I, 12-13, et XIV, 14 : καὶ εἶδον καὶ ἰδοὺ νεφέλη λευκή, καὶ ἐπὶ τὴν νεφέλην καθήμενον ὅμοιον υἷον ἀνθρώπου. — Cette construction doit être rare en grec classique, et cf. *A.*, XVII, 20 : ξενίζοντα γάρ τινα εἰσφέρεις εἰς τὰς ἀκοὰς ἡμῶν.

L., XII, 26 : εἰ οὖν οὐδὲ ἐλάχιστον δύνασθε... ; — *J.*, VI, 7 : ἄρτοι οὐκ ἄρκοῦσιν αὐτοῖς ἵνα ἕκαστος βραχὺ λάβῃ (W. H. ; mais Tisch. : βραχὺ τι).

Cf. *A.*, XIV, 21 : μαθητεύσαντες ἱκανούς.

Cf. au contraire *A.*, XVII, 9 (*L.*, XII, 26) : λαβόντες τὸ ἱκανόν, et XVII, 21 (*J.*, VI, 17) : ἢ λέγειν τι ἢ ἀκούειν τι καινότερον.

On trouve ἄνθρωπον (= πάντα οὐ τινά), *Tit.*, III, 10 : αἰρετικὸν ἄνθρωπον μετὰ μίαν καὶ δευτέραν νοθεσίαν παραιτοῦ.

b) Avec un attribut, *Mat.*, XXIII, 9 : καὶ πατέρα μὴ καλέσητε ὑμῶν ἐπὶ τῆς γῆς (= μηδένα καλέσητε). — *Philém.*, 21 : καὶ ὑπὲρ δὲ λέγω ποιήσεις (τι).

c) Ces constructions sont peu classiques ; elles sont au contraire dans le goût de l'hébreu, et fréquentes dans les LXX.

Lév., XXII, 22 : τυφλὸν ἢ συντετριμμένον ἢ γλωσσότμητον ἢ μυρμηκιῶντα ἢ ψωραγριῶντα ἢ λειχῆνας ἔχοντα, οὐ προσάξουσι ταῦτα τῷ Κυρίῳ. — *Néh.*, XIII, 15 : εἶδον ἐν Ἰούδα πατοῦντας ληνοὺς. — *Job*, V, 2 ; XXXI, 35 : τίς δώη ἀκούοντά μου ; — *Habacuc*, I, 14 ; *Es.*, LVIII, 5. — Et très souvent.

195. Le complément indéfini se supprime avec un partitif qui en fait fonction (cf. 73, 153 b). On trouve alors :

a) Le génitif précédé d'une préposition, sans mot partitif, *Mat.*, IX, 16 : αῖρει γὰρ τὸ πλήρωμα αὐτοῦ ἀπὸ τοῦ ἱματίου. — XXIII, 34 : ἐξ αὐτῶν ἀποκτενεῖτε καὶ σταυρώσετε καὶ ἐξ αὐτῶν μαστιγώσετε. — XXVI, 27, 29; *Mar.*, VI, 43 : ἦραν κλάσματα δώδεκα κοφίνων πληρώματα καὶ ἀπὸ τῶν ἰχθύων, = *ils enlevèrent des morceaux de pain plein douze corbeilles, et ce qui restait des poissons.* — VII, 28; XII, 44; XIV, 23. — *L.*, XI, 49; XVI, 21; XXI, 16. — *J.*, I, 16; IV, 13-14; VI, 26, 50, 51. — *A.*, II, 18 : ἐχρεῶ ἀπὸ τοῦ πνεύματός μου, cité des LXX, *Joël*, III, 1. — II, 30 : ὤμοσεν αὐτῷ ὁ θεὸς ἐκ καρποῦ τῆς ὀσφύος αὐτοῦ καθίσει ἐπὶ τὸν θρόνον αὐτοῦ, *Dieu lui avait juré de faire asseoir sur son trône quelqu'un de sa race*, et cf. LXX, *Ps.*, CXXXI. — V, 2 : ἐνοσφίσατο ἀπὸ τῆς τιμῆς, *il dissimula quelque chose du prix.* — *1 Cor.*, X, 17; XI, 28. — *1 J.*, IV, 13; *2 J.*, 4 : εὕρηκα ἐκ τῶν τέκνων σου περιπατοῦντας ἐν ἀληθείᾳ. — *Apoc.*, II, 7 : δώσω αὐτῷ φαγεῖν ἐκ τοῦ ξύλου. — II, 10; III, 9 : ἰδοὺ διδῶ ἐκ τῆς συναγωγῆς τοῦ Σατανᾶ, τῶν λεγόντων ἑαυτοὺς Ἰουδαίους εἶναι... repris ensuite par : ἰδοὺ ποιήσω αὐτοὺς ἴνα. — V, 9-10 : ἠγόρασας τῷ θεῷ ἐν τῷ αἵματί σου ἐκ πάσης φυλῆς καὶ γλώσσης... καὶ ἔθνους, et ensuite : καὶ ἐποίησας αὐτοὺς τῷ θεῷ ἡμῶν, οὐ αὐτοὺς remplace le complément indéfini mental (τινὰς ἐκ πάσης...) — XVIII, 4; XIX, 21; XXI, 6.

Mais il faut suppléer du contexte ἰχθύας dans *Mat.*, XIII, 47 : ὁμοία ἐστὶν ἡ βασιλεία τῶν οὐρανῶν σαγήνη βληθείση εἰς τὴν θάλασσαν καὶ ἐκ παντὸς γένους συναγαγούση.

Cette construction du partitif n'est pas classique. Elle est hébraïsante et très fréquente dans les LXX, *Deut.*, XII, 21 : θύσεις ἀπὸ τῶν βοῶν σου. — *Nom.*, XV, 8 : ἐὰν δὲ ποιῆτε ἀπὸ τῶν βοῶν εἰς ὀλοκαύτωσιν. — XV, 19 : ὅταν ἔσθητε ὑμεῖς ἀπὸ τῶν ἄρτων τῆς γῆς. — *2 Esd.*, IX, 3 : καὶ ἔτιλλον ἀπὸ τῶν τριχῶν τῆς κεφαλῆς μου. — *Es.*, LIII, 10 : βούλεται κύριος ἀφελεῖν ἀπὸ τοῦ πόνου τῆς ψυχῆς αὐτοῦ.

b) Quand le partitif est un adjectif numéral, il est nécessairement exprimé, et on le trouve avec une préposition :

A., I, 24 : ἀναδειξὸν ὃν ἐξελέξω ἐκ τούτων τῶν δύο ἕνα, mais ἐκ τούτων... dépend de ὃν, et ἕνα est l'attribut de ὃν. — *Apoc.*, XIII, 2-3 : ἔδωκεν αὐτῷ ὁ δράκων... μίαν ἐκ τῶν κεφαλῶν. — De même *Mar.*, XVI, 12; *L.*, XV, 4; *J.*, XVIII, 9 (οὐδένα, *pas un seul*); *Apoc.*, VI, 1. Avec τινά, *R.*, XI, 14 : σώσω τινὰς ἐξ αὐτῶν, et cf. *A.*, XV, 2. — Avec τίνα, *L.*, VI, 11 : τίνα δὲ ἐξ ἡμῶν τὸν πατέρα αἰτήσει ὁ υἱὸς ἰχθύων;

Peu classique, quoiqu'on ait ὀλίγοι ἀπὸ πολλῶν, *Thucyd.*, VII, 87. — Cf. LXX, *Gen.*, XXXI, 37 : τί εὔρες ἀπὸ πάντων τῶν σκευῶν...

c) Le génitif sans mot partitif et sans préposition est classique, comme, *Apoc.*, II, 17 : δώσω αὐτῷ τοῦ μάννα τοῦ κεκρυμμένου.

Dans les LXX, *Lév.*, XX, 2 : ὃς ἂν δῶ τοῦ σπέρματος αὐτοῦ ἄρχοντι, et XX, 3.

196. Le complément indéterminé et indéfini est complètement supprimé, quand il en est fait abstraction ou qu'il est inutile d'en nommer un. On peut distinguer quelques nuances de sens entre les cas suivants :

a) On peut suppléer du contexte un complément plus ou moins indéterminé, d'ailleurs inutile pour l'idée :

A., X, 17 : ἐπέρτησαν ἐπὶ τὸν πυλῶνα καὶ φωνήσαντες ἐπύθοντο εἰ... *ayant appelé (quelqu'un de la maison) ils demandèrent si...* — XI, 29 : τῶν δὲ μαθητῶν καθὼς εὐπορεῖτό τις ὤρισαν ἕκαστος αὐτῶν εἰς διακονίαν πέμψαι τοῖς κατοικοῦσιν ἐν τῇ Ἰουδαίᾳ, *envoyer (des secours)*. — XXII, 10 : τέτακται (ὑπὸ θεοῦ, si l'on veut un complément). — 2 Cor., XII, 15 : ἐγὼ δὲ ἥδιστα δαπανήσω καὶ ἐκδαπανηθήσομαι..., *je dépenserai (tout ce que j'ai)*, et cf. θησαυρίζειν du v. précédent.

Dans les LXX, 1 Esd., IV, 6 : καὶ ὅσοι... γεωργοῦσι τὴν γῆν, πάλιν ὅταν σπείρωσι, θερίσαντες ἀναφέρουσι τῷ βασιλεῖ.

b) On peut suppléer le complément à son gré :

Mat., VI, 26 : ἐμβλέψατε εἰς τὰ πετεινὰ τοῦ οὐρανοῦ ὅτι οὐ σπείρουσιν οὐδὲ θερίζουσιν οὐδὲ συνάγουσιν εἰς ἀποθήκας. — Jac., IV, 2-3 : οὐκ ἔχετε διὰ τὸ μὴ αἰτεῖσθαι ὑμᾶς· αἰτεῖτε καὶ οὐ λαμβάνετε διότι κακῶς αἰτεῖσθε.

Dans les LXX, Prou., XIII, 11 : ὁ δὲ συνάγων ἑαυτῷ μετ' εὐσεβείας πληθυνθήσεται.

c) On peut suppléer mentalement *quelqu'un, quelque chose, rien* :

Mat., II, 13 : ἴσθι ἐκεῖ ἕως ἃν εἶπω σοι. — XXIV, 36 : περὶ δὲ τῆς ἡμέρας καὶ ὥρας οὐδεὶς οἶδεν, = *personne ne sait rien*. — 1 P., V, 8 : ὁ ἀντίδικος ὑμῶν διάβολος ὡς λέων ὠρυόμενος περιπατεῖ ζητῶν καταπιεῖν.

Dans les LXX, Es., L, 2 : ἐκάλεσα καὶ οὐκ ἦν ὁ ὑπακούων.

196^{bis}. a) L'acte seul importe, et la suppression de tout complément le met en relief :

Mat., VII, 1 : μὴ κρίνετε, ἵνα μὴ κριθῆτε. — Mar., VIII, 17 (et 21) : οὐπω νοεῖτε οὐδὲ συνίετε; — 2 Cor., III, 6 : τὸ γὰρ γράμμα ἀποκτείνει, τὸ δὲ πνεῦμα ζωοποιεῖ. — Apoc., XIV, 15 : θέρισον.

b) Le verbe a un sens complet par lui-même et il est fait abstraction du complément :

Mat., XII, 10 : εἰ ἔξεστι τοῖς σάββασιν θεραπεύειν; *traiter un malade*. — J., XVI, 25 : παρρησίᾳ περὶ τοῦ πατρὸς ἀπαγγελωῦ ὑμῖν, *je vous communiquerai mon enseignement*. — A., XXV, 2 : ἐνεφάνισάν τε αὐτῷ οἱ ἀρχιερεῖς καὶ οἱ πρῶτοι τῶν Ἰουδαίων κατὰ τοῦ

Παύλου (et cf. XXIV, 1), *ils lui firent leur déposition*. — 2 Cor., XII, 14 : οὐ γὰρ ὀφείλει τὰ τέκνα τοῖς γονεῦσιν θησαυρίζειν, *amasser des richesses*. — 1 Th., IV, 13, ἀγνοεῖν, *être dans l'ignorance* (classiq.); H., XI, 22 : ἐνετείλατο, *donna ses ordres*; XIII, 22 : ἐπέστειλα ὑμῖν, *je vous envoie une lettre*.

Dans les LXX, 1 Esd., IV, 11 : οἱ δὲ τηροῦσι κύκλω περὶ αὐτόν. — 2 R., XX, 10 : καὶ ἔπαισεν αὐτόν..., καὶ οὐκ ἔδευτέρωσεν αὐτῷ, *il ne lui porta pas un second coup*. — Es., XXI, 2 : ὁ ἀθετῶν ἀθετεῖ, ὁ ἀνομῶν ἀνομεῖ. — 1 Mac., X, 45 : ὀχυρῶσαι, *élever des fortifications*.

Pour Mat., V, 17 : οὐκ ἦλθεν καταλῦσαι ἀλλὰ πληρῶσαι, on peut suppléer τὸν νόμον καὶ τοὺς προφῆτας, ou laisser les deux verbes sans complément, par emphase oratoire.

197. En grec classique, le pronom indéfini complément se supprime souvent.

L'emploi très libre et très varié des constructions précédentes (191-196 bis), dans ce qu'elles ont de peu classique, doit appartenir à la langue grecque familière; quelques-unes d'entre elles sont hébraïsantes et imitées des LXX.

CHAPITRE XVIII

Relation entre le verbe et le complément.

Notions générales sur les compléments dans leur rapport avec le verbe.

198. Le verbe est employé *intransitivement, transitivement, absolument, quelle que soit d'ailleurs la voix*¹. Il est employé :

a) *Intransitivement*, quand l'acte² qu'il exprime n'a pas de rapport avec quelque chose d'extérieur au sujet, comme L.,

1. Cf. mon *Essai sur la syntaxe des voix*.

2. Nous supposons, pour la commodité du langage, que le verbe exprime toujours un acte, quoiqu'il exprime souvent l'état, la manière d'être.

XII, 16 : εὐφόρησεν ἡ χώρα. — J., VIII, 56 : Ἀβραὰμ ὁ πατὴρ ὑμῶν ἠγαλλιάσατο. — Mat., I, 18 : εὐρέθη, *elle se trouva*.

Le verbe intransitif ne veut donc pas de complément par lui-même, mais cf. 1 J., V, 16 et A., XXV, 8 : τι ἤμαρτον.

De même en hébreu et dans les LXX.

b) *Transitivement*, quand l'acte porte sur quelque chose d'extérieur au sujet, sur *un objet*. Le mot qui exprime ce dernier est le complément. — Mais le rapport entre l'acte et l'objet peut être direct ou indirect, suivant la manière dont celui qui parle considère le rapport entre le verbe et le complément. — Il est

Direct, quand l'acte est considéré comme atteignant directement son objet; c'est le *complément direct* à l'accusatif, comme Mat., XII, 13 : ἔκτεινόν σου τὴν χεῖρα. — V, 42 : τὸν θέλοντα ἀπὸ σοῦ δανίσασθαι μὴ ἀποστραφῆς.

De même en hébreu et dans les LXX.

Indirect, quand l'acte est considéré comme atteignant indirectement son objet. C'est le complément indirect, aux cas indirects ou obliques : génitif et datif; comme, 1 Tim., II, 12 : ἀύθεντεῖν ἀνδρός.

Il en est de même en hébreu et dans les LXX.

De plus, la relation indirecte entre le verbe et le complément est souvent indiquée par des prépositions. Dans le grec biblique, on trouve fréquemment une relation indirecte marquée par une préposition, quand un cas aurait suffi. — On trouve même, dans les LXX, la relation directe marquée par une préposition.

Un même verbe peut être en même temps transitif direct et indirect, quand l'idée enferme ces deux relations comme A., VIII, 35 : εὐηγγελίσατο αὐτῷ τὸν Ἰησοῦν. — Il peut même y avoir une double relation directe, comme dans A., XIII, 32 : ὑμεῖς εὐαγγελίζομεθα τὴν πρὸς τοὺς πατέρας ἐπαγγελίαν.

Il en est de même en hébreu et dans les LXX, d'une manière encore plus étendue qu'en grec classique.

Le verbe passif a pour complément le mot qui exprime le *sujet* réel de l'acte, et la relation entre le verbe et ce complément est considérée comme indirecte. Ce complément est à un cas oblique avec ou sans préposition, et il est assimilé entièrement au complément indirect du verbe transitif.

Il en est de même en hébreu et dans les LXX.

c) *Absolument*, quand l'objet extérieur sur lequel porte l'acte n'est pas exprimé. Le verbe est alors employé sans complément d'après ce qui a été dit plus haut (182-197), *Mat.*, VII, 1 ; XXVII, 65 ; *1 Cor.*, IX, 16 ; *Col.*, II, 20 ; etc.

Il en est de même en hébreu et dans les LXX.

199. a) Un verbe intransitif par lui-même devient, dans certains cas, transitif direct ou indirect, sous l'influence de la pensée, quand celui qui parle établit une relation directe ou indirecte, *exceptionnelle*, entre l'acte et l'objet, comme : *Col.*, II, 15 : ἀπεκδυσάμενος τὰς ἀρχὰς καὶ τὰς ἐξουσίας ἐδειγμάτισεν ἐν παρρησίᾳ θριαμβεύσας αὐτοὺς ἐν αὐτῷ. — *Jac.*, III, 11 : μήτι ἡ πηγὴ ἐκ τῆς αὐτῆς ὀπῆς βρῦει τὸ γλυκὺ καὶ τὸ πικρὸν. — *Eph.*, I, 12 : τοὺς προηλπικότας ἐν τῷ Χριστῷ.

Dans les LXX, *Tobie*, XIII, 7 : ἡ ψυχὴ μου τῷ βασιλεῖ τοῦ οὐρανοῦ, καὶ ἀγαλλιάσεται τὴν μεγαλοσύνην αὐτοῦ. — *Sag. Sal.*, II, 16 : καὶ ἀλαζονεύεται πατέρα θεόν (cf. *ARIST. Econom.*, I, 4, 3).

b) Inversement, un verbe transitif par lui-même devient dans certains cas intransitif, quand celui qui parle ne considère plus l'acte comme portant sur un objet extérieur, comme *Mar.*, II, 11 : σοὶ λέγω, ἔγειρε. — *A.*, XXVII, 43, et cf. plus haut 196-196 bis.

Il en est de même dans les LXX ; cf. 196-196 bis.

200. Outre les compléments direct et indirect, il existe encore des compléments circonstanciels de cause, de condition, de temps, de lieu, de manière ; ils s'expriment ou se suppriment, suivant que celui qui parle juge à propos de le faire ; ils se mettent aux cas directs ou indirects avec ou sans préposition. — Nous n'avons pas à nous en occuper ici.

201. A parler d'une manière générale, les constructions classiques du verbe et du complément sont conservées dans le grec du N. T. et forment le fond de la syntaxe des cas et des prépositions.

Cependant les écrivains du N. T. n'ont pas toujours conçu comme les écrivains classiques la relation entre le verbe et le complément, et il en est résulté beaucoup de constructions particulières.

202. *a)* L'influence de l'hébreu est manifeste dans un très grand nombre de passages. Elle a sollicité les auteurs du N. T. à employer des constructions grecques rares, mais qui se rapprochaient davantage de la construction hébraïque. D'autres fois, elle a créé dans le N. T. des constructions absolument étrangères au grec. Enfin, elle a favorisé l'usage des prépositions au point de le rendre excessif.

b) Pour le grec même, le cours du temps amène des changements dans la manière d'établir le rapport entre le verbe et son complément, et l'analogie sollicite sans cesse la langue à unifier la manière d'établir ce rapport pour tous les verbes qui expriment des idées très voisines les unes des autres. — Puis, des écrivains non lettrés et étrangers, tels que l'étaient les écrivains juifs du N. T., ont pu concevoir, et par suite, exprimer arbitrairement le rapport entre le verbe et le complément, au lieu de suivre la construction traditionnelle qu'ils ignorent ou qui leur est peu familière. — Enfin, à l'époque post-classique, la désinence casuelle ne devait plus marquer assez fortement le rapport du complément avec le verbe; d'ailleurs, la langue familière et populaire aime à exprimer ce rapport au moyen d'une préposition¹. L'influence de la langue post-classique familière s'unissait ainsi à celle de l'hébreu pour favoriser l'emploi des propositions après le verbe. Il faut remarquer, de plus, que le choix de la préposition dépend tantôt de l'influence de l'hébreu, tantôt de la manière particulière dont l'écrivain a imaginé le rapport qui unit le complément au verbe.

c) De quelle manière se sont exercées ces différentes influences sur le grec du N. T. ? C'est ce que nous nous proposons de montrer d'une manière générale : 1^o pour les cas; 2^o pour les prépositions; 3^o pour les changements de construction avec un même verbe ou la même préposition; et pour le passif; 4^o pour la variation générale et libre des rapports entre un verbe et son complément.

1. Cf. P. VIREECK (p. 63) : « Ceterum secundum consuetudinem hujus ætatis apud verba cum præpositionibus copulata repeti solent præpositiones, exceptis duobus locis Augusti epistularum VII, 8; IX, 13. » Dans la langue du N. T., les prépositions s'expriment même après les verbes qui ne sont pas composés d'une préposition.

CHAPITRE XIX

Relation entre le verbe et les cas.

Sans préposition.

203. a) Classiquement, « l'accusatif s'emploie comme accusatif de l'objet intérieur ou du contenu, pour déterminer le sens d'un verbe soit transitif soit intransitif. » (CUCUEL et RIEMANN, 25).

L'emploi de ces constructions est très étendu dans le grec du N. T. Nous citons seulement : *Mar.*, IV, 41 : ἐφοβήθησαν φόβον μέγαν, et *1 P.*, III, 6 : μὴ φοβούμεναι μηδεμίαν πτόησιν. — X, 38; *L.*, XXII, 65; *A.*, XI, 5; *R.*, XV, 16; *1 Cor.*, XV, 1; *2 Cor.*, III, 18 : τὴν αὐτὴν εἰκόνα μεταμορφούμεθα ἀπὸ δόξης εἰς δόξαν (verbe post-classique, ELIEN, H. V., 1, 1; PLUTAR. 2, 52 D; construction propre au N. T.). — *Eph.*, IV, 8, 15; *Col.*, II, 19; *Apoc.*, XVI, 9.

Il est beaucoup plus étendu (en hébreu et) dans le grec des LXX que dans le grec classique. Nous citons seulement :

Gen., XXVII, 27 : καὶ ὠσπράνθη τὴν ὀσμὴν τῶν ἱματίων. — XXVII, 34; *Lév.*, XXI, 5 : φαλάκρωμα οὐ ξυρηθήσεσθε τὴν κεφαλὴν ἐπὶ νεκρῶ. — *Josué*, VII, 1; *2 R.*, XXIII, 16; *3 R.*, VIII, 54, 63; XIX, 4; *4 R.*, XI, 4, 5; *2 Paral.*, XXIX, 10; *Ps.*, CIV, 30; *Prou.*, XXII, 23; *Joël*, III, 18; *Zach.*, I, 2, 14; *Jér.*, III, 7; IV, 3, 5; VII, 4, 18; VIII, 5; VIII, 14; IX, 18; XXII, 19 : ταφὴν ὄνου ταφήσεται.

b) Classiquement, on emploie l'accusatif de relation.

Cette construction tend à être abandonnée dans le N. T., remplacée par celle du datif avec ou sans préposition. Cf. cependant *1 Tim.*, IV, 3.

Elle existe en hébreu, et on la trouve dans les LXX, *Gen.*, XLI, 40 : πλὴν τὸν θρόνον ὑπερέξω σου ἐγώ, je te surpasserai quant à mon trône. — *2 R.*, IV, 4; IX, 3; *3 R.*, XV, 23; *Jér.*, IX, 25-26.

c) Classiquement, l'accusatif de l'objet extérieur est d'un emploi perpétuel, comme dans φιλεῖν τινά. De même dans le N. T. Mais :

D'un côté, on le trouve où on ne l'attendait pas, comme *Mat.*, XII, 18 : ὁ ἀγαπητός μου ὃν εὐδόκησεν ἡ ψυχὴ μου, verbe post-classique (LXX, *Diod.*, XVII, 47) et construction biblique. — XXVIII, 19 : μαθητεύσατε πάντα τὰ ἔθνη, verbe post-classique (PLUTAR. II, 832 B) et construction propre au N. T. — *L.*, XXIII, 39 ; *1 Cor.*, VII, 31 : χρώμενοι τὸν κόσμον, post-classique (PSEUDO-ARISTOTE, *Æcon.*, II, 22).

D'un autre côté, on ne le trouve pas quand on l'aurait attendu, comme, *Mat.*, VI, 28 : μὴ φοβηθῆτε ἀπὸ τῶν ἀποκτεινόντων, quand il suit : φοβεῖσθε δὲ μᾶλλον τὸν δυνάμενον... — XXIII, 33 : πῶς φύγητε ἀπὸ τῆς κρίσεως, et classiquement φεύγειν τι, *éviter quelque chose*, comme *1 Cor.*, VI, 18, et cf. X, 14. — *Mar.*, VI, 52 : οὐ γὰρ συνῆκαν ἐπὶ ταῖς ἄρτοις (cf. *Mat.*, XVI, 8), construction hébraïsante. — *A.*, IV, 29, et cf. LXX, *Michée*, IV, 11. — *Col.*, II, 18 : θέλων ἐν ταπεινοφροσύνῃ, sens et construction bibliques (?), et ailleurs avec l'accusatif. — *H.*, VI, 4-5 ; *Apoc.*, XVIII, 3-4.

L'influence de l'hébreu a favorisé les constructions du premier cas, et produit celles du second. Cf. les LXX :

Gen., XLIV, 4 ; *Ex.*, XIV, 25, et cf. *5 R.*, XXII, 31 ; *5 R.*, VIII, 48 ; *Ps.*, XXVI, 11 ; *Eccl.*, IX, 7 : εὐδόκησεν ὁ θεὸς τὰ ποιήματά σου. — *Prou.*, II, 21 : εὐθεῖς κατασκηνώσουσιν γῆν. — *Baruch*, IV, 25 : μακροθυμήσατε τὴν παρὰ τοῦ θεοῦ ἐπελθοῦσαν ὑμῖν ὀργήν, verbe post-classique (PLUTARQUE, 2, 593 F) et construct. biblique. — *2 Mac.*, V, 8 et cf. *Nom.*, XXXII, 9. — Cf. θέλειν τι οὐ τινά, *Ps.*, XXI, 9 ; XL, 7 ; *Osée*, VI, 6 ; construct. hébraïsante, et dans le N. T. *Mat.*, XXVII, 43, θέλει αὐτόν, et IX, 13, ἔλεον θέλω. — Cf. *Enoch*, VI, 2 : οἱ ἄγγελοι υἱοὶ οὐρανοῦ... ἐπεθύμησαν αὐτάς (même construct. dans *Ménandre*, apud *Clem. Alex.* 605 D).

Les exemples suivants sont des hébraïsmes purs : *Josué*, I, 7 : ἵνα συνῆς ἐν πᾶσιν οἷς ἐὰν πράσσης. — *5 R.*, VIII, 50 : καὶ οἰκτιρήσουσιν εἰς αὐτούς. — *1 Paral.*, II, 7 ; *Daniel*, I, 17 ; cf. *Testam.* XII *Patriar.*, IV, IX : ἡμεῖς δὲ ἐδιώξαμεν ἐπὶ τοὺς υἱοὺς Ἡσαῖ. — Mais voy. 211, e et f.

d) Classiquement, on emploie le double accusatif de l'objet extérieur, ou de l'objet extérieur et intérieur. Dans le N. T. :

D'un côté, on en fait un emploi plus étendu même qu'en grec classique, comme *L.*, XI, 46 : φορτίζετε τοὺς ἀνθρώπους φορτία δυσβάστακτα, verbe poétique et post-classique (LUCIEN, *Nav.* 45), construction propre au N. T. — *J.*, XVII, 26 : ἡ ἀγάπη ἦν ἀγάπησάς με, construction propre au N. T. — XIX, 2 ; *1 Th.*, V, 27 ; *H.*, I, 9.

D'un autre côté, l'un des deux accusatifs est remplacé par un autre cas, précédé d'une préposition, et la relation entre le verbe et le complément est conçue tout différemment, comme *Mat.*, XX, 20 : αἰτοῦσά τι ἀπ' αὐτοῦ (et cf. VII, 9), = αἰτοῦσά τι αὐτόν. On trouve parfois classiquement πρὸς et παρά avec le génitif, mais non ἀπό.

En hébreu et dans les LXX, l'emploi du double accusatif est bien plus étendu qu'en grec classique, comme 3 *R.*, VI, 28 : πάντα τοὺς τοίχους τοῦ οἴκου κύκλῳ ἐκκολαπτὰ ἔγραψε γραφίδι χειρουβείν. — *Job*, XXI, 34; *Ps.*, XLIV, 8 (cité dans le N. T., *H.*, I, 9) : ἔχρισέν σε ὁ θεός, ὁ θεός σου, ἔλαιον ἀγαλλιάσεως, sens et construction bibliques. — *Cant.*, VI, 41; *Zach.*, XIV, 17 : ἡ πτώσις ἣν πατάζει κύριος πάντα τὰ ἔθνη. — 1 *Mac.*, VIII, 18; et cf. *Ezéch.*, XXIX, 18.

Au contraire : 2 *Esd.*, VII, 10 : διδάσκειν ἐν Ἰσραὴλ προστάγματα. — *Ps.*, CXLII, 10; *Eccl.*, XII, 9 : ἐδίδαξε γνῶσιν σὺν τὸν ἄνθρωπον. — *Ezech.*, XLIV, 23 : τὸν λαόν μου διδάξουσιν ἀνὰ μέσον ἁγίου καὶ βεθήλου, καὶ ἀνὰ μέσον ἀκαθάρτου καὶ καθαροῦ γνωριούσιν αὐτοῖς. — *Daniel*, *Sus.*, 3 (LXX et Théodotion).

204. a) Classiquement, le génitif s'emploie : après des verbes qui marquent qu'on prend une part de l'objet, comme *recevoir* ou *donner une part de* ; après les verbes du sens de *toucher* ; de *se souvenir* ; après les verbes de *supériorité* ou d'*infériorité* ; après les verbes signifiant *condamner*, *absoudre*, etc. (CUCUEL et RIEMANN, 36 seqq.)

Dans le N. T., tantôt la construction classique est conservée ; tantôt la relation entre le verbe et le complément est conçue différemment, et le complément passe alors à un autre cas, ou bien prend une préposition. Ainsi :

Κληρονομεῖν est toujours suivi de l'accusatif (classiquement assez rare ; très post-classique, *Polybe*, XV, 22, 3; LXX), même avec le sens d'*obtenir une part de*. — Κοινωνεῖν est toujours suivi du datif de la chose, 1 *Tim.*, V, 22, sauf *H.*, II, 14, où le génitif est un reste de la construction classique.

Un verbe du sens de *toucher* peut se construire aussi bien avec l'accusatif qu'avec le génitif et dans le même sens, comme κρατεῖν τῆς χειρός, *Mat.*, IX, 25, et κρατεῖν τοὺς πόδας, XXVIII, 9 ; on ne trouve pas en prose classique l'accusatif de la chose que l'on saisit de la main. — De même μνημονεύειν τινός et τι, 1 *Th.*, I, 3 et II, 9 ; l'accusatif est ionien (*Hérodote.*, I, 36), poétique, post-classique (LXX).

Pour les verbes de *supériorité* et d'*infériorité*, on a πλεονεκτεῖν τινός, 2 *Cor.*, VII, 2, très post-classique (*Ménandre Monost.* 259 ;

etc).— Cf. 2 P., III, 9 : οὐ βραδύνει κύριος τῆς ἐπαγγελίας, construct. propre au N. T., comme si l'on avait ὕστερεϊ.

b) Classiquement, on construit au génitif le complément des verbes qui marquent une idée d'éloignement, de séparation, etc. (CUCUEL et RIEMANN, 47 seqq.)

Dans le N. T., le génitif est souvent précédé d'une préposition, A., VIII, 22 et H., VI, 1 ; etc.

c) Le génitif n'existe pas en hébreu, et cette langue n'ayant rien qui corresponde au génitif grec, la relation marquée par ce cas est indiquée par une construction toute différente, surtout par l'emploi d'une préposition.

Dans les LXX, l'emploi classique du génitif est souvent délaissé. Ainsi :

Κληρονομεῖν est suivi de l'accusatif, 1 Mac., II, 10. — Κοινωνεῖν est suivi du génitif, Prov., I, 11 ; et du datif, Sag. Sal., VI, 23. — Κρατεῖν est suivi du génitif, Ps., LXXII, 23 ; Amos, II, 14 ; et de l'accusatif, Jug., XVI, 26 ; Néh., III, 6. — Μνημονεύειν se trouve avec le génitif et l'accusatif, 1 Paral., XVI, 12 : μνημονεύετε τὰ θαυμάσια, et XVI, 15 : μνημονεύωμεν διαθήκης αὐτοῦ. Cf. Néh., XIII, 31 : μνήσθητί μου, et v. 29 : μνήσθητι αὐτοῖς. — Cf. 5 R., XVI, 22 (v. l.) : ὁ λαὸς ὁ ὧν ὀπίσω Ἀμβρὶ ὑπερεκράτησε τὸν λαὸν... et 1 Mac., III, 30 (v. l.) : ἐπερίσσευσεν ὑπὲρ τοὺς βασιλεῖς, et cf. Eccl., III, 19 : ἐπερίσσευσεν ὁ ἄνθρωπος παρὰ τὸ κτήνος.

Les verbes qui expriment une idée d'éloignement prennent souvent une préposition ou la locution hébraïsante ἀπὸ προσώπου (= ἀπό).

Par contre, on trouve le génitif pour un autre cas, comme Josué, V, 6 : οἱ ἀπειθήσαντες τῶν ἐντολῶν τοῦ θεοῦ (et cf. le datif régulier, Es., VIII, 11), tandis qu'on lit, Baruch, I, 19 : ἀπειθοῦντες πρὸς κύριον. — Cant., II, 5 : ὅτι τετρωμένη ἀγάπης ἐγώ, je suis blessée d'amour ; 1 Mac., X, 65 : καὶ ἔγραψεν αὐτὸν τῶν πρώτων φιλων, il l'inscrivit au nombre de..., et cf. XI, 27. — XI, 4 : ὡς δὲ ἤγγισεν Ἀζώτου.

205. a) Classiquement, dans son sens propre, « le datif s'emploie comme complément indirect des verbes transitifs, et comme complément unique de certains verbes intransitifs, d'une manière qui se rapproche beaucoup de l'emploi du datif français, c'est-à-dire de la préposition à » avec un nom ou un pronom. (CUCUEL et RIEMANN, 53 seqq.)

Dans le N. T., on trouve le datif, et aussi une préposition avec un autre cas, comme : λέγειν τινί, L., VI, 5 ; πρὸς τινα, V, 36 ; εἰς τινα, L., XXII, 65. — Mat., V, 15 et 16 : λάμπει πᾶσιν τοῖς ἐν τῇ οἰκίᾳ · οὕτως λαμψάτω τὸ φῶς ὑμῶν ἔμπροσθεν τῶν ἀνθρώπων.

La construction varie avec la manière dont l'écrivain conçoit la relation entre l'acte et son objet.

b) Classiquement, le datif d'intérêt s'emploie « pour désigner la personne qui est intéressée dans l'action marquée par le

verbe. » (CUCUEL et RIEMANN, 56). Ce datif est très employé dans le N. T. et son emploi est peut-être plus fréquent et plus hardi qu'en grec classique, *Mat.*, XIII, 14; *A.*, II, 4; *R.*, VII, 10, 22; *1 P.*, II, 24; *Apoc.*, II, 16; et souvent. — Cf. surtout *Apoc.*, VIII, 3-4 : ἀνέβη ὁ καπνὸς τῶν θυμιαμάτων ταῖς προσευχαῖς τῶν ἁγίων.

c) Classiquement, le datif s'emploie pour indiquer l'instrument, la manière, etc.

Il en est de même dans le N. T. — Mais de plus :

Au lieu du datif, on trouve tout aussi fréquemment une préposition, particulièrement ἐν; ainsi δμολογεῖν avec le datif seul, *Mat.*, VII, 23, et avec une préposition, X, 32; *Apoc.*, V, 2 et 12.

On trouve souvent joint au verbe le datif de même radical ou de même sens, *Mat.*, VIII, 8 : ἀλλὰ μόνον εἰπὲ λόγῳ, et cf. *Apoc.*, II, 23 : ἀποκτενῶ ἐν θανάτῳ (cf. 177, c).

Avec les verbes du sens d'*aller*, on trouve souvent un datif de manière, *A.*, XIV, 16 : εἶασεν πάντα τὰ ἔθνη πορεύεσθαι ταῖς ὁδοῖς αὐτῶν. D'où, par extension, *A.*, XXI, 21 : λέγων... μηδὲ τοῖς ἔθεσιν περιπατεῖν, *ne pas suivre les coutumes*, et cf. *Gal.*, V, 16 et *A.*, IX, 31.

Dans les trois cas, la construction est plus ou moins hébraïsante.

d) L'hébreu n'a pas de datif; il y supplée par un tour différent, et le plus souvent par une préposition (PREISWERK, 551).

Ce que nous avons dit de l'emploi du datif dans le N. T. est encore plus vrai pour les LXX :

Pour le datif proprement dit, voy. *2 Paral.*, X, 7, 9, 10.

Pour le datif d'intérêt, *Gen.*, IV, 23 : ἄνδρα ἀπέκτεινα εἰς τραῦμα ἐμοί. — XXIV, 6 (et cf. PREISWERK, 552, a), et *Gen.*, IV, 19. — XXXII, 31; *Ps.*, LXII, 2 : ἐδίψησέ σοι ἡ ψυχὴ μου, προσαπλῶς σοι ἡ σάρξ μου. — *Ps.*, LXV, 1-2. — Avec *Apoc.*, VIII, 3-4, cf. *Néhémie*, IV, 7.

Pour les trois remarques (c), voy. *Gen.*, XXXIII, 5 : τὰ παιδιά οἷς ἠλέησεν ὁ θεὸς τὸν παῖδά σου. — *2 Paral.*, XX, 19 et cf. *Job*, XXXVIII, 7. — *Nom.*, XXXI, 8; *Ps.*, XIII, 5; *Tobie*, IV, 5 : μὴ πορευθῆς ταῖς ὁδοῖς τῆς ἀδικίας, et cf. *1 Mac.*, VI, 59 : καὶ στήσωμεν αὐτοῖς τοῦ πορεύεσθαι τοῖς νομίμοις αὐτῶν, et cf. *3 R.*, VIII, 58, et 61 : ὁσίως πορεύεσθαι ἐν τοῖς προστάγμασιν αὐτοῦ, et cf. *1 Mac.*, XIII, 31.

Cf. *Testam. XII Patriar.*, IV, 15 : κἂν βασιλεῖ κἂν πτωχῶ αἱ γυναῖκες κατακυριεύσουσι.

Avec une préposition.

206. a) On a déjà pu remarquer la tendance à employer une préposition et le cas convenable, au lieu du cas seul. Tantôt,

la préposition ne sert guère qu'à indiquer plus clairement le sens du cas, ou à le renforcer; tantôt, au contraire, elle sert à exprimer une relation particulière établie par l'écrivain entre le verbe et le complément¹.

Mat., XX, 2 : συμφωνήσας δὲ μετὰ τῶν ἐργατῶν ἐκ δηναρίου, et v. 13 : οὐχὶ δηναρίου συνεφώνησάς μοι; — *A.*, I, 26 : συνκατεψηφίσθη μετὰ τῶν ἑνδεκα ἀποστόλων, et cf. *L.*, XXIII, 51 : συνκατατεθειμένος τῇ βουλῇ. — *IV*, 29 : ἐπίδε ἐπὶ τὰς ἀπειλάς αὐτῶν.

Au lieu de γονυπετεῖν αὐτόν, on a *Mat.*, XXVII, 29 : γονυπετήσαντες ἔμπροσθεν αὐτοῦ. — XXI, 26 : πάντες γὰρ ὡς προφήτην ἔχουσιν τὸν Ἰωάννην, et v. 46 : εἰς προφήτην αὐτὸν εἶχον. — Au lieu de κρύπτειν τινά τι, on a *Mat.*, XI, 25 : ἔκρυψας ταῦτα ἀπὸ σοφῶν. — *Αποκ.*, XV, 2 : τοὺς νικῶντας ἐκ τοῦ θηρίου. — *Mat.*, V, 34 : μὴ ὁμῶσαι ὄλωσ, μήτε ἐν τῷ οὐρανῷ. — Au lieu de προσκυνεῖν τινά οὐ τινί, on a προσκυνεῖν ἐνώπιόν τινος, *L.*, IV, 7.

Cf. λαλεῖν τινί, *L.*, II, 38; εἰς τινα, *H.*, VII, 14; ἐν τισιν, *I Cor.*, II, 6; μετὰ τινος, *Mar.*, VI, 50; πρὸς τινα, *L.*, XXIV, 44.

L., XV, 16 : χορτασθῆναι ἐκ τῶν κερατίων. — XXII, 18 : οὐ μὴ πῖω... ἀπὸ τοῦ γενήματος. — *I Cor.*, X, 17 : οὐ γὰρ πάντες ἐκ τοῦ ἐνὸς ἄρτου μετέχομεν. — *Gal.*, VI, 6 : κοινωνεῖτω δὲ ὁ κατηχούμενος... ἐν πᾶσιν ἀγαθοῖς.

b) La tendance à employer une préposition quand le cas seul suffirait est due à l'influence de la langue familière, et surtout à celle de l'hébreu.

L'emploi de prépositions dans le langage familier étant bien connu, il suffit de le signaler ici.

c) En hébreu, les cas proprement dits n'existent pas, et l'on emploie perpétuellement des prépositions pour les remplacer (PREISWBRK, 537 seqq.; 603 seqq.).

Aussi l'influence de l'hébreu s'est-elle exercée sur le grec des LXX, où les prépositions abondent. Elles précisent davantage et décrivent mieux le rapport entre le verbe et le complément que le simple cas. Ainsi, *Jonas*, I, 1, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15. — *IV*, 2, 5, 6 : τοῦ σκιάζειν αὐτῷ ἀπὸ τῶν κακῶν αὐτοῦ· καὶ ἐχάρη Ἰωνᾶς ἐπὶ τῇ κολοκύνθῃ. — *IV*, 8 : ἐπάταξεν ὁ ἥλιος ἐπὶ τὴν κεφαλὴν Ἰωνᾶ. — *IV*, 10 : σὺ ἐφείσω ὑπὲρ τῆς κολοκύνθης ὑπὲρ ἧς οὐκ ἔκακοπάθησας ἐπ' αὐτήν, et v. 11 : ἐγὼ δὲ οὐ φείσομαι ὑπὲρ Νινευῆ τῆς πόλεως τῆς μεγάλης ἐν ἧ κατοικοῦσι. — Cf. encore *Jér.*, XV, et *Tobie*, IV, 18.

1. Les verbes composés post-classiques dont le sens admet le datif prennent régulièrement leur complément au datif, sans préposition. — Ceux qui expriment une idée de mouvement pour s'éloigner de, par exemple, peuvent prendre ἐκ ou ἀπό.

A parler d'une manière générale, les verbes composés post-classiques ne tendent pas, dans le N. T., à prendre une préposition, parce que dans ces verbes, de formation récente, la force de la préposition était encore sensible.

Cf. aussi les nombreuses constructions de verbes avec ἐν, comme : *Josué*, I, 7 : συνιέναι ἐν (et de même *Daniel*, I, 17); I, 8 : μελετᾶν ἐν. — *4 R.*, I, 3 : ἐπιζητῆσαι ἐν τῷ βαάλ μυϊαν θεὸν Ἀκκαρών, *consulter, par son Baal, le dieu-mouche d'Accaron.* — *2 Paral.*, VI, 5 : οὐκ ἐξελεξάμην ἐν ἀνδρὶ τοῦ εἶναι... ἐπὶ τὸν λαόν μου Ἰσραήλ· καὶ ἐξελεξάμην ἐν Δαυεὶδ τοῦ εἶναι... ἐπὶ τὸν λαόν μου, *je n'ai pas choisi un homme,... j'ai choisi David pour être...*

Plusieurs de ces constructions sont des hébraïsmes purs.

CHAPITRE XX

Variations de la construction.

Quelques exemples montreront maintenant quelle était la mobilité d'esprit des écrivains bibliques dans la manière de concevoir les rapports entre le verbe et son complément, et quelle variété de constructions il en est résulté, avec et sans prépositions.

207. *Après un verbe simple :*

a) Ἀγαλλιᾶν. — Ce verbe est post-classique et biblique (LXX et N. T.). Voici son emploi dans le N. T. : *Mat.*, V, 12 : χαίρετε καὶ ἀγαλλιᾶσθε. — *L.*, X, 21 : ἠγαλλιάσατο τῷ πνεύματι τῷ ἁγίῳ, = *son âme sainte tressaillit d'allégresse.* — *1 P.*, I, 8 : ἀγαλλιᾶτε χαρῆ ἀνεκλαλήτῳ. — *1 P.*, I, 6 : ἐν ᾧ ἀγαλλιᾶσθε, *réjouissez-vous-en.* — *J.*, V, 35 : ἠθελήσατε ἀγαλλιαθῆναι πρὸς ὥραν ἐν τῷ φωτὶ αὐτοῦ, *vous réjouir au milieu de sa lumière.* Mais, *1 P.*, IV, 13 : ἐν τῇ ἀποκαλύψει dépend de χαρῆτε. — *L.*, I, 47 : καὶ ἠγαλλίασεν τὸ πνεῦμά μου ἐπὶ τῷ θεῷ τῷ σωτῆρί μου. Cette dernière construction est hébraïsante, LXX, *Sag. Sir.*, XXX, 3. — Cf. *J.*, VIII, 56 : Ἀβραάμ, ὁ πατὴρ ὑμῶν ἠγαλλιάσατο ἵνα ἴδῃ τὴν ἡμέραν τὴν ἐμήν. Ici, le motif est conçu comme le but¹.

b) Dans les LXX, les constructions de ce verbe (toujours au moyen) avec ses compléments sont très variées et fort curieuses :

Seul, *2 R.*, I, 20. — Avec une sorte de datif d'intérêt, *Ps.*, II, 11 : δουλεύσατε τῷ Κυρίῳ ἐν φόβῳ καὶ ἀγαλλιᾶσθε αὐτῷ ἐν τρόμῳ (= *donnez-lui votre allégresse*).

1. Voy. ma *Syntaxe des propositions*, 146, 3°.

— *Ps.*, LXXX, 1 : ἀγαλλιᾶσθε τῷ θεῷ τῷ βοηθῷ ἡμῶν, ἀλαλάξατε τῷ θεῷ Ἰακώβ.

Avec le datif du motif, *Ps.*, CXLIV, 7 : καὶ τῇ δικαιοσύνῃ σου ἀγαλλιάσονται. — Avec le datif du nom de même radical, *Ps.*, CXXXI, 16 : καὶ οἱ ὅσοι αὐτῆς ἀγαλλιάσει ἀγαλλιάσονται (cf. 177).

Avec différentes prépositions : avec le datif du motif, *Ps.*, IX, 3 : ἀγαλλιάσομαι ἐν σοί, et XII, 6 : ἀγαλλιάσεται ἡ καρδία σου ἐν τῷ σωτηρίῳ σου, et avec le datif de manière, *Es.*, LXV, 14 : ἀγαλλιάσονται ἐν εὐφροσύνῃ. — Avec ἐπί et le datif du motif, *Tobie*, XIII, 13; *Ps.*, IX, 15 : ἀγαλλιάσομαι ἐπὶ τῷ σωτηρίῳ σου, et *Es.*, LXI, 10. — Avec ἐπί et l'accusatif du motif (qui est en même temps le but vers lequel l'allégresse se dirige), *Ps.*, LXXXIII, 3 : ἡ καρδία μου καὶ ἡ σὰρξ μου ἠγαλλιάσαντο ἐπὶ θεὸν ζῶντα, et CXVIII, 162 : ἀγαλλιάσομαι ἐγὼ ἐπὶ τὰ λόγια σου. — Avec ἔνεκα et le génitif du motif, *Ps.*, XLVII, 12 : ἀγαλλιάσθωσαν αἱ θυγατέρες... ἔνεκα τῶν κριμάτων σου. — Avec διὰ et l'accusatif du motif, *Es.*, XXIX, 19 : ἀγαλλιάσονται πτωχοὶ διὰ κύριον ἐν εὐφροσύνῃ. — Avec ἐνώπιον et le génitif du motif (= ἐν οὐ ἐπί avec le datif), *Ps.*, LXVII, 4 : ἀγαλλιάσθωσαν ἐνώπιον τοῦ θεοῦ. — Avec πρὸ προσώπου (= ἐνώπιον), dans le même sens, *Ps.*, XCV, 12-13 : ἀγαλλιάσονται πάντα τὰ ξύλα τοῦ δρυμοῦ πρὸ προσώπου τοῦ κυρίου ὅτι ἔρχεται. — Cf. *Ps.*, XVIII, 6 : ἀγαλλιάσεται ὡς γίγας δραμεῖν ὁδὸν αὐτοῦ.

c) Πιστεύειν. — Ce verbe prend les constructions les plus variées. Il s'emploie

Sans préposition :

1° Absolument, *Mar.*, V, 36 : μὴ φοβοῦ, μόνον πίστευε. Sens chrétien.

2° Avec le datif de la personne et de la chose, *Mar.*, XVI, 13 : οὐδὲ ἐκεῖνοις ἐπίστευσαν. — *J.*, V, 46 : εἰ γὰρ ἐπιστεύετε Μωυσεῖ, σὶ vous écoutiez Moïse. — *A.*, XVIII, 8 : ἐπίστευσεν τῷ Κυρίῳ, il fit un acte de foi. Sens chrétien. — 2 *Th.*, II, 11-12 : οἱ μὴ πιστεύσαντες τῇ ἀληθείᾳ κτλ., et *J.*, X, 38 : τοῖς ἔργοις πιστεύετε. — 1 *J.*, III, 23 : αὕτη ἐστὶν ἡ ἐντολὴ αὐτοῦ ἵνα πιστεύσωμεν τῷ ὀνόματι τοῦ υἱοῦ αὐτοῦ. Sens chrétien, et cf. 2 *Tim.*, I, 12 : οἶδα γὰρ ᾧ πεπίστευκα.

3° Avec l'accusatif de la chose, 1 *J.*, IV, 16 : καὶ πεπιστεύκαμεν τὴν ἀγάπην ἣν ἔχει ὁ θεός, et *A.*, XIII, 41 : ἔργον δ' οὐ μὴ πιστεύσητε, ἐὰν τις ἐκδιηγῆται ὑμῖν. — 1 *Cor.*, XIII, 7 : (ἡ ἀγάπη) πάντα στέγει, πάντα πιστεύει, *croit tout, a confiance en tout et tous.* Sens chrétien.

4° Avec l'accusatif et le datif, *J.*, II, 24 : αὐτὸς δὲ Ἰησοῦς οὐκ ἐπίστευσεν αὐτὸν αὐτοῖς.

5° Avec l'infinitif, *R.*, XIV, 2 : ὅς μὲν πιστεύει φαγεῖν πάντα, *présume de manger.*

Avec des prépositions :

6° Avec le datif instrumental seul ou précédé d'une préposition, *R.*, X, 9-10 : ἐὰν... πιστεύσης ἐν τῇ καρδίᾳ σου ὅτι ὁ θεὸς αὐτὸν

ἤγειρεν ἐκ νεκρῶν σωθήσῃ· καρδία γὰρ πιστεύεται εἰς δικαιοσύνην. — *A.*, VIII, 37 : εἰ πιστεύεις ἐξ ὅλης τῆς καρδίας σου (verset rejeté du texte). — *J.*, XVI, 30 : ἐν τούτῳ πιστεύομεν ὅτι..., *pour cette raison nous croyons que...*

7° Avec εἰς, *Mat.*, XVIII, 6 : τῶν πιστευόντων εἰς ἐμέ. — *J.*, II 23 : πολλοὶ ἐπίστευσαν εἰς τὸ ὄνομα αὐτοῦ. — Cette construction avec εἰς indique expressément la direction de l'intelligence vers l'objet de la croyance. Il en est de même

8° Avec ἐπί et l'accusatif, *A.*, IX, 42 : καὶ ἐπίστευσαν πολλοὶ ἐπὶ τὸν Κύριον.

C'est au contraire le repos de l'intelligence, de la foi, sur l'objet de la croyance qui est indiqué :

9° Avec ἐπί et le datif, *L.*, XXIV, 25 : ὦ... βραδεῖς τῇ καρδίᾳ τοῦ πιστεύειν ἐπὶ πᾶσιν οἷς ἐλάλησαν οἱ προφῆται. — *R.*, IV, 18 : ὅς παρ' ἐλπίδα ἐπ' ἐλπίδι ἐπίστευσεν...

10° Avec ἐν et le datif de l'objet de la croyance ou du motif de la croyance, *Mar.*, I, 15 : πιστεύετε ἐν τῷ εὐαγγελίῳ. — *Eph.*, I, 13 : ἐν τῷ Χριστῷ... ἐν ᾧ καὶ πιστεύσαντες ἐσφραγίσθητε τῷ πνεύματι. *On s'arrête, on demeure* dans le complément au datif avec ἐν.

11° Avec περί et le génitif, *J.*, IX, 18. — Avec διά et le génitif de l'intermédiaire, *J.*, I, 7; XVII, 20. — Avec διά et l'accusatif du motif, *J.*, IV, 41. — Ces constructions sont ordinaires et classiques.

12° Avec εἰς et l'accusatif de finalité, *1 Tim.*, I, 16 : πιστεύειν ἐπ' αὐτῷ εἰς ζωὴν αἰώνιον, *en vue d'obtenir la vie éternelle*. — *R.*, IV, 18 : ὅς παρ' ἐλπίδα ἐπ' ἐλπίδι ἐπίστευσεν εἰς τὸ γενέσθαι αὐτὸν πατέρα πολλῶν ἐθνῶν.

Remarque. — Lorsque πιστεύειν est employé avec εἰς, ἐπί, et ἐν, son sens est celui de *faire un acte de foi en ou à*; c'est une idée judéo-chrétienne. Ces constructions sont d'ailleurs hébraïsantes. — Pour les constructions de πιστεύειν dans les LXX, voy. *Gen.*, XV, 5-6; *Ex.*, IV, 8 et XIV, 31; *Nom.*, XX, 12; *Deut.*, XXVIII, 66; XLV, 26; *2 Paral.*, XXXII, 15; *Job*, IV, 18; *Ps.*, LXXVII, 32; *Sag. Sal.*, XII, 2; *Jér.*, XII, 6.

d) Il suffit d'un exemple pour montrer qu'il en est de même dans les LXX :

Ἀμαρτάνειν. — *2 Paral.*, XIX, 10 : οὕτω ποιήσετε καὶ οὐκ ἀμαρτήσεσθε. — *2 Paral.*, XIX, 10 : οὐχ ἀμαρτήσονται τῷ Κυρίῳ. — *Ex.*, XXXII, 30 : ἡμαρτήκατε ἀμαρτίαν μεγάλην, et *Lév.*, IV, 13-14 : ἐὰν... γνωσθῇ αὐτοῖς ἡ ἀμαρτία ἣν ἡμαρτον ἐν αὐτῇ. — *Lév.*, VI, 3 : φυγὴ ἢ ἄν... ὁμόση ἀδίκως περὶ ἐνός ἀπὸ πάντων ὧν ἐὰν ποιήσῃ ὁ ἄνθρωπος ὥστε ἀμαρτεῖν ἐν τούτοις. — *Lév.*, V, 15 : ψυχὴ ἢ ἄν... ἀμάρτη ἀκουσίως ἀπὸ τῶν ἁγίων κυρίου, *quiconque aura péché dans les choses saintes, circa sacra*. — *Lév.*, V, 5 : ἐξαγορεύσει τὴν ἀμαρτίαν περὶ ὧν ἡμάρτηκε κατ' αὐτῆς. — *Ezéch.*, XVI, 51 : καὶ Σαμάρεια κατὰ τὰς ἡμίσεις τῶν ἀμαρτιῶν σου οὐχ ἡμαρτε, *Samarie n'a pas commis la moitié de*

tes fautes. — *Gen.*, XX, 6 : ἐφείσάμην ἐγὼ σοῦ τοῦ μὴ ἀμαρτάνειν εἰς ἐμέ, *je l'ai empêché de pécher contre moi.* — *Ex.*, XXIII, 23 : ἵνα μὴ ἀμαρτεῖν σε ποιήσωσι πρὸς μέ. — *Gen.*, XXXIX, 9 : ἀμαρτήσομαι ἐναντίον τοῦ θεοῦ, *je pécherai contre Dieu.* — *1 R.*, VII, 6 : ἡμαρτήκαμεν ἐνώπιον Κυρίου, même sens ; et ailleurs on a aussi ἔμπροσθεν. — *2 Paral.*, XXVIII, 13 : εἰς τὸ ἀμαρτάνειν τῷ Κυρίῳ ἐφ' ἡμᾶς ὑμεῖς λέγετε..., *pour qu'il y ait un péché de commis envers le Seigneur (péché dont la responsabilité retombera) sur nous...* — *Lév.*, IV, 3 : ἐὰν μὲν ὁ ἀρχιερεὺς ὁ κεχρισμένος ἀμάρτη τοῦ τὸν λαὸν ἀμαρτεῖν, *si le grand-prêtre pêche de manière que le peuple aussi pêche.*

208. Après les verbes composés :

Mat., IX, 16 : οὐδεὶς δὲ ἐπιβάλλει ἐπίβλημα ῥάκους ἀγνάφου ἐπὶ ἱματίῳ παλαιῷ, et *Mar.*, II, 21 : οὐδεὶς ἐπίβλημα ῥάκους ἀγνάφου ἐπιράπτει ἐπὶ ἱμάτιον παλαιόν. — *Mat.*, IX, 18 et XIX, 13 ; *Mat.*, XVII, 5 : νεφέλη... ἐπεσχίασεν αὐτούς, et *Mar.*, IX, 7 : νεφέλη ἐπισκιάζουσα αὐτοῖς.

Dans les LXX, *1 Mac.*, VI, 24 : περικάθηνται εἰς τὴν ἄκραν υἱοὶ τοῦ λαοῦ ἡμῶν (v. l.). — XI, 21 : Ἰωνάθαν περικάθηται τὴν ἄκραν. — XI, 22 : ἔγραψεν Ἰωνάθαν τοῦ μὴ περικαθῆσθαι τῇ ἄκρῃ (v. l.).

209. Après le verbe passif.

La même variété de rapports et par suite de constructions existe entre le verbe passif et le complément du nom de l'agent. On trouve :

a) *Le datif sans préposition.* Classique après le parfait et le plus-que-parfait, il se rencontre, dans le N. T., avec tous les temps, *Mat.*, XXVII, 57 : καὶ αὐτὸς ἐμαθητεύθη τῷ Ἰησοῦ. — *L.*, XXIII, 15 ; *R.*, X, 20, cité des LXX, *Es.*, LXV, 1 ; *Ph.*, IV, 5 : τὸ ἐπιεικὲς ὑμῶν γνωσθήτω πᾶσιν ἀνθρώποις.

b) *Un cas oblique avec une préposition :*

ἀπό, *L.*, I, 26 : ἀπεστάλη ὁ ἄγγελος Γαβριήλ ἀπὸ τοῦ θεοῦ. — *Jac.*, I, 13.

ἐκ, *Mat.*, XV, 5 : δῶρον δ' ἐὰν ἐξ ἐμοῦ ὠφελῆθῃς. — *2 Cor.*, II, 2.

ἐν, *L.*, IV, 1 : καὶ ἦγετο ἐν τῷ πνεύματι, et cf., avec le même sens, *R.*, VIII, 14 : ὅσοι γὰρ πνεύματι θεοῦ ἄγονται. — *A.*, IV, 9 et 10.

ἐνώπιον (les LXX emploient encore ἔμπροσθεν et ἐναντίον), *L.*, XII, 6 : ἐν ἐξ αὐτῶν οὐκ ἔστιν ἐπιλεησμένον ἐνώπιον τοῦ θεοῦ, *aucun n'est oublié par Dieu.* — *A.*, X, 31. — *R.*, III, 20 : οὐ δικαιωθήσεται πᾶσα σὰρξ ἐνώπιον αὐτοῦ. — C'est un hébraïsme pur, LXX, *Ex.*, XXIII, 15 ; *Ps.*, CXLII, 21

παρά, *J.*, I, 6 ; *Gal.*, III, 11 et cf. *R.*, III, 20.

ὑπό, *Mat.*, I, 22 ; *Jac.*, I, 14.

Mais on ne trouve pas πρὸς avec le génitif comme en grec classique ; cette construction ne paraît pas non plus se trouver dans les LXX.

c) Dans les LXX :

Ex., XII, 16 : τοῦτο μόνον πειθήσεται ὑμῖν. — *Es.*, LXV, 1 ; et souvent (EWALD, 295, c).

1 *Mac.*, VI, 24 : ὅσοι εὐρίσκοντο ἀφ' ἡμῶν ἐθανατοῦντο, et cf. *Gen.*, VI, 13. — *Gen.*, XVI, 5 : ἀδικοῦμαι ἐκ σοῦ. — *Ps.*, XVII, 30 : ἐν σοὶ ρυσθήσομαι ἀπὸ πειρατηρίου, *je serai délivré par toi de...* — *Gen.*, XXX, 33 : πᾶν ὃ ἐὰν μὴ ᾗ ραντὸν καὶ διάλευκον... κεκλεμμένον ἔσται παρ' ἐμοί, *aura été volé par moi*, et *Ps.*, XXXVI, 23 : παρὰ κυρίου τὰ διαθήματα ἀνθρώπου κατευθύνεται, *les pas de l'homme sont dirigés par le Seigneur*. — *Es.*, XLIX, 7, avec ὑπό.

Ps., CX, 2 : μεγάλα τὰ ἔργα κυρίου, ἐξεζητημένα εἰς πάντα τὰ θελήματα αὐτοῦ, *recherchées de tous ceux qui l'aiment* (PREISWERK, 519 ; dans les LXX, on dit θέλειν τι οὐ τινά, *aimer quelque chose ou quelqu'un*, 203, c.). — *Gen.*, XVI, 4 : καὶ ἠτιμάσθη ἡ κυρία ἐναντίον αὐτῆς, *fut méprisée par elle*. — *Ex.*, XXIII, 17 avec ἐνώπιον.

Cf. *Es.*, XXVIII, 7 : ἐπλανήθησαν διὰ τὸ σίκερα... κατεπόθησαν διὰ τὸν οἶνον, ἐσεισθησαν ἀπὸ τῆς μέθης.

210. *Après différents verbes qui prennent la même préposition.*

a) Il faut remarquer d'abord ce qui suit : de la manière particulière dont l'écrivain conçoit le rapport entre le verbe et le complément dépendent pour chaque exemple : le choix de la préposition ; la permutation des prépositions entre elles ou avec le cas seul ; la permutation des cas après une même préposition dans le même sens.

b) Ἀπό. — *Mat.*, V, 29 ; *A.*, XVI, 33 ; *Col.*, II, 20.

L., XVI, 21 ; XXII, 18.

Mat., X, 28 ; 1 *Cor.*, X, 14 : φεύγετε ἀπὸ τῆς εἰδωλολατρίας, et cf. VI, 18 : φεύγετε τὴν πορνείαν. — 1 *J.*, III, 17.

Mat., XXVIII, 4 ; *H.*, V, 7.

Mat., XVIII, 35 ; *A.*, XVII, 3.

c) Εἰς. — *Mat.*, V, 39 : ὅστις σε ραπίζει εἰς τὴν... σιαγόνα, et *L.*, VI, 29 : τῷ τύπτοντί σε ἐπὶ τὴν σιαγόνα. — XXVII, 30 : ἔτυπτον εἰς τὴν κεφαλὴν αὐτοῦ, et *Mar.*, XV, 19 : ἔτυπτον αὐτοῦ τὴν κεφαλὴν. — *Mar.*, IV, 7 : ἄλλο ἔπεσεν εἰς τὰς ἀκάνθας, et *Mat.*, XIII, 7 : ἄλλα δὲ ἔπεσεν ἐπὶ τὰς ἀκάνθας, et *L.*, VIII, 7 : ἕτερον ἔπεσεν ἐν μέσῳ τῶν ἀκανθῶν.

Mar., I, 39 : ἦλθεν κηρύσσων εἰς τὰς συναγωγὰς αὐτῶν εἰς ὅλην τὴν Γαλιλαίαν, et *Mat.*, IV, 23 : καὶ περιήγεν ἐν ὅλῃ τῇ Γαλιλαίᾳ διδάσκων ἐν ταῖς συναγωγαῖς. — *A.*, XIV, 25 : ἐν Πέργῃ (WH), et εἰς Πέργην (*Tisch.*). — *Col.*, III, 9.

L., XXI, 37 ; *J.*, XX, 7 ; *A.*, XXI, 13 ; 1 *J.*, V, 8.

Mat., XXVII, 51 ; *L.*, XIII, 19 : καὶ ἐγένετο εἰς δένδρον, et *Mat.*, XIII, 32 : καὶ γίνεται δένδρον.

R., XIII, 14 : καὶ τῆς σαρκὸς πρόνοιαν μὴ ποιεῖσθε εἰς ἐπιθυμίας, *de manière à exciter ses désirs*. — *Eph.*, IV, 15 ; 2 *P.*, I, 17 : εἰς ὃν ἐγὼ εὐδόκησα, et *Mat.*, XII, 18 : ὃν εὐδόκησεν ἡ ψυχὴ μου.

L., XXII, 17.

d) Ἐπί. — *Mat.*, XIV, 26 : ἰδόντες αὐτὸν ἐπὶ τῆς θαλάσσης περιπατοῦντα, et v. 29 : Πέτρος περιεπάτησεν ἐπὶ τὰ ὕδατα. — XIX, 28 : ὅταν καθίσῃ ὁ υἱὸς τοῦ

ἀνθρώπου ἐπὶ θρόνου... καθήσεσθε καὶ ὑμεῖς ἐπὶ δώδεκα θρόνους, tandis qu'on a *Aroc.*, XXI, 5 : ὁ καθήμενος ἐπὶ τῷ θρόνῳ. — *J.*, VI, 2; *A.*, X, 39 : κρεμάσαντες ἐπὶ ξύλου, et cf. XXVIII, 4 : κρεμάμενον τὸ θηρίον ἐκ τῆς χειρὸς αὐτοῦ, et *Mat.*, XXII, 40 : ἐν ταύταις ταῖς δυσὶν ἐντολαῖς ὅλος ὁ νόμος κρέματα.

Mat., IV, 4; XVIII, 26 : μακροθύμησον ἐπ' ἐμοί, et cf. *2 P.*, III, 9 : μακροθυμεί εἰς ὑμᾶς. — *Mar.*, VI, 52 : οὐ γὰρ συνῆκαν ἐπὶ τοῖς ἄρτοῖς, et cf. *Mat.*, XVI, 8 : οὐπω νοεῖτε οὐδὲ μνημονεύετε τοὺς πέντε ἄρτους; — XIII, 6; *A.*, IV, 9; IV, 18 : μηδὲ διδάσκειν ἐπὶ τῷ ὀνόματι [τοῦ] Ἰησοῦ. — *3 J.*, 10 : μὴ ἀρκούμενος ἐπὶ τούτοις. — *Aroc.*, X, 11 : προφητεῦσαι ἐπὶ λαοῖς.

Mar., IX, 12-13 : πῶς γέγραπται ἐπὶ τὸν υἱὸν τοῦ ἀνθρώπου; Et καθὼς γέγραπται ἐπ' αὐτόν, et cf. XIV, 21 : καθὼς γέγραπται περὶ αὐτοῦ. — *A.*, IV, 29; VII, 10 : κατέστησεν αὐτὸν ἡγούμενον ἐπ' Αἴγυπτον (et cf. ἐπὶ τῆς Αἰγύπτου, LXX, *Gen.*, XLI, 43). — *2 Th.*, I, 10 : ἐπιστεύθη τὸ μαρτύριον ἡμῶν ἐφ' ὑμᾶς. — *H.*, VII, 13 : ἐφ' ὃν γὰρ λέγεται ταῦτα, et v. 14 : εἰς ἣν φυλὴν περὶ ἱερέων οὐδὲν Μωυσῆς ἐλάλησεν. — *Aroc.*, XIV, 6 : εὐαγγελίσαι ἐπὶ τοὺς καθημένους ἐπὶ τῆς γῆς.

211. Dans les LXX, sous l'influence de l'hébreu, les rapports établis entre le verbe et le complément au moyen de prépositions sont encore plus variés et plus curieux que dans le grec du N. T. Ainsi :

a) *Ex.*, XII, 45. — *Nom.* XVI, 34 : οἱ κύκλω ἔφυγον ἀπὸ τῆς φωνῆς αὐτῶν. — VI, 3; *Deut.*, VII, 21 : οὐ τρωθήσῃ ἀπὸ προσώπου αὐτῶν (ἀπὸ προσώπου est une locution hébraïque = ἀπό), et cf. VII, 22; *Lév.*, II, 13 : οὐ διαπαύσατε ἄλλας διαθήκης κυρίου ἀπὸ θυσιασμάτων. — *Josué*, IV, 7; *Job*, XXIII, 15; XXI, 34 : τὸ δὲ ἐμὲ καταπαύσασθαι ἀφ' ὑμῶν οὐδέν. — *Ps.*, XXX, 21 : κατακρύψει αὐτοὺς... ἀπὸ ταραχῆς ἀνθρώπων. σκεπάσεις αὐτοὺς... ἀπὸ ἀντιλογίας γλωσσῶν. — *Sag. Sir.*, I, 16. — XIX, 11 : ἀπὸ προσώπου λόγου ὠδινήσει μωρὸς (ἀπό = *propter*). — XXIV, 29 : ἀπὸ γὰρ θαλάσσης ἐπληθύνθη διανόημα αὐτῆς (ἀπό = *en comparaison de, autant que ou plus que*). — XLI, 17 : αἰσχύνεσθε ἀπὸ πατρὸς καὶ μητρὸς περὶ πορνείας (ἀπό = *par égard pour*). — *Jonas*, III, 6; IV, 6 : τοῦ σκιαῖζειν αὐτῷ ἀπὸ τῶν κακῶν αὐτοῦ (*pour lui donner une ombre qui le délivrera de*). — *Jer.*, VIII, 6; XLV, 9.

b) *Gen.*, XXXVII, 21 : καὶ εἶπεν Οὐ πατάξομεν αὐτὸν εἰς ψυχὴν. — *3 R.*, VIII, 42 : ἤξουσι καὶ προσεῦξονται εἰς τὸν τόπον τοῦτον. — VIII, 50 : δώσεις αὐτοὺς εἰς οἰκτιρμοὺς ἐνώπιον αἰχμαλωτευόντων αὐτοὺς καὶ οἰκτειρήσουσιν εἰς αὐτούς, *tu feras d'eux un sujet de compassion pour ceux qui les emmèneront captifs, de manière que ces derniers aient pitié d'eux* (cf. *Prov.*, XII, 10). — *1 R.*, I, 16 : μὴ δῶς τὴν δούλην σου εἰς θυγατέρα, *ne prends pas ta servante pour une fille...* — *2 Paral.*, XVIII, 7 : οὐκ ἔστι προφητεύων περὶ ἐμοῦ εἰς ἀγαθά. — *Esther*, I, 5; *2 Esdras*, VI, 10 : ἵνα... προσεύχωνται εἰς ζωὴν τοῦ βασιλέως. — *Ps.*, LXII, 7 : ἐμελέτων εἰς σέ, et cf. *Ps.*, I, 2 : ἐν τῷ νόμῳ αὐτοῦ μελετήσῃ, et XXXIV, 28 : ἡ γλῶσσά μου μελετήσῃ τὴν δικαιοσύνην σου. — *Ps.*, CVIII, 78; *Sag. Sir.*, XL, 7 : ἀποθαυμάζων εἰς οὐδένα φόβον, *s'étonnant d'une crainte sans objet*. — *Jér.*, V, 13; V, 18 : οὐ μὴ ποιήσω ὑμᾶς εἰς συντέλειαν, et v. 31 : καὶ τί ποιήσητε εἰς τὰ μετ' αὐτά; — IX, 16; XV, 5; XXXVI, 7 : καὶ ζητήσατε εἰς εἰρήνην τῆς γῆς εἰς ἣν ἀπώκισα ὑμᾶς ἐκεῖ. — *Osée*, X, 12 : σπεύρατε ἑαυτοῖς εἰς δικαιοσύνην, τρυγήσατε εἰς καρπὸν ζωῆς, φωτίσατε ἑαυτοῖς φῶς γνώσεως. — *Sag. Sir.*, XXXVII, 7 : ἔστι συμβουλευῶν εἰς ἑαυτόν, et cf. v. 8 : καὶ γὰρ αὐτὸς ἑαυτῷ βουλευέσεται.

c) *Gen.*, XXIX, 2 : ποιμνία προβάτων ἀναπαυόμενα ἐπ' αὐτοῦ (*v. l.*), *auprès du puits*. — *Ex.*, XXXIV, 27 : ἐπὶ γὰρ τῶν λόγων τούτων τέθειμαί σοι διαθήκην. — *Lév.*, XV, 6 : καὶ ὁ καθήμενος ἐπὶ τοῦ σκεύους ἐφ' ὃ ἂν καθίσῃ... — *Job*, XXIX, 21-22 : ἐσιώπησαν δὲ ἐπὶ τῇ ἐμῇ βούλῃ· ἐπὶ τῷ ἐμῷ ῥήματι οὐ προσέθεντο. — *Jér.*, VII, 9 : εἰ... ὀμνύετε ἐπ' ἀδίκῳ. — V, 17; VII, 10; *Es.*, XXVI, 3-4 : ὅτι ἐπὶ

σοὶ ἐλπιδὶ ἤλπισαν, et cf. *Ps.*, XXX, 25 : πάντες οἱ ἐλπίζοντες ἐπὶ τὸν Κύριον, et 4 *R.*, XVIII, 5 : ἐν κυρίῳ θεῷ Ἰσραὴλ ἤλπισε. Cf. encore *Ps.*, CXLIV, 15 : εἰς σὲ ἐλπίζουσι, *Ezech.*, XXXVI, 8 : ὅτι ἐλπίζουσι τοῦ ἐλθεῖν, *Sag. Sir.*, II, 9 : ἐλπίσατε εἰς ἀγαθά, *Es.*, XXXVIII, 18 : οὐδὲ ἐλπιούσιν οἱ ἐν ἄδου τὴν ἐλεημοσύνην σου. — *Ps.*, LXXXIX, 13 : παρακλήθητι ἐπὶ τοῖς δούλοις σου, *console les serviteurs*. Cf. 2 *R.*, XXIV, 16 : παρεκλήθη κύριος ἐπὶ τῇ κακίᾳ, *le Seigneur eut pitié...*, et *Jug.*, II, 18. — 2 *Paral.*, XXXV, 25 : εἶπαν πάντες οἱ ἄρχοντες θρηῆνον ἐπὶ Ἰωσὶαν ἕως τῆς σήμερον καὶ ἔδωκαν αὐτὸν εἰς πρόσταγμα ἐπὶ Ἰσραὴλ, καὶ ἰδοὺ γέγραπται ἐπὶ τῶν θρηῶν. καὶ ἦσαν οἱ λοιποὶ λόγοι Ἰωσίου καὶ ἡ ἐλπίς αὐτοῦ γεγραμμένα ἐν νόμῳ κυρίου, καὶ οἱ λόγοι αὐτοῦ... ἰδοὺ γεγραμμένοι ἐπὶ βιβλίῳ βασιλέων Ἰσραὴλ. — *Jér.*, VI, 21; X, 1 : τὸν λόγον κυρίου ὃν ἐλάλησεν ἐφ' ὑμᾶς. — XXIX, 7 : κύριος ἐνετείλατο αὐτῇ ἐπὶ τὴν Ἀσκάλωνα, et cf. XXXVI, 4, *Job*, XXVI, 14 : καὶ ἐπὶ ἰκμάδα λόγου ἀκουσόμεθα ἐν αὐτῷ, *nous entendrons de lui un léger murmure* (ou *une petite partie de sa parole*); *Sag. Sir.*, VI, 11; IX, 1 : μηδὲ διδάξῃς ἐπὶ σεαυτὸν παιδείαν πονηράν.

d) *Job*, XXIII, 6 : ἐν ἀπειλῇ μοι οὐ χρήσεται. — *Zach.*, I, 19 : τὸν λαλοῦντα ἐν ἐμοί, *qui me parlait*. — *Jér.*, V, 9 : ἐν ἔθνει τούτῳ οὐκ ἐκδικήσει ἡ ψυχὴ μου; *ne se vengera-t-elle pas de ce peuple?* — VII, 24 (v. l.); 5 *R.*, VIII, 56; *Eccl.*, III, 22 : τίς ἄξει αὐτὸν τοῦ ἰδεῖν ἐν ᾧ ἐὰν γένηται μετ' αὐτόν;

5 *R.*, VIII, 62 (ἐνώπιον) et même sens v. 63.

Jér., XXXII, 9; *Job*, IV, 18 : κατὰ παίδων αὐτοῦ οὐ πιστεύει, *il ne se fie pas à...*

Gen., XXIII, 13; *Ps.*, LXII, 2; *Joël*, IV, 16 et *Jonas*, IV, 10 : σὺ ἐφείσω ὑπὲρ τῆς κολοκύνθης. Cf. *Jér.*, XV, 5 : τίς φείσεται ἐπὶ σοί; XXVIII, 3 : μὴ φείσησθε ἐπὶ τοὺς νεανίσκους αὐτῆς, *Sag. Sir.*, XIII, 12; 1 *R.*, XV, 3.

e) Il faut remarquer, dans les LXX, ce qui suit : 1° le complément indirect prend souvent une préposition, et une préposition différente de celle qu'il prend ou pourrait prendre classiquement; 2° il existe souvent, entre le verbe et le complément, un rapport indirect marqué par une préposition quand nous aurions attendu un rapport direct, et par suite un complément direct. Ainsi, *Jér.*, XII, 6 : οὗτοι ἠθέτησάν σε (et cf. *Ps.*, CXXX, 11) et III, 20 : ὡς ἀθετεῖ γυνὴ εἰς τὸν συνόντα αὐτῇ, οὕτως ἠθέτησεν εἰς ἐμὲ ὁ οἶκος Ἰσραὴλ. — 4 *R.*, III, 7 : βασιλεὺς Μωὰβ ἠθέτησεν ἐν ἐμοί.

f) De plus, en hébreu, le complément direct peut être précédé d'une préposition équivalant par le sens à εἰς (ou σύν et l'accusatif) ou au latin *ad* (PREISWERK, 437, b). La construction hébraïque équivaut alors exactement à la construction espagnole *temer à Dios* (latin étymologique : *timere ad Deum*), *craindre Dieu*.

Cette construction a laissé des traces dans le grec des LXX. Elle explique des exemples comme : 3 *R.*, VIII, 50 : οἰκτερήσουσιν εἰς αὐτούς, tandis qu'on a *Prov.*, XII, 10 : δίκαιος οἰκτερεῖ ψυχάς. — 1 *Paral.*, II, 7; 2 *Paral.*, XVIII, 7 : οὐκ ἔστι προφητεύων περὶ ἐμοῦ εἰς ἀγαθά.

Eccl., II, 17 : καὶ ἐμίσησα σύν τὴν ζωὴν. — VII, 26 (v. l.) : ἐρῶ πικρότερον ὑπὲρ θάνατον σύν τὴν γυναῖκα ἥτις ἐστὶ θήρευμα, *je dirai que la femme... est plus amère que la mort*. — XII, 9; *Sag. Sir.*, II, 9 : ἐλπίσατε εἰς ἀγαθά, tandis qu'on a *Es.*, XXXVIII, 18 : οὐδὲ ἐλπιούσιν οἱ ἐν ἄδου τὴν ἐλεημοσύνην σου. — *Jér.*, III, 20; IX, 16 : διασκορπιῶ αὐτούς ἐν τοῖς ἔθνεσιν εἰς οὓς οὐκ ἐγίνωσκον αὐτοί, *qu'ils ne connaissent pas*. — Cf. 203, c.

Le sens de la particule εἰς paraît être : *en dirigeant sa pensée vers*. L'emploi de σύν avec l'accusatif est un barbarisme forgé pour rendre servilement l'hébreu.

212. a) Il faut appliquer à tout ce qui précède (207-211) les remarques suivantes : 1° Tantôt l'idée reste absolument la même, quoique la construction varie; 2° tantôt l'idée reste au fond la même, et les constructions ne diffèrent entre elles que par quelques nuances; 3° d'autres fois, l'idée change véritablement. Ainsi :

1° *L.*, IV, 29; *Ap.*, XIX, 5, et cf. *L.*, II, 13, 20, etc. Cf. dans les LXX, *Jér.*, XX, 13, et *Ps.*, CXVI, 1 (cité dans le N. T. *R.*, XV, 14). — La construction hébraïsante de *Mat.*, X, 38 : καὶ ὁσ... ἀκολουθεῖ ὀπίσω μου est l'équivalent pur et simple de la construction classique, *Mat.*, XVI, 24 : ἀκολουθεῖτω μοι. — *L.*, XVI, 23 et *J.*, I, 18; *A.*, XIX, 33 et XXI, 40.

2° *1 P.*, I, 6 et *J.*, V, 35; cf. *L.*, I, 47; et les LXX, *Ps.*, IX, 2 et 15. — *1 J.*, III, 23 : αὕτη ἐστὶν ἡ ἐντολὴ αὐτοῦ, ἵνα πιστεύσωμεν τῷ ὀνόματι τοῦ υἱοῦ αὐτοῦ Ἰησοῦ Χριστοῦ, et *J.*, II, 23 : πολλοὶ ἐπίστευσαν εἰς τὸ ὄνομα αὐτοῦ, et (cf. *R.*, IX, 33 : ὁ πιστεύων ἐπ' αὐτῷ οὐ καταισχυνθήσεται) *A.*, IX, 42 : καὶ ἐπίστευσαν πολλοὶ ἐπὶ τὸν Κύριον. Ces constructions ne diffèrent que par une nuance, par la manière d'envisager l'idée.

3° *Mar.*, XIV, 4 : ἦσαν δὲ τινες ἀγανακτοῦντες πρὸς ἑαυτούς, *ils se disaient les uns aux autres avec indignation*. Ce sens est spécial. En grec (classique ou) post-classique, ἀγανακτεῖν πρὸς signifie *s'indigner contre*. — Les deux constructions, *R.*, XV, 14 et *Col.*, I, 9, sont équivalentes, et le sens est le même. Mais le sens est très différent dans les deux exemples suivants : *Eph.*, V, 18 : πληροῦσθε ἐν πνεύματι, et *Gal.*, V, 14 : ὁ γὰρ πᾶς νόμος ἐν ἐνὶ λόγῳ πεπλήρωται.

b) Ce qui précède montre que, dans le N. T., il y a parfois lieu de chercher les nuances de sens qui séparent des constructions différentes, mais qu'il faut en même temps éviter soigneusement la subtilité dans cette recherche.

CHAPITRE XXI

Variation de la construction dans un même exemple.

213. Lorsqu'un verbe est suivi de compléments de même espèce, il est de règle que ces compléments soient reliés au verbe de la même manière, et soient tous au même cas. Il peut en être autrement dans le grec biblique; les variations que nous avons constatées jusqu'ici dans des exemples différents peuvent se rencontrer dans un seul et même exemple, surtout lorsque le complément se développe assez longuement.

a) Nous voyons d'abord ces variations se produire dans des exemples très rapprochés les uns des autres, comme, *Mat.*, XX, 2 : συμφωνήσας δὲ μετὰ τῶν ἐργατῶν ἐκ δηναρίου, et v. 14 : οὐχὶ δηναρίου συνεφώνησάς μοι; — *A.*, V, 3 : ἐπλήρωσεν ὁ Σατανᾶς τὴν καρδίαν σου ψεύσασθαί σε τὸ πνεῦμα τὸ ἅγιον, et v. 4 : οὐκ ἐψεύσω ἀνθρώποις ἀλλὰ τῷ θεῷ. — *H.*, VI, 4 : γευσάμενους τε τῆς δωρεᾶς τῆς ἐπουρανίου καὶ μετόχους γεννηθέντας πνεύματος ἁγίου καὶ καλὸν γευσάμενους θεοῦ ρῆμα.

b) Puis dans le même passage, *Mat.*, V, 34-35 : ἐγὼ δὲ λέγω ὑμῖν μὴ ὀμόσαι ὅπως · μήτε ἐν τῷ οὐρανῷ... μήτε ἐν τῇ γῆ... , μήτε εἰς Ἱεροσόλυμα ὅτι πόλις ἐστὶν τοῦ μεγάλου βασιλέως · μήτε ἐν τῇ κεφαλῇ σου ὀμόσης. — *A.*, XXVI, 20 : ἀλλὰ τοῖς ἐν Δαμασκῷ πρῶτόν τε καὶ Ἱεροσόλυμοις, πᾶσαν τε τὴν χώραν τῆς Ἰουδαίας, καὶ τοῖς ἔθνεσιν ἀπήγγελλον μετανοεῖν. Les mots πᾶσαν κτλ. sont un accusatif local hébraïsant (comme dans les LXX, *Cant.*, VI, 11 (?); *2 Mac.*, V, 8, cf. 214, b), *prêcher à* et *prêcher dans*. — *1 J.*, III, 18 : μὴ ἀγαπῶμεν λόγῳ μὴδὲ τῇ γλώσσῃ ἀλλὰ ἐν ἔργῳ καὶ ἀληθείᾳ. — III, 24 : ἐν τούτῳ γινώσκομεν ὅτι μένει ἐν ἡμῖν, ἐκ τοῦ πνεύματος οὗ ἡμῖν ἔδωκεν. Οἱ α ἐν τούτῳ repris par ἐκ τοῦ πνεύματος. — *Apoc.*, VI, 8 : ἀποκτεῖναι ἐν ρομφαίᾳ καὶ ἐν λιμῷ καὶ ἐν θανάτῳ καὶ ὑπὸ τῶν θηρίων τῆς γῆς. — XI, 18 : ἦλθεν ἡ ὀργή σου καὶ ὁ καιρὸς τῶν νεκρῶν κριθῆναι καὶ δοῦναι τὸν μισθὸν τοῖς δούλοις σου τοῖς προφήταις καὶ τοῖς ἁγίοις καὶ τοῖς φοβουμένοις τὸ ὄνομά σου, τοὺς μικροὺς καὶ τοὺς μεγάλους, καὶ διαφθεῖραι

τοὺς διαφθείροντας τὴν γῆν. Cf. νν. 19-20. — XVII, 4 : ἔχουσα ποτήριον χρυσοῦν ἐν τῇ χειρὶ αὐτῆς γέμον (v. l. γέμων) βδελυγμάτων καὶ τὰ ἀκάθαρτα τῆς πορνείας αὐτῆς. On a l'accusatif au v. 3 et partout ailleurs le génitif. — XXII, 5 : καὶ οὐκ ἔχουσιν χρεῖαν φωτὸς λύχνου καὶ φῶς ἡλίου, comme si l'on avait εὔχονται ou αἰτοῦσιν φῶς. Cf. νν. 19 et 20.

214. Ces constructions sont dues à l'influence de l'hébreu (19 et 20), et les LXX nous en offrent de semblables :

a) 2 *Esd.*, IV, 2 : ὅτι ὡς ὑμεῖς ἐκζητοῦμεν τῷ θεῷ ἡμῶν, et cf. VI, 21 : πᾶς ὁ χωριζόμενος τῆς ἀκαθαρσίας ἐθνῶν... τοῦ ἐκζητῆσαι κύριον θεόν. — *Osée*, II, 21-22 : ἐπακούσομαι τῷ οὐρανῷ καὶ αὐτὸς ἐπακούσεται τῇ γῇ καὶ ἡ γῆ ἐπακούσεται τὸν σίτον καὶ τὸν οἶνον καὶ τὸ ἔλαιον, καὶ αὐτὰ ἐπακούσεται τῷ Ἰεζραέλ. — IV, 6.

b) *Gen.*, XXI, 23 ; *Nom.*, VI, 4, οἶνον (peut-être une glose). — 1 *R.*, XX, 25 : καὶ ἐκάθισεν ἐπὶ τὴν καθέδραν αὐτοῦ ὡς ἀπαξ καὶ ἀπαξ ἐπὶ τῆς καθέδρας παρὰ τοίχον. — Pour 4 *R.*, I, 2, cf. 206 c. — 1 *Paral.*, V, 16 : κατώκουν ἐν Γαλαάδ, ἐν Βασάν καὶ ἐν ταῖς κώμαις αὐτῶν καὶ πάντα τὰ περίχωρα Σαρῶν ἕως ἐξόδου. — 2 *Esd.*, IV, 10 : καὶ οἱ κατάλοιποι ἐθνῶν ὧν ἀπόκισεν Ἀσσεναφάρ ὁ μέγας καὶ ὁ τίμιος καὶ κατόκισεν αὐτοὺς ἐν πόλεσι τῆς Σομόρων καὶ τὸ κατάλοιπον πέραν τοῦ ποταμοῦ, et dans le reste du pays au-delà du fleuve, avec un accusatif local comme dans les *Actes* (213, b). — *Néh.*, IV, 13 : ἔστησα τὸν λαὸν κατὰ δήμους μετὰ ρομφαίων αὐτῶν, λόγχας αὐτῶν καὶ τόξα αὐτῶν, c'est-à-dire : 1° ceux qui avaient des épées ; 2° ceux qui portaient des lances ; 3° ceux qui portaient des arcs, et cf. le v. 16. Il y a idée complexe de l'arme et de celui qui la porte ; cf. 5, b. — *Zach.*, XII, 10 : καὶ κόψονται ἐπ' αὐτὸν κοπετὸν ὡς ἐπ' ἀγαπητῷ. — *Es.*, XIX, 2 : πολεμήσει ἄνθρωπος τὸν ἀδελφὸν αὐτοῦ καὶ ἄνθρωπος τὸν πλησίον αὐτοῦ, πόλις ἐπὶ πόλιν καὶ νομὸς ἐπὶ νόμον. — *Lam.*, I, 7 : ἐμνήσθη Ἱερουσαλήμ ἡμερῶν ταπεινώσεως αὐτῆς καὶ ἀπωσμῶν αὐτῆς, πάντα τὰ ἐπιθυρήματα αὐτῆς ὅσα ἦν ἐξ ἡμερῶν ἀρχαίων, et cf. 1 *Mac.*, II, 51 : μνησθήτε τῶν πατέρων ἡμῶν τὰ ἔργα ἃ ἐποίησαν ταῖς γενεαῖς αὐτῶν. — Cf. 1 *Mac.*, III, 32 : κατέλιπε Λυσίαν ἄνθρωπον ἔνδοξον καὶ ἀπὸ γένους τῆς βασιλείας ἐπὶ τῶν πραγμάτων τοῦ βασιλέως ἀπὸ τοῦ ποταμοῦ..., καὶ τρέφειν Ἀντίοχον τὸν υἱὸν αὐτοῦ (et VIII, 16). — IX, 29 : ἀνὴρ ὅμοιος αὐτῷ οὐκ ἔστιν ἐξελεῖν πρὸς τοὺς ἐχθροὺς καὶ Βακχίδην καὶ ἐν τοῖς ἐχθραίνουσιν τοῦ ἔθνους ἡμῶν, contre nos ennemis et Bacchidès et contre tous ceux qui haïssent... ; ἐν est hébraïsant.

Testam. XII Patriar., III, 5 : ὁ ἄγγελος ὁ παραιτούμενος τὸ γένος Ἰσραήλ, et ensuite : τὸν ἄγγελον τὸν παραιτούμενον τοῦ γένους τοῦ Ἰσραήλ καὶ πάντων τῶν δικαίων. — III, 6 : διότι ἤθελον εἰς τὴν Σάρραν ποιῆσαι ὃν τρόπον ἐποίησαν Δίαν τὴν ἀδελφὴν ἡμῶν.

c) Ce qui précède rendra moins étrange la construction suivante des LXX. En hébreu (EWALD, 295, b), lorsque l'idée peut être exprimée indifféremment par la 3^{me} personne de l'actif avec un complément déterminé ou par la 3^{me} personne du passif ayant pour sujet au nominatif ce complément, on peut trouver les deux constructions réunies, c'est-à-dire le verbe au passif et le complément à l'accusatif. Ainsi :

5 *R.*, VIII, 37-38 (comp. plus haut, 98) : πᾶσαν προσευχὴν, πᾶσαν δέησιν ἐὰν γένηται παντὶ ἀνθρώπῳ. Mélange des deux constructions : πᾶσαν προσευχὴν... ἐὰν ποιῆσῃ πᾶς ἄνθρωπος, et ensuite : πᾶσα προσευχὴ... ἐὰν γένηται παντὶ ἀνθρώπῳ. — 2 *Esd.*, VI, 9 : καὶ ὁ ἄν ὑστέρημα καὶ υἱοὺς βοῶν καὶ

κριῶν καὶ ἄμνους εἰς ὀλοκαυτώσεις τῷ θεῷ τοῦ οὐρανοῦ, πυρούς, ἄλας, οἶνον, ἔλαιον, κατὰ τὸ ρῆμα ἱερέων τῶν ἐν Ἱερουσαλὴμ. ἔστω διδόμενον αὐτοῖς ἡμέραν ἐν ἡμέρα ὃ ἐὰν αἰτήσωσιν. — *Es.*, XXX, 33 : μὴ καὶ σοὶ ἡτοιμάσθη βασιλεύειν, φάραγγα βαθεῖαν, ξύλα κείμενα, πῦρ καὶ ξύλα πολλά ; comme si l'on avait Κύριος ἡτοίμασεν βασιλεύειν, φάραγγα... — *1 Mac.*, X, 38 : καὶ τοὺς τρεῖς νομοὺς τοὺς προστεθέντας τῇ Ἰουδαίᾳ ἀπὸ τῆς Σαμαρείας προστεθήτω τῇ Ἰουδαίᾳ.

Par suite, pour *Apoc.*, XI, 1 : ἐδόθη μοι κάλαμος ὅμοιος ῥάβδῳ λέγων, on s'explique comment la construction passive est suivie de λέγων, comme si l'on avait eu la construction active ἔδωκέν μοι τις... λέγων. — Et cf. *3 R.*, XX, 9 : καὶ ἐγέγραπτο ἐν τοῖς βιβλίοις λέγων.

CHAPITRE XXII

Complément devenu indépendant et inversement.

Séparation du verbe et du complément.

215. Le principe de la dissociation des éléments de la pensée et de leur juxtaposition explique pourquoi dans certains cas le verbe reste seul, pendant que son complément naturel s'en sépare et passe à la construction indépendante. Il en est ainsi, soit immédiatement après le verbe, soit lorsque le complément s'en éloigne. Cf. 10 et 10 bis. — Ainsi :

a) *R.*, II, 6-8 : ὃς ἀποδώσει ἐκάστῳ κατὰ τὰ ἔργα αὐτοῦ· τοῖς μὲν... δόξαν καὶ τιμὴν καὶ ἀφθαρσίαν, ζητοῦσιν ζωὴν αἰώνιον· τοῖς δὲ ἐξ ἐριθίας καὶ ἀπειθοῦσι... ὀργὴ καὶ θυμός. — *Apoc.*, II, 18 : ὁ ἔχων τοὺς ὀφθαλμοὺς [αὐτοῦ] ὡς φλόγα πυρός, καὶ οἱ πόδες αὐτοῦ ὅμοιοι χαλκολιβάνῳ (= καὶ τοὺς πόδας αὐτοῦ...) — IV, 1 : μετὰ ταῦτα εἶδον καὶ ἰδοὺ θύρα ἠνεωγμένη ἐν τῷ οὐρανῷ. — VI, 1 (et cf. 12) : καὶ εἶδον ὅτε ἤνοιξε τὸ ἄρνιον μίαν ἐκ τῶν ἑπτὰ σφραγίδων καὶ ἤκουσα ἑνὸς ἐκ τῶν τεσσάρων ζώων λέγοντος, = εἶδον τὸ ἄρνιον ἀνοίγον μίαν, comme après ἤκουσα. — VI, 2 : καὶ εἶδον καὶ ἰδοὺ ἵππος λευκός. — Et souvent dans l'Apocalypse (et cf. la construction (classique) contraire, V, 1, 2, 6 ; VII, 1, 2, etc.).

N. B. Cette construction est une des caractéristiques de la langue de l'Apocalypse.

b) Dans les LXX, *Es.*, I, 15 : καὶ ἴδον καὶ ἰδοὺ τροχὸς εἰς ἐπὶ τῆς γῆς ἐχόμενος τῶν ζώων. — *Jér.*, XXXVII, 6 : ἐώρακα πάντα ἄνθρωπον καὶ αἱ χεῖρες

αὐτοῦ ἐπὶ τῆς ὀσφύος αὐτοῦ, *j'ai vu les hommes leurs mains sur leurs reins* (EWALD, p. 69, 284, b). — *Daniel*, II, 31 : σύ, βασιλεῦ, ἐθεώρεις, καὶ ἰδοὺ εἰκὼν μία, μεγάλη ἢ εἰκὼν ἐκείνη, καὶ ἡ πρόσοψις αὐτῆς ὑπερφερῆς, ἐστῶσα πρὸ προσώπου σου, = ἐθεώρεις εἰκόνα τινὰ μεγάλην... ἐστῶσαν... — VIII, 3 : καὶ ἤρα τοὺς ὀφθαλμούς μου καὶ ἴδον καὶ ἰδοὺ κριὸς εἷς ἐστηκὼς πρὸ τοῦ Οὐβάλ, *tandis qu'on lit Daniel (LXX)* : ἀναβλέψας εἶδον κριὸν ἓνα μέγαν ἐστῶτα... — VII, 7 : ἐθεώρουν καὶ ἰδοὺ θηρίον τέταρτον φοβερόν καὶ ἔκθαμβον καὶ ἰσχυρόν περισσῶς καὶ οἱ ὀδόντες αὐτοῦ σιδηροῖ, ἐσθίον καὶ λεπτῦνον, καὶ τὰ ἐπίλοιπα τοῖς ποσίν αὐτοῦ συνεπάτει κτλ., = ἐθεώρουν θηρίον τέταρτον... καὶ ὁδοῦσιν αὐτοῦ σιδηροῖς ἐσθίον καὶ λεπτῦνον καὶ τὰ ἐπίλοιπα τοῖς ποσίν αὐτοῦ συμπατοῦν, *et cf. Daniel (LXX)*. — VII, 13 : ἐθεώρουν ἐν ὄραματι τῆς νυκτός, καὶ ἰδοὺ ἐπὶ τῶν νεφελῶν τοῦ οὐρανοῦ ὡς υἱὸς ἀνθρώπου ἐρχόμενος.

Retour à la construction grammaticale régulière.

216. Dans un certain nombre de passages, après que le complément est passé à une construction indépendante ou différente, on constate une tendance de l'écrivain à revenir à la construction grammaticale qui *a été* ou *aurait pu être employée immédiatement après le verbe*. Cf. d'ailleurs, 15-18.

a) 2 *Cor.*, XI, 23-27 : διάκονοι Χριστοῦ εἰσίν; παραφρονῶν λαλῶ, ὑπερ ἐγὼ ἐν κόποις περισσοτέρως, ἐν φυλακαῖς περισσοτέρως, ἐν πληγαῖς ὑπερβαλλόντως, ἐν θανάτοις πολλάκις ὑπὸ Ἰουδαίων πεντάκις τεσσαράκοντα παρὰ μίαν ἔλαβον, τρίς ἐραβδίσθην, ἅπαξ ἐλίθάσθην, τρίς ἐναυάγησα, νυχθήμερον ἐν τῷ βυθῷ πεποίηκα ὁδοιπορίαις πολλάκις, κινδύνοις ποταμῶν, κινδύνοις ληστῶν, κινδύνοις ἐκ γένους, ... κινδύνοις ἐν ψευδαδέλφοις, κόπῳ καὶ μόγῳ, ἐν ἀγρυπνίαις πολλάκις, ἐν λιμῷ καὶ δίψει, ἐν νηστείαις πολλάκις, ἐν ψύχει καὶ γυμνότητι. La construction devient indépendante avec ὑπὸ Ἰουδαίων... πεποίηκα, parenthèse explicative de ce qui précède; revient au datif sans ἐν avec ὁδοιπορίαις, et enfin au datif et ἐν avec ἐν ἀγρυπνίαις. — Cf. 1 *Tim.*, III, 2-12 : δεῖ οὖν τὸν ἐπίσκοπον ἀνεπίλημπτον εἶναι, μιᾶς γυναικὸς ἄνδρα, ... μὴ νεόφυτον, ἵνα μὴ τυφωθεῖς εἰς κρίμα ἐμπέσῃ τοῦ διαβόλου. δεῖ δὲ καὶ μαρτυρίαν καλὴν ἔχειν ἀπὸ τῶν ἔξωθεν, ἵνα μὴ εἰς ὀνειδισμόν ἐμπέσῃ καὶ παγίδα τοῦ διαβόλου. Διακόνους ὡσαύτως σεμνοὺς, μὴ διλόγους..., ἔχοντας τὸ μυστήριον τῆς πίστεως ἐν καθαρῷ συνειδήσει. καὶ οὗτοι δὲ δοκιμαζέσθωσαν πρῶτον, εἶτα διακονεῖτωσαν ἀνέγκλητοι ὄντες. γυναῖκας ὡσαύτως σεμνάς, μὴ διαβόλους... — *Αποκ.*, IV, 1-5 : μετὰ ταῦτα εἶδον, καὶ ἰδοὺ θύρα ἠνεωγμένη ἐν τῷ οὐρανῷ, καὶ ἡ φωνὴ ἡ πρώτη ἦν ἤκουσα... λέγων Ἀνάβα ὧδε καὶ δεῖξω σοὶ ἃ δεῖ γενέσθαι. μετὰ ταῦτα εὐθέως ἐγενόμην ἐν πνεύματι καὶ ἰδοὺ θρόνος ἔκειτο ἐν τῷ οὐρανῷ, καὶ ἐπὶ τὸν θρόνον καθήμενος, καὶ ὁ καθήμενος ὅμοιος ὄρασει λίθῳ ἰάσπιδι καὶ σαρδίῳ... καὶ κυκλόθεν τοῦ θρόνου θρόνοι (v. l. θρόνους) εἴκοσι τέσσαρες καὶ ἐπὶ τοὺς θρόνους εἴκοσι

τέσσαρας πρεσβυτέρους καθημένους περιβεβλημένους ἱματίοις λευκοῖς, καὶ ἐπὶ τὰς κεφαλὰς αὐτῶν στεφάνους χρυσοῦς. On a l'accusatif εἴκοσι τέσσαρας πρεσβυτέρους, dépendant de εἶδον, comme si l'on avait eu au commencement εἶδον θύραν... καὶ θρόνον κείμενον κτλ. — VII, 9 : μετὰ ταῦτα εἶδον, καὶ ἰδοὺ ὄχλος πολὺς ὃν ἀριθμῆσαι αὐτὸν οὐδεὶς ἐδύνατο, ἐκ παντὸς ἔθνους καὶ φυλῶν καὶ λαῶν καὶ γλωσσῶν, ἐστῶτες ἐνώπιον τοῦ θρόνου καὶ ἐνώπιον τοῦ ἄρνιου, περιβεβλημένους στολὰς λευκάς, καὶ φοίνικες ἐν ταῖς χερσὶν αὐτῶν. La construction indépendante du complément ὄχλος πολὺς... ἐστῶτες est suivie de la construction dépendante περιβεβλημένους, dépendant de εἶδον. — XI, 3 : καὶ δώσω τοῖς δυσὶν μάρτυσίν μου καὶ προφητεύσουσιν ἡμέρας χιλίας διακοσίας ἐξήκοντα, περιβεβλημένους σάκκους, tandis qu'il faudrait καὶ ποιήσω τοὺς δύο μάρτυράς μου προφητεύειν... περιβεβλημένους (19, 20). — XIII, 1-3 : καὶ εἶδον ἐκ τῆς θαλάσσης θηρίον ἀναβαῖνον ἔχον κέρατα δέκα καὶ κεφαλὰς ἑπτὰ,... καὶ ἐπὶ τὰς κεφαλὰς αὐτοῦ ὀνόματα βλασφημίας. καὶ τὸ θηρίον ὃ εἶδον ἦν ὅμοιον παρδάλει καὶ οἱ πόδες αὐτοῦ ὡς ἄρκου,... καὶ ἔδωκεν αὐτῷ ὁ δράκων τὴν δύναμιν αὐτοῦ καὶ τὸν θρόνον αὐτοῦ καὶ ἐξουσίαν μεγάλην. καὶ μίαν ἐκ τῶν κεφαλῶν αὐτοῦ ὡς ἐσφαγμένην εἰς θάνατον καὶ ἡ πληγὴ τοῦ θανάτου αὐτοῦ ἐθεραπεύθη. La construction du complément est dépendante au v. 1 (θηρίον), indépendante au v. 2 (καὶ τὸ θηρίον ὃ εἶδον), redevient dépendante au v. 3 (καὶ μίαν), puis encore indépendante. — XX, 4 : καὶ εἶδον θρόνους, καὶ ἐκάθισαν ἐπ' αὐτούς, καὶ κρίμα ἐδόθη αὐτοῖς, καὶ τὰς ψυχὰς τῶν πεπελεκισμένων... διὰ τὸν λόγον τοῦ θεοῦ, καὶ οἵτινες οὐ προσεκύνῃσαν τὸ θηρίον.

b) L'alternance de l'accord et du désaccord, déjà visible XIII, 1-3, est bien marquée XIV, 14 : καὶ εἶδον, καὶ ἰδοὺ νεφέλη λευκή, καὶ ἐπὶ τὴν νεφέλην καθημένον ὅμοιον υἱὸν ἀνθρώπου, ἔχων ἐπὶ τῆς κεφαλῆς αὐτοῦ στέφανον χρυσοῦν. — De même, XVIII, 11-13 : τὸν γόμον αὐτῶν οὐδεὶς ἀγοράζει οὐκέτι, γόμον χρυσοῦ καὶ ἀργύρου... καὶ κοκκίνου, καὶ πᾶν ξύλον θύϊνον... καὶ κτήνη καὶ πρόβατα, καὶ ἵππων καὶ ρεδῶν καὶ σωμάτων, καὶ ψυχὰς ἀνθρώπων.

c) Il faut remarquer que, dans certains exemples, le complément logique détaché et indépendant pourrait être considéré comme une parenthèse; ainsi XX, 4 : καὶ ἐκάθισαν-αὐτοῖς; et XIV, 14 : καὶ ἰδοὺ νεφέλη λευκή.

d) Il faut aussi appliquer tout ce qui vient d'être dit à A., X, 36-37 : τὸν λόγον ἀπέστειλεν τοῖς υἱοῖς Ἰσραὴλ εὐαγγελιζόμενος εἰρήνην διὰ Ἰησοῦ Χριστοῦ· οὗτός ἐστιν πάντων κύριος. ὑμεῖς οἴδατε τὸ γενόμενον ρῆμα καθ' ὅλης τῆς Ἰουδαίας, ἀρξάμενος ἀπὸ τῆς Γαλιλαίας μετὰ τὸ βάπτισμα ὃ ἐκήρυξεν Ἰωάννης, Ἰησοῦν τὸν ἀπὸ Ναζαρέθ, ὡς ἔχρισεν αὐτὸν ὁ θεός... Dans ce passage, l'incidente οὗτός ἐστιν κτλ. exerce son influence sur ἀρξάμενος qui revient au nominatif et s'accorde avec οὗτος-κύριος, ne pouvant s'accorder vraiment avec τὸ γενόμενον ρῆμα; car ἀρξάμενος κτλ. = οὗτός ἐστιν πάντων κύριος, ἀρξάμενος

εὐαγγελίζεσθαι εἰρήνην ἀπὸ... Puis, la construction revient à l'accusatif Ἰησοῦν τὸν ἀπὸ κτλ. qui reprend et explique τὸ γενόμενον ρῆμα (cf. 283, e). Remarquer aussi (cf. b) l'alternance de l'accord et du désaccord.

217. a) Voici maintenant des exemples des LXX, *Josué*, XIII, 16-21 : καὶ ἔδωκε Μωυσῆς τῇ φυλῇ Ρουβὴν κατὰ δήμους αὐτῶν. καὶ ἐγενήθη αὐτῶν τὰ ὄρια ἀπὸ Ἀροὴρ, ἣ ἐστὶ κατὰ πρόσωπον φάραγγος Ἀρνῶν καὶ ἡ πόλις ἣ ἐν τῇ φάραγγι Ἀρνῶν· καὶ πᾶσαν τὴν Μισὼρ ἕως Ἐσεβῶν καὶ πάσας τὰς πόλεις τὰς οὐσας ἐν τῇ Μισὼρ... — Le complément de ἔδωκε est en réalité Ἀροὴρ et tout ce qui suit; mais la construction dépendante du complément ne commence qu'à πᾶσαν τὴν... — XIII, 25-27; XIII, 29-30 : καὶ ἔδωκε Μωυσῆς τῷ ἡμίσει φυλῆς Μανασσῆ κατὰ δήμους αὐτῶν. καὶ ἐγένετο τὰ ὄρια αὐτῶν ἀπὸ Μαῖαν καὶ πᾶσα βασιλεία Βασάν καὶ πᾶσα βασιλεία Ὠγ βασιλέως τῆς Βασάν, καὶ πάσας τὰς κώμας Ἰαῖρ. — 2 *Paral.*, IV, 2-5 : καὶ ἐποίησε τὴν θάλασσαν χυτὴν, ... καὶ ὁμοίωμα μόσχων ὑποκάτω αὐτῆς. κύκλω κυκλοῦσιν αὐτήν... καὶ ἡ θάλασσα ἐπ' αὐτῶν ἄνω, ἦσαν τὰ ὀπίσθια αὐτῶν ἔσω. καὶ τὸ πάχος αὐτῆς παλαιστής καὶ τὸ χεῖλος αὐτῆς ὡς χεῖλος ποτηρίου, διαγεγλυμμένα βλαστοὺς κρίνου, χωροῦσαν μετρητὰς τρισχιλίους. On voit χωροῦσαν revenir à l'accusatif dépendant de ἐποίησε. — Cf. aussi (v. l.) 2 *Esd.*, II, 69. — *Daniel*, VII, 19-20 : καὶ ἐξήτουν ἀκριβῶς περὶ τοῦ θηρίου τοῦ τετάρτου, ὅτι ἦν διαφέρον παρὰ πᾶν θηρίον, φόβερρον περισσῶς, οἱ ὀδόντες αὐτοῦ σιδηροῖ, ... τὰ ἐπίλοιπα τοῖς ποσὶν αὐτοῦ συνεπάτει. καὶ περὶ τῶν κεράτων αὐτοῦ τῶν δέκα... et cf. *Daniel* (LXX).

b) Le passage le plus curieux, celui qui montre le mieux comment la phrase suivait la mobilité de la pensée et de l'imagination chez les écrivains bibliques est certainement 1 *Mac.*, VIII, 1 seqq. : καὶ ἤκουσεν Ἰουδας τὸ ὄνομα τῶν Ρωμαίων ὅτι εἰσὶ δυνατοὶ ἰσχυροὶ καὶ αὐτοὶ εὐδοκοῦσιν ἐν πᾶσι τοῖς προστιθεμένοις αὐτοῖς, καὶ ὅσοι ἂν προσέλθωσιν αὐτοῖς ἰστώσιν αὐτοῖς φίλιαν, καὶ ὅτι εἰσὶ δυνατοὶ ἰσχυροὶ. καὶ διηγήσαντο αὐτῷ τοὺς πολέμους αὐτῶν καὶ τὰς ἀνδραγαθίας ἃς ποιοῦσιν ἐν τοῖς Γαλάταις, καὶ ὅτι κατεκράτησαν αὐτῶν καὶ ἤγαγον αὐτούς ὑπὸ φόρον καὶ ὅσα ἐποίησαν ἐν χώρῃ Σπανίας τοῦ κατακρατῆσαι τῶν μετάλλων τοῦ ἀργυρίου καὶ τοῦ χρυσοῦ τοῦ ἐκεῖ. καὶ κατεκράτησαν τοῦ τόπου παντὸς τῆ βουλῆ αὐτῶν καὶ τῆ μακροθυμίας, καὶ ὁ τόπος ἦν μακρὰν ἀπέχων ἀπ' αὐτῶν σφόδρα, καὶ τῶν βασιλέων τῶν ἐπελθόντων ἐπ' αὐτούς ἀπ' ἄκρου τῆς γῆς ἕως συνέτριψαν αὐτούς καὶ ἐπάταξαν ἐν αὐτοῖς πληγὴν μεγάλην, καὶ οἱ ἐπίλοιποι διδῶσιν αὐτοῖς φόρον κατ' ἐνιαυτόν· καὶ τὸν Φίλιππον καὶ τὸν Περσέα Κιτιέων βασιλέα καὶ τοὺς ἐπηρμένους ἐπ' αὐτούς συνέτριψαν αὐτούς ἐν πολέμῳ καὶ κατεκράτησαν αὐτῶν· καὶ Ἀντίοχον τὸν μέγαν βασιλέα τῆς Ἀσίας τὸν πορευθέντα ἐπ' αὐτούς εἰς πόλεμον ἔχοντα ἑκατὸν εἴκοσι ἐλέφαντας καὶ ἵππον καὶ ἄρματα καὶ δύναμιν πολλὴν σφόδρα καὶ συνετρίβη ἀπ' αὐτῶν· καὶ ἔλαβον αὐτὸν ζῶντα, καὶ ἔστησαν αὐτοῖς... διδόναι ὄμηρα καὶ διαστολὴν καὶ χώραν τὴν Ἰνδικὴν καὶ Μηδίαν καὶ Λυδίαν καὶ ἀπὸ τῶν καλλίστων χωρῶν αὐτῶν, καὶ λαβόντες αὐτὰς παρ' αὐτοῦ ἔδωκαν αὐτὰς Εὐμένει τῷ βασιλεῖ. καὶ ὅτι οἱ ἐκ τῆς Ἑλλάδος ἐβουλευσάντο ἐλθεῖν καὶ ἐξᾶραι αὐτούς· καὶ ἐγνώσθη ὁ λόγος αὐτοῖς καὶ ἀπέστειλαν ἐπ' αὐτούς στρατηγὸν ἕνα...

Dans ce passage, διηγήσαντο a pour compléments τοὺς πολέμους, puis ὅτι κατεκράτησαν, et enfin ὅσα ἐποίησαν. La construction devient indépendante avec καὶ κατεκράτησαν. Ce dernier verbe a pour compléments τοῦ τόπου, puis τῶν βασιλέων, et la construction devient indépendante avec καὶ οἱ ἐπίλοιποι, et avec καὶ τὸν Φίλιππον. Elle redevient dépendante avec Ἀντίοχον, complément de διηγήσαντο ou de ἤκουσεν; et indépendante avec καὶ συνετρίβη ἀπ' αὐτῶν jusqu'à τῷ βασιλεῖ. Elle redevient dépendante de διηγήσαντο ou de ἤκουσεν avec ὅτι οἱ ἐκ τῆς Ἑλλάδος. Elle redevient enfin indépendante avec καὶ ἐγνώσθη, et reste telle jusqu'à la fin; au v. 16.

c) Pour l'alternance de l'accusatif et du nominatif dans le développement du complément, cf. 2 Paral., IV, 19-22 : καὶ ἐποίησε Σαλωμών πάντα τὰ σκεύη οἴκου κυρίου καὶ τὸ θυσιαστήριον τὸ χρυσοῦν καὶ τὰς τραπέζας, καὶ ἐπ' αὐτῶν ἄρτοι προθέσεως, καὶ τὰς λυχνίας καὶ τοὺς λύχνους τοῦ φωτὸς κατὰ... πρόσωπον τοῦ δαβὶρ χρυσοῦ καθαροῦ, καὶ λαβίδες αὐτῶν καὶ οἱ λύχνοι αὐτῶν καὶ τὰς φιάλας καὶ τὰς θύσκας καὶ τὰ πυρεῖα χρυσοῦ καθαροῦ, καὶ ἡ θύρα τοῦ οἴκου ἡ ἐσωτέρα εἰς τὰ ἅγια τῶν ἁγίων, εἰς τὰς θύρας τοῦ οἴκου τοῦ ναοῦ χρυσαῖς. Mais καὶ ἐπ' αὐτῶν ἄρτοι προθέσεως est un nominatif parenthétique (= ἐφ' ὧν ἄρτοι προθέσεως) qui ne fait pas partie du complément. — Cf. aussi plusieurs des exemples précédents (217, a et b).

QUATRIÈME PARTIE

VERBE ET ATTRIBUT¹

218. Nous avons parlé jusqu'ici de ce que les grammairiens appellent l'*attribut verbal*, c'est-à-dire du verbe lui-même, dans ses rapports avec le sujet et le complément. — Cf. 2.

Mais il peut y avoir dans la proposition un attribut nominal, substantif, adjectif, participe, pronom, comme le mot βασιλεύς dans : Κῦρος βασιλεύς ἦν. (Cf. CURTIUS, 361, 4 seqq.)

Nous traiterons : 1° de l'attribut en lui-même et dans ses rapports avec son antécédent;

2° De l'expression et de la suppression du verbe copule;

3° De l'attribut complémentaire, c'est-à-dire de l'attribut apposé ou juxtaposé, sans lien, pour compléter le sens du sujet, du complément, de l'attribut proprement dit ou d'un mot quelconque de la phrase, et

4° En particulier de l'apposition.

1. CURTIUS, 361-367; KOCH, 69-70; MADVIG, 1 seqq.

CHAPITRE XXIII

De l'attribut.

Nature de l'attribut.

219 a) L'attribut est de même nature que le sujet et le complément (39 seqq.; 159 seqq.) et prend les mêmes développements :

L., X, 29 : καὶ τίς ἐστίν μου πλησίον; et cf. X, 36. — *2 Cor.*, I, 18 : ὁ λόγος οὐκ ἔστιν Ναὶ καὶ Οὐ, et v. 19 : ὁ τοῦ θεοῦ γὰρ υἱὸς... οὐκ ἐγένετο Ναὶ καὶ Οὐ.
— *H.*, VI, 8 : (ἡ γῆ ἐστίν) ἀδόκιμος καὶ κατάρως ἐγγύς, ἧς τὸ τέλος εἰς ἀπώλειαν.
— *Aroc.*, XXI, 6 : ἐγὼ τὸ Ἄλφα καὶ τὸ Ὡ (et cf. I, 8).

Une proposition peut servir d'attribut au moins logique, *J.*, XIX, 40 : καθὼς ἔθος ἐστίν τοῖς Ἰουδαίοις ἐνταφιάζειν. — *Jac.*, I, 27; *1 J.*, I, 5 : ἔστιν αὕτη ἡ ἀγγελία ἦν... ἀναγγέλλομεν ὑμῖν, ὅτι ὁ θεὸς φῶς ἐστίν. — Cf. ma *Syntaxe des propositions*, 269-279; 284.

L'attribut peut être un terme de comparaison avec ou sans ὡς, *Aroc.*, XIX, 12 : οἱ δὲ ὀφθαλμοὶ αὐτοῦ φλόξ πυρός (v. l. ὡς φλόξ).

b) L'attribut peut prendre les formes les plus variées dans le grec biblique, et particulièrement dans les LXX :

Gen., XI, 1 : καὶ ἦν πᾶσα ἡ γῆ χεῖλος ἓν. — XLVII, 9 : αἱ ἡμέραι τῶν ἐτῶν τῆς ζωῆς μου, ἅς παροικῶ, ἑκατὸν τριάκοντα ἔτη. — *Job*, XXXII, 8 : οὐχ ὁ χρόνος ἐστίν ὁ λαλῶν, *ce n'est pas l'âge qui doit être seul à parler.* — *Ps.*, CXVIII, 75 : δικαιοσύνη τὰ κρίματά σου (v. l.), = δίκαιά ἐστιν..., et cf. *2 Cor.*, V, 21 : ἵνα ἡμεῖς γενώμεθα δικαιοσύνη θεοῦ ἐν αὐτῷ, = ἵνα δικαιωθῶμεν ὑπὸ θεοῦ. — CXXVI, 2 : εἰς μάτην ὑμῖν ἐστὶ τοῦ ὀρθρίκειν. — *Prou.*, VIII, 8 : μετὰ δικαιοσύνης πάντα τὰ ρήματα τοῦ στόματός μου, = δίκαιά ἐστιν..., et cf. dans le N. T. R., II, 2 : τὸ κρίμα τοῦ θεοῦ ἐστίν κατὰ ἀλήθειαν ἐπὶ τοὺς... — XIII, 19 : ἔργα δὲ ἀσεβῶν μακρὰν ἀπὸ γνώσεως. — *Eccl.*, III, 15 : καὶ ὅσα τοῦ γίνεσθαι ἤδη γέγονε, = ὅσα ἐστίν τοῦ... — *Cant.*, I, 13 : βότρυς τῆς κύπρου ἀδελφιδός μου ἐμοί, = ἐστίν ὡς βότρυς, et I, 15 : ὀφθαλμοὶ σου περιστερὰί, = ὡς ὀφθαλμοὶ περιστερῶν, et cf. IV, 1, 12, 13, 14. — *Nahum*, II, 5 : ἡ ὄρασις αὐτῶν ὡς λαμπάδες πυρός. — *Es.*, VII, 23; XXIII, 15 : ἔσται Τύρος ὡς ἄσμα πόρνης, = *comme la prostituée qui chante.* — XL, 10 : καὶ ὁ βραχίον μετὰ κυρίας. — Cf. *Testam. XII Patriar.*,

III, 7 : καὶ ὁ πιστεύσας πρῶτος κληρὸς ἔσται, = καὶ τῷ πιστεύσαντι πρῶτῳ κληρὸς ἔσται ; mais κληρὸς est l'attribut.

Cf. le participe, 1 R., XVI, 21 : ἐγενήθη αὐτῷ αἵρων τὰ σκεύη αὐτοῦ, *il devint son porteur d'armes.*

c) Pour le participe attribut ou partie intégrante de l'attribut, voy. ma *Syntaxe des propositions*, 310 seqq.

Développement de l'attribut.

220. Comme exemples de développement de l'attribut, nous citons seulement :

Jude, 7 ; 1 *Tim.*, III, 2 : δεῖ οὖν τὸν ἐπίσκοπον ἀνεπίλημπτον εἶναι, μιᾶς γυναικὸς ἄνδρα, νηφάλιον, σώφρονα, ... μὴ πλήκτην, ἀλλὰ ἐπιεικῆ..., τοῦ ἰδίου οἴκου καλῶς προιστάμενον... — *Aroc.*, XIX, 11 : καὶ ὁ καθήμενος ἐπ' αὐτὸν πιστὸς [καλούμενος] καὶ ἀληθινός, καὶ ἐν δικαιοσύνῃ κρίνει καὶ πολεμεῖ · οἱ δὲ ὀφθαλμοὶ αὐτοῦ φλόξ πυρός, καὶ ἐπὶ τὴν κεφαλὴν αὐτοῦ διαδήματα πολλὰ, ἔχων ὄνομα γεγραμμένον..., = καὶ ἐν δικαιοσύνῃ κρίνων καὶ πολεμῶν, ἔχων δὲ ὀφθαλμούς...

Distinction du sujet et de l'attribut.

221. a) Dans quelques passages, on se demande quel est le sujet et quel est l'attribut. Notons seulement :

A., XVII, 3 : διανοίγων καὶ παρατιθέμενος ὅτι τὸν χριστὸν ἔδει παθεῖν καὶ ἀναστῆναι ἐκ νεκρῶν, καὶ ὅτι οὗτός ἐστιν ὁ χριστός, ὁ Ἰησοῦς ὃν ἐγὼ καταγγέλλω ὑμῖν. Le sujet est οὗτος, et ὁ Ἰησοῦς κτλ. en est l'apposition ; ὁ χριστός est l'attribut. — 2 *Cor.*, III, 17 : ὁ δὲ κύριος τὸ πνεῦμά ἐστιν. L'attribut est τὸ πνεῦμα. — IV, 6 : ὅτι ὁ θεὸς ὁ εἰπὼν Ἐκ σκότους φῶς λάμψει, ὃς ἔλαμψεν ἐν ταῖς καρδίαις ἡμῶν..., = ὁ θεὸς ὁ εἰπὼν... ἐστὶν ὃς ἔλαμψεν..., et ces mots ὃς ἔλαμψεν forment l'attribut, et cf. *L.*, VIII, 13. — V, 5 : ὁ δὲ κατεργασάμενος ἡμᾶς εἰς αὐτὸ τοῦτο θεός, ὁ δὸς ἡμῖν τὸν ἀρραβῶνα τοῦ πνεύματος. L'attribut est θεός avec l'apposition ὁ δὸς ἡμῖν... — XI, 13 : τοιοῦτοι est le sujet ; l'attribut est ψευδαπόστολοι κτλ. — *Ph.*, II, 11 : Κύριος est l'attribut.

Pour 1 *Cor.*, II, 9 : ἃ ὀφθαλμὸς οὐκ εἶδεν καὶ οὖς οὐκ ἤκουσεν καὶ ἐπὶ καρδίαν, ἀνθρώπου οὐκ ἀνέβη, ὅσα ἠτοίμασεν ὁ θεὸς τοῖς ἀγαπῶσιν αὐτόν, nous croyons qu'il faut entendre : *ce sont des choses que l'œil n'a point vues..., toutes ces choses que...* et, par suite, l'attribut est placé le premier ; et pour cette construction du relatif cf. *J.*, IV, 18, etc.

Cf. LXX, *Job*, XXX, 4 : οἱ περικυκλοῦντες ἄλιμα ἐπὶ ἠχοῦντι, οἵτινες ἄλιμα ἦν αὐτῶν τὰ σῖτα, = *dont* (οἵτινες... αὐτῶν) *les plantes du rivage étaient la nourriture.*

b) Pour l'attribut complémentaire, conf. *H.*, I, 7 : ὁ ποιῶν τοὺς ἀγγέλους αὐτοῦ πνεύματα καὶ τοὺς λειτουργοὺς αὐτοῦ πυρὸς φλόγα,

cité des LXX, *Ps.*, CIII, 4. Le sens est : *lui qui fait ses messagers des vents et ses serviteurs de la flamme du feu.*

Cf. maintenant dans les LXX, *1 R.*, II, 9 : κύριος ἀσθένη ποιήσει ἀντίδικον αὐτοῦ, avec l'antécédent ἀντίδικον sans article. — *Ps.*, XVII, 12 : ἔθετο σκότος ἀποκρυφὴν αὐτοῦ. — LXVIII, 12 : ἐθέμην τὸ ἔνδυμά μου σάκκον, = *j'ai fait mon vêtement d'un sac, comme plus haut, H.*, I, 7. — CIII, 3 : ὁ τιθεὶς νέφη τὴν ἐπίβασιν αὐτοῦ, *lui qui a établi les nuages comme son marchepied.* — *Job*, XXXVIII, 9 : ἐθέμην δὲ αὐτῇ νέφος ἀμφίασιν. — Cf. *Ps.*, CXLVII, 3 : ὁ τιθεὶς τὰ ὄρια σου εἰρήνην. — Cf. DRIVER, *ouv. cit.*, p. 262, *Observ.*

Expression du sujet et de l'attribut.

222. Le sujet auquel se rapporte l'attribut, et l'attribut, sont régulièrement exprimés. Ils sont supprimés parfois, quand on peut les suppléer facilement.

Suppression du sujet (et de εἶναι).

223. Le sujet auquel se rapporte l'attribut peut être supprimé et à suppléer du contexte ou de l'idée. Notons : *Mar.*, VIII, 27-28 : Τίνα με λέγουσιν οἱ ἄνθρωποι εἶναι; οἱ δὲ εἶπαν αὐτῷ λέγοντες ὅτι Ἰωάννην τὸν βαπτιστήν, καὶ ἄλλοι Ἡλείαν, ἄλλοι δὲ ὅτι Ἐῖς τῶν προφητῶν, = (λέγουσιν εἶναί σε) Ἰωάννην, καὶ ἄλλοι (λέγουσιν εἶναί σε) Ἡλείαν, ἄλλοι δὲ (λέγουσιν ὅτι σὺ εἶ) εἷς τῶν... — *R.*, XIV, 14 : πέπεισμαι ἐν κυρίῳ Ἰησοῦ ὅτι οὐδὲν κοινὸν δι' ἑαυτοῦ· εἰ μὴ τῷ λογιζομένῳ τι κοινὸν εἶναι, ἐκείνῳ κοινόν, = τοῦτο ἐκείνῳ κοινόν ἐστίν. — *2 Cor.*, VIII, 23 : εἴτε ὑπὲρ Τίτου, κοινωνὸς ἐμὸς καὶ εἰς ὑμᾶς συνεργός. εἴτε ἀδελφοὶ ἡμῶν, ἀπόστολοι ἐκκλησιῶν, δόξα χριστοῦ, = εἴτε ὑπὲρ Τίτου γράφω, κοινωνός ἐστίν ἐμός· εἴτε οὗτοι ὑπὲρ ὧν γράφω ἀδελφοὶ ἡμῶν εἰσίν... — *Jac.*, I, 2 : πᾶσαν χαρὰν ἠγάσασθε... ὅταν πειρασμοῖς περιπέσητε, = πᾶσαν χαρὰν ἠγάσασθε τοῦτο εἶναι ὅταν. — *2 P.*, III, 9 : ὡς τινες βραδυτῆτα ἠγοῦνται, = τοῦτο βραδυτῆτα εἶναι. — *Αποκ.*, I, 19-20 : γράφον οὖν ἃ εἶδες καὶ ἃ εἰσίν καὶ ἃ μέλλει γίνεσθαι μετὰ ταῦτα, τὸ μυστήριον ἐπτὰ ἀστέρων οὓς εἶδες ἐπὶ τῆς δεξιᾶς μου, = τοῦτό ἐστίν τὸ μυστήριον..., à moins de regarder τὸ μυστήριον κτλ. comme apposé à ἃ εἶδες... μετὰ ταῦτα (290). — *Αποκ.*, XVIII, 18 : τίς ὁμοία τῇ πόλει τῇ μεγάλῃ; = τίς πόλις ὁμοία ἐστίν...

Dans les LXX, *1 Paral.*, V, 2 : καὶ Ἰούδας δυνατὸς ἰσχύϊ..., καὶ εἰς ἠγούμενον ἐξ αὐτοῦ, = καὶ ἐξ αὐτοῦ ἦν ἠγούμενός τις. — *Job*, XI, 8 : βαθύτερα

δὲ τῶν ἐν ἄδου, τί οἶδας; ἢ μακρότερα μέτρου γῆς ἢ εὐρους θαλάσσης, = βαθύτερα δὲ ἐστὶν τινα τῶν..., *il y a des choses plus profondes..., qu'en connais-tu?* — *Dan.*, VIII, 26 : σφράγισον τὴν ὄρασιν, ὅτι εἰς ἡμέρας πολλάς.

Cf. aussi, *1 R.*, I, 26 : καὶ εἶπεν Ἐν ἐμοί, κύριε.

Cf. aussi *Gen.*, XXIII, 14-15 : ἀπεκρίθη δὲ Ἐφρών... Οὐχί, κύριε· ἀκήκοα γάρ· τετρακοσίων διδράχμων ἀργυρίου. ἀνὰ μέσον..., *le prix du champ est de 400 drachmes d'argent.*

Suppression de l'attribut.

224. Inversement, l'attribut peut être supprimé, et à suppléer du contexte ou de ce qui précède.

On le trouve exprimé comme dans *J.*, VI, 69 : σὺ εἶ ὁ ἅγιος τοῦ Θεοῦ. Il est à suppléer dans *J.*, IV, 25-26 : οἶδα ὅτι Μεσσίας ἔρχεται... Λέγει αὐτῇ ὁ Ἰησοῦς Ἐγὼ εἰμι, ὁ λαλῶν σοι (= ἐγὼ εἰμι ὁ Μεσσίας). Cf. *J.*, IX, 37 : καὶ ὁ λαλῶν μετὰ σοῦ, ἐκεῖνός ἐστιν (ὁ υἱὸς τοῦ ἀνθρώπου). Pour *J.*, VIII, 24, les discours qui précèdent montrent que l'attribut à suppléer est présent dans la pensée de l'orateur et des auditeurs : ἐὰν γὰρ μὴ πιστεύητε ὅτι ἐγὼ εἰμι (ὁ Μεσσίας). Cf. *J.*, XIII, 19. — *A.*, XIII, 25 : τί ἐμὲ ὑπονοεῖτε εἶναι; οὐκ εἰμι ἐγώ. — L'attribut se supplée de ce qui précède immédiatement dans *1 J.*, IV, 2 : πᾶν πνεῦμα ὃ ὁμολογεῖ Ἰησοῦν Χριστὸν ἐν σαρκὶ ἐληλυθότα ἐκ τοῦ θεοῦ ἐστὶν, καὶ πᾶν πνεῦμα ὃ μὴ ὁμολογεῖ τὸν Ἰησοῦν (ἐν σαρκὶ ἐληλυθότα) ἐκ τοῦ Θεοῦ οὐκ ἔστιν. — *2 Cor.*, XI, 23 : διάκονοι Χριστοῦ εἰσὶν; παραφρονῶν λαλῶ, ὑπὲρ ἐγώ, = ἐγὼ εἰμι διάκονος ὑπὲρ αὐτῶν.

Répétition et place de l'attribut.

225. a) L'attribut peut être répété, pour la clarté, par emphase oratoire, etc.

R., IV, 11-12 : εἰς τὸ εἶναι αὐτὸν πατέρα πάντων τῶν πιστευόντων..., καὶ πατέρα περιτομῆς.

b) L'attribut est détaché, et mis avant ou après, si l'on insiste sur lui, et par exemple dans les exclamations :

Mat., V, 3 : μακάριοι οἱ πτωχοὶ τῷ πνεύματι. — XXI, 9; 41 : κακοὺς κακῶς ἀπολέσει αὐτούς. — *Eph.*, I, 3 : εὐλογητὸς ὁ θεὸς καὶ πατήρ..., et cf. au con-

traire avec un complément, *R.*, IX, 5 : θεὸς εὐλογητὸς εἰς τοὺς αἰῶνας... — *Aroc.*, IX, 11 : ἔχουσιν ἐπ' αὐτῶν βασιλέα τὸν ἄγγελον τῆς ἀθύσσου ὄνομα αὐτῶ Ἑβραϊστὶ Ἀβαδδὼν καὶ ἐν τῇ Ἑλληνικῇ ὄνομα ἔχει Ἀπολλύων.

Diverses espèces d'attributs.

226. Il faut distinguer l'attribut essentiel, et les attributs complémentaires.

a) Le premier est un élément essentiel de la proposition, comme *πονηρός* dans *Mat.*, XX, 15 : ὁ ὀφθαλμὸς σου *πονηρός* ἐστίν. — Il est uni au sujet au moyen du verbe εἶναι, ou d'un verbe de sens équivalent, exprimé ou à suppléer.

b) Les attributs complémentaires servent à compléter le sens du sujet ou du complément de la proposition qui pourrait exister sans eux.

c) Les uns font partie intégrante de la proposition ; ce sont :
L'attribut complémentaire, partie intégrante du sujet, comme *A.*, XII, 16 : ὁ δὲ Πέτρος ἐπέμενε κρούων.

L'attribut complémentaire partie intégrante du complément, dans la construction transitive ; et du sujet, dans la construction passive ou intransitive correspondante ; comme *Mat.*, IV, 19 : ποιήσω ὑμᾶς ἁλειεὶς ἀνθρώπων. — *L.*, II 21 : ἐκλήθη τὸ ὄνομα αὐτοῦ Ἰησοῦς. — Dans les *LXX*, *Judith*, V, 3 : τίς ἀνέστηκεν ἐπ' αὐτῶν βασιλεύς ;

L'attribut complémentaire *proleptique*, partie intégrante du sujet ou du complément, avec la même construction que les précédents.

L'attribut complémentaire circonstanciel, se rapportant au sujet ou au complément, avec la même construction que les deux premiers.

d) Les autres sont intercalés dans la proposition, ou lui sont ajoutés ; ce sont :

L'attribut apposé à un mot quelconque de la proposition, ou simplement juxtaposé, c'est-à-dire l'apposition et la juxtaposition, comme *Aroc.*, XII, 1 : σημεῖον μέγα ὄφθη ἐν τῷ οὐρανῷ, γυνὴ περιβεβλημένη...

Le complément distinctif, qui correspond à une apposition intercalée dans la proposition.

e) Les attributs complémentaires s'ajoutent régulièrement à leur antécédent, c'est-à-dire au mot auquel ils se rapportent, sans le secours du verbe de liaison εἶναι, qui peut, cependant,

être toujours suppléé à l'infinitif, et le plus souvent au participe; si l'on veut se rendre compte de la construction au point de vue purement grammatical.

CHAPITRE XXIV

Accord de l'attribut.

Accord de l'attribut avec le sujet.

227. L'attribut s'accorde toujours en cas, et, s'il y a lieu, en genre et en nombre avec le sujet (cf. CURTIUS, 361, 4; MADVIG, 1, b). — De même, dans le N. T., avec un sujet simple:

228. a) *J.*, X, 16 : κάκεινα δεῖ με ἀγαγεῖν... καὶ γενήσονται μία ποίμνη, εἷς ποιμήν. — X, 29 : ἐγὼ καὶ ὁ πατήρ ἐν ἑσμεν, *une seule et même chose*, et cf. *Gal.*, III, 28 : πάντες γὰρ ὑμεῖς εἷς ἐστὲ ἐν Χριστῷ Ἰησοῦ, *vous ne faites qu'une seule personne*, et cf. *Eph.*, IV, 13. — *R.*, VII, 13; *1 Cor.*, IV, 13 : ὡς περικαθάρματα τοῦ κόσμου ἐγενήθημεν, πάντων περίφημα. Il ne s'agit que d'une seule personne (= ἐγενήθη). — VI, 11 : ταῦτά τινες ἦτε, = *voilà ce que vous étiez*. — *2 Cor.*, I, 14, et cf. *1 Th.*, II, 20. — *1 Th.*, I, 7 : ὥστε γενέσθαι ὑμᾶς τύπον, et *v. l.* τύπους. — *H.*, IX, 2 : σκηνὴ... ἣτις λέγεται Ἁγία, et cf. v. 3. — *Jude*, 7 : Σόδομα καὶ... αἱ περὶ αὐτὰς πόλεις... πρόκεινται δεῖγμα. — *Αποκ.*, I, 6 : ἐποίησεν ἡμᾶς βασιλείαν, ἱερεῖς τῷ θεῷ. — I, 8 : ἐγὼ εἰμι τὸ Ἄλφα καὶ τὸ Ὠ, λέγει κύριος ὁ θεός, ὁ ὢν καὶ ὁ ἦν καὶ ὁ ἐρχόμενος. — V, 11; V, 12 : ἄξιόν (*v. l.* ἄξιός) ἐστὶν τὸ ἄρνιον. — XIX, 8.

Dans les LXX, *Josué*, III, 16 : ἔστη τὰ ὕδατα τὰ καταβαίνοντα ἄνωθεν, ἔστη πῆγμα ἐν ἀφροσπηγῆς. — IV, 7 : ἔσονται οἱ λίθοι οὗτοι ὑμῖν μνημόσυνον. — *Ecccl.*, VII, 27 : σαγῆναι καρδία αὐτῆς, *son cœur est un filet*.

b) Pour l'attribut avec εἷς et l'accusatif, voy. 266.

c) Le duel n'existant pas dans le grec biblique, on trouve toujours le pluriel *Mat.*, VIII, 28; *L.*, I, 6. — Il en est de même dans les LXX. — Cf. 154.

d) Avec un sujet pluriel neutre, et un verbe au singulier, l'attribut est au pluriel neutre, *1 Cor.*, XIV, 25 : τὰ κρυπτὰ τῆς καρδίας αὐτοῦ φανερά

γίνεται. — 1 J., III, 10. — Il en est de même dans les LXX. — Cf. l'accord du participe, 119.

e) Cf. aussi 235, b; ce cas pourrait se rencontrer avec un attribut ordinaire, et cf. *Mar.*, III, 32, 33 (τίς ἐστὶν ἡ μήτηρ μου καὶ οἱ ἀδελφοί;)

229. Quand l'attribut est le pronom démonstratif neutre désignant quelque chose de vague, ou annonçant, par exemple, une proposition, il s'accorde avec le sujet, comme en grec classique, *J.*, III, 19 : αὕτη δὲ ἐστὶν ἡ κρίσις ὅτι... ἠγάπησαν, = ἡ δὲ κρίσις ἐστὶν τοῦτο ὅτι... — *Jac.*, I, 27 : θρησκεία καθαρὰ καὶ ἀμίαντος... αὕτη ἐστὶν, ἐπισκέπτεσθαι ὀρφανούς, = θρησκεία... ἐστὶν τοῦτο, ἐπισκέπτεσθαι... — Cf. plus loin, 236 seqq.

Dans les LXX, *Néh.*, IV, 2 : αὕτη ἡ δύναμις Σομῶρων ὅτι...; — Mais, *Gen.*, XL, 12 : εἶπεν αὐτῷ Ἰωσήφ Τοῦτο ἡ σύγκρισις αὐτοῦ οἱ τρεῖς πυθμένες τρεῖς ἡμέραι εἰσὶν..., et cf. v. 18 : αὕτη ἡ σύγκρισις αὐτοῦ...

Adjectif ou pronom attribut au neutre.

230. Classiquement, « le neutre d'un adjectif ou d'un pronom, au singulier comme au pluriel, s'emploie souvent substantivement... En conséquence, un adjectif neutre se construit souvent comme attribut d'un ou de plusieurs substantifs du masculin ou du féminin, pour exprimer la qualité en général, notamment dans les sentences et dans les locutions proverbiales. » (CURTIUS, 366; cf. CUCUEL et RIEMANN, 21; KOCH, 69, 4; MADVIG, 1, b. *Rem.*, 3).

a) Il existe dans le N. T. quelques exemples de l'adjectif neutre au singulier, *Mat.*, VI, 34 : ἀρκετὸν τῇ ἡμέρᾳ ἡ κακία αὐτῆς. — 2 *Cor.*, II, 6 : ἰκανὸν τῷ τοιοῦτῳ ἡ ἐπιτιμία αὕτη. — *Mat.*, VI, 25 : οὐχὶ ἡ ψυχὴ πλεῖόν ἐστι τῆς τροφῆς (et cf. *L.*, XII, 23), tandis qu'on a, *A.*, XXIII, 13 : ἦσαν δὲ πλείους τεσσαράκοντα οἱ ταύτην τὴν συνωμοσίαν ποιησάμενοι (et cf. XXIII, 21; XXV, 6). Car

b) On emploie le neutre quand l'idée répond à *chose* en français, *chose juste*, etc.

Il en est de même avec ἓν, οὐδέν, etc., comme en grec classique, *J.*, X, 30 : ἐγὼ καὶ ὁ πατὴρ ἓν ἐσμεν. — 1 *Cor.*, VII, 19 : ἡ περιτομὴ οὐδέν ἐστὶν... — XI, 5; XIII, 2; 2 *Cor.*, XII, 11; *Gal.*, VI, 3; etc.

Mais *Mat.*, XXIII, 16 (et 18) : ὃς ἂν ὁμολοῇ ἐν τῷ ναῶ, οὐδέν ἐστὶν, = τοῦτο οὐδέν ἐστὶν. Cf. plus loin, 305.

c) Dans les LXX, on trouve l'attribut au neutre, *Gen.*, I, 27 : ἐποίησεν ὁ θεὸς τὸν ἄνθρωπον, κατ' εἰκόνα θεοῦ ἐποίησεν αὐτόν· ἄρσεν καὶ θῆλυ ἐποίησεν αὐτούς. — *Tobie*, XII, 8 : ἀγαθὸν προσευχὴ μετὰ νηστείας. — *Prou.*, XX, 1 : ἀκόλαστον οἶνος καὶ ἄβριστικὸν μέθη. — *Eccl.*, VII, 26 (v. l.) : ἐρῶ πικρότερον ὑπὲρ θάνατον σὺν τῇ γυναῖκα¹, je dirai que la femme est chose plus amère que la mort. — VIII, 3; *Es.*, XVIII, 3.

Cf. *Eccl.*, VII, 9 : ἀγαθὴ ἐσχάτη λόγων ὑπὲρ ἀρχὴν αὐτοῦ· ἀγαθὸν μακρόθυμος ὑπὲρ ὑψηλὸν πνεῦμα, οὐ ἐσχάτη = τελευτή², la fin d'un discours vaut mieux que son commencement.

231. Classiquement, quand le sujet est un infinitif, « l'adjectif attribut se met quelquefois au pluriel (neutre), ἀδύνατά ἐστιν ἀποφεύγειν. » (CURTIUS, 364; KOCH, 69, 5).

a) Dans le N. T. on trouve le singulier, *Mat.*, XVII, 4; *H.*, VI, 18.

Dans les LXX, on trouve aussi le pluriel, *Job*, XXXIV, 20 : κενὰ δὲ αὐτοῖς ἀποθήσεται τὸ κεκραγένοι καὶ δεῖσθαι ἀνδρός.

b) Le neutre pluriel ἴσα s'emploie adverbialement, comme attribut, en grec classique, surtout en poésie. Il reste une trace de cet usage dans Paul, *Ph.*, II, 6 : οὐχ ἀρπαγμὸν ἠγήσατο τὸ εἶναι ἴσα θεῷ, tandis que ἴσα doit être considéré comme le pluriel ordinaire dans *Aroc.*, XXI, 16; avec l'exemple de Paul, cf. *J.*, V, 18.

Le pluriel existe aussi dans les LXX, *Job*, XXX, 19 : ἤγησαι δέ με ἴσα πηλῷ.

c) Les LXX offrent encore les pluriels ὄμηρα et ἐχόμενα.

Le premier est devenu un nom, qui s'emploie comme ἴσα, même avec un sujet singulier, *1 Mac.*, I, 10 : ὃς ἦν ὄμηρα ἐν τῇ Ρώμῃ, et cf. IX, 53; XIII, 16; et XI, 62 : ἔλαβε τοὺς υἱοὺς ἀρχόντων αὐτῶν εἰς ὄμηρα. — Cet emploi de ὄμηρα est post-classique et biblique³.

Le second s'emploie adverbialement comme ἴσα, *3 R.*, I, 9 : ὃς ἦν ἐχόμενα τῆς Ρωγὴλ. — XIII, 25 : ὁ λέων εἰστήκει ἐχόμενα τοῦ θνησιμαίου. — *Néh.*, II, 6 : ἡ παλλακὴ ἡ καθημένη ἐχόμενα αὐτοῦ, et cf. IV, 18. — L'accord existe au contraire dans *Es.*, I, 15 : τροχὸς εἰς ἐπὶ τῆς γῆς ἐχόμενος τῶν ζώων, et cf. v. 19. — XLIII, 8 : ἐν τῷ τιθέναι αὐτοῦς... τὰς φλίνας μου ἐχομένας τῶν φλιῶν αὐτῶν. — Cet emploi de ἐχόμενα est post-classique et sans doute populaire. Il n'existe pas dans le N. T.; cf. *Mar.*, I, 38; *H.*, VI, 9.

Sujet complexe collectif.

232. a) Avec un collectif indéfini, l'attribut peut être au pluriel dans les LXX, *1 Mac.*, VIII, 30 : ὃ ἐὰν προσθῶσιν ἢ ἀφέλωσιν ἔσται κύρια.]

1. Σὺν est le signe du complément direct devant l'accusatif γυναῖκα; cf. ce qui a été dit 203 et 206.

2. Ἐσχάτη pourrait bien être une sorte de neutre hébraïsant et cf. l'Appendice B. — λόγων, les paroles = un discours, d'où αὐτοῦ qui remplace λόγων.

3. Cf. C. L. W. GRIMM, *Kurzgefasstes exeget. Handbuch z. d. Apokryphen*, Das erste Buch d. Macchabäer. — Le 1^{er} livre des Macchabées aime l'attribut au pluriel neutre.

b) Classiquement, à un sujet collectif singulier « se rapporte assez souvent un attribut ou une apposition au pluriel ; l'accord se fait avec le sens du mot plutôt qu'avec le mot lui-même. » (CURTIUS, 362, 1). Dans le N. T., on trouve le pluriel (132, a) avec un collectif proprement dit, *J.*, VII, 49 : ὁ ὄχλος οὗτος, ὁ μὴ γινώσκων τὸν νόμον ἐπάρατοί εἰσιν, et cf. *Mar.*, V, 13 : ὠρμησεν ἡ ἀγέλη κατὰ τοῦ κρημνοῦ εἰς τὴν θάλασσαν, ὡς δισχιλιοὶ, καὶ ἐπνίγοντο ἐν τῇ θαλάσῃ, = χεῖροι ὡς δισχιλιοὶ, et *A.*, III, 11 : συνέδραμεν πᾶς ὁ λαὸς ... ἔχθαμβοι.

Ce sont sans doute tous les exemples.

Avec un collectif improprement dit, on trouve l'accord régulier, comme *L.*, XI, 29 : ἡ γενεὰ αὕτη πονηρὰ ἐστίν.

Dans les LXX, *Nom.*, XVI, 3 : πᾶσα ἡ συναγωγὴ πάντες ἄγιοι. — *Jér.*, IX, 26 : καὶ πᾶς οἶκος Ἰσραὴλ ἀπερίτμητοι καρδίας αὐτῶν.

Voy. aussi l'accord du participe avec le sujet collectif, 131 ; 132 ; 136, d, e.

Sujet composé.

233. L'accord de l'attribut donne lieu à des remarques pour le nombre et pour le genre, suivant que l'attribut précède ou suit les sujets.

a) Quand il précède les sujets, il s'accorde en nombre et en genre avec le premier :

1 *Th.*, V, 23 : ὁλόκληρον ὑμῶν τὸ πνεῦμα καὶ ἡ ψυχὴ καὶ τὸ σῶμα... τηρηθείη. — *Apoc.*, I, 3 : μακάριος ὁ ἀναγινώσκων καὶ οἱ ἀκούοντες τοὺς λόγους.

Mais dans les LXX, on peut avoir le pluriel, *Daniel* (LXX), II, 35 : τότε λεπτὰ ἐγένετο ἅμα ὁ σίδηρος καὶ τὸ ὄστρακον καὶ ὁ χαλκός... καὶ τὸ χρυσεόν, καὶ ἐγένετο ὡσεὶ λεπτότερον ἀχύρου (= *et cela devint plus mince...*)

Conf. l'accord du participe, 141, a.

b) Quand l'attribut suit, on peut le trouver s'accordant avec l'un des deux regardé comme principal, ou avec le dernier seulement. On a :

H., III, 6 : ἐὰν τὴν παρρησίαν καὶ τὸ καύχημα τῆς ἐλπίδος [μέχρι τέλους βεβαίαν] κατίσχωμεν. Accord avec le premier sujet qui est principal.

Cf. l'accord du participe, 141, *b*; et 147, *e*.

233^{bis}. Dans les LXX, on trouve les accords suivants :

a) 3 R., VII, 19; Ex., IX, 32 : ὁ δὲ πυρὸς καὶ ἡ ὀλύρα οὐκ ἐπλήγησαν, ὄψιμα γὰρ ἦν. — Ez., XII, 21 : καὶ τὸ ἅγιον καὶ ὁ ναὸς ἀναπτυσσόμενος τετράγωνον. — Classique.

b) Ez., XXXV, 10 : τὰ δύο ἔθνη καὶ αἱ δύο χῶραι ἐμαὶ ἔσονται. — XLI, 20 : τὰ χερουβὶμ καὶ οἱ φοῖνικες διαγεγλυμμένοι. — XLI, 22 : καὶ ἡ βάσις αὐτοῦ καὶ οἱ τοῖχοι αὐτοῦ ξύλινοι. — Daniel, II, 32.

Exemples en grec classique, quand on ne considère que le dernier sujet.

Mais dans les LXX la construction est plutôt hébraïsante : « L'adjectif (ou le participe) qui se rapporte à deux substantifs de genres différents préfère le masculin. » (PREISWERK, 556, 4).

c) Josué, VI, 19; Es., XXIII, 18 : καὶ ἔσται αὐτῆς ἡ ἐμπορία καὶ ὁ μισθὸς ἅγιον κυρίῳ, ... seront chose consacrée au Seigneur, comme plus haut, 230.

Accord de l'attribut avec le sujet de l'infinitif.

234. *a*) Quand le sujet de l'infinitif est le même que le sujet de la proposition principale, l'attribut s'accorde avec ce dernier :

1 Cor., VII, 25 : γνώμην δὲ δίδωμι ὡς ἡλεημένος ὑπὸ κυρίου πιστὸς εἶναι. — 2 Cor., X, 2.

Cf. dans les LXX, Gen., XVII, 7 : καὶ στήσω τὴν διαθήκην μου... εἰς διαθήκην αἰώνιον, εἶναί σου θεός, de manière à être ton Dieu. — 1 Macc., II, 19 : εἰ πάντα τὰ ἔθνη τὰ ἐν οἴκῳ τῆς βασιλείας τοῦ βασιλέως ἀκούουσιν αὐτοῦ, ἀποστήναι ἕκαστος ἀπὸ λατρείας πατέρων αὐτοῦ, de manière à s'éloigner chacun du culte de ses ancêtres, avec αὐτοῦ remplaçant ἕκαστος, et ἕκαστος se rapportant à τὰ ἔθνη, les païens.

b) Quand le sujet, différent de celui de la proposition principale, n'est pas employé comme complément dans celle-ci et n'est pas exprimé devant l'infinitif, son attribut est à l'accusatif, A., XXVII, 21 : ἔδει μὲν, ὦ ἄνδρες, πειθαρχήσαντάς μοι μὴ ἀνάγεσθαι.

c) Quand le sujet est employé comme complément dans la proposition principale et n'est pas exprimé devant l'infinitif, l'attribut est à l'accusatif, ou bien, par attraction, au cas de son antécédent, Mat., XVIII, 8 : καλὸν σοί ἐστὶν εἰσελθεῖν εἰς τὴν ζωὴν κυλλὸν ἢ χῶλον. — A., XVI, 21 : ἃ οὐκ ἔξεστιν ἡμῖν παραδέχεσθαι οὐδὲ ποιεῖν Ρωμαίοις οὖσιν.

Cf. d'ailleurs ma *Syntaxe des propositions*, 252 et 253. — Pour tout ce qui concerne le participe, voy. plus haut 111-113^{bis} et plus loin 299.

d) Cf. dans les LXX, *1 Esd.*, IV, 4 : ἐὰν εἴπη (ὁ βασιλεὺς) αὐτοῖς ποιῆσαι πόλεμον ἕτερος πρὸς ἕτερον, ποιούσιν. — Cf. *Testam. XII Patr.* : ἔσται ἐν πάσῃ τῇ γῆ Αἰγύπτου σκότος καὶ πληγὴ μεγάλη σφόδρα τοῖς Αἰγυπτίοις, ὥστε μετὰ λύχνου μὴ ἐπιγινώσκειν ἕκαστος τὸν ἀδελφὸν αὐτοῦ. — Non classique.

235. a) L'attribut complémentaire s'accorde avec son antécédent, comme l'attribut ordinaire.

Cependant l'apposition peut être détachée ou simplement juxtaposée à son antécédent. Dans ce cas, l'accord cesse d'avoir lieu en tout ou en partie.

b) Une citation servant d'attribut complémentaire reste telle, c'est-à-dire invariable, *J.*, XIII, 13 : ὑμεῖς φωνεῖτέ με Ὁ διδάσκαλος.

c) L'attribut uni à son antécédent par ὡς, s'accorde régulièrement avec lui, comme il vient d'être dit; cf. *Apoc.*, XVIII, 21 : ἦρεν εἷς ἄγγελος ἰσχυρὸς λίθον ὡς μύλινον μέγαν, = *qui était comme une grosse meule de moulin.*

Cependant on peut trouver un attribut de ce genre détaché et construit d'une manière indépendante, comme *Apoc.*, XVI, 13 : καὶ εἶδον ἐκ τοῦ στόματος τοῦ δράκοντος... πνεύματα τρία ἀκάθαρτα ὡς βάτραχοι, = *qui étaient comme (sont) des grenouilles.*

*Accord du sujet avec l'attribut; pronoms démonstratif
et relatif.*

236. Les pronoms démonstratif et relatif, sujets, au lieu d'être au neutre, peuvent s'accorder avec l'attribut. Le sujet et l'attribut sont alors regardés comme équivalents et comme pouvant permuter. Lorsqu'il en est autrement, cet accord ne peut avoir lieu. — Lorsqu'il y a accord, l'attention est appelée sur l'attribut annoncé déjà par le sujet; lorsque le pronom garde son genre neutre, l'attention reste sur lui, c'est-à-dire sur l'objet qu'il désigne.

237. Classiquement, « si le sujet d'une proposition est le pronom démonstratif, au lieu de se mettre au neutre, comme désignant quelque chose d'indéterminé, il s'accorde en genre et en nombre avec l'attribut auquel il se rapporte. » (CURTIUS, 369; KOCH, 69, 9). Il en est souvent ainsi dans le N. T. :

Mat., XXII, 38 : αὕτη ἐστὶν ἡ μεγάλη... ἐντολή. — *Gal.*, IV, 24 : αὗται γὰρ εἰσὶν δύο διαθῆκαι, *car ce sont deux traités.* — *Apoc.*, XX, 4-5. — Cf. 229.

De même nature est l'accord, 2 *Cor.*, VI, 13 : τὴν αὐτὴν ἀντιμισθίαν... πλατυνθῆτε καὶ ὑμεῖς, = πλατυνθῆτε καὶ ὑμεῖς τὸ αὐτό, τὴν ἀντιμισθίαν μου, = vous aussi dilatez-vous la même chose que moi, (ce qui sera) ma récompense.

Dans les LXX, *Ez.*, II, 1 : αὕτη ἡ ὄρασις ὁμοιώματος δόξης κυρίου.

237^{bis}. Un accord de ce genre (237) se retrouve fréquemment dans les paraboles quand il y a passage du signe, de genre neutre, à la chose signifiée, de genre masculin ou féminin, comme, *Mat.*, XIII, 38 : τὸ δὲ καλὸν σπέρμα, οὗτοί εἰσιν οἱ υἱοὶ τῆς βασιλείας. Le signe lui-même, sujet, peut s'accorder complètement avec la chose signifiée, attribut, comme *Mat.*, XIII, 20 : ὁ δὲ ἐπὶ τὰ πετρῶδη σπαρείς, οὗτός ἐστιν ὁ τὸν λόγον ἀκούων. — Cf. *Mat.*, XIII, 4-8 et 19-23, avec *Mar.*, IV, 15-20 et *L.*, VIII, 12-15.

Cf. dans les LXX, *Dan.*, VIII, 21 : καὶ τὸ κέρασ τὸ μέγα...; αὗτός ἐστιν ὁ βασιλεὺς ὁ πρῶτος, et 2 *R.*, XXIV, 17 : καὶ οὗτοι, τὰ πρόβατα, τί ἐποίησαν;

238. a) Mais classiquement, l'accord « ne se fait point quand le pronom démonstratif se rapporte à un objet que l'on veut définir; le pronom, en ce cas, se met au neutre. » (Koch, 69, 9, *Rem.*, I et II). Cette construction se rencontre quelquefois dans le N. T., au moins dans Pierre et Paul :

1 *P.*, II, 19 : τοῦτο γὰρ χάρις, εἰ διὰ συνείδησιν Θεοῦ ὑποφέρει τις λύπας πάσχων ἀδικῶς. — 1 *Cor.*, VI, 11; X, 6 : ταῦτα δὲ τύποι ἡμῶν ἐγενήθησαν. — Cf. 2 *Cor.*, XIII, 9 : τοῦτο καὶ εὐχόμεθα, τὴν ὑμῶν κατάρτισιν. — *Ph.*, III, 7.

Dans les LXX, *Eccl.*, I, 17 : ἔγνω ἐγὼ ὅτι καὶ γε τοῦτό ἐστι προαίρεσις πνεύματος, et II, 15; XII, 13.

Quand on interroge, le pronom (auquel correspondrait τοῦτο dans la réponse) est aussi au neutre invariable (Koch, *ibid.*). *J.*, XVIII, 38 : τί ἐστιν ἀλήθεια; — *H.*, II, 6, cité des LXX, *Ps.*, VIII, 5.

b) L'accord ne se fait pas non plus quand l'attribut et le sujet ne sont pas considérés comme équivalents, identiques, et ne peuvent permuter, *A.*, VIII, 10 : Οὗτός ἐστιν ἡ Δύναμις τοῦ θεοῦ, *cet homme est...* — 2 *P.*, II, 12-17 : ... οὗτοί εἰσιν πηγαὶ ἄνυδροι καὶ ὁμίχλαι. — *Apoc.*, XI, 3-4.

Dans les LXX, *Ex.*, VIII, 19 : δάκτυλος Θεοῦ ἐστὶ τοῦτο.

c) Classiquement, on emploie ταῦτ' ἐστιν invariable, avec le sens de *c'est-à-dire*. Il en est de même dans le N. T., mais rarement, une fois dans Mathieu (XXVII, 46), et une fois dans Marc, sans antécédent ni attribut nominal; une fois dans 1 *P.*, III, 20; deux fois dans les *Actes* et deux fois dans Paul, *Phil.*, 12 et *H.*, II, 14.

Dans les LXX, on trouve, avec le même sens, une parenthèse avec accord du pronom, *Gen.*, XIV, 7 : ἦλθον ἐπὶ τὴν Πηγὴν τῆς Κρίσεως, αὕτη ἐστὶ Κάδης, = *c'est-à-dire Cadès*. — XIV, 8; *Jug.*, VII, 1 : ὠρθρισεν Ἰροβαάλ, αὐτός ἐστι Γεδεών, *c'est-à-dire Gédéon*, et remarquez le pronom personnel. — Cf. *3 R.*, VI, 5 : ἐν μηνὶ Βαάλ, οὗτος ὁ μὴν ὁ ὄγδοος, συνετελέσθη ὁ οἶκος. — *1 Esd.*, IX, 23; *1 Mac.*, IV, 52. — C'est un hébraïsme (EWALD, 279, a, *sub fin.*).

239. Enfin, cet accord du pronom démonstratif peut se faire ou ne pas se faire, dans certains cas, au gré de l'écrivain, du moins dans les LXX.

Gen., XXVIII, 17 : ὡς φοβερὸς ὁ τόπος οὗτος· οὐκ ἔστι τοῦτο ἀλλ' ἡ οἶκος Θεοῦ καὶ αὕτη ἡ πύλη τοῦ οὐρανοῦ. — *Lév.*, XXV, 34; *Dan.*, IV, 21. — Cf. 229, *Gen.*, XL, 12 et 18.

240. De même (cf. 236), classiquement, « le pronom relatif s'accorde souvent en genre et en nombre, non avec le substantif antécédent, mais avec le suivant, c'est-à-dire avec l'attribut. » (CURTIUS, 367; KOCH, 69, 10). Il en est ainsi régulièrement quand le pronom est l'attribut réel (cf. 229), ou qu'il peut être remplacé par le pronom démonstratif qui s'accorderait :

a) Dans Luc et Paul, *A.*, XVI, 12 : εἰς Φιλίππους, ἧτις ἐστὶν πρώτη τῆς μερίδος Μακεδονίας πόλις. — *1 Cor.*, III, 17 : ὁ γὰρ ναὸς τοῦ Θεοῦ ἅγιός ἐστιν, οἵτινές ἐστε ὑμεῖς. — *Gal.*, III, 16; *Eph.*, III, 13 : αἰτοῦμαι μὴ ἐνκακεῖν ἐν ταῖς θλίψεσίν μου ὑπὲρ ὑμῶν, ἧτις (= αἵτινες) ἐστὶν δόξα ὑμῶν. — VI, 2 : τίμα τὸν πατέρα σου καὶ τὴν μητέρα, ἧτις ἐστὶν ἐντολὴ πρώτη. — VI, 17; *Ph.*, I, 28; *Col.*, II, 22 : τί ὡς ζῶντες ἐν κόσμῳ δογματίζεσθε Μὴ ἄψη... μηδὲ θίγῃς, ἃ ἐστὶν πάντα εἰς φθοράν..., et cf. v. 23. — *1 Tim.*, III, 15.

Dans l'*Apocalypse*, on a : IV, 5 : ἑπτὰ λαμπάδες πυρὸς καιόμεναι ἐνώπιον τοῦ θρόνου, ἃ εἰσὶν τὰ ἑπτὰ πνεύματα τοῦ Θεοῦ. — V, 9 : φιάλας... χρυσᾶς γεμούσας θυμιαμάτων, αἱ (v. l. ἃ) εἰσὶν αἱ προσευχαὶ τῶν ἁγίων. — Mais non *Apoc.*, XXI, 8.

Cet accord s'emploie régulièrement quand le pronom est l'attribut réel, et que le sujet est un pronom personnel, comme, *1 Cor.*, III, 17 : οἵτινές ἐστε ὑμεῖς (= ὅ ἐστε ὑμεῖς).

Cf. *A.*, V, 17 : ὁ ἀρχιερεὺς καὶ πάντες οἱ σὺν αὐτῷ, ἡ οὖσα αἵρεσις τῶν Σαδδουκαίων, = οἱ εἰσὶν αἵρεσις.

b) Cette manière d'employer le pronom relatif est rare dans le N. T. et presque tous les exemples se trouvent dans Paul; on peut croire qu'elle était peu en usage dans la langue familière, et son caractère synthétique ne la recommandait pas aux écrivains bibliques.

c) Mais le pronom relatif reste régulièrement au neutre, quand son antécédent est un nom neutre, *Eph.*, I, 14 : τῷ πνεύματι... τῷ ἁγίῳ, ὃ (v. l. ὅς) ἐστὶν ἄρραβών. — *Col.*, I, 24 : (σῶμα αὐτοῦ) ὃ ἐστὶν ἡ ἐκκλησία, et cf. v. 27 : τοῦ μυστηρίου τούτου ἐν τοῖς ἔθνεσιν, ὃ (v. l. ὅς) ἐστὶν Χριστὸς ἐν ὑμῖν.

241. Lorsque l'attribut est l'explication, la définition de ce qui vient d'être dit, le pronom relatif se met au neutre invariablement, quel que soit le genre de l'antécédent, et celui de l'attribut. Le pronom prend alors le sens du français *ce qui, chose qui, c'est-à-dire*, et le neutre s'explique de lui-même (cf. 238). Ainsi :

a) Pour expliquer un mot étranger, antécédent ou attribut :

Mat., XXVII, 33 : ἐλθόντες εἰς τόπον λεγόμενον Γολγοθά, ὃ ἐστὶν Κρανίου Τόπος λεγόμενος, et cf. *Mar.*, XV, 22 : φέρουσιν αὐτὸν ἐπὶ τὸν Γολγοθὰν τόπον, ὃ ἐστὶν μεθερμηνεύμενος (WH. ; et Tisch. μεθερμηνεύμενον) Κρανίου Τόπος. — *Mar.*, III, 17 : ἐπέθηκεν αὐτοῖς ὄνομα Βοανηργές, ὃ ἐστὶν Υἱοὶ Βροντῆς. — *Mat.*, I, 23 ; *Mar.*, V, 41 ; VII, 11, 34 ; XII, 42 ; λεπτὰ δύο, ὃ ἐστὶν κοδράντης. — XV, 16, 22, 34, 42 ; *J.*, I, 39, 41, 42 ; IX, 7, etc. ; *A.*, IV, 36 ; *H.*, VII, 2.

b) Pour présenter l'idée sous un autre aspect, comme *Eph.*, V, 5 : πᾶς πόρνος ἢ ἀκάθαρτος ἢ πλεονέκτης, ὃ ἐστὶν εἰδωλολάτρης, οὐκ ἔχει... *l'homme cupide*, = *ce qui est être idolâtre à sa manière*. — *Col.*, II, 10 porte maintenant ὅς.

c) Pour définir par une apposition épexégétique l'idée exprimée par un antécédent masculin ou féminin, *Mat.*, XII, 4 : πῶς... τοὺς ἄρτους τῆς προθέσεως ἔφαγον, ὃ οὐκ ἐξὸν ἦν αὐτῷ φαγεῖν, *chose que...*, et cf. *Mar.*, II, 26, et *L.*, VI, 4, qui donnent tous deux οὗς. — Variante de *Col.*, II, 17 : μὴ οὖν τις ὑμᾶς κρινέτω ἐν βρώσει καὶ ἐν πόσει ἢ ἐν μέρει ἑορτῆς ἢ νεομενίας ἢ σαββάτων, ἃ (v. l. ὃ) ἐστὶν σκιὰ τῶν μελλόντων. Cf. *Col.*, II, 22, 23. — III, 14 : ἐπὶ πᾶσι δὲ τούτοις τὴν ἀγάπην, ὃ ἐστὶν σύνδεσμος τῆς τελειότητος.

d) Pour définir l'idée exprimée dans la proposition qui précède, *Apoc.*, XXI, 8 : τοῖς δὲ δειλοῖς καὶ ἀπίστοις... καὶ πᾶσι τοῖς ψευδέσιν, τὸ μέρος αὐτῶν ἐν τῇ λίμνῃ τῇ καιομένῃ πυρὶ καὶ θείῳ, ὃ ἐστὶν ὁ θάνατος ὁ δεύτερος, tandis que l'on a XX, 14-15 : οὗτος ὁ θάνατος... — Il en est de même de ὃ ἐστὶν ἀληθές, *J.*, II, 8.

e) Ces emplois de ὃ ἐστὶν sont classiques ; mais ils sont rares dans le N. T. sauf le premier. — Le pluriel ἃ de *Col.*, II, 17, 22, 23, est à remarquer.

Dans les LXX, 2 *Esd.*, VI, 15 : ἕως ἡμέρας τρίτης μηνὸς Ἀδάρ, ὃ ἐστὶν ἔτος ἕκτον τῆς βασιλείας Δαρείου, et cf. VII, 8 : ἤλθοσαν εἰς Ἱερουσαλήμ τῷ μηνὶ τῷ

πέμπτη, τοῦτο τὸ ἔτος ἕβδομον τῷ βασιλεῖ. — *Job*, VI, 16 : καθὼς ἡ χιῶν τακεῖσα θέρμης γενομένης, οὐκ ἐπεγνώσθη ὅπερ ἦν.

f) Cependant, au lieu du pronom neutre invariable, on peut trouver le pronom s'accordant avec l'attribut. Ainsi, tandis que l'on a, *Eph.*, V, 5 : πᾶς πόρνος ἢ ἀκάθαρτος ἢ πλεονέκτης, ὃ ἐστὶν εἰδωλολάτρης, on lit *Col.*, III, 5 : νεκρώσατε... τὴν πλεονεξίαν, ἣτις ἐστὶν εἰδωλολατρία, = *qui est une espèce d'idolâtrie*.

Cf. dans les LXX, 4 R., IX, 27 : Γαί, ἣ ἐστὶν Ἰεβλαάμ, = *c'est-à-dire Ieblaam*; et *Esther*, III, 13 : ἐν ἡμέρᾳ μιᾷ μηνὸς δωδεκάτου, ὅς ἐστὶν Ἀδάρ. — Cf. EWALD, 297, a, *sub fin.*; et surtout voy. plus haut 238, c, exemples des LXX.

242. Comme le pronom démonstratif (238, b), le pronom relatif qui n'est pas l'équivalent de l'attribut, remplace le nom qui précède en s'accordant avec lui, et sert de sujet au verbe, *Eph.*, I, 23 : τῇ ἐκκλησίᾳ, ἣτις ἐστὶν τὸ σῶμα αὐτοῦ. — IV, 15 : εἰς αὐτὸν... ὅς ἐστὶν ἡ κεφαλὴ, Χριστός. — *Col.*, II, 10; *Αποκ.*, V, 6.

CHAPITRE XXV

Union du sujet et de l'attribut.

Expression et suppression du verbe copule.

243. Classiquement, « le plus souvent, l'attribut nominal est uni au sujet par le verbe *être* (verbe substantif) réellement exprimé... On appelle ce verbe *copule* quand il sert à cette union. » Le verbe *copule* s'emploie de même dans le grec biblique, mais avec des différences importantes.

244. Classiquement, « il arrive souvent que le verbe exprimant le rapport qui unit un attribut nominal au sujet n'a pas besoin d'être spécialement indiqué; ainsi notamment : a) dans des sentences et des locutions proverbiales; b) dans des propositions où l'attribut est un des mots ἀνάγκη, θέμις, εἰκός, ἄξιον,

καλόν, χαλεπόν, ἀδύνατον, ῥάδιον, οἶόν τε, δῆλον, καιρός, ὥρα et autres semblables, ou un adjectif verbal en τέος. Mais en règle générale cette ellipse n'a lieu que lorsqu'il s'agit de quelque chose de présent et que le verbe devrait être à l'indicatif présent... Il faut regarder comme des exceptions les exemples comme » ceux où l'on trouve supprimés l'imparfait et l'optatif (CURTIUS, 361, 5; KOCH, 69, 1.)

Dans le grec du N. T., et dans celui des LXX, l'ellipse de εἶναι est beaucoup plus fréquente qu'en grec classique (particulièrement dans l'*Apocalypse*, pour le N. T.)

245. Le verbe εἶναι se supprime non seulement lorsqu'il est simple copule, mais encore lorsqu'il marque l'existence ou qu'il fait fonction d'attribut (263).

Ainsi, lorsqu'il est employé :

a) Absolument (ou avec un adverbe), *1 Cor.*, XII, 16 : εἰ ὄλον τὸ σῶμα ὀφθαλμός, ποῦ ἢ ἀκοή; — XV, 40 : καὶ σώματα ἐπούρανια καὶ σώματα ἐπίγεια, *il y a des corps...* — *Eph.*, IV, 4-6; *H.*, VIII, 1; X, 18; etc.

Avec un complément, *A.*, XIII, 11 : ἰδοὺ χεὶρ κυρίου ἐπὶ σέ. — *R.*, XI, 11 : τῶ αὐτῶν παραπτώματι ἡ σωτηρία τοῖς ἔθνεσιν. — *1 Cor.*, XV, 21 : ἐπειδὴ γὰρ δι' ἀνθρώπου θάνατος, καὶ δι' ἀνθρώπου ἀνάστασις νεκρῶν. — *Apoc.*, VI, 6 : χοῖνιξ σίτου δηναρίου (suppléez ἐστίν ου ἔσται, *vaut ou vaudra*). — *R.*, IV, 13; *1 Cor.*, IV, 20; VI, 13; *2 Cor.*, IV, 15; et souvent.

b) Il en est de même dans les LXX, encore plus fréquemment :

4 R., IV, 23 : καὶ εἶπε τί ὅτι σὺ πορεύῃ πρὸς αὐτὸν σήμερον; οὐ νεομενία οὐδὲ σάββατον ἢ δὲ εἶπεν Εἰρήνη. — *2 Esd.*, VI, 9 : καὶ ὁ ἄν ὑστέρημα, *tout ce dont il sera besoin.* — *Esther*, I, 7 : ποτήρια χρυσᾶ καὶ ἀργυρᾶ... οἶνος πολὺς καὶ ἡδύς, *il y avait des coupes d'or, ... beaucoup de bon vin.* — *Job*, XI, 8; *Cant.*, II, 8 : φωνὴ ἀδελφιδοῦ μου, *c'est la voix...* — *Amos*, VI, 10 : καὶ ἐρεῖ Οὐκ ἔτι. — *Ez.*, I, 26 : ὁμοίωμα (ἦν). — VIII, 2; *Dan.*, II, 32 : εἰκὼν ἥς ἡ κεφαλὴ..., *c'était une statue dont la tête...*

2 Paral., XXIII, 13 : καὶ ἰδοὺ ὁ βασιλεὺς ἐπὶ τῆς στάσεως αὐτοῦ. — *Tobie*, XIII, 7 : ἡ ψυχὴ μου τῶ βασιλεῖ τοῦ οὐρανοῦ, *ma vie appartient...* — *Osée*, III, 3 : καὶ ἐγὼ ἐπὶ σοί. — *Es.*, XXXVIII, 10 (v. l.): ἐγὼ εἶπα ἐν τῶ ὕψει τῶν ἡμερῶν μου Ἐν πύλαις ἄβου (εἰμί ου ἔσομαι). — *Ez.* I, 18; XLI, 11 : καὶ ἡ θύρα ἡ μία πρὸς νότον. — *Lam.*, III, 1 : ἐν ῥάβδῳ θυμοῦ αὐτοῦ ἐπ' ἐμέ (ὄντι). — *Dan.*, VIII, 26; *1 Mac.*, IX, 14 : εἶδεν Ἰούδας ὅτι Βακχίδης καὶ τὸ στερέωμα τῆς παρεμβολῆς ἐν τοῖς δεξιούσις.

Ez., XVII, 9 : καὶ οὐκ ἐν βραχίονι μεγάλῳ οὐδ' ἐν λαῶ πολλῶ τοῦ ἐκσπάσαι αὐτήν ἐκ ριζῶν αὐτῆς; la proposition infinitive sert de sujet logique, et il faut suppléer ἔσται, *sera possible, aura lieu.* Le sens : *et ne sera-t-il pas possible de la déraciner sans (y employer) beaucoup de forces ni beaucoup de gens ?*

246. Nous donnons maintenant le tableau des exemples où le verbe *copule* est supprimé, aux différents temps et modes.

Il faut se rappeler ce qui a été dit du pronom personnel ou démonstratif sujet (60 seqq.) : le pronom sujet exprimé tient lieu de verbe copule en hébreu ; il en est ainsi dans les LXX, très souvent, et parfois même dans le N. T. — Cf. 261, b.

Cette remarque s'applique à tous les temps et à toutes les personnes.

Présent de l'indicatif.

247. a) A la première personne, εἰμί et ἐσμέν se suppriment, mais peu souvent. Au singulier, le pronom ἐγώ est presque toujours exprimé et il est emphatique. Ainsi :

Mar., XII, 26 (et *A.*, VII, 32) : ἐγὼ ὁ θεὸς Ἀβραάμ (citation des LXX, *Ex.*, III, 6 ; les LXX ont suppléé εἰμί qui n'est pas dans l'hébreu, mais qui se trouve aussi dans *Matthieu*, XXII, 32). — *J.*, I, 23 : ἐγὼ φωνὴ βοῶντος ἐν τῇ ἐρήμῳ. — XIV, 10, 11, 20 ; XVII, 21 ; *A.*, XVIII, 6 : καθαρὸς ἐγὼ (et cf. XX, 26). — *R.*, VII, 24 ; *2 Cor.*, XI, 6 : εἰ δὲ καὶ ἰδιώτης τῷ λόγῳ, ἀλλ' οὐ τῇ γνώσει (suppléiez εἰμί). — *Apoc.*, XXII, 13.

A., X, 39 : καὶ ἡμεῖς μάρτυρες πάντων... — *R.*, VIII, 17 : ἐσμέν τέκνα θεοῦ. εἰ δὲ τέκνα, καὶ κληρονόμοι κληρονόμοι μὲν θεοῦ, συνκληρονόμοι δὲ Χριστοῦ. — *1 Cor.*, IV, 10 ; VIII, 6 ; *2 Cor.*, X, 7 ; XI, 6 : εἰ δὲ καὶ ἰδιώτης τῷ λόγῳ ἀλλ' οὐ τῇ γνώσει, ἀλλ' ἐν παντὶ φανερώσαντες ἐν πάσιν εἰς ὑμᾶς (suppléiez ἐσμέν). — *Ph.*, III, 15 : ὅσοι οὖν τέλειοι, τοῦτο φρονῶμεν.

Il ne doit guère exister que ces exemples. La suppression du pronom personnel est extrêmement rare, et seulement lorsque le mouvement du raisonnement permet de le suppléer facilement.

Dans les LXX, *Gen.*, XV, 7 : ἐγὼ ὁ θεὸς ὁ ἐξαγαγὼν... — *Cant.*, II, 1 : ἐγὼ ἄνθος τοῦ πεδίου. — VII, 10 : ἐγὼ τῷ ἀδελφιδῶ μου. — *Es.*, XXXVIII, 10 (v. l.) : ἐγὼ εἶπα... Ἐν πύλαις ἄβου, avec suppression du pronom. — *Baruch*, IV, 17.

Les LXX ont souvent réagi contre l'influence de l'hébreu, et exprimé le verbe copule, surtout au pluriel.

b) A la deuxième personne, εἶναι se supprime encore plus rarement qu'à la première :

L., I, 28 ; I, 42 ; *J.*, XVII, 21 : καθὼς σύ, πατήρ, ἐν ἐμοὶ... — XVII, 23 ; *H.*, V, 6 : σὺ ἱερεὺς... (cité des LXX, *Ps.*, CIX, 4). — *Apoc.*, XV, 4 : τίς οὐ μὴ... δοξάσει τὸ ὄνομά σου, ὅτι μόνος ὄσιος ;

L., XII, 36; *J.*, XIV, 20 : γνώσεσθε ὅτι ἐγὼ ἐν τῷ πατρὶ μου καὶ ὑμεῖς ἐν ἐμοὶ καὶ ἐν ὑμῖν. — *R.*, IX, 26 : οὐ λαὸς μου ὑμεῖς. — *1 Cor.*, III, 23; IV, 10; *1 Th.*, II, 10, 19; *1 P.*, II, 9, 10 (νῦν δέ (ἐστε) λαὸς θεοῦ); IV, 14 (cf. ma *Syntaxe des Propositions*, 194), et cf. *Mat.*, V, 11.

Il est extrêmement rare que le pronom sujet soit supprimé comme dans *Apoc.*, XV, 4; peut-être est-ce le seul exemple.

Dans les LXX, *Gen.*, IV, 11 : καὶ νῦν ἐπικατάρατος σὺ ἐπὶ τῆς γῆς. — *3 R.*, XIV, 2 : οὐ γνώσκονται ὅτι σὺ γυνὴ Ἱεροβοάμ. — *4 R.*, IV, 16; *Ps.*, CIX, 4, cité plus haut; *Osée*, I, 9 : διότι ὑμεῖς οὐ λαὸς μου. — *Baruch*, III, 3.

Le plus souvent, le verbe est exprimé comme pour la première personne.

248. La troisième personne du présent se supprime très fréquemment, surtout lorsqu'elle est une simple liaison. Nous citons seulement :

Mat., XX, 23 : ἀλλ' οἷς ἠτοίμασται ὑπὸ τοῦ πατρὸς μου. Supplétez : ἀλλὰ τὸ καθίσαι ἐκ δεξιῶν μου καὶ ἐξ εὐωνύμων ἐστὶν οἷς... — *Mar.*, I, 1 : ἀρχὴ τοῦ εὐαγγελίου..., et v. 3 : φωνὴ βοῶντος. — *L.*, XXII, 20; *A.*, XIII, 11; *R.*, IV, 9 : ὁ μακαρισμὸς οὗν οὗτος ἐπὶ τὴν περιτομὴν ἢ καὶ ἐπὶ τὴν ἀκροβυστίαν; — IV, 16 : διὰ τοῦτο ἐκ πίστεως (supplétez εἰσίν). — V, 18 : ὡς δι' ἐνὸς παραπτώματος εἰς πάντας ἀνθρώπους εἰς κατάκριμα, οὕτως καὶ δι' ἐνὸς δικαιώματος εἰς πάντας ἀνθρώπους εἰς δικαίωσιν ζωῆς. Supplétez τοῦτό ἐστιν εἰς... — *2 Cor.*, IV, 6 (cf. 221); VIII, 12, εὐπρόσδεκτός (ἐστίν). — VIII, 23 : κοινωνὸς ἐμὸς (Τίτος ἐστίν). — *Apr.*, XIII, 9 : εἴ τις εἰς αἰχμαλωσίαν (ἐστίν), εἰς αἰχμαλωσίαν ὑπάγει. — XIX, 1 : ἡ σωτηρία... καὶ ἡ δύναμις τοῦ θεοῦ ἡμῶν (entendez ἐστὶν τοῦ θεοῦ).

Pour *1 J.*, III, 10, on peut répéter οὐκ ἔστιν ἐκ τοῦ θεοῦ après ὁ μὴ ἀγαπῶν; mais ce dernier participe peut être considéré comme la seconde partie du sujet (143, b), avec καὶ = *ni non plus*.

Pour *1 Cor.*, I, 26 : βλέπετε γὰρ τὴν κλήσιν ὑμῶν, ἀδελφοί, ὅτι οὐ πολλοὶ σοφοὶ κατὰ σάρκα, οὐ πολλοὶ δυνατοί, οὐ πολλοὶ εὐγενεῖς. Supplétez οὐ πολλοὶ ἐξ ὑμῶν σοφοὶ εἰσίν, ou, moins probablement, οὐ πολλοὶ ἐστε. Il nous paraît meilleur de suppléer εἰσίν que ἐκλήθησαν (ELLICOTT, *in loc.*; WINER-MOULTON, 64, b, 2, et cf. A. BUTTMANN, 129, 21). Pour *1 Cor.*, XII, 29 : μὴ πάντες δυνάμεις; μὴ πάντες χαρίσματα ἔχουσιν ἰαμάτων; on peut suppléer ἔχουσιν, verbe mental, avec δυνάμεις; mais on pourrait aussi suppléer εἰσίν, d'après le principe général (5, a). — Pour *2 Cor.*, VIII, 23, supplétez εἰσίν avec ἀπόστολοι.

Dans les LXX, *Deut.*, XII, 23 : ὅτι αἷμα αὐτοῦ ψυχή. — *3 R.*, III, 22, 23. — *Ps.*, XXI, 2 : καὶ οὐκ εἰς ἄνοιαν ἐμοί, = καὶ τοῦτο οὐκ ἔστιν εἰς ἄνοιαν ἐμοί, ce n'est pas une folie de ma part. — *Eccl.*, III, 15 : καὶ ὅσα τοῦ γίνεσθαι, ἤδη γέγονε, = ὅσα ἐστὶν τοῦ γίνεσθαι, tout ce qui doit arriver. — *Zach.*, I, 9, et cf. IV, 4; VII, 7. — *Dan.*, VIII, 26. — Et perpétuellement dans les LXX.

a) Notons en particulier la suppression de *ἐστίν* et de *ἦν*, à la manière de l'hébreu, dans les descriptions de l'*Apocalypse*, I, 14-16 : ἡ δὲ κεφαλὴ αὐτοῦ καὶ αἱ τρίχες λευκαὶ ὡς ἔριον λευκόν, ὡς χιών, καὶ οἱ ὀφθαλμοὶ αὐτοῦ ὡς φλόξ πυρός, καὶ οἱ πόδες αὐτοῦ ὅμοιοι χαλκολιβάνῳ, ὡς ἐν καμίνῳ πεπυρωμένης, καὶ ἡ φωνὴ αὐτοῦ ὡς... ὑδάτων πολλῶν, καὶ ἔχων ἐν τῇ δεξιᾷ χειρὶ αὐτοῦ ἀστέρας ἑπτὰ, καὶ ἐκ τοῦ στόματος αὐτοῦ ρομφαία δίστομος ὀξεῖα ἐκπορευομένη, καὶ ἡ ὄψις αὐτοῦ ὡς ὁ ἥλιος... Il faut suppléer *ἦν* avec chaque détail de la description. — IV, 2-7; XXI, 12-14, 18-21, etc. — Cf. 261, e.

Dans les LXX, voy. 2 *Paralip.*, XXIII, 13; *Cant.*, IV, 1 seqq.; *Ex.*, I, 4-8, 13, 22-23; *Daniel*, VII, 6-7-8; X, 5-6.

b) Notons, dans les LXX, la suppression du verbe copule dans les exclamations qui servent de formules de serment, d'attestation, comme *Ps.*, LXXXVIII, 38 : τὸ σπέρμα αὐτοῦ εἰς τὸν αἰῶνα μενεῖ... ὡς ἡ σελήνη κατηρτισμένη εἰς τὸν αἰῶνα. καὶ ὁ μάρτυς ἐν οὐρανῷ πιστός. — *Es.*, LI, 15 : ἐν γὰρ τῷ σώζεσθαι σε οὐ στήσεται οὐδὲ χρονιεῖ, ὅτι ἐγὼ ὁ θεὸς σου ὁ ταράσσων... — 2 *Mac.*, II, 16-17 : καλῶς οὖν ποιήσετε ἄγειν τὰς ἡμέρας. ὁ δὲ θεὸς ὁ σώσας τὸν πάντα λαὸν αὐτοῦ, καὶ ἀποδοῦς τὴν κληρονομίαν..., or *Dieu est celui qui a sauvé...*, = *nous en prenons à témoin Dieu qui a sauvé...*

Cf. dans le N. T. 2 *Cor.*, I, 18 : πιστὸς δὲ ὁ θεὸς ὅτι ὁ λόγος ἡμῶν... *Dieu est témoin que...*, *je prends Dieu à témoin que...* Puis, avec 2 *Mac.*, II, 16-17, cf. 2 *Cor.*, I, 20-21 : διὸ καὶ δι' αὐτοῦ τὸ Ἄμην τῷ θεῷ πρὸς δόξαν δι' ἡμῶν. ὁ δὲ βεβαιῶν ἡμᾶς σὺν ὑμῖν εἰς Χριστὸν καὶ χρίσας ἡμᾶς Θεός, [ὁ] καὶ σφραγισάμενος ἡμᾶς... Ce dernier passage doit être regardé comme une formule exclamative de serment, suivant EWALD, 340, c, = *j'en prends à témoin celui qui nous fortifie... Dieu...*

249. Conformément à l'usage classique, *ἐστίν* se supprime régulièrement dans le N. T. quand l'idée demande à être exprimée avec vivacité et concision. — Cf. aussi 251.

Notons seulement :

a) Dans les sentences, *R.*, IV, 13; XI, 11; 1 *Cor.*, VI, 12 : τὰ βρώματα τῆ κοιλίας καὶ ἡ κοιλία τοῖς βρώμασιν.

b) Dans les affirmations vives, les exclamations, *Mat.*, VI, 23; XIII, 16 : ὑμῶν δὲ μακάριοι οἱ ὀφθαλμοὶ ὅτι... — *Mar.*, I, 27 : διδαχὴ καινὴ, *c'est une doctrine nouvelle!* — *A.*, XIX, 28 : ἔκραζον λέγοντες Μεγάλη ἡ Ἄρτεμις Ἐφεσίων. — *R.*, XI, 12 : πόσω μᾶλλον τὸ πλήρωμα αὐτῶν. — 2 *Tim.*, II, 11. — Et particulièrement, quand il y a suppression du pronom démonstratif devant le pronom relatif, comme *R.*, IV, 8 : μακάριος ἀνὴρ οὗ οὐ μὴ λογιῆται Κύριος ἁμαρτίαν. — *Jac.*, I, 12.

c) Dans les formules doxologiques, *L.*, II, 14; XIX, 38; *Jude*, 24-25 : τῷ δὲ δυναμένῳ φυλάξαι ἡμᾶς... διὰ Ἰησοῦ Χριστοῦ τοῦ κυρίου ἡμῶν δόξα μεγαλωσύνη

κράτος καὶ ἐξουσία πρὸ παντὸς τοῦ αἰῶνος καὶ νῦν καὶ εἰς πάντας τοὺς αἰῶνας. Et cf. *1 P.*, IV, 11, où le verbe est exprimé. — *R.*, XI, 36; XVI, 25-27 et cf. *Jude* (*l. cit.*); *Gal.*, I, 5; *Eph.*, III, 20-21; *Ph.*, IV, 20, etc.

d) Dans les formules interrogatives et les interrogations, *Mat.*, VIII, 29 : τί ἡμῖν καὶ σοί; — XXVII, 4 : τί πρὸς ἡμᾶς; — *Jac.*, III, 13; *1 P.*, III, 13 : καὶ τίς ἁ κακώσων ὑμᾶς; — *R.*, III, 3, 27; VI, 15; *1 Cor.*, V, 12.

e) Dans les propositions relatives, *R.*, IX, 3-4 : ὑπὲρ τῶν ἀδελφῶν μου τῶν συγγενῶν μου κατὰ σάρκα, οἵτινές εἰσιν Ἰσραηλεῖται, ὧν ἡ υἰοθεσία... καὶ αἱ ἐπαγγελίαι, ὧν οἱ πατέρες, καὶ ἐξ ὧν ὁ Χριστὸς τὸ κατὰ σάρκα.

f) Enfin : dans les formules toutes faites comme δῆλον ὅτι, μικρὸν ὅσον ὅσον, κεφάλαιον δέ, ἵνα τι, τί ὅτι, etc. — Et dans les locutions courantes énumérées plus haut (244), comme *Mat.*, XXIV, 24 : εἰ δυνατόν, et cf. XXVI, 39. — *A.*, XXVI, 14 : σκληρόν σοι πρὸς κέντρα λακτίζειν. — *R.*, XIII, 5 : διὸ ἀναγκὴ ὑποτάσσεσθαι.

g) Il en est de même dans les LXX, puisque l'hébreu favorisait cette suppression; ainsi, *1 Paral.*, XVI, 27; *Ps.*, XLIV, 7; *Sag. Sal.*, XII, 16; XIII, 1; XVII, 1; *Sag. Sir.*, XIII, 6, 17; XX, 30; *Es.*, XII, 2; *2 Mac.*, XIV, 10.

Remarquons en particulier οὐκ = οὐκ ἐστίν, ἦν, ἔσται; *Amos*, VI, 10 : οὐκ ἔτι, = *il n'y a rien ou personne.* — *Zach.*, XIV, 7 : καὶ οὐχ ἡμέρα καὶ οὐ νύξ, = *il n'y aura ni jour ni nuit.*

Les constructions telles que *R.*, XIII, 5 (f) paraissent rares dans les LXX. Les constructions telles que *A.*, XXVI, 14 (f) n'y sont pas aussi fréquentes qu'on l'attendrait, du moins dans les livres traduits de l'hébreu. — L'influence de l'hébreu en est la cause, et cf. *Jug.*, XVIII, 19 avec *2 R.*, XVIII, 3.

Imparfait.

250. L'imparfait se supprime rarement aux première et deuxième personnes, souvent à la troisième, et particulièrement dans la locution ᾧ ὄνομα, ὄνομα αὐτῷ. Cette suppression de l'imparfait n'est pas classique, malgré les exemples qui se rencontrent exceptionnellement chez les classiques. — Ainsi :

a) *Aroc.*, XXII, 8 : καὶ γὰρ Ἰωάννης ὁ ἀκούων καὶ βλέπων ταῦτα. Supplétez ἦν, première personne. — *1 Cor.*, XII, 2 : supplétez ἦτε après ἀπαγόμενοι. — *1 P.*, II, 9-10 : ὑμεῖς δὲ γένος ἐκλεκτόν... οἵ ποτε οὐ λαὸς νῦν δὲ λαὸς Θεοῦ, οἵ οὐκ ἠλεημένοι νῦν δὲ ἐλεηθέντες, = οἵ ποτε οὐ λαὸς ἦτε νῦν δὲ λαὸς Θεοῦ ἐστέ.

b) *L.*, II, 25 : καὶ ἰδοὺ ἄνθρωπος ἦν ἐν Ἱερουσαλήμ, ᾧ ὄνομα Συμεών, καὶ ὁ ἄνθρωπος οὗτος δίκαιος καὶ εὐλαβής. — *J.*, I, 6 : ἐγένετο ἄνθρωπος ἀπεσταλμένος παρὰ Θεοῦ, ὄνομα αὐτῷ Ἰωάννης. — *A.*, IV, 5-6 : ἐγένετο δὲ ἐπὶ τὴν αὔριον συναχθῆναι αὐτῶν τοὺς ἄρχοντας καὶ τοὺς πρεσβυτέρους καὶ τοὺς γραμματεῖς ἐν Ἱερουσαλήμ (καὶ Ἄννας ὁ ἀρχιερεὺς καὶ Καιάφας καὶ Ἰωάννης καὶ Ἀλέξανδρος καὶ ὅσοι ἦσαν ἐκ γένους ἀρχιερατικοῦ), καὶ

στήσαντες αὐτούς... Supplétez ἦσαν avec la parenthèse, *c'étaient Hanne...* — *Αποκ.*, I, 4; IV, 1 : μετὰ ταῦτα εἶδον, καὶ ἰδοὺ θύρα ἠνεωγμένη ἐν τῷ οὐρανῷ (= ἰδοὺ ἦν θύρα.) — XII, 7 : καὶ ἐγένετο πόλεμος ἐν τῷ οὐρανῷ, ὁ Μιχαήλ καὶ οἱ ἄγγελοι αὐτοῦ τοῦ πολεμῆσαι μετὰ τοῦ δράκοντος, = ὁ Μιχαήλ καὶ οἱ ἄγγελοι αὐτοῦ (ἦσαν) τοῦ... — XIV, 2 (ἦν ὡς...) — Cf. aussi 248, a.

Il en est de même dans les *LXX*, *1 Paral.*, IX, 9 : καὶ ἀδελφοὶ αὐτῶν... ἐννακόσιοι πεντηκονταεξί. — IX, 13, 22, 23 (et cf. 26, 30 où le verbe est exprimé). — *Cant.*, I, 12¹.

c) Le pronom sujet αὐτός peut être exprimé, comme ἐγώ et σύ; ainsi *Jug.*, XIII, 16 : οὐκ ἔγνω Μανωὲ ὅτι ἄγγελος κυρίου αὐτός, et cf. avec ἐστίν, *Job*, XLI, 25 : αὐτὸς δὲ βασιλεὺς πάντων τῶν ἐν τοῖς ὕδασι. Au lieu de αὐτός, on trouve aussi οὗτος, *Gen.*, XV, 2. Αὐτός et οὗτος tiennent lieu du verbe copule comme il a été dit, 60.

251. Après ἰδοὺ et ἴδε, tous les écrivains du N. T., sauf Luc, suppriment εἶναι à la troisième personne, au présent de l'indicatif et de l'imparfait, *Mat.*, III, 17 : ἰδοὺ φωνὴ ἐκ τῶν οὐρανῶν. — *Mar.*, XIII, 21 : ἴδε ὧδε ὁ Χριστός. — *L.*, XIII, 11. Etc.

Cependant, le verbe est exprimé dans *Mat.*, XXIV, 26 (et cf. *Mar.*, XIII, 21; *L.*, XVII, 21 et 23); et, à la première personne, *Αποκ.*, I, 18 : καὶ ἰδοὺ ζῶν εἰμί.

Luc présente cette particularité d'exprimer assez souvent le verbe, *L.*, XVII, 21 : Ἴδοὺ ὧδε, ἣ Ἐκκεῖ ἰδοὺ γὰρ ἡ βασιλεία Θεοῦ ἐντὸς ὑμῶν ἐστίν. — II, 25; VII, 25; XI, 41, etc.; *A.*, II, 7; V, 25; XVI, 1.

Dans les *LXX*, le verbe se supprime régulièrement, *1 R.*, III, 4 : καὶ εἶπεν Ἴδοὺ ἐγώ. — *3 R.*, XIX, 11 (v. l.) : ἰδοὺ πνεῦμα μέγα κράταιον. — *Jér.*, XXVIII, 25. — Cf. 261, d.

Futur.

252. Le futur de εἶναι est parfois supprimé, à la troisième personne seulement, semble-t-il; cette suppression n'est pas classique.

L., XIV, 15 : μακάριος ὅστις φάγεται... On peut suppléer ἔσται; mais le présent ἐστίν est plus conforme à la rhétorique du N. T. (*Mat.*, V, 11, etc). — XXII, 25-26 : οἱ βασιλεῖς τῶν ἐθνῶν κυριεύουσιν

1. *2 Paral.*, XXIII, 13, il faut sans doute suppléer ἦσαν devant l'attribut φδοί, et ἦσαν devant l'attribut ὑμνοῦντες αἶνον. — Pour *1 Paral.*, IX, 1 : πᾶς Ἰσραὴλ est l'attribut, devant lequel il faut suppléer ἦν, *était*, = *comprenait*, *s'étendait à*.

αὐτῶν, καὶ οἱ ἐξουσιάζοντες αὐτῶν εὐεργέται καλοῦνται· ὑμεῖς δὲ οὐχ οὕτως. On peut suppléer ποιήσετε, et même ἔσεσθε. Mais il est mieux encore de suppléer ἔσται (οὐ ἐστίν; cf. *Mat.*, XX, 26 et *Mar.*, X, 43) et d'entendre : ὑμεῖς δέ, οὐχ οὕτως ἔσται, comme dans les LXX, *Gen.*, XVII, 7 : καὶ ἐγώ, ἰδοὺ ἡ διαθηκὴ μου μετὰ σοῦ¹. — *J.*, XXI, 21; *R.*, II, 8-9; 13 : δίκαιοι (ἔσονται), = δικαιωθήσονται, qui suit. — *Gal.*, VI, 16, εἰρήνη (ἔσται). — *Jac.*, IV, 14, ποία (ἔσται).

Dans les LXX, *Job*, VII, 4 : ἐὰν κοιμηθῶ, λέγω Πότε ἡμέρα; ὡς δ' ἂν ἀναστῶ, πάλιν Πότε ἐσπέρα; — *Dan.*, XII, 6, 12.

Impératif.

253. a) L'impératif est souvent supprimé, surtout à la troisième personne, avec les participes, dans les propositions impératives. Ainsi, *Mat.*, XXVII, 19 : μηδὲν σοὶ καὶ τῷ δικαίῳ ἐκείνῳ. — XXVII, 25 : τὸ αἷμα ἐφ' ἡμᾶς καὶ ἐπὶ τὰ τέχνα ἡμῶν (supplétez ἔστω). — *L.*, I, 28 : ὁ κύριός ἐστιν, et non ἔστω²; *A.*, XVIII, 6; *1 P.*, II, 18 : οἱ οἰκέται ὑποτασσόμενοι (ἔστωσαν), et de même III, 1, 7; III, 8, avec πάντες ὁμόφρονες, συμπαθεῖς... ὅτι εἰς τοῦτο ἐκλήθητε, on peut suppléer ἔστε, ou bien ἔστωσαν, comme avec les participes. — *R.*, XII, 9-14, 16, supplétez ἔστω et ἔστε; *2 Cor.*, I, 2; VIII, 16 (ἔστω); *Col.*, III, 16 (ἔστε) διδάσκοντες... — *H.*, XIII, 4-5 : (ἔστω) τίμιος... ἀμίαντος... ἀφιλάργυρος, et (ἔστε) ἀρκούμενοι τοῖς παροῦσιν.

Dans les LXX, *Gen.*, IX, 25-26 : ἐπικατάρατος Χαναάν... Εὐλογημένος ὁ θεὸς τοῦ Σήμ (et cf. *2 Paral.*, IX, 8 : ἔστω κύριος ὁ θεὸς σου εὐλογημένος). — *2 R.*, I, 16; *1 Paral.*, XXI, 3 : οἱ ὀφθαλμοὶ (ἔστωσαν) βλέποντες, et cf. 255.

b) Dans certaines propositions impératives, on pourrait suppléer indifféremment le futur ou l'impératif, comme *L.*, XXII, 25-26 (252); *A.*, XVIII, 6 : τὸ αἷμα ὑμῶν ἐπὶ τὴν κεφαλὴν ὑμῶν, et cf. LXX, *2 R.*, I, 16 : τὸ αἷμά σου ἐπὶ τὴν κεφαλὴν σου, et *Ez.*, XVIII, 13 : τὸ αἷμα αὐτοῦ ἐπ' αὐτὸν ἔσται. — Cf. ma *Syntaxe des propositions*, 75.

La suppression de l'impératif n'est pas classique, quoique le grec classique puisse en offrir exceptionnellement des exemples.

Subjonctif.

254. Le subjonctif est supprimé quelquefois, *R.*, IV, 16 : διὰ τοῦτο ἐκ πίστεως, ἵνα κατὰ χάριν, εἰς τὸ εἶναι βεβαίαν... Entendez : ἐκ

1. Pour des constructions de ce genre, cf. 8-9; 47, a et b; 54-55.

2. Cf. ma *Syntaxe des propositions*, 88, b.

πίστεως εἰσιν ἵνα ᾧσι κατὰ χάριν. — 2 *Cor.*, VIII, 11 : τὸ ποιῆσαι ἐπιτελέσατε ὅπως καθάπερ ἡ προθυμία τοῦ θέλειν οὕτως καὶ τὸ ἐπιτελέσαι ἐκ τοῦ ἔχειν. Entendez : ὅπως τὸ ἐπιτελέσαι ᾧ ἐκ τοῦ ἔχειν. — VIII, 13 : οὐ γὰρ ἵνα ἄλλοις ἄνεσις, ὑμῖν θλίψις. Supplétez ᾧ. — XII, 20 : φοβοῦμαι γὰρ μήπως... εὐρεθῶ ὑμῖν οἶον οὐ θέλετε, μή πως ἔρις, ζήλος, θύμοι... ἀκαταστασίαι, = μήπως ᾧ (peut-être εὐρεθῆ) ἔρις κτλ. — *H.*, XII, 15-16 : μή τις (ᾧ) πόρνος ἢ βέβηλος...

La suppression du subjonctif n'est pas classique.

Elle se rencontre dans les LXX, 2 *Esd.*, VI, 9 : καὶ ὁ ἄν ὑστέρημα... ἔστω διδόμενον.

Optatif.

255. Il ne faut pas suppléer l'optatif, qui tend à être abandonné dans le grec du N. T., mais l'impératif; ainsi *J.*, XX, 19 : εἰρήνη ὑμῖν (ἔστω); *R.*, I, 7; *XV.*, 33, etc. — Voy. ma *Syntaxe des propositions*, 71-88.

Pour *Mat.*, XVI, 22, ἴλεός σοι est une locution toute faite, dont le verbe εἶη (mais peut-être aussi ἔστω) est tombé. — Pour *1 P.*, III, 14 : εἰ καὶ πάσχετε διὰ δικαιοσύνην, μακάριοι (et III, 17), on pourrait suppléer l'optatif avec ἄν; mais le génie de la langue du N. T. demande le présent de l'indicatif. Voy. ma *Syntaxe des propositions*, 194.

De même dans les LXX, du moins ordinairement, il faut suppléer l'impératif plutôt que l'optatif.

Parfois cependant, on pourrait suppléer l'optatif aussi bien que l'impératif comme *1 Paral.*, XXI, 3 (cf. 253) : προσθείη Κύριος ἐπὶ τὸν λαὸν αὐτοῦ ὡς αὐτοὶ ἐκατονταπλασίως, καὶ οἱ ὀφθαλμοὶ κυρίου μου τοῦ βασιλέως βλέποντες. On aura οἱ ὀφθαλμοὶ εἶεν οὐ ἔστωσαν, et d'ailleurs l'impératif de souhait se mélange parfaitement avec l'optatif.

Infinitif.

256. *Mar.*, I, 45 : ὁ δὲ ἐξελθὼν ἤρξατο κηρύσσειν πολλὰ... ὥστε μηκέτι αὐτὸν δύνασθαι φανερώς εἰς πόλιν εἰσελθεῖν, ἀλλὰ ἔξω ἐπ' ἐρήμοις τόποις [ἦν]. Si on rejette ἦν, on peut suppléer εἶναι. — VI, 8 : παρήγγειλεν αὐτοῖς ἵνα μηδὲν αἴρωσιν εἰς ὁδὸν..., ἀλλὰ ὑποδεδεμένους σανδάλια, καὶ μὴ ἐνδύσασθαι δύο χιτῶνας. La proposition finale se change brusquement en proposition infinitive, parce que παρήγγειλεν peut être suivi des deux avec le même sens. Il faut entendre ὑποδεδεμένους εἶναι (mieux que ἀπέρχεσθαι, 259). — *J.*, IV, 23 : καὶ γὰρ ὁ πατήρ τοιούτους ζητεῖ τοὺς προσκυνοῦντας αὐτόν. On peut entendre τοιούτους ζητεῖ εἶναι τοὺς προσκυνοῦντας αὐτόν. Mais ces derniers mots sont en réalité un attribut de τοιούτους; voy. 272.

— *Jac.*, I, 2 : πᾶσαν χαρὰν ἠγάσασθε (τοῦτο εἶναι) ὅταν... — *Eph.*, I, 17-18; on peut entendre πεφωτισμένους (εἶναι), infinitif final; mais il est plus simple de regarder le participe comme une apposition semi-indépendante de ὑμῖν; cf. 112, *b.* — Cf. aussi 226, *e.*

Dans les LXX, *1 Paral.*, XXI, 12 : ἔκλεξαι σεαυτῶ... ἢ τρεῖς μῆνας φεύγειν σε ἐκ προσώπου ἐχθρῶν σου.... ἢ τρεῖς ἡμέρας ρομφαίαν Κυρίου καὶ θάνατον ἐν τῇ γῆ, supplétez εἶναι.

Participle.

257. Le participe est assez souvent supprimé, comme en grec classique, *Mar.*, VI, 20 : εἰδὼς αὐτὸν ἄνδρα δίκαιον, = δίκαιον ὄντα. — *1 P.*, IV, 9 : φιλόξενοι εἰς ἀλλήλους, supplétez ὄντες, comme l'indiquent les participes qui précèdent et suivent. — *2 Cor.*, XII, 6 : μή τις εἰς ἐμὲ λογίσηται ὑπὲρ ὃ βλέπει με, = ὑπὲρ τοῦτο ὃ βλέπει με ὄντα. — *Ph.*, I, 30 : οἷον εἶδετε ἐν ἐμοὶ καὶ νῦν ἀκούετε ἐν ἐμοὶ (ὄντα). — Cf. aussi 226, *e.*

a) *Τυγχάνειν*, se trouver dans tel ou tel état, ne se trouve pas dans le N. T. Il est remplacé par *εὐρίσκεισθαι*, verbe employé dans ce sens par la langue populaire.

On ne trouve pas le participe ὦν avec *εὐρίσκεισθαι* employé dans ce sens, quoiqu'on ait par exemple *R.*, VII, 10 : εὐρέθη μοι ἡ ἐντολὴ ἢ εἰς ζωὴν αὐτὴ εἰς θάνατον. — *1 Cor.*, IV, 2 : ζητεῖται ἐν τοῖς οἰκονόμοις ἵνα πιστός τις εὐρεθῇ. — XV, 15; et passim.

A l'actif, *εὐρίσκω*, je trouve dans tel ou tel lieu, dans tel ou tel état, prend son complément sans ὦν, οὔσα, ὄν. On a seulement *A.*, IX, 2 : ἐάν τις εὕρη τῆς ὁδοῦ ὄντας.

b) Dans les LXX, *Gen.*, IX, 20 : καὶ ἤρξατο Νῶε ἄνθρωπος γεωργὸς γῆς. Supplétez ὦν pour greciser la construction, quoiqu'en réalité on ait ἤρξατο = *commença d'être, devint*, d'après 262, *a.* et 269. — *Néh.*, XIII, 28 καὶ ἀπὸ υἱῶν Ἰωαδά, τοῦ Ἐλισούθ τοῦ ἱερέως τοῦ μεγάλου, νυμφίου τοῦ Σαναβαλλάτ τοῦ Οὐρανίτου, καὶ ἐξέθρασα αὐτόν. Entendez : καὶ τινος ἀπὸ υἱῶν Ἰωαδά... νυμφίου ὄντος τοῦ Σαναβάλλατ, et ce génitif absolu est repris par αὐτόν. — *Cant.*, II, 14 : καὶ ἔλθέ, σὺ περιστερά μου, ἐν σκέπη τῆς πέτρας ἐχόμενα τοῦ προτειγίσματος, = οὔσα ἐν σκέπη, et ἐχόμενα = *près de, attendant à* (231, *e.*).

Cf. ma *Syntaxe des propositions*, 325.

258. Dans certains passages, le sens demanderait l'aoriste; on peut suppléer le présent oratoire ἐστίν, ou l'imparfait ἦν avec le sens de l'aoriste (*Mat.*, XXV, 21, et cf. *L.*, XIX 17; *R.*, IV, 13 et cf. I, 18; etc).

259. Dans certains passages, le contexte admettrait un autre verbe que εἶναι. Mais si le choix de ce verbe est laborieux ou trop recherché, il vaut mieux, conformément au génie de la langue du N. T. (et des LXX), suppléer εἶναι qui peut s'accommoder d'attributs et de compléments de toute nature. Ainsi R., IV, 9 (cf. *Mat.*, XXVII, 25, et *A.*, XVIII, 6); V, 16-18, ἐστὶν εἰς κατάκριμα (et cf. *Mat.*, XXVI, 8, et *A.*, VIII, 20); *1 Cor.*, I, 26; *2 Cor.*, VIII, 13 : τὸ ὑμῶν περίσσευμά ἐστιν εἰς τὸ...

Mais pour *A.*, X, 13-16, entendez φωνὴ πάλιν ἐγένετο. — Pour *H.*, VII, 21, suppléez γεγονώς.

Pour *Mat.*, XXVI, 5, on peut aussi suppléer τοῦτο γινέσθω.

260. La suppression de εἶναι est bien plus fréquente et plus étendue dans le grec biblique que dans le grec classique¹.

Elle constitue une particularité caractéristique du grec biblique et devait être en usage dans le grec familier.

Cette suppression rend la langue vive et concise. Le mouvement de la pensée a amené parfois cette suppression. Mais elle est due aussi, souvent, à l'influence de l'hébreu.

261. α) En hébreu, « le substantif ou l'adjectif (y compris le participe), qui sert d'attribut, se joint au sujet sans aucune liaison verbale; pour la traduction, il nous faut suppléer le verbe de liaison *être*. » (PREISWERK, 457, A). « L'union de ces deux éléments (sujet et attribut) forme dans les langues sémitiques, comme en toute langue primitive, une proposition complète. Un signe extérieur qui indique leur union..., en d'autres termes, une *copule* est absolument inutile..., et en hébreu, il est très rare que l'on emploie un mot spécial pour cet usage². » (EWALD, 297, α). Les exemples abondent dans les LXX.

1. Quoiqu'il en existe un certain nombre d'exemples. — Ainsi :

1^o L'ellipse de εἶμι est fréquente classiquement avec ἔτοιμος, tandis qu'il n'existe dans le N. T. qu'un seul exemple avec cet adjectif (*Mat.*, XXII, 4), sur onze passages. L'usage des LXX est flottant; mais ils expriment souvent le verbe.

2^o A l'indicatif présent, signalons la suppression de : εἶμι *Soph. A. R.*, 92; *Ajax*, 813; *Platon Euthyd.*, p. 304; εἶ *Esch. Prom.*, 474; ἐσμέν, *Antig.*, 634; *Xénop. Anab.*, I, 3, 9; εἶσσι, *A. R.*, 499.

3^o Puis, signalons la suppression de ἦ, *Iliade*, XIV, 376; *Eurip. Hipp.*, 659; *Antiph.*, 133, 14.

Mais ce ne sont là que des exceptions, qui se présentent surtout chez les poètes et qui sont rares en prose classique.

Il est clair que ἐστί est souvent supprimé en grec classique, par exemple, dans les locutions dont il a été question plus haut (244).

2. En hébreu, le verbe correspondant à εἶναι ne s'emploie régulièrement que pour exprimer l'idée de *devenir*, et celle d'*exister*, pour les temps passé et futur et pour l'impératif (= un futur, ἐστὶν et ἔσται), et cf. *Job*, I, 1 : ἀνθρωπὸς τις ἦν ἐν τῇ χώρᾳ.

b) Mais dans ce cas, lorsque le sujet est un pronom, il est exprimé en hébreu, comme il l'est aussi dans les LXX par imitation de l'hébreu. A la troisième personne, les LXX ont αὐτός et οὗτος. Ainsi, *Gen.*, XV, 2 : ὁ δὲ υἱὸς Μασὲκ τῆς οἰκογενοῦς μου, οὗτος Δαμασκὸς Ἐλιέζερ. — *Jug.*, XIII, 16 : οὐκ ἔγνω Μανωὲ ὅτι ἄγγελος κυρίου αὐτός. — 2 *R.*, XVII, 2; XX, 18; 2 *Esd.*, VII, 6 : αὐτὸς Ἐσδράς ἀνέβη ἐκ Βαβυλῶνος, καὶ αὐτὸς γραμματεὺς ταχὺς ἐν νόμῳ Μωυσῆ. — *Tobie*, XIII, 4; *Job*, XII, 25 : πᾶν ὑψηλὸν ὄρα, αὐτὸς δὲ βασιλεὺς πάντων τῶν ἐν τοῖς ὕδασι. — Cf. 60.

L'idée du verbe copule s'était si bien soudée au pronom sujet exprimé qu'on trouve çà et là, dans les LXX, des constructions où ἐγώ εἰμι n'a pas plus de valeur que ἐγώ; ainsi, *Jug.*, V, 3 : ἐγώ εἰμι τῷ κυρίῳ, ἐγώ εἰμι ἄσομαι. — *Ruth*, IV, 4; 2 *R.*, XI, 5; 3 *R.*, II, 2; 4 *R.*, IV, 13; *Job*, XXXIII, 31; etc.

Par contre, lorsque le sujet est un nom, on peut trouver le pronom uni au verbe copule, en plus du nom (en hébreu, il y a le nom, et le pronom qui tient lieu de copule); ainsi 1 *R.*, XVII, 14 : καὶ Δαυιδ αὐτός ἐστιν ὁ νεώτερος. — *Gen.*, XXXVI, 8 : Ἡσαΐ αὐτός ἐστιν Ἐδώμ. — Cf. 54, b.

c) En conséquence, le pronom sujet, exprimé quand le verbe copule est supprimé, ne doit pas toujours être regardé comme emphatique. Voy. plus haut 62.

Cependant la valeur du pronom ne doit pas être complètement annihilée.

En hébreu et dans le grec biblique, particulièrement dans les LXX, le sujet et l'attribut se juxtaposent régulièrement sans verbe copule. On trouve souvent alors le pronom personnel de la troisième personne, regardé comme tenant lieu de copule.

Distinguons deux cas : le pronom suit l'attribut; le pronom est intercalé entre le sujet et l'attribut.

Exemple du premier cas, *Nom.*, XIII, 4 : πάντες ἄνδρες ἀρχηγοὶ υἱῶν Ἰσραὴλ οὗτοι, = ils étaient tous chefs des Israélites, ceux-là.

Le pronom ne tient pas vraiment lieu de copule, puisque le sujet et l'attribut se trouvent juxtaposés et la proposition complète avant que le pronom soit exprimé. Le pronom sert à la facilité et à la clarté de la phrase en rappelant le sujet (par cette construction familière).

Exemples du second cas, *Deut.*, IV, 35 : ὥστε εἰδῆσαι σε ὅτι Κύριος ὁ θεός σου, οὗτος θεός ἐστιν, καὶ οὐκ ἔστιν ἔτι πλὴν αὐτοῦ. — 3 *R.*, XVIII, 39 : ἀληθῶς κύριος ὁ θεός αὐτὸς ὁ θεός.

Le pronom reprend et par là renforce le sujet; il indique en même temps quel mot est le sujet, et il le met en relief. Il ne remplace donc pas à proprement parler la copule; mais il fait du moins sentir clairement qu'il faut la suppléer.

D'après DRIVER, *ouvr. cit.*, *Appendix V*, n. 198 seqq.

d) La règle dans le grec du N. T., sauf pour *Lue* (151), et dans celui des LXX est de supprimer la copule après ἰδοὺ, ἴδε. Cette habitude est hébraïsante. En hébreu, « l'on emploie aussi, pour exprimer l'idée du

verbe copulatif », la particule correspondant à ἰδοῦ. Elle « sert souvent à remplacer le verbe *être*, tout en gardant d'ailleurs sa signification de *voici*. » (PREISWERK, 458, b, 3; cf. EWALD, 299, a). Ainsi dans les LXX, *Gen.*, XVIII, 9 : Ἰδοῦ Σάρρα ἡ γυνή σου... Ἰδοῦ ἐν τῇ σκηνῇ. — 1 *R.*, XIX, 22; 4 *R.*, VI, 33; etc.

e) L'habitude de supprimer ἐστὶ et ἦν dans les descriptions (248, a) est hébraïsante. En hébreu, « le sujet est placé le premier, seul, pour être ensuite décrit, et dépeint tel qu'il est; la phrase entière nous offre la peinture harmonieuse et tranquille de quelque chose de durable ou de continu... Cette manière de présenter la pensée est de la plus haute importance... Dans ce cas, le verbe est le plus souvent au participe, parce que l'écrivain considère alors l'acte comme ayant lieu au moment même et se continuant. » (EWALD, 306, c). Ainsi, *Ex.*, XII, 11 : οὕτω δὲ φάγεσθε αὐτό· αἱ ὀσφύες ὑμῶν περιεζωσμένοι, καὶ τὰ ὑποδήματα ἐν τοῖς ποσὶν ὑμῶν, καὶ αἱ βακτηρίαι ἐν ταῖς χερσὶν· καὶ ἔδεσθε αὐτὸ μετὰ σπουδῆς. — *Néh.*, XIII, 4; *Job*, XII, 16-24; mais *Jér.*, VII, 17-18, les verbes ont été mis à l'indicatif présent de description. — Avec ἰδοῦ, 2 *Paralip.*, XXIII, 13; *Amos*, VII, 1 : οὕτως ἔδειξέ μοι κύριος ὁ θεός, καὶ ἰδοῦ ἐπιγονή... ἐρχομένη ἐωθινή, καὶ ἰδοῦ βροῦχος εἰς Γὼγ ὁ βασιλεύς. — VII, 7; *Ezéch.*, I, 4 seqq.; *Dan.*, X, 5-6.

Cf. les descriptions de l'*Apocalypse*, I, 14-16; IV, 2-8; XXI, 12-14 et passim.

f) Nous signalons, *Job*, XV, 14 : τίς γὰρ ὢν βροτὸς ὅτι ἔσται ἄμemptos; ἢ ὡς ἐσόμενος δίκαιος γεννητὸς γυναικός; Ὅτι est une particule de consécution placée devant le verbe copule, = *car qui étant homme est tel qu'il puisse être...*, et ὅτι = ὅς¹. Puis, entendez : ἢ τίς, γεννητὸς γυναικός ὢν, ἐστὶν ὡς ἐσόμενος δίκαιος, = *est tel qu'il puisse être juste*.

262. Outre le verbe εἶναι, il faut encore regarder comme des verbes de liaison entre le sujet et l'attribut :

a) Les verbes intransitifs synonymes de εἶναι, ou enfermant en eux l'idée de εἶναι, comme : γίνεσθαι, εὐρίσκεσθαι, κείσθαι, μένειν (*rester*), ὑπάρχειν; comme δοκεῖν (*sembler*), etc.

b) Les verbes du sens de *nommer, faire (élire, créer), regarder comme*, quand ces verbes sont employés au passif (CURTIUS, 361; KOCH, 69, 1 et *Rem.*, 1). Ils sont alors accompagnés de deux nominatifs, celui du sujet et celui de l'attribut.

L'accord de l'attribut avec le sujet est obligatoire.

Il en est de même dans le N. T. Ainsi, *Apoc.*, I, 18 : καὶ ἐγενόμην νεκρὸς καὶ ἰδοῦ ζῶν εἰμί. — Εὐρίσκεσθαι remplace τυγχάνειν dans la langue post-classique², *L.*, IX, 36; XVII, 18; 1 *Cor.*,

1. Voy. *Appentice C*.

2. Voy. ma *Syntaxe des propositions*, 312, a. — Εὐρίσκεσθαι n'est pas un synonyme de εἶναι, il dit plus. Il implique cette idée que l'on s'aperçoit de l'état, de la qualité attribuée au sujet, = le français *se trouver*... Cf. *R.*, VII, 10; 2 *Cor.*, V, 3. — Cependant, dans certains cas, ce verbe est sensiblement synonyme de εἶναι; dans les LXX, 1 *R.*, IX, 8, etc.

IV, 2; *Aroc.*, V, 4, etc.; et cf. 257, a. — *1 Cor.*, I, 1 : Παῦλος κλητὸς ἀπόστολος Ἰησοῦ Χριστοῦ, et cf. VII, 22 : ὁ γὰρ ἐν κυρίῳ κληθεὶς δοῦλος. — *2 Cor.*, VIII, 19; *1 Tim.*, V, 9. — Cf. 271, b, c, d.

c) Dans les LXX, *Gen.*, V, 4 ἐγένοντο δὲ αἱ ἡμέραι Ἀδὰμ ἔτη ἑπτακόσια, et cf. XLVII, 9. — *Deut.*, XVII, 2 : ἐὰν εὗρεθῇ ἐν μιᾷ τῶν πόλεων σου... ἀνὴρ ἢ γυνὴ ὃς ποιήσει... — *Es.*, XLIX, 6. — Cf. 271, b, c, d.

Verbe copule faisant fonction d'attribut.

263. Classiquement, « le plus grand nombre des verbes qui viennent d'être cités et le verbe εἶναι lui-même sont employés quelquefois de telle manière qu'ils font en réalité fonction d'attribut, et non pas simplement de copule; en conséquence, ils sont alors accompagnés d'adverbes. » (*Curlius*, 361, 7, *Rem.*; *Koch*, 69, 1, *Rem.* III.). Il en est de même dans le grec du N. T.

a) On trouve assez souvent des adverbes de temps et de lieu, *Mar.*, XIII, 28; *R.*, XIII, 11 : νῦν γὰρ ἐγγύτερον ἡμῶν ἢ σωτηρία. — *Eph.*, II, 13 : οἳ ποτε ὄντες μακρὰν ἐγενήθητε ἐγγύς. — *L.*, X, 29 : τίς ἐστίν μου πλησίον;

b) On trouve des adverbes de manière, *Mat.*, I, 18 : τοῦ δὲ [Ἰησοῦ] χριστοῦ ἡ γένεσις οὕτως ἦν. — XI, 26; XVIII, 14 : οὕτως οὐκ ἐστὶν θέλημα ἔμπροσθεν τοῦ πατρὸς μου τοῦ ἐν οὐρανοῖς ἵνα..., *ce n'est pas la volonté de mon Père céleste que...* — XXIV, 37 : ὡσπερ γὰρ αἱ ἡμέραι τοῦ Νῶε, οὕτως ἔσται ἡ παρουσία τοῦ υἱοῦ τοῦ ἀνθρώπου. — Et très souvent avec εἶναι, mais non dans les *Actes*, ni dans Paul, sauf dans des exemples tels que ceux-ci, *A.*, XXVII, 25 : οὕτως ἔσται καθ' ὃν τρόπον λελάληται μοι, et *1 Cor.*, VII, 26 : τὸ οὕτως εἶναι..., ou dans une citation des LXX, comme *R.*, IV, 18 cité de *Gen.*, XV, 5 : οὕτως ἔσται τὸ σπέρμα σου. — *1 Th.*, II, 10 : ὡς ὁσίως καὶ δικαίως καὶ ἀμέμπτως ὑμῖν τοῖς πιστεύουσιν ἐγενήθημεν. Et ailleurs avec γίνεσθαι, mais non dans les *Actes*. — Pour *2 Cor.*, XI, 23, cf. 224.

c) Avec un impersonnel, *Mat.*, IX, 33 : οὐδέποτε ἐράνη οὕτως ἐν τῷ Ἰσραήλ. — XX, 26 : οὐχ οὕτως ἔστιν ἐν ὑμῖν.

d) Dans les formules de comparaison, *2 Cor.*, XI, 12 : ἵνα... εὗρεθῶσιν καθὼς καὶ ἡμεῖς, = ἵνα οὕτως εὗρεθῶσιν ὡς καὶ ἡμεῖς ἐσμέν. — *Aroc.*, II, 18; IV, 1. (*Voy.* 219 b.)

Nota. — Cf. Appendice A.

e) Dans les LXX, *Josué*, III, 4 : ἀλλὰ μακρὰν ἔστω ἀνὰ μέσον ὑμῶν καὶ ἐκείνης. — *Néh.*, VI, 8 : οὐκ ἐγενήθη ὡς οἱ λόγοι οὗτοι οὐς σὺ λέγεις, ὅτι ἀπὸ καρδίας σου σὺ ψεύδῃ αὐτούς, rien n'a été comme tu le dis, = οὐδὲν οὕτως ἐγενήθη οἱ οἱ λόγοι οὗτοι.

Avec *Mat.*, IX, 33 cf. *3 R.*, X, 20 : οὐ γέγονεν οὕτως πάση βασιλείᾳ, il n'existe rien de pareil pour aucune royauté (= aucun roi).

Attribut précédé de ὡς et de εἰς.

264. L'attribut essentiel, et l'attribut complémentaire, partie intégrante de la proposition (226^{bis}, a, b, c, e), peuvent être unis au sujet ou à l'antécédent au moyen de ὡς ou de εἰς, outre le verbe de liaison. Il en est ainsi dans la construction intransitive avec εἶναι, γίνεσθαι, etc. (262, a), et dans la construction transitive et passive (226^{bis}, b et c; 262, b).

265. Emploi de ὡς.

Mat., XXI, 26 : πάντες γὰρ ὡς προφήτην ἔχουσιν τὸν Ἰωάννην, = εἶναι οἱ ὄντα ὡς προφήτην. — *L.*, XV, 21 : ποιήσόν με ὡς ἓνα τῶν μισθίων σου. — *1 Cor.*, IV, 1 : οὕτως ἡμᾶς λογιζέσθω ἄνθρωπος ὡς ὑπηρέτας χριστοῦ. — IV, 9; *2 Cor.*, X, 2; *2 Th.*, III, 15; cf. *1 Tim.*, V, 1-2.

L., XXIV, 11 : ἐφάνησαν ἐνώπιον αὐτῶν ὡσεὶ λῆρος τὰ ρήματα ταῦτα. — *2 Cor.*, XI, 14-15 : οἱ διάκονοι αὐτοῦ μετασχηματίζονται ὡς διάκονοι δικαιοσύνης.

Dans les LXX, *Job*, XIX, 11 : ἠγήσατο δέ με ὡσπερ ἐχθρόν. — *Es.*, XI, 17 : πάντα τὰ ἔθνη ὡς οὐδὲν εἰσι καὶ εἰς οὐθὲν ἐλογίσθησαν. — *Ps.*, XLIII, 23 cité dans le N. T., *R.*, VIII, 36; *Michée*, III, 12 : Ἰερουσαλὴμ ὡς ὀπωροφυλάκιον ἔσται (= sera un...)

a) La particule ὡς conserve au moins implicitement son sens de terme de comparaison; elle indique ce qu'une chose paraît être à l'auteur, ce à quoi elle lui paraît ressembler. — Ces constructions sont peu ou ne sont pas classiques.

b) Bien plus, on trouve ὡς même après ὁμοιοῦμαι, je deviens tel que (sens hébraïsant; EWALD, 298, b); mais cette construction est hébraïsante. Ainsi *R.*, IX, 29 : ὡς Σόδομα ἂν ἐγενήθημεν καὶ ὡς Γόμορρα ἂν ὁμοιωθῆμεν, cité des LXX, *Es.*, I, 9, et cf. *Osée*, IV, 5-6 : ὁμοιώθη ὁ λαός μου ὡς οὐκ ἔχων γνῶσιν, mon peuple est devenu comme quelqu'un qui n'a pas... — Ailleurs, dans le N. T., on a la construction classique du datif, *Mat.*, VI, 8, etc.

Cf. aussi *Es.*, XIII, 4 : φωνὴ ἐθνῶν πολλῶν ἐπὶ τῶν ὀρέων, ὁμοία ἐθνῶν πολλῶν, = ὡς φωνὴ ἐθνῶν πολλῶν.

c) Dans les LXX, on trouve l'attribut complémentaire juxtaposé sans la particule ὡς, comme dans *Prou.*, XII, 18 : εἰσὶν οἱ λέγοντες τιτρώσκουσιν μάχαιραι, il y en a qui en parlant blessent comme (le font) des épées. — Cf. *Es.*,

XIII, 3 : γίγαντες ἔρχονται πληρῶσαι θύμον μου, *ils viennent en géants, comme des hommes de grande force, accomplir ma colère.*

La construction devient alors celle de l'attribut circonstanciel, 276 seqq., et celle de l'apposition (N. T. et LXX) signalée plus loin, 287, c; 292.

266. Emploi de εἰς.

a) L'emploi de εἰς équivalait rigoureusement à celui de ὡς, dans le grec biblique, comme le montrent les exemples suivants :

Mat., XXI, 46 : ἐπεὶ εἰς προφήτην αὐτὸν εἶχον, *ils le tenaient pour un prophète*, et cf. *Mat.*, XXI, 26, cité plus haut, 265. — *2 Cor.*, XI, 14-15 : αὐτὸς γὰρ ὁ Σατανᾶς μετασχηματίζεται εἰς ἄγγελον φωτός· οὐ μέγα οὖν εἰ καὶ οἱ διάκονοι αὐτοῦ μετασχηματίζονται ὡς διάκονοι δικαιοσύνης. — Dans les LXX, *Michée*, III, 12 : Ἱερουσαλήμ ὡς ὀπωροφυλακίον ἔσται, καὶ τὸ ὄρος τοῦ οἴκου εἰς ἄλσος δρυμοῦ.

b) L'emploi de εἰς devant l'attribut est assez fréquent en grec biblique. Ainsi :

A., VII, 21 : ἀνεθρέψατο αὐτὸν ἑαυτῇ εἰς υἰόν. — XIII, 22 : ἤγειρεν τὸν Δαυεὶδ αὐτοῖς εἰς βασιλέα. — XIII, 47 : τέθεικά σε εἰς φῶς ἐθνῶν, cité des LXX, *Es.*, XLIX, 6.

Mat., XIX, 5 : καὶ ἔσονται οἱ δύο εἰς σάρκα μίαν, *les deux ne feront qu'un, seront comme une seule personne* (et cf. *Mar.*, X, 8, et *1 Cor.*, VI, 16), cité des LXX, *Gen.*, II, 24. — *A.*, XIII, 47, cité de *Es.*, XLIX, 6. — *1 Cor.*, IV, 3 : ἐμοὶ δὲ εἰς ἐλάχιστόν ἐστιν ἵνα... XIV, 22; *2 Cor.*, VI, 18; VIII, 14; *Col.*, II, 22; *H.*, I, 5, cité de *2 R.*, VII, 14; VIII, 10, cité des LXX, *Jér.*, XXXVIII, 33.

Jac., V, 3 : ὁ ἰδὸς αὐτῶν εἰς μαρτύριον ὑμῖν ἔσται. — *1 P.*, II, 9 : ὑμεῖς δὲ... λαὸς εἰς περιποίησιν, cité des LXX, *Mal.*, III, 17, = λαὸς ὢν εἰς περιποίησιν = λαὸς περιούσιος (*Tite*, II, 14).

Mat., XXI, 42 : λίθον ὃν ἀπεδοκίμασαν οἱ οἰκοδομοῦντες, οὗτος ἐγενήθη εἰς κεφαλὴν γωνίας, cité des LXX, *Ps.*, CXVII, 22. — *L.*, XIII, 19; *1 Cor.*, XV, 45 : ἐγένετο ὁ πρῶτος ἄνθρωπος Ἀδὰμ εἰς ψυχὴν ζῶσαν, cité de *Gen.*, II, 7.

A., XIX, 27 : ἀλλὰ καὶ τὸ τῆς μεγάλης θεᾶς ἱερὸν εἰς οὐθὲν λογισθῆναι. — *R.*, IV, 5 : λογίζεται ἡ πίστις αὐτοῦ εἰς δικαιοσύνην.

c) Cette construction est un hébraïsme pur. Aux références des LXX déjà données, nous ajoutons :

Gen., XVII, 20 : δώσω αὐτὸν εἰς ἔθνος μέγα, = *je ferai de lui un grand peuple*. — XLVII, 26; *Lév.*, XXII, 27; *1 R.*, XI, 15 : ἔχρισε Σαμουὴλ ἐκεῖ τὸν Σαοὺλ εἰς βασιλέα. — *4 R.*, IV, 1; *Judith*, III, 8 : ὅπως... αἱ φυλαὶ αὐτῶν ἐπικαλέσονται αὐτὸν εἰς θεόν. — *Joël*, II, 26 : ἃ ἐποίησε μεθ' ὑμῶν εἰς θαυμάσια, = *ce qu'il a fait comme miracles*. — *Jér.*, V, 13 : οἱ προφήται ἡμῶν ἦσαν εἰς

ἀνεμον, n'étaient que du vent. — Daniel (LXX), VIII, 13 : τὰ ἄγια ἐρμωθήσεται εἰς καταπάτημα avec un attribut proleptique, = καὶ καταπάτημα ἔσται οὐ καὶ καταπατουμένη ἔσται. Cf. Daniel (Théodotion). — Cf. Testam. XII Patriar., V (sub. fin.) : καὶ ἔσται ἐξ ὑμῶν εἰς ἡγεμονίαν = καὶ τις ἐξ ὑμῶν ἔσται ἡγεμών.

d) Les LXX ont si bien pris l'habitude de cette construction qu'ils l'emploient là où rien ne correspond en hébreu (actuellement), Josué, IV, 6 : ἵνα ὑπάρχωσιν οὗτοι εἰς σημεῖον.

Avec et sans εἰς, Gen., XI, 3 : καὶ ἐγένετο αὐτοῖς ἡ πλίνθος εἰς λίθον, καὶ ἔσραλτος ἦν αὐτοῖς ἡ πηλός.

e) Au lieu de εἰς, on trouve aussi, dans les LXX, ἐν; Ex., XII, 13 : καὶ ἔσται τὸ αἷμα ὑμῖν ἐν σημεῖω ἐπὶ τῶν οἰκιῶν, et cf. Nom., XVI, 38 : ἐγένοντο εἰς σημεῖον τοῖς υἱοῖς, et XXXII, 22, et 29 : δώσετε αὐτοῖς τὴν γῆν Γαλαὰδ ἐν κατασχέσει. — Cf. Gen., XLVII, 22 et XLIX, 30.

Pour Gen., XXI, 12 : ἐν Ἰσαὰκ κληθήσεται σοι σπέρμα, cité dans le N. T., R., IX, 7, ἐν Ἰσαὰκ ne doit pas être regardé comme un attribut (comme le voudrait Ewald, 299, b), mais comme un complément ordinaire du verbe.

267. a) Littéralement, le verbe εἶναι lui-même doit être regardé comme faisant alors fonction d'attribut (263). La préposition εἰς et le nom qui la suit lui sert de complément indirect; elle indique que l'idée exprimée par ce nom est conçue comme un résultat, un aboutissement. Mais ce sens littéral, rigoureux, ne doit pas être pressé, ni recherché, le plus souvent, puisqu'on trouve indifféremment l'attribut seul et cet attribut précédé de εἰς pour les mêmes cas; ce qui indique que le sens est le même. Ainsi, 2 Cor., VI, 16-17 : ἔσομαι αὐτῶν θεός, καὶ αὐτοὶ ἔσονται μου λαός... καὶ ἔσομαι ὑμῖν εἰς πατέρα καὶ ὑμεῖς ἔσεσθέ μοι εἰς υἱούς, et cf. II., VIII, 10 : καὶ ἔσομαι αὐτοῖς εἰς θεόν, καὶ αὐτοὶ ἔσονται μοι εἰς λαόν. Maintenant, 2 Cor., VI, 16-17 est cité textuellement des LXX, Lév., XXVI, 12; et II., VIII, 10 de Jér., XXXVIII, 33.

b) Il faut, comme de raison, distinguer de la construction précédente la construction où εἰς garde toute sa valeur, comme, 1 J., V, 8 : καὶ οἱ τρεῖς εἰς τὸ ἓν εἰσιν, les trois concourent à, se réunissent en, un seul et même témoignage.

268. a) Parfois aussi, la construction de l'attribut de γίνεσθαι avec εἰς indique une idée de développement ou de changement. Ainsi, L., XIII, 19 : ὁμοία ἐστὶν κόκκῳ σινάπεως ὃν λαθὼν ἄνθρωπος ἔβαλεν εἰς κῆπον ἑαυτοῦ, καὶ ἤξθησεν καὶ ἐγένετο εἰς δένδρον. — J., XVI, 20 : ἡ λύπη ὑμῶν εἰς χαρὰν γενήσεται. — A., V, 36; R., XI, 9 est cité des LXX, Ps., LXVIII, 23 : γενηθήτω ἡ τράπεζα αὐτῶν ἐνώπιον αὐτῶν εἰς παγίδα καὶ εἰς ἀνταπόδοσιν καὶ εἰς σκάνδαλον. — Ap., VIII, 11 : καὶ ἐγένετο τὸ τρίτον τῶν ὑδάτων εἰς ἄψινθον, et cf. XVI, 19. — Et cf. sans εἰς, Apoc., XVI, 3 : ὁ δεῦτερος ἐξέχεεν τὴν φιάλην αὐτοῦ εἰς τὴν θάλασσαν καὶ ἐγένετο αἷμα ὡς νεκροῦ, elle devint du sang...

b) Cette idée de transformation se retrouve ailleurs, L., III, 5 : καὶ ἔσται τὰ σχολιά εἰς εὐθείας καὶ αἱ τραχεῖαι εἰς ὁδοὺς λείας, cité des LXX, Es., XI, 4. Et cf. LXX, Sag. Sal., II, 14 : (ὁ δίκαιος) ἐγένετο ἡμῖν εἰς ἔλεγχον ἐννοιῶν ἡμῶν. — Apoc., XI, 6 : ἐξουσίαν ἔχουσιν ἐπὶ τῶν ὑδάτων στρέφειν αὐτὰ εἰς αἷμα. Ce sens et cette construction de στρέφειν ne paraissent pas être classiques; on a dans les LXX, Ex., VII, 15 : τὴν ράβδον τὴν στραφεῖσαν εἰς ὄφιν λήψη. — Cf. sans εἰς (comme dans Apoc., XVI, 3), Ex., IV, 9 : ἔσται τὸ ὕδωρ... αἷμα, et VII, 19 : καὶ ἔσται αἷμα καὶ ἐγένετο αἷμα, = toutes ces eaux deviendront du sang, et elles devinrent du sang.

CHAPITRE XXVI

Attributs complémentaires.

Attribut complémentaire du sujet.

269. L'idée exprimée par le verbe n'est complète, parfois, qu'avec un attribut complémentaire qui indique l'état du sujet; cf. 226, c. — Ainsi :

Avec un participe, *Mat.*, I, 18 : εὗρέθη ἐν γαστρὶ ἔχουσα, *elle se trouva...* — *L.*, XVIII, 18; *A.*, XII, 16 : ὁ δὲ Πέτρος ἐπέμενεν κρούων. — Voyez ma *Syntaxe des propositions*, 310-316, et les exemples des LXX, *ibid.*

Avec un nominal, *A.*, XXVI, 5 : ἔζησα Φαρισαῖος. — Cf. dans les LXX, 2 *R.*, XX, 3 : γῆραι ζῶσαι.

Cf. avec ἄρχομαι, *je commence d'être ou je deviens tel ou tel* (sens hébraïisant du verbe; EWALD, 298, b), *Gen.*, IX, 20 : καὶ ἤρξατο Νῶε ἄνθρωπος γεωργὸς γῆς. — Cf. aussi 265, c.

Attribut complémentaire du complément ou attribut nominal dépendant.

270. L'idée exprimée par le verbe peut n'être complète qu'avec un attribut complémentaire du complément du verbe. On appelle encore cet attribut : attribut nominal dépendant. (Cf. CURTIUS, 361, 10; КОЧ, 69, 1, *Rem.* 1.)

Cette construction se rencontre toutes les fois qu'un verbe transitif est suivi de deux accusatifs : celui du complément direct et celui de l'attribut complément. — Au passif, le complément direct devient le sujet, et l'attribut du complément devient, au nominatif, celui du sujet. — Il faut assimiler à la construction passive la construction intransitive de même sens.

Cette construction se rencontre dans le grec biblique, et parfois avec des verbes qui ne la prendraient pas en grec classique.

271. Les exemples se classent ainsi :

a) Le complément des verbes de perception peut être accompagné d'un participe attribut, *L.*, IV, 23 : ὅσα ἤκούσαμεν γενόμενα, — Sans participe exprimé, *Mar.*, VI, 20 : εἰδὼς αὐτὸν ἄνδρα δίκαιον καὶ ἅγιον (ὄντα). — Classique.

Voyez ma *Syntaxe des propositions*, participe de l'attribut se rapportant au complément direct, 317-322.

b) Le complément des verbes du sens de : *nommer quelqu'un ceci ou cela; faire de quelqu'un (ou de quelque chose) quelque chose; choisir pour, élire, créer; établir comme; destiner comme ou pour être*, peut prendre un attribut, comme en grec classique :

Mat., IV, 19 : καὶ ποιήσω ὑμᾶς ἄλλεῖς ἀνθρώπων, *je ferai de vous des pêcheurs d'hommes*; et cf. *Mar.*, I, 17 : καὶ ποιήσω ὑμᾶς γενέσθαι ἄλλεῖς ἀνθρώπων, avec ἄλλεῖς¹ attribut propre. — XIX, 4; *L.*, XX, 43 : ἕως ἂν θῶ τοὺς ἐχθρούς σου ὑποπόδιον τῶν ποδῶν σου, cité des LXX, *Ps.*, CIX, 1. — *J.*, VI, 15; *A.*, VII, 10; XX, 28; *R.*, III, 25 : ὃν προέθετο ὁ θεὸς ἱλαστήριον, *que Dieu a destiné comme (= pour être) victime expiatoire*. — 2 *Th.*, II, 13 (*v. l.* ἀπαρχήν); *H.*, I, 2 : ὃν ἔθηκεν κληρονόμον πάντων. — I, 13; X, 20, οὐ δδὸν πρόσφατον esl attribut de ἦν. — *Jac.*, II, 5; 2 *P.*, I, 8 (en suppléant ὑμᾶς); II, 5; *Apoc.*, I, 6.

Au passif 1 *P.*, II, 5; 2 *Tim.*, I, 11 : εἰς δ' ἐτέθη ἐγὼ κήρυξ. — *Apoc.*, XIV, 4.

1 *Cor.*, X, 6 : ταῦτα δὲ τύποι ἡμῶν ἐγενήθησαν, passif de ταῦτα τύπους ἡμῶν ἐποίησεν.

Dans les LXX *Gen.*, VI, 14 : νοστιάς ποιήσεις τὴν κιβωτόν. — *Ex.*, XII, 17; XXVI, 1 : καὶ τὴν σκηνὴν ποιήσεις δέκα ἀυλαίας ἐκ βύσσου..., χερουβὶμ ἐργασίῃ ὑφάντου ποιήσεις αὐτάς, = *tu leur feras représenter des chérubins*. — XXIX, 2; XXXII, 4 : καὶ ἐποίησεν αὐτὰ μόσχον χωνευτόν. — *Lév.*, II, 1; 3 *R.*, XI, 30; XIII, 33 : ἐποίησεν ἐκ μέρους τοῦ λαοῦ ἱερεῖς ὑψηλῶν, *il fit d'une partie du peuple des prêtres des sommets*. — 4 *R.*, III, 16, 27; *Job*, XXXVIII, 14 : ἦ σὺ λαβὼν γῆν πηλὸν ἐπλασας ζῶον², καὶ λαλητὸν αὐτὸν ἔθου ἐπὶ τῆς γῆς; *ayant pris de la terre comme argile, en as-tu fait un être vivant?* — *Jér.*, V, 14; 1 *Mac*, XI, 3 : ἀπέτασσε τὰς δυνάμεις φρουρὰν ἐν ἐκάστη πόλει, *il disposa ses troupes (en) garnison...*

Avec une construction intransitive, *Judith*, V, 3 : τίς ἀνέστηκεν ἐπ' αὐτῶν

1. Ἀλλεῖς, forme post-classique et sans doute populaire, = ἀλιεῖς.

2. Πηλὸν est l'attribut ou plutôt l'apposition de γῆν; cf. plus loin 292, a, et dans les LXX, *Gen.*, II, 7 : χοῦν ἀπὸ τῆς γῆς. On a ζῶον = ἄνθρωπον; d'où λαλητὸν αὐτόν. — Remarquez λαλητός, *doué de la parole, qui parle*; peut-être le seul exemple de ce mot en grec.

βασιλεὺς ἡγούμενος στρατηγιᾶς; (construct. trans. : ἀνιστάναι τινὰ βασιλέα ἡγούμενον.)

Il faut ajouter les verbes du sens de *envoyer comme* ou *pour être*; ainsi :

1 J., IV, 10 : ἀπέστειλεν τὸν υἱὸν αὐτοῦ ἰλασμὸν περὶ τῶν ἁμαρτιῶν ἡμῶν. — Construction intransitive correspondante : J., III, 2 : ἀπὸ θεοῦ ἐλήλυθας διδάσκαλος, et cf. XII, 46. — Le passif, en effet, ne se rencontre pas dans ce sens.

c) Les verbes signifiant *regarder comme*, *tenir pour*, *donner pour*, *prendre* et *recevoir comme* peuvent avoir un attribut de leur complément. Ainsi :

L., XIV, 18 : ἔχε με παρητημένον. — Jac., IV, 10 : ὑπόδειγμα λάβετε... τοὺς προφήτας. — R., IV, 11 (v. l. περιτομήν); Ph., III, 17; H., XII, 9.

Dans les LXX, És., XXIX, 13 : διδάσκοντες διδασκαλίας ἐντάλματα ἀνθρώπων, *enseignant (= donnant) comme doctrines des préceptes qui viennent des hommes*, cité dans le N. T., Mat., XV, 9.

Il faut ajouter les verbes du sens de *se montrer tel* ou *tel*, comme Tit., II, 7 : περὶ πάντα σεαυτὸν παρεχόμενος τύπον καλῶν ἔργων. (cf. KOCH, 83, 7, Rem., II.)

d) Le complément des verbes qui signifient *donner le nom de*, *appeler quelqu'un du nom de*, peut avoir un attribut :

Mat., I, 25 : ἐκάλεσεν τὸ ὄνομα αὐτοῦ Ἰησοῦν. — L., I, 59 : ἐκίλουν αὐτὸ... Ζαχαρίαν.

Au passif, L., II, 21 : ἐκλήθη τὸ ὄνομα αὐτοῦ Ἰησοῦς, et J., I, 43 : σὺ κληθήσῃ Κηφᾶς. — Construct. intransit., R., VI, 3 : μοιχαλὶς χρηματίσει. — Classique.

Dans les LXX, Es., LVIII, 5 : οὐδ' οὕτως καλέσετε νηστείαν δεκτὴν, *même dans ces conditions vous n'appellerez pas ce jeûne (un jeûne) agréable pour moi*, et cf. dans le N. T., Mat., XXIII, 9. — XLIX, 6 : μέγα σοί ἐστι τοῦ κληθῆναι σε παῖδά μου.

272. a) L'adjectif sans article, placé avant ou après le nom complément, en est l'attribut, comme en grec classique (KOCH, 72, 8, b) :

Mar., VIII, 17 : πεπωρωμένην ἔχετε τὴν καρδίαν ὑμῶν; — A., XXI, 3 : καταλιπόντες αὐτὴν εὐώνυμον. — 1 Cor., XII, 12 : μέλη πολλὰ

ἔχει, = μέλη πολλά ὄντα ἔχει. — *H.*, V, 14; VII, 24 : ἀπαράβατον ἔχει τὴν ἱερωσύνην. — XI, 32.

Pour *J.*, IV, 23, voy. 256.

Au passif, *A.*, XX, 9 : ἤρθη νεκρός. — Construct. intransit., *A.*, XXVIII, 6 : καταπίπτειν ἄφνω νεκρόν.

Cette construction, synthétique, ne paraît employée couramment que dans des expressions faciles comme *Mar.*, VIII, 17; *1 Cor.*, XII, 12, et surtout dans les livres mieux écrits, comme les *Actes*, les *Lettres* de saint Paul. — Elle est appelée *construction attributive de l'adjectif*, et cf. 315.

Pour le participe, voy. ma *Syntaxe des propositions*, participe complément.

Dans les LXX, *Josué*, IX, 18-19 : οὗτοι οἱ ἄρτοι, θερμούς ἐφωδιάσθημὲν αὐτούς..., καὶ οὗτοι οἱ ἄσκοι οὓς ἐπλήσαμεν καινούς, καὶ οὗτοι ἐρρώγασι. — *Tobie*, XII, 3; *Es.*, XIII, 9 : θεῖναι τὴν οἰκουμένην ἔρημον.

b) De même forme est *J.*, IV, 18 : τοῦτο ἀληθὲς εἶρηκας, = τοῦτο ἀληθὲς ὃν εἶρηκας, = τοῦτο ὃ ἀληθὲς ἐστὶν εἶρηκας.

Mat., XXI, 41 : κακοὺς κακῶς ἀπολέσει αὐτούς, οὐ κακοὺς est apposé comme attribut à αὐτούς. — Cf. pour le passif, *L.*, XXIII, 32 : ἤγοντο δὲ καὶ ἕτεροι κακοῦργοι δύο σὺν αὐτῷ ἀναιρεθῆναι, avec κακοῦργοι apposition attributive de ἕτεροι δύο, = κακοῦργοι ὄντες. — Pour une construction intransit., *1 Tim.*, V, 13 : ἅμα δὲ καὶ ἀργαὶ μαθητεύουσιν, étant inoccupées, elles vont avoir nouvelles (construct. trans. ἀργὰς διδάσκειν αὐτάς).

273. Avec un pronom comme attribut, *L.*, XVI, 2 : τί τοῦτο ἀκούω περὶ σοῦ; et cf. l'expression complète, *J.*, XVI, 17 : τί ἐστὶν τοῦτο ὃ λέγει ἡμῖν; Cf. *Gal.*, II, 10 : ὃ καὶ ἐσπούδασα αὐτὸ τοῦτο...

Dans les LXX, *Jug.*, VIII, 1 : εἶπαν πρὸς Γεδεὼν ἀνὴρ¹ Ἐφραΐμ. Τί τὸ ρῆμα τοῦτο ἐποίησας ἡμῖν τοῦ μὴ καλέσαι...; avec τὸ ρῆμα τοῦτο = τοῦτο (89, c); et cf. *2 R.*, III, 24 : τί τοῦτο ἐποίησας;

274. a) L'emploi de l'attribut dépendant est fréquent dans le N. T.; cette construction devait faire partie de la langue familière.

De plus, cet emploi a été favorisé par l'influence de l'hébreu où il est presque illimité, particulièrement avec des noms.

b) Il faut noter que ce complément, dans les exemples cités, ne se trouve qu'au nominatif et à l'accusatif, et n'est jamais précédé de ὡς ou εἰς. — La construction grecque classique se trouvait être exactement équivalente à la construction hébraïque, transportée telle dans les LXX.

1. Collectif indéfini (126), = les Ephraïmites.

c) D'un autre côté, il existe des constructions de même sens, mais non aussi étendues, avec *ὡς* et *εἰς*, et nous les avons signalées plus haut, 265 (*L.*, XV, 21; *1 Cor.*, IV, 1; etc.) et 266 (*Mat.*, XXI, 46; *A.*, VII, 21, etc.).

Mais il existe une nuance de sens. Sans *ὡς* ni *εἰς*, la phrase indique ce qu'est la chose dont on parle. Avec *ὡς*, elle indique que l'idée est conçue comme une comparaison; avec *εἰς*, elle implique une idée de résultat ou d'aboutissement, ou de développement, de changement (267-268).

Attribut proleptique.

275. Classiquement, « une espèce particulière d'attribut complémentaire est l'attribut *proleptique*, ainsi nommé parce que le résultat de l'action exprimée par le verbe est indiqué à l'avance par un attribut nominal. » (CURTIUS, 361, 8, *Rem.*) « Les verbes signifiant *élever* (au propre et au figuré), *faire croître*, *faire grandir*, peuvent être accompagnés d'un des adjectifs *μέγας*, *ύψηλός*, *μετέωρος*, comme d'un attribut proleptique placé avant ou après le verbe. » (КОЧ, 69, 1, *Rem.* II et la note.)

L'attribut proleptique est, grammaticalement, l'attribut d'une seconde proposition supprimée, joint au complément de la première.

a) Il en existe quelques exemples dans le N. T. : *1 Cor.*, I, 8 : *ὅς καὶ θεβαιώσει ὑμᾶς ἕως τέλους ἀνεγκλήτους ἐν τῇ ἡμέρᾳ τοῦ κυρίου*, = *καὶ ἀνεγκλήτοι ἔσεσθε, οἱ ὅστε ἀνεγκλήτους ὑμᾶς εἶναι...* — *2 Cor.*, III, 6 : *ὅς καὶ ἰκάνωσεν ἡμᾶς διακόνους καινῆς διαθήκης*, = *καὶ διάκονοι ἐγενήθημεν.* — *Ph.*, III, 21; *1 Th.*, III, 13 : *εἰς τὸ στηρίζαι ὑμῶν τὰς καρδίας ἀμέμπτους ἐν ἀγιωσύνῃ... ἐν τῇ παρουσίᾳ τοῦ κυρίου ἡμῶν Ἰησοῦ.*

b) Au passif, ou avec un verbe intransitif, *Mat.*, XII, 13 : *(ἡ χεὶρ) ἀπεκατεστάθη ὑγιής*, = *καὶ ὑγιής ἐγένετο.* — *A.*, XIV, 10 : *ἀνάσθητι ἐπὶ τοὺς πόδας σου ὀρθός*, = *καὶ ἴσθι ὀρθός* (on aurait à l'actif : *ἀνίστασθαι τινὰ ὀρθόν*). — *Ph.*, II, 27 : *καὶ γὰρ ἠσθένησεν παραπλήσιον θανάτου*, = *καὶ ἐγένετο παραπλήσιον θανάτου* (on aurait à l'actif *ποιεῖν τινὰ παραπλήσιον...*).

Avec un adverbe, au lieu de l'adjectif (Appendice A) : *1 Th.*, V, 23 : *ἡ ψυχὴ καὶ τὸ σῶμα ἀμέμπτως ἐν τῇ παρουσίᾳ τοῦ κυρίου ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ τηρηθεῖη* (avec la variante *ἀμέμπτους*), et cf. *1 Th.*, III, 13, cité plus haut.

Pour *Luc*, I, 6 : *ἦσαν δὲ δίκαιοι ἀμφοτέροι ἐναντίον τοῦ θεοῦ, πορευόμενοι ἐν πάσαις ταῖς ἐντολαῖς καὶ δικαιώμασιν τοῦ κυρίου ἀμέμπτοι*, on peut entendre ὅτι

ἐπορεύοντο ἐν πάσαις... ὥστε ἀμέμπτους εἶναι, et alors ἀμεμπτοὶ est proleptique. Mais comme l'adjectif et l'adverbe permutent dans le grec biblique (*Append. A*), on peut entendre aussi ὅτι ἐπορεύοντο ἀμεμπτοὶ ὄντες, = ἀμέμπτως. L'adjectif est alors employé comme à 277, a.

c) Dans les LXX, 1 R., X, 9 : μετέστρεψεν αὐτῷ ὁ θεὸς καρδίαν ἄλλην, = ἡ ἄλλη ἐγένετο. — *Πρου.*, XXV, 4 : τύπτε ἀδόκιμον ἀργύριον, καὶ καθαρισθήσεται καθαρὸν ἅπαν, = καὶ ἔσται ἅπαν καθαρόν.

Avec un nom, *Nom.*, XVI, 38 : καὶ ποιήσον αὐτὰ λεπίδας ἐλατὰς περιθυμα τῷ θυσιαστηρίῳ, = καὶ αὐταὶ περιθυμα ἔσονται τῷ...

d) L'emploi de l'attribut proleptique n'existe guère que dans Paul, et ailleurs exceptionnellement; le caractère synthétique de cette construction devait l'écarter de la langue familière. En particulier, l'emploi des verbes signifiant *élever* avec un attribut proleptique semble être complètement absent du N. T., et peut-être aussi des LXX.

Attribut complémentaire circonstanciel.

276. L'attribut complémentaire indique une circonstance accessoire de l'acte, que l'auteur juge utile d'indiquer, quoique l'idée soit complète sans elle : c'est l'attribut complémentaire circonstanciel, qui se rapporte au sujet ou au complément (KOCH, 71, 1).

Remarque. — Pour le participe complément attributif, servant à exprimer un rapport de temps, de condition, de cause, de concession, de manière d'être, voy. ma *Syntaxe des propositions*, 296-309.

277. a) Classiquement, « la langue grecque exprime par des adjectifs beaucoup de rapports de temps, de manière, et plus souvent de lieu, qui sont exprimés en français par des locutions adverbiales : ὄρθριος, de bonne heure; ὄψιος, tard; ἐσπέριος, νύχτιος, μεσονύχτιος, σκοταῖος; δευτεραῖος, le second jour; ἐκὼν, ἄσμενος, de bon gré; ἄκων, malgré soi; ἡσυγος, tranquillement... » (CURTIUS, 361, 8; KOCH, 71, 1).

Voici ce que l'on trouve dans le N. T. :

Ἀφνίδιος et ἐφνίδιος (forme postérieure), *L.*, XXI, 34 : προσέχετε δὲ ἑαυτοῖς μὴ... ἐπιστῆ ἐφ' ὑμᾶς ἐφνίδιος ἡ ἡμέρα, et 1 *Th.*, V, 3; ἄκων et ἐκὼν, *R.*, VIII, 20; 1 *Cor.*, IX, 17. — ἀυθαίρετος, 2 *Cor.*, VIII, 17 : ἀυθαίρετος ἐξῆλθεν πρὸς ὑμᾶς. — αὐτόματος, *Mar.*, IV, 28 : αὐτομάτῃ ἡ γῆ καρποφορεῖ, et *A.*, XII, 10. — αὐτόχειρ, *A.*, XXVII, 19. — δευτεραῖος, *A.*, XXVIII, 13, et τεταρταῖος, *J.*, XI, 39 : τεταρταῖος γὰρ ἐστίν. — εὐώνυμος, *A.*, XXI, 3, et ἐξ εὐωνύμων, partout ailleurs, *Mat.*, XX, 21; *Mar.*, X, 37, etc.; de même, on a toujours ἐκ δεξιῶν, ἐν δεξιᾷ; *L.*, I, 11, etc. — μέσος, *Mat.*, XIV, 24 (*Tis.*, et leç. marg. W. H.); *L.*, XXII, 55; XXIII, 45; *J.*, I, 26 et XIX, 18 (cf. *L.*, XXIV, 36); *A.*, I, 18 :

ἐλάκησεν μέσος. — ὀρθρινός, *L.*, XXIV, 22 : γενόμεναι ὀρθριναί ἐπὶ τὸ μνημεῖον, tandis qu'on a, *J.*, XX, 1 : ἔρχονται πρωῖ. — πρόδρομος, *H.*, VI, 20 : ὅπου πρόδρομος ὑπὲρ ἡμῶν εἰσῆλθεν Ἰησοῦς. — τετράμηνος, *J.*, IV, 35 : ἔτι τετράμηνός ἐστιν (cf. 75, c). — *Αποκ.*, XXI, 16 : ἡ πόλις τετράγωνος κεῖται, terme emprunté aux *LXX*, *Ez.*, XLI, 21; *XLIII*, 16, etc.

Dans deux passages seulement, on trouve ces adjectifs avec la construction distinctive, *J.*, XIX, 18, et *A.*, XXI, 3; cf. 272, a.

On trouve pareil emploi de ces adjectifs dans les *LXX*, sans qu'il ait été favorisé par l'hébreu. Ainsi : ἄκων et ἐκῶν, *Job*, XIV, 17, et *Ex.*, XXI, 13. — ἄσμενος, *2 Mac.*, X, 33 : ἄσμενοι (v. l.) περιεκάθισαν τὸ φρούριον. — αὐτόματος, *Job*, XXIV, 24 : αὐτόματος ἀποπεσών. — ἐωθινός, *Amos*, VII, 1 : ἰδοὺ ἐπιγονὴ ἀκρίδων ἐρχομένη ἐωθινή. — μέσος, *Gen.*, XV, 10; *2 Mac.*, X, 30. — ὀρθρινός, *Osée*, VI, 4. — πολυχρόνιος, *Gen.*, XXVI, 8. — τετράγωνος, *Ex.*, XXVII, 1.

b) Classiquement, « avec les verbes *ρέω*, *couler*, et *πνέω*, *souffler*, le grec exprime par des adjectifs attributifs les idées de force, d'abondance ou de direction : *μέγας*, *avec force*; *πολύς* ou *ἄφθονος*, *avec abondance*; *ἐναντίος*, *en face*. » (KOCH, 71, 1. Remarque II.) On lit dans le N. T., *J.*, VI, 18 : ἡ τε θάλασσα ἀνέμου μεγάλου πνέοντος διεγείρετο, *le vent soufflant avec force, le lac se soulevait*. — Ce doit être le seul exemple de ce genre.

c) Au lieu d'un adjectif, on peut trouver un participe pour exprimer une circonstance accessoire que nous rendrions par une locution adverbiale, comme *A.*, XI, 44 : ἀρξάμενος δὲ Πέτρος ἐξετίθετο αὐτοῖς. — *1 Tim.*, I, 13 : ἀγνοῶν ἐποίησα, *je l'ai fait par ignorance*, tandis que l'on a *A.*, III, 17 : κατὰ ἄγνοιαν ἐπράξατε.

Cette construction très classique, mais qui paraît rare dans le N. T., existe dans les *LXX*, *Ex.*, IV, 18 : βάδιζε ὑγιαίνων. — *Tobie*, I, 18 : ἔθαψα αὐτοὺς κλέπτων, *à la dérobée*.

278. Nous regardons comme un attribut complémentaire (de manière) du sujet le participe présent employé comme dans *Mat.*, XIII, 14 : βλέποντες βλέψετε, cité d'*Es.*, VI, 9. — *A.*, VII, 34 : ἰδὼν εἶδον, cité de *Ex.*, III, 7. — *H.*, VI, 14 : εὐλογῶν εὐλογήσω σε καὶ πληθύνων πληθυνῶ σε, cité de *Gen.*, XXII, 17. — Et cf. 177, c.

C'est une construction hébraïsante. En hébreu, « la place du verbe est en tête de la proposition. Si l'on veut mettre en relief l'idée qu'il exprime, on met en tête le verbe à l'infinitif, suivi du verbe fini au temps et à la personne convenables... Le participe, actif ou intransitif, peut également être mis ainsi en relief. » (EWALD. 312. a). Les exemples sont extrêmement nombreux dans les *LXX*, *Gen.*, XXVI, 28 : ἰδόντες ἐωράκαμεν. — XXXVII, 8 : μὴ βασιλεύων βασιλεύεις ἐφ' ἡμᾶς; — *Josué*, VIII, 11; *Jug.*, VII, 19; XIV, 12; et cf. *2 R.*, XIII, 19.

Pour la construction de ce participe, voy. ma *Syntaxe des Propositions*, 296.

279. Classiquement, « les adjectifs exprimant des déterminations relatives au rang, πρώτος, πρότερος, ὕστερος, τελευταῖος, ainsi que μόνος, s'emploient de la même manière (que 277, a); quand ils servent à opposer l'un à l'autre des sujets différents. » (CURTIUS, 361, 8.)

Dans le N. T., cette construction se rencontre plusieurs fois avec : πρώτος, *Mat.*, XVII, 27 : τὸν ἀναβάντα πρῶτον ἰχθύν. — *J.*, I, 15 et 30; VIII, 7; XX, 4, 8, etc. — δεύτερος, *J.*, IV, 54; *2 P.*, II, 5; III, 1. — ἔσχατος, *1 Cor.*, IV, 9; XV, 26.

Nous y ajoutons : ἀπαρχή, *prémises*, = *le premier*, comme *1 Cor.*, XV, 20-23 : ἐν τῷ χριστῷ πάντες ζωοποιηθήσονται. Ἐκαστος δὲ ἐν τῷ ἰδίῳ τάγματι : ἀπαρχὴ χριστός, ἔπειτα οἱ τοῦ χριστοῦ ἐν τῇ παρουσίᾳ αὐτοῦ. Cf. *Aroc.*, XIV, 4, et la même idée exprimée par πρωτότοκος, *Col.*, I, 15, 18; *Aroc.*, I, 5.

Les exemples avec d'autres adjectifs classiques doivent être rares, s'il en existe. Τελευταῖος et ὕστατος ne se rencontrent pas dans le N. T., où on lit, *Mat.*, XXII, 27 : ὕστερον δὲ πάντων ἀπέθανε, et XXVI, 60 : ὕστερον δὲ προσελθόντες δύο, et cf. *Mar.*, XII, 22.

Quelques exemples se rencontrent dans les LXX, *Deut.*, I, 22 : ἀποστείλωμεν ἄνδρας προτέρους ἡμῶν, et *Josué*, I, 14. — *Job*, XV, 7 : μὴ πρῶτος ἀνθρώπων ἐγενήθης; *es-tu né avant tous les hommes?* — *Prouv.*, XIV, 13 : τελευταία δὲ γὰρ εἰς πένθος ἔρχεται. — *Dan.*, V, 7 : καὶ τρίτος ἐν τῇ βασιλείᾳ μου ἄρξει. Cependant, ces locutions, sauf peut-être πρώτος et πρότερος, paraissent peu fréquentes.

280. Les constructions synthétiques qui précèdent (276-279), très employées en grec classique, sont relativement rares dans le grec biblique; elles ne devaient pas être fréquentes dans la langue grecque familière, et l'influence de l'hébreu leur était défavorable. — Elles se rencontrent surtout dans Luc et Paul, et particulièrement dans les *Actes*. Quelques-unes seulement, qui paraissent toutes faites et d'un usage courant (avec πρώτος, πρότερος, par exemple), se retrouvent partout, dans le N. T. et les LXX.

281. On peut encore regarder comme un attribut circonstanciel les mots ou locutions qui indiquent la partie ou la totalité du sujet ou du complément, et les distributifs, = *en entier*, *en partie*, *complètement*, *l'un après l'autre*, *par groupes*, etc. Ainsi :

Mat., XX, 9 : ἔλαβον ἀνὰ δηνάριον, = ἔλαβον τὸν μισθὸν ἀνὰ δηνάριον, *par denier* = *chacun un denier*. — *Mar.*, VI, 39-40 : ἐπέταξεν αὐτοῖς ἀνακλῖναι (v. l. ἀνακλιθῆναι) πάντας συμπόσια συμπόσια, καὶ ἀνέπεσαν πρασιαὶ πρασιαὶ κατὰ ἑκατὸν καὶ κατὰ πεντήκοντα, et cf. *L.*, IX, 14 : κατακλίνετε αὐτοὺς κλισίας ὡσεὶ ἀνὰ πεντήκοντα. — *J.*, V, 22; *A.*, XXVII, 44, avec οὐς μὲν... οὐς δέ attribut de τοὺς λοιπούς *1 Cor.*, VI, 11 : καὶ ταῦτά τινες ἦτε, *et voilà ce que vous étiez en partie* (τινές).

Plusieurs de ces constructions ne sont pas classiques, *Mat.*; XIX, 9; *Mar.*, VI, 39-40; etc.

Josué, VIII, 33 : οἱ ἦσαν ἡμισυ πλησίον ὄρους Γαριζίν, καὶ οἱ ἦσαν ἡμισυ πλησίον ὄρους Γαιθάλ. — *2 R.*, XVIII, 3 : εἰάν ἀποθάνωμεν τὸ ἡμισυ ἡμῶν... ὅτι σὺ ὡς ἡμεῖς δέκα χιλιάδες. — *Eccl.*, XI, 5 : ὅσα ποιήσει τὰ σύμπαντα.

282. Enfin, notons l'attribut circonstanciel secondaire dans des exemples tels que *L.*, IX, 36 : (τὸ σῶμά σου) ἔσται φωτινὸν ὅλον, οὐ ὅλον, *tout entier, complètement*, est un attribut secondaire, tandis que φωτινὸν est l'attribut principal. — *1 Th.*, V, 23 : ὀλόκληρον ὑμῶν τὸ πνεῦμα καὶ ἡ ψυχὴ καὶ τὸ σῶμα ἀμέμπτως τηρηθεῖη, avec ὀλόκληρον, attribut secondaire, se rapportant aux trois sujets. — Classique.

Dans les LXX, *Ps.*, XXXVIII, 7 : πλὴν τὰ σύμπαντα ματαιότης πᾶς ἄνθρωπος ζῶν. — *Πρου.*, XXV, 4 : καθαρισθήσεται καθαρὸν ἅπαν. — *Cant.*, IV, 7 : ὅλη καλλὴ εἶ, et V, 16 : φάρυγξ αὐτοῦ γλυκασμοὶ καὶ ὄλος ἐπιθυμία.

Un attribut de cette espèce se retrouve avec ἀστράπτων dans *L.*, IX, 29 : καὶ ἐγένετο... ὁ ἱματισμὸς αὐτοῦ λευκὸς ἀστράπτων, avec gradation des idées exprimées par les attributs, = *devint d'une blancheur éclatante*.

Rapprochez-en LXX, *Ps.*, XLIV, 14 : ἐν χρυσσοῖς χρυσοῖς περιβεβλημένη πεποικιλμένη. — Avec des adjectifs attributs, *Gen.*, XLIX, 3; Ρουβὴν... σκληρὸς φέρεσθαι καὶ σκληρὸς αὐθάδης.

CHAPITRE XXVII

Apposition.

L'apposition est une espèce particulière d'attribut; elle s'ajoute à la phrase sans en faire partie intégrante comme l'attribut ordinaire. En effet :

283. *a)* Classiquement, « l'apposition est un simple complément explicatif ou descriptif d'un nom, et qui n'apporte aucune restriction à l'idée exprimée par ce dernier. » Elle pourrait être supprimée, ou exprimée dans une proposition incidente.

b) Elle a pour antécédent non seulement le sujet et le complément, mais encore un mot quelconque de la proposition; elle peut même s'ajouter à une proposition, à une phrase entière, ou à une partie seulement. Elle s'accorde au moins en cas avec son antécédent (CURTIUS, 361, 11 et 12; KOCH, 70, 2).

c) Elle est très fréquente dans le grec biblique. Elle peut y être indépendante, ou sans accord; elle peut y être juxtaposée plutôt qu'apposée (8, 9, 10, 10 *bis*).

d) L'apposition peut être d'une autre nature que son antécédent, comme *Αποκ.*, I, 6 : ἐποίησεν ἡμᾶς βασιλείαν, ἱερεῖς τῷ θεῷ, où l'on a βασιλείαν apposé à ἡμεῖς, et ensuite ἱερεῖς (cf. n. 12). — Cf. V, 10.

e) L'apposition peut elle-même se développer par d'autres appositions, ou avec toute espèce de compléments. Enfin, ce développement ne suit pas d'autres lois que la liaison logique des idées et la mobilité d'esprit de celui qui parle. Notons seulement :

A., X, 37 : ὑμεῖς οἴδατε τὸ γινόμενον ρῆμα καθ' ὅλης τῆς Ἰουδαίας, ἀρχάμενος ἀπὸ τῆς Γαλιλαίας μετὰ τὸ βάπτισμα ὃ ἐκήρυξεν Ἰωάννης, Ἰησοῦν τὸν ἀπὸ Ναζαρέθ, ὡς ἔχρισεν αὐτὸν ὁ θεός... On a, pour τὸ γινόμενον ρῆμα, l'apposition explicative Ἰησοῦν τὸν κτλ. (216, *d*). — *2 Th.*, II, 3 : ἐὰν μὴ... ἀποκαλυφθῇ ὁ ἄνθρωπος τῆς ἀνομίας, ὁ υἱὸς τῆς ἀπωλείας, ὁ ἀντικείμενος καὶ ὑπεραιρόμενος..., et la phrase est interrompue après θεός. — *Αποκ.*, XII, 9; XIII, 16.

Mais 2 P., II, 18 : τοὺς ἐν πλάνῃ ἀναστρεφόμενους est le complément, et non une apposition, de τοὺς ἀποφεύγοντας.

Cf. dans les LXX, 1 Paral., XII, 8 : ἔχωρίσθησαν πρὸς Δαυιδ... ἰσχυροὶ δυνατοὶ ἄνδρες παρατάξεως πολέμου, αἵροντες θυρεοὺς καὶ δόρατα, καὶ πρόσωπον λέοντος πρόσωπα αὐτῶν, καὶ κοῦφοι ὡς δορκάδες ἐπὶ τῶν ὀρέων, avec κοῦφοι continuant αἵροντες. — Es., XVII, 2-7.

284. a) L'apposition suit régulièrement son antécédent. Mais parfois elle le précède, pour des raisons particulières à chaque exemple, Jac., III, 6 : ὁ κόσμος τῆς ἀδικίας, ἡ γλῶσσα. — 1 P., III, 7 (σκεύει); III, 15 : κύριον δὲ τὸν χριστὸν ἀγιάσατε, οὐ cependant τὸν χριστόν peut être considéré comme l'apposition de κύριον.

b) D'un autre côté, l'apposition est parfois détachée de son antécédent et mise en relief, comme J., XIII, 14; R., VIII, 28 : τοῖς ἀγαπῶσι τὸν θεὸν πάντα συνεργεῖ [ὁ θεὸς] εἰς ἀγαθόν, τοῖς κατὰ πρόθεσιν κλητοῖς οὖσιν. — 1 Cor., V, 7 : καὶ γὰρ τὸ πάσχα ἡμῶν ἐτύθη Χριστός. — 2 Cor., VII, 6; H., VII, 4; Jac., I, 7; 1 P., III, 15; V, 8; Jude, 4; Apoc., IX, 11. — Et souvent.

R., VII, 21 : quelques-uns font de τὸ καλόν, une apposition détachée de τὸν νόμον¹.

2 Cor., XI, 2 : ἐνὶ ἀνδρὶ est le complément de ἡρμοσάμην, tandis que παραστῆσαι, infinitif final, a pour complément τῷ χριστῷ.

Tit., I, 3 : θεοῦ est apposé pour empêcher d'entendre σωτήρος Ἰησοῦ, et cf. 1 Tim., II, 3; 2 Tim., I, 10.

285. L'apposition s'emploie pour définir ou décrire l'antécédent.

a) Un antécédent de sens général prend une apposition ayant un sens particulier, Mat., XVIII, 23; Apoc., XVI, 3 : πᾶσα ψυχὴ ζωῆς ἀπέθανεν, τὰ ἐν τῇ θαλάσῃ.

Avec un infinitif, 2 Cor., X, 13 : κατὰ τὸ μέτρον τοῦ κανόνος οὗ ἐμέρισεν ἡμῖν ὁ θεὸς μέτρου, ἐφικέσθαι ἀγρὶ καὶ ὑμῶν, où la proposition infinitive définit οὗ... μέτρου.

Avec un pronom L., XI, 41; XI, 39 : νῦν ὑμεῖς οἱ Φαρισαῖοι.

1. Cette construction nous paraît être la vraie, malgré les objections, celles de Meyer par exemple. Car aux v. 16-18 on a ὁ νόμος = τὸ ἀγαθόν = τὸ καλόν. Le v. 21 est une conclusion (ἄρα) qui résume le raisonnement. L'apposition de τὸ καλόν, bien loin d'être faible, est au contraire très forte parce qu'elle est détachée de τὸν νόμον; bien loin d'être forcée, elle est au contraire naturelle puisqu'elle reprend ce qui a été dit; et elle est à sa place, puisqu'elle doit être en antithèse avec τὸ καλόν qui va suivre.

b) Un antécédent, nom propre, a pour apposition un nom commun qui l'explique, *Mat.*, III, 6 : ἐν τῷ Ἰορδάνῃ ποταμῷ. — *H.*, VII, 4.

c) L'antécédent est renforcé par son apposition, *Gal.*, V, 2 : ἐγὼ Παῦλος λέγω ὑμῖν.

d) L'apposition explique en quoi consiste l'antécédent, *1 J.*, II, 25 : αὕτη ἐστὶν ἡ ἐπαγγελία ἣν αὐτὸς ἐπηγγελατο ἡμῖν, τὴν ζωὴν αἰώνιον. — *Αποκ.*, XIII, 6 : ... βλασφημηῆσαι τὸ ὄνομα αὐτοῦ καὶ τὴν σκηνὴν αὐτοῦ, τοὺς ἐν τῷ οὐρανῷ σκηνοῦντας. L'apposition explique τὴν σκηνὴν.

e) L'apposition qualifie l'antécédent, *L.*, XXIII, 50 : Ἰωσήφ, ἀνὴρ ἀγαθὸς καὶ δίκαιος. — *J.*, IX, 13 : ἄγουσιν αὐτὸν... τὸν ποτε τυφλόν. — XIII, 14. — *Αποκ.*, XX, 2.

Remarque. — Certaines constructions du participe sont de véritables appositions. Par exemple :

La construction suivante du participe complément distinctif, *Mar.*, III, 22 : οἱ γραμματεῖς οἱ ἀπὸ Ἱεροσολύμων καταθίντες. Voy. ma *Syntaxe des propositions*, 291-295.

La construction suivante du participe complément attributif, *Apo.*, I, 15 : οἱ πόδες αὐτοῦ ὅμοιοι χαλκολιθίνῳ, ὡς ἐν καμίνῳ πεπυρωρένης. Voy. ma *Syntaxe...*, 303.

Certaines constructions du participe au nominatif indépendant, *ibid.* 337 seqq.

286. L'apposition est : dépendante et régulière, quand elle s'accorde au moins en cas avec son antécédent ; irrégulière et indépendante, quand elle est sans accord ou sans rapport grammatical avec son antécédent. Dans le dernier cas, elle forme souvent une sorte de *juxta-position*.

Apposition dépendante.

287. L'antécédent est soit un nom, soit un adjectif ou un participe employés comme noms :

a) *Mat.*, II, 18 : φωνὴ ἐν Ραμὰ ἠκούσθη..., Ραχὴλ κλαίουσα, cité des LXX, *Jér.*, XXXVIII, 15. — XIV, 20 : ἦσαν τὸ περισσεῦον τῶν κλασμάτων δώδεκα κωφίνους πλήρεις, et cf. *Mar.*, VIII, 8 : ἦσαν περισσεύματα κλασμάτων ἑπτὰ σφυρίδας... — *A.*, V, 14, avec πλήθη apposé à πιστεύοντες. — *1 Cor.*, I, 2 ; IV, 13 ; XV, 20 : Χριστὸς ἐγγήγερται ἐκ νεκρῶν, ἀπαρχὴ τῶν κεκοιμημένων. — *Eph.*, I, 7 : ἔχομεν τὴν ἀπολύτρωσιν διὰ τοῦ αἵματος αὐτοῦ, τὴν ἄφεσιν τῶν παραπτωμάτων.

— *Ph.*, IV, 1; *1 Th.*, IV, 3 : τοῦτο γάρ ἐστιν τὸ θέλημα τοῦ θεοῦ, ὁ ἁγιασμός αὐτῶν. — *Col.*, III, 4, 5; *Jac.*, III, 6 : ὁ κόσμος τῆς ἀδικίας ἢ γλῶσσα καθίσταται ἐν τοῖς μέλεσιν ἡμῶν, ἢ σπιλοῦσα ὅλον τὸ σῶμα, *ce monde d'iniquité, la langue...* — *1 P.*, I, 18 : οὐ φθαρτοῖς ἀργυρίῳ ἢ χρυσίῳ ἐλυθρώθητε. Ἀ φθαρτοῖς est apposé ἀργυρίῳ ἢ χρυσίῳ. — V, 8; *Aroc.*, I, 13 : εἶδον... ἐν μέσῳ τῶν λυγνιῶν ὅμοιον, υἷον ἀνθρώπου, ἐνδεδουμένον... *je vis... un être semblable à nous, un homme...* et cf. XIV, 14. Mais voy. 161, a; 287, c. — XII, 1 : καὶ σημεῖον μέγα ὄφθη ἐν τῷ οὐρανῷ, γυνὴ περιβεβλημένη, et cf. v. 3 : ὄφθη ἄλλο σημεῖον ἐν τῷ οὐρανῷ, καὶ ἰδοὺ δράκων μέγας, avec l'apposition complètement détachée. — XVI, 3 (285 a).

b) Une citation peut servir d'apposition sous différentes formes, *R.*, X, 9 : ἐὰν ὁμολογήσης τὸ ρῆμα ἐν τῷ στόματι σου ὅτι Κύριος Ἰησοῦς. Les mots τὸ ρῆμα ont pour apposition la citation Κύριος Ἰησοῦς avec ὅτι de citation. Cf. IV, 23, XIII, 9, et *1 Cor.*, XII, 3. — Cf. *L.*, XXII, 37 : τοῦτο τὸ γεγραμμένον δεῖ τελεσθῆναι ἐν ἐμοί, τό Καὶ μετὰ ἀνόμων ἐλογίσθη, et *J.*, XVI, 18, οὐ μικρόν est la citation apposée à τοῦτο.

c) Avec ὡς, *Aroc.*, XXI, 11 : ὅμοιος λίθῳ τιμιωτάτῳ, ὡς λίθῳ χρυσταλλίζοντι. — Mais le grec biblique aime souvent à supprimer ὡς et à juxtaposer l'apposition, *1 P.*, I, 8; *Aroc.*, I, 13 (?); XXII, 15 : εἶχεν μέτρον κάλαμον χρυσοῦν, *il tenait à la main une mesure, (qui était) une canne en or,* = εἶχεν, ὡς μέτρον, κάλαμον χρυσοῦν. — Cf. 264 et 265, c.

d) *Aroc.*, VIII, 12 : ἵνα... ἡ ἡμέρα μὴ φάνη τὸ τρίτον αὐτῆς, et pour cette apposition du nom de la quantité, au nominatif ici plutôt qu'à l'accusatif, cf. les exemples des LXX, 293. On a auparavant : ἐπλήγη τὸ τρίτον τοῦ ἡλίου... καὶ τὸ τρίτον τῶν ἀστέρων ἵνα σκοτισθῇ τὸ τρίτον αὐτῶν.

288. L'antécédent est un pronom ou un pronominal : *Mar.*, XII, 44 : ἐκ τῆς ὑστερήσεως αὐτῆς πάντα ὅσα εἶχεν ἔβαλεν, ὅλον τὸν βίον αὐτῆς. — *L.*, XI, 11 : τίνα δὲ ἐξ ὑμῶν τὸν πατέρα αἰτήσῃ ὁ υἱός, οὐ τίνα a pour apposition τὸν πατέρα. — XXIII, 32 (272, d); *J.*, IX, 2 : τίς ἡμαρτεν, οὗτος ἢ οἱ γονεῖς αὐτοῦ, ἵνα τυφλὸς γεννηθῇ; — Avec un pronom à suppléer devant le partitif, IX, 40 : ἤκουσαν ἐκ τῶν Φαρισαίων ταῦτα, οἱ μετ' αὐτοῦ ὄντες, = ἤκουσάν τινες ἐκ τῶν..., οἱ μετ' αὐτοῦ ὄντες. — XIII, 14; XVI, 13 : ἐκεῖνος, τὸ πνεῦμα τῆς ἀληθείας. — *R.*, IX, 20; 24 : οὓς καὶ ἐκάλεσεν ἡμᾶς οὐ μόνον ἐξ Ἰουδαίων ἀλλὰ καὶ ἐξ ἐθνῶν, οὐ ἡμᾶς est apposé à οὓς. — *1 Cor.*, VII, 7 : ἕκαστος ἴδιον ἔχει χάρισμα, ὁ μὲν οὕτως, ὁ δὲ οὕτως. — *2 Cor.*, V, 10 : ἵνα κομισθῆται ἕκαστος τὰ διὰ τοῦ σώματος πρὸς ἃ ἐπραξεν, εἴτε ἀγαθὸν εἴτε φαῦλον. — *Gal.*, V, 2 : ἐγὼ Παῦλος λέγω ὑμῖν. — *Eph.*, I, 12; *H.*, IV, 3; *1 P.*, III, 21 : διεσώθησαν δι' ὕδατος ὃ καὶ ὑμᾶς ἀντίτυπον νῦν σώζει βάπτισμα, *laquelle eau, sous la forme du baptême qui est l'antitype.* — V, 1; *1 J.*, V, 13.

a) Avec le pronom antécédent à suppléer, *1 P.*, V, 1 : παρακαλῶ ὁ συν-πρεσβύτερος καὶ μάρτυς.

b) Avec l'adjectif pronominal = le pronom, *1 Cor.*, XVI, 21 : ὁ ἀσπασμὸς τῆ ἐμῆ χειρὶ Παύλου, = τῆ χειρὶ μου Παύλου. — Se rencontre en prose classique (KOCH, 76, 4, Rem. 2).

c) Avec l'adverbe, = le pronom, ou y correspondant, *Mar.*, VIII, 4 δυνήσεται τις ὧδε χορτιάσαι ἄρτων ἐπ' ἐρημίας; — *L.*, IV, 23 : ποιήσον καὶ ὧδε, ἐν τῇ πατρίδι σου. — *Jac.*, IV, 1 : οὐκ ἐντεῦθεν, ἐκ τῶν ἡδονῶν ὑμῶν (= οὐκ ἐκ τούτου, au neutre). — Cf. *1 P.*, II, 15.

d) Avec un changement de préposition : *1 J.*, III, 24 : καὶ ἐν τούτῳ γινώσκωμεν ὅτι μένει ἐν ἡμῖν, ἐκ τοῦ πνεύματος οὗ ἡμῖν ἔδωκεν. Α ἐν τούτῳ est apposé ἐκ τοῦ πνεύματος κτλ. Cf. *1 J.*, IV, 13.

e) Pour οὗτος et οὕτως avec une proposition apposée, voy. plus bas, 289, b, c, d.

f) Lorsque l'on parle à quelqu'un (au lieu de parler de lui), et qu'on le nomme, le nom est apposé au vocatif, comme *Aroc.*, XI, 17 : εὐχαριστοῦμέν σοι, κύριε, avec κύριε apposé au vocatif à σοι. — *Mat.*, XXVII, 46 : θεέ μου, θεέ μου, ἵνα τί με ἐγκατέλιπες; et cf. LXX, *Ps.*, XXI, 2 : ὁ θεὸς ὁ θεός μου, πρόσχες μοι ἵνα τί ἐγκατέλιπές με; — Cf. 299, b.

g) L'apposition s'accorde, par attraction, avec le pronom relatif au lieu de s'accorder avec l'antécédent de ce pronom qui est aussi celui de l'apposition; construction classique d'ailleurs; ainsi :

R., IV, 23; *2 Cor.*, X, 13 : μέτρου s'accorde avec οὗ; *Ph.*, III, 18 : οὗς... τοὺς ἐχθρούς. — *Phil.*, 10 : παρακαλῶ σε περὶ τοῦ ἐμοῦ τέκνου, ὃν ἐγέννησα ἐν τοῖς δεσμοῖς Ὀνήσιμον, τὸν ποτε... — *1 J.*, II, 25.

289. L'antécédent ou l'apposition sont constitués par un infinitif ou une proposition infinitive :

a) *R.*, IV, 13 : οὐ γὰρ διὰ νόμου ἢ ἐπαγγελία τῷ Ἀβραάμ ἢ τῷ σπέρματι αὐτοῦ, τὸ κληρονόμον αὐτὸν εἶναι κόσμου. — *2 Cor.*, X, 13 (285, a); *Eph.*, I, 10.

b) *2 Tim.*, II, 14 : ταῦτα ὑπομίμησκε... μὴ λογομαχεῖν, ἐπ' οὐδὲν χερίσιμον, chose absolument inutile.

c) Pour l'emploi très fréquent de l'infinitif épexégétique apposé, cf. ma *Syntaxe des Propositions*, 255; 263-268.

d) L'antécédent est le pronom démonstratif οὗτος ou l'adverbe correspondant οὕτως; une proposition dépendante, affirmative, finale, causale, conditionnelle, temporelle, infinitive, forme l'apposition :

L., X, 11 : τοῦτο γινώσκετε ὅτι ἤγγικεν ἡ βασιλεία τοῦ θεοῦ.

Mat., XVIII, 14 : οὕτως οὐκ ἔστιν θέλημα ἔμπροσθεν τοῦ πατρὸς μου τοῦ ἐν οὐρανοῖς, ἵνα μὴ ἀπόληται ἐν.. — *L.*, I, 43; *J.*, VI, 29; VI, 39, 40.

1 *J.*, IV, 13 : ἐν τούτῳ γινώσκομεν ὅτι ἐν αὐτῷ μένομεν καὶ αὐτὸς ἐν ἡμῖν, ὅτι ἐκ τοῦ πνεύματος αὐτοῦ δέδωκεν ἡμῖν, et cf. III, 24.

J., XIII, 35 : ἐν τούτῳ γινώσκονται πάντες ὅτι ἐμοὶ μαθηταὶ ἐστε, ἐὰν ἀγάπην ἔχητε ἐν ἀλλήλοις.

1 *J.*, V, 2 : ἐν τούτῳ γινώσκομεν ὅτι ἀγαπῶμεν τὰ τέκνα τοῦ θεοῦ, ὅταν τὸν θεὸν ἀγαπῶμεν...

2 *Cor.*, II, 1 : ἔκρινα γὰρ ἐμαυτῷ τοῦτο, τὸ μὴ πάλιν ἐν λύπῃ πρὸς ὑμᾶς ἐλθεῖν. — 1 *Th.*, IV, 3; 1 *P.*, II, 15 : οὕτως ἐστὶν τὸ θέλημα τοῦ θεοῦ, ἀγαθοποιούντας φιμοῖν τήν... ἀγνωσίαν.

L'emploi de οὕτως, οὕτως, avec une proposition apposée, finale, conditionnelle, temporelle, doit appartenir à la langue familière, plutôt qu'à la langue littéraire, surtout après οὕτως. — C'est une particularité caractéristique du style de Jean.

290. De l'antécédent et de l'apposition, l'un des deux est un groupe de mots ou de propositions. Il en est de même parfois des deux. — Ainsi :

a) *Tit.*, I, 5-6 : ἵνα... καταστήσης κατὰ πόλιν πρεσβυτέρους, ὡς ἐγώ σοι διαταξάμην, εἴ τις ἐστὶν ἀνέγκλητος, μιᾶς γυναικὸς ἀνὴρ... On a comme apposition : εἴ τις ἐστὶν... — *Jac.*, V, 11, avec ὅτι πολὺσπλαγχνός ἐστιν, apposition de τὸ τέλος.

J., VIII, 55 : ἔσομαι ὅμοιος ὑμῖν, ψεύστης.

b) *R.*, XII, 1 : παρακαλῶ οὖν ὑμᾶς... παραστήσαι τὰ σώματα ὑμῶν θυσίαν ζῶσαν ἁγίαν τῷ θεῷ εὐάρεστον, τὴν λογικὴν λατρείαν ὑμῶν. — *Tit.*, I, 2-3, avec τὸν λόγον apposé à ζωῆς αἰωνίου ἦν... ἰδίοις. — 1 *Tim.*, II, 6 : Χριστὸς Ἰησοῦς, ὁ δοὺς ἑαυτὸν ἀντίλυτρον ὑπὲρ πάντων, τὸ μαρτύριον καιροῖς ἰδίοις : εἰς ὃ ἐτέθη... On a τὸ μαρτύριον, sans doute à l'accusatif, apposé à ce qui précède. — *Apoc.*, I, 19-20 : γράψον οὖν ἃ εἶδες... καὶ ἃ μέλλει γίνεσθαι μετὰ ταῦτα, τὸ μυστήριον τῶν ἐπτὰ ἀστέρων οὓς εἶδες. D'autres (WH) coupent la phrase après ταῦτα, et entendent τὸ μυστήριόν ἐστὶν τῶν..., et cf. plus haut, 223. — XII, 7 : καὶ ἐγένετο πόλεμος ἐν τῷ οὐρανῷ, ὁ Μιχαήλ καὶ οἱ ἄγγελοι αὐτοῦ τοῦ πολεμῆσαι μετὰ τοῦ δράκοντος, avec ὁ Μιχαήλ κτλ., apposé à πόλεμος. On régularise la phrase en suppléant ἦσαν (ou ὄντες) devant τοῦ πολεμῆσαι (250, b); voyez ma *Syntaxe...*, 274, 5°.

L'apposition est déterminative avec l'article, qui équivaut au pronom relatif suivi de ἐστίν, ἦν, ἔσται, etc.

c) *A.*, XXVI, 22-23 : οὐδὲν ἐκτὸς λέγων ὧν τε οἱ προφητὰι ἐλάλησαν μελλόντων γίνεσθαι καὶ Μουσῆς, εἰ παθητὸς ὁ χριστός, εἰ πρῶτος ἐξ ἀναστάσεως νεκρῶν φῶς μέλλει καταγγέλλειν... On a εἰ παθητὸς... apposé à ce qui précède (ὧν τε...). — *Jac.*, IV, 3 : κακῶς αἰτεῖσθε, ἵνα ἐν

ταῖς ἡδοναῖς ἡμῶν δαπανήσητε, avec la proposition finale, épexégétique, apposée, = αἰτοῦντες ἵνα... — *Eph.*, I, 17-18 : ἵνα ὁ θεὸς δώῃ ὑμῖν πνεῦμα σοφίας καὶ ἀποκαλύψεως ἐν ἐπιγνώσει αὐτοῦ, πεφωτισμένους... On peut faire du participe une apposition à ἵνα... αὐτοῦ; cf. 112, b, et note 1, et 256. — *Apoc.*, I, 1 : ἀποκάλυψις Ἰησοῦ Χριστοῦ ἣν ἔδωκεν αὐτῷ ὁ θεὸς δεῖξαι τοῖς δούλοις αὐτοῦ, ἃ δεῖ γενέσθαι ἐν τάχει (WH). On peut regarder ἃ δεῖ... comme apposé à ce qui précède, et particulièrement à ἀποκάλυψις. Mais il est plus simple de donner ces mots pour complément direct à δεῖξαι. — I, 2 : ὃς ἐμαρτύρησεν τὸν λόγον... καὶ τὴν μαρτυρίαν Ἰησοῦ Χριστοῦ, ὅσα εἶδεν. Les deux derniers mots sont apposés à (ἐμαρτύρησεν) τὸν λόγον καὶ τὴν μαρτυρίαν. — Cf. pour ces derniers exemples, 298.

2 *Th.*, I, 4-5 : ὥστε αὐτοὺς ἡμᾶς ἐν ὑμῖν ἐνκαυχᾶσθαι... ὑπὲρ τῆς ὑπομονῆς ὑμῶν καὶ πίστεως ἐν πᾶσιν τοῖς διωγμοῖς ὑμῶν καὶ ταῖς θλίψεσιν αἷς ἀνέχεσθε, ἔνδειγμα τῆς δικαίας κρίσεως. On a ἔνδειγμα..., au nominatif et plutôt à l'accusatif, apposé à ὑπὲρ τῆς... ἀνέχεσθε. — Cf. aussi *Apoc.*, XXI, 17 : καὶ ἐμέτρησεν τὸ τεῖχος αὐτῆς ἑκατὸν τεσσαράκοντα τεσσαρῶν πηχῶν, μέτρον ἀνθρώπου ὃ ἐστὶν ἀγγέλου. Mais pour cet exemple, voy. 305, c.

Dans ces exemples l'apposition est explicative.

Remarque. — Quand un mot est apposé à une phrase, il est au nominatif ou à l'accusatif (KRÜGER, I, 7, 10, 10).

Pour *Til.*, II, 7 : περὶ πάντα σεαυτὸν παρεχόμενος τύπον καλῶν ἔργων, ἐν τῇ διδασκαλίᾳ ἀφθορίαν, σεμνότητα, λόγον ὑγιῆ ἀκατάγνωστον, répétez παρεχόμενος devant ἀφθορίαν κτλ. pour la régularité.

On rencontre classiquement, du moins en poésie, des appositions du même genre que les précédentes.

d) L'apposition peut être jointe à son antécédent par τοῦτ' ἐστὶν et ὃ ἐστὶν, invariables, 238, c; 241. Mais ὃ ἐστὶν (*qui est aussi celle*) garde son sens propre dans *Apoc.*, XXI, 17 (305, c).

Dans quelques-uns des exemples précédents, on peut déjà sentir la tendance de l'apposition à devenir indépendante dans sa construction, par exemple A., XXVI, 22-23; *Apoc.*, XII, 7.

291. L'emploi de l'apposition est extrêmement étendu et extrêmement libre dans les LXX; l'apposition peut y revêtir toutes les formes compatibles avec la clarté de la pensée, quelle que soit d'ailleurs leur

1. Sur cet optatif, cf. ma *Syntaxe...*, 131, b, et 152.

régularité grammaticale et leur accord ou leur rapport avec l'antécédent. Voy. d'ailleurs *Chap. II*.

L'antécédent est un nom, *Gen.*, II, 7 : ἔπλασεν ὁ θεὸς τὸν ἄνθρωπον, χοῦν ἀπὸ τῆς γῆς. — *Lév.*, XXIII, 3 : τῇ ἡμέρᾳ τῇ ἐβδόμῃ σάββατα ἀνάπαυσις κλητὴ ἁγία τῷ κυρίῳ, *le septième jour, c'est le sabbat, repos consacré au Seigneur*. — *1 R.*, IX, 7 : πλεῖον οὐκ ἔστι μεθ' ἡμῶν εἰσενεγκεῖν τῷ ἀνθρώπῳ τοῦ θεοῦ, τὸ ὑπάρχον ἡμῖν. — *3 R.*, XX, 2 ; *Es.*, XVIII, 7 : εἰς τὸν τόπον οὗ τὸ ὄνομα κυρίου Σαβαώθ, ὄρος Σιών. — Cf. 287.

Ex., VI, 3 : καὶ τὸ ὄνομά μου Κύριος οὐκ ἐδήλωσα αὐτοῖς. — *1 R.*, IX, 9-10 : τὸν προφήτην ἐκάλει ὁ λαὸς ἔμπροσθεν Ὁ βλέπων. — *2 Paral.*, II, 17. — Cf. 287, b.

Ex., XXIV, 5 : ἔθυσαν θυσίαν σωτηρίου τῷ θεῷ μοσχάρια, = ἔθυσαν μοσχάρια ὡς θυσίαν..., et cf. *Apoc.*, XXI, 15 (287, c).

292. Notons les juxtapositions de substantifs, quand nous aurions attendu une autre construction :

a) *Gen.*, VI, 17 : ἰδοὺ ἐπάγω τὸν κατακλυσμὸν ὕδωρ ἐπὶ τὴν γῆν, = *le déluge d'eau*, et cf. PREISWERK, 535, et *Nom.*, VI, 5 : ἅγιος ἔσται τρέφων κόμην τρίχα κεφαλῆς. — *Deut.*, IV, 16 : μὴ... ποιήσητε ὑμῖν ἑαυτοῖς γλυπτὸν ὁμοίωμα, πᾶσαν εἰκόνα ὁμοίωμα ἀρσενικοῦ ἢ θηλυκοῦ... — *5 R.*, I, 2 : ζητησάτωσαν τῷ βασιλεῖ παρθένον νεάνιδα. — VII, 6 : καὶ ἔργον κρεμαστόν, δύο στίχοι ροῶν χαλκῶν δεδικτυωμένοι, ἔργον κρεμαστόν, στίχος ἐπὶ στίχον. — *4 R.*, V, 17 : δοθήτω δὴ τῷ δούλῳ σου γόμορ ζεῦγος ἡμιόνων, *une charge (qui soit celle d') un attelage*. — *1 Esd.*, IX, 8 : καὶ νῦν δότε ὁμολογίαν δόξαν τῷ κυρίῳ, = *dites des paroles (qui soient) une louange pour...* — *Esther*, VI, 1-2 : εἶπε τῷ διακόνῳ αὐτοῦ εἰσφέρειν γράμματα μνημόσυνα τῶν ἡμερῶν, *les écrits (qui sont) les mémoires*. — *Job*, XXXVIII, 14 : ἢ σὺ λαβὼν γῆν πηλὸν ἐπλάσας... *de la terre (qui était de la) boue, de l'argile* (271, b). — *Osée*, X 4 : τί ποιήσει ἡμῖν, λαλῶν ῥήματα προφάσεις ψευδεῖς; *prononçant des paroles (qui sont des) prétextes mensongers*. — *Es.*, IX, 2 : οἱ κατοικοῦντες ἐν χώρᾳ σκιᾶ θανάτου, et cf. dans le N. T., *Mat.*, IV, 16 : ἐν χώρᾳ καὶ σκιᾶ θανάτου, *dans un pays (où règnent les) ténèbres de la mort*. — XVIII, 7 : ἀπὸ τοῦ νῦν καὶ εἰς τὸν αἰῶνα χρόνον, *le temps (qui est) l'éternité*. — XIX, 4 : εἰς χεῖρας ἀνθρώπων κυρίων σκληρῶν. — *Jér.*, XVIII, 17 : ὡς ἄνεμον καύσωνα διασπερῶ αὐτούς, = *comme un vent brûlant*. — Cf., *Ez.*, I, 26 : καὶ ἐπὶ τοῦ ὁμοιώματος τοῦ θρόνου ὁμοίωμᾶ ὡς εἶδος ἀνθρώπου.

b) *Deut.*, X, 7 : γῆ χεῖμαρροι ὑδάτων, *pays (qui ne se compose que de) cours d'eau*. — XV, 9 : πρόσεχε σεαυτῷ μὴ γένηται ῥῆμα κρυπτόν ἐν τῇ καρδίᾳ σου ἀνόμημα, *prends garde qu'il n'y ait de caché dans ton cœur une pensée (qui soit une) iniquité*. — *1 Paral.*, IX, 33 : καὶ οὗτοι ψαλτωδοί, ἄρχοντες τῶν πατριῶν τῶν Λευιτῶν, διατεταγμένοι ἐφημερίαι, *avec ces deux derniers mots apposés*. — *2 Paral.*, IV, 11-13 : συνετέλεσε Χιρὰμ ποιῆσαι... δύο γένη ροίσκων, *tandis que l'on a, IV, 3 : δύο γένη ἐχώνευσαν τοὺς μόσχους, on fondit deux espèces de bœufs*.

Pour tout ce qui précède, cf. PREISWERK, 534 seqq. ; EWALD, p. 93, h.

c) Les exemples précédents rendent possible l'apposition de l'*Apocalypse*, I, 13, et XIV, 14 : ὁμοιον υἶδν ἀνθρώπου. Cf. 161, a ; 287, a.

293. Les substantifs de quantité, de mesure, de nombre, se juxtaposent avec la plus grande facilité, au nominatif ou à l'accusatif :

a) *Jug.*, VI, 38 : ἔστχξε δρόσος ἀπὸ τοῦ πόκου, πλήρης λεκάνη ὕδατος, = *il dégoutta de la toison de la rosée, (qui était) un vase plein d'eau.* — 4 *R.*, IV, 39 : εὔρεν ἄμπελον ἐν τῷ ἀγρῷ, καὶ συνέλεξεν ἀπ' αὐτῆς τολύπην ἀγρίαν πλήρες τὸ ἱμάτιον αὐτοῦ, = *du fruit sauvage (qui était) son manteau plein.*

b) 4 *R.*, X, 21 : ἐπλήσθη ὁ οἶκος τοῦ Βαὰλ στόμα εἰς στόμα, = *d'une porte à l'autre.* — 2 *Paral.*, IV, 1-2 : ἐποίησε θυσιαστήριον χαλκοῦν, εἴκοσι πήχεων τὸ μῆκος καὶ εἴκοσι πήχεων τὸ εὖρος..., καὶ ἐποίησε τὴν θάλασσαν χυτὴν, δέκα πήχεων τὴν διαμέτρῳσιν, στρογγύλην κυκλόθεν, καὶ πέντε πήχεων τὸ ὕψος.

On peut voir là un accusatif de relation, sauf pour καὶ (ἦν) πέντε πήχεων τὸ ὕψος, où l'apposition est une proposition indépendante.

c) 2 *R.*, X, 6-7 : ἐμισθώσαντο τὴν Συρίαν Βαιθράμ καὶ τὴν Συρίαν Σουβὰ καὶ Ροῶθ εἴκοσι χιλιάδας πεζῶν καὶ τὸν βασιλέα Ἀμαλήκ χιλίους ἄνδρας καὶ Ἰσθῶθ δώδεκα χιλιάδας πεζῶν, καὶ τὸν βασιλέα Ἀμαλήκ χιλίους ἄνδρας καὶ Ἰσθῶθ δώδεκα χιλιάδας ἀνδρῶν. καὶ ἤκουσε Δαυειδ καὶ ἀπέστειλε τὸν Ἰωάθ καὶ πᾶσαν τὴν δύναμιν τοὺς δυνατούς, = *ils prirent à leur solde les Syriens de Baithram, de Souba et de Roob (au nombre de) 20 000 hommes de pied, le-roi d'Amalek (avec) 2000 hommes... David envoya Joab et toutes ses troupes (qui étaient) des vaillants.* — 1 *Paral.*, V, 21 : ἤχμαλώτευσαν τὴν ἀποσκευὴν αὐτῶν, καμῆλους πεντακισχιλίας, καὶ προβάτων διακοσίας πενήκοντα χιλιάδας, ὄνους δισχιλίους, καὶ ψυχὰς ἀνδρῶν ἑκατὸν χιλιάδας. — 2 *Esd.*, VI, 3 : ἔθηκεν ἔπαρμα ὕψος πηχεῖς ἐξήκοντα, πλάτος αὐτοῦ πήχεων ἐξήκοντα, = *il établit une élévation (qui était comme) hauteur (de) soixante coudées ; sa largeur était de...* — *Ps.*, LIX, 2 : ἐπέστρεψεν Ἰωάθ καὶ ἐπάταξεν τὴν φάραγμα τῶν ἀλῶν δώδεκα χιλιάδας. — *Es.*, XLV, 2 : καὶ ἔσται ἐκ τούτου ἀγιάσματα, πεντακόσιοι ἐπὶ πεντακοσίους, τετράγωνον κυκλόθεν, καὶ πενήκοντα πήχεις διάστημα αὐτῷ κυκλόθεν, = *il y aura (de fait) avec ce terrain un sanctuaire, (qui sera de) cinq cents coudées sur cinq cents, (qui sera) un carré en périmètre, et (il y aura) tout autour de lui un espace (de) cinquante coudées.* — *Dan.*, XII, 11 : δοθήσεται τὸ βδέλυγμα ἐρημώσεως ἡμέραι χίλια διακοσμία ἐνενήκοντα, et cf. *Daniel* (LXX) : ἀφ' οὗ ἂν... ἐτοιμασθῆ δοθῆναι τὸ βδέλυγμα τῆς ἐρημώσεως ἡμέρας χιλίας διακοσίας ἐνενήκοντα.

Pour tout ce qui précède, cf. PREISWERK, 535, et EWALD, p. 92-93, h ; DRIVER, *Appendix IV*.

294. a) Notons l'apposition faite suivant le principe général de la cause et de l'effet, etc. (5) :

Ex., XXIV, 12 : δώσω σοι τὰ πυξία τὰ λίθινα, τὸν νόμον καὶ τὰς ἐντολάς ἅς ἔργαψα νομοθετῆσαι αὐτοῖς.

b) Notons l'apposition hébraïsante, consistant à répéter un mot pour exprimer la grande quantité, la totalité, la distribution, la différence, comme, *Gen.*, VII, 2 : εἰσάγαγε πρὸς σὲ ἑπτὰ ἑπτὰ, *sept par sept.* — *Ex.*, XXX, 7 : θυμιάσει ἐπ' αὐτοῦ Ἀαρών... τὸ πρωὶ πρωί, *chaque matin.* — *Nom.*, XVII, 2 ; et cf. *Deut.*, XIV, 22 : ἐνιαυτὸν κατ' ἐνιαυτόν, *chaque année.* — 4 *R.*, XVII, 29 : ἦσαν ποιοῦντες ἔθνη ἔθνη θεοῦς αὐτῶν, κτλ., = *les nations se faisaient chacune leurs dieux.* — Pour la différence, il y a καὶ entre les deux noms, comme *Deut.*, XXV, 13-14 : οὐκ ἔσται ἐν τῇ οἰκίᾳ σου μέτρον καὶ μέτρον, *deux mesures différentes*, et *Ps.*, XI, 3 : μάταια ἐλάλησεν ἕκαστος πρὸς τὸν πλησίον αὐτοῦ, χεῖλη δόλια, ἐν καρδίᾳ καὶ ἐν καρδίᾳ ἐλάλησαν,... *les lèvres étaient trompeuses ; ils ont parlé avec un cœur double.*

295. L'antécédent est un pronom (cf. 288) :

Deut., XXXIV, 11-12 : Μωυσης... ὃν ἀπέστειλεν αὐτὸν Κύριος ποιῆσαι αὐτὰ ἐν γῇ Αἰγύπτῳ Φαραῶ... καὶ πάσῃ τῇ γῇ αὐτοῦ, τὰ θαυμάσια τὰ μεγάλα καὶ τὴν χεῖρα τὴν κραταιάν, ἃ ἐποίησε Μωυσης ἐναντι παντὸς Ἰσραήλ. On a τὰ θαυμάσια

κτλ., appose à αὐτά. — *Ps.*, XVII, 1 : ἃ ἐλάλησε τῷ κυρίῳ τοὺς λόγους τῆς ᾠδῆς ταύτης ἐν ἡμέρῃ ἣ ἐρρύσατο αὐτὸν κύριος, οὐ ἴον α τοὺς λόγους apposé à ἃ (?). — *Es.*, XLVI, 3, 5-6; XLVII, 5 et 8.

a) *Josué*, III, 10-11 : ἐν τούτῳ γνώσεσθε ὅτι θεὸς ζῶν ἐν ὑμῖν... ἰδοὺ ἡ κίβωτος διαθήκης κυρίου διαβαίνει... Au pronom τούτῳ est apposée la proposition indépendante ἰδοὺ ἡ κίβωτος...

b) L'apposition se rapporte au pronom relatif au lieu de se rapporter à son antécédent, *Eccl.*, V, 12 : ἔστιν ἀρρωστίχ ἣν εἶδον ὑπὸ τὸν ἥλιον, πλουῶτον φυλασσόμενον. — Cf. 288, γ.

296. L'apposition est un infinitif (cf. 289) :

Néh., XIII, 27 : καὶ ὑμῶν μὴ ἀκουσώμεθα ποιῆσαι πᾶσαν πονηρίαν ταύτην, ἀσυνθετῆσαι ἐν τῷ θεῷ ἡμῶν, καθίσαι γυναῖκας ἀλλοτρίας. — *Es.*, XXIII, 18 : καὶ ἔσται αὐτῆς ἡ ἐμπορία..., πᾶσα ἡ ἐμπορία αὐτῆς, φαγεῖν καὶ πιεῖν καὶ ἐμπλησθῆναι.

Eccl., V, 17 : ἰδοὺ εἶδον ἐγὼ ἀγαθὸν ὃ ἔστι καλόν, τοῦ φαγεῖν καὶ πιεῖν καὶ τοῦ ἰδεῖν ἀγαθωσύνην. Les infinitifs sont apposés à ἀγαθόν.

297. L'apposition et l'antécédent sont l'un des deux, ou tous deux, un groupe de mots, une proposition, une phrase entière (cf. 290).

Ex., XXXII, 25 : διεσκέδασε γὰρ αὐτοὺς Ἰσραὴλ, ἐπίχαρμα τοῖς ὑπεναντίοις αὐτῶν, *Aaron les avait fait disperser, (ce qui était un) sujet de joie pour leurs ennemis.* — *Deut.*, IV, 11 : καὶ τὸ ὄρος ἐκαίετο πυρὶ ἕως τοῦ οὐρανοῦ, σκότος, γνόφος, θύελλα, avec une apposition (proleptique) au nominatif, = *la montagne était embrasée jusqu'au ciel, (et devenait) ténèbres...* — *1 R.*, V, 9 : γίνεται χεὶρ κυρίου τῇ πόλει, τάραχος μέγας σφόδρα · καὶ ἐπάταξε τοὺς ἄνδρας, = *la main du Seigneur s'appesantit sur la ville, (et ce fut un) grand bouleversement,* avec une apposition (proleptique) comme précédemment. — *3 R.*, VIII, 59 : τοῦ ποιεῖν τὸ δικαίωμα τοῦ δούλου σου καὶ τὸ δικαίωμα λαοῦ Ἰσραὴλ, ῥῆμα ἡμέρας ἐν ἡμέρῃ ἐνιαυτοῦ, *(ce qui est une) chose de tous les jours.* — Cf. *2 Paral.*, XVIII, 7 : ἔτι ἀνὴρ εἰς τοῦ ζητῆσαι τὸν κύριον δι' αὐτοῦ..., οὗτος Μιχαὰς υἱὸς Ἰερμὼλ. — *Zach.*, XIV, 4 : σχισθήσεται τὸ ὄρος τῶν ἐλαιῶν, τὸ ἡμῖς αὐτοῦ πρὸς ἀνατολὰς καὶ θάλασσαν, χάος μέγα σφόδρα, avec χάος κτλ. comme apposition proleptique indiquant le résultat de σχισθήσεται κτλ. — Cf. *Es.*, XXIII, 15 : καταλειφθήσεται Τύρος ἔτη ἑβδομήκοντα, ὡς χρόνος βασιλείως, ὡς χρόνος ἀνθρώπου, = *ce qui est le temps que vit un roi, le temps que vit un homme.*

Le nom apposé paraît être au nominatif dans tous ces exemples.

298. En particulier, l'apposition est une proposition relative :

Ps., XVII, 1 : εἰς τὸ τέλος · τῷ παιδί Κυρίου τῷ Δαυεὶδ, ἃ ἐλάλησεν τῷ κυρίῳ τοὺς λόγους τῆς ᾠδῆς ταύτης ἐν ἡμέρῃ ἣ ἐρρύσατο αὐτὸν Κύριος. La proposition ἃ ἐλάλησεν est apposée à ψαλμός, à suppléer en tête de l'inscription (?). — *Joël*, II, 26 : αἰνέσετε τὸ ὄνομα κυρίου τοῦ θεοῦ ἡμῶν, ἃ ἐποίησε μεθ' ὑμῶν εἰς θαυμάσια, *louez le nom du Seigneur votre Dieu, (en louant) ce qu'il a opéré comme prodiges avec vous.*

Testam. XII Patriar., I, 1 : ἀντίγραφον διαθήκης Ρουβήμ, ὅσα ἐνετείλατο τοῖς υἱοῖς αὐτοῦ, avec ὅσα κτλ. apposition explicative de ἀντίγραφον διαθήκης. — *IV*, 1 : ἀντίγραφον λόγων Ἰούδα, ὅσα ἐλάλησε, et cf. *XII*, 1 : ἀντίγραφον λόγων Βενιαμὴν ὧν διέθετο τοῖς υἱοῖς αὐτοῦ.

Avec les derniers exemples cf. les passages de l'*Apocalypse* cités plus haut, 290, e.

Apposition irrégulière.

299. La construction de l'apposition est irrégulière quand l'accord cesse par suite d'une anacoluthie ou d'une syllepse.

Nous n'avons d'exemples que pour les participes. On les trouvera tous plus haut, 20; 111-113^{bis} (et cf. 234) et 121.

Nota. — Lorsqu'on s'adresse à quelqu'un, le nom ou pronom, exprimé ou non, est au vocatif, et son apposition, participe, adjectif, etc., est au nominatif avec l'article, comme en grec classique (ΚΟΧΗ, 82) :

Mat., VI, 9 : πάτερ ἡμῶν ὁ ἐν τοῖς οὐρανοῖς. — VII, 23; *L.*, XI, 39; *A.*, XIII, 15, 26; *R.*, II, 1 : ὦ ἄνθρωπε πᾶς ὁ κρινών. — *Apoc.*, IV, 11; XI, 17 : εὐχαριστοῦμέν σοι, κύριε, ὁ θεός, ὁ παντοκράτωρ. — XVIII, 20; XIX, 5.

Cf. 288, f, et bien distinguer le sens des deux constructions. Par le vocatif, on s'adresse à la personne en la nommant. Le nominatif apposé qualifie ou décrit la personne, et l'article equivaut à ὃς εἶ, etc. Ainsi *Mat.*, VI, 9 : *notre Père, toi qui es dans les cieux.* — *Apoc.*, XI, 17 : *nous te rendons grâces, ô Seigneur, toi qui es (le) Dieu (unique), le Tout-Puissant.* — Cf. pour ce sens de l'article, 301; 302, c.

Apposition indépendante.

300. L'apposition indépendante repose sur le principe suivant :

Lorsque l'apposition exprime un trait, une particularité caractéristique de la chose dont on parle, elle tend à devenir indépendante, et l'accord grammatical cesse.

Nous distinguerons : 1^o les exemples où l'apposition cesse de s'accorder avec son antécédent en cas, en nombre, ou en genre, que l'accord cesse pour les trois choses ou pour l'une des trois seulement ; 2^o les exemples où l'antécédent et l'apposition sont juxtaposés sans autre lien que celui qui consiste à se rapporter logiquement à la même idée.

Exemples du premier cas :

301. L'apposition, précédée de l'article, est un nominal autre qu'un participe :

Apoc., I, 5 : ἀπὸ Ἰησοῦ Χριστοῦ, ὁ μάρτυς ὁ πιστός, ὁ πρωτότοκος τῶν νεκρῶν καὶ ὁ ἄρχων τῶν βασιλέων τῆς γῆς. — II, 13 : ἐν ταῖς ἡμέραις Ἀντίπας (v. l. Ἀντίπα), ὁ μάρτυς μου, ὁ πιστός [μου], ὃς ἀπεκτάνθη παρ' ὑμῖν. — XX, 2 : ἐκράτησεν τὸν δράκοντα, ὁ ὄφις ὁ ἀρχαῖος, ὃς ἐστὶν Διάβολος καὶ ὁ Σατανᾶς.

Dans ces exemples, l'article équivaut à ὅς ἐστιν; ainsi I, 5 : ὅς ἐστιν ὁ μάρτυς, = *paix à vous de la part de Jésus-Christ : c'est lui qui est le témoin fidèle...*

302. L'apposition, précédée de l'article, est un participe :

a) Elle suit son antécédent, comme *Mar.*, XII, 38-40 ; *L.*, VI, 25 ; *Ph.*, III, 18-19, avec retour du participe au nominatif de son antécédent (cf. 15-16). — *Apoc.*, II, 20 ; IX, 13-14 ; XIV, 3 : αἱ ἑκατὸν τεσσαράκοντα τέσσαρες χιλιάδες, οἱ ἡγορασμένοι ἐπὶ τῆς γῆς.

b) Elle suit un antécédent complexe, *Apoc.*, III, 10 ; VIII, 9 ; XIV, 12 ; XIX, 20 ; XXI, 9 : εἰς ἕκ τῶν ἑπτὰ ἀγγέλων τῶν ἐχόντων τὰς ἑπτὰ φιάλας, τῶν γεμόντων. — XVI, 3, τὰ... (ὄντα).

c) Elle précède son antécédent, comme *J.*, VII, 38 ; *Apoc.*, II, 26 ; III, 12, 21 (et cf. II, 17) : ὁ νικῶν, δώσω αὐτῷ.

Voy. la liste, 114 ; 123 ; 131 ; 140-147.

Comme précédemment (301), l'article équivaut au pronom relatif avec le verbe fini ; ainsi pour *Mar.*, XII, 38-40, on aurait οἱ κατέσθουσιν, qu'on lit *L.*, XX, 46. En français : *lui qui, eux qui...* ! exclamatif. Quand l'apposition précède, *celui qui...*

Cf. ma *Syntaxe...*, 228 ; 230 ; 293 ; 299.

303. L'apposition, sans article, est un nominal, autre qu'un participe :

Jac., III, 8 : τὴν δὲ γλῶσσαν οὐδεὶς δαμάσαι δύναται ἀνθρώπων ἀκατάστατον κακόν, μεστή ἰοῦ θανατοφόρου, = *c'est un mal inquiet, elle est pleine d'un venin mortel.* — *Apoc.*, VII, 4 : ἤκουσα τὸν ἀριθμὸν τῶν ἐσφραγισμένων, ἑκατὸν τεσσαράκοντα τέσσαρες χιλιάδες, ἐσφραγισμένοι ἐκ πάσης φυλῆς, *j'entendis le nombre de ceux qui avaient reçu le signe : (il y en avait) 144000 (de) marqués de toutes les tribus...* — XII, 5 : καὶ ἔτεκεν υἴόν, ἄρσεν, ὃς μέλλει ποιμαίνειν, *elle enfanta un fils, (c'était) un enfant mâle, qui doit...*

Cf. *Apoc.*, XIII, 8 : καὶ προσκυνήσουσιν αὐτὸν πάντες οἱ κατοικοῦντες ἐπὶ τῆς γῆς, οὗ οὐ γέγραπται τὸ ὄνομα αὐτοῦ ἐν τῷ βιβλίῳ, avec οὗ... αὐτοῦ au singulier apposé à πάντες οἱ κατοικοῦντες, et passage du pluriel au singulier, comme souvent avec un collectif indéfini ; cf. 126 ; 149.

304. L'apposition sans article est un participe.

a) Pour le cas, comme *Apoc.*, V, 6, ἔχων ; XI, 1 (113) ; XI, 3 ; XIV, 6, 14 ; XVII, 3 ; XIX, 6 (*v. l.* λέγοντες) ; XXI, 10-12,

Voy. la liste, 112-113 ; 123 ; 131-132 ; 141-142.

Avec l'apposition indépendante en cas, il faut suppléer *ἐστίν*, ᾗν, comme pour *Jac.*, III, 8 (303).

L'apposition indépendante peut être détachée, au point de former une proposition nouvelle. Ainsi : *Aroc.*, XII, 1-2 : *καὶ σημείον μέγα ὄφθη ἐν τῷ οὐρανῷ, γυνή περιβεβλημένη...*, on a *γυνή* comme apposition. Mais, XII, 3 : *ὄφθη ἄλλο σημείον ἐν τῷ οὐρανῷ, καὶ ἰδοὺ δράκων μέγας πυρρός, ἔχων...*, les mots *καὶ ἰδοὺ δράκων* commencent une proposition, tandis qu'on aurait dû avoir une apposition. — Cf. 10 et 10 *bis*.

L'apposition revient à la construction initiale, *Aroc.*, VII, 9 ; XII, 1-2 ; XIX, 11-12. — Cf. 15-16.

b) Il y a accord logique, si l'on veut, mais indépendance grammaticale :

Pour le genre, *Aroc.*, IV, 1 : *ἡ φωνὴ ἡ πρώτη... λέγων.* — V, 6 (*bis*), 11-12 ; VII, 4 ; IX, 13-14 ; XI, 4, 15 ; XVII, 3 ; 4 (*v. l.*).

Pour le nombre, *Aroc.*, VII, 9 : *ὄγλος πολὺς... ἐστῶτες...*

Voy. la liste, aux numéros cités *sub a.* — Cf. *Ap.*, XVI, 3 (302, *b*).

305. Exemples du second cas :

Il n'existe qu'un lien logique entre les deux parties de la phrase juxtaposée :

a) L'apposition est en tête, au nominatif absolu :

1 *P.*, III, 8 : *τὸ δὲ τέλος, ὁμόρφνες, συμπαθεῖς, = ceci est la fin, = le classique τέλος δέ, enfin, en dernier lieu.* — *H.*, VIII, 1 : *κεφάλαιον δὲ ἐπὶ τοῖς λεγομένοις, τοιοῦτον ἔχομεν ἀρχιερέα, = résumé de ce qui a été dit : nous avons un grand-prêtre...*

b) L'apposition, placée en tête, met en relief l'idée à laquelle se rapporte logiquement ce qui suit ; elle est au nominatif absolu : *Mat.*, XXIII, 16 (et 18) : *ὅς ἂν ὁμόση ἐν τῷ ναῷ, οὐδὲν ἐστίν, = cela n'est rien.* — *L.*, XXI, 6 : *ταῦτα ἂ θεωρεῖτε, ἐλεύσονται ἡμέραι ἐν αἷς οὐκ ἀφεθήσεται λίθος ἐπὶ λίθῳ ὧδε ὅς οὐ καταλυθήσεται, avec ὧδε qui rappelle l'apposition.* — *R.*, VIII, 3 : *τὸ γὰρ ἀδύνατον τοῦ νόμου, ἐν ᾧ ἠσθένει διὰ τῆς σαρκός, ὁ θεὸς τὸν ἑαυτοῦ υἱὸν πέμψας ἐν ὁμοιώματι σαρκὸς ἁμαρτίας καὶ περὶ ἁμαρτίας κατέκρινε τὴν ἁμαρτίαν ἐν τῇ σαρκί, ἵνα τὸ δικαίωμα τοῦ νόμου πληρωθῇ ἐν ἡμῖν τοῖς μὴ κατὰ σάρκα περιπατοῦσιν ἀλλὰ κατὰ πνεῦμα.* Les mots *ὁ θεὸς... κατὰ πνεῦμα* expliquent comment Dieu a fait ce qui était impossible à la Loi. — *2 Cor.*, I, 20 : *ὅσαι γὰρ ἐπαγγελίαι θεοῦ, ἐν αὐτῷ τό Ναί, = toutes les promesses faites par Dieu, l'accomplissement en est en lui.*

c) Nous voudrions rattacher à cette classe d'exemples, *Aroc.*, XXI, 17 : *καὶ ἐμέτρησεν τὸ τεῖχος αὐτῆς ἑκατὸν τεσσαράκοντα τεσσαρῶν πηχῶν, μέτρον ἀνθρώπου ὃ ἐστίν ἀγγέλου, il en mesura les murailles qui avaient 144 coudées :*

(c'était) une mesure d'homme (dont il se servait, mesure) qui est aussi celle de l'ange. Μέτρον serait alors au nominatif absolu d'apposition (290 bis).

d) Pour *Eph.*, V, 23 : ἀνὴρ ἐστὶν κεφαλὴ τῆς γυναικὸς ὡς καὶ ὁ Χριστὸς κεφαλὴ τῆς ἐκκλησίας, αὐτὸς σωτὴρ τοῦ σώματος, les mots αὐτὸς κτλ. sont une juxtaposition à ce qui précède pour indiquer un point où cesse la comparaison et où le Christ l'emporte; ce mot est fortement mis en relief par le détachement de l'apposition qui devient indépendante, = *tandis que lui est aussi, en même temps, le sauveur du corps.*

306. Dans les LXX, l'apposition sans accord est très fréquente et se présente sous les formes les plus variées. Voy. *Chap.* II.

Apposition anormale (299) :

a) Par syllepse (voix et personne), *Gen.*, XV, 1.

b) Avec un collectif antécédent, *Jér.*, IX, 1 : κλαύσομαι τὸν λαὸν μου τοῦτον ἡμέρας καὶ νυκτὸς, τοὺς τετραυματισμένους...

c) Nominatif et vocatif apposés.

Néh., I, 5 : Μὴ δὴ, κύριε, ὁ θεὸς τοῦ οὐρανοῦ ὁ ἰσχυρὸς ὁ μέγας καὶ φόβερὸς φυλάσσων... — *Lament.*, II, 13 : τίς σώσει... σε, παρθένας θυγάτερ Σιών. — *Baruch*, II, 12 : ἠδικήσαμεν, κύριε ὁ θεὸς ἡμῶν. — Cf. 288, f, et 299.

Apposition indépendante.

307. L'apposition, précédée de l'article, est un nominal autre qu'un participe (301) :

Pour le cas :

4 *R.*, X, 29 : οὐκ ἀπέστη Ἰοῦ ἀπὸ ὀπισθεν αὐτῶν, αἱ δαμάλεις αἱ χρυσαῖ ἐν Βαιθὴλ καὶ ἐν Δάν, avec αἱ δαμάλεις apposé à αὐτῶν.

Pour le nombre :

Ex., XIII, 15 : ἐγὼ θύω... πᾶν διανοῖγον μήτραν, τὰ ἀρσενικά, τῷ κυρίῳ, = *chaque premier-né, les enfants mâles.* Mais l'antécédent est un collectif indéfini (126; 149).

308. L'apposition, précédée de l'article, est un participe (302) :

2 *Paral.*, IV, 14 : ἐποίησαν αὐτοὺς δώδεκα μόσχους, οἱ τρεῖς βλέποντες βορράν καὶ οἱ τρεῖς δυσμὰς... — *Job.*, XXII, 16 : ποταμὸς ἐπιρρέων οἱ θεμέλιοι αὐτῶν, οἱ λέγοντες (ce participe se rapporte à αὐτῶν). — XXV, 2 : τί γὰρ προσίμιον ἢ φόβος παρ' αὐτοῦ, ὁ ποιῶν τὴν σύμπασαν ἐν ὑψίστῳ; — *Amos*, VI, 2-3 : κατὰ βητε ἐκεῖθεν εἰς Γεθ ἄλλοφύλων... εἰ πλέονα τὰ ὄρια αὐτῶν ἐστὶ τῶν ὑμετέρων ὀρίων · οἱ ἐρχόμενοι εἰς ἡμέραν κακῆν (= *ce sont eux qui viennent...*) — *Es.*, XVIII, 1-2 : οὐαὶ γῆς πλοίων πτέρυγες ἐπέκεινα ποταμῶν Αἰθιοπίας, ὁ ἐξαποστέλλων ἐν θαλάσῃ ὄμηρα... Οὐ α ὁ ἐξαποστέλλων apposé à τῆς Αἰθιοπίας, parce que l'auteur pense au roi du pays, sujet réel du participe, = *c'est son roi qui envoie ou dont c'est le roi qui envoie...* (Cf. EWALD, p. 136), et cf. plus haut, 5.

Voyez d'ailleurs ma *Syntaxe des propositions*, 347-352.

309. L'apposition, sans article, est un nominal, autre qu'un participe (303) :

a) Pour le cas :

Lév., XXIII, 12-13 : καὶ ποιήσετε, ἐν τῇ ἡμέρᾳ ἐν ᾗ ἂν φέρητε τὸ δράγμα, πρό-

βατον ἄμωμον ἐνιαύσιον εἰς ὀλοκαύτωμα τῷ κυρίῳ, καὶ τὴν θυσίαν αὐτοῦ δύο δέκατα σεμιδάλεως ἀναπεποιημένης ἐν ἐλαίῳ, θυσία τῷ κυρίῳ, ὄσμὴ εὐωδίας κυρίῳ, καὶ σπονδὴν αὐτοῦ τὸ τέταρτον τοῦ ἐν οἴνου. *Supplétez* ποιήσετε *avec* τὴν θυσίαν *et* σπονδὴν, (v. l.) *tandis que* θυσία *et* ὄσμὴ *sont* apposés au nominatif indépendant parenthétique (*ce sera un sacrifice pour le Seigneur*). — XXV, 36 : καὶ φοβηθήσῃ τὸν θεόν σου, ἐγὼ κύριος, καὶ ζήσεται ὁ ἀδελφός σου μετὰ σοῦ, *avec* ἐγὼ κύριος *apposition exclamative*, (= *c'est*) *moi le Seigneur!* — *Nom.*, XX, 5 : ἀνηγάγετε ἡμᾶς ἐξ Αἰγύπτου παραγενέσθαι εἰς τὸν τόπον τὸν πονηρὸν τοῦτον, τόπος οὗ οὐ σπείρεται, οὐδὲ συκαὶ οὐδὲ ἄμπελοι, = *vous nous avez amenés dans ce détestable pays-ci* : (*c'est*) *un pays où l'on ne peut rien semer...* — *Deut.*, VIII, 7-8 : ὁ θεός σου εἰσάξει σε εἰς γῆν ἀγαθὴν καὶ πολλήν, οὗ χεῖμαρροι ὑδάτων... διὰ τῶν ὁρέων γῆ πυροῦ καὶ κριθῆς, ἄμπελοι, συκαί, ροαί, γῆ ἐλαίας ἐλάτου καὶ μέλιτος, = (*c'est*) *un pays de blé et d'orge, (il y a) des vignes, des figuiers, des ruisseaux, un pays d'oliviers...* — X, 7 : ἀπῆραν εἰς Γαδγὰδ, καὶ ἀπὸ Γαδγὰδ εἰς Ἐπεθατά, γῆ χεῖμαρροι ὑδάτων, = (*c'est*) *un pays (de) cours d'eau*. — XXXII, 25 ; 5 R., V, 16 : χωρὶς τῶν ἀρχόντων τῶν καθισταμένων ἐπὶ τῶν ἔργων τῷ Σαλωμών, τρεῖς χιλιάδες καὶ ἑξακόσιοι ἐπιστάται, οἱ ποιοῦντες τὰ ἔργα, *le surveillants des travaux* : (*au nombre de*) 3600. — 5 R., XVI, 28 : καὶ ὄνομα τῆς μητρὸς αὐτοῦ Γαζουβά, θυγάτηρ Σελί. *Mais* remarquez que l'antécédent est une expression complexe formée d'un nominatif et d'un génitif qui le détermine et que le nominatif précède immédiatement (5 ; 123). — Cf. 4 R., XXIII, 31 : ὄνομα τῆς μητρὸς αὐτοῦ Ἀμιτάλ, θυγάτηρ Ἰερემίου ἐκ Λοβνά, = (*elle était*) *fille de Jérémie*. — 2 Paral., XIII, 3 : Ἰεροβοὰμ παρετάξατο πρὸς αὐτὸν πόλεμον ἐν ὀκτακοσίαις χιλιάσι, δυνατοὶ πολεμιστὰὶ δυνάμει, *et* cf. XIV, 8. — *Esther* (*addit.*), I, 10 : καὶ ἰδοὺ ἡμέρα σκότους καὶ γνόφου, θλίψις καὶ στενοχωρία, κήκωσις καὶ τάραχος μέγας ἐπὶ τῆς γῆς, *et* cf. plus haut, *Deut.*, VIII, 7-8. — *Es.*, XVIII, 1-2 : οὐαὶ γῆς πλοίων πτέρυγες ἐπέκεινα ποταμῶν Αἰθιοπίας..., *malheur au pays des vaisseaux, (qui n'est qu') ailes (d'insectes) au delà des fleuves d'Éthiopie...* — XVIII, 7, *avec* ἔθνος ἐλπίζον *apposition exclamative* de λαοῦ. — XXXIII, 20 : ἰδοὺ Σιών ἡ πόλις, τὸ σωτήριον ἡμῶν, οἱ ὀφθαλμοὶ σου ὄψονται Ἱερουσαλήμ, πόλις πλουσία, σκηναὶ αἱ οὐ μὴ σεισθῶσιν οὐδὲ μὴ κινηθῶσιν αἱ πύσσαλοι τῆς σκηνῆς αὐτῆς εἰς τὸν αἰῶνα χρόνον..., = (*c'est une*) *ville riche, (faite de) tentes qui...* — *Jér.*, V, 15-16, *en* faisant de πάντες ἰσχυροὶ *une apposition indépendante* de ἔθνος. — Cf. XV, 10 : οἶμοι ἐγώ, μήτηρ, ὡς τινὰ με ἔτεκες ἄνδρα δικαζόμενον (v. l.), *avec* ἐγώ *au nominatif absolu* en tête de la phrase. — *Dan.*, III, 4 : ὑμῖν λέγεται λαοῖς, φυλαί, γλώσσαι, (*mais* λαοῖς *est* peut-être *une faute*). — *Dan.*, VII, 15 : ἔφριξε τὸ πνεῦμά μου ἐν τῇ ἔξει μου, ἐγὼ Δανιήλ, καὶ αἱ ὀράσεις τῆς κεφαλῆς μου ἐτάρασσόν με, *tandis qu'on lit* *Daniel* (LXX) : καὶ ἀκηδιάσας ἐγὼ Δανιήλ ἐν τούτοις ἐν τῷ ὀράματι τῆς νυκτός, ἐτάρασσόν με οἱ διαλογισμοὶ μου, *avec* *anacoluthie*. — Cf. VII, 28 : ἐγὼ Δανιήλ, οἱ διαλογισμοὶ μου συνετάρασσόν με, *et* cf. *Daniel* (LXX) : ἐγὼ Δανιήλ σφόδρα ἐκστάσει περιειχόμεν, *avec* *construction régulière*. — Cf. VIII, 1 : ὄρασις ὤφθη πρὸς με, ἐγὼ Δανιήλ, μετὰ τὴν ὀφθεισάν μοι τὴν ἀρχήν, *et* cf. *Daniel* (LXX) : ὄρασις ἦν εἶδον ἐγὼ Δανιήλ μετὰ τὸ ἰδεῖν με τὴν πρώτην. — *Et* de même *Dan.*, VIII, 15.

Il faut voir un datif de relation dans 1 Paral., VIII, 6 : οὗτοι εἰσιν ἄρχοντες πατριῶν τοῖς κατοικοῦσι Γαβέρ, *ceux-ci sont les chefs de familles pour ceux qui habitent*. — *Ps.*, CII, 17-18 ; *Ez.*, I, 15 : ἰδοὺ τροχὸς εἷς ἐπὶ τῆς γῆς ἐχόμενος τῶν ζώων τοῖς τέσσαρσι, *il y avait une roue par terre auprès des animaux par rapport aux quatre*, = *une roue pour chacun des quatre, (= 4 roues)*.

b) Pour le nombre :

Josué, I, 14 : ὑμεῖς δὲ διαθήσεσθε εὐζωνοὶ πρότεροι τῶν ἀδελφῶν ὑμῶν, πᾶς ὁ ἰσχύων, καὶ συμμαχήσετε αὐτοῖς. — *Amos*, VI, 2 : κατάρθητε ἐκεῖθεν εἰς Γῆθ ἄλλοφύλων, τὰς κρατίστας ἐκ πασῶν τῶν βασιλείων τούτων, en remarquant que l'antécédent est complexe : accusatif féminin et génitif déterminatif au pluriel. — *1 Mac.*, I, 52 : καὶ συνηθροίσθησαν ἀπὸ τοῦ λαοῦ πρὸς αὐτὸν πολλοί, πᾶς ὁ ἐγκαταλιπὼν τὸν νόμον. — II, 42 : συνήχθησαν πρὸς αὐτοὺς συναγωγὴ Ἰουδαίων, ἰσχυροὶ ἀπὸ Ἰσραήλ, πᾶς ὁ ἐκουσιαζόμενος τῷ νόμῳ. Le pluriel ἰσχυροὶ est conforme à l'accord du verbe et du participe avec le collectif défini (126).

c) Pour le genre (et parfois le nombre en même temps) :

Nom., XXVI, 62 : ἐγενήθησαν ἐξ ἐπισκέψεως αὐτῶν τρεῖς καὶ εἴκοσι χιλιάδες, πᾶν ἄρσενικὸν ἀπὸ μηνιαίου καὶ ἐπάνω, avec un collectif singulier neutre = un collectif masculin indéfini (126; 149), comme souvent dans les LXX. — *2 Paral.*, XVII, 16 : καὶ μετ' αὐτοῦ διακόσμαι χιλιάδες δυνατοὶ δυνάμει, et XVII, 18, et cf. dans le N. T. *Aroc.*, VII, 4.

d) L'apposition revient à la construction première, *Deut.*, XI, 8-9 : κληρονομήσετε τὴν γῆν εἰς ἣν ὑμεῖς διαβαίνετε τὸν Ἰορδάνην ἐκεῖ κληρονομήσαι αὐτήν ἵνα μακροήμερεύσητε ἐπὶ τῆς γῆς ἧς ὤμοσε κύριος τοῖς πατράσιν ὑμῶν δοῦναι αὐτοῖς..., γῆν ρέουσαν γάλα καὶ μέλι. — *Deut.*, XXVI, 9-10; *Josué*, VIII, 21-25 : ἐπάταξαν τοὺς ἄνδρας τῆς Γαῖ... καὶ ἐπέστρεψεν Ἰησοῦς εἰς Γαῖ καὶ ἐπάταξεν αὐτήν ἐν στόματι ρομφαίας καὶ ἐγενήθησαν οἱ πεσόντες ἐν τῇ ἡμέρᾳ ἐκείνῃ... δώδεκα χιλιάδες, πάντας τοὺς οἰκοῦντας Γαῖ. — *Cant.*, III, 9-10 : φορεῖον ἐποίησεν ἑαυτῷ ὁ βασιλεὺς Σαλωμὼν ἀπὸ ξύλων τοῦ Λιβάνου ἑστύλους αὐτοῦ ἐποίησεν ἀργύριον καὶ ἀνάκλιτον αὐτοῦ χρύσειον ἑπίθασις αὐτοῦ πορφυρᾶ, ἐντὸς αὐτοῦ λιθώστροτον, ἀγάπην ἀπὸ θυγατέρων Ἰερουσαλήμ. On a pour φορεῖον κτλ. l'apposition ἀγάπην. — Avec ces exemples cf. dans le N. T., *Aroc.*, VII, 9, et pour ce retour à la construction primitive, cf. 15; 16; 216.

Cf. *Ez.*, XLVIII, 16 : καὶ ταῦτα τὰ μέτρα αὐτῆς ἄπὸ τῶν πρὸς βορρᾶν πεντακόσιοι καὶ τετρακισχίλιοι..., καὶ ἀπὸ τῶν πρὸς θάλασσαν τετρακισχιλίους πεντακόσιους. La construction aurait pu être : ποιήσετε οὐ δώσετε ταῦτα τὰ μέτρα. — Cf. 17; 217.

310. L'apposition est un participe sans article (304) :

Deut., XV, 9 : πρόσσεχε σεαυτῷ μὴ γένηται ῥῆμα κρυπτὸν ἐν τῇ καρδίᾳ σου ἀνόμημα, λέγων (= λέγοντι οὐ λέγοντος). — *5 R.*, V, 14 : καὶ ἀπέστειλεν αὐτοὺς εἰς τὸν Λίβανον, δέκα χιλιάδες ἐν τῷ μηνὶ ἀλλασσόμενοι. — XII, 10 : τάδε λαλήσεις τῷ λαῷ τούτῳ τοῖς λαλήσασι πρὸς σὲ λέγοντες. — *Ps.*, XLIV, 14 : πᾶσα ἡ δόξα αὐτῆς, θυγατρὸς τοῦ βασιλέως Ἐσεβῶν, ἐν κροσσωτοῖς χρυσοῖς περιθεβλημένη πεποικιλμένη. — *Sag. Sir.*, LI, 7 (= ὁ βοηθῶν ἦν ἐμβλέπων...).

Voy. d'ailleurs ma *Syntaxe des Propositions*, 347-352.

311. Il n'existe qu'un lien logique entre les deux membres de la phrase juxtaposée (305) :

Gen., XXI, 12 : πάντα ὅσα ἂν εἶπῃ σοι Σάρρα, ἄκουε τῆς φωνῆς αὐτῆς. — *1 Paral.*, IX, 22 : πάντες οἱ ἐκλεκτοὶ ἐπὶ τῆς πύλης ἐν ταῖς πύλαις διακόσιοι καὶ δέκα δύο οὗτοι ἐν ταῖς ἀλλαῖς αὐτῶν, ὁ καταλοχισμὸς αὐτῶν, = (c'était) leur recensement, la manière dont ils étaient rangés. — *Eccl.*, I, 10 : ὅς λαλήσει καὶ ἐρεῖ Ἴδε τοῦτο καινὸν ἐστίν, ἤδη γέγονεν ἐν τοῖς αἰῶσι τοῖς γενομένοις ἀπὸ ἔμπροσθεν ἡμῶν, et le sujet de γέγονεν est τοῦτο. — *Sag. Sal.*, XVI, 17 : τὸ γὰρ παραδοξότατον, ἐν τῷ πάντα σθεννύντι ὕδατι πλεῖον ἐνεργεῖ τὸ πῦρ. On a τὸ παραδοξότατον = καὶ ὁ παραδοξότατός ἐστιν (et cf. KOCH, 78, 2, Rem. II). — *Daniel* (LXX), IV, 19 : τὸ δὲ ἀνυψωθῆναι τὸ δένδρον ἐκεῖνο καὶ ἐγγίσει τῷ

ο οὐρανῶ καὶ τὸ κύτος αὐτοῦ ἀψασθαι τῶν νεφελῶν, σὺ, βασιλεῦ, ὑψώθης ὑπὲρ πάντας τοὺς ἀνθρώπους, et cf. *Daniel* (*Théod.*), IV, 17-19, où la première partie va de τὸ δένδρον à τοῦ οὐρανοῦ, tandis que la seconde est σὺ εἶ βασιλεῦ. — *Daniel* (*Théodotion*), VII, 17 : ταῦτα τὰ θηρία τὰ τέσσαρα, τέσσαρες βασιλεῖαι ἀναστήσονται ἐπὶ τῆς γῆς, et cf. *Daniel* (LXX) : ταῦτα τὰ θηρία τὰ μεγάλα εἰσὶ τέσσαρες βασιλεῖαι.

Cf. encore *Tobie*, IV, 16 : πᾶν δ' ἐὰν περισσεύῃ σοι, ποίει ἐλεημοσύνην.

312. Il faut noter dans les LXX l'apposition ou plutôt la juxtaposition des deux verbes, quand l'idée de l'un complète l'idée de l'autre, comme :

Ps., CV, 13 : ἐτάχυναν, ἐπελάθοντο τῶν ἔργων αὐτοῦ, = *ils ont oublié rapidement ses œuvres.* — Avec καί, *Zach.*, V, 1 : ἐπέστρεψα καὶ ᾤρα τοὺς ὀφθαλμούς μου, = *j'ai levé de nouveau mes yeux.* — Cf. PREISWERK, 521.

313. Le grand nombre d'appositions de toute nature, dépendantes et indépendantes, que l'on rencontre dans le grec du N. T. et dans celui des LXX, doit être regardé comme une particularité du langage familier, pour le grec et pour l'hébreu (EWALD, *loc. cit.*).

De plus, certaines constructions très libres et très variées que l'on rencontre dans les LXX et dans l'*Apocalypse*, particulièrement les constructions indépendantes de l'apposition, doivent être regardées comme hébraïsantes.

Quelques exemples d'appositions cités par nous trouveraient des analogues chez les auteurs grecs profanes, particulièrement chez les poètes. Mais ce sont des exceptions, particulièrement pour la prose classique. Beaucoup d'exemples présentent une construction et une allure propres au grec biblique.

CHAPITRE XXVIII

Complément distinctif ou épithète.

314. On appelle *complément distinctif* (parfois *déterminatif*), ou épithète, « tout mot déterminant si étroitement uni à un nom que les deux ensemble n'expriment qu'une seule idée, mais moins étendue que celle du nom tout seul... On emploie comme compléments distinctifs, non seulement des adjectifs, des participes, ou des noms, mais même des adverbes, surtout des adverbes de lieu et de temps. » (KOCH, 70, 1 ; cf. CURTIUS, 361, 11). Le complément distinctif restreint le sens du nom. Il s'accorde avec le nom en genre, en nombre et en cas, s'il est possible.

Il en est de même dans le N. T.

Mat., III, 6 : ἐν τῷ Ἰορδάνῃ ποταμῷ. — VII, 3 : τί δὲ βλέπεις τὸ κάρφος τὸ ἐν τῷ ὀφθαλμῷ τοῦ ἀδελφοῦ σου, τὴν δὲ ἐν τῷ σῷ ὀφθαλμῷ δοκὸν οὐ κατανοεῖς; — XVI, 23, ἀνθρωπῷ βασιλεῖ. — XXV, 34 : κληρονομήσατε τὴν ἡτοιμασμένην ὑμῖν βασιλείαν. — *A.*, II, 22 : ἄνδρες Ἰσραηλεῖται. — *Gal.*, IV, 26 : ἡ δὲ ἄνω Ἱερουσαλήμ. — *Apoc.*, I, 16 : ἐκ τοῦ στόματος αὐτοῦ ρομφαία δίστομος, ὀξεῖα, ἐκπορευομένη. — XX, 2 : ὁ ὄφεις ὁ ἀρχαῖος. — XX, 9 : τὸ πλάτος τῆς γῆς.

Avec détachement du complément et de son substantif, *H.*, II, 9 : τὸν δὲ βραχὺ τι παρ' ἀγγέλους ἡλαττωμένον βλέπομεν Ἰησοῦν.

a) Pour l'accord, il y a des anomalies, comme *Apoc.*, XI, 4 : αἱ δύο λυχνίαι [αἱ]... ἐστῶτες. — XIV, 19 : τὴν ληνὸν τοῦ θυμοῦ τοῦ θεοῦ τὸν μέγαν. — Cf. *Rh.*, II, 1 : εἴ τις σπλάγγνα καὶ οἰκτιρμοί. Tandis qu'on a *A.*, XI, 5 : ἐν πόλει Ἰόππη, on lit 2 *P.*, II, 6 : πόλεις Σοδόμων καὶ Γομόρρας.

b) Les noms, compléments distinctifs, sont au génitif avec ou sans préposition, ou à un autre cas avec préposition, comme en grec classique, *Mat.*, VII, 3; *Apoc.*, XXI, 9.

c) Le nom propre de la fête est considéré comme un nom dépendant au génitif, *L.*, II, 41 : τῆς ἑορτῆς τοῦ πάσχα, et cf. LXX, 2 *Mac.*, VI, 7.

315. Par ce qui vient d'être dit, on voit qu'un même mot peut prendre les deux constructions attributive (272, a) et distinctive. Ainsi :

Construction attributive : *Mat.*, VII, 11 : ὑμεῖς πονηροὶ ὄντες. — VII, 17 : πᾶν δένδρον ἀγαθὸν καρποῦς καλοὺς ποιεῖ, = ἀγαθὸν ὄν, ἐκ καρποῦς καλοὺς ὄντας. — XX, 15 : ὁ ὀφθαλμὸς σου πονηρὸς ἐστίν.

Construction distinctive : *Mat.*, XII, 35 : ὁ πονηρὸς ἄνθρωπος ἐκ τοῦ πονηροῦ θησαυροῦ ἐκβάλλει πονηρά.

CONCLUSIONS

Les conclusions générales relatives à la nature du grec biblique que suggère cette étude sont exactement les mêmes que celles de notre thèse française sur la *Syntaxe des Propositions*. Nous prions donc le lecteur de vouloir bien s'y reporter.

Nous ajoutons seulement quelques remarques :

1° L'étude du sujet, du complément et de l'attribut dans leurs rapports avec le verbe, nous a permis d'établir les principes généraux de la syntaxe des déclinables et de préparer ainsi le lecteur à l'étude particulière de cette syntaxe.

2° La syntaxe des cas a été profondément modifiée dans le grec biblique, surtout pour le complément. La syntaxe des cas

contiendra le détail de ces modifications et montrera jusqu'où elles se sont étendues.

3° Il existe certaines leçons, parfaitement autorisées par les manuscrits, mais qui sont rejetées, ou renvoyées à la marge, ou acceptées faute d'autres dans le N. T., parce que ces leçons paraissent étranges, bizarres, inexplicables. Nous croyons que presque toutes, cependant, peuvent se ramener à certaines lois déterminées, propres au grec biblique, et les LXX nous fournissent, d'ailleurs, des constructions qui leur sont identiques ou analogues. Dès lors, l'étrangeté d'une leçon, bien autorisée par les manuscrits, ne doit pas empêcher son admission dans le texte du N. T. (et encore moins dans celui des LXX).

APPENDICE A

Pronoms et adjectifs, et adverbess correspondants.

Dans le grec biblique, on trouve souvent l'adverbe quand on aurait attendu le pronom ou l'adjectif correspondant. Cette tendance à employer la forme adverbiale doit appartenir à la langue familière qui évitait ainsi les difficultés de l'accord; mais elle a dû être très favorisée par l'hébreu qui emploie un mot invariable.

Voici des exemples :

a) *Mat.*, I, 18 : ἡ γένεσις οὕτως ἦν. — VII, 12 : πάντα οὖν ὅσα ἐὰν θέλητε ἵνα ποιῶσιν ὑμῖν οἱ ἄνθρωποι, οὕτως καὶ ὑμεῖς ποιεῖτε, avec οὕτως qui répond à πάντα ὅσα; et cf. *L.*, VI, 31 : καθὼς... ὁμοίως. — XII, 6 : λέγω δὲ ὑμῖν ὅτι τοῦ ἱεροῦ μεῖζόν ἐστὶν ὧδε, avec ὧδε = *ici, en moi*; cf. *Col.*, IV, 7 : τὰ κατ' ἐμὲ πάντα γνωρίσει ὑμῖν, et v. 9 : πάντα ὑμῖν γνωρίσουσιν τὰ ὧδε. — XII, 45 : οὕτως ἔσται καὶ τῇ γενεᾷ ταύτῃ, et cf. XVI, 22 : οὐ μὴ ἔσται σοι τοῦτο. — XVIII, 14 : οὕτως οὐκ ἔστιν θέλημα ἔμπροσθεν τοῦ πατρὸς μου... ἵνα ἀπόληται ἐν..., et cf. *J.*, VI, 39 : τοῦτο δὲ ἐστὶν τὸ θέλημα τοῦ πέμψαντός με ἵνα..., et cf. aussi *1 P.*, II, 15 : οὕτως ἐστὶν τὸ θέλημα τοῦ θεοῦ, ἀγαθοποιούντας φιμοῖν... — XXIV, 37 : ὡσπερ γὰρ αἱ ἡμέραι τοῦ Νῶε, οὕτως ἔσται ἡ παρουσία. — *Mar.*, IV, 30 : πῶς ὁμοιώσωμεν τὴν βασιλείαν τοῦ θεοῦ, ἢ ἐν τίνι αὐτὴν παραβολῇ θῶμεν; ὡς κόκκῳ σινάπεως¹..., et cf. *L.*, XIII, 18 : τίνι ὁμοία ἐστὶν ἡ βασιλεία τοῦ θεοῦ καὶ τίνι ὁμοιώσω αὐτὴν; ὁμοία ἐστὶν κόκκῳ σινάπεως... — *L.*, I, 6 : ἦσαν δὲ δίκαιοι...» πορευόμενοι ἐν πάσαις ταῖς ἐντολαῖς... τοῦ κυρίου ἄμεμπτοι (v. l. ἀμέμπτως) ἐν ἀγιωσύνῃ, et cf. *1 Th.*, V, 23. — V, 14, X, 21 : οὕτως εὐδοκία ἐγένετο ἔμπροσθέν σου, et cf. *Mat.*, XI, 26. — XX, 32; *J.*, VI, 58 : οὗτός ἐστιν ὁ ἄρτος, ὁ ἐξ οὐρανοῦ καὶ αὐθιγός, οὐ καθὼς ἔφαγον οἱ πατέρες καὶ ἀπέθανον, = *non (ce n'est pas du pain) comme en ont mangé vos ancêtres, qui n'en sont pas moins morts.* — VIII, 28 : καθὼς ἐδίδαξέν με ὁ πατήρ, ταῦτα λαλῶ. — *A.*, III, 18 : ὁ δὲ θεὸς ἃ προκατήγγειλεν διὰ στόματος πάντων τῶν προφητῶν παθεῖν τὸν Χριστὸν αὐτοῦ, ἐπλήρωσεν οὕτως. — *1 Cor.*, VII, 36 : εἰ δὲ τις... οὕτως ὀφείλει γίνεσθαι, ὃ θέλει ποιεῖτω. — XI, 2 : καθὼς παρέδωκα ὑμῖν, τὰς παραδόσεις κατέχετε. — *Apos.*, III, 3 : μνημόνευε οὖν πῶς εἴληφας καὶ ἤκουσας καὶ τήρει, = *μνημόνευε ποῖα... καὶ αὐτὰ τήρει.*

Remarquons d'ailleurs que l'emploi de τοιοῦτος... οἷος et de οἷος seul est rare dans le N. T.; cf. ma *Syntaxe des Propositions*, 240.

b) Dans les LXX. *Gen.*, IX, 23 : καὶ τὸ πρόσωπον αὐτῶν ὀπισθοφανῶς (v. l.), καὶ τὴν γύμνωσιν τοῦ πατρὸς οὐκ εἶδον. — *Deut.*, V, 29 : τίς δώσει εἶναι οὕτω τὴν καρδίαν αὐτῶν ὥστε... — XV, 2 : καὶ οὕτω τὸ πρόσταγμα τῆς ἀφέσεως, et cf. *Gen.*, XVII, 10 : καὶ αὕτη ἡ διαθήκη... — *Josué*, VII, 10 : ἵνα τί τοῦτο σὺ πέπτωκας ἐπὶ πρόσωπόν σου; avec τοῦτο = οὕτως, comme *2 R.*, XII, 23 : ἵνα

1. Sur l'emploi de ὡς, après ὁμοιοῦν, devant le terme de comparaison, voy. 265.

τί τοῦτο ἐγὼ νηστεύω; — 3 R., IV, 25: καὶ τὸ ὕψος τοῦ χερουβὶμ τοῦ ἐνὸς δέκα ἐν πήχει, καὶ οὕτω τῷ χερουβὶμ τῷ δευτέρῳ (v. l.), = οὕτω ἦν τῷ χερουβὶμ, = τὸ αὐτὸ ὕψος ἦν τῷ... — VII, 3: καὶ οὕτως στῦλος ὁ δεύτερος, *la seconde colonne était de même* (= *telle que la première*). — 2 Paral., III, 3: καὶ ταῦτα ἤρξατο Σαλωμών τοῦ οἰκοδομῆσαι τὸν οἶκον τοῦ θεοῦ· μήκος πήχεων ἢ διαμέτρῃσις ἢ πρώτη..., avec ταῦτα = οὕτως. — 2 Esd., VII, 21: πᾶν δ' ἐὰν αἰτήσῃ ὑμᾶς Ἐσδρας... ἐτοιμῶς γινέσθω. — VII, 27: ὃς ἔδωκεν ἐν καρδίᾳ τοῦ βασιλέως οὕτως, τοῦ δοξάσαι..., avec οὕτως = τοῦτο, et cf. 1 Esd., VIII, 25: ὁ δοὺς ταῦτα εἰς τὴν καρδίαν τοῦ βασιλέως, δοξάσαι (v. l.)... — Tobie, IV, 8: ὡς σοι ὑπάρχει κατὰ τὸ πλήθος ποιήσον ἐξ αὐτῶν ἐλεημοσύνην, avec ἐξ αὐτῶν *reprenant* ὡς, = *autant de biens qu'il t'en appartiendra, fais l'aumône avec eux*. — V, 20: ὡς γὰρ δέδοται ἡμῖν ζῆν παρὰ τοῦ κυρίου, τοῦτο ἱκανὸν ἡμῖν ὑπάρχει, avec τοῦτο *correspondant* à ὡς. — VII 10 (et 11): φάγε, πῖε καὶ ἡδέως γίνου, *sois de bonne humeur*, et cf. *Esther*, I, 10: ἡδέως γενόμενος ὁ βασιλεύς, et 2 *Mac.*, XI, 26; *tandis que l'on a Jér.*, XXXVIII, 26: ἡδὺς ἐγενήθη. — *Sag. Sir.*, XXXVIII, 22: μνήσθητι τὸ κρίμα αὐτοῦ, ὅτι οὕτω ὡς καὶ τὸ σόν. — *Amos*, VII, 7: οὕτως ἔδειξέ μοι κύριος, avec οὕτως = ταῦτα. — *Es.*, LXVI, 8: τίς ἤκουσε τοιοῦτο καὶ τίς ἐώρακεν οὕτως; — *Es.*, I, 28: οὕτως ἢ στάσις τοῦ φέγγους (cf. dans le N. T., *Mat.*, I, 18). — 2 *Mac.*, IV, 13: ἦν δ' οὕτως ἀκμὴ τοῦ Ἑλληνισμοῦ καὶ πρόσθασις ἀλλοφυλισμοῦ... ὥστε... — *Dan.*, VIII, 26: καὶ ἡ ὄρασις τῆς ἐσπέρας καὶ τῆς πρωίας τῆς ρηθείσης ἀληθῶς ἐστί, et cf. *Daniel* (LXX): τὸ ὄραμα... ἠδρέθη ἐπ' ἀληθείας. — IX, 15: ἐποίησας σεαυτῷ ὄνομα ὡς ἡ ἡμέρα αὕτη, = τοιοῦτο ὄνομα οἶόν ἐστιν ἐν τῇ ἡμέρᾳ ταύτῃ...

Testam. XII Patriar., I, 3: Βαλλὰ ἦν μεθύουσα καὶ κοιμωμένη καὶ ἀκαλύπτως κατέκειτο ἐν τῷ κοιτῶνι.

APPENDICE B

Rapports entre les trois genres dans le grec biblique.

a) Dans certains exemples cités, l'emploi des genres présente quelque chose d'étrange; il en est ainsi surtout pour le genre neutre et pour le genre des noms de choses. Voici une série d'exemples à considérer.

b) Sens d'un collectif indéfini ou défini: *L.*, VI, 17: πλῆθος πολὺ τοῦ λαοῦ... οἱ ἦλθαν. — *J.*, XVII, 2: ἵνα πᾶν δ' δέδωκας αὐτῷ δώσει αὐτοῖς ζωὴν αἰώνιον. — XVII, 7: νῦν ἐγνώκαν ὅτι πάντα ὅσα ἔδωκάς μοι παρὰ σοῦ εἰσὶν, avec πάντα ὅσα = πάντες ὅσοι et cf. v. 6 et v. 8. — XVIII, 24: ὁ δέδωκάς μοι, θέλω ἵνα ὅπου εἰμι ἐγὼ κάκεινοι ὧσιν μετ' ἐμοῦ. — *Aroc.*, XVI, 3: πᾶσα ψυχὴ ζωῆς ἀπέθανεν, τὰ ἐν τῇ θαλάσῃ, = πάντα τὰ ζῶα...τὰ... — Cf. 126; 149.

c) Avec une idée complexe, *Col.*, II, 19: οὐ κρατῶν τὴν κεφαλὴν, ἐξ οὗ πᾶν τὸ σῶμα..., avec οὗ se rapportant à κεφαλὴν = Χριστός et cf. *Eph.*, IV, 16. — *Aroc.*, XVII, 3: ἐπὶ θηρίον κόκκινον, γέμοντα...βλασφημίας, ἔχων κεφαλὰς...; avec les masculins γέμοντα et ἔχων, parce que l'auteur donne à θηρίον les attributs d'un homme. Ce changement de

genre est fréquent dans les paraboles, dans les figures, les comparaisons, avec les animaux représentant les hommes, etc. — Cf. 5; 120-124 bis.

d) Avec des noms de choses, *Eph.*, V, 3 et 4 : πορνεία δὲ καὶ ἀκαθαρσία πᾶσα ἢ πλεονεξία μηδὲ ὀνομαζέσθω ἐν ὑμῖν, καθὼς πρέπει ἁγίοις, καὶ αἰσχροῦτης καὶ μωρολογίας ἢ εὐτραπελίας, ἃ οὐκ ἀνήκεν..., avec ἃ se rapportant aux noms féminins de choses. — *Ph.*, II, 1 : εἴ τις σπλάγγνα καὶ οἰκτιρμοί... — *H.*, X, 8-9 : θυσίας καὶ προσφορὰς καὶ ὀλοκαυτώματα... αἵτινες κατὰ νόμον προσφέρονται, avec αἵτινες se rapportant en réalité aux trois noms précédents, et cf. plus haut, 147, e; 233, b. — Nous avons déjà cité (119, c), *Aroc.*, XVII, 4 : ποτήριον γέμον (v. l. γέμων); XXI, 14 : τὸ τεῖχος τῆς πόλεως ἔχων; XXII, 2 : ξύλον ζωῆς ποιοῦν (v. l. ποιῶν)..., ἀποδιδούν (v. l. ἀποδιδούς) τὸν καρπὸν αὐτοῦ.

Voici maintenant les exemples des LXX :

e) Sens collectif, *Deut.*, XXVIII, 50 : ἔθνος ἀναιδὲς προσώπων, ὅστις οὐ θαυμάσει πρόσωπον πρεσβύτου, avec ὅστις ayant pour antécédent ἔθνος. — *Ex.*, XXIII, 27 : ἐκστήσω πάντα τὰ ἔθνη εἰς οὓς σὺ εἰσπορεύῃ εἰς αὐτούς. — *Lév.*, XXII, 22 : τυφλὸν ἢ συντετριμμένον ἢ γλωσσότμητον... ἢ λειχήνας ἔχοντα, οὐ προσάξουσι ταῦτα τῷ κυρίῳ, avec ταῦτα remplaçant τυφλὸν κτλ. — *Esther*, I, 8 : πᾶν ἔθνος δίκαιον, φοβούμενοι. — III, 14 : προσετάγη πᾶσι τοῖς ἔθνεσιν ἐτοίμους εἶναι.

f) Nom abstrait de chose, qui peut être remplacé par un nom concret, comme la loi et les préceptes de la loi; la prière, et les choses demandées dans la prière; le conseil et les choses conseillées, etc.

Ex., XIV, 31 : εἶδε δὲ Ἰσραὴλ τὴν χεῖρα τὴν μεγάλην ἃ ἐποίησε Κύριος, avec τὴν χεῖρα = les actes, les œuvres; d'où ἃ. — *Nom.*, XIX, 2 : αὕτη ἡ διαστολή τοῦ νόμου ὅσα συνέταξε κύριος, avec ὅσα au lieu de ὄν. — *Nom.*, XXX, 7-8 : εἰάν δὲ γενομένη γένηται ἀνδρὶ, καὶ αἱ εὐχαὶ αὐτῆς ἐπ' αὐτῇ κατὰ τὴν διαστολὴν τῶν χειλέων αὐτῆς οὓς (v. l. ὅσα) ὤρίσατο κατὰ τῆς ψυχῆς αὐτῆς, καὶ ἀκούσῃ ὁ ἀνὴρ αὐτῆς..., οἱ ὀρισμοὶ αὐτῆς οὓς ὤρίσατο κατὰ τῆς ψυχῆς αὐτῆς στήσονται, avec οὓς, parce que dans le passage αἱ εὐχαὶ = οἱ ὀρισμοί. — *3 R.*, XII, 8, 13 : ἐγκατέλιπε Ροβοὰμ τὴν βουλήν τῶν πρεσβυτέρων ἃ συνεβουλεύσαντο αὐτῷ καὶ ἐλάλησε πρὸς αὐτούς κατὰ τὴν βουλήν τῶν παιδαρίων. — *3 R.*, VIII, 30 : καὶ εἰσακούσῃ τῆς δεήσεως τοῦ δούλου σου καὶ τοῦ λαοῦ σου Ἰσραὴλ ἃ ἂν προσεύξωνται εἰς τὸν τόπον τοῦτον. — *2 Paral.*, V, 10 : οὐκ ἦν ἐν τῇ κιβωτῷ πλὴν δύο πλάκες ἃς ἔθηκεν Μωυσῆς ἐν Χωρήβ, ἃ διέθετο κύριος μετὰ τῶν υἱῶν Ἰσραὴλ. Il s'agit des tables de la Loi, et par suite des (préceptes) que..., et cf. plus haut *Nom.*, XIX, 2. — *Es.*, XLVII, 12 : στῆθι νῦν ἐν ταῖς ἐπαιδαῖς σου καὶ τῇ πολλῇ φαρμακείᾳ σου, ἃ ἐμάθθανες. — *Es.*, XXIII, 21 : ἐπεσκέψω τὴν ἀνομίαν νεότητός σου, ἃ ἐποίησες ἐν Αἰγύπτῳ, = τὰ ἀνομήματα ἃ...

Ces exemples nous offrent déjà une idée complexe dont dépend l'emploi du genre.

g) De même, *1 R.*, XII, 21 : μὴ παραβῆτε ὀπίσω τῶν μηθὲν ὄντων, οἳ οὐ περανοῦσιν οὐθὲν καὶ οἳ οὐκ ἐξελοῦνται, avec τὰ μηθὲν ὄντα = τὰ εἶδωλα = οἳ θεοὶ οἱ... — XX, 26 : εἶρηκε Σύμπτωμα φαίνεται μὴ καθαρὸς εἶναι, ὅτι οὐ κεκαθάρισται, avec permutation des idées du cadavre et de la personne. — *Let. de Jérém.*, 38 : τοῖς ἀπὸ τοῦ ὄρους λίθοις ὠμοιωμένοι εἰσὶ τὰ ξυλινὰ καὶ τὰ περίχρυσα καὶ τὰ περιάργυρα, comme pour *1 R.*, XII, 21. — *Daniel*, XI, 20 : ἀναστήσεται ἐκ τῆς ρίζης αὐτοῦ φυτὸν τῆς βασιλείας ἐπὶ τὴν ἐτοιμασίαν αὐτοῦ παραβιάζων, πράσπων δόξαν βασιλείας, avec φυτὸν (*rejeton, successeur* du roi) φυλάσων.

h) Avec λόγοι = ῥήματα et πράγματα, il peut y avoir permutation des genres, comme :

4 R., I, 18 : και τὰ λοιπὰ τῶν λόγων Ὁχοζίου ἃ ἐποίησεν, οὐκ ἰδοὺ ταῦτα γεγραμμένα..., avec λόγων = πραγμάτων, sens hébraïsant; et XV, 11 : και τὰ λοιπὰ τῶν λόγων Ζαχαρίου, ἰδοὺ εἰσι γεγραμμένα... — XX, 20 : και τὰ λοιπὰ τῶν λόγων Ἐζεκιίου και πᾶσα ἡ δυναστεία αὐτοῦ και ὅσα ἐποίησε, τὴν κρήνην και τὸν ὑδραγωγὸν και εἰσήνεγκε τὸ ὕδωρ εἰς τὴν πόλιν, οὐχὶ ταῦτα γεγραμμένα...; On a κρήνην et ὑδραγωγὸν apposés à ὅσα. Puis και εἰσήνεγκε... πόλιν continue l'apposition, mais en passant à la construction parenthétique indépendante (11). — Ps., XVII, 1, voy. Append. C, c.

i) Avec des noms de personnes, Gen., I, 27 : και ἐποίησεν ὁ θεὸς τὸν ἄνθρωπον, κατ' εἰκόνα θεοῦ ἐποίησεν αὐτόν· ἄρσεν και θήλυ ἐποίησεν αὐτούς. — Deut., XXII, 21 : ἐξάξουσιν τὴν νεῆνιν ἐπὶ τὰς θύρας τοῦ οἴκου τοῦ πατρὸς αὐτῆς και λιθοβολήσουσιν αὐτήν..., και ἐξαρεῖς τὸν πονηρὸν ἐξ ὑμῶν αὐτῶν. Le masculin τὸν πονηρὸν a été amené par le caractère abstrait de l'idée, et cf. v. 24. — Dan., I, 17 : και τὰ παιδάρια ταῦτα, οἱ τέσσαρες αὐτοί.

Jér., XXVII, 12 : ἡσχύνθη ἡ μήτηρ ὑμῶν σφόδρα, μήτηρ ἐπ' ἀγαθὰ, ἐσχάτη ἐθνῶν.

j) Avec des noms de choses, Gen., I, 11 : βλαστησάτω ἡ γῆ βοτάνην χόρτου σπείρον σπέρμα κατὰ γένος..., et v. 12 : ἐξήνεγκεν ἡ γῆ βοτάνην χόρτου σπείρον σπέρμα κατὰ γένος... — I, 29 : ἰδοὺ δέδωκα ὑμῖν πᾶν (v. l. πάντα) χόρτον σπόριμον σπείρον σπέρμα, ὃ ἐστὶν ἐπάνω πάσης τῆς γῆς. — Léu., VI, 10 : ἀφελεῖ τὴν κατακάρπωσιν ἣν ἂν καταναλώσῃ τὸ πῦρ, τὴν ὀλοκαύτωσιν ἀπὸ τοῦ θυσιαστηρίου, και παραθήσει αὐτὸ ἐχόμενον τοῦ θυσιαστηρίου. On a τὴν ὀλοκαύτωσιν apposé à τὴν κατακάρπωσιν κτλ., et τὴν κατακάρπωσιν est remplacé par αὐτὸ (ἐχόμενον). — 1 R., V, 4 : και κεφαλὴ Δαγῶν και ἀμφοτέρα τὰ ἔγχνη χειρῶν αὐτοῦ ἀφηρημένα ἐπὶ τὰ ἐμπρόσθια Ἀμαφῆ ἕκαστοι (v. l. ἕκαστον), και ἀμφοτέροι οἱ καρποὶ... — 5 R., XVI, 28 d : και τὰ λοιπὰ τῶν συμπλοκῶν ἃς ἐπέθεντο... — Hosée, IX, 4 : αἱ θυσίαι αὐτῶν ὡς ἄρτος πένθους αὐτοῖς, πάντες οἱ ἐσθίοντες αὐτὰ μιανθήσονται διότι οἱ ἄρτοι αὐτῶν ταῖς ψυχαῖς αὐτῶν οὐκ εἰσελεύσονται... — Jér., VIII, 2; Daniel (LXX), II, 34 : (λίθος) ἐπάταξε τὴν εἰκόνα ἐπὶ τοὺς πόδας αὐτοῦ τοὺς σιδηροὺς και ὀστρακίνοὺς και κατήλεσεν αὐτά, avec αὐτά remplaçant πόδας, et cf. Daniel (THEODOTION) ἐλέπτυνεν αὐτούς. Et cf. aussi 1 R., XXI, 3 : και νῦν εἰσὶν ὑπὸ τὴν χεῖρά σου πέντε ἄρτοι· δὸς εἰς χεῖρά μου τὸ εὐρεθέν.

Notons comme curiosité, Tobie, X, 10 : ἔδωκεν αὐτῷ Σάρραν τὴν γυναῖκα αὐτοῦ και τὰ ἥμισυ τῶν ὑπαρχόντων, σώματα και κτήνη, ἀργύριον. L'autre texte porte τὸ ἥμισυ.

k) Avec le pronom féminin de choses, Jug., XIX, 30 : και ἐγένετο πᾶς ὁ βλέπων ἔλεγεν Οὐκ ἐγένετο και οὐχ ἐόραται ὡς αὕτη ἀπὸ ἡμέρας ἀναβάσεως. — 4 R., III, 18 : και κοῦφος και αὕτη ἐν ὀφθαλμοῖς Κυρίου· και παραδώσω τὴν Μωὰβ ἐν χειρὶ ὑμῶν, et ceci est même peu de chose pour le Seigneur; de plus, je livrerai la terre de Moab entre vos mains. — Ps., XXVI, 4 : μίαν ἡτήσάμην παρὰ Κυρίου, ταύτην ἐκζητήσω· τοῦ κατοικεῖν με ἐν οἴκῳ Κυρίου, je n'ai demandé qu'une seule chose au Seigneur, voici ce que je réclamerai : c'est que j'habite...

APPENDICE C

Relation entre ὅς et ὅτι.

a) Nous avons dit (58, 174) qu'en hébreu le pronom relatif se composait d'une particule de relation, invariable, et du pronom personnel.

b) Cependant, le pronom personnel n'a pas toujours besoin d'être exprimé après les particules de relation et alors celles-ci deviennent l'équivalent de notre pronom relatif (EWALD, 331, a, (1), 1; c, (1), (2).) On ne s'étonnera donc pas qu'un mot relatif grec invariable prenne la valeur d'un pronom relatif dans certains passages des LXX, et que les traducteurs aient hésité entre le pronom relatif grec et une particule relative, ou inversement. — Nous citons :

Gen., XL, 13 : δώσεις τὸ ποτήριον Φαραὼ... κατὰ τὴν ἀρχὴν σου τὴν προτέραν, ὡς ἦσθα οἰνοχοῶν (ὡς = particule relative de l'hébreu, Ewald). — *Josué*, XXII, 17 : μὴ μικρὸν ὑμῖν τὸ ἀμάρτημα Φογῶρ, ὅτι οὐκ ἐκαθαρίσθημεν ἀπ' αὐτοῦ ἕως τῆς ἡμέρας ταύτης (réunissez ὅτι et ἀπ' αὐτοῦ). — 2 *R.*, XXIII, 6; 3 *R.*, VIII, 59 : ἔστωσαν οἱ λόγοι οὗτοι, ὡς δεδέημαι ἐνώπιον κυρίου, ἐγγίζοντες πρὸς κύριον (ὡς = οὓς ου οἷς). — XI, 27 : τοῦτο τὸ πρᾶγμα ὡς ἐπήρατο χεῖρας ἐπὶ βασιλεῖα Σαλωμών, *voici l'affaire à cause de laquelle...*, *l'occasion où il leva la main...* (EWALD). — 2 *Esd.*, X, 16 : καὶ διεστάλησαν Ἐσδρας ὁ ἱερεὺς καὶ ἄνδρες ἄρχοντες πατριῶν τῷ οἴκῳ καὶ πάντες ἐν ὀνόμασιν, ὅτι ἐπέστρεψαν ἐν ἡμέρᾳ μιᾷ τοῦ μηνὸς τοῦ δεκάτου ἐκζητήσῃ τὸ ρῆμα. On aurait pu avoir οἱ ἐπέστρεψαν, et cf. 1 *Esd.*, IX, 16 : καὶ συνεχλείσθησαν τῇ νομηνίᾳ... ἐτάσαι τὸ πρᾶγμα, οὐ καὶ συνεχλείσθησαν = ὅτι ἐπέστρεψαν. — *Judith*, X, 19; *Ps.*, XVI, 2 : κύριός μου εἶ σύ, ὅτι τῶν ἀγαθῶν μου οὐ χρεῖαν ἔχεις (= *toi qui n'as besoin...*) — *Jér.*, XXXVIII, 32 : ὅτι αὐτοὶ οὐκ ἐνέμειναν ἐν τῇ διαθήκῃ μου, καὶ ἐγὼ ἠμέλησα αὐτῶν (ὅτι... μου, *moi dans l'alliance de qui...*, Ewald). — *Dan.*, II, 20 : εἶη τὸ ὄνομα τοῦ θεοῦ εὐλογημένον... ὅτι ἡ σοφία καὶ ἡ σύνεσις αὐτοῦ ἐστί, = *lui à qui appartiennent...*

c) Cf. au contraire avec le pronom relatif, *Nom.*, X, 29 : ἐξαίρομεν ἡμεῖς εἰς τὸν τόπον ὃν εἶπεν κύριος Τοῦτον δώσω ὑμῖν (= ὃν εἶπε κύριος ὅτι δώσει ὑμῖν). — X, 31 : μὴ ἐγκαταλίπῃς ἡμᾶς οὐ ἔνεκεν ἦσθα μεθ' ἡμῶν ἐν τῇ ἐρήμῳ, οὐ ἔνεκεν = *par rapport à ce que tu étais*, = ὅς ἦσθα ου ὅτι ἦσθα. — *Ps.*, XXVI, 7 : εἰσάκουσον, κύριε τῆς φωνῆς μου ἧς ἐκέκραξα (ἧς = la particule hébraïque sans pronom personnel; et cf. plus haut ὡς, 3 *R.*, VIII, 59).

Ps., XVII, 1 : εἰς τὸ τέλος. τῷ παιδί κυρίου τῷ Δαυεῖδ, ᾧ ἐλάλησε τῷ κυρίῳ τοὺς λόγους τῆς ψῆδης ταύτης... Très probablement, ᾧ traduit simplement la particule hébraïque invariable correspondante, avec le sens de *par rapport à ce que, au moment que, = quand*.

d) Les exemples qui concernent le pronom relatif, sujet et complément, font mieux comprendre certains passages du N. T., : *Mar.*, VI, 17-18 : αὐτὸς γὰρ ὁ Ἡρώδης ἀποστείλας ἐκράτησεν τὸν Ἰωάννην καὶ ἔδησεν αὐτὸν ἐν φυλακῇ διὰ Ἡρωδιάδα τὴν γυναῖκα Φιλίππου τοῦ ἀδελφοῦ αὐτοῦ, ὅτι αὐτὴν ἐγάμησεν. On

aurait pu avoir ἦν ἐγάμησεν, proposition relative causale. — VIII, 24 ἵ βλέπω τοὺς ἀνθρώπους ὅτι ὡς δένδρα ὁρῶ περιπατοῦντας, ὅτι = οὕς. — J., IX, 17 : τί σὺ λέγεις περὶ αὐτοῦ ὅτι ἠνέφξέν σου τοὺς ὀφθαλμούς; = *toi dont il a ouvert les yeux*. — A., VIII, 20 : τὸ ἀργύριόν σου σὺν σοὶ εἶη εἰς ἀπώλειαν, ὅτι τὴν δωρεάν τοῦ θεοῦ ἐνομίσας, et cf. A., IX, 33 : εὗρεν δὲ ἐκεῖ ἀνθρώπῳ τινά... κατακείμενον ἐπὶ κραβάττου, ὃς ἦν παραλελυμένος, quand on aurait attendu ὅτι ἦν. — Αποκ., XV, 4 : τίς οὐ μὴ... δοξάσει τὸ ὄνομά σου, ὅτι μόνος ὁστος; = *toi qui seul es saint*.

ADDITIONS ET CORRECTIONS

Remarques. — Dans les séries d'exemples cités par nous, il y en a parfois qui ne sont donnés que pour permettre la comparaison entre eux et les autres. — La traduction des exemples n'est souvent qu'une explication, ou une paraphrase, destinée à éclairer les règles grammaticales. — Les références des LXX suivent rigoureusement, pour les chapitres et les versets, l'édition de M. Swete. Mais il peut y avoir des différences importantes, par exemple dans la ponctuation; ainsi : *2 Par.*, IV, 2 seqq. (p. 16); *Josué*, XIII, 28 (p. 88); *3 R.*, I, 36 (p. 126); *Eccl.*, VIII, 26 (p. 169, f).

Pages 6, d), *L.*, XX, 27, lire : τινες τῶν...

— 12, ligne 25, lire : et cf...

— 14, n. 14, *A.*, X, 36-37, M. Blass lit τὸν λόγον ὄν..., et met entre crochets κύριος et ἀρξάμενος... Γαλιλαίας.

Pages 14-15. Pour le développement logique par juxtaposition, étudier particulièrement *L.*, I, 68-79. On a le v. 71 apposé au v. 69; le verset 72 exprime le but de 71. Le v. 73 est une apposition (avec attraction inverse de ὄρκον) à διαθήκης. Quant au v. 74, τοῦ δοῦναι est l'infinitif final marquant le but de ce qui est dit au v. 72; ou bien il dépend de ὄρκον. Cf. ensuite 76-79 qui se suivent dans l'ordre logique, avec deux infinitifs de finalité, indiquant chacun le but de ce qui est dit dans le verset précédent.

Pages 29, lignes 4-5, lire : (étaient), et supplier.

— 37, n. 43^{bis}, lire : b). Le partitif, *L.*, XX, 27.

— 39, chap. iv, ajoutez ce qui suit : L'acte peut être attribué par l'écrivain à une ou plusieurs personnes, sujet principal, tandis qu'il est fait aussi par d'autres personnes en même temps. Ainsi, *L.*, XIX, 1 : εἰσελθὼν διήρχετο τὴν Ἰερουσόλῃμ. Le sujet total est évidemment ὁ Ἰησοῦς καὶ οἱ μαθηταί. Ainsi, *A.*, XXVII, 29, pour ἤρχοντο ἡμέραν γενέσθαι, le sujet grammatical est οἱ ναῦται, et le sujet total est : toutes les personnes du navire. De même XXVIII, 10, pour οἱ καὶ πολλὰς τιμαῖς ἐτίμησαν ἡμᾶς, le sujet grammatical est οἱ τεθεραπευμένοι, et le sujet total est : eux et tous les habitants de l'île témoins de ces guérisons (Cf. Blass, *in locum*).

Page 39, ligne 2. L'expression σὰρξ καὶ αἷμα signifie un homme, quelqu'un, et avec négation (comme ici) personne. Mais cette expression enferme toujours en elle l'idée de la faiblesse et de l'impuissance de la nature humaine contrastée avec celle de Dieu. Il faut donc comprendre ainsi la traduction explicative : ce n'est pas la nature humaine, considérée soit en toi, soit aussi dans les autres,...

Page 41, *d*), ajouter 5 *R.*, VIII, 41 : καὶ τῷ ἀλλοτρίῳ ὅς οὐκ ἔστιν ἀπὸ λαοῦ σου οὗτος, καὶ ἤξουσιν καὶ προσεύχονται. On a τῷ ἀλλοτρίῳ collectif indéfini (149) suivi de ὅς...οὗτος = ὅς (58), et l'on devrait avoir grammaticalement : καὶ οἱ ἀλλότριοι, οἱ...σου, ἤξουσιν.

Pages 41, *d*), à la fin, lire : 95, *e*.

— 44, n. 51, *c*), quand le sujet de l'infinitif est identique au sujet de la proposition principale, il est exprimé, s'il est utile, comme *L.*, XIX, 11; XXIV, 51; *J.*, II, 24; etc. — Quand il n'est pas utile de l'exprimer, il est supprimé, comme *Mat.*, XXVI, 2, *Mar.*, XIV, 55, et très souvent, conformément à l'usage classique. Cependant, même dans ce cas, on le trouve exprimé un certain nombre de fois, comme *Mat.*, XXVII, 12; *Mar.*, XIV, 28; *L.*, I, 8; IX, 34; *A.*, I, 3; VIII, 40; *R.*, III, 26; IV, 11; 2 *Cor.*, II, 12; *Jac.*, IV, 3; etc. Comparez *H.*, VII, 23 et 24 : οἱ μὲν πλείονες εἰσιν γεγονότες ἱερεῖς διὰ τὸ θανάτῳ κωλύεσθαι παραμένειν· ὁ δὲ διὰ τὸ μένειν αὐτὸν εἰς τὸν αἰῶνα ἀπαράβητον ἔχει τὴν ἱερωσύνην. Cf. aussi *Mat.*, XIII, 4 et *Mar.*, IV, 4.

Pages 44, *e*), cf. aussi *És.*, XXXIII, 19.

— 51, *b*), 4 *R.*, XIV, 21, lire : ἐβασίλευσαν αὐτόν.

— 62, n. 79, lire : sans être exprimé.

— 63, ligne 31, lire λέγων ou (*v. l.*) λέγοντες, se rapportant logiquement à τὸν λαόν.

Page 69, n. 91. Il ne s'agit ici que de l'emploi de τις, ἄνθρωπος, etc., dans les affirmations générales, et dans certains cas où ces mots ne s'appliquent à aucun objet réel particulier.

Page 72, n. 95. La 3^{me} personne du pluriel impersonnel peut ne se rapporter réellement qu'à une seule personne, comme *Mat.*, XVII, 12, et cf. n. 149 et 150.

Page 79, n. 99. Pour les LXX, cf. encore *És.*, XIII, 9 : καὶ σκοτισθήσεται τοῦ ἡλίου ἀνατέλλοντος.

Page 83, note 1, *L.*, II, 1-3. Le v. 2 n'est peut-être qu'un maladroit essai d'harmonisation entre S. Luc et Flavius Joseph. Cf. pour un exemple de ce genre, *A.*, V, 36 et la note de M. Blass.

Page 93, ligne 28, lire ἐπέκεινα.

Page 99, n. 118, *b*). Cf. aussi *És.*, XXXIV, 13.

Page 106, 2^o. Cf. FLAVIUS JOSEPH, *G. J.*, V, 8, 2 : τοῦ δ'ἐναντίου πλήθους, ὡσπερ ὑπερβάλλοντος βάρους, ἤδοντο δαπανωμένων.

Page 112, dernière ligne, lire εἶπαν.

Page 117, 2^o *d*), ajouter *H.*, IX, 13.

Page 120-121, 152, *b*). Ajouter *Ps.*, IX, 23, où il faut suppléer οἱ πτωχοὶ comme sujet de συναμβάνονται.

Page 122, n. 154. Le duel persévère évidemment chez les auteurs après 417. Mais il s'agit ici de la langue parlée, de la langue familière, et non de la langue littéraire écrite.

Page 123-124, n. 156, cf. aussi *Mat.*, XXIII, 37; *L.*, I, 42 et 45; XIII, 34; et dans les LXX, *Josué*, VII, 6.

Page 131, n. 165, *a*), ajouter *Mar.*, II, 22 (WH).

Page 135, n. 170, *a*), ajouter *Daniel* (THEOD.), I, 17.

Page 145, n. 183, voir aussi *A.*, IX, 27; XVI, 19. XVIII, 17; etc.

Page 145, n. 183, ajouter *A.*, X, 18.

Page 147, *c*), ajouter παραδιδόν, *le permettre*, *A.*, IV, 29; c'est-à-dire : ὅταν ὁ καρπὸς παραδοῖ αὐτὸν ἀποστέλλειν τὸ δρέπανον, εὐθύς...

Page 148, n. 190. On trouve classiquement ἔχειν, *se trouver*, avec ἐτοίμως, καλῶς, etc. Dans le N. T., on trouve ἔχειν employé dans ce sens avec : ἄλλως, A., X, 28; ἐσχάτως, Mar., V, 23; ἐτοίμως, A., XXI, 13; 2 Cor., XII, 14; 1 P., IV, 5; κακῶς, souvent dans Mathieu et Marc, et deux fois dans Luc, V, 31, VII, 2; καλῶς, Mar., XVI, 18, οὕτως et un sujet de choses, A., VII, 1; XII, 15; XVII, 11; XXIV, 9; et enfin κομψότερον, J., IV, 52. — Cette locution ne se rencontre plus que dans des expressions très courantes et toutes faites, comme κακῶς, καλῶς, οὕτως ἔχειν, ou bien c'est un reste de la langue littéraire comme ἐτοίμως ἔχειν. On trouve ordinairement εἶναι ou γίνεσθαι au lieu de ἔχειν.

Page 148, n. 191-194. Ajouter ce qui suit : Classiquement, on trouve des locutions telles que βαρέως φέρειν, *supporter avec peine*. Voici ce que l'on trouve dans le N. T. : καλῶς ποιεῖν, *benefacere*, Mat., XII, 12; L., VI, 27, etc., et, dans le même sens εὖ ποιεῖν, Mar., XIV, 7, puis, ὁμοίως ποιεῖν, et οὕτως ποιεῖν, souvent; εὖ πράσσειν, A., XV, 29, dont on peut rapprocher l'emploi de εὖ dans Mat., XV, 21 et 23; L., XIX, 17; et Eph., VI, 3. Les locutions de ce genre, très simples et très courtes, continuent d'être employées; les autres d'un caractère plus littéraire, sont abandonnées.

Pages 151, ligne 2, lire : 159, b.

— 160, ligne 28, effacer 1 Mac., X, 65.

— 163, 207 a, L., X, 21, sens très probable : *il tressaillit de joie sous l'impulsion de l'Esprit Saint*.

Page 167, ligne 10, Ps. CX, 2. Le sens est donné d'après l'hébreu. Mais le grec pourrait donner : τὰ θελήματα αὐτοῦ ἐστὶν ἐξεζητημένα εἰς πάντα.

Page 168, ligne 41, plus clairement : *s'étonnant qu'il n'y eût rien à craindre*.

Pages 168-169, n. 211. Ajouter : Testam. XII Patriar., I, 3 : ἀπόλλυται πᾶς νεώτερος, σκοτίζων τὸν νοῦν ἀπὸ τῆς ἀληθείας καὶ μὴ συνίων ἐν τῷ νόμῳ τοῦ Θεοῦ, μήτε ὑπακούων νοουθεσίας πατέρων αὐτοῦ... Μὴ προσέχετε ἐν ὄψει γυναικός. — I, 4 : μὴ οὖν προσέχετε κάλλος γυναικῶν..., et encore : ἐὰν γὰρ μὴ κατισχύσῃ ἡ πορνεία τὴν ἔννοιαν, οὐδὲ ὁ Βελιὰρ κατισχύσει ὑμῶν.

Pages 171, b), A., XXVI, 20, M. Blass lit : εἰς πᾶσαν...

— 172, ligne 27, Lam., I, 7, on peut ponctuer : Ἱερουσαλήμ, ἡμερῶν, et alors ἡμερῶν est un génitif de temps, tandis que ἐμνήσθη a pour complément τὰ ἐπιθυμήματα.

Pages 174, — 9, lire : καὶ τοῖς ὁδοῦσιν αὐτοῦ.

— 180. n. 219, b), ajouter : 1 R., I, 15 : γυνὴ ἢ σκληρὰ ἡμέρα ἐγὼ εἰμι. Peut-être faut-il comprendre : ἐγὼ εἰμι γυνὴ ἢ σκληρὰ ἡμέρα, *je suis une femme (qui suis) malheureuse par ma vie*.

Page 182, nn. 222 et 223, etc. Au lieu de *sujet*, lire plus exactement : *antécédent*.

Pages 190, n. 235, s'il s'agit de l'accord de l'attribut complémentaire.

— 191, n. 238, Mat., XXVI, 26 : τοῦτό ἐστιν τὸ σῶμά μου. Τοῦτο n'est pas οὗτος ὁ ἄρτος, mis au neutre par accord avec l'attribut. Le sens est réellement neutre : *ceci que je tiens dans mes mains et que je vous offre*.

Pages 193, c), pour Mat., XII, 4, voir aussi Appendice B.

— 198, 249, b), cf. Mat., XXV, 21 et 23 : εὖ, δοῦλε ἀγαθέ, et PHILON, De mundi opificio, 9 : εὖ μέντοι καὶ τὸ φάναι...

Page 200, n. 252, Mat., XXVI, 39 : πλὴν οὐχ ὡς ἐγὼ θέλω, ἀλλ' ὡς σύ. — Mar., XIII, 4.

Page 202, n. 255, 2 R., XVIII, 33 (XIX, 1) : τίς δώη τὸν θάνατόν μου ἀντὶ σοῦ ; ἐγὼ ἀντὶ σοῦ, Ἀβεσσαλώμ, = ἐγὼ εἶην, ou bien δώην τὸν...

Pages 210, n. 268, b), cf. *Baruch*, II, 29.

— 215, n. 275. L'attribut proleptique peut toujours être joint à son antécédent par le pronom relatif (ou par καὶ ou ὥστε) et γίνεσθαι au temps convenable, avec le sens et la force d'une proposition relative consécutive. Καὶ est alors consécutif, comme il l'est souvent dans le grec biblique.

Page 215, n. 275, b). Ajouter la leçon autorisée de *Mat.*, XXIII, 38 : ἀφίεται ὑμῖν ὁ οἶκος ὑμῶν ἔρημος.

Page 216, n. 275, c). Avec *Nom.*, XVI, 38, cf. 3 R., XI, 30 : διέρρηξεν αὐτὸ δώδεκα ρήγματα.

Page 218, n. 281, cf. C. I. A., III, a : ἂν τις ὀρύσση μοι ἐκ τοῦ κατόχου, δύο πόδες ὀπίσω μεταβάτω.

Page 223, n. 288 : *Mat.*, XXVI, 13, avec ὅπου expliqué par l'apposition ἐν ὄλῳ τῷ κόσμῳ. — *L.*, II, 2, αὕτη a pour apposition explicative : ἀπογραφή πρώτη (οὔσα).

Pages 224, ligne 19, lire : 299 *Nota*.

— 225, n. 290, avec un nom de mesure apposé (n. 293), *L.*, IX, 17 : καὶ ἦρθη τὸ περισσεῦσαν αὐτοῖς κλασμάτων κόφινος δώδεκα, et cf. *Mat.*, XIV, 20.

Page 225, 290, c), ajouter *L.*, I, 71, avec σωτηρίαν apposé au v. 69 ; et I, 73, avec ὄρκον... apposé au v. 72.

Pages 226, ligne 23, ajouter : mais plutôt à l'accusatif, et cf. 297.

— 227, n. 291, à *Ex.*, VI, 3, etc., ajouter *Jér.*, III, 17.

— 228, l. 4, ou, comme on dit aussi, *plein son manteau*.

— 229, nn. 295 et 298, pour *Ps.*, XVII, 1, voir *Appendices B et C*.

— 229, n. 297, remarquer le nominatif de l'apposition, qui est peu ou n'est pas classique.

Page 230, n. 299, *NOTA*. Cf. entre eux *L.*, VI, 24 : οὐαὶ ὑμῖν τοῖς πλουσίοις, et VI, 25 : οὐαὶ ὑμῖν, οἱ ἐμπεπλησμένοι.

Pages 239-240, *Appendice A*, cf. 3 R., XXII, 22, ἐν τίνι = πῶς.

TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES

Nota. — Les chiffres renvoient : à la *page* pour le titre des chapitres, et aux *numéros* pour leur contenu.

INTRODUCTION..... p. 1

Araméen, I, II. — Les livres du N. T. demandent à être lus à haute voix, II-III. — Grec des LXX, III-IV. — Supplément à la Bibliographie, IV-V.

SYNTAXE DES ÉLÉMENTS DE LA PROPOSITION : *Préliminaires* p. 1

Division de l'ouvrage p. 1

PREMIÈRE PARTIE : PRINCIPES GÉNÉRAUX..... p. 3

Loi de la dissociation des éléments de la pensée, 1-3.

CHAPITRE I : *Structure générale de la phrase*..... p. 5

La pensée règle l'accord, 4. — Accord quand l'idée est complexe, 5. — Constructions grammaticale et oratoire, 6. — Mots manquants ou redondants, 7. — Détachement et mise en relief d'un mot, etc., qui tend à devenir indépendant, 8 et 9. — Les parties de la phrase, en s'éloignant, tendent à devenir indépendantes, et le deviennent brusquement, 10 et 10 bis. — Propositions accessoire, parenthétique, ou indépendante, 11. — Emprunts faits sans changement aux LXX ; influence sur la construction, 12. — Synthèse d'idées séparées, 13. — Insertion des idées à leur place logique, 14 et 14 bis, et *Additions*. — Tendance à revenir à la construction régulière, 15.

CHAPITRE II : *Apposition et juxtaposition*..... p. 18

Apposition et juxtaposition dans l'hébreu et dans le grec biblique, et *casus pendens*, avec influence de l'accent oratoire et de la pause, 16, 17, et dans le grec du N. T., 18.

CHAPITRE III : *Éléments de la proposition*..... p. 26

Définition. — Conséquences des principes précédents pour : le verbe simple, 19, et certaines constructions, 20; le sujet, 21-26; le complément, 27-31; l'attribut, 32-34; et remarques, 35-37.

DEUXIÈME PARTIE : LE VERBE ET LE SUJET..... p. 35

Division, 38.

CHAPITRE IV : *Nature du sujet*..... p. 35

Sujet : simple, 39-42; complexe, 43 et 43^{bis}; composé, 44. — Développement du sujet, 45. — Sujet principal et sujet total, *Additions*.

CHAPITRE V : *Expression du sujet*..... p. 40

Sujet seul, 46. — Au nominatif, et nominatif seul non sujet, 47 *a* et *b*; attraction au cas du relatif, 47, *c*; sujet réel au datif et à l'accusatif dans les LXX, 47, *d* et *Additions*. — Place du sujet; et avec l'infinitif, 48. — Prolepse, 49. — Pronom personnel sujet, 50; avec l'infinitif, 51 et *Additions*; pronom démonstratif sujet, 52. — Sujet complexe repris par un pronom, 53. — Sujet réel détaché et repris par un pronom, 54 et 55. — Pronom personnel simple sujet, 56, 57; et pronom relatif à réunir au pronom personnel, 58. — Pronom démonstratif simple sujet, 59. — Pronom personnel ou démonstratif, simple sujet, et remplaçant le verbe copule, 60; équivalant à une proposition relative ou participe, 60-61. — Multiplicité des pronoms sujets, 62, et tendance à exprimer le pronom sujet, 63. — Répétition du sujet, 64.

CHAPITRE VI : *Suppression du sujet (avec un verbe ordinaire)*..... p. 53

Suppression du pronom personnel sujet, surtout avec l'infinitif, 65-67. — Changement brusque de sujet et suppression du sujet à suppléer, 68-74. — Sujet mental, 75-77. — Cause de la suppression du sujet, 78. — Usage des LXX, 79-85, et sujet mental, 86-87.

CHAPITRE VII : *Suppression du sujet (avec un impersonnel)*..... p. 66

Verbes employés impersonnellement, 88. — Impersonnel avec un sujet logique, ou un sujet vague, 89. — Avec un sujet indéterminé ou inconnu, 90. — Actif impersonnel (sujet *on*), 91 et *Additions*; particularités des LXX, 92; sujet indéterminé se suppléant d'un mot qui s'y rapporte, 93. — Actif à la 1^{re} et 2^e personne, = un impersonnel, 94. — Actif, impersonnel, à la 3^e personne du pluriel, 95 et *Additions*. — Actif, impersonnel, à la 3^e personne du singulier, 96. — Passif impersonnel, et particularités des LXX, 97-99. — Verbes impersonnels ordinaires sans sujet, 100-102.

CHAPITRE VIII : *Principes généraux d'accord*..... p. 85

Règles générales de l'accord du verbe avec le sujet, et principes des anomalies, 107-109.

CHAPITRE IX : *Accord en nombre avec un sujet simple*. p. 87

Règle de cet accord et particularités des LXX, 110. — Accord du participe en nombre, genre et cas, 111. — Anomalies de l'accord en cas, 112, et indépendance du participe, 112 *bis*. — Participe, sans article, sans accord, 113 et 113 *bis*; et avec l'article, sans accord, 114. Accord avec un sujet pluriel neutre, substantif, 115; et pronominal, 116; remarques et usage des LXX, 117. — Sujet féminin pluriel = un neutre 118. — Accord du participe avec le sujet neutre, et particularités, 119.

CHAPITRE X : *Accord en nombre avec le sujet complexe* p. 100

Sujet complexe, 120. — Périphrase du sujet simple, 121. — Déterminé et déterminant et accord régulier, 122; anomalies de l'accord du participe, 123. — Usage des LXX, 124 et 124 *bis*. — Collectif, 125.

CHAPITRE XI : *sujet complexe : collectif, participe, et distributif*..... p. 103

Accord du verbe : avec le collectif indéfini, 126. — Avec le collectif défini, 127-130. — Accord du participe, 131. — Accord grammatical, 132; à la 2^e personne, 133. — Remarque, 134. — Usage en hébreu et dans les LXX, 135 et 136. — Accord avec le partitif et le distributif, 137; et usage des LXX, 139.

CHAPITRE XII : *Accord en nombre avec le sujet composé*..... p. 112

Verbe au singulier, 140 et 141; au pluriel, 142, 143 et usage des LXX, 144. — Sujet composé avec σύν, μετά, ή, 146. — Accord du participe en genre et en cas, 147; et dans les LXX, 148.

CHAPITRE XIII : *Changement de nombre*..... p. 118

Avec le sujet de la catégorie, équivalant à un collectif, 149. — Pluriel oratoire, 150. — Exemples du grec classique et des LXX, 151 et 152. Accord du verbe avec l'attribut, 153. — Disparition du duel, 154 et *Additions*.

CHAPITRE XIV : *Accord en personne* p. 122

Sujets de personnes différentes, et personne du pronom relatif, 155. — Changement oratoire de personnes, 156; et usage des LXX, 157.

TROISIÈME PARTIE : LE VERBE ET LE COMPLÉMENT. p. 125

Division, 158.

CHAPITRE XV : *Nature du complément* p. 125

Le complément est un nominal et un pronominal, 159. — Complément complexe, 160 et 161; composé, 162; et accumulation des compléments, 163. — Développement du complément, et usage des LXX, 164.

CHAPITRE XVI : *Expression du complément* p. 131

Complément seul, 165. — Place du complément, 166. — Complément détaché, 167. — Complément complexe ou composé, détaché, repris par un pronom, 167 *bis* et 168; détaché au nominatif absolu, 169; et au génitif absolu, 171; et constructions oratoires de même nature, 172. — Multiplicité du complément, 173. — Relatif complément répété par le pronom personnel, 174; et usage des LXX, 175. — Répétition du complément, 176. — Compléments redondants, 177 et 178. — Prolepse, 179. — Changement brusque du complément, 180 et 181.

CHAPITRE XVII : *Suppression du complément* p. 144

Suppression du complément déterminé, avec un ou plusieurs verbes, 182 et 183. — Complément déterminé à suppléer du contexte, de l'idée, etc., 184 et 185. — Verbe dont le complément devient indépendant, 186. — Complément mental, 187. — Usage des LXX, 188. — Complément intérieur, 189; et complément supprimé dans les locutions toutes faites, 189, *c* et *Additions*. — Verbes sans pronom réfléchi, 190 et *Additions*. — Suppression : du complément indéterminé, 191-194 et *Additions*; et avec un partitif, 195; du complément inutile à l'idée, 196-197 *bis*.

CHAPITRE XVIII : *Relation entre le verbe et le complément* p. 153

Les diverses espèces de complément par rapport au verbe, 198-200. — Constructions classiques du verbe et du complément, et causes de leurs changements, 201 et 202.

CHAPITRE XIX : *Relation entre le verbe et les cas* p. 157

Sans préposition : accusatif, 203; génitif, 204; datif, 205. — Avec une préposition, 206.

CHAPITRE XX : *Variations de la construction* p. 163

Après un verbe simple, et exemples, 207. — Après les verbes composés, 208. — Après un passif, 209. — Après différents verbes avec la même préposition, 210. — Usage des LXX, 211. — Remarques, 212.

CHAPITRE XXI : *Variation dans un même exemple* p. 171

Dans des exemples très rapprochés et dans le même exemple, 213. — Usage des LXX, 214.

- CHAPITRE XXII : *Complément devenu indépendant et inversement*..... p. 173
 Le complément devient indépendant, 215. — Revient à la construction régulière, 216. — Usage des LXX, 217.
- QUATRIÈME PARTIE : VERBE ET ATTRIBUT..... p. 179
Division, 218.
- CHAPITRE XXIII : *De l'attribut*..... p. 180
 Nature et développement, 219 et 220. — Distinction du sujet et de l'attribut, 221 ; leur expression, 222. — Suppression du sujet et de εἶναι, 223. — Suppression de l'attribut, 224. — Répétition et place de l'attribut, 225. — Diverses espèces d'attributs, 226.
- CHAPITRE XXIV : *Accord de l'attribut*..... p. 185
 L'attribut s'accorde en cas, parfois en genre et en nombre, avec le sujet, 227-229. — Adjectif ou pronom attribut au neutre, 230-231. — Accord avec un sujet complexe, 232 ; avec un sujet composé, 233 et 233 bis ; avec le sujet de l'infinitif, 234. — Accord de l'attribut complémentaire avec l'antécédent, 235. — Accord des pronoms-sujets, avec l'attribut, 236-242.
- CHAPITRE XXV : *Union du sujet et de l'attribut*..... p. 194
 Verbe copule, 243. — Suppression très étendue, 244-246 ; aux différents temps et modes, 247-257 ; et remarques sur le verbe copule à suppléer, 258 et 259. — Suppression classique de εἶναι, 260 ; et usage des LXX, 261. — Verbes copules autres que εἶναι, 262. — Verbe copule faisant fonction d'attribut, 263. — Emploi de ὡς et εἰς devant l'attribut, 264-268.
- CHAPITRE XXVI : *Attributs complémentaires*..... p. 211
 Attribut complémentaire du sujet, 269. — Attribut complémentaire du complément, ou attribut nominal dépendant, 270-273. — Fréquence de l'attribut dépendant, 274. — Attribut proleptique, 275 et *Additions*. — Attributs complémentaires circonstantiels, 276-281 ; et attribut circonstantiel secondaire, 282.
- CHAPITRE XXVII : *Apposition*..... p. 220
 Nature, 283 ; place, 284, emploi, 285, division, 286. — Apposition dépendante et son antécédent, 287-290 et *Additions*. — Usage des LXX, 291-298. — Apposition irrégulière, 299 et *Additions*. — Apposition indépendante, son principe, 300 ; précédée de l'article, 301-302 ; sans article, 303-304. — Juxtaposition avec lien logique, 305. — Usage des LXX pour l'apposition : irrégulière, 306, indépendante 307-312. — Fréquence de l'apposition, 313.

CHAPITRE XXVIII : <i>Complément distinctif</i> ou <i>épithète</i> .	p. 236
Définition, accord et emploi, 314 et 315.	
CONCLUSIONS	p. 237
Appendices : <i>A</i> , pronoms et adjectifs, et adverbcs correspondants, p. 239. — <i>B</i> , rapport entre les trois genres, p. 240. — <i>C</i> , relation entre $\delta\varsigma$ et $\delta\tau\iota$, p. 243.	
ADDITIONS ET CORRECTIONS.....	p. 245
Table analytique des matières.	
Index de la grécité.	
Index alphabétique des matières.	
Index des passages cités des LXX et du N. T.	
Supplément pour le volume intitulé : <i>Syntaxe des propositions</i> .	

INDEX DE LA GRÉCITÉ

Nota. — Consulter aussi le même index au *Supplément* pour le volume sur la *Syntaxe des Propositions*. — Les chiffres renvoient à la page.

- ἀγαλλιᾶν, 163-164.
 ἄγε, 120.
 αἰῶνα χρόνον, 227.
 ἀλεεῖς, 212.
 ἀλλότριος, 109.
 ἀμαρτάνειν, 165.
 ἀνά, distributif, 127, 219.
 ἀνέθη 63, 66.
 ἀνεμίζεσθαι, 147.
 ἀνήκει, 80.
 ἀνήρ, 69, 73, 111.
 ἄνθρωπος, 69, 109, 150; = ἕκαστος, 111; ἄνθρωπος ἄνθρωπος, 69; οὐ... ἄνθρωπος, 69.
 ἀπαρχή, 218.
 ἀπέχει, 80.
 ἀρκεῖ, 80.
 ἀρκετόν, 186.
 ἄρχομαι, 203, 211.
 ἀστράπτων, 219.
 αὐτός, 43, 45-46, 47, 48-49, 109, 205; αὐτό, 148.
 βραδύνειν, 160.
 βρέχειν, 79-80.
 γίνεσθαι, 206, 208; γίνεσθαι εἰς, 210; καὶ ἐγένετο, etc., 30, 78, 81.
 γονυπετεῖν, 147.
 δαιμονίζεσθαι, 147.
 δεύτερος, 218.
 δῆλον ὅτι, 199.
 διεδίδετο, 57.
 δοκεῖ, 80; δοκεῖν, 206.
 ἐγὼ εἰμι = ἐγώ, 205.
 εἶναι, 182, 194-206, 202, 207, 208; εἶναι εἰς, 210; εἰμί, εἶ, etc., 196-199, 203, 204; ἦν, 199, 203; ἔσομαι, 200; ἴσθι, 201, et ἔστω, 81; ᾧ, etc., 201-204; εἶην, 202; ἔστιν ὅς, ὅτε, etc., 81; καὶ ἔσται, ἔσται δέ, 30, 81.
 εἰς et l'attribut, 32, 185, 209-210, 214, 215; εἰς devant le complément direct, 169.
 (εἶς) ἓν, 186; εἰς ἕκαστος, 111.
 ἕκαστος, 70, 109, 111; ἕκαστος... οὐ, 70.
 ἐκεῖνος et κάκεινος, 45; ἐκεῖνο, 148.
 ἐν, 161, 163, 210; ἐν ἐμοί, 132.
 ἐνδέχεται, 80.
 ἔξεστι, 80.
 ἐσχατος, 218; ἐσχάτη = le neutre, 187.
 ἑτεροδιδασκαλεῖν, 146.
 ἑτεροζυγεῖν, 146.
 εὐδοκεῖν, 158.
 εὕρισκεσθαι, 203, 206.
 ἐφνίδιος, 216.
 ἔχει, ἐχέτω, 67, 80. — ἔχειν avec un adverbe, 148 *Additions*.
 ἐχόμενα, 187, 203.
 ἕως, 64; avec l'infinitif, 70; ἕως ἐρχομένων, 74.
 ἦ, ἦ — ἦ, 116, 122.
 ἦμισυ, 110, 219, 242.
 θέλω, 158.
 θεοδίδακτος, 147.
 ἴδε, ἰδοῦ, 45, 120, 232; ἰδοῦ (εἰμι, etc.), 200, 205-206.

- ἱκανόν, 186.
 ἤλωσ σοι, 202.
 ἵνα τι, 199.
 ἴσα, 187.
 καθ' εἷς, 111.
 καθήκει, 80.
 καί, 20, 83, 116, 197, 228, 236.
 κατακλυσμὸν ὕδωρ, 227.
 κεῖσθαι, 206.
 κεφάλαιον δέ, 199.
 κληρονομεῖν, 159, 160.
 κοινωνεῖν, 159, 160.
 κόμην τρίχα, 227.
 κρατεῖν, 159, 160.
 λαλητός, 212.
 λευκὸς ἀστράπτων, 219.
 λόγος, 68, 187, 241; μὴ... λόγος = μηδέν, 71.
 μέγας, 215, 217.
 μέλει, 81.
 μένειν, 206.
 μετά (= καί), 115, 128, 129.
 μικρὸν ὅσον ὅσον, 199.
 μνημονεύειν, 159, 160.
 μοσχοποιεῖν, 146.
 οἶος, 239.
 ὅλος, et ὀλόκληρος, 219.
 ὄμηρα, 187.
 ὅμοιος, 127, 227.
 ὁμοιοῦν et ὁμοιοῦμαι ὡς, 208, 239.
 ὁμοίωμα ὡς, 127, 227.
 ὅς, 192-194; ὅ ἐστιν, 193, 226; ὅς εἶ, ἐστίν, etc., 230, 231; ὅς... αὐτός, αὐτοῦ, etc., 49, 138-139; οἵτινες... αὐτῶν, 181; ὅς et ὅτι, 243-244.
 οὐδεὶς, οὐδέν, 150, 186.
 οὐκ = οὐκ ἔστιν, ἦν, 199.
 οὔτε... οὔτε, 116.
 οὔτος, 48, 49, 50, 186, 190-191, 192, 205; αὕτη = un neutre, 242; τοῦτο, 67-68, 133, 149; τοῦτ' ἐστίν, 226 et
 ταῦτ' ἐστίν, 191; τοῦτο et οὕτως, 224, 229, 239-240.
 ὀχλοποιεῖν, 146.
 παραδιδούν, 147 *Additions*.
 πᾶς, 109.
 περιέχει, 81.
 πιστεύειν, 164-165.
 πλεῖον, πλείους, 38, 186.
 πλεονεκτεῖν, 159.
 πνέω, 217.
 (τὸ) πράγμα τοῦτο, 149.
 πρασιαὶ πρασιαί, 219.
 πρέπει, 80.
 προσωπολημπτεῖν, 146-147.
 πρῶτος, 218.
 πρωτότοκος, 218.
 (τὸ) ρῆμα, (= τοῦτο), 68, 149, 214, 220, 227.
 ριπίζεσθαι, 147.
 σκληρὸς ἀθάδης, 219.
 συμβαίνει, 81.
 συμπόσια συμπόσια, 219.
 σύν (= καί), 115-116, 128, 129, 169; σύν et l'accusatif, 187.
 τις, 69, 120, 150; εἴ τις, 120.
 τί ἐστιν, 191; τί τοῦτο, 214.
 τί ὅτι, 199.
 τό, 36.
 τοιοῦτος... οἶος, 239.
 τρίτον, 110.
 τυγχάνειν, 203; εἰ τύχοι, 81.
 ὑπάρχειν, 206.
 ὑψηλοφρονεῖν, 147.
 φρεναπατᾶν, 147.
 χαλιναγωγεῖν, 147.
 ἡ χεὶρ μου, = ἐγώ, 37.
 ψυχή, = τις, 69.
 ὦν, 203.
 ὡς, ὡσεὶ, 38, 127; ὡς devant l'attribut, 32, 190, 208, 214, 216; ὡς après ὁμοιοῦμαι, *q. v.*; ὡς ὁμοίωσις, 37; ὡς devant l'apposition 223.

INDEX ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES

Nota. — Les chiffres renvoient à la page.

- Accent oratoire et pause, 19, 24.
Accord tendant à cesser, 9-10, 14, 17, 24, 32, 107, 108. — Voir *Construction, Détachement, Dissociation, Parenthèse, Principes généraux*.
Accord du verbe avec le sujet : absence d'accord, 30; principes généraux de l'accord et des anomalies, 85-87.
Accord en nombre avec un sujet simple, 87-100. — Avec un sujet ordinaire, 87; verbe au singulier avec un sujet pluriel, 88; et pour le participe, 88-94. — Avec un sujet pluriel neutre, 94-100; un pronominal pluriel neutre, 96; et par le participe, 99-100. — Avec un sujet complexe, 37, 100-111; une périphrase, 100; une idée complexe, 5-7, 101; et pour le participe, 101-103. — Avec un collectif, 37, 101, 103-110; un collectif indéfini, 103, et défini, 104-107; et pour le participe, 106-107; à la 2^e personne, 107; avec le collectif dans les LXX, 108-110; avec un partitif, 38, 110; un distributif, 38, 111; et pour le participe, 38, 111. — Avec un sujet composé, 38, 112-117; et dans les LXX, 114-115; composé de σύν ou μετά et d'un nom, 115-116; de deux noms unis par ἤ ou οὔτε, 116 et cf. 122; et pour le participe, 116-117. — Avec l'attribut, 121-122. — Voir *Nombre et Personnes*.
Accusatif, voir *Cas*.
Actes des Apôtres, 3, 37, 85, 116, 138, 191, 207, 214, 218.
Adjectif : attribut, 108, 213, 214, et voir *Attribut*. — complément direct, 126, 150, 151, et voir *Complément*. — épithète, 32, et voir *Complément distinctif*. — numéral, 151. — pronominal = le pronom, 224. — sujet, 36, 71, et voir *Sujet*.
Adjectifs (et pronoms) et adverbess correspondants, 126, 215-216, 224, 239-240.
Anacoluthes, 40, 44, 90, 92, 132, 230, 234.
Analytiques (expressions et constructions), voir *Dissociation* et *Grec familier*.
Antécédent, voir *Sujet, Attraction, Attribut, Apposition, Participe*.
Anticipation, voir *Prolepse*.
Apocalypse, 11-13, 25, 26, 28, 29, 31, 32, 42, 87, 88, 97, 99, 100, 108, 113, 127, 138, 146, 173, 192, 195, 198, 206, 227, 229, 236.
Apposition et juxtaposition. Principes généraux, 16, 18-26; nature, 220; place, 221; usage, 221-222. Voir *Comparaison* et *Principes généraux*.

- Apposition dépendante: dépendant d'un nominal, 222; sous forme de citation, 223; avec et sans $\omega\varsigma$, 223; dépendant d'un pronominal exprimé ou non, 223; du pronom au vocatif, 224 et 299; dépendant d'un infinitif ou de $\sigma\upsilon\tau\omega\varsigma$, 224; d'un groupe de mots ou d'une proposition, 225; jointe à l'antécédent par $\tau\omicron\upsilon\tau'$ $\acute{\epsilon}\sigma\tau\iota\nu$ et δ $\acute{\epsilon}\sigma\tau\iota\nu$, 226. — Usage des LXX, 18-26, 226-229; juxtaposition de substantifs, 227; de noms de quantité, de mesure, etc., 223, 227 seq.; juxtaposition du nom de mesure répété, 258; apposition prolep-tique, 229. — Apposition irrégulière, 229; et dans les LXX, 233.
- Apposition indépendante ou juxtaposition: par cessation de l'accord, et par juxtaposition de deux éléments reliés logiquement, 19-24, 32, 136, 226, 230-231, 232-233; par le *casus pendens*, 20-24; mélange des deux constructions, 23-24; avec influence de l'accent oratoire et de la pause, 24. — Usage des LXX, 19-24, 40, 233-236. — Retour à la construction première, 15, 235, et voir *Construction*.
- Araméen, I, 4, 19.
- Attraction: du participe et de son antécédent, 89; de l'attribut, 189; du sujet, 41; du complément, 136; de l'apposition, 224, 239.
- Attribut verbal et nominal, 26, 179; nature et formes, 31-32, 180-181, et voir *Principes généraux*; développement, 181; distingué du sujet, 181-182, 200, 202; suppression du sujet ou antécédent de l'attribut, 150, 182-183, et de l'attribut, 183; et attribut mental, 183. Répétition et place de l'attribut, 183; ses espèces, 184; multiplié par la conjugaison périphrastique, 28; uni par $\omega\varsigma$ et $\epsilon\iota\varsigma$ à l'antécédent, 32, 208, 209-210, 215, et par $\epsilon\nu$ dans les LXX, 210; sens de $\epsilon\iota\varsigma$, 210; $\omega\varsigma$ supprimé dans les LXX, 208. — Accord de l'attribut avec son antécédent, 107, 108, 117, 185-194, et voir *Accord du participe avec le sujet*; adjectif ou pronom attribut au neutre, 186-187; au pluriel avec un collectif singulier, 187-188; accord avec le sujet composé, 188; avec le sujet de l'infinitif, 189, et voir *Infinitif*; accord de l'attribut complémentaire, 190; accord des pronoms démonstratif et relatif, sujets, avec l'attribut, 190-192, 192-194.
- Attribut complémentaire, 181, 184, 190; du sujet, 212; du complément, ou attribut nominal dépendant et classement des exemples, 211-215; juxtaposé à l'antécédent, 20, 208; adjectif et pronom, attributs, 213-214; accord avec l'antécédent, 190.
- Attribut complémentaire circonstanciel, 208, 216-219; pour le temps, la manière, le lieu, 216-217, et pour le participe du verbe exprimé devant le verbe, 217; pour le rang, 218; pour la partie et le tout et les distributifs, 218; attribut circonstanciel secondaire, 219.
- Attribut proleptique, 215-216 et *Additions* à la p. 215.
- Accords et constructions synthétiques de l'attribut tendant à disparaître, 31-32, 189, 190, 192-193, 213.
- Brachylogie, 8.
- Canon des Juifs, I.
- Caractère du grec biblique, du grec du N. T., des LXX: voir *Grec*.
- Cas: syntaxe profondément modifiée et ses principes, 237, et voir *Complément (Relation...)*. — *Casus pendens*, 19, 20-24, 67, et voir *Apposition* et *Détachement*. — Cas avec des prépositions, 161-163; 163-169. — Nominatif: du sujet, 40-41; absolu ou indépendant, 8, 20, 41, 44, 92, 131-136, 232-234,

apposé à un vocatif, 230, 233, 234; nominatif ou accusatif apposé à une phrase, 226, 227, 229; nominatif et accusatif du complément, alternants, 175-177. — Vocatif, 230. — Génitif du complément, 28, 159-160; du nom de la ville ou de la fête, 237; partitif, voir *Partitif*; absolu, 91, 136-137, et voir *Participe*. — Datif: du sujet réel, 29, 41, 74, 78, et voir *Sujet*; du complément, 160-161; de relation, 234. — Accusatif: du sujet, 42, et voir *Sujet*; du complément et double accusatif, 28, 157-159, et avec le passif, 22, 41; avec des prépositions et σύν, 158, 161, 169, 187; de relation, 157, 228; absolu, 135, 136; apposé à une phrase, 226, 227, 229, et voir *Apposition*.

Cusus pendens, voir *Cas*.

Catégorie: voir *Nombre* et *Collectif*.

Citations: des LXX dans le N. T. et surtout dans l'Apocalypse, 11-14; avec changement de personnes, 123; sans sujet, 61-62; servant de sujet, 36, de complément, 125-126, d'attribut, 190, 227, d'apposition, 223, 227. Voir *Principes généraux*.

Collectif: régulièrement remplacé par le pronom pluriel, et servant de sujet ou d'antécédent le plus souvent, 21, 37, 41, 56, 63, 70, 103-110, 118, 121, 233, 235, 240-241; nombre du collectif, 231; tendance à suppléer du collectif le sujet réel, 104-110. — Voir *Accord du verbe*, et *Participe*.

Comparaison: apposition du terme de comparaison, 22; formules de comparaison, 207; attribut, 180, et voir *Attribut* avec ὡς.

Complément: anticipé, voir *Prolepse* — attributif, voir *Attribut* complémentaire.

Complément du verbe, 26, 30-31; 125-178, et voir *Principes généraux*. Nature, 125-131; nominaux, 125, 126, 150; pronominaux et adverb

correspondants, 126; complexes, 127-128, 131, 133; composés, 128-130, 131; accumulés et développés, 130-131. — Espèces: déterminé ou non, 144, 148; direct, indirect, et circonstanciel, 153-155, 169; mental, 14, 146, 152; partitif et distributif, voir ces mots; attributif et distinctif, voir plus haut et plus bas.

Expression du complément, 30, 131, 143; resté seul, 131-132; place, 132-133; détaché et mis en relief, 8, 20, 31, 133-137; repris par un pronom: au même cas, 133-135 et cf. 150; au nominatif absolu, 134-135; ou répété au cas convenable, 20, 135-136; ou au génitif absolu du participe, 136-137; multiplicité des compléments, 28, 30, 137-138, 141-142; complément formé d'un relatif et du pronom personnel, 138-140, et voir *Relatif*; répété, 30, 140; redondant et descriptif, 7-8, 89, 140-141; de même sens ou radical que le verbe, 141, 161; prolepique, 142; changement brusque du complément, 30, 142-143.

Suppression du complément, 144-153. — Déterminé, défini, connu, 144-145; suppléé du contexte, de l'idée, 145, et de l'attribut, 146; détaché et indépendant, 34, 146 et voir plus bas *Complément devenu indépendant*; mental, et à suppléer des LXX, 14, 146-152; intérieur, 146-147; supprimé avec les locutions, les verbes techniques et de mouvement, 147-148 et *Additions*. — Indéterminé, indéfini, inconnu, 148-153; vague, 148-150; supprimé avec le participe, l'adjectif, l'attribut qui restent seuls, 126, 151; et quand l'acte du verbe importe seul, 152-153.

Relation entre le verbe et le complément, 153-157; verbe transitif, intransitif, absolu, avec les diverses espèces de compléments, 153-

- 155; changement dans le rapport entre le verbe et le complément, 155-156. — Le verbe et les cas du complément, 157-163, et voir *Cas*; sans préposition : accusatif, 28, 29, 157-159; génitif, 159-160; datif, 160-161; avec une préposition, 31, 161-163.
- Variation de la construction entre le verbe et le complément, 28, 31, 163-170; après un même verbe simple, 163-166, et après les verbes composés, 166; après le passif, 22, 41, 74, 166-167; après différents verbes avec la même préposition, 167-168; dans les LXX, 168-169; complément indirect au lieu du direct, et complément direct avec une préposition dans les LXX, 169; remarques sur les variations au point de vue de la pensée, 170.
- Variation de la construction du verbe et du complément dans des phrases très rapprochées, et dans la même phrase, 28, 31, 171-172; passif avec un complément direct, 172, et voir *Cas* (accusatif).
- Complément devenu indépendant et inversement, 8-10, 18, 131, 146, 173-177; prenant une construction indépendante, 173-174; et retour à la construction régulière, 16-18, 174-176; et dans les LXX, 176-177; alternance de l'accord et du désaccord, 175-177, et voir *Cas* (nominatif et accusatif alternants).
- Compléments direct, indirect, circonstanciel, 153-155, 169, et voir tout ce qui précède.
- Complément distinctif ou épithète : nature et accord, 236-237, et voir *Construction*.
- Concision, 8.
- Conclusions, 237.
- Construction : *ad sensum*, 5, 100; attributive et distinctive, 214, 215, 217; classique et postclassique, voir *Grec*; grammaticale et oratoire, 7-10; hébraïsante, voir *Hébraïsmes*; personnelle et impersonnelle du passif, 78. —
- Indépendance et variation de la construction, 9-10, 11, 17, 18, 107, etc., voir *Accord tendant à cesser*, *Apposition et juxtaposition*, *Complément*, *Principes généraux*, *Détachement* et *Dissociation*. — Retour à la construction régulière, 16-18, 174-177, 231, 232, 235, et voir *Complément*.
- Coordination, 4, 14-15, 19, 29, 30.
- Copule (verbe) : exprimé, 194; — supprimé, même marquant l'existence ou faisant fonction d'attribut, 20, 46, 182, 194-196; à l'indicatif présent, 196-199, 202; ἐστίν et ἦν dans les descriptions, 198, 206; à l'imparfait, 199; ἐστίν et ἦν après ἰδοῦ, ἴδε, 200, 205; au futur, 200; à l'impératif, 201, 202; au subjonctif, 201; à l'optatif, 202; à l'infinitif, 202; au participe 203; au sens de l'aoriste, 203; verbe εἶναι à suppléer de préférence, 197, 201, 204; à suppléer avec l'apposition, 91, 231, 232, 233, 234; en hébreu et dans les LXX, 204-206; remplacé par le pronom exprimé, 46, 50-52, 205, et ἐγώ εἶμι = ἐγώ, 205; verbes, autres que εἶναι, faisant fonction de copule, 206; verbe copule faisant fonction d'attribut, 207, 210.
- Datif, voir *Cas*.
- Détachement et mise en relief d'un mot ou groupe de mots, 7, 8-9, 10-11, 19, 118, 192; du sujet, voir *Sujet* (expression); du Complément, 31, 234, et voir *Complément* (expression); de l'apposition, 18-26, 190, 221, 223, 227-228, 232-236, 237, et voir *Apposition indépendante* ou *juxtaposition*; de l'attribut, 20, 107, 183, 190, et voir *Attribut*. Voir *Principes généraux*, *Participe*, *Dissociation*, *Parenthèse*.
- Déterminé et déterminant, voir *Idée complexe*.
- Dissociation des éléments de la pensée, 3-4, 14-16, 18-26, 29-32,

- 40-41, 43, 44, 51, 52, 65, 86, 89, 91-93, 131, 134-135, 136, 173-177, 218, 232, 234. Voir *Détachement* et *Cas*.
- Distributif, 38, 70, 111, 127, 218-219, 228. Voir *Sujet*, *Complément* et *Accord du verbe*.
- Duel, 122 et *Additions*, 185.
- Ellipse, 8, 195.
- Épexégèse, 32.
- Épithète, 60, 236; voir *Adjectif* et *Complément distinctif*.
- Exclamation, 24-26, 198, 231, 234.
- Féminin, voir *Genres*.
- Figura etymologica*, 141.
- Formules, 199; doxologiques, 198, et voir *Comparaison*.
- Futur, voir *Copule* (verbe).
- Génitif, voir *Cas*.
- Genre; 45, 48, 49, 51, 87, 98-99, 100, 108, 109, 116-117, 191; neutre et féminin, 22, 45, 98-99, 187; rapports entre les trois genres, 240-242.
- Grec biblique, I-IV, 5-33, 54, voir *Grec du N. T.*, des LXX, *Hébraïsmes*, et *Grec familier*. — Grec classique, 38, 71, 72, 74-75, 77, 78, 79, 81, 97, 121, 186 (n. 230, a), 187, 191, 192, 193, 204, 214, 217, 218. — Grec du N. T., I, II-III, 3-4, 11, 14, 24; voir ce qui précède et ce qui suit. — Grec des LXX, I-IV, 11, 13, 14, 19, 23, 26, 196; voir ce qui précède et ce qui suit, et *Hébraïsmes*. — Grec hellénistique, post-classique, familier, I-II, 28, 32-33, 43, 47, 52, 62, 66, 69, 72, 81, 86, 88, 91, 97, 98, 107, 120, 122, 124, 135, 136-137, 138, 140-141, 142, 147-148, 151, 153, 156, 159-160, 162, 187, 195, 199, 200, 201-204, 208, 212, 214, 219, 220, 225, 226 (n. 290), 236, 239, et voir *Principes généraux*.
- Hébraïsmes et influence des LXX et de l'hébreu, 3-4, 11-14, 19-24, 24-25, 27, 28, 29, 33, 36, 40-41, 42, 43, 44, 45-46, 48-49, 50, 51-52, 54, 62-65, 66, 67, 69, 70, 71, 73-77, 78-79, 80, 81, 85, 87, 88, 90-91, 91-93, 101-103, 105-106, 108-110, 120-121, 123, 124, 126, 127, 133, 135-136, 138, 139-140, 141-142, 148, 149, 150, 151, 156, 157, 158, 159, 161, 162-163, 165, 168-169, 172, 173-177, 187, 189, 192, 194, 195, 198, 199, 204-206, 208, 209, 211, 214, 217, 219, 223, 226-229, 233-236, 240-244. Voir d'ailleurs les nombreux exemples des LXX cités à presque toutes les pages.
- Hébreu, voir *Araméen* et *Hébraïsmes*.
- Hiphil, 80.
- Idée : règle seule l'accord et la construction, 5, 14-16, 85-87, 100-103. — Idée complexe (déterminé et déterminant, possession démoniaque, la voix et la personne, etc.), 5-7, 37-38, 58, 99, 100-103, 110, 119, 127, 143, 191, 228, 231, 233, 234, 235, 240, 241. Voir *Principes généraux*, *Accord*, *Sujet*, *Participe*.
- Imparfait, 199, 203; voir *Copule*.
- Impératif, voir *Copule*.
- Impersonnels (verbes), 66-85. — Impersonnels ordinaires, 79-81; καὶ ἔσται, ἔσται δέ, 30, 81-82, 85; καὶ ἐγένετο, ἐγένετο δέ, 30, 82-85 et 83 *Additions*. — Verbes ordinaires employés impersonnellement, 66-68; à l'actif, 69-77, 172; et voir *Sujet* (suppression); au passif (y compris l'infinitif), 77-79, 172; avec un complément au datif (sujet réel) dans les LXX, 29, 74, 78, et avec un complément direct à l'accusatif, 172 et voir *Cas*; à l'actif et au passif mélangés, 30, 78, 172-173; impersonnel servant de copule et d'attribut, 207; sujet vague ou supprimé de l'impersonnel, 66 et voir *Sujet* (suppression); infinitif impersonnel, 71, 77; et participe impersonnel, voir *Participe*. — Voir *Sujet* (suppression).
- Indépendance de la construction, voir *Accord tendant à cesser*.
- Indicatif présent, 57, 196, 203, et voir *Copule*.
- Infinitif, 42, 44 et *Additions*, 53-54, 56, 58, 59, 65, 69-70, 71, 92, 189-190; infinitif final des LXX, 63; infinitif dans l'apposition, 224-225, 229, et après οὗτος, οὕτως, 224;

- infinitif *עִוַּל* supprimé, 202, et voir *Copule*. — Voir *Sujet* (suppression), *Attribut*, *Apposition*, *Proposition*, *Impersonnel*.
- Interrogation, 199.
- Introduction, I-V.
- Jean*, III, 45, 96, 133, 225; voir *Apocalypse*.
- Juxtaposition et apposition, 14-16, 18-26, 220, 222, 227-228, 232-233; juxtaposition du sujet et de l'attribut, 20, 204; de l'attribut, 20, 22, 208; de propositions, 23; d'idées, 62; de verbes, 235-236. — Voir *Apposition*, *Hébraïsmes*, *Principes généraux*.
- Langue et style du N. T., langue familière, langue littéraire : voir *Caractère et Grec*.
- Lettres de S. Paul*, 131, 214; aux *Hébreux*, 3; voir *Paul*.
- Luc*, 43, 51, 78, 82-85, 97, 192, 200, 218; voir *Actes*.
- Marc*, 82, 85, 191; et fin de son *Évangile*, 55.
- Matthieu*, 82, 85, 191.
- Mise en relief, voir *Détachement*.
- Neutre, 45, 98-99, 100, 187; voy. *Genre*.
- Noms de nombre, de quantité, de mesure, 19, 20, 21, 223, 227-228, 231, 234 et *Additions*; nom de l'objet et de la matière, 19. Voir *Hébraïsmes*.
- Nombre : son changement, 97, 108-109, 118-122, et par suite de l'accord du verbe avec l'attribut, 121-122; mélange, 111; pluriel pour une personne, 119-120; et dans les LXX, 120-121; singulier et pluriel de la catégorie, 6, 108-109, 118, 119, 138, 143, 231; nombre dans l'accord de l'apposition, 235, voir *Accord et Pluralis*.
- Nominatif, voir *Cas*.
- Notes insérées dans le récit, 10-11; voir *Parenthèse*.
- Optatif, 202; voir *Copule*.
- Ouvrages consultés, IV.
- Paraboles, 191.
- Parenthèse et proposition parenthétique, 10-11, 23, 89, 91-92, 175, 177, 192, 200, 234. Voir *Principes généraux*.
- Participe : sujet indéfini, 70; au pluriel neutre, 97, 98; sans article et sans pronom, 36, 71; complément, sans article ni pronom, 126, 150-151; attribut, 92, 181, 211, 212, 213, 214, 216, (devant son verbe) 217, 222; complément distinctif, 222; apposé, 222, 231-233; supprimé comme copule, voir *Copule*; au pluriel impersonnel hébraïsant, 74. — Sujet ou antécédent du participe, 44, 56, 63, et antécédent mental, 89. — Proposition participe : reprise par un pronom, 45; construite au génitif absolu au lieu d'être sujet ou complément, 56, 67, 136, 144; au génitif absolu, 56, 63, 91, 136-137, et avec son sujet supprimé, 56.
- Accord du participe : avec l'antécédent, 59; principes d'accord, 85-87, et absence d'accord, 30. — Avec le sujet simple, 88-89, et sujet mental, 89; anomalies de l'accord en cas, 89-91; construction indépendante du participe sans article, 91-93, 222, 231-232, 235, et avec l'article, 93, 102, 222, 231, 233. — Avec un sujet neutre, 99-100, 108. — Avec un sujet complexe et une idée complexe, 99, 101-103, 119. — Avec un collectif, 102, 106-107, 109-110; un partitif et un distributif, 110-111. — Avec un sujet composé, 112-115, et pour le genre et le cas, 116-117. — Avec le nom de la catégorie, 118-120. — Avec l'attribut, 121. — Voir *Attraction*.
- Partitif : sujet, 37, 58, 64, 71, 110-111, 223, et voir *Accord du verbe* et *Participe*; complément, 126, 135, 151. Voir *Pronom*.
- Passif : personnel, 78; impersonnel, voir *Impersonnel*. Voir aussi *Sujet* (suppression), *Complément*, *Cas*, *Infinitif*.
- Paul*, 43, 51, 78, 89, 97, 191, 192, 207, 216, 218; voir *Lettres*.

Pause, 19, 24-26.

Périphrase : du verbe, 27-28; du sujet, 37, 100-101; du complément, 127.

Permutation des éléments de l'idée complexe, 5-7. Voir *Idée*.

Personne : 1^{re}, 68, 71, 119, 121, 124, 143, 196; 2^{me}, 68, 71, 107, 119, 121, 124, 143, 196; 3^{me}, 68, 72, 73, 74-79, 124, 143, 196; 1^{re} et 2^{me} personnes = un impersonnel, 71-72.

Accord du verbe en personne, 122-124; avec des sujets de différentes personnes, 122; avec la personne du pronom relatif, 123; changement brusque de personnes, 14, 87, 123-124, 143.

Piël, 80.

Pierre, 191.

Pléonasme, 8.

Pluralis majestaticus ou *excellentiæ*, 121.

Possession démoniaque, 58, 101, 119, etc. Voir *Idée complexe*.

Préposition devant le complément : voir *Complément*.

Présent historique, 82.

Principes généraux, II-III, 1-33; dissociation, voir ce mot : — Structure générale de la phrase, 5-18; l'idée régit la construction, 5-7, et voir *Idée*; constructions oratoire et grammaticale, 7-8, et voir *Construction*; détachement et mise en relief d'un mot ou groupe de mots, voir *Détachement*; interruption de la construction 8-10, et voir *Accord tendant...*; parenthèse et notes, 10-11; construction avec des citations des LXX, surtout dans l'*Apocalypse*, 11-14, et voir *Citation*; idées séparées logiquement, 14; énumération des parties de la phrase par juxtaposition logique, 14-16, et voir *Juxtaposition*; retour à la construction régulière, 16-18, et voir *Construction*. — Apposition et juxtaposition, 18-26, et voir ces mots. — Conséquences pour : le verbe, 27-29; le sujet, 29-30; le

complément, 30-31; l'attribut, 31-32; et remarques, 32-33. — Voir *Syntaxe psychologique*.

Prolepse : du sujet, 42-43; du complément, 142; proleptique, voir *Attribut* et *Apposition*.

Pronoms personnel et démonstratif, sujet exprimé, 43-47; simple sujet, 47-52; complément, placé le premier, 136, et voir *Complément* (expression et suppression); multitude des pronoms dans le grec biblique, 50, 51, 142; pronom indéfini, sujet ou complément, supprimé, surtout avec le partitif, 36, 37, 58, 126, 150, 151, 223, et voir *Partitif*; pronom personnel remplaçant un sujet inconnu, 73. — Pronom sujet tenant lieu du verbe copule, 46, 50, 196, 200, 205, et voir *Copule*. — Accord du pronom (ou adjectif) attribut avec le sujet, 186, 190-194; pronom attributif, 214. — Pronoms (et adjectifs) et adverbes correspondants, 126, 239-240. — Pronom féminin avec le sens neutre, 242, et voir *Genres*. — Voir *Relatif et relation*; *Complément et Sujet*.

Propositions : juxtaposées, 23, et voir *Apposition* et *Juxtaposition*; parenthétiques, 23, et voir *Parenthèse*; conditionnelles, 45; sujet logique, 38, 66, 195; complément, 128; éléments de la proposition, 26-33. — Voir *Dissociation*, *Principes généraux* et *Relatif*.

Rapports entre les trois genres, voir *Genres*.

Redondance, 8, et voir *Complément* (Expression).

Relatif et relation : relatif formé d'un mot relatif et du pronom personnel (parfois le nom), 49, 138-140, 243-244; relation entre ὅς et ὅτι, 49, 138-140, 243-244; relatif sujet s'accordant avec l'attribut, 192-194. — Proposition relative : apposée, 229; exprimée, à suppléer, équivalente, 49, 51, 199, 225, 226, 229, 231, 243-244.

- Relation entre le verbe et le complément; voir *Complément*.
- Répétition, 8; — hébraïsante du même mot, 141, 161, 217, 228.
- Signe et chose signifiée, 191; voir *Idée complexe* et *Paraboles*.
- Structure générale de la phrase, 5-18; voir *Principes généraux*.
- Style direct et indirect, 18, 52, 56, 57, 90, 123, 128.
- Subordination, 4, 14-15, 19.
- Sujet : définition, 26; nature, 35-39; sujet simple, nominal, indéclinable, proposition, citation, pronominal, 35-37 et cf. 66, 71, 87-100; sujet complexe, périphrase, groupe de mots, idée complexe, collectif, partitif, distributif, proposition, 37-38; et cf. 44-45, 53, 100-111; sujet composé, 38-39, 43, 122, et cf. 112-117; sujet développé, 39; sujet principal et sujet total, 86, 112-113, 115, 121 *Additions*.
- Expression du sujet, 29; resté seul, 40; au nominatif, 40-41; attiré au cas du relatif, 41; au datif, 29, 41 et *Additions*, 42, 78; à l'accusatif, 42, et voir *Cas*; place, 42-43; prolepse, 42; sujet détaché, 20, 29, 44-47; pronom personnel sujet, 43-44, et sujet du participe, 44; sujet complexe, ou ordinaire, détaché et repris par un pronom ou un synonyme, 20, 44-47; pronoms simples sujets, 47-50, et voir *Pronom*; remplaçant le verbe copule, 50, et voir *Copule* et *Pronom*; équivalent de $\delta\varsigma \epsilon\sigma\tau\iota\nu$, 51; répétition du sujet, 29, 52-53; multiplicité des sujets, 28, 29, 51.
- Suppression du sujet avec un verbe ordinaire, 53-66, 196-197; du pronom sujet de l'infinitif, 53-54; changement brusque et suppression du sujet, 29, 54-59, 77; sujet à suppléer : de ce qui précède immédiatement, 55, d'un terme général, 56, de l'idée même, 57, du possesseur et du possédé, 58, de plus haut, 58; sujet mental, 5, 14, 89, 120, à suppléer du contexte, 59-60, 89, de l'attribut ou de l'épithète, 60, de l'A. T., 61-62; usage des LXX, 14, 62-65. — Suppression du sujet avec un impersonnel, 66-85; une proposition servant de sujet logique, 38, 66; sujet vague, 66, 67-68; sujet indéterminé ou inconnu, 68; avec l'actif impersonnel (sujet = *on*, *personne*, *rien*, etc.), 69-71, et 69 *Additions*; sujet à suppléer d'un mot qui s'y rapporte, 71; actif à la 1^{re} ou à la 2^e personne = un impersonnel, 71-72; actif impersonnel à la 3^e personne du pluriel, 72-74 et 72 *Additions*, et du singulier, 74-77; sujet inconnu remplacé par un pronom pluriel, 73; impersonnel passif, 77-79; et l'acte du verbe importe seul, 79; passif et actif mélangés, 30, 78, et voir *Passif*; avec les impersonnels ordinaires, 79-81; avec $\kappa\alpha\iota \epsilon\sigma\tau\alpha\iota$ et $\kappa\alpha\iota \epsilon\gamma\epsilon\upsilon\epsilon\tau\omicron$, 81, et voir *Impersonnel*.
- Accord du verbe avec le sujet, voir *Accord*; du pronom avec l'attribut, 190-194, et voir *Pronom* et *Attribut*.
- Sujet : juxtaposé, 20, et voir *Juxtaposition*; détaché, voir *Détachement* et plus haut (*Expression...*); mental, voir plus haut (*Suppression...*).
- Sujet : de l'infinitif, voir *Infinitif*; du participe, voir *Participe*.
- Syllepse, 230, 233.
- Syntaxe psychologique, II-III, 4, 5, 14, 56, 58, 62, 85-87; voir *Idée*, et *Principes généraux*.
- Synthèse des éléments de la pensée, et expressions synthétiques, 14, 18; voir *Dissociation*, et *Grec classique*.
- Unification et équivalence des constructions, 7, 156-170; voir *Accord du verbe*, *du participe*; *Sujet*, *Complément*, *Relatif*.
- Variation entre le verbe et le complément; voir *Complément*.

Verbe, 26-28. — Verbes composés, 162, 166; post-classiques, 70, 73, 162. — Verbes signifiant : *aller*, 161; *condamner* ou *absoudre*, 159; *éloigner* ou *séparer*, 160; *infériorité* ou *supériorité*, 159; *percevoir*, *connaître*, et *faire connaître*, 149,

et leur passif, 78; *recevoir* ou *donner une part de*, 159; *toucher*, 159; *se souvenir*, 159; et voir *Complément*. — Verbe *copule*, voir *Copule*.
Verbosité, 8.

INDEX DES PASSAGES CITÉS

Nota. — Les chiffres romains indiquent le chapitre. — Après chaque tiret, le *premier* chiffre arabe indique le verset, et les *chiffres qui suivent* renvoient aux pages du volume.

SEPTANTE

GENÈSE

- I, 11, 142 — 12, 242 — 26, 121 — 26-28, 121 — 27, 13, 187, 242 — 27-28, 109 — 29, 242.
II, 5, 80 — 7, 209, 212, 227 — 9, 12 — 16, 12 — 17, 12, 21, 70, 135 — 18, 121 — 24, 209.
IV, 11, 197 — 19, 161 — 23, 161.
V, 4, 207 — 12, 242.
VI, 5, 141 — 13, 167 — 14, 212 — 17, 19, 20, 98, 227 — 19, 146.
VII, 2, 20, 228 — 7, 19, 20.
IX, 2, 150 — 12, 7 — 15-16, 7 — 17, 7 — 20, 203, 211 — 23, 114, 239 — 25-26, 201.
X, 21-22, 79.
XI, 1, 180 — 3, 210 — 9, 75 — 29, 61.
XII, 3, 95 — 12, 48, 82.
XIII, 8, 48 — 10, 70 — 11, 111 — 14, 48 — 15, 48 — 16, 69.
XIV, 2, 28 — 7, 51, 192 — 8, 51, 192 — 10, 22 — 22-24, 23.
XV, 1, 101, 149, 233 — 2, 200, 205 — 4, 45 — 5, 207 — 5-6, 165 — 6, 67 — 7, 196 — 10, 217 — 13, 104.
XVI, 4, 167 — 5, 167 — 8, 48 — 11, 48.
XVII, page 61 — 4, 21, 24, 135 — 7, 189, 201 — 10, 239 — 14, 21, 53 — 15, 21 — 20, 209.
XVIII, page 61 — 1, 136 — 9, 206 — 10, 150 — 11, 115, 117.
XIX, 3, 115 — 12, 137 — 24, 80 (*bis*).
XX, 6, 166.
XXI, 6, 150 — 11-12, 68 — 12, 210, 235 — 23, 172.
XXII, 1, 85 — 17, 217.
XXIII, 10, 150 — 13, 169 — 14-15, 183.
XXIV, 6, 161 — 12, 28 — 30, 85 — 37, 48.
XXV, 22, 61 — 23, 98 — 24, 42.
XXVI, 4, 98 — 8, 217 — 15, 21 — 28, 217 — 32, 85.
XXVII, 27, 157 — 29, 198 — 31, 157.
XXVIII, 13, 20, 21, 135 — 17, 192 — 18, 22.
XXIX, 2, 168 — 2-3, 73.
XXX, 33, 167 — 34, 81.
XXXI, 16, 41 — 37, 151.
XXXII, 4, 126 — 31, 80, 161.
XXXIII, 5, 161 — 7-8, 114, 115.
XXXV, 11, 50 — 19, 48 — 27, 48.
XXXVI, 1, 48 — 6-8, 52 — 8, 205.
XXXVII, 8, 217 — 9, 37 — 21, 168.
XXXVIII, 13, 22 — 15, 48.
XXXIX, 3, 13 — 9, 166 — 21, 13.
XL, 12, 186, 192 — 13, 243 — 18, 186, 192.
XLI, 11, 43 — 13, 38, 67, 85 — 40, 157 — 41, 61 — 43, 168.
XLIV, 4, 158 — 14, 23, 91.

XIV, 16, 103 — 20, 98.
 XLVI, 26, 103.
 XLVII, 9, 139, 180, 207 — 22, 210 —
 24, 97 — 26, 209.
 XLVIII, 1, 75, 77 — 7, 24 — 14, 24.
 XLIX, 3, 219 — 10, 22 — 30, 139,
 210.

EXODE

I, 1, 111 — 6, 114.
 II, 2, 12 — 11-12, 146 — 22, 12.
 III, 6, 196 — 7, 217 — 9, 48 — 13,
 48 — 14, 12.
 IV, 8, 165 — 9, 210 — 10, 48 — 14,
 48 — 16, 48 — 18, 217 — 21, 91.
 V, 17, 12 — 20, 136.
 VI, 3, 227, 248 — 4, 139 (*bis*) — 26,
 139.
 VII, 13, 148 — 15, 210 — 17, 150 —
 19, 210.
 VIII, 4, 13 — 19, 191.
 IX, 7, 37, 101 — 18, 80 — 19, 115 —
 24, 108 — 32, 189.
 XII, 11, 206 — 13, 210 — 16, 167 —
 17, 212 — 39, 22 — 43, 126 — 45,
 168.
 XIII, 15, 48, 233.
 XIV, 61 — 18, 91 — 25, 158 — 31,
 165, 241.
 XV, 14, 98 — 19, 116.
 XVI, 65 — 1, 108 — 4, 80 — 17-18, 40.
 XVII, page 65.
 XX, 2, 123 — 18, 109.
 XXI, 4, 115 — 13, 217 — 23-24, 132.
 XXIII, 15, 166 — 17, 167 — 27, 22,
 241 — 33, 166.
 XXIV, 3, 61 — 5, 227 — 12, 228.
 XXV, 40, 61.
 XXVI, 1, 22, 212 — 7, 22 — 14, 23
 — 31, 23.
 XXVII, 1, 217.
 XXVIII, 21, 111 — 23, 24.
 XXIX, 2, 212 — 40, 21.
 XXX, 7, 228 — 14, 104 — 23-24, 21
 — 23-25, 24 — 25, 23.
 XXXI, 13-15, 121 — 17-18, 148.
 XXXII, 1, 134, 135 — 4, 147, 212 —
 6, 106 — 25, 229 — 30, 165 — 33,
 137, 143.
 XXXIII, 8, 109 — 10, 109 — 16, 98.
 XXXIV, 1-4, 64 — 27, 168 — 29, 53.
 XXXVI, 4, 48.
 XXXVII, 15, 20.
 XXXVIII, 12, 75, 76 — 23, 20.
 XXXIX, 4-5, 21.

LÉVITIQUE

I, 2, 69, 72.
 II, 1, 69, 72, 212 — 2, 39 — 4, 72 —
 5, 72 — 6, 72 — 6-8, 124 — 11, 72,
 135 — 13, 168.
 IV, 3, 166 — 8, 24 — 11-12, 21 —
 13-14, 165.
 V, 3, 150 — 4, 150 — 5, 165 — 15,
 165 — 17, 150.
 VI, 3, 165 — 10, 242 — 27, 64 — 38
 135.
 VII, 4, 138 — 8, 23, 138 — 17, 69 —
 22, 23.
 VIII, 7, 138.
 X, 18, 64.
 XI, 11-12, 61.
 XIII, 48, 135 — 48-49, 75 — 49, 76.
 XV, 6, 168 — 29, 48.
 XVI, 61 — 23, 91 — 32, 75.
 XVII, 7, 48, 139.
 XIX, 9, 121 — 11, 70.
 XX, 2, 53, 151 — 3, 151 — 6, 135 —
 9, 69 — 16, 135.
 XXI, 5, 157 — 6, 19 — 9, 46, 48.
 XXII, 2, 48 — 3, 53 — 11, 45 — 12,
 46, 48 — 22, 150, 241 — 23, 46 —
 27, 41, 209.
 XXIII, 3, 227 — 12-13, 233.
 XXIV, 5-6, 21 — 9, 50.
 XXV, 10, 111 — 33, 135 — 34, 192.
 — 36, 234 — 44, 135, 136 — 46,
 70, 135.
 XXVI, 12, 210.

NOMBRES

I, 52, 111.
 IV, 6, 148.
 V, 15, 21.
 VI, 3, 168 — 4, 172 — 5, 227.
 VII, 13, 21.
 X, 29, 243 — 30, 132 — 31, 243.
 XI, 22, 80.
 XII, 1, 144.
 XIII, 4, 205.
 XIV, 1-2, 109 — 15, 98 — 24, 135
 XV, 4, 21 — 4-7, 24 — 8, 151 —
 19, 151.
 XVI, 3, 12, 67, 80, 188 — 13, 22 —
 17-18, 138 — 18, 109 — 31, 168 —
 38, 210, 216, 248.
 XVII, 2, 223 — 5, 21.
 XIX, 2, 241 (*bis*) — 5, 115 — 14, 23
 15, 21.

XX, 5, 70, 234 — 12, 165.
 XXI, 14, 20 — 29, 99.
 XXII, 22, 48.
 XXV, 18, 22.
 XXVI, 62, 235 — 64, 139.
 XXX, 3, 13 — 7-8, 241.
 XXXI, 8, 161.
 XXXII, 4, 21, 41 — 9, 158 — 13, 109
 — 22, 210 — 29, 210.
 XXXIV, 2, 23.
 XXXV, 30, 136.

DEUTÉRONOME

I, 8, 123 — 22, 139, 218.
 III, 4-5, 24 — 24, 139.
 IV, 8, 98 — 11, 229 — 16, 227 — 35,
 45, 205 — 39, 45 — 41-42, 44.
 V, 29, 239.
 VI, 1, 139 — 4, 107, 136.
 VII, 21, 168 — 22, 168.
 VIII, 7-8, 234 (bis).
 X, 7, 227, 234 — 17, 46, 50 — 29,
 239.
 XI, 6, 139 — 8-9, 235 — 10, 65 —
 19, 121.
 XII, 21, 151 — 23, 197 — 30, 98.
 XIV, 22, 228.
 XV, 2, 239 — 9, 227, 235 — 10, 91
 — 18, 24, 67 (bis).
 XVI, 20, 121.
 XVII, 2, 207.
 XVIII, 19, 82.
 XX, 19, 137, 138 — 20, 128.
 XXII, 1, 116 — 4, 116 — 8, 70 — 21,
 124, 242 — 21-22, 121 — 24, 242.
 XXIII, 2, 61.
 XXIV, 7, 53.
 XXV, 2-3, 74 — 13-14, 228.
 XXVI, 9-10, 235.
 XXVII, 6, 23.
 XXVIII, 49, 139 — 50, 241 — 56, 28
 — 60, 109 — 60, 165.
 XXX, 6, 48.
 XXXI, 20, 148.
 XXXII, 4, 21 — 14, 20 — 25, 234 —
 43, 61.
 XXXIII, 16, 98 — 17, 22.
 XXXIV, 5-6, 74 — 11-12, 228.
 XLV, 26, 65.

JOSUÉ

I, 7, 158, 163 — 8, 163 — 11, 41 —
 14, 218, 235.

II, 2, 93 — 4, 138 — 6, 138 — 8, 44
 — 10, 139.
 III, 1, 62 — 4, 208 — 10-11, 229 —
 16, 185.
 IV, 5-6, 111 — 6, 210 — 7, 168, 185.
 V, 6, 160 — 12, 52 — 15, 139.
 VI, 1, 71 — 19, 189.
 VII, 1, 157 — 9, 138 — 6, 246 — 10,
 239. — 15, 98.
 VIII, 11, 217 — 21-25, 235 — 22, 71
 — 33, 219.
 IX, 12, 21 — 18, 21 — 18-29, 214.
 X, 30, 30 — 32, 30.
 XIII, 2-6, 24 — 6, 136 — 8-10, 17 —
 8-32, 17 — 15-17, 17 — 16-21, 176
 — 25-27, 176 — 28, 88, 245 — 29-
 30, 174.
 XIV, 4, 38.
 XVII, 3, 21.
 XXII, 12, 93 — 17, 243 — 22, 45, 52,
 150.
 XXIV, 15, 67 — 17, 45 (bis) — 20,
 138 — 22, 141 — 26, 42.

JUGES

II, 18, 169.
 V, 3, 205.
 VI, 24, 14 — 38, 228.
 VII, 1, 51, 192 — 3, 88 — 19, 217 —
 24, 104.
 VIII, 1, 214 — 11, 11, 29 — 12, 114.
 XIII, 8, 41 — 16, 200, 205 — 18, 49.
 XIV, 12, 217.
 XVI, 2, 80 — 28, 160.
 XVIII, 5, 139 — 19, 199.
 XIX, 9, 115 — 19, 115 — 26, 80 —
 30, 242.

RUTH

IV, 4, 70, 205.

1 ROIS

I, 15, 247 — 16, 168 — 26, 132, 183.
 II, 9, 182 — 10, 80.
 III, 4, 200 — 11, 21, 236.
 IV, 1, 85.
 V, 4, 242 — 9, 37, 229.
 VII, 6, 166 — 12, 20.
 IX, 7, 227 — 8, 206 — 9, 70 — 9-10,
 227.
 X, 9, 216 — 19, 49.

XI, 15, 209.
 XII, 21, 241 (*bis*), 248.
 XIII, 15, 109 — 20, 108.
 XIV, 28, 13 — 45, 64.
 XV, 3, 169.
 XVI, 16, 68 — 21, 181.
 XVII, 14, 46, 50, 205 — 30, 108.
 XIX, 20, 23 — 22, 74, 206 — 23, 74.
 XX, 24, 141 — 25, 172 — 26, 241.
 XXI, 3, 242 — 6, 88.
 XXIII, 17, 126.
 XXV, 14, 99.
 XXVI, 24, 12.
 XXVII, 1, 67 — 8, 114.
 XXXI, 7, 114 — 12, 108.

2 ROIS

I, 16, 201 (*bis*) — 20, 163.
 III, 23, 214.
 IV, 2, 11 — 4, 11, 135, 157.
 VII, 14, 209 — 22, 70 — 23-24, 24.
 VIII, 10, 209.
 IX, 1, 36 — 3, 36, 157 — 7, 141 —
 9, 70 — 10, 138, 140.
 X, 6-7, 228 — 7, 20.
 XI, 5, 205.
 XII, 21, 63 — 23, 239.
 XIII, 19, 217.
 XIV, 11, 64 — 32, 67.
 XV, 20, 23 — 23, 109.
 XVII, 2, 205 — 5, 140 — 8-10, 48 —
 14, 52, 205 — 17, 114.
 XVIII, 3, 67, 199, 219 — 18, 76 (*bis*)
 — 33, 248.
 XIX, 1, 248.
 XX, 3, 211 — 10, 153 — 18, 205.
 XXI, 1, 21 — 3, 242 — 6, 75, 76 —
 11, 98.
 XXII, 14, 80.
 XXIII, 6, 243 — 16, 157.
 XXIV, 13, 67 — 15, 88 — 16, 169 —
 17, 191.

3 ROIS

I, 2, 227 — 9, 187 — 36, 126, 245 —
 40, 109 — 48, 28.
 II, 2, 205.
 III, 18, 70 — 22, 197 — 23, 197 —
 28, 108.
 IV, 25, 240.
 V, 14, 109, 235 — 15, 88, 109 — 16,
 234.

VI, 5, 192 — 12, 115 — 28, 159.
 VII, 3, 240 — 6, 227 — 10-14, 21 —
 16, 20 — 19, 189 — 34-36, 133.
 VIII, 18, 54 — 25, 54 — 28, 54 —
 30, 241 — 31, 54 — 36, 54 — 37-
 38, 172 — 38, 111 — 41, 49, 109,
 246 — 42, 168 — 48, 158 — 50,
 158, 168, 169 — 52, 54 — 54, 157
 — 56, 169 — 57-58, 54 — 58, 161
 — 59, 54, 229, 243 (*bis*) — 61, 161
 — 62, 169 — 63, 157, 169 — 64,
 54, 70 — 65, 109 — 66, 111.
 IX, 8, 135.
 X, 12, 98 — 20, 208.
 XI, 27, 243 — 30, 212, 248 — 41, 98.
 XII, 8, 241 — 9, 136 — 9-10, 93,
 109 — 10, 235 — 13, 241 — 20, 109.
 XIII, 25, 187 — 33, 212.
 XIV, 2, 197 — 19, 46, 49, 50 — 29,
 46, 49.
 XV, 23, 46, 98, 157.
 XVI, 20, 46 — 22, 160 — 27, 46 —
 28, 234, 242.
 XVIII, 39, 205.
 XIX, 4, 128, 157 — 11, 200.
 XX, 2, 227 — 7, 145 — 9, 93, 173.
 XXII, 22, 248 — 31, 158 — 39, 98.

4 ROIS

I, 2, 172 — 3, 163 — 4, 21 — 18, 242.
 III, 7, 169 — 16, 212 — 18, 242 —
 21, 108, 109 — 27, 212.
 IV, 1, 209 — 7, 123 — 13, 205 — 16,
 197 — 23, 195 — 39, 228.
 V, 17, 22, 227.
 VI, 33, 206.
 VIII, 15, 148.
 IX, 27, 194 — 33, 64.
 X, 10, 64, 71 — 21, 228 — 29, 21,
 24, 136, 233 — 34, 41.
 XI, 4, 157 — 5, 108, 157 — 7, 32.
 XIV, 21, 51 — 21-25, 48.
 XV, 11, 242.
 XVII, 29, 228.
 XVIII, 5, 169.
 XX, 20, 242.
 XXIII, 31, 234.
 XXIV, 3, 79 — 20, 79.

1 PARALIPOMÈNES

II, 7, 158, 169 — 55, 103, 109.
 V, 2, 182 — 9, 74 — 16, 172 — 21,
 228.

VI, 49, 29 — 65, 75, 76.
 VII, 22-23, 62 — 23, 78.
 VIII, 6, 234.
 IX, 1, 200 — 9, 200 — 13, 200 — 22,
 200, 235 — 23, 200 — 26, 200 —
 28, 110 — 29, 110 — 30, 200 —
 33, 227.
 X, 12, 104.
 XI, 4, 51 — 5, 51 — 12, 51 — 12-13,
 50 — 20, 51 — 22-23, 50.
 XII, 8, 221 — 23, 7, 103.
 XIII, 2, 10.
 XV, 12, 146 — 26, 128.
 XVI, 12, 160 — 15, 160 — 27, 199.
 XXI, 3, 128, 201, 202 — 12, 203.
 XXIII, 14, 21.
 XXIX, 1, 126 — 4, 126 — 8, 139.

2 PARALIPOMÈNES

II, 17, 227.
 III, 3, 240 — 4, 22.
 IV, 1-2, 228 — 2, 16, 245 — 2-5, 176
 — 3, 103, 227 — 4-5, 109 — 11-13,
 227 — 14, 233 — 19-22, 177.
 V, 10, 70, 241 — 11-12, 23.
 VI, 5, 163 — 9, 13.
 VII, 21, 135.
 VIII, 11, 64.
 IX, 8, 201 — 11, 98.
 X, 7, 161 — 9, 161 — 10, 161.
 XI, 12, 114.
 XII, 15, 39.
 XIII, 3, 22, 234.
 XIV, 5, 146 — 6, 146 — 8, 24, 234
 — 9-10, 146.
 XV, 1, 21.
 XVII, 16, 235 — 18, 235.
 XVIII, 7, 168, 169, 229.
 XIX, 7, 10, 38 — 10, 23, 24, 165.
 XX, 14, 21 — 19, 161.
 XXIII, 11, 114 — 12, 109 — 13, 195,
 198, 200, 206.
 XXVII, 7, 117.
 XXVIII, 13, 166.
 XXIX, 10, 157 — 15, 141.
 XXXI, 6, 43.
 XXXII, 15, 165.
 XXXV, 8, 114 — 18, 109 — 25, 169
 — 26, 114, 115, 117.

1 ESDRAS

I, 31, 111.
 III, 5-5, 131 — 9, 131 — 13, 64 —
 — 22, 128.

IV, 4, 190 — 5, 131 — 6, 152 — 11,
 153 — 43-44, 131 — 49-51, 131.
 V, 69, 99.
 VIII, 25, 240.
 IX, 8, 227 — 12, 41 — 16, 243 — 23,
 192.

2 ESDRAS

II, 68, 64 — 69, 176.
 IV, 2, 172 — 10, 128, 139, 172 — 12,
 27 — 14, 80 — 17, 128 — 24, 7.
 V, 4, 98 — 5, 79 — 7, 98 — 8, 48 —
 11, 48 — 14, 139.
 VI, 3, 228 — 8, 27 — 9, 27, 172, 195,
 202 — 10, 27, 168 — 11, 62 — 15,
 193 — 21, 172.
 VII, 6, 205 — 7, 64 — 8, 193 — 10,
 159 — 21, 240 — 27, 240 — 28,
 135.
 VIII, 25, 109, 114.
 IX, 3, 151 — 4, 108.
 X, 1, 109 — 12, 108 — 14, 41 — 16,
 243 — 17, 41.

NÉHÉMIE

I, 5, 233 — 8, 135.
 II, 6, 187 — 19, 114, 115 — 20, 114.
 III, 6, 160.
 IV, 2, 186 — 7, 161 — 11, 64 — 13,
 172 — 15-16, 108 — 16, 172 — 18,
 122, 187 — 21, 110.
 V, 3, 9 — 4, 9, 22 — 5, 64, 110.
 VI, 1, 78 — 8, 208 — 12, 114.
 XIII, 3, 108 — 4, 206 — 10, 111 —
 12, 108 — 15, 126, 150 — 27, 229
 — 28, 203 — 29, 160 — 31, 160.

TOBIE

I, 18, 217.
 IV, 5, 161 — 8, 240 — 12, 46 (*bis*) —
 16, 236 — 18, 162 — 21, 98.
 V, 20, 240.
 VI, 9, 135.
 VII, 10, 240 — 11, 43, 240.
 X, 5, 81 — 10, 242.
 XII, 3, 214 — 4, 78, 79 — 8, 187 —
 9, 50.
 XIII, 1-4, 50 — 3, 124 — 4, 205 — 7,
 155, 196 — 13, 164.

JUDITH

III, 8, 209.
 V, 3, 184, 212 — 8, 63 — 11, 63 —
 20, 63.
 VI, 18, 109.
 X, 7, 10, 11, 17 — 19, 243.

ESTHER

I, 5, 168 — 7, 195 — 8, 241 — 10,
 234, 240 — 10-15, 109 — 19, 80.
 II, 22, 49, 63.
 III, 13, 194 — 14, 241.
 IV, 2, 80 — 3, 77 — 8, 123 — 14,
 115.
 V, 13, 67, 68, 98.
 VI, 1, 54 — 1-2, 63, 227 — 3, 121
 — 8-9, 63, 76 (*bis*) — 10, 71.
 VII, 2, 64.
 IX, 1, 97.

JOB

I, 1, 204.
 III, 5, 114.
 IV, 18, 165, 169.
 V, 2, 126, 150 — 13, 62.
 VI, 16, 194 — 16-17, 117 — 17, 78.
 VII, 4, 201 — 17-18, 206.
 IX, 7, 80.
 X, 3, 67.
 XI, 8, 182, 195.
 XII, 6, 121 — 16-24, 206.
 XIV, 17, 217 — 19, 98.
 XV, 7, 218 — 14, 206 — 24, 115.
 XVIII, 15, 98.
 XIX, 11, 208 — 23, 41.
 XX, 11, 99, — 12-13, 138 — 21, 98.
 XXI, 16, 98 — 27, 142 — 34, 159,
 168.
 XXII, 16, 233.
 XXIII, 6, 169 — 15, 168.
 XXIV, 15, 37 — 15-16, 120 — 24,
 217.
 XXV, 2, 136, 233.
 XXVI, 14, 169.
 XXVIII, 3, 65, 76 (*bis*) — 3-4, 120
 — 9, 65 — 10, 65 — 11, 65.
 XXIX, 21-22, 168.
 XXX, 4, 140, 181 — 19, 187.
 XXXI, 35, 150.
 XXXII, 8, 180.
 XXXIII, 31, 205.

XXXIV, 20, 187.
 XXXV, 2, 136 — 15, 36, 71.
 XXXVIII, 7, 161 — 9, 182 — 14,
 212, 227.
 XLI, 25, 200, 205.

PSAUMES

I, 2, 168.
 II, 2, 9 — 9, 13 — 11, 163.
 VIII, 65 — 5, 61, 191.
 IX, 2, 170 — 3, 164 — 15, 164, 170
 — 23, 246.
 X, 4, 21, 135.
 XI, 3, 228.
 XII, 6, 164.
 XIII, 1, 104 — 3, 36 — 5, 161.
 XV, 65 — 3, 135 — 10, 61.
 XVI, 65 — 2, 243.
 XVII, page 65, — 1, 229 (*bis*), 241,
 242, 243, 248 — 12, 182 — 14, 80 —
 23, 98 — 30, 167 — 31, 21 — 36,
 46.
 XVIII, 6, 164.
 XX, 13, 23.
 XXI, 2, 197, 224 — 9, 63, 158.
 XXV, 9, 133.
 XXVI, 4, 22, 24, 242 — 7, 243 — 11,
 158.
 XXIX, 8, 12.
 XXX, 21, 168 — 25, 169.
 XXXI, 2, 69.
 XXXII, 9, 68, 77.
 XXXIV, 28, 168.
 XXXVI, 23, 167 — 31, 99.
 XXXVIII, 5, 142 — 6, 20 — 7, 146,
 219.
 XXXIX, 7, 61, 62.
 XL, 7, 158.
 XLI, 4, 78 — 5, 20.
 XLIII, 23, 208.
 XLIV, 7, 199 — 8, 159 — 14, 219,
 235.
 XLVII, 4, 164 — 12, 164.
 XLVIII, 6-7, 21.
 LIV, 6, 115.
 LIX, 2, 228.
 LXII, 2, 161, 169 — 7, 168.
 LXV, 1-2, 161.
 LXVII, 17, 139 — 19, 61, 62.
 LXVIII, 12, 182 — 23, 210.
 LXXI, page 65.
 LXXII, 23, 160.
 LXXVII, 8, 148 — 11-12, 139 — 18,
 65 — 19, 65 — 24, 62 — 32, 165.
 LXXX, 1, 164.

LXXXIII, 3, 164.
 LXXXV, 8, 64 — 15, 12.
 LXXXVI, 3, 20, 98.
 LXXXVIII, 38, 12, 198.
 LXXXIX, 13, 169.
 XC, 9, 23.
 XCIV, page 146.
 XCV, 12-13, 164.
 CI, 28, 95.
 CII, 2-3, 11 — 15, 9 — 17-18, 234.
 CIII, pages 23 et 65 — 3, 182 — 4,
 62, 182 — 27, 54.
 CIV, 8-9, 132 — 30, 157.
 CV, 13, 236.
 CVIII, 78, 168.
 CIX, 1, 212 — 4, 196, 197.
 CX, 2, 167, 247.
 CXI, 1, 62 — 9, 62.
 CXIII, 21, 12.
 CXVI, 1, 170.
 CXVII, 22, 41, 45, 209 — 26, 12.
 CXVIII, 75, 180 — 162, 164.
 CXXVI, 1, 64 — 1-2, 64 — 2, 180.
 CXXX, 11, 169.
 CXXXI, page 151 — 11, 13 — 16, 164.
 CXLII, 2, 166 — 10, 159.
 CXLIV, 6, 21 — 7, 164 — 15, 169.
 CXLVII, 3, 182.
 CXLVIII, 5, 76 — 6, 76 (*bis*).
 CXLVIII, page 63.

PROVERBES

I, 11, 160 — 17, 97.
 II, 21, 158.
 III, 13, 69.
 VI, 12, 69 — 12-13, 46 — 35, 28.
 VIII, 8, 180 — 32, 69.
 IX, 10, 67 — 22, 50.
 XI, 12, 69 — 26, 21.
 XII, 10, 169 — 18, 23, 208.
 XIII, 11, 152 — 19, 180 — 21, 98.
 XIV, 13, 218 — 21, 36 — 22, 36.
 XVI, 33, 98.
 XX, 1, 187.
 XXII, 23, 157.
 XXV, 4, 216, 219 — 9, 115 — 10,
 115 (*bis*).

ECCLÉSIASTE

I, 10, 63, 68, 235 — 17, 191.
 II, 15, 135, 191 — 16, 41 — 17, 169
 — 23, 22.

III, 11, 13 — 14, 49 — 15, 180, 197
 — 19, 160 — 22, 169.
 V, 12, 78, 229 — 15-17, 65 — 15-18,
 64 — 17, 229 — 18, 39, 65.
 VII, 9, 187 — 26, 123, 169, 187, 245
 — 27, 185.
 VIII, 3, 187 — 12, 67.
 IX, 4, 46 — 6, 115 — 7, 158.
 X, 3, 98 — 8, 134.
 XI, 4, 36 — 5, 219.
 XII, 9, 159, 169 — 13, 191.

CANTIQUE DES CANTIQUES

I, 12, 200 — 13, 180 — 15, 180.
 II, 1, 196 — 5, 160 — 8, 195 — 14,
 203.
 III, 9-10, 235.
 IV, 1, 180, 198 — 7, 219 — 12, 180
 — 13, 180 — 14, 180.
 V, 16, 219.
 VI, 11, 159, 171.
 VII, 10, 196.

SAGESSE DE SALOMON

II, 14, 210 — 16, 155.
 V, 10, 139.
 VI, 23, 160.
 VII, 11, 98 — 15, 48 — 17, 48 — 21,
 65,
 VIII, 1, 65 — 3-8, 65 — 14, 98.
 X, 1-4, 64 — 15-21, 65.
 XII, 2, 165 — 14, 116 — 14, 42, 54,
 199.
 XIII, 1, 199.
 XV, 7, 14 — 11-13, 109 — 17, 43.
 XVI, 17, 235.
 XVII, 1, 199 — 15, 45 — 16, 45 —
 17, 45 — 17-18, 117.
 XVIII, page 65.
 XIX, 1, 65 — 2, 65 — 3, 65 — 17,
 111.

SAGESSE DE SIRACH

I, 16, 168.
 II, 9, 169.
 VI, 11, 169.
 IX, 1, 169.
 XII, 3, 98.
 XIII, 6, 199 — 12, 169 — 17, 199.
 XVI, 3, 71.
 XVII, 30, 98.

XIX, 11, 168.
 XX, 11, 81 — 30, 199.
 XXIII, 3, 97.
 XXIV, 9, 13 — 29, 168.
 XXVIII, 12, 98.
 XXX, 3, 163.
 XXXIV, 11, 98.
 XXXVI, 13, 14.
 XXXVII, 7, 168 — 8, 168.
 XXXVIII, 13, 81 — 22, 240.
 XXXIX, 25, 98.
 XL, 7, 168.
 XLI, 17, 168.
 XLIV, 8, 81.
 XLVI, 17, 80.
 XLVIII, 11, 48.
 XLIX, 2-16, 48.
 LI, 7, 70, 235.

ÉSAÏE OU ISAÏE

I, 7, 21 — 9, 208 — 12, 67.
 III, 6, 111.
 V, 2, 54 — 29-30, 120.
 VI, 9, 62, 141, 217 — 10, 62, 123.
 VII, 17, 22 — 21, 69 — 23, 60, 122, 180.
 VIII, 1, 81 — 4, 76 (*bis*) — 11, 160 — 13, 135 — 21, 124.
 IX, 2, 135, 227 — 14, 24 — 15, 23.
 XI, 9, 22.
 XII, 2, 199.
 XIII, 146 — 2, 136 — 3, 208 — 4, 127, 208 — 9, 214, 246 — 14, 62 — 21, 97.
 XVI, 5, 64.
 XVII, 2-7, 221 — 5-6, 88, 99 — 12, 91 — 13, 53, 91, 127.
 XVIII, 1, 93 — 1-2, 234 — 2-3, 122 — 3, 37, 187 — 7, 224, 227, 234.
 XIX, 1-4, 123, 124 — 2, 22, 111, 172 — 4, 121, 227 — 11, 21 — 17, 23, 40 — 18, 100, 109 — 22, 141.
 XXI, 2, 153 — 11, 76.
 XXII, 1, 121 — 22, 12.
 XXIII, 3, 91 — 15, 180, 229 — 18, 189, 229.
 XXIV, 10, 76.
 XXV, 32, 95.
 XXVI, 1, 23 — 3-4, 168.
 XXVII, 12, 111 — 13, 12.
 XXVIII, 7, 114, 117 — 16, 20.
 XXIX, 4, 122 — 10, 21 — 13, 104, 213 — 16, 14 — 19, 164.
 XXX, 2, 12, 121 — 21, 21 — 26, 13 — 31-32, 87, 120 — 32, 22, 173.

XXXII, 18, 110.
 XXXIII, 19, 76, 246 — 20, 234.
 XXXIV, 13, 98, 246 — 14, 97.
 XXXVI, 17, 22.
 XXXVIII, 10, 195, 196 — 12, 64, 110 — 18, 169 (*bis*) — 19, 98.
 XL, 3, 50, 62 — 4, 210 — 10, 180 — 17, 208 — 22, 62, 65.
 XLI, 5-6, 111 — 10, 164.
 XLII, 1, 62 — 4, 95.
 XLIII, 3, 28.
 XLV, 8, 13 — 9, 14.
 XLVI, 2, 48 — 3, 229 — 5-6, 229 — 8, 126.
 XLVII, 1, 78 — 5, 229 — 8, 229 — 12, 241 — 15, 111.
 XLVIII, 12, 48.
 XLIX, 6, 42, 67, 207, 209 (*bis*), 213 — 7, 167.
 L, 2, 152.
 LI, 9, 22 — 9-10, 20 — 15, 198.
 LIII, 4, 48, 49 — 10, 151 — 11, 49.
 LV, 3, 61.
 LVIII, 5, 150, 213.
 LIX, 2, 97.
 LX, 1-2, 61 — 7, 98 — 13, 13 — 21, 121.
 LXI, 10, 164.
 LXV, 1, 166, 167 — 14, 164 — 16, 12.
 LXVI, 2, 37 — 7, 13 — 8, 126, 240.
 LXVIII, 5, 150, 213.

JÉRÉMIE

III, 7, 157 — 16, 66 — 17, 248 — 20, 169 (*bis*) — 25, 123.
 IV, page 124 — 3, 157 — 5, 157 — 5-6, 124.
 V, 1, 128 — 9, 169 — 13, 168, 209 — 14, 212 — 15-16, 234 — 17, 168 — 18, 168 — 22, 23 — 31, 168.
 VI, 21, 169 — 22, 109 — 28, 33.
 VII, 4, 157 — 9, 168 — 10, 168 — 11, 139 (*bis*) — 18, 157 — 24, 169.
 VIII, 2, 242 — 2-3, 74 — 5, 157 — 6, 168 — 14, 157 — 15, 98.
 IX, 1, 233 — 4, 111 — 5, 121 — 7-8, 120.
 IX, 16, 168, 169 — 18, 157 — 20, 133 — 25-26, 157 — 26, 188.
 X, 1, 169 — 3, 87, 120.
 XII, 6, 165, 169 — 11, 133 — 17, 141 — 22, 98.
 XIII, 22, 98.
 XIV, 12, 12 — 19, 98.
 XV, page 162 — 5, 168, 169 — 10, 234.

XVI, 17, 97.
 XVIII, 6, 14 — 17, 227.
 XX, 13, 170.
 XXI, 2, 63.
 XXII, 7, 121 — 19, 157.
 XXIII, 27, 111.
 XXIV, 2, 98 — 5, 22 — 8, 22, 98 —
 9, 28.
 XXV, 10, 20 — 16, 21, 140.
 XXVII, 12, 242.
 XXVIII, 3, 169 — 25, 200.
 XXIX, 7, 169.
 XXXI, 36, 122.
 XXXII, 9, 169.
 XXXVI, 2, 114 — 4, 169 — 7, 168
 — 32, 104, 121.
 XXXVII, 6, 10, 173 — 8, 109.
 XXXVIII, 15, 222 — 26, 240 — 31, 10
 — 32, 74, 243 — 33, 62, 209, 210.
 XLII, 8, 54 — 9, 54 — 11, 54.
 XLIII, 14, 21.
 XLV, 9, 168.
 LI, 2-3, 110 — 15, 110 — 20, 63, 110
 — 21, 66, 68, 124 — 27, 110.

LAMENTATIONS

I, 7, 23, 172, 217.
 II, 3, 22 — 13, 233 — 21-22, 124 —
 22, 71.
 III, 1, 195 — 27, 67.

LETTRE DE JÉRÉMIE

9, 81 — 22, 7 — 24, 98 — 27-28, 114
 — 38, 7, 103, 241 — 45, 98 — 50,
 78.

BARUCH

I, 19, 160.
 II, 3, 111 — 9, 146 — 12, 233 — 29,
 248.
 III, 3, 43, 48, 197.
 IV, 17, 196 — 22, 43 — 25, 158.

ÉZÉCHIEL

I, 4, 206 — 4-8, 198 — 13, 198 —
 15, 173, 187, 234 — 18, 195 — 19,
 187 — 22, 22 — 22-23, 198 — 26,
 22, 195, 227 — 28, 240.
 II, 1, 191 — 2, 138.

III, 18-20, 23.
 IV, 12, 23.
 V, 5, 22 — 6, 20.
 VI, 6, 98 (*bis*).
 VIII, 2, 195 — 6, 54.
 IX, 11, 126.
 XIV, 11, 109.
 XVI, 27, 20 — 48, 115, 123 — 51, 165
 — 55, 123.
 XVII, 9, 195.
 XVIII, 13, 201 — 31, 28.
 XXIII, 21, 241 — 30, 131.
 XXVI, 21, 23.
 XXVII, 27, 108 — 36, 27.
 XXVIII, 15, 97.
 XXIX, 18, 159.
 XXXIII, 27, 12 — 30, 111.
 XXXV, 10, 189.
 XXXVI, 8, 169.
 XL, 5, 22.
 XLI, 11, 195 — 20, 189 — 21, 189,
 217 — 22, 189.
 XLII, 13, 13.
 XLIII, 8, 187 — 16, 217 — 19, 63, 72
 — 23, 63 — 24, 63 — 25, 63 —
 26, 63.
 XLIV, 23, 153 — 25, 120.
 XLV, 2, 228.
 XLVIII, 15, 42 — 16, 235 — 18, 97.

DANIEL (LXX).

I, 2, 131 — 17, 158, 163, 242.
 II, 11, 68 — 13, 74 — 15, 79 — 18,
 114 — 20, 243 — 27, 12, 135 —
 28, 12 — 29, 12 — 30, 68 — 31,
 174 — 32, 189, 195 — 34, 242 —
 35, 114, 188 — 41, 7 — 47, 46.
 III, 2, 53 — 4, 234 — 33, 28 — 92,
 127 — 96, 32.
 IV, 5, 115 — 19, 235 — 21, 192 —
 25-26, 98 — 33, 115 — 34, 131.
 V, 2, 114, 147 — 3, 98 — 7, 76 (*bis*),
 135, 218 — 9, 141 — 11-12, 93 —
 19, 117 — 23, 123, 134 — 29, 63,
 75, 76 (*bis*).
 VI, 27, 98.
 VII, 6, 127 — 7, 174 — 6-8, 198 —
 13, 127, 174 — 14, 117 — 15, 135,
 234 — 17, 236 — 19-20, 176 — 25, 79
 — 26, 109 — 27, 115 — 28, — 234.
 VIII, 1, 234 — 3, 174 — 6, 93, — 7,
 27 — 8, 127 — 10, 74 — 11, 13,
 78 — 13, 20, 210 — 13-14, 22 —
 15, 234 — 21, 191 — 26, 183, 195,
 197, 240.

IX, 15, 240 — 26, 12 — 27, 13.
 X, 5-6, 198, 206 — 16, 37 — 17, 135.
 XI, 7, 65 — 15, 78 — 20, 103, 241 —
 31, 13 — 32, 110,
 XII, 3, 64 — 6, 201 — 11, 228 — 12,
 201.

DANIEL (*Théodotion*).

I, 2, 131 — 17, 246.
 II, 15, 79 — 27, 135 — 34, 242 — 47,
 46.
 III, 92, 127.
 IV, 17-19, 236.
 V, 2, 147 — 3, 98 — 7, 135.
 VII, 6, 127 — 7, 174 — 13, 127 —
 15, 135, 234 — 17, 236 — 19-20,
 176 — 25, 79 — 28, 234.
 VIII, 1, 234 — 3, 174 — 6, 93 — 13,
 210 — 15, 234 — 26, 240.
 X, 16, 37, 127.
 XI, 7, 65 — 32, 110.
 XII, 11, 228.

DANIEL (*Suzanne*).

3, 159.

OSÉE

I, 9, 197.
 II, 10, 82 — 21-22, 172.
 III, 3, 195.
 IV, 5-6, 208 — 6, 172 — 10, 20.
 IX, 4, 242 — 12, 21.
 X, 4, 227 — 12, 168.
 XIV, 124 — 3, 128 — 4, 126.

JOËL

II, 26, 209, 229 — 28, 81.
 III, 1, 151 — 18, 157.
 IV, 16, 169.

AMOS

II, 14, 160.
 IV, 7, 80.
 V, 6-9, 23 — 25, 108.
 VI, 2, 235 — 2-3, 233 — 9-10, 64 —
 10, 63, 71, 76 (*bis*), 120, 195, 199.
 VII, 1, 206, 217 — 7, 36, 71, 206, 240.
 IX, 12, 138.

JONAS

I, 1, 162 — 6-15, 162.
 III, 6, 168.
 IV, 2, 162 — 5, 162 — 6, 162, 168 —
 8, 162 — 10, 162, 169 — 11, 162.

MICHÉE

I, 12, 98.
 III, 1, 67 — 2, 93 — 12, 208, 209.
 IV, 11, 158.
 V, 1, 63, 74, 76 (*bis*) — 2, 65.
 VII, 2, 36 — 11, 52.

NAHUM

I, 11, 29.
 II, 5, 180.

HABACUC

I, 3, 146 — 6-7, 64 — 9, 64 — 14,
 150, 14-15, 64.
 II, 1, 65 — 1-2, 64 — 5, 51.
 III, 17, 97.

ZACHARIE

I, 2, 157 — 9, 197 — 14, 157 — 19,
 169.
 IV, 2-3, 12 — 4, 197 — 11, 12 — 14,
 12.
 V, 1, 236 — 9, 31 — 9-10, 10.
 VII, 7, 115, 197.
 VIII, 4, 117 — 15-16, 111.
 XII, 10, 12, 172.
 XIII, 3, 114 — 4-5, 120 — 7, 95.
 XIV, 4, 229 — 7, 199 — 17, 159.

MALACHIE

II, 15, 121.
 III, 1, 12, 47 — 17, 209.

1 MACCHABÉES

I, 6, 91 — 10, 187 — 29-35, 121 —
 32, 121 — 52, 235.
 II, 10, 160 — 19, 189 — 42, 103, 108,
 110, 235 — 51, 172 — 66, 45.

III, 30, 160 — 32, 172.
 IV, 52, 192.
 V, 2, 110.
 VI, 24, 166, 167 — 59, 161.
 VII, 6, 76 — 16, 76 — 44-47, 63 —
 46, 50.
 VIII, 1, 137, 140, 143, 176 — 1-9, 132
 — 8, 138 — 16, 172, 176 — 18, 103,
 110, 159 — 22, 76 — 27, 103, 110
 — 30, 187.
 IX, 14, 195 — 29, 172 — 53, 187.
 X, 20, 131 — 36, 64 — 37, 110 —
 38, 173 — 42, 80 — 45, 153 — 65,
 247 — 84, 65.
 XI, 3, 212 — 4, 65, 160 — 4-5, 64 —
 5, 65 — 21, 166 — 22, 166 — 27,
 131, 160 — 33, 103, 110 — 57, 131
 — 62, 187.
 XIII, 14, 65 — 16, 187 — 17, 63, 65
 — 19-20, 64 — 31, 161 — 47, 98.
 XIV, 27, 76 — 28, 76, 77.
 XV, 22, 76 (*bis*) — 24, 76.

2 MACHABÉES

I, 1, 40.
 II, 16-17, 198 (*bis*).

III, 2, 81 — 16, 67, 72.
 IV, 13, 240.
 V, 8, 158, 171.
 VI, 7, 237.
 VII, 19, 147.
 X, 30, 217 — 33, 217.
 XI, 18, 80 — 26, 240.
 XIII, 3, 148.
 XIV, 10, 199.

HÉNOCH

VI, 2, 158.
 IX, 1, 45 — 2, 103.
 X, 12, 98 (*bis*) — 14, 104.
 XI, 1, 114.

TESTAMENT
DES XII PATRIARCHES

I, 1, 229 — 3, 240, 247 — 4, 247.
 III, 5, 172 — 6, 172 — 7, 180.
 IV, page 158 — 1, 129 — 15, 161.
 V (*sub fine*), page 210.
 IX, 158.
 XII, 1, 229.

NOUVEAU TESTAMENT

Nota. — Les chiffres romains indiquent le *chapitre*. — Après chaque tiret, le *premier* chiffre arabe indique le verset, et les *chiffres qui suivent* renvoient aux pages du volume.

MATTHIEU

I, 18, 14, 56, 154, 207, 211, 239, 240
 — 19, 132 — 20, 132, 141, 149 —
 21, 132 — 22, 166 — 23, 132, 193
 — 24, 132 — 25, 132, 213.
 II, 3, 149 — 13, 118, 152 — 16, 145
 — 18, 222 — 20, 218.
 III, 3, 62 — 5, 112 — 5-6, 107 — 6,
 222, 237 — 11, 43 — 12, 49, 139
 — 14, 58 — 15, 58, 80 — 17, 200,
 209.

IV, 4, 168 — 16, 104, 134, 135, 227
 — 19, 184, 212 — 23, 167 — 23-24,
 57 — 24, 147.
 V, 3, 183 — 4, 48 — 11, 55, 89, 197,
 200 — 11-12, 59 — 12, 163 — 15,
 160 — 16, 160 — 17, 153 — 18,
 96, 112, 116 — 19, 45, 49 — 21-27,
 119 — 29, 167 — 34, 162 — 34-35,
 171 — 38, 132 — 39, 167 — 40,
 134 — 42, 134, 154 — 45, 48, 80
 (*bis*) — 46, 126 — 48, 48.
 VI, 1, 53 — 1-2, 72 — 3, 136 — 5-7

- 119 — 8, 208 — 9, 230 (*bis*) — 19,
113 — 23, 198 — 25, 186 — 26,
43, 152 — 28, 43, 95, 158 — 32,
149 — 33, 96, 149 — 34, 186.
- VII, 1, 152, 155 — 3, 237 (*bis*) — 7,
77 — 9, 159 — 11, 237 — 12, 126,
128, 239 — 17, 237 — 23, 161, 230
— 28, 82, 83.
- VIII, 1, 136 — 3, 27 — 4, 48 — 8,
141, 161 — 9, 149 — 10, 149 (*bis*),
— 12, 112 — 17, 48, 49 — 23, 134
— 25, 144 — 28, 185 — 29, II, 199
— 29-32, 58 — 30, 102, 105, 107
— 32, 105, 106 — 34, 104, 107.
- IX, 1-2, 57 — 2, 73 (*bis*) — 4, 137,
141 — 4-7, 56 — 10, 82 (*bis*), 83
— 12, 149 — 13, 158 — 14, 43 (*bis*),
122 — 15, 141 — 16, 126, 151, 166
— 16-17, 73 — 18, 166 — 25, 105,
159 — 27, 134 — 33, 207, 208.
- X, 2, 95 — 13, 104 — 14, 24 — 21,
96-97 — 22, 45 — 28, 167 — 29, 95
— 32, 134, 161 — 36, 39 — 38, 170.
- XI, 1, 82 — 3, 12 — 7, 147 — 10,
44, 47 — 11, 36 — 14, 149 — 16,
98, 119 — 17, 96 — 25, 148, 149,
162 — 26, 207, 239 — 27, 96.
- XII, 2, 80 — 3, 48 — 3-4, 55 — 4,
193, 247 — 6, 239 — 7, 62 — 10,
152 — 12, 247 — 13, 154, 215 —
14, 141 — 14-15, 149 — 18, 62,
158, 167 — 21, 95 — 24, 149 —
25, 104 (*bis*), 116, 137 — 28, 47 —
35, 237 — 36, 8 (*bis*), 34, 136 —
45, 94, 95, 99, 239 — 50, 43.
- XIII, 2, 105 (*bis*) — 3, 141 — 4, 94, 96,
246 — 4-8, 191 — 7, 167 — 12, 77
— 14, 62, 141, 161, 217 — 16, 198
— 19, 6, 101 — 19-23, 191 — 20,
191 — 26, 94 — 28, 149 — 31, 69
— 32, 167 — 38, 94, 121, 191 — 44,
69 — 47, 151 — 47-48, 59 — 53, 82,
147.
- XIV, 1-2, 118 — 1-10, 59 — 13, 149
— 19, 140 — 19-20, 55 — 20, 222,
248 — 21, 38 — 24, 216 — 26, 167
— 27, 26 — 29, 167.
- XV, 5, 166 — 8, 104 — 9, 213 — 11,
45 — 18, 45, 94 — 20, 70 — 21,
247 — 23, 247 — 27, 95 — 28, 126
— 31, 92, 106 — 36-37, 55.
- XVI, 8, 158, 168 — 9, 129 (*bis*) —
13-15, 48 — 14, 129 — 17, 39, 149
— 22, 67, 202, 239 — 23, 237 —
24, 170 — 25, 50.
- XVII, 1, 128 — 2, 94 — 3, 113, 114
— 4, 187 — 5, 166 — 6, 149 — 12,
59, 118, 246 — 14, 56 — 14-21,
58 — 22, 78 — 26, 56 — 27, 218.
- XVIII, 2, 137 — 4, 45 — 4-5, 49 —
6, 165 — 8, 92, 116, 189 — 14,
207, 224, 239 — 18, 96 — 19, 67
— 23, 221 — 24, 59 — 26, 168 —
28, 128 — 35, 167.
- XIX, 1, 82 — 3, 74 — 4, 7, 13, 212 —
5, 209 — 9, 219 — 13, 95, 166 —
18, 125 — 25, 149 — 26, 67 — 28,
52, 167.
- XX, 2, 162, 171 — 9, 127, 219 — 10,
127 — 13, 162 — 14, 171 — 15, 26,
184, 237 — 18, 78 — 19, 54 — 20,
115, 159 — 21, 216 — 23, 197 —
24, 149 — 26, 201, 207 — 29, 105
— 31, 105.
- XXI, 8, 105 — 9, 183 — 10, 104 —
18, 147 — 26, 162, 208, 209 — 28,
69 — 41, 183, 214 — 42, 41, 45
(*bis*), 209 — 46, 162, 209, 215.
- XXII, 4, 204 — 16, 81 — 22, 149 —
23, 149 — 27, 218 — 29-30, 57 —
32, 196 — 38, 190 — 40, 168.
- XXIII, 7, 129 — 9, 150, 213 — 14-
39, 56 — 16, 24, 41, 67, 186, 232
— 18, 67, 186, 232 — 23, 148, 149
— 33, 158 — 34, 151 — 37, 57,
246 — 38, 248.
- XXIV, 6, 67 — 7, 104 — 9, 26 — 13,
45 — 15, 13, 99, 124 — 24, 199 —
26, 200 — 34, 96 — 35, 113, 114 —
36, 152 — 37, 59, 207, 239 — 38,
57, 59, 73 — 43, 148.
- XXV, 9, 80 — 21, 203, 247 — 23,
245 — 27, 128 — 28, 57 — 29, 55
— 34, 237.
- XXVI, 1, 82 — 2, 246 — 4, 141 — 5,
204 — 8, 204 — 9, 57 — 12, 50 —
13, 50, 248 — 22, 111 — 23, 45 —
26, 247 — 27, 151 — 29, 151 — 31,
95 — 32, 42 — 39, 47, 58, 199,
247 — 48, 43 — 50, 58 — 60, 218
— 61, 47 — 66, 120 — 70, 48 — 71,
134, 136.
- XXVII, 1, 141 — 4, 199 — 9, 37, 58
(*bis*) — 12, 246 — 14, 27 — 15-16,
57 — 19, 201 — 25, 104, 106, 201,
204 — 29, 162 — 30, 167 — 33,
121, 193 — 43, 68, 158 — 46, 191,
224 — 47, 149 — 51, 167 — 52,
95 (*bis*) — 52-53, 101 — 57, 166 —
61, 112, 114 — 64, 144 — 65, 144,
155.
- XXVIII, 4, 167 — 9, 159 — 15, 126.

MARC

- I, 1, 197 — 2, 47 — 3, 197 — 5, 112 — 7, 139 — 9, 82, 83 — 15, 165 — 16, 147 — 16-21, 38 — 17, 212 — 21-22, 57 — 23-26, 58 — 27, 198 — 29, 58 — 31, 29 — 33, 104 — 36, 112 — 38, 149, 187 — 39, 167 — 40, 137 — 41, 145 — 42, 48, 55 — 43, 137 — 45, 72, 202.
- II, 1, 78 — 3, 55, 72 — 8, 149 — 8-12, 56 — 11, 155 — 12, 126 — 13, 105 — 15, 82 — 15-23, 84 — 21, 166 — 22, 246 — 24, 58, 80 — 25, 48 — 26, 193.
- III, 2, 58, 137 — 6, 141 — 7, 105 (*bis*) 115 — 7-8, 86, 106 — 11, 58, 95, 101 — 14, 15 — 17, 193 — 20, 105, 141 — 22, 222 — 25, 101, 112 — 28, 96 — 31, 113 — 32, 105, 186 — 33, 186 — 35, 43, 45.
- IV, 1, 86, 105 — 4, 82, 83, 84, 94, 246 — 6, 97 — 7, 167 — 8, 96 — 11, 96 — 12, 77, 79 — 15-20, 191 — 18, 101 — 22, 71 — 24, 79 — 28, 216 — 30, 119, 239 — 36, 94 — 37, 94, 148 — 41, 113, 157.
- V, 2, 91 — 2-12, 58 — 8-10, 55 — 9-10, 30 — 10, 6 — 10-12, 101, 119 — 11, 105-107 — 12, 6 — 13, 95, 105, 188 — 18, 136 — 21, 105, 136 — 23, 138, 247 — 24, 30, 105 — 32, 149 — 33, 30 — 36, 164 — 38, 129 — 41, 148, 193 — 43, 70, 149 (*bis*).
- VI, 5, 145 — 8, 90, 202 — 11, 104 — 16, 45 — 17-18, 243 — 20, 203, 212 — 22, 56 — 31-32, 55 — 37, 48 — 39-40, 219 (*bis*) — 41, 140 — 43, 55, 129, 151 — 50, 162 — 52, 158, 168.
- VII, 1-5, 24 — 6, 104 — 11, 193 — 18-19, 88 — 20, 45, 46, 50 — 24, 149 — 25, 139 — 28, 95, 151 — 34, 193.
- VIII, 1, 105, 106, 107 — 2, 24, 41 — 4, 69, 224 — 6-8, 55 — 8, 222 — 9, 38 — 12, 104 — 14, 57 — 17, 149, 152, 213, 214 — 17-20, 129 — 18-20, 24 — 19, 131 — 20, 131 — 21, 152 — 24, 244 — 27, 48, 112 — 27-28, 24, 182 — 28, 129 — 29, 48 — 34, 129 — 35, 50.
- IX, 3, 94 — 7, 166 — 12, 77 — 12-13, 168 — 15, 105, 106 — 18-27, 58 — 20, 6, 101, 142 — 25, 105 — 26, 58, 101 — 28, 136 — 29, 104

- 30, 149 — 32, 141, 149 — 45, 13, 73.
- X, 8, 209 — 17, 137 — 32-33, 130 — 35, 113 — 37, 216 — 38, 157 — 43, 201 — 46, 112.
- XI, 3, 149 — 4, 115 — 5, 27 — 11, 58 — 12, 58 — 15, 58 — 18, 105 — 19, 58 — 25, 128 — 27, 91.
- XII, 1, 69 — 10, 41, 45 — 19, 50 — 22, 218 — 26, 196 — 29, 107 — 37, 105 — 38, 129 — 38-40, 24, 25, 93, 231 — 41, 105 — 42, 193 — 44, 151, 223.
- XIII, 3, 112 — 4, 96, 247 — 6, 168 — 8, 104 — 12, 96 — 13, 45 — 14, 13, 99 — 21, 200 (*bis*) — 28, 207 — 29, 149 — 30, 96.
- XIV, 1, 112 — 4, 170 — 5, 57 — 7, 247 — 8, 50 — 19, 111 — 21, 168 — 23, 151 — 27, 95 — 28, 44, 246 — 36, 43 — 41, 80 — 44, 43 — 46, 138 — 55, 246 — 58, 47 — 65, 138 — 68, 48.
- XV, 8, 105 — 16, 193 — 19, 167 — 22, 121, 193 (*bis*) — 34, 40, 119, 193 — 41, 138 — 42, 193 — 45, 149 — 45-46, 143.
- XVI, 2, 80 — 6, 73 — 6-7, 55 — 12, 151 — 13, 164 — 18, 55, 247.

LUC

- I, 3, 80 — 5, 83 — 6, 185, 215, 239 — 8, 84 — 10, 105 — 11, 216 — 14, 112 (*bis*) — 21, 104, 106 — 23, 83 — 26, 166 — 28, 196, 201 — 41, 83 (*bis*) — 42, 196, 246 — 43, 67, 224 — 45, 246 — 47, 163, 170 — 57, 42 — 59, 83 (*bis*), 84, 213 — 64, 112 — 65, 95, 149 — 68-79, 245 — 69, 245, 248 — 71, 245 (*bis*), 248 — 72, 245 (*bis*), 248 — 73, 41, 245, 248 — 73-74, 92 — 73-75, 54 — 74, 245 — 76, 79, 245.
- II, 1, 83 — 1-3, 83 (*bis*), 246 — 2, 246, 248 — 4-5, 83 — 6, 84 — 8, 246 — 13, 102, 105 (*bis*), 106, 170 — 14, 198 — 15, 83, 84, 149 — 15-16, 83 — 20, 170 — 21, 184, 213 — 25, 199, 200 — 26, 54 — 33, 113, 117 — 36, 11, 48, 50, 51 — 36-37, 46 — 41, 237 — 46, 83 — 48, 43, 117, 122.
- III, 1, 83 — 5, 210 — 12, II — 16, 139 — 17, 139 — 19, 52-53 — 21, 84.

IV, 1, 166 — 7, 162 — 9, 145 — 12, 77 — 15, 48 — 16, 137 — 23, 212, 224 — 28, 119 — 29, 145, 170 — 33-35, 58 — 39, 55 — 41, 95, 97.

V, 1, 48, 83 — 4, 59 — 6, 94 — 12, 83, 138 — 14, 48, 123, 239 — 17, 42, 83 — 18, 73 (*bis*) — 29, 105 — 31, 247 — 35, 141 — 36, 160 — 37, 43.

VI, 1, 84 — 4, 193 — 5, 160 — 6, 84 — 7, 137 — 11, 151 — 12, 83 — 17, 240 — 19, 105 — 21, 48 — 24, 248 — 25, 10, 93, 231, 248 — 27, 247 — 29, 167 — 31, 239 — 35, 48 — 36, 48 — 38, 77.

VII, 9, 149 — 2, 247 — 11, 83 (*bis*) 12, 51 — 25, 200 — 27, 47 — 29, 104 — 32, 96 — 40, 58 — 42, 58.

VIII, 1, 83 — 2, 95 — 4, 105 — 5, 94, 141 — 7, 167 — 11, 6, 101 — 12-15, 25, 191 — 13, 181 — 16, 137 — 19, 112 — 20, 77 — 21, 43 — 22, 83 — 26-33, 58 — 27, 97 — 28, 50 — 29, 55, 97 — 30, 95, 97 — 31, 97 — 32, 97, 102, 105, 107 — 33, 95, 97, 105, 106, 107 — 35, 95 — 37, 105 — 38, 95 — 40, 105 — 41, 48, 51 — 42, 11, 48.

IX, 13, 38, 47 — 14, 219 — 16, 145 — 17, 248 — 18, 84 — 19, 18, 20, 48, 129 — 24, 45, 49 — 28, 41, 83, 85 — 29, 219 — 33, 84 — 34, 246 — 36, 206, 219 — 37, 83, 84, 85, 105 — 37-43, 58 — 45, 141, 149 — 48, 45, 46 — 51, 83.

X, 8, 57 — 10, 57 — 11, 224 — 13, 107 — 17, 95 — 20, 95 — 21, 148, 163, 239, 247 — 22, 96 — 29, 180, 207 — 30, 69 — 36, 180.

XI, 1, 84, — 11, 14, 221, 223 — 14, 83, 84 — 20, 47 — 21, 94 — 26, 94, 95 — 27, 84 (*bis*) — 29, 188 — 37, 36 — 39, 221, 230 — 39-52, 56 — 41, 200 — 42, 148 — 46, 158 — 49, 151 — 50, 55 — 51, 55.

XII, 6, 95, 166 — 10, 67 — 16, 153 — 20, 73, 96 — 23, 186 — 26, 126, 150 (*bis*) — 27, 95 — 30, 95 — 31, 96 — 32, 107 — 36, 56, 197 — 38, 126 — 48, 73, 78 — 53, 113.

XIII, 4, 46 — 11, 200 — 17, 105 — 18, 239 — 19, 55, 94, 167, 209, 210 — 33, 80 — 34, 57, 246.

XIV, 1, 83 — 5, 116 — 8, 71 — 14, 77 — 15, 149, 200 — 17, 96 — 18, 213 — 31, 148.

XV, 151 — 14, 48 — 15, 55 — 16, 162 — 21, 208, 215 — 31, 96.

XVI, 2, 138, 214 — 4, 58, 59 — 14, 149 — 21, 151, 167 — 22, 84, 138 — 23, 170.

XVII, 1, 42, 66, 94 — 2, 55 — 11, 83 — 14, 84 — 18, 206 — 21, 200 (*bis*) — 23, 200 — 26-27, 73 — 29, 80 — 31, 49.

XVIII, 18, 211 — 22, 149 — 27, 94 — 31, 94 — 35, 84 (*bis*) — 36, 106.

XIX, 2, 10, 46, 48, 51 — 11, 149, 246 — 15, 83 — 17, 203, 247 — 29, 83 — 37, 7, 37, 105, 106 — 38, 198 — 42, 96 — 48, 125.

XX, 1, 84 — 6, 106, 107 — 17, 45 — 27, 6, 37, 102, 245 (*bis*) — 28, 29 — 32, 239 — 43, 212 — 46, 231 — 47, 93.

XXI, 4, 141 — 6, 25, 134, 232 — 10, 104 — 11, 94, 95 — 13, 67 — 16, 151 — 22, 42 — 25, 95 — 30, 147 — 33, 114 — 34, 216 — 37, 167.

XXII, 17, 167 — 18, 162, 167, — 20, 6, 102, 197 — 24, 66 — 25-26, 200, 201 — 34, 53 — 37, 223 — 47, 58 — 54, 58, 145 — 55, 216 — 60, 48 — 63, 138 — 65, 157, 160.

XXIII, 1, 86, 105, 106 — 11, 115 — 15, 166 — 27, 105 — 32, 214, 223 — 39, 158 — 45, 216 — 50, 222 — 51, 51, 162 — 52-53, 6, 143.

XXIV, 4, 83 — 9-11, 55 — 10, 113 — 11, 95, 208 — 14, 48 — 15, 83 — 21, 75, 77 — 22, 217 — 25, 165 19, 129 — 30, 84 (*bis*) — 35, 127, 36, 216 — 44, 162 — 45-48, 25 — 46, 9, 18 — 46-47, 90, 123 — 51, 84, 246.

JEAN

I, 1, 52 — 1-13, 60 — 6, 166, 199 — 7, 165 — 9, 60 — 10, 52, 104, 143 — 14, 17 — 15, 11, 218 — 16, 31, 129, 130, 151 — 18, 44, 45, 50, 149, 170 — 23, 50, 96 — 24, 58, 64 — 26, 216 — 28, 96 — 30, 218 — 32, 10, 55 — 33, 44, 45, 50, 55 — 35, 112 — 37, 143 — 39, 193 — 40, 143 — 41, 193 — 42, 193 — 43, 213.

II, 4, II — 6, 127 — 9, 25 — 12, 112 — 23, 165, 170 — 24, 42, 43, 44, 164, 246 — 25, 69.

III, 1, 11, 30, 39 — 2, 213 — 11, 119

— 11-12, 119 — 17, 104 — 19, 95,
186 — 20, 95 — 21, 95 — 22, 112
— 23, 73, 94 — 26, 44, 45.
IV, 1, 52 — 2, 11 — 10, 129 — 13-14,
151 — 18, 181, 214 — 21, II — 23,
202, 214 — 25-26, 183 — 29, 28
— 34, 38, 66 — 35, 60, 217 — 41,
165 — 51, 136 — 52, 217 — 53, 112
— 54, 218.
V, 3, 105 — 6, 27 — 11, 27, 45, 50
— 13, 105 — 18, 27, 187 — 20, 43
— 22, 219 — 32, 28 — 35, 163,
170 — 36, 28, 30, 52 — 37, 46 —
39, 43 — 42, 141 — 42-45, 43 —
44, 10 — 46, 164.
VI, 2, 105, 168 — 5, 105 — 7, 126,
150 — 13, 96, 97 — 14, 28, — 15,
212 — 17, 150 — 18, 217 — 22,
105, 106 — 22-23, 25 — 22-24,
105, 26, 151 — 29, 224 — 31,
162 — 37-38, 99 — 38, 239 — 39,
134, 224, 239 — 40, 224 — 45, 36
— 46, 14, 45, 46 — 50, 151 — 51,
126, 151 — 57, 43, 45 — 58, 239 —
63, 121 — 69, 183 — 70, 43.
VII, 3, 28 — 4, 43, 44, 48 — 7, 95,
104 — 8, 43 — 18, 45 — 20, 105
— 38, 25, 31, 93, 134, 231 — 40,
58 — 49, 106, 107, 121, 188 — 51,
7, 57, 60, 77 — 53, 111.
VIII, 7, 218 — 9, 111 — 21, 48 — 22,
48 — 24, 183 — 28, 239 — 40, 123
— 44, 75 — 53, 10 — 55, 225 —
56, 154, 163.
IX, 2, 223 — 7, 193 — 8, 43 — 13,
222 — 17, 244 — 18, 165 — 37,
45, 50, 183 — 40, 149, 223.
X, 1, 45, 50 — 3, 95 — 4, 95, 97 —
6, 96 — 8, 59, 95, 144 — 12, 95 —
14, 96 — 16, 97, 185 — 17-18, 48
— 21, 95 — 22, 86, 94 — 25, 45 (*bis*),
96 — 27, 95 — 29, 122, 144, 185 —
— 30, 186 — 33, 123 — 36, 123 —
38, 164.
XI, 33, II — 38, II — 39, 216 — 47,
II — 50, 104 — 56, 80.
XII, 1, 52 — 5, 6, 57 (*bis*) — 9, 105
— 12, 37, 102, 105, 106 (*bis*), 107
— 16, 96 — 17, 105, 138 — 18,
105 — 19, 104 — 22, 86, 87, 112,
114 — 24, 48 — 27-28, 144 — 34,
105 — 38, 28 — 39-40, 123 — 40,
62 — 46, 213 — 47, 140 — 48, 45
(*bis*), 46 — 49, 27, 43.
XIII, 13, 190 — 14, 221, 222, 223. —
17, 148 — 19, 67, 183 — 20, 128
— 21 II, — 26, 30 — 27, 141 —

29, 133 — 32, 33, II — 35, 225,
XIV, 3, 40 — 4, 48 — 8, 80, — 10,
196 — 11, 196 — 12, 45 — 20,
196, 197 — 21, 45, 138 — 26, 45,
46 — 29, 67.
XV, 2, 134 — 5, 45 (*bis*), 46, 122,
124 — 6, 73, 96, 143 — 7, 95 — 8,
133 — 17, 133 — 19, 143 — 20-22,
143 — 23, 143 — 24, 143.
XVI, 2, 128 — 4, 142 — 13, 223 —
17, 58, 110, 214 — 18, 223 — 20,
210 — 23, 150 — 25, 152 — 30,
69, 165.
XVII, 2, 55, 134, 136, 240 — 5, 43 —
6, 240 — 6-12, 60 — 7, 96, 240 —
8, 240 — 10, 96 — 13, 60 — 20,
165 — 21, 196 (*bis*) — 23, 196 —
24, 45 (*bis*) — 26, 158.
XVIII, 4, 141 — 9, 151 — 15, 112 —
21, 240 — 29, 27 — 38, 191.
XIX, 2, 158 — 6, 145 — 9, 127 —
14, III — 15, 145 — 18, 216, 217
— 19, 67 — 22, 26 — 25, 57, 113
— 26, 113, 117 — 29, 57 — 31,
55, 95 — 34, 112 — 36, 96 — 40,
180.
XX, 1, 217 — 1-2, 119 (*bis*) — 2, 73
— 3, 112, 114 — 4, 218 — 7, 167
— 8, 218 — 13, 119 — 14-16, III —
19, 202 — 23, 144 — 30, 96 —
31, 57, 96.
XXI, 1, 148 — 2, 86, 113 — 6, 145
— 12, 90 — 15-19, III — 20, III
(*bis*) — 21, 201 — 24, 57 — 25, 96.

ACTES

I, 3, 44, 54, 216 — 4-5, 25, 123 —
15, 59, 105 — 18, 94, 216 — 19,
27, 67 — 22, 59 — 23-26, 59 —
24, 151 — 26, 162.
II, 2, 120 — 3, 58 — 4, 161 — 6,
105, 111 — 7, 200 — 14, 27, 67,
116 — 17, 26, 61, 81 (*bis*) — 18,
151 — 21, 81 — 22, 134, 237 —
30, 13, 28, 141, 151 — 36, 104,
134.
III, 2, 73 (*bis*) — 4, 116 — 6, 113 —
9, 106 — 11, 188 — 12, 119, 136
— 13, 91 — 14, 128 — 17, 217 —
18, 239 — 23, 69, 81, 82 — 24, 55,
IV, 1, 119, 136 — 5-6, 199 — 5-7,
83, 84 — 6, 11 — 9, 130, 166, 168
— 10, 6, 66, 134, 166 — 13, 128
— 18, 168 — 19, 113 (*bis*) — 21,
125, 130 — 27, 113 — 28, 39 —

- 29, 158, 162, 168, 246 — 32, 96, 112 — 35, 57 (*bis*) — 36, 193 — 36-37, 30.
- V, 1, 115 — 2, 151 — 3, 171 — 3-4, 57 (*bis*) — 4, 149, 171 — 5, 149 — 7, 83, 84 — 11, 149 — 12, 95 — 14, 55, 59, 106, 133, 222 — 15, 59 — 16, 105, 106 — 17, 112, 114, 121, 192 — 21, 114 — 25, 200 — 26, 116 — 29, 112, 114 — 32, 114, 149 — 33, 141, 149 — 35, 128 — 36, 105, 210, 246.
- VI, 5-6, 55 — 7, 105 (*bis*).
- VII, 1, 67, 247 — 2, 59, 96 — 4-5, 59 — 6, 73 (*bis*), 104 — 9-10, 63 — 10, 46, 61, 168, 212 — 11, 112 — 14, 46 — 15, 112 — 19, 27 — 21, 136, 138, 209, 215 — 23, 62, 66 — 24, 27, 146 — 27, 119 — 32, 196 — 34, 217 — 35, 8 (*bis*), 119, 134 — 36-38, 44 — 40, 8, 134 (*bis*), 135 — 41, 27, 147 — 42, 108 — 48, 61 — 50, 37 — 54, 141, 149.
- VIII, 7, 6, 58, 101 — 10, 191 — 20, 204, 244 — 22, 160 — 26, 51 — 35, 154 — 37, 165 — 40, 42, 246.
- IX, 2, 203 — 3, 84 — 15, 44 — 25, 145 — 27, 55, 56, 246 — 31, 161 — 32, 84 — 33, 244 — 37, 84, 145 — 40, 59, 67 — 41, 59 — 42, 67, 165, 170 — 43, 59, 84 (*bis*).
- X, 7, 143 — 8-11, 160 — 10, 56 — 11, 102 — 12, 86, 94 — 13-16, 204 — 17, 141, 152 — 18, 245 — 19, 141 — 25, 42, 66, 84 — 28, 247 — 31, 166 — 36, 41 — 36-37, 14, 175, 245 — 36-38, 17, 25 — 37, 91, 142 (*bis*) 149, 220 — 39, 60 (*bis*), 149, 168, 196 — 41, 123 — 47, 42.
- XI, 1, 95 — 5, 102, 157, 237 — 8, 36, 116 — 10, 96 — 11, 119 — 14, 43, 122 — 17, 88 — 18, 149 — 21, 105, 106 — 24, 105 — 26, 54, 84 — 29, 111, 152 — 44, 217.
- XII, 5, 27 — 10, 216 — 12, 36 (*bis*), 149 — 15, 67, 247 — 16, 184, 211 — 17, 149 — 18, 66 — 22, 104 — 25, 113.
- XIII, 3, 60, 145 — 11, 112, 195, 197 — 13, 37 — 16, 230 — 22, 209 — 25, 60, 183 — 26, 230 — 28-29, 60 (*bis*) — 29, 145 — 32, 154 — 34, 61 — 35, 61 — 41, 164 — 42, 68 — 44, 104 — 46, 113 (*bis*) — 47, 209 (*bis*) — 48, 95.
- XIV, 1, 84 — 4, 105 — 10, 215 — 16, 161 — 21, 126, 150 — 22, 123 — 25, 167 — 27, 129.
- XV, 21, 73 (*bis*), 151 — 8-9, 88 — 10, 122 — 11, 40 — 12, 105, 113 — 17, 138 — 18, 27 — 20, 129 — 22, 90, 92, 129 — 23, 40 — 25, 92, 129 — 29, 247 — 35, 113 — 38, 134.
- XVI, 1, 78, 200 — 10, 55 — 12, 192 — 15, 104 — 16, 84 — 18-19, 58 — 19, 246 — 21, 92, 189 — 22, 105 — 25, 113 — 26, 94 — 31, 122 — 32, 129 — 33, 112, 167 — 37-39, 55.
- XVII, 2, 56 — 3, 123, 167, 181 — 6, 45, 47 — 8, 55, 149 — 9, 150 — 11, 67 (*bis*), 247 — 14, 113 — 16, 89 — 20, 96, 150 — 21, 150 — 23, 36.
- XVIII, 2-3, 44, 53 — 3, 56, 92 — 5, 113 — 6, 132, 196, 201 (*bis*), 204 — 7, 27 — 8, 132, 164 — 9, 132 — 12, 141 — 13, 132 — 15, 94 — 17, 246 — 18, 88 — 26, 113.
- XIX, 1, 84 — 4, 133 — 11, 133 — 15-16, 58 — 17, 67 (*bis*) — 19, 36 — 21, 96 — 24, 129 — 27, 18, 58, 67, 104, 112, 209 — 28, 198 — 29, 104 — 32, 104 — 33, 58, 170 — 34, 90 — 38, 60.
- XX, 9, 214 — 26, 196 — 28, 212 — 32, 113, 115 — 36, 115.
- XXI, 1, 84 — 3, 213, 216, 217 — 5, 84 — 10, 56 — 12, 42, 149 — 13, 167, 247 — 16, 58, 64 — 19, 128 — 21, 161 — 29-30, 59 — 30, 104 — 35, 81 — 36, 105, 106 — 40, 170.
- XXII, 4, 123 — 6, 84 — 10, 77 (*bis*), 152 — 17, 53 — 22, 80 — 29, 130.
- XXIII, 7, 105 — 13, 186 — 15, 129 — 21, 186.
- XXIV, 1, 115, 153 — 5-6, 90 — 9, 67 (*bis*), 247 — 11, 38 — 23, 56, 59 — 24, 116 — 25, 90 — 26, 94.
- XXV, 2, 52 — 6, 186 — 8, 154 — 10, 27 — 13, 113 (*bis*), 119 — 15, 149 — 17, 56 — 23, 112, 114 — 24, 105, 106 — 25, 136, 144 — 27, 92.
- XXVI, 5, 211 — 6, 27 — 7, 104 — 14, 199 (*bis*) — 20, 92, 171, 247 — 22, 89 — 22-23, 225, 226 — 24, 94 — 28, 145 — 30, 112, 114.
- XXVII, 1, 42, 57 — 3, 92 — 9-10, 60 — 13, 60, 147 — 14, 148 — 15, 148 — 19, 216 — 20, 42 — 21, 92, 189 — 25, 207 — 27, 60 — 29, 245

— 43, 148, 155 — 44, 84, 219.
XXVIII, 4, 168 — 6, 214 — 8, 84,
138, 145 — 9, 145 — 10, 245 — 13,
216 — 17, 56, 84 — 22, 66 — 28,
144.

JACQUES

I, 2, 182, 203 — 6, 147 — 7, 221 —
12, 69, 198 — 13, 59, 166 — 14,
166 — 17, 59, 116 — 18, 59 — 19,
149 — 23, 45 (*bis*) — 25, 45 — 26,
147 — 27, 180, 186.
II, 5, 212 — 11, 126 — 14, 72 — 15,
113, 116 (*bis*), 117, 121 — 15-16,
124 — 16, 69 — 18, 72 — 19, 95
— 20, 120 — 22, 72, 120 — 24, 72,
120.
III, 2, 45, 69 — 4, 94 — 6, 221, 223
— 8, 231, 232 — 10, 68, 112 — 11,
155 — 13, 199.
IV, 1, 224 — 2-3, 152 — 3, 225, 246
— 5, 59 — 6, 59 — 10, 213 — 11-
12, 124 — 13, 120 — 14, 201 —
15, 148 — 17, 67, 134.
V, 1, 120 — 2, 94 — 3, 113, 209 —
11, 225 — 15, 67 — 17, 79, 80.

1 PIERRE

I, 2, 113 — 4, 57 — 6, 163, 170 —
8, 163, 223 — 12, 77, 96, 148 —
18, 223.
II, 5, 212 — 6, 81 — 7, 41, 45 — 9,
197, 209 — 9-10, 199 — 10, 197 —
11, 54, 92, 146 — 11-12, 17, 92 —
13-III, 9, 92 — 15, 224, 225, 239 —
18, 201 — 19, 39, 45, 191 — 20,
39, 45 — 22, 49 — 23-24, 49 — 24,
161.
III, 1, 201 — 6, 157 — 7, 201, 221 —
8, 201, 232 — 13, 199 — 14, 202
— 15, 221 (*bis*) — 17, 202 — 20, 191
— 21, 223.
IV, 3, 54, 78, 92 — 5, 247 — 6, 77
— 7-11, 15, 25 — 9, 203 — 11,
18, 199 — 13, 163 — 14, 197.
V, 1, 223, 224 — 8, 152, 221, 223 —
10, 43 — 13, 112.

2 PIERRE

I, 2, 113 — 5, 148 — 8, 96, 146, 212
— 9, 68 — 17, 46, 90, 167.

II, 1-3, 92 — 4-10, 15 — 5, 212, 218
— 6, 237 — 12-17, 191 — 18,
130, 221 — 20, 94 — 21, 92.
III, 1, 218 — 1-3, 18, 92, 93 — 4, 96
— 5, 66, 114, 117 (*bis*) — 7, 113,
114 (*bis*), 117 — 9, 69, 149, 160,
168, 182 — 10, 37, 94, 113, 114,
115 — 11, 54 — 12, 94 — 15-16,
137 — 16, 96 — 17, 149.

1 JEAN

I, 1-2, 7 — 1-3, 16 — 5, 180.
II, 2, 51 — 6, 44 — 8, 193 — 19, 78
— 25, 90, 222, 224.
III, 2, 77 — 10, 96, 186, 197 — 17,
167 — 18, 171 — 20-21, 144 —
23, 164, 170 — 24, 31, 171, 224,
225.
IV, 2, 183 — 10, 213 — 13, 151, 224,
225 — 16, 164.
V, 2, 225 — 8, 167, 210 — 13, 223 —
14, 56 — 14-16, 56 — 16, 29, 118,
154.

2 JEAN

2, 10 — 3, 112 — 4, 110, 151 — 7,
118 — 9, 45 — 13, 96.

3 JEAN

10, 168 — 12, 77, 78.

JUDE

2, 113 — 4, 221 — 7, 181, 185 —
16, 17, 18, 37, 101 — 24-25, 198,
199.

ROMAINS

I, 1-8, 119 — 7, 202 — 18, 203 —
19, 144 — 24, 42 — 28, 54, 80 —
— 32, 148.
II, 1, 72, 230 — 2, 180 — 3, 148 —
6-8, 9, 173 — 8-9, 201 — 13, 201
— 14, 46, 95 — 17, 72 — 17-21,
15.
III, 1-2, 118 — 3, 199 — 8, 94 — 10,
36 — 12, 36 — 17, 124 — 20, 166
(*bis*) — 25, 212 — 25-26, 130 —
26, 246 — 27, 199 — 28, 69 — 29,
124.

- IV, 1, 124 — 3, 67 — 5, 124, 209 — 6, 61 — 8, 69, 198 — 9, 197, 204 — 11, 213, 246 — 11-12, 183 — 13, 195, 198, 203, 224 — 13-16, 8 — 16, 197, 201 — 18, 165 (*bis*), 207 — 23, 223, 224.
- V, 10, 88 — 12, 15 — 15, 113 — 16-18, 204 — 18, 97.
- VI, 3, 213 — 13-16, 124 — 15, 199 — 15-16, 72 — 18, 126.
- VII, 4, 124 — 5, 94 — 7, 72 — 10, 44, 46, 161, 203, 206 — 13, 185 — 16-18, 221 — 21, 221 (*bis*) — 22, 161 — 24, 196.
- VIII, 3, 232 — 9, 45 — 14, 45, 166 — 17, 196 — 20, 216 — 24, 58, 69 — 28, 221 — 36, 208 — 38-39, 116.
- IX, 3, 43, 44 — 3-4, 199 — 5, 184 — 6-8, 46 — 8, 96 — 10, 40 — 11, 61 — 12, 40 — 14-19, 56 — 16, 132 — 17, 148 — 18, 56 — 19, 56 — 20, 223 — 20-21, 14 — 24, 223 — 26, 81, 82, 197 — 29, 208 — 30, 95 — 31, 104 — 33, 170.
- X, 5, 69 — 9, 223 — 9-10, 164 — 14, 6, 57 — 14-15, 104 — 19, 61, 104 — 20, 166.
- XI, 7, 104 — 9, 210 — 11, 195, 198 — 12, 198 — 14, 151 — 20, 27 — 21, 147 — 25, 105 — 26, 104 — 35, 143 — 36, 199.
- XII, 1, 225 — 3-19, 91 — 4, 95 — 4-20, 25 — 6, 15, 90 — 6-8, 15, 130 — 6-9, 9 — 7-8, 6 — 9, 90 — 9-14, 201 — 15-16, 15 — 16, 201.
- XIII, 1, 69 — 5, 122, 199 (*bis*) — 6, 148 — 7, 131 — 8, 125 — 9, 36, 38, 89, 113, 223 — 10, 89 — 11, 38, 66, 89, 207 — 14, 167.
- XIV, 2, 164 — 14, 134, 182 — 19, 127.
- XV, 4, 96 — 5, 130 — 10, 61, 97 — 11, 96, 97 — 12, 61, 95 — 13, 130 — 14, 170 — 16, 157 — 27, 95 — 33, 202.
- XVI, 2, 48 — 3-5, 130 — 21, 112 — 23, 112 — 25, 15 — 25-27, 132, 199 — 26, 130.

1 CORINTHIENS

- I, 1, 207 — 1-2, 106 — 2, 129, 222 — 8, 215 — 10, 94 — 11, 77 — 26, 197, 204 — 31, 123.
- II, 6, 162 — 9, 56, 181.
- III, 13, 134 — 19, 62 — 21, 96 — 23, 197.

- IV, 1, 69, 208, 215 — 2, 203, 206 — 2-3, 66 — 3, 209 — 9, 208, 218 — 10, 196, 197 — 13, 185, 222 — 20, 195.
- V, 7, 221 — 10-11, 129 — 12, 199.
- VI, 7, 66 — 11, 185, 191, 219 — 12, 198 — 13, 195 — 15, 95 — 16, 209 — 18, 158, 167.
- VII, 1, 66 — 7, 223 — 8, 66 — 12, 29 — 12-13, 10, 51 — 14, 96 — 15, 116 — 17, 56 — 19, 186 — 22, 207 — 25, 189 — 26, 207 — 31, 28, 158 — 34, 113 — 36, 57, 118, 239 — 37, 10.
- VIII, 3, 45 — 6, 196.
- IX, 11, 66 — 16, 155 — 17, 216.
- X, 6, 191, 212 — 7, 106 — 7-11, 124 — 9, 145 — 11, 94, 96 — 14, 158, 167 — 16, 41 — 17, 151, 162 — 20, 57, 95 — 23, 96.
- XI, 2, 239 — 4, 145 — 5, 186 — 6, 66 — 14-15, 134 — 28, 70, 111, 151 — 30, 36.
- XII, 2, 199 — 3, 125, 223 — 4-11, 25 — 5, 129 — 7, 129 — 10, 129 — 12, 96, 213, 214 — 16, 195 — 19, 96 — 22, 95 — 23, 94, 121 — 24, 94 — 25, 94, 95 — 26, 95 — 28, 129 — 28-29, 6 — 28-30, 25 — 29, 197.
- XIII, 2, 186 — 7, 164 — 13, 112.
- XIV, 5, 104 — 7, 94, 116 — 10, 81, 94 — 16, 125 — 22, 129 — 23, 104 — 24, 94, 116 — 25, 185 — 26, 96 — 29-30, 79 — 31, 111 — 33, 95.
- XV, 1, 157 — 12, 78 — 15, 203 — 20, 222 — 20-23, 218 — 21, 195 — 23-27, 59 — 26, 218 — 27, 96 — 36-37, 59 — 36-44, 63 — 37, 81 — 40, 195 — 42-43, 59 — 44, 59 — 45, 209 — 50, 113 — 52, 75.
- XVI, 2, 128 — 4, 42 — 12, 133 — 14, 96 — 15, 104, 106 — 21, 224.

2 CORINTHIENS

- I, 1, 129 — 2, 201 — 5, 94, 148 — 6, 15 — 7, 89 — 8, 119 — 14, 185 — 17, 36 — 18, 180, 198 — 19, 36, 180 — 20, 8, 36, 232 — 20-21, 198 — 21, 129.
- II, 1, 225 — 2, 166 — 3, 148 — 5, 38 — 6, 186 — 12, 246.
- III, 2, 43 — 3, 39, 78 — 6, 152, 215 — 14, 94 — 15-16, 56 — 17, 181 — 18, 157.

- IV, 6, 181, 197 — 15, 195 — 17-18, 53, 136.
 V, 3, 206 — 5, 148, 181 — 6-8, 90 — 10, 223 — 17, 94 — 21, 180.
 VI, 1, 89 — 1-2, 56 — 1-10, 91 — 3, 89 (*bis*) — 9, 10 — 9-10, 89 — 13, 191 — 16-17, 210 (*bis*) — 18, 209.
 VII, 2, 159 — 5, 101 — 6, 221 — 11, 43 — 15, 94, 136.
 VIII, 6, 56 — 11, 202 — 12, 197 — 13, 202, 204 — 14, 209 — 15, 40 — 16, 201 — 17, 216 — 18, 91 — 18-20, 89 — 19, 207 — 23, 132, 182, 197 (*bis*).
 IX, 4, 126 — 7, 40 — 8, 89 — 8-11, 89 — 9, 62 — 9-10, 89 — 12, 89 — 13, 89.
 X, 1, 43, 123 — 2, 189, 208 — 7, 196 — 8-11, 60 — 10, 75 — 13, 221, 224 (*bis*) — 18, 45, 46, 50.
 XI, 2, 221 — 3, 94 — 5-6, 119 — 6, 196 (*bis*) — 12, 207 — 13, 181 — 14-15, 208, 209 — 15, 66 — 19-20, 129 — 23, 183, 207 — 23-27, 174.
 XII, 2-4, 43 — 6, 127, 203 — 11, 186 — 12, 95 — 14, 96, 152, 153, 247 — 15, 152 — 16, 26, 67, 81 — 17, 132 — 20, 202 — 21, 102, 136.
 XIII, 5, 43 — 9, 191.

GALATES

- I, 5, 199 — 7, 57 — 8, 122 — 8-9, 119 — 22, 107 — 22-23, 57.
 II, 4-6, 132 — 10, 148, 214 — 16, 69.
 III, 7, 46 — 8, 95 — 11, 166 — 14, 124 — 16, 192 — 18, 79, 144 — 19, 79, 104 — 27, 123 — 28, 185.
 IV, 6-7, 120 — 9, 15 — 17, 57 — 24, 96, 190 — 26, 237 — 30, 61.
 V, 2, 222, 223 — 4, 123 — 12, 57 — 14, 130, 170 — 16, 161 — 17, 96 — 19, 95 — 20, 96.
 VI, 1, 69, 120 — 3, 147, 186 — 6, 162 — 7, 69 — 12, 45 — 16, 201.

ÉPHÉSIENS

- I, 3, 183 — 7, 222 — 10, 224 — 10-11, 140 — 12, 155, 223 — 13, 165 — 14, 193 — 16, 15 — 17-18, 90 (*bis*), 203, 226 — 23, 194.
 I-II, 15.

- II, 1, 143 — 1-5, 140 — 5, 140, 143 — 13, 207 — 21-22, 140.
 III, 13, 192 — 14-18, 9, 15, 90 (*bis*), 92 — 20-21, 199.
 IV, 1, 18 — 1-4, 92 — 4-6, 195 — 8, 61, 62, 157 — 9, 36 — 13, 185 — 15, 157, 167, 194 — 16, 240 — 17, 99 — 25, 124 — 29, 40 — 31, 113 — 32, 27.
 V, 3, 116, 241 — 4, 241 — 5, 116, 193, 194 — 9-10, 89 — 11, 145 — 13, 96 — 14, 61, 75 — 18, 170 — 21, 40 — 22, 40 — 23, 233 — 24, 104 — 33, 111.
 VI, 2, 192 — 3, 247 — 17, 192 — 22, 148.

PHILIPPIENS

- I, 1, 129 — 6, 148 — 7, 140 — 12, 96 — 19, 67 (*bis*) — 22, 46 — 23-24, 39 — 28, 192 — 28-30, 89 — 29, 39 — 30, 203.
 II, 1, 237, 241 — 5, 40 — 6, 53, 187 — 11, 128, 133, 181 — 27, 215.
 III, 3, 118 — 7, 96, 191 — 10, 89 — 15, 196 — 17, 213 — 18, 224 — 18-19, 17, 93, 231 — 21, 42, 215.
 IV, 1, 223 — 5, 166 — 6, 94 — 8, 96, 129, 137 — 9, 134.

COLOSSIENS

- I, 15 — 9, 170 — 9 — 10, 92, 93 — 15, 218 — 16, 96 — 17, 96 — 18, 218 — 19, 56 — 24, 193 — 25, 10 — 27, 193.
 II, 1-2, 101 — 10, 193, 194 — 13, 140, 143 — 15, 155, — 17, 193 (*bis*) — 18, 153 — 19, 157, 240 — 20, 155, 167 — 21, 126 — 22, 192, 193 (*bis*), 209 — 23, 192, 193 (*bis*).
 III, 4, 223 — 5, 6, 194, 223 — 9, 167 — 14, 193 — 15, 89 — 16, 89, 201 — 18, 80 — 20, 67.
 IV, 3-4, 119 — 7, 239 — 8, 148 — 9, 129, 139 — 10, 112 — 14, 112 — 16, 142 (*bis*) — 17, 142.

I THESSALONIENS

- I, 3, 159 — 7, 185 — 9-10, 92.
 II, 9, 159 — 10, 197, 207 — 11, 89 — 19, 197 — 20, 185.

III, 2-3, 42 — 3, 70 — 6, 129 — 7, 130 — 9, 130 — 10, 53 — 13, 215 (*bis*).

IV, 3, 223, 225 — 3-6, 42 — 9, 69, 70, 75, 147 — 10, 148 — 13, 153.

V, 1, 77 — 3, 73, 216 — 23, 113, 188, 215, 219, 239 — 27, 158.

2 THESSALONICIENS

I, 4-5, 226 — 10, 168.

II, 3, 220 — 3-4, 15 — 11, 42 — 11-12, 164 — 13, 212.

III, 10, 38 — 14, 53 — 15, 208.

HÉBREUX

I, 1, 59 — 2, 212 — 5, 59, 209 — 6, 59 — 7, 59, 62, 181, 182 — 9, 158, 159 — 12, 95 — 13, 59, 212.

II, 3, 27 — 6, 61, 75, 191 — 9, 237 — 10, 54, 92 — 11, 59 — 12, 59 — 14, 95, 159, 191.

III, 6, 188 — 7, 123 — 15, 15, 132 (*bis*) — 16, 146 — 16-18, 132 — 17, 94.

IV, 3, 223.

V, 4, 36 — 6, 196 — 7, 167 — 12, 42, 69, 70 — 14, 214.

VI, 1, 160 — 4, 171 — 4-5, 158 — 8, 180 — 9, 187 — 14, 217 — 18, 187 — 20, 217.

VII, 2, 193 — 4, 221, 222 — 8, 57 — 13, 45, 96, 168 — 14, 162, 168 — 21, 204 — 23, 246 — 24, 214, 246.

VIII, 1, 195, 232 — 4, 61 — 9, 74 — 10, 10, 62, 210 (*bis*) — 11, 111 — 13, 126.

IX, 2, 185 — 3, 185 — 6, 10, 61 — 9, 117, 114 — 13, 113, 246 — 19, 61 — 22, 96 — 24, 59 — 28, 59.

X, 1, 60, 61 — 5, 59, 61, 62 — 8-9, 241 — 8, 14, 60 — 9, 60 — 10, 60 — 11, 60 — 14, 60 — 16, 62 — 18, 195 — 20, 212 — 26, 27 — 28, 36 — 38, 56.

XI, 4, 78 — 11-12, 61 — 19, 145 — 22, 153 — 29, 61 — 30, 95 — 32, 214 — 36, 27.

XII, 9, 213 — 15-16, 202 — 27, 94.

XIII, 4-5, 201 — 11, 95 — 17, 68, 130 — 19-20, 119 — 22, 153.

1 TIMOTHÉE

I, 3, 15, 147 — 3-7, 60 — 9-10, 7, 104, 129 — 13, 217 — 16, 165.

II, 3, 68, 221 — 6, 225 — 12, 154 — 13-15, 118.

III, 2, 59, 181 — 2-12, 174 — 7, 59 — 15, 192 — 16, 56.

IV, 3, 157.

V, 1-2, 208 — 4, 68 — 9, 207 — 9-10, 39 — 13, 214 — 16, 104 — 22, 159 — 24-25, 95.

VI, 1, 113 — 2, 56, 145 — 3, 70 — 4-5, 112 — 10, 70 — 17, 27, 147.

2 TIMOTHÉE

I, 10, 221 — 11, 212 — 12, 164.

II, 11, 198 — 14, 224 — 16, 60 — 17, 112 — 20, 94.

III, 2, 59 — 8, 113 — 11, 96 — 13, 59.

IV, 1, 73 — 2, 73 — 3, 59, 73 — 16, 67 — 21, 112.

TITE

I, 2-3, 225 — 3, 221 — 5-6, 225.

II, 1-9, 89 — 7, 213, 226.

III, 8, 96 — 10, 150 — 14, 209.

PHILÉMON

7, 94 — 10, 224 — 12, 191 — 21, 150 — 23, 112.

APOCALYPSE

I, 1, 226 — 1-2, 25 — 3, 188 — 4, 12, 126, 200 — 4-7, 25 — 5, 11, 12, 32, 138, 218, 230, 231 — 6, 134, 185, 212, 220 — 7, 12, 112 — 8, 180, 185 — 10, 90 — 12-13, 150 — 12-16, 15, 92 — 13, 127, 223 (*bis*), 227 — 13-16, 9 — 14, 11 — 14-16, 198, 206 — 19, 12, 96 — 19-20, 182, 225 — 20, 12.

II, 2, 10, 130 — 6, 149 — 7, 12, 134, 151 — 9, 10, 11, 12 — 10, 151 — 13, 230 — 14, 126, 150 — 16, 27, 161 — 17, 134, 151, 231 — 18, 9,

- 10, 127, 173, 207 — 20, 8, 31, 93, 231 — 22, 12, 23, 48, 161 — 24, 48 — 26, 8, 31, 93, 134 (*bis*), 231 — 27, 12, 94.
- III, 2, 96 — 3, 239 — 4, 6, 96 — 7, 12, 39 — 8, 138 — 9, 10, 12, 106, 151 — 12, 31, 93, 134, 231 — 12-21, 15 — 13, 37 — 14, 36 — 17, 12, 28 — 21, 31, 93, 134, 231.
- IV, 1, 8, 90, 102, 173, 200, 207 — 1-4, 18, 32 — 1-5, 174, 232 — 2, 36, 71 — 2-7, 198 — 2-8, 206 — 5, 96, 192 — 6, 37 — 7-8, 102 — 8, 95, 100, 111, 127 — 9, 95 — 11, 96 (*bis*), 230.
- V, 1, 173 — 2, 161, 173 — 4, 48, 207 — 5, 144 — 6, 9, 92, 100, 102, 173, 194, 231, 232 — 7, 144 — 8, 182 — 9, 192 — 9-10, 151 — 10, 220 — 11, 107, 185 — 11-12, 232 — 12, 161, 185 — 13, 99 — 14, 95.
- VI, 1, 146, 151, 173 — 2, 173 — 4, 66, 134 — 6, 127, 195 — 8, 31, 146, 171 — 11, 66 — 12, 173 — 14, 114, 127.
- VII, 1, 173 — 2, 138, 173 — 4, 107, 109, 231, 232, 235 — 4-9, 15 — 5, 107, 109 — 8, 107, 109 — 9, 92, 105, 107, 138, 175, 232 (*bis*), 235 — 14, 9.
- VIII, 2, 88 — 3, 94 — 3-4, 161 *bis* — 7, 94, 105, 112, 113, 114 (*bis*), 117 (*bis*) — 8, 37 — 9, 105 (*ter*), 107, 231 — 11, 97, 105, 210 — 12, 105, 223.
- IX, 1, 10 — 4, 66 — 5, 56, 66 — 7, 7, 127 — 8, 127 — 8-10, 29 — 11, 56, 126, 184, 221 — 12, 99 — 13, 93 — 13-14, 9, 231, 232 — 13-15, 6, 102 — 17, 10, 102, 112 — 18, 86, 105, 113 — 20, 96.
- X, 1, 10 — 1-2, 92 — 8, 40, 90 — 11, 168.
- XI, 1, 92, 93, 173, 231 — 3, 18, 28, 175, 231 — 3-4, 191 — 4, 12, 102, 116, 232, 237 — 6, 80, 210 — 7, 27, 238 — 8, 15 — 9, 58 — 13, 27, 95 — 14, 36 — 15, 232 — 17, 224, 230 (*bis*) — 18, 12, 28 (*bis*), 32, 56, 95, 171 — 19, 19-20, 53, 172.
- XII, 1, 184, 223 — 1-2, 17, 89, 232 — 3, 223, 232 — 5, 12, 231 — 6, 73 — 7, 200, 225, 226 — 7-8, 114, 115 — 9, 93, 220 — 11, 48 — 13, 12 — 14, 138.
- XIII, 1, 175 — 1-3, 17, 175 (*bis*) — 2, 175 — 2-3, 151 — 3, 175 — 4, 107 — 6, 222 — 8, 32, 231 — 9, 197 — 11-14, 102 — 12, 43, 139, 142 — 16, 142 (*bis*), 220.
- XIV, 1, 107 — 2, 200 — 3, 107, 231 — 4, 212, 218 — 6, 10, 168, 231 — 6-7, 92 — 10, 43 — 11, 38 — 12, 15, 93, 102, 231 — 14, 31, 92, 150, 175 (*bis*), 223, 227, 231 — 15, 152 — 19, 6, 102, 237.
- XV, 2, 162 — 4, 94, 196, 197, 244.
- XVI, 3, 12, 210 (*bis*), 221, 223, 231, 232, 240 — 4, 94 — 5, 149 — 6, 29 — 9, 157 — 10, 57 — 13, 12, 32, 140, 190 — 14, 95, 96, 127 — 19, 210 — 20, 95.
- XVII, 2, 10 — 3, 16, 95, 100, 102, 172, 231, 232, 240 — 3-4, 92 — 4, 31, 100, 172, 232, 241 — 8, 90 — 9, 95, 138 — 12, 121 — 16, 6, 46.
- XVIII, 3, 95 — 3-4, 158 — 4, 108, 151 — 11-13, 175 — 14, 73, 94 — 18, 182 — 20, 230 — 21, 53, 190 — 23, 93 — 24, 94 (*bis*).
- XIX, 1, 102 (*bis*), 107, 197 — 4, 102, 117 — 5, 170, 230 — 6, 102, 107, 231 — 8, 94, 185 — 9, 58 — 10, 58, 102 — 11, 10, 31, 181 — 11-12, 232 — 11-13, 17 — 12, 92, 180 — 14, 94, 104, 107, 117 — 15, 48 — 19, 117 (*bis*) — 20, 102, 117, 231 — 21, 95, 151.
- XX, 1-24, 95 — 2, 93, 222, 230, 237 — 2, 95 — 4, 60, 175 (*bis*) — 4-5, 190 — 6, 118 — 7, 95 — 8, 139 — 9, 237 — 11, 112 — 12, 86, 94 — 13, 114 — 14, 114 — 14-15, 193.
- XXI, 1, 114 — 1-2, 17 — 3, 43 — 4, 95, 97 — 5, 168 — 5-6, 96 (*bis*) — 6, 151, 180 — 8, 42, 102, 192, 193 — 9, 6, 59, 101, 231, 237 — 10-12, 92, 130, 231 — 11, 127, 223 — 11-14, 16 — 12, 96, 221 — 12-14, 198, 206 — 13, 111 — 14, 100 (*bis*), 241 — 15, 59, 227 — 16, 187, 217 — 17, 226 (*bis*), 232 — 18-21, 198 — 21, 38, 111 — 22, 114 — 23, 43, 142 — 26, 73 — 27, 36, 112.
- XXII, 1, 59 — 2, 100, 241 — 5, 12, 28 (*bis*), 31, 172 — 8, 199 — 11, 130 — 13, 196 — 15, 223 — 17, 113 — 19, 114, 117, 172 — 20, 31, 172.

SUPPLÉMENT

Au volume intitulé : Syntaxe des propositions.

ADDITIONS ET CORRECTIONS

Page X, ligne 25, lire : de Syrie, Palestine et Arabie... (C. I. G, III; pars XXVI, sectio quinta); mais elles sont en général d'une époque postérieure.

L'édition araméenne de la *Guerre Juive* était destinée aux Juifs appelés par l'auteur τοῖς ἄνω βαρβάροις, c'est-à-dire aux Juifs de la Mésopotamie, de la Babylonie et de la Perse, qui ne savaient pas le grec. Cf. Jos. *Cont. Apion.* I, 7; 2 *Mac.* IX, 23; Philon, *De legat. ad Gaium* : ἦδει γὰρ (ὁ Περρώνιος) Βαβυλῶνα καὶ πολλὰς ἄλλας τῶν σατραπιῶν ὑπὸ Ἰουδαίων κατεχομένης.

Page XXIII, ajouter : Chez les Juifs hellénisants de la Dispersion, à la synagogue, la lecture de l'A. T. avait lieu dans le texte grec des LXX (passé ensuite dans l'Église), et tout le service religieux se faisait en grec. Il en était de même pour les Juifs de la Palestine qui ne savaient que le grec.

Page XXIX, ligne 19, lire : dans les livres (et dans les apocryphes) du N. T., et dans d'autres écrits primitifs, le *Pasteur* de Hermas, et cf. Hilgenfeld, *Novum Testamentum extra canonem*.....

Page 14, ligne 9, lire : διψήσεις, καὶ.....

— n. 28, d, 5 R., XII, 6 : πῶς ὑμεῖς βουλεύεσθε καὶ ἀποκριθῶ τῷ λαῷ τούτῳ λόγον; = *que voulez-vous que je réponde à ce peuple?*

Page 29. Cf. *Ex.*, IX, 19; *És.*, XXXIII, 20 : ἰδοὺ Σιών ἡ πόλις, τὸ σωτήριον ὑμῶν, οἱ ὀφθαλμοί σου ὄψονται Ἱερουσαλήμ, πόλις πλουσία, σκηναὶ αἱ οὐ μὴ σεισθῶσιν οὐδὲ μὴ κινηθῶσιν οἱ πάσσαλοι τῆς σκηνῆς αὐτῆς.

Page 18, ligne 9, ajouter : En principe, au moins dans le grec biblique οὐ μὴ avec le subjonctif aoriste, = un futur, peut se rencontrer dans toutes les propositions indépendantes et dépendantes, comme dans les LXX, *Dan.*, I, 8 ; ἔθετο Δανιήλ εἰς τὴν καρδίαν αὐτοῦ ὡς οὐ μὴ ἀλισγηθῆ ἔν τῇ τραπέζῃ τοῦ βασιλέως... καὶ ἤξιώσε τὸν ἀρχιευνοῦχον ὡς οὐ μὴ ἀλισγηθῆ, et cf. *Daniel* (LXX) : ἐνεθυμήθη Δανιήλ... ὅπως μὴ ἀλισγηθῆ... καὶ ἤξιώσε... ἵνα μὴ συμμολυνθῆ — 1 *Mac.*, II, 41 : Πολεμήσωμεν κατέναντι αὐτοῦ καὶ οὐ μὴ ἀποθάνωμεν πάντες καθὼς...

Cf. aussi le mélange du subjonctif et du futur, *Apocalypse XV, 4*

Il faut remarquer encore que le grec biblique emploie fréquemment le subjonctif aoriste, quand on attendait le futur, dans une proposition indépendante ou dépendante, et sans qu'il y ait idée de délibération ou de résolution; ainsi dans les LXX, *Ex.*, VIII, 8 : ἐξαποστελῶ αὐτούς, καὶ θύσωσι τῷ κυρίῳ. — 2 *R.*, XVI, 23; 5 *R.*, VIII, 47-48; *Esther*, VIII, 8 : ὅσα γὰρ γράφεται τοῦ βασιλέως ἐπιτάξαντος καὶ σφραγισθῆ τῷ δακτυλίῳ μου, οὐκ ἔστιν αὐτοῖς ἀντισταθεῖν.

Page 21, note 1, lire *employées* au lieu de *usitées*.

Page 23, n° 51, ajouter : En hébreu, « le mot sur lequel tombe particulièrement l'interrogation est placé le premier. La mise en relief de ce mot et le ton interrogatif peuvent suffire, sans aucune particule, pour indiquer la nature de la proposition. » (Ewald, 324, a). Les LXX reproduisent cette construction, comme le N. T.

Nos 52-56, la proposition interrogative ne présente pas de forme syntactique propre au grec biblique; mais elle est beaucoup plus employée qu'en grec classique, et employée souvent là où elle ne le serait pas en grec classique. Outre les exemples cités, cf. dans les LXX, 3 *R.*, VIII, 53; XI, 41; XIV, 29; XV, 7, 23, 31; XVI, 5, 14, 20, 27, 28; XXII, 46. — Cette habitude est une particularité du style biblique et de la langue populaire.

Le grec des LXX, au contraire, présente pour la proposition interrogative des particularités; ainsi l'emploi de l'optatif seul, *Ps.*, CXIX, 3 : τί δοθείη σοι καὶ τί προστεθείη σοι πρὸς γλῶσσαν δολίχην; = *quel avantage peut-il bien te revenir en ce qui concerne ta langue (= parole) trompeuse?*

Page 26, ligne 18, avec *A.*, XI, 17 cf. LXX, 2 *Paral.*, II, 6 : καὶ τίς ἰσχύσει οἰκοδομησάμενος αὐτῷ οἶκον; ... καὶ τίς ἐγὼ οἰκοδομῶν αὐτῷ οἶκον; ὅτι ἄλλ' ἢ τοῦ θυμῶν κατέναντι αὐτοῦ, *et qui suis-je pour lui bâtir une maison?* — *Judith*, XII, 14 : καὶ τίς εἰμι ἐγὼ ἀντεροῦσα τῷ κυρίῳ μου; *et qui suis-je pour contredire...?* — Cf. *Baruch*, IV, 17 : ἐγὼ δὲ τί δυνατὴ βοηθησάμενος ὑμῖν;

Page 28, n° 63-64, a, ajouter : Il existe un exemple du subjonctif aoriste, *A.*, VII, 34 : καὶ νῦν δεῦρο ἀποστείλω σε εἰς Αἴγυπτον, cité textuellement des LXX, *Ex.*, III, 10; exemples en poésie grecque : Bacchantes, 341; Médée, 1242.

— n° 64, b, ajouter : *Tobie*, VIII, 12 : εἰ δὲ μή, ἵνα θάψωμεν αὐτόν, καὶ μηδεὶς γινῶ, *sinon, enterrons-le, sans que personne le sache*, avec la proposition finale indépendante au sens de l'impératif (et voy. plus loin n° 76). — *Ps.*, XCIV, 1 : δεῦτε ἀγαλλιασώμεθα (v. l. ἀγαλλιασόμεθα) τῷ κυρίῳ, ἀλαλάξωμεν τῷ θεῷ.

Page 29, note 1, cf. *Mar.*, VI, 24 : εἶπεν τῇ μητρὶ αὐτῆς τί αἰτήσωμαι;

Page 30, ligne 13, ajouter : Dans les LXX, *Gen.*, XLIV, 16 et cf. 1 *R.*, XVI, 2; *Jér.*, V, 7, 9.

— lignes 33-34, ajouter : *És.*, I, 5 : τί ἔτι πληγῆτε προστιθέντες ἀνομίαν;

— 65, e et f, ajouter : 1 *R.*, XX, 10 : καὶ εἶπε Δαυιδ πρὸς Ἰωνάθαν τίς ἀπαγγεῖλή μοι ἐάν ἀποκριθῆ ὁ πατήρ μου σκληρῶς; — *Tobie*, VIII, 10 : μή καὶ οὕτως ἀποθάνῃ;

Page 31 seq., 67, a, ajouter : *Mar.*, X, 35-36 : θέλομεν ἵνα ὁ ἐάν αἰτήσωμέν σε ποιήσης ἡμῖν. Ὁ δὲ εἶπεν αὐτοῖς τί θέλετε ποιήσω ὑμῖν;

Page 33, ligne 28, lire : (= *je me demande...*)

Page 34, n° 71 seq., ajouter : L'habitude de mettre deux impératifs de suite, à la même personne, au lieu de mettre le premier au participe,

est essentiellement hébraïsante ou populaire, *J.*, I, 46 ; dans les LXX, *Ex.*, IV, 19 : βίδιζε ἀπελθε... — VI, 11 : εἴσελθε λάλησον Φαραώ.

Page 35, n. 75, *ajouter* : On lit, *Aroc.*, XIX, 7 : χαίρωμεν καὶ ἀγαλλιῶμεν, καὶ δώσομεν (v. l. δώμεν) τὴν δόξαν αὐτῷ. Cf. dans les LXX, 2 *Esd.*, VI, 6-7 : νῦν δώσατε, ἔπαρχοι πέραν τοῦ ποταμοῦ..., μακρὰν ὄντες ἐκεῖθεν, ἄφετε τὸ ἔργον οἴκου τοῦ θεοῦ.

Page 36, n. 76 : *ajouter* : LXX, 1 *Paral.*, XXI, 3.

— 37, ligne 5, *lire* : 77, 1. L'ordre...

— 38, n. 82, *b*, dans les LXX, *Job*, XXV, 3 : μὴ γάρ τις ὑπολάβοι ὅτι ἐστὶ παρέλκυσις πειραταῖς.

Pour les nos 82-84, cf. LXX, *Job*, XV, 28-33 ; XVI, 17-18 ; XVIII, 13-19 ; XX, 23 seqq. — L'emploi de l'optatif dans les LXX mériterait une courte monographie.

Page 45, n. 99, *ajouter* : L'optatif est très rare ou douteux ; voy. 12, *a*.

— 51, ligne 26, *ajouter* : ἐπικαλεῖσθαι, *demandeur par appel que*, *A.*, XXV, 21.

—, — 31 : φάσκω, *A.*, XXIV, 9 ; XXV, 19 ; *R.*, I, 22.

Page 64 seq., n° 130, *ajouter* : Dans les LXX, 2 *R.*, XXIV, 13 : "Ἐκλεξαί σεαυτῷ γενέσθαι εἰ ἔλθῃ σοι τρία ἔτη λιμὸς ἐν τῇ γῆ σου, ἢ τρεῖς μῆνας φεύγειν σε ἔμπροσθεν τῶν ἐχθρῶν σου καὶ ἔσονται διώκοντές σε... Νῦν οὖν γινῶθι καὶ ἴδε τί ἀποκριθῶ... — 1 *Paral.*, XII, 32 : γινώσκοντες σύνεσιν εἰς τοὺς καιρούς, γινώσκοντες τί ποιήσαι (v. l. ποιήσει) Ἰσραήλ. — *Jonas*, III, 9 : τίς οἶδεν εἰ μετανοήσει ὁ θεὸς καὶ ἀποστρέψει ἐξ ὀργῆς θυμοῦ αὐτοῦ, καὶ οὐ μὴ ἀπολώμεθα ;

Page 75, n° 146, *ajouter* : Pour plus de détails et pour une énumération complète, voy. 284.

Page 80, n° 152, *ajouter* : Pour cet emploi de l'optatif, cf. encore : *Dux viæ vel Judicium Petri* (Hilgenfeld, p. 116) : τῆς ἀγάπης εἰς πάντας περισσευέτω, μήποτε περὶ τινος ἐλεγχθεῖς ἐπίσκοπος ἀπὸ τῶν πολλῶν γενηθείη. — *Testam. XII Patriar.*, I, 4 : πορεύεσθε ἐν ἀπλότῃ καρδίας, ἐν φόβῳ Κυρίου... ἕως ὁ Κύριος δώῃ ὑμῖν σύζυγον, ἣν αὐτὸς θέλει, ἵνα μὴ πάθητε ὡς ἐγώ.

Page 81, n° 154, cf. LXX, *Ez.*, VI, 6 : ὅπως ἐξολοθρευθῆ τὰ θυσιαστήρια ὑμῶν καὶ συντριβήσονται τὰ εἶδωλα ὑμῶν καὶ ἐξαρθῆ τὰ τεμένη ὑμῶν.

Page 84, n. 158 et cf. 159, LXX, 1 *R.*, IX, 5 : Σαοὺλ εἶπεν τῷ παιδαρίῳ αὐτοῦ τῷ μετ' αὐτοῦ Δεῦρο καὶ ἀναστρέψωμεν, μὴ ἀνεῖς ὁ πατήρ μου τὰς ὄνους φροντίζει περὶ ἡμῶν.

Page 85, n. 161, LXX, *Esther*, VII, 8 : εἶπε δὲ ὁ βασιλεὺς "Ὡστε καὶ τὴν γυναῖκα βιάζῃ ἐν τῇ οἰκίᾳ μου ; *En est-ce au point que...*

Pages 85-86, n. 161, *c* et 163. La proposition finale avec ἵνα exprime le résultat, la conséquence aussi bien que le but, et elle équivaut alors à la proposition finale avec ὥστε.

On trouve plusieurs fois la proposition avec ἵνα, employée pour exprimer la conséquence qui sortira de ce qui vient d'être dit. Noter les exemples suivants de Jean :

XV, 13 : μεῖζῶνα ταύτης ἀγαπῆν οὐδεὶς ἔχει, ἵνα τις τὴν ψυχὴν αὐτοῦ θῆ ὑπὲρ τῶν φίλων αὐτοῦ. La proposition ἵνα κτλ. ne correspond pas à ταύτης qui se rapporte à ce qui précède immédiatement. Le sens est : *personne ne pourrait un amour plus grand que celui que je viens de dire, au point que quiconque a cet amour donne sa vie pour ses amis.* — XVIII, 8 : ἀπεκρίθη Ἰησοῦς εἶπον ὑμῖν ὅτι ἐγώ εἰμι· εἰ οὖν ἐμὲ ζητεῖτε, ἄφετε τούτους ὑπάγειν ἵνα πληρωθῆ ὁ λόγος ὃν εἶπεν, *de telle sorte que s'accomplît la parole...*, = *le résultat en fût tel que...* — XIX, 24, 35, 36 en comparant 24 et 36.

XIX, 24 : εἶπαν οὖν πρὸς ἀλλήλους Μὴ σχίσωμεν αὐτόν, ἀλλὰ λάχωμεν περ

αὐτοῦ τίνος ἔσται ἵνα ἡ γραφή πληρωθῇ... La proposition finale exprime la conséquence de ce qui vient d'être raconté immédiatement.

Le verset 36 exprime la conséquence de ce qui a été raconté 33-34, et le verset 35 est une interruption. Pour la clarté, l'idée a été complètement exprimée au n. 36 par : ἐγένετο γὰρ ταῦτα ἵνα ἡ γραφή πληρωθῇ...

Page 89, dernière ligne, lire : la qualité ou la quantité. — 98, n. 179, c, cf. 1 Esd., IV, 32 : πῶς οὐχὶ ἰσχυραὶ αἱ γυναῖκες ὅτι οὕτως πράσσουσι; comment les femmes ne sont-elles pas puissantes puisqu'elles... (= elles qui...)?

Page 104, n. 186, a, cf. És., IX, 5 : καὶ θελήσουσιν εἰ ἐγένοντο πυρίκαυστοι, = ils seront contents qu'ils soient consumés par le feu.

Page 110, 2^o, dans les LXX, 2 Esd., VII, 18 : καὶ εἴ τι... ἀγαθυνθῇ... (v. l.).

Page 114, n^o 196, d, cf. dans les LXX, Dan., III, 15, en suppléant la proposition principale du v. 6, et en faisant de ἵνα... ἐποίησα une proposition dépendant de ἔχετε ἐτοίμως. Cf. Daniel (LXX).

Page 124, ligne 8 (L., XXI, 7), reporter l'exemple à la page 60, n^o 124, b et c. — Ligne 30, lire : ἐλεημοσύνην.

Page 130 : Examinons maintenant J., XXI, 19-23... Opinion seulement probable.

Page 131, n^os 222-223 : Après ἕως on trouve l'infinitif et le subjonctif dans les LXX, Gen., XXVII, 44-45 : ...ἕως τοῦ ἀποστρέψαι τὸν θυμὸν καὶ τὴν ὀργὴν τοῦ ἀδελφοῦ σου ἀπὸ σοῦ, καὶ ἐπιλάθῃται ἃ πεποίηκας αὐτῷ. Mais XXIX, 8, il faut détacher le futur de ἕως.

Ajouter : La proposition principale peut être supprimée dans les LXX, Jug., XVI, 2 : ἐκώφευσαν ὅλην τὴν νύκτα λέγοντες Ἔως διαφάουση ὁ ἄρθρος, καὶ φωνεύσωμεν αὐτόν, = κωφεύσωμεν ἕως... καὶ φωνεύσωμεν.

Page 133, ligne 36, ajouter : 1 P., V, 12.

— 134, lignes 18-19, ajouter : L., XVIII, 19-30.

— 135, n^o 229, c, ajouter : LXX, 1 R., XX, 19 : ἤξεις εἰς τὸν τόπον σου οὐ κρυβῆς ἐν τῇ ἡμέρᾳ τῇ ἐργασίμῃ. — Sag. Sal., XII, 20 : δοὺς χρόνους καὶ τόπον δι' ὧν ἀπαλλαγῶσι τῆς κακίας.

Page 141, n^o 240 seqq., cf. dans les LXX, Deut., XXII, 26 : ὡς εἴ τις ἐπαναστῆ ἄνθρωπος ἐπὶ τὸν πλησίον καὶ φωνεύσῃ αὐτοῦ ψυχὴν, οὕτως τὸ πρᾶγμα τοῦτο. — És., XVIII, 3 : ἡ χώρα αὐτῶν (ἔσται) ὡς εἰς σημεῖον ἀπὸ ὄρους ἁρθῆ. — Lament., I, 12 : ἴδετε εἰ ἔστιν ἄλλος κατὰ τὸ ἄλλος μου ὃ ἐγενήθη, = εἰ ἔστιν τοιοῦτῶν ἄλλος οἷον ἐγενήθη τὸ ἄλλος μου.

Dans les LXX, la proposition principale est souvent répétée seule après, comme Gen., XLI, 13; Nom., I, 54 : ἐποίησαν οἱ υἱοὶ Ἰσραὴλ κατὰ πάντα ἃ ἐνετείλατο κύριος τῷ Μωϋσῇ καὶ Ἀαρὼν · οὕτως ἐποίησαν. — 2 R., XVI, 23 : καὶ ἡ βουλή Ἀχιτόφελ ἦν ἐβουλευσατο ἐν ταῖς ἡμέραις πρώταις ὅν τρόπον ἐπερωτήσῃ τις ἐν λόγῳ τοῦ θεοῦ · οὕτως πᾶσα ἡ βουλή τοῦ Ἀχιτόφελ. Suppléez ἦν devant ὅν τρόπον ἐπερωτήσῃ, qui est le terme de comparaison : l'avis d'Achitophel était de la même façon que si l'on avait interrogé l'oracle divin, = était regardé à l'égal de la parole divine.

N^o 242, aux exemples du N. T. ajouter : L., XI, 36, ὡς ὅταν; 1 Th., II, 7 : ὡς ἐὰν τροφὸς θάλπη.

Page 145, n^o 247 seqq., cf. dans les LXX, 1 R., XX, 15 : καὶ εἰ μὴ, ἐν τῷ ἐξαίρειν Κύριον τοὺς ἐχθροὺς Δαυὶδ ἕκαστον ἀπὸ τοῦ προσώπου τῆς γῆς, εὐρεθῆναι τὸ ὄνομα τοῦ Ἰωνάθαν ἀπὸ τοῦ οἴκου Δαυὶδ, καὶ ἐκζητήσαι κύριος ἐχθροὺς τοῦ Δαυὶδ. On peut suppléer γένοιτο avec l'infinitif; le sens est : puisse le nom de Jonathan être trouvé dans ce nombre — et puisse le Seigneur tirer vengeance...

Page 147, n° 249 seqq. cf. LXX, 1 R., XII, 23 : καὶ ἐμοὶ μηδαμῶς τοῦ ἁμαρτεῖν τῷ κυρίῳ ἀνιέναι τοῦ προσεύχεσθαι περὶ ὑμῶν, et cf. plus bas (p. 167).

Page 148, lignes 8-9, *ajouter*, 2 Cor., V, 19.

— 153, — 9, *lire* 253 bis.

— 166, — 4, *lire* l'infinif employé avec des prépositions.

— 167 seq., 3° et 5°, voy. 284, 5°.

— nos 274-275, cf. LXX, 1 R., XII, 23 : καὶ ἐμοὶ μηδαμῶς τοῦ ἁμαρτεῖν τῷ κυρίῳ ἀνιέναι τοῦ προσεύχεσθαι περὶ ὑμῶν, = καὶ ἐμοὶ μηδαμῶς γένοιτο, οὐ εἴη τοῦ... = *qu'il ne m'arrive jamais de pécher contre le Seigneur en me relâchant de prier pour vous* ; et pour ἀνιέναι, cf. 268 a.

Page 184, lignes 12-13, cf. en effet J., VI, 64 : εἰσὶν ἐξ ὑμῶν τινες οἱ οὐ πιστεύουσιν, = *tels qu'ils ne croient pas*.

Page 186, dernière ligne, *ajouter* : A., XVI, 21.

— 193, 313, a, LXX, Josué, IV, 1 (et 17) : συνετέλεσεν... διαβαίνων.

— 194, avec 314, a, cf. LXX, 3 R., VIII, 18 : καλῶς ἐποίησας ὅτι ἐγενήθη ἐπὶ τὴν καρδίαν σου, *de ce que cette pensée t'est venue*. — Ligne 4, *lire* ὑπάγω.

— 195, ligne 26, cf. LXX, 2 R., XVIII, 5.

— 197; n° 321, on la trouve dans les LXX, Tobie, III, 8 : οὐ συνίεις ἀποπνίγουσά σου τοὺς ἄνδρας;

Page 198; 324-346, section à compléter par ce que nous disons ailleurs de l'attribut.

Page 215, effacer les lignes 4-6.

— Les deux dernières lignes, *ajouter* : És., LVIII, 11.

— 218, lignes 10-11, *ajouter* : Jér., V, 7.

— 220, note 2; voy. Jonas, III, 9; Osée, XIV, 3.

— 228, lignes 1-2, *lire* : *Rattachement de la proposition dépendante à la proposition principale*.

Page 231 : n° 371, 3° Pour l'équivalence des formes et leur mélange cf. Josué, XXIII, 15-16 : οὕτως ἐπάξει κύριος ὁ θεὸς ἐφ' ὑμᾶς πάντα τὰ ρήματα τὰ πονηρά..., ἐν τῷ παραβῆναι ὑμᾶς τὴν διαθήκην κυρίου τοῦ θεοῦ ἡμῶν ἣν ἐνετείλατο ἡμῖν, καὶ πορευθέντες λατρεύσητε θεοῖς ἑτέροις καὶ προσκυνήσητε αὐτοῖς. On aurait pu avoir : 1° ἐν τῷ παραβῆναι ὑμᾶς... καὶ πορευθέντας λατρεῖσθαι καὶ προσκυνῆσαι... ; ou bien, 2° ὅταν παραβῆτε ὑμεῖς τὴν διαθήκην... καὶ λάτρεύσητε καὶ προσκυνήσητε... Les deux constructions équivalentes ont été mélangées.

INDEX DE LA GRÉCITÉ

N.-B. — Les chiffres romains et arabes renvoient aux pages. — Voir aussi l'index du volume intitulé: *Le sujet, le complément et l'attribut.*

- Ἀβραμῆστος, XVI.
 ἀβάσκαντος, -τως, XV.
 ἀγαλλιᾶσθαι (et ἀγάλλομαι), XV, 194.
 ἀγανακτεῖν, XVI.
 ἀγάπη, ἀγάπημα, ἀγάπησις, ἀγαπησμός, XV, XLI.
 ἀγαρεύειν, XIX.
 ἄγε (δή), 28.
 ἄγει (νέμει, φέρει), subjonctif, XIX.
 ἀγιωσύνη, XLI.
 αἵματεκχυσία, XLI.
 αἰρεῖσθαι et προαιρεῖσθαι, XV.
 ἀκαταστασία, XVIII.
 ἀκολουθεῖν, XVIII.
 ἀκούειν, 195.
 ἀλήθω et ἀλῶ, XV.
 ἀλλοτριεπίσκοπος, XLI.
 ἄμ.α, 187.
 ἄν, XVI, 3, 4, 5, 18, 20, 33, 66, 73, 80, 91, 95-96, 105-108 (cf. 109-113), 114, 115-116, 120, 122, 123, 125-129, 132, 137-139, 141, 142, 178, 224.
 ἄν, conjonction, 103, 127.
 ἄνδραν (γυναῖκαν, θυγατέραν), XIX.
 ἀνήκεν, 18.
 ἀνθ' ὧν, 97.
 ἀντιλέγειν, 58.
 ἀπέσταλκες, XXXVII.
 ἀποθηκάριος, XX.
 ἄρα, 22, 23.
 ἀρνείσθαι, 58, 213.
 ἀρξάμενος, 191.
 Ἄρτεμώϊ, XV.
 ἄτε, 98.
 ἄφες, 32.
 ἀφ' οὗ (ἄν), 120.
 ἄχρις (οὗ et ἄν), 120.
 βᾶπτισμα, XLI.
 βλέπειν, etc., 82, 83.
 βούλει, βούλεσθε, XLI, 31, 32.
 γάζα, XIX.
 (μῆ) γένοιτο, 39.
 γήρει, XXXVII.
 γίνεσθαι, 190-191.
 γινώσκειν, 53.
 δεῖ, 37.
 δείκνυμι, 54.
 δῆλον ὅτι, 153.
 δηλῶ, 54.
 διὰ τὸ..., 101.
 διακατέχειν et κατέχειν, XV, XVI.
 (οὐ) διαλείπειν, 193.
 διάλεκτος (ἢ Ἑβραῖς), IX.
 διατελῶ, 192.
 διότι, 97.
 δόγμα, XVIII.
 δοῖ, 66.
 δοκῶ, 152.
 δὴς ἐργασίαν, XXXIII.
 δῶ et δῶη, 66, 80.
 ἐάν, 103, 104, 109-111, 115, 120, 122; avec une autre particule 116. — ἐάν τε... ἐάν τε, 115.
 ἐβουλόμην, 19.
 ἔδει, 18.
 ἐδυνάμην, 18.
 εἰ, 22, 42, 43, 60-62, 70, 103, 109-112, 115. — avec une autre particule, 116. — εἰ γάρ et εἴθε, 18, 19, 40; εἰ καί, 117, 118; εἴπως, 62; εἴτε... εἴτε, 61, 115.
 εἰδήσουσιν, 2; εἶδον, 53.
 εἶη, 40.
 εἶναι, XXXV, 191-192.
 εἶπα, ἦλθα, XV.
 εἶς, XXXV.

εἰσήλθατε, ἐξήλθατε, XXXVII.
 εἶχσαν, ἐλάδοσαν, etc., XIX, XXXVII.
 ἐκκλησία, XVII.
 ἔλαβαν, ἐλήλυθαν, ἔφαγαν, XV, XIX.
 Ἑλλήνες (οἱ), X-XI.
 Ἑλληνική (ἡ), V.
 ἐγκακεῖν, 193.
 ἐν οἷς, ἐν ᾧ, 120.
 ἐξέφνης, XIX.
 ἐόρακαν, XV.
 ἐπάν, 120; ἐπεί, 95, 97; ἐπαιδή et
 ἐπειδήπερ, 12, 97, 120.
 ἐπιδιορθοῦν, LIII.
 ἐπιμένειν, 192.
 ἐπισκιάζειν, XVI.
 ἐπιτιμία, XVI.
 ἐπὶ τῷ, 101.
 ἐραυνῶ, XIX.
 ἔστε, 12, 95.
 εὐαγγέλιον, XLI.
 εὐρίσκομαι, 192.
 ἐφ' ᾧ, 97.
 ἔχων, 190.
 ἕως, 120, 129-131, 290.
 ἦ, 22-23, 30; ἦ 22-23; ἦ ὥστε, 90.
 ἦν, 18.
 ἦνίκα' ἄν, 120.
 ἦξω, 125.
 ζηλοῦτε, 84.
 θαυμάζω εἰ, 105.
 θέλεις, θέλω, 31, 32, 37.
 (τὸ) ἱκανὸν ποιῆσαι XXXIII.
 ἵνα, XV, XVI, XLI, 11-12, 32, 36,
 42, 73-82, 84-86, 90-91, 135, 175-
 177, 179. — ἵνα et ὅπως, 86.
 Ἰούλις, XV.
 ἴσος... ὡς, 141.
 καθά, καθάπερ, 141. — καθό, καθότι,
 97, 141. — καθώς, καθώσπερ, 97,
 141.
 καθῆκεν, 18.
 καί, 15, 81, 92. — καίπερ, 117, 189,
 218. — καὶ ταῦτα, 189, 218. —
 καίτοι, 117.
 (ὁ) καλούμενος, 182.
 κἄν, κἄν... κἄν, 118-119.
 καταθραβεῖν, καταδικάζειν, XVI.
 κατέσχοσαν, XXXVII.
 κεκοπίακες, XXXVII.
 κεκράξομαι, 2.
 κελεύειν, 157.
 κεντουρίων, XX.
 κερέα, XIX.
 κοινή (ἡ) V.
 λαβών, 190-191.
 λαλεῖν ὅτι, etc., 50.
 λανθάνειν, 193.

λεγεών, λέντιον, XX, XXXIII.
 (ὁ) λεγόμενος, 182.
 λέγων et λέγων ὅτι, *recitativum*, 50;
 λέγων, 204-205.
 λίαν... ὥστε, 90.
 μάγος, XIX.
 μανθάνειν, 193.
 μαχαίρη, XIX.
 μέλλω, 134.
 μέχρι (οὔ), 120.
 μή, *ne... pas*, 5, 27, 35, 38, 39,
 86, 87, 100, 103, 106, 109, 123,
 136-138, 164, 171-172, 178, 208,
 212-221. — *est-ce que*, 22-23. — *si...
 ne... pas*, 60-62, 70, 84. — *de pen-
 que*, 73, 74, 78, 80-84. — μηδέ,
 220. — μήποτε, 220.
 μωρός, XLI.
 ἴνα, 177.
 νικᾶν, 194; νικοῦντι, XIX.
 νομίζειν ὅτι, 52.
 οἶδα, 53.
 οἶον et οἶα, 98.
 ὄμνυμι, 154.
 ὅμως, 190.
 ὄν τρόπον, 141.
 ὀπότε, 61, 120.
 ὅπως, XV, XLI, 12, 37, 42, 60-61,
 73-75, 77-80, 82, 83, 86. — ὅπως
 ἄν, 73, 80, 83, 177. — ὅπως μή,
 82-83.
 ὄρα μή, 21, 37, 83. — ὄρω, 53.
 ὅς et ὅστις, 132. — ὅσάκις ἔάν, 120.
 — ὅσος, 90.
 ὅταν, 115, 120, 122. — ὅτε, 120, 125.
 ὅτι, *que*, 11, 42, 49-55, 59, 100, 223;
 ὅτι *recitativum*, 49-50. — *parce
 que*, 25, 97-100. — *pourquoi*, 22,
 101. — *pronom*, 61.
 οὐ, *ne... pas*, 5, 17, 18, 27, 35-38,
 49, 58, 60, 86, 97, 103, 104, 108,
 109, 117, 118, 121, 123, 133, 134,
 136-138, 178, 208, 212-221. —
est-ce que... ne... pas, 22-23. —
 οὐκ ἂν φθάνοις, 37. — οὐ μή, 18,
 35, 220, 287. — οὐ faisant corps avec
 le verbe, 214, 221. — οὐδέ, 220.
 οὔτως, 190;... ὥστε, 89.
 ὄφελον, XXXV, 19, 20, 40.
 παραδοῖ, XIX.
 παρακαλεῖν, XVI.
 πᾶς et le participe, 183;... ὥστε, 90.
 πατριώτης, XVIII.
 παύεσθαι, 193.
 πείθειν, 154.
 πίστις, XLI.
 ποιεῖν, 192.

ποταπός, 22.
 πότερον... ἤ, 22, 23, 60.
 (εὖ et καλῶς) πράσσειν, 194.
 πρὶν et πρὶν ἤ, 12, 120, 130-131.
 πρόδηλον ὅτι, 153.
 προσαναφέρειν, XV.
 προυπάρχειν, 191.
 προφθάνειν, 193.
 ρ, LXI.
 ρέδη, XX.
 ρεραντισμένοι, LXI.
 σκόπει μή, 21.
 σταυρός, XVIII.
 συνείδησις, XVIII.
 συντηρεῖν et τηρεῖν, XV.
 τελῶ, 193.
 τεσσαράκοντα, XIX.
 τιθέναι, 231.
 τί ὅτι, 22, 101.
 τό devant une proposition, 67 ; τὸ μὴ
 avec l'accusatif de l'infinitif, 161.
 τοῦ et l'infinitif, 166-174 ; τοῦ μή,
 171-172.
 τοιοῦτος... οἷος, 141 ; ὥστε 89.
 τοσοῦτος... ὅσος, 141 ; ὥστε, 89.

τυγχάνω, 192 ; εἰ τύχοι, 113.
 τυχόν, 200.
 — τωσαν, XV.
 υπάγειν, 194.
 υπάρχειν, 191.
 υποζύγιον, XVIII.
 φαίνεσθαι, 193.
 φάναι et φημί, XVI, 50.
 φανερῶ et φανεροῦμαι, 54, 193.
 φέρε (δή), 28 ; φέρων, 191.
 Φιλημάτιν, XV.
 φυσικά (τά), XVIII.
 φυσιοῦσθε, 84.
 φωνή, 195.
 χαίρειν, 146.
 χάρις, XLI.
 ὄν, 198.
 ὡς, 49, 53, 64, 73-74, 87, 91, 98, 120,
 127, 141, 162, 188-189, 199 ; ὡς ἄν,
 120, 127, 218 ; ὡσεὶ, 188-189 ;
 ὡσπερ, 188-189, 218 ; ὥστε, 73, 74,
 78, 86, 93.
 ὡς ἔπος εἰπεῖν, 162.
 ὡς ὅτι, 49, 97, 98.
 ὄφειλον, 18 ; ὄφελον, 19.

INDEX

ANALYTIQUE ET ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES

N.-B. — Les chiffres romains et arabes renvoient aux pages. Voir aussi l'index du présent volume aux mêmes mots. — Les pages 287-291 sont celles du *Supplément*.

- Abréviations, LXI.
Accidents de syntaxe, 12.
Accusatif de l'infinitif, 164-166; du participe, 200.
Acte du verbe, 3-6.
Actes des Apôtres, XXVI-XXVII, 9, 12, 74.
Adjectif verbal en $\tau\acute{\epsilon}\omicron\varsigma$, 2; en $\tau\acute{\omicron}\varsigma$, 2.
Affirmation et volition renforcées, 4, 16, 20-24, 36, 63, 113, 220.
Affirmation et proposition affirmative : indépendante, 6, 17-21; dépendante, 49-60, 51, 52-59; à compléter, 58-59; — affirmative, interrogative et relative, 68-70.
Analogie. Voir *Unification et équivalence*.
Antécédent (proposition), 102.
Anticipation. Voir *Prolepse*.
Aoriste, 4, 19, 32-33, 69, 89, 103, 104, 121. — Voir sous les modes, et *Proleptique*.
Apocalypse, XLIII.
Apodose, 102, 108, 114.
Aposiopèse, 114.
Araméen, VIII.
Asyndète, 10.
Atticisme, VI, XVII.
Attribut, 148-150, 178, 191-196, 291. *Car*, 98.
Caractères du grec du N. T. Voir *Grec du N. T.*
Cause et propositions causales, 96-101; particules, 96-97; temps et modes, 97-98; en rapport avec le pronom démonstratif, 100; causalité remplaçant la finalité, 99.
Circonstanciels (verbes), 37, 108. Voir aussi *devoir*, *falloir*, etc.
Circonstances et propositions circonstanciennes, 43; division et caractères communs, 95-96.
Citations des LXX dans le N. T., LVI.
Comparaison. Voir *Degrés de*, et *Propositions corrélatives*.
Complément anticipé. Voir *Prolepse*.
Complément, et complétives : directes, indirectes, circonstanciennes, 41-44; formation 42-43; rapport avec la proposition principale, et règles, 42-48, 95; complétives directes, 48, et infinitives, 153-157; mélange avec le complément direct, 70. — indirectes, 71, et infinitives, 157-161. — circonstanciennes, 95-96, et infinitives, 165, 172-174.
Concession et propositions concessives, 37-38, 117-119.
Conclusions, 232-235.
Condition et propositions conditionnelles, 102-116; particules, 102-104; périodes, 102; 1^{re} forme, 103-105; équivalant à une complétive, 105; 2^e forme, 105-108, et omission de $\acute{\alpha}\nu$, 107; 1^{re} et 2^e formes mélangées, 108; 3^e forme, 108-111; 4^e forme, 112-113; — remplacées par d'autres, 115; conditionnelles

- et temporelles équivalentes, 127; remplaçant la propos. infinitive, 152.
- Conditionnel présent, 19, 20, 69, 106. — Passé, 19, 106.
- Conjugaison, 1-2; 191-192.
- Conséquence et proposition consécutive, 71-93; avec ὡστε, 86-92; après les degrés de comparaison, 89-91; avec ἵνα, 91, 289-290; remplacée par une propos. coordonnée 92. et causale, 92, 99. — Voir aussi (*Proposition*) *relative* et *corrélatif* et *Participe final*.
- Conséquent (proposition), 102.
- Constructions classiques, XXXII, 232, et voir les sommaires à la fin de chaque chapitre.
- hébraïques, XXXVIII-XXXIX, 232. Voir aussi *Hébraïsmes*, et voir les sommaires à la fin de chaque chapitre.
- post-classiques. Voir *Langue familière*, et *Grec du N. T.*, et voir les sommaires à la fin de chaque chapitre.
- Construction personnelle pour la construction impersonnelle, 152-153, 155, 193.
- Coordination, 10, 16, 17, 78, 81, 87-88, 92; — hébraïque, 14. Voir aussi *Idee par énumération* et *Dissociation*.
- Corrélation et proposition corrélatif, 141-143; corrélatif consécutive, 143.
- Craindre, ne pas oser*, 83, 84.
- Déclaratifs (verbes). — Voyez *Verbes* signifiant *dire*.
- Déclaratives : locutions, 51; — propositions, 6, 17-27, 42, 44, 48, et à l'infinitif, 153-155.
- Degrés de comparaison, 87-91, 141-143.
- Délibération et proposition délibérative, 28-33, 60-67, 288.
- Dépendance et propositions dépendantes. Voir *Propositions dépendantes*.
- Devoir*, 28, 29, 32. Voir *Verbes circonstanciels* et μελλω.
- Dialectes grecs, IV.
- Discours.., Voir *Style*.
- Dispersion (la)*, VI, VII, XIII, XXVI-XXVII, 287.
- Dissociation des éléments de la pensée, L, 4, 9-16, 81, 83, 92, 133, 141, 150, 153, 190, 197, 199, 201-208, 232-233.
- Docteurs de la loi* ou *Scribes*, VIII.
- Epexégèse, 16, 48, 70, 85, 92, 115, 151, 161-162, 169, 178.
- Équivalence, 225-231, 291. — Voir *Unification*.
- Exclamation, 24, 61, 63.
- Faire en sorte que, obtenir de ou que*, 91.
- Falloir*, 28, 29, 32, 34.
- Fin, finalité, et conséquence, 3, 71-78, 88, 160-161, 164, 166, 174; finalité théologique, 72, 73; finalité remplacée par la causalité, 99.
- Finales (Propositions), XVI; indépendantes, 36, 42, 288. — dépendantes, 71-93, 289-290; particules, 73-74; extension de leur emploi, 75-77; emploi et règles au mode éventuel, 78-86, et au mode réel, 84-85; ayant le verbe supprimé, 86. — finales et consécutives avec ὡστε, 86-94; après les degrés de comparaison, 90-91; et avec ἵνα et ὡς, 91, remplaçant une proposition relative, 135; remplaçant la proposition infinitive, 76, 174-177, 178-179, et coordonnée avec elle, 77. — Voir aussi *Proposition relative* et *Participe*.
- Formules de serment, 51.
- Fréquence indéterminée et proposition fréquentative, 4, 110, 122, 123, 124, 127, 136-137, 138, 142.
- Futur, XXXV, 2-5, 18, 27-31, 34-36, 38, 39, 45, 56, 61, 64-65, 67, 69, 78-79, 81-83, 97, 103, 108-111, 118, 123, 125, 126, 133, 134-135, 138, 139, 154. — Voir aussi *Mode éventuel*.
- Garder (se) de, prendre garde*, 82.
- Génitif du participe, 198-200.
- Gentils*, X.
- Grammaire : du grec chrétien, LVI; du grec post-classique, LII-LIV; du N. T., XLV-LI; des LXX, XXXVI, LIV-LVI.
- Grec : alexandrin, XVIII; byzantin, XI-XII; chrétien, XI, LVI; hébraïsant, XI, XXII-XXIII; hellénistique, VI, XI; judéo-chrétien, XI, XIII, XXIX; moderne, XIII, 177, 220; du N. T., XI, XXIV-XLI; post-classique, III-VI, XIII-XXII ses caractères, XIII-XIV; ses changements, XV-XIX, ses éléments étrangers, XIX-XX. — Voir aussi *Langue*.....
- Hébraïsmes et Hébreu, VIII, XXXVIII-

- XXXIX, LVI, 15-16, 20, 82. — Voir les sommaires à la fin de chaque chapitre.
- Hellénisme, IV-XI; (Juif) helléniste ou hellénisant, XI.
- Hésiter, ne pas oser*, 83.
- Hypothèse, 4; propositions hypothétiques, voir *Conditionnelles*.
- Idées : verbale indéfinie, 3, 5; énumérées, 10-11; pareilles et égales, 13; enfilées, 14-15; renforcées par la forme interrogative, 21, 23-24, et voir *Affirmation renforcée*; accessoires, 31-32, 209; règlent la construction, le temps et le mode, 92-93, 96, 102, 103, 113, 139, 225-231, 234. — Voir aussi *Temps et modes*, et *Unification*.
- Imparfait, 19, 69, 88, 104-108, 117, 121, 123. — (irréel), 4, 18-19, 105-108.
- Impératif et proposition impérative ou jussive, 5, 27-29, 34-39, 40, 42, 87, 114, 133, 145-147, 288-289. — Présent, 35, 87; parfait, 2, 35; aoriste, 35.
- Impersonnels : Verbes, constructions, locutions, 18-19, 32, 51, 151-153, 155, 163, 166, 174-176, 178-179, 193, 197; impersonnel passif remplacé par le passif personnel, 155, 193, 197.
- Indicatif, 3, 4, 17, 32, 44, 56, 61, 64-65, 67, 69, 79, 84-85, 97, 103, 113, 114, 117, 120-121, 122, 123, 133, 134, 136, 137, 142; indicatif et subjonctif distingués, 113. — Voir sous chaque temps; voir aussi *Mode réel* et *Mode de certitude*.
- Infinitif et proposition infinitive; mode, sens, rôle, 5, 12, 43-44, 88, 151; et emploi, 144-179. — Indépendant, pour l'impératif, 145-147, 290-291. — Dépendant, 43-44; son sujet, 147-150; après les verbes du sens de *dire, croire* et *percevoir*, 51-54, 153-155; final et consécutif, 61, 83, 88, 90, 92, 157-161, et 164; avec le sens de *en ce que*, 162; avec $\omega\varsigma$, 162; épexégétique, 151, 161, 169, 178. — sans article, 147-162; formes et rôle, 150-151; sujet logique d'un impersonnel, 151-153, 163; déclaratif, 153-155; volitif, 155-157; final, 157-162; et extension de cet emploi, 160-161. — avec l'article et comme substantif, 162-177; son rôle, 162-163; au nominatif, 163; au génitif, 152, 166-173; à l'accusatif, 164-165; au datif, 173; avec des prépositions, 101, 131, 165, 172-174. — avec $\omicron\upsilon$ et $\mu\eta$, 216-217. — remplacé par la proposition finale, 174-179, et coordonné avec elle, 77; coordonné avec un substantif, 177-178. — Voir aussi *Style direct* et *indirect* et *Sujet*.
- Infinitif : aoriste, 18, 89, 131, 154. — parfait, 89, 154. — présent, 18, 88. — futur, 2, 154.
- Inscriptions grecques, XXI, LII-LIII, 287.
- Intensives (formes), XV.
- Interrogation renforçant l'idée. Voir *Affirmation* et *Idées*.
- Interrogation et proposition interrogative, 6, 17; déclarative, 22-27, 288; avec deux pronoms, 25, et un participe, 25; délibérative ou volitive, 29-34. — Dépendante, 60-70; après quels verbes, 61-64; temps et modes, 65-70; comparée avec la propos. relative, 63-64, 68-70; employée avec $\tau\acute{o}$, 67-68; après *si... ne... pas*, 84; et exprimant la conséquence, 87. — Interrogations fondues ou mélangées, 68.
- Jugement, 3, 4, 6.
- Jusqu'à ce que...*, 122-129.
- Langue commune, V-VII, XII, XIII, et voyez *Grec post-classique*. — Familière ou parlée, XIII, XIV seqq., XXV, 20, 47, 232-235, et voir les sommaires à la fin de chaque chapitre. — Grecque, IV, 232-233, et voir *Grec*. — Judéo-grecque, VI, XIII, 233, 287, et voir *Grec*. — Littéraire, XIII, XIV; voir *Grec* et les sommaires à la fin de chaque chapitre. — du N. T., XXIV-XLI, 232-234; caractères généraux, XXIV-XXVII, XL; éléments constitutifs, XXVIII-XXX; élément : grec et latin, XXX-XXXIII, hébraïque et hébraïsant, XXXVIII-XL, chrétien, XL-XLI; caractères de sa syntaxe, XLI-XLV, 232-233. Voir *Grec* et les sommaires à la fin de chaque chapitre.
- Langue de S. Luc, XXX.
- Lettres : *aux Hébreux*, XXIV, XXVI, 9, 12; de S. Jacques, XXVI; de S. Paul, XXVI, XXVII, 12, 116.
- Lexique du N. T., XXX-XXXI, XLIV.

- Locutions : déclaratives, 51; impersonnelles et avec un substantif, 18-19, 153, 160-161, 163, 174-176; et propositions qui suivent, 152, 166, 174, 178.
- Modalité et modes, 3-5; dépendants, 4; indéfinis, 44; régis par l'idée, 44-45, 225-227. Voir aussi sous chaque mode; voir *Temps et modes* et *Idées*.
- Mode éventuel, LVI, 3, 4, 17, 23, 27, 28-33, 34-38, 39-40, 44-45, 56, 61, 65, 69, 77-79, 80-84, 87-89, 97, 103, 108-111, 113, 117-119, 123-125, 127, 133-142, 178. — Voir aussi *Futur* à tous les modes, *Impératif*, *Subjonctif*, *Participe présent*.
- Mode irréel, 4, 17-19, 38, 40, 56, 61, 64-65, 85, 87, 97, 103, 105-108, 113, 116, 133, 178. — Voir aussi *Aoriste*, *Imparfait* et *Plus-que-parfait*, avec ou sans $\xi\nu$, et $\alpha\nu$ avec ces temps.
- Mode potentiel, 3, 4, 20-21, 29, 33, 37, 40, 56, 65-66, 87, 97, 103, 111. — Voir aussi *Optatif* et $\xi\nu$ avec ce mode.
- Mode réel, LVI, 3, 17, 23, 29, 32-33, 41, 45, 56, 61, 62, 64-65, 67, 78, 79, 84, 85, 88, 89, 97, 103-105, 116, 117, 120-123, 133, 134, 136, 137, 139, 142, 178. — Voir aussi l'*Indicatif*, et sous les différents temps de ce mode. — Modes réels et éventuels mélangés, 65, 66.
- Mode de certitude dogmatique et prophétique, 4-5, 23, 56.
- Modes en hébreu, 7, 13.
- Morphologie, XXXI, XLIV.
- Négations, 5, 212-222; dans les propositions indépendantes, 213-216; dépendantes, 213-216; avec l'infinitif, 216-217; le participe, 217-220; négation double valant une affirmation, 220-221; négation suivie de l'interrogation, 61-64; négations faisant corps avec le verbe, 108, 214, 221; sans verbe, 213.
- Nominatif : de l'infinitif, 163; du participe 200-207.
- Nouveau Testament*, XXIV; sa langue, voir *Langue*.
- Optatif et proposition optative, 2, 3, 5, 12; indépendant, 20, 27, 34, 37-40, 288-289; dépendant, 66, 79-82, 103, 112-113, 115, 118, 122-123. —
- Oblique, XVI, 5, 46-47, 65, 67, 79, 98, 111, 115, 124, 224-225. — Présent et aoriste, 38, 40.
- Ordre, voir *Impératif* et *Futur*.
- Ouvrages consultés, LVII-LXI.
- Parfait, 2, 69, 103, 121. Voir sous les modes.
- Parole et pensée, identiques pour le Juif, 55-56.
- Participe et proposition participe, 3, 5, 12; pour l'impératif, 37, 205-207; après les verbes de *perception*, 52-53, 195-197; rôle et emploi, 41, 181-210. — Dépendant, 182-197; complément distinctif, 182-184, et avec $\pi\alpha\zeta$, 183; attributif, 184; explicatif, 185; final et consécutif, 61, 185-186; causal, 186; conditionnel et concessif, 187; temporel, 187; avec des particules, 98, 117, 187-191, et à suppléer avec $\omega\zeta$, 189; descriptif, 190-191; attribut ou partie de l'attribut, 191-192; se rapportant au sujet, 192-195, et au complément direct, 195-198. — Indépendant, 198-210; au génitif, 198-200; à l'accusatif, 200; au nominatif, 140, 200-207; remplaçant l'impératif, 205-207. — Avec $\epsilon\iota\nu\alpha\iota$ et $\gamma\iota\nu\epsilon\sigma\theta\alpha\iota$, 2, 191-192; devant son verbe, 209. — Propositions participe et relative équivalentes, 135, 140, 184, 185-186, etc.
- Participe futur, 2, 135, 184, 185-186, 189; présent, 185-186.
- Particules de fréquence indéterminée, 4, 123; du sens de *jusqu'à ce que*, 122-129; de subordination, 12, 13; avec le participe, 98, 117, 187-191. — Voir sous chaque espèce de proposition.
- Pendant que, tant que*, 122.
- Périodes, 6, 10, 15, 41, 96, 102, 141.
- Permettez-vous que*, 29.
- Permutation de l'indicatif futur avec les modes éventuels, 5, 287-288.
- Phonétique, XXXI.
- Plus-que-parfait, 69, 104-107, 121.
- Poétiques (mots et expressions), XV.
- Potentiel, voir *Mode* et *Optatif*.
- Pour essayer si, pour savoir si*, 61-62, 70.
- Pouvoir*, 21, 29, 30, 32-33.
- Préliminaires, 1-7; conjugaison, 1; temps, 2; modes, 3-5; propositions, 6-7.
- Présent, 21, 32, 69, 88, 103, 121, 123,

- 127, 139. Voir sous chaque mode, et *Mode réel*, et *Proleptique*.
- Principes généraux, 9-16, 44-48.
- Prolepse ou Anticipation, 48, 70, 85.
- Proleptique : aoriste et présent, 45, 127, 134, 139.
- Pronom : démonstratif (ou οὕτως) annonçant la proposition complétive (déclarative), finale, etc., 176; réfléchi, sujet de l'infinitif, 148-149. — Voir *Relation et Relatif*.
- Propositions : définition, division, tableau, 6-7.
- Dépendantes, 6, 7, 41-48, 48-143; rapport et rattachement avec la proposition principale, 22, 42-43, 47, 48, 62, 228-231; principes de leur syntaxe, 44-48; mélangées après le même verbe, 58: rapport entre les propositions affirmative, interrogative et relative, 68-69; incomplètes, 47, 58, 59, 86, 118, 196.
- Indépendantes, 6-7, 17-40, 114; avec *καί* pour remplacer les propos. consécutives et finales, 81, 92.
- Principale, 6, 41, 222, 290; supprimée et à suppléer, 47, 59, 68, 85, 102, 114-115, 143, 290; ayant son verbe supprimé, 114-115, 140.
- Secondaire, 6, 41, 102, 223. Voir *Dépendantes*.
- Protase, 102, 108.
- Relatifs et relation, 22, 43, 60-61, 63-64, 68, 73, 87, 95-96, 98-100, 128-129, 132, 140, 170; relatif complément d'un participe, 140; corrélatifs et corrélation, 141-143.
- Relatives et corrélatives (Propositions), 132-143; explicative, 133; finale et consécutives, 33, 82, 133-135, et remplacée par le participe, 135, 185-186; causale, 136; conditionnelle, 136-140; temporelle et locale, 140; corrélatives, 141-143. — Rapport entre les propos. relative, affirmative et interrogative, 68-70, 135.
- Romains de l'Est, XII.
- Septante, VII, XXVI-XXVIII, LVI.
- Serment, 51; dans la propos. conditionnelle, 114.
- Souhait, voir *Optatif*.
- Style asiatique, VI.
- Style direct, 11, 45-47, 49-50, 56-58, 64, 66, 69, 77, 97, 111, 121, 124, 127, 139, 146, 155, 188, 222, 223, 225. — Indirect, 11, 45-47, 49-50, 56, 57, 65, 67, 69, 77, 98, 146, 155, 188, 222, 225.
- Subjonctif, 2-5, 11, 12. — Indépendant, 26-27, 28-34; avec *ἵνα*, 36-37.
- Dépendant, 42, 45-47, 61, 64-66, 69, 77-83, 88-89, 91, 103, 109-111, 113, 116, 118, 123-125, 126, 129, 134-135, 137-139, 142. — Aoriste, 18, 21, 35, 45, 46, 67, 79, 80, 82, 89, 109-110, 123, 129, 139, 287-288. — Présent, 45-46, 71, 83, 88, 109-110, 123, 139; présent et aoriste mélangés, 111. — Parfait, 2, 43, 46, 79, 80, 109-110.
- Aoriste, 18, 21, 35, 45, 46, 67, 79, 80, 82, 89, 109-110, 123, 129, 139. — Voir aussi *Mode éventuel*.
- Subordination et proposition subordonnée, 12-13, 43, 83, 88, 92. — Voir *Propositions dépendantes*.
- Sujet avec l'infinitif, 91, 147-150; 162-163, 174; avec le participe, 198-199, 201-207; proposition ou nom, sujet logique d'une construction impersonnelle, 151-153, 160, 163; infinitif sujet, 163, 178-179.
- Syntaxe du N. T., XXXII-XXXIII, XLI-XLVII.
- Syriaque, VIII.
- Temps et propositions temporelles, 2, 120, 121-131; avec le mode réel, 120-122; de fréquence indéterminée, 122-123; le mode éventuel, 123-126; avec des particules du sens de *jusqu'à ce que*, 128-129, 131; remarques, 127, 130-131.
- Temps : principal et secondaire, 2-3; passés pour le souhait, 18-20; dans la propos. dépendante, 44; dans la propos. affirmative, 56-58; temps de la narration, 56-58, 69, 97-98, 106, 117; temps du discours direct et de la narration mélangés, 57. — Temps et modes régis par l'idée, 44-46, 96, 102, 103, 113, 139, 225-227, et voir *Idées*. — Temps et modes comparés dans les propositions, 225-227.
- Unification et équivalence des constructions, 27, 31, 42, 44-47, 54-57, 62, 64-65, 70, 78, 82, 84, 86-87, 92-93, 96, 102, 126, 133, 135-138, 140, 142, 152, 154, 161, 171, 178-179, 196, 214-215, 217, 221, 233-234, 291.
- Verbes circonstanciels; voir *Circonstanciels*.
- Verbes exprimant une des idées sui-

vantes : *affirmer* par serment, 51, 164 ; *croire* et *penser*, XVI, XLIII, 49, 51-52, 54-55, 89, et passif personnel, 155 ; *craindre*, *ne pas oser*, *hésiter*, 78, 83 84, 220 ; *déclarer* et *dire*, LVI, 49, 50-51, 54-55, 61-63, 75, 89, 155-156, 174-175, et passif personnel, 155 ; *demander* et *se demander*, 61-63, 84 ; une émotion, un sentiment, 101, 194 ; *percevoir*, 49, 52-55, 61-63, (avec le participe) 52-53, 195-196, et *faire percevoir*, 54, 197, et passif personnel, 193, 197 ; *persuader*, *engager*, etc., 154-155 ; *prendre soin*, *s'efforcer*, 78, 82-83 ; *promettre*, *espérer*, etc., 154 ; la volonté, et le désir, *commander*,

déterminer (que), *permettre*, *faire* ou *laisser faire*, *désirer*, *défendre*, etc., 155-157, 174-175 ; *empêcher de* avec τοῦ μή, 171-172 ; l'aptitude et la capacité, 159, 175 ; la destination, le but, l'effort, le résultat, le mouvement vers, 158-159, 175.

Verbes faisant corps avec la négation, voir *Négation* ; à suppléer avec μή, 213.

Verbes impersonnels, voir *Impersonnels*.

Volition, volonté, et proposition volitive, 4, 6, 22-40, 75, 114, 133 ; dépendantes, 155-157, 175. — *Voulez-vous que...*, 29.

Waw consécutif, 15.

INDEX DES PASSAGES CITÉS

Nota. — Les chiffres romains indiquent le chapitre. — Après chaque tiret, le *premier chiffre arabe* indique le verset, et les *chiffres qui suivent* renvoient aux pages de la *Syntaxe des propositions* et au *Supplément* à cette Syntaxe (pp. 287-291).

SEPTANTE

GENÈSE

II, 15, 161 — 18, 153.
III, 14, 207 — 22, 220.
IV, 2, 159, 209.
VI, 4, 128, 137.
XI, 5, 93, 161.
XII, 12, 125, 128 — 13, 14 (*bis*).
XIII, 6, 14.
XIV, 14, 58.
XV, 1, 205 — 7, 93 — 14, 138 —
15, XXXVII.
XVI, 2, 170, 172 — 4, 58.
XVIII, 1, 199 — 17, 55 — 19, 72
— 24 : 110.
XX, 6 : 172.
XXII, 12, 55 — 14, 73, 80 — 17,
209 — 20, 204.
XXIV, 3, 13, 177 — 5, 220 — 6, 83
— 33, 173.
XXV, 1, 202 — 24, 170 (*bis*).
XXVI, 9, 22 (*bis*) — 10, 25 — 13, 122.
XXVII, 44-45, 290.
XXVIII, 11-12, 14 — 13, 202 —
16, 50 — 20, 110.
XXIX, 4, 24 — 5, 24 — 6, 24 —
7, 153 — 8, 290 — 19, 153 — 25,
24.
XXX, 18, 136.
XXXI, 24, 83 — 29, 172 — 42,
106 — 50, 110, 111.

XXXIII, 8, 37.
XXXIV, 7, 19 — 14, 136.
XXXVIII, 16, 55, 58.
XXXIX, 24, 136.
XLI, 13, 290.
XLII, 2, 55, 196 — 16, 65, 70 —
38, 153.
XLIII, 3-4, 110 — 6, 33 — 9, 107.
XLIV, 16, 30, 288 — 17, 39 — 22,
110. — 23, 110, 113 — 26, 113 —
28, 55 — 29, 110 — 30, 110 —
32, 110 — 34, 32, 33, 37, 115.
XLVI, 30, 28.
XLVII, 29, 170 (*bis*).
XLVIII, 2, 204, 205 — 11, 104.
XLIX, 10, 125.

EXODE

I, 10, 125 — 16, 123.
II, 3, 13 — 15, 93, 161.
III, 10, 288 — 11, 99 — 17, 209.
IV, 5, 55 — 19, 289.
V, 14, 204, 205 — 19, 56 — 20,
199 — 22, XXXVII.
VI, 11, 289.
VIII, 1, 80 — 8, 288 — 26, 153.
IX, 16, 80, 86, 176 — 18, 142 (*bis*)
— 19, 287 — 34, 93.
X, 27, 93.
XI, 9, 80.

XV, 16, 125.
 XVI, 3, 20, 122.
 XVIII, 20, 135.
 XIX, 13, 119.
 XX, 3, 36 — 12, 80, 81 — 13-16,
 36.
 XXI, 15, 137.
 XXV, 40, 83.
 XXXII, 1, 134 — 6, 159 — 30, 62,
 80, 177 — 33, 104.
 XXXIII, 19, 139.
 XXXV, 31-33, 162 — 34, 161.

LÉVITIQUE

I, 14, 104.
 X, 6, 81 (*bis*).
 XVI, 29, 36.
 XVIII, 5, 140.
 XIX, 18, 36.
 XX, 7, 81.
 XXII, 9, 111.
 XXV, 16, 126.

NOMBRES

I, 54, 290.
 VIII, 11, 88.
 XI, 9, 123 — 13, 72, 177 — 21, 93.
 XIV, 21-23, 51 — 24, 202.
 XVI, 28, 213 — 29, 213.
 XXII, 11, 62 — 23, 201.
 XXXIII, 40, 122.

DEUTÉRONOME

I, 27, 166.
 II, 31, 13.
 V, 12, 146 — 16, 81 — 27, 124.
 VII, 2, 220 — 3, 220.
 VIII, 17, 55.
 XI, 2, 137 — 27, 13.
 XIV, 10, 137, 216.
 XIX, 17, 139.
 XX, 7, 81.
 XXII, 26, 290 — 30, 116.
 XXVIII, 1, 162 — 67, 19.
 XXIX, 4, 168 — 19, 80.

JOSUÉ

III, 4, 80.
 IV, 1, 291 — 17, 291.
 V, 13, 23.

IX, 20, 147.
 X, 14, 89.
 XXIII, 15-16, 291.

JUGES

VIII, 15, 99 — 19, 107.
 IX, 19-20, 39 — 28, 99.
 X, 18, 126.
 XI, 24, 126.
 XIII, 6, 66 — 10, 209 — 23, 106.
 XIV, 16, 30.
 XV, 3, 99.
 XVI, 2, 290.
 XX, 10, 93.

RUTH

I, 13, 33.
 II, 2, 14, 92 — 9, 14 — 10, 170.

1 ROIS

I, 8, 99, 100.
 II, 3, 36 — 8, 162 — 8-9, 201 —
 10, 178 — 14, 104 — 25, 99 —
 28, 162.
 III, 2-4, 14 — 8, 58 — 11, 183,
 186, 200.
 IV, 9, 36 — 18, 14.
 VI, 2, 30 — 4, 30.
 VIII, 7, 172 — 11-13, 146.
 IX, 5, 289.
 XII, 23, 290, 291.
 XIII, 8, 14.
 XIV, 6, 66 — 47, 170.
 XV, 23, 161.
 XVI, 2, 186, 288 — 4, 133 — 11,
 186.
 XVII, 34, 123.
 XX, 10, 288 — 15, 290 — 19, 290.
 — 28-29, 155.
 XXI, 8, 65.
 XXIII, 2, 30 — 13, 138 — 16, 14 (*bis*).
 XXX, 4, 122.

2 ROIS

IX, 37, 14.
 X, 11, 168.
 XIII, 5, 80 — 20, 158.
 XV, 4, 24 — 37, 14.
 XVI, 11-12, 66, 67 — 23, 288, 290.
 XVII, 18-19, 14.

XVIII, 5, 291 — 19, 28 — 22, 28.
 XXII, 1, 13.
 XXIII, 3, 30.
 XXIV, 13, 289.

3 ROIS

I, 27, 22 — 35, 170.
 III, 8, 134.
 V, 14, 202.
 VIII, 18, 291 — 47-48, 288 — 53, 288.
 XI, 41, 288.
 XII, 6, 287 — 9, 200, 205 — 10,
 204, 205.
 XIV, 29, 288.
 XV, 7, 288 — 23, 288 — 31, 288.
 XVI, 5, 288 — 14, 288 — 20, 288
 — 27, 288 — 28, 288.
 XVII, 20, 170.
 XXII, 4, 142 — 46, 288.

4 ROIS

V, 3, 20.
 XIV, 8-9, 186.

1 PARALIPOMÈNES

XII, 32, 289.
 XVII, 6, 22.
 XXI, 3, 289.

2 PARALIPOMÈNES

II, 6, 26, 288.
 XIV, 11, 213.
 XXV, 16, 83.
 XXXII, 17, 161.

1 ESDRAS

IV, 32, 290 — 46, 177.
 VI, 22, 231.

2 ESDRAS

III, 12, 168.
 IV, 14, 153.
 V, 3, 231 — 3, 231 — 13, 231.
 VI, 1, 231 — 3, 231 — 6-7, 239
 — 8, 164, 231 — 11, 231.
 VII, 18, 290.

NÉHÉMIE

III, 5, XXXVII.
 VI, 2, 52 — 6, 52.
 X, 29, 170.
 XIII, 1, 192.

TOBIE

I, 12, 97 (*bis*).
 III, 8, 291.
 IV, 3, 127.
 VIII, 10, 288, — 12, 288.
 XII, 13, 209.
 XIV, 15, 131.

JUDITH

IX, 14, 170.
 X, 7, 204.
 XII, 14, 288.

ESTHER

III, 4, 13 — 8, 153.
 IV, 8-9, 155 — 13, 55 — 13-14,
 98 — 14, 66, 97.
 VI, 6, 55.
 VII, 8, 289.
 VIII, 8, 288.

JOB

II, 9, 65.
 III, 6, 40.
 IV, 12, 107.
 VI, 11, 99.
 VII, 1-2, 23 — 7, 55 — 11, 28.
 IX, 16, 55 — 33, 19.
 X, 3, 115 — 5-6, 99 — 7, 55.
 XI, 2, 148 (*bis*).
 XIV, 5, 118 — 13, 20.
 XV, 28-33, 289 — 31, 55.
 XVI, 13, 19 — 17-18, 289.
 XVIII, 2, 37 — 13-19, 289.
 XX, 23 *seqq.*, 289.
 XXII, 3, 104 — 20, 104.
 XXIV, 23, 52.
 XXV, 3, 55, 289.
 XXVIII, 3, 115.
 XXX, 24, 20.
 XXXI, 5, 22 — 17, 215 — 19,
 215 — 32, 183.
 XXXII, 11, 126.

XXXIV, 16-26, LV.
XXXVI, 9, 55 — 10, 55, 58.
XXXIX, 22, 18 — 24, 18.

PSAUMES

VII, 12, 218 — 13, 215.
VIII, 3, 50 — 5, 99 (*bis*), 100.
IX, 27, 55.
XII, 6, 39.
XIII, 1, XLI — 2, 186.
XIV, 4, 14.
XV, 10, 156.
XVI, 6, 99.
XVII, 31-36, 201.
XXII, 4, 118 — 6, 164.
XXVII, 6, 207.
XXXVIII, 2, 172.
XXXIX, 6, 64 — 8-9, 170.
L, 2, 173 — 6, 80, 82, 173.
LV, 12, 64.
LVI, 9, 28.
LXVIII, 16, 110 — 24, 167, 170, 172
— 26, 186.
LXXI, 7, 126.
LXXII, 13, 22.
LXXVII, 18, 162.
LXXXIII, 4, 135 — 6, 136.
LXXXIX, 2, 173.
XC, 11, 166, 170.
XCI, 2-3, 166 — 15, XXXVII —
15-16, 170,
XCIV, 1, 288 — 8, 127 — 11, 87,
114.
XCV, 11, 154.
CI, 3, 123, 137 — 23, 173.
CII, 2-3, 204.
CIII, 1-15, 201 — 13-14, 202 — 31-32,
202.
CV, 13, 14 (*bis*).
CVIII, 8, 39 (*bis*) — 14-15, 39 —
32, 123.
CXI, 9, 11.
CXVIII, 30, 40.
CXIX, 3, 288 — 7, 123.
CXXXIX, 15, 13.
CXLIII, 3, 99.

PROVERBES

I, 1-4, 162 — 22, 123, 137 — 26,
126 — 27, 126 — 28, 126.
III, 12, 136, 137 — 24, 127.
IV, 25, 36 — 27, 36.
VI, 22, 126.

VIII, 25, 173.
IX, 13, 215.
XI, 14, 215 — 29, 219.
XII, 1, 183.
XXIV, 23, 153.
XXXI, 18, 153.

ECCLÉSIASTE

III, 14, 80.
IV, 9, 14, 136.
V, 9, 183.
XI, 4, 183 — 5, 186.

CANTIQUE DES CANTIQUES

V, 5, 93.

SAGESSE DE SALOMON

II, 12, 97.
VI, 27, 87.
XI, 26, 107.
XII, 20, 290.
XIII, 9, 80, 91.
XIV, 4, 118.
XVI, 4, 19.
XIX, 17, 151.

SAGESSE DE SIRACH

VII, p. 213.
VIII, p. 213 — 13, 189.
IX, p. 213.
XI, 19, 28.
XXII, 15, 153.
XXIII, 14, 105.
XXVII, 22-23, 151.
XXVIII, 1, 183.
XLI, 20, 153.
XLIX, 14, 142 — 15, 142.
LI, 7, 202.

ÉSAÏE OU ISAÏE

I, 5, 288.
III, 1, 186.
IV, 4, 97.
V, 4, 93.
VI, 9, 209 (*bis*) — 10, 80, 82.
IX, 5, 290.
X, 2, 93 — 14, 135 — 32, 93.
XI, 10, 159.

XIII, 9, 162.
 XIV, 21, 80 — 31, 168.
 XVIII, 3, 290.
 XXII, 4, 32 — 13, 146 (*bis*) — 14, 126.
 XXIV, 10, 172.
 XXVIII, 3, 73 — 19, 126.
 XXX, 2, 93 — 29, 153.
 XXXIII, 20, 287.
 XXXVI, 5, 99.
 XL, 3, 183 — 13, 134 — 14, 92.
 XLII, 4, 126.
 XLV, 23-24, 51.
 XLVI, 2, 11, 92 — 9-10, 204 — 10, 131 — 10-11, 201.
 XLIX, 6, 166, 167, 170.
 LIV, 1, 218 — 10, 220.
 LV, 9, 14 — 11, 137.
 LVIII, 11, 291.
 LXI, 1, 93, 159 — 1-3, 161.

JÉRÉMIE

I, 12, 93.
 II, 17, 164.
 III, 16, 151 — 20, 16 (*bis*).
 IV, 6, 36 — 8, 36.
 V, 7, 288, 291 — 9, 288 — 15, 135.
 VII, 9-10, 93 — 10, 172 — 16, 186.
 IX, 1-2, 39 — 24, 178.
 XI, 11, 135 — 12, 135.
 XX, 7, 192.
 XXIII, 20, 126.
 XXXIII, 22, 142 — 23, 14.
 XXXVIII, 15, 199 — 32, 210 — 34, 2.
 XL, 4, 153.
 XLIX, 5, 110.
 LI, 7-8, 93 — 21, 151.

LAMENTATIONS

I, 12, 290.
 III, 29, 65.
 IV, 12, 20.

BARUCH

I, 9, 165.
 II, 5, 166 — 28, 210.
 III, 13, 107.
 IV, 17, 288.

ÉZÉCHIEL

I, 20, 137.
 VI, 6, 289.
 XXI, 11, 170.
 XXIII, 5-7, 204 — 12, 204 — 22-23, 204.
 XXXIII, 22, 131.
 XXXVI, 5, 115.

DANIEL

I, 8, 287.
 II, 20, 100 — 25, 135 — 27, 153 — 28, 153 — 31, 204.
 III, 6, 290 — 7, 123 — 10-11, 11, 231 — 15, 290 — 22, 97.
 IV, 4-5, 122.
 V, 7, 139 — 17, 40 — 19, 137.
 VI, 1-2, 79.
 VII, 15, 204.

DANIEL (*Susanne*)

54, 65.

OSÉE

VIII, 4, 73, 80.
 XIV, 3, 291.

JOEL

II, 17, 93 — 21, 170 — 26, 93.

AMOS

II, 6-7, 140, 202 — 7, 73, 80.
 IV, 4, XXXVII.
 V, 6-7, 201, 202 — 12, 204.
 VII, 2, 127.
 IX, 12, 80 (*bis*).

JONAS

I, 8, 65 — 10, 58 — 11, 30, 99.
 III, 9, 289, 291.

HABACUC

I, 5, 109.

ZACHARIE

III, 2, 39.
V, 1, 14 (*bis*).
VIII, 23, 14.
XIV, 9-10, 204.

MALACHIE

II, 9, 97.
III, 1, 134.

1 MACCHABÉES

II, 41, 287.
III, 15, 170 — 18, 153.
IV, 10, 62 (*bis*), 65.
V, 39, 170 — 61, 52.
VI, 9, 55, 58 — 59, 170.
XII, 11, 153.
XIII, 5, 153.
XV, 20, 153 — 21, 104.

2 MACCHABÉES

I, 9, 36 — 18, 197.
II, 3, 166.

III, 9, 192.
IV, 6, 153 — 32, 52, 192 — 47, 106, 138.
VII, 19, 52 — 22, 61.
VIII, 36, 101.
IX, 18, 218 — 21, 153 — 22, 218 — 23, 287.
XI, 24, 195.
XII, 3, 218.
XIV, 10, 122, 153 — 29, 97.

3 MACCHABÉES

I, 2, 91.

4 MACCHABÉES

XIV, 1, 91.

TESTAMENT DES XII PATRIARCHES

I, 4, 289.

NOUVEAU TESTAMENT

Nota. — Les chiffres romains indiquent le chapitre. — Après chaque tiret, le premier chiffre arabe indique le verset, et les chiffres qui suivent renvoient aux pages de la *Syntaxe des Propositions* et du *Supplément* à cette *Syntaxe* (pp. 287-291).

MATTHIEU

I, 16, 182 — 18, 130, 192, 199 — 19, 157, 158, 186, 218 — 20, 83, 159, 212 — 21, XXXVIII — 22, 72 — 23, 2 — 25, 121, 128.
II, 4, 65, 69 — 8, 72, 160, 186 — 9, 121, 129 — 10, 194 — 12, 158, — 13, 124, 128, 158, 167 (*bis*), 172, 227, 231 — 16, 53, 186 — 18, 158, 199, 212 — 22, 159 — 23, 72.
III, 3, 183 — 7, 53, 159 — 9, 50, 56, 155, 157 — 11, 160, 209 — 13, 167,

192 — 14, 228 — 15, 152 — 16, 208.
IV, 1, 159 — 3, 75, 155, 174, 175, 183, 223 — 6, 50 — 7, 18, 212 — 9, 109 — 19, 178.
V, 1-2, 199 — 4, 97 — 11, 124-125. — 12, 43, 96 — 13, 109 — 14, 220 — 15, 92 — 17, 52 — 18, 199, 220 — 20, 220 — 21, 52 — 22, XLI, 183 — 23, 52, 111 — 25, 10, 121, 122, 129 — 26, 128, 129, 220 — 27, 35, 52 — 28, 165, 183 — 29, 75, 104, 174, 178 — 34, 158 — 39, L — 40, 158 — 42, 35 — 44, 35 —

- 44-48, 36 — 46, 127 — 47, 109, 110 (*bis*).
- VI, 1, 35, 83, 159, 165 — 2, 124 — 3, 79 — 5, 36, 159 — 7, 52 — 8, 173 — 9, 35 — 9-10, 39 — 15, 116 — 16, 35, 36, 45, 80, 212 — 18, 193 — 22, 109 — 22-23, 127 — 23, 24, 25, 116 — 25, 23, 65 — 26, 43 — 27, 24, 159, 186 — 31, 65 — 34, XXXVIII.
- VII, 1, 10 — 5, 159, 160 — 6, 81 (*bis*), 236, 231 — 8, 183 — 11, 159, 187 — 12, 32 — 13-14, 98 — 14, 25 — 16, 23 — 21, 183 — 23, 49, 50 — 24, 185, 208 — 26, 219 — 27, 12 — 28-29, 98 — 29, 188.
- VIII, 2, 109 — 4, 83 (*bis*) — 8, 175 — 14-16, 12 — 18, 157, 158 — 22, 156 — 24, 88 (*bis*) — 27, 99, 230 — 28, 90, 159, 216 — 29, 23 (*bis*) — 31, 42 — 34, 93, 229.
- IX, 6, 35 — 8, 88 — 9, 160 — 15, 121, 124 (*bis*) — 24, 18 — 25, 121 — 28, 52 — 30, 83 — 36, 98.
- X, 1, 88, 171 — 8-9, 35 — 11, 63, 124 — 13, 35, 109, 116 — 19, 42, 63 (*bis*), 64, 124, 125, 227 — 22, 2 — 23, 124 — 25, 77, 152, 174, 178, 229 — 26, 2 (*bis*), 135 — 32, 138 (*bis*), 226 — 33, 139 — 34, 24 — 38, 137, 215.
- XI, 1, 93, 167 (*bis*), 172, 193 — 2, 186 — 3, 22, 183 — 7, XXXVII — 8, 159 — 10, 134 — 11, XXXVIII — 14, 158 — 21, 97, 107 — 23, 107 — 25, 101 — 29, 97.
- XII, 2, 151 — 3, 63, 167 — 7, 63, 107 — 10, 22 — 10-12, 87 — 14, 89 — 20, 129 — 24, 42, 51 — 26, 103 — 29, 23 — 33, 23 — 34, 32, 33 — 38, 21 — 39, 10 — 43, 124 — 44, 195 — 46, 151, 158.
- XIII, 3, 167, 172 — 4, L, 173 — 5, 165, 216 — 6, 165 — 11, 151 — 13, 99 — 14, 42, 209 (*bis*) — 15, 82 — 17, 158 — 19, 183, 199, 219 — 25, 173 — 28, 32 — 30, 165 — 31, 191 (*bis*) — 32, 43, 88, 124, 127 — 33, 121, 129, 191 (*bis*), — 35, 80 — 46, 191 — 47, 191 *seqq.* — 54, 88.
- XIV, 2, 57 — 7, 50, 139, 154 — 8, 37, 42 — 16, 158, 230 — 19, 156, 208 — 22, 122, 124, 125, 129, 227 (*bis*), 231 — 23, 93, 159 — 26, 56 — 28, 103, 156 — 36, 137, 175, 227.
- XV, 5, 21 — 14, 109 — 20, 163 — 30, 190 — 31, 89 — 32, XXXVIII, 62, 63 (*bis*), 226 — 33, 76, 89 (*ter*), 91 (*bis*), 229 — 35, 158.
- XVI, 1, 158, 160 — 3, 159 — 4, 114, — 5, 158 — 7, 50 — 9, 50 — 12, 52, 157 — 13, 51 — 15, 51 — 16, 228 — 18, 118 — 19, 2 — 20, 46, 57 — 21, 50, 151 — 22, 36, 220 — 24, 35 — 26, 21, 30, 31 (*bis*), 33, 109 (*bis*), 115, 187, 230 — 28, 124, 129.
- XVII, 4, 32 — 9, 42, 223 — 14, 198 — 17, 24 — 24, 23 — 25, 193 — 26, 198.
- XVIII, 4, 138, 139 — 6, 174 — 7, 152 — 8, 150, 152 — 8-9, 113 — 9, 150, 226 — 12-13, 109 — 13, 151 — 14, 76, 175, 176 — 15, 4 — 19, 111, 127 — 21, 9 — 22, 158 — 25, 156 (*bis*), 157, 159 — 30, 124, 125, 129, 183 — 32, 97 — 33, 18 — 34, 124, 129.
- XIX, 3, 22, 42 — 7, 157 — 8, 50 — 10, 103, 152 — 14, 156 — 16, 230 — 21, 183 — 24, 152 — 28, 5 — 29, 136, 230, 231.
- XX, 6, 195 — 10, 57, 69, 225 — 15, 23 — 19, 165 — 23, 164 (*bis*) — 31, 175.
- XXI, 3, 35, 111 — 9, 40 — 16, 50 — 19, 39 — 21, 111, 118 — 32, 167 (*bis*), 172, 230 — 34, 44 — 41, 134 — 45, 52, 57, 225 — 46, 44.
- XXII, 4, XIX — 11, 217 — 11-12, 219 — 23, 51, 216 (*bis*) — 29, 218 — 44, 128 — 46, 159.
- XXIII, 5, 165, 20 — 6, 159 — 7, 178 — 15, 124, 127 — 23, 4, 18, 149, 216 — 30, 106 — 31, 50 — 33, 30, 31, 32 — 34-35, 73, 92 — 36, 125 — 37, 141 — 39, 128.
- XXIV, 2, 24, 134 — 4, 83 — 6, 83 — 12, 101, 165 — 15, 183 — 17, 35 — 21, 143 — 22, 215 — 24, 90, 93 (*bis*), 230, 231 — 30, 196 — 35, 18 — 38, 128 — 39, 128 — 42, 48 — 43, 57 — 106, 156 — 45, 167 (*bis*), 172 — 49, 158.
- XXV, 9, 86, 220 — 13, 48 — 34, 182 — 40, 137.
- XXVI, 2, 165 — 4, 175 — 9, 18 — 12, 165 — 16, 171, 175 — 17, 158 — 22, 23 — 24, 18, 107, 108, 215 — 29, 124, 32, 131, 165 — 33, 111 — 34, 130 — 35, 116, 118 — 36, 129 — 39, 47, 68, 113, 230 — 42, 214 — 46, 28, 29, 34 — 47, 190 — 50, L, 25, 47, 68 —

53, 21, 23 — 54, 30 — 56, 85 —
59-60, 187 — 62, L, 25, 26 — 63,
61, 62, 175, 230 — 75, 130.
XXVII, 1, 88, 89 — 1-2, 91 — 3,
52, 186 — 10, 141 — 12, 173 —
13, 63 — 14, 88 — 15, 158 —
18, 57 (*bis*) — 20, 175 — 24, 52
— 25, 10 — 26, 175 — 31, 165
— 32, 175 — 34, 158 — 41-43,
26 — 43, 50 — 48, 208 — 49,
32, 61, 65, 93, 185 — 64, 156.
XXVIII, 8, 159 — 10, 175 — 19,
XLI.

MARC

I, 1, 93 (*bis*), 226 — 2, 93, 134 —
3, 183 — 5, 187 — 7, 187, 209
— 9-10, 208 — 12-13, 12 — 11,
131, 165 — 17, 156, 178 — 22,
188 — 24, 63, 70 — 27, 88 —
34, 156 — 38, 80 — 44, 83.
II, 1, 155 — 4, 218 — 6, 18 — 7,
43 — 12, 88 — 16, 52 — 19,
121 — 20, 10, 124 — 23, 151 (*bis*),
178 — 25-26, 64.
III, 2, 61, 80 — 9, 46, 79 (*bis*), 155,
156, 175 — 10, 88 — 11, 4, 44,
123, 227 — 14, 79 — 14-16, 43 —
22, 42, 182 — 23, 51 — 24, 113
— 26, 113.
IV, 3, 209 — 4, L, 173 — 5, 165 —
6, 165 — 9, 160 — 10, 121 —
11-12, 99 — 12, 42 — 13, 24,
30, 31 — 14, 31 — 17, 198 — 22,
76, 85, 135 — 23, 103 — 25, 137,
139, 226 — 26, 142, 143 (*bis*) —
32, 88 — 37, 88, 101, 230 — 39,
35.
V, 2, 199 — 4, 165 — 15, 196 —
17, 93, 159 — 18, 199, 229 —
19, 35 — 23, 85 — 26, 185 —
28, 118 — 29, 53, 197 — 30, 53,
195 — 32, 159, 160 — 33, 69 —
35, 24 — 36, 35, 195 — 39, 24
— 43, 155, 156, 157.
VI, 2, 88 — 4, 50 — 8, 42, 175 —
9, L — 12, 175 — 14, 57, 69 —
17-18, 10, 100 (*bis*) — 20, 178 —
24, 121 — 23, 50 — 24, 288 —
25, 2, 37, 42 — 29, 10 — 30, 64
— 31, 158 — 37, 10, 43, 110 —
38, 10 — 39, 157, 158 — 45, 121,
122, 129, 227 — 48, 173 — 49,
52, 56 — 55, 57 — 56, 4, 118,
137, 227 (*bis*).
VII, 4, 159 — 18, 24 — 19, 10 —
24, 156 — 25, XXXV — 26, 175
— 27, 152 — 36, 175 — 37, 89.
VIII, 1, 198 — 2, 220 — 12, 114
— 14, 158 — 19, 121 — 24, 53,
59, 100 (*bis*) — 27, 51 — 29, 51
— 30, 46 — 31, 50 — 35, 4,
139 — 36, 230 — 37, 30, 31, 33
— 38, 124.
IX, 4, 2 — 6, L, 46, 68, 69, 225,
226, 231 — 9, 42, 124, 223 — 10,
62, 163 (*bis*) — 21, 121 — 22, 80
— 28, 22 — 30, 175 — 32, 83,
159 — 34, 62 — 36, 191 — 38,
98 (*bis*), 156, 195, 226, 231 — 39,
134 — 41, 51 — 42, 178 — 43-
45, 111 — 45-47, 113 — 47, 226
— 49, 2 — 50, 109.
X, 2, 22, 42 — 5, 50 — 8, 212 —
14, 156 (*bis*) — 17, 25, 32 — 18,
24 — 19, 35 — 24, 152 — 25,
152 — 29, 134 — 29-30, 140, 230,
231 — 35-36, 288 — 37, 175 —
40, 164.
XI, 1, 121 — 2, 195 — 3, 35 — 5,
2, 192 — 13, 2, 62, 65, 226 — 14,
37, 39 — 16, 175 — 18, 62 — 19,
122 — 23, 52 — 25, 4, 105, 123,
227 — 28, 88, 175 — 32, 44, 52,
57.
XII, 2, 44, 45, 175 — 4, 209 — 12,
44, 158 — 14, 23, 30, 212 — 18,
51 — 18-19, 75 — 19, 175 — 33,
150, 163 (*bis*) — 38-40, 182, 202,
— 41, 69.
XIII, 2, 24, 134 — 5, 83 — 11, 124,
125, 185 — 19, 141, 112 — 20,
215 — 22, 93, 165, 230, 231 —
25, 2 — 26, 196 — 28, 124 — 30,
124, 129 — 32-34, 143 — 37,
175.
XIV, 2, 81 — 5, 4, 18 — 7, 127,
— 8, 159 (*bis*), 209 — 10, 66 —
11, 158 — 12, 121, 175 — 14,
61, 134 — 19, XXXVIII — 21,
107, 108 (*bis*), 215 — 25, 124 —
28, 165 — 29, 111 — 30, 130 —
31, 50 — 36, 47, 68, 230 — 49,
85 — 55, 165 — 60, L, 25 — 62,
196 — 64, 51, 149, 151, 156 — 72,
70, 130.
XV, 4, 63 — 5, 88 — 7, 133 —
10, 57 — 15, XXXIII — 20, 81,
175 — 21, 175 — 24, 43, 62, 68,
120 — 43, 209 — 44, 65, 105,
230 — 47, 64, 65, 69.
XVI, 11, 52 — 14, 196 — 19, 165.

LUC

- I, 1, 97, 158 — 1-3, XXX — 3, 150, 151 — 7, 97 — 8, 173 — 9, 170, 172 — 20, 97, 124, 125, 128, 129, 136, 218, 219 (*bis*) — 21, 173 (*bis*) — 22, 57 — 23, 121 — 25, 158 — 28, 40 — 29, 67, 224 — 30, 40 — 35, XVI — 36, XXXVII — 41, 121 — 43, 76, 176 — 45, 52 — 54, 161 — 57, 168, 170, 172, 228 — 62, 33, 62, 66, 68, 156, 226 — 69-72, 161 — 73, 168 — 73-74, 150 — 74, 172 — 76-77, 169 — 77, 172 — 78-79, 161, 169 — 79, 172.
- II, 1, 160 — 4, 165 — 6, 168 — 12, 195 — 15, 28 — 21, 168, 173 — 22-24, 167 (*bis*) — 26, L, 124 (*ter*), 131, 149, 227 — 27, 167 — 34-35, 80 (*bis*) — 42, 121 — 44, 52, 130 — 45, 185, 218 — 49, 22.
- III, 4, 183 — 10, 30 — 11, 218 — 15, 61, 67, 70, 224 — 18-20, 10 — 19, 10.
- IV, 3, 175 — 10, 166, 167, 170 — 16, 159, 160, 208 — 18, 159 — 23, 195 — 25, 121 — 31, 10 — 36, 88, 99 — 41, 54, 156 — 42, 167, 171 (*bis*).
- V, 3, 158 — 4, 193 — 7, 167 — 17, 165 (*bis*) — 19, 63 — 21, 43, 134 — 26, 88 — 34, 156 — 35, 10 — 36, 116.
- VI, 3, 61, 63, 120 — 3-4, 64 — 4, 151 — 9, 67 — 11, 62, 66 — 13-14, 43 — 19, 88 — 23, 43, 96 — 25, 202 — 30, 35 — 32, 127 — 33, 111 — 34, 52, 111, 154 — 37, 10 — 40, 183 — 42, 217 — 44, 23 — 47, 208 — 48, 11, 185, 209 (*bis*).
- VII, 1, 120, 121 — 3, 75 — 4, 134, 135, 229 — 6, 185 — 7, 157 — 12, 121 — 19, 186 — 27, 134 — 30, 218 — 37, 52, 208 — 39, 56, 63, 70, 106 — 42, 159 — 43, 52 — 45, 121, 193 — 49, 134, 226.
- VIII, 5, 167 — 6, 165 — 9, 67, 224 — 10, 79, 99 — 17, 76, 134, 135 — 18, 139, 226 — 23, 88 — 25, 99 — 27, 199 — 32, 42 — 36, 64 (*bis*) — 38, 157 — 43, 185 — 46, 53, 195 — 47, 64 (*bis*), 69 — 49, 24 — 52, 24 — 55, 156.
- IX, 1, 160, 178 — 2, 123 — 3, 11, 42, 146, 225 — 7, 57 — 10, 64 — 13, 43, 110, 114, 116 — 18, 2, 51 — 20, 51 — 25, 115, 187, 230 — 28, L — 30, 133 — 33, 32, 68, 69 (*bis*), 152, 225, 231 — 40, 77, 175 — 45, 159 — 46, 66 (*bis*), 68 — 49, 98, 195, 226, 231 — 51, 167 — 52, 74, 91 (*bis*), 93 — 54, 51.
- X, 1, 123 — 6, 35, 109 — 18, 196 — 19, 168, 170 — 20, 101 — 25, 25 — 40, 175.
- XI, 1, 159, 193 — 4, 183 — 5, 10 *seqq.*, 27, 31 (*bis*) *seqq.* — 5-8, 25 — 6, 62, 63, 134, 135, 226 — 8, 104, 111, 118, 214 — 11, 10 — 11-12, 25 — 18, 51, 99, 116 — 22, 124, 127 — 23, 219 — 34, 109, 124, 127 (*bis*) — 35, 21, 61, 65 — 36, 124, 290 — 38, 101 — 42, 18 — 50, 80.
- XII, 1, 90, 140 — 5, 131, 165 — 6, 219 — 8, 138 — 11, 125 — 12, 63 — 13, 156, 157 — 23, 23 — 24, 43 — 26, 214 — 32, 158 — 35, 2 (*bis*), 35 — 36, 65, 70, 198 — 38, 119 — 39, 106 — 39-42, 24 — 42, 167 (*bis*) — 45, 159 — 49, 104 — 51, 24, 52 — 52, 2 — 58, XXXIII, 10, 81, 160.
- XIII, 2, 57 — 7, 121 — 9, 114 — 11, 218 — 14, 101 — 16, 19, 212 — 19, 43, 191 — 21, 191 — 24, 124, 158 — 28, 125 — 32, 125 — 33, 151 — 35, L, 124 (*bis*), 125, 227.
- XIV, 3, 23 — 7, 69 — 8-9, 45, 80 — 10, 81 — 18, 195 — 26, 104, 214 — 26-27, 215 — 28, 61 — 31, 61, 65.
- XV, 8, 129 — 16, 158 — 17-18, 28 — 18, 208 — 19, 160 — 20, 130 — 26, 66.
- XVI, 1, 189, 197 — 2, 25 — 3, 157, 230 — 4, 63, 225 — 11, 104 (*bis*) — 17, 21, 152 — 25, 52 — 26, 45, 79 — 27, 75, 80, 92 — 28, 93 — 31, 104, 214.
- XVII, 1, 152, 166, 170, 171, 179, 229 — 2, 75, 86, 171, 229 — 6, 108, 226 — 8, 63 — 18, 159, 192 — 22, 125, 227 — 31, 159 — 33, 139, 226, 231.
- XVIII, 1, 149, 165 — 4, 117, 214 — 5, 79 — 8, 22 — 9, 52, 183 — 11, 101 — 18, 25 — 19-30, 290 — 29-30, 140, 230, 231 — 32-34, 12 — 36, 67, 195, 224 — 37, 50, 64 — 40, 156 — 41, 32.
- XIX, 8, 104 — 11, 159, 209 — 12-13, 130 — 13, 11, 225 — 15, L,

- 51, 68, 155, 156 (*ter*) — 31, 111 —
33, 192 — 40, 2, 4, 111, 226 —
42, 114.
- XX, 6, 44, 52 — 10, 45, 81, 175
— 11, 159, 193, 209 — 12, 193 —
13, 28 — 15, 31 — 16, 38, 212
— 20, 52, 148 — 27, 51 (*bis*), 217
— 28, 175 — 36, 186 — 37, 50
— 46, 202 — 46-47, 182.
- XXI, 6, 134 — 7, 124, 200 — 8, 83
— 14, 158, 159 — 21, 35 — 22,
169, 228 — 24, 124, 125 — 27,
196 — 28, 97 — 33, 18 — 34,
83 — 36, 159.
- XXII, 2, 67 — 4, 62 — 5, 158 — 6,
168, 170, 228 — 11, 61, 134 — 15,
173 — 20, 165 — 23, 67, 224 —
24, 62, 66 — 30, 81, 175 — 31,
167 — 33, 160 — 34, 51, 131, 217
— 35, 123 — 40, 159 — 42, 114,
230 — 47, 190 — 49, 30, 31, 184 —
60, 68, 230 — 61, 130 — 67, 62, 230.
- XXIII, 2, 98, 148, 155, 189 — 5, 98,
189 — 6, 61 — 7, 52 — 8, 154 —
12, 191 — 14, 98, 189 — 19, 191 —
23, 157 — 24, 156 — 31, 25, 30 —
32, 159 — 34, 68, 230 — 53, 220 —
55, 64.
- XXIV, 7, 70 — 15, 167, 171 — 16,
171 — 18, 9 — 18-20, 70 — 20, 60
— 21, XXXV, XXXVIII, 52, 57,
69 — 23, 51, 148 — 25, 169 — 28,
159 — 29, 167 — 32, 121 — 35, 63
— 39, 196 — 45, 167 — 46, 51, 225
— 46-49, 155 — 47-48, 11.

JEAN

- I, 7, 86 — 7-8, 85 — 8, 47 — 14,
198 — 24, 2 — 25, 104, 214 — 27,
74, 134, 135, 175, 229, 231 — 32,
13, 196 — 33, 139 — 34, 57, 225
— 37, 195 — 38, 196 — 46, 9, 10,
289 — 48, 173 — 49, 10 — 51, 196.
- II, 1, 26 — 5, 139 — 9, 121 — 14,
195 — 17, 52, 57 — 18, 99 (*bis*) —
19, 114 — 23, XLI — 24, 165 (*bis*)
— 25, 69, 75, 171, 175.
- III, 12, 104, 113, 214 — 16, 87 — 18,
100, 213 — 19, 51 — 27, 2, 110, 220
— 28, 2 — 33, 50.
- IV, 1, 10 — 9, 157 — 10, 63, 70, 106
— 15, 79 — 21, 52, 125 — 23, 125
— 33, 33, 159 — 34, 176 — 40,
158, 160 — 47, 12, 52, 158 — 49,
130 — 50, 12 — 52-53, 59.

- V, 7, 135, 229 — 15, 50 — 19, 220
— 20, 84 — 23, 218 — 25, 76, 123
— 26, 157 — 36, 230 — 39, 157 —
45, 52 — 46, 3, 4, 106 — 47, 30,
104, 116, 214.
- VI, 5, 30, 110 — 6, 69 — 7, 21, 73,
76, 89, 91, 229 — 10, 156, 230 —
17, 18 — 19, 196 — 21, 19 — 22,
52 — 22-24, 57 — 24, 52, 57 — 27,
213 — 28, 29, 79 — 29, 176 — 37,
125 — 39, 176 — 40, 175 — 61, 24
— 61-62, 114 — 64, 218, 291 — 65,
2 — 68, 21.
- VII, 3, 81 — 4, 148 (*ter*) — 10, 189
— 15, 219 — 17, 60, 109 — 23,
101 — 26, 33 — 27, 124, 127 —
35, 99 — 38, 202.
- VIII, 5, 157 — 7, 121, 192 — 9, 191
— 13-14, 118 — 14, 65, 109 — 15,
220 — 16, 109 — 18, 184, 192 —
19, 106 (*bis*) — 22, 99 — 25, 26 —
27, 52 — 39, L, 108 — 42, 106 —
45-46, 37 — 55, 118 — 56, 47, 75,
175 — 58, 130.
- IX, 2, 229 — 2-3, 72 — 4, 121 (*bis*),
130 — 5, 124, 127 — 8, 57, 70 —
16-17, 99 — 17, 100 (*bis*) — 18,
121, 122, 130 — 22, 111, 175 — 25,
61 — 32, 52, 155, 179 — 33, 106,
108, 215 — 36, 135 — 39, 218 —
41, 106.
- X, 6, 69 — 12, 196, 217 — 17, 100 —
18, 160 — 35, 214 — 37, 104, 214
— 38, 113, 118.
- XI, 4, 72 — 7, 34 — 8, 18 — 11, 76,
93 (*bis*), 175, 226, 229 — 12, 104
— 14-15, 47 — 15, 77, 175, 230,
231 — 16, 76 — 21, 106 — 25, 118
— 32, 106 — 37, 18, 230 — 47, 32 —
50, 52, 174 — 51, 50 — 53, 175 —
56, 47, 48, 59 — 57, 74, 80, 86, 111.
- XII, 3, 190, 191 — 7, L, 85 — 9,
175 — 18, 54 — 23, 171 — 26, 109
27, 29 — 29, 51 — 32, 103, 127 —
33, 69 — 36, 227, 231 — 48, 218.
- XIII, 1, 77 — 2, 175 — 6, 24 — 8, 35
— 9, 213 — 12, 63 — 14, 158 — 17,
113, 226, 231 — 19, 173 — 20, 103
— 23, 2 — 24, 62 — 34, 77 — 37-
38, 21 — 38, 130.
- XIV, 2, 9, 160 — 3, 127 — 4-5, 32 —
7, 107 — 11, 116 — 22, 99, 101,
229 — 23, 106 — 29, 130.
- XV, 8, 81, 176 — 12, 176 — 13, 76,
91, 176, 289 — 16, 86 — 19, 100 —
22, 107 (*bis*), 116, 215 — 24,
XXXVII, 107 (*bis*), 215 — 25, 51.

XVI, 2, 228 — 4, 70 — 13, L — 16,
18 — 19, 57, 225 — 21, 124 — 23,
103 — 25, 125, 228 — 31, 23, 24 —
32, 76, 176.
XVII, 2, 81, 97 — 3, 76, 85, 176 (*bis*),
— 5, 131, 173 — 19, 80 — 22-23,
80.
XVIII, 3, 190 — 8, 289 — 14, 50, 152
— 21, 62 — 30, 106, 116, 215 — 36,
45, 106 — 39, 32, 76, 171, 176 —
40, 213.
XIX, 11, L, 107 (*bis*), 215 — 23, 43,
68, 120 — 24, 28 (*bis*), 62, 70, 212,
289 (*bis*), 290 — 33-24, 290 — 35,
289 — 36, 289 (*bis*), 290 — 39, 191
— 40, 152, 163.
XX, 11, 121 — 12, 196 — 14, 196 —
19, 40 — 20, 194 — 21, 40 — 23,
103, 109 — 26, 40.
XXI, 3, 130 (*bis*) — 5, 23 — 6, 159
18, 134, 137 — 19, 61, 63 — 19-23,
130, 290 — 22, 129, 156 — 23, 130
— 25, L, 52, 109.

ACTES

I, 2, 121 — 3, 165 — 4, 155 — 4-5, 11,
225 — 10, 121 — 11, 196 — 19, 89
— 20, 39, 186 — 23, 182 — 24-25,
158.
II, 1, 173 — 2, 188, 189 — 12, L —
20, 130 — 21, 152 — 27, 156 —
29, 10, 200 — 30, 154 — 45, 112.
III, 2, 167, 172 — 5, 52 — 12, 167,
172, 188, 230 — 11, 51, 157 — 18,
51 — 19, 80, 165, 231.
IV, 2, 165 — 12, 183, 184 — 13, 52
— 15, 156 — 17, 157 — 19, 61,
152 — 20, 220 — 21, 68 — 28, 156
— 29, 157, 230 — 32, 51 — 35, 142.
V, 4, 101 — 7, 219 — 8, 67 — 9, 152,
155, 229 — 15, 81, 118 — 16, 191
— 21, 157 — 23, 195 — 21, 62, 66
— 26, 85 — 33, L — 34, 156 — 36,
26, 148 — 38-39, 109, 113 — 39,
104 — 41, 158 — 42, 193.
VI, 2, 152 — 9, X.
VII, 2, 130 — 3, 209 — 4, 165 — 5,
217 — 7, 125, 138 — 12, 55, 195,
196 — 18, 121, 128, 129, 227 —
19, 165, 167, 216 — 23, 121, 151 (*bis*),
178 — 25, 52 (*bis*) — 34, 209, 288
— 40, 134 — 42, 156 — 46, 157.
VIII, 9, 191 — 11, 165 — 16, 18, 191
— 20, 38, 40, 52 — 22, 62, 65 —
23, 53, 196 — 24, 62 — 26, 208 —

27, 185 — 30, 22 — 31, 3, 4, 33,
111 (*bis*) — 39, 26 — 40, 162, 172.
IX, 2, 111 — 4, 195 — 6, 61, 63,
64 (*bis*) — 11, L — 15, 168 — 17,
80 — 20, X, 50 — 21, 80 — 22, 50
— 23, 158 — 25, 191 — 26, 159,
218 — 27, 50, 68 — 29, 158 — 38,
57, 158.
X, 5, 182, 186 — 11, 196 — 17, 66 —
18, 61, 65, 182 — 22, 158 — 25,
166 (*bis*), 170, 229 — 28, 152, 159
— 33, 194 — 34, 52 — 36-38, 13,
203 — 37, 70 — 38, L — 40, 156,
230 — 42, 50 — 43, 51 — 47, 136,
171 — 48, 156.
XI, 7, 195 — 16, 70 — 17, 26, 141,
148, 288 — 28, 51, 158 — 29, 158,
160.
XII, 1, 159 — 3, 52, 159, 194, 209 —
4, 158 — 6, 121, 158 — 14, 51 —
15, 51, 149 — 16, 192, 209 — 17,
63 — 18, 62 — 25, 182.
XIII, 7, 158 — 10, 37, 220 — 25, L,
26, 52, 67, 74, 228, 231 — 28, 156,
157 — 32, 50 — 40, 83 — 41, 109
— 42, 157, 229 — 43, 52, 158 —
46, 152 — 47, 167, 170.
XIV, 1, 89 (*bis*) — 5, 160 — 9, 168
— 12, 97 — 15, 25, 140, 159 —
16, 156 — 17, 118 — 18, 167, 171
— 19, 52 — 22, 58.
XV, 2, 156 — 7, 52 — 10, 162 — 11,
52 — 14, 158 — 16-17, 80 (*bis*) —
19-20, 166 — 20, 167 — 22, 13, 150
— 23, 146 — 25, 150 — 29, 194 —
38, 157, 218 — 39, 89.
XVI, 3, 52, 57, 191 — 7, 156 — 10,
159 — 15, 51, 52, 104 — 21, 150,
291 — 22, 156, 157 — 27, 52, 158
— 29, 35 — 30, 32 — 34, 194, 230.
XVII, 3, 50 (*bis*) — 6, 50, 218 — 11,
67, 134, 224 — 14, 159 — 18, 33,
66 — 21, 158 — 26, 156 — 26-27,
67, 161 — 27, 224 — 29, 29, 52.
XVIII, 2, 156 — 10, 167 — 14, 106 —
27, 157 — 28, 54.
XIX, 2, 61 — 4, 86, 156, 175, 176 —
11, 218 — 13, 158 — 21, 158 —
25, 52 — 27, 158 — 30, 156 —
32, 69 — 31, 13, 52 — 35, 195,
196 — 36, 37, 191 — 40, 158.
XX, 3, L, 13, 168 — 11, 190 — 16,
67, 151, 158, 224 — 18-20, 68 — 20,
169, 171 — 24, 74 (*bis*), 91, 160 —
— 26, 50 — 27, 167, 171 — 29,
218 — 30, 167 — 31, 52 — 35, 54.
XXI, 10, 198 — 12, 93, 167 (*bis*),

- 229 — 13, 160, 192 — 16, 134, 226
— 20, 61, 63 — 21, 50, 158 — 24,
81 (*bis*) — 25, 51, 52 — 29, 52 —
31, 18, 51 — 33, 67 (*bis*), 224,
225, 226, 231 — 31, 156 — 35, 152
— 40, IX.
- XXII, 2, IX, 57 — 5, 110, 185 — 10,
152 — 14, 51, 156 — 17, 12, 199
— 22, 18, 151 — 24, 63, 156 —
30, 63, 68.
- XXIII, 2, 158 — 3, 156 — 9, 114 —
10, 83 — 12, 124 — 14, 124 — 15,
169, 173, 189 — 20, 167, 189 —
21, 124 — 26, 146 — 27, 52 — 28,
63 — 30, 51, 156, 198 — 32, 156
— 34, 62 — 35, 52.
- XXIV, 1-2, XXVII — 4, 79, 157 — 5,
197 — 9, 149, 289 — 10, 158, 195,
196 — 15, 158 — 16, 158, 178 —
17, 185 (*bis*) — 19, 111, 133, 221,
227 — 23, 156 (*bis*) — 25-26, 187 —
26, 52.
- XXV, 4, 51, 148, 151, 156, 157 —
4-5, 225 — 11, 104, 162, 164, 214
— 15, 140 — 16, 50, 67, 121,
131 (*bis*), 152, 221, 227 — 19, 289
— 20, 61, 67, 224 — 21, 128,
157 (*bis*), 289 — 22, 19 — 24,
51, 149 — 25, 54 — 26, 63 — 27,
150, 151 (*bis*), 178.
- XXVI, 1, 151 — 2, 195 — 3, 149 —
7, 154 (*bis*) — 9, 149, 151, 152 —
17-18, 169 — 21, 159 — 22-23 : 70
— 26, 52 — 29, L, 20, 40, 141 (*bis*),
142, 157 — 32, 18, 108, 116, 215.
- XXVII, 1, 162, 163, 166, 179 — 3,
150 — 10, 58, 158 — 12, 67, 116,
224 — 17, 83, 190 — 20, 168 —
21, 149, 150, 151 — 22, 158 — 23,
140 — 27, 52 — 29, 157 — 30, 189,
199 — 32, 156 — 33, 121, 122, 192
— 39, L, 67, 224 — 40, 187.
- XXVIII, 2, 218 — 4, 156 — 6, 51,
52 — 16, 151 — 18, 19 — 19, 98,
188, 218 (*bis*) — 20, 159 — 22,
157.

ROMAINS

- I, 1-6, 140 — 7, 40 — 10, 65 — 11,
158, 165 — 13, 52, 158 — 15, 160,
168 — 20, 165 — 22, 148, 154, 289
— 24, 169, 172 — 25, 136 — 27,
149 — 28, 151, 157, 161 — 31, 136.
- II, 3, 52 — 4, 52 — 14, 219 — 16,
125 — 19, 52, 148 — 21, 158.

- III, 3, 39 — 3-21, 37 — 4, 80, 82,
173 — 5, 30 — 6, 21, 39 — 8, 50,
59 — 9, 51 — 11-12, 186 — 28, 52
— 30, 116 — 31, 39.
- IV, 1, 23 — 13, 164 — 15, 215 — 16,
86 — 17, 188 — 24, 158.
- V, 7, 21, 159 — 14, 218.
- VI, 1, 30, 31, 39 — 6, 169, 172 — 8,
52 — 11, 148, 154 — 13, 188 (*ter*),
189 — 15, 30, 39 — 20, 121.
- VII, 2, 109 — 3, 169 — 4, 86 — 7,
106, 107 (*bis*), 215 — 13, 39 —
18, 163 — 21, 52 — 24, 24.
- VIII, 9, 104, 214 — 12, 168, 172 — 16,
50 — 18, 52, 158 — 20, 218 — 26,
68 — 32, 136 — 38, 44, 50.
- IX, 3, 19, 148 (*ter*), 157 — 11, 198 —
21, 178 — 25, 218 — 31-32, 100.
- X, 3, 83 — 6, 24 — 14, 30, 31 — 20,
209 (*bis*).
- XI, 2, 70 — 8, 168 — 10, 167, 170,
171 — 21, 104, 214 — 25, 37, 79,
124.
- XII, 1-2, XL — 2, 63 — 3, 146 —
3-16, 146 — 3-19, 206, 207 — 3-21,
11 — 4, 207 — 5, 207 — 6-8, 207
— 6-21, 13, 207 — 9, 207 — 21,
194.
- XIII, 3, 114 — 5, 149 — 8, 164 — 11,
121, 152, 228 — 13, 189, 213.
- XIV, 2, 158 — 4, 159 — 7-9, XL
— 8, 110, 115, 116, 226 — 11, 51
— 13, 164 — 14, 52 — 19, 28 —
21, 163 — 23, 215 — 25, 13 — 27, 13.
- XV, 4, 85 — 8, 51 — 13, 173 — 15,
189 — 18-19, 89 — 20, 159 — 22,
167, 171 — 23, 168 — 24, 121, 127,
154, 227 — 26, 158 — 28, 3, 4 —
33, 40.
- XVI, 22, XXVII (*bis*).

1 CORINTHIENS

- I, 4-5, 99 — 7, 88 — 10, 80, 93 —
11, 50, 155, 229 — 13, 23 — 28,
218 — 31, 86.
- II, 2, 52 — 8, 107 — 16, 134.
- III, 13, 60 — 14-15, 111 — 18-21, 87
(*bis*).
- IV, 1-5, 87 — 2, 178 — 2-3, 174 (*bis*)
— 6, 84, 140 — 7, 188, 218 — 8,
4, 19 — 14, 185, 218 — 17, 186 —
18, 18, 199, 218.
- V, 1, 88, 89, 141, 142 — 3-4, 158 —
6-8, 87 — 9, 157 — 10, 18 — 11,
157.

- VI, 7, 24, 48 — 15, 30.
 VII, 1, 152 — 8, 152, 179, 229 — 9, 104, 214 — 11, 116 — 12, 158 — 13, 10, 158 — 16, 61 — 21, 111, 117 — 25, 188 — 26, 52, 70, 163 — 27, 21, 114 — 28, 109 — 29, 86, 219 — 36, 52, 113 — 37, 137, 219 — 39, 160.
 VIII, 9, 83.
 IX, 2, 104, 214 — 8, 23 — 10, 168 — 11, 111, 115, 226 — 14, 157 — 18, 81, 176 — 20, 219 — 26, 218 (*bis*).
 X, 1, 52, 156 — 7, 159 — 7-9, 34 — 11, L — 12, 87 — 13, 131, 156, 169 — 19, 50 — 20, 156.
 XI, 6, 104, 117, 163 (*bis*), 214 — 13, 151 — 18, 54 — 22, 30 (*bis*) — 23, 228 — 25, 165 — 25-26, 124 — 26, 109, 124 (*bis*), 125, 127 — 27, 87 — 31, 106 — 33, 87, 93 — 34, 124 (*bis*), 126 (*bis*), 127.
 XII, 2, 123, 128 — 3, 50 — 12, 112 — 15, 113, 221 — 19, 106, 114 — 23, 52 — 28, 13.
 XIII, 1-3, 118 — 2, 89, 90 — 3, 81 — 11, 121.
 XIV, 5, 4, 110, 116, 227 — 7, 190 — 10, 113 — 12, 83, 175 — 13, 74 (*bis*), 175 — 23, 111 — 24, 111 — 27, 116 — 31, 151 — 35, 152, 163 — 36, 23 — 39, 87, 164.
 XV, 3, 50 — 12, 155 — 13, 101, 214 — 14-17, 104 — 15-17, 214 — 16, 101 — 25, 124 — 27, 51, 153 — 32, 5 — 37, 113, 184 — 48, 141 — 50, 50 — 58, 87.
 XVI, 3, 159, 186 — 4, 166, 170, 229 — 6, 139, 200 — 10, 83, 175 — 11, 35 — 12, 85 — 15, 52 — 21, XXVII — 22, 40, 101, 214.

2 CORINTHIENS

- I, 4, 93 (*bis*), 229 — 6-8, 205 — 8, 89, 90, 91, 170 — 9, 80 — 13, 52 — 18, 51 — 23, 51.
 II, 1, 164 — 3, 18 — 4, 86 — 5, 85, 104 — 6, 90 — 9, 61, 70 — 11, 221 — 12, 173 — 16, 21.
 III, 3, 54, 193 — 13, 165, 216 — 15-16, 124.
 IV, 2, 218 — 8, 218, 16, 117 — 17-18, 199.
 V, 2, 158 — 3, 116 — 4, 97 — 9, 159 — 11, 151 — 15, 50 — 16, 117 — 18-19, 98 — 19, 219, 291 — 20, 188, 199.

- VI, 1-10, 206 (*bis*) — 14, 2.
 VII, 7, 91 — 8, 117 (*bis*) — 11, 51, 148, 163 (*bis*) — 12, 117, 172 — 14, 104.
 VIII, 7, 36 — 10, 161, 11, 163-161, 168, 172 — 12, 142 — 13, 85, 86 — 22, 195.
 IX, 1, 163 — 3, 45 — 3-4, 86 — 5, 151, 161, 196 — 8-13, 206 — 9, 11.
 X, 1-2, 229 — 2, 148, 164 (*bis*), 196, 216 — 6, 160 — 7, 52 — 9, 152 — 11, 52.
 XI, 1, 19 — 3, 83 — 4, 108 — 5, 52 — 10, 51 — 12, 80 — 16, 35, 52, 118 — 21, 49.
 XII, 1, 149, 152 — 2, 53 (*bis*), 60, 195 — 3, 60 — 4, 200 — 6, 158 — 7, 86, 135 — 11, 18, 117, 214 — 13, 100 — 15, 29 — 16, 38 — 19, 52 — 20, 83, 220.
 XIII, 2, 50 — 5, 61, 70 (*bis*), 116, 225 — 7, 157.

GALATES

- I, 7, 116, 183, 184 (*bis*), 186 — 8, 40 — 8-9, 113 — 9, 40 — 10, 106 — 13, 52 — 11, 74 — 20, 51.
 II, 2, 62, 66, 84, 213 — 4, 81 — 6, 60, 63 — 7, 52 — 9, 86 — 10, 85, 86, 159 — 12, 173 — 13, 87 — 17, 22.
 III, 10, 167 — 11, 153 — 19, 121 — 21, 39, 107 — 23, 158, 173.
 IV, 3, 2 — 5, 135 — 8, 219, — 11, 84, 225 — 15, 106, 107 — 16, 87 — 17, 84 — 18, 173 — 20, 19 — 27, 218 (*bis*).
 V, 3, 160 — 7, 157, 217 — 10, 52, 138 — 12, XXXV, 39 — 15, 83.
 VI, 1, 83, 116 — 9, 28, 29, 193, 218 — 10, L, 124, 125, 126, 227, 231 — 12, 81.

ÉPHÉSIENS

- I, 3-11, XL — 15-17, 80, 226, 231 — 16, 193 — 16-18, 161 — 17, 71.
 II, 2, XXXVIII — 12, 219.
 III, 1, 114 — 2, 114 — 3-6, 178 — 9, 63 — 13, 156 — 14 *seqq.*, 10 — 14-16, 80, 226 — 14-18, 206 — 15-17, 226 — 16, 81, 231 — 16-17, 161 — 18, 63, 159.
 IV, 1-4, 206 — 11-13, 124, 127 — 13,

125 — 17, 51 — 18, 2 — 21, 116 — 22, 148.
 V, 3-4, 18 — 5, 2 — 6, 35 — 12, 152 — 33, 36 — 27, 85.
 VI, 3, 81 — 7, 189 — 10, XLI — 11, 165, 229 — 20, 159 — 21, 18.

PHILIPPIENS

I, 7, 152, 165 — 9, 74 — 12, 151, 156 — 13, 89 — 14, 159 — 17, 52 — 21, 163, 164 — 22, 63, 163 — 24, 163 — 27, 70 — 29, 163.
 II, 3, 195 — 6, 164 — 9-11, 81 — 10-11, 81 — 11, 50 — 12, 87 — 13, 164 — 17, 117 — 23, 124, 126 (*bis*) — 28, 194.
 III, 1, 152 (*bis*) — 3, 218 — 4, 117, 189 — 7, 137 — 7-8, 54, 196 — 8, 52 — 8-10, 169 — 9, 219 — 12, 62 (*ter*), 65, 226 — 13, 52, 148 — 15, 117 — 18-19, 184, 202 — 21, 9, 170.
 IV, 1, 87 — 10, 164 — 11, 148 — 14, 194.

COLOSSIENS

I, 9, 175 (*bis*), 193 — 9-11, 206 — 10, 161.
 II, 1, 64 — 5, 117, 209 (*bis*) — 8, 83, 183, 184, 186 — 19, 218.
 III, 6, 136 — 15-17, 207 — 16, 13 — 18, 18 — 23, 189.
 IV, 2-4, 161 — 3, 187 — 6, 161 — 16, 83, 85, 175 — 17, 48, 85 — 28, XXVII.

1 THESSALONICIENS

I, 9, 60.
 II, 4, 159, 189 — 7, 127, 290 — 9, 165 — 16, 156.
 III, 2-3, 93, 164, 229 — 5, 62, 65, 66, 84, 226 — 6, 70 — 8, 104, 127, 226, 230 — 10, 165, 229.
 IV, 1, 68 — 3-6, 164 — 9, 228 — 11, 159 — 14, 190 — 18, 87.
 V, 1, 228, 231 — 4, 74 (*ter*) — 9-10, 45, 110, 115, 226 — 10, 116 — 23, 38 — 24, 91 — 27, 157 (*bis*).

2 THESSALONICIENS

I, 11-12, 86.
 II, 1, 229 — 2, 49, 189 — 3, 35 — 4, 50, 183 — 11, 165.

III, 3, 134, 135, 229 — 6, 51 — 7, 68, 149 — 7-8, 100 — 8, 165 — 10, 50 (*bis*), 214 — 11, 195 — 13, 193 — 14, 214 — 17, XXVII.

1 TIMOTHÉE

I, 7, 68 — 13, 185 — 18, L — 20, 159.
 II, 1, 93, 229.
 III, 5, 214 — 7, 149 — 14, 130 (*bis*) — 15, 149.
 IV, 13, 121, 130, 227 — 14, 129.
 V, 4, 159 — 8, 214 — 13, 193 — 14, 156 — 21, 175.
 VI, 1, 197 — 5, 52 — 13, 51.

2 TIMOTHÉE

I, 6, 157 — 8, 37.
 II, 5, 110, 111, 116 — 24, 37 — 24-26, 66, 82, 226.
 IV, 3, 125 — 11, 190 — 14-15, 133 — 16, 38.

TITE

I, 11, 137, 215, LIII — 16, 148.
 II, 1-4, 84 — 1-10, 145 — 10, 153 — 12, 175.
 III, 8, 101, 156, 158 — 13, L — 15, 40.

PHILÉMON

9, 141 — 13, 19, 156 — 20, 39.

HÉBREUX

I, 4, 141.
 II, 6, 199 (*bis*) — 8, 173, 196 — 10, 150, 151 — 11, 101, 158 — 15, 163, 172.
 III, 5, 184 — 7, 127 — 8, 35 — 11, 87, 114 — 12, 83, 173 — 12-13, 122, — 13, 121, 227 — 14, 116 — 18, 119, 154 — 20, 119.
 IV, 1, 79, 83, 160 — 2, 218 — 3, 87, 114, 117 — 6, 151, 229 — 8, 107 — 15, 219.
 V, 4, 141 — 5, 50, 158 — 8, 117, 189 — 12, 168, 228.
 VI, 1, 219 — 3, 116 — 4, 152 — 9, 117 — 10, 160 — 11, 157 — 14, 111, 209 — 18, 152, 159.

VII, 4, 63 — 5, 117, 160, 189 — 9, 162 — 11, 106, 116, 178, 216, 228 — 14, 51, 153 — 14-17, 216 — 23, 165 — 24, 165 — 26, 134.
 VIII, 3, 63, 64, 134, 152 — 4, 106 — 7, 106 — 9, 210 — 11, 2 — 13, 173.
 IX, 5, 151 — 8, 54, 178 — 17, 100, 214 — 19, 190 — 23, 152 — 27, 151, (*bis*), 229.
 X, 2, 165, 193 — 4, 152 — 7, 167 — 8-9, 187 — 15, 165 — 22, LXI — 25, 141, 152 — 26, 165 — 31, 163 — 34, 54, 148.
 XI, 1, 218 — 3, 52, 216 — 4, 155 — 5, 167 — 6, 152 — 8, 92, 158 — 12, 189 — 14, 50, 108 — 15, 108, 160 — 18, 50 (*bis*) — 19, 52 — 24, 157, 217 — 28, 18 — 32, 21 — 35, 218.
 XII, 6, 136, 137 — 15, 79 — 17, 117, 189 — 19, 157, 217 — 25, 214 — 27, 188.
 XIII, 2, 193, 209 — 6, 88 — 9, 152 — 18, 185, 188, 189 (*bis*) — 23, 195 — 53, 196.

JACQUES

I, 7, 52 — 18, 165 — 24, 60, 63, 69 — 27, 164.
 II, 10, 4, 139 (*bis*), 227 — 11, 214 — 14, 148 — 15, 191 — 24, 52, 53.
 III, 2, 214 — 3, 165 — 5, 25 — 10, 152 — 13, 9.
 IV, 2, 165 — 14, 172.
 V, 11, 70 — 15, 110 — 17, 167 (*bis*), 172.

1 PIERRE

I, 8, 218, 219 — 11, 63, 69 — 12, 50, 57 — 21, 88, 91.
 II, 2, 189 — 3, 116 — 5, 188 — 10, 218 — 11, 136, 150 (*bis*), 159 — 11-12, 206 — 13-III, 9, 207 — 15, 150, 160, 176, 178 — 20, 111.
 III, 1, 81 — 3, 133 — 7, 165 — 10, 167, 171, 172 — 13, 184, 186 — 13-14, 112 — 14, 114, 118, 227 — 17, 112 — 19, 121 — 19-22, 140.
 IV, 2, 165 — 3, 160 — 11, 189 — 12, 188, 199 — 13, 141 — 17, 168, 179, 170, 172, 228 — 19, 87.
 V, 9, 54 — 12, 51, 290.

2 PIERRE

I, 9, 137, 215 — 10, 159 — 12, 117, 118, 189 — 15, 156 — 19, 194.
 II, 4, 214 — 10, 193 — 21, 18, 150.
 III, 1, 134 — 1-2, 161 — 1-3, 206 — 9, 156 — 10, L — 11, 149 — 17, 83, 175.

1 JEAN

I, 1-4, 10 — 5, 51, 176 — 9, 74, 76, 94, 134, 135, 229.
 II, 3, 109, 115 — 6, 148 (*bis*) — 9, 148 — 19, 85, 106, 193 — 22, 50, 58, 213 — 27, 228, 231 — 28, 127.
 III, 1, 91 — 2, 63, 127 — 11, 175, 176 — 12, 100 — 13, 105 — 16, 70 — 17, 32, 196 — 19, 197 — 19-20, 100 — 20, 50, 52 — 23, 176.
 IV, 1, 61 — 2, 196 — 3, 70, 133, 137, 215 — 7, 99 — 17, 176 — 21, 175.
 V, 3, 176 — 11, 51, 176 — 14, 176 — 14-15, 104, 226 — 15, 45 — 20, 45, 85, 176, 226.

2 JEAN

5, 188 — 7, 184, 196 — 8, 83 — 9-10, 214 — 12, 154.

3 JEAN

2, 157 — 4, 91, 176, 195 — 6, 194.

JUDE

3, 159, 160 — 4, 183 — 5, 52 — 9, 39 — 10, 215 — 14-15, XXXVI — 17-18, 70.

APOCALYPSE

I, 2, 13 — 4-5, 202 — 4-6, 10 — 4-7, 13 — 10, 188 — 10-11, 10, 205 — 12-16, 203 — 13-14, 13 — 15, 10, 13, 188, 199 (*bis*) — 16, 10, 13 — 18, 2 — 20, 10.
 II, 2, 148 — 3, XXXVII — 4, 52 — 5, 111, 116 — 9, 148 — 10, L — 14, 185 — 17, 202 — 20, L, 52, 140, 202 — 21, 171, 176 — 22, 111, 125

- 24, 215 — 25, 125, 227 — 26, 202.
- III, 2, 136, 192 — 3, 63, 65 — 9, 81, 148 — 12, 202 (*bis*) — 15, 19 — 16, 100, 158 — 18, 158 — 21, 202.
- IV, 1, 188, 205 — 1-5, 203 — 8, 205 — 9, 125, 227.
- V, 5, 92, 93, 159, 160, 194 — 6, 203.
- VI, 1, 122 — 2, 76 — 3, 122 — 4, 77, 81, 177 — 5, 122 — 7, 122 — 8, XXXVIII — 9, 122 — 11, 43, 124, 128, 130, 175 — 12, 122.
- VII, 1, 171 — 3, 124, 128, 227 — 4, 203 — 9, 203 — 13, 25.
- VIII, 1, 122, 227 — 3, 81, 226 — 6, 175.
- IX, 4, 81, 175 — 5, 81, 175, 230 — 13-14, 202 — 20, 81.
- X, 1-2, 203 — 4, 205 — 6, 51 — 7, 124 — 8, 205 — 9, 158.
- XI, 1, 204, 205 — 3, 9 — 5, 110, 111, 190 — 6, 124 — 18, 177, 228.
- XII, 1-2, 203 — 5, 134 — 6, 84 — 7, 168, 172 — 9, 182.
- XIII, 1-3, 203 — 10, 111 — 12, 81, 85, 230 — 13, 73, 90, 230 — 16, 85 — 17, 175.
- XIV, 3, 202 — 4, 4, 137, 227 — 6, 203, 205 — 12, 202 — 13, 36, 42, 81 — 14, 185, 203 (*bis*).
- XV, 4, 288 — 8, 124.
- XVI, 9, 92, 158, 160, 230 — 18, 121 — 18-19, 90.
- XVII, 3, 203 — 8, 70 — 16, 127 — 17, 125, 127 (*bis*), 227.
- XVIII, 3, L — 7, 56, 141 — 9, 124 — 13, XX.
- XIX, 7, 289 — 8, 175 — 10, 83 — 11-12, 203 — 15, 135.
- XX, 2, 202 — 3, 124, 125, 127 — 5, 124, 125, 127 — 7, L — 15, 104, 214, 226.
- XXI, 10-12, 203 — 16, 142 — 21, XXXVIII — 23, 48, 85.
- XXII, 8, 159 — 8-9, 37 — 9, 83, 86 — 14, 81 — 15, 183.



RENNES, IMPRIMERIE FR. SIMON, SUCC^r DE A. LE ROY

Imprimeur breveté.

